Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/larevuesocialist21part

# LA REVUE SOCIALISTE

---

TOME XXI

P
Pol. Sci.

LA

# REVUE SOCIALISTE

Fondée par Benoît MALON

DIRECTEUR :

Georges RENARD

TOME XXI

(JANVIER-JUILLET 1895)

125.287
30/11/12

PARIS
LIBRAIRIE DE LA *REVUE SOCIALISTE*
10, Rue Chabanais, 10
1895

# A NOS LECTEURS

*Au début d'une nouvelle année — qui est la onzième de ce recueil et la première d'une nouvelle direction — c'est pour nous un devoir et un plaisir d'adresser à nos lecteurs un salut fraternel et quelques mots d'amitié.*

*Puisque ce moment est propice aux examens de conscience, la* Revue Socialiste, *en jetant les yeux sur son passé, a le droit de déclarer avec quelque fierté qu'elle a été fidèle à ses promesses. Elle a poursuivi sans fracas et sans défaillance le double but qu'elle s'était assigné : offrir à tous les socialistes, sans distinction d'école, les moyens d'exposer au public leurs idées sur le grand problème du monde contemporain ; mettre à la portée de ceux qui ne sont pas encore des nôtres, mais qui comprennent l'intérêt vital d'une étude de plus en plus nécessaire, un vaste champ d'informations où ils sont certains de trouver des documents précis, des travaux solides, des sujets et des raisons de réfléchir aux maladies de notre organisme social et aux remèdes proposés pour le guérir.*

*Elle peut ajouter que, conformément aux vues de son regretté fondateur, Benoît Malon, elle s'est efforcée d'être* intégrale, *c'est-à-dire d'embrasser l'ensemble de l'évolution humaine, de suivre du moins dans leurs rapports avec le mouvement économique, l'art, la littérature, la science, la philosophie, la politique, bref, les branches principales de cet arbre aux rameaux multiples qui est la civilisation actuelle.*

*Nous sommes loin pourtant de croire qu'il ne nous reste plus rien à faire pour mériter l'estime croissante que nous témoignent en tous pays, non point seulement ceux qui partagent nos opinions, mais la presse indépendante, la jeunesse pensante et les amis de la loyale discussion. Comme succès oblige, nous avons cherché et nous chercherons encore à élargir notre cadre, à varier nos articles, à augmenter la richesse et la sûreté de nos renseignements.*

*A partir d'aujourd'hui, nous publierons chaque mois une ou plusieurs correspondances originales, qui viendront tour à tour de toutes les contrées du globe où le socialisme fait parler de lui.*

*Nous nous sommes assuré, tant à l'étranger qu'en France, la collaboration régulière d'écrivains, de savants, de philosophes, d'hommes politiques qui comptent parmi les plus considérés, et aussi de spécialistes qui traiteront pour nous les questions d'hygiène ouvrière, tout ce qui touche aux revendications féminines ou au mouvement pacifique, etc. On peut voir, annoncés à la fin de ce numéro, quelques-uns des articles que nous publierons dans les premiers mois de cette année* (1).

*Il est sans aucun doute d'autres progrès à accomplir, et, pour les réaliser, nous espérons que nos lecteurs eux-mêmes voudront bien être nos collaborateurs. Nous osons leur demander deux choses :*

*D'abord qu'ils nous communiquent franchement leurs désirs, leurs critiques ; qu'ils nous signalent les lacunes à combler, les améliorations à tenter. Nous leur prouverons notre reconnaissance en tâchant de faire, dans la mesure du possible, ce qu'ils réclameront de nous ;*

*Ensuite qu'ils s'associent plus directement encore à nos efforts, en étendant dans le milieu où ils vivent le cercle de nos lecteurs et de nos abonnés.* La Revue Socialiste *n'est pas une entreprise mercantile ; c'est un atelier de recherches sociologiques ; c'est de plus et surtout une œuvre de propagande. A ce double titre elle peut se permettre de requérir l'aide de ses amis, dans l'intérêt de la science et dans celui de notre cause, au nom de la vérité comme au nom de la justice.*

*Nous dirons donc aux socialistes qui nous lisent : Camarades, ce n'est pas assez. Répandez, faites lire autour de vous cette Revue qui est aujourd'hui la plus ancienne du parti ; vous aurez ainsi pris part au bon combat, si loin que vous puissiez être du fort de la bataille ; vous aurez, selon vos forces, contribué à la victoire future et plus prochaine qu'on ne pense ; vous aurez accompli le devoir qui incombe à tout citoyen de défendre et de propager ses convictions.*

*A nos lecteurs d'hier et de demain, souhaits de bonheur et cordial merci ! Qu'ils comptent sur notre volonté de bien faire, comme nous comptons sur leur actif concours !*

GEORGES RENARD.

(1) Page première du Supplément.

# La Nationalisation du Sol

## LETTRE-PRÉFACE

*A M. H. Pronier.*

Lausanne, 8 octobre 1894.

Très honoré Monsieur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre mémoire sur la nationalisation du sol, travail dont la publication ne saurait être que fort utile.

Sur la question de principe je suis, vous le savez déjà, pleinement d'accord avec vous. Devoir, personne, droit, propriété sont des notions inséparables : la personne a des droits parce qu'elle a des devoirs dont elle est juge ; elle est propriétaire d'elle-même et, par conséquent, de ce qu'elle a fait elle-même. Mais la terre, instrument indispensable à tout travail utile, et qui n'est elle-même le produit d'aucun travail, ne saurait devenir, en droit naturel, la propriété d'un individu.

Il faut reconnaître, d'autre part, que l'ordre social repose sur la continuité de l'État, solidaire de ses propres actes. C'est avec son assentiment que s'est établie la propriété foncière, et les héritages doivent être considérés aujourd'hui comme représentant l'épargne de leurs acquéreurs. Ceux-ci ne sauraient donc en être expropriés sans une indemnité équitable sinon complète.

Quant à l'utilité de cette révolution, elle varierait, ce me semble, suivant les temps et les lieux. On pourrait la contester dans les pays de petite propriété, s'il en existe : l'intérêt du propriétaire étant toujours de conserver et d'augmenter la fertilité du sol, tandis que celui du fermier est plutôt d'épuiser la terre au profit de la récolte, lorsque l'expiration de son bail approche. Seulement, il ne faut pas oublier que la question sociale ne sera pas résolue aussi longtemps que l'instrument commun du travail n'aura pas fait rtour à la communauté. Toute la question sociale, en effet, est celle du droit à la vie, ou, plus précisément, du droit au travail ; car personne n'oserait prétendre qu'il ait un droit naturel à vivre du travail d'autrui. Mais, celui qui reste sans

travail, parce que la société a consacré l'appropriation de l'instrument universel du travail au profit de quelques-uns, peut réclamer légitimement une compensation du tort qu'il subit — ce qui nous paraît l'unique, mais solide fondement des revendications socialistes.

Quant aux moyens que vous proposez pour effectuer la transformation désirable, je me sens tout à fait incompétent pour les discuter. Peut-être vous montrez-vous, en principe, un peu sévère à l'endroit de l'hérédité. C'est une question délicate que celle de savoir si la faculté de léguer ne se confond pas, en droit comme en fait, avec celle de donner et, par conséquent, avec la propriété même. Cependant, les conséquences que vous tirez de votre point de vue sont si modérées, qu'il serait inutile d'insister sur ce point.

Je fais des vœux sincères pour que votre mémoire obtienne l'attention qu'il mérite et qu'il aboutisse à placer la grande question du siècle sur son véritable terrain.

Votre dévoué et reconnaissant,

CH. SECRÉTAN.

## I

### LA QUESTION SOCIALE

L'Europe n'en est pas à sa première question sociale. La Réforme et la Révolution ont été les solutions données à des problèmes sociaux. A chacune de ces époques, notre société a révisé quelque partie de sa constitution ; elle a transformé une de ces institutions appelées communément « les bases de la société ».

La puissance ecclésiastique ne disposant plus d'un pouvoir matériel, la puissance royale étant strictement limitée là où elle n'a pas complètement disparue, une puissance jusqu'alors comprimée par les deux précédentes s'est développée, celle de la fortune. Comme toute puissance appartenant exclusivement à certains indivìdus, elle est égoïste ; elle s'exerce uniquement dans son propre intérêt. En effet, tandis que la richesse générale augmente, la position des salariés devient toujours plus précaire et toujours plus dépendante des hommes qui ont entre les mains les sources de la richesse. Une nouvelle question sociale a donc surgi ; celles d'autrefois avaient un caractère confessionnel et politique bien marqué, celle d'aujourd'hui est surtout économique. Cette dernière résolue, d'autres surgiront, puis d'autres encore, que nous ne pouvons prévoir, et qui occuperont les générations futures. Il faut espérer que, comme autrefois, chaque transformation de notre société rapprochera l'humanité de son idéal de justice et de liberté.

Au point de vue économique, la question sociale actuelle peut être formulée comme suit :

*Pourquoi les salaires baissent-ils, tandis que la richesse générale*

*augmente? Pourquoi un progrès matériel croissant produit-il une misère croissante?*

Il est incontestable que la richesse augmente. Grâce au progrès dans l'outillage, dans les connaissances de l'ouvrier, dans l'organisation du travail, un nombre donné d'individus produisent, en un temps donné, un plus grand nombre d'objets qu'autrefois, ou des objets d'une valeur plus grande. En un siècle, la production totale a au moins quintuplé.

La baisse du salaire n'apparaît pas d'une manière aussi évidente, parce que nous avons l'habitude d'exprimer la valeur de celui-ci par une quantité absolue. Nous savons que le journalier agricole d'il y a cent ans, recevait en moyenne 0 fr. 80 par jour, et que celui d'aujourd'hui touche, en moyenne, 2 fr. 50. Pour les autres ouvriers, le salaire est devenu à peu près deux fois plus fort qu'autrefois. Mais une somme d'argent n'a de valeur que parce qu'elle est échangeable contre de la nourriture, des vêtements, etc. On doit donc se demander si l'ouvrier peut, avec son salaire actuel, se procurer une quantité plus grande de nourriture, de vêtements, etc., que jadis. Si oui, le salaire a augmenté; si non, il a diminué en quantité *absolue*. Depuis cent ans, le prix du pain, de la viande, du logement et du chauffage, c'est-à-dire des choses essentielles, a considérablement augmenté; à ne considérer que cela, le salaire aurait donc baissé. Par contre, les vêtements, les denrées coloniales, les jouissances intellectuelles ont diminué de prix; de ce chef, le salaire aurait augmenté, puisque pour la même somme un individu peut se procurer une plus grande quantité de ces choses. L'un dans l'autre cependant le prix de toutes choses a doublé : 80 centimes d'il y a cent ans, équivalent à 1 fr. 60 de nos jours; le journalier qui touche 2 fr. 50, touche donc plus *en valeur absolue* que le journalier d'autrefois; le salaire des autres ouvriers est resté le même.

Mais le salaire a-t-il augmenté en *valeur relative?* Telle est la question que nous devons nous poser. Lorsque nous disons que le salaire baisse, nous n'entendons parler que de la valeur relative du salaire et point du tout de sa valeur absolue. Lorsque l'ouvrier ajoute à un objet, grâce à son travail, une valeur de 10 francs, tandis qu'en un même temps, il n'y ajoutait autrefois qu'une valeur de 6 francs, et qu'il touche, pour ce travail, 5 francs au lieu de 4 qu'il touchait autrefois, nous disons que son salaire a augmenté en valeur absolue, puisqu'il reçoit, pour un temps égal, une somme plus forte; en revanche, ce salaire a baissé en valeur relative, puisque la part prise sur le produit du travail est moindre; pour chaque 6 francs « créés » par le travailleur, ce dernier en recevait d'abord quatre, il n'en reçoit plus que trois aujourd'hui. Tel est, dans cette étude, le sens de l'expression « le salaire baisse ».

La plupart des économistes n'ont considéré que la valeur absolue du salaire ; c'est grâce à cette erreur qu'ils ont pu dire que les salaires haussent. Pour juger du salaire, il faut, comme Marx l'a fait le premier, comparer le gain du travailleur à la valeur créée par son travail. Si la production double, le salaire, en toute justice, doit doubler ; si elle se décuple, le salaire doit devenir dix fois plus fort. Or, il est évident que l'accroissement de la production a dépassé de beaucoup l'accroissement absolu des salaires ; la part du salaire dans le produit total est plus faible qu'autrefois.

Les richesses mal distribuées s'accumulent entre les mains de ceux qui possèdent déjà, le producteur principal n'en reçoit qu'une faible partie. D'où vient cette situation ? Est-il possible d'y remédier et comment ? Les uns, les individualistes, attendent tout du laisser-passer, ils prétendent qu'il n'y a rien à faire. Les socialistes, cherchant dans l'histoire la raison du présent et le secret de l'avenir, constatent que le développement de notre civilisation consiste en une solidarisation croissante des intérêts individuels ; ils constatent qu'il en est résulté pour les individus, plus d'égalité, plus de liberté et plus de moralité ; appuyés sur l'histoire, ils affirment qu'en poursuivant cette œuvre de solidarisation, nous obtiendrons, dans l'avenir, les mêmes résultats que dans le passé. Le libéralisme économique veut nous faire rétrograder, il nous ramène à l'individualisme des temps primitifs, à la barbarie et à l'anarchie. Le socialisme veut développer nos institutions dans le sens où elles se sont toujours développées, il nous conduit à la justice et à la liberté.

Les mesures de solidarisation proposées par les socialistes sont nombreuses. Nous nous proposons, dans les pages suivantes, d'exposer l'une d'entre elles : *La nationalisation du sol.*

## II

### LA DISTRIBUTION DES RICHESSES

Pour découvrir quel changement l'on pourrait apporter à la distribution des richesses, il nous faut d'abord rechercher de quelle manière cette distribution s'accomplit actuellement.

L'homme, pour vivre, a besoin de deux choses : d'une matière destinée à sa nourriture, à son vêtement, etc., matière que la nature lui fournit, et de travail pour se l'approprier. Le sauvage, qui vit de baies, doit en chercher et en cueillir ; de même tous les objets à l'usage de l'homme civilisé sont le produit d'une matière première mise en œuvre par un travailleur.

Pour plus de clarté dans ce qui va suivre, nous appellerons *terre,*

tout ce que la nature nous fournit, matières et forces brutes; *travail,* tout effort intellectuel ou physique de l'homme pour approprier la terre à son usage; *richesse,* le produit combiné du travail et de la terre; *ouvrier,* le travailleur aux gages d'un autre individu, que ce dernier soit lui-même un travailleur ou non. La richesse peut prendre une forme particulière que nous nommerons *capital.* Lorsqu'au lieu de consommer immédiatement toutes les richesses produites, une communauté ou un individu en met en réserve une partie destinée à produire de nouvelles richesses, il crée un capital. Ce que nous nommons capital se compose donc uniquement de produits du travail; la terre en est exclue ainsi que tous les titres mobiliers représentant une propriété foncière ou quasi telle : les titres hypothécaires, par exemple. Il comprend tout l'argent dépensé pour rendre le travail plus productif, c'est-à-dire tous les frais d'outillage, de construction, d'aménagement permanent du sol, etc., etc.

Toutes les matières et les forces brutes que nous employons se trouvent dans le sol ou à sa surface; l'usage de la surface comprend l'usage de la chaleur du soleil, de la force du vent, de la pluie qui tombe sur le sol, des matières contenues dans le sous-sol; nous pouvons donc admettre, qu'au sens économique du mot, sol est synonyme de terre; nous emploierons les deux expressions indifféremment.

Le capital appliqué à la création de moyens de production, augmente la productivité du travail; il en est un instrument. Certains économistes ont prétendu que le travail n'est pas possible sans capital; d'autre part ils admettent que le capital est le produit du travail; ces deux assertions se contredisent; si le travail est l'origine du capital il doit lui être antérieur. La terre est indispensable au travail; aucun travail n'est en effet possible sans une matière sur lequel il s'exerce. Le travail et la terre sont les deux éléments absolument nécesssaires à la production de la richesse; le capital en est un élément auxiliaire.

Le *salaire,* l'*intérêt* et la *rente* se partagent les richesses produites par le travail appliqué à la terre et aidé, si possible, du capital; le salaire est la part du travail, l'intérêt celle du capital et la rente celle de la terre. Les éléments de la production étant représentés par les individus qui les fournissent, nous pourrons dire au lieu de travail, capital et terre, travailleur, capitaliste et propriétaire.

La répartition du produit entre les agents de la production n'est pas fixe; elle varie suivant les temps et les lieux. Consultons donc les faits et recherchons ce que le salaire, l'intérêt et la rente sont devenus en ce siècle. Examinons d'abord les États-Unis d'Amérique. Dans ce pays, les phénomènes économiques se sont produits jusqu'à ces dernières années de la manière la plus spontanée et la plus libre;

aucune tradition, aucun préjugé, aucun obstacle n'en ont compliqué les facteurs, ni arrêté le développement.

En Californie, contrée à peu près déserte il y a cinquante ans, la richesse générale a beaucoup augmenté ; tandis que la population est cinquante fois plus considérable, la production l'est peut-être cent fois plus. Or le salaire et l'intérêt ont continuellement baissé en quantité absolue. Le salaire moyen et journalier a passé de 25 francs à 12 fr. 50; l'intérêt de 24 % à 8 ou 10 %. La baisse, en quantité relative, est évidente pour l'intérêt, puisque nous l'exprimons au moyen d'un rapport ; pour dire que le salaire n'a pas baissé en quantité relative, il faudrait admettre que la production a diminué de moitié par habitant, ce qui n'est pas. La rente, en revanche, a monté comme le prix des terrains le prouve. Il n'en pouvait d'ailleurs être autrement ; si le salaire et l'intérêt baissent, la rente monte nécessairement ; si le produit ne va pas à l'un, il va à l'autre ; si le travail et le capital reçoivent une part moindre du produit total, la rente doit recevoir davantage. Cependant, en Californie, la misère est encore inconnue, le gouvernement ne dépense rien pour l'assistance publique.

Dans la partie orientale des États-Unis, le salaire et l'intérêt sont à des taux inférieurs à ceux de la Californie. Tous deux ont baissé dans le cours du siècle ; la misère y a fait son apparition ; l'assistance est une branche toujours plus importante des services publics ; choses inconnues autrefois, on voit des femmes travailler aux champs, on rencontre des mendiants. Cependant, là aussi, la production totale a augmenté ainsi que la rente.

En Europe, enfin, le salaire et l'intérêt sont encore plus faibles qu'en Amérique. Ici la marche dans le sens de la baisse n'apparaît pas aussi clairement ; notre continent a mis des siècles à se peupler ; il y a eu, par conséquent, plus de fluctuations ; les anciennes institutions européennes ne permettaient pas aux phénomènes économiques de développer tous leurs effets ; cependant, si nous considérons les cent dernières années, nous constatons que le salaire correspond moins qu'autrefois à la production. En France, dans l'industrie agricole, la rente ou le fermage qui, en 1789, ne prélevait qu'un tiers du produit, en prend maintenant les deux tiers ; le travail du fermier est donc payé la moitié moins que jadis. Nous savons déjà ce qu'il en est de l'industrie. L'intérêt a également baissé de près de moitié. Pendant ce temps, la rente a monté. Le prix moyen de l'hectare de terre labourable a plus que doublé, il a passé de 764 francs à 1,600 francs. Il est vrai qu'en ces dernières années, la concurrence de l'Inde, de l'Amérique, de l'Australie, a fait baisser le revenu du sol agricole, mais cette baisse ne compense pas l'augmentation de valeur acquise en ce siècle, ni surtout la hausse énorme du sol urbain que nous

signalerons plus loin. Cette baisse, en outre, peut être temporaire; elle cessera dès que les procédés de la culture intensive seront généralement appliqués; la baisse de prix, résultant de l'abondance des produits, permettra alors, à l'agriculteur, de lutter avec succès contre les importations d'outre-mer. L'hectare à bâtir vaut, suivant les lieux, de cinq à vingt fois plus qu'il y a cent ans. En somme, la terre française vaut encore presque quatre fois plus qu'en 1789. C'est donc la rente qui a profité de tout ce que perdaient le salaire et l'intérêt. L'accumulation de la fortune en un plus petit nombre de mains est visible dans le fait suivant : tandis que la fortune totale de la France (qu'il ne faut pas confondre avec la production) passait de moins de 100 milliards à plus de 200 milliards, la valeur moyenne de chaque héritage passait de 1,600 francs en 1826, à plus de 6,000 en 1890; tandis que la fortune totale a doublé, la fortune individuelle a presque quadruplé.

Nous remarquerons en même temps ceci : Depuis cent ans, aux États-Unis, la terre a été, pour un prix très bas, à la disposition de chacun; il y en a eu assez pour satisfaire à toutes les demandes.

L'Ouest, ouvert à la colonisation depuis moins de cinquante ans, offre encore d'immenses espaces disponibles. Il en reste peu à l'Est. En Europe, il ne reste pour ainsi dire plus de terres libres.

Nous constatons donc que le salaire et l'intérêt ont partout baissé simultanément. Là où il y a des terres disponibles ils baissent en même temps que la quantité de terre mise à la disposition du public; ils sont le plus bas, là où il y en a le moins; le plus haut, là où il y en a le plus.

Cherchons maintenant s'il y a, entre ces faits, une relation de cause à effet, et, pour cela, comparons le salaire et la rente, la part du travail et celle de la terre, en faisant provisoirement abstraction du capital.

Transportons-nous dans un pays neuf et inhabité et voyons comment les choses s'y passent. Le premier immigrant se met à cultiver une pièce de terrain, ou, comme en Californie, à chercher de l'or dans le lit d'un ruisseau. Cet immigrant choisit le meilleur terrain ou le ruisseau le plus riche parmi ceux à sa portée. Je suppose qu'il exploite seul sa mine ou son champ, qu'il emploie à ce travail trois mille heures par an et qu'il en retire 6,000 francs; nous dirons que cette somme est le salaire de son travail; il n'en cède aucune partie à quelqu'autre; la rente est nulle. Il est évident qu'à ce moment il ne trouverait pas d'ouvrier à moins de le payer 6,000 francs par an ou 20 francs par jour, puisque chacun peut gagner cette somme en cultivant lui-même un terrain inoccupé.

Mais bientôt les bons terrains sont tous pris, les nouveaux venus

sont forcés d'exploiter un sol moins riche; en travaillant trois mille heures par an, le cultivateur ou le mineur ne retire de son terrain que 5,400 francs, toutes choses étant égales d'ailleurs. Dès cet instant, l'homme qui emploie un ouvrier ne le paiera plus que 5,400 francs par an ou 18 francs par jour; celui-ci, en s'établissant à son compte, ne peut en effet gagner davantage. De son côté, le propriétaire du terrain qui rapportait 6,000 francs peut le louer 600 francs par an; le fermier aura le même avantage à donner 600 francs pour cultiver un terrain rapportant 6,000 francs qu'à occuper un terrain libre, ce dernier rapportant 5,400 francs au maximum. Le propriétaire pourra donc toucher 600 francs annuellement sans qu'il ait à faire pour cela le moindre travail; la somme de 600 francs qu'il perçoit pour autoriser autrui à faire usage de sa terre forme la rente; le salaire du travail est réduit à 5,400 francs.

Plus tard, la culture attaquera les terrains encore inférieurs; ils ne rapporteront par an que 4,800 francs pour la même somme de travail; désormais pas un propriétaire ne payera un ouvrier plus de 16 francs par jour; le propriétaire des terrains de première qualité demandera 1,200 francs par an à son fermier, celui des terrains de seconde qualité demandera 600 francs. La rente des terrains de première qualité aura donc monté de 600 francs à 1,200 francs, tandis que les terrains de seconde qualité qui ne rapportaient pas de rente en rapportent une de 600 francs.

Ainsi, à mesure que la contrée se peuple, qu'une terre toujours moins productive est exploitée, la rente s'accroît, c'est-à-dire que le propriétaire retient pour lui une plus grande partie des richesses produites et en laisse une portion plus faible à l'ouvrier, le salaire baisse. Si, pendant la période de peuplement, des terres plus productives étaient mises en culture après des terres moins productives, le salaire monterait pour redescendre lorsque l'appropriation de ces terres serait accomplie et que la culture attaquerait un sol moins fertile.

Enfin, lorsqu'il n'y a plus de terre libre, le propriétaire ne laisse à l'ouvrier ou au fermier que la somme qui lui est indispensable pour vivre; s'il donnait moins il y perdrait, les ouvriers mourant alors de faim; il est inutile de donner davantage, parce qu'il en trouvera toujours à ce prix. L'ouvrier est bien forcé de s'adresser à lui puisque la matière à travailler est entre ses mains et que, sans cette matière, aucun travail n'est possible. Dans de telles conditions il n'y a plus que la coalition des ouvriers qui puisse parvenir à maintenir le salaire à un certain taux et peut-être à le hausser quelque peu en quantité absolue.

Dans un pays où il n'y a plus de terre libre, l'appropriation du

sol cesse d'influencer le taux du salaire ; c'est alors le progrès général qui intervient pour hausser la rente et abaisser d'autant le salaire en quantité relative.

Considérons un des côtés du progrès général, l'accroissement de la population, par exemple. On suppose trop souvent que l'accroissement du nombre des individus diminue la part de chacun dans la richesse commune. Nous pensons, au contraire, que la population peut augmenter presqu'indéfiniment sans cesser d'être dans l'aisance. En effet, il n'y a pas une quantité fixe de produits à partager entre un nombre plus ou moins grand d'individus ; il existe de la matière en quantité incommensurable ; il s'agit simplement d'en approprier, par le travail, une partie qui suffise à l'usage de la population. Ceci est toujours possible, puisque le nombre des travailleurs augmente dans la même proportion que le nombre des individus ; si la population se double, le nombre des travailleurs se double, et il est possible de transformer en objets de consommation deux fois plus de matière. La matière est éternelle, elle est inépuisable puisqu'en l'appropriant nous ne la détruisons pas, nous la faisons simplement circuler. Elle prend une forme, puis une autre, pour retourner enfin à sa forme primitive. Il est vrai qu'en certaines contrées le sol s'épuise, mais c'est que là on éloigne la matière transformée ; on emprunte au sol sans jamais lui rendre. Comme le dit Élisée Reclus : « Les champs labourables de la Chine ne doivent le maintien de leur fertilité depuis quatre mille années qu'au soin pieux avec lequel le cultivateur leur restitue sous une autre forme tout ce qu'il a pris : un circulus incessant ramène dans la terre les éléments chimiques contenus dans les récoltes. »

La production augmente non seulement proportionnellement à l'accroissement de la population, mais aussi proportionnellement à chaque individu. Reprenons, comme exemple, notre colon. Il n'a d'abord ni chemin facile pour écouler ses produits, ni forgeron, ni charpentier à proximité ; il doit tout faire lui-même. Du moment que la population s'agglomère, le forgeron, le boulanger, etc., s'établissent dans son voisinage ; uni à ses voisins, il peut fonder une école, construire un chemin ou un pont ; débarrassé d'une foule de travaux et de soins divers, exportant plus facilement ses produits, son travail devient plus productif. La densité croissante de la population produit des facilités de tous genres. Les individus se prêtent un mutuel appui ; par conséquent chaque travailleur produit davantage.

Les inventions mécaniques, l'instruction, l'habileté croissante de l'ouvrier sont d'autres formes du progrès général ; elles rendent le travail plus productif. La couturière aidée d'une machine à coudre produit plus que celle qui n'en a pas ; le charpentier, chez qui l'instruc-

tion a développé l'intelligence, travaillera mieux, par conséquent produira plus, qu'un ignorant.

Le progrès accroissant continuellement la production par rapport à chaque individu, il semblerait que les travailleurs dussent gagner davantage. Voyons ce qui se passe en réalité.

Choisissons notre premier exemple en une contrée où la terre n'est pas encore entièrement appropriée. Le salaire a atteint un minimum que nous supposons être de 1,500 francs. Une terre A, rapporte 6,000 francs et se loue 4,500 francs; une terre B, rapporte 4,000 francs et se loue 2,500 francs; la moins productive C, rapporte 1,500 francs; il y en a encore une D, qui rapporterait 1,000 francs, elle n'est pas exploitée, son revenu n'étant pas suffisant pour payer le cultivateur. La population augmente; les produits agricoles sont demandés davantage; le cultivateur applique des méthodes de culture plus intensives; il emploie de nouveaux procédés, de nouvelles machines; il tire du sol la moitié plus qu'auparavant. A, produit 9,000 francs; B, 6,000; C, 2,250; D, peut produire désormais 1,500 francs. Il est évident que, dorénavant, le propriétaire de A demandera 7,500 francs de fermage; celui de B, demandera 4,500 francs; celui de C, 750 francs, en laissant aux fermiers respectifs la même somme que par le passé, soit 1,500 francs. Ils trouveront preneurs à ces prix nouveaux. En effet, le simple ouvrier agricole aime mieux gagner 1,500 francs comme fermier que comme ouvrier; les fermiers, s'ils n'acceptent pas ces conditions, peuvent cultiver pour leur compte la terre D rapportant 1,500 francs. — La position des travailleurs n'a pas changé, ils reçoivent, après comme avant, 1,500 francs pour prix de leur labeur. Le salaire reste stationnaire en quantité absolue; il baisse relativement à la production. Le propriétaire seul, voit sa rente croître de toute l'augmentation du produit. Si le propriétaire cultive lui-même, son gain, composé du salaire et de la rente, augmente sans qu'il travaille davantage et par suite de circonstances indépendantes de sa volonté; quoique sa terre rapporte davantage il continue à payer ses ouvriers au même prix qu'auparavant.

Entre les pays où le sol n'est pas entièrement approprié et les autres, la seule différence est celle-ci : dans les premiers, le fermier peut cultiver des terres libres; quoique son gain soit le même, il a l'avantage de devenir son propre maître, il peut espérer que, plus tard, son bien lui rapportera une rente. Dans les seconds, faute de terrains inoccupés, il a le choix entre la condition d'ouvrier et celle de fermier, toutes deux rapportant d'ailleurs le même salaire; sa position est infiniment plus précaire.

Voyons maintenant l'effet du progrès général sur les salaires

industriels et sur ceux des professions libérales. Les ouvriers, les employés du commerce et de l'administration, les médecins, les professeurs, les artistes, les savants, etc., etc., qui composent la population urbaine ont tous un loyer à payer. Grâce à la position géographique de la localité, grâce au travail, à l'esprit d'entreprise de tous, ils réussissent à en faire un centre industriel, commercial et intellectuel ; le travail abonde pour tous, il est bien payé ; la population augmente rapidement ; les logements sont très recherchés ; les loyers montent et la somme que ces travailleurs gagnent de plus qu'auparavant est absorbée par un loyer plus élevé ; leur position n'a pas changé. Bâtir ne sert de rien car le terrain se vend plus cher et celui qui en achète est bien forcé, pour se récupérer, de demander des loyers plus forts que par le passé.

A la ville, comme à la campagne, dans les contrées où tout le sol est approprié, comme dans les autres, une situation géographique favorable, l'accroissement de la population, les progrès de l'industrie, le travail de tous et de chacun augmentent la production. Le travail reçoit une part toujours plus faible de ce produit. Où donc s'en va le surplus si le travail n'en profite pas ? Il y a une chose qui monte continuellement, c'est la valeur du sol ; or, si la valeur du sol augmente, c'est que le produit qu'on en obtient, la rente, grossit toujours. En résumé, la partie économique du progrès général, l'accroissement de la production n'a d'autre effet que d'augmenter la rente, et, par conséquent, d'abaisser le salaire, sans que le propriétaire de la terre ait rien à faire pour cela.

L'augmentation absolue du salaire, qui peut se produire en même temps que la baisse relative, est due surtout à la coalition des travailleurs. Cette coalition a été rendue possible par les progrès antérieurs réalisés dans d'autres domaines. Les travailleurs ont plus nettement conscience de leurs droits, de leur rôle dans la production, de leur solidarité ; ils doivent ces sentiments à la liberté de conscience, à la diffusion de l'instruction, à l'extension des droits politiques, enfin à la facilité des communications.

En résumé, toutes choses étant égales d'ailleurs, nous dirons que *la rente d'une terre quelconque comprend toute la partie du produit qui dépasse le produit de la terre cultivée la moins productive. Lorsque tout le sol est occupé, la rente comprend toute la partie du produit qui dépasse la somme strictement nécessaire pour entretenir la vie du cultivateur.* Dans les deux cas le reste du produit forme le salaire. L'occupation de terres toujours moins productives augmente la part du produit affectée à la rente et diminue la part affectée au salaire ; l'accroissement de la production, effet économique du progrès général, augmente la part du produit affectée à la rente et diminue la part affectée au salaire. La

diminution de la production, l'abandon des terres produisent l'effet contraire. Ceci s'applique aussi bien au sol urbain qu'au sol rural.

Considérons maintenant la relation qui existe entre l'intérêt et la rente, entre le capital et la terre, et voyons comment ils se comportent l'un vis-à-vis de l'autre. Comme les économistes nous le disent, l'intérêt est déterminé par la loi de l'offre et de la demande. Lorsqu'il y aura beaucoup de capitaux offerts et peu de capitaux demandés l'intérêt sera bas ; il sera élevé lorsqu'ils seront beaucoup demandés et peu offerts. Cette loi, parfaitement exacte, n'est pas suffisante, elle ne nous explique pas quelles sont les circonstances qui font varier l'offre et la demande des capitaux. Or, c'est l'explication de ce fait que nous recherchons.

Revenons à notre exemple d'un pays inhabité ouvert récemment à la colonisation. Nous avons vu que le travail commence par être payé à un taux très élevé et que le salaire baisse peu à peu, tandis que la rente monte.

Au commencement de cette période l'espoir d'un gain énorme attribué à la propriété du moindre coin de terre provoque une forte demande de capitaux. Conscient de la valeur qu'atteindra la rente, le travailleur cherchera à devenir propriétaire d'autant de terre que possible ; il empruntera dans ce but et sera prêt à payer un intérêt quelqu'élevé qu'il soit ; en ce moment la contrée est capable d'absorber du capital en quantité presqu'illimitée. D'autre part, l'offre est faible. Les immigrants attirés par les salaires élevés ne sont pas des capitalistes, ils n'offrent pas de capital ; la rente étant nulle ou faible, le propriétaire la consomme tout entière pour son entretien ; l'élévation des salaires ne permet pas à l'industriel de transformer du travail en capital ; tout le bénéfice possible d'une entreprise va au paiement de la main-d'œuvre. Non seulement on ne trouve pas de capital sur place mais le capital étranger n'est offert qu'en petite quantité ; l'avenir incertain, l'insécurité des relations sociales, l'ignorance des circonstances l'empêchent de s'offrir. Le capital ne se déplace pas dans la direction du plus fort intérêt aussi facilement qu'on le croit d'ordinaire. Ce déplacement suppose une hardiesse qu'on trouve rarement chez l'homme vivant du revenu de capitaux mobiliers ou fonciers. Dans un pays neuf, l'offre sera donc faible et la demande forte.

A mesure que la contrée se peuple la rente monte, le salaire baisse. Les nouveaux colons occupent des terres moins productives destinées à donner une rente plus faible ; les espérances de gain ne sont plus ni aussi générales, ni aussi grandes ; l'acheteur de capital calculera de plus près ce qu'il peut offrir au vendeur sans se mettre

en perte ; les placements très productifs deviennent rares ; la faculté d'absorption a diminué par rapport au nombre des habitants. Non seulement la demande diminue, mais l'offre croît énormément, multipliée qu'elle est par plusieurs facteurs. Le premier de ces facteurs, et le plus important, est l'existence de la rente. Le revenu des propriétaires, surtout des plus anciens, finit par dépasser leurs besoins ; ils forment de ce surplus des capitaux toujours plus considérables ; ceux-ci, appliqués à de nouvelles entreprises, croissent de la façon que Marx a si magistralement décrite. La baisse du salaire permet à l'entrepreneur de transformer avantageusement du travail en capital ; la main-d'œuvre ne forme plus la partie principale des dépenses d'une exploitation. Les capitaux ayant la rente pour origine se trouvent donc en abondance dans la contrée même. En outre, l'avenir économique étant assuré, l'administration devenant plus régulière, les capitaux étrangers se dirigent plus volontiers de ce côté et augmentent l'offre. A mesure que la rente hausse, que la population croît, la demande de capitaux diminue et l'offre monte, par conséquent l'intérêt baisse. C'est ce que nous avons vu, ce siècle-ci, en Europe ; la hausse de la rente a coïncidé avec une offre toujours croissante de capitaux, avec la baisse de l'intérêt et du salaire.

La baisse de l'intérêt est l'origine d'autres phénomènes. Le bon marché du capital donne naissance à quantité d'entreprises nouvelles ; le travail devient plus productif ; la richesse générale augmente et, avec elle, la rente. La hausse de la rente produit la baisse du salaire et de l'intérêt ; avec cette baisse recommence le cercle des opérations que nous venons d'énoncer et qui aboutissent de nouveau à la hausse de la rente et à la baisse du salaire et de l'intérêt.

Nous concluons donc que le capital a pour origine la rente et que l'occupation du sol et le progrès général ont sur l'intérêt le même effet que sur le salaire ; ces deux faits tendent à les faire baisser au profit de la rente qui seule augmente. L'abandon du sol, un arrêt dans la marche de la civilisation, agira en sens contraire. Telle est la théorie ; elle a cet avantage d'être d'accord avec les faits.

Ce n'est qu'en confondant le capital et la terre que certaines personnes croient réfuter la théorie de Marx ; elles lui objectent que la baisse de l'intérêt laisse au travail une part plus considérable du produit et que ce n'est pas le capital qui profite du progrès général. Nous avons vu que c'est la rente et non le travail qui profite de cette baisse de l'intérêt.

Il n'y a désaccord entre la théorie de Marx et les faits qu'on prétend lui opposer que par suite d'une confusion de termes. Marx, réunit, sous le nom unique de « capital », deux choses dont nous

avons nommé l'une terre et l'autre capital ; ses adversaires, en lui répondant, prennent le mot capital dans le sens que nous lui avons donné nous-même. Du moment que la terre est comprise dans le « capital » de Marx, les effets qu'il lui attribue sont parfaitement exacts. Il appelle « plus-value » ce que nous nommons rente. C'est pour que la rente soit payée que l'ouvrier exécute un « sur-travail » et que son salaire diffère tant de la valeur qu'il produit. Quelques exemples feront ressortir que, dans le « capital » de Marx, c'est bien la partie terre, le capital foncier, qui tire à lui tout le profit, et non la partie capital, le capital mobilier.

Une grande compagnie industrielle, qui ne posséderait que du capital et point de terre, devrait payer un loyer pour l'usage du fonds nécessaire à l'exploitation ; ce loyer s'élèverait à mesure que les affaires prospéreraient ; après l'avoir payé, il ne lui resterait que juste ses frais de production et l'intérêt au taux courant du capital employé en machines et en constructions ; cet intérêt décroîtrait. Ce n'est que lorsqu'une compagnie possède le sol qu'elle peut voir ses actions monter, ses dividendes grossir ; cet accroissement du dividende n'a lieu que dans la mesure où la propriété du sol lui procure des avantages importants, un quasi monopole ; c'est le cas des compagnies minières, des compagnies de chemin de fer, de certaines fabriques employant la force hydraulique, etc. ; leurs gros dividendes représentent alors, non seulement l'intérêt du capital engagé, mais encore la rente du sol et des forces naturelles dont elles sont propriétaires.

N'est-il pas d'ailleurs remarquable que les prêts hypothécaires rapportent un intérêt plus élevé que des prêts au gouvernement. Cependant les premiers ont une garantie réelle qui les rend infiniment plus sûrs que les seconds. Le prêteur hypothécaire devient, de fait, copropriétaire du fonds et, par l'intérêt élevé du prêt, il s'approprie une partie de la rente.

Marx a parfaitement exposé ce que nous avons développé, que, là où chacun peut acquérir à volonté un morceau de terre, l'ouvrier est plus indépendant et mieux payé qu'ailleurs. Jusqu'à présent l'expérience a confirmé la théorie de Marx ; elle n'a jamais été sérieusement réfutée.

Les richesses produites se répartissent donc en quatre parties ; l'une, croissante en temps de prospérité, appelée rente, revient aux propriétaires du sol ; deux autres parties, décroissantes en temps de prospérité, le salaire et l'intérêt, servent à remunérer tous ceux qui ont fourni du capital et du travail ; enfin la dernière sert à former de nouveaux capitaux, cette dernière provient surtout de la rente ; l'accumulation de nouveaux capitaux tend à faire monter la rente.

Il nous reste à indiquer en quelques mots comment la répartition s'opère entre les individus.

Le revenu de chacun peut provenir d'une ou de plusieurs sources. Celui qui n'est que *propriétaire* du sol sans le cultiver lui-même ne touche qu'une rente sous forme de fermage ou de loyer. Il arrive souvent qu'un propriétaire vende son bien pour acheter des titres purement mobiliers; si l'époque est prospère il échange un revenu croissant contre un revenu décroissant.

L'individu propriétaire d'une somme d'argent prêtée à l'État, à une entreprise, à un particulier, est le *capitaliste* pur; il ne touche que de l'intérêt; cet intérêt sera décroissant pendant les périodes de progrès. L'intérêt n'est pas réparti également entre tous les capitaux; à l'intérêt le plus bas, payé aux capitaux placés de la manière la plus sûre, s'ajoute ce qu'on pourrait appeler une prime d'assurance, payée aux capitaux dont on peut craindre la perte. L'État anglais emprunte au 2 3/4 %, la Russie au 3 1/2 %, cette différence de 3/4 % forme la prime d'assurance que les capitalistes exigent de la Russie pour lui avancer de l'argent. En transformant du capital en terrains le capitaliste deviendra propriétaire, son revenu croîtra au lieu de décroître. C'est pour cela qu'il se contentera, pour commencer, d'un revenu moindre; il consent à une diminution momentanée dans l'espoir de voir monter la valeur des terrains.

Les propriétaires d'immeubles urbains, les porteurs d'actions, de titres hypothécaires possèdent des revenus participant à la rente pour la somme employée en achats de terrains et à l'intérêt pour le capital consacré aux améliorations, constructions, machines, etc. Ils sont à la fois *propriétaires et capitalistes*.

La portion de la production appelée salaire se distribue à tous ceux qui fournissent du travail, depuis le savant, l'artiste, le directeur d'une grande entreprise jusqu'au dernier manœuvre. Les parts diffèrent; dans la même profession, l'ouvrier habile gagne plus que le malhabile; l'horloger gagne plus à travail égal que le terrassier, son métier exige plus d'habileté manuelle et plus d'intelligence; l'instituteur reçoit plus que le garde-champêtre, ses fonctions sont considérées comme plus honorables, plus utiles et plus difficiles; le vendeur reçoit plus que le commis, les services rendus par l'un exigent plus de finesse et de tact que ceux rendus par l'autre; le directeur, le caissier, le contre-maître reçoivent plus que l'ouvrier à cause de l'étendue de leur responsabilité; l'artiste est payé plus que le décorateur, parce que les qualités qu'il déploie sont moins communes. Le salaire de chacun comprend un minimum indispensable à l'entretien de la vie; ce minimum est le seul salaire des professions exigeant les capacités les plus ordinaires, celles qui ne manquent pour ainsi dire à personne;

il comprend, en outre, une prime variable accordée à l'aptitude générale plus grande, à l'utilité des services, à l'honorabilité attribuée à la fonction, à la rareté des facultés qu'elle exige, à la part de responsabilité qu'elle comporte.

L'exercice des professions libérales et de la plupart des métiers manuels exige des qualités et des connaissances spéciales, développées et acquises par des études, par un apprentissage plus ou moins long. Le gain du médecin, du professeur, de l'ingénieur, du mécanicien, du boulanger, etc. comprend donc, outre le salaire minimum et la prime dont nous avons parlé plus haut, une partie d'intérêt destinée à payer les frais d'étude ou d'apprentissage. Ces frais sont en effet un capital, une somme destinée à fournir des moyens de travail. Cette classe, la plus nombreuse de toutes, est celle des *travailleurs-capitalistes ;* l'importance de la partie salaire est dans leurs gains beaucoup plus grande que celle de la partie intérêt.

Les nombreux intermédiaires par l'entremise desquels s'opère l'échange des richesses ainsi que les chefs d'industrie, tous, depuis le plus gros banquier jusqu'au plus petit boutiquier, exécutent un travail et, de ce chef, touchent un salaire ; mais ils ne peuvent exercer leur profession qu'au moyen d'un capital ; de la grandeur de ce capital dépend le plus souvent le succès de leur entreprise ; de ce chef, ils touchent un intérêt ; cet intérêt forme la partie la plus importante de leur revenu. Ce sont les *capitalistes-travailleurs.*

Cette classe des intermédiaires, nécessaire dans une organisation primitive des échanges, tend à diminuer en nombre et en importance. La facilité des communications les rend toujours plus inutiles ; les administrations et les établissements nationaux, les grands magasins, les sociétés par actions, les syndicats agricoles et ouvriers, les sociétés coopératives et mutuelles les remplacent peu à peu avec avantage et abaissent le prix de la production. Cette économie dans la production est une des formes du progrès général ; c'est une des raisons qui font monter la rente.

Les intermédiaires grossissent souvent leur part de salaire par la spéculation ; les gains produits par la spéculation sont pris sur le salaire ; ils ajoutent, au revenu de certains travailleurs, une somme prise sur le revenu des autres.

Enfin, le propriétaire rural qui cultive lui-même son champ et l'améliore de ses épargnes ; l'industriel qui possède les terrains où s'élève sa fabrique, la chute d'eau qui la fait marcher et le capital qu'il y emploie, tirent leurs bénéfices de trois sources : ils sont *propriétaires, capitalistes* et *travailleurs.* Suivant l'importance relative de l'un ou l'autre de ces éléments dans leur revenu, la prospérité générale augmentera celui-ci ou l'abaissera.

N'oublions pas que le petit paysan n'est souvent propriétaire que de nom ; la rente lui est prise par l'hypothèque ; il lui est impossible de mettre du capital à l'amélioration de son fonds ; il ne lui reste sur le produit qu'il obtient qu'un salaire inférieur souvent à celui d'un manœuvre ; l'attachement au sol qu'il considère comme sien, lui fait supporter une condition qui paraîtrait intolérable à tout autre.

Le mode de répartition des richesses que nous venons d'exposer est l'effet des lois naturelles psychologiques et économiques agissant dans le milieu créé par les mœurs et la législation. Nous ne changerons jamais les lois naturelles ; les individus cherchent leur intérêt, ils profitent de leur situation ; nous ne pouvons changer l'esprit du propriétaire ni le forcer à diminuer une rente qu'il considère comme sa légitime propriété. La loi de l'offre et de la demande continuera, quoi qu'il arrive, à régir le prix des choses. L'esprit d'équité, la crainte de l'opinion publique, qui constituent le progrès moral, empêchent en beaucoup de cas l'individu d'abuser de ses avantages, mais cette action est restreinte ; d'ailleurs le progrès moral dérive de la justice sociale ; plus de justice sociale produira plus de moralité ; c'est la justice qu'il faut avant tout réaliser dans la société.

Parmi les facteurs qui régissent les phénomènes économiques et, en particulier, la distribution des richesses il en est un qu'il est en notre pouvoir de changer : la législation ; c'est elle qui détermine quels sont les objets soumis au droit de propriété ; c'est elle qui limite l'exercice de ce droit. Nous chercherons, dans la suite de cette étude, en quel sens elle peut être réformée, à quel degré le changement proposé est légitime et conforme à la justice sociale.

H. Proxier.

## UNE ŒUVRE DÉCORATIVE

# PUVIS DE CHAVANNES

(DEUXIÈME ARTICLE)

### III

Le *Bois sacré* est au Musée de Lyon, et non à la Sorbonne, où j'ai envoyé, par un manque de mémoire impardonnable, mes amis les lecteurs de la *Revue Socialiste*. Je m'excuse auprès d'eux, pour avoir manqué à la vertu d'exactitude, et je vais, avec eux, en pensée, à Lyon, où la décoration est complétée par la *Vision antique*, l'*Inspiration chrétienne*, la *Saône* et le *Rhône*.

Sans doute, pour mener à peu près à bien cette rapide revue, il faudrait entreprendre le voyage, non seulement de Lyon, mais d'Amiens, de Rouen, de Poitiers, de Marseille, et aussi de la Sorbonne et de l'Hôtel de Ville de Paris, ce qui apparaît plus facile. Pour Lyon, il faut aujourd'hui y renoncer, se contenter de souvenirs des Salons anciens, de photographies, des notes prises alors, des articles consultés. Pour une œuvre comme celle de Puvis de Chavannes, ce sont des conditions d'examen défectueuses. Il faudrait étudier sur place l'effet calculé de ces décorations. La force de ces peintures est donc bien profonde, bien certaine, pour que l'esprit en ait emporté une impression aussi profonde, malgré l'encombrement d'entrepôt et de gare de marchandises du Palais de l'Industrie.

Je me propose, pour la décoration de l'Hôtel de Ville, cet examen sur place, maintenant que les peintures de l'escalier viennent d'être fixées, et ce compte-rendu pourra faire l'objet d'un troisième article. Pour cette fois, la décoration du Musée de Lyon, vue à quelques années de distance, peut néanmoins être évoquée en témoignage de la particulière, sincère et sereine compréhension de l'artiste.

La *Vision antique*, c'est l'apparition, dans un paysage très délimité, un peu voilé par la brume d'un jour de chaleur, de la poésie rythmée et des allures héroïques de la Grèce ancienne. La terre est partout percée par le roc. Des fleurs et des arbrisseaux croissent entre les pierres. Un temple, de courtes et justes proportions, est bâti sur un sommet. Une mer bleue baigne les grèves et les caps ensoleillés. Avec une sûreté extraordinaire, par une étonnante juxtaposition des tons simples, les fonds, les plans, les reliefs, la matière même des pierres, sont montrés dans un air profond où le regard circule librement, va, vient, s'arrête et se perd. Au bord de la mer ionienne passe un galop de cavaliers armés, un galop qui obéit à une cadence comme les chevaux et les hommes de marbre de la frise du Parthénon ; en tête, un cheval s'enlève dans un mouvement incomparable de vie, de volonté agissante. Les femmes du premier plan ne présentent pas des preuves aussi évidentes de la compréhension de l'antiquité. Peut-être en apportent-elles la mélancolie exceptionnelle, le pressentiment de défaite. Encore la douleur antique revêtait-elle une forme de résignation héroïque. Ici, les créatures animées par l'art de Puvis ont de la Grèce les attitudes et les gestes de statues, mais l'expression de leurs visages est marquée d'inquiétude. Elles semblent mener sur cette terre joyeuse des existences isolées et tressaillantes. Elles s'accoudent, elles se couchent sur le sol, une lassitude les envahit, leurs tristes regards errent dans le songe.

Dans l'*Inspiration chrétienne*, l'harmonie est absolue entre le lieu, les occupations, les personnages. Des artistes et des moines décorent les murs d'un cloître. Un peintre émacié, le corps à peine sensible sous la longue robe qui le couvre, le visage illuminé, l'œil fixe d'un extatique, regarde, le pinceau à la main, la fresque d'azur et d'or ébauchée sur la muraille. En dehors de cette scène, à la porte d'entrée, un groupe de religieux et de mendiants. Les arceaux du cloître s'ouvrent sur un jardin mortuaire, où croît une herbe grasse, où poussent rigidement des alignements d'ifs et de cyprès. L'or pâle de la lune qui se lève commence à éclairer le ciel verdâtre du crépuscule. Ici, il n'est pas une pierre de ce cloître, pas une feuille des arbres de ce jardin, pas une expression de visage, pas un geste de ces hommes, qui ne serve à établir l'unité d'inspiration et d'exécution.

La *Saône* et le *Rhône* présentent aussi l'accord entre les êtres et leurs entours. La nymphe délicate de la rivière se dresse à la source ombragée de saules. Le pêcheur farouche du fleuve, traînant ses filets, guettant la belle fille blonde, marche au bord d'une eau limoneuse, d'un courant irrésistible.

Sans doute le cycle artistique de l'humanité n'est pas complètement parcouru. Mais trois directions sont indiquées : celle de l'art

antique, celle de l'art primitif chrétien, celle de la nature. Toutes trois peuvent et doivent figurer dans l'ornementation historique et artistique d'un musée. Voilà pour la conception générale de l'œuvre. Il restait à tenir compte d'un intérêt local, de la situation géographique, du milieu atmosphérique, de la ville initiatrice du travail demandé au peintre. Et il se trouve, d'abord, que Puvis de Chavannes, en faisant intervenir la nature, a exactement rempli les conditions logiques de son programme par cette symbolisation, dans un paysage réel, de la rencontre du Rhône et de la Saône.

Il est, d'ailleurs, une raison psychologique, qui va plus loin, plus profondément que ces observations. Jamais Lyon, la ville de la Croix-Rousse et de Fourvières, la cité du travail et de la mysticité, où même le révolutionnaire se complique d'un religiosâtre, jamais Lyon ne sera mieux traduit en images visibles que par cet homme en lequel vit l'âme mystérieuse d'une race. Comme Jean-François Millet, hanté toute sa vie par les lignes d'horizon et les silhouettes du Cotentin, par les humbles champs et les basses maisons de son village de Gréville, Puvis de Chavannes évoque et recrée invinciblement, par l'instinct originel qu'il porte en lui, l'atmosphère de la ville que sillonnent le fleuve et la rivière, le jaillissement idéaliste qui monte de la foule tourmentée vers le sommet de l'emblématique colline. Nul autre que l'artiste lyonnais ne pouvait indiquer en traits plus pénétrants, en expressions plus absolues, la brûlure intérieure, la nostalgie fervente, le charme souffrant, si absolument visibles chez les artistes chrétiens vivant à l'ombre du cloître, et qui obscurcissent même la sérénité des visages de ces femmes de la Grèce, recueillies en leur rêve intérieur, renonçantes et tristes comme des saintes gothiques.

Mais il y a aussi chez Puvis de Chavannes, en dehors de cette force du génie local, héritée du passé et du milieu, la beauté de la pensée en travail, la compréhension générale et humaine. Cette beauté et cette compréhension, réparties dans son œuvre, nous les trouverons magnifiquement exprimées, à l'Hôtel de Ville de Paris, par les dernières compositions exposées au dernier Salon, et qui seront célébrées, à la date même où paraitra ce numéro, par un banquet donné au grand artiste, une de ces fêtes de la sympathie telles que les aimait, les souhaitait notre prévoyant et émouvant Michelet.

GUSTAVE GEFFROY.

---

Les socialistes se soucient assez peu des décorations, que la République française a conservées comme tant d'autres traditions monarchiques. Eux

qu'on accuse de vouloir tout donner à l'État, ils doutent fort de sa compétence à juger le mérite des gens et de son droit à le consacrer par une sorte d'estampille officielle.

Mais, puisque les décorations civiles existent encore chez nous et que le gouvernement, ce qui n'est pas dans ses habitudes, a cru devoir décerner la croix de la Légion d'honneur à un collaborateur régulier de la *Revue Socialiste,* nous ne pouvons qu'enregistrer avec plaisir cette marque d'estime si bien méritée que des adversaires accordent au talent et au caractère de notre ami Gustave Geffroy. Il est de ceux qui peuvent relever le prestige singulièrement compromis du ruban rouge.

GEORGES RENARD.

# UNE SOLUTION DIFFICILE

Les médecins sont habitués à de bien singulières confidences, s'entendent demander de bien curieux conseils. Je suis passablement cuirassé de ce côté, ayant derrière moi de nombreuses années de pratique. Cependant, j'avoue que mon embarras fut grand lorsque j'eus pris connaissance de la lettre que je vous lirai tout à l'heure.

Le fait pathologique sur lequel elle attirait mon attention n'est, ni unique, ni tout à fait inconnu des hommes de science, du moins dans ses manifestations, ses symptômes généraux. Un certain nombre d'observations méthodiquement poursuivies et notées, mentionnées dans des ouvrages spéciaux fort estimables, dans les revues scientifiques et dans nos gazettes médicales, ont mis en lumière divers côtés de phénomènes morbides analogues, et des professeurs de nos facultés, des esprits profondément sérieux, des individus de grande valeur, en qui l'on peut avoir pleine confiance, se sont plu à suivre théoriquement ces phénomènes dans toutes leurs conséquences, même jusque dans leurs conséquences sociales, au point de vue de la médecine légale. Je pouvais donc jusqu'à un certain point me considérer comme suffisamment armé. Il m'était possible de m'abriter derrière tel ou tel résultat en apparence bien acquis, de me retrancher, de me cantonner dans un système de conclusions basées sur des observations, l'on peut presque dire officielles. Je pouvais me borner à exposer l'état présent de la question, m'en référant aux opinions émises par des personnes éminentes, mieux placées que n'importe qui pour se prononcer. Malheureusement, on ne réclamait pas de moi une consultation plus ou moins brillante ; mais une solution immédiatement pratique, impérieusement imposée par un cas déterminé, un cas tellement grave qu'il menaçait, à chaque seconde, l'honneur de toute une famille, était suspendu en permanence sur sa tête comme une sorte d'épée de Damoclès.

Il s'agissait de ce que nous avons nommé : un dédoublement de personnalité.

Je vais me permettre de vous en faire passer quelques exemples

sous les yeux. Ils vous feront mieux comprendre la chose que toutes les explications possibles.

Voici d'abord une observation publiée par Macnish dans son ouvrage intitulé : *Philosophy of sleep*. Je rapporte textuellement : « Une jeune dame américaine, au bout d'un sommeil prolongé, perdit le souvenir de tout ce qu'elle avait appris. Sa mémoire était devenue table rase. Elle fut obligée d'apprendre de nouveau à épeler, à lire, à écrire, à calculer, à connaître les objets et les personnes qui l'entouraient. Quelques mois après, elle fut reprise d'un profond sommeil, et, quand elle s'éveilla, elle se trouva telle qu'elle était avant son premier sommeil, ayant toutes ses connaissances et tous ses souvenirs de jeunesse, par contre, ayant complètement oublié ce qui s'était passé entre ses deux accès ». Durant quatre ans, elle passa successivement d'un état à l'autre à la suite de crises de sommeil analogues. Et Macnish insiste : « Elle a aussi peu conscience de son double personnage que deux personnes distinctes n'en ont de leurs natures respectives. Par exemple, dans l'ancien état, elle possède toutes ses connaissances primitives. Dans le nouvel état, elle a seulement celles qu'elle a pu acquérir depuis sa maladie. Dans l'ancien état, elle a une belle écriture ; dans le nouveau, elle n'a qu'une fausse écriture maladroite, ayant eu trop peu de temps pour s'exercer. »

Le docteur Luys, dans la spécialité duquel le cas entre tout à fait, cite en note de son travail sur *Le Cerveau* le fait, raconté par le docteur Auzouy, d'un jeune homme, bien doué et raisonnable, devenu tout à coup, pour un temps, indiscipliné et rebelle ; manifestant les plus mauvais instincts, jusqu'à compromettre son honneur, et chez qui l'état normal et l'état de crise alternaient après, comme chez la dame américaine.

Enfin, je ne veux pas terminer sans vous parler des si intéressantes communications du docteur Azam, professeur à l'École de médecine de Bordeaux, à propos de sa singulière malade, Félida X***. Il a écrit : « Chez Félida, nous n'y saurions trop insister, l'état d'accès est une existence complète, parfaitement raisonnable, si parfaite que nul, même averti, s'il n'était guidé par son mari ou par moi, ne saurait discerner celui de ces deux états qui est l'état surajouté ». Cela amène l'observateur à conclure logiquement : « Nous ne pensons pas qu'aucun juge éclairé puisse incriminer un acte délictueux commis dans l'une des conditions que nous venons d'énumérer ».

Trouvez-vous quelque chose à répondre ?... Rien, n'est-ce pas ? Les conséquences de constatations comme celles que nous venons d'enregistrer, vous paraissent simples comme bonjour. La conclusion du docteur Azam semble d'une évidence qui saute aux yeux, s'impose d'elle-même.

Hé bien ! si vous le voulez, je vais vous lire maintenant la lettre dont je vous ai parlé. Nous verrons si vous serez moins embarrassés que moi lors de sa réception.

La voici :

Monsieur le docteur,

Je viens faire appel à vos lumières. J'ai à prendre, et cela dans le plus bref délai, une résolution d'une gravité sans pareille, une résolution d'où dépend le bonheur de ma vie, mon honneur et la tranquillité de ma conscience. Or, ma raison déconcertée me refuse son concours en cette circonstance. J'occupe une haute situation dans la magistrature, j'ai prononcé bien des jugements dans le cours de mon existence, et pourtant, je me sens aussi irrésolu qu'un enfant, en présence des faits dont je veux vous entretenir. Ils relèvent plus de votre art (j'ai besoin de me raccrocher à cette idée) que de la science du droit, vous ne vous étonnerez donc pas que je m'adresse à vous.

Vous ne me connaissez pas, monsieur, et cela vaut mieux. Seul, le savant doit répondre ici, sans que sa décision puisse être gênée par quelque considération que ce soit. C'est votre grande et universelle réputation en ce qui concerne les maladies nerveuses, malheureusement si répandues et si tyranniquement implantées dans les familles à l'heure qu'il est, qui m'a décidé à vous écrire. Je suis comme le noyé qui se cramponne à une dernière branche : un mot de vous peut ou me tirer de l'eau, ou me donner le coup de grâce.

Vous voyez, monsieur, que je me rends bien compte du fardeau que je vous mets sur les épaules, que je ne vous dissimule pas la responsabilité qui pourra peser sur vous. Je vous dis tout ceci pour bien vous persuader qu'il n'y a que la vérité, la vérité sans détours, qui soit possible dans le cas présent, digne de vous et de moi. Songez, monsieur, que votre décision sera évoquée au tribunal de ma conscience ; que vos paroles auront une portée en quelque sorte sacrée ; que, par conséquent, vous devez vous jurer de dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité. Vous ne pouvez pas savoir à quelle décision je m'arrêterai ; vous ne devez donc pas penser une seconde à agir sur cette décision. Pour mon malheur, j'ai le devoir de faire chez moi œuvre de juge, et de juge sans appel. Dans l'ordre des faits moraux, il n'y a pas loin du juge au bourreau. Je vous en conjure, au nom de ce que vous avez de plus sacré, la vérité, monsieur !... Pardonnez-moi, à l'ordinaire, je suis plus calme, moins heurté et moins exalté dans mes idées ; mais voilà huit nuits que je ne dors pas. Si cela continuait, j'ai la conviction que je deviendrais fou. Au nom de la pitié, vous ne pouvez donc pas non plus me refuser la lumière sur les choses qui me tuent, la lumière de la vérité. Je suis chef de famille, j'ai des responsabilités qui regardent le passé, car je porte un nom aussi honoré qu'honorable ; j'ai des responsabilités qui s'étendent sur l'avenir, car je suis père : j'ai une fille qu'il faudra songer à marier bientôt, un fils qui se prépare à suivre la même carrière que moi. Laissez-moi me servir encore de leur pensée, de la pensée d'une bonne et pure jeune fille, d'un loyal et fier garçon, qui ne peut et ne veut devenir qu'un honnête homme, pour vous déterminer à me fournir l'aide que je réclame de vous, de la façon que je la réclame. Je

vous le répète une dernière fois, je fais appel à l'homme de science : que la science prononce. Le reste me regarde, je resterai juge. Cette horrible mission n'a rien d'enviable.

Je crois que je commence à perdre la raison, monsieur, car une phrase que je n'ai aucun besoin de vous écrire et qui me glace le sang rien qu'en se présentant à mon esprit, dirige despotiquement ma plume, veut naître... naît sur le papier, pour vous crier : « Ne touchez pas à la hache ! »

Il y aura, le mois prochain, vingt-deux ans que je suis marié et, jusqu'à la semaine passée, je me suis cru aussi heureux époux qu'heureux père. J'avais fait, en m'unissant à celle qui porte mon nom, ce qu'on est convenu d'appeler un mariage d'inclination. Elle n'avait pas une dot considérable, mais sa famille était des plus honorables ; mais elle était jeune, belle et d'une douceur qui m'allait au cœur, qui me faisait sentir toutes les joies orgueilleuses de la protection ; mais j'étais jeune aussi, brillant de santé, par conséquent, de confiance, plein d'ardeur et d'espérance : car un bel avenir me souriait et j'avais le pied bien dans l'étrier ; mais j'aimais profondément, religieusement, et je me croyais certain d'être payé de retour... Bref, la gracieuse enfant que j'idolâtrais, est devenue la compagne de ma vie. Je puis me rendre cette justice que, depuis, sa silhouette n'a jamais cessé de borner mon horizon, a toujours été mêlée à tous mes rêves. Pendant près de vingt-deux ans, jamais le plus petit nuage n'est venu rider, altérer le ciel d'un azur sans bornes qui abritait notre union. Deux enfants, ma fille et mon fils, nés à un court intervalle l'un de l'autre, complétèrent le bonheur, désormais entier, absolu (du moins, je le croyais) de mon intérieur. Tout me réussissait. Je me sentais chéri et respecté chez moi ; estimé et considéré au dehors.

Ne nourrissant qu'une saine ambition, ne me livrant qu'à des espérances raisonnées et raisonnables, je n'avais à subir aucun déboire... et j'attendais patiemment le jour où je pourrais reporter ambition et espérances sur les deux têtes qui m'étaient chères, ouvrir la carrière à mes enfants et clore la mienne.

Depuis quelques années, je me considérais comme ayant atteint mon bâton de maréchal. Ce qui pouvait m'arriver serait envisagé par moi comme un coup de fortune ; un coup de fortune dont je me réjouirais pour les miens, mais après lequel je ne soupirais pas.

Occupant par mes fonctions une situation en vue, officielle, dans un de nos départements les plus importants, je me suis toujours fait un devoir de porter jusqu'à ses dernières limites le respect de ma robe de magistrat.

Je me suis toujours cru obligé de compter avec le moindre de mes concitoyens, de faire les plus grandes concessions à l'opinion publique, de me considérer comme relevant directement d'elle, aussi bien pour ce qui concerne ma vie privée que pour mon existence d'homme public. Un magistrat, dans une ville de province, exerce forcément une action dirigeante. Je n'ai jamais oublié les devoirs impliqués par ce rôle. J'ai beau sonder consciencieusement mon passé du regard, je ne trouve aucun reproche à me faire à propos de quelque acte sérieux de ma vie...

Je vous donne tous ces détails — qui n'ont qu'un rapport indirect avec le fait accablant, hideux, impossible et, cependant, trop certain sur lequel je viens

vous consulter — bien plus pour moi que pour vous. J'ai besoin de me dire, de me répéter à satiété que je n'ai mérité en rien le malheur qui me frappe; de me livrer, par une manière de confession irrésistible, à un examen de conscience qui me relève, au moins à mes yeux, me tire de l'état de prostration humiliante dans lequel je suis plongé depuis que je sais ce que je sais, que j'ai vu ce que j'ai vu... Et puis, peut-être, trouverez-vous vous-même, dans ces détails en apparence inutiles, étrangers aux choses que vous avez à étudier, quelques traits de lumière, quelques indices qui pourront guider vos inductions... Pourquoi, cherche-je, moi, d'instinct, dans ce champ d'aspect trop vaste ! Quand deux existences ont été mêlées durant des années et des années, mêlées comme les nôtres l'ont été, se peut-il que l'une ne contienne pas inévitablement l'autre en écho !... Hélas ! je vois bien que non, puisqu'*elle*, puisque la malheureuse a fait ce qu'elle a fait !... Mais qu'importe ! je ne suis pas maître de moi ! J'écris sous le coup d'une sorte d'exaspération maladive qui me domine et ne me permet pas de faire ce que je voudrais, qui commande à mes réflexions et qui force mes phrases à n'être que le reflet de sa marche. Je me sens incapable de me borner à expliquer, il faut à tout prix que je m'épanche.

Songez, monsieur, qu'il ne m'est permis de m'épancher qu'ici, avec vous, et que ma tête est prête à éclater sous la poussée enfiévrée, les tempêtes intérieures de l'affolant secret qu'elle renferme ! Vous êtes docteur, vous devez me pardonner ; car je suis malade, car je souffre à crier, à hurler !... Passez ces cris en lisant, si vous voulez : je ne saurais m'empêcher de les pousser. Ils me soulagent un peu !

Ah ! misère !... Non, ça n'est pas ! Tu mens, entends-tu ! tu mens !... Si, tu l'as vu ! Rien ne peut faire que tu ne l'aies pas vu !... Ah ! docteur, ma femme !...

Mais dites-moi donc que j'ai perdu l'esprit ! que l'on va être forcé de m'enfermer, si je continue à rabâcher cet abominable cauchemar ! Présentez-moi donc la camisole de force, pour que je me jette au devant ! Comprenez-donc que je serai moins malheureux ainsi !... Oui, fou ! fou ! je suis fou ! cela vaut mieux ! Par charité, reconnaissez que je suis fou !... Je ne demande pas mieux, moi !

Je sens que je vais hurler !... Je hurle ! Entendez-vous, docteur ! je hurle ! Mes cheveux se dressent sur ma tête !

Minuit viennent de sonner, et ces sons, ce timbre vibrant, tombant lentement dans le vide, m'ont rempli de terreur... J'ai froid, je tremble de tous mes membres, mes dents claquent... Je m'arrête d'écrire. Je me retourne, m'imaginant qu'il y a quelqu'un dont je sens le souffle sur mon cou, qui se tient derrière mon fauteuil... Je suis seul ! Le silence de mon cabinet redouble mon angoisse. Je porte ma main à mon front ; il est couvert d'une sueur froide, qui ne l'empêche pas de brûler. J'entends distinctement le sang battre sous mes tempes.

C'est à cette même heure que je l'ai découverte ! Le silence régnait aussi, dans la salle à manger où elle accomplissait son exécrable besogne !

Eh ! misérable, dis-donc la chose ! Accouche-toi au fer, si c'est nécessaire ! mais arrache ce mystère du fond de tes entrailles saignantes et jette le devant toi, puisque tu veux qu'il soit soumis au scalpel de la science ! Tu n'as

plus d'autre ressource, d'autre espoir ! Parle-donc, raconte-donc ! lâche que tu es !

... Elle avait dû aller à la cuisine prendre un paquet de grosses allumettes... et je la voyais, debout contre la table, à la lueur d'une bougie, les gratter, en faire tomber le phosphore dans une tasse... dans la tasse où ma fille prend chaque jour son premier repas, et qui porte son chiffre !

Comment étais-je venu là ! Qu'est-ce qui m'y avait attiré... Je ne me l'explique que confusément. Il me semble que je m'étais réveillé et que j'avais été surpris de me trouver seul dans mon lit, la place de ma femme, froide à côté de moi... Alors, j'ai dû me lever à tâtons, encore dans un demi sommeil. Un filet de lumière, venu par la porte de la chambre, m'aura guidé.

Et je restais immobile, imbécile d'épouvante, les yeux hors de la tête, me demandant ce que je faisais là ! si je ne rêvais pas !

Elle prononçait entre ses dents quelques paroles dont je ne parvenais pas à deviner le sens... J'eus une seconde l'espoir qu'elle délirait ou était sous le coup d'un accès de somnambulisme. Cependant, je ne sais quelle atroce, quelle torturante curiosité, me tenait cloué sans voix, me disait de ne pas prononcer une parole, d'attendre... que j'allais pénétrer un secret capable de me blanchir la tête en un instant.

Elle alla au buffet, prit une carafe, et revint verser de l'eau sur les râclures de phosphore. Dans un des mouvements qu'elle fit durant ce déplacement, j'aperçus son visage. Il ne présentait rien d'extraordinaire. Elle paraissait un peu agacée, un peu impatientée, voilà tout... Un meuble craqua. Elle eut une petite secousse peureuse, et tourna les yeux du côté où le bruit s'était produit : elle n'était pas somnambule ! elle était bien éveillée et redoutait d'être vue ! Elle savait qu'elle commettait une action coupable !... un crime !

Mais ne serait-ce pas pour elle-même qu'elle préparait cet odieux breuvage ! Ne voulait-elle pas s'empoisonner !... Oui, c'était cela ! Comment avais-je pu avoir seulement une seconde, une autre pensée !... La tasse de ma fille ! Hé bien ! qu'est-ce que cela prouvait ! Elle avait pris la première venue !... Non ! cette dernière était enfermée dans un endroit spécial, pour la sauver des maladresses des domestiques ! Peut-être avait-elle trouvé plus doux de mourir en buvant le poison dans un objet chéri qui appartenait à son enfant, la lui rappelait jusqu'au moment de la mort !... Mais pourquoi mourir ! pourquoi ce suicide !... Jamais notre intérieur n'avait été plus calme, plus paisible, plus souriant de bonheur ! Il était question d'un prétendu selon nos goûts auquel ma fille avait plu et qui avait sû lui plaire. Mon fils venait de passer de bons examens... Quelle malédiction pouvait donc peser sur ma famille sans que je le susse ?

Tout à coup, *elle* prit la tasse et la souleva à la hauteur de ses lèvres. Je crus qu'elle allait y boire... J'entendis un cri rauque, qui dût sortir de mon gosier, car il s'y produisit en même temps un déchirement, une brûlure suivie d'un desséchement qui me firent croire que j'allais mourir à l'instant, étranglé.

Elle se retourna, me vit debout devant elle (car j'avais fait trois pas en avant, il m'est impossible de savoir comment). Alors reposant la tasse sur la table, elle recula un peu, s'adossa au buffet et, après un silence, ne trouva que ces mots :

— Je suis découverte. Faites de moi ce que vous voudrez.

Je bégayai :

— Pourquoi !... Pourquoi ce poison !

Elle me regarda durement :

— Vous le savez bien, puisque vous m'avez espionnée...

Elle haussa les épaules :

— A quoi bon ces questions. Je suis dans vos mains, vous me tenez ! La comédie est terminée. Tenez ! cela vaut peut-être mieux ainsi : j'en ai assez !

Je continuais au hasard, machinalement, m'acharnant à cette idée que le poison était pour elle; qu'on l'avait affolée par quelque infâme calomnie contre moi et que sa raison avait sombré dans d'horribles combats; je répétais :

— Pour !... Pour !...

Elle m'opposa un visage d'une pâleur de morte ; mais présentant des traits impassibles, montrant une résolution implacable. Elle prononça lentement, les dents serrées :

— Je rends la pareille. J'oppose le poison au poison. Je n'ai qu'un tort : celui de m'être laissé prendre. Tant pis pour moi !

Je sentais mes jambes vaciller sous moi au point de devenir incapable de me supporter. Il me semblait que j'allais tomber de tout mon long, en avant, sur le parquet.

— Voyons! voyons! Je ne comprends pas, moi ! Explique-toi, au nom du ciel ! Voyons ! explique moi !...

Ses yeux fixés sur moi, de haut, sans trace de crainte ni de honte, prirent une expression de haine indicible ; mais les paupières ne bougeaient pas. Il y avait du défi, un défi fiévreux, exalté, dans ces regards :

— Consultez-vous avec votre fille !

Je tombai sur une chaise :

— Quoi ! alors ce poison !...

Je sanglotais, la tête dans les mains :

— ... C'était pour notre enfant !

Elle passa, raide, hautaine, insultante devant moi :

— Comme le sien !... comme le vôtre à tous deux !... pour moi !

Et elle se dirigea vers notre chambre sans se presser.

. . . . . .

« Comme la vôtre, à tous deux ! » Ma femme avait donc la pensée que sa fille songeait à l'empoisonner ! et que j'étais son complice ! Elle croyait seulement prendre les devants... Que se passait-il donc sous mon toit !... Et j'ignorais tout ! Et je vivais dans la plus entière sécurité !... Mais non, ce n'était pas possible ! ma fille ne pouvait pas !... Non, non, sûrement non ! je ne me trouvais pas au sein de pareilles horreurs ! Mon enfant était accusée à faux ! Ma femme venait de prononcer des paroles insensées ! N'en avais-je pas la preuve, puisqu'elle m'accusait, moi aussi ! Je savais bien que je n'étais nullement coupable ! Ma fille était aussi innocente que moi-même ! Alors !... alors ! restait *elle* ! Car cette tasse que je voyais là, devant mes yeux !...

Elle m'attirait, cette tasse ! me fascinait ! Elle était sur la table, je ne

la quittais pas du regard, j'étendais la main vers elle, et pourtant je doutais encore, à force d'avoir besoin de douter, de croire à une hallucination, à une aberration de mon esprit. Je ne voulais me rendre que terrassé par une certitude inexorable, devant laquelle il serait impossible de reculer. Il fallait une preuve qui me dominât au point de ne me laisser aucun moyen de lui échapper, une preuve matérielle, visible, palpable, toujours présente, toujours parlante, de tous les instants !

Voyons ! j'étais assez calme, maintenant ? Je n'avais plus la fièvre ? Pas de possibilité de délire ?

Je me tâtai, je me pinçai le bras pour me prouver que j'étais bien éveillé.

Non je ne dormais pas, je ne rêvais pas.

Alors je plongeai mes regards dans la tasse. Les parcelles de phosphore baignaient dans l'eau déjà salie.

Non ! oh non !

Si ! la preuve était là ! comme je l'avais demandée ! irrécusable, despotique comme un fait !

Je restai je ne sais combien de temps, hébêté, les prunelles fixées sur ce fond de tasse.

Un léger crépitement, tout proche, m'arracha à cette torpeur contemplative. C'était la lampe qui allait s'éteindre. Je fus pris d'une peur horrible, glaçante. Je courus à la fenêtre et ouvris les volets. Le jour commençait à poindre. La lueur pâle de son début produisait une ligne claire, un vague ruban sur l'horizon. Je ne sais pourquoi, je m'acharnais à vouloir distinguer le commencement et la fin de cette ligne, qui se perdait, s'évanouissait au sud et au nord sans qu'on pût marquer ces points. Il me semblait qu'en même temps que je les rencontrerais, je trouverais la solution du torturant problème qui m'écrasait, rendait irrespirable l'air qui m'entourait.

Mais la lumière grandissait. Les objets s'éclairaient dans la campagne, au-delà du mur de mon jardin. J'eus subitement conscience que je ne pouvais plus rester dans cet endroit.

Quelques-uns de nos gens allaient peut-être bientôt se lever. Ils pourraient me surprendre. Alors, je n'eus plus qu'une pensée, faire disparaître les traces du crime ! Je me jetai sur la tasse et l'emportai dans mon cabinet, où je l'enfermai à double tour dans un tiroir de mon bureau.

Elle est là !... Tenez ! là, à ma droite ! et j'ouvre à chaque instant ce tiroir pour bien me démontrer que je ne suis pas victime d'une hallucination en écrivant toutes ces choses.

Elle est là !... Oui, la voilà !

. . . . . .

Je ne voulus pas rentrer dans ma chambre..., dans la chambre d'*elle*. J'avais horreur d'y pénétrer. Et je me demandais ce que je ferais en me trouvant face à face avec cette malheureuse.

Comme j'étais à peu près nu, je gagnai avec des précautions de voleur, la garde-robe où l'on pendait mes vêtements de rechange. Je m'habillai précipitamment, puis je retournai m'enfermer dans mon cabinet, désormais le seul refuge que j'eusse chez moi.

Que faire ! Qu'allions-nous devenir !... De tous côtés le déshonneur.

La mort civile de la famille ! la destruction de notre bonheur ! la ruine du foyer !

Je ne pouvais rester en place. Je me mis à marcher de long en large, en proie à des douleurs de tête insupportables qui semblaient augmenter avec le jour grandissant, comme si la lumière m'entrait dans le crâne par les yeux et me le vidait, me brûlait, me rongeait la cervelle.

Et j'en arrivais à n'être plus maître de songer à ce qui pourtant m'obsédait.... m'obsédait, mais en se jouant de ma raison et de ma volonté, par brusques coups de souvenirs aussitôt évanouis pour faire place à d'autres qui venaient se heurter tumultueusement aux parois de mon crâne endolori, incapable d'en garder l'empreinte, d'en suivre le jeu, d'en conserver la vibration. Ces afflux avaient quelque chose de vertigineux. C'était un enchevêtrement animé, fiévreux, d'images sautillantes, vives, aiguës ; puis, soudain, vagues, confuses, comme allant se perdre dans un fond de brouillard, quand j'essayais de m'en emparer ; dominatrices, nettement affirmées tout à coup, quand je me croyais perdu dans leur labyrinthe, pour se battre bientôt les unes les autres, se mêler furieuses, comme les vagues d'une tempête en pénétrant dans un fiord étranglé, étroit et sans profondeur, brusquement enserré de falaises.

Par un bizarre phénomène de multiplication, mes impressions, mes sensations et mes conceptions prenaient toutes un caractère difficile à expliquer de dualité. En même temps que les monstrueuses idées nées de ma situation, un chaos tournoyant d'images se rapportant à un état de choses analogue, mais ne pouvant me concerner, évidemment souvenirs, échos d'un procès que j'avais eu récemment à juger, enfantait dans mon esprit une fantastique, une délirante confusion. Et tout cela se croisait, se confondait, se substituait l'un à l'autre avec une rapidité qui ne permettait pas au raisonnement, au jugement d'avoir lieu, même à l'attention de se fixer. Je ne puis mieux comparer la chose qu'à ces arabesques faites d'étincelles capricieuses qui se succèdent sur le fond sombre d'un papier brûlé achevant de se consumer dans un âtre de cheminée.

Il s'agissait d'une affaire qui avait vivement agité l'opinion publique : une vieille paysanne de quatre-vingt-quatre ans, empoisonnée avec de la mort aux rats par son gendre et sa fille, exaspérés de l'avoir à leur charge, incapable de travailler, mangeant autant que jamais et ne rapportant rien à la maison.

Cent et cent fois, j'ouvris, je fermai, je rouvris le tiroir où était la tasse, afin de m'assurer que je ne cédais pas à une confusion maladive due à ce souvenir, que je ne délirais pas sous son influence.

Mais elle était là ! toujours là !

Je finissais par ne plus tirer à moi le tiroir qu'à la moitié, au tiers, au quart ; par ne plus vouloir entrevoir qu'une partie de plus en plus petite de la tasse : par ne plus jeter qu'un coup d'œil rapide comme l'éclair sur l'affirmation, d'une courbe laiteuse, enfantée par la rondeur blanche de la porcelaine.

. . . . . .

Il fallut bien me trouver avec ma femme à l'heure des repas, si je voulais que toute la maison ne fût pas dans le secret de troubles domestiques que je devais, à tout prix, empêcher de transpirer.

Au premier déjeuner, ma fille fut surprise de ne pas voir sa tasse sur la table. La bonne qui nous servait ne se montrait pas moins étonnée. Elle avait cherché partout ladite tasse, sans pouvoir la trouver. Ma femme, consultée, s'était bornée à répondre qu'elle ne savait ce qu'on lui voulait.

Je pris la chose sur moi. Je dis que le matin, j'étais venu de bonne heure prendre quelque objet dans le buffet et que j'avais eu la maladresse de faire tomber tasse et soucoupe. Que j'avais fait disparaître les morceaux pour que leur vue n'augmentât pas le chagrin de ma fille.

Je sentais que j'étais très pâle en fournissant ces explications d'une voix mal assurée et qui tremblait dans les notes graves. Ma femme ne broncha pas. Pendant tout le déjeuner, du reste, elle demeura impassible. J'aurais pu croire qu'elle ne se souvenait plus de rien, sans une expression de sévérité et une raideur d'allure en désaccord avec ses habitudes.

Le repas de midi ne fut pas moins silencieux que celui du matin. Au point que ma fille demanda :

— Est-ce que tu te sens souffrante, maman ?

Elle répondit sèchement par un : « Non, mon enfant », qui ne laissait pas place à d'autres questions.

Ma fille baissa le nez sur son assiette. Son tact de jeune fille lui faisait comprendre que sa question avait été inopportune et qu'il s'agissait de choses qui ne la regardaient pas.

Une pareille situation ne pouvait pas durer plus longtemps. Après le dessert, ma femme se dirigeant vers le salon, je l'y suivis. Ma fille vint avec nous, mais ne resta qu'une seconde, par convenance. Elle devinait que sa mère et moi avions besoin de demeurer seuls.

Ma femme s'était assise dans un fauteuil, à côté de la cheminée. J'allais mettre le verrou à la porte et revins me placer, très ému, en face d'elle. Je faisais les plus grands efforts pour conserver toute sa dignité à mon rôle de chef de famille. Je comprimais les sanglots qui me montaient à la gorge. Ce n'était pas le moment des larmes. J'avais un devoir à accomplir.

Ah ! il y a des instants où la vie pèse bien lourd sur votre tête ! où l'on payerait bien cher le repos et l'oubli de la tombe ! Vous autres, médecins, on vous reproche vos tendances matérialistes, on vous blâme de détruire la possibilité des pensées consolantes par votre négation de l'immortalité, votre croyance à l'anéantissement après la mort ! Ah ! ce néant, combien de fois l'ai-je appelé à mon secours depuis quinze jours ! Je n'ai plus d'espoir qu'en lui ! Que deviendrai-je s'il ne se trouve pas là bientôt pour me recevoir dans ses bras !... A quoi bon se tuer ! si l'on doit encore retrouver la vie, une vie après la mort !

Je commençai, en surmontant mon douloureux abattement, par un brusque effort :

— Ne sentez-vous pas, comme moi, qu'une dernière explication est nécessaire entre nous, avant que je m'arrête à la décision que ma conscience me dictera ?

Elle eut un geste indéfinissable, où l'on lisait à la fois de l'ennui, de la lassitude, de l'indifférence, du dédain ; un geste aussi comme on en fait quand une interpellation imprévue vous oblige à revenir d'une songerie qui vous

avait entraîné bien loin, à des milliers de lieues des choses et de l'heure présente. Après quoi, elle répondit simplement :

— Vous avez à me parler ?

Je demeurai une seconde interdit, me demandant si la tasse que j'avais vue encore au moment de me rendre à table était bien dans mon tiroir ; si les choses de cette nuit étaient véritablement arrivées. Une envie folle me prit de courir à mon bureau et de jeter encore un coup d'œil sur la trop parlante pièce à conviction, que je savais pourtant bien y être enfermée...

Elle n'avait nullement la mine de jouer la comédie en me répondant. Et cependant, je savais bien à quoi m'en tenir ! Je me secouais pour me ressaisir, me retrouver, et je repris :

— Pensiez-vous donc que les choses pourraient en rester là ?

Elle poussa un long soupir :

— Vous êtes le maître ; je suis dans vos mains, à votre discrétion : faites de moi ce qu'il vous plaira.

Son air résigné me jeta hors de moi :

— Comment, malheureuse ! c'est vous qui vous posez en victime !... après ce que vous savez qui s'est passé sous mes yeux !

Elle me regarda bien en face :

— Vous ne comptez pas, j'espère, que je m'abaisserai jusqu'à me défendre !

— Comment ! vous abaisser !

Elle se dressa de son siège :

— Assez d'humiliations comme cela, n'est-ce pas. Je ne vous demande pas de grâce !

Je me levai à mon tour et voulus lui prendre la main pour l'empêcher de se retirer encore cette fois. Mais je tombai, vaincu, à ses pieds.

— Voyons ! tout cela est impossible ! Je me trompe ! démontre-moi que je me trompe !... Tu n'as pas affaire à un ennemi ; mais à un homme dont tu as été l'unique pensée, la plus vive affection depuis vingt-deux ans... depuis qu'il t'a vue pour la première fois !... Par pitié ! prouve-moi que je t'ai offensée par d'absurdes soupçons !... Parbleu ! tu avais sans doute tes raisons, d'excellentes raisons pour te conduire ainsi que tu l'as fait ! Les apparences seules sont contre toi ! On ne reste pas honnête vingt-deux ans pour finir empoisonneuse ! car c'est d'être empoisonneuse qu'il s'agit, tu comprends bien ! Est-ce que cela peut être ! Je me demande comment il se fait que j'ai été assez absurde pour le penser une seconde !... Mais je n'avais pas la tête à moi ! J'ai sans doute eu un accès de fièvre chaude ! Il faut me pardonner !... Ne te bute pas ! Voyons ! un mot de toi va tout réparer !... Je t'en supplie à genoux... à genoux, tu le vois !... au nom de notre amour ! au nom de tes parents, que tu as tant aimés !... au nom de... de ton fils !... car je n'ose pas nommer ta fille après les paroles que tu as prononcées cette nuit !... Mais il s'agit bien de ces paroles ! dont la fièvre m'a empêché de saisir le vrai sens, n'est-ce pas ?...

Je la regardai. Elle était restée muette jusque-là. Elle dégagea sa main des miennes et prononça lentement :

— Ce qui est dit est dit : c'était la vérité.

. . . . . .

Je ne vous raconterai pas plus longtemps cette scène. A quoi bon vous écrire que je me suis traîné à ses pieds, pleurant comme un enfant, m'accrochant au bas de sa robe, me roulant sur le parquet, de désespoir, sans rien obtenir, sans parvenir à l'arracher à un silence lourd de mépris.

Docteur, j'ai tout fait, tout tenté, vous vous en doutez bien. Trois heures entières, j'ai parlé, crié, prié, sangloté. J'ai évoqué tout un passé d'affection ; j'ai tenté de le faire revivre pour attendrir le cœur, autrefois si bon, si tendre de cette femme. J'ai été jusqu'à offrir un pardon absolu !... Rien ! rien ! Le mutisme le plus obstiné ! Pas un élan ! pas une hésitation ! pas la plus petite trace de regret !

Docteur ! ce n'était plus ma femme que j'avais devant moi... On n'a pas passé ensemble la moitié de sa vie sans se connaître. Je vous jure que ce n'était pas elle ! Je ne peux pas vous expliquer cela ! mais ce n'était pas elle !... Jusqu'à ses traits qui n'étaient plus du tout les mêmes ! Cette expression habituelle, ce caractère particulier qui constitue la physionomie, que les peintres cherchent uniquement dans un portrait, ce caractère particulier n'était plus sien. Ses moindres attitudes, ses gestes les plus insignifiants se montraient modifiés. J'avais, devant moi, une autre personne que ma femme. C'était elle évidemment, je ne pourrais jamais me démontrer le contraire... et pourtant, j'en ai la certitude intime, ce n'était plus elle !

Depuis cette tentative d'explication, jusqu'à avant-hier, sa manière d'être n'avait subi aucune modification ; mais, avant-hier, sans que rien motivât un pareil changement, j'ai retrouvé en elle la femme d'autrefois, celle que tant d'années de bonheur parfait, de communion absolue de pensées et de sentiments, m'avaient appris à considérer comme une partie de moi-même, ma femme, enfin ! Le moyen-âge est plein d'histoires de possession. De tels faits ne semblent-ils pas le justifier ! Pour moi, cette idée ne me quitte plus. Je ne viens pas parler à un vieux médecin, à un homme de science, d'opérations diaboliques. Mais les découvertes modernes n'ont-elles pas rencontré divers états pathologiques là où nos pères voyaient l'œuvre de Satan ?... Docteur ! s ma femme n'avait été que possédée !... malade, si vous voulez ! Ne souriez pas, docteur ! ne traitez pas légèrement cette pensée ! songez qu'en elle réside mon dernier espoir ! que c'est peut-être elle qui m'a empêché de tuer la malheureuse et de me tuer après elle, comme l'exaspération m'avait presque amené à le faire ! Oui, j'avais justement résolu d'en finir avant-hier !...

Mais, pour que vous soyez au courant de tout, je dois vous donner le bilan des journées précédentes.

Je n'avais pas essayé d'avoir d'autre rencontre avec ma femme, de l'amener à des aveux. Je me contentais de surveiller et d'observer, irrésolu.

Ah ! tous tant que nous sommes, comme nous nous montrons faibles et désarmés en face du malheur ! Nous nous figurons être prudents et sages, et il nous prend toujours au dépourvu, n'a qu'à se montrer pour nous terrasser du premier coup ! Nous, qui jugeons avec tant de sécurité de conscience, absolvons ou condamnons les autres, nous ne savons alors que pleurer sur nous-même, nous frapper sans but la poitrine ou lever vers le ciel muet et irresponsable nos bras impuissants ! Docteur, comme magistrat, j'ai prononcé la peine de mort contre plusieurs condamnés ! Docteur ! à présent, ces sen-

tences me font peur ! Je tremble en y songeant ! avais-je le droit de faire cela ! Les hommes sont-ils assez éclairés, assez sûrs d'eux pour jouer avec l'éternité !

Docteur, vous allez voir jusqu'où j'en suis arrivé : j'ai eu la pensée que c'était l'esprit, l'ombre, les mânes (comme vous voudrez) de l'un ou de l'autre de ces condamnés qui avaient pénétré dans le corps de ma femme, pour se venger et me punir. Ces gens que j'avais jugé dignes de mort ! je leur ai crié grâce ! Je leur ai promis, si j'échappais à la malédiction dont j'étais frappé, de donner ma démission de magistrat... Et je le ferai ! je le ferai !...

Donc, jusqu'à avant-hier, je n'avais pas cessé d'observer ma femme à la dérobée. Rien de plus étrange que sa manière d'être.

Elle ne semblait se souvenir que vaguement, ou même ne paraissait pas se souvenir du tout des choses éloignées de plus d'une ou deux semaines. Il lui arrivait de ne pas répondre quand je l'appelais à l'improviste par son nom. On eût dit qu'elle ne se le rappelait pas. (Je me livrais à ces expériences, poussé par les idées de possession qui me hantaient la cervelle.) Chez elle, elle avait absolument l'air d'une étrangère. A chaque instant, elle manifestait un embarras visible pour mettre la main sur tel ou tel objet dont la place n'avait pas varié depuis des années. On eut dit que toute sa vie passée était oubliée. Il lui arrivait de regarder son fils avec étonnement, comme si elle se demandait pourquoi il était son fils. Elle appelait sa fille, mademoiselle, elle qui, jadis, n'avait jamais de termes assez tendres pour lui adresser la parole... L'effet des remords ne saurait suffire pour expliquer de semblables bizarreries de conduite...

Du reste, je dois remarquer qu'elle n'a pas cessée, durant le laps de temps que je vous signale, de s'adoucir de plus en plus, toujours réservée, mais d'une réserve, si je puis dire, de moins en moins contractée. La progression de la détente a été constante. On eût dit une maladie qui se dissipait peu à peu.

Néanmoins, elle n'en conservait pas moins son état étrange, en quelque sorte (je ne trouve pas d'autre mot pour mieux rendre l'effet produit sur moi), en quelque sorte somnambulique... Oui, elle vivait comme dans une atmosphère de rêve, quoi qu'elle fût parfaitement éveillée ; on pouvait se demander par moment si elle ne dormait pas les yeux ouverts... Je sens que je n'arriverai jamais à exprimer clairement tout ceci. Il s'agit d'une impression plutôt instinctive que définissable et donnant prise au raisonnement.

Je ne crois pas qu'il n'y ait là qu'une illusion de mon cerveau surmené. Dans tous les cas, c'est cette illusion qui m'aura donné la pensée de m'adresser à vous et le courage de vous écrire ces pages.

Ce qui m'a décidé aussi, c'est le changement dont je vous ai parlé et qui est survenu depuis deux jours.

Cette fois, il n'y a plus détente, marche ascendante vers une guérison ; mais transformation complète, comme si tout ce qui vient de se passer depuis la funeste nuit ou j'ai surpris ma femme dans la salle à manger, avait été effacé pour elle, comme si l'éponge avait passé dessus et tout emporté. Elle est redevenue du jour au lendemain telle qu'elle était autrefois : digne et bonne épouse, tendre et heureuse mère.

Hier, elle m'a trouvé la mine fatiguée. Elle s'est inquiétée de me voir pâle et triste.

Je ne savais plus que penser.

Elle m'a reproché de trop travailler et m'a dit que j'avais dû me coucher bien tard la nuit précédente, me lever bien tôt, car elle ne s'était pas aperçue de ma présence.

Or, vous le savez, il y avait quatorze jours que je n'avais mis le pied dans sa chambre.

Ce soir, j'ai annoncé quelques derniers dossiers à compulser, afin de pouvoir m'enfermer et vous écrire cette lettre, ou plutôt ce mémoire.

Au moment de terminer, je viens de tirer encore une fois à moi le tiroir de mon bureau. La tasse y est toujours. Je ne suis pas fou ; je n'ai pas rêvé.

Ma femme joue-t-elle la comédie depuis deux jours ? car il est impossible de lutter contre l'évidence : elle a gratté le phosphore dans la tasse !... La comédie ! peut-elle supposer que j'aie oublié ! Alors, quoi !... La folie, elle aussi ! Je le souhaite par instants ! Mais quelle preuve ! Qui croira à la folie ! Quel tribunal l'admettrait, dans de pareilles circonstances !... Un passé de plus de trente années, une vie d'honnêteté, de bonté, est-ce une réponse suffisante ?... Malheureusement non, mon expérience de juge me l'a prouvé plusieurs fois ! Alors !...

Mais mon cerveau se congestionne à vouloir sonder ce mystère. J'y vois à peine pour achever cet écrit. Docteur, tâchez de porter la lumière dans ce chaos infernal. Moi, je ne peux pas ! je ne peux pas ! Docteur, ma femme n'est pas coupable !

... Non, elle n'est pas coupable !

Non ! non ! non !

Non !...

. . . . . .

... Docteur ! est-elle coupable !

... Ah ! c'est affreux ! je ne sais pas.

Ce que le malheureux ne savait pas, je bénis la science de m'avoir mis à même de pouvoir le lui apprendre. Ça été une des grandes joies de ma carrière de m'être trouvé à même de ramener la sécurité dans cette conscience troublée. Je n'ai plus besoin de vous le répéter après les exemples dont il a été question en commençant : nous étions en présence d'un dédoublement de personnalité.

Sachez seulement qu'avec le temps, j'ai eu la profonde satisfaction de voir, des soins éclairés aidant, la maladie de la femme de mon correspondant s'atténuer de plus en plus. Les crises se sont éloignées de plus en plus et ont fini par disparaître vers l'âge critique où il semble que l'économie féminine se renouvelle.

Mais, permettez-moi une supposition avant de terminer. Admettons que les choses se fussent passées autrement qu'elles n'ont eu lieu.

L'empoisonnement a été accompli, le mari n'étant pas survenu

à temps comme ici. Le bruit du crime a transpiré. Le parquet est appelé à prendre l'affaire en mains. Il s'agit de prononcer le jugement. Les magistrats ne sont pas des médecins.

Pourront-ils faire autrement que de conclure à la responsabilité de l'accusée ?

Si elle est responsable, la loi est là : on ne peut éviter de la condamner.

Donc : la mort.

Alors à quelle époque fixer l'exécution ? La malade présentant deux individualités distinctes, elle devra avoir lieu durant la période de crise. Mais du même coup vous tuez l'innocente qui va renaître demain.

Mon correspondant, comme il se proposait de le faire, a donné sa démission. C'était un légiste fort estimé, connu par des travaux consultés par tout le monde, dans les mains de tous les hommes qui s'occupent de droit. Hé bien ! il n'a pas trouvé d'autre solution, il a démissionné !

Ma conclusion à moi, est que la pauvre humanité est bien malade, et réclame surtout des médecins.

Rioux de Maillou.

---

# LE MOUVEMENT SOCIALISTE

## EN ALLEMAGNE

## Pendant l'Année 1894

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU PAYS

La crise sociale actuelle (et par là nous entendons l'ensemble des phénomènes qui, résultant du système de production individualiste, contrarient le développement normal et rationnel de la société humaine) se manifeste en Allemagne, comme ailleurs, sous sa double face économique et politique.

La situation générale du pays en a été, ces derniers temps, profondément modifiée. On s'en apercevra, pour peu qu'on l'examine d'une façon sérieuse et impartiale.

Naguère on considérait l'Allemagne comme un pays dont le développement social paraissait exclure, du moins pour le moment, toute idée d'un brusque changement de régime politique. Il y avait bien le socialisme qui, certes, finirait un jour par submerger la société bourgeoise, pour transformer de fond en comble notre vieille constitution sociale. Il gagnait du terrain tous les jours, il faisait des progrès immenses et nul ne pouvait douter de son triomphe final. Mais cet ennemi de l'ordre capitaliste et partant des institutions et forces rétrogrades qui le soutiennent, ne paraissait guère apte à déterminer, sous peu, un changement effectif dans la direction des affaires politiques. Ne s'attaquant guère qu'à « la structure économique de la société », on croyait qu'il n'y arriverait qu'au terme de son évolution, c'est-à-dire que le jour de la révolution prolétarienne inévitable, mais peut-être encore éloignée. Le mouvement socialiste, en un mot, au lieu d'exercer une influence considérable sur la politique gouvernementale, d'en changer les formes et le caractère avait l'air par sa

préoccupation des idées économiques, par sa propagande systématiquement pacifique, d'en être dominé. On aurait dit — et on l'a dit — que M. de Bismarck et consorts lui avaient tracé la voie à suivre, l'avaient acculé à une tactique moins dangereuse pour le maintien préalable des institutions monarchiques et rétrogrades. Aussi nos adversaires saluèrent-ils la main forte de l'ancien chancelier qui savait si bien conduire l'Etat à travers les flots de la passion populaire et des antagonismes sociaux ; et tous les politiciens réactionnaires ne se lassèrent pas de proclamer la supériorité du système politique, tel qu'il était établi en Allemagne, et de l'imiter dans l'intérêt de la société capitaliste menacée.

Et à présent ? Quel spectacle curieux bien que compréhensible que celui auquel nous assistons ! Avec la chute des hommes en qui l'on célébrait les créateurs de l'unité allemande, de la discipline politique surtout, s'est écroulé aussi le système qu'ils personnifièrent. Car quel système de politique gouvernementale nous a révélé le soi-disant *Nouveau Cours ?* Aucun ! variable comme le temps, impossible à prévoir comme les caprices impériaux, est devenu la direction des affaires politiques. Elle ne suit plus une règle de conduite déterminée ; elle ne chemine pas sur une voie donnée, tracée par les convenances et les coutumes des classes régnantes. Tout est hasard, surprise, changement. Tout porte l'empreinte de la volonté personnelle de l'empereur, de l'infatigable chasseur, voyageur, orateur et compositeur qui a nom Guillaume II.

Tantôt on invente ce projet-ci, tantôt celui-là. On est libéral aujourd'hui ; c'est la libre recherche, la liberté de conscience qui est hautement proclamée. Demain, on maudit l'athéisme et l'incrédulité et on demande que tout bon sujet soit aussi un bon chrétien. Hier, on parlait de la mission réformatrice de l'État, dont le plus noble devoir devait consister dans le relèvement matériel de la classe ouvrière ; aujourd'hui on proclame en termes éloquents que la noblesse prussienne est le premier État de l'empire, le soutien le plus solide de l'autel et du trône ; et demain ? — On renvoie les ministres qui s'apprêtaient à mettre en pratique l'une ou l'autre des maximes à l'ordre du jour. Sur un seul point on est resté fidèle au passé ; c'est la peur du socialisme et la manière dont on le combat. Cependant ici même un revirement est indéniable : la persécution est moins systématique, mais plus arbitraire encore que durant les lois d'exception.

Quelle est la cause de ce singulier état de choses ? Devons-nous la chercher uniquement dans le changement des hommes au pouvoir ? Nous ne le croyons pas. Les hommes y sont pour beaucoup ; mais le milieu qui les entoure y est, ici comme ailleurs, pour une part plus grande encore. C'est donc de la transformation de ce milieu, du milieu

économique surtout, qu'il faut tenir compte pour trouver une réponse à la question posée.

Parmi les nations qui marchent aujourd'hui à la tête de la civilisation capitaliste, l'Allemagne est une des dernières qui soit entrée dans l'arène de la lutte industrielle et commerciale. Plus tard qu'ailleurs la vapeur, l'ensemble des applications techniques et scientifiques y commencèrent leur révolution économique. Ce qui retarde surtout l'éclosion de cette dernière, c'était le manque de ce matériel d'hommes, qui, par la décomposition de la société féodale, avait été, dans d'autres pays, mobilisé pour le nouveau mode de production qui remplaça le travail purement manuel. Mais le sens pratique ainsi que l'esprit d'initiative firent également défaut à la nation allemande, si bien que, lorsque le génie humain réussit à utiliser pour l'activité créatrice du peuple les forces de la nature jusque-là latentes et stériles, ce ne fut pas elle qui en profita la première. Ayant conservé longtemps des idées et des coutumes surannées, entravée dans son mouvement par des institutions semi-féodales, elle fut, pour ainsi dire, forcée de franchir le seuil de la nouvelle époque sociale. La concurrence industrielle des nations plus avancées l'entraîna avec violence dans la voie de l'évolution capitaliste, et du coup le développement purement économique prit un si grand essor que l'évolution intellectuelle et la transformation des institutions politiques ne purent le suivre.

Le fait que des restes de ces institutions, qui jadis constituèrent la base de la société féodale, se sont maintenues jusqu'à nos jours ne peut être expliqué autrement. Et si aujourd'hui encore le détenteur de la couronne peut impunément se permettre des actions qui dans tout autre pays parlementaire seraient choses impossibles, nous le devons à l'esprit rétrograde qui s'est maintenu et aux principes d'autorité que la société bourgeoise n'a pu supprimer en pratique et qu'elle est forcée aujourd'hui de raffermir pour maintenir sa domination sociale.

Le développement intellectuel de l'homme, de ses sentiments de liberté, d'indépendance et de dignité personnelle retardait sur la transformation du milieu dans lequel il se mouvait. De là le fait que l'appel des partis libéraux, se faisant les champions de la liberté politique et de la souveraineté du peuple, ne trouva pas dans le cœur de la société allemande le même accueil enthousiaste qu'au-delà du Rhin. Et lorsqu'il commença à attirer l'attention, lorsqu'une poussée vers des réformes politiques et l'émancipation sociale s'annonça, il se tut, par peur du prolétariat rebelle, réclamant des réformes économiques et prenant une attitude menaçante qui força les partis bourgeois à se retourner en arrière contre l'ennemi nouveau.

Depuis bien des années déjà le radicalisme bourgeois est mort. On renie aujourd'hui son passé et la politique positive des partis

d'opposition consiste en première ligne dans la défense de l'ordre capitaliste contre le socialisme. Ils glorifient à cette heure les principes de la monarchie comme ils les combattaient hier, parce qu'ils comptent sur l'esprit de soumission qui en est l'essence. Ils voient en un mot dans l'institution de la monarchie, sinon leur salut devant la marée socialiste, du moins une garantie pour la prolongation de l'ordre social actuel. Et c'est de cette lutte de la société bourgeoise contre le socialisme montant, de l'absorption de ses forces intellectuelles par la défense de ses intérêts matériels que profite le jeune et fantasque empereur pour gouverner à son aise et pour restaurer un régime autocratique qui semblait à jamais incompatible avec les tendances de l'esprit moderne.

*
* *

Telle est la politique du soi-disant *Nouveau Cours*. Nous ne prétendons pas en avoir tracé un tableau ni même un résumé complets. Nous ne l'avons examinée que sous une face. Pour la suivre dans toutes ses manifestations, il nous faudrait parler encore et surtout des luttes intestines, auxquelles les partis capitalistes eux-mêmes cherchent vainement à se soustraire ; il faudrait montrer comment ces derniers qui ne se lassent pas de s'occuper des prétendues scissions dans le parti socialiste n'ont d'autres moyens de cacher leur incohérence qu'en feignant un accord, qui, s'il existe, n'est qu'une preuve de leur décadence commune, car il ne peut se faire qu'aux dépens de leurs maximes d'antan. Il faudrait faire voir encore que ces partis ne parviennent à prolonger leur existence qu'en faisant, malgré eux, des concessions à l'idée socialiste, tant détestée, mais toujours victorieuse. Etant donné cependant que cette analyse dépasserait de beaucoup le cadre de l'étude présente, nous y reviendrons à l'occasion et nous nous bornerons aujourd'hui à examiner brièvement la situation au point de vue économique.

Ici encore un spectacle des plus attristants s'offre à nous. Depuis cinq ans déjà nous subissons une crise industrielle des plus aiguës et rien n'en fait prévoir la fin. Y a-t-il même à compter sur une reprise des affaires, sur une nouvelle prospérité économique, si éphémère fut-elle, tant que le régime de production individualiste subsistera ? Les économistes socialistes affirment que les crises économiques se succédant à des intervalles toujours plus rapprochés finissent un jour par devenir l'état normal de la société. Sommes-nous déjà arrivés à ce point de l'évolution sociale ? En Allemagne les voix qui le proclament ne manquent pas, tant la situation est tendue, le malaise général et profond.

La surproduction industrielle ou — comme on l'a plus justement

dénommée — la *sous-consommation* des masses, a fait des progrès effrayants. Le temps est déjà passé où l'industrie allemande, grâce au perfectionnement de son outillage, à la richesse du pays en produits naturels et à la docilité traditionnelle de sa classe ouvrière, pouvait imposer ses marchandises à toutes les nations voisines et lointaines. Si ce fait n'a pas été remarqué plus tôt, c'est que la politique protectionniste à outrance du régime bismarckien avait empêché la concurrence étrangère de contrebalancer l'exportation considérable de l'Allemagne. Dès le moment que l'avantage, qui en résulta pour son industrie, fut annihilé par l'étranger, fermant à son tour l'entrée aux marchandises allemandes, la production devait en subir un contrecoup sensible et la crise s'aggraver fortement. Par l'adoption du bill Mac-Kinley, le marché américain, le plus considérable pour les produits allemands, leur fut fermé. D'une communication récente du consulat de Dresde, ressort que l'exportation en Amérique a, pendant l'année dernière, de nouveau diminué de 40 %, alors qu'en 1892, déjà, nos politiciens bourgeois affirmaient que le minimum était atteint. Il y a plus. Cette puissante république industrielle, traversant elle-même une crise économique terrible et forcée, par conséquent, à se débarrasser de ses marchandises au plus vil prix, commence à faire une concurrence notable aux produits allemands en Allemagne même, concurrence qui s'annonce plus dangereuse que celle de l'industrie anglaise.

On a bien cherché à remédier au mal en revenant à une politique commerciale moins protectionniste. Les nouveaux traités commerciaux avec la Russie, la Suisse, l'Espagne, etc., pays qui, en les acceptant, obéirent en partie à la même nécessité économique, en sont la preuve. Mais ces mesures gouvernementales auraient pu, tout au plus, adoucir quelque peu la dureté de la situation ; encore aurait-il fallu qu'elles fussent prises plus tôt. En attendre, comme nos libres-échangistes professionnels, toute une série de bienfaits économiques était puéril, parce que le mal vient bien moins du mode d'échange et des relations commerciales correspondantes, que du mode de production individualiste irrationnel et anarchique auquel on ne veut pas toucher.

En réalité, la situation n'a fait que s'assombrir. Nous n'en voulons pour preuve que le chômage extraordinaire qui a régné et règne en ce moment dans la classe ouvrière. Ce n'est plus, comme jadis, un manque de travail momentané qui vient avec les rigueurs de l'hiver et disparaît avec les premiers rayons du soleil de printemps. En été, même, pendant les mois où, autrefois, tous les bras étaient occupés, des meetings d'ouvriers sans travail se sont tenus dans presque toutes les grandes villes ; entre autres à Hambourg, à Altona, à Leipzig, à

Berlin. Dans d'autres villes, ces manifestations ne purent avoir lieu, non parce que le chômage était moins intense, mais parce que les autorités locales ou centrales les interdirent.

Dans certaines industries, l'activité est presque nulle et la misère ouvrière effroyable. Sait-on combien de chômeurs compte la seule ville de Hambourg ? Une statistique des syndicats de cette ville nous en donne une idée approximative.

L'enquête fut ouverte au commencement de 1894. Des 53,756 personnes qui furent interrogées, 20,000 seulement avaient été, pendant l'année précédente, à l'abri du chômage ; 33,549 en avaient eu à souffrir. Cette armée de 33,549 sans-travail avait, en tout, chômé 550,000 semaines ; c'était, par tête, une moyenne de 16.46 semaines. En chiffres précis, le chômage a atteint :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4,924 | personnes | pendant . . . . . | 1. 5 | semaines. |
| 7,595 | — | — . . . . . | 6.10 | — |
| 6,630 | — | — . . . . . | 11.15 | — |
| 4,732 | — | — . . . . . | 16.20 | — |
| 2,434 | — | — . . . . . | 21.25 | — |
| 3,693 | — | — . . . . . | 26.30 | — |
| 921 | — | — . . . . . | 31.35 | — |
| 1,053 | — | — . . . . . | 36.40 | — |
| 1,375 | — | plus de . . . . . | 40 | — |

177 personnes n'avaient pas indiqué la durée exacte de leur chômage. Si nous reprenons le chiffre de 550,000 semaines de chômage et si nous évaluons le salaire moyen à 3 marks par jour, nous arrivons à un total de 9,900,000 marks qui ont été perdus par les ouvriers de Hambourg pendant une seule année. Et dire que cette statistique n'est point complète, parce que l'exiguité des moyens matériels dont disposaient les enquêteurs et l'indifférence terrible des masses, abruties par la misère, mirent obstacle à son exécution méthodique et rationnelle !

Hambourg est une grande ville et l'on pourrait objecter que les chiffres que nous donnons n'ont qu'une valeur relative. Mais, dans les villes moyennes de la province, la situation n'est guère meilleure. Là où une statistique a été faite, ces résultats ont été les mêmes.

A Elberfeld-Barmen, ville de la province du Rhin, on comptait au mois de *juillet,* 957 ouvriers sans travail, soit, avec leurs familles, 2,738 personnes, dont 972 enfants. De ce chiffre, avaient moins de vingt ans, 230 personnes ; 260 personnes étaient âgées de vingt-trente ans et 8 avaient plus de soixante-dix ans. La durée totale de leur chômage se monte à 17,088 semaines, ce qui représente, si nous basons notre calcul sur un salaire moyen de 15 marks par semaine, une perte pour les ouvriers de 256,320 marks.

La durée moyenne du chômage a été de 17.9 semaines. Ici la proportion est la suivante :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 372 | personnes | chômèrent | pendant. . . | 1. 5 | semaines. |
| 148 | — | — | — . . . | 6.10 | — |
| 92 | — | — | — . . . | 11.15 | — |
| 41 | — | — | — . . . | 16.20 | — |
| 19 | — | — | — . . . | 21.25 | — |
| 85 | — | — | — . . . | 26.30 | — |
| 19 | — | — | — . . . | 31.35 | — |
| 40 | — | — | — . . . | 36.40 | — |
| 22 | — | — | — . . . | 41.50 | — |
| 90 | — | — | plus de. . . | 50 | — |
| 27 | — | — | — . . . | 8 » | — |

Ce tableau de la situation ouvrière est sombre, mais il ne correspond pas encore à la réalité. Car depuis ces enquêtes qui datent, comme nous l'avons dit, l'une, du printemps 1894, et l'autre, du mois de juillet de la même année, la crise n'a cessé de s'aggraver. Il est vrai que, grâce à la résistance du gouvernement, s'opposant de toutes ses forces à une enquête officielle, les renseignements exacts font défaut à ce sujet. Mais, de temps en temps, se produisent de petits faits qui éclairent brusquement la situation dans toute sa tristesse. Ici, c'est une place de petit employé, qui est devenue vacante; ce sont des centaines de personnes qui la sollicitent. Dans une fabrique quelconque, on a besoin de quelques ouvriers ; des milliers de bras s'offrent. — Il y a quelque temps, la *Gazette Nationale* nous parlait d'un grand rassemblement dans une rue de Berlin. Quand le rédacteur de ce journal en demanda la raison à un des assistants : C'est qu'on a demandé un commissionnaire, lui fut-il répondu. — Le même journal capitaliste évalua le nombre des sans-travail dans la capitale à plus de 60,000.

La situation économique du peuple, de l'immense majorité des travailleurs, est donc infiniment triste. Selon toutes les apparences, la misère atteindra, au courant de l'hiver des proportions inouïes. Nous aurons des villes, grandes et petites, voire même des villages, où une moitié de la population ouvrière sera réduite au chômage, tandis que l'autre verra s'abaisser ses salaires à un minimum dérisoire. Ce sont, pour l'une comme pour l'autre, des privations sans nombre. Les dons de la charité ne suffiront pas à adoucir la misère effroyable de l'armée des malheureux : ce sont les hôpitaux et les prisons qui en seront remplis; c'est la faim qui y recueillera des victimes.

Et le gouvernement que répondra-t-il à l'interpellation que lui présenteront prochainement, sur ce sujet, nos députés au Reichstag ?

Il se fera acclamer par la majorité parlementaire et les journaux

bien pensants, en déclarant par la bouche d'un de nos Dupuy, que le sort de la classe ouvrière lui tient au cœur, mais qu'il ne constate nullement un état de choses qui exigerait des mesures extraordinaires. Là-dessus, on votera un ordre du jour de confiance et les choses iront leur train.

### LA PROPAGANDE

Une crise économique se répercute nécessairement sur le mouvement ouvrier, principalement quand elle sévit sur tout un ensemble de branches industrielles, avec autant de rigueur que la crise actuelle. A tout prendre, elle favorise l'extension du socialisme prolétarien, parce qu'elle pousse avec force à la solution du grand problème qui domine tous les autres : le problème de la transformation économique. Mais personne ne saurait méconnaître qu'elle exerce une influence plutôt néfaste sur l'organisation matérielle de notre parti, sur l'organisation syndicale surtout. Ce cas ne se manifeste nulle part d'une manière plus éclatante qu'en Allemagne.

Ici, nous constatons, en effet, que le mouvement syndical n'a pu, malgré tout, maintenir ses positions acquises. Non seulement le chiffre total des ouvriers syndiqués ne s'est pas accru, mais il a sensiblement diminué.

De 244,734 membres en 1892, il est descendu à 229,810 en 1893. — Il serait téméraire, nous en convenons, d'attribuer ce fait peu édifiant (qui a été mentionné dans la *Revue socialiste* de septembre, et sur lequel on a donné à cette place quelques détails intéressants) uniquement à la crise économique. Les mesures répressives du gouvernement y ont été pour beaucoup. Ainsi, la jeune, mais déjà florissante organisation des mineurs du district de la Saar, a été dissoute par ordre gouvernemental. — Les hommes aussi y sont pour quelque chose. On connait la prédilection des socialistes pour le combat politique qui leur donne l'occasion de faire valoir leurs talents, peut-être aussi de recueillir quelques lauriers. Il n'est pas injuste de dire que la préoccupation politique de nos propagandistes s'est souvent traduite par une indifférence manifeste à l'égard du mouvement syndical et que cette indifférence est au nombre des forces qui ont contrarié son développement. Mais c'est un facteur d'ordre secondaire. Celui qui vient en première ligne, est tout de même la crise économique, qui diminue les recettes des syndiqués, épuise leurs caisses de secours, rend l'ouvrier plus dépendant du patronat et favorise, d'autre part, l'ivresse et tous les vices ou mauvais penchants de l'être humain, susceptibles d'affaiblir en lui l'esprit de résistance, d'association et de solidarité.

Un seul exemple de cette influence néfaste de la crise. Il y a un

peu plus de trois ans, la fédération nationale des cordonniers avait atteint son maximum de 14,000 membres. Dès le moment où la crise commençante produisit ses premiers effets, c'en fut fait de sa prospérité. Le nombre des syndiqués diminua sans cesse, jusqu'à ce qu'il fut descendu à moins de 10,000. Cette perte de plus de 4,000 membres fut attribuée, par le comité central de la fédération lui-même, à la dépression économique de ces dernières années.

Dans le domaine de l'activité politique, ses effets ne sont pas moins visibles. Ici, ils se sont traduits par une diminution considérable des rentrées dans la caisse centrale. La somme totale des recettes s'est élevée, cette année, en chiffres ronds, à 330,000 marks. C'est plus de 37,000 marks de moins que l'année précédente, qui, il est vrai, nécessita, à cause des élections au Reichstag, des sacrifices exceptionnels. Si, toutefois, le bilan paraît être satisfaisant, c'est grâce à la rentrée de fortes sommes qui avaient été données à titre de prêts et à l'excédent considérable du *Vorwarts,* qui se monte à 47,504 marks. Le reste des recettes se compose, en majeure partie, de dons et de cotisations qui s'élèvent ensemble à plus de 160,000 marks. Enfin, la librairie du parti a rapporté 12,000 marks.

Les dépenses totales se montent à 198,604 marks. Elles ont été occasionnées par la propagande générale (34,315 marks) ; pour des appointements et frais d'administration (17,407 marks) ; subvention à la presse (45,275 marks) ; agitation électorale (14,345 marks) ; prêts divers (39,100 marks) ; archives du parti (1,750 marks) ; frais parlementaires (187 marks) ; dédommagements à des membres (16,690 m.) ; frais de procès et de détention (10,976 marks).

Ces quelques chiffres, bien que ne représentant pas la totalité des sommes passées par les caisses du parti (les organisations, dans la plupart des États, ayant leur propre budget) permettent déjà de juger du mouvement général de la lutte, de ses chances et de ses difficultés. Ils nous montrent que l'administration du parti s'est efforcée de suffire à toutes les demandes d'aide financière, sans gaspiller les fonds péniblement acquis. Ils nous apprennent encore et en première ligne, que les vexations et persécutions dont le parti a été depuis si longtemps l'objet de la part des gouvernants, n'ont pas cessé ; que le nombre de ceux qui, dans le combat journalier pour la réalisation de l'idée socialiste, sont devenus victimes de leur conviction et qui ont dû être secourus pour ne pas succomber sous les coups de l'ennemi, s'est accru ; que les difficultés matérielles, en un mot, rencontrées par la propagande de nos idées, augmentent à mesure que celles-ci gagnent du terrain, c'est-à-dire que la société capitaliste, de plus en plus embarrassée, fait appel à la force brutale pour maintenir sa domination.

Voici le tableau des poursuites engagées contre les socialistes pendant l'année courante :

| MOIS | DÉTENTIONS | | | AMENDES | |
|---|---|---|---|---|---|
| | ANNÉES | MOIS | JOURS | MARKS | PFENNIGS |
| Octobre | 4 | 3 | 27 | 3.536 | » |
| Novembre | 4 | 4 | 22 | 3.388 | » |
| Décembre | 2 | » | 21 | 1.273 | » |
| Janvier | 4 | 10 | 10 | 1.179 | » |
| Février | 5 | 8 | 9 | 3.202 | » |
| Mars | 3 | 5 | 24 | 1.421 | » |
| Avril | 5 | 3 | 7 | 2.907 | » |
| Mai | 4 | 9 | 15 | 1 887 | » |
| Juin | 6 | 3 | 7 | 12.660 | » |
| Juillet | 6 | 2 | 23 | 6.951 | » |
| Août | 6 | 11 | 8 | 2.849 | » |
| Septembre | 4 | 4 | 13 | 2.394 | » |
| TOTAL | 58 | 8 | 6 | 43 747 | » |

Depuis l'abrogation des lois d'exception, c'est-à-dire depuis octobre 1890, l'ensemble des peines qui ont été prononcées pour des « délits et crimes », se rattachant étroitement à la propagande socialiste, est de trois cent cinquante-sept années huit mois et onze jours de prison, et 114,519 marks d'amendes.

Loin d'empêcher le mouvement de gagner en force et en étendue, comme le paraissent croire nos adversaires, ces tracasseries ne font que le rendre plus fort. On peut momentanément affaiblir son organisation; on ne peut pas paralyser l'idée qui est alimentée par tout ce qui met obstacle à son extension, par tout ce qui est contraire au libre développement de l'être humain. Aussi l'idée socialiste n'a pas été atteinte par les misérables pratiques du gouvernement. Elle s'est fortifiée, développée; elle a remporté des victoires là où son influence avait paru presque nulle.

Comme exemple de sa vitalité, on peut citer en première ligne le grand nombre de congrès qui se sont tenus, cette année, dans toutes les parties de l'Empire. Il serait trop long de les énumérer ici. A côté des congrès régionaux, on a eu, dans des centaines de circonscriptions électorales, des conférences plus ou moins importantes, témoignant toutes du désir ardent des citoyens socialistes de servir, dans la mesure de leurs forces, la cause du parti, en répandant ses principes, en affermissant et perfectionnant son organisation.

L'agitation, en général, est devenue plus intense et plus systématique. On s'est efforcé d'arriver à des résultats plus importants par des moyens moins coûteux. A cet effet, le comité central du parti aussi bien que les comités régionaux ont organisé des tournées de propagande qui embrassaient souvent un grand nombre de localités. Non moins nombreuses ont été les assemblées qui furent convoquées par les organisations locales. Si on y ajoute l'activité propagandiste des députés dans leurs circonscriptions respectives et l'agitation par des conférences et des discussions dans les nombreuses sociétés ouvrières, on admettra que rien n'a été négligé pour apporter la bonne parole aux différentes catégories du peuple travailleur.

La propagande par écrit sous forme de journaux, de brochures et de feuilles volantes s'est également traduite par des chiffres respectables.

La presse du parti compte soixante-quinze journaux, dont trente-cinq quotidiens; c'est trois de plus que l'année dernière. De plusieurs de ces journaux on a, à différentes reprises, tiré de fortes éditions à part pour les répandre dans le peuple. Les almanachs du parti ont été aussi très en vogue; ils se sont vendus par dizaines de milliers d'exemplaires. Les brochures qui ont été débitées par les colporteurs ou gratuitement données aux habitants des villages sont pour la plupart des réimpressions de brochures épuisées, des recueils connus sous le nom de *Socialdemokratische Bibliothek* et *Berliner Arbeiterbibliothek*. Un plein succès a été l'édition populaire, par le parti, des œuvres de Ferdinand Lassalle. Les écrits, pleins de verve et d'enthousiasme, de ce puissant réformateur socialiste, ont toujours été les meilleures brochures de propagande. La nouvelle édition devait être d'autant mieux accueillie par le public auquel elle s'adressait, qu'elle a été accompagnée d'estimables notices biographiques et critiques sans lesquelles certains chapitres de l'œuvre prêteraient aujourd'hui à de fausses interprétations.

Enfin, le parti ne s'est pas adressé seulement aux éléments populaires, encore étrangers aux aspirations socialistes; il a voulu offrir quelque chose aux militants qui vivent et combattent pour elles. Pour leur faciliter la lutte à laquelle ils se sont voués, il entreprit la création des archives du parti, arsenal intellectuel qui leur fournira les armes dont ils auront besoin.

Les premiers efforts pour la fondation de ces archives datent de 1878. C'est le député Bebel qui en lança l'idée. D'après lui et ses amis, devraient y trouver place non seulement les ouvrages, brochures, journaux et revues d'un caractère spécialement socialiste, mais encore toute la littérature qui, sans s'occuper directement de la

question sociale, fournirait à son étude des renseignements de quelque valeur. Comme ouvrages correspondant à ce but, on a considéré ceux qui traitent de l'Histoire, des sciences naturelles, de la statistique, etc. L'exécution du plan fut cependant retardée par les persécutions, particulièrement rigoureuses, dont le parti fut à ce moment l'objet. Ce n'est qu'en 1882 que l'idée fut de nouveau soulevée.

Aujourd'hui elle est en bon train de se réaliser. Le catalogue, qui sera prochainement mis à la disposition des intéressés, compte environ 4,000 numéros, classés par ordre de matières. Le rapport du parti nous apprend que le nombre des ouvrages que les membres zélés du parti avaient recueillis était bien supérieur à ce chiffre, mais que beaucoup d'entre eux, n'ayant pas les qualités requises devaient être éliminés de la collection. Bien qu'il y ait à peine un domaine du savoir humain, conclut-il, qui ne soit directement ou indirectement en rapport avec le socialisme, une certaine restriction dans le choix des publications a été absolument nécessaire. Aux membres du parti le soin de combler les lacunes encore existantes, afin que l'œuvre réponde aux espérances qu'en ont conçues ses fondateurs.

*
* *

Une très vive propagande, tant de vive voix que par écrit, fut menée par nos amis lors des différentes élections complémentaires pour le Reichstag.

On peut s'en faire une idée en apprenant que dans la sixième circonscription du Schleswig-Holstein, où il avait quelques chances de réussir, le parti socialiste a tenu à lui seul cent quarante-sept réunions publiques et s'est fait représenter par ses orateurs dans une quarantaine d'assemblées convoquées par ses adversaires antisémites et libéraux, sans compter les ballots de feuilles volantes et affiches qu'on a semées à pleines mains. Contre de tels efforts les adversaires coalisés ne purent rien, ils furent battus là ainsi que dans la vingt-troisième circonscription en Saxe, où la lutte avait pris des proportions semblables. Par ces deux victoires les socialistes élevèrent le nombre de leurs représentants au Reichstag à quarante-six.

Dans les conseils municipaux aussi l'élément socialiste s'est accru, de même que dans les conseils de prud'hommes, qui sont dans plusieurs villes entièrement composés d'ouvriers socialistes.

Cette dernière institution, créée par la loi de 1890 est facultative, c'est-à-dire que les communes sont libres de l'établir ou non. Grâce aux constants efforts de nos amis, il s'en fonde aujourd'hui partout. Leur nombre total s'élève déjà à plus de 200 ; pendant l'année dernière seule on en a établi dans trente-huit communes. Encore la statistique du

gouvernement, à laquelle nous empruntons ces chiffres, oublie-t-elle de dire que les propositions émises par les ouvriers en faveur de leur établissement, ont été bien plus nombreuses encore. Elle omet de dire dans combien de cas sa fondation a été empêchée par la résistance de la classe patronale, résistance qui se manifeste partout là où la liberté d'exploitation paraît être menacée. S'appuyant sur la majorité docile des hôtels de ville, elle s'est opposée de toutes ses forces à la création de ce qu'elle appelle une nouvelle charge, qui prétend-elle « n'est nullement dans l'intérêt de l'industrie, mais seulement dans l'intérêt des ouvriers ». — A un congrès de trente-cinq municipalités de Thuringe, qui eut lieu en 1892, les délégués déclarèrent que chez eux « le besoin de fonder des conseils de prud'hommes ne s'était pas fait sentir ». Inutile de dire que ces délégués étaient pour la plupart eux-mêmes des patrons.

## II

Je passe sur la campagne entreprise pour obtenir que les élections aux chambres basses des divers États composant l'empire se fassent partout au suffrage universel et direct, et non plus d'après des systèmes surannés, compliqués et injustes, qui attribuent des droits de vote inégaux aux différentes classes de citoyens, suivant qu'elles possèdent une fortune plus ou moins grande. Ce n'est qu'un article du programme radical repris par les socialistes.

Pour m'en tenir à ce qui appartient en propre à leur programme, les efforts qui ont été le moins couronnés de succès sont peut-être ceux qui ont été faits pour faire pénétrer nos idées dans les milieux paysans, dans le prolétariat rural.

Si l'on pouvait avoir des doutes à ce sujet, ils ont dû être dissipés par les débats du congrès de Francfort. Avec une unanimité qui contrasta singulièrement avec l'esprit d'opposition qui s'y fit jour, les délégués de tous les coins du pays constatèrent le même fait, à savoir que la propagande rurale n'avait pas donné les résultats espérés.

Et cependant on avait fait ce qu'on pouvait faire, pour réussir dans cette voie difficile. Car sur la question de principe le plus parfait accord n'avait cessé d'exister. La nécessité de l'agitation rurale ne fut jamais contestée. Les opinions à ce sujet, exprimées à mainte occasion, peuvent se résumer en ce mot du vétéran Liebhnerht, écrit y a vingt-six ans : « Nous n'avons pas besoin des paysans pour faire une révolution ; mais aucune révolution ne peut se maintenir si elle les a contre elle. » Sur le but à atteindre donc point de divergence de vues ; mais sur les moyens pour y arriver on était loin de s'entendre.

Deux courants d'opinion se trouvaient en présence, celui de

l'Allemagne du Sud et celui de l'Allemagne du Nord. L'un réformiste, puissant parmi la petite bourgeoisie et les petits cultivateurs ; l'autre révolutionnaire, fataliste, ayant pénétré surtout dans le prolétariat industriel des grandes villes. Ceux qui représentaient le premier préconisaient une politique possibiliste (dans le meilleur sens du mot) des améliorations immédiates, un socialisme pratique qui frayera la route au socialisme théorique parce qu'il nous amènera les sympathies, les cœurs et aussi les têtes, de tout ce peuple rural qui souffre et gémit sous l'exploitation capitaliste ; ceux qui appartenaient au second plus intransigeants, plus inflexibles, ne voyant le salut que dans l'insurrection du prolétariat et ne faisant appel qu'à ses intérêts de classe. Et ces deux courants, qui, pour ne jamais s'être rencontrés d'une manière aussi bruyante, n'existaient pas moins depuis l'origine du parti, comptaient et continuent à compter parmi leurs représentants des hommes qui appartiennent à titre égal à l'élite du socialisme.

A quoi cette lutte d'idées aboutira-t-elle ? Est-ce que le réformisme qui a fait ces dernières années d'incontestables progrès l'emportera sur la politique marxiste ! Ou les persécutions politiques dont le mouvement socialiste va de nouveau devenir l'objet, détermineront-elles la fusion des deux courants en un seul, comme le prédisent quelques-uns de nos amis. Ni l'une ni l'autre de ces suppositions ne paraît admissible. Le fait que la débâcle sociale revêt des formes multiples, que la désorganisation générale à laquelle nous assistons se manifeste sous des faces diverses, implique la nécessité de différer dans les moyens de lutte, dans les formes de la propagande. Comme l'a déclaré Vollmar, on marchera séparément, mais on luttera en commun.

Pour le moment, on s'en tient à la discussion, qui a repris de plus belle. Un instant elle menaçait de prendre un caractère personnel ; mais la raison et la bonne discipline socialiste ont prévenu une querelle fâcheuse entre des frères d'armes, qui combattent pour la même cause. Dans la commission de quinze membres, nommée à Francfort, pour examiner les différentes opinions relatives à l'agitation paysanne et pour soumettre ensuite au prochain congrès du parti, des propositions nettes et positives, on voit figurer côte à côte des hommes d'un naturel aussi peu concordant que Liebknecht et Vollmar, Schönlank et Bebel. Les différences de leurs opinions et de leur tempérament ne peuvent que contribuer à ce que cette question de tactique soit étudiée avec tous les soins qu'elle comporte. Le résultat de leurs recherches collectives n'est guère douteux : Tout porte à croire qu'on se prononcera pour l'élaboration d'un programme agricole spécial, qui sera, dans ses grandes lignes, celui des socialistes français, avec cette différence toutefois, que le caractère de lutte de classe de ce mouvement sera plus accentué.

Il serait d'ailleurs erroné de croire que la propagande réformiste et surtout la propagande rurale n'ont abouti à rien. Les résultats, comme nous l'avons dit, ne satisfont pas les socialistes et à bon droit ; mais ils sont assez importants pour inspirer une peur réelle à leurs adversaires. Preuve en est, l'attention que lui témoignent les journaux capitalistes. Il n'y a pas longtemps, l'un d'entre eux, la *Gazette de la Croix,* organe conservateur, constata avec anxiété que « les hautes eaux socialistes, dites campagnes électorales, laissent partout sur la surface du sol rural, de petites mares où naît le bacille socialiste, qui, en se répandant, infecte les alentours ». Cette constatation qui a quelque chose de vrai est un aveu à retenir.

## III

### AU REICHSTAG

La propagande du haut de la tribune du Reichstag a toujours été, pour les socialistes allemands, un moyen de combat favori. Cette année encore, les débats parlementaires leur ont fourni mainte occasion de développer leurs idées et d'en démontrer la supériorité morale et la possibilité pratique. Si intéressant cependant qu'il puisse être de les suivre dans cette besogne difficile, nous devons nous borner, faute de place, à préciser en quelques mots l'attitude qu'ils ont observée à l'égard des principales questions dont la Chambre s'est occupée.

La principale tâche du Parlement pendant la dernière session de 1893 et la première de l'année passée, consista à voter les nouvelles charges, nécessitées par l'adoption au printemps 1893 de la *militar vorlage* (projet de loi militaire). Comme on se le rappelle, ce projet gouvernemental, ayant pour but d'augmenter l'armée de près de 70,000 hommes, fut voté par les partis de l'ordre, sans qu'on eût pu s'accorder sur les moyens d'en couvrir les frais. On savait qu'une entente sur cette question capitale était chose impossible ; aussi s'empressa-t-on de l'ajourner en la renvoyant à la session suivante.

Le parti socialiste, fidèle à sa tâche et à sa tradition révolutionnaire, avait repoussé le projet gouvernemental. Ses représentants protestèrent avec énergie contre le Moloch militaire auquel on voulut de nouveau sacrifier une centaine de millions, sous prétexte que la patrie était en danger. Il n'était que logique de refuser ensuite les moyens pour l'exécution de la nouvelle loi, n'importe à quelle source on proposerait de les puiser.

L'occasion de le faire se présenta bientôt. Le gouvernement n'aurait plus été l'organe et l'instrument docile de l'État bourgeois,

s'il avait consenti à mettre les nouvelles charges sur le dos des classes aisées.

Malgré la promesse formelle du chancelier de l'empire de ménager les bourses faibles, on ne trouvait rien de mieux que de demander au peuple de nouveaux impôts indirects. Le joli bouquet que l'ancien communiste, l'ingénieux ministre Michel présenta à la Chambre, contenait, entre autre, de nouvelles contributions sur le tabac, l'augmentation des droits de timbre, de port et de quittance, et, enfin, celle sur la bourse. Comme on le voit, toutes charges, à l'exception de la dernière, pèsent sur les classes pauvres et moyennes.

L'impôt sur les affaires de bourse aurait certainement trouvé l'approbation de nos représentants, s'il avait été proposé dans un but humanitaire. L'usage qu'on en voulait faire, força le parti de le repousser. En ce faisant, il s'exposa, comme il devait s'y attendre, à des accusations fort comiques sous la plume de ses adversaires.

Comment ! s'écrie leur presse, les socialistes refusent l'impôt sur la bourse ? Voilà une singulière façon de comprendre leur rôle d'émancipateurs. Et elle réédite ses vieilles insinuations, à savoir, que le parti socialiste, malgré sa lutte déclarée contre le système capitaliste, soutient la cause du pire ennemi des classes opprimées : la juiverie internationale.

Pour nos adversaires, la lutte contre la bourse était synonyme de lutte contre l'exploitation du peuple travailleur et ils se vantèrent d'avoir plus fait pour ce dernier que le parti soi-disant ouvrier. A quoi nos amis répondirent par une petite leçon sur l'essence et le véritable rôle de la bourse. Au lieu d'y voir, comme ceux-là, une cause essentielle de l'appauvrissement populaire, ils y virent un rouage accessoire mais nécessaire au système de production individualiste, rouage dont on ne peut arrêter le mouvement, tant que le moteur qui le lui imprime continue à fonctionner. Eût-on réussi à l'entraver, on n'aurait pas gagné grand'chose, puisqu'on n'aurait pas atteint le capitalisme lui-même, mais seulement l'intermédiaire, dont il se sert pour échanger les valeurs réalisées par l'exploitation économique.

Ils démontrèrent de plus, que l'idée d'une lutte efficace des partis bourgeois contre la bourse est d'autant plus un simple trompe-l'œil que les mêmes gens, qui prétendent vouloir la mener, font leurs affaires à la bourse, se servent d'elle pour leurs opérations financières, sont forcés de subir ses conditions. Le même gouvernement, qu'on somme de prendre l'initiative de cette lutte, est le meilleur client de la bourse, puisqu'il doit émettre ses emprunts et opérer ses conversions par son intermédiaire. Donc parler aujourd'hui d'une lutte sérieuse contre cette institution, c'est, ou méconnaître l'essence de la société bourgeoise ou tromper le public par des raisonnements démagogiques.

Le seul parti qui saura la mener à bonne fin, est le parti socialiste, qui attaque le système capitaliste dans sa base, au lieu de vouloir supprimer telle ou telle de ses manifestations.

Si, dans d'autres circonstances, l'impôt sur la bourse eût pu être adopté par notre parti, celui sur les autres objets devait être repoussé dans tous les cas. L'impôt sur le tabac, par exemple, n'aurait pas seulement renchéri un objet de consommation prolétarienne (car 89 °/o des cigares sont une marchandise inférieure achetée par les masses), mais il aurait ruiné cette industrie, qui a pris un essor considérable. Encore, en 1892, le gouvernement avait reconnu lui-même qu'une augmentation de 33 °/o de l'impôt sur la fabrication des cigares, qui était proposé et qui vient de l'être à nouveau, amènerait une diminution de la consommation de 25 °/o. Cela signifie, dans ce temps de crise générale, le chômage et la misère pour 40 à 50,000 ouvriers, soit, avec leurs femmes et enfants, plus de 100,000 personnes. Pouvait-on prendre une telle attitude contre les plus pauvres, alors que des millions et des millions sont donnés sous forme de subventions et de primes aux plus riches ! Avec raison, les députés ouvriers firent remarquer que, s'ils ne comptaient que sur la misère pour la réalisation de leurs idées, ils devraient acclamer le projet de loi gouvernemental, puisqu'il ne pouvait qu'envenimer la haine de classe et surcharger l'atmosphère révolutionnaire.

Ils gardèrent la même attitude à l'égard de l'impôt sur le vin. Car celui-ci encore, tel qu'il était proposé, ne pouvait qu'être préjudiciable aux petits propriétaires, de même que la forme de cet impôt ne pouvait avoir pour résultat que de favoriser les gros marchands, puisque le vin, n'étant plus frappé au-delà d'une certaine quantité, ils pouvaient en importer des quantités dépassant cette limite.

De ces projets d'impôts, un seul trouva grâce devant la Chambre, celui relatif à la bourse. Tous les autres ont été enfouis dans les cartons d'une commission. Ils n'y resteront pas longtemps ; les libéraux et le centre sont déjà prêts à faire des concessions. Ils ont voté la loi militaire, ils doivent trouver les moyens pour en couvrir les frais. Et, puisqu'ils ne veulent pas chercher des ressources dans les trésors des riches, ils sont bien forcés de les prendre dans les poches des pauvres. C'est ce qu'ils ne manqueront pas de faire dans la session qui vient de s'ouvrir. L'impôt sur le tabac, au moins, a toutes les chances d'être adopté.

*
* *

La discussion du budget de l'empire offrit aux députés du parti l'occasion de flétrir la dilapidation de la fortune publique par les entreprises coloniales. Ils exigeaient que les 3 millions 1/2 qu'on demanda,

fussent employés à un but plus utile et plus humanitaire. Au lieu de se perdre dans les sables africains, ils pourraient servir à guérir bon nombre de plaies à l'intérieur. Nos amis protestèrent avec la dernière énergie contre les exécrables traitements infligés aux nègres, contre la politique d'exploitation brutale qu'on pratiquait contre eux, contre les agissements inqualifiables des Leist et consorts, se servant des prisonnières de la race noire pour assouvir leurs passions malpropres, contre les transports d'esclaves des maisons allemandes Wolber et Brohm, contre les carnages de femmes et d'enfants dans les luttes du sud-ouest de l'Afrique, contre tous ces actes barbares qui ont été commis au nom de la civilisation et du christianisme. En face de ces attaques, qui étaient autant d'accusations contre le gouvernement lui-même, ce dernier se vit forcé de promettre une enquête approfondie sur tout ce qui s'était passé.

Lors de la discussion sur le budget des postes, le groupe socialiste répéta ses griefs contre le système d'exploitation dans l'administration postale. Il constata que d'un côté on se refuse à apporter des améliorations techniques indispensables pour suffire aux conditions de la circulation croissante, tandis que de l'autre on réalise des économies considérables sur les salaires des subalternes pour faire face aux dépenses militaires. Le groupe plaida pour une meilleure rémunération de ces employés, qui en leur grande majorité (100,000 sur 140,000) ne sont pas commissionnés, mais employés à titre temporaire. Il protesta contre le service du dimanche et le service de nuit. Son orateur demanda en même temps qu'on en finit une fois pour toutes avec les entraves destinées à empêcher les employés d'user de leur droit de coalition, reconnu par la loi. Il se fit l'interprète de toutes les plaintes contre l'administration, qui est si loin d'être une administration *modèle*. Le gouvernement n'en fut pas ému ; il est trop occupé à satisfaire les appétits des classes supérieures pour améliorer la situation des petits. Mais ce sont ceux-ci qui écoutent la voix de leurs défenseurs, pour venir ensuite grossir les rangs des bataillons socialistes.

*
* *

Parmi les projets de lois qui furent déposés sur le bureau de la Chambre, cinq émanaient de notre groupe. Bien qu'ils ne soient pas encore venus en discussion, nous allons les énumérer. Les voici :

I. Réglementation et augmentation du nombre des circonscriptions électorales ;

II. Dans l'élection aux corps représentatifs des États fédérés, suffrage universel comprenant tous les ressortissants de l'empire sans distinction de sexe ;

III. Réglementation unifiée des droits d'association et de réunion et inviolabilité de la liberté de coalition;

IV. Introduction en Alsace-Lorraine de la *Gewerbeordnung* (lois sur les métiers) et du code allemand ;

V. Modification de l'article 31 de la constitution de l'Empire, concernant les poursuites contre les représentants à la Chambre et leur arrestation.

Une proposition du parti ultramontain visant l'abrogation des lois d'exception contre les jésuites obtint l'approbation de nos représentants. Nous sommes, déclarèrent-ils, contre toute loi d'exception. Le fait que les jésuites sont nos ennemis naturels ne peut pas nous empêcher de rester fidèles à notre devise : Égalité des droits pour tous. — Une autre proposition de ce même parti clérical fut repoussée par nos amis. Il s'agissait d'une révision partielle des lois d'assurance ouvrière. Les députés socialistes, tout en reconnaissant le bien fondé de certains griefs formulés par le parti contraire, combattirent son projet de loi, parce qu'il tendait à une répartition plus inégale des charges de ces lois d'assurance. Ils critiquèrent à leur tour la soi-disant législation ouvrière tout en montrant comment on pourrait la mieux adapter au but qu'on lui a assigné. Leurs objections, qui ont été souvent formulées, tant au Reichstag lui-même que dans la presse, et les chambres des États fédérés, peuvent se résumer comme suit :

En ce qui concerne l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité, la pension qu'en tirent les ouvriers est tout à fait dérisoire. Elle se monte en moyenne à un peu plus de 40 centimes par jour pour tout homme ayant soixante-dix ans révolus ou devenu incapable de travail. L'indemnité échéant aux victimes d'un accident de travail est également très insuffisante. Variant selon la gravité du cas, elle est en proportion avec les salaires, sans jamais dépasser leur taux maximum qu'elle atteint très rarement. Or, d'après la statistique officielle de 1888, servant de base à la fixation de cette indemnité, en Prusse, pour ne citer qu'un seul pays des états de l'empire, l'ensemble des ouvriers qui devaient bénéficier de l'assurance n'avait un revenu moyen que de 628 marks par an. Et des recherches minutieuses de l'économiste Sootber ressort que plus de 4 millions d'eux, soit 41 °/₀ ne gagnent annuellement que 420 marks (525 fr.). Dans les autres états la proportion est à peu près la même.

Le secours apporté de cette manière aux ouvriers incapables de gagner leur vie et celle de leurs familles par le travail est donc tout à fait insuffisant. Ce grave inconvénient a paru pendant l'inégale répartition des charges que le système d'assurances a imposées au pays.

Les ressources de la caisse d'assurance contre l'invalidité et la vieillesse est, comme on sait, fourni par les cotisations des patrons,

des ouvriers et de l'État. Tel est le texte officiel de la loi. Mais, comme il était à prévoir, l'État et les patrons n'ont pas eu de peine à se débarrasser de leurs charges aux dépens des ouvriers. L'État, pour s'acquitter de ses nouveaux engagements, demanda et obtint la création de nouveaux impôts indirects sur les denrées les plus indispensables à la vie des masses et la classe patronale se dédommagea trop souvent par la réduction des salaires. De sorte qu'en fin de compte la classe ouvrière, en dépit de sa situation économique déplorable, porte presque toute seule les charges financières nouvelles.

Les socialistes ne se sont jamais trompés à ce sujet. Quoique partisans convaincus de l'assurance ouvrière par l'État, ils ont voté contre la loi réglant la retraite des ouvriers vieillards et invalides à cause des vices et inconvénients nombreux qu'elle contenait. Ils savent que le système d'assurances actuel ne peut devenir d'une utilité réelle pour les travailleurs qu'après la réalisation de quelques revendications fondamentales de notre programme, telles que l'abolition radicale de tout impôt de nature indirecte et son remplacement par l'impôt progressif sur l'héritage et les revenus, telles encore que le dégrèvement du budget de l'empire par le désarmement militaire et la suppression du parasitisme dans les administrations des différents États.

Néanmoins une amélioration leur paraît, même dans le cadre de la société actuelle, chose possible et nécessaire. Pourquoi par exemple n'obligerait-on pas les spéculateurs en bâtiments, les loups-cerviers de la bourse, et autres bénéficiaires des risques et des sueurs ouvrières de porter, eux aussi, leur part des frais d'assurance ? On pourrait aussi simplifier le mécanisme compliqué du système actuel en fusionnant les trois assurances différentes en une seule organisation. Par ce fait, dont l'avantage et la possibilité ont été démontrés par les fonctionnaires les plus autorisés en matière d'assurances, on arriverait à réaliser des économies considérables sur les frais d'administration, économies qui pourraient servir à augmenter la rente.

Enfin on est d'avis dans certains milieux socialistes que l'œuvre de l'assurance ne devrait pas se borner à secourir les victimes d'un accident ou d'une maladie quelconque, mais qu'elle devrait être aussi une digue contre les conséquences fâcheuses du chômage forcé. Estimant que le manque de travail devient de plus en plus un fléau insupportable, on a en effet proposé que l'assurance obligatoire s'étendît à lui et garantit l'ouvrier de ses effets déprimants. L'idée qui, il est vrai, rencontre, à cause de son aspect de socialisme d'État, chez quelques-uns des militants du parti une certaine aversion, a été débattue dans la presse et les assemblées, et elle est, dans deux ou trois villes, en voie de réalisation partielle. Sans se faire illusion sur sa véritable

portée, le gros de l'avant-garde socialiste commence à considérer sa réalisation complète comme une des réformes les plus importantes et les plus impérieuses ; elle serait le complément logique des assurances établies dont le plan primitif ne manque certainement pas de grandeur.

*
* *

Parmi les autres questions qui furent débattues pendant la dernière session, nous en nommerons encore une qui provoqua une vive critique de la part de nos amis, celle relative à l'introduction du *Homestead* et au monopole du commerce des blés. Le besoin de créer des petites propriétés pour le travailleur ne se fait sentir qu'au-delà de l'Elbe chez les grands propriétaires terriens. Ceux-là demandent des journaliers à bon marché et, pour les attacher à la glèbe, ils voudraient rétablir, sous une forme nouvelle, et avec les moyens de la communauté, le vieux servage d'antan. Et ils ne s'en tiennent pas là. Avec une soif de profit mal déguisée, ils proposent l'introduction du monopole des blés, qui, comme ils l'entendent, serait un véritable attentat contre les consommateurs. Ce qu'ils demandent, c'est que l'État se faisant l'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs leur garantisse un prix de vente, qui est bien au-dessus des prix du marché mondiale. Encore MM. les hobereaux qui, par leur proposition, démontrèrent à l'évidence combien leur caste est inutile, demandèrent-ils qu'on leur accordât des primes pour les marchandises qu'ils exporteraient. Ce qui ne les empêcha pas, d'autre part, de s'opposer de toutes leurs forces à ce qu'on accordât à la classe ouvrière la liberté d'action politique et économique qui lui serait nécessaire pour contrebalancer, par l'augmentation de ses salaires, ce renchérissement artificiel des vivres. Pour eux-mêmes des primes parasites, pour la classe ouvrière des lois d'exception. En ces mots peut être résumée toute leur politique intérieure :

« Nous croyons pour notre part, conclut le rapport parlementaire du parti, avoir rempli notre devoir dans la mesure de nos forces. Là où l'intérêt des travailleurs était en cause, nous l'avons défendu ; là où une occasion de critique contre le régime actuel se présentait, cette critique a été faite. Chaque fois qu'il a été possible d'éclairer du haut de la tribune les masses profondes sur les desseins et projets de l'adversaire nous avons essayé de le faire. Et jamais nous n'avons caché que toute notre propagande parlementaire n'est qu'une forme au grand combat pour l'émancipation humaine ; qu'elle n'est qu'un moyen pour instruire et éclairer les masses ; un moyen pour leur démontrer la nécessité de la lutte de classes et pour les organiser en vue de cette lutte ; pour les rendre aptes à la transformation de la société capita-

liste, qui rend l'ouvrier esclave du propriétaire des moyens de production, qui crée et augmente sans cesse les antagonismes entre exploités et exploiteurs ; pour les remplacer par l'ordre socialiste, basé sur la solidarité et la communauté des intérêts de tous : Tous égaux et tous libres. »

*
* *

Nous pourrions citer encore, pour compléter cet aperçu sur la propagande du parti et ses résultats, maintes manifestations de l'idée sociale. Qu'il suffise d'en rappeler deux qui méritent d'être mentionnées.

C'est d'abord la fête du 1er mai qui fut célébrée d'une manière digne et imposante. Bien qu'il n'ait été possible, à cause de la grande dépression économique, de faire cesser le travail que dans certaines branches d'industrie, la vitalité de l'idée des huit heures et de la solidarité internationale s'est manifestée avec force dans des centaines d'assemblées populaires. Les orateurs du parti furent partout acclamés avec un enthousiasme qui fit taire ceux qui prétendent que la fête du 1er mai commence à tomber en discrédit auprès des masses salariées. Elle grandit sans cesse et pénètre de plus en plus dans les milieux qui gardaient jusque-là une indifférence manifeste à l'égard des revendications ouvrières. Preuve en est à la fois le grand nombre des publications qui traitent de cette question et les demandes qu'on en fait. Outre les brochures et les tirages à part de journaux du parti, qui ont trouvé des acheteurs jusque dans les contrées rurales, la librairie du *Vorwärts,* à elle seule, a débité 340,000 exemplaires d'une petite publication spéciale.

Une autre manifestation, tragique et émouvante celle-là, fut l'enterrement, à Berlin, le dimanche 2 août, de la citoyenne Wahnitz, une des plus dévouées combattantes dont le parti prolétarien se soit jamais honoré.

Enfant de la haute bourgeoisie, elle était venue au socialisme par une série de vicissitudes et par une compassion profonde pour l'humanité souffrante, puisque, vivant elle-même de la vie dure du prolétaire, elle trouva les moyens de partager avec les plus nécessiteux et de propager sans cesse l'idée de la rénovation sociale. Lasse, enfin, des persécutions policières dont elle fut l'objet et, sentant ses forces diminuer, elle se suicida au *Friedrishain* (cimetière où reposent les morts de 1848).

Sa fin tragique causa dans le pays entier une impression profonde. Les marques de sympathie et de condoléances affluèrent de toutes parts. Et les ouvriers de la capitale organisèrent une manifestation qui restera à jamais inoubliable.

*
* *

Pour conclure, le mouvement socialiste a donc fait de nouveaux et d'importants progrès. Sauf dans le domaine syndical, où ses efforts ont été paralysés par une dépression économique redoutable, le parti a grandi en force et en étendue. Par l'augmentation de ses membres dans les corps représentatifs du pays, tels que le Reichstag, les Chambres des États fédérés, les conseils municipaux et les conseils de prud'hommes, par l'augmentation et l'amélioration de sa presse, par la fondation de nouvelles sociétés d'études et de propagande, son organisation s'est développée et fortifiée ; par d'imposantes manifestations de l'idée dont la réalisation est son but suprême, il a prouvé sa vitalité et démontré l'impuissance de ceux qui veulent l'entraver dans sa marche victorieuse.

L'avenir lui réserve de nouvelles luttes. Déjà, les adversaires de tout acabit se coalisent pour forger de nouvelles lois d'exception. Les ennemis du socialisme lui ont juré haine mortelle, et un empereur le menace d'anéantissement. Par des manœuvres louches et par la violence, on cherche à lui barrer le chemin.

Quel sera, sous de tels auspices, son attitude, sa tactique, ses moyens de lutte ? On ne saurait le dire pour ce qui a trait aux détails. Mais, dans ses grandes lignes, la conduite du parti est toute tracée. Elle sera la même qu'il a observée dans le passé. Contre les agissements réactionnaires, contre le cri conservateur : sauvons l'ordre, il fera valoir le droit, la justice et le progrès.

H. Thurow.

*(A suivre).*

# Le Socialisme en Angleterre (1)

Les deux années qui ont suivi le Congrès international de Bruxelles ont été signalées par un avancement sensible du socialisme en Angleterre, avancement dont le progrès des organisations socialistes est cependant un indice très insuffisant.

En vertu de la constitution particulière de la société en Angleterre, en vertu des procédés adoptés aujourd'hui par les classes gouvernantes de ce pays et différant beaucoup de ceux du continent, la consolidation du parti socialiste, en tant que distinct des autres partis, est beaucoup plus difficile qu'on ne pourrait le croire à en juger d'après la liberté de discussion publique qui se manifeste dans la presse, à la tribune ou dans la rue. On peut dire, en effet, que la liberté même de discussion, autorisée maintenant dans toutes les parties de la Grande-Bretagne, tend à faire disparaître l'antagonisme qui est nécessaire pour donner son caractère distinct à un parti socialiste. Bien que l'effort pour maintenir le droit des réunions publiques, au coin des rues et dans les parcs publics, ait eu pour résultat de faire mettre à l'amende ou emprisonner nombre de membres de notre Fédération résidant à Londres ou dans la province, la politique des classes gouvernantes en Angleterre, dirigée contre le socialisme et ses champions, est bien plus habile que celle de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique et d'ailleurs. Au lieu d'emprisonner les gens pour leurs opinions et de les élever ainsi au rang de martyrs, les chefs des partis politiques de la Grande-Bretagne s'ingénient à emprunter aux socialistes des palliatifs susceptibles de rendre leurs agissements temporairement infructueux. Ils s'efforcent de plus — non sans quelque succès malheureusement — d'enlever aux organisations socialistes leurs propagandistes les plus actifs. D'autre part, l'extension de ce qu'on appelle le *nouveau Trad's Unionism* a enlevé au socialisme militant beaucoup de défenseurs actifs, soit hommes ou femmes, des mieux

(1) Rapport présenté par la Fédération socialiste démocratique anglaise au Congrès socialiste ouvrier international de Zurich (1893).

intentionnés, qui pensaient voir dans l'organisation du travail sur le plan de l'*ancien Trad's Unionism* un moyen d'arriver à l'émancipation du prolétariat. Le *nouveau Trad's Unionism*, quoique imbu jusqu'à un certain point des doctrines socialistes, n'a pas réussi jusqu'ici à faire progresser la cause socialiste démocratique militante dans la Grande-Bretagne. Ce ne serait pas exagérer de dire que, pour avoir jeté la confusion dans les résultats et avoir conduit les ouvriers à supposer que la simple organisation sur la base du salariat suffirait à leur assurer des avantages considérables. Cette union — en dépit des excellentes intentions de ses chefs — a retardé les progrès du socialisme démocratique pendant un certain temps. N'était le solide noyau de socialistes formé grâce à une activité assidue, ces douze ou treize dernières années, le *nouveau Trad's Unionism* de 1889 finirait à peu près comme le mouvement des agriculteurs sous feu Joseph Arch.

Cependant, l'influence du socialisme sur l'esprit public a été en général très prononcée. Les idées socialistes sont discutées maintenant, comme dignes de considération, non seulement dans les cercles politiques, mais dans les quartiers commerciaux et financiers. Même on peut suivre les traces du vocabulaire socialiste dans le langage de beaucoup d'hommes publics qui certainement n'ont aucune sympathie pour les idées de notre parti. Les correspondances et même les articles de la presse capitaliste prouvent que ceux qui sympathisent avec le socialisme deviennent assez nombreux pour engager les éditeurs de journaux à remplir leurs colonnes de matières que des socialistes eux-mêmes peuvent être tentés de lire. Les pasteurs de l'Eglise d'Angleterre et les ministres non conformistes essaient fréquemment de prouver que tout ce qui est bon dans le socialisme — comme l'enthousiasme et l'esprit de sacrifice, qu'ils ne peuvent méconnaître chez ses défenseurs — sont réellement dûs à l'influence du christianisme et à l'enseignement de Jésus de Nazareth. De pareilles tentatives pour faire tourner au profit de la foi dominante les vérités du socialisme scientifique sont en tous cas une preuve des progrès que nous accomplissons dans la masse du peuple. Quelques pasteurs et hommes d'église vont encore plus loin : un éminent ecclésiastique, l'évêque de Durham — dépassant les prédications de catholiques comme l'évêque Kesseler et le comte de Mun — a déclaré ouvertement, dans deux mandements annuels successifs adressés à son clergé, que la production capitaliste n'était en aucune manière le dernier mot dans l'histoire de la civilisation humaine.

Le développement économique contribue à faire reconnaître ce fait, que, sans décider si le socialisme est ou non la solution des problèmes urgents de la société moderne, le système capitaliste décline rapidement dans les domaines de la haute finance et du commerce

international. Londres, encore maintenant centre du capitalisme universel, est bien loin de s'être remise de la crise de 1890; car les trois années qui ont suivi cette date ont eu, comme résultat, une crise plus étendue et plus ruineuse que celle à laquelle se rattache le nom des Barings.

Dans chacun des deux domaines, l'initiative a cessé; l'incapacité des cerveaux les plus intelligents de la classe financière et commerciale à manier les puissances de la société moderne au profit de la communauté, soit dans un vieux pays comme l'Angleterre, soit dans les États-Unis d'Amérique, la République Argentine, ou les colonies australiennes; une telle incapacité devient plus manifeste de jour en jour, tandis que la faillite des banquiers et la crise de l'industrie ont eu de terribles effets. L'état de l'agriculture dans toute la Grande-Bretagne est même plus grave que dans les autres pays de l'Europe.

Les terrains de recrutement pour nos grandes villes sont maintenant si restreints qu'on peut dire qu'ils n'existent plus et, d'autre part, la ruine physique dans la population laborieuse de ces villes est si accentuée, qu'elle exige plus que jamais une transfusion de sang frais venant de la campagne pour maintenir le degré de force nécessaire au succès de l'exploitation capitaliste. Il y a aujourd'hui, en faveur des mesures qui pourraient arrêter la dégradation physique, intellectuelle et morale du peuple, un sentiment croissant parmi les personnages les plus intelligents et les plus sympathiques de la classe dominante. Quoi qu'il y ait là quelque chose de plus théorique que pratique, il n'est pas douteux que cette pieuse miséricorde tende à affaiblir leur opposition au changement imminent.

Ce qu'on nomme le *socialisme municipal,* dont l'activité ne s'étend pas au-delà de la transformation en services municipaux des services du gaz, de l'eau, des tramways, etc., et se borne à assurer aux employés de ces divers services une rémunération assez mal définie, ce socialisme, disons-nous, a fait certains progrès. De plus, le Conseil de comté a reçu, à Londres, une organisation qui, grâce à une élection plus large et avec des conseillers plus instruits, réussira peut-être à faire cesser l'antagonisme permanent entre les grandes villes et la campagne, antagonisme que ce socialisme municipal, tel qu'il est maintenant défendu par les radicaux progressistes, fabiens et autres, ne fait que perpétuer et consolider.

Il n'y a que la combinaison de la propriété collective du sol, des fabriques et des mines, combinaisons dans laquelle la ville et la campagne sont tout à fait confondues, qui puisse parer au danger des améliorations purement municipales qui ne s'occupent pas d'une redistribution rapide du peuple sur toute la surface du pays.

Depuis le Congrès de Bruxelles de 1891, la Fédération socialiste

démocratique a fait, en tant qu'organisation, des progrès très satisfaisants. Pendant ces deux dernières années, cinq nouvelles sections ou branches ont été formées à Londres et vingt-cinq dans les provinces. D'un autre côté, sept sections, pour différentes causes, se sont dissoutes; mais les membres de ces branches n'ont pas été perdus pour l'organisation, car la grande majorité d'entre eux se sont joints à d'autres groupes.

De 1891 à 1892, la Fédération socialiste démocratique a soutenu une lutte longue et fatigante avec la police à propos de réunions tenues dans un lieu nommé World's End, à Chelsea, district situé dans la partie sud-ouest de Londres.

La police interdit les meetings; mais néanmoins les membres de la Fédération sociale et démocratique continuèrent, chaque dimanche, à essayer de provoquer des réunions en cet endroit; enfin, après dix mois de lutte dans la rue et devant les tribunaux de police, nous avons été victorieux et des assemblées en plein air ont été tenues jusqu'à ce jour par notre section de Chelsea. En tout, vingt-six membres furent arrêtés, dont la plupart ont été condamnés à un temps d'emprisonnement plus ou moins long ou à des amendes, ou encore à se chercher des cautions. Il y a peu de doute que, si cette question n'avait pas été tranchée dans le sens de la liberté par l'enthousiasme persévérant de nos membres, les réunions socialistes en plein air n'eussent été abolies dans d'autres parties de la métropole.

Malheureusement, cette lutte pour la libre parole a eu lieu juste au moment des élections concernant les Commissions d'écoles et le Conseil du comté; aussi nous a-t-elle empêchés de nous consacrer à l'œuvre de nos candidatures autant que nous l'eussions fait sans cela. Mais les suffrages obtenus par nos candidats : Shallard, à Greenwich (10,109), et Rogers à West-Lambeth (11,993), ont été tout à fait satisfaisants. Il ne manquait à tous deux que quelques centaines de voix pour être élus. Le vote socialiste à West-Lambeth a montré une augmentation de 3,577 voix sur celui de 1886. De fortes minorités ont été obtenues dans d'autres parties par les candidats socialistes démocrates.

Les élections pour le Conseil de comté, c'est-à-dire les élections municipales à Londres, ont suivi de près celles des Commissions d'école, ce qui était un désavantage évident pour nous. Mais nos candidats réunirent un beaucoup plus grand nombre de suffrages qu'en 1886. John Ward, à Wandsworth, obtint 2,724 voix, tandis que Richmond, en 1886, n'en avait eu que 969. Le système de vote, pour le Conseil du comté de Londres, repose sur une base tout autre que celui qui concerne la Commission d'école.

Le manque de fonds a empêché la Fédération socialiste démocra-

tique de présenter l'an dernier des candidats pour les élections générales, ainsi qu'on l'avait décidé.

Deux candidats seulement se sont présentés : c'était H. R. Taylor, à Londres, et W. K. Hell, à South-Salford. Le petit nombre de suffrages obtenus par Taylor est une preuve de l'influence que l'esprit de parti a encore sur la majorité des classes ouvrières, et l'absence de ballottage dans les élections en Angleterre ne permet pas un vote de principe au premier tour de scrutin. W. K. Hall, à South-Salford, a obtenu 553 voix. Les chances d'être élu furent entravées par l'introduction, dans la lutte, d'un libéral officiel, après que Hall eut été mis en avant.

L'action des libéraux, en cette occasion, prouve combien leurs actes s'accordent avec la sympathie qu'ils professent en paroles pour les candidats ouvriers. Aussi est-il consolant de constater que le candidat libéral ne réussit pas à être élu.

Le fait qu'il n'y a pas de second tour de scrutin dans les élections anglaises (ce qui n'a pas lieu sur le continent), empêche de recenser le nombre exact des voix purement socialistes démocratiques. Comme nous l'avons déjà dit, cela ne permet pas un vote de principe au premier tour. On ne peut savoir d'avance si un candidat franchement socialiste démocrate réussira au premier coup, soit dans les élections parlementaires, soit dans les élections municipales. Les libéraux et les radicaux en prennent avantage pour pousser les ouvriers à grouper leurs voix sur un candidat libéral ou radical, qui fait profession d'être favorable à certaines réformes qu'il n'a pas pour cela l'intention de proposer ou de faire aboutir jamais, mais contre lesquelles le candidat conservateur s'est peut-être déclaré. Il s'ensuit que les ouvriers voteront souvent pour un candidat libéral, bien qu'ils eussent préféré un socialiste, et cela parce qu'ils craignent de « perdre leurs voix », comme on dit, en faveur d'un candidat dont les principes sont reconnus être bons, mais dont les chances de succès sont incertaines.

Aux dernières élections provinciales des Commissions d'école, Shufflebotham a conservé son siège pour Bolton et Snow pour Tottenham. Dans ces deux cas, il y a eu augmentation considérable dans les votes socialistes. Johnson a été aussi élu à la commission d'école de Nelson. Nos camarades, dans d'autres villes de province, ont souvent mis en avant des candidats pour différentes élections locales qui ont réuni environ de cent à huit cents voix ou même davantage.

Au mois d'avril dernier, trente-deux membres de la Fédération socialiste démocratique se présentant pour être nommés *gardiens de la Loi des pauvres,* à Londres et dans les faubourgs, ont réuni en tout 25,683 voix. Deux d'entre eux ont été élus. Les élections de ces *gardiens* se font d'après un système et des circonscriptions tout autres

que celles des Commissions d'école et du Conseil de comté. Les unes et les autres ont un certain caractère censitaire.

L'année dernière, la Fédération socialiste démocratique a profité du retour au pouvoir d'un gouvernement libéral pour reconquérir le droit de réunion publique en plein air à Trafalgar-Square, d'où le peuple avait été chassé par les soldats, le 13 novembre 1887. La Fédération demanda l'appui d'autres groupes et, bien que les radicaux ne fussent pas disposés tout d'abord à réclamer la réouverture du Square, qu'ils avaient pourtant réclamée hautement pendant que leurs adversaires politiques étaient au pouvoir, ils finirent par se joindre à nous. Le 13 novembre 1892, cinq ans après la fermeture du Square, celui-ci fut rouvert par une assemblée considérable qui eut un grand succès ; le socialisme y était représenté par nos nombreux drapeaux et bannières rouges. La majorité des orateurs appartenait à notre Fédération.

*
* *

Le fait que nos camarades Hyndman et Quelch ont été appelés à témoigner devant la *Commission royale du travail* est une preuve de l'importance croissante du socialisme dans ce pays.

Pendant les deux dernières années, la Fédération socialiste a été en état d'envoyer des camarades faire la propagande dans différentes parties des provinces. Les districts visités sont le Lancashire, le Northumberland, le Durham, le South-Wales, le Yorkshire, les Midlands et l'Écosse. Les résultats de ces visites, surtout dans le Lancashire, l'Écosse et les Midlands ont été très satisfaisants. Le conseil du district de Lancashire, comprenant une fédération de vingt sections, a W. K. Hall pour organisateur, et A. G. Wolfe a été envoyé dans différents districts par le conseil général de notre Fédération.

Nous ne devons pas oublier de mentionner que nous avons maintenant une imprimerie socialiste et que, grâce à ce fait, nous avons pu agrandir du double le volume de notre organe hebdomadaire : la *Justice*. Il en a été de même quant à sa publicité. Ce journal compte, aujourd'hui, dix années d'existence. Nous publions aussi beaucoup de brochures ayant trait au socialisme et aux *Trade's Unions*.

Durant ces six derniers mois, le nombre de nos membres a augmenté et l'état de nos finances s'est tellement amélioré que nous sentons enfin que nous récoltons quelques fruits des douze ans de dur et continuel labeur durant lesquels nous avons soutenu la propagande socialiste contre l'ignorance et l'apathie des ouvriers anglais. Nous avons d'autant plus raison de le croire qu'il n'y a pas eu, ces derniers temps, de collision venant entraver le mouvement socialiste, bien que,

naturellement, le travail régulier d'agitation et d'organisation ait continué sans interruption.

Il n'est que juste de proclamer ici, devant ce congrès international, à l'honneur de la Fédération socialiste, que, quoique notre nombre n'atteigne pas le chiffre de nos espérances, nous n'avons jamais gardé personne dans notre sein, soit homme ou femme, qui subordonnât à son intérêt personnel, ou à son gain privé, la cause commune. Du premier au dernier, les membres de notre Fédération ont maintenant la pureté de ses principes et le désintéressement de ses actes. Nous ne pouvons douter que, dans l'époque de trouble qui s'annonce, l'effet complet de cette détermination incorruptible ne se fasse sentir, bien que, dans l'avenir comme dans le passé, elle puisse nous faire perdre, à l'occasion, le concours de capacités intéressées.

Maintenant, la Fédération socialiste mène de front environ cent trente meetings de propagande par semaine à Londres et dans les provinces, sans compter les réunions de sections, d'affaires, de comités et autres.

Dès maintenant, jusqu'à l'ouverture du prochain congrès international des ouvriers, nous espérons voir se réaliser une telle expansion des principes socialistes et une telle extension de notre organisation dans toute la Grande-Bretagne, que nos camarades de l'étranger en soient encouragés, de même que chacun de leurs succès réveille notre espoir et notre enthousiasme.

Nous sommes, de fait, dans une période de transition dont on peut suivre les traces dans chaque domaine, et ce qu'il y a de plus encourageant, c'est que, durant une période où l'indifférence et l'apathie pourraient, certes, décourager les socialistes, notre organisation, qui a énergiquement refusé de compromettre ou de rabaisser en quoi que ce soit les principes du socialisme révolutionnaire international, fait son chemin plus rapidement qu'aucune autre dans toute la Grande-Bretagne.

La Fédération socialiste démocratique, qui a survécu et aux calomnies de ses ennemis et à l'appui équivoque d'amis douteux, forme à présent un centre dans presque chaque ville.

Les classes ouvrières peuvent se rallier autour de ces centres dans les périodes de difficultés sérieuses où nous sommes entrés. Même en Australie, où les conditions économiques sont devenues dernièrement des plus désastreuses pour la masse des ouvriers, des socialistes démocrates, formés dans nos rangs, ont réussi à persuader à un nombre d'ouvriers toujours croissant, que c'est seulement par la démocratie socialiste qu'il y a espoir d'une émancipation décisive.

Les populations qui parlent anglais dans l'empire britannique se pénètrent, en réalité lentement, de l'idée que ce n'est pas dans la

politique de conquête, ni dans une fausse sentimentalité que réside leur espoir pour l'avenir.

Le fait que le développement des procédés économiques rend le socialisme inévitable augmente l'ardeur et l'enthousiasme des socialistes démocrates dans leurs tentatives pour convaincre leurs compatriotes que, le temps étant arrivé d'un changement radical, les producteurs de toute nation n'ont besoin que d'éducation et d'organisation pour opérer une révolution sociale complète et consciente. Ces derniers temps, en Grande-Bretagne, la dégradation du parlementarisme bourgeois, en même temps que la décadence des institutions similaires, en France et aux États-Unis, ont hâté l'acceptation de la solution sociale démocratique pour les difficultés existantes. Quand donc un mouvement général sera décidé pour arracher aux mains incapables de la classe pillarde les moyens et les instruments de production, nous n'avons plus de doute que la grande majorité des habitants de notre île ne se range aux côtés de nos camarades européens dans la plus glorieuse lutte que le monde ait jamais vue.

Pour le conseil général de la *Fédération socialiste démocratique :*

*Le Secrétaire,*

H. W. Lee.

# Revue de la Presse Étrangère

## I

Ed. Bernstein rend compte, dans la *Neue Zeit,* du troisième volume du « Capital », de Karl Marx, tout récemment paru, avec une introduction de Frédéric Engels. Ce n'est pas, proprement, l'œuvre de Marx ; c'est la mise au point de ses notes, avec de notables contributions de l'éditeur. Ed. Bernstein raconte, au début, une de ces mille anecdotes, caractéristiques de l'esprit purement journalistique. On sait que le premier volume du « Capital », si abstrait soit-il, est enrichi de nombreuses notes historiques et humoristiques. D'où son succès dans les salles de rédaction de journaux allemands. On ne s'y faisait pas faute, paraît-il, de découper des articles en jouant du ciseau au bas des pages de Marx. Pratique très recommandable, lorsqu'elle s'applique à des écrivains de la valeur de Marx. Le second volume était déjà moins riche en annotations pittoresques. D'où la plainte plaisante d'un jeune rédacteur d'une vieille feuille de l'Allemagne du sud, adressée au *Social Demokrat,* de Zurich. Il se plaignait qu'il n'y eût plus, dans le deuxième volume, rien à récolter au bas des pages. Le troisième volume est sujet à la même objection, si c'en est une. Il est, à ce point de vue, très inférieur au premier, à peu près égal au second. Mais il rejoint le premier pour l'intérêt dogmatique. En effet, si les dix premiers chapitres du premier donnent la théorie de la valeur, d'après Aristote, les premiers chapitres du troisième volume nous apportent la théorie du profit, de l'intérêt, du taux de location. Ces trois espèces de l'exploitation capitaliste sont ramenées à un même genre ou type, le type usuraire. En effet, n'y a-t-il que le prix de l'argent qui puisse être usuraire ? Celui de toute autre marchandise ne peut-il pas l'être également (1). Et le propriétaire d'immeubles, le directeur de fabrique, le commerçant, n'est-il pas usurier, lorsqu'il

(1) Condillac, *Commerce et Gouvernement,* I, p. 18.

abuse de mon état de besoin et de ma confiance forcée pour gagner sur moi plus qu'il ne doit et plus même que je ne peux ? Or, pourquoi l'État, en certaines circonstances, défend-il l'usure proprement dite, et favorise-t-il cette même usure, lorsqu'il s'agit de contrats de louage, de fermage, de salaires ouvriers ? Il y a là une contradiction manifeste. Ou l'Etat est réduit à tolérer tout, ou il peut empêcher, sinon tout, du moins quelque chose. S'il tolère tout, c'est l'extrême misère, la souffrance intolérable des masses et la révolte à brève échéance. Il faut donc qu'il accepte son rôle de régulateur social, et qu'il intervienne, aussi bien dans les contrats de louage, de fermage et de salaire, que dans les spéculations de banque. Il n'y a pas que la banque qui soit soumise aux discussions des Parlements. Les prix de série ont intéressé les conseils municipaux. La connexité de ces choses, en apparence fort lointaines l'une de l'autre, est mise en vive lumière par Karl Marx. Le premier volume du « Capital » a pour centre le travailleur et la manifestation matérielle du sort du travailleur : l'usine, la fabrique. Le second volume (1) a pour centre le commerçant et sa manifestation matérielle : le comptoir. Le troisième volume a pour centre l'internationalisme capitaliste, la fusion des comptoirs et sa manifestation matérielle, ce que les allemands appellent le marché.

Ed. Bernstein, avant d'entrer dans l'examen critique du troisième volume du « Capital », rend compte de l'introduction de l'éditeur Frédéric Engels, et du travail auquel il a dû se livrer pour mettre au point les notes de Marx. Ces notes manuscrites remontent aux années 1864, 1865. Elles succèdent donc à la « Critique de l'économie politique », qui est de 1861, 1863. Frédéric Engels nous apprend que Marx, ayant pris pour « illustration » de son premier volume l'Angleterre, choisit pour « illustration » de son troisième volume la Russie, et qu'à cet effet il se rendit suffisamment maître de la langue et de la littérature russes.

Suit, dans l'étude d'Ed. Bernstein, une revue humoristique des écrivains qui se sont constitués critiques de Marx. Ce sont : MM. W. Leris, Julius Wolf, Achille Loria, P. Fireman, Conrad Schmidt, Georg Stiebeling.

Ils sont tous assez malmenés. Ed. Bernstein s'attaque surtout à MM. Wolf et Loria. Le premier est professeur à Zurich, le second à Mantoue. Tous deux sont mis dans le même sac. Tous deux, en effet, offrent une solution du problème (capital, travail, rente, salaire) assez originale : c'est qu'il n'y a pas de solution.

(1) Le résumé du deuxième volume du « Capital » a été donné par Karl Kautsky, dans la *Neue Zeit*, 1885.

MM. P. Fireman et Conrad Schmidt, tous deux en des voies différentes, s'approchent plus du vrai. Ils ont au moins le mérite de chercher une solution. Ce n'est pas un mince mérite. Tout ceci prouve que l'idée marxiste a soulevé bien des discussions et que Marx n'a pas écrit en vain. Quel que soit le jugement qu'on porte de son œuvre, elle restera, s'il est vrai que, pour vivre dans les temps futurs, la première condition est d'avoir, d'abord, vécu de son temps.

C'est encore de la théorie de la valeur qu'il est question dans une série d'articles de la *Critica sociale*, qui va d'octobre à janvier. Il s'agit de la polémique Soldi-Coletti, à laquelle prennent part Achille Loria, Antonio Graziadei, Paul Lafargue. Paul Lafargue, en dernière analyse, renvoie ses adversaires à l'étude plus approfondie, non plus seulement des deux premiers volumes du « Capital », mais surtout du troisième, qui vient de paraître. C'est de bonne réclame et de bonne guerre. Et personne ne se plaindra que l'attention soit appelée à nouveau sur des pages de philosophie économique, moins lues peut-être que célébrées d'une part, et vilipendées de l'autre. Aristote, Descartes, Spinosa, Leibniz, furent, on s'en souvient, victimes autrefois de ce double malentendu. Il n'est pas près de cesser.

Nous ne sortons pas de la théorie de la valeur, tant il est difficile d'en sortir.

*Il pensiero italiano* des derniers mois nous apporte, entre autres remarquables articles, deux considérables contributions de G. Bonanno sur « la mesure de la valeur ». Cette étude, historique en sa première partie, théorique en sa seconde, est une monographie du plus haut prix. Sans doute elle tombe, en sa seconde partie, sous le coup des critiques de Frédéric Engels et d'Édouard Bernstein. Elle conclut en effet à résoudre la question en la déclarant insoluble. C'est de la pure sophistique. Elle n'est guère à sa place ici. Passe encore quand il s'agit de l'Absolu des métaphysiciens, du Noumène de Kant et de l'Inconnaissable d'Herbert Spencer. Voici, du reste, comme s'exprime M. G. Bonanno, dans la conclusion : « La difficulté de trouver une « mesure générale de la valeur devait être sans aucun doute reconnue « même des plus insignes économistes qui prétendaient l'avoir trouvée. « Il suffit de citer Ricardo, lequel, élève de Smith, pendant qu'il « acceptait comme mesure le travail, proposait, en des circonstances « déterminées, la monnaie ; Malthus, qui tout en posant comme « mesure le travail en un seul des aspects multiples sous lesquels il « se présente, à savoir le travail agricole, admettait en même temps « que le travail considéré en soi n'a pas en fait le caractère de la « stabilité. Incertitudes et oscillations qui n'indiquent pas tant, à « notre avis, une imperfection dans les systèmes divers proposés, que « la conviction chez les mêmes économistes de ne pouvoir avec une

« seule loi résoudre d'une façon complète la question. D'où l'impos-
« sibilité, reconnue des deux côtés, d'obtenir un type qui réponde au
« concept de la mesure générale de la valeur. » Cette solution sans solution, cette philosophie paresseuse, n'est pas, on l'a vu, du goût de Karl Marx, de Frédéric Engels, d'Édouard Bernstein. Elle revient à dire qu'il est amusant de sonder l'insondable et d'aligner artistement les termes d'une équation insoluble.

C'est précisément contre cette façon agnostique de considérer les choses économiques qu'est bandé tout le marxisme. Il est sans doute commode de dire (1) : Il n'y a pas de valeur, il n'y a que des jugements portés sur la valeur prétendue des choses. D'où les anecdotes toujours répétées de la chanteuse répondant à cette apostrophe d'un empereur : « Vous me demandez pour une soirée ce que gagnent en un an mes maréchaux. »

— « Faites chanter vos maréchaux ».

Il est aisé de continuer : L'État ne trouvera jamais de mesure de la valeur, même approximative. La valeur juste pour un rapport d'échange est une notion vague que l'on ne saurait déterminer. Que signifient alors, répondra-t-on, des faits aussi simples et aussi constants que ceux-ci : les soldes militaires, les appointements des fonctionnaires, et, en un autre genre, la série des prix de la Ville de Paris ?

Est-ce donc par un pur enfantillage qu'on est porté à regarder la valeur comme une quantité déterminable numériquement et avec une approximation suffisante pour la pratique ? Il faut avouer alors que cet enfantillage a séduit les plus hautes intelligences depuis les temps les plus reculés de la spéculation philosophique. C'est ce que met en belle lumière la première partie du remarquable travail de G. Bonanno, la partie historique.

L'auteur cite, en les commentant de façon lumineuse, les passages de la politique d'Aristote où se trouve pour la première fois posé le problème de la valeur. Aristote ne déclare pas du tout ce problème insoluble. Il en laisse seulement la solution à ses successeurs, ayant apparemment autre chose à faire, qui l'intéresse davantage, la théorie du syllogisme, par exemple. Il remarque en passant que, tous les produits du travail humain sans exception étant réciproquement la mesure les uns des autres, il n'y a par conséquent pas lieu de chercher de commune mesure dans l'or et l'argent. Il déloge les métaux précieux de ce poste usurpé de commune mesure. Cette prétendue commune mesure ne sert qu'aux exploiteurs et aux usuriers et Aristote entend par là, d'après le préjugé grec, les industriels et commerçants de toute sorte. Cette exposition critique d'Aristote est négative, si l'on veut.

(1) Condillac, *Commerce et Gouvernement*, I, p. 1.

Elle est pourtant positive par un côté. Elle déclare positivement que, s'il y a quelque part une commune mesure de la valeur, ce n'est pas du côté des métaux précieux qu'on peut espérer la trouver, mais ailleurs. Où ? Aristote ne le dit pas expressément. L'esclavage lui barrait la route à des investigations plus profondes. L'esclavage, en effet, supprime la question du salaire.

Les vues de Platon dans la République sont de même très finement analysées par G. Bonanno. La mesure de la valeur pour Platon, c'est le travail social reconnu et jaugé, sans fraude commerciale possible, par les magistrats qui sont en même temps philosophes. Cette confusion de la magistrature et de la philosophie tranche tout. Et il faut croire que cela n'est pas si mal tranché, puisqu'on revient de temps en temps à cette solution.

Cicéron, se mettant à l'école de Platon et des Stoïciens reproduit, sans s'occuper de théorie pure, les anathèmes de Platon contre l'usure et le commerce. Le livre « des offices » est plein de ces beaux morceaux de rhétorique qu'on regrette de ne plus voir étudiés dans nos écoles. On les a remplacés par des extraits de Baudrillart, de Frédéric Passy et de P. Leroy-Beaulieu. A-t-on gagné au change ? M. Bonanno pense que Rome n'a pas sans doute manqué de notions pratiques d'économie politique, mais qu'elle a manqué absolument de concepts philosophiques sur la plupart des faits économiques. L'originalité philosophique des Romains peut en effet être contestée.

Le moyen-âge, les capitulaires de Charlemagne, font ensuite, dans la monographie de M. Bonanno, l'objet d'une étude intéressante, d'après le Fustel de Coulanges de l'Italie (1). Puis vient la discussion dogmatique. Elle nous ramène aux polémiques soulevées par le « Capital » de Marx dont nous sommes partis.

## II

La *Commission du travail de Washington* (ministère du travail) nous apporte deux publications de grand intérêt : « l'Equilibration des aptitudes humaines et les pouvoirs d'adaptation », par C. Osborne Ward; « Associations de logements », par MM. Oren W. Weaver, G. Wallace, W. Hanger, J. Mull, A. Hildebrand, V.-H. Olmsted, S.-D. Fessenden, Michael J. Brown.

L' « Équilibration des aptitudes humaines » traite successivement du mécanisme de la société, du discord des talents, de la piraterie des talents, du plagiat des génies, de l'accord des talents, des erreurs fondamentales de l'économie politique, des grandes lignes du socia-

(1) Casumano. *De l'économie politique au moyen-âge*, Bologne, 1876.

lisme, des droits comparés des diverses classes de la société. C'est, on le voit, un résumé populaire et très savant à la fois de socialisme. C'est un livre de chevet sur le mouvement politique ouvrier. Depuis la préface, où l'auteur rapporte son entrevue avec Ch. Darwin, jusqu'au dernier chapitre où il fait la comparaison de la moyenne de la vie dans les différents métiers, l'intérêt va croissant. De nombreuses statistiques puisées aux meilleures sources illustrent l'ouvrage. Ne pouvant tout analyser, nous signalerons les curieux chapitres sur « la piraterie du talent » et « le plagiat des génies ». L'auteur passe en revue les principaux vols faits par les hommes d'affaires, ayant le sac, à l'ingéniosité sans le sou, depuis Americ Vespuce jusqu'à Arkwright. — Entendons-nous, disait plaisamment à ce sujet Diderot, un des exploités les plus illustres, et qui, d'ailleurs, ne se plaignait pas de l'être, y trouvant son plaisir, entendons-nous, j'aurai des culottes et vous aurez de la gloire. — Et il réclamait énergiquement les culottes. Tous ne peuvent pas faire comme lui.

La monographie sur « les associations de logement » est un travail très complet sur lequel nous reviendrons. Sans se prononcer sur la question de fond, les auteurs nous donnent tous les moyens de nous former une opinion raisonnée. Depuis 1840, ces associations ont grandi énormément aux États-Unis. Ces corporations privées, faisant des opérations de banque en quelque sorte, et conduites par des hommes de diverse provenance qui ne sont pas des banquiers proprement dits, offrent la matière d'une étude financière qu'on ne peut trouver ailleurs qu'aux États-Unis. Les associations, étudiées ici, s'élèvent au nombre de cinq mille huit cent trente-huit, dont cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit locales et deux cent quarante seulement nationales.

On se sert des termes « associations locales », « associations nationales ». Pourtant il faut remarquer que les deux sont conduites essentiellement d'après les mêmes principes et la même méthode. Leur sphère d'activité seule varie, les locales étant plus bornées, les nationales plus étendues. Il y eut pendant longues années rivalité entre les deux. Les associations nationales étaient mal vues. Ce préjugé tend à disparaître. C'est de la même façon que le trades-unionisme s'est peu à peu orienté vers le socialisme d'État.

L'objet des auteurs n'est pas de plaider pour ou contre ces sortes d'associations. Elles revêtent, on le voit d'après les tables statistiques, un caractère semi-patronal. Il était intéressant de recueillir et de mettre en ordre des documents très difficiles à réunir. En effet, sauf dans les États de New-York, Massachusetts, New-Jersey, Ohio, Illinois, les associations locales ne sont soumises à nulle autre formalité que celle de la déclaration. Il fallait aller recueillir sur place

les documents qui les concernent. C'est ce que les auteurs ont fait avec une rare patience. Ils offrent aux esprits curieux les résultats de leurs longues investigations sans prétendre en tirer aucune conclusion. Cette conclusion se laisse pourtant deviner : c'est que les associations de logement, primitivement faites pour la classe ouvrière et par une portion de cette classe, se sont rapidement transformées en syndicats de semi-patrons et semi-propriétaires faisant le commerce d'immeubles et la banque à leur profit. Ce sont de petits « crédit-fonciers » avec leurs hypothèques, leurs moyens de procédure et leurs évictions.

Près de huit cents pages, compactes de chiffres et de documents, ne peuvent être résumées en quelques lignes. L'impression générale qui résulte de la lecture de ces documents est pourtant bien celle que les auteurs laissent transpercer dans l'introduction : il s'agit d'une œuvre immense et assez disparate, dont les tendances contradictoires finiront par se résoudre dans la tendance au socialisme d'État. Actuellement, la plupart de ces associations sont entre les mains d'un comité de directeurs qui les font, répétons-le, ressembler beaucoup à des « crédit-fonciers » sporadiques. Mais la nécessité d'une inspection d'Etat s'est déjà fait sentir à plusieurs de ces associations. Elles trouvent, dans cette « superintendance », des avantages dont le premier est d'éviter le reproche connu, de se transformer insensiblement en agences d'escroquerie en grand, reproche que les faits ont légitimé parfois en d'autres pays que les Etats-Unis. D'où la propension remarquable de ces associations, si autonomes pourtant et si hétérogènes, à se mettre, sinon sous la dépendance réelle, au moins sous le patronage moral de l'État qui ne peut, s'il reste dans sa fonction, voir en tout genre d'associations que l'intérêt public du plus grand nombre.

## III

Parmi les revues italiennes d'économie politique, la *Riforma sociale* et le *Giornale degli Economisti* tiennent le premier rang. La *Riforma sociale*, sans être socialiste, a néanmoins des tendances socialistes, en ce sens qu'elle ne se contente pas de l'anathème pur et simple et qu'elle donne la plus large place à la discussion courtoise. Les numéros d'octobre et de novembre contiennent, entre autres contributions intéressantes : La colonisation interne en Allemagne, par Werner Sombart ; — l'alimentation et la force de travail du peuple, par S. Nitti ; — l'anarchisme Berlinois, par Ludwig Gumplowicz ; — pourquoi Roscher a eu si peu d'influence en Angleterre, par W. Cunningham ; — la question des impôts, réponse à A. Naquet, par C.-A. Conigliani ; — les conditions agricoles de la Russie, par Masé-Dari ;

— l'esprit scientifique dans les études sociales, par S. Cognetti de Martiis ; — structure générale de la société, par Guillaume de Greef ; — la politique douanière de l'Italie au congrès économique de Milan, par Rodolfo Benini. Le *Giornale degli Economisti,* en ses numéros de septembre, octobre, novembre, nous apporte une longue et remarquable étude de D. Berardi, la doctrine politico-économique de Fr. Ferrara. — La rente de consommation, par E. Barone. Ferrara est un défenseur dévoué de la liberté économique ; mais, s'il en pose fermement les fondements, il en assigne très nettement les limites. Les recherches d'E. Barone rentrent dans la théorie mathématique des richesses, dont Cournot, en France ; Walras, en Suisse ; Marshall et Edgeworth, en Amérique, sont les principaux représentants.

IV

Le *Clarion* et le *Justice,* de Londres, nous tiennent au courant des mouvements d'opinion qui se font dans le monde socialiste anglais. Les polémiques personnelles abondent, polémiques entre la « Social democratic federation » et l' « Independant labor party » ; entre les socialistes femmes et les socialistes hommes. Cette dernière polémique eut lieu à propos de la prostitution et de la réglementation légale, sujet qui n'est pas considéré par nos voisins d'outre-Manche du même point de vue qu'en France ; des préoccupations purement religieuses et morales, au sens le plus haïssable du mot, s'y font jour. On reviendra sur ce point. Robert Blasthford recueille en un volume « Merrie England », ses derniers articles du *Clarion.* On y trouve des illustrations à la fois exactes et humoristiques du socialisme des grandes villes anglaises.

PAUL BUQUET.

P.-S. — M. Louden, reporter du *Galignani Messenger,* après avoir été presque mon hôte, à Étampes, maison Pavard, après avoir reçu de moi de bons offices, après avoir échangé avec moi, à son départ, une poignée de main, m'envoie, une fois parti, par son journal une caricature grossière qui peut passer pour une basse insulte. M. Louden a tout au moins agi légèrement. Le temps est un grand maître ; j'espère qu'avec le temps M. Louden reconnaîtra ses torts. Et, s'il veut s'abstenir désormais de vilipender les hôtes qui le reçoivent, s'il lui arrive d'écrire des choses intéressantes, cette *Revue de la Presse Etrangère* rendra compte de la façon la plus aimable du monde de ses travaux journalistiques.

# LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

## SÉVERINE

Après *Pages Rouges,* qui put la faire traiter de « pétroleuse » par les dévots, Séverine publie *Pages Mystiques,* qui pourrait la faire traiter de « bondieusarde » par les athées. Commençons par traiter Séverine d'écrivain d'abord; car elle en est un — ou une — dont maintes et maintes pages, rouges ou violettes, méritaient d'être sauvées des eaux rapides où sombre l'article de journal. Élève de Vallès, qui fut un maître prodigieux de notre langue, Séverine a gardé le goût de l'image éclatante et éloquente chère à l'auteur de l'*Enfant* et du *Bachelier;* elle a hérité de lui ses épithètes âpres, mordantes, sûres, et sa phrase française, classique, latine, coulant des plus pures sources de la tradition, alors même qu'elle s'exaspère, se révolte, arrache des pavés, les entasse en barricades, ce qui n'est pas l'un des moindres charmes de la lecture de Vallès — ou de Séverine. Mais cet héritage, ce fonds de Vallès, Séverine l'a fait valoir de la manière la plus personnelle. C'est bien sur le terrain de Vallès qu'elle a bâti son domaine; mais elle l'a agencé de telle façon désormais, que, lorsqu'on s'y promène, on ne peut reconnaître l'ancienne demeure, et que c'est bien chez Séverine que l'on se trouve; voici la grâce et l'abondance fleuries qui ne poussaient pas dans les paragraphes serrés du rude styliste; voici les mille nuances de l'âme et du sentiment féminins en place du cœur plus monotone, bourru et rugueux du réfractaire; voici des amours, des haines, des joies, des tristesses, des apitoiements, des colères, des mélancolies, des élans si divers et subtils, au lieu de l'emportement continu, de la grosse voix un peu toujours gonflée, les nerfs fins et vibrants d'une femme au lieu du sang plus lourd et régulier de l'homme; et voici que le charme, la séduction ont crû de ce sol sévère, se sont enroulés en lianes souples, en feuilles légères, en fleurs fraîches, au tronc du chêne sombre : le fût de l'arbre où tourne le lierre n'est plus qu'un « tuteur » quelconque;

ainsi n'est-ce diminuer en rien la valeur, la spontanéité de l'œuvre de Séverine, que d'indiquer à quelle muraille elle s'accote.

Que Séverine soit un des premiers, des plus personnels écrivains de ce temps, le plus hâtif de ses articles, celui où se manifeste le moins de souci de perpétuer sa pensée, le prouve péremptoirement. Cela n'est pas à démontrer. Sa maîtrise, sa personnalité, le don de faire jaillir des mots l'étincelle de vie qu'ils recèlent, comme le feu, des cailloux, inertes jusqu'à la minute où le briquet les frappe, — le briquet, n'est-ce pas la plume pour les syllabes, — le talent enfin, tout cela éclate, à quelque passage de l'œuvre de Séverine que l'on s'arrête.

Farouche ou railleuse, qu'elle déchire ou qu'elle égratigne, qu'elle fasse saigner le ridicule, qu'elle dénonce l'injustice, qu'elle clame son incessant admirable cri de pitié pour tout ce qui pleure, tout ce qui souffre, tout ce qui meurt au milieu de nos lâchetés, de nos égoïsmes, de nos indifférences, c'est toujours une verve franche et brave, un style plein, nourri, de jet rapide, qui coule comme une belle eau sonore et qui roule de la lumière. Mais ce n'est pas le vide bruyant et limpide; quelles paillettes d'or dans le courant ! C'est l'altruisme en barre qui gît au fond.

Que Séverine soit au premier rang des écrivains de cette époque, qu'elle occupe une place méritée, unique dans le journalisme contemporain, là n'est point l'important; en d'autres voies de la littérature, douée comme elle est, elle eût accompli son trajet, sans doute, aussi. Avec un cœur différent, un tempérament autre, ses destinées auraient pu courir aussi brillantes, en d'autres sens. Nous possédons d'autres femmes de lettres, qui ne sont pas quantité négligeable dans la littérature d'à présent. Tout de même, Séverine les domine toutes; c'est qu'il y a, dans son cas, autre chose que de la littérature; elle ne se contente pas, Séverine, de répandre son esprit, elle donne sa vie encore, et elle la donne à tous, sans distinction d'aucune sorte, ne se réservant ni ne se ménageant, toute à tous ceux qui implorent, et devinant ceux qui n'implorent pas; voilà où commence la grandeur de son rôle, par quoi elle se différencie de ses rivales de lettres, si elle pouvait en avoir, par où sa tâche s'élève au-dessus des ordinaires ambitions d'écrire ! Les chiens écrasés, qu'on lui reproche de trop aimer, comme il faut l'aimer, elle, de s'obstiner à le faire contre la raillerie et la blague faciles, si corrosives pourtant des plus fiers courages et des hautes énergies, souvent ! Comme il faut lui savoir gré, lorsqu'elle pourrait se contenter de faire ce qu'ils appellent de la pure littérature, de s'être jetée dans la lutte et d'y persister, ne cessant de batailler que pour panser les blessés, les sauver, ou adoucir leur dernière heure aux mourants ! Je ne crois pas que les *intellectuels* la tiennent en grande estime : c'est qu'elle pratique plus qu'elle ne théorise.

D'autre part, on lui voudrait moins de pêle-mêle dans ses tendresses, auxquelles elle entend n'imprimer aucune direction, qu'elle laisse déborder intarissablement sur tout et tous, d'où qu'ils viennent. Pas besoin de passeport pour entrer dans son cœur, émarger à sa générosité! D'aucuns ne lui pardonnent pas de ne tenir aucun compte des opinions politiques, des situations sociales, de passer de la barricade à l'autel, de couper son pétrole avec de l'eau bénite. Le reproche ne saurait être encouru par Séverine qui ne s'est pas posée, que je sache, en réformatrice avec des plans d'avenir et de société future. Elle est de son temps, au conflit des systèmes des rêveurs de demain et d'après-demain, au carrefour des heurts et des chocs; sous prétexte d'avenir, elle ne se croit pas en droit d'ignorer la tristesse du présent.

Les chiens écrasés, voilà son lot. Les chiens écrasés, c'est-à-dire, de l'enfant au vieillard, des bêtes jusqu'à l'homme, des choses même jusqu'aux bêtes, toutes les souffrances de toute l'humanité, toute la douleur de l'univers, à quoi elle apporte, infatigablement, tout ce qui renaît sans fin en elle de bonté, de dévouement surhumains. La pitié, la charité, comme ils sont écrits, ces mots, sur son visage douloureux, sur la face (extasiée un peu trop) que nous présente d'elle le bon peintre Hawkins, à la première des *Pages Mystiques,* qui n'ont guère de mystique que le titre ; pages humaines, pourrait-on les qualifier plus sûrement. Car il n'y a pas à savoir dans quelle proportion se dosent les éléments de la sensibilité et de l'intelligence de Séverine; contentons-nous de connaître ce que donne le mélange. Mystiques ou pas, c'est au point de vue littéraire, des pages souvent très remarquables; au point de vue pratique, c'est tout cet argent qu'elle fait sortir miraculeusement des bourses les plus fermées, et ruisseler sur toutes les misères; elle a frappé, à elle seule, la richesse d'un impôt sur le revenu que la République n'a pas encore voté; par la seule force continue de son éloquence, chaque jour, en signalant quelque détresse, elle contraint quelque heureux de ce monde à frissonner dans sa joie au simple récit du malheur voisin, et à lui venir en aide; et, sans blesser sa modestie, il est bien permis de dire ce que tout le monde sait, encore qu'elle ne veuille pas le laisser soupçonner, qu'elle vide sa propre poche, plus qu'elle ne fouille encore dans celle des autres. Quoi d'étonnant qu'aux salles d'hôpitaux, ou dans les grabats de faubourgs, ou les cellules de prison, le nom de Séverine signifie espoir et réconfort, et que ce soit vers elle que montent tant d'appels, de sanglots, de revendications!

Magnifique exemple que celui-là! — Et qu'est-ce que c'est que toujours nous prôner le journalisme d'Émile de Girardin à une idée par jour. — Un bon article par jour et une bonne action... c'est le cas de Séverine.

JEAN AJALBERT.

# REVUE DES REVUES

## Économie Sociale

I

SOMMAIRE : La circulation fiduciaire aux États-Unis ; tentative d'organisation nationale ; l'association des banquiers ; les congrès de Baltimore ; plan de réforme de la circulation fiduciaire *(Économiste Français)*. — La grève récente des mineurs écossais ; les mineurs de l'Est et de l'Ouest ; contraste dans les habitudes de vie, selon la durée du temps de travail ; prospérité matérielle et morale résultant de la journée de huit heures *(La grève des mineurs dans les houillères d'Écosse, Science sociale)*.

Dans une précédente revue (août 1894), j'énumérais la progression constante de la masse des échanges opérés sur le marché de l'Union américaine, au moyen des institutions de crédit. Je disais, à ce propos, que, quel que fût le caractère aveugle des forces économiques mises en mouvement par les puissances financières détentrices de l'instrument de crédit, ces forces peuvent être ordonnées et soustraites à la loi du hasard. Puisqu' « on a pu les soumettre à la loi du nombre, les assujettir à la science mathématique du chiffre », on peut « prévoir le moment où ces forces, déchaînées aujourd'hui dans la nuit, sans but ni direction déterminés, seront commandées, réglées par le vouloir humain ». N'est-ce pas, d'ailleurs, une loi de cosmologie générale, vérifiée aussi bien dans l'évolution des phénomènes sociaux que dans l'évolution des phénomènes chimiques, d'après laquelle toute matière à l'état de diffusion et échappant, en apparence, à l'action de lois positives, tend à se condenser, les parties s'agrégeant graduellement pour former un tout homogène, harmonique ? L'anarchie financière contemporaine, la diffusion des forces économiques, à cette heure à l'état de matière sociale primitive, si je puis ainsi dire, doivent se résoudre, dans un avenir plus ou moins prochain, par une condensation plus ou moins rapide, en une organisation savamment agencée,

en une force sociale consciente, en un instrument d'évolution maniable, capable de concourir, sous une impulsion réfléchie, à la réalisation d'un but défini.

M. Fournier de Flaix nous apprend, dans un des derniers numéros de l'*Économiste Français,* que des efforts sont déjà tentés sur l'autre rive de l'Atlantique, en vue de coordonner et de réglementer les diverses pièces de ce mécanisme formidable de l'échange, dont les rouages, disposés sans méthode ni plan d'ensemble concertés, se créent au jour le jour, au gré des besoins et des événements. Sans doute, ce ne sont là que des tentatives timides, peu fixées encore sur le résultat final, et procédant de principes bien disparates. Mais il en a toujours été ainsi, à l'origine de toute ordination d'éléments chaotiques. C'est toujours à tâtons que l'ordre se fait, que les séries se classent, que l'homogénéité s'opère, que les organismes s'harmonisent. A l'insu des parties, ignorantes des tendances du milieu dans lequel elle se meuvent, des forces internes agissent obscurément sur les organismes en voie de formation. Le résultat définitif n'apparaît pas, tout d'abord, à l'examen de l'observateur superficiel. En réalité, cependant, l'œuvre lente ne poursuit pas moins sa marche.

Ce qui se passe en ce moment aux États-Unis, dans le domaine de la circulation fiduciaire, est, à ce point de vue, d'un intérêt considérable, et nous avons pensé que les lecteurs nous sauraient gré de le leur signaler.

A proprement parler, il ne s'agit pas d'organiser de toutes pièces la circulation ; car, ainsi qu'on va le voir, mille influences diverses luttent les unes contre les autres, et au milieu des conflits soulevés, les intéressés se préoccupent fort peu de l'avenir lointain auquel ils peuvent concourir. Mais qu'importe, s'il est possible d'entrevoir déjà l'aboutissant de ces luttes et si, à leur insu, les influences contradictoires déchaînées s'y précipitent ?

Il existe donc, en Amérique, une association de banquiers, nous dit M. Fournier de Flaix ; et, entre parenthèse, le rédacteur de l'*Économiste Français* nous paraît lui prêter une importance actuelle qu'elle n'a certainement pas encore. Cette association, nous dit-il, « est l'instrument, le lien et le représentant du grand nombre de banques nationales, d'État, privées, répandues sur tout le territoire de la confédération ». Assurément, c'est là une association puissante. Mais son but consiste moins à fédérer les forces financières immenses qu'elle détient, qu'à provoquer, au sein de congrès tenus annuellement dans un centre commercial ou industriel de l'Union, un échange de vues et d'observations générales sur l'état de la circulation, sur la marche normale des affaires, sur les perturbations éventuelles de tout ordre de nature à troubler le marché financier. Bref, ce ne sont encore que des

conférences, et rien de plus. On comprend sans peine que, si les délibérations qui sortent de ces conférences sont d'une étude intéressante, le plus souvent elles offrent un caractère confus et même contradictoire, étant donné la disparité des mobiles qui les dictent à leurs auteurs. Ces mobiles sont toujours plus ou moins intéressés et les mesures d'ordre public que l'association des banquiers propose portent toutes la marque des préoccupations particulières qui les ont inspirées. Cela est inévitable, d'ailleurs. Dans l'état d'anarchie régnante, de lutte incessante à laquelle sont soumis les établissements de crédit, chacun s'efforce de faire prévaloir son point de vue personnel, d'amener ses collègues à soutenir telle thèse qui lui est favorable. Le plus souvent, une sorte de cote mal taillée s'établit : chacun fait la part du feu, cède sur un point pour obtenir satisfaction sur un autre, et les théories issues en fin de compte de ces arrangements divers ne sauraient être prises toutes pour argent comptant, quel que soit, du reste, l'aspect de science pure qu'elles sachent revêtir à l'occasion.

Hélas ! c'est surtout en matière économique, et principalement en économie financière, que la science peut recouvrir de ses draperies pudiques et irréprochables les plus vilains dessous. Ainsi, pour ne citer qu'un cas bien connu, l'école économique des États-Unis est unanimement — à quelques très rares exceptions près — bi-métalliste. Tous ceux qui étudient, de l'autre côté de l'Atlantique, la solution du problème monétaire, posent en dogme de l'évangile économique la nécessité du double étalon. Des flots d'encre ont été versés pour démontrer la supériorité du système. On a célébré, sur tous les tons, les bienfaits et les avantages qu'un pays est appelé à retirer d'une circulation à base d'or et d'argent. Des trésors d'études, d'observations, de calculs ingénieux, de dissertations profondes ont été dépensés à convaincre les tenants du monométallisme. Qui pourra cependant dire jamais au juste la part qu'il convient de faire dans cette bataille théorique, engagée depuis 1873, à la conviction scientifique et à l'intérêt mercantile ? Certes, il est des théoriciens parfaitement convaincus de la justesse de leurs thèses. Qui ne sait, cependant, que la défense du bimétallisme est inspirée, dirigée et subventionnée par les propriétaires de mines d'argent ? La baisse considérable et constante qu'a subie le métal blanc, depuis l'adoption de l'étalon d'or par l'Allemagne et la fermeture de l'Hôtel des monnaies de l'Union latine à l'argent, a considérablement réduit les bénéfices énormes des milliardaires propriétaires des mines. Ceux-ci ont remué ciel et terre pour enrayer la baisse continue, qui dépréciait les produits de leur extraction. Leur influence sur la législature de l'Union a été assez grande pour provoquer une série de mesures, grâce auxquelles l'argent s'est empilé, par masses énormes, dans les caves du Trésor fédéral, à

un prix suffisamment élevé pour conjurer la baisse plus effroyable encore, qui se serait produite sans cela. Si les États-Unis n'avaient pas créé, à l'aide de leur propre trésorerie, un débouché important à la production de l'argent, si l'Union latine, ensuite, n'avait pas maintenu à sa valeur conventionnelle, établie par la loi de germinal an XI, les milliards d'argent en circulation en France, en Italie, en Suisse, en Belgique et en Grèce, le métal blanc serait peut-être tombé à 75 ou 80 % de cette valeur conventionnelle, si fortement atteinte depuis 1873. Tout n'est donc pas dissertation pure, science absolue, dans les joûtes théoriques, auxquelles a donné lieu la solution du problème monétaire, et si la conviction a eu sa part d'entraînement dans les polémiques violentes que la question a suscitées, l'intérêt a eu la sienne, qui n'a pas dû être la plus petite. — Ceci dit, je reviens aux conférences des banquiers américains.

Quelle que soit la nature de ces délibérations de congrès, celle du congrès de Baltimore constitue un plan de réforme de la circulation fiduciaire aux États-Unis, basée sur la garantie de l'État.

Actuellement, cette circulation est de 5 milliards en chiffres ronds, et M. Fournier de Flaix la décompose ainsi :

| | |
|---|---|
| Notes des Banques . . . . . | 847,064,825 fr. |
| Greenbacks. . . . . | 1,733,407,050 fr. |
| Notes de 1890 . . . . . | 762,335,500 fr. |
| Silver certificates . . . . . | 1,682,500,000 fr. |
| Total. . . . . | 5,025,307,375 fr. |

Les États-Unis comptent actuellement un peu plus de 65 millions d'habitants. Leur circulation fiduciaire est donc, proportionnellement, plus considérable que celle de la France qui s'élève à 3,500 millions seulement, pour une population de 39 millions d'habitants (encore convient-il de faire remarquer que cette circulation fut augmentée inutilement de 500 millions par la loi scandaleuse de janvier 1893, votée exclusivement dans l'intérêt de la Banque de France). En Angleterre, elle n'est que de 35,656,606 livres sterling, soit environ 900 millions de francs pour une population de 38 millions d'habitants; en Allemagne, pour une population de 56 millions d'habitants, elle est de 1,500 millions de francs. On voit donc que la circulation fiduciaire (comme, d'ailleurs, la circulation monétaire) n'est pas en rapport nécessaire avec la population et la prospérité d'un pays donné. Il faut ajouter, d'ailleurs, comme je l'ai dit dans la *Revue* du mois d'août, qu'aux États-Unis la circulation fiduciaire n'est que très imparfaitement représentée par les billets fédéraux, d'États ou de banques privées ; car les opérations de clearing house ont compensé en 1893

plus de 65 milliards de dollars d'affaires (plus de 325 milliards de francs !)

Malgré cette masse énorme d'instruments d'échange, on trouve que « ce total n'est pas suffisant », dit M. Fournier de Flaix. On « reproche à la législation actuelle de manquer d'élasticité ». Évidemment, il y a là un état d'opinion publique créé par l'influence constante que les propriétaires de mines d'argent exercent sur l'Union depuis une vingtaine d'années. Ceux-ci poussent à l'extension de la monnaie fiduciaire ; car, l'émission du papier-monnaie devant être garantie par une réserve de monnaie métallique légale, tout accroissement du chiffre de monnaie fiduciaire correspondrait à un accroissement du stock métallique, c'est-à-dire à un débouché important pour les produits de leur extraction argentifère. Ce mouvement de l'opinon est si profond, on est si bien convaincu, là-bas, autant dans les classes populaires que dans les classes dirigeantes, de la nécessité de multiplier les signes d'échange, que, quels que soient l'opinion et les intérêts des banquiers, ceux-ci ne sauraient aller contre le mouvement et pousser à la multiplication des signes d'échange, tout en laissant stationnaire la réserve métallique qui peut ne pas s'accroître parallèlement à l'extension de la monnaie de papier. Au fond, et contrairement aux vieilles théories mercantiles, la monnaie métallique tend de plus en plus à devenir un impedimentum pour la sûreté et l'accélération des échanges ; la monnaie fiduciaire et les comptes courants se substituent à l'antique médium, dont la quantité par masses trop considérables dans un pays alourdit la circulation, plutôt qu'elle ne l'allège, et les banquiers, en tant que fabricants de monnaie de papier, éditeurs de signes fiduciaires, n'ont pas intérêt à multiplier outre mesure le métal monétaire. Si donc la conférence de Baltimore a exprimé le vœu qu'on accroisse la circulation des signes d'échange, c'est que des préoccupations étrangères s'y sont mêlées.

Quoi qu'il en soit, deux projets ont été soumis au congrès : « le premier de M. Bradford Rhodes, de New-York, directeur du *Rhodes Banking journal,* le second par M. Hollmer, président de la seconde *National Bank*, de Baltimore... Le plan de M. Hollmer consiste à substituer la garantie générale des États-Unis à celle des bonds et à régler les émissions, non plus d'après une garantie, mais d'après le capital réel des banques. Les banques pourraient émettre des notes (billets) à concurrence de 50 °/₀ de leur capital moyennant une taxe de 1/2 °/₀ avec autorisation de les porter à 75 °/₀, moyennant une autre taxe. Le Trésor aurait un privilège sur l'actif pour rentrer dans les pertes, s'il y en avait... »

Ainsi, les banques américaines, dont on nous vantait en Europe le régime de liberté, aboutissent à reconnaître la nécessité d'une

nationalisation du crédit. Car c'est bien, au fond, ce que contient le plan de Baltimore. Jusqu'ici, banques nationales, banques d'États étaient livrées à leurs inspirations propres. L'État n'intervenait que pour la remise des certificats, des bonds ou des greenbacks, sur lesquels chacune avait la latitude de spéculer à son gré, ne se préoccupant que d'assurer le succès de ses opérations. Mais voici que par le jeu de l'amortissement, comme le fait remarquer M. Fournier de Flaix, la masse des bonds s'épuise. Il faut recourir à un autre moyen et par la force même des choses, l'association des banquiers est contrainte d'envisager la nationalisation du crédit. Nous n'avons pas à rechercher ce que peuvent avoir de chimérique les projets d'accroissement de la circulation fiduciaire, tels que le congrès de Baltimore les a présentés. Si le plan Hollmer était adopté, il aurait pour conséquence de porter à 7 milliards 1/2 le chiffre total de la circulation. Ce serait évidemment exagéré, et seuls, les partisans de l'inflation nominale des salaires, les intéressés à la frappe libre de l'argent peuvent envisager sans inquiétude une masse aussi énorme de signes d'échanges jetée sur le marché. A nos yeux, ces questions diverses, toutes d'un intérêt immédiat, mais secondaire, sont dominées par la question plus haute de l'organisation nationale des banques, dont le congrès de Baltimore a posé le principe. Pour la première fois, ainsi que le remarque M. Fournier de Flaix, on tente de « convertir le Trésor fédéral en banque d'État ».

Cette organisation, préconisée par le socialisme, est donc le couronnement final de l'évolution financière. Car, aux États-Unis, elle ne sera pas provoquée, ainsi que les économistes le prétendent pour l'Europe, par les préjugés administratifs des gouvernements, par une détestable éducation économique des peuples, puisque, le régime libéral ayant été expérimenté, l'expérience seule a démontré que l'amélioration du marché financier est inséparable d'une réglementation étroite de ce marché, d'une haute intervention directrice de l'État, régulateur national des grandes forces sociales en mouvement.

C'est ainsi que partout, sur le nouveau comme sur l'ancien continent, dans les nations à civilisation avancée, se vérifient les lois générales d'ordre sociologique proclamées par le socialisme et vainement niées par les fidèles de l'orthodoxie économique. Partout la même tendance se manifeste. Dans les milieux les plus divers, sous toutes les latitudes, les mêmes causes engendrent les mêmes effets, l'évolution sociale s'affirme uniforme, identique, suivant la même direction, s'orientant dans une même voie, se traduisant par une centralisation progressive des forces anarchiques qui peu à peu se réglementent, s'organisent, se disciplinent et concourent au développement de l'ordre humain — le monde social du vingtième siècle.

*
* *

Le système des monographies de famille, en grand honneur dans l'école sociale fondée par Le Play, présente bien des inconvénients. Il prête à des généralisations hâtives, partant inexactes, et les conclusions tirées de cette méthode d'observation en quelque sorte microscopique n'auront pas beaucoup contribué à faire avancer la science de notre temps. Quelquefois, cependant, dans la moisson abondante de faits de tout ordre à laquelle se consacrent, avec une assiduité louable, les disciples de Le Play, on trouve à glaner, çà et là, des détails intéressants qui viennent confirmer les inductions obtenues d'autre part à l'aide de méthodes très différentes. C'est ainsi que la *Science sociale,* de M. Demolins, contient, dans la livraison de décembre, une étude consciencieuse sur la grève récente des mineurs écossais, étude pleine de particularités curieuses. L'auteur, M. Bailhache, s'est livré en effet à un ensemble de ces recherches minutieuses qui distinguent les sociologues de son école, et il est arrivé à une série de constatations fort utiles à connaître ; car elles viennent confirmer une fois de plus ce que nous avons dit des conséquences matérielles et morales qu'aurait une réduction générale de la journée de travail.

Les lecteurs de cette revue qui ont bien voulu suivre quelques-uns de nos travaux se rappellent la thèse que nous n'avons jamais cessé de soutenir, depuis 1886, à savoir : que la diminution du temps quotidien de travail ne modifierait en rien la situation respective du patronat et du salariat, dont les conditions économiques resteraient les mêmes, toutes proportions gardées, pour les ouvriers comme pour les employeurs ; mais que les travailleurs, affranchis de deux heures ou plus de labeur tous les jours, trouveraient dans cet accroissement de loisirs, outre une augmentation absolue de salaires, la possibilité d'un développement moral et intellectuel, incompatible aujourd'hui avec les énervantes journées de onze ou douze heures.

L'étude de M. Bailhache nous apporte une confirmation nouvelle de ces prévisions, basées d'ailleurs sur l'observation des conditions du développement ouvrier comparé en France, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis et en Australie. Voici, en effet, les constatations qu'a pu faire sur place l'auteur du très suggestif article paru dans la *Science sociale :*

Les bassins houillers, théâtres de la grève récente des mineurs, se divisent en deux parties de configuration et de conditions de travail minier tout à fait différentes : l'Est et l'Ouest. Le bassin de l'Est et le Mid-Lothians comprend les exploitations de Fife, de Kinross, de Clackmannan, East et Mid-Lothians ; celui de l'Ouest, les bassins d'Ayr, de Lanark et Renfrew, de Forth et Clyde et West-Lothian.

Les conditions de travail ne sont pas identiques dans les deux contrées, avons-nous dit : dans l'Ouest, la journée varie de neuf à dix heures, tandis que dans l'Est sa durée est uniformément fixée à huit heures. De là des conditions de moralité, d'intellectualité, de bien-être, de force de résistance absolument différentes. M. Bailhache s'est rendu compte des conditions respectives de la vie ouvrière chez les uns et chez les autres, et voici le contraste qu'il a relevé : « Nous avons visité, dit-il, un certain nombre de mineurs dans le comté de Fife et dans le Mid-Lothian, et nous avons été frappé de la propreté et du confort réel de leur demeure. Meubles nombreux et en parfait état, rideaux aux fenêtres, tapis sur le plancher, nombre de photographies et de gravures sur les murs, rien ne manque; on se croirait très souvent chez un petit bourgeois français. L'instituteur d'un village de Fife nous dit que sur deux cents familles environ que renferme le village, une douzaine au moins possédaient un piano ou un harmonium. » Dans l'Ouest, « nous avons été étonné, dit-il, par l'aspect non pas tant pauvre qu'épouvantablement sale du logement; d'autres étaient plus pauvres et mieux meublés, mais néanmoins bien loin d'atteindre le niveau des maisons de Fife, d'East et de Mid-Lothians. » — « Mais enfin, dîmes-nous à notre guide, vous touchez ici des salaires aussi élevés que dans l'Est ; où passe donc l'argent de ces gens-là ? » La réponse vint telle que le faisait prévoir tout ce que nous avions entendu : « C'est la boisson qui est cause de tout. Ils dépensent beaucoup d'argent au cabaret. »

En d'autres termes, l'ouvrier exténué par une longue journée de labeur, énervé par une présence prolongée à la mine, n'ayant que quelques instants de loisirs trop courts pour les consacrer à ordonner sa demeure, à vivre de la délassante et salutaire vie de famille, va au cabaret, tandis que le travailleur qui ne peine que huit heures consacre ses loisirs aux siens, et embellit son home, vit d'une vie plus haute et meilleure. Quelle réponse écrasante à ceux qui prétendent qu'on ne doit vider les ateliers ou les chantiers que le plus tard possible, afin de ne pas remplir trop tôt les cabarets. Non ! cent fois non ! la réduction du temps de travail n'est pas la prolongation du temps passé à l'estaminet ou chez le marchand de vin. M. Waxweiller le mettait en lumière, dans les tableaux que j'ai cités au mois d'octobre, en comparant les dépenses de l'ouvrier belge ou français avec celles de l'ouvrier américain. Nous ne sommes pas surpris que les observations de M. Bailhache viennent compléter les constatations du département du travail de Washington. Partout une moindre durée de la journée comporte des conditions sociales de vie supérieures pour les ouvriers qui en bénéficient.

Il semble donc, puisque ce fait général est bien établi et que nulle

part il n'est démenti, que les prétendus amis des classes laborieuses, dont la bouche est pleine de sermons sur la nécessité d'une réforme morale, d'une amélioration à apporter dans les habitudes et les mœurs ouvrières, il semble donc, dis-je, qu'il n'y ait plus pour ces onctueux sermonnaires qu'à préconiser la réduction du temps de travail, la première condition indispensable à l'amélioration intellectuelle et morale qu'ils poursuivent. Mais ils ne préconiseront jamais ce moyen assuré de relèvement ouvrier, parce que ce n'est pas seulement sa tenue, ses habitudes de familles, que les courtes journées de travail améliorent : elles donnent encore aux populations laborieuses qui échappent aux journées exténuantes un sentiment de solidarité, une force de résistance envers le patronat que celui-ci a toutes les peines du monde à déjouer.

Cette remarque, non moins importante que les précédentes, est faite également par M. Bailhache : dans les bassins de l'Est, où la journée n'est que de huit heures, fleurissent des associations de mineurs prospères et riches, disciplinées, prêtes à subir, sans défaillance, un long chômage et à lutter jusqu'au bout pour le triomphe de leurs revendications, une fois le gant de bataille jeté et relevé par les « coolmasters » (propriétaires de mines) ; dans l'Ouest, au contraire, les associations sont plus nombreuses, mais pauvres, dispersées ; elles ne comptent qu'un chiffre d'adhérents proportionnellement très restreint, eu égard au nombre des ouvriers, et, si elles sont plus turbulentes que celles de l'Est, en revanche, leurs membres lâchent pied plus vite devant l'ennemi et reprennent plus aisément que les trades-unionistes de l'Est le chemin de la mine. Lors de la dernière grève, malgré l'excitation très grande qui régnait dans l'Ouest, c'est dans ce bassin que la défection commença. La cessation du travail avait été proclamée le 26 juin. « Vers la fin de septembre, dit M. Bailhache, quelques milliers de mineurs du Lanarkshire, en particulier de Hamilton, reprirent le travail aux conditions des coolmasters. En une semaine, leur nombre monta à plus de vingt mille. Cette fois, c'était tout l'Ouest. Malgré les efforts qui furent faits pour les ramener dans le droit chemin de la grève, les *blacklegs* (nom donné aux grévistes qui reprennent le travail) ne voulurent rien entendre. Le 10 octobre, cinquante mille hommes travaillaient dans les collieries de l'Ouest ». Par contre, l'Est résistait à outrance ; « les grévistes tenaient ferme dans le Fife, Kinross et Clarckmannan et dans l'East et Mid-Lothian ». Pour faire capituler ces entêtés, il fallut les menacer de faire appel à l'importation d'une main-d'œuvre étrangère au pays et de les chasser des maisons appartenant aux compagnies. Le 22 octobre, des tentatives multipliées, pour ramener l'Ouest, étant restées infructueuses, les mineurs de l'Est reprirent le travail. Encore, comme ces armées,

auxquelles on rend les honneurs de la guerre après une bataille longtemps disputée et qu'on salue pour rendre hommage à leur valeur, il fut expressément stipulé que pas un ouvrier ne serait renvoyé après la reprise du travail. Les patrons tinrent parole, tant ils savent leurs ouvriers animés d'une volonté ardente et tenace pour défendre avec une opiniâtreté invincible leurs droits méconnus.

Tel est le contraste qui ressort de l'étude de M. Bailhache et l'enseignement qui se dégage de cette grève. Les longues journées de travail font une classe ouvrière souffrante, abêtie, turbulente à ses heures de révolte soudaine, mais tôt soumise, mâtée par le patronat, parce qu'elle n'est ni disciplinée, ni animée des sentiments de solidarité sans lesquels il n'y a pas de progrès possible; les courtes journées font une classe ouvrière plus intelligente, plus morale, capable de faire face à l'ennemi, à force de solidarité, de vertu et de prolonger indéfiniment sa résistance. N'est-ce pas, d'ailleurs, dans la nature même des choses, qu'à des conditions matérielles de vie meilleures — et les courtes journées de travail réalisent ces conditions — correspondent des progrès intellectuels et moraux qui sont autant de leviers, d'adjuvants efficaces pour marcher à la conquête de progrès nouveaux? La réduction du temps de travail est devenue la plate-forme économique du prolétariat des deux-mondes. Il ne pouvait se placer sur un plus solide terrain, ni poursuivre une réforme plus urgente et plus pratique que celle-là.

GUSTAVE ROUANET.

---

# REVUE DES REVUES

## Philosophie et Littérature

Dans la Revue des Deux-Mondes (numéro du 1er décembre), M. Paul Leroy-Beaulieu vient de publier un de ses plus remarquables articles. L'éminent économiste y expose, sur le *Luxe et la fonction sociale de la richesse,* des idées qui nous ont semblé valoir mieux qu'un résumé.

Tout d'abord, M. Leroy-Beaulieu constate, en les déplorant, les efforts faits dans tous les pays, à toutes les époques de l'histoire, par les législations, pour restreindre le luxe. Il cite Lycurgue à Sparte et Solon à Athènes, puis les lois somptuaires de Rome et les prohibitions du Moyen-Age en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie. Et c'est là, ajoute-t-il, non sans tristesse, « intervention blâmable du législateur qui empiète ainsi à tort et à travers sur le domaine de la liberté individuelle. » — Pourtant on ne peut nier que le luxe soit parfois excessif. — Peut-être, mais pour lutter contre ses exagérations « seule l'initiative privée est respectable ». Voyez les progrès faits en Angleterre, en Amérique par les sociétés de tempérance, consultez les statistiques ; vous constaterez que le nombre des buveurs d'eau ou de thé va croissant ; pourtant il n'est point de loi pour les contraindre. Que n'imitons-nous ces merveilleux exemples ?

Nous pourrions, n'est-ce pas, fonder à Paris une *Association contre les abus du luxe,* comme il en est une contre les abus du tabac. Elle compterait parmi ses membres les plus vertueux millionnaires et les plus académiques économistes. M. Yves Guyot y coudoierait M. de Rothschild et le célèbre M. Lebaudy. L'association, comme les autres du même genre, tiendrait des congrès présidés par d'anciens ministres, offrirait de nombreux banquets ; tous les ans même, elle

aurait sa petite distribution de prix ; des palmes seraient décernées après de sages discours sur la futilité des biens de ce monde au millionnaire qui se contente d'un appartement mesquin ; celui qui s'habille à la Belle Jardinière aurait une mention honorable ; tel qui meurt misérable avec sa fortune dans son grabat serait désigné par la vertueuse association à la vénération publique.

Mais ce n'est encore là qu'un projet. Espérons que M. Leroy-Beaulieu y voudra bien revenir.

Il se contente, pour aujourd'hui, de nous signaler les dangers qu'offrirait la disparition du luxe ou même l'arrêt de son développement. Paris, surtout, en souffrirait ; son commerce serait, du coup, anéanti. « Le jour où les fortunes deviendraient égales ou tout au moins se rapprocheraient de l'égalité, les salaires de Paris *s'achemineraient mélancoliquement* vers ceux de Quimper ou de Brives. » Tout en admirant, comme il convient, la forme littéraire de M. Leroy-Beaulieu, le poète qui sommeille en l'économiste, disons seulement que ses vues optimistes, en ce qui concerne la situation des ouvriers d'art dont il parle, est au moins exagérée. Dans le cours même de cet article, nous aurons l'occasion de signaler des tendances actuelles qui, pour la baisse des salaires, sont autrement énergiques que la diminution du faste.

Mais ce n'est pas tout. Le luxe n'a pas que des qualités matérielles, celle, entre autres, de procurer à tous le bien-être ; il a encore des qualités morales. « Au point de vue des rapports sociaux, le luxe bien compris contribue à adoucir les mœurs, à amortir les grandes passions, à entretenir les goûts pacifiques, etc. » — M. Leroy-Beaulieu semble lire bien rarement les faits-divers des journaux. Les crimes passionnels sont-ils donc si rares dans la bourgeoisie ? Ce Dreyfus même, que l'on vient de dégrader, ne vivait-il point au milieu de ce luxe si lénifiant ?

Cette apologie terminée, M. Leroy-Beaulieu aborde celle de la richesse. Elle est, elle aussi, fertile en bienfaits. Elle est une puissance entre les mains de quelques-uns. Ceux-ci doivent avoir conscience de la mission qui leur incombe et qui ressemble fort à un droit divin. « Les riches sont des conducteurs d'hommes », comme les rois étaient les pasteurs des peuples. Aussi importe-t-il de leur faire connaître leurs devoirs, et c'est à quoi M. Leroy-Beaulieu s'est appliqué. Il a ainsi composé une manière de catéchisme capitaliste, une série de formules auxquelles un certain succès est assuré.

« Le premier devoir de la fortune, dit-il, comme du capital, c'est de se conserver ». La richesse est une force sociale, une puissance qui ne doit jamais s'amoindrir, qui doit au contraire tendre toujours à augmenter. « Un certain accroissement de la fortune reste une des obligations de l'homme riche ».

Va-t-il donc falloir, dans l'intérêt de la société, économiser jusqu'à se priver, entasser sou sur sou, ne plus jouir de ses rentes : le métier de capitaliste ne serait plus tenable. Rassurez-vous ; la morale de M. Leroy-Beaulieu n'est pas ascétique à ce point. Le devoir qu'il enseigne ne va pas sans certaines douceurs. « Une vie large, écrit-il, est certainement permise et recommandable *dans la généralité des cas* ». Avouons, toutefois, que cette dernière restriction semble un peu arbitraire.

Mais la sollicitude de M. Leroy-Beaulieu ne s'arrête pas là. A ces déshérités, qui portent la lourde responsabilité de la fortune, à ces malheureux voués au luxe, il prodigue de sages conseils contre le gaspillage. Achetez surtout du solide, ne vous laissez point éblouir par les couleurs ou les parfums, voire par ce que des bohêmes déguenillés nomment l'Art ; n'encombrez point votre demeure de bibelots ; ayez de « beaux meubles, des tableaux, des statues, des animaux de choix... », toutes choses ayant une valeur sur le marché, pouvant se revendre aisément et, s'il se peut, avec un légitime bénéfice, toutes choses « d'une certaine durée », dont le fils puisse jouir après le père. C'est déjà là une sorte de placements. Quant à ceux-ci « il y faut apporter le plus grand soin ». La hardiesse est là chose fort dangereuse, et que peuvent se permettre seuls ceux qui la compensent par une large épargne ; car l'accroissement de la richesse est le point capital. « Plus la fortune est grande, plus la civilisation est perfectionnée ».

Mais il peut se faire qu'en suivant très exactement ces prescriptions, il reste un gros profit entre les mains du capitaliste. Qu'en fera-t-il ? C'est très simple : il s'associera avec des amis ; car il importe toujours de diminuer les risques et fournira aux frais de quelque expérimentation industrielle ou agricole ; mais cela, bien entendu, « avec méthode et circonspection et sans jamais compromettre son capital ». La richesse a des fonctions sociales trop considérables pour qu'on en puisse admettre l'amoindrissement. Au reste, ces fonctions, M. Leroy-Beaulieu prend la peine de les énumérer.

D'abord, seuls les grands capitaux permettent les grandes entreprises. Et, pour prendre un exemple, l'éminent économiste nous montre la supériorité quant aux résultats, de la grande culture sur la petite, grâce aux machines, à la division du travail, etc. Les socialistes, en général, en disent autant. Mais M. Leroy-Beaulieu déduit de là la supériorité de la grande propriété, et c'est une étrange faute de logique. Il confond propriété et culture. Il sait cependant qu'il y a là plus qu'une nuance. Le propriétaire sacrifie souvent son propre intérêt à un caprice. Tel préfère laisser ses terres en friche pour y pouvoir chasser le lièvre.

M. Leroy-Beaulieu n'ignore point à ce point de vue les résultats de la grande propriété en Angleterre. La confusion n'en demeure pas

moins dans son esprit; c'est que pour lui richesse et capital ne font qu'un, alors que celui-ci peut exister indépendamment de celle-là. Il n'est point nécessaire qu'une machine ait un propriétaire déterminé pour qu'elle fonctionne et produise ses résultats ; il suffit que quelques travailleurs s'y emploient.

M. Leroy-Beaulieu a voulu parler ici d'une fonction du capital. Mettons qu'il s'est trompé de mot et revenons à la richesse et à son rôle.

C'est ici, certes, que nous touchons aux pages les plus curieuses de cette remarquable étude.

La richesse doit jouer dans la société un rôle conciliateur, pacificateur. Elle doit apaiser les haines en améliorant le sort des humbles. Elle doit se mettre autant qu'il se peut au service des œuvres de patronage et de philanthropie.

— Mais, allez-vous dire, les sommes ainsi données vont être à jamais perdues pour leur légitime et libéral propriétaire. Que devient cette sage prévoyance dont nous parlions tout à l'heure, ce souci de la conservation des biens?

— Ce serait en effet un problème des plus graves : mais M. Leroy-Beaulieu est ingénieux et se joue des difficultés. Il nous expose au long les avantages d'un certain système et il le définit d'un mot qui fera fortune : la « *philanthropie rémunératrice* ».

Il est fort beau de prêter son appui aux déshérités, mais trop pénible d'être désintéressé. Il est charmant de s'entendre donner du bienfaiteur ; mais pourquoi ne pas joindre à l'agréable l'utile, à la douceur d'une satisfaction d'amour-propre l'intérêt de bénéfices modérés ? Cela est très juste, n'est-ce pas ? On prête à de pauvres gens pour leur rendre service, et c'est déjà bien beau ; on ne leur demandera point de gros intérêts ; mais qu'au moins ils ne réclament point encore l'abandon d'un modeste et légitime bénéfice ? Ce serait trop, vraiment. Et voyez un peu les encourageants résultats : A Brooklin, une certaine œuvre de logements ouvriers rapporte à ses généreux souscripteurs 6 % — les bonnes âmes ! — « tout en améliorant singulièrement les logements pour les petites gens ». Plus près de nous, à Lyon, un groupe de ces *philanthropes pratiques* possède quatre-vingt-dix maisons contenant un millier de logements. « Cette entreprise produit 5 1/2 % dont les actionnaires reçoivent 4, le surplus accroissant les réserves ». C'est là encore de la charité à meilleur compte que celle des bazars ou des bals de bienfaisance. La *philanthropie rémunératrice* est un des plus exquis raffinements capitalistes.

Aussi, M. Leroy-Beaulieu glisse-t-il rapidement sur la dernière fonction de la richesse, son rôle dans les patronages gratuits. Il cite avec admiration les « libéralités fastueuses » de certains grands indus-

triels, entre autres de cet américain, M. Carnégie, que rendit tristement fameux une grève célèbre, et qui est « un industriel très exact, très zélé défenseur de ses droits à l'égard des ouvriers. »

Et M. Leroy-Beaulieu conclut en réclamant pour cette fonction de la fortune, que la loi ne peut imposer, le soutien d' « une opinion publique déférente », mais, ajoute-t-il d'un ton où perce le découragement, « dût cette condition manquer, ce ne serait pas une raison de s'abstenir ». C'est là un noble sentiment ; pourtant la philanthropie pratique doit le tenter davantage.

Il y avait là fort peu à discuter; pourtant, nous avons tenu à dire les détails de cet article : ils nous ont semblé d'une qualité vraiment trop particulière. Puis, la Revue des Deux-Mondes est si rarement semblable au *Journal Amusant* qu'on ne pouvait laisser passer une telle occasion.

*
* *

Quoi qu'en pense M. Leroy-Beaulieu, nous réclamons pour l'individu le plus de liberté possible ; nous sommes ennemis de toute contrainte, qu'elle émane de préjugés ou de fictions juridiques ; c'est ce qui explique notre internationalisme et notre fédéralisme, nos désirs de paix universelle et d'autonomie régionale.

Un mouvement comme le socialisme, profond et d'abord inconscient, puisqu'il dérive de la nature même des choses, prend selon les pays et les cerveaux où il se manifeste des formes différentes. Il pénètre presque malgré eux nos contemporains. Tels, que notre drapeau effraie, bornent leur idéal à la solution d'un seul problème qui les préoccupe plus directement, et ils sont féministes ou fédéralistes ou membres de quelque société pour l'arbitrage et la paix. Sans s'en douter, souvent, car beaucoup d'entre eux sont des personnages officiels, ils font ainsi œuvre socialiste, au sens où l'entendit Benoît Malon. « Il fait du socialisme, le progressiste qui travaille et combat pour la liberté, sous quelque forme politique ou sociale qu'elle se présente ; car le socialisme tend à délivrer l'être humain, noblement soumis au devoir moral et social, de toute servitude, de tout arbitraire. »

Aussi, saluons-nous avec joie les progrès de ces deux tendances : le fédéralisme et l'internationalisme, qui, au fond, n'en sont qu'une seule : un plus grand besoin de liberté garanti par un plus grand respect de celle des autres.

M. Édouard Grimbert, le président de la Ligue universelle pour la paix, la justice et le droit, vient de faire paraître les premiers numéros de sa Revue Pacifique et Littéraire ; une intéressante et utile publication de plus, qui, sur les travaux des congrès de la paix

nous donnera de précieux documents. Au reste, elle ne se contente point de l'étude d'un unique problème et nous y remarquons un bel article sur André Godin, le fondateur du familistère de Guise, l'homme qui dans une certaine mesure réalisa le rêve de cette *Pâque socialiste*, qui nous enthousiasma naguère à la Maison du Peuple.

L'autre aspect du mouvement, l'expansion de la vie locale, est peut-être plus frappant. De tous côtés, dans la France, comme dans l'Europe entière, un besoin de décentralisation se fait sentir. La discipline uniforme, l'étroite domination administrative que nous légua Napoléon nous pèse, et ces sentiments ne se traduisent pas seulement par des congrès ou des banquets, mais d'une manière très vivante et significative dans la littérature même. La décentralisation commence à se faire d'elle-même dans le domaine de la pensée. On souhaiterait de voir participer à ce mouvement tous les artistes. Il n'y a guère jusqu'ici que les écrivains qui se groupent pour l'action, fondent des revues. Nous ne pouvons que citer quelques noms caractéristiques. A Marseille, par exemple, la VIE, l'INDÉPENDANCE DU MIDI, dont une partie est écrite en provençal ; à Toulouse, les ESSAIS DE JEUNES.

Plus près de nous, à Reims, l'ancienne REVUE MODERNE, que dirigea notre pauvre Bernier, et dont notre confrère V. de Champvans a fait la REVUE DE L'EST.

Enfin, voici à Besançon, une nouvelle venue, la REVUE DE PROVINCE, dont le premier numéro nous fait bien augurer pour l'avenir.

Elle débute, en effet, par une longue étude de son directeur, M. Alfred Remy, sur *Le rôle et la situation de l'écrivain dans la société;* et c'est là un article qui, pour n'être pas toujours, peut-être, assez serré, n'en est pas moins remarquable par l'élévation de la pensée, la passion de justice dont il est animé. Il convient, au reste, de s'y arrêter un peu.

Après avoir constaté l'utilité du poète, du penseur dans la société dont il est « l'âme, le moteur moral », M. Remy examine la situation matérielle qui lui est faite et en montre les désastreuses conséquences, non seulement pour les artistes, mais encore pour l'art lui-même.

« Qu'est-ce que l'art, en effet, dit-il ? C'est l'identification de nous-mêmes, la personnification de notre pensée, l'incarnation de notre rêve, et, par conséquent, de ce que nous avons en notre être de plus pur, de plus idéal : l'immatériel qui existe en nous, rendu à l'état matériel, pour ainsi dire, par notre puissance de transubstantiation, devenu palpable, tangible, le reflet de notre âme exprimé de façon à être accessible aux sens. On comprendra de la sorte que, si l'on subjugue notre pensée par des considérations matérielles, on paralyse sa force d'action, on détruit notre personnalité, pour lui substituer un

genre qui n'est plus nôtre, mais qui est un résumé, une assimilation des goûts du public... Obligé de pourvoir aux besoins de sa vie corporelle, le jeune écrivain néglige sa vie intellectuelle, et la sacrifie à la mode du jour, au désir de plaire, condition *sine quâ non* de succès ; il vend son art, il vend sa plume, il prostitue son individualité aux caprices de ce redoutable don Juan qu'on nomme le public, et qui veut qu'on l'amuse. »

Certes, il y a là et fort bien exprimée une noble pensée ; mais peut-être eût-il été préférable d'être encore plus précis et de nous montrer nettement comment le capitalisme influe sur la littérature comme sur les arts ; comment, les dominant du côté économique, il détermine leur évolution. Étudier le prolétariat grossissant dans le monde littéraire, la domination des éditeurs, semblable à celle des marchands d'objets d'art ou de tableaux, eût offert peut-être un plus vif intérêt. Mais c'est là chicaner M. Remy sur son tempérament d'écrivain. Bien qu'un peu vague, ce qu'il nous donne est précieux et par la grandeur des sentiments et par la nouveauté de certains aperçus.

Après un examen du naturalisme et de l'idéalisme, M. Remy conclut que le socialisme, en conciliant ces deux tendances, sera l'inspiration de la littérature prochaine. « Les Cladel, dit-il, les Malon, sont morts depuis trop peu d'années pour qu'on n'ait pas gardé leur souvenir ! Hommes généreux qui ont succombé à la tâche, mais non sans avoir semé les germes d'une littérature nouvelle que nous appellerions le *réalisme,* si le mot n'avait été employé jusqu'ici à tort et à travers !...

« Soyons désormais des apôtres, des soldats, pionniers infatigables de la civilisation nouvelle. Faisons de la littérature ce qu'elle doit être en réalité, le plus puissant levier de la régénération de l'humanité, le plus efficace remède à l'ulcère social, et le plus sûr garant du bonheur des peuples... »

Il n'est point besoin de commentaires à de semblables déclarations. Constatons seulement que nos rangs s'épaississent chaque jour, et de tout notre cœur souhaitons à la Revue de Province le succès que méritent les nobles efforts.

*
* *

A côté des littérateurs, et non moins intéressants qu'eux, il est d'autres artistes victimes de l'évolution capitaliste : les artisans, les ouvriers d'art.

Là aussi le danger est grand, non seulement pour les hommes, mais pour leurs œuvres. Cette dernière considération, plus que les

autres, a frappé les spécialistes. On a constaté, bien que M. Leroy-Beaulieu s'obstinât à les voir prospères, la décadence des industries d'art. Nous avons d'ailleurs, à ce sujet, cité une fort intéressante enquête que M. Henry Nocq publie dans le JOURNAL DES ARTISTES. Et de bons esprits s'efforcent de trouver un remède à cet état de choses. Notre distingué collaborateur Gustave Geffroy a réclamé, dans une série d'articles, la création d'un Musée du soir où les ouvriers d'art pussent achever une éducation incomplète. Certes, ce serait là un gros progrès, mais bien peu sensible encore, tant que notre ordre social ne sera point changé.

Notre monde, dominé par les préoccupations commerciales, la lutte pour le gain, se soucie moins de l'original, voire du beau, que de « ce qui se vend bien ». La cause de la décadence de notre art industriel est moins l'ignorance que le besoin de vivre. Dans une publication technique fort bien faite, l'ART DÉCORATIF MODERNE (n° de décembre), M. Arthur Maillet l'indique clairement.

« Quand un artiste a produit une œuvre dans laquelle il a mis le meilleur de son talent, il la porte à un marchand. Que fait celui-ci ? Il convoque ses commis chargés de la vente et il sollicite leur avis. Cet avis est toujours le même : « Le public n'est pas habitué à ce genre. Nous ne trouverons pas d'acheteurs. » Et l'artiste s'en retourne la mort dans l'âme, avec son objet dont il ne peut jamais se débarrasser... Actuellement, continue M. Maillet, je sais où trouver une trentaine d'œuvres de très haute importance, exécutées dans ces conditions et demeurant dans un coin de l'atelier. N'était-ce pas là, du reste, le cas du *Plat* de Garnier qui, depuis plusieurs mois, se trouve au musée du Luxembourg, mais que l'auteur conserva durant plus de trente années. »

Et M. Maillet cite encore d'autres exemples aussi frappants que ce dernier : celui, entre autres, d'un ciseleur de grand talent qui voit ses œuvres refusées par tous les marchands.

Que faire pourtant, il faut vivre ? Et l'on se résigne à laisser là son rêve et à fabriquer des sujets de pendule. Il est vrai que la production augmente. C'est là sans doute ce que M. Leroy-Beaulieu entend par la prospérité de nos industries de luxe.

*
* *

De tous côtés les progrès du socialisme s'affirment par les sympathies qui nous viennent.

Nous ne parlons même pas aujourd'hui de ceux qui marchent avec nous la main dans la main, comme l'*Étudiant Socialiste* de Bruxelles, un vaillant journal d'avant-garde qui donne un bon exemple

à la jeunesse universitaire de France. Mais dans une revue de ton très modéré, le SILLON (numéro de décembre), M. Paul Renaudin, à propos de la *Lettre aux Étudiants,* de M. G. Renard, dit sa sympathie pour notre idéal. Quelques mots l'effraient bien encore un peu, pourtant il s'affirme franchement près de nous. « Chimère, dit-il, que de vouloir nous maintenir dans le passé par esprit d'ordre, de respect, de tradition. Qu'on nous laisse aller résolument vers l'avenir ! »

M. Henry Fouquier, lui aussi, s'est, dans la REVUE DE L'ÉPOQUE (numéro de décembre), nettement déclaré socialiste. « Nous ne craignons pas le moins du monde, dit-il, d'être appelés socialistes, car nous ne craignons pas le reproche d'aimer la justice dans la société ». Et ailleurs : « De tout temps, mais plus particulièrement du nôtre, il n'est pas seulement un grand, mais simplement un bon esprit qui ne se fasse honneur d'être socialiste. Car, qui voudrait convenir qu'on doit rester indifférent au désir, à la passion de mettre plus d'ordre dans la société en y mettant plus de justice ? »

Pourtant un point nous inquiète. M. Henry Fouquier affirme ensuite que la question sociale se ramène à une question morale et que M. Leroy-Beaulieu en disant cela — après bien d'autres, il est vrai — « a parlé en franc socialiste ». Double erreur et trop évidente vraiment.

Fortifier en chacun le sentiment de la responsabilité ne résoudra jamais un problème économique, celui des industries d'art, par exemple, qui nous occupait tout à l'heure. M. Fouquier qui est philosophe ne le saurait nier.

Quant à qualifier M. Leroy-Beaulieu de socialiste, c'est peut-être là une ironie un peu forte.

PAUL LAGARDE.

# LA QUESTION SOCIALE

## DEVANT LES CORPS ÉLUS

I

Enfin, c'est fait! Ces messieurs du centre pourront dormir tranquilles pendant quinze séances, faire la causette ou expédier leur correspondance. Jaurès ne sera plus là pour leur dire des vérités désagréables. Car ce diable d'homme, qui est doué « d'une certaine facilité oratoire », comme écrivait un policier lettré dans son rapport préfectoral, s'est mis en tête de combattre les tripoteurs internationaux et de leur dire vertement le dégoût qu'ils soulèvent. Récemment, au sujet des chemins de fer du Sud de la France, il leur avait porté, et au gouvernement de M. Dupuy par la même occasion, un coup droit. Lors de la discussion de la loi sur les anarchistes, « les blanches corolles panamistes » se flétrirent mélancoliquement sous le discours de Jaurès comme sous un vent glacé. La morale publique (publique, puisqu'elle est au service du premier gousset bien garni qui passe) exigeait une revanche. Elle l'a. Que MM. Rouvier, Jules Roche et autres commandent à leurs bons amis les évêques une messe d'actions de grâce, et que le calme revienne parmi les fidèles de Canivet!

Mais nous, socialistes, nous félicitons bien chaudement notre ami d'abord d'avoir protesté contre la barbarie du code militaire et d'avoir opposé à l'indulgence relative de la bourgeoisie gouvernante à l'égard des traitres sa cruauté pour le pauvre diable de soldat que la grossièreté de certains chefs peut pousser à bout. Nous le félicitons aussi pour avoir dit tout haut ce que chacun pense : c'est que le gouvernement protège et couvre la bande des tripoteurs nationaux et internationaux. Ses paroles courageuses sont allées au cœur de la démocratie, qui appréciera comme une lâche vengeance la peine excessive et honorante dont on l'a frappé. Cette Chambre recule vraiment les limites de la servilité! Elle veut se débarrasser de la voix vengeresse qui la trouble et recourt pour cela à des rigueurs qui furent inconnues sous les régimes les moins libéraux. Gambetta criait un jour à Rouher : « Vous avez commencé comme des scélérats et vous avez fini comme

des jouisseurs. » Et comme le président lui dit : « Vous n'avez pas le droit d'outrager vos collègues, » Gambetta répondit : « Ce que j'ai dit est plus qu'un outrage, c'est une flétrissure et je la maintiens. » Malgré ces paroles, Gambetta ne fut ni censuré ni expulsé.

Aujourd'hui, par contre, les scélérats, les jouisseurs et les flétris sont parmi ceux qui, singes affublés de la défroque de Gambetta, exploitent sa mémoire comme ils exploitent le patriotisme et tout ce qui est exploitable.

Après l'expulsion de Jaurès, la Chambre a discuté s'il fallait accorder le bénéfice de l'urgence au projet de loi déposé par le ministre de la guerre, d'après lequel la peine de mort deviendra applicable au crime de trahison. A ce sujet, l'opinion de Jaurès, cause première de la tempête, a reçu de Millerand une confirmation juridique très solidement déduite : la peine de mort pouvait être infligée à Dreyfus. En soutenant que cette interprétation était douteuse, M. Leveillé a mis à nu, sans le vouloir, la faiblesse de la thèse adverse. La jurisprudence s'est prononcée contre, dit-il. Or, la jurisprudence se compose d'un seul arrêt, celui qui concerne l'adjudant Châtelain. Avouons que c'est un peu maigre. Deuxième argument meilleur : La trahison a été considérée par le législateur comme crime politique, puisque les peines édictées : déportation, détention et bannissement, sont généralement prononcées contre les crimes politiques. C'est là un raisonnement accessoire et indirect et qui ne saurait prévaloir contre la démonstration directe de Millerand : l'article 5 de la Constitution de 1848 ayant aboli la peine de mort en matière politique, on a prétendu que la peine de mort prévue par l'article 76 du Code pénal ne pouvait être appliquée, parce qu'une loi du 8 octobre 1830 aurait défini comme crimes politiques tous les crimes prévus par les chapitres 1 et 2 du titre Ier du livre III du Code pénal. Or, la loi de 1830 ne vise en rien les crimes qui restent passibles comme auparavant des peines fixées par le Code, mais seulement les *délits* politiques, puisque son intitulé est ainsi conçu : « *Loi sur l'application du jury aux délits de presse et aux délits politiques.* » La démonstration est péremptoire. Un résultat reste donc acquis : c'est que l'opposition des classes, phénomène fondamental de la société capitaliste, se projette dans l'esprit des juges et les incline, par une sorte de pression inconsciente du milieu, à des différences d'appréciations choquantes. Les conseils de guerre, si impitoyables à l'égard des soldats, fils de prolétaires, deviennent subitement pleins de scrupules au sujet de l'interprétation juridique des textes, quand ce sont des fils de bourgeois comme l'adjudant Châtelain ou le capitaine Dreyfus qui comparaissent devant eux accusés du plus révoltant des crimes. C'est peut-être à des considérations d'ordre social que nous devons la jurisprudence chère à M. Leveillé : le simple

troupier, chair à profit et à dividende la veille, devient pour une vétille chair à peloton d'exécution. Rien de plus naturel!

La deuxième partie de la séance semble avoir été la revanche de l'expulsé : comme l'a dit spirituellement M. Léon Say, en voyant la tournure de la discussion : « Il faut faire rentrer M. Jaurès alors ! » On ne peut comprendre les dessous de la séance du 24 janvier, que si on étudie la séance du 22 décembre, dans laquelle Jaurès est intervenu avec une logique pressante dans la discussion du projet de convention entre l'État et la fameuse compagnie des chemins de fer du Sud de la France. Avec une précision parfaite et une ironie un peu rude, il a montré, après M. Cavaignac, qui se rencontre quelquefois avec les socialistes dans la défense de l'honnêteté publique, combien cette convention serait onéreuse pour l'État et combien le langage ministériel fourmillait de contradictions curieuses. Nous avons appris à connaître un Jaurès orateur d'affaires ; ce qui n'est pas de bon augure pour les grandes compagnies ni pour leurs actionnaires, « ces dupeurs habituels de l'État » ; mais s'élevant bientôt au-dessus des détails du projet, il attaque le gouvernement qui a ouvert depuis *un mois* seulement une instruction judiciaire contre les administrateurs véreux de cette compagnie ; il montre qu'on ne peut traiter avec les filous qui la représentent aujourd'hui, qu'il faut faire place nette : « Lorsque la compagnie des chemins de fer du Sud n'existera plus, « lorsqu'elle sera brisée et qu'elle ne sera plus qu'un souvenir mau- « vais ; lorsque les comptes auront été réglés, lorsque ceux qui doivent « aller devant la justice auront été traduits devant elle ; lorsque ceux « qui doivent comparaître devant l'opinion auront comparu devant « l'opinion ; lorsque le mystère de ces fonds secrets, dont parlait tout « à l'heure M. Cavaignac, aura été percé à jour ; lorsque toutes les « complicités de tout ordre auront été connues ; lorsqu'il aura été fait « place nette ; lorsque tout cela aura été balayé et qu'il ne restera plus « rien que l'œuvre de la justice nécessaire dans ce pays, alors sur ce « terrain nettoyé et assaini vous pourrez bâtir une convention nou- « velle. Jusque-là non, non ! » Nos lecteurs savent qu'après cette verte secousse, les amis de la compagnie du Sud, c'est-à-dire les ministres, n'ont triomphé qu'à 4 voix de majorité ! Vous jugez de la terreur des fripons ! C'est pour ce motif que tout le panamisme militant, entrainant les honnêtes gens timides qui peuvent se trouver à la Chambre, se leva deux jours après, afin de jeter à la porte le gêneur.

Le même jour fut discutée l'interpellation de Millerand, au sujet de la punition de quinze jours de prison infligée au *chasseur* Mirman. Ce chasseur-là refusa de désavouer ses amis qui, seuls et sans le consulter, avaient apposé sa signature sur le manifeste du groupe socialiste aux électeurs du treizième arrondissement de Paris. Le député de Reims est

donc puni pour une faute qu'il n'a point commise et cette faute c'est tout simplement l'exercice de son mandat. Chose plus grave ! Le ministre, gardien jaloux de l'honneur de l'armée, lui demandait un désaveu qui eût été une simple lâcheté.

Mais l'événement important de ce mois-ci a été le commencement de la discussion du budget ; car personne n'étant prêt, ni le gouvernement, ni les rapporteurs, on n'a pu entamer que très tard l'étude de la loi de finances pour 1895, ce qui a conduit à la nécessité de voter deux douzièmes provisoires.

La discussion générale du budget, rendez-vous habituel des orateurs marquants de chaque parti, a été ouverte par un discours inoffensif de M. Boudenoot qui a cru nécessaire, lui aussi, de tuer une fois de plus ce cadavre récalcitrant, c'est-à-dire le socialisme. Il a lu une belle page de Michelet, au sujet de l'état des campagnes sous l'empire romain : Il paraît, d'après ce bon M. Boudenoot, que c'est là l'image de la société collectiviste. Vainement Jaurès lui a crié : « C'est « le régime de la grande propriété dont on fait la critique ; l'empire « romain a été détruit par la grande propriété ! » L'honorable député a persisté à représenter l'organisation administrative et sociale de l'empire romain comme une réalisation de l'ordre collectiviste. Point de vue quelque peu nouveau ! — Revenant au présent, un représentant de la droite, M. Denys Cochin, a cru bon de protester, au nom du capital alarmé, contre les dangereux projets de ce hardi révolutionnaire qui siège au ministère des finances et qui propose de rendre modérément progressif l'impôt sur les successions. Il ne nous déplaît pas que la protestation soit venue d'abord d'un de ces prétendus démocrates de la droite, « prêtres du Dieu boutique », qui entourent la gent capitaliste d'une sollicitude maternelle et qui, confits en charité chrétienne, pratiquent si volontiers le *renoncement* à l'impôt progressif. Il est préférable que les pauvres paient !

C'est encore Jaurès qui a pris la parole au nom du parti socialiste. Il a introduit, comme toujours, dans le débat, une note élevée et philosophique présentant l'étude du budget dans son fonds, dans sa structure essentielle, dans sa signification générale. Le budget c'est, en effet, le résumé de l'action de la bourgeoisie depuis cent ans. Or, cette action se manifeste d'abord par une socialisation notable de fonctions auparavant laissées au libre usage individuel. Les juges ne perçoivent plus une part du produit des procès : ils ne sont plus propriétaires de leurs charges, mais simplement les serviteurs et les salariés de la nation. Dans l'instruction publique, les institutions privées disparaissent. Il n'y a guère en présence que les écoles de ces deux grandes collectivités : l'État et l'Église. Professeurs et maîtres cessent d'être des marchands d'instruction publique, guidés par leur intérêt et livrés à leur

propre initiative, mais deviennent les éducateurs de la nation, tendant à réaliser par l'unité des principes enseignés, l'unité même de l'âme de la France. Au siècle passé, il existait, entre la nation qui paie et le gouvernement qui reçoit, des fermiers généraux, des traitants et des sous-traitants qui, mus par l'intérêt individuel et usant largement de la liberté chère aux économistes, prélevaient les impôts avec un zèle tout capitaliste. On a socialisé également ces fonctions importantes, malgré les plaintes et les réclamations des financiers qui raisonnaient alors comme M. Deschanel et les défenseurs de la société bourgeoise raisonnant aujourd'hui. « Eh ! bien, la Révolution ne s'est pas arrêtée « à ces scrupules. Elle a décidé que la nation pouvait se passer, pour « la levée de l'impôt, de ces intermédiaires. Et de même que la bour- « geoisie révolutionnaire a supprimé les intermédiaires auxquels elle « avait confié le recouvrement de l'impôt, le prolétariat arrivera à « supprimer les autres intermédiaires, financiers et capitalistes, qui ne « sont autre chose *que les fermiers généraux de la production et de* « *l'échange.* » Cette œuvre de socialisation et de centralisation a été accomplie par la bourgeoisie dans son intérêt exclusif et en vue de résister mieux à ses deux ennemis, d'abord le principe féodal et ensuite l'Église; c'était là pour la classe dominante la condition même de la domination. Mais la bourgeoisie, plus tard, a laissé arracher à l'État par la féodalité financière les mines et les chemins de fer, elle s'est prêtée à une dépossession de la nation, parce que là aussi elle a trouvé son intérêt.

Ainsi le budget est l'œuvre d'une classe ; il porte la trace de l'intervention incessante de l'intérêt privé ; les dépenses vraiment productives et consacrées au développement du travail et de la démocratie y sont rares. Les dépenses d'utilité bourgeoise y abondent au contraire. Comptons, tout d'abord, les sommes consacrées à l'expansion coloniale. Le régime capitaliste crée la nécessité de chercher au loin des débouchés. La masse laborieuse ne recevant qu'une partie des fruits de son travail (l'autre partie servant à créer les dividendes et bénéfices des capitalistes), il se produit un manque d'équilibre entre la faculté de consommation affaiblie du prolétariat et la productivité toujours croissante de l'outillage ; aussi, en vertu de l'ordre économique actuel, « la bourgeoisie est-elle obligée de s'exiler elle-même ». En second lieu, on constate l'énorme accroissement de la dette publique et de l'emprunt : Pourquoi ? parce qu'il y a une telle difficulté à saisir exactement la fortune de chacun, qu'on ne peut aggraver l'impôt en proportion des besoins sans craindre de commettre des iniquités ; parce que, la production dépendant du capital individuel, on craint de compromettre la production en gênant le capital individuel et surtout parce que les grands intermédiaires les grands financiers trouvent leur

compte au système des grands emprunts : « Le jour, au contraire, où « tous les travailleurs, par l'organisation sociale que nous préparons, « auront le produit intégral de leur travail, le jour où il y aura « l'aisance générale et peut-être universelle..., ce jour-là vous « pourrez prélever annuellement sur la production nationale de quoi « faire face aux grandes dépenses de travaux publics, sans être obligés, « comme aujourd'hui, de traîner derrière vous ce fardeau croissant de « la dette ». En effet, l'évolution du budget est, pour ainsi dire, caractérisée par ce signe ; c'est que, d'année en année, on voit diminuer les ressources consacrées à des œuvres nouvelles, à des travaux productifs et s'accroître « les dépenses mortes qui pèsent sur la nation « sans lui apporter une parcelle nouvelle de bien-être et de richesse ».

La morale de la société capitaliste s'exprime par cette simple constatation, c'est que sur un budget de 3 milliards 400 millions, un milliard est destiné aux rentiers, à rémunérer le capital mort que la nation traîne après elle comme un boulet, et l'autre milliard sert aux dépenses de guerre. Et à ce sujet, dans un beau développement, l'orateur affirme son attachement profond et celui de tous les socialistes à la patrie française, mais il tance les républicains de gouvernement qui, naguère, raillaient encore l'intempérance patriotique du parti boulangiste, et qui, aujourd'hui, irritent le même sentiment pour l'exploiter contre les socialistes. « Et maintenant que vous vous sentez « menacés par l'organisation internationale du prolétariat, c'est vous, « à votre tour, qui échauffez, qui surexcitez le chauvinisme, au risque « de retarder cet apaisement universel, cet apaisement humain, qui « permettrait aux nations accablées de déposer une partie au moins « de la vieille cuirasse sous laquelle elles sont en train de succomber ».

Entrant ensuite dans l'examen des innovations proposées par le ministre des finances, Jaurès accepte nettement le principe de l'impôt progressif sur l'héritage, en demandant qu'il soit complété par l'impôt progressif sur le revenu.

Puis, se tournant vers ces républicains qui récemment ont répudié le collectivisme d'une façon solennelle, il leur dit : Et comment briserez-vous les résistances des vieux partis conservateurs dont M. Cochin est venu exposer les craintes, si vous ne vous appuyez pas sur toutes les forces démocratiques ? Car nous sommes prêts à vous aider dans toute œuvre réformatrice, qui améliorera quelque peu l'état social actuel, quoique nous restions convaincus de l'inefficacité réelle de toutes les mesures et de tous les palliatifs « tant que vous n'aurez « pas détruit le mal dans sa racine, qui est la constitution précisément « de la société capitaliste ».

Le parti socialiste, par ce beau discours plein d'idées, a fait une entrée remarquable dans la discussion générale du budget.

Le rapporteur général de la commission du budget et le ministre des finances ont répété le discours optimiste que tout le monde connait. Plus intéressante a été l'intervention de M. Léon Say, qui a vivement blâmé l'innovation du ministre des finances au sujet de l'impôt progressif sur les successions. Le gros et spirituel financier a poussé, à son tour, le cri d'alarme des écus effrayés et a dépeint M. Poincaré sous les traits horribles d'un complice inconscient du socialisme.

Puis, Pelletan est monté à la tribune ; il a été étonnant d'esprit, de verve et de netteté incisive. Les deux longs discours, pleins de faits et d'exemples, méritent d'être lus, non pas seulement par les socialistes, mais par tous les bons citoyens, par tous ceux qui souhaitent l'ordre et l'honnêteté dans les affaires du pays. D'abord M. Léon Say reçoit, en passant, quelques horions, car c'est à lui que le pays doit le plus fort budget auquel jamais soit arrivé un peuple, même dans les crises les plus redoutables, telles que la guerre de sécession ou la guerre franco-allemande : Songez, un budget de dépenses de 3 milliards 800 millions. « M. le rapporteur général, dit-il, joint à son rapport une sorte de petit « paysage financier, où les chaines de montagnes budgétaires sont « représentées par des traits rouges ou noircis comme ces tableaux « comparatifs du profil des Alpes, de l'Himalaya, du Caucase que l'on « voit au bas des cartes géographiques. Jetez les yeux sur cet intéres- « sant paysage et vous verrez les deux budgets de M. Léon Say « s'élever en flèche au-dessus des nuages. Il n'y manque que la statue « de leur auteur ».

Dans son discours de la séance du 6 décembre, Pelletan raconte l'histoire du trou percé par la pluie au plafond du musée de Versailles, histoire qui a fait le tour de la France ; il critique les conventions avec les compagnies de chemins de fer, montre la charge toujours plus onéreuse pour le pays, les compagnies dupant l'Etat et le public, et, comme le Bône-Guelma, concluant des contrats si scandaleusement avantageux qu'elles n'ont plus aucun intérêt à exploiter leur réseau. Puis, il critique la marine; les torpilleurs, incapables de prendre la mer, les chaudières qui éclatent comme pour contrarier le ministère et faire à leur façon de l'opposition, les coques livrées par le Creusot, acceptées par les commissions de réception après envoi sous d'autres cieux des membres opposants ; le métal fondant en bouillie noire sous l'assaut des microbes inédits qui vivent dans les eaux du port de Toulon et qui avaient dormi tant d'années avant de révéler leur zèle anti-opportuniste et leur appétit pour les tôles de M. Schneider. C'est une sorte de revue de fin d'année, non pas de la politique générale de la bourgeoisie française (car ce discours n'a pas la portée philosophique de celui de Jaurès), mais de l'administration opportuniste, de sa routine, de sa corruption. Cela fait songer au fameux *bouton de*

*guêtre* du maréchal Lebœuf. Pour nous, socialistes, c'est un document précieux, la démonstration de la décadence intellectuelle et morale de la classe qui vit « de travail non payé ».

Le discours de Pelletan a mis en émoi les bancs ministériels; aussi, dans la séance du 8 décembre, le ministre de la marine est-il venu plaider les circonstances atténuantes d'un air contrit; mais Pelletan a répliqué si vivement et si justement que ses désolantes affirmations sont restées debout.

La discussion générale du budget prit fin de cette façon : ce ne fut un succès ni pour le gouvernement, ni pour les membres des centres; les hautes considérations théoriques de Jaurès, les critiques précises de Pelletan sont restées sans réponse. Hélas! le Parlement est pauvre en esprits de quelque envergure, et ces derniers n'ont pas l'air de se trouver dans la majorité.

Dans la discussion des divers articles du budget, nos amis du groupe socialiste sont intervenus avec à-propos : Viviani a emprunté à M. Cazot, ancien garde des sceaux, une proposition de suppression de cinquante tribunaux d'arrondissement, parfaitement inutiles, tels que le tribunal de Barcelonnette, qui rend dix-huit jugements civils par an. La Chambre, en 1890, avait déjà manifesté son opinion à ce sujet en adoptant, malgré l'avis contraire du gouvernement, une proposition de M. Martineau, qui diminuait de 1,000 francs le budget de la Justice. Naturellement, cet amendement, étant proposé par un socialiste, a été repoussé. Il a été suivi dans la tombe par tous les autres amendements de Viviani, présentés en vue d'améliorer le fonctionnement de la justice et de réaliser quelques économies.

Le 17 décembre, c'est Rouanet qui critique vivement, à propos du budget de la Légion d'honneur, la conduite du conseil de l'ordre. Il a montré que des escrocs authentiques, flétris par l'opinion publique, n'ont pas encore été rayés, et qu'on rencontre à Mazas beaucoup trop d'officiers et de chevaliers de la Légion d'honneur. Le discours de Rouanet, si concluant et si juste, fit impression, à tel point que son projet de résolution, invitant le gouvernement à rappeler au conseil de l'ordre l'application stricte du règlement et l'emploi de mesures disciplinaires contre les légionnaires indignes, ne fut repoussé qu'à quatre voix de majorité.

C'est ainsi qu'intervenant dans toutes les discussions, défendant à la fois l'intérêt des contribuables et l'honnêteté publique, plein de zèle pour le bien et pour les réformes, c'est ainsi que le parti socialiste a entendu la discussion du budget, entrainant avec lui les sympathies de la France ouvrière et paysanne, et bientôt, de plus en plus, celles de toute la France honnête.

A. Delon.

# THÉATRE

M. Strindberg avait commencé par nous montrer que la femme est un être assez vil, rendu inconscient et pervers par ses détraquements physiques. Mlle Julie est une hystérique qui passe du rire aux larmes, de l'enthousiasme à l'abattement, de la colère à la douceur, avec vélocité et sans raison valable. Elle est victime de ses sens affolés qui lui font oublier pudeur, sens moral et bon sens. Elle va au mal et le fait. Elle est irresponsable.

Puis, dans les pièces suivantes, la misogynie de l'auteur s'exaspère encore. La femme n'est plus seulement néfaste et redoutable par suite de ses morbidesses physiques. Dans les *Créanciers,* elle apparaît dévoratrice par sa nature morale. Son rôle est de s'enlacer gracieusement à l'homme pour se vivifier de toute sa vie, pour s'enrichir de toutes ses forces intellectuelles et nerveuses. Elle se nourrit de ses idées et le déprime par son contact. « Avec les femmes, on s'habitue à parler bas », dit quelque part Strindberg. Puis, quand l'homme n'est plus qu'un être dégradé et débile, dont elle a absorbé la robuste essence, alors la femme se dégage de ce tronc mort qui ne suffit plus à son avidité, et, avec les mêmes enroulements charmeurs, elle va s'annexer les forces d'autres hommes qui sont ainsi ses éternels créanciers.

Dans *Père,* joué récemment au théâtre de l'Œuvre, Strindberg nous montre quel usage la femme fait de sa force acquise. L'héroïne a, comme toutes les femmes, absorbé toutes les énergies de son mari. Elle n'a plus rien à attendre de lui. Elle le méprise et le hait. Comme, dans la pièce précédente, Strindberg nous avait montré avec une logique très nette tout le mécanisme de cette absorption, il s'en dispense dans celle-ci. Cette femme est La Femme, et nous savons une fois pour toutes comment elle accomplit sa fonction.

Des critiques très clairvoyants ont regretté que Strindberg ne nous ait cependant pas mieux renseignés sur sa nature. On ignore, disent-ils, les motifs de ses actions.

En effet, une pièce est une œuvre totale qui doit prendre tous ses

éléments en elle-même. Ce ne peut être une suite à des idées déjà émises et il ne faut pas exiger du spectateur qu'il aille chercher dans des documents antérieurs les indications dont il a besoin. Sans doute, il eût été préférable que Strindberg nous fit à nouveau la démonstration du rôle de la femme, selon sa conception. L'auteur a pensé que les initiés de son théâtre connaitraient immédiatement le rôle de son personnage. C'est le rôle éternel et invariable de la femme ; et son héroïne, au lieu de porter un prénom du calendrier, pourrait simplement, tant il est général et permanent, selon lui, s'appeler « La Femme ». Il est donc inutile d'établir chaque fois le tempérament du personnage qui ne peut être, dans ses grandes lignes, qu'invariablement le même et nous y gagnons un exposé plus rapide du drame qui, dès les premières répliques, se noue et se tend.

La femme de *Père* a conscience de sa force et de sa supériorité sur son mari. Elle entend diriger la maison selon ses vues et annuler les derniers essais de volonté que le pauvre être manifeste. Naturellement, comme Strindberg voit en toute femme une créature incapable de grandeur et d'amélioration, il la montre hostile à tout affranchissement moral et abêtie de religiosité. La femme de *Père* a une fille qu'elle prétend élever dans des idées mystiques. Le mari ne croit qu'en la science et en la raison ; il désire que sa fille soit éduquée dans ce sens ; il essaie de lutter contre l'entêtement de sa femme. Mais celle-ci, sûre de sa force, de son pouvoir, résiste, bien décidée à vaincre. Cet homme, dont elle a fait une ruine, elle le sacrifiera, s'il le faut. Elle le menace. Lui, rassemble ses dernières énergies, cherche à la dominer, mais tout s'émousse contre la tyrannie morale de la femme. Il en a conscience, et, dans sa colère, quand il se rend compte de cette indomptable force, le voilà qui sanglote dans les bras de sa femme, en expliquant qu'il a besoin de sa tendresse et de sa douce protection morale. Elle triomphe doublement et, nullement émue par cet élan, elle lui fait comprendre que s'il veut se borner à lui demander une douce protection comme un enfant faible et malheureux, elle la lui accordera bien volontiers. C'est, en effet, la reconnaissance de sa supériorité. Mais, s'il a d'autres ambitions, s'il persiste à combattre ses volontés, alors elle l'anéantira. Dans une crise de rage, le mari, revenu de sa faiblesse et de son attendrissement, répond à ce cri de guerre par des violences. Mais la femme, dont les taquineries perpétuelles ont insensiblement exaspéré et surexcité l'homme, finit par l'affoler complètement et s'affranchit de sa tutelle en le faisant reconnaitre comme fou. Sa fille sera donc élevée selon ses croyances. Sa volonté triomphe. L'homme a voulu se révolter contre sa tyrannie. C'était un pauvre être dont elle a absorbé toute la force. Il est maintenant annulé. Son rôle de femme est rempli.

Cette démonstration féroce est conduite avec une sobriété de

moyens, une vigueur de logique et une netteté qui en font une des plus belles œuvres dramatiques de ces dernières années. Dès les premiers mots, la conversation s'engage sur un débat moral où plus tard les restes de la raison du mari vont sombrer : le mari est-il sûr d'être le père de son enfant ? Non. Alors, il n'appartient réellement qu'à la mère. C'est un valet qui, au début, émet ce doute et c'est cet argument que la femme, décidée au déshonneur plutôt qu'à la soumission, fera valoir pour conserver la direction de l'éducation de sa fille. Cette inquiétude devient l'idée fixe qui va détraquer le cerveau anémié du mari.

Le drame est purement intellectuel et d'émotion poignante. Le troisième acte a recours pourtant à des moyens extérieurs un peu gros, mais puissants. Ce qu'on peut regretter le plus, c'est que l'auteur n'ait pas montré, avec un peu plus d'accent, que l'homme, malgré toute la souffrance qu'il reçoit de la femme, revient à elle, est attaché à elle, ne peut pas se passer de ses caresses. Il indique bien, au second acte, que l'homme a besoin de sa tendresse ; mais plus de passion eût mieux expliqué ce pouvoir de la femme que, sans cela, on ne s'expliquerait guère. On eût aimé aussi à ce que M. Strindberg nous fît voir, au début de la pièce, le mari, vaillant, sain d'esprit, dans toute la force de sa vigueur morale. Dès les premières scènes, il nous apparaît au contraire comme un être faible. On eût été intéressé par le spectacle de la lente et progressive emprise de la femme, et l'on eût mieux apprécié l'étendue de son œuvre de destruction. C'est sans doute pour entrer plus vite dans le drame que l'auteur n'a pas pris ce soin, de même qu'il n'a pas défini à nouveau le tempérament de la femme, ce qui est sans importance pour nous, déjà familiers avec ses théories, mais ce qui peut déconcerter le public, auquel on ne dit pas assez à quels mobiles elle obéit.

Enfin, s'il pouvait être permis à un critique de discuter la thèse de l'auteur et de juger ses vues, nous discuterions aussi avec bien des arguments cette conception féroce du rôle de la femme. Ce n'est pas le lieu ici. Le devoir est d'accepter la thèse de l'auteur et de voir s'il l'a logiquement démontrée, en un drame émouvant, par des personnages vrais et un peu généraux. C'est ainsi que la pièce de Strindberg nous paraît être d'une grande beauté.

*
* *

M. Fournière, qui vient de faire jouer au théâtre de Belleville un drame en cinq actes, *La Patronne*, a sur le cœur de la femme de tout autres idées. Non seulement elle est capable d'amour et de bonté, mais les excès de sa tendresse l'amènent à des anomalies de sentiments.

Et puis, comme nous voilà loin de la femme cérébrale du Nord ! Celle-ci a des sens impérieux, qui la dirigent, l'aveuglent et l'affolent. C'est un être de chair et de passion, qui vit sans perversités morales, mais avec des faiblesses pour lesquelles on ne peut avoir que de l'apitoiement.

L'héroïne de M. Fournière, la Patronne, vit, séparée de son mari, dont elle a perdu toutes traces. Sa fille a grandi avec elle. C'est, maintenant, une jeune fille. La mère est propriétaire d'un atelier où des femmes et des hommes travaillent, sous la direction d'un contremaître, qui est l'amant de la Patronne. Il est de beaucoup plus jeune qu'elle. C'est un assez laid butor, sans cœur et sans préjugés. Il est entré chez elle presque misérable. Elle l'a nourri, vêtu, elle lui a fait une position au-dessus de son mérite. Elle est devenue sa maîtresse. Elle l'aime follement. Lui, sûr de cette tendresse pour laquelle il est brutal et dédaigneux, laisse péricliter la maison, folâtre avec les ouvrières. Puis, comprenant que si la fille de la maison se marie, le commerce passera en d'autres mains, il use de son ascendant sur la mère pour qu'elle fasse abnégation d'elle-même et pour qu'elle le choisisse comme gendre. Après des révoltes et des larmes, elle y consent, ne voulant ni le perdre, ni lui faire de la peine. Pour l'amener à ce sacrifice, le vilain personnage la torture par son manque de délicatesse et ses hypocrisies, de même que, avec une fourberie et un bon plaisir de potentat, il écarte ses rivaux. Mais survient un vieil homme, sorte de patriarche promenant à travers le monde méchant ses rêves de bonté, de justice, et un esprit clairvoyant, affranchi des préjugés. Il favorise la fuite de la jeune fille, qui va rejoindre le fiancé de son choix ; plus tard, il ramène la mère vers ses enfants et, par une suite de combinaisons ingénieuses et d'un dramatique violent, le traître est châtié.

Cette étude de femme est très complète et d'une observation très judicieuse. Elle nous rappelle un peu Mme Guichard, de *Monsieur Alphonse*. Elle en a la tendresse et la sincérité de passion. Malgré son amour anormal, c'est à elle que vont les sympathies. Elle émeut par la force d'amour dont elle est capable, autant que par sa douleur. Le public du théâtre de Belleville prenait parti, je dois le reconnaître, contre cette passion de femme mûre pour un homme jeune. Il était de sens droit et sain. Mais ceux qui admirent la passion forte et sincère, dans quelque situation que ce soit, sont émus et comprennent. Le type du bellâtre, ignoble et satisfait, aimé sans raison, est montré dans toute l'insconscience de son cynisme. Mais le caractère qui a le plus d'intérêt dans la pièce, parce que c'est grâce à lui que l'auteur résume ses désirs de justice, ses critiques de la vie sociale actuelle, c'est le vieillard portant partout le bon office de sa morale émancipée, le réconfort de ses idées généreuses. Il prêche la vie simple, fait le procès

des préjugés et des hypocrisies, aide les gens à les transgresser. Il y a en lui du patriarche antique. C'est une sorte de prêtre libre d'un évangile neuf, c'est un philosophe et presque un médecin. Sans doute, il a beaucoup de rapports avec certains personnages des romans du dix-huitième siècle et de Mme George Sand ; mais sa présence dans ce drame est louable ; car, au milieu d'une intrigue passionnante, il apporte au public, quelquefois sur un ton trop apparent de conférence, des idées graves et hautes qu'on ne lui expose pas tous les jours.

C'est pour cela que nous applaudissons à ce rajeunissement du drame populaire, dans un souci très noble de vérité et de beauté morale. M. Fournière a obtenu par les trois premiers actes de son drame, qui tirent tout leur intérêt du simple développement humain des passions, un vif et mérité succès. Ce succès doit prouver à l'auteur qu'il peut désormais se dispenser, pour émouvoir jusqu'au bout son public, des moyens violents dont il s'est servi pour achever sa pièce. Et nous espérons que cette très heureuse tentative de théâtre humain et social incitera M. Eugène Fournière à faire entendre, d'autres fois encore, dans la forme dramatique, qui est la plus saisissante de toutes, ses idées d'affranchissement et de justice.

GEORGES LECOMTE.

# MOUVEMENT SOCIAL

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* L'élection Gérault-Richard ; les Bourses du Travail. — *Angleterre :* Les Élections aux conseils de paroisses. — *Belgique :* Les Socialistes à la Chambre ; le Minimum de salaire. — *Hollande :* Salaires minima et Journées maxima ; le mouvement féministe. — *Espagne :* Un département du travail. — *Nouvelle-Zélande :* Industrial conciliation and Arbitration Bill ; Loi sur les magasins et les employés de magasins ; Exécution de travaux publics par des coopératives. — *États-Unis :* Un jugement remarquable en matière de salaires ; le Trust du sucre.

### FRANCE

*L'élection Gérault-Richard.* — M. Casimir-Périer a été nommé Président de la République, parce qu'avant tout il était l'ennemi du socialisme, parce que, comme son grand-père, il serait au pouvoir le chargé d'affaires de la féodalité bourgeoise. Nore ami Gérault-Richard a été élu député de Paris, parce que l'année de prison à laquelle il a été condamné, l'avait posé devant l'opinion publique comme le bouc émissaire sur lequel MM. Périer et Dupuy avaient voulu faire peser l'expiation de toutes les colères indignées dont les avaient frappés les socialistes.

Lorsque M. Thiers révoqua M. Barodet de ses fonctions de maire de Lyon, Paris envoya M. Barodet à la Chambre, parce que sa révocation avait une signification de réaction contre la démocratie. Partant, son élection ne fut pas seulement une protestation, mais encore une affirmation des principes démocratiques.

Aujourd'hui, Paris envoie à la Chambre Gérault-Richard, parce que sa condamnation avait, au plus haut degré, un caractère de réaction politique. Son élection est donc une élection non seulement de protestation, mais aussi de principes. Sa signification est l'affirmation de la morale socialiste en face de la morale bourgeoise. C'est le

triomphe du solidarisme égalitaire et fraternel sur l'individualisme accapareur et égoïste, du socialisme sur l'insolente ploutocratie. C'est un épisode glorieux de la lutte des pauvres contre les riches, du prolétariat contre le capitalisme.

Sous l'Empire, l'élection de Gambetta et de Rochefort fut une protestation contre les scandales de l'Empire, et une affirmation du principe républicain.

Sous le principat de M. Thiers, l'élection Barodet fut une affirmation du principe démocratique.

Plus tard, les élections de condamnés de la Commune furent encore des affirmations de principes de justice.

L'élection Lafargue, à Lille, sous le proconsulat de M. Constans, n'avait-elle pas un caractère de protestation contre certains procédés de politique machiavélique, et, par conséquent, d'affirmation du principe de liberté, même pour le Premier Mai, même pour les champions les plus ardents du progrès, c'est-à-dire du socialisme.

L'élection Gérault-Richard est une protestation contre les scandales financiers et autres, contre la présidence de la République par le prototype de la classe bourgeoise oppressive et spoliatrice, contre la présidence du conseil des ministres par un homme bon à tout faire. Bref, Gérault-Richard a été élu parce qu'il représente des principes de morale politique et de justice sociale.

Et voilà pourquoi, en laissant Gérault-Richard à Sainte-Pélagie, la majorité de la Chambre vient de consommer, à l'égard de ses commettants, une infamie parlementaire sans précédent. Sous tous les régimes, dans tous les pays, en Allemagne, en Belgique, en Italie, etc., comme en France (Rochefort et Lafargue), aucun Parlement, si domestiqué fût-il, n'a jamais souffert qu'un de ses membres pût être maintenu en prison pour cause politique, et pour le bon plaisir du gouvernement. Cette honte suprême était réservée à des représentants d'un pays qui a proclamé les droits de l'homme et du citoyen.

Le temps et la place nous font défaut pour donner une analyse des moralités juridiques de Millerand, et des raisonnements oiseux et captieux de M. Dupuy, que nos lecteurs connaissent d'ailleurs par la presse quotidienne. — Il y avait deux façons de comprendre la loi, l'honnête et l'autre. La majorité rétrograde a préféré l'interprétation judaïque.

Comme dans le cas Mirman, elle a fait acte révolutionnaire ; elle s'est insurgée contre la légalité ; elle s'est mise au-dessus de la loi, car la loi c'est le suffrage universel qui la fait, c'est le suffrage universel qui est la loi, qui est le droit. « Il n'y a pas de droit contre le droit ».

Dire que la loi (et encore cette prétendue loi est-elle interprétée

judaïquement) est au-dessus du suffrage universel, c'est comme si l'on disait qu'au-dessus de l'homme, il y a sa volonté. N'est-ce pas bouffon ?

Enfin, supposez que Gérault-Richard ait été condamné à quatre ans de prison au lieu d'un an, jamais il ne pourrait siéger ! La députation qui lui a été confiée par le suffrage universel serait considérée toujours comme nulle et non avenue !... Nos majoritards sont tombés dans l'absurdité. Ils ont joint l'odieux au ridicule. Ils auront donc à la fois contre eux les gens d'esprit et le peuple. Celui-ci ne retiendra que le côté odieux de ce vote, qui viole le suffrage universel et la loi, attente à la liberté et au droit des électeurs, et ampute la représentation nationale d'un de ses membres.

Contrairement au bon sens le plus élémentaire, le gouvernement et la Chambre n'ont pas voulu reconnaître que le verdict du suffrage universel suspend de plein droit toute sentence liberticide contre un élu populaire.

La voix du peuple dominera bientôt toutes les chinoiseries constitutionnelles, toutes les hypocrisies gouvernementales et parlementaires. *Dementat quos vult perdere Jupiter.*

*Les Bourses du Travail.* — Depuis 1887, époque à laquelle fut ouverte à Paris, rue J.-J.-Rousseau, la première bourse provisoire du travail, l'*Office du Travail* a compté la création de quarante et une bourses du travail :

En 1887, deux : Paris et Nîmes.

En 1888, une : Marseille.

En 1889, deux : Saint-Étienne, Toulon.

En 1890, cinq : Aix, Toulouse, deux à Bordeaux (une bourse municipale et une bourse indépendante), Béziers.

En 1891, huit : Montpellier, Tours, Nantes, Cahors, Agen, Cholet, Lyon, Alger.

En 1892, sept : Saint-Girons, Cognac, Roanne, Saint-Nazaire, Villeneuve-sur-Lot, Angers, Boulogne-sur-Mer.

En 1893, treize : Nice, Carcassonne, Narbonne, Angoulême, Dijon, Besançon, Rennes, Le Puy, Saumur, Chaumont, Boulogne-sur-Seine, Saint-Denis, Le Havre.

En 1894, trois : Grenoble, Perpignan, Chalon-sur-Saône.

Les frais d'installation de ces quarante et une bourses, supportés par les budgets municipaux, se sont élevés à 2,995,546 francs, dont 2,812,372 francs pour Paris, 34,000 pour Lyon, 33,000 pour Marseille, 25,000 pour Nîmes, etc. Dix-sept de ces bourses ont été créées sans collaboration des budgets municipaux.

Les subventions annuelles accordées par les municipalités s'élèvent à 808,080 francs, dont 178,400 à Paris, 22,600 à Saint-Étienne, 22,200 à Lyon ; douze seulement de ces bourses ne reçoivent pas de subventions municipales.

Des subventions départementales accordées à treize bourses s'élèvent annuellement à 10,700 francs.

Le nombre des syndicats ouvriers adhérents à ces bourses est de 975, représentant 375,917 ouvriers.

Des tentatives de créations semblables ont été faites, sans aboutir, dans les villes suivantes : Amiens, Beauvais, Calais, Cette, Clichy, Elbeuf, Limoges, Lille, Nancy, Nevers, Saint-Quentin, Troyes.

Parmi ces quarante et une bourses ouvrières, deux ont périclité (Agen et Cahors), — deux sont encore en formation (Narbonne et Carcassonne). — Celle de Paris a été fermée. — Il n'y a donc, en ce moment, que trente-six bourses en pleine activité, — et bientôt trente-sept, — lorsque sera complètement constituée la bourse du travail provisoire mais agissante de Paris, dont le siège social est 80, rue de Bondy. — Dans un prochain bulletin nous analyserons le règlement et les tendances de la nouvelle Bourse indépendante de Paris.

## ANGLETERRE

*Les élections aux conseils de paroisses.* — Tandis que dans quelques comtés, le Lincolnshire par exemple, les conseils de paroisses se composent pour ainsi dire exclusivement de prêtres, de barons et de grands exploiteurs, — dans les centres industriels, l'Yorkshire, le South-Derbyshire, etc., dans tous les districts miniers, le peuple sera représenté par les siens. — A Londres, les candidats de la « Social Democratic Federation » ont gagné dix-neuf sièges.

Le local government act de 1894, qui est venu définir et préciser les fonctions et les attributions de ces conseils de paroisses, — fera surtout sentir son influence sur la situation des travailleurs agricoles. Les conseils de paroisses ont le droit de prendre des terres en location, d'en acheter et d'en recevoir en donation pour les vendre ou les louer par petits lots aux paroissiens. Si des grands propriétaires se refusent à céder des terres devant avoir cette destination, le conseil paroissial doit introduire un recours devant le conseil comtal ; et ce dernier peut obliger les propriétaires à louer à la commune les terres demandées par celle-ci.

## BELGIQUE

*Les socialistes à la Chambre.* — Une première rencontre entre la majorité conservatrice et la députation socialiste a eu lieu au sujet du vaccin antidiphtérique. Nos amis demandaient que le serum contre le croup fût délivré à tous, riches comme pauvres, afin de ne pas perdre

de temps en formalités inutiles pendant lesquelles un enfant peut mourir étouffé par la terrible maladie.

Sont venues ensuite une proposition d'amnistie qui a été naturellement rejetée, — et la séance consacrée au régime minier, qui fut un succès pour Furnémont, Mansart, Cavrot, Maroille et Callewaert.

A la discussion du militarisme, des dotations de la famille royale et du budget ont surtout pris part Hector Denis, Defuisseaux, Anseele, — et Vandervelde qui est décidément le leader parlementaire du socialisme. — Aux cris de *Vive le roi !* poussés par le ministère et sa majorité, nos amis ont riposté par le cri de : *Vive la République !*

*Le minimum de salaire.* — Le principe du minimum de salaire dans les cahiers des charges pour les adjudications publiques a été admis pour la première fois par le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode, dans la séance du 3 janvier 1887.

Après quelques discussions de forme, il a été admis en fait :

1° Pour les travaux de pavage (séance du 27 février 1887) ;

2° Pour la ferme des boues (séance du 25 avril 1887) ;

3° Pour le bulletin communal (séance du 28 novembre 1887) ;

4° Pour les travaux d'entretien (séance du 18 juillet 1888).

Les principales objections ont été tirées : 1° de la liberté du commerce. — On a répondu que cet argument pourrait produire son effet s'il s'agissait d'intervenir dans les entreprises privées ; mais que la commune, adjugeant au plus bas soumissionnaire, avait incontestablement le droit de prendre une mesure empêchant l'adjudicataire de faire son rabais aux dépens des ouvriers ; la commune a le droit, ajoutait-on, d'empêcher que les ouvriers ne soient réduits à la misère, et ne tombent ainsi à charge de la bienfaisance ;

2° Des difficultés de contrôle. — On a répondu que si le cahier des charges n'était pas observé, la commune pourrait invoquer l'article 1121 du Code civil et qu'au besoin les ouvriers pourraient recevoir directement leur salaire de la commune, par application de l'article 1798 du même Code.

Le minimum de salaire n'a donné lieu à aucune réclamation, à aucune difficulté ; les entreprises ne sont pas devenues plus onéreuses pour la commune.

## HOLLANDE

*Salaires minima et journées maxima.* — La plupart des villes hollandaises, Amsterdam en tête, ont introduit dans ces dernières années, dans les cahiers des charges relatifs aux travaux communaux, des clauses stipulant des salaires minima et des journées maxima.

En Hollande, où les villes prennent à leur charge l'exécution des grands travaux, cette innovation a d'autant plus d'importance.

Les cahiers des charges d'Amsterdam fixent à onze heures la durée maxima de la journée de travail et prescrivent le repos dominical ; ces clauses ne peuvent être transgressées que dans les cas d'absolue nécessité, l'intérêt public étant en cause.

Les salaires minima sont établis d'après l'échelle suivante :

Hommes de métier : de 14 à 16 ans, 0,20 cent.; de 16 à 18 ans, 0,36 cent.; de 18 à 20 ans, 0,60 cent.; de 20 à 30 ans, 0,80 cent.; au-delà de 33 ans, 0,92 centimes.

Manœuvres : de 14 à 16 ans, 0,20 cent.; de 16 à 18 ans, 0,36 cent.; de 18 à 20 ans, 0,66 cent.; de 20 à 30 ans, 0,68 cent.; au-delà de 33 ans, 0,72 centimes.

Les heures supplémentaires de travail, tolérées par exception en plus des onze heures de la journée normale, comportent un supplément de salaire de 10 °/₀ pour la première heure, de 20 °/₀ pour la deuxième, de 30 °/₀ pour la troisième, et de 50 °/₀ pour la quatrième et les heures suivantes.

Une majoration de 50 °/₀ doit être payée également pour le travail exécuté exceptionnellement le dimanche.

Nous dédions cela aux municipalités et aux bourgeois français qui se refusent à admettre l'intervention des pouvoirs publics dans les entreprises ou les travaux pour assurer la protection des ouvriers qui y sont employés.

*Le mouvement féministe.* — La campagne féministe se poursuit avec ardeur chez nos voisins du Nord pour la propagande de l'*Evolutie,* organe féministe hebdomadaire, dirigé par Mmes Wilh, Drücker et Schowk-Haver. Plusieurs sociétés féministes ont été fondées en Hollande et sont aujourd'hui prospères, notamment la *Vrije Vrouwenvereeniging* (société libre des femmes), fondée à Amsterdam, et la *Vereeniging voor Vrouwenkiesrecht* (société pour le suffrage des femmes) qui a ses sièges à Amsterdam et à Rotterdam. Au Parlement néerlandais siègent déjà quelques députés féministes, qui comptent parmi les membres les plus distingués des États-Généraux.

Cet hiver, la Ligue pour le droit électoral des femmes, fondée à Rotterdam, donnera une série de conférences. Au nombre des conférenciers figurent M. van Overvoorde, jeune lauréat de l'Université d'Utrecht, archiviste de la ville de Dordrecht, ainsi que M. de Kanter, membre de la seconde Chambre des États-Généraux. A la fin de décembre, paraîtra chez l'éditeur Versluys, d'Amsterdam, la traduction néerlandaise du *Grand catéchisme de la femme.* A cette occasion les dames des groupes féministes ont invité M. L. Franck, à venir donner en

Hollande une série de conférences. Cette tournée féministe aura lieu prochainement.

De son côté, le monde officiel néerlandais ne demeure pas indifférent à l'évolution féministe. On se rappelle que, recevant dernièrement les membres de la conférence interparlementaire de la paix, le ministre de l'intérieur des Pays-Bas a déclaré dans son discours qu'il importait de préparer les voies de l'accession des femmes à la vie publique.

Le discours du Trône a annoncé aussitôt des demandes de crédits nouveaux en faveur de l'instruction secondaire des jeunes filles. De plus, les États-Généraux seront prochainement appelés à voter l'électorat des femmes pour la nomination des membres des Chambres de travail, dont la création fait partie du programme du cabinet néerlandais. Enfin, il est à peu près certain que lors de la discussion des projets de réforme électorale, le groupe féministe déposera sa première motion en faveur de l'électorat politique des femmes.

## ESPAGNE

*Un département du travail.* — Sous la dépendance du ministère de l'intérieur, le nouveau département, bureau ou office du travail, a les attributions suivantes :

Classification de la population ouvrière par âge, sexe, état civil, profession ;

Organisation et caractère du travail dans les différentes branches de production ;

Salaires par mois, par semaine et par jour, à l'heure, aux pièces, dans chaque industrie et dans chaque district ; participation aux bénéfices ;

Durée du travail ; forme du contrat entre les ouvriers et les patrons ;

Grèves, leur origine, durée et résultats ;

Rapports entre les conditions économiques des travailleurs et l'État ;

Religion, moralité, instruction, éducation des ouvriers, écoles populaires et professionnelles ;

Alimentation, habillement et logement des ouvriers et leurs familles ; hygiène des ouvriers ;

Accidents ; mesure pour les prévenir, assistance médicale, industries insalubres ; déformation physique dans certaines branches industrielles, incapacité de travailler ;

Vices et vertus de la classe ouvrière ;

Associations ouvrières ; sociétés de consommation, de production, de crédit ; caisse d'épargne, assurance, caisse des pensions ;

L'assistance des pauvres, publique et privée ;

Congrès ouvriers ; statistique des ouvriers étrangers.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

*Industrial conciliation and arbitration Bill.* — Le titre que nous venons d'énoncer indique assez clairement quelle sera la portée de cette loi, qui préconise la création « d'industrial unions » et « d'industrial associations ».

Les unions industrielles seront des groupements d'ouvriers et des groupements de patrons, comprenant au minimum sept membres réunis pour la défense de leurs intérêts. Leur constitution devra être réglée par des statuts énonçant certaines conditions énumérées par la loi.

Les Trades-Unions seront assimilées aux « industrial unions » et, par le fait, jouiront d'un droit qui leur avait été refusé jusqu'à présent, celui de pouvoir se faire représenter en justice par un de leurs membres.

Les « industrial unions » seront groupées en « industrial associations » pour la nomination des juges appelés à faire partie des conseils de conciliation et d'arbitrage.

Ces conseils fonctionneront par industrie ou groupe d'industries et seront constitués par des délégués élus en nombres égaux par les associations d'ouvriers et les associations de patrons. Le pays sera par conséquent divisé en districts industriels.

Si pour une cause ou l'autre un conseil n'arrivait pas à être constitué par la voie élective, le gouverneur serait autorisé à l'organiser d'office. Pleins pouvoirs lui sont accordés également pour provoquer la constitution de conseils spéciaux appelés à statuer sur des difficultés surgissant par extraordinaire dans des districts non industriels, où le fonctionnement régulier de l'arbitrage et de la conciliation n'aurait pas de raison d'être.

Les contestations sont introduites devant les conseils par l'une des parties et l'autre est tenue de la suivre ; si celle-ci refusait de comparaître, le conseil passerait outre et statuerait quand même.

Une cour d'appel, la « Court of Arbitration », dont la juridiction embrassera tout le pays, statuera en dernier ressort. Elle comprendra trois membres, un président qui sera choisi parmi les magistrats de la cour suprême ou des tribunaux civils de district, et deux juges, l'un représentant les ouvriers, l'autre les patrons, nommés par le gouvernement d'après des listes de présentation dressées par les associations d'ouvriers, d'une part, et les associations de patrons, d'autre part.

Cette cour d'appel sera soumise à réélection tous les trois ans et aura à examiner toutes les difficultés qui lui seront soumises par les conseils de conciliation.

L'étude du *Peuple* de Bruxelles à laquelle nous empruntons nos renseignements ne dit pas si le projet de loi prévoit une sanction aux jugements qui seront rendus soit par les « Boards of Conciliation », soit par la « Court of Arbitration ». Ainsi que nos lecteurs le savent, l'absence de sanction est jusqu'à présent un des côtés faibles des conseils de conciliation et d'arbitrage.

*Loi sur les magasins et les employés de magasins.* — Ce projet *(Shops and Shops assistants Bill)* vient compléter une réglementation, datant de 1892, qui décide que tout employé a droit à un demi-jour de repos sur les six jours de travail de la semaine et qui limite à cinquante-huit heures la durée du travail des femmes et des enfants occupés dans les magasins.

La nouvelle loi donne une plus grande extension à l'expression « employés de magasins » et fait rentrer sous cette dénomination la femme et les enfants des patrons de magasins.

Le demi-jour de repos par semaine revenant de droit aux employés, sera déterminé, non plus comme précédemment par les patrons, mais par les autorités locales.

Le travail des femmes et des enfants sera au maximum de dix heures et demie par jour, le temps consacré aux repas étant compris dans cette durée.

Enfin, les dispositions concernant l'hygiène inscrites dans la réglementation du travail des fabriques, seront également applicables dans les magasins.

Un autre projet apporte des améliorations à la législation ouvrière appliquée aux établissements industriels.

Il introduit en Nouvelle-Zélande le système des marques en vigueur à New-York contre le *sweating-system*. Dorénavant, toutes les marchandises qui auront été confectionnées ailleurs que dans une fabrique ou un atelier soumis à la surveillance des inspecteurs du travail, recevront une marque spéciale disant que ces objets ont été produits dans une maison privée ou dans un local échappant à la réglementation des fabriques.

Seront considérés comme enfants et par suite exclus du travail, les garçons et les filles de moins de quatorze ans (la loi actuelle considère comme enfants les garçons de moins de treize ans et les filles de moins de quatorze ans).

Les adolescents de moins de seize ans ne seront admis au travail dans les établissements industriels que s'ils sont porteurs d'une attestation, contresignée par un inspecteur de fabriques, déclarant qu'ils ont reçu un degré déterminé d'instruction.

Ils pourront seulement être occupés quarante-huit heures par

semaine et huit heures au maximum par jour. Cette règle sera appliquée également au travail des femmes.

*Exécution de travaux publics par des coopératives.* — C'est au premier ministre, M. John Ballame, que revient l'honneur d'avoir appliqué pour la première fois le principe de la coopération aux travaux publics. Son parti a fidèlement exécuté son programme après sa mort, et l'expérience a été couronnée de succès. Quand le gouvernement veut construire un chemin de fer ou une route, il charge son ingénieur de faire les mesurages nécessaires, de dresser les plans et de calculer les frais.

D'après ces indications, le département des travaux publics confie l'exécution du travail par petites sections à de petites coopératives de travailleurs qui reçoivent tous une part égale des bénéfices. Ainsi, il n'y a pas d'adjudication publique à des entrepreneurs, tout le profit est partagé entre ouvriers. Le gouvernement donne à ces ouvriers les outils et les matériaux de construction nécessaires et leur cède les objets ainsi livrés au prix coûtant.

Le travail est exécuté sous la surveillance de l'ingénieur de l'État, c'est lui qui dresse les plans et qui en surveille l'exécution. D'après tous les renseignements recueillis, le rendement des ouvriers est excellent. Leurs salaires sont très élevés. Leur salaire habituel est augmenté du profit que les entrepreneurs prélevaient autrefois, et le gouvernement ne paye pas plus qu'avant pour ses travaux.

## ÉTATS-UNIS

*Un jugement remarquable en matière de salaires.* — Étaient en cause les ouvriers de la compagnie des chemins de fer d'Omaha et de Saint-Louis, et le conseil d'administration de cette société appelé en justice pour avoir réduit les salaires de ses employés. — Voici un passage du jugement :

La société des chemins de fer d'Omaha et de Saint-Louis n'est pas en droit de diminuer arbitrairement les salaires de ses agents ; même si l'exploitation la met dans l'impossibilité de distribuer des dividendes, l'obligation de payer des salaires suffisants reste entière pour elle.

L'argument invoqué par la compagnie, que l'état du marché du travail lui permet de se procurer des ouvriers moins chers que ceux qui sont à sa solde, ne peut pas être admis, étant donnée la nécessité de ne confier le service des voies ferrées qu'à des agents expérimentés et au courant de la besogne. En se ralliant à la thèse soutenue par la compagnie, le juge se rendrait co-responsable des accidents que l'emploi d'ouvriers inexpérimentés pourrait provoquer.

Une réduction des salaires ne serait justifiée que pour autant qu'il fût

établi que les salaires payés par la société défenderesse fussent plus élevés que ceux payés dans la même région par d'autres compagnies de chemins de fer. L'enquête à laquelle il a été procédé a démontré que telle n'est pas la situation et que beaucoup d'employés de la ligne sont à peine en état de nourrir leur famille. Or, il est contraire à l'intérêt public que des hommes nourris d'une manière insuffisante aient la charge de fonctions assujétissantes et difficiles.

*Le trust du sucre.* — Toutes les fabriques et raffineries de sucre des États-Unis font partie de l'*American Sugar Company*. Elles y sont entrées en dépit des principes de l'économie politique orthodoxe, poussées par l'instinct de conservation, devant, pour vivre, échapper à la concurrence « bienfaisante » et éviter la production à l'aveugle avec les crises si douloureuses qu'elle entraine. — Et l'on oppose au collectivisme que l'organisation systématique de la production est impossible ! Non seulement elle est possible, mais elle est inévitable, même dans notre société bourgeoise.

Les trusts et les rings sont les inéluctables manifestations économiques, annonciatrices de la future organisation collectiviste au profit de tous les travailleurs. Aujourd'hui, les nombreuses usines qui approvisionnent de sucre presque tout le marché américain et qui donnent du travail à une armée de 50,000 hommes, reçoivent leur impulsion de l'unique bureau du siège syndical de New-York. N'est-ce pas là du collectivisme, mais pour le seul bénéfice du capitalisme !

Les trusts, les rings surgissent dans tous les pays et dans toutes les industries, lesquelles tendent de plus en plus à se monopoliser entre les mains de quelques-uns. Partout s'installent le monopole et l'accaparement, ces tares inévitables de cette fin de régime capitaliste, et qu'il sera facile d'abattre. Mais en même temps s'implante l'organisation systématique de la production, germe et base de la société collectiviste.

ADRIEN VEBER.

# REVUE DES LIVRES

HENRI KLEFFLER : **Science et Conscience** ou *Théorie de la force progressive*. Tome I. La méthode naturelle, 1 vol. in-8°, 4 fr. — Chez Alcan, Paris.

Cet ouvrage, qui comprendra trois volumes, paraît, après la mort de son auteur, par les soins pieux d'amis fidèles. Henri Kleffler, nous disent-ils, n'était pas un philosophe de profession ; il n'était enrégimenté dans aucune école. Ingénieur distingué, il se reposait de ses travaux dans les spéculations philosophiques.

Son livre aurait gagné à être réduit de moitié. Il est de plus écrit dans une langue qui n'en rend pas la lecture toujours agréable.

H. Kleffler se réclame du sens commun, érigé en instinct métaphysique, et il accuse les savants et les hommes d'église d'avoir ourdi une sorte de conspiration contre « l'essor de la pensée vers des horizons nouveaux ». Ceux-ci sont comme épouvantés à l'avance par toute tentative d'émancipation intellectuelle et ils dénaturent l'idée de Dieu dans leurs formules surannées. Ceux-là veulent borner la vue des autres aux murailles de leurs laboratoires. Kleffler fait donc le procès de la fausse science et de la fausse foi, dans le but d'arriver à concevoir, selon la raison, l'Être suprême. Mais comme la religion traditionnelle perd chaque jour du terrain dans le monde, tandis que la fausse science y règne, c'est contre cette dernière qu'il engage ou plutôt qu'il renouvelle une lutte déjà séculaire. La science qu'il attaque est la science des Maudsley, des Comte, des Littré, des Claude Bernard, c'est-à-dire le positivisme et le matérialisme. Sa critique, parfois juste, n'est pas toujours neuve.

La question de la méthode est la première dont la solution s'impose à toute doctrine qui se présente comme indépendante de tout dogme philosophique ayant crédit. Kleffler aborde ce problème dans son premier volume.

La prétendue méthode expérimentale, devenue réclame scientifique, a pour point de départ une erreur logique. Elle procède d'une hypothèse, c'est-à-dire d'une croyance, dont elle fait une règle de conduite ; mais, comme telle, elle se contredit, puisqu'elle n'admet pas l'existence d'un pouvoir de l'intelligence distinct de la matière. Or, « personne ne peut se reconnaître le droit d'être illogique » et « d'escamoter » un fait comme l'existence de l'âme « au profit de ses vues personnelles ». Le premier des devoirs est de ne point mutiler la réalité et le principe fondamental de la méthode est d'observer les lois de la raison qui la crée.

Sans doute la conscience a des prérogatives à maintenir devant les empiétements de la science. Le fait ne peut pas supprimer l'idée qui, seule, le rend intelligible. L'investigation scientifique ne peut pas être exclusive de l'observation subjective ; elles se complètent l'une l'autre. De même la preuve de fait et de preuve logique sont solidaires. Mais il est loisible d'admettre ces conclusions et de réserver le problème de l'existence d'une âme distincte des fonctions du cerveau. Sans doute aussi n'est vraiment certain que ce qui peut être accepté par tous comme tel. Mais si la raison individuelle ne peut garantir qu'une certitude relative, comment « le contrôle social » de la raison commune, que Kleffler appelle « l'instinct collectif », peut-il donner un surcroît de valeur à la connaissance ? Nous avions toujours cru qu'en l'espèce il fallait moins compter que peser les suffrages, parce qu'auprès du sens vulgaire les préjugés et les illusions trouvaient un trop facile accueil.

*
* *

**Pour et contre l'Enseignement philosophique.** — 1 vol. in-18. 2 francs, chez Alcan, Paris.

En janvier 1894, sous le titre : *Une classe à supprimer,* M. Fernand Vanderem commençait, à la *Revue Bleue,* une série de chroniques qui suscitèrent de vifs débats. M. Vanderem ne parlait pas tant de supprimer que de réformer l'enseignement philosophique dans nos lycées et dans nos collèges.

Les articles de M. Vanderem et les principales réponses qui leur furent faites sont réunis dans ce volume, que les noms de MM. Ribot, Boutroux, Marion, Janet, Fouillée, Lyon, Marillier, Bourdeau, etc., recommandent suffisamment à l'attention de ceux que préoccupent les questions pédagogiques. Un bref résumé de la polémique signale les points acquis, les points controversés et les résultats qu'on est en droit d'attendre.

Nous ne pouvons ici ouvrir la discussion. Nous nous bornerons à dire qu'au terme des études secondaires mieux vaut une classe de philosophie que pas de philosophie du tout et que, dans les limites mêmes du programme officiel, il n'est pas de faculté d'enseignement qui soit plus utile au développement de l'esprit laïque, qui est par essence l'esprit de libre examen.

*
* *

**La Philosophie de Jacobi**, par Lévy-Bruhl. — 1 vol. in-8°, 5 francs, chez Alcan, Paris.

Cet ouvrage arrive à son heure. Que d'esprits, positifs même, dénoncent la banqueroute de la science et de la métaphysique rationnelle, tandis que la philosophie du sentiment ou de la croyance reprend force et crédit, pour des causes diverses que M. Lévy-Bruhl analyse avec pénétration dans la préface de son livre !

Jacobi a donné à cette philosophie une forme précise et parfaite. Il s'est efforcé d'en légitimer le principe. Il a prétendu obtenir de la raison l'aveu de

son impuissance, saisir la vérité absolue dans les données immédiates du cœur. A-t-il réussi ? M. Lévy-Bruhl laisse le lecteur juge. Il se borne à nous présenter une exposition critique de la doctrine, étudiée dans les romans, les lettres, les dialogues et les traités didactiques du philosophe. Il la considère ensuite dans ses rapports avec le spinozisme, détermine la position que l'auteur a prise à l'égard de Kant, de Fichte et de Schelling, marque l'influence qu'il a exercée sur les romantiques. Il donne enfin quelques indications sur le développement historique de la doctrine. Nous regrettons qu'il n'ait fait que toucher ce dernier point. Bien que Jacobi n'ait pas eu la prétention d'être un chef d'école, peut-être serait-il aisé de retrouver telles de ses idées cardinales dans les théories de la croyance au dix-neuvième siècle. M. Lévy-Bruhl ne l'ignore pas, mais le chapitre reste à faire.

D'où procède Jacobi ? D'abord de Pascal et de Fénelon, dont il s'approprie souvent les pensées. Il a de plus étudié à Genève, dans la société des amis de Rousseau, et, comme Herder, Kant, Fichte, tant d'autres allemands éclairés de cette époque, il a été transporté par l'évangile de la nature. Il a partagé aussi l'aversion du maître pour les encyclopédistes et les philosophes, dont il admirait la souplesse d'esprit, mais dont il répudiait l'hostilité religieuse, — et dans sa patrie il a combattu sans relâche la doctrine qui, sous le nom de « philosophie des lumières », avait pris à tâche de vulgariser les idées du rationalisme nouveau.

La vérité qu'il cherche, il ne l'attend pas de l'effort de la spéculation abstraite. Il en a le sentiment, ou, selon sa propre expression, le pressentiment dans son cœur. Cœur et raison sont synonymes pour Jacobi. La raison, en effet, n'est pas à ses yeux un pouvoir discursif de l'entendement. Elle est une faculté d'intuition, de divination, par laquelle nous aspirons vers un absolu auquel nous croyons par la vertu d'une révélation immédiate, mais sans le voir et sans le comprendre. Elle pose l'existence et la personnalité de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme comme des objets de certitude spontanée. La philosophie qui rend le mieux compte de cet instinct prophétique infaillible est la seule vraie. Celles qui le démentent ou le dénaturent sont fausses. C'est dire que Jacobi ne reconnaît pas à ses adversaires le droit de contester son principe au nom des règles logiques de la preuve, parce que sa doctrine, vis-à-vis de la philosophie spéculative du temps, est une « non-philosophie ». C'est dire aussi qu'à ses yeux sa philosophie est la seule vraie.

Nous ne pouvons suivre M. Lévy-Bruhl dans l'analyse qu'il fait des théories psychologiques, morales et politiques de Jacobi. Disons que, malgré sa haine des encyclopédistes, il resta toujours libéral et revendiqua sans cesse contre les théoriciens du despotisme, les prérogatives de la liberté. Mystique, il se défendit toujours aussi d'être un contempteur de la raison. Il n'avait sans doute pas tort de plaider non coupable, mais du point de vue où il s'était placé il lui était difficile d'être entendu d'adversaires qui ne parlent pas la même langue et ne concevaient pas les choses de la même manière que lui.

Les chapitres qui sont consacrés à la lutte que Jacobi soutient contre les doctrines qui se succédèrent de Mendelssohn à Schelling, en passant par Kant et par Fichte, ne sont pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage. On y voit le philosophe (pour être philosophe on n'est pas moins homme!) en

coquetterie d'abord, avec quelques-uns de ceux qu'il combattra bientôt sans trêve, mais qu'il avait essayé de gagner à sa cause.

Quel que soit le jugement qu'on porte sur une philosophie qui se déclare au-dessus de tout pouvoir de juger du vrai et du faux, il faut reconnaître que Jacobi « a contribué, pour une bonne part, à réveiller la philosophie allemande de son sommeil dogmatique ». Il a, d'ailleurs, fait preuve dans la discussion, d'une intelligence des questions métaphysiques que Kant seul a égalée, et d'une originalité que Schleiermacher, Fichte, Hegel et Schelling même ont reconnue.

*
* *

**Les Lois psychologiques de l'Évolution des Peuples,** par Gustave Le Bon. — 1 vol. in-18. 2 fr. 50, chez Alcan, Paris.

Ce livre est un résumé des volumes que l'auteur a précédemment consacrés à l'histoire des civilisations. Chaque chapitre est comme la conclusion de travaux antérieurs. Nous ne pouvons qu'en indiquer les idées essentielles.

M. Le Bon pose, en principe, que les races possèdent des caractères psychologiques aussi stables que leurs caractères anatomiques. Ces caractères moraux et intellectuels sont l'héritage des ancêtres et ils se reproduisent par l'hérédité avec une régulière constance. Cet agrégat de sentiments, de croyances et d'intérêts communs constitue l'âme des races. Mieux que la couleur de la peau, mieux que la forme et la capacité du crâne, il permet de classer les peuples, explique les phases de leur civilisation qui n'est que le signe extérieur de leur constitution mentale. Outre l'âme des races, les idées, les croyances religieuses, les grands hommes sont les principaux facteurs de l'évolution des peuples. La dissociation de l'âme collective marque, pour une nation, l'heure de sa décadence. M. Le Bon signale des symptômes de cette décadence chez quelques races latines, où il constate le développement de l'égoïsme, la diminution de l'initiative et de la volonté, l'abaissement de la moralité et du caractère.

M. Le Bon n'est pas un socialiste. Il estime que l'histoire du progrès prouve que, loin de marcher vers l'égalité, les individus et les peuples tendent à se différencier de plus en plus. D'abord, l'affirmation est contestable même dans les limites d'action des lois naturelles. Puis il est sophistique de conclure d'une inégalité qui est l'œuvre des forces aveugles, l'impossibilité de l'égalité sociale qui sera l'œuvre des volontés conscientes.

M. Le Bon écrit aussi que le socialisme sera un régime trop oppressif pour pouvoir durer, qu'il fera regretter l'âge de Tibère et de Caligula et ramènera cet âge. Que n'amènera-t-il pas encore? Il établira le règne des médiocrités, et, comme les masses, qui tendent à devenir toutes puissantes, ont la haine de la supériorité intellectuelle, toute aristocratie intellectuelle est destinée à être violemment détruite. C'est, d'ailleurs, la seule chance qu'aura le socialisme d'exister quelque temps. Nous avions cru, jusqu'à ce jour, que le socialisme était une philosophie, voire une religion de la pitié et

de la justice, que son temple était ouvert à l'idéal et à la liberté. Nous ne supposions pas à ses adeptes le noir dessein de vouloir, pour assurer leur triomphe, décapiter la pensée.

LÉON CLAUX.

*
* *

**Un peu plus tard,** par POTONIÉ-PIERRE.

Un peu plus ... c'est-à-dire dans quatre-vingts ans. Un homme, endormi au dix-neuvième siècle se réveille au vingtième, et raconte ce qu'il voit. Fable souvent prise pour début d'un récit. L'importance de l'œuvre se mesure à la conception, utopique ou non, de la société future. La description d'un Eden, dans ses principales lignes intellectuelles, morales et matérielles, n'a pas servi de point de mire à Potonié-Pierre.

Quelques descriptions de villes transformées ; les prodiges de la navigation aérienne ; des conversations sur l'amour où l'on moissonne çà et là des sentiments traduits par une plume touchante et grâcieuse ; un roman étrange d'une jeune fille enlevée en aérostat par un prince persan, qui la transporte en Perse, l'hypnotise et la viole. Ce prince, plus tard, éprouve des remords, veut racheter son crime en faisant le bien, et, à cet effet, revient à Paris, et entre dans une Ligue du bien public. Quant à la jeune fille, sur le point de se tuer, elle s'aperçoit qu'elle va devenir mère, et se résigne à vivre pour son enfant. Elle finit par rejoindre Gaston qu'elle adore, et qui est devenu fou de douleur.

Telle est la fiction très romanesque racontée par l'auteur.

H. B.

---

*L'Administrateur-Gérant :* RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

# LA CRISE

Les socialistes auraient mauvaise grâce à laisser sombrer dans l'oubli, sans le saluer d'un mot de remerciement, M. Casimir-Perier, ex-président de la République. Il a fait plus pour notre cause, pendant les sept mois qu'il a occupé l'Élysée, que les propagandistes les plus éloquents.

Son entourage, ses maladroites tentatives de pouvoir personnel, son caractère cassant et faible, ses tendresses pour le parti clérical et réactionnaire, les violences qu'il a autorisées ou réclamées contre des élus du suffrage universel ont suscité des résistances qui ont rappelé aux vieux républicains la lutte contre le régime impérial finissant. En combattant de toutes ses forces, au mépris de son rôle constitutionnel, les idées socialistes, il en a doublé la popularité et il leur a fourni une inappréciable occasion de prouver leur puissance.

Homme de marbre, disait-on, qui ne devait ni plier, ni rompre. — Homme de neige, tout au plus, qui, un jour de dégel, a fondu et s'est affaissé, sans qu'on eût la peine de le toucher, sous le souffle ardent des colères grandissantes.

L'effondrement a été si rapide, si complet, les adieux du président tombé à la vie politique ont si fort ressemblé à une rage tapageuse d'enfant gâté, que ses amis de la veille ont été plus sévères pour lui que ses adversaires. En France, en Europe, partout, dans les journaux les plus convenables, c'est-à-dire les plus conservateurs, on a taxé sa retraite soudaine de défaillance, de trahison, de lâcheté, de désertion devant l'ennemi. Jamais les socialistes, qu'on a jetés en prison pour l'avoir injurié, n'en avaient dit moitié autant.

Mais paix à sa mémoire ! Il faut pardonner aux vaincus comme aux morts.

Heureux les pays vraiment démocratiques, où, comme en Suisse, le peuple ne sait pas même le nom du magistrat qui, avec un traitement de 13,500 francs, est pour un an le chef de l'État ; où le président, sortant de charge, rentre modestement dans les rangs du Conseil fédéral, et est remplacé sans fracas par le vice-président désigné

d'avance : roulement régulier qui assure la stabilité réelle dans la mobilité apparente !

En France, où il s'agissait de refaire pour sept ans une sorte de roi électif, avec une maison militaire, des palais, 100,000 francs par mois, des honneurs princiers et le pouvoir exorbitant de choisir ceux qui gouvernent en temps de paix et ceux qui commandent en temps de guerre, ce fut une brusque et tumultueuse compétition d'ambitions rivales. La règle en pareil cas parait être chez nous de prévoir l'imprévu. C'est ainsi que des urnes, véritables boites à suprise, a jailli le nom, jusqu'alors peu rayonnant, de M. Félix Faure.

Le nouveau président a le malheur de devoir l'appoint qui lui a été nécessaire pour son élection aux monarchistes impénitents et aux monarchistes repentis, qui s'appellent les ralliés. Mais il a la chance d'être un homme nouveau ; de n'avoir ni un nom ni des traditions de famille qui le gênent ; d'avoir devant lui l'exemple de son prédécesseur pour savoir ce qu'il ne faut pas faire ; de n'être plus au même degré un élu de la peur, un produit de l'aveugle réaction déchaînée par les attentats anarchistes ; d'être enfin un parisien mâtiné de normand, assez avisé peut-être pour se dérober aux conservateurs qui ont cru le faire prisonnier et pour obéir à la formidable poussée de la démocratie montante.

Il a débuté correctement en déclarant qu'il cessait d'être homme de parti et en offrant le pouvoir à un radical très tempéré, membre pourtant de la majorité qui venait de renverser le ministère Dupuy. Mais 1895 est décidément l'année des abdications. M. Bourgeois a renoncé au gouvernement, sans même essayer virilement de le prendre en mains. Le président s'est retourné alors vers un modéré, M. Ribot, qui a reconstitué un cabinet d'autant plus capable de continuer les affaires du cabinet défunt qu'il en contient plusieurs honorables débris ; et la majorité, qui était prête à accueillir le ministère Bourgeois, a de même accueilli le ministère Ribot. Belle chose que la comédie parlementaire ! Joli dialogue avec la Chambre ! — Vous voulez aller à gauche ? — Oui, — Alors, nous irons à droite. — Comme il vous plaira.

Et le bon public peut répéter à ses députés le mot connu : — Messieurs, vous avez décidé ainsi la semaine dernière ; vous décidez aujourd'hui tout le contraire, et toujours à merveille.

Au moment où j'écris ces lignes, après un message émollient du nouveau président, après le vote d'une amnistie qui répare entre autres deux injustices criantes, en rendant une patrie à Rochefort, l'éternel proscrit de l'Empire et de la République, et la liberté à Gérault-Richard déjà amnistié par la volonté des électeurs parisiens, il y a dans la vie politique une accalmie de lune de miel.

Au moment où ces lignes paraîtront, cet apaisement superficiel ne sera sans doute plus qu'un souvenir. Car il importe peu que l'on change les personnes, si l'on ne change pas le système.

Est-on décidé à faire justice des corrompus, si haut placés qu'ils soient ? à organiser la démocratie ? à mettre quelque réalité sous l'apparence de République que nous avons ? à entrer vigoureusement dans la voie des réformes sociales ? Il y aurait, n'est-il pas vrai, quelque naïveté à compter sur MM. Ribot et Cie pour accomplir cette besogne.

Il se peut que la résistance au désir de marcher en avant soit plus moelleuse, plus ouatée d'équivoques : elle reste, au fond, ce qu'elle était. Progressistes et socialistes n'ont donc qu'à reprendre leur campagne pour arracher la France à ce piétinement sur place qui l'énerve et l'écœure.

Tant que la démocratie française demeurera emprisonnée dans la constitution monarchique de 1875, qui paralyse ses mouvements, comme un maillot d'enfant; tant qu'une Assemblée nationale, siégeant à côté et en dehors des deux Chambres, n'ayant pas à s'occuper de budget, de gouvernement, d'intrigues, de chasse aux portefeuilles (ce qui a été la pierre d'achoppement de toutes nos Constituantes), n'aura pas reçu le mandat exprès de donner à la République une organisation républicaine ; tant que les ministres, au lieu d'être des spécialistes élus à temps pour appliquer les lois, chacun sous sa responsabilité personnelle, seront des hommes à tout faire qu'un caprice fait ridiculement valser de l'instruction publique à l'intérieur, des travaux publics aux colonies, et que renverse en bloc une faute de l'un quelconque d'entre eux; tant que surtout ces petits rois, cumulant les pouvoirs les plus divers, conserveront la faculté de proposer (et parfois d'imposer) des lois aux Chambres, de casser les délibérations des assemblées départementales ou communales, d'entraver toutes les libertés locales qui sont la vie même d'un pays, il n'y a pas de *paix politique* à espérer.

Et, d'autre part, tant qu'on n'assurera pas les travailleurs des campagnes et des villes contre la vieillesse, le chômage, les accidents, les maladies; tant qu'on ne réduira pas, par l'intervention de la loi, la puissance énorme de l'argent, qui fausse l'opinion publique, les élections, la justice même ; tant que, par une série de réformes profondes, on ne travaillera pas à rendre impossible l'extrême inégalité des fortunes qui divise de plus en plus la nation en deux classes ennemies; tant qu'on ne fera rien pour remédier à la production anarchique et à la répartition injuste de la richesse dans notre société, il n'y a point de *paix économique* à attendre.

La crise présidentielle et ministérielle peut être finie — provisoirement. — La crise politique et sociale continue.

GEORGES RENARD.

# L'ÉVOLUTION DES CROYANCES

## ET DES DOCTRINES POLITIQUES

### III

#### LE MEXIQUE ANCIEN

« La cité de Churultecal contient vingt-cinq mille maisons dans le corps de la ville et autant dans la banlieue ; du haut de l'un des temples, j'ai compté plus de quatre cents tours, toutes appartenant à divers sanctuaires. » Ainsi s'exprimait Hernan Cortès, dans ses rapports à Charles-Quint (1). Quelques jours après, maisons, temples, tout était anéanti par le conquérant.

Le Mexique était de formation sociale plus ancienne et plus complexe que le Pérou. Son organisation se rapprochait déjà davantage de celle à laquelle, dans des conditions plus favorables, parvint à s'élever l'antique Égypte. Le fait qu'il possédait une écriture suffirait à lui seul pour prouver sa supériorité de civilisation sur l'empire des Incas. Bien que la plupart des manuscrits relatifs à son histoire aient été stupidement détruits par le fanatique évêque de Landa, nous savons, par ce qui nous est resté de ses monuments, de ses inscriptions et par les rapports des conquérants eux-mêmes, que le gouvernement communautaire monarchique dans lequel s'était cristallisé le Pérou s'était depuis longtemps brisé au Mexique pour y aboutir à une féodalité aristocratique sous l'hégémonie d'une royauté suzeraine. Nous sommes donc en présence d'une structure sociale plus considérable et plus différenciée, moins uniforme et naturellement moins douce et pacifique dans ses relations intérieures et extérieures, s'éloignant de plus en plus des formes communautaires primitives. Comme à peu près partout, le

(1) Cartas y relaciones de Hernan Cortès al emperador Carlos Quinto. — E. Reclus, *Géographie universelle*, t. XVII.

développement social même, en accentuant la division des fonctions, va y fortifier les tendances guerrières et inégalitaires ; la vie et la mort y seront également plus actives, la civilisation plus intense mais plus barbare.

D'après l'hypothèse la plus probable admise par Humboldt et Prescott, les Mexicains étaient des immigrants venus d'Asie soit par le détroit de Behring et les îles Aléoutiennes, soit par l'Océan et les groupes d'îles de la Polynésie. Ce n'étaient toutefois pas ses premiers habitants. Aussi loin que remontent les traditions, la région mexicaine paraît avoir été habitée. On a découvert, près de Mexico, les restes d'un homme de l'âge quaternaire, antérieur par conséquent de beaucoup à la civilisation aztèque ; celle-ci s'était en réalité superposée à des sociétés plus anciennes qui déjà elles-mêmes étaient le résultat d'envahissements armés successifs.

Il s'était ainsi formé, au sein des hordes et des tribus sauvages, soit des confédérations plus ou moins indépendantes, soit des monarchies. Au commencement de notre ère, les hauts plateaux de l'Anahuac, dans l'Amérique centrale, en étaient arrivés peu à peu à constituer le centre d'une civilisation considérable, celle des Aztèques. Dans l'Amérique du Nord, il y avait de nombreuses confédérations indiennes moins développées et moins cohérentes, tandis qu'au sud du Mexique et dans l'Amérique méridionale s'étaient formés des États assez puissants tels que ceux des Yucatèques ou Maya, des Chibcha, des Quichua et des Aymara. Il ne semble du reste pas y avoir eu de rapports entre le Mexique et le Pérou, dont la formation est donc d'autant plus intéressante pour le sociologiste que chacun d'eux constituerait par conséquent une expérimentation originale.

Comme les Incas du Pérou, mais antérieurement à ces derniers, les Mexicains étaient entourés de tribus moins avancées. Comme celles d'Égypte, de Chaldée, de l'Inde, de la Chine, leur puissance s'était établie à distance de la mer ; celle-ci n'est pas d'abord un facteur favorable ; elle est un obstacle avant d'être un moyen de communication ; même les civilisations fluviales précèdent les civilisations maritimes ; celles des lacs et des rivières paraissent également antérieures à celles des grands fleuves.

Ce fut sur les hautes terres entourées de montagnes que les envahisseurs s'établirent ; de là, au surplus, ils dominaient la contrée. Au Mexique, il n'y avait pas de grands cours d'eau capables de relier les populations à de longues distances et commercialement ; on y rencontrait des lacs plus vastes et plus nombreux qu'ils ne sont actuellement ; leurs crues parfois subites et les inondations exigeaient un travail coopératif qui, à ce degré de socialisation, ne pouvait s'obtenir que par la coaction, c'est-à-dire par des corvées imposées par l'autorité ;

aux inondations succédaient aussi des sécheresses qui nécessitaient des travaux importants d'irrigation et les mêmes efforts obtenus par les mêmes moyens.

Autour de cette espèce de mer intérieure et étendue que forme le golfe du Mexique, il semble que, comme en Europe, autour de la Méditerranée, il tendît à se former une civilisation importante et plus ou moins uniforme, qui s'étendait sur les rivages septentrionaux du golfe et puis à l'ouest et au sud de ce dernier, dans le Yucatan, le Guatemala et dans les iles où l'on a retrouvé des vestiges à peu près identiques à ceux du Mexique. Les Mexicains étaient en rapport avec ces populations et avec les divers groupes de Nahua dans l'Amérique centrale. Cependant, comme tous les peuples qui s'élèvent à de certains moments au-dessus du niveau général, ils étaient en fait isolés au milieu de barbares et cette situation même était un facteur de leur cohésion politique.

Les manuscrits et les histoires relatifs à leur développement remontent jusqu'à la fin du douzième siècle. Il existe également des hiéroglyphes que l'on commence à déchiffrer.

Suivant les récits ainsi transmis, l'intérieur du pays, vers les sixième et septième siècles de notre ère, était habité par des tribus peu civilisées, les Otomi, les Chichimèques, les Huaxtèques, les Totomaques, les Mixtèques et les Zapotèques.

Au milieu de ces tribus se fixèrent les Nahua, « gens qui parlent clairement » ; d'après la légende, ce furent des conquérants civilisateurs, et ils étaient divisés en sept tribus. Ils venaient du Nord et c'est par le Nord qu'ils s'étaient introduits dans le pays, ce qui semble assez naturel, le plateau mexicain présentant une large ouverture de ce côté, tandis que, comme la Grèce, il se retrécit au Sud avant de se relier à une nouvelle masse continentale par un isthme et un véritable labyrinthe de montagnes.

Chaque tribu était divisée en sept corps et la conquête se serait effectuée en sept expéditions différentes.

Un demi-dieu législateur, Quetzalcoat, issu de la mer, serait ensuite venu enseigner les arts et les sciences, disparaissant après avoir accompli sa mission mais en promettant de revenir un jour, promesse prophétique que la population crut réalisée par Cortès et qui facilita la conquête. Il n'est du reste pas impossible que cette légende se rattachât à l'arrivée réelle d'un navire étranger entrainé dans ces parages.

Vers la fin du septième siècle, l'une des tribus de Nahua, celle des Toltèques devient prépondérante et constitue son centre de coordination politique dans la cité de Tollan, actuellement Tula, au nord-ouest de Mexico. La domination des Toltèques dura jusque vers la fin du onzième

siècle ; à cette époque eut lieu l'invasion des Chichimèques ; les anciens maîtres du pays sont dispersés ; les uns se fondent dans les populations voisines, les autres vont créer de nouveaux royaumes vers le sud, dans le Yucatan, le Chiapas, le Guatemala.

Les Chichimèques portèrent le centre de l'empire plus au sud, d'abord sur les rives du lac Xaltocan, puis à proximité du lac Texcoco, à Texcoco la « ville des ancêtres », près de Mexico, la capitale actuelle, qui, dès 1325, s'élève dans une ile du lac. Cette dernière capitale avait été fondée par de nouveaux conquérants, les Aztèques, également de race Nahua comme les Toltèques et les Chichimèques. Ces bandes militaires étaient arrivées sur le plateau d'Anahuac vers la fin du douzième siècle après avoir, d'après la légende, erré pendant plus d'un siècle, à la recherche d'un établissement convenable. Du reste, la domination Chichimèque s'était ruinée d'elle-même par les guerres intestines et Mexico, la capitale Aztèque, hérita insensiblement de la suprématie de Texcoco .qui, de même que la cité de Tlacopan, la Tacuba moderne, lui devint subordonnée.

Les conquêtes des Aztèques s'étendirent successivement sur les populations environnantes ; celles-ci étaient toutes riches en or, pierres précieuses, plumes ouvragées, etc. ; leurs dépouilles enrichirent les vainqueurs qui continuèrent à exploiter durement les vaincus. A l'ouest, les tribus du Michoacan restèrent indépendantes ; au nord-ouest, les Aztèques s'avancèrent jusque vers le trentième degré ; au sud leur puissance se développa jusque vers le seizième, mais surtout au sud-ouest le long de la mer ; moindre fut son extension au sud-est ; là, également, sur les plateaux élevés, se conserva une nation insoumise, celle des Tlaxcalans, dont l'hostilité permanente favorisa dans la suite la conquête des Espagnols.

Ainsi, probablement, les mêmes causes sociales qui poussèrent les populations asiatiques vers l'Europe, les répandirent également dans les îles et sur le continent Américain ; c'étaient généralement des peuples chasseurs et guerriers ; ils s'américanisèrent et leur type se transforma en partie d'abord dans le nord du continent ; de là, quand les territoires de chasse se trouvèrent encombrés et conformément à leur esprit d'aventures et à leur absence naturelle de fixité, certaines tribus énergiques et audacieuses se répandirent successivement dans l'Amérique centrale et puis méridionale ; les premiers occupants des territoires conquis furent soumis ou refoulés dans des directions diverses, notamment vers le sud et les îles.

L'empire mexicain se forma donc de couches superposées de conquérants successifs ; ce fut une civilisation très complexe où nous pouvons retrouver à côté des formes et des croyances sociales les plus primitives des structures très développées bien qu'excessivement

barbares, surtout en ce qui concerne les fonctions des classes dominantes issues de la guerre et de la conquête. La civilisation mexicaine, sous ce rapport, fut moins régulière et moins humaine que celle du Pérou ; l'empire des Incas s'était imposé plus pacifiquement ; il avait été, bien qu'au profit également d'une tribu d'envahisseurs, le développement des institutions communautaires et égalitaires des tribus sauvages primitives, mais déjà, suivant une tendance à peu près générale de l'humanité, le développement s'y était effectué sous l'influence de la conquête même, et aussi par suite de la structure rudimentaire très naturelle que revêtent, même dans les sociétés pacifiques, les formes de la division du travail produites par la croissance de la masse sociale, suivant un plan et une direction autoritaires et inégalitaires.

Au Mexique, dont la civilisation était plus vaste et plus complexe encore, ces tendances prévalurent de plus en plus ; des conquêtes et des guerres continuelles y brisèrent les formes communautaires primitives au profit d'une caste militaire et religieuse, dont le chef devint un véritable roi féodal, avec les caractères de férocité que donnent inévitablement les habitudes séculaires de chasse et de guerre.

La domination des Aztèques fut d'autant plus terrible et sanguinaire que leur puissance fut toujours très instable ; les Incas du Pérou étaient entourés de populations très inférieures, bien moins dangereuses et en même temps beaucoup plus douces ; celles-ci accouraient pour ainsi dire au-devant de leurs croisades civilisatrices ; quelques délégués religieux et nobles suffisaient à les rattacher au pouvoir central qui respectait leurs usages communautaires et leurs croyances en les subordonnant seulement à des autorités supérieures tant civiles que religieuses. Au Mexique, au contraire, les annexions étaient essentiellement violentes, les guerres extérieures d'autant plus terribles que les Aztèques s'étaient établis au milieu d'autres États militaires fortement constitués ; continuelles étaient aussi les insurrections à l'intérieur et de plus, des tribus républicaines, indépendantes et redoutables, rappelaient toujours aux sujets vaincus leur ancienne liberté.

Avant la conquête espagnole, l'empire tendait à s'écrouler de lui-même ; des prodiges et des fléaux, conformément à des superstitions universelles, en annonçaient la fin aux populations ; même, comme nous l'avons vu, d'anciennes légendes avaient prophétisé que le libérateur apparaîtrait à l'ouest, venant de la mer. L'Océan n'était-il pas déjà le séjour par excellence d'Atonatiuh, le dieu par excellence, le « Soleil des eaux » ? Tlaloc, son fils aîné, n'était-il pas le vent alizé qui apporte les pluies bienfaisantes, le dieu dont les éclairs, comme des serpents, brillent dans le ciel et qui répand sur la terre les eaux fécondantes ? Quand le libérateur viendra, les glaives d'acier

éblouiront aussi les yeux des maîtres épouvantés et du flanc des vaisseaux qui portent Cortès, partiront également la foudre et les éclairs ; seulement ce seront de nouveaux torrents de sang qui féconderont la terre mexicaine.

Nous avons vu sur quel immense territoire s'étendait l'empire féodal dont le dernier centre Aztèque était établi à Mexico. Comme pour les simples tribus d'Amérique et d'ailleurs, des rivières, des montagnes, des rochers, des cascades et de grands arbres indiquaient les limites des divers territoires, et aussi la mer, le plus grand des obstacles, ainsi que les montagnes, à ce stade de civilisation. Les limites se fixaient, du reste, par de véritables conventions entre groupes de communautés ou d'États comme actuellement entre propriétés individuelles. Ainsi, six arbres de dimensions colossales existent encore au Mexique, espèces de magnolias, datant de plus de six siècles et qui servaient de frontière aux États de l'ancien roi des Zapotèques.

Le régime communautaire des tribus primitives avait laissé de nombreux vestiges, malgré les transformations produites par les envahisseurs successifs.

On a découvert, il y a quelques années, dans le Sonora, au Mexique, à une petite distance de Magdalena, dans les forêts vierges, une pyramide mesurant à sa base 4,350 pieds et 750 de hauteur. Une large chaussée serpente autour de cette énorme construction bâtie en blocs de granit taillés. Au sommet, se trouvait sans doute l'autel d'Atonatiuh, le Teotl ou dieu suprême, au culte sanglant. A l'est de celle-ci, il en existe une plus petite où sont creusées une foule de cellules dans le roc même ; ces cellules ont de cinq à quinze pieds de large sur dix à quinze de long et huit de hauteur ; chacune d'elles n'a qu'une entrée, généralement au milieu du plafond. Les parois sont couvertes d'hiéroglyphes et de figures étranges, ayant des pieds et des mains ; on y a découvert beaucoup d'ustensiles en pierre. C'étaient les habitations de communautés, probablement industrielles, mais unies par les liens du sang. Il y en avait de semblables au Yucatan, au Guatemala, dans la Nouvelle-Guinée, etc. Comme il y avait des communautés de villages, il y avait des communautés ouvrières dont les liens d'origine étaient familiaux. C'étaient des habitations, de véritables ruches, où logeaient plusieurs centaines de personnes.

Ces habitations, taillées dans des montagnes naturelles ou artificielles, pouvaient du reste servir aussi de tombeaux, car c'était l'usage d'enterrer ou même simplement de déposer les morts sur les hauteurs. Cet usage explique les croyances primitives. Ainsi, chez les Sonores du Mexique, comme chez les Mohaves, également de l'Amérique du Nord et ailleurs, on croyait que les esprits habitent les rochers et les

collines, comme dans certaines de nos campagnes les plus superstitieuses, on croit qu'ils errent aux environs des cimetières, c'est-à-dire, dans l'un et l'autre cas, dans les lieux où leurs restes ont été déposés.

Ces vastes habitations communautaires et sans doute industrielles, correspondaient par conséquent aux communautés villageoises et agricoles ; il est même du plus haut intérêt de constater qu'il en existait de semblables dans l'ancienne Amérique Russe, dans l'Alaska, où toutes les familles d'une même tribu habitent un seul corps de bâtiment. Or, d'après l'hypothèse la plus généralement acceptée, les envahisseurs conquérants de l'Amérique centrale, les Nahua, étaient d'origine asiatique et s'étaient introduits dans le continent Américain par le détroit de Behring et l'Alaska, d'où ils se seraient peu à peu répandus vers le sud. Les sociologues qui tendent à croire que les formes supérieures des sociétés tendent à reproduire les structures primitives, ne manqueront pas non plus de signaler que les grands centres modernes de la civilisation américaine, spécialement les centres industriels, nous fournissent actuellement de nombreux spécimens de vastes habitations ouvrières du même genre où peuvent loger également des centaines de familles. Il faut cependant observer que les formes primitives des tribus communautaires qui habitaient les immenses ruches naturelles et artificielles de l'Amérique centrale et de l'Alaska, étaient basées sur des rapports de consanguinité plus ou moins étendus, tandis que les habitants des casernes ouvrières actuelles sont tout au plus reliés entre eux par des liens professionnels et que leur habitat leur est même en fait imposé par le capitalisme, dont ils sont les instruments.

Quoi qu'il en soit, la conformité des habitats de l'Alaska et de ceux du Mexique, du Yucatan et du Guatemala, constitue une forte présomption relativement à l'origine et aux migrations des peuples envahisseurs du Mexique, et cette présomption devient presque une certitude, lorsqu'on constate que les Iroquois construisaient également d'énormes maisons qui abritaient dix ou quinze familles vivant des produits de la chasse. Ainsi serait établi le parcours d'une même civilisation chasseresse et militaire du détroit de Behring jusqu'à l'extrémité de l'Amérique septentrionale. C'est ainsi, également, que non loin de Loreto, dans la Basse-Californie, se trouve un village de construction antique et dont l'architecture ne diffère guère de celle des indiens Zuni et Pueblos du Nouveau-Mexique ; c'est une énorme maison carrée entourée d'un fossé et sans ouvertures à l'extérieur ; par une échelle appliquée contre le mur, on atteint le premier étage, en retrait de quelques mètres sur le rez-de-chaussée, et, par une deuxième échelle, on gagne le sommet de l'édifice, d'où l'on redescend par des

trappes et d'autres échelles dans les chambres et dans la cour intérieure (1).

Au Mexique, du reste, d'une façon à peu près générale, la population ne s'établissait pas le long des fleuves ou dans les plaines, que nous considérerions actuellement comme naturellement plus fertiles ; elle se fixait de préférence sur les hauts plateaux des Cordillères, les bords des lacs et même sur les côtes arides de l'Océan.

Au point de vue agricole, les conquérants n'avaient fait que se superposer aux communautés villageoises antérieures, dont les formes s'étaient conservées, bien que dénaturées, dans le sens inégalitaire au profit de classes de propriétaires, dont la structure hiérarchique économique servait de base à la classification d'une noblesse féodale et religieuse qui, à son tour, avait son centre supérieur de coordination dans la royauté.

Les rois et les princes de la famille royale formaient, en effet, la classe la plus élevée de la nation. Eux seuls possédaient leurs biens comme propriétaires par droit de conquête et d'hérédité ; eux seuls pouvaient vendre ou louer leurs terres.

Ces terres, en ce qui concerne cette première classe ou caste de l'empire, étaient de trois espèces. Les premières étaient celles directement occupées par le seigneur, sa propriété particulière ; les deuxièmes étaient les terres dépendantes de son palais, c'est-à-dire de son habitation et de son domaine privés ; elles étaient concédées à bas prix à ceux qui s'engageaient à entretenir en même temps le domaine particulier du seigneur ; la troisième catégorie de terres seigneuriales se composait de champs loués aux communautés.

Ces communautés ou *calpulli*, représentaient l'organisation primitive des tribus égalitaires et plus ou moins communistes, antérieurement à la conquête. Elles avaient, depuis lors, continué à posséder aussi des biens collectifs en dehors de ceux qu'elles prenaient à ferme des princes et seigneurs féodaux. Ces biens collectifs étaient allotis entre les familles ; à l'extinction de l'une de celles-ci, sa part passait à une autre famille de la même communauté. Ceux qui quittaient cette dernière ou qui cessaient pendant trois années de cultiver leur lot en perdaient la jouissance. Les terrains en friche appartenaient aux communistes et ne pouvaient être loués qu'exceptionnellement à des étrangers. Les habitants dépourvus de tout bien recevaient une parcelle héréditaire prise sur les biens communaux et pouvaient ainsi constituer un nouveau groupe familial à côté des groupes existants.

Le fils aîné héritait en général de tous les champs du père, mais, en réalité, comme représentant et chef de la famille et à charge

(1) E. Reclus, *Géographie universelle*, t. XVII, p. 143.

de payer toutes les taxes et d'entretenir toute la parenté. A défaut de fils ou de neveux, la terre retournait à la communauté. Alors le chef de celle-ci la confiait à un membre éloigné de la famille du défunt ou bien en conservait le revenu.

Ainsi la propriété primitivement indivise des tribus chasseresses s'était insensiblement, par le fait de la division du travail et de la production agricole, transformée en une possession familiale, dans le sens large du mot famille, avec hérédité en faveur de son représentant.

Les chefs de village étaient élus par la communauté ; cependant, d'après Zurita (Rapports), les calpulli choisissaient leurs chefs hors de la tribu ; cela leur avait été sans doute imposé par les conquérants. Les calpulli avaient des assemblées annuelles où ils traitaient de leurs intérêts communs, de la répartition des taxes et de l'ordonnance des fêtes. Les chefs de village, élus par la communauté, formaient la troisième classe de la noblesse. Ils devaient conserver le plan cadastral indiquant les limites des biens, tenir le registre des propriétés communales concédées à des particuliers et procéder aux allotissements nouveaux dès que ceux-ci étaient devenus nécessaires.

La deuxième classe de la noblesse, supérieure, par conséquent, à celle des chefs des communautés villageoises, était celle des *tec* ou *tecusin* ou *teutley*. Ils étaient créés nobles arbitrairement par le roi qui, comme sous le régime féodal et au moyen-âge en Europe, leur concédait des biens revenant, du moins en droit, à la couronne après leur mort. Ces nobles devaient annuellement reconnaître le droit éminent de leur suzerain en lui apportant des cadeaux ; ils ne devaient pas d'impôts mais étaient, ainsi que leurs serviteurs, astreints au service militaire.

La quatrième classe de la noblesse, celle des *pipiltzin*, ne possédait pas de terres, mais vivait à la Cour, au service et à la charge personnels du souverain.

En fait, la terre était devenue le monopole de la royauté et de la noblesse féodale, car même les biens fonciers des communautés villageoises en étaient insensiblement arrivés à être considérés comme des concessions souveraines ; c'est, du reste, ainsi généralement que les envahisseurs conquérants transforment le droit à leur profit en lui subordonnant les intérêts primordiaux de la généralité. Cette évolution de la propriété, sous l'influence des conquêtes militaires et de la division du travail, coïncide malheureusement, à peu près partout, avec le développement même des sociétés.

La religion, naturellement, avait revêtu les mêmes formes propriétaires ; elle s'était surmoulée sur les institutions propriétaires féodales ; les temples avaient aussi leurs dépendances foncières, cultivées en

partie par les serviteurs des prêtres ou louées à des particuliers moyennant des redevances.

La dépendance des communautés villageoises n'était pas seulement nominale ; elles devaient faire des présents au roi et aussi à leurs propres chefs. La communauté était responsable des redevances fixées et taxait, à son tour, chaque famille pour y subvenir. Les célibataires, les veuves, les orphelins, les journaliers et les desservants des temples étaient exempts de toutes charges. Quand les impôts se payaient en produits naturels, une partie de terre était spécialement affectée à cet objet et était cultivée en commun. La règle était d'en remettre le produit au roi, sans tenir compte de la valeur. Il y avait aussi des terres taxées pour une rente fixe. Les fainéants et les insolvables, en général, étaient vendus comme esclaves. L'agriculture était très développée et honorée. Cortez admire le soin apporté aux cultures ; hommes, femmes et enfants de toutes classes s'y adonnaient, sauf cependant les nobles et les soldats ; ceux-là n'étaient-ils pas propriétaires ou entretenus par le travail des autres ? Il y avait peu de bêtes de trait ; le travail humain n'en était que plus pénible. Sur les hauts plateaux et dans les plaines arides, de grands travaux d'irrigation étaient nécessaires ; les formes communautaires existantes facilitaient ces corvées obligatoires ; la protection des forêts était également d'utilité publique. Le prêt à intérêt, nonobstant l'abondance des métaux précieux, semble avoir été inconnu malgré un certain développement industriel ; toutes les prestations se faisaient en nature.

Les métiers se perpétuaient dans les familles ; cette division rudimentaire du travail, fondée sur l'hérédité des fonctions, par l'intermédiaire de la transmission organique de l'habileté professionnelle acquise, transmise, et sans cesse développée, avait réalisé un grand perfectionnement de l'activité industrielle et même artistique, spécialement dans la bijouterie, l'ornementation et d'autres arts industriels. L'enseignement professionnel, au moyen de l'apprentissage familial, était une organisation simpliste mais très efficace et très appropriée à l'ensemble de la structure de la société. C'était même la plus économique ; les pauvres enseignaient à leurs fils leur propre métier par la raison, dit Gomara, qu'ils pouvaient le faire sans frais (1).

Des règlements somptuaires très sévères, analogues à ceux que nous rencontrons dans toutes les civilisations autoritaires et basées sur la division des castes, réservaient l'emploi des vêtements et des objets de luxe aux classes privilégiées ; leur usage eut, du reste, été inaccessible aux classes inférieures.

(1) *Histoire générale des Indes.*

Cette constitution économique de l'ancien Mexique s'est, notamment au point de vue agricole, conservée et perpétuée jusqu'à nos jours. Encore actuellement, la plupart des exploitations agricoles, du moins celles qui n'ont pas encore été entamées par les progrès du capitalisme, ont gardé leur caractère communautaire. Ces communautés n'ont pas le droit de sortir d'indivision et de partager les terres entre leurs membres. Seules les maisons avec les jardins attenants sont héréditaires, mais les champs sont répartis annuellement et gratuitement entre les communistes (1).

Ces formes économiques seront-elles les pierres d'attente d'une organisation sociale supérieure à la propriété capitaliste individuelle, parviendront-elles à franchir ce dernier stade sans s'y arrêter ou bien la dissolution communautaire s'opérera-t-elle au Mexique comme ailleurs ? Nul ne saurait le prévoir. Ce qui est indéniable, c'est que depuis au moins douze siècles, elles ont survécu avec une incroyable ténacité à tous les régimes ; ceux-ci ont été obligés de les respecter tant elles étaient fondées sur la nature même des choses et conformes à l'intérêt général ! Les jésuites du Paraguay n'y introduisirent pas non plus, comme on se le figure généralement, le régime communautaire ; ils ne firent, en somme, qu'adapter leur propagande religieuse aux formes sociales existantes ; leur gouvernement fut un gouvernement théocratique analogue, quant aux bases économiques et aux procédés de domination, à ceux du Pérou et du Mexique.

Au-dessous des classes de travailleurs agricoles et industriels, il y avait encore celle des esclaves. Celle-ci se composait des enfants vendus par leurs parents dénués de ressources, de condamnés, d'esclaves *volontaires,* de prisonniers de guerre ; cependant jamais l'esclavage n'était héréditaire.

La société mexicaine était donc, même au point de vue économique, déjà beaucoup plus complexe que celle du Pérou ; le régime communautaire n'y était plus la forme générale ; la preuve évidente est que le commerce, inconnu dans l'empire des Incas, y était devenu une fonction spéciale qui, dans ce dernier, au contraire, était exercée par le gouvernement, seul distributeur et répartiteur des produits de la collectivité.

Sur tout ce qu'on apportait au marché, des fonctionnaires prélevaient une part, qu'on réservait au roi comme tribut ; de son côté, le roi était obligé de faire justice aux marchands et de protéger leurs biens et leurs personnes. Le commerce était donc considéré comme une concession de l'autorité, qui était primitivement, comme au Pérou et dans les autres communautés encore plus simples, l'organe

(1) Sartorius, *Mexico und die Mexicaner,* p. 104 et suivantes.

directeur et régulateur de la vie nutritive de la société. Cet affranchissement partiel d'une des fonctions circulatoires correspondait du reste, comme nous l'avons vu, avec une plus grande autonomie des formes de la production et de la consommation. Le type économique mexicain diffère donc fondamentalement de celui du Pérou, malgré la persistance énergique d'un grand nombre de formes antérieures.

Le régime fiscal y avait aussi, par conséquent, une importance considérable ; au Pérou, c'était le gouvernement qui répartissait les produits entre les producteurs-consommateurs ; au Mexique, ce sont ceux-ci qui entretiennent les organes recteurs de la société. Trois cent soixante-dix villes tributaires acquittaient des taxes en nature ; chaque paysan payait au fisc environ un tiers de son revenu ; le contribuable insolvable était vendu comme esclave.

Les plus pauvres s'acquittaient en corvées pour les travaux publics et surtout pour ceux à exécuter sur les domaines de la couronne ; ils devaient également le service militaire, considéré, en ce qui les concerne, comme une corvée.

Le gouvernement conservait cependant certains vestiges importants de sa direction nutritive antérieure, qui rappelaient le système du Pérou et des communautés encore plus simples des Peaux-Rouges : une grande partie des taxes payées en nature était déposée dans des greniers royaux et consacrée à l'alimentation des employés publics, des pauvres, des orphelins et des vieillards, ou servait de réserve dans les cas de disette.

La structure religieuse était conforme à la structure économique ; ici également les classes dominantes s'étaient simplement superposées aux formes préétablies en les rattachant seulement à des centres supérieurs de coordination autoritaire. Les grands prêtres du Mexique étaient les chefs religieux des seuls Mexicains conquérants et non des populations assujetties ; celles-ci avaient conservé leurs divinités et leurs prêtres. Ainsi s'était constitué un polythéisme hiérarchique avec un dieu supérieur semblable au seigneur féodal suprême. Il semble même que déjà se manifestât une tendance métaphysique à supposer une force créatrice et directrice moins grossière. Ainsi, Nezahuatl, seigneur de Tezcuco, n'obtenant pas des idoles les faveurs qu'il en désirait, en concluait « qu'il devait y avoir un dieu invisible et inconnu, créateur de toutes choses », et il bâtit un temple « au Dieu inconnu, cause des causes. »

Il y avait un chef spirituel et temporel à la fois pour chaque groupe de vingt familles et un clergé très compliqué de la base de la société jusqu'à son sommet avec une véritable pyramide de prêtres et de divinités. Pas moins de quarante mille temples et d'un million de

prêtres servaient d'organes aux croyances collectives ; tout grand personnage avait son prêtre ou chapelain.

Les dieux des castes dominantes étaient essentiellement durs et cruels comme les maitres eux-mêmes; les armées mexicaines combattaient surtout pour donner des prisonniers à manger à leurs dieux; comme dans toutes les civilisations militaires, et notamment pendant longtemps en Europe, les prêtres prenaient part à la guerre; au Mexique, dans les batailles, prêtres et dieux étaient placés sur le front de l'armée; même généralement la charge de grand prêtre se confondait avec celle de chef militaire. N'étaient-ce pas les dieux qui donnaient la victoire, pourquoi leurs représentants ne seraient-ils pas les chefs naturels et les intermédiaires des opérations dont le résultat devait être de la remporter?

Les tribus conquérantes qui s'étaient superposées tour à tour aux populations primitives étaient plus guerrières et plus cruelles les unes que les autres; les Chichiméques étaient des tribus dont le nom même signifiait : *Les hommes rouges* ou les *suceurs de sang*. Les populations assujetties se rappelaient qu'antérieurement aux Aztèques, il y avait eu une religion plus douce; dans ces temps on n'offrait au *Père-Soleil*, à la *Mère-Lune*, au *Sol-Frère*, et au *Fils-le-Vent* que les fruits de la terre; maintenant, au dieu de la conquête, ce sacrifice était insuffisant; il exigeait de la farine pétrie avec le sang des enfants et des vierges. A mesure qu'une hiérarchie sociale, à la fois militaire, propriétaire et sacerdotale s'était constituée, les vulgaires esprits des ancêtres communistes, auxquels s'adressaient les offrandes et les prières primitives, avaient été négligés et subordonnés à des divinités supérieures plus terribles et moins faciles à contenter; cependant les classes inférieures avaient toujours le culte de leurs anciennes superstitions, qui avaient été aussi celles des conquérants, mais reléguées par ceux-ci à l'arrière-plan de leur mentalité collective. Encore actuellement, les Indiens du Mexique ont conservé leurs dieux domestiques, leurs manitous, leurs *tepitoton* ou *tout petits* semblables aux dieux lares des anciens Aztèques et des tribus soumises.

Le cannibalisme se confondait avec la religion des hautes classes, convaincues, au fond, que la chair et le sang de leurs victimes entretenaient leurs forces et assuraient leur supériorité. On sacrifiait à Tlaloc des nourrissons ou des enfants que les chefs mangeaient ensuite en un festin religieux. Sur les flancs du Popocatepetl, à quatre mille mètres d'altitude, où s'élevait sans doute le temple du dieu, on a découvert un cimetière renfermant uniquement et par centaines des squelettes d'enfants immolés régulièrement au dieu puissant des vents et des montagnes.

Dans les grandes cérémonies, le sang versé suffisait à remplir les

fossés creusés autour des *téocalli :* vers la fin du quinzième siècle, lors de la consécration du temple de Mexico à Huitziloputzli, le dieu de la guerre, le roi Ahuizotl fit égorger près de quatre-vingt mille prisonniers au cours des festivités religieuses et militaires qui eurent lieu à cette occasion. Du reste, chaque souverain inaugurait son règne par une grande chasse à l'homme destinée à remplir les réservoirs sacrés de bétail humain ; en outre, chacun des dix-huit mois de l'année était célébré par un égorgement spécial. Des guerres sacrées avaient été instituées par des traités réguliers entre divers États pour se procurer les victimes nécessaires. Chaque temple devait baigner ses fondations dans le sang humain mêlé aux métaux précieux, aux perles et aux semences de toutes les plantes utiles. Ainsi, les dieux avaient leur part de ce qui constituait la puissance des castes dominantes : les hommes et les autres produits de la nature. Rien n'était trop digne pour les dieux ; la noblesse, pour être logique, devait donc se sacrifier elle-même dans quelques-uns de ses membres ; mais il est avec le ciel des accommodements ; les sacrifices de ce genre étaient d'autant plus restreints qu'ils étaient plus précieux ; les nobles ne participaient-ils pas eux-mêmes de la nature de la divinité ? C'est ainsi que le cannibalisme et les sacrifices humains, par une transition très naturelle, aboutissaient à un commencement de théophagie, c'est-à-dire à ces religions où les dieux finiront par être sacrifiés et mangés par leurs fidèles en dernier lieu d'une façon simplement symbolique, bien que d'abord réelle, comme dans le christianisme. Les Mexicains en étaient arrivés déjà à créer dieux des jeunes gens de la noblesse avant de les sacrifier ; on les adorait avant de les immoler, puis on mangeait leur chair et on buvait leur sang ; c'était la cruelle communion d'alors ; les espagnols chrétiens, à leur arrivée, seront eux-mêmes épouvantés de ces horribles cérémonies religieuses, eux qui, en ce temps précisément, allaient offrir tant de victimes humaines sur le sol même de l'Europe à leur dieu intolérant et cruel, dont le sacrifice de son propre fils n'avait pu apaiser la soif de sang héritée de Jehovah et des cultes phéniciens, syriens et asiatiques, analogues sous tant de rapports à la théologie mexicaine.

Cependant, les sciences et les arts avaient fait des progrès considérables dans ces régions de l'Amérique, et cela bien que celles-ci n'eussent guère de relations ni de commerce extérieurs. Les temples et les pyramides, semblables en partie à ceux de l'Égypte, de la Babylonie et de la Chaldée dénotaient des connaissances techniques et architecturales étendues. Avant la conquête espagnole, la vie sociale était devenue très instable ; les classes supérieures s'étaient insensiblement dégradées sous l'influence de leur propre parasitisme despotique et économique ; probablement une transformation favorable se serait

produite sans le contact violent de l'étranger; mais celui-ci hâta le mouvement en entraînant cette partie du monde dans une évolution sociale qui est devenue de plus en plus internationale.

La culture, grâce aux travaux d'irrigation, était très développée; les habitations villageoises étaient généralement bien bâties à la pierre et au mortier; le bien-être des villages fut un constant sujet d'étonnement pour les premiers envahisseurs espagnols de Cuba, de la Jamaïque, du Guatemala, du Yucatan et du Mexique. Nombreux étaient les monuments et les cités. Comme partout, les sciences fondamentales, les plus simples à la fois et les plus générales, s'y étaient les premières constituées; sous ce rapport également, le Mexique était de beaucoup supérieur à la civilisation plus récente du Pérou. Les connaissances astronomiques étaient étendues et le cadran solaire inventé. L'année se divisait en dix-huit mois, de vingt jours chacun, auxquels on ajoutait cinq jours complémentaires; à la fin de chaque cycle de cinquante-deux ans, il y avait un supplément de douze ou treize jours.

Le système numérique des Mexicains était vigésimal ou de quatre fois cinq; le cinquième jour était jour de fête et de marché; les intervalles de repos semblent donc y avoir été plus rapprochés que dans les usages de l'ancien monde; la nature y était à la fois plus riche et moins âpre, nécessitant par conséquent de moindres efforts que dans les zones plus septentrionales. Treize années formaient un premier *nœud* ou *faisceau,* et quatre de ces nœuds composaient le cycle ou xiuhmolpilli auquel se rattachaient les croyances relatives à la durée normale de la vie humaine et à celle du gouvernement. On se rappelle qu'un système de *nœuds* servait aussi d'aide-mémoire et de procédé numérique aux Péruviens; cet usage est tellement naturel qu'on le retrouve partout et, qu'actuellement, il est employé par les gens les plus instruits en Europe comme adjuvant de leur rétentivité psychique.

D'après une loi qu'il n'était au surplus pas toujours possible d'observer, les chefs Toltèques devaient gouverner pendant un cycle; si l'un d'eux mourait avant la fin de cette période, un conseil d'anciens gouvernait à sa place mais sous son nom.

L'année lunaire, comme en Europe, avait précédé l'année solaire, et, en vertu de la loi sociologique d'après laquelle les formes primitives se conservent le plus longtemps dans les institutions dont le caractère est essentiellement autoritaire et archaïque, le calendrier religieux mexicain continuait à se conformer à l'antique usage.

Il n'y avait pas d'écriture proprement dite; cependant les annales se transmettaient régulièrement; il y avait donc une continuité de la conscience collective en correspondance avec la continuité réelle de l'histoire. Des cartes du pays étaient soigneusement dessinées; les généalogies étaient dressées, mais sans doute seulement pour les maîtres.

Les décrets et les lois étaient publiés ; les métiers et les travaux domestiques étaient décrits. On se servait à cet effet de figures hiéroglyphiques tracées sur des feuilles d'un papyrus fabriqué avec les fibres du maguey ou de l'anacahuite « *arbre à papier* » (cordia boissieri) ou sur des peaux ou des bandes de coton vernissées et reliées entre elles sous forme d'éventail en *amatl* ou de livres couverts de planchettes en bois, comme un grand nombre de nos premiers livres après la découverte de l'imprimerie. Les inscriptions se faisaient également sur les monuments publics et sur les rochers.

Les Nahua conquérants ne connaissaient pas le fer, mais l'or, l'argent, le cuivre, l'étain et le plomb. De fines lames de cuivre servaient de monnaie divisionnaire et aussi des fèves de cacao et d'autres produits, suivant les régions. Les instruments tranchants étaient fabriqués d'un alliage de cuivre et d'étain ; presque toutes leurs armes étaient en pierres dures, notamment en éclats d'itzili ou d'obsidienne ; ils se servaient de lances, d'arcs et de frondes ; la valeur militaire d'un grand nombre de tribus se fit cruellement sentir aux Espagnols. L'âge de la pierre avait précédé celui de l'emploi des métaux, aussi les instruments de pierre étaient-ils exclusivement, comme en Judée et ailleurs, réservés par les sacrificateurs pour immoler les victimes humaines et pour la pratique d'une espèce de circoncision en usage pour les enfants.

L'orfèvrerie avait à son service de véritables artistes dont certains procédés sont restés mystérieux pour nous ; le travail des pierres fines et des bijoux constituait une industrie importante.

Il y avait un double système d'enseignement, l'un réservé aux classes dominantes, l'autre plus en rapport avec la destination de la population inférieure. Le clergé en avait la direction. Il n'y avait pas toutefois de caste religieuse ni de sacerdoces héréditaires, mais la fonction sacerdotale était le privilège de la noblesse. Les prêtres étaient chargés de l'éducation des enfants des nobles et du peuple. Les écoles étaient des annexes des temples ; à Mexico, il y en avait pour le peuple dans chaque quartier ; on y enseignait à la jeunesse les travaux manuels et le service des temples. Différente était l'éducation des nobles : ils étaient soumis à un internat complet ; comme à Sparte, on leur enseignait principalement les hymnes religieux, les chœurs et les exercices militaires, mais aussi l'histoire, la religion, la pictographie, l'astronomie, la tactique.

Les filles nobles étaient soumises à une réclusion encore plus sévère ; elles apprenaient à coudre, à filer, à faire des ouvrages précieux de plumes ; leur éducation était confiée à des vestales qui avaient fait vœu de chasteté et qui, comme dans les civilisations analogues, étaient punies de mort si elles venaient à l'enfreindre. Les filles ne sortaient de ces couvents que pour se marier.

Tels étaient les organes spéciaux de la vie économique, génésique, artistique, intellectuelle et morale de l'ancien Mexique; son organisation politique supérieure, en rapport avec cette structure fondamentale, était représentée par une noblesse en partie attachée directement à la personne du prince et en partie féodale avec, au sommet, des rois subordonnés eux-mêmes en dernier lieu au plus puissant d'entre eux dont la capitale était Mexico.

Les conquérants Aztèques avaient, par suite de leur conquête même, formé une aristocratie militaire de chefs qui, à leur tour, s'étaient donnés un chef suprême. Cette aristocratie militaire dérivait de clans consanguins dont l'organisation ancienne avait été bien moins hiérarchisée et autoritaire; les chefs militaires n'avaient pas toujours été ni héréditaires, ni même permanents; comme dans la plupart des tribus du Nouveau-Monde, habiles dans l'art de la parole, les Aztèques se rappelaient le temps où leurs chefs ordinaires s'appelaient simplement *orateurs*. Les nécessités de la guerre et de la domination et des conditions sociales plus vastes et plus complexes avaient transformé cette organisation simpliste primitive. Cependant cette évolution politique ne s'était pas accomplie subitement et d'un coup; de l'ancien clan on n'avait pas passé immédiatement à la monarchie telle qu'elle était à l'arrivée des Espagnols.

A l'époque de l'expédition de Hernando Cortès, trois royaumes confédérés, plus une république indépendante, celle de Tlascala, se partageaient la vaste zone de civilisation mexicaine. Les anciennes formes égalitaires s'étaient mieux conservées naturellement dans la république de Tlascala. Ici, le pouvoir était entre les mains de quatre chefs égaux entre eux; les assemblées générales des hommes libres d'autrefois se retrouvaient encore représentées par une espèce de Sénat composé des quatre chefs et de la caste des nobles; là se discutaient et se décidaient les affaires les plus importantes, les guerres et les traités. Ces sénateurs étaient choisis et envoyés dans la capitale Tlascala par les tribus. Ce régime républicain, assez analogue à celui des premiers temps des républiques grecques, y aurait, à ce que l'on assure, comme en Grèce également, remplacé la monarchie. Comme l'empire de Montézuma, dès avant la conquête espagnole, menaçait ruine, peut-être sans la conquête l'Amérique serait-elle devenue républicaine plusieurs siècles plus tôt, mais aussi avec une transition aristocratique comme en Grèce et à Rome.

Dans les États monarchiques du Mexique, l'évolution absolutiste l'avait finalement emporté, mais là aussi la royauté avait à l'origine été assistée d'un conseil aristocratique et l'on s'y souvenait d'un passé déjà lointain où les tribus républicaines des Peaux-Rouges se réunissaient, armées ou non, dans leurs assemblées composées de tous les membres

de la communauté en âge de porter les armes, où les avis des orateurs les plus sages étaient les mieux écoutés et où il n'y avait que des chefs temporaires pour les grandes chasses et les guerres. Ce régime avait persisté longtemps et se conservait encore chez les tribus Mayas restées indépendantes.

Au Mexique même, dans les premiers temps des invasions, les classes inférieures avaient commencé par être représentées dans les conseils royaux, mais insensiblement elles avaient été tenues à l'écart et puis asservies. Montezuma n'avait plus que des nobles à son service personnel, courtisans et officiers du palais, comme la noblesse à la fin de la monarchie française. Les formes démocratiques ne se retrouvaient plus, comme toujours, que dans les couches sociales inférieures les plus anciennes ; nous les avons déjà reconnues dans ces clans plébéiens, les *calpulli,* qui possédaient un territoire cadastré alloti entre leurs membres avec obligation de cultiver et défense de vendre.

Plus que le Pérou, le Mexique était entouré de tribus et même d'États monarchiques assez puissants, tels que celui des Zapotèques ; ces conditions internationales expliquent aussi en partie sa propre structure militaire et centralisée et ses mœurs plus sanguinaires que celles de l'empire des Incas.

A Mexico même le roi avait, à l'origine, été simplement un chef élu par tout son peuple, y compris les femmes. A l'époque de la conquête espagnole, la monarchie était devenue héréditaire, mais en ligne collatérale ; cependant quatre grands électeurs désignés à cet effet pendant la vie du roi régnant, choisissaient son successeur parmi ses frères ou, à défaut de ces derniers, parmi ses neveux. Les rois alliés et subordonnés de Tezcuco et de Tlacopan prenaient part à cette élection. Le prince devait avoir rempli avec succès avant son couronnement l'office de général en chef ; c'était un motif tout trouvé de guerres, de pillages et de victoires faciles.

Le nouveau roi était soumis à quatre jours de jeûne dans un temple ; puis le grand prêtre, toujours un noble, oignait le corps du prince d'un onguent noir et l'aspergeait d'une eau bénite lors de la grande fête de Huitziloputzli, le dieu de la guerre. Alors commençaient les sacrifices des prisonniers de guerre. En dernier lieu, le roi allié de Tezcuco plaçait sur la tête du prince la couronne impériale en forme de mitre. Ce couronnement était le dernier vestige de l'élection primitive par les égaux ; maintenant ce n'était plus qu'un égal privilégié, un roi, qui en intronisait un autre dont il devenait, à partir de ce moment, lui-même l'inférieur.

Les armes de l'empereur étaient un aigle tenant dans ses serres un jaguar ; c'était sans doute le totem de son clan d'origine alors qu'il avait pour ennemi un clan dont le jaguar était le symbole et le nom.

Quant aux prisonniers de guerre destinés aux sacrifices, c'étaient surtout des Tlascalans républicains, avec lesquels on était en hostilité régulière.

L'empereur était assimilé à la divinité; c'était le chef religieux suprême; en lui se retrouvait le sorcier primitif; à son couronnement il promettait que le soleil continuerait à suivre son cours, la pluie à tomber, les fleuves à couler, les moissons à mûrir; comme dans tous les discours du trône, tous les bienfaits de la nature étaient ainsi attribués au gouvernement et ces promesses ne l'engageaient pas, comme on le voit, à accomplir des miracles en contradiction trop flagrante avec le cours normal des choses.

Le palais de Mexico, comme celui des sultans de Constantinople et des papes, pouvait héberger une armée de courtisans et de serviteurs; il était aménagé pour recevoir trois mille personnes; il contenait des ménageries d'animaux de toute espèce, de vastes magasins pour les tributs en nature, un harem de mille femmes choisies dans la noblesse. La famille impériale était à elle seule une caste puissante et nombreuse. Le père de Montézuma n'avait pas laissé moins de cent cinquante fils. Sous Montézuma, comme à Versailles du temps du roi-soleil, tous les jours six cents hommes, tous nobles, attendaient dans les antichambres les ordres du prince et la faveur de ses regards. On ne pouvait l'approcher que pieds nus, comme font les mahométans à l'entrée de leurs sanctuaires; il était défendu, sous peine de mort, de le regarder en face, car les dieux pas plus que le soleil ne peuvent être fixés sans danger.

Des villes, des provinces entières subvenaient spécialement aux diverses dépenses de la cour; vingt-huit villes fournissaient aux besoins du souverain et de sa suite, ainsi qu'à l'entretien des édifices royaux; cinq avaient la charge d'entretenir en bon état les appartements; huit provinces fournissaient à tour de rôle les forestiers, les gardiens, les jardiniers et les ouvriers ornemanistes.

Quant à la caste noble, elle était naturellement dérivée de la conquête et du régime militaire; sur elle reposait la puissance impériale.

Dans la noblesse, issue directement du clan, l'hérédité n'était pas collatérale comme pour la royauté, mais en ligne directe en faveur du fils aîné et le mariage était monogamique bien que tempéré par le concubinat.

Cette noblesse était essentiellement féodale. Montézuma possédait dans la plupart des villages et surtout dans ceux qu'il avait conquis des fiefs qu'il distribuait, comme le fit Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, et comme cela se pratique généralement sous tous les régimes féodaux, entre ceux qui s'étaient distingués à la guerre et qu'on

appelait ses « braves compagnons » (1). Le régime des fiefs, des tenures, des redevances, des hommages, du service militaire, était analogue à ce qu'il a été en Europe. Les nobles se distinguaient par un costume spécial et avaient seuls le droit de porter des bijoux en or et des pierres précieuses. A chaque nouveau roi, les investitures devaient être confirmées. Des ordres militaires différents entretenaient l'émulation de la noblesse et son esprit hiérarchique : il y avait l'ordre des princes, celui des aigles, celui des tigres, etc., avec leurs armoiries et leurs costumes distincts. On n'y était admis qu'après trois années de noviciat et des épreuves très dures supportées pendant un an de temple en temple.

Telle était l'organisation politique du Mexique à l'arrivée des Espagnols; comme pour les études de civilisation que nous avons étudiées jusqu'ici, les croyances et les doctrines politiques de ce grand empire n'ont pu être déduites que des institutions et des faits historiques eux-mêmes; de même que chez les organismes rudimentaires, nous avons dû continuer d'interpréter sa pensée d'après son activité et ses formes plus générales, d'après son expression extérieure et matérielle. Nous avons pu cependant reconnaitre dans l'évolution de l'empire mexicain ces grandes lois sociologiques de continuité, de solidarité et de corrélation de toutes les parties de la structure sociale, de variabilité et de différenciation incessantes, de formation de centres de plus en plus élevés de direction collective, de masses sociales successivement plus vastes et spécialement aussi cette grande loi d'homogénéité des phénomènes sociaux d'après laquelle, dans les mêmes conditions, les mêmes faits se produisent de la même manière dans le temps et dans l'espace, et cela en vertu de la constance et de la fixité relatives et primordiales du milieu inorganique et de l'unité fondamentale de la constitution physiologique de l'espèce humaine.

La conquête du Pérou et celle du Mexique furent deux événements considérables pour l'évolution des croyances et des doctrines politiques de l'humanité. Alors vint en contact, avec les deux plus grands empires absolutistes du Nouveau-Monde, la puissance la plus absolutiste de l'Europe, et par ce choc elles se détruisirent en réalité mutuellement au profit de formes supérieures futures ; le Pérou et le Mexique périrent par le fer des Espagnols, l'Espagne par l'or des Indiens d'Amérique. Désormais, l'industrialisme et le capitalisme ont trouvé l'instrument économique qui leur manquait pour se développer nationalement et aussi pour inaugurer l'ère des grandes relations internationales et intercontinentales.

Nous pouvons maintenant abandonner l'évolution américaine

(1) Ternaux-Compans, *Recueil de pièces*.

jusque vers la fin du dix-huitième siècle, pour nous attacher spécialement à l'évolution des croyances et des doctrines politiques asiatiques et autres, d'où sont nées graduellement les théories modernes, jusqu'au moment où, il y a cent ans environ, un nouveau contact décisif se produira entre l'ancien monde et le continent américain.

Si le développement des sociétés, comme nous avons déjà pu le constater, nous éloigne de plus en plus des formes primitives et si, dans cette évolution, nous voyons disparaître, du moins en partie et presque partout, les formes égalitaires originaires, nous pouvons cependant dès à présent reconnaître que cette égalité primitive est plus apparente que réelle ; en somme, le mot égalité n'est pas celui qui convient pour représenter la structure d'états sociaux où toutes et chacune des unités constitutives du corps social remplissent identiquement la même fonction ; il n'y a pas de véritable égalité là où il y a complète indivision et confusion ; la véritable égalité sociale est le problème soumis aux efforts et aux études des sociétés dont les organes et les fonctions sont différenciés, et cette différenciation elle-même est le fruit de leur croissance et de leur progrès.

GUILLAUME DE GREEF.

## BIBLIOGRAPHIE

E. RECLUS, *Géographie universelle*, XVII.

AL. DE HUMBOLDT, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*.

BERNAL DIAZ DEL CASTILLO, *Véridique Histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, trad. de J.-M. DE HEREDIA.

PRESCOTT, *Histoire de la conquête du Mexique*.

H.-H. BANCROFT, *The native races*.

KINSBOROUGH, *Mexican antiquities*.

LUCIEN BIART, *Les Aztèques*.

AD. F. BANDELIER, *On the mode of government of the anciens Mexicans*.

A. REVIL, *Les religions du Mexique*.

E. DE LAVELEYE, *La propriété et ses formes primitives*, chap. XIX.

TH. WAITZ, *Anthropologie*.

LAFITAU, *Mœurs des sauvages*.

LETOURNEAU, *L'Évolution politique*.

# COMMENT ON FAIT LE BIEN

*Comédie en trois actes.*

PERSONNAGES :

Le baron von Duhring, 50 ans ; — Mlle Blanche von Duhring, 20 ans ; — La baronne von Duhring, 45 ans ; — Agnès von Duhring, 35 ans ; — L'ingénieur Wulf, directeur de fabrique, 30 ans ; — Frithiof Hellqvist, 24 ans ; Nyberg ; Astrom, ouvriers ; — Osterberg, badigeonneur ; — Maman Osterberg, sa femme ; — Alexis ; Albin ; Milda ; Olga ; Joséphine ; Svéa, 21 ans, leurs enfants ; — Madame Cécile ; — La comtesse ; — Gurli, 14 ans ; — Le commandeur ; — Le capitaine Lagerskiold ; — Le vicomte de Brizzi ; — Deux vieux messieurs ; — Un jeune monsieur ; — Deux vieilles dames ; — Un domestique de Wulf ; — Messieurs ; — Dames ; — Demoiselles ; — Gardes ; — Peuple.

## ACTE PREMIER

Une vente de charité.

A droite et à gauche, des comptoirs et des kiosques ornés de drapeaux, de tentures et de plantes. Au milieu, un kiosque de fleurs. Une grande toile cache le fond de la scène. Dans les autres kiosques, des messieurs, des dames et des demoiselles, les unes en costume de fantaisie, les autres en costume national suédois. Tous ont sur l'épaule gauche une cocarde avec un insigne attaché à des rubans bleus et jaunes. Quelques messieurs ont en sautoir un large ruban aux mêmes couleurs : ce sont les commissaires.

Une foule de visiteurs circule à l'entour des kiosques et marchande les objets. Quelques gens du peuple observent avec curiosité les riches. Deux gardes se promènent dans le public.

Il est nuit, de nombreux candélabres sont allumés sur les tables.

Dans le premier kiosque à gauche, Cécile, en costume géorgien, avec beaucoup de bijoux et la comtesse vêtue d'une élégante toilette de soirée.

Le premier kiosque à droite figure une chambre riche avec exposition de meubles et de tentures de style. C'est le kiosque de la baronne. Au lever de la toile, il est vide. Plus en arrière, à droite, un café turc où se tiennent des garçons vêtus à l'orientale qui s'accroupissent sur les tapis quand ils ne servent pas le public. A gauche, au fond, un groupe de bohémiens, sous une tente, disent la bonne aventure.

Au lever du rideau, deux dames, ridiculement mises, sont près du premier comptoir, à gauche et marchandent quelques objets.

## SCÈNE PREMIÈRE

LA COMTESSE, CÉCILE, LE COMMANDEUR, DEUX DAMES, UN VIEUX MONSIEUR, ETC.

La première dame. — Combien ce sachet ?

Cécile, *négligemment*. — Cinq couronnes.

La seconde dame. — Vous me le donnerez bien pour trois ? Comptant ! (*Elle met l'argent sur le comptoir*). Enveloppez-le moi dans un peu de papier.

Cécile. — Ces dames ignorent, je crois, que c'est une vente de charité. On ne vient pas ici pour marchander.

Elle prend des mains de la première dame le sachet et le replace sur la table.

Première dame. — Et cette dentelle ?

Cécile. — Quatre couronnes et demi.

La seconde dame. — Et cette pelote à épingle ?

Cécile, *qui s'impatiente de plus en plus*. — Sept couronnes, madame.

La première dame. — Et cet éventail, ma chère ?

Cécile. — Je ne crois pas qu'il vous convienne, madame. Il coûte cinquante couronnes. (*A voix basse au commandeur*) Allons, donnez-moi cette ombrelle... (*Elle indique du doigt une immense ombrelle chinoise, suspendue au plafond du kiosque. Le commandeur monte sur une chaise et décroche l'ombrelle*). Ceci est peut-être de votre goût, mesdames ? (*elle la montre aux dames*).

La première dame, *étonnée*. — Ceci ? Et à quoi cela sert-il ?

Cécile, *échangeant un coup d'œil d'intelligence avec le commandeur*. — Dernière mode de Paris ! Comment, vous ne la voulez pas ? Mais alors, il n'y a ici rien d'autre dont vous n'ayez déjà demandé le prix. Vraiment, mesdames, je n'ai rien d'autre. Heureusement, il y a encore ici quinze ou vingt kiosques où vous pouvez aller poser vos questions !

Les deux dames se regardent d'un air embarrassé.

La seconde dame. — Excusez-nous, ma chère ! mais il me semble que, quand on est au comptoir, on doit avoir un peu de patience.

Elles sortent.

Cécile, *à la comtesse, en riant.* — Voyez-les un peu avec ces manteaux à l'antique, avec leurs vieilles bourses enfilées au bras !

La comtesse. — Les insolentes ! Voilà bien comme sont toujours les gens des basses classes. Je les crois, au fond, trop heureuses d'être servies par nous.

Cécile. — Certes ! (*Au commandeur*) Attention. Regardez un peu de ce côté.

Le commandeur. — Et quoi donc ?

Cécile. — Ce vieux monsieur paraît bien timide. Il semble qu'il n'ose approcher de notre comptoir. Il faut l'enlever. Il prendra peut-être des billets pour la poupée.

Le commandeur. — Vous croyez ? Ce vieux monsieur. Il n'a vraiment pas l'air bien généreux... ne pensez-vous pas ?

Cécile. — C'est possible... quand sa femme lui demande de l'argent pour les dépenses de la maison, mais pas quand une dame se montre aimable avec lui... Oh ! je les connais si bien, ces vieux bourrus... Allons, venez, venez.

Elle sort du kiosque, une feuille de papier et un crayon à la main. Le commandeur la suit, portant dans ses bras une grosse poupée. A ce moment entre Wulf qui s'approche des autres kiosques et regarde de loin la scène entre Cécile et le vieux monsieur.

Cécile, *sur un ton insinuant au vieux monsieur.* — Voulez-vous prendre quelques billets, monsieur ? Une couronne seulement le billet. On va procéder au tirage.

Le monsieur, *clignant des yeux.* — Qu'est-ce ? Que dites-vous ?

Cécile. — Une superbe poupée, monsieur, voyez-là plutôt (*le commandeur la lui montre*). La toilette sort des mains de la Londine, notre première couturière. Un chic parfait !

Le monsieur. — Mais voyez-vous ? Moi... voilà, je ne joue plus avec les petites poupées...

Cécile. — Vous, oui, mais votre fille ?

Le monsieur. — Mais avec une grande poupée, habillée par la Londine !.... (*Il regarde la décoration que Cécile porte sur l'épaule*). Pardon, me permettez-vous de vous demander ce que veut dire cet insigne que toutes les dames ont sur l'épaule ? Que représente-t-il ?

Cecile. — Une pile de bois. C'est un symbole. Nous distribuons du bois aux pauvres, et c'est pour cela...

Le monsieur, *l'interrompant.* — Une pile de bois *(il rit)* c'est drôle !

Il s'éloigne en riant très fort du kiosque de Cécile et s'approche des autres.

## SCÈNE DEUXIÈME

CÉCILE, WULF, LA COMTESSE, LE COMMANDEUR, LAGERSKIOLD, GURLI, LE VIEUX MONSIEUR

CÉCILE. — Je ne comprends pas quels gens il y a ici ce soir... *(Au commandeur)* de tous les côtés des insolences et des grossièretés. *(A Wulf qui s'approche)* Qu'en dites-vous, ingénieur ? Avez-vous entendu ? Comme si j'étais une marchande quelconque !

WULF. — C'est peut-être que vous jouez votre rôle d'une manière... trop nature.

CÉCILE. — Comment ? Que voulez-vous dire ?

WULF. — Je dis, madame, que vous imitez à merveille les demoiselles de magasin. Je vous observais tout à l'heure et je vous admirais... une affabilité si exquise pour des gens tout à fait inconnus, des manières...

CÉCILE. — Vous aussi vous voulez être méchant ? Vous voudriez peut-être que je fasse la superbe, la dédaigneuse, comme...

WULF. — Comme... qui ?

CÉCILE. — Comme Blanche von Duhring, par exemple. Elle a un air comme si toute la vente de charité était faite pour elle. Nous, au contraire, voyez-vous, nous ne sommes ici que pour faire le bien... Il ne faut pas l'oublier, monsieur Wulf, n'est-il pas écrit quelque part : qui s'humilie sera élevé ? Mais Mlle Blanche ne pense pas ainsi...

WULF. — Je crois, au contraire, que Mlle von Duhring se conduit tout à fait comme il convient à sa condition.

CÉCILE. — Mais, monsieur Wulf, de quelle condition entendez-vous parler ? De celle dans laquelle il lui a été donné de naître ou de celle dans laquelle elle se trouve maintenant ?

WULF. — De toutes les deux, madame. Mlle Blanche est née avec plus de noblesse dans un seul doigt que bien d'autres dans toute la main.

CÉCILE, *riant*. — Quoi donc !... Monsieur l'ingénieur... Regardez un peu mieux une autre fois. Sa main est si grande... elle porte les traces du... Tenez, je gagerais que Blanche gante deux numéros de plus que moi. Du reste, la pauvre, cela se comprend, elle a dû faire la lessive, laver à deux genoux le plancher quand elle était enfant *(à la comtesse)*, n'est-ce pas ?

LA COMTESSE. — Certes, la pauvre, elle a dû supporter un peu de tout.

WULF. — Je l'en estime le double, et pour les privations qu'elle a endurées et pour les injustices qui l'ont frappée.

CÉCILE. — Les injustices... mais, cher ingénieur, elle a été plus heureuse qu'il ne fallait s'y attendre. Pensez-donc! être adoptée comme la propre fille...

WULF. — De son propre père, oui... et après avoir été oubliée pendant toute son enfance, madame!

LA COMTESSE. — Oui, oui... mais si nos maris devaient adopter tous leurs enfants illégitimes, c'en serait fini de nous, cher ingénieur.

WULF. — Je ne dis pas cela... mais pareille fille...

CÉCILE. — Ajoutez : qui a un pareil défenseur!... *(à Lagerskiold qui vient d'entrer)* Eh! bien, capitaine, arrive-t-on de la sorte à la dernière heure? Il faut tout de suite m'acheter quelque chose... Allons! il reste encore vingt billets pour la loterie de la poupée!

LAGERSKIOLD. — Qui pourrait vous refuser? Vous êtes irrésistible, madame. Faites-moi l'honneur... *(il lui remet un billet de banque).*

CÉCILE. — Cent couronnes!... le brave homme! Je vous servirai moi-même un verre de punch, si vous venez au buffet, après le dernier tableau *(Lagerskiold sort).*

LE COMMANDEUR, *bas à Cécile.* — J'aurais pu aussi m'attirer vos faveurs, madame, si j'eusse voulu agir comme lui.

CÉCILE. — Comment, c'est l'envie qui vous fait parler.

LE COMMANDEUR. — N'est-il pas venu hier soir m'emprunter cinq cents couronnes?... Curieux, n'est-il pas vrai?

CÉCILE. — Et qu'importe! Quand il s'agit de faire le bien...

Le commandeur s'éloigne au fond, puis sort derrière le grand rideau.

GURLI, *qui se promène dans le fond, déguisé, aspergeant les passants d'eau de Cologne avec un pulvérisateur. Au vieux monsieur, en lui aspergeant la nuque.* — Dix centimes, monsieur!

LE MONSIEUR. — Mais, ma belle, je ne puis vous être bien reconnaissant. Vous m'avez si fort aspergé que l'eau me court tout le long de l'échine.

GURLI. — Vraiment, si fort que ça! Mais alors, c'est vingt centimes qu'il faut payer.

LE MONSIEUR, *paie en murmurant.* — C'est un abus, c'est une importunité.

Gurli continue à promener son pulvérisateur dans la foule.

CÉCILE, *à la comtesse.* — Voyez Wulf. Il ne quitte pas un instant des yeux ce rideau. Il attend la belle apparition.

LA COMTESSE. — Je ne puis comprendre que Blanche consente à s'exhiber pour toute cette plèbe.

CECILE. — Mais lui, il en est donc amoureux ?

LA COMTESSE. — Je le crains. Le malheur est qu'elle a pour famille une quantité de gueux, frères et sœurs.

CECILE. — Ah ! oui, c'est vrai ! Je sais qu'ils ont fait épouser sa mère à un ouvrier. Le mariage a été abondamment béni, à ce qu'il parait.

LA COMTESSE. — Aussi je ne puis m'expliquer que les von Duhring se soient aventurés à revenir à Stockholm. Ils étaient partis pour la campagne tout exprès pour isoler Blanche de sa famille.

CECILE. — Mais maintenant il n'y a pas de danger que Blanche veuille plus rien avoir de commun avec ses parents. Elle ne permet pas qu'on lui dise un mot de son passé... La baronne est trop faible pour elle...

LA COMTESSE. — Certainement, Louise est pour elle d'une bonté excessive. Elle la gâte affreusement. Blanche a toutes les exigences d'une fille légitime. Elle est pourtant toujours un peu vulgaire.

## SCENE TROISIEME

LA BARONNE, AGNÈS, LA COMTESSE, CÉCILE

La baronne et Agnès entrent au fond. Agnès porte une pelisse et un chapeau.

LA COMTESSE. — Justement on parlait de ta fille adoptive, Louise. Le tableau n'est pas encore prêt ?

LA BARONNE. — Pourquoi ne dis-tu pas ma fille, Euphrosyne ? Ce mot *adoptive* me déplait. J'ai oublié qu'elle n'est pas ma fille. Quand ma vraie fille est morte et que j'ai pressé Blanche sur mon cœur, je me suis promis à moi-même que Blanche comblerait entièrement le vide. Et, grâce à Dieu, j'ai tenu ma promesse.

LA COMTESSE. — Et cela te fait grand honneur, chère Louise ! C'est très beau de ta part.

LA BARONNE. — J'espère que l'amour de Blanche me récompensera de tous les sacrifices que j'ai faits pour elle. Plus elle grandit, plus elle apprend à être reconnaissante et affectueuse. Tiens, je viens de l'habiller pour le tableau. Elle est si belle, n'est-ce pas, Agnès ? Tout le portrait de son père !

AGNES. — Elle est charmante.

CECILE. — Quel miracle ! Mlle Agnès à une vente de charité ! Elle a, pour quelques heures, quitté ses chères protégées !

La comtesse. — Des protégées qui ne méritent pas trop de confiance !

Agnès. — La sous-directrice me remplace. Et puis, maintenant, nous voilà sept, hommes et femmes, à nous occuper de notre institution et il y en a d'autres qui demandent à en faire partie.

La comtesse. — Vraiment ! Il faut un beau courage ! Et on habite la même maison !...

Agnès. — Certainement. On ne peut espérer se rendre utile à ces pauvres malheureuses, si on ne vit pas avec elles.

Cécile, *à Agnès.* — Et que vous en semble de notre œuvre de bienfaisance ?

Agnès. — Je ne suis venue que pour voir Blanche. Je raffolle vraiment de ma petite cousine, quoiqu'il n'y ait pas longtemps que je la connaisse.

La baronne. — En effet... c'est étrange, n'est-ce pas ? Agnès si sérieuse et Blanche une petite folle ?...

Agnès. — Je vous l'assure ! Blanche a plus de bon sens que l'on ne croit. Si un jour par hasard elle doit lutter, on le verra alors.

La baronne. — Lutter ? Agnès parle toujours de lutter. Je voudrais plutôt que ma chère Blanche apprit à souffrir, à se résigner. C'est là la plus belle mission de la femme.

## SCÈNE QUATRIÈME

FRITHIOF, SVÉA, LES PRÉCÉDENTS

Frithiof et Svéa s'avancent. Svéa est vêtue pauvrement de vêtements en loques, son chapeau est cabossé. Elle a froid et frappe des pieds contre terre.

Frithiof. — Non, non, je ne la vois nulle part... Le journal aura fait erreur... Il disait : le dernier comptoir à gauche... Va un peu demander à cette face plâtrée, à cette chienlit qui a sur le dos toute une boutique d'orfèvre ?

Svéa. — Je ne sais pas... je n'ose...

Frithiof. — Allons, ne fais pas la bête, va !...

Svéa *s'approche de Cécile et la salue.* — Pardon, est-il permis de savoir à quel comptoir se tient M^lle^ Blanche ?

La baronne. — Vous demandez M^lle^ von Duhring, ma fille ?

Svéa, *qui regarde Frithiof d'un air incertain.* — J'aurais à lui dire... Je voudrais lui dire quelque chose, madame...

La baronne. — Quelle chose ?

Svea. — C'est... comment dois-je dire ?... pas moi...

Frithiof. — C'est une pauvre femme qui demande sa visite, madame, voilà tout !

La baronne. — Mlle von Duhring est à peine arrivée en ville. Comment la connaissez-vous ?

Frithiof. — Nous avons pensé que, puisqu'elle se trouvait à cette vente de charité...

La baronne. — Mademoiselle est toujours prête à faire le bien, mais elle ne va jamais de sa personne chez les pauvres. Laissez-moi votre adresse : je penserai à vous envoyer quelqu'un.

Agnès. — Je prends l'adresse.

Elle s'éloigne avec Svéa.

## SCÈNE CINQUIÈME

LE BARON VON DUHRING ET LES PRÉCÉDENTS, PUIS GURLI ET UN JEUNE MONSIEUR

La baronne, *au baron qui entre au fond.* — Eugène, regarde cette jeune fille ! (*elle lui montre Svéa*).

Le baron. — Viens un peu te reposer, mon ange.

Il la conduit au premier kiosque à droite. La baronne cherche de là à écouter Svéa et Agnès.

Agnès, *à Svéa.* — Allons ! mettez de côté toute feintise, je comprends tout : c'est la mère qui vous a envoyée.

Svéa. — Par charité, madame. Qu'on ne vous entende pas ! Voyez, cela s'est passé ainsi. Quand elle a lu le nom de Blanche sur le journal, la maman a failli devenir folle.

Agnès. — Vous êtes donc... Vous avez la même mère ?

Svéa. — Oui, pourtant on ne le dirait pas.

Agnès. — Et votre mère n'a pas vu Blanche depuis qu'elle est arrivée en ville ?

Svéa. — Non, voyez ! Elle meurt du désir de la voir... Aucun de nous n'ose aller chez le baron. Mais quand elle a lu le journal, maman a pensé qu'elle pourrait au moins la voir à cette vente.

Agnès. — Votre mère est donc là ! à la vente ?

Svéa. — Oh non ! Elle a peur... Elle savait trouver ici le baron et la baronne. Mais elle a dit : « Toi et Frithiof, allez-y ». Elle pensait que nous pourrions dire à Blanche que maman meurt du désir de la voir.

AGNÈS. — Eh bien ! Je le lui ferai savoir et je tâcherai de passer vous voir en sortant d'ici. Donnez-moi l'adresse.

Elle l'écrit sur son calepin et elles sortent ensemble.

LA BARONNE. — Mais je te dis qu'ils viennent tous les deux chercher Blanche, la jeune fille et le jeune homme. Je suis sûre qu'ils veulent lui parler de la part des Osterberg...

LE BARON. — De la part du diable ! Je le lui ai défendu si sévèrement...

LA BARONNE. — Non, je t'en prie, ne blasphème pas, mon Dieu ! dans quelle angoisse il nous faut vivre à cause de cette enfant ! Je ne compte plus les heures d'inquiétude qu'elle m'a causée depuis qu'elle est venue au monde.

LE BARON. — Venue au monde !... Que diable dis-tu ?... depuis que... mais que confonds-tu ? Un peu plus tu vas nous parler de tes douleurs d'enfantement ?... Comment cela se passa-t-il, ma chère ? Dis, as-tu beaucoup souffert ? Tu ne t'en souviens pas bien ?...

LA BARONNE. — Eugène, je te prie ! tu devrais m'être reconnaissant. Tu sais bien que j'ai pleinement adopté Blanche pour ma fille. Et puis, il est peut-être étrange qu'il me déplaise que d'autres mettent en avant leurs droits sur elle ?

LE BARON. — Va, va, ils seront trop contents de la situation où elle se trouve. Tu te crées toujours des angoisses inutiles, mon ange ?

LA BARONNE. — Oui, c'est vrai... j'ai trop de cœur, c'est mon malheur. Je sais bien que personne ne peut me comprendre *(inquiète)*. Regarde, regarde, voilà ce jeune homme ! Il est là à épier quand Blanche paraîtra... Oh ! Eugène, si tu avais un peu de cœur, tu ne demeurerais pas aussi indifférent !... Tu irais veiller sur ta fille et tu me la conduirais ici, sitôt après le *tableau*, pour que personne ne s'approche d'elle.

LE BARON. — J'y vais tout de suite. Pourquoi ne me l'as-tu pas dit plus tôt ? Je ne puis pas tout deviner.

LA BARONNE, *en soupirant*. — C'est vrai... c'est trop vrai.

Le baron va au fond.

GURLI, *accostant un jeune monsieur*. — Voulez-vous une bonne pommade pour la rougeur du nez ? Elle arrive directement de Paris, monsieur...

LE MONSIEUR. — Merci, je n'ai pas le nez rouge.

GURLI. — En êtes-vous certain ? Permettez-moi de regarder... Oh !... oh !... Voilà une légère rougeur, et elle augmentera, monsieur. Prenez, prenez, cela ne coûte qu'une couronne et l'on donne la recette gratis.

Le monsieur. — Et la pommade est bonne aussi pour les mains rouges ?

Il paie la pommade.

Gurli. — Certes, encore plus. Voulez-vous un autre paquet ?

Le monsieur, *s'inclinant.* — Non, merci... Et même je vous fais cadeau de celui-là.

Gurli, *regardant ses mains.* — Insolent !

## SCENE SIXIÈME

Le commandeur, Blanche, le baron, Wulf, Lagerskiold, Svéa, Agnès et les précédents

Le commandeur, *accourant en hâte.* — Mesdames et messieurs, voilà le dernier *tableau !*

Tout le monde se retourne et regarde au fond. La foule entre à droite et à gauche.

Cecile, *qui regarde la foule.* — Quel public mélangé ce soir. Pas une seule toilette élégante. Être obligée de s'exhiber à ces gens-là.

Le commandeur, *étendant les bras et faisant signe de se taire.* — Chut, messieurs, on commence.

Le rideau se lève et l'on voit le tableau qui représente Blanche, vêtue en reine, avec un enfant sur les genoux, d'après le célèbre tableau d'Edelfelt. Mouvement d'attention.

Frithiof, *au premier plan à gauche, à voix basse à Svéa.* — La voilà... je la reconnais ; non, je n'aurais pas cru me souvenir si bien d'elle.

Svea. — Moi aussi... Dieu qu'elle est belle ! qu'elle est chic !

La toile tombe. Applaudissements.

Le capitaine Lagerskiold, *du premier plan à droite, à Cécile.* — Très bien, n'est-ce pas ? Très réussi ! L'auteur du tableau original serait satisfait d'une pareille reproduction. Tout est semblable au tableau, excepté Blanche qui, dans la peinture est brune, et qui ici est blonde. Dans le tableau, elle a une expression d'innocence et elle est toute tendresse pour son enfant ; ici, au contraire, elle semble demander : ne suis-je pas belle ? Mais ce sont là des niaiseries, des bagatelles. Pour le reste, tout est parfaitement réussi.

Cecile. — Oui, quand on ne songe pas à toutes ces subtilités de

couleurs, d'expression, que sais-je... L'Osterberg a eu l'occasion de montrer sa beauté. C'est là l'essentiel.

Pendant les dernières répliques le baron et Wulf vont au-devant de Blanche qui sort du fond de la scène, vêtue comme dans le *tableau*. Le baron lui donne le bras. Wulf lui serre la main. Plusieurs messieurs la félicitent.

Le baron. — Allons vers ta mère, ma fille. La pauvre femme est toute troublée quand elle te sait dans la foule.

Frithiof, *fend la foule et s'avance.* — Blanche Osterberg, me reconnais-tu ?

Blanche, *reculant avec épouvante, quitte le bras de son père; puis, regarde orgueilleusement autour d'elle les messieurs qui l'entourent. Elle contemple Frithiof d'un long et méprisant regard.* — Le peuple est bien insolent ce soir. On ne devrait pas laisser entrer tout le monde ici.

Le baron. — Corbleu !

Wulf, *s'approchant de Frithiof.* — Qu'est-ce que ces insolences ? Comment savez-vous ? Sortez, sortez sur-le-champ, vous dis-je.

Frithiof. — J'ai le même droit que vous de rester ici. J'ai payé mes vingt-cinq centimes comme tous les autres.

Wulf. — Fort bien ! Vous comprendrez qu'à partir d'aujourd'hui je n'ai plus besoin de vous. Vous êtes congédié. Ne mettez plus les pieds dans mes ateliers.

Frithiof. — Congédié ? Comment dites-vous ? Congédié ?... Et pourquoi ?... Parce que je salue une ancienne camarade ? Et comment pouvais-je savoir que...

Wulf, *prenant le bras de Blanche.* — Venez avec moi, venez Blanche.

Le baron. — Quel sale vaurien !

Frithiof, *qui suit Wulf.* — Pardonnez-moi, patron... mais vous savez ce que c'est qu'être congédié, tout d'un coup... à cette époque de l'année. Cela signifie qu'on enlève le pain de la bouche à un pauvre homme... et celà, par la faute de *celle-là !* Demandez-lui, Monsieur l'ingénieur, comme je l'ai bien traitée quand elle était comme moi et quelles raclées j'ai reçues pour elle.

Wulf. — Silence ?... Il ne me plait pas de discuter avec vous. — Votre insolence passe toutes les bornes !

Il conduit Blanche au kiosque à droite. Le baron le suit.

Svéa, *à Frithiof.* — Dieu ! Frithiof, quelle peur j'ai eue. Je ne crois pas que l'ingénieur m'ait reconnue.

Frithiof. — Sois donc tranquille. Je sais le moyen de le faire souvenir de toi.

Il fend la foule violemment et sort avec Svéa.

## SCÈNE SEPTIÈME

LES MÊMES, MOINS SVÉA ET FRITHIOF

La comtesse. — Quelle scène! Quelle scène!

Gurli. — Qu'est-il arrivé? Est-ce qu'il l'a embrassée?

Cécile. — Certes, ça été une tendre rencontre de famille.

Le baron. — Pauvre fille, quel désagréable incident!

Blanche, *riant nerveusement*. — Et pourquoi? Ne sommes-nous pas ici à la mascarade? Je joue plusieurs rôles, ce soir. La reine Blanche, Mlles von Duhring et Blanche Osterberg...

La baronne. — Mon Dieu, Blanche, que dis-tu?

Blanche. — Oui, figure-toi, quelqu'un m'a appelée ainsi!... allons, papa. Donnez-moi quelque chose à boire... un verre de vin capiteux? du vin spiritueux.

Le baron. — Certainement, mon cœur... (*à la baronne*). Vous auriez dû la voir. Il y a en elle du vrai sang de race!... Oh! avec quel air distingué elle a dit : le peuple! Ta fille, mon ange, ta fille jusqu'au bout des doigts... (*à Blanche*). Je rapporte tout de suite le vin.

La baronne. — Cher Eugène, je vais aussi te déranger pour moi! Moi aussi je meurs de soif!...

Le baron. — Bon! encore un reproche pour moi! Mais pourquoi ne rien me dire? Puis-je savoir quand tu as soif?

La baronne. — Non, certes... mais puisque Blanche a soif... peut-être moi aussi...

Le baron. — Puisque Blanche... mais qui Blanche?... que diable! Comme si je ne pensais pas d'abord à toi et si je ne cherchais pas à lire tes désirs dans tes yeux.

La baronne, *doucement*. — Tu ne sais pas trop bien y lire, mon ami.

Le baron. — Je reviens de suite.

Il s'en va.

Blanche, *s'avançant vers la table*. — Donnez-moi vite quelque chose à faire... Non... non... cela ne suffit pas... Il n'y a plus de billets pour l'écrin émaillé.

Une demoiselle. — Enfin!...

Blanche. — Bon, alors tirons au sort tout de suite.

Elle monte sur une chaise et sonne une clochette

La baronne. — Blanche, que fais-tu?

Wulf. — Mademoiselle Blanche, pour l'amour de Dieu!

BLANCHE, *descendant*. — Eh bien ! Qu'y a-t-il ?

LA BARONNE. — Que tu es étourdie, ma fille ! Ce n'est pas à toi à faire cela, laisse faire les commissaires.

BLANCHE, *inquiète*. — Croyez-vous que quelqu'un m'ait vue ?

LE COMMANDEUR, *qui vient du buffet à droite avec Lagerskiold*. — Il y a un monsieur au buffet qui a déclaré qu'il ne voulait se laisser servir que par la belle reine Blanche.

BLANCHE. — Et qui est-il ?

LAGERSKIOLD. — C'est le vicomte de Brizzi. Il dit qu'il paiera cinq cents couronnes un verre de vin des mains de mademoiselle.

BLANCHE. — Qu'il vienne ici ! On va apporter le vin.

Lagerskiold sort.

WULF. — Mlle Blanche, j'espère que vous ne ferez pas cela.

BLANCHE. — Quoi ? Qu'est-ce qui vous prend ?

WULF. — Pourquoi accepter ce genre de compliments ? Je vais dire à Lagerskiold que vous ne voulez pas.

BLANCHE. — Et pourquoi ?

WULF. — Mais vous ne comprenez pas que cette demande est une insulte ? Mademoiselle, c'est une insulte. Mlle Blanche, il n'est pas digne de vous de vous laisser faire la cour par le premier venu !

BLANCHE. — Je me laisse faire la cour par qui il me semble bon, par qui il me plaît. Je ne me laisse tyranniser par personne.

Le baron entre, apportant un plateau avec du vin et des verres; Blanche se sert et boit un plein verre ; le baron offre à boire à la baronne.

LA BARONNE. — Merci... merci.

LE BARON. — Bon... J'y comptais bien....

LA BARONNE.— Je voulais de l'eau. Tu n'as pas eu la bonté d'en demander pour moi.

BLANCHE, *embrassant les mains de sa mère*. — Chère maman, ce que j'ai fait! J'ai bu sans t'offrir d'abord. C'est affreux! Je ne serai jamais une personne bien élevée.

LA BARONNE, *elle l'embrasse tendrement*. — Il ne faut pas penser à moi, ma fille. Je suis si contente d'être oubliée pour toi... Eugène, fais-moi le plaisir de me donner le bras... Il y a trop longtemps que la voiture attend... Je suis fatiguée !... *(à la comtesse qui vient de s'approcher du kiosque de la baronne)*. Je puis te confier ma fille pour un moment, chère Euphrosine ? Si elle peut aller avec toi chez l'ingénieur, je l'y rejoindrai ensuite avec mon mari, quand je me serai reposée.

LA COMTESSE. — Si tu veux, bien volontiers.

BLANCHE, *à sa mère*. — Mais souviens-toi que si tu ne viens pas, je retourne à la maison te retrouver. Tu sais que je ne puis rester un instant seule sans toi.

La baronne. — Mon amour... *(à voix basse à Wulf)*. Vous me promettez que personne ne l'approchera ?

Wulf, *baisant la main de la baronne.* — Que dites-vous ? Je ne la quitterai pas un instant avant la fermeture du bazar.

Le baron et la baronne sortent. La comtesse retourne à son kiosque.

## SCÈNE HUITIÈME

WULF, BLANCHE, LE VICOMTE DE BRIZZI, LA COMTESSE, AGNÈS

Blanche, *à Wulf, en suivant des yeux la baronne.* — Elle est si tendre pour moi. Voilà pourquoi je l'aime bien.

Wulf. — Seulement pour cela.

Blanche, *après un moment d'hésitation.*— Oui, seulement pour cela. Et parce qu'elle me rend la vie douce. Elle hait quiconque peut avoir des droits sur moi. Et moi aussi je les hais ! Elle est distinguée, élégante. C'est une dame de la bonne société... Je l'admire. Tant qu'elle me protègera, rien de vulgaire, de bas, de déplaisant, n'arrivera jusqu'à moi.

Le vicomte, *qui vient du buffet.*— Belle reine, un de vos esclaves vous présente ses hommages ! Je suis fier de pouvoir présenter mes hommages à sa majesté la reine Blanche *(Blanche verse gracieusement le vin et l'offre au vicomte avec des gestes de coquetterie).* Mademoiselle, puis-je vous demander encore une grande faveur ? Je voudrais que votre majesté daignât d'abord goûter ce vin.

Wulf fait un geste pour arrêter Blanche.

Blanche, *regardant Wulf d'un air de défi, approche de ses lèvres le verre et le passe ensuite au vicomte.* — Maintenant, c'est mille couronnes.

Le vicomte. — Très bien ! très charmé, mademoiselle.

Il boit en faisant claquer sa langue. Puis il met sur la table les billets de banque. Blanche les ramasse et les place dans un petit écrin. Le vicomte lui baise la main. Wulf fait des gestes d'impatience.

Le vicomte. — Ah ! Il paraît que ma présence est désagréable...

Il s'incline et sort.

Cecile, *dans le kiosque à gauche, s'adressant à la comtesse.* — Je voudrais savoir si Wulf trouve maintenant encore que Blanche se conduit tout à fait comme il convient à sa condition.

La comtesse. — On voit qu'elle n'a pas perdu sa vulgarité naturelle. Pauvre Louise !

Wulf, *s'approchant avec colère de Blanche dans le premier kiosque.*— C'en est trop !

BLANCHE. — Mais vous aussi vous pouvez avoir le même verre aux mêmes conditions. (*Elle lui offre le vin. Wulf le repousse*). Ah ! vous marchandez ! vous le voulez gratis ?

WULF, *à voix basse*. — Viens, il faut que je te parle seul à seul.

Blanche se lève et feint d'arranger les objets sur la table.

BLANCHE. — Attention ! On nous observe... Mais pourquoi le prends-tu ainsi ? Je voulais seulement montrer à Cécile et à l'autre que Blanche Osterberg peut être honorée comme la première entre toutes.

WULF. — C'est pour une aussi basse vanité que tu n'hésites pas à me déplaire ?... à moi ?

BLANCHE. — Basse vanité, parce que je ne veux pas qu'on me méprise ! Je suis, comme elles, fille d'un homme noble, et mon sang est noble autant que le leur.

WULF. — Nul n'osera t'insulter quant tu seras à moi.

BLANCHE *s'incline un peu vers lui et le regarde dans les yeux*. — Ah ! Voilà encore ce noir dans les yeux. Tu me plais ainsi. Tu me plais parce que tu es fort et inflexible, parce que nul ne sait te résister... pas même moi.

WULF. — Oh ! que ne puis-je te prendre dans mes bras et t'emporter dans quelque coin caché pour te dire combien je t'aime follement.

BLANCHE. — Ce soir, chez toi, derrière les grands camélias.

La foule s'est dispersée petit à petit après le tableau. Il ne reste au bazar que les dames et les messieurs qui servent encore le public.

LA COMTESSE. — Allons, il faut fermer ; on ne laisse plus entrer personne.

CÉCILE. — Oui, dépêchons-nous.

WULF, *à Blanche*. — Je vais chez moi voir si tout est prêt. Tâche de venir bientôt.

Il lui serre la main et s'en va.

## SCÈNE NEUVIÈME

BLANCHE, AGNÈS, LA COMTESSE, CÉCILE

Agnès s'approche de Blanche

BLANCHE, *violemment*. — Que veux-tu ? Pourquoi m'as-tu regardée de cette manière toute la soirée ? Tu as une manière de me regarder qui est si peu agréable. Dis-moi plutôt ce que tu veux de moi ?

Agnes. — Je veux seulement te dire que j'ai parlé avec ce jeune homme et cette jeune fille. Les as-tu reconnus ?

Blanche, *qui regarde la table.* — Non.

Agnes. — J'ai écrit les noms et l'adresse : c'est Svéa Osterberg.

Blanche. — Eh bien ! Et que m'importe ? Qu'y a-t-il de commun entre Blanche von Duhring et Svéa Osterberg ?

Agnes. — Quel salut veux-tu que je porte... à elle et... à ta mère, quand j'irai chez elle ?

Blanche. — Tu vas chez elle ? Toi ? Et pourquoi ? Qu'as-tu contre moi, Agnès ? Quel mal t'ai-je fait pour que tu me persécutes de la sorte ? Laisse-moi en paix ! laisse-moi en paix !

Elle éclate en pleurs, mais continue à ranger les objets qui sont sur la table.

Agnes, *doucement.* — Alors, adieu ! Nous nous reverrons plus tard, chez Wulf.

Blanche, *comme très occupée par les objets.* — Entendu !... Informe-toi où habite ce Frithiof... et... dis-le moi... Crois-tu qu'il lui sera difficile de trouver du travail ? Wulf l'a congédié.

Agnes. — Être congédié, c'est la misère immédiate et peut-être l'abrutissement.

La comtesse, *qui s'approche.* — Si Blanche est prête, partons.

Blanche. — Merci... ma cousine m'a offert une place dans sa voiture.

La comtesse. — Vraiment. Mais... je ne sais... je suis chargée...

Blanche. — Je suis sûre que maman me permettrait d'aller avec Agnès.

La comtesse. — Certes... mademoiselle Agnès sert de mère à tant de filles...

Agnes. — Dites plutôt que je suis leur sœur. Car j'essaie toujours d'être la sœur de mes pensionnaires.

La comtesse. — Vos vertus sont connues, mademoiselle, et Blanche ne pourrait être confiée à de meilleures mains.

Agnes. — Merci de votre confiance. Blanche ne courra aucun danger en venant avec moi. *(Elle attire Blanche au fond du kiosque tandis que la comtesse s'en va).* Tu le veux, vraiment ?

Blanche. — Puisque tu veux vraiment me rendre malheureuse !

Agnes. — Tu es donc heureuse ?

Blanche. — Heureuse ! oh ! je suis désespérée au point d'appeler la mort mille fois par jour. Depuis que je suis revenue à Stokholm... tous les vieux souvenirs se sont réveillés... surtout quand je suis dans la rue... Vois-tu, j'ai peur de mettre les pieds dans la rue... là, dans ces rues je demeurais des heures en extase devant les devantures où tant de douceurs étaient exposées dans les vitrines... je restais là à regarder les

enfants des riches qui jouaient avec la neige, enveloppés de pelisses et qui tournaient dans leurs petits traîneaux. Il me venait une rage de leur sauter dessus et de les jeter à terre... C'est là que je courais acheter l'eau-de-vie pour Osterberg, quand à la maison il tombait sur le lit comme une bête et demandait de l'eau-de-vie et encore de l'eau-de-vie... Quels souvenirs !... Les oublier, les fuir... je n'y parviens pas, quelque effort que je fasse.

Agnès. — Tu ne dois pas en faire... il vaut mieux les regarder en face courageusement.

Blanche. — Alors, nous allons.

Agnes. — Oui, si tu veux.

Blanche, *la main sur les yeux.* — Oh ! que j'ai tremblé en pensant à ce moment ! Je savais que nous nous rencontrerions un jour, mais au moins, j'étais contente pour le moment d'ignorer où ils habitaient. De la sorte je ne pouvais pas... Nous ne dirons rien à papa et à maman, Agnès ?

Agnès. — Au contraire, tu sais bien que tromper me répugne.

Blanche. — Nous aurons une scène ! des larmes ! Mais... cela devait arriver un jour... Certes, avec leur permission cela ne serait pas arrivé.

Agnès. — Je le crois. C'est à toi qu'il appartient de décider. D'une part, ton devoir envers eux de leur obéir ; de l'autre, ton devoir envers ta mère de lui être fidèle. Pour moi, j'estime que la fidélité vaut mieux que l'obéissance.

Blanche. — Et tu veux encore me tourmenter par tes raisonnements pour et contre. Je ne raisonne jamais, j'agis. Et maintenant j'y vais, quand tout le monde s'élèverait contre moi, j'y vais.

## SCÈNE DERNIÈRE

BLANCHE, AGNÈS, CÉCILE, GURLI, LE COMMANDEUR, ETC.

Toutes les dames se sont réunies dans le kiosque à gauche où le commandeur, assis, compte l'argent de la recette.

Cécile. — J'ai vendu pour cinq cents couronnes.

Une demoiselle. — Moi pour cent.

La mere. — Pauvrette, elle avait des marchandises si difficiles à écouler.

Le commandeur. — Et mademoiselle Blanche ? Peut-on lui demander quelle est sa recette ?

BLANCHE, *avec orgueil.* — Deux mille couronnes.

CECILE. — Oui, quand on vend des baisers... je veux dire des baisers sur des verres.

GURLI. — J'ai fait cent couronnes rien qu'avec des douches et des nez rouges !

On rit.

# ACTE DEUXIÈME

Une pauvre cuisine chez les Osterberg. De vieilles chaises brisées, des matelas étendus à terre, un lit et un berceau de bois. Autour, sur les murs, des cartons sur lesquels sont inscrits des versets de la Bible en grandes lettres. Milda est assise à côté du berceau. Maman Osterberg lit dans un cahier. Un des enfants, à côté d'elle, regarde le cahier par dessus son épaule ; un autre crie, un autre pleure.

## SCÈNE PREMIÈRE

MAMAN OSTERBERG ET SES ENFANTS

ALBIN. — Maman, un peu de café ?

ALEXIS ET OLGA. — Pour moi aussi, maman, pour moi aussi.

MAMAN OSTERBERG, *sans lever les yeux.* — Voyez un peu s'il en reste dans la cafetière.

Albin et Olga vont au foyer et versent un peu de café dans des tasses cassées.

ALEXIS. — Mais je veux aussi du lait, maman.

OLGA, *qui boit.* — Tais-toi, il n'y a plus de lait.

JOSÉPHINE. — Maman, ma douleur est si forte.

MAMAN OSTERBERG. — Mais vous m'interrompez toujours, enfants. Ne voyez-vous pas que je lis la parole de Dieu ? Et toi, Joséphine, prie le bon Jésus de dissiper ton mal.

OLGA, *à la fenêtre.* — Papa arrive. Il est ivre.

Elle court se cacher sous le lit.

JOSÉPHINE, *qui cache sa tête dans les genoux de sa mère.* — Oh ! maman, ne me laisse pas frapper, ne me laisse pas battre.

Milda quitte le berceau et se cache sous le foyer.

MILDA. — Allons, viens ici, cachons-nous.

Ils s'asseoient ensemble dans l'angle. Alexis se met sur le lit et tire la couverture sur son visage.

ALEXIS. — Je dors, moi.

MAMAN OSTERBERG. — N'ayez pas peur, mes enfants. Le Seigneur n'a-t-il pas dit : « Ne craignez pas, car je suis avec vous ». Venez tous près de moi, enfants. Nous chanterons un psaume sitôt que le père entrera.

Tous les enfants, excepté Alexis, qui reste sur le lit, se réunissent autour de la mère et chantent :

Allons à Chanaan en chantant, bannières déployées !
Que chacun combatte contre les ténèbres !
Ainsi unis, nous vaincrons l'ennemi !
Qui aime son Seigneur ? Qui veut venir avec nous ?

## SCÈNE DEUXIÈME

OSTERBERG ET LES MÊMES

OSTERBERG, *il entre bruyamment.* — Quelle piaillerie endiablée est-ce là ? *(En s'avançant dans la chambre, il heurte les enfants. Quelques-uns pleurent et crient)* Silence, morveux, ou je vous donne quelque chose qui vous fera pleurer pour de bon ! *(Il empoigne un des enfants et lui donne une secouade. Alors tous se taisent et répriment leurs sanglots)* Eh bien, sorcière, tu n'as rien à donner à manger à ton patron.

MAMAN OSTERBERG. — Non, mon doux Osterberg, je ne savais pas que tu reviendrais si vite.

OSTERBERG. — Mon doux Osterberg ! Au diable, toi et ta douceur ! Tu es douce en paroles, sorcière, mais tu n'es bonne à rien dans la maison. Tu sais courir à l'église marmotter des prières, mais tu ne te donnes pas la peine de faire trouver à ton mari un morceau de pain ! *(Il va au foyer, empoigne la cafetière et la jette au milieu de la chambre sur les pieds d'un des enfants)* On ne voit jamais sur le feu que cette maudite cafetière. Mais je t'apprendrai, vieille, à avoir du respect pour ton patron.

Il s'approche d'elle en chancelant et lui lance un coup de pied. Elle tombe en arrière mais se relève aussitôt. Il l'empoigne par les cheveux qui se dénouent et essaie de la traîner à terre. Au même instant, entrent Blanche et Agnès, habillées comme à la vente de charité. Blanche s'est enveloppée dans une grande pelisse. Elles s'arrêtent sur le seuil, épouvantées. Osterberg lâche sa femme. Lui et sa femme regardent, étonnés, sans mot dire.

## SCÈNE TROISIÈME

BLANCHE, AGNÈS, LES MÊMES

MAMAN OSTERBERG, *elle s'avance d'un pas hésitant.* — Est-ce elle ?... Non... non, ce n'est pas elle... Oh ! impossible... une visite aussi inattendue ! Blanche ?... venue à moi, enfin ? Il est vrai que je l'ai attendue tous les jours. Depuis que j'ai su de la concierge du baron que les maîtres étaient arrivés en ville, mon cœur n'a plus eu de paix... J'étais à la porte le soir quand ils sont arrivés et j'ai vu ma fille descendre de voiture... je n'osais pas la saluer.

OSTERBERG *chancelant, se rapproche de sa femme.* — Qu'est-ce que tu dis ? Ce n'était pas la peine, idiote que tu es ! Crois-tu qu'elle aurait daigné te reconnaître ?

Agnès, pendant ce temps, parle aux enfants et les caresse en leur distribuant des bonbons qu'elle a apportés dans un panier.

OSTERBERG. — Qui est celle-là ? Une des bienfaitrices habituelles? Ces dames m'excuseront de maintenir la discipline dans ma maison !

Il empoigne sa femme comme s'il voulait recommencer.

BLANCHE *qui, jusque-là, est demeurée immobile, regardant fixement la scène, inquiète.* — Gardez-vous d'oser la toucher en ma présence.

OSTERBERG, *les mains dans ses poches, la regarde insolemment, puis se jetant en arrière avec un éclat de rire.* — Votre seigneurie croit peut-être que je lui dois quelque obéissance ? Croit-elle que je m'en laisserai imposer par son air orgueilleux et ses beaux habits ? Ah ! non, vraiment ! Je t'ai trop de fois battue et je t'ai trop de fois laissé les bleus de mes coups de bâton ! (*Il s'approche d'elle les poings fermés*) C'était toujours le meilleur moyen de châtier ta mère que de frapper la fille de son orgueil !

BLANCHE, *se rejette brusquement en arrière et saisit la main d'Agnès en criant.* — Ne me touchez pas ! Ne me touchez pas ! vous dis-je.

MAMAN OSTERBERG. — Mon bon Osterberg, ne parle pas ainsi quand il y a là des dames.

AGNÈS, *prenant Osterberg par le bras.* — Regardez-moi, monsieur Osterberg, regardez-moi tranquillement, dans les yeux, et écoutez ce que je vous dis. Vous êtes ivre maintenant et, pour cette raison, vous ne savez ni ce que vous dites ni ce que vous faites. Quand votre ivresse se dissipera, vous aurez honte de votre conduite. Cher-

chez donc, cherchez tout de suite à vous modérer. Vous m'avez compris ?

Osterberg, *un peu honteux.* — C'est vrai... mais je n'ai pas eu de mauvaises intentions, madame. Voyez-vous, personne ne peut me traiter d'ivrogne... ce serait un mensonge maudit... Pourtant vous devez comprendre, madame, que ce n'est pas réconfortant de revenir à la maison avec un gros appétit et de trouver des morveux qui geignent et une vieille qui se met à prêchailler... Et puis des dames si nobles qui commandent... je le dis avec tout le respect possible... Le corps a besoin de sa nourriture, madame, parce que le travail consume l'étamine de la vie et l'ouvrier mérite sa récompense, comme dit la Sainte Écriture. Et voyez-vous, j'ai toujours cherché à suivre la parole de Dieu.

Agnès. — Maintenant, vous ne savez ce que vous dites.

Osterberg. — Je ne le sais pas, c'est un maudit mensonge ! Je connais la Sainte Écriture de la première à la dernière page. Ma femme me la prêche continuellement.

Blanche, *à Agnès.* — Comment peux-tu écouter ces affreux discours ? Il faut que je sorte ? Il me semble que je deviens folle, rien qu'à entendre sa voix !

Agnès, *à Osterberg.* — Vous plairait-il de sortir un moment et de laisser Blanche avec sa mère ?

Osterberg. — Certainement, si je gêne. Prêchez et chantez des psaumes tant que vous voudrez. Je vais au cabaret avec mes camarades (*au passage, il pince sa femme*). Quant à toi, je te retrouverai toujours, sorcière ! A la première occasion, nous règlerons nos comptes !

Agnès. — Si vous voulez retarder un peu votre visite au cabaret, je voudrais causer avec vous, avoir de vous quelques détails sur la situation des ouvriers durant cette grande crise.

Osterberg. — Les ouvriers, madame, se trouvent malheureusement mal ! Et pourtant, nous sommes, si je puis dire ma pensée, les colonnes de la société.

Agnès. — Voulez-vous que nous fassions quatre pas dans la rue. (*A Blanche*) Je reviendrai te prendre tout à l'heure. (*A maman Osterberg*) Adieu, en attendant.

Elle se dirige vers la sortie. Osterberg, à la porte, fait des façons pour qu'elle sorte la première.

Osterberg. — Nous autres, nous avons toujours un peu d'éducation. Il ne nous arrive pas tous les jours de nous trouver en compagnie de si belles dames ! (*à Agnès en sortant avec elle*) Voyez-vous, madame, les ouvriers sont les vraies colonnes...

Il sort.

## SCENE QUATRIÈME

BLANCHE, MAMAN OSTERBERG ET SES ENFANTS

BLANCHE. — Ouf!... Il est détestable. Il est répugnant. Il est dégoûtant! Comment peut-on vivre ainsi ? Je ne comprends pas que vous ne vous soyez résolument séparée de lui.

MAMAN OSTERBERG.— Ce que Dieu a uni, les hommes ne peuvent le séparer. Il n'a pas toujours été ainsi, Osterberg. C'est l'argent qui l'a gâté.

BLANCHE. — L'argent! Comment, l'argent!

MAMAN OSTERBERG. — Oui, l'argent que monsieur le baron a été assez bon pour nous offrir quand nous nous sommes mariés. C'était très généreux, l'acte du baron, c'est vrai. Mais Osterberg n'a pu supporter tant de fortune. A la vérité, il a toujours été un peu noceur, mais autrefois c'était un excellent ouvrier; puis il lui a semblé qu'il était devenu riche, alors il a commencé à un peu négliger le travail. Il fallait que nous vivions comme des seigneurs. Nous habitions de grands appartements dans les maisons neuves. Alors l'humidité, les nombreux enfants m'ont ruiné la santé... Et puis, tout ce que nous avons eu à souffrir encore, tant qu'à la fin, je me suis révoltée contre le Seigneur, mais alors le Seigneur s'est révélé à moi dans ma grande misère et, maintenant, je suis heureuse de pouvoir tout lui offrir. Et je sais que le bon Jésus ne nous donne pas plus de fardeau que nous n'en pouvons porter.

BLANCHE. — Et cette pensée vous console! Mais c'est là vraiment la démoralisation de la misère. Tous les sentiments s'oblitèrent.

MAMAN OSTERBERG, *qui s'assied et appuie son épaule sur la tête d'un des enfants.* — Oh! oui, nous n'avons pas de grands sentiments, nous autres. Les riches seuls en ont.

BLANCHE. — Tant mieux pour vous! Comment pourriez-vous supporter une pareille vie, si vous compreniez vraiment combien elle est affreuse ?

MAMAN OSTERBERG. — Il me semble que tu as oublié ton enfance, Blanche ?

BLANCHE. — Oublié ? Oh! il y a des choses qui ne s'oublient pas! Elle me semblait cependant moins atroce quand je vivais avec vous. Mais aujourd'hui que je puis comparer... Les souvenirs, pendant ces dernières années, ont toujours été mon plus grand chagrin... Oh!

pourquoi suis-je revenue ici ? Je ne puis même rien faire pour vous !... Vous ne voulez même pas qu'on vous aide. Je ne puis qu'empoisonner ma vie ! Pourquoi m'avez-vous cherchée ? Pourquoi ne m'avez-vous pas laissée en paix ? Vous n'avez pas voulu me laisser ce peu de bonheur, ce peu de joie que j'avais. Priez votre bon Jésus si vous croyez qu'il puisse faire quelque chose pour vous. Je ne puis rien faire et je veux qu'on me laisse en paix.

MAMAN OSTERBERG. — Un jour le Seigneur pliera ton cœur dur, ma fille. Je ne cesserai de prier pour toi.

BLANCHE. — Non, je ne le veux pas. Je ne veux pas que vous me reteniez comme appartenant à cette famille... je veux...

Elle éclate en pleurs.

MILDA, *bas à maman Osterberg*. — Maman, c'est donc notre sœur Blanche ? Et pourquoi pleure-t-elle, elle qui est si belle et si riche ?

BLANCHE. — Sœur !... Sœur !... mon père m'a défendu. (*Elle se penche vers Milda*) Tu t'appelles ?

MILDA. — Milda.

BLANCHE. — Milda, c'est vrai. Tu dois avoir dix ans maintenant. Je me souviens, tu pleurais toujours quand tu étais petite et la nuit on ne pouvait dormir en paix à cause de toi. (*Elle la caresse nerveusement*) Pauvrette, tu as l'air si maladive ! Et voilà Alexis. Non, Alexis doit être plus grand.

MAMAN OSTERBERG. — Non, c'est Albin. Il est né depuis que tu nous a quittés. Puis Joséphine. Mais où est Alexis ? (*Elle va au lit et en tire Alexis*) Le pauvret ! Il a dormi pendant tout le tapage.

ALEXIS, *qui somnole encore*. — Qu'y a-t-il ?... Non, cher papa, ne me battez pas, ne me battez pas !

Les autres enfants rient.

MAMAN OSTERBERG. — Papa n'est pas là, viens. Salue ta grande sœur Blanche. Te souviens-tu d'elle.

Alexis s'avance, et Blanche se penche vers lui presque avec tendresse.

BLANCHE. — Qu'a-t-il à la main ? Il a la main bandée, pourquoi ?

MAMAN OSTERBERG. — Oh ! il lui est arrivé un malheur, un jour que les petits étaient seuls à la maison. La lampe à pétrole a pris feu, Alexis s'est brûlé. Il a pleuré tant de nuits ! le pauvre ! Puis le froid a fait empirer la blessure. Et maintenant le docteur dit qu'il a à jamais perdu sa main.

BLANCHE. — Oh ! c'est terrible ! Et pourquoi laissez-vous ainsi les enfants seuls ?

MAMAN OSTERBERG. — Et comment faire ? J'ai si souvent dû sortir pour aller faire la lessive quand je venais seulement d'accoucher.

Blanche, *penchée sur le berceau.* — Et celui-là, quel est son nom?

Milda. — C'est Jean.

Blanche. — Pourquoi a-t-il les yeux si gonflés?

Milda. — C'est l'humidité. Il ne peut les ouvrir que quand il fait nuit. Alors il y voit, alors il est tout gai!

Blanche, *elle cache sa figure dans ses mains.* — Oh!... c'est trop triste!

Maman Osterberg. — Oui, tu es trop heureuse, Blanche. Tu dois être reconnaissante au baron et à la baronne de leurs bontés.

Blanche. — Leurs bontés? Pendant douze ans mon père a laissé sa fille aussi abandonnée, aussi malheureuse que je l'ai été ici. Ma mère adoptive, il est vrai, n'en a pas la faute. Elle ne pouvait pas savoir que j'existais.

Maman Osterberg. — Mais si, elle le savait.

Blanche. — Elle le savait. Et quand l'a-t-elle su?

Maman Osterberg. — Avant d'épouser le baron.

Blanche. — Ce n'est pas vrai. En es-tu sûre?

Maman Osterberg. — Comment donc? C'était alors une belle demoiselle. Elle-même, elle m'a donné de l'argent et m'a dit : « Voilà pour toi si tu ne dis jamais de qui la petite est la fille. » Et puis ils m'ont forcée d'épouser Osterberg pour dire que tu étais sa fille.

Blanche. — Ils ont fait ça? eux? avec leurs principes de morale?

Maman Osterberg. — Oui, c'est seulement quand leur vraie fille mourut que le Seigneur toucha leurs cœurs. Alors ils commencèrent à penser à toi. Et c'est seulement parce qu'ils t'ont trouvée plus belle que Svéa qu'ils t'ont prise et pas elle.

Blanche. — Svéa? Et pourquoi auraient-ils pris Svéa?

Maman Osterberg. — Et pourquoi n'auraient-ils pas pu la prendre? Ils ont pensé que Svéa ne saurait pas bien faire la dame. Pour préserver ton cœur contre l'orgueil, pense à ta pauvre sœur, ma fille!

Blanche. — Svéa? Mais pourquoi elle, je le demande? Ne suis-je pas la fille du baron?

Maman Osterberg. — Et Svéa? N'était-elle pas aussi sa fille? N'était-elle pas née du péché comme toi?

Blanche. — Svéa! sa fille! Mais c'est donc ma sœur? ma vraie sœur. Oh! ce n'est pas possible.

Maman Osterberg. — Ah! c'est vrai. Tant que tu es restée ici, tu n'as rien su de tout cela. Tu as cru que tu étais la fille d'Osterberg jusqu'au jour où le baron est venu te voir.

Blanche. — Oui, et ensuite?

Maman Osterberg. — Ensuite, ils sont venus tous les deux le lendemain et ils t'ont emmenée tout de suite. Ils ne t'ont jamais parlé de Svéa?

BLANCHE. — Jamais. Ma mère adoptive sait-elle, elle aussi, tout ce que vous me dites ?

MAMAN OSTERBERG. — Bien sûr, elle le sait : elle sait bien que le baron a beaucoup d'enfants.

BLANCHE. — Beaucoup ! Encore d'autres ?

MAMAN OSTERBERG. — Oh ! oui, il a été très noceur dans sa jeunesse et il a fait taire sa conscience.

BLANCHE. — Où est Svéa ? Je veux la voir, je veux lui parler.

## SCÈNE CINQUIÈME

FRITHIOF *(entrant du dehors)* ET LES MÊMES

FRITHIOF. — Oh ! peste ! Mademoiselle a daigné venir dans la maison du peuple, chez la canaille...

BLANCHE. — Où est Svéa ? N'était-elle pas avec toi à la vente de charité ! Ne va-t-elle pas revenir ici ?

FRITHIOF. — Svéa n'habite pas ici.

BLANCHE. — Non, et où habite-t-elle ?

MAMAN OSTERBERG. — Elle vient ici de temps en temps, mais elle n'ose pas venir trop souvent. Osterberg, sitôt qu'il la voit, la met dehors.

BLANCHE. — Je sais, il ne pouvait la supporter.

MAMAN OSTERBERG. — C'est toujours la même chose. Aussi elle avait pris l'habitude d'aller dormir hors de la maison, avec d'autres filles de la fabrique.

BLANCHE. — Eh bien ?

MAMAN OSTERBERG. — Il faut savoir que, quand le père se met de cette humeur, je voudrais qu'ils fussent tous dehors de peur qu'il ne les frappe jusqu'à les assommer sur le coup *(à part à Blanche)*. Et puis comme Frithiof et Svéa se sont toujours voulu du bien, Frithiof a pris son parti et ainsi il s'est fâché avec Osterberg. Alors, ma fille a dû finir par s'en aller.

BLANCHE. — Ah ! tu l'aimes, Frithiof ? Tu veux donc l'épouser ?

FRITHIOF. — L'épouser, moi ? Un pauvre ouvrier congédié ? Maintenant, les quatre sous que j'avais mis de côté vont fondre et Svéa restera dans la misère.

MAMAN OSTERBERG. — Que dis-tu, Frithiof ? Congédié. Et qu'as-tu fait ?

FRITHIOF. — Demande-le lui. *(Il montre Blanche)*. Le patron est, je crois, un peu son amoureux. Il ne serait donc pas convenable pour

elle qui va devenir la dame de la maison d'avoir des connaissances parmi les ouvriers de la fabrique.

BLANCHE. — Il me semble que ton insolente conduite à la vente suffit à tout expliquer.

FRITHIOF. — C'est toi qui m'as irrité avec ton air orgueilleux. Quand je t'ai vue et que j'ai pensé ensuite qu'elle est ta sœur, j'ai senti mon sang bouillonner. Mais n'importe ! Il y a longtemps que le patron en a contre moi. Il doit être content d'avoir trouvé un prétexte de me congédier. Il devait m'en arriver à moi comme à Nyberg et à Astrom.

BLANCHE. — Et que leur est-il arrivé ?

FRITHIOF. — C'étaient les deux plus vaillants de l'atelier, mais ils allaient aux meetings, ils parlaient pour les droits du peuple, ils soutenaient que nous devons, nous aussi, songer à nos intérêts et pas à ceux seulement des patrons. Voilà pourquoi on les a congédiés le mois dernier. Je savais bien que l'heure viendrait aussi pour moi.

MAMAN OSTERBERG. — Je tombe des nuages. Comment ? Ton patron amoureux de Blanche !

FRITHIOF. — Oui, c'est étrange, n'est-ce pas ?

Albin tire Frithiof par la main et lui dit quelque chose à voix basse.

FRITHIOF. — Oui, oui. Voici ce que je vous ai promis *(Il tire de sa poche des caramels et des pastilles et les distribue aux enfants)*. Voilà les beautés de la vente de charité *(d'une autre poche il tire un paquet et le jette à maman Osterberg)*. Tenez, voilà un capuchon pour vous.

MAMAN OSTERBERG. — Cher Frithiof ! Pourquoi ce cadeau ?

Elle ouvre le paquet et en sort le capuchon.

FRITHIOF, *sèchement*. — Ne m'avez-vous pas dit que vous ne pouviez aller à l'église, parce que vous n'aviez rien à vous mettre sur la tête.

MAMAN OSTERBERG. — Que tu es bon, cher Frithiof ! Mais tu n'es certes pas en état de dépenser de la sorte.

FRITHIOF. — C'était acheté, quand est survenu l'incident avec le patron. Dorénavant, adieu les cadeaux ! J'avais pensé à mettre de côté pour acheter un manteau à Svéa ; mais maintenant elle peut ne plus s'en inquiéter.

## SCÈNE SIXIÈME

SVÉA ET LES PRÉCÉDENTS

Svéa entre vivement et court au foyer.

SVÉA. — Oh ! il fait un froid à mourir. Oh ! quelles visites distinguées il y a ici ! Maman, n'y a-t-il pas un morceau de bois à mettre

au feu. Ah! la, la, ah! la, la, quelle douleur! J'ai les mains endolories comme si elles étaient ulcérées.

Elle se frotte les mains et s'approche du feu.

MAMAN OSTERBERG.— Pauvrette! Je n'ai plus une brindille de bois!

BLANCHE *déboutonne lentement son manteau et regarde Svéa. Elle hésite.* — Tu es si malheureuse? Parlons un peu de toi, Svéa.

SVÉA. — De moi? Oh! toi qui es devenue si grande dame, tu n'auras jamais entendu parler d'une créature comme moi! Mais les nobles messieurs qui te font la cour, ceux-là nous connaissent bien!

FRITHIOF. — Tais-toi? Pourquoi raconter ta honte?

SVÉA. — Oh! elle peut bien entendre comment nous sommes faites nous autres, elle qui est si orgueilleuse et qui se faisait appeler la reine Blanche. Il n'est pas difficile d'être vertueuse dans ces conditions. Mais une malheureuse que jette à la rue, la nuit, un homme ivre-fou comme Osterberg? Et puis, une fois dans ce chemin-là, il vaut mieux aller jusqu'au bout. Personne ne veut plus vous reconnaître.

FRITHIOF. — Tu sais bien que ce n'est pas vrai, Svéa. Si tu veux travailler et devenir une brave femme, je suis là et je ne t'abandonnerai pas.

SVÉA. — Oui, travailler, mais comment? Et quel travail pourrais-je trouver, moi? D'ailleurs, je n'ai pas non plus envie de travailler.

FRITHIOF, *les poings serrés.* — Malédiction! voilà ce que nous donnent les riches! Avec l'argent que nous gagnons pour eux, ils débauchent nos femmes.

BLANCHE. — Mais comment cela finira-t-il, si tu continues de la sorte?

SVÉA. — Eh! je connais le remède. Je ne serai pas la première. Je me jetterai à l'eau quand je n'en pourrais plus!

FRITHIOF.— Elle parle toujours ainsi. Mais avant que tu le fasses, j'en sais un autre qui...

SVÉA. — Tu as toujours eu un bon cœur, Frithiof. Ne risque rien à cause de moi. Ce sera toujours la même chose pour la pauvre Svéa.

FRITHIOF. — Et penser que j'aurais eu bientôt assez d'économies pour pouvoir t'épouser, si je n'avais pas été congédié!

BLANCHE. — Tu voulais vraiment l'épouser, Frithiof?

FRITHIOF. — Au fond, Svéa n'est pas mauvaise. Il me l'a *arrachée,* lui. Les richards peuvent faire ce qu'ils veulent d'une fille qui est un peu vaniteuse, comme Svéa l'a été, quand elle a su qu'elle était la fille d'un riche.

BLANCHE. — Et quand te l'a-t-on *arrachée,* comme tu dis?

FRITHIOF. — Il y a deux ans. Puis elle a eu une autre canaille d'amoureux qui lui a pris tout l'argent qu'elle avait gagné. Alors, elle est tombée toujours plus bas. Maintenant, elle-même elle voudrait renoncer à cette vie. Si je l'avais épousée, elle serait devenue une excellente femme. Ah! Je sais ce que je ferai! Je serai capable de...

Il fait un geste de menace.

BLANCHE. — Calme-toi! Je parlerai à Wulf. J'y vais tout de suite. Il te reprendra dans ses ateliers.

FRITHIOF. — Fais plutôt que je puisse lui parler moi-même. Je sais bien ce que je dois lui dire, si tu obtiens qu'il ne me ferme pas tout de suite la bouche. Ce sont des temps durs pour les ouvriers. Mais que lui importe? On m'a dit que le palais qu'il a construit est richement décoré. C'est avec notre argent qu'il l'a construit, vois-tu, avec notre travail! Et cependant ses ouvriers vivent dans de misérables trous. Ils n'ont pas de bois et le froid fait crevasser les murs de leurs taudis. Est-il étonnant que tout cela me fasse le sang mauvais? Mais va, pense à me faire parler avec lui...

BLANCHE. — Oui, viens bientôt, et je te ferai recevoir. Je veux qu'il réponde lui-même à tes accusations.

FRITHIOF. — Tu le veux sincèrement? Ce soir même? Mais ne lui dis rien avant que je sois arrivé. Laisse-moi défendre moi-même ma cause.

Il sort rapidement.

## SCENE SEPTIEME

LES MÊMES MOINS FRITHIOF, PUIS AGNÈS

SVÉA. — Il vaut mieux que je m'en aille moi aussi.

MAMAN OSTERBERG. — Mais, ma fille, pourquoi ne restes-tu pas ici cette nuit? Il fait si froid dehors?

SVÉA. — Merci! Puis, tout à l'heure, Osterberg arrivera et me mettra à la porte à coups de pied.

BLANCHE *enlève son manteau et le jette sur les épaules de Svéa.* — Tiens, prends ceci, si tu as froid. C'est pour remplacer le manteau que Frithiof voulait te donner.

MAMAN OSTERBERG, *les mains jointes.* — Que vois-je? Toi aussi, tu as l'air d'une dame. Tu ne remercies pas, Svéa?

SVÉA, *elle boutonne le manteau d'un air triomphant.* — Maintenant cette sœur-là peut paraître aussi belle que l'autre. Ce sont les vête-

ments qui font tout. (*Elle met son chapeau cabossé et attire en avant la frange de ses cheveux. Elle court vers la porte*) Maintenant je m'amuserai : je veux voir ce que ragera cette imbécile de Jeanne. Elle qui a fait tant de ramage de son beau manteau et qui se croit plus belle que moi.

BLANCHE *court à elle et la retient.* — Que veux-tu dire ?

SVÉA. — Je veux dire seulement que personne n'écoute celle qui est pauvre et déchirée. Mais quand une femme est belle et élégante...

BLANCHE, *criant.* — Svéa, tu ne sortiras pas !

AGNÈS, *entrant.* — Tu es prête, Blanche ?

BLANCHE. — O Agnès, comme on est maudit, quand on veut faire le bien. Tout se change en mal.

SVÉA *déboutonne vivement le manteau.* — Et reprends-le alors ! Tu peux t'en acheter un nouveau, un plus beau, mais je vois bien que tu ne me le donnes pas de bon cœur.

AGNÈS. — Si tu veux lui donner ton manteau, envoie-le lui demain par quelqu'un. Tu ne peux t'en passer, maintenant.

BLANCHE, *regardant Svéa.* — Non, non, je ne le reprends pas.

SVÉA. — Non, naturellement, quand il a été sur les épaules d'une femme comme moi.

BLANCHE. — Tu es injuste.

SVÉA. — Je suis injuste ? (*Face à face avec Blanche et la regardant dans les yeux*) Donne-moi un baiser ?

Blanche fait un geste involontaire de répugnance.

SVÉA. — Je le savais. Nous avons toutes les deux le même père et la même mère. Mais celle que le père a méconnue, sa belle sœur ne peut la reconnaître. Il vaut mieux que je reste où je suis.

BLANCHE, *la serrant dans ses bras et lui donnant un baiser.* — Non, non, je veux te sauver !

Elle sort rapidement avec Agnès.

Svéa demeure debout au milieu de la pièce. Petit à petit elle enlève le manteau et le met sur une chaise. Puis elle arrache son chapeau et le piétine. Elle se jette sur une chaise et, cachant sa tête dans ses genoux, elle éclate en pleurs.

ANNA CHARLOTTE ZEFFLER,

Duchesse de CAJANELLO.

(Traduction d'Albert Savine).

# LETTRES SOCIALISTES

III

## AUX PAYSANS

I

### AUX PETITS PROPRIÉTAIRES

— Eh bien ! père Vincent, les choses vont-elles à vos souhaits ?

Cela s'adressait à un brave paysan, grand, fort, haut en couleurs, un tantinet voûté par le travail et par l'âge ; car il commençait à grisonner ferme et de ses soixante ans il en avait bien passé quarante-cinq à labourer, semer, faucher, moissonner. Pas grand clerc, si vous voulez (dans son jeune temps on n'allait guère à l'école), mais pas moins considéré pour cela et méritant de l'être ; sobre, laborieux, la probité même, respectable, puisqu'il est propriétaire, tout petit propriétaire, il est vrai, mais ne devant rien à personne, estimé d'un chacun, et la preuve, c'est qu'il est adjoint au maire de son village.

Un tout petit village aussi, qui est le mien, un village isolé, ignoré, à quinze ou vingt lieues de Paris, en plein cœur de la Brie. Et c'est moi-même qui, par un beau soir d'été, interpellais ainsi sur la route le bonhomme revenant des champs.

Il faut vous dire que je suis de ses vieux amis. J'ai beau être habillé comme un monsieur de la ville, avoir l'air d'un quasi-bourgeois, qui pourrait cracher du latin, comme M. le curé, et qui écrit dans les papiers publics. Je suis toujours et quand même un enfant du pays, un fils de petites gens et de braves gens qu'on y a vues vivre

et mourir ; je n'ai pas oublié le temps où j'allais à l'école primaire avec les camarades et je tutoie encore le forgeron, le menuisier. On veut bien m'aimer un peu en souvenir d'autrefois ; on ne prend pas une mine trop incrédule quand je dis que la plume est un outil qui devient à la longue aussi lourd que la bêche ; on me fait l'honneur d'avoir quelque confiance en moi et de me parler sans détour et sans façon.

Le père Vincent vint donc à moi, la main et la figure ouvertes. Après les premiers mots de surprise, de bienvenue, de joyeux revoir (pensez que nous ne nous étions pas rencontrés depuis cinq ans), comme je lui disais que j'écrivais toujours et plus que jamais dans les journaux, je vis sa bouche s'entrouvrir, puis se fermer sans avoir émis un son. En même temps, une nuance d'embarras transparaissait sur son honnête visage. On eût dit qu'il retenait à grand'peine une question qui lui chatouillait les lèvres.

— Qu'est-ce qui vous chiffonne, père Vincent ? lui dis-je.

Il hésitait.

— Allons ! courage ! Est-ce que je vous fais peur, maintenant ?

Il fit un effort visible et prononça lentement, comme si les mots lui écorchaient le gosier :

— Est-ce vrai que vous êtes directeur d'un journal socialiste ? Je me mis à rire.

— Voilà donc ce qui vous trouble, mon brave ami ! On vous a dit, n'est-ce pas, que ces affreux socialistes veulent tout détruire, la propriété, la famille ; qu'ils rêvent de dépouiller les paysans, de partager la terre entre des fainéants et des vauriens. Me voyez-vous, moi que vous connaissez depuis quarante ans, moi qui ai toute ma vie travaillé comme vous, me voyez-vous poussant au vol, au pillage, demandant qu'on vous enlève, à vous autres campagnards, ce que vous avez si rudement gagné à la sueur de votre front. Parbleu ! autant m'accuser tout de suite d'avoir perdu tout bon sens et toute vergogne !

Je le sentais honteux, l'excellent père Vincent. Il balbutia :

— J'ai lu pourtant dans la feuille du chef-lieu... des choses...

Il n'acheva pas. Évidemment, par délicatesse, il n'osait pas me les répéter.

— Bon ! repris-je, les socialistes soutiennent les intérêts des pauvres contre les riches, des petits contre les gros. Étonnez-vous si les riches et les gros paient des journaux pour débiter des tas de mensonges contre ceux qui les gênent.

— Peut-être bien, dit le vieux paysan d'une voix qui mollissait. Seulement pourquoi donc notre sous-préfet conte-t-il aussi sur eux des horreurs ? Je l'ai entendu.

— Ah ! cela, c'est grave. On sait que les fonctionnaires du gouvernement ne mentent jamais. Mais nous reparlerons de cela plus

tard, voulez-vous ? Êtes-vous bien convaincu que je ne suis pas un voleur, un brigand, un pillard ? Oui ? Alors, causons de vos affaires. Êtes-vous content ?

Le père Vincent fit une moue qui ne promettait rien de bon.

— Peuh ! dit-il, la récolte n'a pas été trop mauvaise. Mais, malgré tout, on a bien de la peine à vivre. C'est difficile aujourd'hui de nouer les deux bouts.

— Vous exagérez. Voyons ! vous êtes propriétaire. Et puis les droits d'entrée, qu'on a mis sur les blés étrangers, ont dû faire hausser le prix du grain. C'est pour le bien des cultivateurs qu'on a fait ces lois-là. On l'a crié assez haut.

— Oui, l'on nous a promis monts et merveilles. Mais le fait est que nous n'y avons rien gagné.

— Comment cela ?

— Dame ! nous autres, qui n'avons que des lopins de terre, nous n'arrivons pas à lutter avec la concurrence.

— Quelle concurrence ?

— Eh ! mais, celle des grands propriétaires. Ils ont sur leurs domaines des machines qui abattent la besogne en un clin-d'œil, du bétail qui leur fournit du fumier en masse, et avec cela des engrais chimiques en veux-tu, en voilà ! Ils produisent davantage et à meilleur compte ; ils peuvent vendre moins cher. Que voulez-vous que nous fassions contre ces gros messieurs qui écrasent le marché ?

— Je ne sais pas, moi. Mais je croyais que la grande propriété s'en allait, se morcelait.

— Ah ! bien oui ! monsieur Georges. Elle se reforme et s'arrondit tous les jours. Tenez ! regardez ce qui se passe dans notre village ; et c'est la même chose dans cent villages de Seine-et-Marne ou de Seine-et-Oise, et ailleurs encore, j'en suis sûr. Il y a du nouveau, allez, depuis que vous n'êtes venu par ici.

— Vraiment ? Contez-moi donc cela.

— Figurez-vous qu'il nous est tombé de la lune, un richard, un banquier de Paris, qui a acheté le château avec le parc et les terres qui en dépendent. Il s'appelle M. le baron de Turkheim : un nom à coucher dehors ! Il paraît tout de même qu'il est français ; on dit qu'il a fait sa fortune dans un coup de Bourse et qu'il a sept ou huit millions à présent.

— Une bonne aubaine pour le village, je pense ?

— Pas trop ! C'est vrai qu'il a fait restaurer le château. Il est superbe maintenant : de l'or et des peinturlurages partout ; une grille qui a dû coûter des dizaines de mille francs ; des massifs de fleurs dont le maître d'école ne sait pas même les noms, des écuries où l'on serait heureux d'avoir son billet de logement. Mais voilà ! Il a tout fait venir

de Paris, les ouvriers et les matériaux ; et puis il n'habite pas. Il vient cinq à six semaines dans la saison de la chasse et c'est tout. On l'a nommé maire ; vous comprenez, il est le plus riche de la commune et décoré. Mais toute la besogne retombe sur moi : heureusement qu'elle n'est pas grosse.

— En tout cas, il ne doit pas vous gêner, puisqu'il est presque toujours absent.

— C'est selon. Plus on a, plus on veut avoir, vous savez ; et l'appétit lui est venu en mangeant, à M. le baron. Il s'est fait vendre les parcelles enclavées dans ses terrains ; il a acquis de vieilles maisons qu'il a démolies ; il a maintenant quatre fermes, des bois, des prés, des champs, tout cela bout à bout durant deux lieues, jusqu'au moulin du Gué, où commencent les propriétés de M. Dumont, un autre banquier, qui n'est pas baron, celui-là, mais qui est tout aussi millionnaire.

— Eh ! bien, qu'est-ce que cela vous fait, père Vincent.

— Cela me fait, pardine ! que la population du village diminue ; que les habitants s'en vont à la ville, que la main-d'œuvre devient hors de prix. Un ouvrier, quand on a besoin de se faire aider, coûte les yeux de la tête. Et s'il n'y avait que cela !

— Qu'y a-t-il encore ?

Le père Vincent me montra tour à tour les deux côtés de la route.

— Voyez-vous ? A droite des bois, à gauche des prairies. Tout cela appartient au même et tout cela est enclos, barricadé par des *fils de fer-ronces,* comme on les appelle, parce qu'ils sont garnis de piquants qui déchirent les mains et les habits. Une belle invention pour barrer tous les sentiers, pour empêcher de passer par les raccourcis ceux qui, comme moi, ont leurs biens éparpillés aux quatre coins de la commune. Le grand chemin, voilà tout ce qui reste ouvert aux gens de chez nous.

— Que voulez-vous ? il use de son droit, cet homme. La loi actuelle lui permet d'étendre ses propriétés tant qu'il veut, n'est-ce pas, et de les fermer s'il lui plaît. Si M. de Rothschild avait la fantaisie d'acheter, comme il le pourrait, tout le département, au lieu de se contenter modestement des cinq à six lieues carrées qui environnent son château de Ferrières, je voudrais bien savoir qui pourrait l'empêcher de transformer le tout en jardins de plaisance, en pelouses, en garennes, en pâturages, d'en chasser les habitants qui n'auraient plus de terre à cultiver et de les remplacer par des cerfs, des sangliers, des moutons ou des chevaux de haras. Cela se fait en Angleterre.

— Merci bien ! M. le baron de Turkheim nous fait déjà assez

de mal avec ses chasses gardées. Les bêtes dévorent nos récoltes et pas moyen de les tuer. Elles viennent tout ravager de nuit, et, le jour, allez donc les poursuivre dans des bois où il est défendu d'entrer ! Sans compter qu'il n'y a quasiment plus de chasseurs par ici. A quoi bon un permis ? On ne peut s'en servir que sur quelques loques de terre disséminées, à moins d'être des invités de M. le baron.

Le père Vincent grommela encore je ne sais quoi entre ses dents. Il paraissait en avoir gros sur le cœur. Mais nous arrivions à sa maison.

Pas luxueuse, la maison. Au fond d'une cour tapissée d'une épaisse couche de fumier où picoraient quelques poules, un rez-de-chaussée bas, humide, obscur. La porte d'entrée donnait sur une grande pièce carrelée, qui servait de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher. Une vaste cheminée où pendait la crémaillère ; quelques vieux meubles de famille ; un lit haut et large, le lit des parents ; une de ces armoires monumentales où s'entasse le linge roux, luxe des paysans ; une horloge faisant tic-tac dans sa longue caisse de noyer ciré ; une *maie* faisant office de garde-manger ; une table carrée, deux chaises de paille, un banc de bois ; c'était tout. Une seule fenêtre au fond (les portes et fenêtres, cela paie impôt ; il en faut le moins possible, puisqu'on trouve moyen de faire payer aux hommes jusqu'à l'air et à la lumière du jour). Un réduit s'ouvrait sur la gauche : c'était la chambre des deux garçons, éclairée par une lucarne.

Derrière la maison, était comme tapi un jardinet qui touchait au mur du parc de M. le baron, et Dieu sait combien de fois le père Vincent avait maudit l'ombre des grands arbres, meurtrière pour ses salades et ses légumes. Sous un hangar reposait, les bras en l'air, la charrette qui voiturait les denrées à vendre au marché ou ramenait des champs les bottes de foin et les gerbes de blé. Dans une étable logeaient, de compagnie, un cheval et deux vaches ; un cochon grognait sous un appentis.

Ce n'était pas un pauvre, le père Vincent. Il passait dans le village pour être à son aise ; lui-même, en se comparant à ses voisins, ne songeait guère à se plaindre. Et pourtant je me disais, en considérant le logis où s'était écoulée toute son existence : Qui dirait que nous sommes dans une époque de civilisation brillante, voire raffinée ? Voilà des gens qui vivent comme leurs ancêtres, il y a cinq cents ans ! Des chemins de fer courent d'un bout du monde à l'autre : le mari, deux fois en soixante ans, est allé par train de plaisir à Paris, qui est à quinze lieues ; la femme n'y a jamais mis les pieds. Le gaz et l'électricité font luire le soleil en pleine nuit ; ils s'éclairent encore à la chandelle. L'imprimerie a multiplié à l'infini les chefs-d'œuvre de la pensée humaine ; vous ne trouveriez chez eux, au fond d'un tiroir,

qu'un almanach de l'année et un vieux livre de messe... en latin ; l'art y est représenté par une gravure du *Petit Journal* piquée à la muraille. Ils sont nés en France, au pays des bons vins, et ils boivent une aigre piquette. Ils fournissent de la volaille aux bourgeois de la ville voisine et c'est tout au plus s'ils en mangent trois ou quatre fois par an. Ne leur parlez pas théâtres, musées, voyages, bains de mer, séjours à la montagne, vacances, même en hiver, quand la terre chôme et sommeille sous la neige. Est-ce qu'ils connaissent et connaîtront jamais tout cela ? Est-ce qu'ils ne sont pas d'honnêtes barbares, attachés à la glèbe comme jadis, claquemurés dans le coin de terre où le hasard les a fait naître, vrais survivants du moyen-âge égarés au dix-neuvième siècle ? O pitoyable société, qui laisse croupir ceux qui la nourrissent sevrés de bien-être, sevrés, qui pis est, des jouissances de l'esprit, sevrés de tout ce qui rend la vie digne d'être vécue !

Cependant le père Vincent criait dans le jardin :

— Eh ! la ménagère, arrive ! Une visite pour toi !

Et Mme Vincent apparut surprise, presque effarée, portant un seau plein de lait. C'était une vigoureuse commère, au visage rayonnant de santé, aux yeux pétillant d'entrain ; ses manches, relevées jusqu'au coude, laissaient voir des bras musculeux à qui la fourche ne devait pas peser plus qu'une aiguille. Elle n'était plus jeune, assurément ; mais avec sa mine accorte, son joyeux sourire, sa marmotte nouée coquettement sur sa chevelure encore noire, elle était, ma foi, bonne à voir et... à embrasser. Aussi fis-je claquer deux solides baisers sur les joues qu'elle me tendait. Et puis les langues de se mettre en danse.

Ah ! on avait eu du malheur, les années passées. Une fois les blés avaient été versés par un orage ; une autre fois, deux vaches étaient mortes en huit jours, on ne savait de quelle maladie. Il avait fallu joliment trimer pour rattraper l'argent perdu !

— Que diriez-vous, madame Vincent, lui dis-je en l'interrompant, d'une assurance qui couvrirait toutes les pertes (récolte, bétail, etc.), en les faisant supporter par tout le monde ? Chacun paierait suivant sa fortune, les riches la grosse part comme de juste, les pauvres presque rien. Vous en seriez à peine de quelques centimes par an.

La bonne femme battit des mains.

— Ça rendrait de fiers services en cas d'accident, répliqua-t-elle. Mais pourquoi me demandez-vous cela ?

— Pour savoir votre avis. J'ai des amis qui voudraient mettre quelque chose de pareil dans la loi. Mais ce sont des socialistes et je crois qu'ils ne plaisent guère à votre mari.

— Est-ce vrai, Vincent ? Ah ben ! Si c'est moi qui votais !...

Le père Vincent fit un geste vague. Je crus comprendre qu'il redoutait les discussions avec sa robuste moitié.

Mme Vincent avait déjà repris ses doléances : l'impôt leur mangeait le plus clair de ce qu'ils gagnaient. Il fallait payer, toujours payer, payer quand même, sans délai, en argent sonnant. Il fallait parfois vendre à vil prix les récoltes pour parfaire la somme requise.

— Alors, dis-je, vous seriez assez d'avis qu'on vous dégrevât?

— Cette question! fit-elle. Mais le moyen ?

— Oh! c'est bien simple, en taxant davantage les riches. Tenez, par exemple, votre charrette paie à peu près autant que le landau de M. le baron. Et pourtant l'une est un instrument de travail, l'autre un objet de luxe. Ce n'est pas juste. Combien l'État vous demande-t-il par an ?

Environ 150 fr. d'impôt foncier, sans compter les impôts indirects; ce qui nous gêne rudement, vous pouvez croire.

— Eh bien! que penseriez-vous si l'on vous disait : Vous ne paierez plus que 15 francs par an. Nous supprimerons même l'impôt sur le sucre, le café, le vin. Seulement M. le baron, qui a environ 300,000 livres de rente, au lieu de payer 2,000 francs en paiera 20,000. Il aura encore 280,000 francs à dépenser chaque année, ce qui est un joli denier. J'en connais qui s'en contenteraient. Il ne sera pas trop malheureux encore et pour vous le soulagement ne sera pas mince.

— Ce serait trop beau, soupira la bonne femme. Mais pourquoi donc les choses ne sont-elles pas arrangées comme vous dites ?

— Dame! demandez à votre mari. C'est ce qu'on appelle l'*impôt progressif*, petit pour les petits, gros pour les gros. Et il n'y a pas à dire qu'il n'est pas pratique. Chez nos voisins, en Suisse, il existe depuis des années déjà. Je ne dis pas que les riches n'aient pas gémi beaucoup et boudé un brin, quand on l'a établi; mais il a bien fallu se résigner; ils étaient un contre cent, et de simples paysans comme vous ont su faire marcher les gros messieurs. En France, les socialistes réclament une loi du même genre; seulement, ils ne plaisent pas à votre mari, ni à M. le sous-préfet non plus, paraît-il.

Le père Vincent, gêné par les regards indignés de sa femme, répliqua timidement :

— Ce n'est pas notre faute. On ne nous explique pas tout cela comme vous. On nous dit : « Voilà un homme qui a de l'argent, qui est l'ami des ministres; il fera du bien au pays; il fera construire des routes, des fontaines; il obtiendra pour la commune un bureau de poste, pour tel ou tel un bureau de tabac... » Et ma foi, nous votons pour lui!

— C'est-à-dire que vous donnez un bœuf pour un œuf, mon

brave ami. Vous faites comme l'autre qui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Pour une babiole qu'on vous promet, vous cédez à vos pires ennemis le pouvoir de vous imposer ce qu'ils veulent. Vous ne comprenez donc pas que les riches et leurs protégés font des lois pour eux et contre vous !

Le père Vincent écoutait pensif, la tête baissée.

— Tenez, continuai-je, c'est comme pour le service militaire. Est-ce que cela vous fait plaisir qu'on vous enlève vos garçons pour trois ans? Parbleu ! oui. Il faut défendre la patrie. Le premier besoin pour un peuple, c'est d'être en sûreté chez soi. Mais, sans compter qu'il ne faudrait pas, sous ce prétexte-là, envoyer les gens mourir de la fièvre au Tonkin ou à Madagascar, est-ce que les Allemands ne font pas de bons soldats en deux ans? Est-ce que les fils de bourgeois, pour peu qu'ils aient un de ces diplômes qui exigent encore plus de déboursés que d'intelligence, ne sont pas libérés au bout de douze mois? On pourrait, si l'on voulait, réduire de moitié le temps du service de vos enfants, ce qui serait, je vous le dis en passant, une fameuse économie pour l'État. Ces gueux de socialistes la demandent encore, cette réduction, en attendant mieux. Gageons que Mme Vincent serait d'accord avec eux là-dessus.

Je vis que j'avais mis le doigt sur un point douloureux ; car la bonne femme se taisait, prête à pleurer.

— Eh mais! fis-je, je n'y pensais pas. Vos deux garçons doivent être en âge d'être soldats.

— Ah! ne m'en parlez pas, dit Mme Vincent d'une voix tremblante. L'aîné, notre François, arrive du régiment. Et si vous saviez comme il a changé ! Autrefois, ne rêvant qu'à son travail, toujours levé le premier, aimant à labourer, à faucher, peinant sans se plaindre, le bras droit du père. Là-bas (il était dans la cavalerie) on a fait de lui une ordonnance, un domestique d'officier. Valet de Monsieur, valet de Madame, il s'est gâté à bien vivre et à ne rien faire. Et, maintenant qu'il est revenu, il lui faut ses aises; ça l'ennuie de travailler à la terre; ça lui paraît trop dur, trop ingrat. C'est un paresseux, un mauvais fils. Il ne veut plus rester avec nous. Il nous abandonne. Il s'est décidé à quitter la maison...

Et ce disant, Mme Vincent éclata en sanglots. Pendant qu'elle essuyait ses larmes avec le coin de son tablier, son mari continua d'une voix sombre :

— Oui, c'est ainsi. François entre comme palefrenier chez M. le baron. Il est tout fier d'avoir une belle livrée. Moi, ça m'écœure. Le pis, c'est que le cadet va partir à son tour au régiment. Que sera-t-il, quand il reviendra ? Et, pendant tout le temps qu'il sera absent, comment ferai-je pour cultiver nos champs, à moi tout seul? Qui me

remplacera, si je viens, par hasard, à tomber malade ? Allez ! La vie est triste, des fois.

Je me reprochais d'avoir taquiné le brave père Vincent, tant son chagrin me paraissait légitime et respectable ! Je lui serrai la main avec une cordiale compassion.

— Voyez-vous, reprit Mme Vincent, le père va se fatiguer, s'user, quand il aurait pourtant le droit de se reposer, pas vrai. Il faudra emprunter, s'endetter pour payer des journaliers ! Nous avons déjà des lopins hypothéqués. Il faudra vendre, et je sais que M. le baron nous guette. Oh ! je le déteste, moi, ce baron de malheur !

Je demeurais silencieux, songeant à l'avenir de tristesse, peut-être de misère, qui attendait ces deux vaillants travailleurs.

— Vous ne dites plus rien, s'écria Mme Vincent. Est-ce que vous ne pouvez pas nous donner au moins un bon conseil ?

— Ah ! mes pauvres amis, fis-je doucement, vous êtes victimes d'une situation plus forte que vous et moi. Vous vivez dans une société mal faite où les gros ont coutume de manger les petits. Un homme, qui possède des millions, est un danger permanent pour ceux qui l'environnent. Il est maître du pays presque autant que les seigneurs d'autrefois ; maître de couler ses concurrents en vendant moins cher ses produits ; maître de faire mourir les ouvriers d'alentour en ne leur donnant point de travail ; maître d'établir des lois à son avantage, en payant des journaux qui vous trompent et font nommer par vous des hommes à sa dévotion.

— Que faire alors, dit le père Vincent ?

— D'abord vous unir contre lui, vous associer pour vous défendre ; créer des syndicats de petits cultivateurs ; acheter en commun machines, engrais, semences. Mais ce ne sera pas encore assez. Il faut davantage pour lutter contre la puissance de l'argent ; il faut changer les lois et pour cela soutenir de vos sympathies et de vos votes le seul parti qui ose crier : « L'extrême inégalité des fortunes est une injustice, un mal, un péril. Trop de luxe en haut ! Trop de pauvreté en bas ! Nous voulons que la société cesse d'être partagée en gens qui ont trop et en gens qui n'ont pas assez. » C'est le parti socialiste.

Le père Vincent ne protesta pas et je continuai :

Je sais que les riches vous font du socialisme un épouvantail. Les bons apôtres ! Il savent que le socialisme en veut aux accapareurs d'argent ou de terres. Ils ont tout intérêt à le noircir. Mais, dites-moi, est-ce que vous trouvez mauvais que tous les enfants de la commune soient instruits gratuitement à l'école ? Non, n'est-ce pas. C'est pourtant du socialisme, cela. Et vous voudriez bien, je pense, qu'au même prix on eût enseigné à vos deux garçons (comme cela se

devrait) tout ce qu'un bon agriculteur a besoin de savoir. Seulement aujourd'hui l'*enseignement agricole* est un privilège réservé, comme tant d'autres, à ceux qui peuvent le payer. Et, dites-moi encore, si chacun dans la commune possédait sa maison avec son clos et un petit lopin de terre, et que le reste du sol (tout ce que possède, par exemple, M. le baron) devînt domaine communal, appartenant pour toujours à tous les habitants et exploité par eux à frais et bénéfices communs, croyez-vous qu'il n'y aurait pas dans tout le village plus d'aisance, de sécurité, de bonheur ? C'est encore ce que demandent les socialistes (1).

Je fus interrompu par des claquements de fouets et par un grincement de roues criant sur la route empierrée. Il y avait fête au château. Et, dans une suite de voitures découvertes, défilaient M. le baron de Turkheim, luisant de graisse et de prospérité; sa femme, ennuagée de dentelles et de mousseline rose; à côté d'eux, M. le sous-préfet et M. le curé, défenseurs du régime actuel, tous deux avec leurs habits et leur figure de cérémonie; derrière, quantité de jeunes élégants et de jolies dames, parlant haut, riant à belles dents; quelques vieux messieurs aussi, à crâne chauve, à longs favoris bien peignés, à nez crochu et à petits yeux perçants comme des vrilles. Équipages, toilettes, ombrelles de soie étincelaient dans la lueur rouge du soleil couchant. Des villageois, revenant de leur travail, se rangeaient ébahis et respectueux.

Et ce fut comme une vision qui passa dans un poudroiement doré; une vision qui me reporta brusquement d'un siècle et demi en arrière. N'était-ce pas l'entrée triomphale d'un seigneur, arrivant de la cour dans le manoir de ses pères au milieu de ses vassaux dociles ?

Je me retournai vers Mme Vincent. Elle était pâle, les lèvres pincées, les sourcils froncés, et il me sembla qu'elle serrait les poings. Quant au père Vincent, je ne pus lire sa pensée au fond de son

---

*(1) Proposition de loi déposée par le citoyen Vaillant, député de la Seine.*

Article 1er. — Une somme de 40 millions est mise annuellement à la disposition des communes et répartie entre elles :

1° Pour la reconstitution et l'extension de leur domaine communal, pour son aménagement, son exploitation agricole et industrielle;

2° Pour l'acquisition d'un matériel agricole destiné à cette culture et pouvant aussi être prêté, gratuitement en cas de pauvreté, et pour une indemnité minime ne pouvant jamais excéder les frais d'usage, aux petits cultivateurs ;

3° Pour l'atténuation des maux du chômage et de la misère, par l'emploi à ces cultures des ouvriers de la commune sans travail et par les facilités de pacage, etc., données aux habitants pauvres.....

Article 7. — Les biens communaux, reconstitués et agrandis par ces acquisitions nouvelles, sont inaliénables et indivisibles. *Ils ne peuvent être partagés* sous aucun prétexte, sous aucune forme.

Leurs revenus appartiennent à la commune et sont employés à des actes de solidarité sociale et au développement du domaine économique communal.

regard énigmatique; mais je ne serais pas surpris qu'en sa vieille âme de paysan se fût tout à coup éveillé un écho des anciennes luttes et de l'hostilité séculaire entre la chaumière et le château....

## II

### AUX FERMIERS

Le lendemain, je marchais dans le sentier qui conduit sous bois à la ferme de La Huchette, quand j'entendis des pas résonner derrière moi. Je tournai la tête.

— C'est moi qui vous surprends aujourd'hui, me cria une voix chaude.

C'était le père Vincent.

— Vous allez à la ferme? me dit-il. Moi aussi. Vous aurez appris, sans doute, qu'on vend l'attirail de campagne et le mobilier de ce pauvre Jean-Pierre Leblanc. Il n'a pas pu payer son loyer ; il est en retard de dix-huit mois, et l'on a tout saisi chez lui.

Je fis signe que j'étais au courant de l'histoire.

— En voilà un qui n'a pas de chance, continua le père Vincent ! Savez-vous que, de père en fils, les Leblanc étaient fermiers de La Huchette depuis plus de cent ans. Jean-Pierre m'a montré des papiers qui datent de 1792. Et finir si piteusement.

— Mais d'où vient qu'il est ruiné?

Il n'y est pour rien, le malheureux. Vous connaissez Jean-Pierre : économe, avisé, rangé. Mais quand on a la guigne! Deux mauvaises récoltes, une épidémie sur son bétail et le voici à bas! Sans compter qu'on l'avait augmenté, il y a trois ans, quand il a renouvelé son bail.

— Et son propriétaire le renvoie, ne lui laisse pas le temps de se remonter!

— L'ancien l'aurait peut-être fait. Il était du pays, connaissait la famille. Mais le nouveau! Il se soucie bien du passé. Ce n'est pas le cœur qui l'étouffe, celui-là.

— Et qui est-ce donc?

— Qui serait-ce, tonnerre de sort, sinon M. le baron de Turkheim? Il a acheté le domaine 150,000 francs, il y aura cinq ans aux vendanges. Il veut que ça lui rapporte 4 1/2 du cent. Tant pis, si le fermier crève à la peine!

— Mais pourquoi Jean-Pierre n'a-t-il pas refusé des conditions trop dures?

— Pourquoi? Pourquoi? Parce que ça lui crevait le cœur de quitter la maison où ses enfants sont nés et où ses parents sont morts.

Parce qu'il espérait, en se surmenant, arriver encore à se tirer d'affaire. Parce qu'il savait que, s'il s'en allait, la place serait bientôt prise. Il n'en manque pas, allez, de candidats meurt-de-faim, pour louer les fermes sans occupants, puisque Jean-Pierre a déjà un successeur.

Nous arrivions à La Huchette. Des groupes affairés rôdaient dans la cour, examinant, estimant, marchandant ce qui pouvait être à leur convenance, qui du foin ou de la paille, qui du bétail, qui des ustensiles de ménage. Et c'était pitié de voir, dans le désarroi de la vente qui allait commencer, des objets de toute sorte entassés pêle-mêle comme dans une maison mise au pillage. Je laissai le père Vincent à sa tournée d'acheteur et je me mis en quête de Jean-Pierre. Il devait avoir besoin de réconfort et de sympathie.

Il s'était réfugié dans la chambre la plus retirée du bâtiment, avec sa femme et ses quatre petits enfants. Epars autour d'eux, quelques paquets de linge, des paniers avec de maigres provisions de bouche, des matelas gisant sur le carreau, trois ou quatre meubles sans valeur composaient tout l'avoir qu'on leur laissait emporter : la charge d'une misérable petite carriole qui attendait devant la porte.

Tous, affalés sur un banc, se taisaient, immobiles et mornes, comme dans la chambre d'un mort.

Jean-Pierre (un homme de quarante ans qui en paraissait largement cinquante, tant il avait vieilli sous la fatigue et les soucis) leva les yeux en m'entendant entrer. Il vint à moi avec un pâle sourire :

— Vous nous trouvez dans une vilaine passe, dit-il d'une voix étranglée.

Et, comme je lui serrais la main sans mot dire, il voulut tout de suite m'expliquer qu'il n'y avait pas de sa faute.

Pendant dix ans il avait lutté, trimé de toutes ses forces. Il avait fait rendre à la terre tout ce qu'elle pouvait. Il avait employé tous ses bénéfices annuels à la fumer, à l'engraisser. Il n'avait pas voulu faire, comme tant d'autres, qui laissent s'épuiser les champs qu'on leur confie. Il les aimait, les soignait, comme s'ils avaient été à lui. Et ne l'étaient-ils pas un peu, par tout le travail que lui et les siens y avaient fait entrer ? Ah ! certes le domaine n'avait pas perdu sous sa direction. On l'avait bien vu le jour où on l'avait vendu.

— Figurez-vous, Monsieur, qu'on a payé tout le lot 150,000 francs. En 1792 (j'ai encore les papiers), il n'en valait que 30,000, juste cinq fois moins. Eh bien ! la plus-value a été tout entière pour le propriétaire. Et pourtant il n'avait rien fait, lui, que toucher tous les ans sa rente. C'est notre famille qui, pendant un siècle, a travaillé pour l'enrichir. C'est comme un cadeau de 120,000 francs qu'il a trouvé

dans notre poche. Est-ce qu'une partie, du moins, ne devait pas nous revenir ? Mais rien, pas un sou, il parait que c'est la loi : c'est possible ; qu'on ne vienne pas tout de même me dire que c'est juste !

— Ce n'est pas moi qui le dirai, mon pauvre Jean-Pierre. En qualité de socialiste, je n'estime guère l'art de s'enrichir en restant les bras croisés.

Si encore, reprit le fermier, on m'en avait tenu compte d'une autre façon ! Mais non. Sous prétexte que la terre avait monté de valeur, on a fait monter le taux du fermage. Pour me récompenser d'avoir amendé le sol et les cultures, le nouveau propriétaire m'a imposé un loyer écrasant. J'ai sué sang et eau pour le payer ; mais c'était trop lourd ; des années mauvaises sont venues et vous voyez où nous en sommes.

— Vous n'avez donc pas essayé d'emprunter ?

— Ah oui ! Moyen sûr de s'enfoncer. J'en ai trouvé de l'argent, mais à un intérêt énorme. Voyez-vous, le crédit, on le donne aux riches presque gratis ; aux pauvres on le vend cher, très cher, aussi cher qu'on peut. Les journaux nous disent bien de temps en temps que les ministres songent à organiser un crédit agricole à bas prix. Va-t-en voir, s'ils viennent ! Ce sera peut-être pour nos petits-enfants.

Jean-Pierre se rassit ou plutôt retomba sur son banc. Et, pendant qu'il demeurait affaissé, la tête basse et les yeux vagues, c'était toujours dans la chambre le même silence, la même immobilité ; la femme et les enfants semblaient, comme le père, écrasés sous le poids de la vie.

— Et qu'allez-vous devenir, dis-je, pour secouer cette tristesse de plomb ?

— Pas grand'chose de bon, répondit l'homme. Je n'ai plus que mes deux bras : je les vends. Seulement, ici, je ne gagnerais pas assez pour toute la nichée. M. le baron a quelque part une sucrerie. Il veut bien me prendre pour ouvrier, avec l'aîné de mes garçons qui a treize ans. Il nous loue une maisonnette à côté de l'usine. L'apprentissage sera dur à mon âge ; mais enfin j'ai du courage, la femme aussi, et, si la santé ne manque pas, on vivotera tant bien que mal.

Qu'il est navrant de ne pouvoir offrir à ceux qui souffrent que de vaines consolations ! Devant cette détresse si bravement supportée, les paroles me semblaient sèches, froides et vides, tant je les sentais impuissantes ! Après avoir prié Jean-Pierre de ne pas oublier les amis et de leur donner souvent des nouvelles, je le quittai, l'âme meurtrie. Je venais de prendre sur le fait la transformation forcée du paysan en prolétaire et je me disais : combien sont-ils, de par le monde, ainsi cruellement arrachés de la terre natale, ainsi violemment frappés par

l'engrenage de fer de la vie industrielle ! Ah ! ceux-là, pas n'est besoin de les convertir au socialisme. Pauvres gens ! Ils subissent une leçon de choses qu'ils n'oublieront pas et qui les amène à nous plus sûrement que la plus éloquente des propagandes.

## III

### AUX OUVRIERS AGRICOLES

Il me paraissait assombri, le petit village que j'aime, maintenant que j'avais pénétré dans les souffrances de ses habitants : car je savais bien que je n'avais pas encore vu les plus malheureux, les vrais pauvres, les vrais parias, ceux qui ne posséderont jamais que six pieds de terre au cimetière pour leur tombe provisoire ; ceux qui pour vivre vont dès l'enfance louer leurs services de porte en porte : journaliers, charretiers, bergers, bûcherons, domestiques de ferme, ouvriers des champs, bons à tout faire.

Pour eux tous la corvée sans fin et sans espoir de fin. Des journées de cinquante centimes ou de un franc dans les meilleurs moments. Des chômages imposés par la pluie, la gelée, la neige. Prêchez-leur donc, Messieurs les satisfaits, l'économie et l'épargne, ces vertus qui sont le salut des nations ! Pour nourriture, des rogatons dont souvent les bêtes des villes ne voudraient pas. Pour logis, des masures ouvertes aux quatre vents et à l'eau du ciel, des taudis où les rats, les araignées et les moisissures foisonnent en liberté. Pour ressource, quand ils seront vieux, le métier de mendiant et de vagabond, que la loi punit de la prison ; et après, pour perspective, la mort dans un fossé ou à l'hôpital.

Ce sont eux qui taillent les vignes, coupent les moissons, mènent la charrue, gardent les brebis et les vaches, mais pour autrui, pour des maîtres, presque toujours durs, souvent avares, parfois étrangers. Ils font naître la richesse et il ne leur en reste pas même aux doigts cette poussière d'or que laisse à qui la touche l'aile du papillon. Étrangement méritants, s'ils aiment la patrie ! Car la France, leur mère, est à leur égard une fieffée marâtre. Tout ce qu'elle leur concède pour s'y étendre à l'aise, c'est l'herbe du grand chemin : là seulement ils ont chance de trouver un peu d'ombre qui ne soit à personne, un bout de gazon d'où nul n'ait le droit de les chasser.

Oui, je sais, ce sont des citoyens, des électeurs, des hommes libres. — Libres surtout de mourir de faim, quand l'âge ou la maladie les abat. Moins heureux que l'esclave antique, pour ce qui regarde la

sûreté de l'existence ; car lui, du moins, on le nourrissait, on le ménageait, on le traitait avec soin comme un objet de valeur. Mais eux, qu'importe qu'ils soient surmenés, usés prématurément ? Le jour où ils ne sont plus en état d'être exploités avec fruit, qui donc s'inquiète de leur sort ? Qui se reconnaît des obligations à leur égard ?

Êtres humains moins heureux peut-être que les animaux domestiques ! Vous souvient-il de cette fable ancienne ? Un des compagnons d'Ulysse, changé en pourceau par la magicienne Circé, refusa de reprendre la figure et la condition d'homme. En cas pareil, je comprendrais le même refus dans la bouche de plus d'un Français d'aujourd'hui. Oserez-vous les compter ceux qui peuvent envier aux chevaux de luxe leur écurie confortable ; ceux qui voudraient être certains, comme le bœuf, leur compagnon de travail, d'avoir leur provende tous les jours ? Que le mouton ou la vache vienne à tomber malade, vite on court chercher le vétérinaire. Mais pour ces va-nu-pieds, à moins que le médecin ne soit un de ces dévoués comme il s'en rencontre heureusement quelques-uns, ils peuvent se passer de sa visite : ont-ils de quoi la payer ? Et si, par hasard, la commune s'avisait de leur assurer gratis soins médicaux et pharmacie, des ministres républicains, dont la presse annonce aux deux mondes le moindre bobo, dont une troupe de docteurs bien rentés surveille et couve la précieuse personne, déclareraient solennellement que ce traitement gratuit des malades est le commencement de l'abomination, et ils crieraient au socialisme comme l'on crie : Au loup !

Pauvres hères qui ne savent pas, qui ne peuvent pas savoir, vaste portion d'humanité qu'on a exprès laissée en friches, ils plient encore l'échine, résignés, engourdis, inertes. Mais gare au réveil prochain de Jacques Bonhomme ! Gare à l'inévitable alliance des ruraux et des faubouriens, des gueux de la ville et des gueux des champs !

*
* *

O paysans, vous qui êtes la moelle de la vieille France, vous sans qui la vie de la nation s'arrêterait sur le sol stérilisé, vous qui fûtes le fléau des seigneurs terriens d'autrefois et les démolisseurs des bastilles campagnardes, comprenez donc enfin que le combat n'est pas fini, que le socialisme veut achever la victoire populaire, qu'il a pour but d'élever au bien-être, à la liberté, à toutes les jouissances de la civilisation moderne ceux qui en sont encore injustement privés, et sachez qu'on vous trompe, quand on vous dit le contraire.

On vous fait peur du socialisme : examinez une à une les réformes qu'il propose, et, si vous n'accueillez pas du coup *tout* le socialisme, parce qu'il s'occupe aussi de remédier à des maux qui n'existent pas à

la campagne, je vous crois trop avisés pour ne pas voir que celles de ses revendications qui vous concernent sont toutes en votre faveur.

Voulez-vous une dernière preuve que les socialistes sont avec vous? Regardez ceux qui nous combattent : grands seigneurs de la banque, de l'industrie, du commerce ; gros messieurs qui roulent carrosse, qui vous éclaboussent, qui vous dédaignent, qui ont des intérêts contraires aux vôtres. Regardez ceux qui marchent dans nos rangs : ouvriers, artisans, mineurs, des petits comme vous, qui sont vos camarades, vos parents, vos compères. Est-il possible que vous ne reconnaissiez pas à première vue de quel côté sont vos amis et vos alliés naturels ?

GEORGES RENARD.

# CEUX QUI VONT DEVANT

Il suffit que l'Idée ait touché de son doigt
leurs âmes en passant, et, du bout de son aile,
allumé des clartés que seul le croyant voit,
pour que, laissant la foule en son chemin étroit,
élus, ils se soient mis à marcher derrière elle.

Que sont-ils ? Des cœurs droits que le mal a meurtris.
Et c'est parce qu'ils ont vu la souffrance humaine
étaler ses hideurs et s'exhaler en cris,
qu'ils ont suivi l'Idée auguste et qu'ils ont pris
avec elle la route où les guette la haine.

Ils vont, ayant l'esprit plein de leurs rêves blancs,
éclairés des lueurs que leur guide projette,
vers des buts entrevus pleins d'aperçus troublants,
et, sourds, n'entendent pas les sarcasmes sanglants
ni l'injure que l'heure égoïste leur jette.

Dans la foule ils pouvaient rester, se perdre, heureux,
laisser battre leur cœur à l'âge où l'amour chante
et n'avoir pour souci que de vivre très vieux,
ni bons ni trop mauvais, sous l'égide des dieux,
mais ils n'ont pas voulu, ceux qu'un dévouement hante.

Dédaignés aujourd'hui, demain ils seront grands,
grands comme la Justice. Ils jugent nécessaire
d'être des parias et d'être les errants
qui vont nus dans la nuit pleine d'indifférents,
sachant qu'après l'injure ils auront le calvaire.

N'ont-ils pas à porter des mots consolateurs
à ceux qu'en tous les temps le mal terrasse et roule ?
Ils savent que l'exemple a ses admirateurs
et que peut-être ceux qui sont leurs insulteurs,
en les voyant passer sortiront de la foule.

Leur science a voulu tout connaître et tout voir.
Ils ont collé leur bouche à la source profonde
qui donne aux résolus l'audace de vouloir,
et leurs lèvres ont bu le vin bleu de l'espoir,
et ce vin verse en eux son ivresse féconde.

Ils ont examiné les codes et les lois ;
ils ont pris le rochet, l'armure et la simarre ;
ils ont demandé compte aux grandeurs d'aûtrefois
de leur morale et mis en tas dogmes et fois,
puis ont pesé le tout avec le Droit pour tare.

Ils ont vu que partout le crime est triomphant
et que l'homme s'est fait le tortureur de l'homme ;
alors ils ont aimé ce que la Loi défend
et tenté de sortir de son bagne étouffant
celui dont elle a fait une bête de somme.

Le présent les ignore : ils sont les inconnus ;
mais ce qu'ils ont appris les rend puissants et sages.
S'ils ont encore au cœur les doutes ingénus
de l'enfance, ils sont forts et sur leurs torses nus
les poings peuvent frapper et s'assouvir les rages.

Ils résument en eux les efforts du Passé
pour conquérir son droit intégral à la vie,
les flots rouges du sang qui n'est pas effacé,
l'Homme, sous le fardeau, succombant harassé,
l'Ame humaine indécise en la route suivie.

Tout pleure par leurs yeux ; tout se crispe en leur cœur.
Eux qui savent combien est menteuse l'Histoire,
c'est parce qu'ils ont vu ce que coûte d'horreur
la gloire des puissants, qu'ils sont pris de terreur
en voyant l'Homme encor courbé devant la gloire.

Tout pour eux est souffrance et tout leur est tourment.
Leur esprit inquiet s'est penché sur le gouffre
où l'effroi de la nuit met son frissonnement :
lorsqu'il s'est relevé saisi d'étonnement,
il a compris qu'il faut aller vers où l'on souffre.

Et simplement ils vont, porteurs de vérités,
à travers la forêt pleine d'âmes en friche,
brandissant de leurs mains farouches d'indomptés
la faux qu'ils passeront sur les iniquités,
qui sera douce au pauvre, inexorable au riche.

Qu'importe si contre eux ils ont les loups hurleurs,
tous ceux qu'une action généreuse déchaîne ;
ils ne demandent pas qu'on leur jette des fleurs,
et si l'injure fait parfois couler leurs pleurs,
ils n'ont que du pardon en leur âme hautaine.

Contre eux acharnez-vous, hommes aux cœurs étroits ;
dites : tu n'iras pas plus loin à leur audace ;
décrétez qu'ils seront hors de vous et sans droits
eux qui ne veulent pas se soumettre à vos lois,
ce que vous décrétez, leur volonté l'efface.

Vous n'empêcherez pas qu'ils soient, dans le chemin
où va l'Humanité, les passants qu'on regarde,
lorsqu'ils affirmeront leur espoir en demain,
et que ce qu'ils diront dans le tumulte humain
ne soit quelque jour pris comme un chant d'avant-garde.

GABRIEL DE LA SALLE.

# La Nationalisation du Sol

(DEUXIÈME PARTIE)

## III

### LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

La rente absorbe, déduction faite de l'intérêt du capital employé, toute cette partie du produit qui n'est pas strictement nécessaire à l'entretien de la vie du travailleur producteur. Le sol étant propriété privée, la rente se paye à une certaine catégorie d'individus; un petit nombre d'hommes la prélèvent sur le produit du travail de tous. Nous pourrions immédiatement conclure et déclarer que l'appropriation du sol est la cause de la mauvaise distribution des richesses, que, grâce à elle, le fruit du travail des uns va enrichir les autres, qu'elle est injuste, que le sol et, avec lui, la rente doivent revenir aux travailleurs qui produisent celle-ci. Nous devons néanmoins nous demander si l'institution de la propriété privée du sol ne serait pas légitime malgré ses déplorables effets économiques. Et, d'abord, quel est le véritable producteur de la rente ? Les propriétaires n'ont-ils pas acheté au moyen des fruits de leur travail le droit de la percevoir ? N'existe-t-il pas un droit naturel, primordial et absolu à la propriété, applicable à la terre comme à d'autres objets ? L'utilité pratique et morale de la propriété foncière ne justifie-t-elle pas la récompense qui y est attachée ? Et, si non, quel est l'individu ou la collectivité qui pourrait revendiquer le sol ? C'est seulement après avoir répondu à ces questions que nous pourrons résoudre le problème que nous nous sommes posé au commencement de cette étude.

Le propriétaire rural qui se contente de toucher ses fermages, le propriétaire urbain qui n'a qu'à laisser faire pour voir ses loyers monter et son terrain augmenter de valeur ne sont certainement pas les producteurs de la rente. Personne ne nous contredira si nous disons qu'un propriétaire pourrait dormir dix ans et trouver à son réveil sa terre va-

lant, suivant les lieux, deux, trois ou quatre fois plus qu'auparavant, et cela par le simple effet du progrès général. Il sera pourtant propriétaire de cet accroissement de valeur sans avoir aucunement contribué à le produire. Si le propriétaire prend part à la production de la rente, ce sera en qualité de travailleur.

Quelques économistes ont prétendu que la terre tire sa valeur du capital affecté à son aménagement et aux constructions qui la couvrent ; le sol nu n'aurait aucune valeur en lui-même ; la rente ne serait que l'intérêt du capital appliqué à la terre pendant le cours des âges.

Offrons à l'un de ces économistes la propriété de quelques kilomètres carrés situés au milieu des forêts vierges de l'Amazonie. Croyez-vous qu'il refusera en disant : — Le sol nu n'a pas de valeur et, ne possédant point de capital, je ne puis l'exploiter ? — Point du tout. Il acceptera, nous remerciera et attendra. La civilisation s'empare peu à peu de la contrée ; la population augmente, les habitations se multiplient le long des rivières, on défriche les forêts, la valeur des échanges croît, les capitaux accourent, des chemins de fer, des canaux contournent les cataractes et relient les points importants, des entreprises nouvelles se fondent tous les jours : au bout de vingt ou trente ans la propriété de notre économiste n'est plus qu'un îlot vierge au milieu de terrains exploités ; il peut vendre alors à un prix élevé ce fonds aussi nu, cependant, que lorsqu'il lui fut donné, car aucun travail n'y a été accompli, aucun capital n'y a été employé.

S'il préfère en tirer parti immédiatement, il s'en ira chez un financier et lui tiendra ce discours : — J'ai une forêt qui renferme des arbres à caoutchouc et toutes sortes d'essences précieuses ; je vous en concède l'exploitation pendant vingt ans contre payement de cinq mille francs par an. — Le financier examinera l'affaire, la trouvera bonne et, pendant vingt ans, l'économiste touchera, sans avoir eu de capital à avancer, cinq mille francs de rente pour un sol qui, suivant lui, n'a pas de valeur.

On nous dira, c'est la fertilité, ce sont les productions naturelles qui donnent du prix à ce bien ; voilà donc un premier élément de valeur qui gît dans le sol sans être dû au capital. Cet élément est partout présent à des degrés différents ; la côte du Groënland vaut par ses pêcheries, celle de la Sibérie par ses dépôts d'ivoire fossile. Cette valeur peut même exister sans fertilité naturelle. Un terrain, au centre de Paris, de Londres, de New-York, etc., où l'on n'aurait jamais construit se vendrait aujourd'hui aussi cher que les terrains voisins, soit, à Paris, plus d'un million de francs l'hectare. On ne peut, dans ce cas, parler de fertilité naturelle, ni de capital préalablement employé.

Si un morceau de marais a coûté 10,000 francs à combler et

rapporte ensuite un fermage de 1,000 francs, la partie adjacente de même étendue se louera facilement 600 francs. Le locataire calculera de la manière suivante : En mettant 10,000 francs à l'amélioration de ce terrain, il me rapportera comme le terrain voisin, déduction faite de la main-d'œuvre, une somme de 1,000 francs ; je payerai là-dessus 600 francs de loyer, il me restera 400 francs, intérêt du capital employé. Il y a donc dans le produit un intérêt de 400 francs pour la somme appliquée à l'amélioration du sol et une rente de 600 francs due à ses qualités naturelles. Ce qui est vrai, c'est que le capital mis à la terre produit un intérêt comme tout capital; *cet intérêt s'ajoute à la rente, mais ne la produit pas.*

On pourrait croire qu'il y a production de rente par le travail individuel dans le cas suivant : Deux terrains cultivés par deux agriculteurs pourront donner un produit différent, toutes choses étant égales d'ailleurs, si l'un des deux travaille plus ou mieux. Dès que l'un de ces fonds rapporte plus que l'autre, le propriétaire respectif augmente la rente de tout l'accroissement du produit. Le propriétaire de l'autre terrain, apprenant cela, exigera de son fermier la même augmentation en lui disant qu'il peut bien tirer du sol ce que son voisin en tire; tant pis pour lui s'il n'y arrive pas; il y aura d'autres cultivateurs heureux de reprendre sa ferme. Ce moyen d'accroissement n'agit que d'une manière restreinte; il y a une limite à l'activité humaine physique et intellectuelle ; cette limite ne peut être dépassée et c'est sur cette limite maximum que se règle la rente exigée des fermiers.

Ni le propriétaire, ni le capitaliste ne parviennent à produire une rente; l'action du travailleur isolé est excessivement restreinte. Pour découvrir ce producteur, abordons la question d'un autre côté et demandons-nous en quels lieux le prix du terrain est le plus élevé. Nous nous sommes occupés, au chapitre précédent, des circonstances économiques qui accroissent la rente en général, sans rapporter ces circonstances à des individus ou à des groupes d'individus.

L'accroissement de la population donne de la valeur au sol; la terre acquerra plus d'utilité et par conséquent plus de valeur à mesure qu'augmente le nombre des hommes qui en font usage; en chaque contrée la rente croîtra ou décroîtra en même temps que la densité de la population. — La terre n'est nulle part plus chère que dans les grandes villes ; l'agglomération de la population sur certains points, due à des circonstances géographiques et historiques, produit donc une rente. — Le prix de l'hectare sera encore élevé dans les districts miniers et industriels, dans les villes d'eaux; la présence de matières premières, de forces motrices à bon marché, de sources minérales, d'un climat propice aux malades augmente la valeur des terrains. —

Les districts agricoles favorables à une culture intensive suivront dans l'échelle des prix ; la composition du sol, son exposition, le climat sont par conséquent des causes productrices de rente. — Les fonds voisins des grandes villes, ceux situés le long des principales lignes de communication viennent ensuite ; la proximité des centres de consommation élève la rente. — Le même terrain donne une rente différente suivant qu'il est cultivé par des procédés perfectionnés ou par des procédés primitifs; plus d'intelligence, plus d'activité, plus de connaissances acquises, plus d'esprit d'initiative, une division judicieuse du travail, une amélioration des méthodes et de l'outillage ajoutent à la rente. — Enfin, lorsque la sécurité des relations sociales, des personnes et des biens est plus grande, lorsque le pouvoir est moins arbitraire, la terre donne au propriétaire un produit supérieur à celui obtenu en pays moins favorisés sous ce rapport ; le degré de moralité des habitants, l'organisation sociale, politique et administrative ont donc leur influence sur la valeur de la terre.

Dans les facteurs producteurs de rente nous pouvons distinguer deux catégories : les uns sont géographiques, chimiques, climatériques, historiques, etc., ils échappent presqu'entièrement à notre action ; les autres, tels que l'accroissement de la population, l'industrie, la facilité des communications, l'intelligence, l'instruction, la moralité, l'organisation sociale, politique et administrative, sont plus spécialement humains et dépendent de notre volonté; ces phénomènes humains ne peuvent se produire tant que les hommes vivent chacun pour soi.

Robinson Crusoé trouvait moyen de manger, de se vêtir et de se loger de la manière la plus sommaire ; là se bornait le résultat d'un travail acharné. Il aurait volontiers échangé la propriété de son île contre un passage gratuit pour l'Angleterre. Comparez avec lui les émigrants Gallois établis à l'embouchure du Chubut, en Patagonie ; débarqués au nombre de cent trente, presque sans vivres et sans outils, dans un pays sans ressources naturelles, ils ont pu, grâce à leur union, créer un système d'irrigation, mettre des terres en culture, nouer des relations avec le monde extérieur; leur oasis est maintenant prospère et fournit à une assez forte exportation; leur terre vaut des millions. S'ils n'avaient été que treize, ces treize hommes n'auraient pas réussi à faire la dixième partie de l'ouvrage exécuté par les cent trente émigrants primitifs ; un homme seul dans ce désert serait mort de faim et de soif.

Il faut un groupe organisé pour peupler, pour créer l'industrie, pour produire, pour multiplier les communications et les échanges, pour répandre les connaissances utiles, faire naître les inventions, entreprendre de grands travaux, diviser le travail et, par là, solidariser les individus et leur inspirer les sentiments altruistes, base de toute

moralité et de toute justice sociale. Or, ce sont précisément ces circonstances qui donnent naissance à la rente et qui l'augmentent. La rente n'existe que là où les hommes vivent en société ; elle est d'autant plus élevée que cette société est plus nombreuse et appartient à une civilisation plus avancée. La rente est donc l'effet de l'association des individus ; elle est due aux qualités de la collectivité, au degré de perfectionnement atteint par l'organisme social.

Nous arrivons donc par un autre chemin à la même conclusion que précédemment ; c'est le progrès économique et moral, ce produit du travail commun de l'humanité, qui fait naître et croître la rente ; la rente est, dans le produit du travail, la part due à la collectivité, la part produite par l'appui que les individus se prêtent les uns aux autres. Tandis que l'individu isolé ne réussit à produire que peu de choses, les hommes, unis en un corps social, multiplient la productivité du travail de chacun ; ce surplus, dû à l'association, à la société, est précisément la rente.

Mais le propriétaire n'a-t-il pas acheté le droit de percevoir la rente ? Il a transformé un capital mobilier en capital foncier. Il a donné, par exemple 100,000 francs, pour toucher une rente annuelle de 3,000 francs. Notons d'abord que le capital mobilier n'est que rarement un produit du travail de son possesseur, il est, le plus souvent, épargné sur la rente ou accumulé par la spéculation. Dans le système actuel, l'acheteur acquiert le droit de toucher tout l'accroissement futur de la rente ; de 3,000 francs elle peut s'élever successivent à 3,500, 4,000, 4,500 francs et plus. Cet accroissement n'a pas été produit par le propriétaire, il n'est pas le résultat de son travail ; s'il a bien acheté les 3,000 francs primitifs, il n'a aucun droit à l'augmentation éventuelle. De son côté, l'ancien propriétaire a cédé 100,000 francs ce qu'il avait acheté 80,000 francs, par exemple ; son prédécesseur lui a vendu 80,000 francs ce qu'il avait obtenu pour 60,000 francs. Ils ont tous touché une plus-value à laquelle, en toute justice, ils ne pouvaient prétendre ; ils ont accaparé par là le produit du travail de l'acheteur.

Et le premier propriétaire, quel était-il ? Les travaux des vingt dernières années ont fait la lumière sur l'histoire de la propriété foncière. Elle a eu pour origine, dans les pays celto-latins, la spoliation des vaincus et, dans les pays germains, l'usurpation des terres publiques par les nobles. Cette propriété injustement acquise a passé depuis lors de main en main ; malgré quelques fluctuations sa valeur s'est considérablement accrue ; elle a enrichi ses possesseurs successifs. Spoliation d'abord et ensuite usurpation par quelques-uns des fruits du travail commun, telle est l'origine et telle est l'histoire de la propriété privée du sol.

Encore si cette rente profitait à des travailleurs ou à beaucoup de travailleurs, il y aurait moindre mal ! Mais il n'en est point ainsi. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Autriche, la grande propriété domine. Le territoire agricole de ces pays est cultivé par des fermiers ou des salariés ; cependant le propriétaire est souvent, en ces contrées, le directeur de l'exploitation, il est aussi un travailleur. En France, la propriété est plus divisée, moins cependant que l'opinion commune ne le croit ; les petites parcelles si nombreuses se rencontrent surtout dans les villes ; chacune d'elle, malgré son exiguité, représente souvent une fortune. Du treizième au seizième siècle, le sol rural était plus divisé qu'il ne l'est maintenant et se trouvait réellement aux mains des cultivateurs. C'est au dix-huitième siècle surtout que se forment les grands domaines et que le fermage tend à prédominer ; ces domaines ne furent point divisés par la Révolution, ils passèrent tels quels entre les mains des financiers et des politiciens de l'époque. La Révolution s'est bornée, par l'abolition des droits féodaux, à donner le titre de propriétaire à des gens qui ne l'étaient pas en droit, mais qui l'étaient en fait. Actuellement le paysan n'est propriétaire que d'un huitième du territoire agricole de la France ; 28 millions d'hectares sur 32 sont cultivés par des fermiers, métayers et salariés ; un cultivateur sur huit est propriétaire du sol ; dans les grandes villes la proportion des habitants propriétaires est encore plus faible. Pas plus en France qu'ailleurs la rente n'est perçue par des travailleurs.

La propriété du sol est-elle un droit si sacré qu'il faille passer sur l'injustice de ses effets économiques et de son origine ?

On fonde le plus fréquemment le droit à la propriété foncière sur le droit du travailleur aux fruits de son travail. S'il en est ainsi, le propriétaire doit cesser de percevoir la rente, puisqu'elle n'est pas le résultat de son travail. Fonder la propriété sur le travail, c'est précisément condamner la propriété privée du sol, puisqu'elle a pour effet d'enlever aux travailleurs le produit de leurs peines. Comme Stuart Mill le dit fort bien : « Le principe essentiel de la propriété étant d'assurer à chacun le produit de son travail et les fruits de son épargne, ce principe ne peut s'appliquer à ce qui n'est pas le produit d'un travail, la matière même du sol. »

Le droit du premier occupant a servi également à légitimer la propriété foncière. Mais où et quand y a-t-il eu un premier occupant ? Celui-ci n'a-t-il pas depuis longtemps été dépossédé par la violence ? Cette première occupation ne s'est-elle pas faite par tribu, par clan et point du tout d'une manière individuelle ? Faudrait-il reconnaître le droit du premier occupant, même lorsqu'il occupe un espace plus grand que celui qu'il peut mettre en culture ? Le droit d'occupation peut-il être

reconnu aux uns, lorsqu'il est préjudiciable aux autres ? Un individu peut-il occuper, non seulement en son nom personnel, mais encore au nom de tous ses descendants de manière à empêcher toute occupation nouvelle même en cas d'abandon de sa terre ? L'homme a-t-il le droit de disposer ainsi de l'avenir ? Et, d'ailleurs, quelle portée pratique ce droit d'occupation peut-il avoir maintenant qu'il n'y a plus de terre sans propriétaire, maintenant que le sol inoccupé est partout considéré comme propriété de l'État ? Si de l'occupation dérive un droit, ce ne pourrait être qu'en faveur des occupants actuels, des travailleurs qui, par leur labeur commun donnent de la valeur au sol. Après Stuart Mill, Herbert Spencer, Secrétan, Walras et beaucoup d'autres sociologues et économistes ont refusé à l'individu le droit de s'approprier le sol. Laveleye ensuite a démontré qu'en fait, la propriété foncière individuelle n'a jamais été cette institution primordiale, immuable et intangible qu'on en a prétendu faire ; elle a varié suivant les temps et les lieux. Le vicomte d'Avenel est venu dernièrement apporter à l'appui de cette thèse une riche moisson de faits concernant la propriété foncière en France. Il les résume en disant : « Le droit à « la propriété n'étant qu'une convention, on peut avoir sur lui des « opinions très différentes en théorie. Pourrait-on soutenir qu'il y ait « des propriétés légitimes ? Que l'homme en puise vraiment la source « dans la nature, dans l'instinct de sa raison ? Comment se ferait-il « alors que ce droit, chez les divers peuples de l'univers et aux « diverses périodes de l'histoire du monde revête des formes si « différentes ? Et comment se fait-il aussi que l'on ne soit pas d'accord « pour déterminer nettement les choses qui peuvent être soumises au « droit à la propriété ?..... Ce n'est pas sur je ne sais quelle tradition « sacro-sainte qu'il convient d'asseoir la propriété foncière indivi- « duelle. C'est, comme tous les économistes se sont attachés à le « démontrer, sur l'utilité générale qui l'a créée et qui l'a main- « tenue (1). »

Le droit naturel à la propriété privée du sol n'a été qu'une théorie imaginée pour expliquer un état de fait. A mesure que l'histoire révèle les transformations subies par la propriété foncière, ses partisans abandonnent le système du « droit naturel » pour le remplacer par des arguments tirés de son utilité pratique et morale.

Cette utilité est-elle si grande que l'idée de justice doive lui céder le pas ? Nous pourrions répliquer qu'une institution injuste n'est jamais utile. Une institution sociale est utile lorsqu'elle favorise les individus

(1) Vicomte G. d'Avenel. *La propriété foncière de Philippe-Auguste à Napoléon Ier.* La terre aux paysans, mobilisation ancienne du sol. *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1893.

sans empiéter sur les droits de personne, elle est injuste lorsqu'elle favorise les uns au détriment des autres. Comme l'a dit Baudrillard : « Ce n'est que par une profonde inconséquence que l'on reconnaîtrait « les avantages de la propriété en niant de justice » (1).

Ce genre de propriété aurait l'avantage, au dire de ses défenseurs, d'encourager l'épargne, l'activité, le travail ; sans elle, le sol serait mal employé, mal cultivé et moins productif. On a prétendu qu'ils voulaient dire par là que la propriété du sol encourage le travail, l'épargne, etc., chez ceux qui ne possèdent rien et point du tout chez les propriétaires ; si les uns n'accumulaient pas, les autres n'auraient pas envie d'accumuler ; les propriétaires en s'enrichissant, se sacrifieraient pour le bien de tous. Il n'y a pas de privilège qu'on ne puisse justifier de cette manière. Nous ne nous arrêterons pas à cette explication ironique des idées de nos adversaires, nous admettons qu'ils sont sincères dans leur défense de la propriété foncière individuelle.

Examinons l'argument à la lumière des faits. Aux États-Unis, pays de propriétaires, l'épargne est pour ainsi dire inconnue ; le Français, propriétaire aussi, est, par contre, économe ; les Anglais, dont si peu ont part à la propriété du sol, ne sont pas plus que les Américains portés à l'épargne ; les Italiens, qui se trouvent dans la même situation que les Anglais, épargnent beaucoup. Ces exemples prouvent suffisamment que l'esprit d'épargne d'un peuple n'est pas en rapport avec le nombre des propriétaires ; il paraît être plutôt une qualité de race.

L'activité et le goût du travail dominent précisément chez ceux qui ne possèdent pas ; en effet, leur bonheur matériel dépend uniquement d'eux-mêmes, ils ont leur vie à gagner. Le propriétaire vit le plus souvent du travail d'autrui ; nous verrons plus loin que la propriété, loin d'encourager l'activité personnelle, étouffe tout esprit d'initiative.

Les partisans de la propriété privée du sol appuient surtout sur cette idée que la terre n'est bien cultivée que par son propriétaire, que, dans les villes, lui seul a intérêt à bâtir.

Occupons-nous d'abord du sol urbain. D'immenses espaces, à Londres et dans d'autres villes de la Grande-Bretagne, ont été couverts de maisons par des gens qui ne possédaient pas le sol ; ils n'en avaient que l'usufruit temporaire. L'individu qui veut construire loue le terrain pour quarante ans ; à l'expiration du bail les bâtiments font retour, sans indemnité, au propriétaire du sol. Les constructeurs estiment que quarante ans de jouissance suffisent pour payer les immeubles et laisser un bénéfice.

Pour ce qui concerne l'agriculture on a souvent prétendu tirer un argument en faveur de la propriété privée du sol de ce fait que le

(1) H. Baudrillart, *Manuel d'économie politique*, 4e éd., 1878, page 43.

« mir », la propriété collective des communautés de paysans russes, était mal cultivé et que la propriété privée française l'était bien. Nous pourrions prouver le contraire en comparant la propriété privée turque et la propriété collective en Suisse. Les objets cités ne sont pas comparables; pour arriver à une conclusion juste, il nous faut mettre en regard des objets semblables, des biens placés, sauf la qualité du propriétaire dans des conditions identiques; deux terres contiguës par exemple. En procédant de cette manière nous verrons qu'en divers pays les propriétés de l'Église, des couvents, des hospices rapportent autant et souvent plus que la propriété individuelle de la même contrée; que les propriétés communales, si répandues en Suisse, sont aussi bien cultivées que les propriétés privées adjacentes; que le « mir » l'est aussi bien que le champ du seigneur voisin.

La plus grande partie du sol français, belge, néerlandais, lombard, anglais n'est pas cultivé par les propriétaires; il l'est par des fermiers et des ouvriers. Les premiers peuvent s'attendre tous les six ou neuf ans à une augmentation de leur fermage, le gain des autres ne change guère, quel que soit le résultat de leur travail; ni les uns ni les autres n'ont intérêt à soigner leurs cultures. D'après nos adversaires toutes ces contrées devraient être mal cultivées; or, il est notoire que nulle part on ne tire meilleur parti de la terre; ce sont les modèles sur lesquels se règle l'agriculture des autres nations. Les faits parlent bien haut contre cette assertion qu'il faut posséder le sol pour le rendre productif.

Les raisons pratiques qu'on a cherché à faire valoir ne justifient donc pas la propriété privée du sol. Examinons maintenant les raisons morales mises en avant par ses partisans.

Sans propriété pas de liberté, s'écrient-ils! Ils ont pleinement raison et nous applaudissons à cette proposition; c'est précisément par ce qu'ils n'ont point de part à la propriété du sol que la majorité des hommes ne sont pas libres actuellement. Forcés de s'adresser aux propriétaires pour obtenir du travail ils ne sont pas libres de discuter les conditions du salaire; ils doivent, pour pouvoir vivre, en passer par où veulent ces derniers. Par le fait de leur monopole sur la terre, les propriétaires seuls peuvent se dire réellement libres, les autres hommes ne le sont pas. Tous les amis de la liberté doivent désirer que chacun ait part à la propriété foncière; pour fonder définitivement la liberté et la faire durer, il faut que chacun trouve dans son berceau son titre de propriété et le transmette intact à ses enfants.

Sans propriété, pas de famille, entendons-nous dire! S'il en est ainsi la famille n'existe pas actuellement pour les travailleurs non propriétaires et, pour l'asseoir solidement, il faut rendre tout le monde propriétaire.

Non seulement la propriété individuelle et héréditaire est attentatoire à la liberté et n'a rien à faire avec la famille ; mais encore elle est opposée à l'idée de la responsabilité personnelle et affaiblit le ressort de l'initiative individuelle. Par l'hérédité, le fils profite de l'habileté du père et souffre de ses fautes. Il est riche ou pauvre du fait de ses ascendants ; sa carrière tout entière ne dépend plus de ses qualités personnelles, mais du milieu où le hasard l'a fait naître ; il n'est plus l'artisan de son sort, il n'est plus responsable de sa situation.

La crainte de perdre une propriété non point gagnée, mais héritée, rend l'individu timide et lui enlève tout esprit d'initiative. C'est parmi les propriétaires du sol, surtout parmi ceux dont la propriété est assez considérable pour qu'ils puissent vivre sans rien faire, que l'on rencontre le plus pur esprit conservateur au sens propre du mot ; c'est là qu'on trouve le plus d'attachement à la routine, au préjugé courant, à l'opinion reçue. C'est parmi les ouvriers, les hommes de profession libérale, les non-propriétaires, en un mot, qu'on trouve le plus de hardiesse et d'audace. La propriété peut exciter l'esprit d'initiative chez celui qui désire acquérir du bien ; elle le tue chez ses descendants ; la perte dépasse le gain.

La propriété privée du sol a pu être utile dans le passé, tant que les hommes n'avaient pas conscience de leur solidarité, tant que, séparés par mille barrières, les individus vivaient chacun dans son coin sans ressentir le contre-coup des événements extérieurs ; dans un milieu économique restreint, la propriété terrienne pouvait être restreinte, ses effets étant atténués par l'exiguité du cercle où ils se produisaient ; l'aiguillon de la propriété foncière individuelle était un aiguillon nécessaire à l'activité humaine, car le bonheur matériel de chacun dépendait surtout de lui-même et très peu des autres. Ces temps sont passés ; le mouvement économique embrasse la terre entière, chacun peut sentir journellement combien il dépend de l'action des autres hommes ; c'est de nation à nation et souvent de continent à continent que s'établit la concurrence ; cette concurrence, inconnue autrefois, est un aiguillon suffisant à l'activité individuelle ; l'utilité de la propriété privée du sol a diminué à mesure que tombaient les barrières séparant les nombreux et faibles groupes économiques du temps jadis. *A une constitution nouvelle du monde économique, il faut une constitution nouvelle de la propriété.*

Supposons une île possédée par une seule personne ; des naufragés y sont jetés dans un dénûment complet. S'ils respectent le droit de propriété, il est évident que le propriétaire pourra exiger d'eux, en échange de leur entretien, tout ce qu'il lui plaira d'exiger. Ils devront s'estimer heureux s'il ne leur demande que douze heures de travail

par jour et non pas quinze. Le propriétaire mettra la main sur le produit entier de leur travail; il leur donnera en échange le strict nécessaire ; lui-même pourra s'affranchir de la direction et de la surveillance en payant un supplément aux hommes plus spécialement aptes à ces fonctions. Si les naufragés n'acceptent pas ces conditions, il ne leur restera qu'à mourir de faim. Encore le propriétaire aurait-il le droit strict de les chasser de son domaine et de les forcer de sauter à la mer. S'il y avait plusieurs propriétaires, les conditions seraient les mêmes; en effet ces propriétaires peuvent se passer de l'ouvrier, ils peuvent fournir à leurs besoins au moyen de leur propre travail appliqué à leur fonds. N'est-ce pas ce qui se passe dans la société actuelle?

Pas de vie sans travail, pas de travail sans matière première, pas de matière première sans terre ; personne ne peut s'en passer, il faut absolument que le travailleur y ait accès ; or, celle-ci est appropriée, c'est donc au propriétaire que le travailleur doit s'adresser s'il veut vivre; le propriétaire du sol tient entre ses mains la vie même de l'ouvrier, dans cette position privilégiée il n'y a pas de condition qu'il ne puisse lui imposer. Le travailleur a un besoin si urgent de la terre ou de ses produits qu'il consentira à lui livrer tout son travail contre le minimum d'aliments, de vêtement, de logement sans lesquels la vie n'est plus supportable. Le travailleur paye le propriétaire directement par le fermage et le loyer et indirectement par la part de rente comprise dans le prix de tous les objets qu'il se procure, cette part a été payée par le producteur primitif au propriétaire détenteur de la matière première.

Dans l'état actuel, le travailleur ne peut, en aucun cas, se passer du propriétaire. Si, au moins, ce dernier avait absolument besoin du travailleur, le prix du travail pourrait être débattu entre égaux! Figurons-nous un instant que les possesseurs du sol fassent grève et n'emploient plus personne. Pour l'ouvrier plus de travail, la matière première lui faisant défaut ; à moins d'employer la force, il serait condamné à périr en peu de jours. Le propriétaire pourrait vivre, il a la terre, il en tirera toujours sa subsistance ; ce sera peu de chose, ce sera mauvais, il manquera d'une quantité de commodités, il vivra mal, mais enfin il vivra. D'un côté, le propriétaire peut vivre sans l'ouvrier, et vivre mieux en occupant des bras ; de l'autre, le travailleur meurt de faim si le détenteur du sol ne lui donne de l'ouvrage; il vit mal, mais il vit, s'il en obtient. Telle est la position du travail vis-à-vis de la terre. Inutile d'insister sur l'injustice d'une pareille situation. L'appropriation du sol donne à une minorité d'hommes le monopole de la vie ; à eux appartient le droit de disposer par la rente du produit du travail des autres. Il y a une loi d'airain, d'airain parce qu'elle est naturelle, c'est celle qui attribue à la rente, aux propriétaires de la terre tout accrois-

sement de la production ; tous les efforts, toutes les peines du travailleur, toute l'ardeur au travail, tout le talent qu'il déploie, aboutissent à ceci : que le possesseur du sol s'enrichit.

La terre est la demeure de l'homme, la nature lui offre abondamment des matières et des forces lui permettant d'y vivre pourvu qu'il travaille à se les approprier. Les offre-t-elle donc à quelques-uns à l'exclusion des autres ? Les autres doivent-ils en passer par où veulent les premiers pour avoir le droit d'y vivre ? Quand nous sommes enfermés tous ensemble dans un espace restreint, est-il juste que certains d'entre nous s'arrogent un monopole sur ces matières et sur ces forces ? « La terre est appropriée, s'écrie Ch. Secrétan, et de cette appropriation il résulte qu'une partie notable de l'humanité se trouve dépouillée ».

Comment remédier à cette situation ?

Nous savons qu'il existe une rente produit du labeur commun de tous les travailleurs. — Nous savons que cette rente est perçue par quelques hommes. Nous savons qu'ils la perçoivent par suite du monopole qu'ils possèdent sur la terre, par suite de la propriété privée du sol. — Nous savons que cette institution est injuste par son origine et par ses effets économiques, qu'elle n'a point de fondement en droit, qu'elle est inutile pratiquement et moralement. Il faut que la rente produite par la communauté des travailleurs revienne à cette communauté ; il faut que la rente devienne leur revenu commun et pour cela que le sol devienne leur commune propriété. *Il faut nationaliser le sol.*

Dire que la terre est le domaine commun de l'humanité n'est pas seulement une figure de rhétorique, c'est une vérité, vérité que les législateurs ont perdu de vue et à laquelle ils doivent revenir. Les peuples civilisés ont secoué le joug que la papauté et la royauté absolue faisaient peser sur eux ; pourquoi ne secoueraient-ils pas le joug de la propriété privée de la terre ? Ils ont conquis leur liberté intellectuelle et politique, pourquoi ne conquerraient-ils pas leur liberté économique ?

Alexis de Tocqueville l'a déjà dit : « La Révolution française qui « a aboli tous les grands privilèges et détruit tous les droits exclusifs « en a pourtant laissé subsister un, celui de la propriété. Aujourd'hui « le droit de propriété n'apparaît que comme le dernier reste d'un « monde aristocratique détruit, privilège isolé, au milieu d'une société « nivelée (1) ».

H. Pronier.

*(A suivre).*

(1) *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville.* Paris, 1893. Fragment d'un discours de 1847.

# CRITIQUE

DE

# L' « INTRODUCTION A LA SCIENCE SOCIALE »

DE SPENCER

## I

« Au cabaret du village, l'ouvrier qui pérore en fumant sa pipe, « décide quelles mesures le Parlement devrait prendre pour arrêter la « propagation d'une épizootie ».

Ainsi débute le premier chapitre de l'ouvrage de M. Spencer, intitulé : « *Nécessité de la Science sociale.* » Viennent ensuite, selon une habitude chère à M. Spencer, tantôt groupés, mais le plus souvent dispersés, de nombreux exemples similaires destinés à prouver l'assurance étourdie avec laquelle les profanes formulent leurs jugements sur les phénomènes de la vie sociale. Plusieurs de ces exemples sont très bien choisis, mais ils fatiguent décidément le lecteur attentif et distraient l'esprit du lecteur inattentif. Les exemples, qui ne devraient être au fond que des illustrations explicatives, envahissent par trop le texte au détriment de l'idée maîtresse du livre. M. Spencer se trouve lui-même être souvent entraîné hors des limites de son sujet et nous prouve, non pas ce qu'il voudrait nous prouver, mais une autre chose plus générale ou plus problématique. Ce défaut, dont M. Spencer est coutumier, s'est encore accentué dans l'*Introduction à la Science sociale.*

Les profanes portent ordinairement, d'une manière très présomptueuse, des jugements tout à fait mal fondés sur la marche des affaires publiques. Voilà le premier thème de M. Spencer. Par profanes, il n'entend pas seulement les ouvriers qui discutent les devoirs du Parlement ; il raille également les hommes de science qui pensent qu'on peut disserter sur les phénomènes sociaux sans y être préparé par des études spéciales et qui, pourtant, savent très bien que d'énor-

mes connaissances spéciales sont obligatoires dans des domaines bien plus simples de la science. « Si nous nous adressions, dit M. Spencer, aux membres d'une société de mathématiciens, lesquels, s'étant voués à l'étude des lois de la quantité, savent que ces lois, si simples qu'elles soient par leur essence, exigent toute une vie pour les comprendre à fond ; si nous demandions au premier d'entre eux de prononcer son jugement sur une question quelconque de politique sociale, la promptitude avec laquelle il nous répondrait devrait évidemment nous mener à cette conclusion, c'est que, lorsque les facteurs d'un phénomène sont aussi nombreux et aussi complexes, l'examen le plus superficiel des hommes et des choses peut présenter des données suffisantes pour porter un jugement juste. »

Vient ensuite l'inévitable série des exemples attestant les précautions avec lesquelles les hommes s'essaient ordinairement à résoudre les questions des sciences naturelles et les licences que ces mêmes personnes se permettent en tranchant les questions de politique. La même critique est appliquée aux différentes mesures que prennent les hommes politiques, qui ne connaissent pas à fond le milieu et les moyens propres à ces mesures.

*
* *

Certes, les hommes de science et les hommes politiques devraient s'occuper plus scrupuleusement des affaires publiques. Mais, si nous autres profanes nous osons avoir une opinion, c'est uniquement par la raison suivante : Lorsque la physique, la chimie, la physiologie n'existaient pas encore en tant que sciences, nous nous décidions pourtant à émettre des opinions dans ces domaines, opinions très souvent mal fondées. Mais aussitôt que la science a paru nous nous tûmes et nous nous mîmes à écouter ce qu'elle allait nous dire. La sociologie n'a qu'à paraître avec tous les signes imposants de la science, et nous nous tairons de même.

Les critiques de M. Herbert Spencer ne sont donc pas absolument dénuées de tout fondement.

Malheureusement, il va trop loin, entraîné qu'il est par la série de ses illustrations explicatives. En voulant démontrer que l'étude des faits sociaux est plus difficile que celle des faits qu'on rencontre dans le domaine des sciences mathématiques ou des sciences naturelles, en voulant donner une idée de la difficulté du problème sociologique, il est presque prêt à détruire le problème lui-même. Il s'étonne comment, en vérité, un homme quelconque, et à plus forte raison un homme instruit, sachant à quelles influences multiples et complexes sont soumises la naissance, la croissance et la mort de chaque individu

et, *a fortiori,* de chaque société, peut croire possible de calculer les conséquences de tel ou tel acte politique ? Et il insiste sur « la complexité extrême des actions sociales et, par suite, la difficulté de compter sur des résultats spéciaux ».

Un groupe de ces exemples se termine par la déduction suivante : En quelque lieu que nous étudiions la genèse des phénomènes sociaux, nous constaterons que jamais le but particulier proposé et poursuivi n'a été atteint que temporairement, quand il a été atteint, et que les transformations effectivement accomplies sont dues à des causes dont on ignorait l'existence même. Les exemples qui ont amené cette conclusion n'ont pas été trop bien choisis. Je n'en citerai qu'un seul. C'est la coutume, dans les hospices d'aliénés, de « suppléer par une contrainte extérieure énergique au contrôle intérieur devenu trop faible. » Le système de la liberté, dit M. Spencer, réussit cependant beaucoup mieux que celui de la camisole de force. Le Dr Batty Fuke, médecin aliéniste fort habile, affirme que l'instinct d'évasion est très prononcé quand on a recours aux clefs et aux serrures, mais qu'il disparaît presque complètement dès qu'on les supprime : le système des portes ouvertes a réussi dans 95 cas sur 100. C'est une des preuves « du mal que font souvent les mesures soi-disant curatives. »

Que les mesures reconnues utiles se trouvent être souvent nuisibles, soit ; mais on ne peut pas en déduire que toute mesure ne soit jamais conforme au but proposé et que ses résultats ne se soumettent pas à un calcul quelconque. Il suffit de citer la mesure prise par le médecin aliéniste dont parle M. Spencer. L'observation que ce médecin a faite doit être certainement vérifiée ; mais qu'elle soit confirmée, et nous voilà en face d'une mesure qui vise à un but, les résultats étant calculés d'avance : N'employez pas de clefs et de serrures dans les hospices pour les aliénés et vous n'aurez que 5 patients sur 100 qui feront des tentatives d'évasion. Admettons que ce ne soit qu'une observation négative ; mais il n'est guère difficile de s'apercevoir que la déduction de M. Spencer est cependant trop tranchante et trop générale.

*
* *

On peut trouver, même dans l'histoire de la science reçue, bien des exemples d'idées qui, d'abord reconnues justes, se trouvèrent ensuite erronées. Cependant on ne peut pas en conclure qu'il faille renoncer à la vérité.

Les hommes font bien des choses en comptant sur des résultats utiles, mais ils se trompent et aboutissent à des résultats nuisibles. Cependant, il est impossible de cesser d'agir : cela équivaudrait à cesser d'exister.

Si M. Spencer se bornait à attaquer les solutions hâtives, les actes sciemment irréfléchis et une réglementation trop grande dans le domaine de la politique, il aurait mille fois raison. Mais il fait plus : il nuit à la possibilité d'introduire la science dans le domaine de la vie pratique, parce que science veut dire prévision, et là où la prévision est impossible, la science l'est de même. Il est vrai que dans les deux chapitres suivants (« Y a-t-il une Science sociale ? » et « Nature de la Science sociale »), M. Spencer affirme que la science sociale, quoiqu'elle n'existe pas, est tout à fait possible, et que ses remarques précitées se rattachent précisément aux résultats spéciaux des causes politiques qu'il est en effet impossible de prévoir. Il suppose que les hasards de l'histoire ne peuvent pas constituer l'objet d'une science, mais qu'il existe une classe de phénomènes plus généraux et dont l'analyse peut donner un groupe précis de vérités scientifiques. En tous cas, la science de M. Spencer renonce à guider la vie pratique et à nous indiquer, à nous autres profanes, les moyens d'atteindre les différents buts de la vie. M. Spencer prétend même que ce genre d'indications est impossible. L'homme, de quelque manière qu'il s'ingénie et calcule, arriverait presque toujours à des résultats tout opposés à ses intentions.

Ce n'est pas la première fois que M. Spencer manifeste pareille méfiance contre les forces de l'esprit humain. Dans sa *Statique Sociale,* il a donné, entre autres exemples, la défense des mariages entre pauvres, dont le résultat fut une quantité de naissances illégitimes, ainsi que les mesures prises contre la traite des nègres, lesquelles amenèrent de la part des marchands un redoublement de mesures barbares, etc.

Quant à l'idée elle-même, il l'exprimait d'une manière très explicite. C'est ainsi qu'il prononçait des invectives sévères contre ceux qui ont l'audace de « critiquer le monde au point de vue de leur petit morceau de cerveau », qui tendent « à corriger les fautes du Tout-Puissant » et qui se mêlent du « plan gigantesque » d'après lequel Dieu nous conduit au bonheur. Le mépris pour la promptitude de jugement et la présomption des profanes lui fit faire, dans sa *Statique Sociale,* de tels efforts mentaux qu'il réussit même en partie à devancer Darwin et sa théorie (la *Statique Sociale* parut en 1850).

L'on peut en effet lire dans ce dernier ouvrage qu' « une discipline sévère agit dans toute la nature, discipline qui, quoiqu'elle soit un peu cruelle, est quand même très salutaire. » Il y indiquait la lutte implacable pour la vie qui règne dans la nature et qui détruit tout ce qui est faible, tout ce qui est vieux, tout ce qui n'est pas accommodé à la vie et qui, par cela même, préserve la race. Il exigeait qu'on cessât de protéger les membres faibles de la société, et il allait même jusqu'à

nier la nécessité des mesures sanitaires. Il désirait que nous autres profanes fussions abandonnés à notre ignorance, parce que, semblait-il dire, les suites nuisibles de cette sollicitude empressée pour les profanes grossiers et ignorants, dont est, soi-disant, pénétrée la société contemporaine, sont incalculables. « Se mettre entre l'ignorance et ses résultats naturels, c'est avoir de trop grandes prétentions et présumer pouvoir surpasser le bon Dieu dans sa clémence. »

*
* *

Dans l'*Introduction à la Science Sociale,* son opinion est restée à peu près la même. Il ne croit même pas à la possibilité de prévoir les suites des démarches pratiques les plus insignifiantes. Mais cette méfiance, comment est-elle motivée, si on rejette l'idée que le bon Dieu lui-même a prescrit, pour le bonheur de l'humanité, certaines souffrances qu'on ne doit pas, à cause de cela même, chercher à éviter ? La réponse à cette question est donnée par M. Spencer sous la forme la plus précise à la page 22 de son ouvrage : « N'est-il pas probable, dit-il, qu'en sociologie comme en biologie, à mesure qu'on accumule les observations, qu'on compare les faits selon les règles de la critique et qu'on en tire des conclusions d'après la méthode scientifique, on sent augmenter ses doutes, quant à la bonté des résultats, et ses craintes, quant aux mauvais effets possibles ? N'est-il pas probable que ce qui porte, dans l'organisme individuel, le nom impropre, mais commode, de *vis medicatrix naturae* a son analogue dans l'organisme social. » Voilà sur quoi il faut fonder toutes ses espérances !

La *vis medicatrix naturae* a-t-elle jamais joué un rôle quelque peu essentiel dans la science de l'organisme individuel. On a sans doute souvent répété, l'on répète encore, qu'il faut laisser l'organisme agir de lui-même. Même ceux qui nient absolument la médecine n'exigent pas que l'organisme soit abandonné à ses propres forces, mais ils désirent qu'il soit transféré dans un autre milieu ou que les conditions ambiantes soient changées. Quoi qu'il en soit de la *vis medicatrix naturae* dans la doctrine sur l'organisme individuel, sa signification en sociologie se complique de la condition suivante : elle ne peut se manifester qu'au moyen des personnalités, lesquelles agissent d'après un certain plan et conformément à un certain but. Ainsi, nous nous voyons toujours ramenés au premier problème, c'est-à-dire à cette question : Les suites de nos actions peuvent-elles être prévues ?

La *vis medicatrix naturae* n'est pas une explication scientifique. Mais, examinons de plus près un des nombreux exemples cités par M. Spencer pour prouver l'impuissance de l'esprit humain dans la vie pratique. « Un désir charitable d'empêcher ou de réparer un mal,

dit-il, pousse souvent à agir étourdiment. Une personne tombe : un passant la ramasse brusquement, comme s'il y avait du danger à la laisser par terre, et qu'il n'y en eût point à la relever sans précautions ». Ainsi, les hommes sont à un tel point incapables de prévoir les suites de leurs actes qu'il ne font que nuire à leur prochain, malgré leurs meilleures intentions, et même dans un cas aussi simple que la chute d'une personne.

Cependant, ne pourrait-on pas élever les hommes de manière à ce qu'ils n'emploient pas trop de précipitation à ramasser celui qu'ils ont vu tomber ? D'autre part, si je possédais le talent et l'érudition de M. Spencer, je prouverais sans trop de difficultés que si l'on faisait disparaître la précipitation avec laquelle on s'empresse de ramasser une personne tombée, il pourrait s'en suivre des conséquences fâcheuses. S'il y a du danger à ramasser brusquement une personne, n'y en a-t-il point à étouffer par une éducation systématique dans l'âme de l'homme son instinct le plus précieux, — celui de la sympathie pour le malheur d'autrui !

Quant à la salutaire *vis medicatrix naturae,* il est évident qu'elle peut agir seulement de deux manières : elle peut ou admettre l'empressement avec lequel on se précipite, etc., ou bien le rejeter. Il n'y a pas d'autre issue, et nous avons rejeté les deux. Qu'est donc cette *vis medicatrix naturae,* sinon une chose tout à fait inutile, qui ne nous explique rien, qui ne nous aide en rien ?

Nous dire, à nous autres profanes, que toute mesure dont le bien est le but conduit en fait au mal — est une chose ; et c'en est une autre que de s'en tenir soi-même à la croyance, à l'omnipotente *vis medicatrix naturae.* On peut certainement nier la possibilité de prévoir les suites de nos actes, mais il est très difficile de combiner ses négations de manière à ce qu'il n'en résulte aucune conclusion.

M. Spencer a écrit un ouvrage, c'est-à-dire qu'il a accompli une certaine action positive. Pourquoi l'a-t-il accomplie s'il n'est pas en état de prévoir quelles suites peut avoir la publication de son livre ?

*
* *

Le lecteur trouvera dans le chapitre intitulé : « Préparation par la Biologie » des invectives, justes sous bien des rapports, contre la philanthropie, que M. Spencer comprend pourtant dans un sens trop étendu. « La qualité d'une société baisse, sous le rapport physique, par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles. La qualité d'une société baisse, sous le rapport intellectuel et moral, par la conservation artificielle des individus le moins capables de prendre soin d'eux-mêmes. »

M. Spencer affirme que l'éloignement de certaines difficultés et de certains dangers, contre lesquels il faut lutter au moyen de l'esprit et de l'activité, a les suites les plus fâcheuses. D'abord, un tel éloignement cause l'affaiblissement de la capacité de lutter contre les difficultés en général, affaiblissement qui, de plus, se fixe au moyen de l'hérédité.

« Ces membres de la population, qui ne savent pas prendre soin d'eux-mêmes et dont il faut s'occuper, font inévitablement peser sur les autres une besogne de plus, soit parce qu'il faut leur fournir les choses nécessaires à la vie, soit parce qu'il faut exercer sur eux une surveillance indispensable, soit pour les deux raisons à la fois. C'est-à-dire qu'outre leur propre conservation et la conservation de leurs familles, les bons ont aussi à veiller à la conservation des mauvais et de leurs familles, et sont ainsi exposés à être surmenés ». C'est bien dit, — c'est spirituel et assez juste. Nous autres profanes, nous remarquons depuis longtemps que bien des choses dans la vie ne vont pas bien, parce qu'un trop grand nombre de difficultés et de dangers est l'apanage des uns, en même temps que l'autre partie de l'humanité en a trop peu, ce qui fait que cette dernière se trouve être tout à fait incapable de se protéger elle-même. Mais il serait curieux de savoir quels sont, selon M. Spencer, « les plus faibles », les « incapables », les « mauvais » ?

Voilà, au fond, le point capital de l'affaire.

*
* *

Lecteurs, adressez-vous à présent à la page 327 du livre en question. M. Spencer, en voulant y prouver une fois de plus sa pensée intime sur l'incapacité des hommes à prévoir les faits politiques, affirme que l'on sent à chaque instant, même dans le cours de la vie quotidienne, combien les hommes font peu travailler leur esprit. Et il analyse la journée d'un homme civilisé.

M. Spencer, à son réveil, prend, avant de s'habiller, un tonique qui lui est prescrit par petites doses. Mais à peine a-t-il compté quelques gouttes que les suivantes commencent à couler le long du flacon, à cause du goulot qui est mal fait. Après avoir avec peine vaincu cet inconvénient, M. Spencer prend un miroir pour donner à sa physionomie l'aspect de celle d'un parfait gentleman ; mais il se trouve qu'il est impossible de maintenir le miroir dans la position voulue. Il prend un autre miroir de son nécessaire et arrive à ses fins, quoiqu'il remarque cependant que ce miroir n'est pas assez ingénieusement fait. Enfin, M. Spencer va déjeuner et demande du poisson à la sauce. Et il retrouve un autre ennui fâcheux, avec la sauce qui se colle aux doigts et tache la

nappe ! Mais ce n'est pas tout. Le déjeuner achevé, M. Spencer prend un journal et se met près du feu. La cheminée contenant trop peu de charbon, M. Spencer veut en ajouter ; mais il faut s'y reprendre à plusieurs fois avant d'y réussir, parce que les pincettes fonctionnent mal. Enfin, le charbon est mis, et M. Spencer commence sa lecture. Mais il n'a pas le temps d'arriver au bas de la première colonne qu'il est plusieurs fois obligé de changer de position, ce qui fait qu'il est amené à l'idée que les hommes ne savent pas encore faire un fauteuil.

Et, de ce triste récit, voici la conclusion mélancolique : « Telles sont les expériences de la première heure ; cela continue de même toute la journée ».

En effet, c'est affreux. Je m'étonne qu'on puisse vivre étant forcé de supporter toute la journée, grâce à la bêtise humaine, des inquiétudes et des tourments aussi inconcevables. Et songez donc au passe-temps des gentlemen non moins civilisés, mais qui habitent les villes de province de la Russie ! Songez à la manière dont on leur sert le poisson et la sauce !... Mais ceci n'est rien ! Je suis sûr que, dans tous les restaurants de Saint-Pétersbourg, on ne présente pas des assiettes chauffées ! La graisse reste aux lèvres et s'y refroidit... brr !

Je comprends très bien que M. Spencer, ou bien toute autre personne civilisée, souffre de la bêtise et de l'ignorance humaines ; mais je ne puis pas étouffer la stupéfaction que provoque en moi le récit précité des tourments quotidiens d'un homme civilisé. Toute cette boutade de M. Spencer non seulement ne conteste pas la faculté des hommes d'agir suivant un but déterminé, mais elle contient quelque chose de positif, à savoir l'exigence que les flacons, les miroirs portatifs, les pincettes et les fauteuils soient bien façonnés. M. Spencer donne même quelques indications sur les moyens de rendre les pincettes, les miroirs et les fauteuils plus commodes.

De pareilles exigences ne présenteraient rien d'extraordinaire, si elles venaient de la part de toute autre personne. En effet, pourquoi ne pas désirer, par exemple, un joli mobilier et une foule d'autres agréments de la vie ? Mais M. Spencer peut-il logiquement garantir que les suites du perfectionnement des flacons, des miroirs, des pincettes, des fauteuils, etc., seront salutaires ?

En effet, cette affirmation contredit l'idée générale, mise à la base de son ouvrage, que « le but particulier proposé et poursuivi n'a été atteint que temporairement, quand il a été atteint, et que les transformations effectivement accomplies sont dues à des causes dont on ignorait même l'existence ». L'indignation de M. Spencer contre la bêtise humaine et ses projets de perfectionnement des pincettes et des fauteuils ne semblent-ils pas manquer autant de logique que les actes des profanes grossiers et ignorants qu'il critique.

Mais, admettons que, grâce à la simplicité extrême et à la clarté des remarques de M. Spencer, sa voix ne soit pas une de celles qui prêchent dans le désert ; admettons que les profanes suivent ses conseils en faisant la surface intérieure de l'extrémité de la pincette plus raboteuse et en façonnant les miroirs de manière à ce que le centre de gravité se trouve au milieu de la ligne joignant les points d'appui, etc.

Admettons que de pareilles réformes délivrent un homme civilisé d'une foule de petits désagréments de la vie journalière. Mais quelles seront les suites plus éloignées de tous ces perfectionnements ! J'ose supposer, suivant M. Spencer, qu'elles pourront être bien nuisibles à l'humanité.

Le tableau de la journée manquée d'un homme civilisé ne nous fait voir qu'un seul trait de son organisation : il prend un tonique en se levant, — cela veut dire qu'il est faible, qu'il est un de ces membres de la société « les plus faibles », dont il est d'autant plus nuisible d'entretenir artificiellement l'existence qu'ils peuvent transmettre les propriétés de leur organisation à toute une série de descendants. Et cependant, les réformes projetées garantissent à cet être « faible » et « mauvais » une vie calme et paisible dans ses menus détails ; on lui ôte même jusqu'aux motifs de lutter contre les obstacles, comme le sont, par exemple, des morceaux de charbon qu'on ne peut pas enlever avec des pincettes. Que deviendra avec le temps, en lui et dans sa descendance, la faculté d'agir indépendamment, la faculté de pourvoir à ses propres besoins ? Lui et ses descendants ne seront-ils pas à charge aux « bons » ? Le mal ne serait pas grand si une pareille personne était unique en son genre. Le mal ne serait pas grand non plus si cette personne était M. Herbert Spencer lui-même.

M. Spencer fait avancer la science, il nous jette à nous autres, quoiqu'avec mépris, des miettes de son riche festin intellectuel, et nous sommes tout disposés à lui dire : Vis, même avec l'aide d'un tonique, parce que, quand même tu produirais une génération d'hommes qui ne seront pas bien forts, quand même tu prendrais ainsi part à la détérioration de la race, — tu nous rendrais cela avec usure en nous éclairant de la lumière intellectuelle que tu répands autour de toi ! Vis, nous t'arrangerons pincettes, miroirs, fauteuils, selon tes désirs. Mais M. Spencer ne sera pas le seul à utiliser les pincettes, les fauteuils et les flacons perfectionnés ; ils le seront de même par tel ou tel vaurien qui, grâce à de tels soins, deviendra encore plus vaurien.

*
* *

Le lecteur comprendra certainement que, malgré le ton plaisant de mes remarques, elles sont tout à fait sérieuses. Parlez au premier

venu des industriels russes. Il vous dira sûrement que toute mesure gouvernementale tendant au bien des ouvriers, comme, par exemple, l'institution de la journée de travail normale, la défense de faire travailler les enfants, etc., mène non au bien, mais au mal. Il vous contera bien des choses sur les dommages occasionnés par la protection gouvernementale, sur la nécessité d'abandonner l'ouvrier à ses propres forces, et cela pour son bien. Peut-être vous parlera-t-il même de dégénérescence de la race, si l'on venait au secours des individus imprévoyants et incapables de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

A propos de la politique commerciale russe, il avouera qu'elle le laisse vivre, mais que l'on devrait cependant augmenter les impôts sur les marchandises étrangères. En d'autres termes, il exige pour lui-même la même protection qu'il refuse aux ouvriers.

Ceci est un cas un peu spécial. Mais prenons un cas d'un caractère plus général. M. Spencer n'est ni le premier ni le dernier à parler du tort que fait la philanthropie, de même qu'il n'est ni le premier ni le dernier à sous-entendre, à ce sujet, des choses bien différentes l'une de l'autre. L'aumône qu'on donne pour le salut de l'âme dans l'autre monde y est sous-entendue. La philanthropie, dans le sens étroit du mot, c'est-à-dire la bienfaisance, l'est de même, ainsi que toute mesure dont le but est de préserver le faible contre les appétits du fort. Tous ces genres de philanthropie rentrent dans l'idée du secours nuisible et artificiel prêté aux « faibles » et aux « mauvais ».

Cependant, ceux qui ont tant souci de l'élévation du niveau de la nature humaine ne sont parfois bons eux-mêmes qu'à discuter les suites fâcheuses de toute action dont le but est d'aider les « faibles » et les « mauvais ». Cela ne les empêche point, eux qui sont les plus faibles et les plus mauvais (ce n'est pas de M. Spencer personnellement que je parle), d'exiger un ordre de choses qui leur mette des pigeons rôtis dans la bouche. Ils disent : Ne vous mettez pas entre l'ignorance et son châtiment naturel, — la souffrance. Que les ignorants, que tous les faibles périssent ! Ils ne peuvent même pas nous servir des flacons, des miroirs, des pincettes, des fauteuils et des pigeons rôtis quelque peu convenables !

L'idée ne leur vient même pas, à ces défenseurs de la dignité de l'homme, que si des pigeons rôtis leur tombaient dans la bouche, il ne leur resterait plus qu'à mettre au monde des enfants qui seraient, de par l'hérédité, incapables de lutter contre les obstacles les plus insignifiants. Ce qui n'élèverait certainement pas le niveau des forces physiques, intellectuelles et morales de l'humanité.

*
* *

Au fond, le scepticisme de M. Spencer, relativement à l'efficacité des mesures politiques, a un caractère très peu net. Aussi discute-t-il les affaires publiques, comme il fallait aussi s'y attendre, à l'instar de nous autres, pauvres profanes. Comme tout le monde, il propose des abrogations de lois, des réformes et des institutions nouvelles, en motivant ses propositions par les exigences de la justice et par la possibilité de les réaliser. Il écrit même ces mots : « Quand par un procédé quelconque, direct ou indirect, le non-méritant prive le méritant de ce qui lui est dû, ou le gêne dans la poursuite paisible de son but, alors on a le droit de s'écrier : — « Hâtez-vous d'intervenir ; soyez de fait les protecteurs que vous n'êtes que de nom ». Mais alors pourquoi M. Spencer a-t-il parlé d'une manière aussi tranchante de l'incapacité des hommes à prévoir ce qui adviendra s'ils se mêlent de la marche des affaires politiques ? Il y aura donc des cas où l'on peut et où l'on doit agir dans le domaine de la politique en ne se fiant pas à la *vis medicatrix naturae*. Il faudrait seulement rechercher sûrement quels sont les méritants et les non-méritants, en quoi consiste le droit d'après lequel une chose appartient à telle personne, en quoi consistent les moyens directs et indirects par lesquels on pourrait donner aux méritants ce qui leur revient de droit, et comment on pourrait empêcher les non-méritants d'enfreindre les droits des méritants.

Malheureusement, M. Spencer se barre lui-même le chemin qui conduit à la solution de la plupart de ces questions, parce qu'en définitive il nie la possibilité de prévoir les suites de telle ou telle mesure politique.

Ce scepticisme le mène aussi sans doute à laisser toutes les questions connexes sans les analyser. Et il est logique avec lui-même. Si je suis tout à fait sûr qu'aucune mesure ne dompterait les non-méritants, à quoi bon alors discuter la question : « Quels sont ces non-méritants ? » Pour répondre à cette question, peut-être faut-il en chercher les éléments là où M. Spencer discute les vérités générales de la sociologie, c'est-à-dire dans celles de ses œuvres qui traitent le côté théorique de la science. Faisons donc ces recherches ; mais n'oublions pas que, d'après M. Spencer, ces deux mots « science pratique » hurlent d'être accouplés, et que seule la théorie mérite véritablement le nom de science.

N. Mikhaïlowski.

*(A suivre).*

# LA QUESTION SOCIALE

## DEVANT LES CORPS ÉLUS

Savez-vous l'opinion d'un de mes amis, fonctionnaire éminent et collectiviste convaincu, en apprenant la démission de M. Casimir-Perier ? « Ça va trop vite et trop bien », disait-il, je redoute les « succès trop rapides ». Cette parole nous parait d'un sage. Il est incontestable, en effet, qu'une résistance sérieuse nous serait profitable, afin que nous ayons le temps de continuer l'éducation socialiste et collectiviste de la masse. Le succès de la grande transformation économique que nous poursuivons peut être compromis par une prise de possession du pouvoir prématurée. Il est à craindre que le dégoût public, le spectacle de l'impuissance et de la corruption parlementaires jettent d'ici à peu de temps la masse populaire dans une fièvre socialiste, sorte de boulangisme, aussi violent peut-être et aussi peu éclairé que le précédent. Dans ce cas, nos amis seraient fatalement conduits au pouvoir ; car ils ont pour eux le talent, l'éloquence, l'habileté et le prestige d'une probité incontestée ; seuls, ils émergent au-dessus de la platitude médiocre ou de l'habileté suspecte des membres de la majorité. Nous redoutons cette hypothèse, surtout si elle devait se réaliser à bref délai, parce que la masse ne serait pas mûre et ne comprendrait pas encore. Souhaitons donc un peu plus de tenue aux représentants de la haute bourgeoisie ! Il est écœurant de frapper des gens à terre ; ce n'est plus métier de combattant, mais de bourreau. Nous réclamons des adversaires plus solides que le fugitif Casimir et des dialecticiens plus vigoureux que l'élégant M. Deschanel. Bienvenue la lutte ! Elle décuple les énergies. Vivent les contradicteurs pressants, les logiciens serrés ; il nous tarde, fouettés par leurs syllogismes, de nous lever pour la bataille des idées. Mais, au lieu d'idées, on nous opposera la police.

Le parti radical, en prenant le pouvoir, eût pu laisser au socia-

lisme, trop jeune, le temps de croître paisiblement et d'exercer ses forces. Encore une faillite bourgeoise! Le parti-tampon, le parti-matelas, eût encore quelque temps amorti les chocs et assoupi les antagonismes sociaux. Il a suivi les conseils de son médecin, M. Bourgeois, qui a craint pour son tempérament débile la morsure du grand air et les heurts de la bataille. Laissons-le se chauffer les pieds au coin du feu et constatons qu'entre la coalition des conservateurs de toutes couleurs, associés aujourd'hui sous la raison sociale Ribot et Cie, et le socialisme menaçant, il n'existe plus de parti intermédiaire. Aussi toutes les énergies vivaces et toute l'intelligence aujourd'hui affinée des masses républicaines se sentiront-elles entraînées, par la force même des choses, dans le sillage socialiste.

Les discussions qui ont précédé la chute du ministère Dupuy, la démission de M. Casimir-Perier et la constitution du ministère Ribot ont perdu de leur intérêt. Cela semble déjà si vieux!

La Chambre, contrairement à tous les précédents, avait refusé d'admettre Gérault-Richard, élu dans le treizième arrondissement de Paris. Cet acte arbitraire souleva la juste colère du groupe socialiste qui adressa à cette occasion un manifeste retentissant au pays, pendant que Gérault-Richard, menacé d'une grâce par l'ex-président de la République, écrivait à ses électeurs une lettre fouettante et cinglante, dont M. Casimir-Perier sentait encore la brûlure quand il donna sa démission.

Le 12 janvier, les esprits étaient irrités de part et d'autre. La séance commence par une proposition d'abolir la maison d'éducation de Saint-Denis et de remplacer cet établissement au moyen de bourses à distribuer aux enfants d'officiers et de légionnaires. Prudent-Dervillers avait défendu cette idée avec beaucoup de talent, mais sans succès, lorsque Rouanet monta à la tribune pour retirer son amendement tendant à diminuer de 1,000 francs le crédit de 85,000 francs inscrit au budget pour l'achat de décorations et médailles. Il déclara qu'après les derniers scandales, après le vote récent émis par la Chambre au sujet de l'affaire Gérault-Richard, vote arraché par le fameux article du *Figaro* qui menaçait du juge d'instruction certains députés récalcitrants, la Chambre n'était plus en état de faire une manifestation de probité publique. L'orage qui grondait contre Rouanet éclata. L'imprudent n'avait-il pas, quelques jours auparavant, critiqué l'ordre sacré de la Légion d'honneur, si complaisant aux financiers véreux et prouvé la veille même, dans la *Petite République*, que la peur du juge d'instruction avait coalisé contre Gérault-Richard tous les députés d'affaires! La censure avec exclusion temporaire fut prononcée contre lui, malgré l'intervention de Millerand qui déclara : « Quand vous aurez fait « sortir de cette enceinte les hommes qui sont l'objet de ces sus-

« picions, vous aurez le droit d'en expulser Rouanet qui les a « flétris. »

Mais le lendemain éclata la grave nouvelle que le conseil d'État venait de rendre un arrêt donnant raison aux Compagnies de chemins de fer de l'Orléans et du Midi dans le différend survenu entre elles et l'État. L'État prétend que les garanties d'intérêt prévues par les conventions prennent fin en 1914. Les compagnies affirment au contraire que cette garantie expire au terme même des conventions, soit en 1956. Devant cette décision embarrassante, M. Barthou juge prudent de tirer son épingle du jeu en donnant sa démission.

Au commencement de la séance du 14 janvier, M. Millerand dépose une interpellation au sujet de la retraite du ministre des travaux publics : la discussion immédiate est ordonnée. Millerand montre clairement à quel point est engagée la responsabilité du ministère tout entier, puisque, lors de la discussion du 23 juin 1894, le gouvernement a refusé d'affirmer purement et simplement que la volonté manifeste du Parlement a été de ne pas proroger, pour l'Orléans et le Midi, la date fixée dans les contrats antérieurs pour la fin des garanties d'intérêt et qu'il a livré aux hasards d'un procès une question qui engage les finances de l'État pour plus d'un milliard. De plus il met en évidence la culpabilité de Raynal qui, par son silence, a semblé légitimer les prétentions des compagnies. Si le coupable silence du ministre de 1883 est le résultat d'une entente, alors il y a crime, alors les conventions tombent ; l'État reprend sa liberté qui a été surprise par le dol et la fraude. Millerand termine en déposant un ordre du jour de blâme au ministère et un projet de résolution « invitant la Chambre à nommer une commission chargée d'examiner « s'il y a lieu de mettre en accusation, pour crime commis dans « l'exercice de ses fonctions, M. Raynal, ancien ministre des travaux « publics ».

Raynal prend la parole pour affirmer que jamais il n'a été question de prorogation de la garantie d'intérêts jusqu'en 1956 et que les divers directeurs de ces compagnies n'ont jamais interprété les conventions dans ce sens. Néanmoins on peut opposer aux dénégations de Raynal le passage suivant de la lettre de M. d'Eichtal, président du conseil d'administration du Midi : « le rapport à l'assemblée des actionnaires « du 22 décembre 1883, qui confirme que cet important résultat était « assuré (la prorogation de la garantie d'intérêt jusqu'en 1956), *a été* « *communiqué à votre administration et n'a donné lieu à aucune protes-* « *tation* ».

Pourquoi ce silence complice ? Pourquoi le ministre des travaux publics, chargé des négociations et de la signature du contrat, l'a-t-il rédigé de telle façon que l'interprétation rigoureuse du texte condamne

irrémédiablement l'État ? Raynal, du reste, accepte avec joie de comparaître devant cette commission afin d'y confondre « les affamés de « scandales et les professionnels de la calomnie ».

Nous n'insisterons pas sur les réponses insignifiantes du président du conseil et de Barthou. Rappelons seulement que cette séance débarrassa enfin le pays de la vulgarité de M. Dupuy et d'un ministère célèbre à la fois par ses lois liberticides et par son manque de distinction et de talent.

Le 28 janvier, M. Ribot s'est présenté aux Chambres avec ses collaborateurs. Aux questions précises de M. Goblet, il a répondu dans ce style vague et endormant qui est le style d'un bon centre-gauche et du journal *Le Temps*. Il a parlé de démocratie, de progrès, d'améliorations sociales, etc., et témoigné son enthousiasme en faveur de réformes fiscales, en annonçant que le projet de M. Poincaré, relatif à l'impôt progressif sur les successions, serait disjoint du budget et ferait l'objet d'un projet de loi particulier. Traduisons en français net et clair ce langage centre-gaucher : cela signifie que la timide réforme du précédent ministre des finances est définitivement écartée.

Reconnaissons cependant qu'en proposant et qu'en faisant voter l'amnistie, M. Ribot a eu une heureuse pensée et qu'il en résultera, au moins pour quelque temps, une certaine détente des esprits. Rapprochement instructif ! Il y a quelques mois à peine, la Chambre repoussait l'amnistie à une forte majorité ; aujourd'hui, elle la vote à la presque unanimité. Comment le « plomb vil » d'antan s'est-il subitement changé en « or pur » ? Voilà bien un exemple de la versatilité des assemblées et de leur incapacité à se déterminer elles-mêmes d'après des raisons d'ordre politique et d'ordre général.

A. Delon.

# REVUE DES REVUES

## Économie Sociale

SOMMAIRE : L'enseignement de l'Économie politique en France ; la crise de la science économique, par M. Ugo Rabbeno *(Revue sociale et politique de Bruxelles)*. — Socialistes et catholiques en matière de protection du travail *(L'Association catholique)*.

Depuis dix ans que je collabore à la *Revue socialiste,* j'ai eu bien des fois l'occasion de constater la décadence de la science économique française. Cette décadence saute d'autant plus aux yeux que l'enseignement de l'économie politique s'est beaucoup développé au cours de ces vingt dernières années. A mesure, en effet, que les événements se précipitaient, que les conflits sociaux revêtaient une forme de plus en plus aiguë, on comprenait sous la pression des faits, la nécessité de fortifier une branche d'études ayant pour objet de donner l'explication de la formation des richesses et de fournir des indications positives sur les meilleurs modes de répartition. On a donc multiplié les chaires. Les facultés de droit ont été pourvues de professeurs spéciaux, et les sociétés libres industrielles ou d'enseignement privé ont rivalisé de zèle avec l'Etat, pour répandre la vulgarisation des principes de cette science. Qu'est-il résulté de ce mouvement général des esprits vers les études économiques ? Rien, si ce n'est de propager dans les milieux bourgeois et cultivés des aphorismes vieux d'un siècle, des lieux communs usés, démodés, dont l'énoncé ferait rire jusqu'aux élèves des écoles primaires dans les pays qui nous entourent. Un instant, on aurait pu croire que l'enseignement économique établi dans les facultés de droit recevrait du voisinage et de la discipline de l'enseignement juridique des formes et des méthodes de discussion nouvelles, lesquelles eussent été peut-être de nature à renouveler la

forme d'abord et le fond ensuite de l'économie politique. Une ou deux tentatives timides eurent lieu, en effet. M. Gide, à Montpellier, M. Cauvès, à Paris, soumirent les conclusions classiques, jusqu'ici adoptées comme paroles d'évangile, à une critique inspirée de préoccupations de droit. M. Gide, surtout, le plus audacieux de tous les professeurs de faculté, passa au laminoir d'une analyse impitoyable servie par un esprit caustique et une raillerie mordante quelques-unes des propositions les plus incontestées des pères de l'économie politique. Son cours souleva un tolle si formidable, qu'il dût rentrer ses griffes et laisser aux lecteurs de ses travaux la tâche de lire souvent entre les lignes, pour saisir sa pensée intime. Les autres, avertis par l'accueil fait à ce professeur d'une originalité si brillante, se le tinrent pour dit, de sorte qu'aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. L'orthodoxie la plus uniforme, la plus stricte, règne d'un bout de la France à l'autre. En dehors du cas que je viens de citer et des cours de M. Durkheim, on peut aller à Lyon, à Marseille, à Rennes, à Caen ou à Bordeaux écouter un professeur d'économie politique : l'enseignement de Pierre ne diffère pas de celui de Paul. Qui a entendu faire l'exposé des théories de la valeur une fois, peut se dispenser d'aller entendre un autre professeur ; la leçon serait la même et il ne trouverait pas chez celui-ci un argument de plus que chez celui-là.

Or, tandis que la science économique s'immobilisait en France, à l'étranger, elle suivait la marche normale qui a valu tant de progrès et de découvertes dans les diverses branches des connaissances humaines affranchies des formules officielles et des dogmes. Il serait trop long d'indiquer ici par le menu toutes les modifications fondamentales apportées dans les propositions élémentaires qui sont encore le bagage de la science française. Mais nous emprunterons à la *Revue sociale et politique* de Bruxelles quelques-unes des considérations développées dans une leçon d'inauguration faite par M. Ugo Rabbeno, à l'Université de Modène, on comprendra ensuite que nous nous plaignions de l'étroitesse de vues et de la puérilité d'efforts des économistes français.

M. Ugo Rabbeno est un professeur d'économie politique italien, qui s'est consacré longtemps à la propagation des sociétés coopératives de crédit, de consommation et de production, dans lesquelles il semblait voir tout d'abord l'unique solution du problème social. Sous l'influence de la critique socialiste et, en particulier, croyons-nous, sous l'influence d'un maître italien remarquable, M. Achille Loria, professeur à l'université de Padoue, l'horizon scientifique de M. Rabbeno s'est élargi, et voici comment lui apparaît l'état actuel de la science économique.

A son sens, la science économique traverse une « crise ». « Il

n'y a pas un principe, dit-il, pas une seule loi qui soit universellement acceptée et qui ne donne lieu aux divergences les plus graves ». A quoi tient cet état d'incertitude ? A l' « unilatéralité de méthode suivie jusqu'ici en économie politique », répond notre professeur. « Deux méthodes ont produit deux écoles qui tiennent le premier rang : la méthode déductive, adoptée par l'ancienne école classique, et avec un esprit un peu différent par la récente école autrichienne ; et la méthode inductive, adoptée par l'école historique. »

M. Ugo Rabbeno, qui nous paraît ne tenir que très insuffisamment compte de la contribution considérable apportée par les physiocrates français à la constitution de l'école anglaise, rend hommage à la tentative de coordination scientifique qui caractérisa les efforts de Smith, de Ricardo, de Malthus et de Stuart Mill. Ces derniers, dit-il, surtout Ricardo, dotèrent l'économie politique d'un système complet. Mais ce système n'avait que l'apparence de la science véritable. Il péchait par sa base même. Réduisant l'économie à un système de logique, indépendant de la réalité des choses, il formulait quelques propositions générales, relativement exactes, répondant aux conditions d'une période historique donnée, et les économistes leur attribuèrent une valeur absolue, constante. L'école classique, en un mot, créa un type d'homme artificiel, abstrait de la nature et de la société. De là des déductions d'une rigueur parfaitement logique, mais parfaitement absurdes, aussi, parce que le point de départ était purement arbitraire. Comme dit Bagehot : « le milieu économique, dont Ricardo et Stuart Mill donnent la description, est limité et spécial ; et leurs doctrines ne peuvent s'appliquer qu'à une période économique dont elles sont, au surplus, l'exagération. » L'école anglaise partit de ce postulat : l'égoïsme humain est le mobile déterminant de toutes les actions qui ont toutes pour but la conquête de la richesse. Ces actions s'équilibrent dans le temps et dans l'espace et la concurrence universelle aboutit à l'harmonie sociale, à la balance entre les intérêts personnels et sociaux. Au fond, l'optimisme économique emprunté par l'école anglaise aux physiocrates, aboutissait à une théorie pessimiste, car « elle proclamait la nécessité naturelle et éternelle des inégalités et des injustices sociales ; elle justifiait ainsi, par la fatalité cruelle de la nature, le privilège des uns et la misère des autres ». En vain, les français tentèrent-ils de revenir à l'optimisme confiant des physiocrates leurs ancêtres ; « si les célestes harmonies rêvées par Bastiat, dit M. Rabbeno, persuadèrent aisément de l'inexistence des maux sociaux ceux qui ne demandaient pas mieux que d'être persuadés, le succès de cette école dura peu ; elle s'immobilisa dans un doctrinarisme superficiel et stérile », celui qu'on enseigne encore dans toutes les chaires d'économie politique française, aurait-il pu ajouter.

« Une réaction contre le classicisme eut lieu en Allemagne (1), avec l'école historique de Hildebrand, Knies et Roscher ». La nouvelle école se refusa à considérer les phénomènes économiques en soi, abstraits des institutions, de l'ensemble de tous les autres phénomènes qui les déterminent ou les influent. « Alors un esprit nouveau pénétra la science tout entière, vivifiée par l'étude de la réalité ; fécondée par une idée géniale et humaine, elle cessa d'être *a desmal science,* une science sinistre, appui des classes puissantes, comme l'appelait l'invective lancée par Carlyle contre Ricardo. » On réclama l'intervention de l'État pour la défense des faibles et l'économie politique cessant d'être une église fermée, ouvrit ses temples à tous les hérétiques « même au souffle destructeur mais puissant et vital de la doctrine socialiste ». Malheureusement, la nouvelle école versa dans un excès contraire à celui signalé pour l'école anglaise. L'abus des généralisations à outrance, les conclusions hâtives avaient été l'écueil de celle-ci : l'amour des faits, la crainte de bâtir trop hâtivement une synthèse appuyée sur des bases insuffisantes, conduisirent les disciples des maîtres de l'école historique cités plus haut, à l'abus des monographies, aux compilations pratiquement utiles, mais théoriquement stériles, parce que les matériaux accumulés ne sont pas mis en œuvre, reliés entre eux. « La tendance au doute, dit M. Rabbeno, la répulsion à affirmer, qui dominent le savant sérieux », peut-être aussi le caractère terrifiant de certaines conclusions entrevues, ont empêché, jusqu'ici, l'école historique d'élaborer un corps de doctrines compactes. Ils ont seulement apporté à pied d'œuvre les moellons nécessaires à l'édifice que d'autres élèveront. « La matière sans la pensée, a dit Lassalle, a toujours une valeur relative ; la pensée sans la matière a toujours la valeur d'une chimère ». La collection de faits recueillie par l'école allemande a donc son importance...

Il n'en est pas de même des nombreuses conceptions abstraites auxquelles a donné lieu la réaction de l'école utilitaire autrichienne

(1) M. Ugo Rabbeno est injuste, dans son énumération des écoles qui réagirent contre le classicisme anglais, en ne mentionnant pas la pléïade d'économistes français qui, dès 1825, au lendemain même de la publication de l'ouvrage de Jean-Baptiste Say, protestèrent contre les conclusions impitoyables de la science nouvelle. Droz, Sismondi, Joseph Blanqui, Villermé, Eugène Buret, précédèrent, dans l'ordre chronologique, et les optimistes de l'école de Bastiat et les « historiques » allemands. Écrivant cet article à la campagne, je n'ai aucun texte sous la main pour appuyer mon observation. Mais les noms que j'ai cités suffisent. Qui ne se rappelle la belle lettre écrite par le vieux Dupont de Nemours à Jean-Baptiste Say, pour répudier les aphorismes implacables empruntés par cet auteur à Adam Smith. M. Ugo Rabbeno ne fait que paraphraser, sans s'en douter, un cri douloureux échappé au cœur indigné de Droz, quand il dit : « L'école classique se préoccupa seulement de la production et point du tout des producteurs ; il semblerait presque que l'homme dût être subordonné à la richesse et non pas la richesse à l'homme ». Droz avait déjà dit : « On oublie que la richesse est faite pour les producteurs, non les producteurs pour la richesse ».

contre l'école historique allemande. MM. Menger, Sax et d'autres, prenant texte de l'impuissance plus apparente que réelle des « historiques », ont prétendu combler la lacune, faire une synthèse définitive et cela, en revenant aux abstractions de l'école anglaise, aggravées, exagérées jusqu'à la fantasmagorie. Il serait trop long de suivre ici les subtilités psychologiques par lesquelles les novateurs prétendent expliquer tous les phénomènes économiques, dont la loi d'évolution résiderait dans la constitution psychique de l'homme même. Ces économistes « purs », comme ils s'intitulent, font dériver la formation, la circulation et la répartition des richesses, du rapport existant entre les besoins de l'individu et les biens qui peuvent les satisfaire. Au fond, sous une forme très ténue, et quelque répudiation dédaigneuse qu'ils infligent à Ricardo, c'est la même base logique, abstraite, débarrassée des contingents dont l'école anglaise tenait compte. Smith, Ricardo, abstrayaient l'homme et le phénomène économique de l'ambiant social, du processus historique. Les économistes « purs », eux, abstraient l'homme du phénomène économique lui-même. Comme le dit M. Ugo Rabbeno, c'est de la quintessence transcendante, de la métaphysique formelle, ce n'est pas là de la science (1).

Ainsi ni l'école anglaise, avec ses succédanés de l'école française agrémentés au goût de notre public, qui repousserait la brutalité des conclusions de Ricardo et de Malthus; ni l'école allemande, ni l'école « utilitaire » ne satisfont aux conditions scientifiques suffisantes, pour permettre à l'économie politique de dicter des arrêts au nom de la science. M. Ugo Rabbeno, après avoir montré ce que nous n'avons pu indiquer qu'en quelques mots, le défaut commun à ces écoles, « l'unilatéralité » de méthode, examine ensuite rapidement quelques-unes des propositions fondamentales de l'économie politique. Sur toutes, chaque école apporte des vues divergentes contradictoires. S'agit-il de la valeur, par exemple, on ne sait à qui entendre. Ricardo nous dira que la valeur est déterminée par le coût de la production, et la théorie de Ricardo a longtemps prévalu à l'abri de toute attaque. Mais à cette heure il n'y a pas moins de cinq théories nouvelles, profondément divergentes entre elles, qui toutes concluent contre l'explication de Ricardo. Mais qu'on les analyse sérieusement, il est facile de les ramener à la proposition ricardienne qu'elles combattent et dont elles ne sont qu'une variante ingénieuse. « Si, après la théorie fondamentale de la valeur, dit M. Rabbeno, nous passons à l'examen des autres doctrines, si nous envisageons les lois de la répartition de la richesse, nous n'en trouvons pas une seule, qu'on puisse considérer comme

(1) Dans cet exposé, nous devons relever l'absence de l'école qui applique les mathématiques à l'economie politique et qui a pour principaux représentants Cournot, Walras, etc.

bien établie, pas une, dans lesquelles les doctrines classiques ne soient profondément atteintes par la critique ». La loi des salaires, la théorie du fonds des salaires, la théorie du *standard of life* sont autant de sujets à dissertation sans bases sérieuses pour conclure à l'existence d'un rapport constant — c'est-à-dire à la formulation d'une loi proprement dite.

A propos des lois qui régissent la répartition des richesses, le professeur d'économie politique de Modène ne craint pas de dire :

« Le séculaire édifice, bâti avec tant d'études par les économistes pour la justification des profits du capital, a été ébranlé dans ses fondements par la critique puissante de Marx et de Loria, qui nous montrent avec l'histoire que le profit a été créé par la spoliation des travailleurs indépendants; qu'il se maintient par l'assujétissement économique et par l'exploitation systématique de ces derniers; et que l'économie politique en proclamant l'éternelle nécessité du profit capitaliste couvre d'une protection honteuse l'usurpation et la servitude. »

La doctrine malthusienne de la population n'est pas moins contredite par les faits que les lois de répartition en honneur jusqu'ici dans les traités d'économie politique. La population ne progresse pas géométriquement, c'est la richesse, contrairement aux assertions de Malthus, qui suit cette progression. Mais la misère croît parallèlement à la richesse, de sorte que la loi pessimiste de Malthus n'est vraie que si on en retourne les termes et si on la formule ainsi : La population croissant comme un, deux, trois, quatre, cinq, etc., la richesse comme un, deux, quatre, huit, seize, etc., la misère s'accroîtra progressivement selon l'écart existant entre la population et la richesse.

M. Ugo Rabbeno fait cependant une exception qui ne nous paraît pas justifiée, au moins pour la période économique que nous traversons : « Dans cet écroulement général des anciennes doctrines, dit-il, la seule qui résiste encore, c'est la théorie la plus odieuse, la théorie ricardienne de la rente foncière, qui nous donne une triste explication de la progression parallèle de la richesse et de la misère, en montrant comment, à cause de la productivité limitée du sol et de l'augmentation continuelle des besoins, toutes les autres classes sociales doivent fatalement payer une contribution progressive à une classe unique et privilégiée, celle des propriétaires du sol; et comment l'enrichissement de cette classe unique d'oisifs s'accomplit nécessairement par l'appropriation toujours croissante du produit du travail d'autrui. »

Il y aurait beaucoup à dire et surtout d'éclaircissements à provoquer sur ce passage évidemment inspiré de Loria; mais j'expose et ne critique point. La conclusion finale de M. Ugo Rabbeno, c'est

que l'économie politique actuelle est dans un état de « crise » qui doit la rendre à bon droit suspecte aux esprits impartiaux et pratiques, pressés de lui demander des solutions immédiates pour les problèmes économiques à l'ordre des préoccupations de l'opinion européenne. Telle qu'elle est constituée, elle ne peut répondre à ceux qui l'interrogent ; car toutes ses propositions contradictoires sont démenties par les faits. La concurrence, la liberté des échanges, la propriété individuelle, l'héritage, tout ce que l'économisme avait proclamé la pierre angulaire de l'ordre social s'est effondré. « La critique économique de Marx ayant pénétré dans le système de la vieille économie politique, nous nous apercevons avec un sentiment de stupéfaction douloureuse que cette critique, véritable ver rongeur, a tout détruit; que le système de notre science n'est plus qu'un vieux navire qui fait eau de toutes parts, sur lequel nous n'osons plus nous aventurer, sa coque vermoulue n'étant plus capable de nous porter. »

Alors, c'en est donc fait de la science économique et il ne reste plus qu'à proclamer le naufrage de toutes les illusions fondées sur elle ? « Non, répond M. Rabbeno, ce n'est pas le naufrage de la science économique, mais celui des dogmes ; ce n'est pas la fausseté de ses doctrines, mais la fausseté de ses catéchismes de tout genre que nous proclamons ». La critique socialiste a mis des erreurs en lumière; répudions-les. Elle a mis au jour des vérités; adoptons-les, propageons-les. La science prend ses matériaux de toutes mains et profite toujours du déblaiement des erreurs, quel que soit le bras robuste qui les balaie. « Qu'importe, si nous n'avons pas de lois, de formules, de recette commode pour les impatients! » Le champ est libre et des matériaux ont été amassés pour refaire une synthèse capable de remplacer celles que la critique socialiste a détruites. La science économique n'est pas morte; elle ressuscite plus forte, parce que plus vraie. Et M. Rabbeno termine sa leçon d'inauguration sur cette parole de Marx : « Dans l'histoire et dans la nature, la putréfaction est le laboratoire de la vie. »

Voilà avec quelle indépendance d'idées, quelle hauteur de pensée parlent à la jeunesse des écoles des professeurs d'économie politique à l'étranger. Et M. Rabbeno n'est pas une exception : Colajanni, Ferri, en sociologie criminelle ; Salerno, Achille Loria, en économie politique, pour ne citer que l'Italie, professent des théories plus avancées encore. Quel scandale si, demain, au Collège de France, à la Sorbonne ou dans une Faculté de province, un professeur d'économie politique s'avisait de faire une leçon comme celle que nous venons d'analyser ! Le ministre de l'instruction n'hésiterait pas à interdire son cours. Mais comme il y a des conséquences de faits inéluctables, les ministres qui interdisent à M. Alglave de réfuter le

socialisme, parce que M. Alglave, auteur d'un projet sur le monopole de l'alcool est suspect d'hérésie, ces ministres qui ne reconnaissent qu'un maître en économie politique, M. Leroy-Beaulieu, redisent à la tribune, quand ils y sont amenés par nous, les sottises que M. Leroy-Beaulieu réédite dans des livres ennuyeux, et l'Europe qui pense se moque des ministres ignorants.

Juste retour des choses d'ici-bas! Nous aimerions mieux pourtant que nos hommes d'État fussent moins ignorants en matière économique et que l'enseignement français fût pourvu de maîtres datant d'une époque postérieure à 1820.

---

Depuis que le parti catholique s'est rallié à la république du *Journal des Débats* et que ses représentants les plus autorisés gravitent dans l'orbite de M. Léon Say, l'*Association catholique* se distingue, entre tous les organes conservateurs, par la virulence de ses attaques contre le parti socialiste. On trouvait jadis, il y a des années, dans cette revue, sous la signature de quelques-uns de ses écrivains actuels et d'autres qui ont dû la quitter, des articles bien faits, intéressant par leur documentation consciencieuse. Nos doctrines y étaient analysées, sinon avec sympathie, du moins avec bonne foi. Aujourd'hui, rien ne sépare plus nos confrères de ces folliculaires religieux qui, comme l'abbé Garnier ou l'abbé Naudet, ont cru reprendre la succession de Louis Veuillot en s'appropriant ses vertes épithètes, tout en répudiant le talent voltairien de l'ancien rédacteur de l'*Univers*. Je n'aurais garde de relever les violences de l'*Association catholique*, dont le diapason est trop aigu pour s'accorder, même dans un débat contradictoire, avec les habitudes de discussion en usage à la *Revue Socialiste*. Toutefois, il y a parmi les trente ou quarante pages qu'elle nous consacre dans son dernier numéro, un article intéressant à relever, parce qu'il dissimule mal la déception éprouvée par les catholiques du refus que les socialistes leur ont opposé d'entrer avec eux en relations d'études sur la réglementation du travail.

Cet article est une reproduction de la *Réforme sociale chrétienne* de Vienne, et l'organe du feu baron Vogelsang se plaint amèrement que l'abstention des socialistes ait fait échouer le congrès qui devait se tenir au mois d'août dernier à Zurich. Voici, en quelques mots, les incidents qui ont provoqué ces récriminations :

En 1893, un congrès fut tenu à Bienne, auquel assistaient les délégués de toutes les corporations suisses, sans acception d'opinions politiques ou religieuses. Les catholiques y étaient représentés entre autres par M. Decurtins, homme d'une haute valeur morale qui, tout

en affichant des convictions catholiques orthodoxes, ne se sépare pas moins, par l'originalité de ses vues sociales, de ses coreligionnaires chrétiens. M. Decurtins est un de ces penseurs généreux qui s'efforcent, avec une bonne foi et un courage peu communs, d'accorder leurs croyances religieuses et la discipline de l'église avec les nécessités économiques de l'heure présente. Sincèrement ému par le spectacle des inégalités sociales et des douleurs qu'elles entraînent, ayant un sens très positif de l'évolution économique, M. Decurtins voudrait associer l'influence religieuse du catholicisme, auquel le retiennent ses croyances intimes, à l'œuvre de libération ouvrière poursuivie par le prolétariat des Deux-Mondes. Il y a trente ans, M. Decurtins aurait été sommé par le pape de répudier ses opinions sociales et on peut se demander à quelle extrémité se serait résolu le député catholique suisse, s'il avait été mis en demeure d'opter entre l'orthodoxie religieuse d'une part, et sa foi dans le caractère de justice des revendications ouvrières de l'autre. Mais depuis trente ans, on s'est ravisé à la curie romaine et Lamennais serait aujourd'hui reçu à bras ouverts par Léon XIII. Non seulement M. Decurtins n'a donc pas été excommunié, mais le pape a béni ses travaux et sa propagande dans un pays où les luttes religieuses sont apaisées, où les catholiques ne sont pas un parti politique barrant la route à tout progrès comme en France. M. Gaspard Decurtins peut donc collaborer, en toute sécurité religieuse, à l'œuvre d'affranchissement de la classe ouvrière sans être suspect à cette dernière, et il a pris part à tous les travaux du congrès des travailleurs suisses, qui lui sont reconnaissants de son ardente sympathie.

En 1893, dans une assemblée tenue à Bienne par les délégués de toutes les corporations helvétiques, M. Decurtins proposa pour 1894 la réunion d'un congrès international auquel seraient appelés les délégués de toute nationalité, de toute opinion politique et de toute confession religieuse. Le congrès, ainsi composé, devait s'occuper des moyens les plus propres à amener les gouvernements occidentaux à édicter une législation protectrice du travail.

Quelques socialistes firent remarquer l'impossibilité d'une telle assemblée. Mais les éloquentes adjurations de M. Decurtins l'emportèrent. Le congrès fut décidé et le député catholique fut chargé, non pas de la « direction et de l'organisation » du futur congrès, comme le dit la *Réforme sociale chrétienne* de Vienne, et après elle l'*Association* de Paris, mais de travailler à sa réunion au sein de la commission dont il était nommé membre.

La convocation d'un congrès décidé sur la motion d'un catholique présentait déjà en soi des difficultés considérables. Les catholiques les aggravèrent par l'empressement déplacé et peu prudent avec lequel ils

célébrèrent la résolution adoptée à Bienne comme une victoire remportée par l'idée religieuse. Le pape Léon XIII avait envoyé sa bénédiction à Decurtins. Tous les organes de la presse religieuse virent là un pas décisif des classes ouvrières vers le retour à l'obéissance antique aux règles de l'Église. Il n'en fallait pas davantage pour rendre le congrès suspect, malgré que les convocations fussent faites au nom du bureau du travail, et signées par le secrétaire de ce bureau, le sympathique et dévoué citoyen Greulich.

Les socialistes autrichiens les premiers, dans l'assemblée tenue à Ostern, décidèrent de s'abstenir. Le docteur Victor Adler présenta à ce sujet une série de considérations dans lesquelles il disait en substance : En Suisse, les associations ouvrières se meuvent dans des conditions politiques qui leur permettent d'accepter les concours des hommes de tous les partis. « Travailler avec des hommes éminents, comme M. Decurtins, est toujours possible et est toujours un honneur. » Mais, en Autriche, la situation ne permet pas aux socialistes de s'entendre avec les représentants des autres partis, auxquels on serait forcément amené à faire des concessions regrettables. D'ailleurs, quel besoin pour la démocratie socialiste d'aller à Zurich, en compagnie des catholiques, affirmer l'excellence d'une protection sociale du travail ? N'a-t-elle pas aux congrès internationaux de Paris, de Bruxelles et de Zurich pris position nettement et ne s'efforce-t-elle pas tous les jours de faire pénétrer dans la législation courante les principes proclamés dans ces congrès ? — Le parti autrichien se rendit à la justesse de ces observations, et une motion fut adoptée, concluant en ces termes dédaigneux : « La diète du parti souhaite au congrès de Zurich le meilleur succès, mais n'a aucune raison pour y participer. »

Le parti socialiste allemand adopta des conclusions identiques. Les diverses organisations du parti socialiste français eurent une attitude semblable. Or, la *Réforme sociale chrétienne* nous avoue qu' « on comptait avant tout sur la participation de la démocratie socialiste comme étant le groupement le plus puissamment et le plus sérieusement organisé. » On ne saurait mieux convenir du caractère tout superficiel de l'agitation catholique et du mouvement des cercles ouvriers dont on fait le point de départ de la rénovation religieuse en France et à l'étranger. Ces organisations, ces œuvres tant vantées, disposant de capitaux considérables, puisqu'elles ont à leur tête de riches et généreux industriels, ne comptent pas, à côté des organisations ouvrières socialistes réduites aux seules ressources de leurs membres et entravées de toutes les façons à la fois par le patronat, la police et les tribunaux. Les catholiques le comprirent : « Cette retraite, dit le Journal de Vienne, devait affaiblir considérablement l'effet du congrès. » Il est certain que, les socialistes absents, la classe ouvrière n'eût guère été

représentée au congrès de Zurich. Force fut donc de remettre celui-ci à une date assez éloignée afin de tenter de reprendre les pourparlers. La commission d'initiative l'a ajourné après le congrès international qui doit se tenir à Londres en 1896. Catholiques et socialistes se réuniront donc à Zurich, après 1896, à Pâques ou à la Trinité.

L'*Association catholique* donne comme suite à l'exposé de la *Réforme* que nous venons d'analyser cette conclusion : Les socialistes ont refusé « d'entamer une campagne de revendications à côté des champions chrétiens dévoués à la cause populaire », parce qu'ils « redoutent que la comparaison de ce dévouement aussi généreux qu'éclairé avec l'ardeur *intéressée* des politiciens du socialisme, ne rejette les masses dans les bras de leurs amis véritables, les chrétiens *désintéressés,* guidés par le seul amour de la justice...»

La comparaison que notre confrère religieux tire de l'attitude des socialistes, les classes ouvrières l'ont déjà faite depuis longtemps. Il y a beau jour que les prolétaires des pays catholiques sont fixés sur le « désintéressement » que les initiateurs des cercles apportent dans leurs études sur la protection du travail. Quant aux pays où, comme en Allemagne, les catholiques sont constitués en partis distincts et puissants, les volte-faces politiques des leaders du catholicisme ont appris aux ouvriers à ne compter que sur eux-mêmes. C'est pourquoi pas n'est besoin de se réunir en congrès avec les catholiques pour demander aux gouvernants une législation du travail que les patrons catholiques pourraient établir eux-mêmes dans leurs domaines industriels. Que si l'on objectait la nécessité d'égaliser les conditions du travail, quelque spécieuse que soit l'objection, on répondrait aux catholiques en parodiant le mot des Français à Fontenoy : Dites à vos représentants qui siègent dans les Parlements de donner l'exemple les premiers. Dites à M. de Mun, à M. d'Hulst et aux nombreux catholiques qui font partie habituellement de la majorité gouvernementale, de voter avec les socialistes, toutes les fois que ceux-ci prennent en main la cause du prolétariat traqué et décimé par des gouvernants à la solde des capitalistes. Mais M. de Mun, M. d'Hulst, M. de Ramel et les autres représentants autorisés du parti catholique ont trop bien affirmé, au cours de ces derniers dix-huit mois, leur horreur pour toute mesure susceptible de déplaire à la féodalité judéo-capitaliste, pour que nous ne trouvions pas superflu toute tentative de propagande sociale en commun avec eux.

GUSTAVE ROUANET.

# REVUE DES REVUES

## Philosophie et Littérature

Récemment, à la Faculté de droit de Paris, M. du Maroussem reprenait le cours libre où chaque année il expose, en une série de monographies, une des faces du problème social. On n'a pas manqué de noter, en signalant ce fait, les progrès accomplis, depuis quelques années, en France, par l'enseignement de la sociologie. On a cité M. Durkheim, qui professe à Bordeaux, M. Gide, de Montpellier, M. Espinas, enfin, qui, grâce à une libéralité de M. de Chambrun, a, depuis peu, la mission de donner aux étudiants de la Sorbonne, des notions précises sur la vie des sociétés et les doctrines qui s'y rattachent.

Oublier ce dernier eût été excusable, sinon pour un reporter, au moins pour qui se préoccupe davantage de l'importance des idées que de la banalité des événements.

La *Revue socialiste,* on s'en souvient, a signalé comme il convenait l'ouverture du cours de M. Espinas ; M. Georges Renard, à ce moment, a exprimé avec précision notre sentiment sur le professeur et son enseignement, l' « immobilisme » de l'un et de l'autre.

Au reste, qu'un universitaire répugnât au progrès, cela ne nous surprenait qu'à demi. Mais qu'il se refuse à l'exactitude, qu'un « homme de science » dépense sa logique à réfuter avec bruit des théories qu'il n'expose pas, cela peut sembler paradoxal et vaut d'être au moins signalé.

M. Espinas est un psychologue ingénieux. Il n'ignore pas que la critique d'une idée contribue à sa diffusion. Les jeunes gens ne suivent pas toujours leur maître dans ses conclusions. Le professeur décrit un système, puis il s'efforce d'en montrer les défauts ;

mais, souvent, ses auditeurs se passionnent plus pour ce qu'il expose que pour ce qu'il affirme et il a, sans le vouloir, contribué à propager ce qu'il croyait détruire. N'a-t-on point, pour cette raison, interdit à Paris, cette année même, le cours de M. Alglave sur l'histoire des doctrines socialistes ?

M. Espinas sait la force de l'idée, c'est pourquoi il l'évite. Pourtant, il éprouve le besoin de nous quereller, et il emploie un petit stratagème imité, je crois, d'une pantomime anglaise que j'ai vue récemment. Un clown a fait à son camarade Bob quelque farce. Celui-ci court chercher de l'aide et revient traînant après lui un mannequin simulant un policeman. Le clown mauvais plaisant, s'effraie, grelotte de peur. Bob se montre bon prince, le rassure et pour l'étonner par sa bravoure, feint de se quereller avec le faux policeman. Fièrement, il se campe devant le mannequin, l'injurie et lui tire la barbe.

Comme Bob, M. Espinas maltraite le policeman. Il a affublé d'une peau de bouc un homme de carton, lui a mis aux mains une hache de silex. « Voilà le socialisme! » a-t-il déclaré aux spectateurs, en le leur présentant, puis il a retroussé ses manches. Et du combat il est sorti vainqueur.

Cela, n'est-ce pas, paraît une plaisanterie, c'est cependant l'exacte vérité. Qu'on lise dans la REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES (numéro du 10 janvier) le compte rendu d'une leçon où M. Espinas a, dit-il, défini et réfuté le socialisme, et l'on se convaincra que nous n'exagérons point. L'idéal pour lequel nous combattons, les réformes que nous réclamons, tout cela n'est pas aussi compliqué que les économistes pensent. Notre révolte, c'est simplement la haine de la civilisation. Notre rêve, l'état de nature. Et M. Espinas nous en fait de douces remontrances. — Comment, vous réclamez contre « les grandes agglomérations humaines, les grands ateliers, les grands magasins » ; mais cela est aussi naturel que « les cités lacustres, les métiers à tisser et les trocs primitifs ». — Et qu'avons-nous à répondre, je vous prie, à cet argument péremptoire ? — D'ailleurs, M. Espinas ne nie point qu'il n'y ait entre les hommes quelques causes de désaccord. « Assurément, dit-il, les rapports du capital et du travail sont difficiles dans la grande industrie. Ce n'est pas une raison pour condamner la grande industrie, et vouloir réinstaller l'état de choses primitif où tout homme était propriétaire des chétifs instruments de production qu'il mettait en œuvre ».

M. Espinas a d'ailleurs senti qu'il nous plairait de savoir de quel auteur il s'autorise pour nous prêter d'aussi coupables pensées. « Karl Marx, dit-il, n'est-il pas tombé dans cette erreur ? » Il néglige toutefois de nous signaler le titre de l'œuvre qu'il vise. C'eût été pour nous une indication précieuse.

Nous connaissions dans le philosophe allemand un analyste pénétrant du mécanisme social moderne ; nous le savions un ennemi déclaré de l'ordre, non des choses qui nous entourent, mais nous ignorions qu'il eût montré du goût pour les habitations lacustres, les couteaux de pierre et les vêtements de peaux de bêtes. J'ai sous la main le *Capital* et je l'ouvre au hasard ; l'auteur, loin de parler de supprimer les richesses, dit, au contraire, la nécessité de les augmenter pour développer « les puissances productrices et les conditions matérielles qui seules peuvent former la base d'une société nouvelle et supérieure ».

Au reste, au cas où M. Espinas ne connaîtrait ce dernier ouvrage que de nom, peut-être nous saura-t-il gré de lui en indiquer une petite édition fort commode, composée d'extraits choisis par Paul Lafargue, à l'usage des personnes pressées et qu'il pourra consulter sous les galeries de l'Odéon.

Le distingué professeur manque trop de précision ; on ne peut discuter ses erreurs. On les signale et on rit.

M. Espinas enseigne l'économie sociale amusante. Il charge sur des troupeaux de moutons et fond sur des moulins à vent. On se le dira au Quartier latin.

Les jeunes gens ne se contentent plus en ces matières de phrases creuses et d'affirmations vagues. La science indépendante qu'on leur refusait dans les amphithéâtres des facultés, ils l'ont demandée aux livres. Guidés par leur enthousiasme pour ce qui est juste et beau, ils viennent réclamer du socialisme ce que la sécheresse des formules officielles ne leur peut donner, et vaillants, ils entrent dans la lutte. Ils s'unissent pour des études communes ; se groupent pour la propagande. Ils comprennent les devoirs que leur impose leur supériorité intellectuelle. Libérés par l'esprit, sentant plus vivement les souffrances de tous, ils s'efforcent de travailler au bien de tous en répandant autour d'eux la flamme dont ils sont les dépositaires. Dans les centres universitaires, ils organisent des conférences, fondent des revues.

Depuis quatre ans déjà paraît, à Bruxelles, l'ETUDIANT SOCIALISTE. La lecture de ses colonnes est singulièrement instructive. On y aperçoit avant tout, aussi fort que les tendances révolutionnaires que ses rédacteurs expriment, le sentiment profond de leur responsabilité, le vif désir de faire participer à leurs jouissances intellectuelles, morales et artistiques, cette masse ignorante, méprisée, dont ils réclament le bonheur aux noms de la science et de la justice.

Dans un des derniers numéros, notre éminent collaborateur Émile Vandervelde, signale à cet égard un fait caractéristique et en dit l'importance en termes qu'il faut citer :

Le langage des savants est souvent trop abstrait pour être compris par les travailleurs manuels ; ce sont les étudiants socialistes qui servent d'intermédiaires.

La *section d'art*, fondée à Bruxelles en 1892, joue un rôle analogue entre les prolétaires et les artistes. On eût fort étonné les socialistes belges de la génération qui a précédé la nôtre, si on leur avait prédit que le jour viendrait où les meilleurs concerts auraient une seconde édition à la Maison du Peuple et où toutes les expositions ouvriraient leurs portes toutes grandes aux membres du parti ouvrier.

Et cependant cela s'est réalisé : deux ou trois fois par mois, sept à huit cents travailleurs manuels se réunissent pour écouter des conférences d'art, des sonates de Beethoven, des quatuors de Brahms ou des ouvertures de Wagner.

De plus en plus, ils se rendent compte que le socialisme ne se réduit pas au problème de la répartition des richesses et que la révolution doit s'étendre à toutes les formes de la pensée et du sentiment.

Que l'on se demande, maintenant, si la force de ces milliers d'hommes, marchant à la conquête du bien-être, n'est pas irrésistible.

Ils sont poussés par l'intérêt personnel, commandés par la Justice, dirigés par la Science, exaltés par les chefs-d'œuvres de l'Art.

Les bourgeois sont continuellement tiraillés entre leurs intérêts et leur idéal ; chez eux, au contraire, l'intérêt et l'idéal convergent au même but, les poussent dans la même direction.

De Toulouse nous parvient le premier numéro d'une revue : LA JEUNESSE SOCIALISTE qu'y publie un groupe d'étudiants. C'est une brochure de prix modique et dont le succès sera grand, car elle est à la fois une œuvre de science et d'enthousiasme.

« Nous allons à la conquête des jeunes », y est-il dit dans une *déclaration* très franche et claire, « et c'est pour une vérité scientifique et un idéal de justice que nous combattons.

« L'œuvre est avant tout de vulgarisation scientifique, que nous entreprenons, et c'est à la jeunesse des ateliers et des écoles que nous nous adressons plus spécialement.

« La nécessité se faisait depuis longtemps sentir, à côté de nos grandes revues socialistes, d'une petite revue plus modeste et plus courte, donnant la première place, non pas aux recherches savantes, mais aux articles de simplification, lestes d'allure, allant droit au but, vite lus, facilement compris, n'exigeant point, au préalable, ni temps matériel considérable, ni longues et laborieuses études.

« C'est là toute notre prétention : rendre plus commode à nos camarades, ouvriers et étudiants, la connaissance scientifique — si difficile pour eux à bien des égards — des solutions socialistes. »

Et cette noble pensée se réalise dès le premier fascicule de LA JEUNESSE SOCIALISTE. A côté d'une étude précise de Paul Lafargue sur le *Problème social*, y est publiée la conférence que fit cet hiver Jean

Jaurès, au Quartier latin, sur l'*Idéalisme de l'Histoire;* des extraits de la belle *Lettre aux étudiants,* de notre directeur; une *Chronique politique,* de A. Millerand; *Les étudiants et le socialisme,* par Lebreton; des chroniques de tour vif, un bulletin statistique. C'est, on le voit, un recueil très complet et bien fait pour atteindre au but qu'il se propose.

On comprend que des manifestations de cet ordre émeuvent M. Espinas et que le savant professeur s'étonne, comme d'un « spectacle étrange », de cette renaissance « de l'illusion millénaire » (lisez : le socialisme) dans l'esprit de la jeunesse.

Serait-ce cette émotion, fort excusable, qui lui fit confondre Karl Marx et Rousseau ?

*
* *

On a fait trop de bruit autour de l'article de M. Brunetière, paru dans la Revue des Deux-Mondes (numéro du 1er janvier), pour qu'il soit possible de le passer sous silence. Nos lecteurs savent déjà qu'il s'y agit du pape et du catholicisme et de la science et de l'impuissance de celle-ci et de la force de ceux-là. Mais, à quoi bon les lasser par des redites : ce sont là des idées trop antiques pour que leur discussion nous puisse passionner encore. Au reste, dans la Revue de Paris (numéro du 1er février), M. Berthelot prend, avec autorité, la défense de la science. L'Académie des sciences répond à l'Académie française : le positivisme au mysticisme. Deux métaphysiques vieillies se querellent ; il n'importe que de marquer les coups.

*
* *

Dans la Nouvelle Revue (numéro du 1er février), un curieux article sur *Proudhon auteur dramatique,* dans lequel est publiée la première partie d'un scenario : *Galilée,* de l'ardent polémiste. Une citation qui fait juger quel poète, quel homme attendri devant la nature était cet ancien bouvier philosophe :

> Je ne connais pas d'existence à la fois plus contemplative et plus réaliste, plus opposée à cet abus du spiritualisme qui fait le fond de la vie chrétienne, que celle de l'homme des champs. Quel plaisir autrefois de me rouler dans les hautes herbes, que j'aurais voulu brouter comme mes vaches!...

C'est là tout un côté ignoré du talent de Proudhon. La lecture de ce *Galilée,* où est posée, bien avant M. Brunetière, l'antinomie de la science et de la foi, nous montre un merveilleux auteur dramatique qu'on ne soupçonnait point en ce génial et multiple écrivain.

En face du sociologue poète, nous trouvons le poète polémiste; à côté de Proudhon auteur dramatique, M. Henri Lichtenberger, dans la Nouvelle Revue (numéro du 15 janvier), vient de nous montrer Wagner bataillant pour la révolution sociale. Il nous donne de précieux détails sur le rôle exact que le rénovateur de la musique moderne joua à Dresde lors des événements de 1848-1849. M. Lichtenberger précise les idées politiques de Wagner à cette époque, sa haine d'une société basée sur l'argent. « Il lui semblait, dit-il, que le culte de l'argent avait tué, non seulement le goût de l'art, mais d'une manière générale tout sentiment généreux et désintéressé, et avait substitué le règne de l'égoïsme à celui de l'amour; que le régime capitaliste, qui avait fait du temple de l'art une entreprise industrielle, avait aussi fait le malheur de l'humanité divisée désormais en deux classes : d'un côté, les riches qui s'épuisent vainement à chercher dans les raffinements du luxe une distraction à l'ennui qui les accable; de l'autre côté, les prolétaires qui, plus malheureux encore que les esclaves antiques, traînent misérablement leurs vies de bêtes de somme, exténués par un travail sans profit pour eux, incapables eux aussi par fatigue, par abêtissement, de goûter les joies de l'art. »

Cet état d'esprit inspira à Wagner des drames que nous connaissons peu : *Jésus de Nazareth* entre autres, « qui contient l'exposé le plus clair et le plus complet du credo révolutionnaire » de l'auteur. « Quand vous agirez par amour, jamais vous ne pécherez », y dit le Christ, et c'est là toute l'idée philosophique de l'œuvre.

L'action révolutionnaire de Wagner ne se borna point à des manifestations artistiques. Le poète se fit journaliste; M. Lichtenberger nous donne des fragments d'articles qu'il publia alors et qui ne pèchent pas par excès de douceur.

*
* *

J'aurais voulu aujourd'hui indiquer par quelques traits caractéristiques l'importance, chaque jour grandissante, prise par l'idéalisme dans la littérature et la philosophie. Je dois me borner à citer l'apparition de deux nouvelles publications : la Renaissance idéaliste et la Revue immortaliste dont les titres disent les tendances, et à renvoyer au mois prochain analyses et discussions.

Paul Lagarde.

# MOUVEMENT SOCIAL

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le conseil national ouvrier. — *Bulgarie :* La situation. — *Belgique :* Exemples ; Manifestation en l'honneur de Guillaume de Greef. — *Allemagne :* La fin du boycottage de la bière. — *Espagne :* Vers le socialisme. — *Hollande :* La scission.

### FRANCE

*Le Conseil national ouvrier.* — Conformément aux décisions prises par le congrès corporatif de Nantes (septembre 1894), — à côté du comité de la grève générale qui a un but et des devoirs spéciaux, — le « conseil national ouvrier », composé de délégués des fédérations de métiers et de bourses du travail, s'est définitivement constitué. Il convient de rappeler le rôle qui lui incombe :

*a.* Statistique du travail et de ses conditions en France ;
*b.* Intervention dans les grèves ;
*c.* Initiative pour la constitution des fédérations nationales des métiers ;
*d.* Organisation chaque année d'un grand congrès national réunissant l'ensemble du prolétariat français.

Le conseil national ouvrier veut opposer aux statistiques gouvernementales, tronquées par des intérêts de classe, des chiffres certains, basés sur des rapports d'une véracité indiscutable, et qui soient l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Lorsqu'éclateront des grèves, conséquences du régime capitaliste, l'opinion publique sera saisie de la justification de ces mouvements de la misère.

Émanation directe des congrès annuels des syndicats ouvriers de France, le conseil national ouvrier aura en toutes circonstances l'initiative autorisée que lui confèrent ces assises régulières du travail. —

Né d'un désir sincère d'union ouvrière, le conseil national ouvrier sera, par sa composition même, le point de jonction de tous les mouvements fraternels de solidarité dévouée, de généreuse révolte, ou de colère justicière, suscités par la cause sacrée de l'affranchissement du prolétariat.

## BULGARIE

*La situation.* — D'une lettre particulière adressée par un Bulgare à notre directeur, M. Georges Renard, nous extrayons les renseignements suivants :

Il y a deux députés socialistes à la Chambre : M. Sakisof, directeur de la revue socialiste *Denn* (Le Jour), et M. Gabrowski, rédacteur en chef du *Rabotnik* (Le Travailleur). — C'est la meilleure preuve qu'après avoir été purement scientifique et avoir uniquement consisté en traductions de Karl Marx, d'Engels, de Herzen et de Plékanoff, l'action socialiste bulgare commence à devenir populaire et à descendre dans la pratique quotidienne de la politique.

« Nous en avons fini avec les théories, a déclaré Gabrowski à notre correspondant. A présent que la chute de Stambouloff nous a sauvés de la banqueroute, et nous a délivrés d'une compression par trop tyrannique, il nous faut étudier toutes les classes de la population, et tous les chapitres du budget, et répondre à toutes les calomnies intéressées ou ridicules de gens qui ne connaissent au fond ni le socialisme ni la véritable situation du peuple. Bref, il nous faut assimiler les théories socialistes aux besoins et aux nécessités sociales de la population bulgare. — Nos adversaires affirment qu'il n'y a chez nous ni capitalistes, ni fabriques, et que nous combattons des moulins à vent. On pourrait discuter ces assertions. En tous cas, nous avons des paysans, des laboureurs que les riches exploitent et que le gouvernement tient en esclavage par des impôts exorbitants. Nous réclamons donc tout d'abord la suppression des folles dépenses et de sérieuses économies budgétaires. Et comme nous combattons en toutes circonstances tout ce qui veut s'élever au-dessus du peuple et former une classe à part, le peuple aura vite distingué partout ses véritables défenseurs. Et voici bientôt venir pour le socialisme la popularité. »

## BELGIQUE

*Exemples.* — Anseele, ayant tracé à la Rembrandt un sombre tableau des exactions capitalistes, provoqua les fureurs de la majorité parlementaire, qui alla jusqu'à refuser de voter le rappel à l'ordre infligé à un insolent interrupteur par le Président, et à réclamer

au contraire de M. de Landsheere l'application du règlement à Anseele. L'honorable président préféra donner sa démission. Nous dédions ce bel exemple de haute impartialité à M. Brisson.

Les révélations d'Anseele sur la situation des damnés de l'atelier n'en ont pas moins forcé le gouvernement à déposer un projet de loi destiné à organiser la protection des ouvriers au triple point de vue de l'hygiène, du mode du contrôle, et de la durée de travail, et du paiement des salaires.

*Manifestation en l'honneur de Guillaume de Greef.* — Le dernier livre de notre éminent collaborateur, dont nous annonçons aujourd'hui l'apparition dans le bulletin bibliographique et auquel la *Revue Socialiste* consacrera bientôt une étude spéciale, — le *Transformisme social* — a été de la part des élèves et anciens élèves de M. Guillaume de Greef l'occasion d'une manifestation, qui honore autant ses promoteurs que celui qui en a été le trop modeste héros. En même temps que leur souscription collective à l'édition, les élèves de M. Guillaume de Greef lui ont envoyé une adresse dans laquelle ils saluent le savant et l'homme, « dont les actions ont toujours été en rapport avec les opinions ».

M. de Greef a envoyé à chacun des souscripteurs un exemplaire de son ouvrage, et leur a répondu par la lettre suivante :

Chers amis,

Je suis profondément touché par la manifestation si sympathique dont je suis l'objet de votre part. Non seulement vous avez tenu à contribuer pécuniairement à la publication du *Transformisme social,* mais en réalité vous y avez aussi collaboré intellectuellement et moralement. Aux uns, je dois de précieux encouragements et renseignements; aux autres, à mes élèves, plutôt à mes compagnons d'étude, je suis redevable de la confiance ardente et inébranlable dans le triomphe du vrai et du bien que j'ai puisé à la source limpide de leur belle et sincère jeunesse; à tous je dois de ne jamais avoir désespéré de l'Humanité et du Progrès.

Vous me dites que mon enseignement sociologique n'a pas été perdu. Quelle plus belle récompense peut être décernée à mes efforts ? Aucune; n'est-ce pas en effet la promesse et la certitude que vous saurez à votre tour et mieux que moi servir la cause sacrée du progrès social, avec des armes plus parfaites, avant même que les miennes soient tombées de mes mains ?

Oui, vous avez raison; je n'ai jamais séparé l'enseignement de la science du flambeau moral qui l'éclaire. Les savants doivent être des hommes; ils ont charge d'âmes; dépourvue de caractère et de moralité, leur science même devient suspecte. Je l'ai cru et le crois encore; j'ai agi conformément à cette conviction. Est-ce un sacrifice ? Non, c'est le devoir. Ce devoir je l'ai rempli sans effort, avec une joie et un bonheur qui dépassent infiniment de mesquines considérations de tout genre. D'autres, parmi vous, plus simplement et plus méritoirement encore, n'ont pas hésité à compromettre leur avenir. Je n'ai pas d'inquiétude sur leur sort; ils ont par le fait contracté un pacte avec la justice;

ce seront des hommes. Quant à moi personnellement, j'eusse été profondément malheureux si, alors que sous tous les rapports je suis encore en réalité un des privilégiés intellectuels et matériels de la vie, je n'avais pas su faire ce que de pauvres salariés, dans la simplicité et la dignité de leur caractère et de leur conscience, savent accomplir au prix de tant de misères, quand ils se trouvent en présence d'une iniquité : non seulement résister, mais combattre. Et puis, en définitive, n'avons-nous pas vaincu ? Les cadavres ne sont pas de notre côté.

Oui, mes amis, j'ai désiré que votre manifestation, si honorable pour vous et moi, restât toute intellectuelle et morale, comme le conflit même dont elle est la suite et non la terminaison. En attendant cette dernière, j'ai gagné parmi vous des sympathies dont je suis fier et auxquelles je resterai indissolublement attaché.

Quant à mes ennemis, si j'en ai, je les ignore ; je n'en ai jamais connu et n'en connaîtrai jamais d'autres que l'erreur, la misère, le vice et l'injustice. Pour eux, ni trêve ni merci, guerre à mort !

Croyez, je vous prie, à toute ma reconnaissance et à mon inaltérable affection.

G. de Greef.

## ALLEMAGNE

*La fin du boycottage de la bière.* — De notre correspondant Henri Thürow :

Après un combat de huit mois, seize assemblées ouvrières, tenues le vendredi 28 décembre dans tous les quartiers de Berlin, ont levé l'index mis sur un certain nombre de brasseries.

L'issue de cette lutte extraordinaire, qui fut imposée au prolétariat de la capitale par un acte patronal inqualifiable (renvoi brusque et sans motif de plusieurs centaines d'ouvriers), est, sinon une victoire complète, du moins un succès très honorable des organisations socialistes et syndicales.

Les revendications formulées étaient les suivantes :

Réembauchage des ouvriers renvoyés ;

Reconnaissance par les patrons des organisations ouvrières existantes ;

Reconnaissance du bureau de placement tenu par les ouvriers ;

Dédommagement financier aux ouvriers renvoyés ;

Proclamation du Premier Mai comme jour férié payé.

De ces demandes, trois ont abouti. On a réussi à arracher aux propriétaires de brasseries la promesse de réemployer, à mesure que le besoin d'embaucher se ferait sentir, les ouvriers mis par eux sur le pavé, et de ne pas les renvoyer les premiers quand une détente des affaires s'annoncerait.

La demande relative à l'organisation ouvrière a été aussi accordée. C'est un succès d'autant plus important que le syndicat patronal avait toujours juré de renvoyer tout employé appartenant à l'organisation de sa corporation.

Enfin, l'institution du placement reste entre les mains des ouvriers. S'il a été impossible d'imposer aux patrons la clause de n'embaucher que par

l'intermédiaire du syndicat ouvrier, ses droits et compétences se trouvent fortement étendus.

Il faut dire cependant que, malgré ces résultats appréciables, la levée de l'index n'a pas été approuvée par l'unanimité des travailleurs. Une assez forte minorité d'entre eux voulait continuer la lutte, sous prétexte qu'elle n'avait pas abouti à une défaite entière de l'ennemi. Elle trouvait qu'on n'aurait pas dû abandonner la demande concernant la fête du Premier Mai.

Dans les assemblées publiques elle plaida pour la continuation du combat avec beaucoup d'éloquence et d'ardeur. Mais celles-là statuèrent autrement. La majorité fut d'avis que, par des raisons de principe autant que de tactique, une trève s'imposait. Ses orateurs conclurent qu'on ne pouvait pas pousser les choses à bout, sous peine de perdre les résultats très estimables du moment et de léser les intérêts d'autres travailleurs également dignes d'attention.

Cette opinion l'emporta. Elle doit être juste, puisque la presse la plus capitaliste, pleurant à chaudes larmes l'insuccès du syndicat patronal, la trouve déraisonnable et illogique.

H. T.

## ESPAGNE

*Vers le Socialisme.* — A côté de Pablo Iglesias, et du journal *El Socialista,* qui est le moniteur du parti ouvrier espagnol, il existe une opinion socialiste correspondant à peu près à l'esprit de la *Fabian Society* de Londres.

M. Léon Furnémont donne à ce sujet, dans la *Justice* de Bruxelles, les renseignements suivants :

Notre éminent ami D. Fernando Lozano, directeur du journal *Las Dominicales,* de Madrid, vient de faire paraître une brochure intitulée *Qué es el socialismo* (ce que c'est que le socialisme).

Dans un style simple et précis, l'auteur expose les doctrines de Karl Marx, complétées par les travaux de Jules Guesde et Benoît Malon.

Il rend un solennel hommage aux théoriciens belges César de Paepe, Hector Denis et Guillaume de Greef.

Les deux apôtres les plus convaincus de la démocratie socialiste en Espagne sont les citoyens Lozano, l'auteur de la brochure dont nous parlons, et son gendre, D. Odon de Buen, professeur de sciences naturelles à l'Université de Barcelone, jeune savant du plus haut mérite, et l'un des plus grands orateurs de l'Espagne, où l'éloquence est un don général.

Grâce à leur influence, le parti républicain centraliste, dont le chef est l'illustre Salmeron, devient de plus en plus réaliste et s'affirme comme le futur gouvernement de l'Espagne.

## HOLLANDE

*La scission.* — Il y a quelques années, le parti socialiste hollandais était florissant. Il avait un député au Parlement, notre ami

Domela Nieuwenhuis. En rendant compte des nombreuses discussions parlementaires où, seul contre tous, il porta si haut le verbe socialiste, souvent nous avons déploré que la Chambre française n'eût pas son Domela. Aujourd'hui le Parlement français compte plusieurs Domela, mais le Parlement hollandais n'a plus de Domela. Bien mieux : Domela ne se représentera plus jamais. Ainsi en a décidé le congrès de Groningue (1), où l'on prit la résolution de « ne jamais, sous aucun prétexte, prendre part aux élections, pas même comme moyen d'agitation ». — Il est vrai que le congrès, tenu en Noël dernier à La Haye, adoucit le caractère impératif de cette résolution catégorique. Mais personnellement Domela Nieuwenhuis et son lieutenant Christ Cornelissen et leurs amis les plus proches ne prendront plus jamais part à l'action politique, devant désormais se contenter de ce qu'ils appellent l'action économique.

Jusqu'au congrès de Groningue, le parti socialiste hollandais, du moins en apparence, était resté uni, sous le nom de « Fédération démocrate socialiste ». Après le vote formel contre l'action politique et parlementaire, la scission était forcée.

C'est alors que le ministère public crut frapper un grand coup en poursuivant comme « association de malfaiteurs » la « Fédération démocrate socialiste ».

Les tribunaux de première instance (à Groningue), d'appel (à Leuwarden), de cassation (à La Haye), se contentèrent de prononcer la dissolution de la « Fédération démocrate socialiste », sous le prétexte qu'elle avait encouru la prohibition légale par suite d'un vote émis en 1892, au congrès de Zwolle, et affirmant que le « socialisme révolutionnaire a pour but le renversement de la société bourgeoise par tous les moyens, légaux ou illégaux, pacifiques ou violents ».

Le premier acte du congrès convoqué à La Haye par Domela Nieuwenhuis, Christ Cornelissen et la majorité du congrès de Groningue fut donc de choisir une autre dénomination. Celle qui fut adoptée est très simple : *Socialisten bond* « Fédération des socialistes ».

Quant à la minorité du congrès de Groningue, elle a fondé un nouveau parti sous le titre de : *Sociaal-democratische arbeiters partij* « Parti ouvrier social démocratique », et a chargé une commission composée des citoyens Van Kol, Uelsdingen, Troelstra, Van der Goes et W.-H. Vliegen, de rédiger un projet de programme à soumettre aux délégués d'un prochain congrès. Ce congrès aura lieu à Deventer pendant les fêtes de Pâques, et voici le programme qui y sera discuté :

(1) *Revue Socialiste* de mars 1894. Pages 332 et suivantes.

I. Introduction du suffrage universel direct et secret pour tous les corps législatifs, tant pour les femmes que pour les hommes, ayant atteint l'âge de vingt ans. Représentation des minorités, mandat impératif.

Suppression de la première Chambre.

Législation directe par le peuple, par l'application, au vote des lois importantes, de l'initiative populaire et du referendum.

Extension de l'autonomie des communes.

II. Liberté absolue de réunion ; liberté absolue de la presse et de la parole. Répression des actes portant atteinte à ces libertés.

III. Enseignement primaire gratuit et obligatoire, jusqu'à l'âge de quatorze ans, avec droit des enfants à la nourriture, au vêtement et aux objets servant à l'instruction, les dépenses étant supportées par le Trésor public.

Organisation générale de l'enseignement professionnel ; admission gratuite dans toutes les installations servant à l'enseignement.

IV. Justice gratuite. Extension du jury et indemnités aux citoyens arrêtés ou condamnés arbitrairement.

V. Suppression du militarisme ; la nation armée substituée à l'armée permanente. — Arbitrage international.

VI. Séparation de l'Église et de l'État.

VII. Impôt à progression rapide sur le revenu, le capital et les successions, avec exonération des petits revenus et des petites fortunes. — Droit d'hérédité reconnu à l'État.

Suppression des impôts de consommation.

VIII. Nationalisation du sol. Indemnité aux fermiers pour la plus-value incorporée à la terre. Extension du droit d'expropriation en vue de permettre aux communes de s'approprier les terres non cultivées. Interdiction de la vente de terres par des administrations publiques à des particuliers. Abolition de la dîme, des droits seigneuriaux et des privilèges en matière de chasse.

IX. Nationalisation, au profit de l'intérêt général, des moyens de transport et des industries ayant un caractère de monopole.

Extension de l'exécution en régie des travaux pour l'État, les provinces et les communes.

Application d'un minimum de salaire et d'un maximum de journées de travail à tous les travailleurs au service d'administrations publiques ou d'entrepreneurs de travaux publics.

Le travail assuré aux sans-travail.

X. Services médicaux gratuits en cas de maladies et d'accidents et service funéraire gratuit.

Mesures énergiques pour assurer la santé et l'hygiène ; amélioration des quartiers ouvriers et des maisons ouvrières ; surveillance des denrées alimentaires.

XI. — Législation ouvrière, s'appliquant à tous les travailleurs, hommes et femmes, et à toutes les industries et toutes les entreprises, tant la grande et la moyenne industrie, que l'industrie à domicile, que l'agriculture et l'élève du bétail.

Application de la journée de huit heures.

Interdiction des retenues de salaires, du truck system, etc.

Réglementation du travail des femmes d'après leur organisation biologique. Égalité de la rémunération, pour une même production, pour les hommes et pour les femmes.

Interdiction du travail des enfants de moins de quatorze ans.

Extension du service d'inspection du travail et désignation, par les ouvriers, d'un certain nombre d'inspecteurs.

Assurance ouvrière contre la maladie et les accidents, l'invalidité et la vieillesse, aux frais de l'État et des employeurs, sous le contrôle des intéressés. Responsabilité sans appel des patrons.

Mesures en faveur des sans-travail.

*
* *

Après avoir voté un ordre du jour de blâme contre le parti socialiste allemand, pour avoir envoyé de l'argent aux dissidents du *Parti ouvrier social-démocratique,* « acte contraire au sentiment d'internationalisme », les congressistes de La Haye adoptèrent la résolution suivante :

Le congrès, etc...

Considérant qu'il est injuste de prendre des décisions impératives en matière de tactique, puisque celle-ci doit être réglée d'après les circonstances qui changent continuellement ;

Que notre plan de combat est plus fixé par nos adversaires que par nous;

Que la participation ou non-participation aux élections publiques n'est qu'une *question d'utilité ;*

Que le grand danger de l'insuccès du mouvement socialiste se trouve dans la participation aux travaux et réformes parlementaires, et qu'il est à déconseiller de faire servir à cela la participation aux élections;

Déclare qu'il est injuste d'employer pour les élections publiques l'argent de la caisse du parti.

Le congrès est d'avis que nous n'avons pas pour but la conquête de la puissance politique pour la régularisation des rapports économiques, mais qu'au contraire nous avons à reconnaître la puissance économique de la classe ouvrière, comme régulatrice des rapports politiques ; qu'en conséquence, l'émancipation économique de la classe ouvrière doit rester le but principal auquel tout mouvement politique doit être subordonné.

A propos du congrès de La Haye, de ses antécédents et de ses conséquences, nous avons reçu trois longues correspondances du compagnon Christ Cornelissen pour la *Fédération des socialistes,* et des citoyens Van Kol et Vliegen pour le *Parti ouvrier social démocrate.* C'est dans ces trois documents que nous avons puisé les renseignements qui précèdent et les appréciations qui suivent.

Christ Cornelissen met sur le compte du mauvais temps et des persécutions policières le nombre relativement assez restreint des délégués au congrès de La Haye, se plaint de ce que l'on ait mal

compris les résolutions anti-parlementaires du congrès de Groningue, et se félicite de ce que le commentaire explicatif qui en a été donné par la résolution jurisprudentielle du congrès de La Haye va ramener la concorde parmi les vrais socialistes hollandais, enfin et heureusement débarrassés des politiciens radico-socialistes qui cependant « papillonnent autour du parti comme auparavant ».

Ces papillons, ce sont Van Kol, Vliegen et leurs amis, fondateurs du *Parti ouvrier social-démocrate*.

Vliegen rappelle les querelles de Domela Nieuwenhuis avec Liebknecht et Bebel aux congrès de Bruxelles et de Zurich et sa participation à la conférence anarchiste de Zurich, — signale l'esprit anarchiste de Cornelissen et des suiveurs de Domela, — dit que cinquante-deux sections seulement étaient représentées au congrès de La Haye au lieu de quatre-vingt-seize à Groningue, — tourne en ridicule le vote de blâme contre l'envoi de fonds des socialistes allemands, ajoutant que cette résolution n'avait d'ailleurs été acceptée que par une majorité de deux voix et grâce à neuf abstentions, — souligne les rejets contradictoires de quelques propositions concernant la fameuse propagande économique, — et termine en déplorant la décadence du parti socialiste due au souffle meurtrier de l'anarchisme.

Notre ami Van Kol (Rienzi) partage les opinions émises par Vliegen et qualifie de reculade le vote opportuniste émis par le congrès de La Haye. « On remplace les menaces impuissantes d'autrefois par « la révolution des cerveaux. »

Mais l'on n'a pas encore renié cette déclaration de Domela Nieuwenhuis, dans la *Société nouvelle* de mai 1894, que « le triomphe « de la social-démocratie sera la défaite du socialisme et amènera un « état plus tyrannique que l'état actuel bourgeois, et que le socia- « lisme parlementaire aboutit au socialisme d'État. »

..... L'action politique et parlementaire, dit Van Kol, est une arme indispensable dans la lutte des classes, un marteau destiné à briser les chaînes du prolétariat..... Armés du droit de vote et s'en servant, les socialistes font plus rapidement œuvre révolutionnaire que les déclamateurs de « déclarations furibondes »..... Les zizanies, les changements successifs de tactique du parti socialiste hollandais n'ont que trop nui à ses progrès. Il est temps que la situation s'éclaircisse, que les positions soient nettement prises et que les attitudes soient nettes, franches et fermes. — Voici la fin de la lettre de Van Kol :

Malgré ce qu'on prétend, nous n'avons pas l'idée d'exagérer l'importance de l'action parlementaire qui pour tout homme de bon sens n'est qu'un *moyen* d'atteindre le but » (*Vorwärts* de Berlin, 6 janvier 1895). Nous restons

convaincus, comme *Bebel*, qu'il pourrait être dangereux de surtaxer la puissance du Parlement. » Celui qui croirait que par les moyens parlementaires actuels on puisse atteindre les derniers buts du socialisme, ne les connait pas ou n'est qu'un imposteur. » (*Congrès de Saint-Gall*, octobre 1887).

Sans l'action parlementaire, nous serions encore longtemps condamnés à une agitation stérile, à des menaces aussi vaines qu'impuissantes. Seul le suffrage des ouvriers peut sauver le mouvement socialiste de *la Hollande* et réparer les fautes commises ; c'est donc de ce côté-là que le nouveau parti va diriger ses efforts.

L'avenir jugera quelle tactique avait raison et aura hâté, autant que possible, une révolution inévitable.

Cette finale rapprochée du texte de la résolution votée à La Haye souligne suffisamment les différences ou plutôt les préférences de tactique des deux partis socialistes hollandais et de leurs organes, le *Recht voor Allen* (fédération des socialistes) et la *Volkstribunn* (parti ouvrier social-démocrate). — Peut-être cette différenciation est-elle nécessaire en ce moment, et est-elle destinée à grouper sous les plis du drapeau rouge plus d'adhérents à tempéraments distincts, que si ces conceptions divergentes, mais non inconciliables, étaient réunies. Il faut d'abord laisser aux événements le soin de les départager. Chacune de ces fractions suivra sa voie, et nous espérons qu'au jour opportun la jonction de ces deux armées, concourant au même but par des moyens divers, fera oublier les querelles doctrinales et personnelles. Nous n'en voulons comme signe rassurant que cette phrase de Domela, citée par Van Kol lui-même, d'après la *Société nouvelle* de juin 1894 (page 794) : « Ce qui s'allie se réunira quand même, malgré les séparations. »

ADRIEN VEBER.

*P. S.* — Les nécessités de la mise en page nous ont forcé à ajourner une grande partie de notre « Mouvement social », notamment tout ce qui concernait l'Italie.

# REVUE DES LIVRES

**Des moyens pratiques pour parvenir à la suppression de la Paix armée et de la Guerre,** par M. Raoul de la Grasserie. — Paris, Félix Alcan.

On voit, par l'intitulé même de ce livre, qu'il ne s'agit plus ici de déclamations vagues et sentimentales contre « l'éternel fléau », comme il s'en peut débiter dans ces périodiques banquets internationaux de la Ligue de la Paix, où quelque Frédéric Passy donne le *la* aux aspirations platoniques de ses débonnaires collègues. Pour M. de la Grasserie, l'ère de la discussion est close, et le moment est venu de passer à l'application pratique. L'opération peut, *doit* être accomplie dans une période de dix ans, ni plus ni moins; en sorte que si l'on se mettait tout de suite à l'œuvre (et l'auteur n'y voit aucun inconvénient), à l'orée du vingtième siècle nous serions à moitié chemin du but.

Voyons maintenant quels sont « les moyens pratiques » que M. de la Grasserie nous propose avec une si pleine confiance dans le succès. L'instrument capital, au moyen duquel on opérera progressivement le désarmement, consistera dans la création d'une *armée internationale,* formée par des contingents fournis par les diverses nations *préalablement* réunies en confédération. Cette armée sera sous la dépendance d'un *tribunal international,* auquel seront soumis tous les différends surgissant entre les nations confédérées, et qui présidera au désarmement progressif de chacune d'elles, de deux en deux ans et par cinquièmes. Après cette période transitoire, le tribunal international survivra, avec l'armée internationale, tant pour l'arbitrage entre les nations confédérées que pour l'organisation d'une sorte de gouvernement international qui multipliera et resserrera leurs liens et pour préparer l'accession des autres nations à la confédération.

Tel est, succinctement résumé, le mécanisme de la méthode proposée par M. de la Grasserie et codifiée, à la fin du volume, dans un « projet de convention internationale » qui ne comprend pas moins de soixante-dix-neuf articles. Faut-il l'apprécier? L'auteur, soupçonnant qu'on le qualifiera d'utopiste, dédaigne cette sotte critique, et il a bien raison. Mais on n'en a pas moins le droit de lui objecter que le difficile n'est pas tant de codifier et de réglementer un arrangement une fois résolu que de déterminer les intéressés

à vouloir *indéfiniment* un arrangement. Or, les intéressés ici, quels sont-ils? Les gouvernements, c'est-à-dire des monarques plus ou moins parlementarisants ou des parlements plus ou moins monarchisants. Pas de danger que jamais ceux-ci ni ceux-là renoncent *spontanément* aux diversions opportunes de la guerre de chauvinisme et à l'appui si commode et si sûr des armées nationales.

Quel moyen M. de la Grasserie nous propose-t-il donc pour triompher de ce double obstacle : l'inertie des peuples, la mauvaise volonté des gouvernements? Il n'en voit pas d'autre que « le grand levier moderne » de l'*association*, et les dernières pages du volume sont consacrées à indiquer comment pourrait être constituée une *Société internationale de la Paix*. L'auteur qui, sans doute par habitude professionnelle, semble se complaire à codifier, nous fournit aussi pour l'organisation de cette association un projet de statuts; mais combien peu développé en comparaison du « projet de convention internationale », dont il constitue pourtant la préface logique et nécessaire, puisque seuls les efforts de ladite société pourront le faire adopter! Ces efforts, comment les susciter, régler, discipliner? On pouvait espérer que l'auteur allait suggérer là-dessus les indications les plus neuves et les plus fécondes; il faut en rabattre. Au lieu d'articles définissant avec précision le rôle, le programme, le terrain d'action, l'organisation de la société à constituer, M. de la Grasserie se contente de nous parler vaguement « d'une propagande pacifique par le moyen de la presse, du livre de vulgarisation, des conférences, des congrès », de la création de comités locaux, régionaux, provinciaux, nationaux et d'un comité central...

Mais alors, direz-vous, ce n'est qu'une autre Ligue de la Paix qu'il s'agit de fonder sous une autre raison sociale, sans M. Passy ou même avec? C'est bien là l'effet que nous fait en dernière analyse la tentative si louable et si bien intentionnée de M. de la Grasserie. Elle n'en a pas moins pour nous, socialistes, un intérêt positif qui nous paraît mériter l'attention de nos amis. Tous, nous sommes convaincus que la question de la guerre et du désarmement est liée à la question sociale elle-même, dont elle n'est qu'un des aspects; la cause de la Paix est pour nous solidaire de celle du Socialisme, et nous ne séparons pas l'avènement de celle-là du triomphe de celui-ci. Là est l'erreur de M. de la Grasserie, qui croit pouvoir résoudre séparément une question qui dépend de tant d'autres. Si l'utopie est quelque part dans sa tentative, elle n'est pas ailleurs que dans cette illusion.

V. R.

*L'Administrateur-Gérant :* RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

# Organisation Socialiste[1]

## CHAPITRE Ier

## Collectivisme et Radicalisme

Je ne veux pas m'attarder un instant à la critique de l'ordre social actuel. Ce n'est pas que tous les esprits soient frappés suffisamment de toutes les misères et de toutes les iniquités qu'il contient : ce n'est pas surtout qu'ils comprennent assez le lien de ces iniquités et de ces misères à l'ordre social lui-même. Et longtemps encore ce sera une part nécessaire de la propagande socialiste que de signaler les maux dont nous souffrons et de marquer la source d'où ils dérivent ; d'autant plus qu'ici dénoncer le mal c'est déjà le guérir, ou tout au moins en précipiter la guérison en le rendant intolérable. Mais on nous presse et on nous dit : Quelle société voulez-vous mettre à la place de la société présente ? Que fera le monde de demain, désiré, annoncé et préparé par vous ? C'est à cela que je veux répondre. Je sais bien que parmi les socialistes plusieurs s'y refusent, non par impuissance, mais par dédain de la question elle-même. Ils disent en effet que le monde nouveau sera un produit de l'histoire et non des volontés particulières et des conceptions socialistes : la maison se construit peu à peu, invisible d'abord : à quoi bon en dessiner d'avance le plan, d'imagination ? Quand elle sera achevée, c'est-à-dire quand le triomphe du socialisme

(1) Comme nous l'avons fait pour la question agraire, nous publierons sur ce grave sujet de l'organisation future de la société plusieurs séries d'articles, — l'une de notre éminent collaborateur Jean Jaurès, — une autre des frères Pelloutier, dont nos lecteurs ont pu apprécier la documentation solide et la pensée précise. *(Note de la Direction.)*

aura été amené par l'évolution des choses, la maison sera tout à coup visible et palpable et c'est en y pénétrant que les hommes la connaîtront. A la bonne heure ; mais toute propagande a pour but de hâter l'évolution des choses par l'évolution des esprits qui sont aussi des forces. Dire que le socialisme est inévitable, c'est déjà agir sur les esprits par l'attraction de l'abîme et par cette sorte de désir qui est mêlé au vertige. Mais cela ne suffit pas, et à ceux qui demandent : Irons-nous mieux demain ? à ceux surtout qui demandent : Que serons-nous demain ? nous devons une réponse. La raison humaine ne fait pas seule toute l'histoire, mais elle est une partie de l'histoire, la plus lumineuse et la plus haute : et c'est diminuer et obscurcir l'histoire que repousser dédaigneusement la raison qui, par sa curiosité anxieuse, veut en pressentir et en éclairer les voies.

Donc ce que nous voulons, c'est la réalisation effective du principe socialiste, et nous déclarons tout d'abord que seul le collectivisme est la formule concrète du socialisme. Ce n'est pas là une conception qui nous soit propre : en fait le parti ouvrier et socialiste du monde entier, dans tous les pays et dans toutes les écoles secondaires, a abouti au collectivisme, je veux dire à cette forme du communisme qui peut succéder immédiatement à l'ordre capitaliste, et qui évoluera ensuite sans secousse vers le communisme libertaire. Il s'est fait peu à peu une grande synthèse du socialisme, qui est une de ses forces. Nous n'avons même plus à rechercher comment, dans l'histoire de ce siècle, le socialisme a abouti au collectivisme : cela n'ajouterait rien à la force de celui-ci ; car il est, à l'heure présente, la seule forme palpable sous laquelle le socialisme se produit, et toutes les fois que l'on veut discuter à fond le socialisme c'est le collectivisme que l'on discute. Celui-ci est donc dès maintenant une doctrine impersonnelle, et le placer sous une autorité quelconque serait l'amoindrir. Aussi ne citerons-nous que fort peu, quelle que soit notre admiration et notre gratitude, le nom des grands penseurs socialistes de ce siècle, et seulement pour mieux expliquer notre pensée. Ce n'est pas que le collectivisme soit entendu rigoureusement de la même manière, en ce moment, par tous les esprits, mais ils sont d'accord sur les principes fondamentaux ; et c'est précisément parce que le collectivisme est devenu une doctrine impersonnelle que chacun de nous peut dans le détail la définir à son gré, comme chaque passager aménage sa cabine et son point de vue sur l'Océan dans l'énorme transatlantique qui emporte d'un même mouvement des milliers d'hommes. Ce que je dirai donc des détails d'organisation et d'application n'engage que moi, et quand bien même la réalité prochaine ne s'y conformerait pas, il me suffira d'avoir montré que l'on peut concevoir avec précision la société collectiviste.

Le socialisme, dans son principe et sa définition la plus générale,

c'est l'intervention de la société dans les rapports économiques que crée entre les hommes l'existence de la propriété. Il y a des hommes qui possèdent, d'autres qui ne possèdent pas. Il en est qui possèdent peu, d'autres qui possèdent beaucoup. De là résultent entre les hommes des rapports juridiques ; c'est-à-dire qu'il y a un certain nombre de règles selon lesquelles la propriété est acquise, exercée, transmise ou conservée. Mais on a beau codifier les relations économiques des hommes entre eux et en faire un système de droit : sous leur déguisement juridique les forces économiques gardent leur brutale efficacité. Le mode selon lequel la propriété est acquise, transmise et exercée influe sur la condition des hommes, sur leur bien-être, sur leur santé, sur leur bonheur ; et si le fonctionnement du système juridique de la propriété a pour effet d'appauvrir et d'abaisser toute une classe d'hommes, la société intervient ou est tentée d'intervenir pour rectifier, pour atténuer les conséquences extrêmes du régime de la propriété d'ailleurs accepté par elle. C'est là le premier état, la première tentative du socialisme. C'est là, pour préciser, l'état d'esprit de ceux qui acceptent l'organisation juridique de la propriété, telle que l'a instituée la Révolution française, c'est-à-dire la propriété individuelle absolue sur les choses et par les choses indirectement sur les hommes, mais qui veulent en même temps, par des actes variés de la puissance publique, enseignement gratuit, assistance sociale, menues faveurs aux syndicats ouvriers ou même réglementation légale du travail et des salaires, adoucir la condition des faibles. C'est dans cette zone encore vague et préliminaire du socialisme que se distribuent tous ceux qui répudient le laissez faire, laissez passer, sans entrer dans le collectivisme. Cette zone va des modérés teintés de socialisme parlementaire jusqu'aux radicaux, de M. Waddington à M. Clémenceau, en qui d'ailleurs la pensée socialiste s'affirme avec une croissante netteté. Cet état d'esprit, à sa limite extrême, qui est celle du radicalisme, tend au collectivisme et y aboutit ! Car ce socialisme préliminaire enveloppe une contradiction. Il affirme et il nie tout ensemble la légitimité du régime actuel de la propriété.

D'une part il estime que la production n'est possible que si les capitaux, les moyens de production appartiennent à des particuliers qui en disposent librement sous la seule loi de la concurrence : toute épargne doit se convertir en capital, et tout capital est un moyen de production qui doit être manié en toute souveraineté : c'est l'affirmation et la légitimation du capitalisme et du salariat. Et d'autre part les radicaux s'emploient perpétuellement à corriger les effets injustes d'un régime proclamé juste. La concurrence est nécessaire et bonne, sans elle il n'y a ni personnalité ni activité : loin de nous l'encasernement, l'encouventement du collectivisme ! Mais la concurrence a

pour les faibles des effets déplorables ! Vite des lois pour supprimer le travail de nuit, pour protéger la femme et l'enfant, pour protéger l'homme lui-même par la journée de huit heures, contre le surmenage et le chômage. Les capitaux sont et doivent être la propriété privée de ceux qui les ont acquis : ils peuvent donc se grouper comme il leur convient en de puissantes compagnies ou sociétés anonymes, et prétendre absorber ces sociétés dans l'activité nationale serait le plus souvent une combinaison désastreuse ou même un attentat au droit ; mais ces sociétés, ces compagnies, qu'il s'agisse de mines, de forges ou de filatures, sont écrasantes pour les salariés : elles les enveloppent et les ploient ; elles leur arrachent peu à peu la liberté politique, la liberté religieuse : elles paient les ouvriers en nature dans les économats, qui sont une prison. Vite des lois contre les puissances industrielles et financières ! L'amende et la prison aux industriels qui congédient un ouvrier syndiqué : dans les relations administratives avec ces compagnies, de la rudesse, aucune complaisance de détail, parfois quelques mouvements oratoires contre les oligarchies d'argent, et si les salariés, poussés à bout, ont commis quelque attentat au droit commun, s'il y a eu, ici ou là, quelque tragédie, l'amnistie immédiate, l'amnistie continue. Enfin, puisque le capital est une puissance légitime et nécessaire, et qu'il est productif d'intérêts, il peut bien convertir ces intérêts même en capital et il a ainsi une puissance automatique de reproduction illimitée. Les radicaux l'accordent, mais en même temps, par l'impôt progressif sur le revenu et sur l'héritage, ils veulent retrancher toute la frondaison du capital pour la donner à la société tout entière.

Ainsi, pour le radicalisme, le capital est un roi légitime qu'on ne veut pas détrôner, mais qu'on tient sous le fouet. Conception bizarre et transitoire qui est, dans l'ordre économique, l'équivalent de la monarchie constitutionnelle dans l'ordre politique ! Cela ne peut pas durer, car enfin, « il n'y a pas de droit contre le droit » ; et si la propriété privée est un droit, si quelques hommes ont le droit de détenir les moyens de production et de réduire les autres hommes à n'être que des instruments, à quel titre et au nom de quel principe intervenez-vous ? C'est sans doute au nom du droit de l'humanité, perpétuellement violé par le régime capitaliste ; vous déclarez donc que le droit de l'humanité est supérieur au droit de la propriété : celle-ci n'a donc plus de base, et il est faux, quels que soient les prétextes allégués, que quelques hommes aient le droit de faire travailler pour eux, à leur profit et sous leur commandement, le reste des hommes. C'est donc la nation gardienne du droit de l'humanité qui doit se substituer aux particuliers, aux capitalistes, dans la propriété des moyens de production et, à force de miner, par des attaques de détail, le droit de

la propriété, le radicalisme aboutit, sans le vouloir, au collectivisme, comme les parlementaires du type Odilon Barrot, à force de taquiner la monarchie ont abouti, sans le vouloir, à la République.

S'il faut toujours avancer ou retarder l'aiguille de la montre, c'est qu'elle est absolument détraquée, et qu'au lieu de lui demander l'heure, on la lui apprend. De même les radicaux ont beau déclarer que le mécanisme interne de la société capitaliste est juste et bon, à force d'en corriger les effets, ils le condamnent, et ils achèvent de le fausser. Ils sont perpétuellement occupés à donner des leçons de justice au système actuel de la propriété ; et par là ils démontrent peu à peu, non seulement qu'il peut être mauvais dans ses effets économiques, mais que la justice n'est pas en lui : et tandis qu'au début ils prétendaient redresser les aberrations économiques de la propriété sans en contester le fondement juridique, celui-ci s'écroule maintenant.

Du reste, si l'on se bornait longtemps encore à surveiller et à contenir du dehors les effets iniques de la propriété capitaliste sans en modifier le mécanisme interne on ne produirait que des résultats illusoires et on laisserait les travailleurs languir dans la dépendance et dans la misère. Quand on aura prohibé le travail de nuit pour les femmes, élevé la limite d'âge où commence le travail des enfants, on aura sans doute préparé d'une façon générale une amélioration du sort des travailleurs ; mais dans d'innombrables cas individuels on aura aggravé la situation de certaines familles, car le désordre social est tel que des lois de protection peuvent être tournées en lois d'aggravation par la fatalité des faits. De même, limiter la journée de travail à huit heures pour les hommes sera un bienfait notable et un premier pas décisif. Bien souvent cependant il y aura une intensification épuisante du travail, et le capital saura bien extraire le même rendement de la machine humaine surmenée. De même encore, les institutions de prévoyance, comme la Caisse des retraites pour les travailleurs, sont excellentes en principe ; mais la contribution des ouvriers achèvera de réduire leur salaire ; la contribution des patrons elle-même pourra être lentement reportée sur les ouvriers eux-mêmes, et la prévoyance sociale elle-même achèvera de durcir la loi d'airain. La puissance du capital restée intacte en ce qu'elle a d'essentiel refoulera toujours dans la sujétion et la souffrance la masse travailleuse, et vous aurez beau traquer l'injustice, elle trouvera toujours un abri dans le capitalisme investi pour elle du droit d'asile. Et alors la déception irritée du peuple, auquel les réformes dites radicales, et en réalité superficielles, n'auront rien apporté obligera la nation à mettre la main sur le capital : et le collectivisme résultera pratiquement de

l'impuissance du radicalisme, comme il résulte logiquement de ses attentats quotidiens, indirects et inavoués, contre le droit du capital.

Ou bien, par une hypothèse inverse, les radicaux mettront dans leurs réformes une telle vigueur, ils corrigeront si fortement du dehors le mécanisme interne de notre société qu'ils le comprimeront et qu'il ne fonctionnera plus. Menacés sans cesse par les lois gardiennes de la liberté des syndicats, exposés à des brutalités légales et à la prison, n'ayant plus d'autorité effective sur leur personnel ouvrier, accablés de charges pour suffire aux caisses de chômage, d'accident, de maladie et de vieillesse, ne pouvant plus reporter ces charges sur les salariés à cause de leur énormité même qui provoquerait un soulèvement du peuple, frustrés encore par l'impôt progressif de la fortune conquise à travers toutes ces difficultés et toutes ces humiliations, n'étant plus maîtres que de nom et pour subir les hasards malheureux et les risques, les patrons, les chefs d'industrie, découragés, renonceront, abdiqueront ou tout au moins travailleront sans élan et sans courage, se dérobant à leur tâche comme les collecteurs des derniers siècles de l'empire romain.

Alors, l'ordre social actuel qui, avec ses vices et ses crimes, a une qualité indéniable, l'activité, l'initiative, — sera paralysé dans sa moelle, il faudra bien organiser la société sur un autre plan, et puisque l'antagonisme quotidien des employeurs et des employés, des capitalistes et des salariés, aura réduit, comprimé et émoussé toutes les énergies, il faudra pour les exalter à nouveau, instituer un ordre social où il n'y ait plus de classes hostiles, où il n'y ait plus ni employeurs, ni employés, ni salariés, ni capitalistes, où il n'y ait plus qu'un seul capitaliste : la nation elle-même. Ainsi le collectivisme nous attend à l'issue de toutes les voies, au bout de toutes les hypothèses. D'une politique rétrograde et répressive, il sortira par explosion révolutionnaire ; et d'une politique réformatrice et radicale, il sortira, soit par la déception des ouvriers, soit par la lassitude et l'abdication des chefs d'industrie. Et ne vous hâtez pas de dire, vous, ses adversaires, qu'un système aussi monstrueux ne pourra pas être réalisé : il y a des monstres qui ont vu le jour... et qui ont vécu. Ne le traitez donc pas comme la chimère étique de quelques cerveaux singuliers ; s'il est une chimère, il est la chimère énorme qui sortira demain des entrailles mêmes de la société actuelle, épouvantée de son œuvre.

Le collectivisme, formule suprême du socialisme, est donc la substitution de la nation, de la collectivité sociale aux individus dans la propriété des moyens de production. Quand la nation sera propriétaire des usines, de l'outillage, des avances nécessaires au travail, des magasins, de la terre, en un mot de tous les moyens de production,

de transport et d'échange, alors le collectivisme sera réalisé. Il n'y aura, au sens plein du mot, qu'un seul industriel, qu'un seul commerçant, qu'un seul propriétaire foncier : la nation. Et par là même, le dernier jour sera passé de l'exploitation de l'homme par l'homme, de la sujétion de l'homme à l'homme, de l'horrible lutte de l'homme contre l'homme.

Je définis d'abord le système dans toute sa brutalité apparente pour qu'il n'y ait ni méprise ni surprise. Et ainsi formulé, il heurte violemment un très grand nombre d'esprits. Ils s'imaginent que si quelques milliers de capitalistes ne prélèvent pas indéfiniment des dividendes sur des millions de travailleurs, si des propriétaires oisifs n'accaparent pas la rente du sol et si les commerçants ne luttent pas entre eux de ruse et de fraudes, le monde n'a plus de base. La nation maîtresse de tous les capitaux, mais c'est la spoliation d'abord, puis le despotisme, la routine, la stérilité, le servage universel ! Et ils rejetteraient bien loin avec dégoût ces rêveries, si la question sociale n'était pas là, pressante et menaçante, si elle n'avait pas pris forme concrète, si elle ne se dressait pas devant eux avec des mains noires et des yeux ardents. Qu'ils écoutent donc, puisqu'aussi bien il le faut.

Je leur rappelle en premier lieu que si le collectivisme donne à la nation tous les moyens de production, il laisse à la libre disposition des particuliers tous les moyens de consommation et de jouissance.

Les moyens de production sont socialisés, mais les moyens de consommation restent individuels. Quand chaque travailleur aura perçu le produit intégral de son travail, il en usera à son gré : il achètera ou il louera ce qu'il voudra, de beaux appartements, des chevaux, des fleurs, des objets d'art, des vins fins, et même des femmes, si cette marchandise est encore à vendre dans la société nouvelle. S'il épargne sur le produit de son travail, cette épargne sera à lui, bien à lui et pour toujours. Il la transmettra à ses enfants, à ses héritiers, et non seulement il n'aura pas à redouter la confiscation totale de l'héritage, mais pas même la confiscation partielle par l'impôt progressif : car il n'aura plus sa raison d'être lorsque la justice et le travail seront à la source de la richesse. Les collectivistes ne sont donc pas des partageux, puisque la part de richesse acquise par chacun au moyen du travail lui est garantie d'une manière absolue.

Mais qu'importe que l'homme soit libre et maître de soi dans la consommation de la richesse acquise s'il n'est pas libre et maître de soi dans l'acquisition de la richesse ? Qu'importe qu'il y ait liberté dans la consommation si dans la production il y a règlementation et étouffante tyrannie ? J'observe ici, et je prie qu'on veuille réfléchir à notre réponse sommaire que, lorsqu'on s'épouvante de voir tous les moyens de production aux mains de la nation, on raisonne comme si

la nation était un individu. Oui, s'il n'y avait qu'un seul capitaliste, industriel, commerçant et agriculteur et que ce capitaliste fût un individu, homme ou dieu, nous serions jetés à une abominable tyrannie asiatique. Mais la nation n'est pas un individu : Elle n'est qu'une collectivité d'individus, et elle ne peut consommer et produire que par les individus. Elle ne peut exercer effectivement son droit de propriété que par des individus et pour des individus. Il faudra donc qu'elle délègue son droit de propriété à des individus ou à des groupes d'individus selon des conditions déterminées, et cette délégation peut être l'équivalent de ce que la propriété individuelle a de bon et de juste : bien mieux, elle peut favoriser l'épanouissement du génie individuel beaucoup plus que la propriété individuelle proprement dite, si accablée déjà dans l'ordre social actuel. Ainsi, la propriété paysanne, la propriété du paysan qui possède la terre qu'il travaille avec les siens, cette propriété qui est aujourd'hui le vrai type de la propriété individuelle, non seulement elle pourra être maintenue et elle sera maintenue dans l'ordre collectiviste tant que le paysan y croira trouver son intérêt, mais encore elle y sera protégée contre les empiètements du capital usuraire bien plus efficacement qu'elle ne l'est aujourd'hui : c'est nous qui nettoierons de l'ivraie de la dette et de l'hypothèque le sillon creusé par le paysan. La nation étant un capitaliste impersonnel, les droits des personnes pourront s'y affirmer bien plus à leur aise qu'aujourd'hui : n'ayant affaire qu'à la nation, l'homme n'aura affaire qu'à lui-même, et ce qui semblait d'abord aux esprits légers une épouvantable tyrannie est au contraire un moyen décisif de liberté.

En fait, le collectivisme que nous voulons réaliser dans l'ordre économique existe déjà dans l'ordre politique. A qui appartient la souveraineté politique? A la nation : elle seule est souveraine aujourd'hui comme elle seule sera propriétaire demain. Et l'on a opposé longtemps à la souveraineté politique de la nation, ce qu'on oppose aujourd'hui à sa souveraineté économique. La volonté de la nation pesant sur les hommes, quel insoutenable fardeau! Avec la féodalité, avec le morcellement de la souveraineté entre des personnes qui se combattent et des institutions qui ce balancent, il y a liberté : avec la souveraineté de la nation et la concentration des pouvoirs, c'est un niveau terrible qui passe sur les volontés, et la République est la forme suprême de la tyrannie. Alors comme aujourd'hui on oubliait que la nation n'était pas un individu; affirmer la souveraineté de la nation, c'était affirmer la souveraineté des individus, sous certaines règles de justice. Et en fait, tout progrès effectif dans la souveraineté de la nation s'est marqué par un progrès effectif dans la liberté des individus. Le vote a été rendu libre : l'esprit, par l'instruction répandue, a été rendu libre : la parole

a été rendue libre : les individus, libres dans leur action propre, sont libres aussi de se réunir : demain, par un progrès nouveau, ils seront libres de s'associer : à la prétendue somnolence universelle, qui devait résulter de la volonté écrasante et stupéfiante du nombre, s'est substituée la lutte ardente des partis, et de grandes destinées individuelles ont surgi, ayant pour base la souveraineté politique de la nation, comme de grandes destinées individuelles pourront surgir ayant pour base la souveraineté économique de la nation.

A coup sûr, le raisonnement seul est impuissant à dissiper tous les préjugés contraires à l'organisation socialiste : car les hommes vivent dans le présent et non dans l'avenir ! et c'est le présent seul qu'ils comprennent : les préjugés sont entretenus chez les uns par les habitudes, chez les autres par les intérêts ; et contre l'habitude et l'intérêt la raison n'a guère de prise dans la plupart des consciences. De là la multiplicité des puériles objections de détail qu'on nous oppose. Quand les hommes pourront se placer au point de vue qui est le nôtre, quand ils y seront contraints par le développement même des faits, ces objections s'évanouiront d'elles-mêmes, comme s'évanouit soudain l'image obsédante que des rides et des taches semblent former sur un mur. Pour comprendre qu'il y avait des antipodes et que les hommes n'y avaient pas la tête en bas, il a fallu aux européens plusieurs générations : il a fallu surtout que bien des hommes soient allés aux antipodes et en soient revenus. Nous ne pouvons, nous, envoyer les hommes aux antipodes économiques, c'est-à-dire en plein socialisme avant que le socialisme soit institué : et si intense que puisse être en quelques-uns la vision des choses lointaines, rien ne vaut un vrai voyage. Le socialisme ne sera vraiment compris que lorsque beaucoup d'hommes auront été placés, par le mouvement des faits, dans des conditions économiques nouvelles, ou lorsque ceux qui sont déjà dans les conditions préalables du socialisme, les ouvriers de la grande industrie, auront apparu à tous comme une force irrésistible.

Tout ce que nous pouvons espérer en décrivant et définissant le socialisme c'est d'émousser quelques préventions, c'est d'éveiller ça et là un doute : Qui sait ? Pourquoi pas ? Et ce doute même, en se propageant, pourra être une grande force pour nous.

Voilà pourquoi nous essaierons d'expliquer, dans un détail suffisant, le fonctionnement de la société nouvelle. Nous montrerons qu'on y peut parvenir sans spoliation et sans violence si les privilégiés se prêtent aux transactions nécessaires ; que la production y sera plus abondante, — que la liberté vraie, celle qui n'est pas oppression, y sera absolue liberté de travail, liberté de domicile, liberté de consommation, que la propriété individuelle y sera maintenue et universalisée en ce qu'elle a d'essentiel et sous la forme compatible avec les condi-

tions techniques de la production actuelle. Nous montrerons comment les initiatives seront excitées dans l'ordre social nouveau et quel sera le ressort du progrès, et quel emploi les hommes pourront faire de leur épargne : quel sera le mécanisme de la production industrielle et agricole et des échanges, quelle sera la règle de la rémunération du travail. Il est évident que nous ne pourrons peindre la société future que par traits successifs, et bien des questions se poseront d'emblée à l'esprit du lecteur qui ne pourront recevoir une solution immédiate. Nous le prions d'ajourner ses conclusions jusqu'à ce qu'il ait pu voir le tableau d'ensemble. Puis, quand nous aurons décrit et expliqué la société nouvelle, nous essaierons de dire par quelles forces irrésistibles et naturelles nous y sommes acheminés, par quelles réformes réfléchies nous devons hâter et adoucir tout ensemble l'évolution.

Encore une fois, nous n'avons pas la moindre illusion. S'il n'y avait pas le soulèvement instinctif de la misère et un commencement d'organisation du prolétariat, un exposé systématique du socialisme serait sans efficacité : et nous ne parviendrions pas plus à émouvoir la société bourgeoise que les fantaisistes chats du *Chat noir* ne parviennent du haut d'un mur à griffer la lune.

Mais de même que l'immensité de la mer voisine mêle aux grêles propos des hommes un sanglot profond, de même l'immensité de la souffrance humaine versera dans nos chétives paroles comme une force grondante et mêlera à nos rêves un irrésistible gémissement.

JEAN JAURÈS.

---

# LA QUESTION SANITAIRE

PAR LE

Docteur JULIEN PIOGER

## I

### IMPORTANCE DE LA QUESTION

La santé est le premier de tous les biens, la plus sacrée des propriétés, le plus inviolable des droits, le plus indiscutable de tous les intérêts.

Les pessimistes ont pu nier que la vie fût un bien; les moralistes ont montré les nuisances de la fortune; mais il n'est encore venu à personne l'idée de discuter les avantages d'une bonne santé.

Vivre, être ou ne pas être, *to be or not to be,* telle est la loi inexorable. Or, pour vivre, il faut de toute nécessité suivre la loi de vie, c'est-à-dire vivre suivant les exigences et les besoins de la vie. Par conséquent tout ce qui a trait à la défense, à la protection et au développement de la vie constitue la première, la plus fondamentale de toutes les questions individuelles, sociales ou politiques; c'est ce que nous appelons la *question sanitaire.*

Aujourd'hui, personne ne peut nier les bienfaits de l'hygiène et de la salubrité. Il est même curieux de voir avec quelle facilité sont acceptées des mesures vexatoires de nos libertés, de nos habitudes et de nos « droits », tant chacun semble comprendre la réalité de la loi de solidarité qui nous unit tous dans une mutuelle dépendance vis-à-vis des dangers communs qui menacent notre vie. Il y a là un fait social de la plus haute importance dont nous voudrions montrer la source dans le progrès de la connaissance de la vie et les conséquences pour l'avenir des sociétés qui sauront l'utiliser.

Tous les hommes compétents sont du même avis : les conquêtes de la science, le développement économique ne constitueront un progrès et ne seront durables qu'à la condition de pousser les mœurs, le commerce et l'industrie dans la voie d'une amélioration incessante des conditions de la vie.

Nous avons vu se succéder les divers « systèmes politiques » sans qu'aucun parût doué d'une vitalité suffisante pour résister à « la lutte des partis » et assurer la tranquillité et le bien-être d'un peuple.

Les doctrines économiques, comme les modes de gouvernement, sont à la merci des circonstances ou du caprice des gens. Le protectionnisme succède au libre-échangisme, l'Empire succède à la République et fait place à la Monarchie, la Monarchie et l'Empire tombent sous la Révolution ; la République se sent menacée par le Socialisme. Ce qui subsiste, ce qui s'impose de plus en plus, c'est le besoin de vivre, c'est l'augmentation incessante de l'intensité dans la « lutte pour la vie ». Ce n'est plus de la « gloire des armes » qu'il s'agit, mais il faut trouver « des débouchés au commerce », et les nations en sont arrivées à la « guerre économique ». Est-ce donc là le résultat de tant de luttes pour l'émancipation et le bonheur des peuples ? Ces crises qui sèment les ruines et les misères sont-elles donc, comme on nous le dit, les conséquences néfastes des merveilleuses découvertes de la science ? Le progrès n'est-il donc qu'un leurre ?

Non, mille fois non : ce n'est point la faute de la science, ce n'est point l'effet du progrès matériel, ce n'est point la conséquence du développement de la richesse ni de l'intensité de la vie, mais seulement du mauvais emploi que nous en faisons ; c'est parce que nous méconnaissons que la science, le progrès, la richesse n'ont et ne peuvent avoir qu'une raison d'être, celle de contribuer au développement de la vie. C'est là une notion qui se fera jour peu à peu dans les esprits au fur et à mesure que l'expérience, mieux comprise et mieux appliquée, nous démontrera de plus en plus que la vie est le centre commun autour duquel convergent toutes les activités humaines et le but suprême auquel tendent toutes les aspirations.

Jamais l'histoire n'offrit au penseur une aussi universelle et aussi intense soif de vivre que celle qui se révèle de nos jours. Il ne s'agit plus seulement de la lutte pour le clan, pour la tribu, pour la patrie. C'est pour soi que chacun veut vivre. Il y a là une véritable révolution dans les esprits qui se traduit par le triomphe de l'individualisme dont nous subissons actuellement les dures conséquences. Mais ce n'est là qu'une exagération qui se corrigera d'elle-même sous l'influence des nécessités de la vie commune. L'homme, en effet, ne peut vivre à l'état social sans être obligé de compter avec ses semblables. C'est ce qui a amené, dans tous les temps et dans tous les lieux, les hommes

à s'imposer, à se reconnaître des servitudes et des obligations, des droits et des devoirs. Il n'est pas difficile de reconnaître à l'origine et au fond des pratiques, coutumes et doctrines morales diverses, une filiation plus ou moins nette avec l'instinct de conservation, avec le sens de la vie. Mais nulle part, peut-être, cette influence éducatrice et moralisatrice n'est plus frappante que dans le développement du sentiment de solidarité par l'effet seul du jeu de la vie. Qu'il s'agisse de la naissance, de l'hérédité, de la contagion, de l'éducation, du commerce de la vie, de l'assistance mutuelle, etc., toujours l'homme est acculé à la nécessité de reconnaître qu'il a besoin et qu'il dépend de ses semblables. En nous démontrant le rôle de l'hérédité morbide dans la genèse de nos maladies constitutionnelles, en nous révélant la source de nos maladies accidentelles dans la contagion ou l'infection, en nous dévoilant la cause de nos troubles divers, physiologiques, psychiques ou moraux, dans une infraction à l'hygiène, la médecine a éclairé d'un jour tout nouveau la conception de la vie et jeté une base désormais inébranlable à ce que A. Spencer a si justement dénommé la moralité physique. De son côté, la statistique nous montre la marche de la natalité, de la morbidité et de la mortalité en rapport avec les divers facteurs sociaux. L'importance primordiale de la question sanitaire nous est ainsi enseignée par la possibilité d'éviter le plus grand nombre des maladies, d'améliorer la santé générale, de prolonger l'existence moyenne, en un mot de diminuer les souffrances et les sources de misères, d'augmenter la somme de bonheur des individus et des collectivités. Mais, comme ces résultats ne peuvent s'obtenir que par une mutuelle sollicitude des hommes entre eux, comme ces notions nouvelles sur les causes d'origine *sociale* de nos maladies entraînent nécessairement l'idée de solidarité, nous pouvons, sans crainte et sans exagération, en conclure que la science de la vie deviendra ainsi une des sources les plus fécondes de la moralisation de l'avenir. C'est, en effet, un des enseignements les plus profonds et les plus rassurants de cette science, que toute infraction aux règles de l'hygiène a pour conséquence inéluctable une atteinte quelconque, directe ou indirecte, médiate ou immédiate, à la vitalité de l'individu. Comme l'a si bien dit Guyau, la nature, c'est-à-dire la vie, est une grande indifférente ; elle ne s'occupe pas d'examiner ni de peser nos intentions, nos mérites ou les circonstances, elle suit sa loi, tant pis pour qui veut la tromper ou espère la tourner.

La vie, voilà le facteur de l'humanité, voilà le créateur de tout ce que nous sommes, le but de tout ce que nous cherchons, le stimulant de toute notre activité, le flambeau qui nous éclaire et nous guide dans notre marche à la poursuite de l'inconnu, mystère de la nature ou idéal de notre rêve comme à la conquête de tous les biens et à la

satisfaction de tous nos besoins. Qu'il s'agisse de la faim, de l'amour ou de l'idée, ces trois grands mobiles de l'humanité, toujours nous en retrouvons la première source dans le principe, dans l'essence même de la vie, que nous appelons la loi de vie.

De même, en effet, que nous comprenons et admettons que le jeu de l'attraction, éclairé et complété par la nouvelle conception de l'unité des forces physiques, suffit pour expliquer la phénoménalité physique, celui de l'affinité l'action chimique, ainsi nous commençons à saisir que la fonction, c'est-à-dire la vie, nous révèlera la genèse et la filiation des grands problèmes qui ont trait à la vie individuelle et sociale des hommes. Déjà l'influence et le rôle de l'hérédité, de l'habitude, de l'adaption aux milieux et aux circonstances, nous permettent d'utiliser la sélection, nous tracent la voie des progrès à réaliser, des améliorations à tenter, des moyens à employer. Trop longtemps la pauvre humanité s'est égarée à la poursuite de ses chimères; trop souvent l'ombre a été prise pour la proie : il ne s'agit plus de demander la réalisation de nos espérances à la bonne volonté des dieux, ni de s'incliner devant le destin : la science nous a appris que nous devons être notre propre providence en nous révélant l'étroite dépendance où nous sommes de tout ce qui nous entoure et en nous enseignant le pouvoir que nous avons d'agir sur les conditions dont nous dépendons.

Pour cela, nous n'avons qu'à modifier les circonstances qui en règlent l'action. Les lois de la nature sont constantes, inéluctables, absolues, fatales. Oui, mais il faut s'entendre. Par exemple, il est indiscutable que la pesanteur exerce et exercera toujours son action sans que nous puissions l'en empêcher. Mais il n'en est pas moins évident que nous pouvons modifier ses effets sur nous-mêmes et sur ce qui nous intéresse en changeant les conditions dans lesquelles son influence se fait sentir. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup pour faire comprendre que notre rôle deviendra d'autant plus effectif, d'autant plus facile et d'autant plus certain, que nous aurons acquis une connaissance plus approfondie et plus circonstanciée de son mode d'action. C'est là le rôle éducateur, providentiel et progressiste de la science. Il suffit de transporter cette simple considération du domaine du monde physique au monde organique pour comprendre de suite que nous saurons d'autant mieux utiliser la loi de vie dans ses infinies manifestations, que nous aurons mieux appris à la reconnaître partout où elle agit.

La conception, la recherche et l'application individuelle et sociale de la *loi de vie,* voilà le véritable progrès, la vraie émancipation, la grande révolution libératrice de l'humanité, toujours rêvée, toujours chantée et toujours attendue. Quand chacun aura bien compris que pour vivre sainement, complètement et retirer le maximum des avantages que comporte et fait désirer la vie, quand les législateurs

et les pouvoirs seront bien convaincus que, pour faire œuvre durable et féconde, il faut suivre la *loi de vie,* l'humanité aura fait un grand pas, l'homme entrera enfin en pleine possession de ses moyens, deviendra tout à fait conscient de son rôle et apprendra à régler sa destinée en se conformant à ses besoins et à ses facultés, au lieu de s'épuiser en efforts stériles à pourchasser l'erreur, l'inutile ou le dangereux.

De tous les entraînements, le plus difficile à enrayer sera peut-être celui qu'a produit dans les nations modernes le mirage économique. Basé, en apparence, sur l'instinct même de conservation, guidé et entretenu par les appétences de la vie, l'emballement économique nous aveugle et nous affole, accapare toute notre activité et ne nous laisse même plus le temps de vivre. Seule, la science de la vie pourra nous ramener de notre funeste égarement, en nous montrant que la première de toutes les valeurs est l'individu et que la valeur de l'individu dépend de son état de santé.

## II

### VALEUR SOCIALE DE L'INDIVIDU

Par une aberration étrange, les pouvoirs ont toujours semblé méconnaître que l'individu constitue la première et la plus fondamentale de toutes les valeurs. De tout temps, les chefs de hordes ou de tribus, les grands conducteurs de peuples, les conquérants, les rois ou les tyrans, firent bon marché de la vie de l'homme, alors qu'ils attachèrent souvent une importance excessive à une prérogative dérisoire, à une parcelle improductive de leur domaine ou à toute autre futilité. De nos jours, la pratique surannée de la guerre, stupide autant que meurtrière, prouve encore trop, hélas! combien nous continuons à payer les conséquences désastreuses, les entraînements inhumains de nos ancêtres barbares et inconscients.

On oublie trop, vraiment, quand on veut raisonner économie ou politique, que l'individu est le principe, la base et la raison de tout. S'il y a une société, s'il y a un pouvoir, c'est parce que des hommes vivent ensemble et ne peuvent vivre en commun qu'à la condition de s'organiser en société, de se constituer une direction commune ou gouvernement. Mais ce gouvernement manque à son but, perd sa raison d'être, et, par conséquent, s'écarte de sa voie et travaille à son affaiblissement en se suscitant une rivalité qui naît d'un besoin non satisfait, quand il concentre son action régulatrice, tutélaire et unifiante sur un parti politique au lieu de s'occuper de tous. C'est ce qui a tué

tous les gouvernements personnels, c'est ce qui engendre la lutte des partis en politique, c'est ce qui fait et fera toujours la faiblesse de la « politique » proprement dite. Il ne suffit point, en effet, de changer l'étiquette : tant que la politique sera l'exploitation du plus faible par le plus fort, toujours nous verrons le nombre des plus faibles s'augmenter par l'effet seul de la lutte entre les plus forts, et finir par renverser la position des partis : c'est l'éternel jeu des Révolutions qui sont inhérentes à tout système politique.

On ne remarque pas assez qu'une société est un organisme composé essentiellement d'être vivants, et qu'une nation tire ses caractères et sa vitalité des caractères et de la vitalité de ses membres. Tout le monde, cependant, admet couramment que chaque nation a son génie particulier, son mode de vie et son évolution spéciale (1). Sans doute le milieu, le sol et ses ressources naturelles, le climat et les autres influences, la flore et la faune, ont une grande importance dans la formation de ces *aptitudes;* mais on ne peut méconnaitre que la valeur de l'individu se retrouve toujours comme le facteur primordial, puisque tous les faits d'émigration et d'acclimatement nous laissent retrouver au fond des caractères acquis du peuple nouveau les traces révélatrices de la race d'origine. Or, tout cela ne prouve qu'une chose, c'est que ce rôle de l'individu dans la formation et l'évolution d'une nation est la résultante de ses propriétés d'être vivant, c'est-à-dire un effet de la loi de vie.

D'autre part, si nous réfléchissons que tout ce qui constitue et caractérise une civilisation provient des appropriations et utilisations que l'homme a su faire des choses pour sa propre existence et pour celle de ses semblables, nous en conclurons que, pour modifier une civilisation, un état social, la première condition est d'agir, non pas précisément sur les choses, c'est-à-dire sur la matière de l'économique, mais bien sur l'individu ou plutôt sur sa vitalité, ce qui est l'objet de la question sanitaire. Autrement dit toute appréciation des choses sociales, économiques ou politiques, toute intervention humaine dans le jeu de la machine sociale doit se baser sur les exigences et les besoins de la vie de l'individu et de la vie du corps social, et non sur des idées ou des théories qui ne sont et ne peuvent être que des vues de notre esprit et dont la destinée est de se modifier par l'acquisition de connaissances nouvelles. C'est là une conclusion qui nous est imposée par l'ensemble de toutes nos connaissances scientifiques. Le règne de l'absolu est fini ; l'apriorisme s'en va : l'avenir est à l'expérimentalisme. Plus nous irons, plus nous comprendrons que ce qui nous mène, ce qui suscite nos besoins, ce qui éveille nos aspirations, c'est

(1) Voir à ce sujet la théorie de l'école allemande sur la *Loi historique de Savigny.*

l'instinct de la vie sous ses formes infinies. Plus nous étudierons la vie, mieux nous comprendrons que toutes les manifestations en sont étroitement régies par le taux de la vitalité, c'est-à-dire par l'état de santé. C'est là une des révélations les plus curieuses, les plus fécondes et les plus suggestives de la science de la vie : si, en effet, toutes les manifestations de la vitalité, fonctions ou facultés, sont intimement dépendantes de l'état de santé, il en résulte que les pouvoirs comme les particuliers, les chefs de peuples comme les chefs d'usines, ont pour premier devoir comme pour premier intérêt d'assurer et de sauvegarder l'état sanitaire de leurs producteurs en reconnaissant et en protégeant le plus sacré de tous les « droits de l'homme », le droit de vivre et de vivre sainement, puisque c'est la meilleure et la plus sûre façon de ménager la « poule aux œufs d'or ».

## III

### LA VALEUR SOCIALE DE L'INDIVIDU DÉPEND DE SON ÉTAT DE SANTÉ

Dire que la santé est la condition par excellence de la valeur sociale de l'individu, ce n'est qu'affirmer une vérité qui doit sembler évidente à tout le monde. Pourquoi donc, en pratique, cette vérité semble-t-elle si constamment et si profondément méconnue par chacun dans sa conduite et par les pouvoirs dans leur gestion ? Est-ce donc exagérer de dire que le moindre de nos soucis, comme la moindre préoccupation des pouvoirs est la question de santé ? Ne voyons-nous pas tous les jours l'intérêt de la santé sacrifié aux autres intérêts ? Ne vivons-nous pas encore sous l'empire d'une législation qui sacrifie les droits de la santé aux droits de la propriété ? Que ce soit l'effet de la survivance au fond des consciences d'une fausse conception des véritables intérêts de la vie, nous le croyons sans peine ; mais que des esprits éclairés continuent à sacrifier le premier de tous leurs intérêts, leur santé, à la poursuite d'avantages mensongers ou de jouissances néfastes, voilà ce qui dérouterait la raison, si nous ne savions la puissance tyrannique de la routine et de l'habitude. Heureusement, l'expérience est là pour nous corriger. La science, en nous éclairant sur l'étroite dépendance de notre valeur productive par rapport à notre état sanitaire, nous apprendra peu à peu l'importance primordiale de nous occuper de la sauvegarde et de l'amélioration de notre santé pour obtenir le maximum de rendement de notre propre organisme.

On dit bien et on répète volontiers qu'une bonne santé est le plus précieux de tous les biens. Beaucoup comprennent parfaitement que la meilleure et la plus puissante raison de succès pour un individu

dans la lutte des intérêts qui caractérise notre époque, c'est une bonne santé et une robuste constitution. De tout temps, les conquérants ont su drainer les meilleurs de leurs sujets pour les entraîner sur les champs de bataille et les sacrifier à leur gloire. De nos jours, nous voyons les grands industriels continuer et reprendre pour leur caisse le système des grands dévastateurs de peuples. Il est bien établi, en effet, que les grandes compagnies savent parfaitement que l'individu valide et dans la force de l'âge, produit plus dans le même temps et avec moins de frais qu'un individu débilité par l'âge ou par la maladie. Aussi voyons-nous s'accentuer de plus en plus la tendance à n'employer que des sujets en plein rendement et à multiplier les moyens vexatoires de toutes sortes pour arriver à l'élimination de tous ceux dont la productivité diminue. C'est la dégénération industrielle, plus terrible encore que la dégénération militaire, car elle ne reconnaît ni trêve ni loi : réaliser des bénéfices aux dépens de l'individu en le repoussant impitoyablement dès qu'il diminue comme utilité, et aux dépens de la collectivité en aggravant les charges budgétaires, tel est le résultat. Il y a là une grave question qui ne saurait laisser les pouvoirs publics longtemps indifférents. D'ailleurs, la diminution officiellement constatée dans le nombre et la valeur des recrues dans les districts manufacturiers finira par éclairer les gouvernements qui se trouveront menacés par là dans l'intérêt de leur défense. Mais il y a plus qu'un intérêt de puissance militaire en jeu dans ce gaspillage des énergies sociales par l'exploitation privée, il y a une question vitale pour les nations modernes ; il s'agit pour elles de se défendre dans leurs œuvres vives. Il a fallu l'essor prodigieux du développement de la richesse avec le déchaînement corrélatif de ses nuisances pour démontrer aux yeux des moins clairvoyants que l'argent n'est pas le « principe » de la vie, mais que, bien au contraire, la préoccupation trop exclusive de produire pour gagner de l'argent, au lieu de produire pour les besoins de la vie, n'a eu pour résultat que d'amener la dégénérescence, la souffrance, la misère et la mort.

Heureusement, il en sera ici comme pour le reste de notre mentalité : nos erreurs, nos illusions et nos préjugés s'envoleront peu à peu devant les enseignements de plus en plus éloquents de la statistique et de l'observation. Nous n'en sommes plus, en effet, à la préoccupation exclusive de la « balance du commerce » : les entrées et les sorties des marchandises ne constituent plus la jauge par excellence de la valeur d'une nation. La démographie est entrée en ligne et les problèmes de la marche de la population avec les tables de natalité, de morbidité et de mortalité commencent à nous montrer qu'il y a là des questions de la plus haute importance pour les nations modernes. Sans doute, ces notions sont encore très spéciales et la

signification est loin d'en être comprise hors du cercle d'un trop petit nombre d'initiés ; mais il n'en est pas moins certain que l' « idée est dans l'air », et ne tardera pas à se vulgariser et à devenir une de ces grosses questions qui finissent toujours par s'imposer « aux pouvoirs » par leur seule valeur.

Tout le monde, en effet, comprend sans peine qu'une nation ne saurait conserver son rang, ni même survivre au milieu des autres peuples, si le chiffre de sa natalité est inférieur et continu à décroître sans être compensé par un affaiblissement parallèle de la mortalité (1).

Quelle que soit l'idée qu'on se fait de la source de prospérité pour une nation : qu'on l'attribue à la richesse du sol, au développement de l'industrie ou du commerce, à la suprématie militaire ou à la constitution politique, toujours on est obligé, en dernière analyse, de reconnaître que ces « causes » de prospérité ne peuvent produire leur effet qu'à la condition que les individus soient dans des conditions de santé favorable pour exploiter avantageusement les ressources naturelles du sol, utiliser l'outillage industriel, assurer la circulation commerciale, donner le nombre et la force aux armées, soutenir et alimenter les forces actives et productives des nations. Or, l'état de santé, la valeur productive des individus sont des résultantes de facteurs sociaux, comme l'alimentation, l'habitation, le travail, etc., sur l'importance desquels nous croyons urgent d'attirer l'attention en raison des dangers imminents qui nous menacent de ce côté.

Dr Julien Pioger.

---

(1) Voir à ce sujet les nombreuses communications et discussions à l'Académie de médecine et la *Démographie de la France*, par Bertillon.

D'après le docteur Lagneau, l'accroissement physiologique est 1,19 % en France, tandis qu'il est de 13,7 en Angleterre (*Mém. Ac. Médec. 1890*).

## UNE ŒUVRE DÉCORATIVE

# PUVIS DE CHAVANNES

(TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE)

### IV

Le banquet donné à Puvis de Chavannes en janvier dernier, et par lequel était célébrée la glorieuse carrière de l'artiste, fêtait particulièrement l'achèvement de la part qui lui était échue dans la décoration de l'Hôtel de Ville : l'*Été,* l'*Hiver,* et tout l'ensemble, plafond, voussures, tympans, qui a pour sujet central : *Victor Hugo offrant sa lyre à la ville de Paris.*

*
* *

J'ai revu ces dernières compositions à leur place, dans le vaste escalier qu'elles ornent, et l'impression définitive est aérienne, légère, d'une poésie sereine et charmante. On dirait de vapeurs violacées et dorées qui sont allées se fixer, se condenser dans les hauteurs de l'édifice, et qui peu à peu se formulent en figures et en significations. Les figures du plafond sont maintenant davantage enveloppées d'air, viennent en avant de ce merveilleux ciel vert parsemé de brillants nuages qui tombe à l'horizon. Malgré les objections à la forme de tableau donnée à la composition, malgré le goût réfractaire aux figures d'hommes, celle qui tient la bannière aux armes de Paris, celles qui agitent des palmes en un groupement un peu restreint, il n'y a qu'à jouir du plaisir d'esprit qui nous est offert. Les préférences sont ardentes pour les femmes qui tiennent la couronne d'or, les figures volantes, pures,

sereines, lointaines comme des statues qui s'animeraient au profond du ciel, la figure de la Ville de Paris, si bonne, tranquille et jolie, tous ces entours charmants donnés au vieux poète.

Ce sentiment de grâce jeune, de luminosité, ce mélange singulier et nouveau de douceur charnelle et de rayonnement intellectuel, on les retrouvera dans toutes les parties de l'œuvre. Une forte unité de conception spirituelle et d'exécution décorative est affirmée par tout ce qui entoure ce motif central, par les figures et les scènes inscrites dans les quatre voussures et les six tympans.

Ce sont les qualités de Paris, les principes de vie qui tiennent rassemblés et actifs ces millions d'êtres chargés du passé, maîtres inquiets de l'avenir. Un de leurs artistes, de leurs peintres, celui qui les rassure et les enchante, décore leurs monuments, leur donne à contempler une image de réel et d'idéal, les excite à pratiquer les fortes et tranquilles vertus. En haut, dans les voussures, sur un fond d'azur treillagé d'or, des personnages sont occupés aux opérations de l'esprit, à l'étude de la nature et des œuvres humaines. C'est le *Foyer intellectuel,* la femme qui tient le flambeau de science, les hommes volontaires et pensifs qui scrutent le savoir, — et c'est l'*Ardeur artistique,* le musicien, le sculpteur, le dessinateur, l'architecte, rassemblés autour de l'admirable torse d'une déesse. C'est le *Patriotisme,* l'homme casqué, botté, chargé du drapeau, et qui s'en va au loin accomplir le sacrifice, pour un geste de désir de la patrie, pour une promesse de gloire du génie qui tient le laurier d'or, — et c'est la *Charité,* la femme qui vient, par la neige, consoler une autre femme et deux enfants en proie au mal de misère.

On admire toute la gravité, toute la sérénité de cette partie supérieure, de ce programme de devoir nettement tracé. Au dessous, dans les six tympans, les joies sont inscrites, les contemplations, les exaltations intérieures. L'oiseau bleu de la *Fantaisie* voltige. L'*Esprit* s'incarne dans ces deux femmes si bien encloses dans l'atmosphère de la lecture, l'une qui écoute, le masque riant de la comédie à la main, l'autre qui lit, le doigt levé, toutes deux fines et réjouies de la musique de la pensée. L'intention est complète par les noms de ces deux fils de Paris, Voltaire et Beaumarchais, écrits sur la page d'un livre. L'*Urbanité* offre à la vue l'idée la plus gracieuse et la plus touchante, la vieillesse qui présente des fleurs à la jeunesse, la vieille attentive, la jeune confiante. Voici, dit la première, ce qu'il y a de meilleur dans la vie. Quelle indication de l'expérience! Quelle sollicitation désintéressée à vivre! L'*Intrépidité* est admirable de mouvement, d'élan: l'homme, beau comme un marbre, ardent comme la vie, s'élance parmi les rochers, saisit, d'une main qui ne lâchera plus, le bras de celui qui se noie. La figure errante du *Culte du souvenir* descend

lentement, visite les tombeaux à la lueur d'une lampe, éclaire une couronne d'or sur une pierre. Enfin, la *Beauté*, toute neuve, un peu grave, et prête au sourire, se regarde au miroir, son corps délicat et fort jaillit des draperies. C'est un rajeunissement de l'éternelle Vénus.

Tout est vivant dans l'or et l'azur. Les formes, de chaque côté, s'appellent et se répondent, la composition s'équilibre, les colorations se complètent, s'orchestrent depuis le sol liliacé jusqu'au grand ciel vert et doré. La force ingénue, sûre d'elle-même, abondante sans effort, se répand partout également, s'affirme souverainement, avec des passages d'hésitation qui ravissent, car toute cette force garde une candeur, va sans nulle solennité. Une telle œuvre, un tel hommage à Paris, un esprit qui réconforte, une poésie qui chante l'éternel espoir de vivre, cela restera comme l'honneur d'art d'une époque.

*
* *

Devant les œuvres de cette magnifique vieillesse, devant la fraîcheur et l'ingénuité de ces grandes pages, on a la sensation qu'il se fait sans cesse en Puvis de Chavannes un renouvellement, qu'il débute tous les jours avec la même ferveur. Dans les lettres, Goncourt a ce même heureux don, ce désir de créer sans cesse, cet enthousiasme jamais lassé. Ce sont des exemples réconfortants.

Le grand secret, c'est le goût du travail. C'est cela qu'il faut acquérir et ne jamais perdre. Il est probable que si l'on interrogeait ces hommes, ils répondraient qu'ils ont trouvé là le meilleur de leur joie, le vrai emploi de la vie. Ils ont recommencé sans cesse. Tous les jours, sans doute, Puvis de Chavannes doit découvrir la nature, le sens de la vie, admirer l'eau qui passe, les nuages suspendus dans l'éther, la grâce d'attitude et de marche des êtres. Il scrute les apparences, et c'est à travers elles qu'il arrive à une conception du monde, à une harmonie de pensée.

Ses œuvres nous donnent à partager cette sensation de bonheur possible au spectacle des choses. Lorsque le peintre est ainsi un artiste, il nous conduit à comprendre la poésie universelle, la beauté de la vie, il nous mène à une philosophie mélancolique et sereine, consolante, en somme.

Il est bon de présenter aux hommes des images harmonieuses. L'énergie dépensée à la bataille sociale, où tous, qu'ils le veuillent ou non, doivent marcher, trouve un repos nécessaire à contempler ces belles ordonnances, ces grandes visions, nées de la fièvre d'un cerveau. Avec la réalité, Puvis construit des paysages pour nos rêves. Il évoque une humanité rassurante qui promène sur tant de nobles fresques sa force calme et sa grâce lente. Il est le poète des édens paisibles, des

fleurs pâles, des cieux profonds, des mers rythmiques. Son œuvre est un lieu de bon repos où la pensée se dégage des médiocres incidents de l'au jour le jour, et va vers l'essentiel.

Il est impossible de quitter ces compositions, où se trouve résolu le problème d'allier la grâce à une certaine allure sévère, sans gagner un peu de ce sens de la vie révélé par une expérience souriante. Ces figures n'ont rien de rébarbatif, ne se présentent pas comme des symboles à la fois pénibles et puérils. Elles sont issues de la vie, signifient la beauté des corps vivants, accomplissent leurs fonctions avec simplicité. Ces vieillards se reposent à l'heure du soir, et sourient à l'enfance. Les enfants jouent, rient à tout ce qui les entoure. Les hommes accomplissent les travaux nécessaires. Les femmes sont de calmes créatures, inspiratrices de sécurité, et il y a l'acceptation des lois de nature jusque dans leur tristesse.

*
* *

Aux heures où la dureté de la nature et de l'injustice sociale apparaissent si fortes, si évidentes, si difficiles à modifier, il peut y avoir là, dans cette œuvre heureuse, une troublante et irritante contradiction. Tous ces êtres qui promènent leur quiétude aux bords des molles rivières, par les prairies fleuries, aux lisières des forêts, ignorent tout, sans doute, des alternatives du drame humain. Pourtant la compréhension de l'artiste n'est pas fermée à la misère et au malheur : il a trouvé des visages attendris, des gestes fraternels, et il fait apparaître des douces et belles consolatrices.

Mais la vraie consolation — la signification de son œuvre glorieuse — c'est la consolation par l'esprit qui sait et qui accepte. Il faudra que beaucoup de temps se passe avant que s'établisse cet équilibre entre l'esprit et les choses. Toutefois, c'est le but humain, et chacun de nos pas nous en rapproche, nous fait avancer sur l'immense route. Chez Puvis, il y a le sens de cet équilibre, et l'artiste qui vaut au passant de la foule une station dans le tumulte, cette halte de bon repos, mérite le remerciement et l'hommage.

GUSTAVE GEFFROY.

# COMMENT ON FAIT LE BIEN

*Comédie en trois actes.*

## ACTE TROISIÈME

Chez Wulf. Un salon décoré avec beaucoup de luxe ; à droite, une porte ouverte donnant sur la bibliothèque ; à gauche, une autre porte, également ouverte sur un salon illuminé. A gauche, au premier plan, un divan bas, et derrière, un paravent japonais. A droite, une lampe avec un abat-jour rose. Au pied du divan, une peau d'ours blanc.

### SCÈNE PREMIÈRE

LA COMTESSE, WULF

WULF, *qui est près de la porte d'entrée au fond, va à la rencontre de la comtesse qui entre, habillée comme à la vente de charité.* — Oh ! chère tante, quel plaisir de vous voir ! Mais où est Mlle Blanche ?

LA COMTESSE. — Elle n'est pas avec moi. Elle a quitté la vente dans la voiture de sa cousine Agnès. Mais comment ne sont-elles pas encore arrivées ? Dire qu'elles sont parties avant moi !

WULF. — Vraiment... Permettez, chère tante...

Il lui offre le bras et la conduit en avant.

LA COMTESSE, *regardant à droite et à gauche.* — Quelle belle maison, Arthur ! Elle est vraiment belle. Il me semble pourtant qu'elle est trop élégante pour un jeune célibataire.

WULF. — Vous avez raison. J'y remédierai au plus tôt.

LA COMTESSE. — Mais, dis-moi, est-ce vrai, par hasard, ce que l'on racontait à la vente ? Sommes-nous vraiment invités, ce soir, chez toi pour assister à tes fiançailles ?

WULF, *qui regarde avec inquiétude vers l'entrée.* — Justement, chère tante, je voulais vous parler en confidence. Il est encore trop

tôt pour des fiançailles. Je veux d'abord avoir tout préparé ; cependant, entre elle et moi la chose est résolue.

La comtesse. — Je ne sais vraiment si je dois m'en réjouir. Je pense qu'il te sera difficile de faire une bonne femme d'une enfant... Comment dois-je dire ? Si capricieuse, si indomptable...

Wulf. — C'est vrai. Mais voyez-vous, quand j'aurai pleine autorité sur elle, je saurai la dresser comme il faut...

## SCÈNE DEUXIÈME

LE BARON ET LA BARONNE VON DUHRING, LES PRÉCÉDENTS

Wulf, *qui va vivement au-devant de la baronne.* — Et Mlle Blanche ?

La baronne. — Comment ? Elle n'est pas ici !

Wulf. — Pas encore. Je croyais qu'elle était rentrée chez vous.

La baronne. — Mon Dieu ! Que sera-t-il arrivé ?

Le baron. — Mais que veux-tu qu'il soit arrivé, mon ange ? Ne t'inquiète pas toujours pour un rien. Elle sera allée à la maison et nous nous serons croisés dans la rue sans nous voir.

La baronne. — Je suis un peu nerveuse ce soir. Tout conspire à me rendre inquiète. Tout à l'heure, quand notre voiture s'est arrêtée là devant, je n'ai vu que des vilaines figures à votre porte. Ils critiquaient le luxe de ce palais. Comme elle est ignoble et basse, cette envie du peuple pour les classes supérieures ! Cela me fait tant de mal de l'entendre manifester !

Wulf. — Et que disaient-ils ?

La baronne. — Je ne voudrais vraiment pas le répéter. Dis, cher Eugène, te semble-t-il que je doive le répéter ? Ce serait semer ici des germes de mauvaise humeur. Il vaut mieux n'en pas parler. Quand je ne puis faire le bien, je ne veux du moins pas provoquer la tristesse, moi qui n'ai même pas le courage d'écraser un ver.

Wulf. — Je m'étais déjà aperçu que quelque chose fermente dans la tête de certains. Je saurai dissiper ce nuage.

## SCÈNE TROISIÈME

AGNÈS, BLANCHE, LES PRÉCÉDENTS

Wulf, *qui accourt au-devant d'Agnès et de Blanche.* — Blanche, nous nous inquiétions à votre sujet.

La baronne. — Oh! ma fille, quelle peur j'ai eue! (*elle l'embrasse*) Comme tu as froid. Et ta pelisse ?

Blanche. — Je viens de chez des gens qui n'ont pas de pelisse pour se garantir du froid et dans la maison de qui il n'y a pas de feu pour se réchauffer.

La baronne. — Que veux-tu dire ? Où es-tu allée ?

Blanche. — Dans une pauvre maison, avec Agnès.

Le baron. — Agnès est si occupée à ses œuvres de charité qu'on ne peut aller avec elle sans faire le bien, même malgré soi.

Agnes. — Non, vous vous trompez, mon oncle. Tout au contraire, je ne prends jamais part à aucune œuvre de bienfaisance.

La baronne. — Agnès fait le bien à sa manière, d'une manière toute particulière.

Wulf. — Mais grandiose. N'est-ce pas une grande œuvre de bienfaisance que la maison où vous recueillez tant de malheureuses filles ?

Agnes. — Non! ce n'est qu'un acte de justice. Les malheureuses abandonnées de la société ont le droit d'être aidées.

Le baron, *à Blanche, en lui caressant le menton.* — Comment va ? Un peu de mauvaise humeur, il me semble ?

Blanche. — Il ne faut pas faire attention à moi. Rien ne me manque.

Le baron se dirige vers la bibliothèque.

La comtesse, *à droite, sur la porte de la bibliothèque.* — Mais, mon cher Arthur, cette bibliothèque est une merveille ! On se croirait dans la maison d'un érudit.

Wulf. — C'est vrai, je l'ai achetée toute entière à la veuve d'un savant.

Le baron, *dans la bibliothèque.* — Et que de livres rares ! Viens, Blanche, cela te fera plaisir à voir ?

Blanche. — Non, point du tout ! Merci !

Wulf. — Comment ? Vous qui, il y a quelques semaines, exprimiez votre admiration pour la bibliothèque de votre père ? C'est pour cela que j'ai acheté la mienne.

Blanche. — Oui, c'est vrai. Cela me semblait chic d'avoir une grande bibliothèque. Mais alors, j'étais une imbécile. Combien de ces livres croyez-vous que vous aurez l'occasion d'ouvrir dans votre vie ?

Wulf. — Diable ! Qu'est-ce que c'est que ces idées nouvelles ! Vous êtes donc tout d'un coup devenue positiviste ?

La baronne, *du salon, à gauche.* — Mais, cher Wulf, qu'est-ce que ce tableau ? On dirait... mais ce n'est pas possible... on dirait d'un Watteau !

Wulf. — Oui, c'est un Watteau authentique.

La baronne. — Quel trésor ! Et comment l'avez-vous eu ?

Wulf. — Je l'ai acheté la dernière fois que je suis allé à Londres.

Le baron. — Vous l'avez payé cher ?

Wulf. — Qu'importe ! Voulez-vous le voir, Mlle Blanche ?

Blanche *jette un regard indifférent au salon.* — C'est ce couple baroque couché sur l'herbe ?

La baronne. — Que dis-tu ?

Blanche. — Quoi ? N'est-il pas baroque ? Et puis cette peinture, vous aurez dépensé de quoi nourrir une pauvre famille pendant une année entière. Oh ! je ne supporterai pas cela dans ma maison ! Avoir un seul tableau me semblerait un vol.

La comtesse, *à la baronne.* — Ta chère fille est un peu excentrique. Cela lui passera quand elle sera mariée... j'ai appris avec grand plaisir...

Elles vont s'asseoir dans le salon à gauche. Agnès et le baron les suivent.

## SCÈNE QUATRIÈME

WULF, BLANCHE

Wulf *conduit Blanche au divan.* — Viens, Blanche. Accorde-moi un instant comme tu me l'as promis. Que tu es pâle ! (*il lui prend la main*) Tu as froid... Et ces paroles amères ?... Tu es émue, triste, Blanche.

Il s'agenouille à ses pieds sur la peau d'ours. Blanche, assise sur le divan, se baisse vers lui et lui passe ses bras autour du cou.

Blanche. — Oui, je suis émue, je suis triste, je suis malheureuse. Oui, j'ai froid, froid tout au fond du cœur. Je suis pleine d'amertume, je suis indisposée contre tous, contre tous et même contre toi. Et pourtant, je t'aime.

Wulf. — Contre moi, ma chérie ? Indisposée contre moi ? Et pourquoi ?

Blanche *le regarde en face.* — Arthur, comment se fait-il que tu t'enrichisses, quand tes ouvriers meurent de faim ? (*Wulf se lève*) Cette maison n'est-elle pas bâtie de leur travail ? Tes ateliers ne vivent-ils pas de leur travail ? Pourquoi les paies-tu si peu quand tes affaires sont si florissantes ?

Wulf, *impatient.* — Devons-nous donc parler d'économie politique, mon adorée ? Est-ce pour cela que tu m'as promis un rendez-vous derrière les camélias ?

Blanche. — Ne te mets pas en colère. Je dois te le dire. Je dois

te dire que ce luxe chez toi me brise le cœur, Arthur. Je ne saurais le partager avec toi.

WULF. — Et c'est toi, petite gaspilleuse, qui le dis, toi qui as autant de caprices dispendieux qu'il y a de jours dans l'année. Ma maison, pour qui l'ai-je faite si belle ? Pour toi. Rien ne me semblait assez précieux pour toi, pour toi que je savais si éprise de luxe.

BLANCHE. — C'est vrai. J'étais ainsi. Le brusque changement de situation, quand je suis venue chez mon père, m'a fait tourner la tête. C'est vrai. Je voulais réparer le temps perdu et jouir de tous les avantages auxquels il me semblait que j'avais droit.

WULF. — Et maintenant, parce que tu as vu quelques malheureux, les souvenirs amers te sont tous revenus ! Pauvre oiseau craintif. Mais je te protégerai contre toutes les amertumes du passé, j'étendrai sous tes pieds des tapis moelleux, je bâtirai des murs si forts qu'ils t'isoleront de la rue et je te bercerai si tendrement dans mes bras que tu oublieras toute l'ancienne histoire de ta vie.

Il l'attire vers lui.

BLANCHE. — Non. Ce n'est pas cela que je veux. Je ne puis pas vouloir cela. Oh ! tu ne sais pas quelle terrible découverte j'ai faite aujourd'hui. Mon père... mon père a d'autres enfants !

WULF. — Comment, d'autres enfants ?

BLANCHE. — Oui, d'autres que moi. Il m'a adoptée et reconnue seulement parce que j'étais la plus belle ! Oh ! que je voudrais me balafrer pour détruire cette beauté qui maintenant me semble une honte. Parce que je suis belle, ils ont fait de moi une poupée, ils m'ont couverte de bijoux, ils m'ont caressée et ils se sont servis de moi comme d'un joujou ! Et, pendant ce temps, ma sœur, qui a les mêmes droits que moi, meurt de faim !

WULF. — Mais où est cette sœur ? Ne pouvons-nous rien faire pour elle ?

BLANCHE. — Tout ce que mon père a fait pour moi, il doit aussi le faire pour elle !

WULF. — Quel âge a-t-elle ?

BLANCHE. — Un an de plus que moi.

WULF. — Un an de plus ! Et quelle est donc sa situation ?

BLANCHE. — La pire qu'il se puisse imaginer.

WULF. — Sais-tu bien ce que tu dis ?

BLANCHE. — Je le sais.

WULF. — Alors que peut faire ton père pour elle ?

BLANCHE. — Puisque tout est de sa faute à lui ! C'est sa faute, oui, sa faute et celle de celui qui l'a séduite le premier. Tous les deux en ont la responsabilité (*avec élan*). Et je ne puis imaginer une punition assez forte pour ceux qui furent la cause d'un si grand malheur.

WULF. — Tu parles de choses que tu ne comprends pas, ma chérie. Les filles qui suivent cette voie-là sont toujours prédestinées au vice, elles l'ont dans le sang.

BLANCHE. — Ce n'est pas vrai... nous avons grandi ensemble. Elle était meilleure que moi. Si mon père l'avait adoptée et m'avait abandonnée, je serais maintenant comme elle.

WULF, *se troublant.* — Non, Blanche, je ne puis te permettre de parler ainsi. Tu te souilles à mes yeux, Blanche.

BLANCHE. — Oh! sois donc sûr que, quand je pense au passé, je le vois plein de souillures. Souviens-toi que j'ai couru par les rues jusqu'à douze ans. J'avais déjà vu et entendu de bien laides choses, moi! Je ne suis pas du tout cet ange pur que tu crois.

WULF, *la repoussant.* — Tu aurais mieux fait de ne pas me dire cela, Blanche. Tu devrais comprendre que je veux oublier ton passé comme s'il n'avait jamais été. Souviens-t-en : c'est à Blanche von Duhring que j'ai offert ma main. Telle que je t'ai connue chez ton père, c'est ainsi que je t'ai aimée, ainsi que je t'ai choisie. Le reste n'a jamais existé pour moi.

BLANCHE. — Je ne voudrais pas que tu te fasses des illusions! Si tu n'es pas capable de m'aimer comme je suis vraiment...

WULF. — Je t'aime comme tu es, mais je veux que tu sois comme tu m'as semblé jusqu'à cette heure. Et je veux que tu m'aimes assez pour remettre dans mes mains ton passé, ton présent et ton avenir, et pour te laisser guider par moi dans toutes tes pensées, dans tous tes sentiments, dans tout ton être. Je veux être ton maître. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons devenir heureux ensemble.

BLANCHE *se jette dans ses bras.* — Tyran! Toutes mes pensées, toute ma volonté, te les céder à toi. Et que restera-t-il donc de la pauvre Blanche?

WULF, *l'embrassant.* — Une femme amoureuse. La plus belle chose du monde!

BLANCHE. — Et ensuite une pauvre femme, soumise, obéissante. C'est vrai? J'ai compris. J'ai beau résister : tu finis toujours par m'imposer ce que tu veux.

## SCÈNE CINQUIÈME

UN DOMESTIQUE ET LES PRÉCÉDENTS; PUIS FRITHIOF, NYBERG, ASTROM; PUIS LE BARON, LA BARONNE, LA COMTESSE, AGNÈS

LE DOMESTIQUE. — Il y a là deux ouvriers qui demandent à parler à M. l'Ingénieur.

WULF. — Des ouvriers! N'as-tu pas dit que je suis occupé? A cette heure!

LE DOMESTIQUE. — Ils veulent entrer de force. Ils disent qu'il s'agit d'une chose urgente.

BLANCHE, *à voix basse*. — Reçois-les, Arthur, fais-le pour moi. Pourquoi ne ferais-tu pas une fois ma volonté, quand je suis toujours prête à te céder?

WULF, *au domestique*. — Laisse-les entrer (*Il jette sur Blanche un regard de soupçon*) C'est étrange qu'ils viennent le soir, il y a anguille sous roche. (*à Frithiof, Nyberg et Astrom qui entrent*) Oh! Frithiof! je vous attendais. Une nouvelle insolence! Comment vous permettez-vous de forcer ma porte quand je suis avec mes invités?

FRITHIOF. — Nous voulons seulement demander respectueusement à M. l'Ingénieur de nous reprendre dans ses ateliers.

WULF. — Et, pour me faire cette demande, vous forcez la consigne en un moment si inopportun?

FRITHIOF. — Nous savions qu'il n'y avait pas d'autres moyens de pouvoir vous parler, monsieur l'Ingénieur, puisque nous sommes tombés en disgrâce. Et elle nous avait promis de nous faire entrer ce soir.

WULF, *à voix basse à Blanche*. — Toi!... Comment? Un complot derrière mon dos... Et tu te mêles d'une pareille intrigue?

BLANCHE. — Non, Arthur, il n'y a pas complot. J'ai dit seulement... j'ai promis seulement de faire l'expérience de mon influence...

WULF, à *voix basse*. — Tu abuses de ton influence, Blanche. (*Haut, aux ouvriers*) Les raisons pour lesquelles je vous ai congédiés, vous les connaissez. Pourquoi changerais-je de résolution?

NYBERG. — Monsieur, c'est une année dure que cette année. Chez moi, l'aîné de mes fils est malade. Le médecin lui a ordonné du vin et de la viande et je ne puis lui en acheter. Devrai-je voir mon enfant mourir sous mes yeux de faiblesse?

WULF. — C'est une autre question. Vous savez que, quand il s'agit de secourir quelqu'un, je ne me montre jamais dur. Je donnerai des ordres pour que votre garçon ait chaque jour du vin et des vivres de ma table.

NYBERG. — Je vous remercie, mais s'il est permis...

WULF. — Quoi?

NYBERG. — Je ne suis pas venu demander l'aumône. J'ai deux bras robustes et je suis assez habile dans mon métier.

WULF. — Si vous vous étiez contenté de faire votre métier et ne vous étiez pas mêlé de choses qui ne vous regardent pas, vous n'auriez pas perdu votre place.

ASTROM. — Excusez, excellence, nous n'avons voulu qu'améliorer notre situation.

WULF. — Mauvaise manière de l'améliorer que de tenir des discours révolutionnaires à vos camarades. Je ne permets pas cela dans mon usine.

FRITHIOF. — Je ne vous donnerai plus aucun motif de me faire des reproches si vous me reprenez à l'usine. Je vous dis vrai. J'allais me marier.

WULF. — C'est trop tôt pour vous. Vous pouvez encore attendre quelques années.

FRITHIOF, *s'échauffant.* — Moi oui, mais l'autre ne peut pas attendre.

WULF.—Tant pis pour vous, qui vous êtes mis dans cette situation!

FRITHIOF. — Ce n'est pas moi. On m'y a mis dans cette situation. C'est un autre qui l'a débauchée, la pauvre fille.

WULF, *à Blanche en lui offrant le bras.* — Allons, ces discours ne sont pas faits pour tes oreilles.

BLANCHE. — Non, non, je ne m'en vais pas. Je veux tout entendre.

WULF. — Quelle tête! Quelle tête obstinée! (*aux ouvriers*) Vous m'avez compris. Je ne vous reprends pas, mais Nyberg aura tout ce qui est nécessaire pour son fils. Et vous, Astrom? Vous aussi, vous avez une famille nombreuse, n'est-ce pas? Je penserai aussi à vous pour Noël et jusqu'à ce que vous trouviez du travail. Quant à vous, Frithiof, vous êtes jeune et seul, vous pourrez toujours vous en tirer. Mais à vous aussi, je vous ferai donner la solde d'un mois.

FRITHIOF, *avec élan.* — M. l'Ingénieur, nous ne sommes pas venus pour mendier, aucun de nous. Mais je suis venu pour dire la vérité. (*Il s'avance en élevant la voix et fait un geste de menace. Le baron, la baronne, la comtesse, Agnès entrent.*) Je suis mis à la porte parce que trop de fois j'ai prononcé des paroles de révolte dans mes discours. Mais pourquoi ai-je été révolté? Parce que je suis un préjudicié. Mon patron m'a fait le plus grand tort qu'un homme puisse faire à un autre homme. Jusqu'à cette heure, je n'ai jamais rien dit parce que je devais penser à mon pain. Maintenant que je l'ai perdu, je parlerai. Si ce n'était le patron, il y aurait dans le monde une fille malheureuse de moins. Je m'explique. Le patron l'a sur sa conscience.

WULF. — Osez-vous?

BLANCHE. — Que dit-il?

FRITHIOF. — Je l'avoue franchement... C'est pour cela que je suis devenu révolutionnaire... comme vous m'appelez... j'ai dit à mes compagnons : Nous ne devons plus tolérer que les riches débauchent nos filles pour nous les rejeter ensuite dans les bras quand elles ne sont plus bonnes à rien. Les filles qui ont fait cette vie ne deviennent jamais plus de bonnes travailleuses et un pauvre garçon qui travaille leur semble toujours trop vulgaire.

BLANCHE. — Mais de qui parles-tu ?

FRITHIOF. — De qui ? Je parle de Svéa. (*Il montre le baron von Dubring*). Voilà le père de la fille dont je parle. (*La baronne pousse un cri et tombe comme évanouie dans les bras du baron.*) Lui, il ne s'est pas occupé d'elle, qu'il avait mise au monde. Il l'a laissée aller se perdre tout droit. Et c'est un grand seigneur qui veut que nous autres nous le respections. Mais quand les riches sont ainsi faits, il ne faut pas s'étonner si, nous autres, nous devenons des révoltés comme vous dites. Et maintenant, elle aussi (*il montre Blanche*), elle sait quel mari elle aura. Je comprends que c'est une effronterie de ma part de parler devant tant de messieurs, mais je n'ai dit que la vérité. Je ne sais si vous m'avez compris, mais je vous avertis que nous ne voulons plus tolérer certaines choses. En avant, camarades ! Si nous sommes sans pain, nous avons du moins la langue pour parler et nous tâcherons de faire savoir à tous nos camarades ce que nous pensons de ceux qui veulent être nos maîtres.

Il sort violemment, suivi des autres ouvriers.

## DERNIÈRE SCÈNE

BLANCHE, WULF, LE BARON, LA BARONNE, AGNÈS, LA COMTESSE

Silence

WULF, *à Blanche.* — Je n'y comprends encore rien. Tu l'as fait entrer ici pour m'insulter et insulter ton père.

BLANCHE. — Mais je n'en savais rien.

WULF. — Tu n'en savais rien... Et cette fille dont il parle...

BLANCHE, *pesant longuement sur chaque mot.* — C'est ma sœur, oui ! Et j'ai dit que je ne savais imaginer une punition assez forte pour ceux qui furent la cause d'un si grand malheur. Me comprends-tu, maintenant ?

WULF. — Non, non, je ne puis encore te comprendre. Comment se fait-il ?

BLANCHE. — Pour moi, tout est clair maintenant, horriblement clair ! Adieu, Arthur !

WULF. — Arrête, je te prie. Ne laisse pas un hasard aveugle nous séparer.

BLANCHE. — Pour moi, c'est autre chose qu'un hasard.

WULF. — Mais je ferai tout pour réparer...

BLANCHE. — Il est trop tard. Et pour moi aussi il fut trop tard.

Il vaut mieux pour moi que je retourne à ceux à qui j'appartiens. Je ne puis vivre dans vos salons. Je sens que je suis du sang de ceux-là. Leur souffrance, leur vie terrible, tout cela se dresse en moi avec une ardente amertume contre vous. Je suis avec Frithiof, je suis avec Svéa, je suis avec eux tous et contre vous autres. (*Elle jette ces mots en face à tous ceux qui sont là.*) Vous m'avez toujours trouvée vulgaire : vous avez raison. Tant mieux. Je n'ai donc pas le nez trop fin. Je puis vivre parmi ces gens que vous méprisez.

Wulf. — Mais c'est une vraie folie. Que voulez-vous faire ? Comment vivrez-vous ?

Blanche. — Je vivrai comme les autres, du travail de mes mains. Ne puis-je choisir une profession ? J'ouvrirai un magasin, par exemple. On disait ce soir que j'avais beaucoup de talent pour vendre, on me le jetait à la face comme le signe de la vulgarité de mon sang. Alors, cela m'irritait. Maintenant, j'en suis contente. Je saurai me rendre plus utile que vous et ma sœur pourra vivre honnêtement près de moi.

Wulf. — Mais quand je t'ai dit que je pourvoirai à son sort.

Blanche. — Tu donneras de l'argent, je le sais. Mais à quoi l'argent sert-il jamais ? Non, je la veux avec moi. (*Avec une détente inattendue*). La laisses-tu vivre près de moi, si je deviens ta femme ? (*Wulf fait un geste d'impatience*). Tu le vois. (*Au baron et à la baronne*). Puis-je avoir ma sœur avec moi si je retourne près de vous ?

Le baron. — Mais cette fille est folle ? Viens, Louise, reconduisons-la vite à la maison.

Blanche, *se défendant.* — Non, plus jamais chez vous ! Agnès, puis-je aller avec toi dans ta maison de travail ? Nous prendrons Svéa avec nous et tu m'apprendras.

Agnes. — Volontiers, oui, mais plus tard. Maintenant, il ne faut pas rompre si violemment, être si cruelle. Ce soir, rentre à la maison.

Blanche. — Quand je te dis que non ? As-tu compris ? J'ai peur de moi-même. Une fois là, je n'aurai plus la force de m'en aller. Quand je me verrai dans ma belle chambre bleue avec tous mes chers bibelots autour de moi...

La baronne. — N'est-ce pas, ma fille, n'est-ce pas que tu l'aimes ta belle chambre que ta tendre mère a si bien décorée pour toi ? Dis-moi, veux-tu quelque autre chose, dis-le, dis tout ce que tu désires ?

Blanche *éclate en pleurs.* — O maman, maman !

La baronne, *l'embrassant.* — Ma fille, ne me fends pas le cœur. Tu m'aimes autant que je t'aime, n'est-ce pas ?

Blanche, *s'arrachant avec violence aux bras de la baronne.* — Je ne dois penser qu'à ma vraie mère ? Tu lui as arraché le cœur. Oh ! Comment est-ce possible ? Toi, que je croyais si bonne, comment

est-ce possible ? Tu as pu me caresser comme ta fille sans penser à ma sœur, à ma pauvre mère ?

La baronne, *avec un cri.* — Eugène, ta fille me tuera. Je ne méritais pas mieux de l'enfant que j'ai prise dans la boue, mise dans le lit de mon pauvre ange et pressée sur mon cœur comme une vraie mère ?

Le baron. — Mais, corbleu ! finissons-en avec ces piailleries. Corrige-la au nom de Dieu, Wulf ! Ne doit-elle pas devenir ta femme ?

Wulf, *d'une voix dure et lente.* — Je vois qu'elle ne peut devenir ma femme, jamais, jamais plus !

Blanche. — Arthur ! (*Elle prend ses mains et le regarde en face avec des yeux suppliants*). Ne me condamne pas, Arthur. Je t'aime.

Wulf. — Il ne faut pas le dire. Ce n'est pas vrai.

Blanche. — Tu ne me comprends pas. Tu ne peux me comprendre maintenant. Je suis trop déchirée. Je ne me connais plus moi-même. Mais aie patience. Laisse-moi aller un peu avec Agnès et puis nous verrons.

Wulf *la repousse peu à peu et évite son regard.* — Je ne veux pas empêcher tes projets philanthropiques. Tu es libre.

Blanche *se jette dans les bras d'Agnès et s'écrie dans un sanglot.* — Tu l'as entendu, Agnès ? Je suis libre.

Elles sortent au bras l'une de l'autre. Silence.

La comtesse. — Je partage ton chagrin, chère Louise. Tu t'es laissée emporter par ton bon cœur, et voilà ce qui t'arrive !

Anna Charlotte Leffler,

Duchesse de Cajanello.

(Traduction d'Albert Savine).

# La Nationalisation du Sol

(DEUXIÈME PARTIE)

## IV

### COMMENT PROCÉDER A LA NATIONALISATION DU SOL

Les principes que nous venons d'exposer admis, il reste encore à examiner si, dans l'état actuel de l'Europe, pour ne parler que de notre continent, il est possible de nationaliser le sol.

Après avoir prouvé que la nationalisation est juste, que la rente doit revenir à la communauté de travailleurs qui la crée et l'augmente, il faut se demander si l'on peut, sans danger, passer de la théorie à la pratique ; en effet, les adversaires de la nationalisation font porter leur attaque surtout sur ce dernier point. Sans avoir une idée bien nette du raisonnement qui nous y conduit, ils reconnaissent généralement la justesse de nos conclusions, mais lorsqu'on leur dit : — Eh bien ! Nationalisons ! — ils déclarent la chose pratiquement impossible. Quand des adversaires n'attaquent plus le principe même d'une idée, mais s'en prennent uniquement au mode d'application, ils ne sont pas loin de se rendre. Il suffit, pour les pousser à bout, de leur proposer un procédé pratique.

Nous estimons que le procédé qui heurtera le moins de préjugés, le moins d'habitudes prises, le moins d'intérêts, le procédé qui nationalisant graduellement le sol laissera aux esprits le temps de s'y faire et ne produira ses effets que peu à peu, aura le plus de chance d'être accepté.

La nature ne procède pas par bonds, mais par changements insensibles ; ce n'est que peu à peu que l'enfant apprend à marcher ; ce n'est que par l'entraînement, par des exercices répétés et gradués que l'adulte parvient au maximum de développement de ses facultés ; de même, dans l'ordre social, les résultats les plus durables sont obtenus

en opérant une série de transformations partielles. En effet, quantité de gens qui s'opposeraient à une réforme radicale ne résistent plus à une réforme limitée ; grâce à eux elle peut être réalisée ; le corps social s'habitue rapidement à un changement peu important dans son régime ; les mœurs s'y adaptent ; il devient définitif et personne ne pense plus à revenir en arrière. Ce pas fait, il est facile d'en faire un second, surtout si les effets du premier sont heureux ; un autre suivra, puis un autre encore, jusqu'à ce que la réforme soit entièrement exécutée.

Seule une révolution pourrait imposer la nationalisation immédiate et absolue ; nous lui préférons l'évolution ; par elle nous atteindrons plus sûrement le but. La révolution est l'explosion qui détruit tout ; elle sème le sol de ruines, elle donne naissance à des haines que plusieurs générations ne peuvent effacer ; le corps social ne s'accoutume pas à une transformation trop profonde ; il refuse de se conformer à un nouveau régime trop différent de l'ancien ; les réformes prématurées sont compromises ; tout est remis en question ; la réaction triomphe et se montre d'autant plus excessive que la révolution a été plus violente. Si quelques réformes restent acquises, beaucoup d'autres doivent être recommencées à frais nouveaux. Empressons-nous d'ajouter que les mouvements révolutionnaires ont été le plus souvent provoqués, et complètement légitimés, par le refus des privilégiés d'entrer dans la voie des concessions, si petites fussent-elles. Dans les pays d'institutions démocratiques, d'ailleurs, les révolutions sont à peine possibles ; l'opinion qui a de son côté la majorité des électeurs gouverne ; une insurrection ne peut être le fait que d'une minorité ; elle a bien peu de chances de succès. L'opprimé ne doit avoir recours à la révolution que lorsqu'il n'a pas d'autre moyen d'obtenir justice.

La première mesure à prendre avant de passer à la nationalisation du sol serait de déclarer inaliénables tous les terrains appartenant à l'État et aux communes. Cette mesure s'appliquerait en France à plus de quatre millions d'hectares de terrains communaux et à un million d'hectares de forêts appartenant à l'État.

On sait ce qu'il est possible de tirer de ces propriétés foncières. En Suisse et en Allemagne nombre de communes payent tout ou partie de leurs dépenses au moyen du produit de leurs biens ; la plupart des États allemands en font autant ; la Prusse tire annuellement des domaines ruraux, mines, salines, chemins de fer, etc. qui lui appartiennent, une somme nette de 550 millions de francs, soit à peu près la moitié du total de ses dépenses ; c'est autant de moins à payer par les contribuables.

La vente des communaux et des propriétés de l'État pendant et après la Révolution a été l'une des opérations financières les plus

désastreuses qui aient jamais été accomplies. Les communes ont échangé un revenu croissant contre une somme rapidement dissipée en dépenses courantes ou qui, placée à intérêt, en produit un toujours plus faible. Elles ont remplacé la rente qu'empochent maintenant les acquéreurs par des centimes additionnels et par l'octroi, cet impôt odieux qui charge le petit et dégrève le riche; elles ont dépouillé tout le monde et surtout les pauvres pour enrichir quelques particuliers.

La confiscation des biens des établissements charitables a été également malheureuse. Grâce à cette fortune foncière augmentant de valeur avec les années, ils pourraient actuellement faire face à tous les besoins de l'assistance publique; ce serait autant de moins à dépenser par l'État, les communes et les particuliers.

Cette première mesure à prendre tend uniquement à conserver à la communauté les bribes qui lui restent de sa fortune foncière ; il en faut d'autres pour l'augmenter.

Autrefois, les biens-fonds n'étaient donnés qu'en usufruit soit par le seigneur local, soit par le roi. A la mort de l'usufruitier le bien revenait au seigneur; celui-ci cependant en laissait la jouissance aux héritiers du bénéficiaire décédé à la condition d'acquitter une taxe, signe visible de son droit de reprendre la terre; de cette taxe dérivent les droits de succession actuels. Encore aujourd'hui, en Angleterre, la théorie juridique de la propriété foncière admet qu'elle n'est qu'un usufruit et que le souverain ou l'État en est le seul propriétaire réel. L'État n'a donc jamais abandonné son ancien droit de prélever tout ou partie des héritages; ce droit lui est reconnu dans tous les pays civilisés. Augmenter les droits de succession ne heurterait donc aucun préjugé, ne provoquerait pas une très forte résistance et ne léserait que peu d'intérêts.

Les droits de succession représentent un prélèvement fait annuellement sur la fortune nationale; il serait prudent de conserver à cette somme sa forme de capital au lieu de l'utiliser pour les dépenses ordinaires de l'administration. L'État devrait dans ce but affecter cette partie de son revenu à l'acquisition de biens fonciers.

La somme totale des héritages s'élève en France à plus de 5,000 millions par an ; les droits de succession peuvent être réglés de manière à rapporter 500 millions de plus que maintenant; cette somme serait employée annuellement à des achats de terre.

L'État peut encore appliquer à des acquisitions d'immeubles tout ou partie des ressources fournies par les différentes caisses dont il a la direction ou la surveillance, les caisses d'épargne, par exemple; ces caisses afin de conserver leur avoir liquide, recevront des obligations en échange des sommes avancées. L'intérêt en serait garanti par le revenu du sol nationalisé.

Aux États-Unis, au Canada, en Australie, les mesures dont nous venons de parler équivalent presque à la nationalisation complète; des millions de kilomètres carrés, la plus grande partie du sol appartient à la communauté. Il n'en est malheureusement pas de même en Europe ; ici la propriété commune ne forme qu'une infime partie de la surface productive; la propriété privée prédomine. La nationalisation du sol français durerait près de deux siècles en y consacrant annuellement 500 millions provenant des droits de succession et 250 millions provenant d'autres ressources.

C'est là une perspective bien lointaine. Aussi est-il permis de rechercher s'il n'y aurait pas un autre moyen permettant de nationaliser le sol plus rapidement.

Plusieurs procédés ont été proposés. Henry Georges a demandé, non pas de déclarer le sol propriété de l'État, mais de lever sur la propriété privée un impôt égal à la rente.

Supposons un propriétaire demandant 1,000 francs à son fermier, on lui demandera 1,000 francs d'impôt. Il lui sera impossible de rejeter cet impôt sur le fermier. En effet, le fermage étant composé de la valeur des produits moins l'intérêt des avances et le salaire du travail employé à cette production, personne ne voudra prendre à ferme à un prix plus élevé; le fermier ne trouverait plus dans ce qui lui reste du produit total le salaire de son travail calculé au prix usuel et moyen, il préférera faire un autre travail lui procurant ce salaire moyen.

En imposant un immeuble urbain on laissera au propriétaire l'intérêt et l'amortissement de la valeur de la construction, plus les frais d'administration et d'entretien ; tout ce qui, dans le revenu de la maison, dépasse cette somme formera l'impôt ; là aussi le propriétaire ne pourra faire supporter l'impôt au locataire ; si le premier voulait augmenter le loyer, le locataire aurait avantage à construire lui-même et la maison resterait vide.

Pour les terrains occupés par leurs propriétaires la rente sera facilement déterminée d'après celle des terrains voisins. En prescrivant que tout bail doit être enregistré et que seuls les baux enregistrés sont valables, l'État percevra la rente sans inquisition vexatoire et démoralisante, sans taxation arbitraire, par l'entremise d'un très petit nombre d'employés.

La rente une fois nationalisée personne n'achètera ni ne vendra la terre, puisque la posséder sans l'exploiter ne rapportera rien. Celui qui désirera en tirer parti l'obtiendra du propriétaire nominal à la condition de payer l'impôt ; si le produit augmente, plusieurs s'en disputeront l'usage ; si l'un deux, pour obtenir la préférence, s'engage à payer au propriétaire en sus de l'impôt soit un prix d'achat, soit une somme annuelle, le fisc augmentera d'autant la cote du propriétaire ; car cette

somme est un accroissement de la rente. Le propriétaire ne sera plus que l'intermédiaire responsable de l'impôt, le commissaire-priseur adjugeant le sol au dernier enchérisseur, à celui qui offre de payer pour l'exploiter l'impôt le plus fort.

Le système de Henry Georges, tout en laissant nominalement la propriété foncière aux mains des propriétaires actuels, tout en ne changeant rien aux lois existantes, aurait pratiquement les mêmes effets que la confiscation du sol par l'État. Cette solution a d'incontestables avantages, elle est simple et pratique, elle ne heurte aucune habitude puisqu'il s'agit simplement d'une révision de la loi d'impôt; l'administration en sera allégée, cet impôt unique se substituant aux nombreux impôts, taxes, droits de tous genres qu'elle perçoit.

Il n'est pas inutile de rappeler à cette occasion que Georges pousse le libre échange à ses dernières limites; il veut que l'État tire son revenu uniquement de l'impôt foncier rendu égal à la rente. C'est en effet, outre les droits de succession, le seul impôt que le propriétaire ne puisse faire supporter aux travailleurs; tous les autres retombent en définitive sur le travail et en arrêtent l'essor.

Nous voyons cependant plusieurs inconvénients à ce mode de faire. Il y a d'abord un manque de franchise assez déplaisant dans le fait d'exécuter la chose sans lui donner son véritable nom; un second inconvénient réside dans la soudaineté de la nationalisation. L'impôt unique doit être appliqué à tous sans exception à partir d'une date fixe; jusqu'à cette date les propriétaires jouiront de tous les avantages d'un possesseur de rente, le lendemain ils les auront perdus; ceux d'entre eux qui sont âgés, ceux qui ne connaissent aucun métier tomberont dans la misère; conséquence plus grave encore, toutes les circonstances économiques de notre société seront transformées du jour au lendemain. Il vaut mieux que la transition soit graduelle, afin que nos habitudes, nos lois, nos mœurs s'adaptent peu à peu au nouvel état de choses. L'inconvénient principal réside dans ce fait que les propriétaires seront dépouillés en réalité, sinon en droit, sans recevoir aucune indemnité.

Nous avons prouvé plus haut que la propriété privée du sol est une injustice. Pendant des siècles, des individus ont tiré une rente de cette injuste propriété; ils s'en sont fait des fortunes; chaque centime touché de cette manière a été soustrait au travail et au capital purement mobilier. C'est, nous l'avons démontré, grâce à cette rente montant continuellement que le salaire et l'intérêt baissent toujours, que nous voyons des fortunes colossales à côté de la misère la plus extrême. C'est pour fournir cette rente que le travailleur doit s'épuiser sans jamais recevoir en retour la valeur réelle de son travail. Nous savons également que la propriété privée du sol a eu le vol pour origine.

Cela admis, on comprend que certains raisonnent ainsi : — La communauté a parfaitement le droit moral de reprendre le sol injustement détenu quelqu'innocent que soit le détenteur actuel; le bien soustrait trouvé entre les mains d'un tiers doit être restitué au propriétaire volé, même lorsque ce tiers en ignore l'origine; au point de vue du droit naturel, les travailleurs peuvent nationaliser immédiatement et sans indemnité. — Cependant ce raisonnement ne nous satisfait point. En effet, si je dis à quelqu'un : — je te permets d'acheter cet outil et je t'en garantis la propriété, — je ne puis venir ensuite exiger qu'il me le remette en alléguant qu'il a été volé à mon grand-père; du moment que je lui en ai garanti la possession, la découverte subséquente du vol, dont ma famille a été la victime, ou de l'absolue nécessité où je suis de posséder cet outil, ne me dispense pas du devoir de l'indemniser.

Nous devons également une indemnité par le fait de la prescription. S'il était permis de toujours rechercher les auteurs des crimes, même les plus anciens, de poursuivre la restitution d'un objet dérobé après une série non seulement d'années mais de générations, il n'y aurait plus la moindre sécurité ni pour les personnes, ni pour les biens, chacun vivrait sous la menace constante de recherches et de poursuites le plus souvent peu justifiées. La prescription est un bienfait surtout pour l'innocent. Si elle n'existait pas une foule de malheureux se verraient dépouillés du peu qu'ils ont par la faute de leurs ancêtres; c'est alors que l'on pourrait dire avec raison que la justice la plus stricte confine à la plus criante injustice. Et d'ailleurs quelle inconséquence n'y aurait-il pas à établir la justice dans l'état social au prix d'une injustice! Nous nous plaignons d'être dépouillés et nous irions à notre tour dépouiller des personnes innocentes de cette première spoliation! La justice sociale exige que le sol revienne à la nation, mais elle exige tout aussi impérieusement que les propriétaires soient indemnisés!

Il y a encore un fait qui plaide en faveur de l'indemnité à accorder aux propriétaires actuels. Il ne faut pas oublier que les propriétaires sont en France au nombre de huit millions; avec leurs familles ils sont bien près de former la majorité de la population. Ils ne se résoudront jamais à abandonner leurs terres sans qu'elles leur soient payées. Pour nationaliser sans indemnité, par un coup de majorité, il faudrait attendre que la rente et le temps eussent fait leur œuvre économique; que les terres des plus faibles d'entre les propriétaires eussent été absorbées par les plus gros, que la majorité des électeurs fût privée de toute propriété. Ce serait remettre l'opération à une époque bien éloignée. Payer le sol, c'est faire taire les objections de quatre millions de propriétaires indigents et de tous ceux qui ont des scrupules juridiques; c'est hâter le moment où la nationalisation du sol, ce grand acte de justice, s'accomplira.

L'indemnité admise, il est évident que ce n'est pas la rente seule qu'elle doit payer, mais le sol même. Il y a d'ailleurs avantage à faire de la terre la propriété réelle de la nation : tandis que la loi d'impôt peut toujours être révisée, il est extrêmement difficile d'annuler une opération aussi vaste que le rachat de toutes les terres appartenant aux particuliers.

Donc ce rachat s'impose et il reste deux points à examiner :

1° La nationalisation se fera-t-elle par expropriation forcée ou par achats de gré à gré ?

2° Nationalisera-t-on le sol nu ou bien les améliorations et les bâtiments seront-ils compris dans l'opération ?

Si l'on procède par voie d'achats de gré à gré, il peut arriver que les propriétaires refusent de vendre ou qu'ils fassent des prix hors de toute proportion avec la valeur réelle de la terre; la nationalisation ne pourrait plus s'exécuter complètement. Il s'agit d'ailleurs d'une entreprise qui porte au plus haut degré le caractère d'utilité publique, c'est donc à l'expropriation pour cause d'utilité publique qu'il faut avoir recours; de cette manière, l'État ne dépend plus du bon vouloir des propriétaires, ni d'une coalition d'intérêts privés; si les propriétaires demandent un prix trop élevé, celui-ci peut être fixé équitablement par les tribunaux; le fisc ne risque plus de perdre à son acquisition.

Nationaliser le sol nu conviendrait aux pays Anglo-Saxons, l'usage y étant très répandu de posséder les constructions sans le terrain. Ce mode de propriété est inconnu en pays latinisés, il serait peut-être difficile de s'y habituer; il est préférable de suivre l'usage local, de ne pas séparer les deux éléments de l'immeuble et de nationaliser les bâtiments avec le sol.

Y a-t-il un moyen de nationaliser le sol contre indemnité, par voie d'expropriation forcée, y compris les améliorations et les bâtiments et en répartissant l'opération sur un certain nombre d'années afin d'éviter une trop brusque secousse ? Nous le croyons, et le procédé de M. Flurschheim (1) nous semble répondre à ces desiderata. Il propose de payer l'immeuble complet au moyen d'obligations portant intérêt; par ce moyen, l'État n'aura pas à faire appel au crédit ni à passer par les fourches caudines de la finance. L'intérêt des obligations émises sera garanti par le revenu de la propriété nationale. La nationalisation de chaque parcelle aura lieu *à la première transmission du bien*, que cette transmission ait lieu par voie de vente, d'échange, de don ou d'héritage; de

(1) L'idée de la nationalisation du sol a été exposée en Allemagne dès 1854, par *H.-H. Gossen*, dans son ouvrage : *Entwicklung der Gesetze des Menschlichen Verkehrs und der daraus fliessenden Regeln für menschliches Handeln, Brunswick, F. Vieweg und Sohn.* M. Flürschheim a été le vulgarisateur de cette idée. Nous empruntons à ce dernier son procédé de nationalisation, sans cependant partager ses opinions en économie sociale.

cette manière, les terres seront nationalisées peu à peu, au fur et à mesure qu'elles changent de main; aucune parcelle n'y échappera, puisqu'il y a une transmission inévitable, celle qui a lieu au décès du propriétaire.

Tel est le système que nous admettons comme le plus pratique en le modifiant toutefois sur deux points. Tout d'abord, nous voudrions que le propriétaire ne profitât pas d'une augmentation de la valeur du sol survenant entre le jour où la nationalisation sera décidée et le jour où elle s'accomplira réellement; dans ce but, l'indemnité à payer doit être égale non pas à la valeur de l'immeuble au moment de son appropriation par l'État, mais à son prix au jour où la nationalisation a été décidée. Si par exemple la nationalisation était votée le 1er janvier 1900 et qu'un bien valant 100,000 francs à cette date devint la propriété de la nation le 1er janvier 1910, le propriétaire recevrait ce jour-là 100,000 francs d'indemnité, même si le prix de la terre avait augmenté dans l'intervalle. En d'autres termes, l'État deviendrait virtuellement propriétaire à partir du 1er janvier 1900, le possesseur n'en aurait que l'usufruit jusqu'au moment où il voudrait s'en défaire ou au plus tard jusqu'à sa mort. Quant à la deuxième modification, la voici : l'annuité affectée au service des obligations données en payement devrait comprendre un amortissement afin de libérer l'État à coup sûr de la dette contractée envers les anciens propriétaires.

Il est possible, en outre, afin d'accélérer la transformation de la propriété foncière, de combiner ce système avec les achats exécutés au moyen du produit des droits de succession et d'autres ressources.

Examinons maintenant les résultats financiers qu'aurait une semblable opération. Nous dirons ensuite quelques mots de l'administration du domaine national. Il nous suffira de donner sur ces deux points quelques indications générales ; il sera temps d'entrer dans les détails, lorsque la nationalisation du sol sera admise en principe.

M. Walras donne une solution mathématique de la première question dans sa superbe étude intitulée : *Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État* (1). Après avoir reconnu le fait que dans une société progressive, la rente augmente et le taux de l'intérêt baisse, après avoir exprimé l'opinion que la justice sociale exige le rachat des terres par l'État, M. Walras recherche quels seraient les moyens de faire cette opération. Reprenant et rectifiant les formules de Gossen, il prouve que l'État peut acheter les terres au prix du marché, les payer en obligations au taux courant de l'intérêt

(1) Cette étude fait partie de la *Théorie mathématique de la richesse sociale*, du même auteur (Guillaumin, éditeur, Paris).

du capital, et enfin amortir ces dernières grâce à l'accroissement du taux de la plus-value de la rente. L'État achète, par exemple, une terre de 100,000 francs, rapportant 2,750 francs, soit 2 3/4 %; il la paye en émettant des obligations à 3 %; la rente de cette terre augmente de 1/4 % chaque année. Tant que ce taux de plus-value ne s'accroît pas, l'État ne peut amortir au moyen de cette plus-value, ni le prix d'achat, ni les emprunts supplémentaires nécessités les premières années par la différence entre le taux du revenu foncier et le taux de l'intérêt du capital emprunté. L'amortissement de ces sommes au moyen de la plus-value n'est possible que lorsque le taux de cette plus-value annuelle dépasse 1/4 % et devient, par exemple, 1/2 %. Or, cet accroissement du taux de la plus-value est possible; l'histoire de la propriété foncière en est la preuve; ce taux n'a cessé d'augmenter en particulier dans les villes. Cet accroissement est le fait de toute société progressive et rien ne fait prévoir un arrêt de cette hausse. L'État d'ailleurs peut la provoquer et l'accélérer, comme le dit Walras, par *l'habileté de ses mesures et la sagesse de sa conduite*. D'ailleurs, dans une société progressive, le taux de l'intérêt baisse; cet abaissement permettrait la conversion des obligations et, par suite, leur amortissement, même si le taux de la plus-value n'augmentait pas.

L'État peut donc, dans les circonstances actuelles, payer le sol au prix du marché, en empruntant au taux normal, sans en définitive subir de perte. Telle est la conclusion à laquelle conduisent les déductions mathématiques de M. Walras.

Notre projet fait à l'État des conditions spécialement favorables. Nous proposons la nationalisation, non seulement du sol, mais aussi des bâtiments qui le couvrent. Les bâtiments rapportant au moins le taux courant de l'intérêt, la somme qu'ils produiront couvrira l'intérêt des obligations émises pour les payer. En outre, l'État s'appropriera une partie des terres sans bourse délier, au moyen des droits de succession; le revenu de cette partie de la fortune foncière servira à couvrir le déficit temporaire possible résultant de l'achat du reste du sol national.

Voyons maintenant quels sont pour la France les chiffres relatifs à cette opération.

La propriété agricole française vaut, suivant diverses évaluations, de 80,000 à 90,000 millions (1) et rapporte 2,400 millions; la propriété bâtie vaut, d'après la dernière évaluation officielle, 49,000 millions et rapporte 2,500 millions (2); soit une valeur totale de 140,000 millions au maximum et un revenu de 4,900 millions.

(1) Statistique du ministère de l'agriculture pour 1883.

(2) Enquête de 1887-1889 sur l'évaluation de la propriété bâtie, par Boutin, directeur des contributions directes.

Nous supposons que les propriétaires se gardent de vendre leurs terres, afin d'en retarder autant que possible la nationalisation; elles ne pourraient être expropriées qu'à leur mort. Il se transmet chaque année par héritage environ 3,000 millions de francs en biens-fonds. Il faudrait donc, pour payer le sol exproprié annuellement à la suite du décès des possesseurs, remettre à leurs héritiers 2,700 millions en obligations, plus la quittance de 300 millions de droits de succession dus par eux. L'on appliquerait en outre à des achats au comptant 200 millions provenant des droits de succession sur la propriété mobilière et 250 millions demandés au crédit par l'intermédiaire des caisses administrées ou surveillées par l'État, ces caisses recevant en obligations la contre-partie de leurs avances. De cette manière, le pays acquerrait annuellement des biens-fonds pour une valeur de 3,450 millions et aurait à émettre des obligations pour 2,950 millions; la différence de 500 millions représente l'emploi des droits de succession. La nationalisation de toute la propriété foncière durerait à peu près quarante-un an; il faudrait émettre pour environ 120,000 millions de francs d'obligations.

Les obligations comporteraient un intérêt de 3 %, taux actuel des emprunts de l'État français, plus un amortissement de 1/2 % au moyen duquel chaque obligation serait entièrement remboursée au bout de soixante-six ans.

Comme nous l'avons vu, le revenu net de la propriété foncière s'élève à 4,900 millions; la nationalisation terminée, l'annuité à payer, 3 1/2 % sur 120,000 millions s'élèverait à 4,200 millions. Il reste un bénéfice net et annuel de 700 millions. Dans le cas où l'État n'augmenterait pas les droits de succession et n'userait d'aucune ressource spéciale, il faudrait émettre en quarante-sept ans pour 140,000 millions d'obligations; l'annuité serait alors de 4,900 millions et il n'y aurait pas pour commencer de bénéfice net.

Cette somme resterait stationnaire jusqu'au moment où l'amortissement de la première série d'obligations serait terminé, soixante-six ans après son émission. Le bénéfice net se produirait alors; il croîtrait ensuite chaque année par l'amortissement de nouvelles séries jusqu'à l'époque où la rente tout entière, soit 4,900 millions entrerait intacte dans la bourse commune du peuple français. La France deviendrait seule propriétaire de son territoire au bout de quarante-un ou de quarante-sept ans; soixante-six ans plus tard, toute la dette ayant la nationalisation pour origine serait éteinte.

Encore n'avons-nous pas tenu compte dans cette évaluation du progrès de la prospérité nationale, résultat de la nationalisation, comme nous l'expliquerons au chapitre suivant. Ce progrès abaissera l'intérêt et haussera la rente; en rendant les obligations convertibles,

l'on pourra en réduire l'intérêt ; la rente du sol national croissant d'autre part, l'écart entre la somme perçue et l'annuité à payer, le bénéfice net, augmentera. La plus-value provenant de cette source pourrait être affectée à l'amortissement afin d'arriver plus rapidement à une libération définitive.

Le revenu foncier net de l'État devrait être employé en partie à former une réserve garantissant, en cas de malheurs publics et de diminution de la rente, l'annuité due aux porteurs d'obligations.

Quant à la façon de gérer la propriété commune, elle ne saurait être uniforme pour toute la France. Il faut tenir compte en effet des différents genres de propriétés immobilières ainsi que des usages et des circonstances locales.

En général, le meilleur moyen d'exploiter le domaine national serait d'en affermer les diverses parcelles. De cette manière, chacun resterait son propre maître ; l'intelligence, l'activité, le savoir seraient récompensés.

En mettant le prix de location aux enchères publiques on éviterait l'arbitraire et le favoritisme gouvernemental, origine du servilisme des gouvernés ; en outre, le fisc obtiendrait le loyer le plus juste ; au lieu d'être fixé d'autorité par l'un des contractants, le fermage le serait par le jeu naturel de l'offre et de la demande. Il n'y aurait pas exagération du prix, exagération enlevant au travail une partie de son salaire, ni évaluation trop basse laissant au locataire une partie de la rente. On assurerait une certaine continuité d'occupation en donnant, à enchère égale, la préférence à l'ancien occupant.

Ce procédé d'administration n'exigerait pas d'employés nouveaux ; les enchères pourraient être dirigées par les notaires ou par les autorités civiles, et le loyer perçu par les fonctionnaires ordinaires des contributions directes. Si la rente du sol national remplaçait les impôts actuels, la perception du revenu de l'État deviendrait bien plus simple et bien moins onéreuse.

La régie directe ne semble point possible au début ; ni les mœurs, ni l'administration n'y sont préparés ; ce serait renforcer l'action paperassière, présomptueuse et irresponsable des bureaux.

La mise à ferme conviendrait surtout à la partie agricole du sol national. C'est la méthode qui apporterait le moins de changement dans les habitudes du paysan ; et puis, en France, ce n'est pas la grande mais la petite culture qui semble la plus profitable, c'est elle qu'il conviendrait d'encourager ; c'est aux faibles parcelles que, actuellement, s'appliquent le mieux les méthodes de la culture intensive ; ces méthodes seules permettent aux cultivateurs européens de lutter contre la concurrence des pays d'outre-mer. L'homme travaillant seul son

champ n'est d'ailleurs pas isolé s'il est membre d'un syndicat agricole; celui-ci diminue ses frais généraux, le fait sortir de sa solitude intellectuelle et morale, il groupe les individus lorsque l'effort collectif est nécessaire, il fait de la solidarité des travailleurs une réalité. Lorsque l'État voudra entreprendre de grands travaux d'amélioration, il trouvera dans ces associations l'appui solide des groupes d'intéressés représentés par leurs membres les plus compétents et les plus considérés.

La régie directe conviendrait davantage à la partie urbaine du domaine national, aux maisons louées par chambre et par étage aux petits bourgeois et aux ouvriers. Elle conviendrait également aux grosses industries exploitées actuellement par des sociétés anonymes; l'État est aussi compétent que des actionnaires pour nommer un directeur d'usine. Il serait préférable de louer aux enchères les locaux urbains lorsqu'ils sont affectés à des industries ayant un caractère artistique, exigeant du goût ou une habileté très spéciale de la part de l'ouvrier et du patron. Dans ces industries ce n'est pas l'unité de direction, l'organisation du travail, l'économie des frais généraux, c'est avant tout le développement de la capacité, du goût et de l'initiative individuelle qu'il importe de rechercher et d'encourager.

Les syndicats ouvriers pourraient prendre part à l'exploitation des industries en régie en se chargeant d'une partie des risques; ils pourraient pour les autres industries concourir aux enchères, et à offre égale obtenir la préférence. Dans l'adjudication des grands locaux de vente, les sociétés coopératives devraient aussi avoir un droit de préférence.

Les chemins de fer devant, d'après les conditions de la concession, revenir sans indemnité à l'État au milieu du siècle prochain, il est probable qu'ils seront nationalisés avant le reste du sol national; nous ne nous en occuperons donc pas pour le moment; ils seront exploités par le gouvernement comme cela se fait déjà avec succès chez la plupart des nations européennes.

L'administration directe pourrait toujours se substituer à la location lorsque cela paraîtrait plus pratique et plus profitable ou lorsqu'une transformation lente des mœurs, surtout des mœurs administratives, rendrait la chose possible.

L'administration du sol national pourrait avantageusement être remise aux communes. Celles-ci procéderaient aux adjudications et veilleraient au bon entretien des immeubles sous réserve de recours aux autorités supérieures, ou mieux encore aux tribunaux, afin d'éviter les abus de pouvoir et le favoritisme. Les communes toucheraient sur les sommes perçues pour leur territoire un tant pour cent destiné à subvenir aux dépenses et aux améliorations locales.

L'homme du terroir ou de la cité est mieux placé que l'employé de l'État pour s'occuper d'une semblable administration ; il connait le sol et le détail des localités, il y a un intérêt direct et permanent. Dans la commune l'individu reçoit directement le contre-coup de toutes les mesures qu'il a contribué à voter ; l'administration s'exerce sous ses yeux et sous son contrôle, il voit de près les hommes et les choses, il se sent responsable et agit en conséquence. L'employé au contraire sans attache au sol, sans intérêt local, irresponsable, risque de tout gâter sans en porter la peine. L'administration centrale ne peut exercer un contrôle aussi effectif que celui de l'habitant ; son action se transmet par trop d'intermédiaires ; son centre est trop éloigné du lieu où elle s'exerce ; sa responsabilité n'est jamais réelle, elle est trop dispersée et trop divisée pour cela. Enfin, il n'y a pas de meilleur apprentissage de la vie publique, pas de meilleur moyen de distinguer les plus capables que la participation active et continuelle de chacun au gouvernement local. C'est aussi une école de moralité ; en effet, le sentiment de sa responsabilité et de sa solidarité rend l'homme meilleur.

## V

### LES CONSÉQUENCES DE LA NATIONALISATION DU SOL

Supposons maintenant la nationalisation du sol heureusement achevée et recherchons quelles seraient les conséquences morales et économiques de cette mesure.

Comme le dit Henry Georges dans son ouvrage *Progrès et Pauvreté :* « La richesse produite serait divisée en deux parties. L'une serait dis- « tribuée sous forme de salaire et d'intérêt entre les producteurs « individuels, suivant la part que chacun aurait pris dans l'œuvre de « la production ; l'autre irait à la communauté dans son ensemble pour « être distribuée en bienfaits publics à tous ses membres. Et ce ne « serait que justice, car alors que la première part représente le « résultat de l'effort individuel dans la production, la seconde repré- « sente l'accroissement de pouvoir par lequel la communauté dans son « ensemble aide les individus » (1). Il pourrait ajouter que cette seconde part est aussi le produit de circonstances géographiques, géologiques et climatériques, dons de la nature qui ne sont pas destinés aux uns plutôt qu'aux autres.

En un mot, tout le produit du travail appartiendra aux travailleurs ;

(1) *Henry Georges. Progrès et Pauvreté,* traduit par Le Monnier. Paris 1887, page 416.

tel sera le résultat général de la nationalisation du sol. Mais sous quelle forme particulière ce résultat se manifestera-t-il ?

Occupons-nous d'abord du domaine individuel, nous passerons ensuite au domaine administratif, économique et moral.

Le fermier, l'ouvrier, l'employé, le professeur, etc., payeront à l'État le fermage ou le loyer qu'ils payent aujourd'hui à leur propriétaire. Il semble au premier abord qu'il n'y ait rien de changé dans leur situation ; examinons la chose de plus près. Actuellement, les fermages et loyers contribuent à l'enrichissement et aux dépenses d'un individu ; cet argent est déboursé dans l'intérêt du propriétaire seul ; le payeur n'en contrôle pas l'emploi ; c'est pour lui de l'argent définitivement sorti de sa poche. Il n'en est plus de même après la nationalisation du sol. Le fermage ou le loyer est remis par le payeur à la communauté dont il fait partie ; c'est une contribution individuelle à un fond commun dont il est copropriétaire et cogérant ; cette somme ne lui échappe donc pas. C'est lui qui en surveille l'usage par l'entremise de ses mandataires au conseil municipal, au conseil général et aux Chambres ; il veillera naturellement à ce que son argent soit employé dans son propre intérêt, à ce qu'il lui soit rendu en avantages de tous genres. En réalité, l'individu ne payera plus fermage ou loyer à un étranger qui en use à sa guise, il se le payera à lui-même. Au lieu d'être une machine s'acharnant à travailler pour autrui, l'individu travaillera pour lui-même ; il disposera directement ou indirectement de tout le produit de son travail et non d'une partie seulement ; il devient un être indépendant, il est son propre maître.

L'esprit d'initiative en possession d'un objet sur lequel s'exercer déploiera toute sa force ; l'homme, par conséquent, accroîtra sa puissance et produira tout ce qu'il peut produire.

Ce sera l'aube d'une ère de liberté et d'égalité. En effet, c'est dans une extension du droit de propriété, dans une organisation sociale plus juste donnant à chacun selon ses œuvres et non selon sa fortune, que nous voulons chercher l'égalité ; c'est sur l'abolition des privilèges et non sur leur conservation que nous voulons établir la liberté ; c'est sur la solidarité des intérêts et non sur leur opposition que nous voulons fonder la fraternité !

Passons maintenant au domaine purement administratif. L'État aura un revenu énorme très supérieur à celui dont il jouit maintenant. Ce revenu remplacera la plus grande partie des droits, impôts, taxes, etc. qu'il perçoit ; en outre, il pourra en six ans rembourser toute sa dette actuelle et mettre ainsi en circulation des valeurs maintenant immobilisées.

Ce remboursement effectué et le budget soldé, il resterait de fortes sommes dont le premier usage devrait être le développement de certains services publics absolument insuffisants.

En hygiène publique, par exemple, qu'on imagine tout ce qui pourrait être fait ! La lumière artificielle, l'eau pure, la force motrice seront mises au prix coûtant à la disposition de chacun et ce prix sera d'autant plus bas que l'établissement de ces services sera plus étendu. Nos hôpitaux et nos asiles deviendront des maisons confortables. L'instruction publique sera développée. Enfin, les moyens de communication : chemin de fer, poste, télégraphe, téléphone, pourront être considérablement perfectionnés.

Non seulement l'État ou la commune améliorera les institutions existantes, mais il pourra encore se mettre à la tête d'entreprises utiles trop considérables pour les particuliers, trop onéreuses pour l'état actuel et que les capitalistes n'entreprennent que si elles sont immédiatement productives. Telles sont la régularisation générale du cours des rivières, en tenant compte des besoins de l'agriculture en eau d'irrigation, et de ceux de l'industrie en force motrice, l'amélioration du sol et le reboisement des montagnes.

Tous les agriculteurs sont d'accord sur l'importance des irrigations, mais une irrigation rationnelle est impossible tant que le sol est divisé entre un grand nombre de propriétaires ; elle ne le sera que lorsqu'un possesseur unique pourra appliquer à une contrée tout entière un même système de canalisation ; alors cette eau bienfaisante arrosera les terrains stériles tout en délivrant les autres du danger des inondations.

L'amélioration du sol aura pour conséquence un accroissement de la production agricole ; la culture deviendra plus intense, ses produits diminueront de prix ; la richesse publique sera augmentée d'autant.

Les progrès possibles de l'agriculture, comme ceux de l'industrie, sont presque illimités. L'industrie a su se développer en tirant immédiatement parti de toutes les découvertes de la science ; après la nationalisation du sol, l'agriculture deviendra son égale en esprit de progrès. En effet, lorsqu'un propriétaire unique, la communauté de tous les travailleurs, se substituera aux nombreux possesseurs du sol, l'opposition entre le cultivateur et le propriétaire cessera, les deux qualités étant désormais réunies en un même individu. L'agriculteur aura avantage à pousser l'administration aux améliorations et elle sera bien forcée de les lui accorder puisqu'elle dépendra de lui.

Enfin, il y a encore un objet auquel l'État pourra consacrer une partie de son revenu foncier ; il s'agit de l'assurance obligatoire contre les risques divers, vieillesse, maladie, accidents industriels, chômage, grêle, maladies du bétail, etc., etc.; les primes seront payées par l'État au moyen du produit du domaine; il n'y aura donc ni contrainte à exercer, ni indigence s'opposant à la participation de tous à ces institutions.

Si les entreprises que nous venons d'énumérer n'absorbent pas le

revenu de l'État, ou si l'on préfère voir l'initiative privée s'occuper de certaines d'entre elles, l'on pourrait répartir annuellement entre les ayants-droit tout ou partie de la rente nationale. C'est ce que font certaines communes suisses lorsque le produit de leurs biens dépasse la somme de leurs dépenses. Nous pouvons considérer le sol national comme le domaine d'une société par actions. Chaque habitant est propriétaire né d'une part ; son titre de propriété s'éteint à sa mort. Cette société a pour directeur le gouvernement et pour conseil d'administration le parlement. Le produit de la ferme de ce domaine, déduction faite des frais d'administration et d'amélioration, forme le produit net. Le produit sera partagé entre les copropriétaires. 5,000 millions, répartis entre 38 millions d'habitants, donnent 131 francs par personne. Une famille, composée de deux adultes et de trois enfants, touchera 655 francs par an. Ce serait augmenter d'un tiers environ le revenu de la majorité des familles françaises. Encore n'avons-nous pas tenu compte de l'accroissement de la richesse générale provoqué par la nationalisation du sol.

On dit au prolétaire : « Économise, associe-toi à d'autres pour acheter tes denrées, pour construire ta demeure, pour t'assurer contre les risques de la vie », sans se demander s'il en a le moyen. Dans le nouvel état de choses, on sera autorisé à lui tenir ce langage; il pourra au moyen de son dividende devenir membre des sociétés coopératives de consommation et de production et des sociétés d'assurance. Lui prêcher l'épargne ne sera plus une ironie.

Que les sommes précitées soient employées par l'État à des améliorations générales, qu'elles soient distribuées aux citoyens ou que ces deux emplois coexistent, les conséquences en sont les mêmes; ils provoquent le premier directement, le second indirectement par la stimulation de l'initiative individuelle, un accroissement de la richesse publique.

Outre ces résultats, purement matériels, il en est qui nous paraissent plus importants à cause de leur caractère moral et économique.

La plus grande partie de la fortune mobilière repose sur le sol; elle prend la forme d'hypothèques ou de valeurs qui ont pour base une garantie matérielle stable, une propriété foncière. Une moindre partie prend la forme de crédits purement personnels. L'abolition de la propriété terrienne supprimera les placements hypothécaires ou quasi tels, ainsi que les prêts à l'État. L'épargne nationale devra s'employer en crédits personnels; les capitaux s'offriront en grand nombre; l'individu ou l'association trouvera plus aisément des prêteurs. Non seulement le crédit sera plus facile, mais en outre il ne sera plus nécessaire d'acheter du terrain pour la fondation d'entreprises

nouvelles, il n'y aura qu'à le louer; au lieu d'une forte somme à verser en une fois, il faudra simplement payer un loyer annuel.

Qu'on se représente la quantité d'hommes qui, capables individuellement ou en société, d'entreprendre quelque chose, de travailler à leur compte, de s'émanciper du patronat, en sont empêchés par les entraves que l'impôt met à leur activité, par la difficulté d'obtenir du capital et d'acquérir du terrain. Lorsque leur travail ne sera plus chargé de taxes, lorsque capitaux et terrains leur seront offerts à des conditions très avantageuses, ils s'empresseront d'en profiter.

Cette floraison de l'initiative individuelle produira ses effets, non seulement sur ceux qui se sentent l'énergie nécessaire pour être leurs propres maîtres, mais aussi sur les autres membres du prolétariat moderne. Le travail sera plus demandé et par conséquent mieux rétribué. L'accroissement de la production, l'augmentation de la richesse et de la prospérité générale élèveront le minimum du salaire en quantité absolue. On peut, à bon droit, espérer que les ouvriers sauront profiter des ces facilités nouvelles pour renforcer leur organisation et conquérir leur indépendance en s'affranchissant du patronat.

On s'est préoccupé de l'excès de production qui pourrai survenir lorsque celle-ci sera provoquée et facilitée de toutes les manières. Nous ne croyons pas qu'un pareil excès de production soit à craindre. Dans les crises actuelles, ce n'est pas la production qui est trop forte, c'est, pour une partie de la population, le pouvoir d'acheter qui est trop faible. Cette faiblesse provient de la mauvaise distribution des richesses. Les uns, recevant beaucoup plus que leur travail ne produit, ne peuvent consommer la part qui leur est attribuée dans la production totale ; les autres, recevant une partie seulement du produit de leur travail, doivent se contenter de la part correspondante dans les richesses produites. La nationalisation du sol a pour résultat d'attribuer à chacun le produit complet de son travail, chacun aura donc à consommer la part de richesse correspondant exactement au produit de son travail. Toute la production sera facilement absorbée.

Pour terminer, mentionnons encore la disparition de la fortune foncière et d'une partie de la fortune mobilière. Ce changement rendra au travail nombre d'individus qui vivent complètement ou en partie du travail d'autrui.

En résumé, la nationalisation du sol conduira à la suppression d'une grande partie des inégalités artificielles dues à la propriété privée ; elle met aux mains du peuple l'instrument principal de la production ; en effet, sur 225 milliards que possèdent les Français, 140 deviendront la propriété de la France.

La nation qui aura nationalisé son sol deviendra un État où les ressources mises à la disposition du gouvernement permettront d'étendre les services de l'hygiène, des travaux publics et de l'instruction publique et où ces services tiendront la première place.

Un État où l'initiative individuelle puissamment stimulée par l'abolition des impôts, par le capital et le sol mis à la portée de chacun, pourra porter tous ses fruits.

Un État où le revenu de la majorité des citoyens sera augmenté par l'accroissement de la production et l'augmentation des salaires.

Un État où les crises commerciales et industrielles seront rendues sinon impossibles, au moins plus rares.

Un État dont tous les habitants devront être des travailleurs.

Un État où l'égalité plus grande des conditions rapprochera les hommes et les portera plus que maintenant à la fraternité, où tous unis par le travail et la commune propriété du sol se sentiront davantage solidaires les uns des autres.

Un État, enfin, qui ne sera pas une simple agglomération d'individus en lutte les uns contre les autres, mais qui, au contraire, aura le caractère d'une vaste société coopérative.

Un État, surtout, où la production nationale sera partagée d'une manière juste entre tous les travailleurs.

La nationalisation du sol est un acte de justice sociale ; elle nous rapprochera d'un degré de cet idéal de liberté vers lequel nous marchons.

Soyons justes pour être libres, car sans justice il n'y a pas de liberté.

## VI

### CONCLUSION

Arrivé au bout de cette étude, on nous permettra de la résumer et d'ajouter quelques mots sur la place qu'occupe la nationalisation du sol parmi les solutions proposées de la question sociale actuelle.

Nous croyons avoir démontré les points suivants :

I. La question sociale actuelle est surtout une question économique. Nous souffrons d'une mauvaise distribution des richesses.

II. Le salaire, l'intérêt et la rente, rémunérations du travail, du capital et de la terre, se partagent les richesses qu'ils produisent.

Les forces et les matières créées par la nature, la terre en un mot, étant absolument nécessaire au travailleur, le détenteur de celle-là autorise celui-ci à s'en servir à des conditions dictées par lui seul. En fait, il ne laisse au travailleur que la part de richesses strictement

nécessaire à son existence; il abaisse le taux de l'intérêt en contribuant à la formation d'un capital mobilier grossissant; tout le reste du produit forme la rente ; cette rente, résultat du travail de tous, est la propriété de quelques privilégiés. Cette propriété n'a plus, pour le corps social, les avantages qu'on lui attribue.

III. Le progrès général produit un accroissement de richesse qui ne profite qu'à la rente.

IV. Pour que le travailleur jouisse de la totalité du produit de son travail, il faut nationaliser le sol (ou la rente).

V. Il est possible de procéder à la nationalisation sans bouleversement subit et sans secousse violente.

VI. Les résultats matériels, économiques et moraux de cette opération sont de bons résultats.

Les solutions proposées de la question sociale sont de deux sortes. Les unes ont pour *but unique et final* la protection des petits et des faibles contre l'exploitation des gros et des forts. Ce sont des remèdes qui calment la douleur sans atteindre le siège même du mal ; leur emploi temporaire peut être justifié ; les socialistes les acceptent à titre de mesure transitoire, mais on aurait tort de s'imaginer que le malade guérit parce que, à un moment donné, il souffre moins. Les propositions socialistes visent au contraire à une transformation de notre état économique, elles veulent atteindre le mal à sa racine. Parmi ces propositions, la nationalisation du sol adoptée par le congrès de Zurich (en 1893) nous paraît l'une des plus justes et des plus efficaces, l'une des plus propres surtout à rendre au travailleur tout le produit de son travail. Cette mesure a déjà obtenu l'appui de beaucoup de penseurs et d'économistes : Herbert Spencer, Stuart Mill, Laveleye, Walras, Secrétan, etc., pour ne citer que les noms les plus connus, lui sont favorables. Cela nous fait espérer que la nationalisation du sol peut obtenir, outre le suffrage des socialistes, celui de la plupart des hommes éclairés.

Puissent concourir à cette œuvre tous les hommes de bonne volonté, tous les hommes justes, tous ceux qu'anime l'amour du prochain, tous ceux qui ne veulent pas que l'humanité piétine sur place, tous ceux enfin qui désirent sincèrement réaliser la belle devise : Liberté, Égalité, Fraternité !

H. Proxier.

# CRITIQUE

DE

# L' « INTRODUCTION A LA SCIENCE SOCIALE »

DE SPENCER

## II

Dans la partie purement spéculative de l'œuvre de M. Spencer, nous rencontrons tout autant d'ambiguités et de contradictions. Il est en vérité étonnant qu'un philosophe aussi érudit et habitué à des opérations mentales dans les domaines de la science les plus divers, puisse être à un tel point impuissant, dès qu'il est question des phénomènes de la vie sociale.

M. Spencer a écrit bon nombre d'ouvrages sociologiques, mais tout ce qu'il a composé sur ce sujet est rempli de fautes grossières que n'aurait pas commises le premier profane venu. Exception doit cependant être faite d'un essai très remarquable sur la population dans les *Principes de Biologie*.

Personnellement, je dois beaucoup à M. Spencer. J'ai lu ses *Essais*, lorsque mes vues sur les problèmes, les limites et la méthode de la sociologie ne s'étaient pas encore suffisamment précisées ou, disons plutôt, ne formaient pas encore une série systématique. C'est alors que M. Spencer m'a aidé. Après avoir lu ses *Essais* je compris *comment il ne faut pas* traiter les données de la sociologie. M. Spencer m'apparut comme se tenant près de la vérité, tout en y résistant. Il s'y appuyait, si je peux m'exprimer ainsi, avec la nuque. Il me semble que M. Spencer reste dans la même position, par rapport à la vérité, dans son *Introduction à la Science sociale*.

« Personne, ou presque personne, dit M. Spencer, ne contemple

l'organisation et les actes d'une société avec le calme où nous laissent les phénomènes d'un autre ordre. Pour bien observer et ne pas se tromper dans ses conclusions, il est indispensable de posséder cette indifférence tranquille qui est prête à reconnaître ou à inférer telle vérité aussi bien que telle autre. Or, il est à peu près impossible d'exiger tant de sérénité de qui s'occupe des vérités sociales. Celui qui les étudie a des passions plus ou moins fortes, qui le poussent à trouver la preuve de ce qu'il désire, à négliger les faits qui le gênent et à s'attacher à la conclusion qu'il avait tirée d'avance. Sur dix penseurs, on en trouve à peine un qui se rende compte que les préjugés faussent son jugement, et même celui-là n'établit pas une compensation équitable de l'erreur qu'il reconnaît. Sans doute l'émotion est presque toujours un allié compromettant pour un chercheur : on a le plus souvent des idées préconçues auxquelles l'amour-propre empêche de renoncer. Mais une des particularités de la sociologie est que les passions avec lesquelles on envisage ses faits et ses conclusions sont d'une force extraordinaire. C'est que l'intérêt personnel est mis directement en cause et que tout un cortège de sentiments, engendrés soit par ce même intérêt personnel, soit par la forme actuelle de la société, sont à chaque instant ou froissés ou agréablement excités..... La science ne présente pas d'autre exemple d'un élément étudiant les propriétés de l'agrégat dont il fait lui-même partie. L'observateur est ici aux phénomènes qu'il étudie comme est une cellule isolée, faisant partie d'un organisme vivant, aux phénomènes que présente l'ensemble de cet organisme. Généralement parlant, la vie d'un citoyen n'est possible qu'à condition de remplir convenablement la fonction qui lui est échue par la place qu'il occupe dans le monde ; de là naissent entre lui et sa société toute une série de relations essentielles, qui engendrent des sentiments et des idées dont il est impossible de se défaire complètement. Voilà donc une difficulté qui est sans analogue dans toutes les autres sciences. Faire en pensée abstraction complète de sa race et de son pays — mettre de côté les intérêts, les préjugés, les sympathies, les superstitions enfantées par la vie de sa société et de son époque, — contempler tous les changements que les sociétés subissent ou ont subis, sans se laisser influencer par les considérations de nationalité, de religion, ou d'intérêt personnel ; *voilà qui est impossible à l'homme médiocre et ce à quoi l'homme exceptionnel ne réussit que très imparfaitement* » (*loc. cit.*, p. 77, 78).

Le lecteur trouvera des pensées semblables dans différents endroits de l'ouvrage de M. Spencer.

Ce sont ces paroles si souvent répétées qui ont sans doute amené son traducteur russe, M. Goldsmith, à supposer que M. Spencer fraye le chemin à la vérité objective, même là où l'accès lui en est interdit

par les conditions de la nature humaine. C'est facile à dire : il fraye le chemin !

*
* *

L'estomac de l'homme est incapable de digérer des pierres. Cependant, le fait qu'il existe en Afrique une tribu qui se nourrit entre autres choses de petits morceaux de terre glaise, me permettra-t-il de persuader à quelqu'un de se nourrir de pierres ? Or, M. Spencer dit justement une chose analogue. Il assure plusieurs fois le lecteur que même un homme exceptionnel ne peut pas, en discutant les phénomènes sociologiques, se débarrasser de ses sympathies et de ses antipathies, oublier tous les intérêts qui lui sont proches et se borner à *observer impassiblement* les faits. Et cependant le même M. Spencer conseille non moins souvent de prendre garde aux influences des sympathies et des antipathies, de les éloigner, d'oublier tous les intérêts sociaux et individuels et d'observer impassiblement les faits. Comment le faire, si c'est impossible ? Lorsque M. Spencer indique la confusion inconsciente de l'observation avec la déduction comme cause des erreurs (p. 98), ou bien lorsqu'il conseille de s'adresser aux témoignages dans l'étude des faits historiques (p. 120), etc., il donne des conseils très raisonnables et écrit de très belles pages. Mais M. Goldsmith est peut-être le seul à croire que M. Spencer fraye le chemin à la vérité objective, lorsqu'il propose de lutter contre ce qui est, d'après son propre aveu, insurmontable. Est-ce que c'est sérieux ? Est-ce que c'est de la science ?

Mais admettons que M. Herbert Spencer, étant l'élu des élus, l'exception des exceptions, un puits de sagesse surhumaine, divine, soit le seul être du globe terrestre capable de trouver la vérité objective. Admettons qu'il ait trouvé d'une manière inconnue et secrète une série de vérités pouvant constituer une science.

Il ne reste évidemment qu'à désirer que ces vérités, puisqu'elles ne peuvent pas être trouvées par de simples mortels, se répandent et manifestent immédiatement leur influence. Il est certain que cela est très difficile ; mais puisque nous sommes dans le domaine du mystérieux, il est au moins naturel de s'attendre à ce que le créateur d'une science désire que sa création jouisse de l'honneur et de l'influence qui répondent à sa haute origine et à sa signification. Un prêtre qui croit ou qui prétend avoir obtenu la vérité directement d'un Jupiter quelconque peut la cacher dans l'intérêt de sa caste, afin de pouvoir tenir dans ses mains la foule ignorante. Le sultan peut, lui aussi, ne pas désirer la diffusion d'une vérité qui nuit à son prestige. Mais un homme de science ne pense qu'à répandre la vérité dans le monde entier ; il n'a rien à craindre ni rien à cacher. En effet, l'on remarque

presque toujours chez les grands pionniers de la science le désir ardent de propager les vérités qu'ils ont trouvées et de les mettre autant que possible à la portée de tout le monde. Aussi bien qu'y a-t-il de plus naturel ? Mais telle n'est pas la science de M. Spencer. Il déclare sans détours que non seulement sa diffusion est impossible, — mais qu'elle n'est même point désirable. Et voilà une science : impossible, non désirable, inutile ! Il ne reste aux profanes qu'à se transformer en une rangée de points d'exclamation et de points d'interrogation devant un phénomène aussi étonnant, aussi inconcevable.

*
* *

M. Spencer part de cette proposition que « le caractère de l'agrégat est déterminé par les caractères des unités qui le composent » (*loc. cit.*, p. 51), proposition qu'il confirme, comme il le fait toujours, par une quantité fatigante d'exemples. M. Spencer attribue parfois à cette proposition la signification suivante : un agrégat, c'est-à-dire un assemblage d'unités, ne peut pas manifester de nouvelles propriétés et de nouvelles forces, c'est-à-dire des propriétés et des forces que ne posséderaient pas les unités qui composent cet agrégat. Nous nous inscrivons en faux contre pareille assertion ; mais ce qui nous importe le plus, c'est le sens que M. Spencer attribue le plus souvent à la proposition précitée et sur laquelle il construit les bastions les plus massifs de sa forteresse sociologique. Étant données les propriétés des unités, celles de l'agrégat sont par cela même déterminées d'avance ; certaines unités ne peuvent constituer qu'un certain genre d'agrégat ; les rapports entre l'agrégat et les unités qui le composent sont permanents. Appliquée à la sociologie, cette conception se présente sous la face suivante : la société est un agrégat composé d'hommes, c'est pourquoi doit exister entre la société et ses membres la même correspondance qui existe dans toute la nature entre l'agrégat et les unités qui le composent. Étant données les facultés physiques, intellectuelles et morales d'un certain groupe d'hommes, ces hommes sont loin de pouvoir constituer toutes les formes de société, mais seulement telle forme qui correspond à leurs facultés individuelles. Il s'ensuit que les institutions de telle société correspondent absolument au caractère de ses membres et au degré de leur perfection ; et ce serait une vaine chimère que de vouloir remplacer ces institutions par d'autres d'un type plus élevé : des hommes imparfaits ne pourront pas supporter le poids d'une telle félicité. Tout est toujours à sa place et paraît en temps et lieu. Tout est nécessaire et utile en son temps ; tout ce qui est impossible, tout ce qui devient inutile, disparaît de même en son temps.

Il en est ainsi des idées comme des institutions. Certaines idées fausses correspondent néanmoins à tel état donné de la société et y sont utiles et nécessaires.

« Il saute aux yeux du radical, dit M. Spencer, que les préjugés du tory l'aveuglent sur un mal présent ou sur un bien futur. Il saute aux yeux du tory que le radical ne distingue pas le bon côté de ce qu'il voudrait détruire, et n'aperçoit pas les maux qu'entraînera vraisemblablement l'institution dont il souhaite l'établissement.

« *Mais il ne vient à l'esprit d'aucun des deux que son adversaire est aussi nécessaire que lui-même.* Le radical, avec son idéal irréalisable, ne sait pas que son enthousiasme servira à faire avancer les choses, maïs beaucoup moins qu'il ne le pense, et il ne veut pas admettre que la résistance du tory soit un modérateur salutaire. Le tory, dans son obstination, ne peut pas voir que l'*ordre de choses établi n'est bon que relativement et que son propre appui n'est qu'un moyen d'empêcher des changements prématurés ;* il ne sait pas non plus reconnaître dans l'*antagonisme amer et les ardentes espérances du radical, les agents sans lesquels il ne pouvait y avoir progrès.* Ainsi, aucun des deux ne comprend pleinement sa propre fonction ou celle de son adversaire, et tout ce qui leur manque pour les comprendre leur manque pour comprendre les phénomènes sociaux » *(loc. cit.,* p. 313).

Une telle philosophie d'appréciation n'est évidemment point désirable, parce qu'un radical, ayant apprécié la nécessité d'un tory, perdra de son enthousiasme et de ses ardentes espérances et ce sont des forces sans lesquelles le progrès est impossible. D'un autre côté, un tory, s'il admet la nécessité de l'enthousiasme et des ardentes espérances d'un radical, cessera de présenter un appui sûr contre les changements qu'il juge prématurés, c'est-à-dire inutiles et peu désirables. Toutes les erreurs sont nécessaires et utiles, et ce n'est que la vérité qui est inutile, qui est nuisible ! Voilà ce qu'on peut déduire des réflexions de M. Spencer. Mais voici ce qu'il dit lui-même :

« Nous ne prétendons pas dire qu'il faille regretter de voir les hommes si peu accessibles aux conceptions scientifiques des phénomènes sociaux. Ainsi qu'il ressortait implicitement d'un paragraphe précédent, leur résistance fait partie de l'équilibre indispensable entre les opinions existantes et les formes de la vie sociale actuellement nécessaire. Pour que cet équilibre subsiste, il faut qu'avec une phase donnée du caractère humain il y ait une classe adoptée d'institutions, et une série de pensées et de sentiments à peu près en harmonie avec ces institutions. *Aussi n'est-il pas désirable qu'avec la nature humaine telle que nous la possédons maintenant, les masses acceptent des idées qui ne sont naturelles qu'à un état social infiniment plus avancé et au type perfectionné de citoyen correspondant à cet état* » *(loc. cit.,* p. 427)...

« Il nous semble extrêmement désirable que de nos jours un homme dans la position de M. Gladstone pense comme pense M. Gladstone. Si nous avions pour roi effectif un homme chez qui la conception purement scientifique des choses serait devenue prédominante et qui par conséquent ne se trouverait pas en harmonie avec notre état social actuel, l'effet serait probablement mauvais et pourrait être désastreux » *(loc. cit.,* p. 428).

Mais à la page 425, M. Gladstone est proclamé coupable parce que « non seulement l'interprétation scientifique des phénomènes vitaux et sociaux, considérés comme soumis à des lois fixes, mais encore l'interprétation analogue des phénomènes inorganiques lui répugne ».

M. Gladstone est évidemment aussi loin de M. Spencer qu'il l'est de la Divinité, devant laquelle tout est également infime.

*
* *

Cependant, que nous apprend en définitive la science de M. Spencer ? Pourquoi son livre est-il intitulé : l'*Étude de la Science Sociale ?* (1) Pourquoi y conseille-t-il de prendre, en étudiant la sociologie, telles et telles précautions si l'étude de la sociologie est, en premier lieu, impossible et, en second lieu, inutile ? M. Goldsmith explique dans sa préface que M. Spencer détruit de la manière la plus décisive les erreurs qui règnent dans la plupart des personnes par rapport à la critique des phénomènes sociaux. En effet, M. Spencer s'en prend d'abord à un pauvre ouvrier qui, dans un cabaret, critique avec présomption et sans préparation les phénomènes sociaux.

Mais pourquoi cet ouvrier irait-il s'instruire, corriger ses erreurs, se préparer à l'étude des phénomènes sociaux ? A quoi bon toutes les dissertations de M. Spencer sur la « discipline », sur la « préparation par la biologie », sur la « préparation par la psychologie », puisque même un éminent spécialiste est incapable de bien comprendre la sociologie et puisque M. Gladstone, qui ne se trouve pas dans un cabaret, mais à la tête d'un gouvernement, est très utile précisément parce qu'il n'est pas préparé scientifiquement ? L'incapacité scientifique se trouve être même en général utile et nécessaire. Les erreurs d'un radical sont très utiles et nécessaires, ceux d'un tory le sont également. Les abolitionnistes russes ont été utiles et nécessaires et les partisans de l'esclavage l'ont été de même. Le livre de M. Spencer est utile et nécessaire ; M. Goldsmith, son traducteur, l'est également,

(1) Traduction littérale du titre anglais : *Study of Sociology*. Ce titre est également celui de la traduction russe de cet ouvrage.

ainsi que le critique qui, malgré tout l'esprit, toute l'érudition, toute la sagesse de son auteur, estime ce livre nul et sans valeur. C'est justement parce que je suis convaincu de l'utilité et de la nécessité de tout ce que je pourrais dire que j'ose m'exprimer aussi brutalement. Même cet ouvrier qui, assis dans un cabaret, émet des opinions si mal fondées, est utile et nécessaire. Il en serait autrement s'il prêchait la vérité : alors il pourrait être inutile, si la société n'est pas encore assez mûre pour écouter la voix de la vérité. La vérité, la science peuvent être nuisibles ! C'est à cette déduction qu'aboutissent les spécialistes du savoir, mais non pas nous autres pauvres profanes avec toute notre foi naïve à la science...

Enfin, que signifie ce fatal refrain par lequel M. Spencer termine plusieurs chapitres de son volume : « En établissant nos conclusions, faisons de notre mieux la part des erreurs dans lesquelles nous sommes induits. Force nous est de laisser le soin de les supprimer complètement à un avenir où la décroissance de l'antagonisme entre sociétés amènera une décroissance dans l'intensité de ces sentiments funestes » *(loc. cit.,* p. 260). « ..... Nous devons conclure que l'obstacle en résultant pour des conclusions bien équilibrées diminuera à mesure que l'évolution sociale grandira » *(loc. cit.,* p. 283). « Il en est évidemment de cette variété de préjugé comme de ceux que nous avons déjà examinés — il est dans un certain rapport nécessaire avec la phase provisoire du progrès. Il ne peut reculer plus vite que la société n'avance » *(loc. cit.,* p. 314).

Tout cela signifie sans doute que M. Spencer se trouve au sommet d'une pyramide, parmi l'élite des hommes éclairés. Quant à ce qui gît à ses pieds, — races, tribus, classes et couches sociales, troubles et catastrophes, exploitation séculaire, explosions sanglantes des peuples, famine, mort, horreurs du prolétariat, haines et fureurs de la misère, de l'esclavage et du désespoir, — toutes ces choses se présentent à ses yeux avec une apparence de plan correct et divisé en carreaux peints de différentes couleurs : bleus, rouges, verts, etc. Chaque petit carreau paraît en son temps et prend sa place ; ensuite vient un autre, un troisième, etc. Le savant (c'est toujours lui, M. Spencer) les annote avec le calme d'un gentleman. Qu'un mal avisé essaie de déranger son monde positiviste, il le déconcertera de suite en s'écriant : « Sommes-nous positivistes, oui ou non ? »

Pendant que M. Spencer, perché sur sa pyramide, nous explique avec mépris, à nous autres profanes, que notre radicalisme et notre conservatisme sont par eux-mêmes également absurdes, mais toutefois nécessaires et utiles ; tandis qu'en aspirant à la vérité pure et objective, il aboutit à cette conclusion que la vérité est inutile et même nuisible, mais que l'erreur est, au contraire, utile et nécessaire, nous autres

membres de « la foule ignorante et livrée à son mépris » (1), nous portons sur nos épaules l'histoire, le progrès et la vérité.

Et pourtant nous n'apprendrons que peu de choses dans le livre de M. Spencer. Donc, ce n'est pas encore à M. Spencer que le monde devra la vérité. Elle résultera du progrès social, progrès qui se fait par *nous,* par notre radicalisme, par notre conservatisme, par nos espérances et nos craintes, par cet empressement absurde que nous manifestons à ramasser une personne tombée, par ces plans politiques mal fondés et que nous discutons entre nous, — en un mot, par tout ce travail des profanes que M. Spencer envisage avec mépris du haut de sa soi-disant science.

M. Spencer daigne cependant autoriser les profanes à se tromper autant que bon leur semble. Eh bien ! trompons-nous, et, pour l'humanité, cherchons à satisfaire notre besoin de savoir.

*
* *

La sociologie, suivant M. Spencer, doit s'occuper des rapports existant entre les membres de la société et l'agrégat qu'ils composent, c'est-à-dire la société.

« Cette science, dit M. Spencer, devra considérer d'abord les types d'hommes qui forment des agrégats peu considérables et sans cohésion, et démontrer de quelle façon les qualités individuelles, intellectuelles et émotionnelles mettent obstacle aux progrès de l'agrégat. Elle expliquera comment de légères modifications de la nature individuelle, produites par un changement dans les conditions de la vie, rendent possibles des agrégats plus étendus. Elle étudiera dans les agrégats d'une certaine importance la genèse des relations sociales actives, qui s'établissent entre leurs membres. Elle montrera ensuite comment, les parties continuant à se modifier sous l'action grandissante et prolongée des influences sociales, il en résultera une plus grande facilité d'agrégation, jointe à une plus grande complication de la structure du corps social. Enfin, dans les sociétés de tout ordre, depuis la plus rudimentaire et la plus barbare jusqu'à la plus grande et la plus civilisée, elle aura à établir quels sont les caractères communs à toutes, déterminés par les caractères communs à tous les hommes ; quels caractères moins généraux, propres à certains groupes de sociétés, résultent de caractères propres à certaines races d'hommes ; enfin, quelles sont, dans chaque société, les particularités qu'il convient d'attribuer aux particularités de ses membres. Dans chacun de ces cas, elle aura pour matière la croissance, le développement, la structure et les fonctions de l'agré-

(1) Expression tirée d'une poésie de Derjavine.

gat social, en tant que produits par l'action réciproque d'hommes dont la nature contient des traits communs à toute l'humanité, des traits particuliers à une race spéciale et des traits individuels » *(loc. cit.*, p. 56).

Voilà un programme précis, assez complet et que nous sommes prêts à admettre, mais à la condition qu'il soit un peu modifié. Tous ses articles n'ont qu'à rester à leurs places, mais que le centre de gravité de tout le programme soit un peu déplacé. Nous souhaitons que la science s'occupe moins de ce qui contribue au développement et à la complication des agrégats sociaux et de ce qui en empêche le progrès, et beaucoup plus de cette question : Quelles formes de ces agrégats satisfont plus ou moins les exigences de la nature humaine, ou bien quelles formes contribuent au bien matériel et au progrès intellectuel des unités qui composent l'agrégat. M. Spencer, ou tout autre savant, peut étudier toutes les questions de son programme. Mais les profanes souhaitent que les hommes de science répondent aussi à leurs questions, qu'ils leur apprennent ce qu'ils veulent apprendre et qu'ils satisfassent leurs désirs... de science pratique.

Ces goûts ne sont ni trop audacieux ni extraordinaires. Nous nous adressons aux hommes de science, ayant pleine confiance en leurs forces et pénétrés de respect pour leur savoir.

La modification que nous proposerions au programme sociologique est tout à fait insignifiante. En effet, n'est-ce pas la même chose de demander : Quelles modifications dans le caractère des unités faciliteraient le progrès ultérieur de l'agrégat et la complication ultérieure de l'ordre social ? Ou bien : Quelles modifications produisent le progrès et la complication de l'ordre social dans le caractère des unités ? Ces deux questions ne sont-elles pas les deux faces d'un seul et même problème. On pourrait les comparer à l'addition et à la soustraction, qui se vérifient mutuellement. Le centre de gravité du programme n'y est pas même déplacé ; il n'y a qu'un petit changement dans le ton de l'analyse proposée. Mais c'est le ton qui fait la musique.

*
* *

Le lecteur comprendra peut-être mieux par un exemple l'opposition des deux points de vue auxquels des esprits divers peuvent se placer en abordant l'étude des problèmes sociologiques. Cet exemple, vraiment excellent, je l'ai trouvé dans le premier volume du *Recueil d'articles sur les questions publiques*, dirigé par M. Bésobrasof. Ce *Recueil* contient, entre autres, un intéressant article du prince Vassiltchikof sur l'émigration. L'auteur y défend l'opinion suivante : « La tendance plus ou moins intense des habitants à demeurer dans un pays peut être

considérée comme un des signes les plus sûrs du degré de la prospérité de ce pays. Au contraire, un peuple, mécontent de son existence, tend à émigrer, à quitter sa patrie pour des pays étrangers ». Il semble que cette opinion ne puisse pas être contestée ; elle a même un caractère tautologique. Le prince Vassiltchikof suit la marche de l'émigration principalement en Angleterre et en Allemagne. Et il prouve que les émigrants ne sont nullement le rebut de la société, rebut qui tombe de lui-même grâce à sa putridité et à sa corruption. La plupart des émigrants sont des gens laborieux et qui ont réussi à faire quelques économies dans le jeu hasardeux du travail mercenaire ; ils laissent derrière eux une masse de plus pauvres qu'eux et que la seule absence des moyens qui payeraient les frais de voyage et de premier établissement loin de la patrie empêche d'émigrer. On ne peut davantage chercher les causes de l'émigration dans la densité de la population. L'Irlande est moins peuplée que l'Angleterre, mais l'émigration y est plus intense. De même, le duché de Mecklembourg est l'une des contrées les moins peuplées de l'Allemagne ; l'émigration y est également plus intense. Le prince Vassiltchikof indique deux causes principales de l'émigration. L'une d'elles a trait spécialement à l'Allemagne, où le mouvement de l'émigration est renforcé par les lois militaires prussiennes étendues à toute l'Allemagne ; on y fuit le service militaire.

Le mouvement de l'émigration en Angleterre, de même d'ailleurs qu'en Allemagne, a ses causes dans les conditions agraires, dans une répartition extrêmement inégale du sol, dans l'accaparement des terres des paysans par les nobles, en un mot par la domination de « l'élément féodal. »

La direction du *Recueil d'articles sur les questions publiques* n'a pas été de la même opinion que le prince Vassiltchikof. Elle a ajouté à son étude des remarques et des objections dont la dernière est la plus curieuse : « L'émigration, nous dit-elle, est un fait universellement historique et qui accompagne à tel ou tel degré, sous telle ou telle forme, toutes les périodes de l'Histoire ; sans elle le développement et la diffusion de la culture seraient inconcevables. C'est pourquoi on ne peut pas l'envisager dans son ensemble, comme un phénomène anormal, quoiqu'elle soit causée dans chaque cas particulier par les maux et les désordres sociaux. Ainsi, le respectable auteur a pleinement raison d'envisager le mouvement de l'émigration dans l'Europe occidentale comme étant la suite des conditions sociales et politiques plus ou moins insuffisantes de tel ou tel pays. Mais elle est quand même nécessaire au point de vue historique et salutaire pour la diffusion de la civilisation européenne dans les autres parties du monde. »

Malgré toute la brièveté de la remarque de la docte rédaction, une

appréciation très nette du rôle de l'émigration y est formulée. Nous avons le droit de la comparer, avec à-propos, à l'opinion exprimée par le prince Vassiltchikof. D'une part, la rédaction du *Recueil* ne nie pas au fond les déductions du prince Vassiltchikof; elle essaie seulement, pour ainsi dire, de les dominer ou plutôt de les couvrir par des réflexions sur la diffusion de la civilisation européenne. D'autre part, le prince Vassiltchikof sait sans doute très bien quelle influence exerce l'émigration sur la diffusion de la civilisation (il en fait même une brève mention dans son article), mais il néglige cette influence et consacre ses réflexions au sort des représentants de la civilisation.

L'opinion exprimée par la rédaction du *Recueil* est une réponse à la question : Quelles modifications doivent être subies par les unités de l'agrégat dans leur état économique pour que tout l'agrégat « se développe et se propage » (la rédaction s'est rencontrée avec M. Spencer même dans le choix des termes) ?

Quant à l'étude du prince Vassiltchikof, elle répond à la question suivante : Quelles formes de l'agrégat social gênent les unités qui le composent ?

Il est évident que le second type de critique sociologique, dont l'article du prince Vassiltchikof nous sert de représentant, est tout aussi légitime que l'est le premier, recommandé spécialement par M. Spencer, et appliqué par la rédaction du *Recueil*. En effet, il en est des personnes qui désirent savoir à quel degré de misère doit arriver un paysan (une unité) du duché de Mecklembourg (de l'agrégat) pour que la civilisation du duché de Mecklembourg s'étende et se propage même en Amérique. Mais il en est aussi d'autres qui veulent savoir quelles modifications sont nécessaires à la civilisation du duché de Mecklembourg pour que le paysan ne soit pas réduit à la misère et ne fuie pas sa patrie. La science peut répondre aux deux questions, qui ne sont évidemment que deux faces du même problème.

En mathématiques, par exemple, ou dans le domaine des sciences naturelles, deux questions qui se trouvent dans de pareils rapports ne peuvent pas causer de discordances entre deux personnes. Je dis, par exemple, $2+2=4$; vous, vous dites $4-2=2$. Vous ne me faites aucune objection. Effectuant sur les mêmes nombres une opération différente de l'ancienne, vous ne faites que me vérifier et me compléter. Vous ne direz donc pas d'un ton d'objection : certainement, vous avez raison; en effet $2+2=4$, mais cependant $4-2=2$.

De même dans le domaine des sciences naturelles. Je dis, par exemple, l'union de l'oxygène et de l'hydrogène en certaines proportions produit l'eau; vous dites : en décomposant l'eau j'obtiens l'oxygène et l'hydrogène. Nous ne nous disputerons pas, car nous disons la même chose.

De même encore pour deux types analogues : analyse sociologique. La rédaction du *Recueil* ajoute des remarques à l'article du prince Vassiltchikof. Je pense que le prince Vassiltchikof aurait pu, lui aussi, faire des remarques à celles de la rédaction. Il aurait pu écrire à peu près les lignes suivantes : « Je ne comprends pas comment « les maux et les désordres sociaux » peuvent produire quelque chose de salutaire, excepté, peut-être, le désir de guérir ces maux et d'éloigner ces désordres. Je pourrais, peut-être, admettre que l'émigration soit un fait historiquement nécessaire, mais mes pensées et mes efforts, ainsi que celles et ceux des autres, dirigés à éloigner les causes de l'émigration, sont également nécessaires dans la marche de l'Histoire. »

En réduisant les deux membres de l'équation, en y effaçant la nécessité historique et en l'écartant du débat, comme servant aux deux côtés, c'est-à-dire ne servant à rien, j'aurai deux phénomènes : les causes de l'émigration et le désir de les éloigner, — et c'est à ces deux phénomènes que j'aurai affaire.

Quant à la salutaire nécessité de la diffusion de la civilisation européenne, cette objection m'étonne grandement. Quand je dis que la civilisation européenne est infectée par un terrible mal, vous êtes, du moins en partie, d'accord avec moi, et c'est pourtant vous qui exigez que je me réjouisse de la diffusion de cette civilisation anormale et que je ne tâche point de la guérir. Quand même elle ne transporterait au-delà de l'Océan que ses meilleurs éléments et qu'elle laisserait le rebut sur le seuil de l'Europe, c'est justement ce rebut qui me répugne, et je n'ai rien à voir à la diffusion de la civilisation au-delà de l'Océan, si ce rebut m'entoure de tous les côtés. — Voilà ce que le prince Vassiltchikof aurait pu répondre à la docte rédaction. Il est évident qu'une pareille conversation ne peut avoir lieu entre deux mathématiciens ou deux naturalistes sérieux. La discordance entre le prince Vassiltchikof et la rédaction du *Recueil* paraît sortir des limites de ce besoin de savoir qui domine seul dans la science de la nature. Or, le besoin de savoir du prince Vassiltchikof et celui de la docte rédaction sont également satisfaits. Les deux parties comprennent également bien que l'émigration est causée principalement par la prépondérance de l'élément féodal et que la diffusion et le progrès de la civilisation en sont les suites.

Le cercle des phénomènes qui se rattachent à l'émigration est expliqué et lié par une chaîne de causes et d'effets, de sorte qu'il ne reste qu'à se réjouir du triomphe de la vérité. Ce phénomène nous est particulièrement cher à cause de son extrême évidence. Il ne peut certainement y être question de défigurer les faits, grâce à des intérêts quelconques, ce dont M. Spencer se défie tant. Les faits sont également bien analysés par les deux critiques. Et cependant il y a

quand même un résidu qui ne se soumet pas à l'examen, puisque le prince Vassiltchikof et la rédaction du *Recueil* disputent même après avoir établi la vérité et se séparent enfin par une distinction fondamentale. L'existence de ce résidu provient de ce qu'à côté des catégories du vrai et du faux qui dominent dans la science de la nature, les catégories de l'utile et du nuisible, du juste et de l'injuste, du moral et de l'immoral apparaissent dans l'examen de l'émigration comme un reste sociologique.

*
* *

Ici, nous touchons à la question qui est peut-être la plus redoutable de toutes les questions théoriques contemporaines. Ce résidu sociologique peut-il être soumis à la discipline scientifique? C'est en vérité une question redoutable. En fait, les discordances pareilles à celles qui séparent le prince Vassiltchikof et la rédaction du *Recueil* sont innombrables et exigent une solution rapide. Elles touchent notre vie pratique de chaque jour, elles la constituent, pourrait-on dire. Et quoi que puisse dire M. Spencer sur l'incapacité des hommes à prévoir les suites de leurs actes, les hommes chassés de leur patrie par la civilisation du duché de Mecklembourg, ne peuvent pas ne pas agir, ne peuvent pas désirer que cette civilisation s'établisse et se développe. La science de M. Spencer est évidemment impuissante devant ce résidu sociologique. Et malheureusement la science de M. Spencer n'est pas seulement sa science à lui : elle représente, sinon par son contenu, du moins par ses procédés, le type des recherches sociologiques contemporaines en général.

Si la science de M. Spencer ne se trompe pas quant aux limites, aux problèmes et à la méthode de la sociologie, le résidu sociologique doit entrer dans la compétence d'autres formes de l'activité intellectuelle, — comme la métaphysique, la théologie. C'est inévitable, parce que nous ne pouvons pas attendre. Nous demandons impérativement à la science : Dis-nous si cet ordre de choses qui nous chasse de notre patrie est juste et moral; — mais en guise de réponse nous obtenons des dissertations sur la diffusion de la civilisation et sur le progrès des agrégats sociaux, dissertations qui n'ont rien à voir avec la question qui nous intéresse. S'il en est ainsi, si on ne peut rien tirer d'autre de la science, je me détournerai d'elle. Je m'adresserai alors à la métaphysique et je tâcherai de me contenter de ses réflexions sur la conformité à un but du procès historique, sur le grand plan du progrès historique tracé d'avance par son essence même et, par cette raison, absolument juste. Je m'adresserai à d'autres formes de la pensée qui satisferont aussi mon esprit tant bien que mal. Mais alors que deviendra la sience?

(Traduit du russe.) N. MIKHAÏLOWSKI.

# LE TRANSFORMISME SOCIAL

## D'après Guillaume de Greef

On agite pédantesquement et un peu puérilement la question : La science a-t-elle fait faillite ou non ? Le syndic de la faillite a fait exprès le voyage de Rome pour rendre ses comptes à Léon XIII. La chose est donc jugée pour les sciences déjà vieilles. Étant depuis quelques siècles dans le commerce des intelligences, elles peuvent être à la rigueur déclarées insolvables, condamnées à résoudre des problèmes insolubles. Mathématiques, physique, chimie, quoique cette dernière science soit plutôt jeune, ont donc fait banqueroute et banqueroute frauduleuse, car elles ont lancé, à diverses époques, pour duper les populations, des prospectus charlatanesques signés Euclide, Archimède, Galilée, Descartes, Pascal, Lavoisier.

La question se complique pour les sciences en voie de formation, la biologie d'abord. La maison est à peine fondée sous la raison sociale Darwin, Hœckel, Perier et Cie. La compagnie est illustre et nombreuse. Elle demande, avant d'être déclarée en faillite, que l'exploitation soit commencée. A peine les matériaux sont-ils à pied d'œuvre. Les biologistes n'ont donc, ils l'avouent eux-mêmes, qu'à être modestes et à se bien tenir. C'est ce qu'ils font.

La question devient tout à fait indiscrète quand il s'agit des sciences sociales, de la sociologie. Elle est à peine née, on la déclare morte. On la met en faillite avant qu'elle ait même ouvert ses comptoirs. En effet, quoique les anciens, Platon et Aristote et quelques modernes, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, aient posé de solides fondements, la science sociale ne se présente pas comme un monument achevé. A l'homme curieux qui demande un bon résumé d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de physique, de chimie, même de physiologie, on peut répondre : Adressez-vous à n'importe quelle de nos grandes librairies, vous recevrez un livre excellent. Euclidien ou anti-euclidien, le traité de géométrie vous

dira à peu près les mêmes choses. Qu'il soit pour la conservation de l'énergie ou qu'il émette des doutes à ce sujet, le traité de physique vous fera le même usage. Qu'il adopte la théorie et la notation atomiques ou qu'il les repousse comme H. Saint-Claire-Deville et Berthelot, le livre de chimie vous donnera des notions à peu près concordantes. Enfin le cours de physiologie, qu'il soit nettement évolutioniste avec Hœckel et Perier ou rivé à la fixité des espèces avec Agassiz et Milne Edwards, ne vous apportera pas des enseignements trop disparates. L'un vaut l'autre, parce que l'un et l'autre valent beaucoup. Il n'en est plus de même pour la sociologie. Vous ne pouvez, sans de graves mécomptes, prendre indifféremment un manuel de P. Leroy-Beaulieu ou de Baudrillard, et un manuel magistral tel que celui de G. de Greef, le *Transformisme social.*

C'est pourquoi nous devons être très reconnaissants à G. de Greef de nous avoir dotés d'un livre, à la fois savant et populaire, œuvre de haute érudition et manuel d'école, qui résout à peu près nos tumeurs mentales, c'est-à-dire nos perplexités, en nous donnant une direction que ni le cours trop abstrait et trop peu documenté d'Auguste Comte, ni la volumineuse et prodigieusement incohérente encyclopédie d'Herbert Spencer ne nous fournissent. Les manuels de sociologie antisocialiste ne nous manquaient pas. Nous en avions même à foison, et ils se multiplient encore. Un manuel de sociologie socialiste nous faisait défaut. Nous l'avons aujourd'hui. C'est, en effet, un des traits caractéristiques du dernier ouvrage de G. de Greef d'être à la fois très audacieux et très respectueux de la tradition. Il est orienté vers l'avenir et plonge ses racines dans le passé. D'où les deux parties du livre : une partie historique, lucide résumé de l'histoire de la civilisation; une partie théorique où les derniers résultats de la science sociale sont mis en formules saisissantes et facilement retenables, — un vrai et solide manuel, nous ne craignons pas de répéter ce mot; il faut être profond dans une science pour en écrire les éléments.

Les programmes des Universités françaises et étrangères et même les programmes de l'enseignement moderne français — fort beaux, si la réalité y répondait — comprennent tous une histoire de la civilisation. Malheureusement, cette prétendue histoire de la civilisation n'est jamais qu'un résumé chronologique de l'histoire universelle. Dans l'ouvrage de G. de Greef nous trouvons, pour la première fois, un tableau synthétique, avec perspective et clair obscur voulu, un enchaînement de doctrines et de faits qu'un fil solide relie : l'idée scientifique du progrès et du regrès des sociétés. La seconde partie de l'ouvrage en donne la théorie. La pénétration mutuelle des deux parties est parfaite. L'une s'éclaire par l'autre. C'est un tout fortement organisé.

On voudrait pouvoir analyser cette histoire de la civilisation si complète et si sobre à la fois. Une expérience est à faire : c'est de prendre une excellente histoire de la philosophie, comme l'*Histoire de la philosophie des Grecs,* de Zeller, l'*Histoire de la philosophie,* de G. Lewes, même les manuels si solides, quoique si systématiques et trop personnels, en vérité, de Ch. Renouvier et d'A. Fouillée ; et de lire concurremment les brèves synthèses de G. de Greef. On ne trouvera nul désaccord, au contraire une parfaite harmonie. Mais combien le champ de la réflexion est élargi avec le *Transformisme social.* Des problèmes à peine abordés par les métaphysiciens de goût ou de profession sont indiqués nettement et résolus, comme de tels problèmes peuvent l'être, avec des interprétations scientifiques du passé et des prévisions philosophiques de l'avenir. L'absolu que l'indéterminisme de Ch. Renouvier et l'idée force d'A. Fouillée voilent à peine se résoud dans le progrès et dans la notion positive des réformes sociales. Reproduisons au moins, en les reliant à l'aide de l'auteur même, les principales formules de la partie théorique. Auguste Comte s'était trop facilement contenté de la loi des trois états : théologique, métaphysique, positif. Herbert Spencer, sans tenir compte des grandes hypothèses biologiques sur l'hétérogénéité primitive des protoplasmes, avait formulé peut-être un peu sommairement sa loi de passage : de l'homogène à l'hétérogène, formule profonde comme un mot d'Héraclite. G. de Greef entre en plus de détail :

1° Les actions ou réactions sociales sont en rapport avec le degré de simplicité et de généralité des phénomènes et des fonctions auxquels elles s'appliquent. Ainsi, les actions et réactions économiques sont plus simples et plus générales que les actions et les réactions morales, juridiques et politiques ;

2° Les phénomènes et les fonctions les plus simples et les plus généraux agissent d'une façon plus simple et plus générale sur les phénomènes et les fonctions plus complexes et plus spéciaux ;

3° Les phénomènes et les fonctions immédiatement antécédents agissent le plus immédiatement et le plus directement sur les phénomènes et les fonctions immédiatement séquents ;

4° Les actions et les réactions sont moins immédiates et directes entre phénomènes et fonctions appartenant à des classes différentes qui ne se suivent pas immédiatement que là où la liaison entre les classes est directe ;

5° Ce sont les phénomènes homogènes d'une même classe qui s'associent le plus facilement ;

6° Sauf ces différences, tous les phénomènes et toutes les fonctions agissent les uns sur les autres ;

7° Les phénomènes et les fonctions plus spéciaux et supérieurs réagissent sur les phénomènes et les fonctions moins élevés, plus simples et plus généraux ;

8° Leur influence est d'autant plus forte qu'elle s'exerce davantage sur les phénomènes et les fonctions les plus simples et les plus généraux ;

9° Généralement leur influence n'est qu'indirecte et faible ;

10° Les phénomènes et les fonctions les plus élevés étant aussi dans chaque classe et dans l'ensemble des classes les plus récemment apparus sont les plus superficiels, les plus variables, les moins stables; au contraire, les phénomènes et fonctions inférieurs plus simples, plus généraux sont aussi les plus anciens, les plus profondément intégrés dans l'organisme social, les plus fixes, par conséquent les plus difficilement, mais, en revanche, les plus utilement modifiables.

Les applications de ces grandes lois se poursuivent. On entre presque ici dans le domaine pratique. On fait de la politique. Le socialisme d'État est à la fois défini et réduit à sa juste valeur. Les méthodes de la politique expérimentale sont fixées. Comment peut s'opérer politiquement le progrès social ?

1° Dans chaque domaine spécial de la vie sociale, l'organe d'intervention le plus approprié et le plus efficace sera celui-là même qui règle sa volonté consciente dans ce domaine spécial ;

2° Dans la série hiérarchique des fonctions et des organes sociaux, le régulateur volontaire et méthodique de chaque fonction, le plus approprié et le plus capable, sera l'organe immédiatement supérieur ;

3° Enfin, pour l'ensemble de la vie sociale, le régulateur et le modificateur par excellence, sera l'organisme le plus élevé de toute la série, c'est-à-dire l'appareil politique central, consacré à la représentation, à la délibération et à l'exécution des intérêts collectifs généraux ; cet organisme véritablement cérébral des sociétés correspond, dans les structures individuelles aux organes les plus élevés du système nerveux central.

L'analogie de l'organisme animal et de l'organisme social n'est pas poussée trop loin. On ne prend à la lettre ni l'apologue de Ménénius Agrippa ni les illustrations pittoresques qu'Herbert Spencer a faites de cette fable antique. Les membres, l'estomac et le cerveau sont définis au point de vue non biologique mais sociologique.

Par conséquent, les lois de la politique scientifique ou méthodique consisteront essentiellement :

1° A abandonner à chaque fonction sociale particulière et dans chaque fonction, à chaque spécialité le gouvernement direct de son activité, son autonomie relative. Le travail, le commerce, l'industrie, l'agriculture se modifieront et se perfectionneront d'autant mieux qu'ils se gouverneront directement eux-mêmes jusques et y compris dans leurs branches les plus spéciales ; de même la famille, l'art et la science ;

2° A faire intervenir, comme organe modificateur et régulateur de chaque fonction et de chaque spécialité dans chaque fonction, l'organe immédiatement supérieur de telle sorte qu'en fin de compte le fonctionnement intégral de la

société soit en rapport avec les lois d'interdépendance et de subordination qui en unissent toutes les parties ;

3° Enfin, à accorder à l'appareil central supérieur de la société, c'est-à-dire à ses organes politiques une intervention directe et nécessaire seule ou à peu près seule efficace, pour modifier et régler les fonctions les plus simples et les plus générales de la société, celles qui sont communes à tous ses membres, celles, où, comme nous l'avons vu, les modifications, une fois introduites, entraînent la transformation de tout le reste.

Les lois de la grandeur et de la décadence, du progrès et du regrès des sociétés sont dès lors non plus des généralisations empiriques, mais de véritables lois dérivées. Hérodote est dépassé, mais Thucydide et Machiavel, Daniel et Bossuet, Vico et Michelet ne le sont pas moins. C'est un des plus grands services que nous aient rendu les grands théoriciens de l'évolution ; ils nous ont presque permis d'admirer Hérodote sans le prendre pour maître de sociologie comme le fit Prevost Paradol ; de lire avec intérêt cet admirable premier livre de Thucydide, sans nous y astreindre, comme faisait, dit-on, Bismark ; de nous réjouir à Daniel sans le proclamer le fondateur de la philosophie de l'histoire, comme fit Renan, d'aimer sans y croire, Vico revu par Michelet. « Les fonctions sociales agissent directement et indi-« rectement les unes sur les autres, suivant l'ordre naturel et hiérar-« chique de complexité et de spécialité croissantes des diverses classes de « phénomènes auxquelles elles se rapportent ». Voilà pour la loi dérivée qui résume le progrès. Inversement, voici pour la loi dérivée qui explique en partie les retours apparents, les « involutions » pour mieux dire : « Les fonctions sociales réagissent directement et indirectement les « unes sur les autres, suivant l'ordre naturel et hiérarchique des diverses « classes de phénomènes auxquelles elles se rapportent ».

Quand on parle de mouvement, de mouvement en avant comme de mouvement en arrière, de grandeur et de décadence, de progrès et de regrès, une question se dresse, un doute s'élève, une perplexité se pose. Cette question, ce doute, cette perplexité, on la rencontre au seuil des mathématiques avec la définition de l'espace à trois dimensions, de la ligne droite, avec le postulat d'Euclide ; on la retrouve à l'entrée de la physique avec la conservation de la force ; elle nous guette aux préliminaires de la chimie avec la notation atomique. Il faut trouver une mesure, un mètre.

1° Le progrès social est en raison directe de la masse sociale, de la différenciation de cette masse et de la coordination des parties différenciées, c'est-à-dire du perfectionnement de la structure sociale ;

2° La durée de la vie des sociétés est en raison directe de leur organisation ;

3° L'accélération du progrès des sociétés est en raison directe de leur organisation.

Voilà un commencement de mesure pour le progrès social. Ce n'est pas encore un mètre proprement dit. Le mètre calculé sur le méridien terrestre et même sur une règle de platine est-il si solide ? Il dépend de bien des choses et le mètre du progrès social de même.

Le mètre qui convient le mieux pour mesurer le progrès ou le regrès des sociétés est lui-même un composé dans lequel entrent les diverses parties constitutives des sociétés dans la proportion de leur importance et conformément au même agencement ; c'est un rapport fixe et constant entre toutes les structures sociales variables qu'il s'agit d'apprécier.

Pour les sociétés, le degré d'organisation est la commune mesure, le mètre du progrès ; il n'existe pas d'autre criterium de leur valeur respective et relative dans l'histoire générale des civilisations.

De cette conception du mètre social il résulte, comme l'avaient dit les plus antiques philosophes et Pascal à leur suite que toutes choses étant causées et causantes, la loi du relatif est le seul absolu que nous puissions tenir ; le fondement s'échappe et tout fuit d'une fuite éternelle. Voilà bien la faillite non seulement de la science sociale, mais de toute science. On peut s'y soustraire pourtant. Il suffit d'accepter franchement et sans mesquine chicane métaphysique la loi de relativité universelle. Il faut s'arrêter, disaient les aristoteliciens. Il ne faut pas s'arrêter, dirons-nous. Avoir un point fixe, à quoi sert ? L'étoile fixe, le point gamma, est une fiction des astronomes ; ils n'en sont pas dupes. Le zéro absolu des physiciens est une convention commode ; ils savent ce qu'elle veut dire. L'hérédité est du même genre et n'en vaut pas moins.

La première loi de sa variabilité ou du transformisme social est donc que les phénomènes les plus spéciaux, les plus extérieurs, les derniers acquis sont aussi les plus sensibles et les plus exposés à des mutations. Ce sont aussi ceux-ci, qui se transmettent le plus difficilement par l'hérédité collective. Cette loi a pour contre-partie que, plus les arrangements sociaux sont complets, plus les réarrangements deviennent difficiles. Ceci s'applique à tous les organismes et doit être mis en rapport avec les autres lois de l'hérédité, qui tendent à fixer les variétés et les espèces.

Des variations importantes sont devenues difficiles, notamment chez les vertébrés supérieurs malgré certaines défectuosités désavantageuses et, dans tous les cas inutiles de leur structure ; il en est ainsi précisément, parce que ces défectuosités actuelles sont le résultat d'une longue évolution héréditaire et que, pour modifier maintenant l'une ou l'autre partie, il faudrait aussi modifier tout le reste et tout d'abord faire rebrousser chemin par tout l'organisme le long de toute la route parcourue, pour lui en faire suivre une autre réputée meilleure.

On voit que, interprétée ainsi, dans le sens large, l'hérédité s'harmonise parfaitement avec le progrès ou le regrès, avec l'évolution comprise de même au sens large. En effet l'hérédité, si elle signifie

quelque chose, ne veut dire que la conservation de la force. C'est trop simple, en vérité. Et l'évolution, si elle a quelque sens, n'indique que le fil directeur de cette conservation de la force et de cette hérédité. Et ceci est en vérité trop obscur, à moins qu'on ne complète la formule en recourant à des généralisations empiriques qu'on s'efforcera d'ailleurs d'élever au rang de lois dérivées. Et c'est ce que fait G. de Greef. Il concilie hérédité d'une part, involution et évolution de l'autre, en intercalant comme moyen terme le facteur « social ». Il distingue soigneusement le « transformisme social » et de la loi de conservation de la force et de l'évolutionisme au sens ontologique du mot.

Sans tomber dans le trou métaphysique de l'idée-force, on peut lier en effet le progrès même avec la notion de plus en plus nette du progrès. Une force consciente est quelque chose de tout particulier, en ce sens que son dynamisme est très complexe et que son déterminisme est à égale distance de la liberté d'indifférence et du fatalisme providentiel. La providence sociale est l'accélération du progrès par le progrès conscient lui-même. Aide-toi, le ciel t'aidera. D'où une nouvelle loi qui s'ajoute à la précédente.

Cette loi, la dernière citée, doit être mise en rapport avec celle de l'accélération du progrès par le progrès même, loi que nous avons déjà indiquée antérieurement et qui a été signalée par divers sociologistes et notamment par M. J. Novicow (1), elle est l'application en sociologie d'une loi physique, biologique et psychologique plus générale. Toute force agissant d'une façon continue produit une accélération du mouvement; il en est ainsi en astronomie, en mécanique, et dans toute la série des sciences naturelles; l'exercice répété facilite la fonction; de là la transformation de certains actes d'abord conscients en actes inconscients et réflexes.

L'intelligence et la volonté conscientes s'organisent en instincts. Les instincts supérieurs une fois formés sont des tremplins puissants d'où l'intelligence et la volonté conscientes sautent à de nouvelles hauteurs, et ainsi de suite, sans fin assignable. Ce n'est pas l'absolu, tant s'en faut, puisque les conditions de ce progrès sont de plus en plus relatives, dépendent de relations plus complexes; mais c'est l'évolution sans autre limite que les théorèmes très problématiques du reste sur la dissipation de l'énergie et la fin de la planète et des mondes en un retour à l'homogène chaos.

Il faut aussi combiner les deux lois ci-dessus avec la loi dynamique générale et commune à tous les corps, qu'une quantité plus grande de changements est produite à la surface externe que dans la masse interne. De même, en sociologie, nous constatons l'instabilité supérieure, par exemple, des industries de luxe, du goût, de la mode et de toutes les professions en raison directe de

(1) *La lutte des Sociétés*. Paris, F. Alcan, p. 188 et suivantes.

leur spécialité croissante. En outre, il faut se rappeler que plus une masse est vaste et complexe, plus elle est variable.

Le progrès par sa continuité assure de plus en plus la stabilité des acquisitions nouvelles, c'est-à-dire du progrès. Cette loi consolante et encourageante se manifeste spécialement aujourd'hui précisément dans l'institution successive des formes internationales, destinées à régler la vie collective de toute l'espèce humaine, en subordonnant de plus en plus les sociétés particulières actuelles, royaumes, empires ou républiques à une structure d'ensemble ayant ses organes supérieurs de relation et de coordination. Cette formation d'un grand corps social unique se fait et se fera de mieux en mieux suivant les mêmes modes qui ont présidé à la formation des grandes civilisations anciennes et des états modernes, mais avec une prépondérance croissante des moyens pacifiques sur les procédés violents.

La notion du progrès étant ainsi définie, non comme une spirale ou comme une ligne asymptote, comparaisons mathématiques fort grossières malgré leur prétention, mais comme une action et une réaction mutuelle et incessante des milieux sur les organes, des organes sur les fonctions et réciproquement, on peut tracer les grandes lignes du progrès et du regrès des sociétés.

Le progrès de la structure sociale est, nous le savons, parallèle au progrès du fonctionnement social. Il est caractérisé d'abord par une augmentation de la masse sociale, c'est-à-dire du territoire ou de la population, ou des deux à la fois, ensuite par la différenciation croissante des parties et des organes de cette masse, en dernier lieu par la coordination progressive des fonctions et des organes ainsi différenciés. Le regrès social, suivant notre hypothèse, se ferait en sens contraire ; il se manifesterait d'abord par la dissolution des centres les plus spéciaux et les plus élevés de coordination pour finir par ceux des plus généraux et des plus fondamentaux, ensuite par un retour graduel aux formes antérieures d'indivision et d'homogénéité des unités sociales, enfin par une réduction de la masse sociale, territoire ou population, ou de l'une et l'autre à la fois.

De même, contrairement à ce qui se manifeste sous le régime progressif, la variabilité, la sensibilité, la motilité, l'intensité et la durée de la vie et de la structure sociales et leur adaptibilité deviendraient moindres ; quant à l'hérédité et à la sélection naturelle et artificielle, elles continueraient naturellement à agir, mais à rebours.

La réaction spontanée et naturelle se ferait régulièrement de haut en bas de l'échelle hiérarchique des phénomènes sociaux, suivant leur ordre de complexité et de spécialité décroissantes. La réaction méthodique et systématique la plus efficace serait celle qui par la politique désorganiserait la structure et la vie économique, de manière à entraîner ainsi l'écroulement de tout le reste. Au contraire, la réaction, méthodique ou non, de haut en bas serait très faible, très peu opérante, plus lente, et surtout, à ses origines, tant que les lésions organiques ne sont pas profondes, susceptibles de guérison.

Ainsi s'expliquent à la fois et les succès et les faillites des révo-

lutions politiques qui se déroulent à travers l'histoire; aucune n'a pleinement réussi, mais aucune n'a échoué tout à fait. Et la mesure de ses victoires ou de ses échecs est précisément la profondeur à laquelle elle put pénétrer, que le choc vint d'en haut ou l'éruption d'en bas, ou tous les deux à la fois, comme c'est la règle. Ainsi se justifie la double tactique des partis de réforme sociale : créer une agitation d'idées, dût-elle être d'abord à la surface, soulever les profondes couches sociales, ou plutôt leur fournir une occasion de se soulever. Les deux mouvements finiront bien par se rencontrer. Mais de ces deux mouvements, c'est évidemment celui des structures profondes qui commande l'autre. C'est l'idée sans doute qui régit le monde; il faut entendre par là non l'idée de Platon ou d'Hegel ou de Stuart Mill, mais l'idée des Gracques, à Rome, l'idée des révolutionnaires de 89 et des socialistes d'aujourd'hui.

La théorie de la grandeur des sociétés doit être complétée par une théorie de leur décadence. Le regrès n'est qu'une des faces du progrès. Les mots ici sont très trompeurs et la tyrannie du langage n'est nulle part plus déplorable qu'en sociologie. On s'entend à peu près — il le faut bien, hélas! — sur la vieillesse et la mort des organismes individuels. On ne s'entend plus dès qu'il s'agit de la dissolution et de la ruine des organismes sociaux. Montesquieu, avec *sa grandeur et décadence des Romains,* nous a joué un mauvais tour.

Le retour aux formes primitives ne constitue jamais un progrès, mais des régressions réelles de certains organes sociaux et de systèmes sociaux complets peuvent, dans certaines circonstances et notamment lorsqu'elles coïncident avec la formation d'organes ou de systèmes supérieurs, être des conditions favorables au progrès.

On peut résumer dans la formule précédente toute la théorie de la décadence des organismes sociaux. G. de Greef semble admettre, en plusieurs endroits de son ouvrage, qu'il y a des décadences réelles dans les sociétés. Il signale l'éclipse indéniable, non pas de l'art tout entier, mais de certaines formes de l'art, non pas de la science tout entière, mais de certaines formes de la science, pendant la période qu'on est convenu de désigner sous le nom de moyen âge. Le vocable *renaissance* dont les érudits du seizième siècle aimaient à se servir ne lui paraît pas un vain mot. Le moyen âge fut en partie une mort. Mais l'auteur a bien soin d'ajouter qu'il s'agit ici de ces superstructures dont la disparition coïncide avec la lente formation de structures intimes et profondes qui seront le point de départ de progrès ultérieurs. Des transformations sociales, où l'art et la science anciens sombrent, amèneront une nouvelle conception de l'art et de la science. Toute *renaissance* au sens strict est fallacieuse, et tout retour aux formes primitives est décevant. Les philosophes et les savants ont abusé de ces mots drapeau : *philosophia duce regredimur,* progrès en spirale.

La conception du progrès comme un retour conscient, intelligent, aux formes primitives est hégélienne; elle ne diffère pas essentiellement de celle de Vico. On sent l'énorme influence exercée par Hegel et Vico sur toute la philosophie et la sociologie italiennes. M. E. Ferri l'a subie comme la plupart de ses contemporains, tels que J. Ferrari dans les sciences historiques et politiques, et A. Vera et R. Mariano dans la métaphysique philosophique.

Ajoutons que si l'on essayait de représenter par une spirale, fût-ce par une spirale « qui monte et qui avance », l'évolution inorganique et celle des organismes depuis les plus simples jusqu'à celui de l'espèce humaine, on aurait une image bien imparfaite de cette évolution ; en fait, une représentation schématique, même approximative de ces corps et de leurs mouvements nécessite des descriptions, des planches, des atlas de planches avec des textes explicatifs qu'une simple spirale, la fît-on monter ou avancer aussi haut que possible, remplacerait difficilement. Comment se fait-il donc que de puissantes intelligences aient pu s'ingénier et s'ingénient encore à essayer de représenter par des figurations aussi simples que le cercle, la spirale, l'hélice, des structures et des mouvements incommensurablement plus complexes encore que ceux des organismes ordinaires? Ce sont là de véritables imageries et imaginations enfantines, qui, à force de simplification, en arrivent à ne plus rien expliquer du tout, et au lieu de débrouiller les problèmes, les embrouillent. Si la société pouvait être représentée par une image, ce serait plutôt par un tissu de plus en plus étendu, aux mailles de plus en plus serrées et enchevêtrées et même inextricables, avec des combinaisons superposées de laines et de soies aux couleurs variées, tissu qui se détériore, se renouvelle, se développe ou se rétrécit toujours, présentant sans cesse des travaux nouveaux à travers lesquels on continuerait à apercevoir les plus anciens. Mieux encore, pour être plus exact, le schéma social aurait sa représentation la plus fidèle dans l'organisme humain qui en est le mikrocosme, ainsi que l'ont conçu MM. H. Spencer et A. Schaëffle, ainsi que tous ceux qui admettent la ressemblance soit réelle, soit simplement formelle des organismes sociaux avec les corps individuels.

Cette distinction nettement établie entre l'analogie réelle de l'organisme individuel et de l'organisme social, et l'analogie de pure rhétorique est fondamentale. Il ne faut pas craindre de le répéter : la fable de Ménénius Agrippa est très saisissante, et les illustrations savantes qu'en ont données Herbert Spencer, A. Schaëffle et A. Espinas sont très suggestives. Elles suggèrent surtout un soupçon : nulle fable n'est plus propre à sacrifier les organes dits subalternes et subordonnés, et à légitimer ce sacrifice. C'est comme pis aller que G. de Greef propose cette comparaison, car il nous faut des métaphores pour être compris. Des moralistes trop intransigeants ont pu poser la question : Je règle ma montre à l'observatoire de Greenwich, où puis-je régler ma montre en morale? Des athées un peu intempérants et d'esprit surtout imaginatif ont pu demander : Où est le cerveau de Dieu? Des sociologues, presque toujours rétrogrades, ont interrogé : Où est la conscience collective? Et ils ont répondu : dans les classes dirigeantes. Nous voilà au

rouet. On met un cerveau sur une table de dissection. Où trouver à disséquer ce cerveau qui s'appelle les classes dirigeantes ?

Au fond de cette analogie laborieusement établie (d'après la fable primitive beaucoup plus claire) entre l'organisme individuel et l'organisme social gît, comme H. Spencer et A. Espinas le reconnaissent formellement, le désir de voir disciplinables et sacrifiables à merci les classes inférieures de la société. D'après eux, il existe une contradiction inévitable, une antinomie entre le bien-être et le développement intégral des individus — entendez de la masse des individus, les privilégiés sont mis en dehors et au-dessus — et le bien-être et le développement intégral du corps social. Ces philosophes sont pessimistes pour les autres et optimistes pour eux. G. de Greef corrige cette conception d'une aristocratie peu humaine et même insuffisamment scientifique.

Notre théorie n'est donc pas et ne peut être ni pessimiste ni optimiste ; le bien et le mal, le progrès et le regrès ne sont ni une fatalité ni un produit de notre libre arbitre, ils dépendent de conditions positives qu'il appartient à la science sociale de dégager, de proclamer et surtout de réformer. C'est ce que nous avons essayé de faire en élucidant quelques-unes des lois du transformisme social. Le déterminisme sociologique n'est ni pessimiste ni optimiste ; il nous enseigne seulement à quelles conditions les sociétés progressent ou regressent suivant des lois naturelles.

Le bonheur social, comme la santé individuelle est dans l'accomplissement normal des fonctions dans des structures appropriées ; il n'est jamais absolu ; le bonheur est essentiellement relatif, variable, social. Le progrès et la croyance au progrès impliquent eux-mêmes la non satisfaction actuelle de besoins, de désir, d'aspirations, et d'un idéal, par conséquent une certaine souffrance et plus les sociétés s'élèvent plus s'accroît aussi leur sensibilité à la douleur et au plaisir, mais cela même est une condition favorable à des progrès nouveaux ; alors la souffrance même est une joie.

Le bonheur individuel est également inséparable du bonheur social ; l'un est impossible sans l'autre ; ils progressent et regressent parallèlement ; l'individu et la société ne sont pas une antithèse ; chacun d'eux au contraire est, l'un en petit, l'autre en grand, la synthèse et l'image fidèles de l'autre.

On a tâché de donner, en détachant les maximes les plus saillantes, un résumé analytique de l'ouvrage si complet de G. de Greef. La critique des beautés nous agrée plus que la critique des défauts, s'il y en a. Cette théorie, si nette dans ses grandes lignes, du progrès et du regrès des sociétés comble-t-elle toutes les lacunes et résoud-t-elle toutes les perplexités ? Comme le remarque l'auteur, c'est une des lois de l'évolution de la philosophie du progrès que partout où une lacune ou une imperfection existent dans son développement scientifique et intégral, ces points faibles sont immédiatement occupés par la métaphysique et au besoin par la théologie. C'était déjà une des remarques

d'Auguste Comte. La science sociale étant loin d'être constituée, même aujourd'hui, des problèmes se posent encore qui ne peuvent être abordées que par la voie métaphysique, sinon théologique. Il est trop clair d'ailleurs que la spéculation métaphysique ne peut que poser les problèmes, c'est sa fonction propre. Elle se déclare incompétente à les résoudre, c'est l'office de la science positive. Mais où la science positive se tait encore, et pour cause, force est bien à la métaphysique de parler, très modestement d'ailleurs, elle a eu mainte occasion d'apprendre la modestie.

C'est donc à la métaphysique sociale, dont Cournot, Ch. Renouvier, Alfred Fouillée, ont donné de si beaux spécimens en France, à préciser les données abstraites des problèmes que la science positive devra résoudre. A propos de Karl Marx, Guillaume de Greef remarque que s'il n'y a pas de lois économiques abstraites applicables à toutes les formes de la civilisation, il n'y a pas non plus de lois sociologiques ni par conséquent de sociologie abstraites et universelles. Mais avec ces tentatives de grandes hypothèses se résumant en des lois abstraites universelles que réclame avec raison l'auteur, revient la discussion scolastique, sans fin ni trève et sans solution autre que d'avoir mieux posé les termes du problème.

Tout d'abord se présente la transcription sociologique du problème de la conservation de l'énergie. Cette transcription, même métaphysique, a-t-elle dès aujourd'hui la netteté désirable ? Les efforts si remarquables et tout à fait originaux faits par Guillaume de Greef pour présenter les lois de régression, jusqu'alors pures généralisations empiriques, comme des lois dérivées de la loi même du progrès, montrent bien la difficulté de l'entreprise. La supposition d'un système clos est le postulat de toute hypothèse sur la conservation de l'énergie. Ce système clos est bien imparfaitement réalisé dans les expériences de calorimétrie. Que dire d'un organisme individuel ? et surtout d'un organisme social ? Aussi l'auteur en arrive-t-il à donner de la conservation de l'énergie une transcription sociologique, excellente sans doute, et la meilleure qu'on puisse fournir, mais désespérante au point de vue strictement scientifique. Elle multiplie en effet les données de l'équation au point de la rendre insoluble. Elle ne va pas à l'infini et à l'absolu, dernière ressource des métaphysiciens purs ; mais elle nous jette à l'incommensurable et à l'indéfinissable. Il n'est pas possible de fixer une limite aux progrès de l'espèce humaine ni au point de vue de la masse, ni au point de vue de la différenciation et de la coordination de ses parties ; si on ne peut dire que sa faculté d'adaptation soit infinie, elle est dans tous les cas indéfinissable. La loi ou plutôt l'hypothèse de la dissipation de l'énergie, du retour de l'hétérogène à l'homogène, chère à H. Spencer, est abandonnée, avec raison sans nul

doute. Mais ce qu'on gagne en vérité, on le perd en netteté. Plus de loi formulable; un appel à l'irrémédiable complexité des choses.

Vient ensuite la curieuse question de l'unité de mesure. C'est le scandale de la psychologie, c'est aussi le scandale de la sociologie. Quel est le mètre du progrès? G. de Greef remet très justement la statistique à sa place. Et il conclut (comment conclure autrement?) à un inventaire général. Il écrit cette phrase curieuse et profonde : « à ce point idéal, l'humanité ne pourra plus être comparée qu'à elle-même et mesurée que par elle-même ». Nous voilà encore rejetés à l'indéterminable. C'est qu'en effet toute mesure scientifique fait payer cher ses services : on y gagne de la rigueur, on y perd de la vérité. Il faut choisir.

Enfin se pose la question du fil directeur : providence divine, providence immanente, providence humaine. Ce vieux mot de providence, il semble qu'on ne puisse s'en passer. Il résume populairement cette loi mise en si belle lumière par l'auteur : que la psychologie collective du progrès se confond avec celle des conditions et des facteurs mêmes de la réalisation du progrès, la pensée sociale avec l'activité et la structure sociales.

Et pourtant, malgré ces trois obscurités : conservation de l'énergie sociale, mètre du progrès, sens de l'évolution, que de clartés projetées par l'auteur sur le transformisme social. En laissant des parties d'ombre, n'est-ce rien que de multiplier les centres de lumière? Je ne sais pas tout, mais je commence à savoir déjà bien des choses, disait le Méphistophélès de Gœthe. L'âge d'or primitif, le règne absolu de Dieu, les cercles et les spirales, sont remplacés par une notion sinon complète, au moins positive en certaines parties, du progrès social.

PIERRE BOZ.

# LA QUESTION SOCIALE

## DEVANT LES CORPS ÉLUS

Après les grands orages politiques du mois de janvier, le calme est enfin venu. La Chambre des députés a repris la discussion du budget : ce pauvre budget souffre de chaque crise ministérielle ; car tout nouveau ministre des finances remanie le projet de son prédécesseur. Il souffre peut-être aussi de la mauvaise volonté des gouvernements qui préfèrent un peu de retard dans la rédaction des rapports; d'où il résulte une sorte de discussion *in extremis*. Malgré les trois douzièmes provisoires, malgré la hâte d'en finir, nos amis n'ont pas renoncé à l'étude sérieuse des divers chapitres de cette énorme carte à payer. Ils accomplissent leur devoir patiemment et avec une modération de ton qui convient aux circonstances nouvelles.

En effet, il semble que depuis la chute de MM. Casimir-Perier et Dupuy, les brises printanières, refusées jusqu'à présent aux champs et aux bois, commencent à souffler dans le monde politique. *Solvitur acris hiems,* comme dit, je crois, Horace. Les giboulées gouvernementales et les aquilons ministériels ne font plus rage contre les socialistes. On entrevoit un petit coin d'azur. Le grave M. Ribot nous apparaît comme l'ange du renouveau. En effet, on est agréablement surpris, quand on sort d'une cohue brutale, de s'entendre parler poliment. C'est bien là l'impression que laissent les discussions actuelles, après la période héroïque illustrée par les effets de muscles de : *Ompdrailles ou le tombeau des lutteurs,* nous voulons parler de M. Dupuy. M. Ribot a l'éloquence terne, convenable et courtoise qui est en honneur dans les salons orléanistes ou centre-gauche (c'est la même chose). On n'entend plus la tribune trépignée par les lourdes *bourrées* oratoires qu'y exécutait l'ancien président du conseil avec une grâce toute auvergnate. Il y a deux mois la Chambre expulsait Jaurès. Aujourd'hui elle l'applaudit.

Mais avant que M. Dupuy retombe, pour toujours probablement, dans l'obscurité, remercions-le pour les services qu'il a rendus à la cause socialiste. Sorti du peuple, il n'en a point trahi les intérêts, comme on l'en accuse volontiers. Non, M. Dupuy a seulement pris pour les servir un moyen détourné, très détourné. Rien ne vaut pour un parti les attaques maladroites et grossières. Aussi s'est-il chargé de cette besogne, avec un héroïsme à la Cambronne, accumulant sur son nom une des plus belles impopularités de France, distancé seulement en cela par M. Casimir-Perier. Ah ! l'habile auxiliaire que nous avons perdu !

La discussion du budget se poursuit paisiblement depuis que ces deux grands personnages ont abandonné la scène à une autre troupe; l'obésité intellectuelle de l'ancien président du conseil eût certainement alourdi l'atmosphère; quelques tourmentes eussent surgi avec tonnerre, éclairs et expulsions de socialistes.

Il nous reste donc à suivre ces longs débats, en nous excusant d'avance au sujet de l'impossibilité où nous sommes de traiter complètement la question. Nous ne toucherons que les points essentiels, ceux qui ont quelque rapport avec le problème social.

Rappelons tout d'abord à l'indignation des républicains de toutes nuances la scandaleuse séance du 31 janvier, dans laquelle la Chambre, sur la proposition du gouvernement, a voté des funérailles nationales au maréchal Canrobert. L'intervention courageuse de MM. Hubbard, Lavy et Paschal Grousset n'a point empêché la glorification de ce maréchal qui a fait en 1851 la campagne du boulevard Montmartre : un député républicain a tenté de justifier la participation de Canrobert au Coup d'État, en alléguant la nécessité de la discipline et de l'obéissance passive dans l'armée. A cette apologie des pires excès du militarisme, il fut répondu par le président Brisson : « En disant que les soldats « qui obéissent aux ordres donnés contre la constitution et les lois font « leur devoir et que ceux qui refusent d'obéir à ces ordres ne remplis- « sent pas le leur, vous vous approchez grandement de l'apologie des « coups d'État. Président d'une assemblée législative, je fais ce qu'a « déjà fait un de mes prédécesseurs : je suis obligé de ne pas laisser « passer sans protestation de semblables paroles ! »

La Chambre a adopté le crédit par 288 voix contre 149; les bons réactionnaires des centres ont pensé qu'après tout, un sabre était un excellent instrument pour trancher les difficultés sociales et qu'il ne fallait point décourager ceux dont on pourrait bien solliciter le concours en vue de répondre aux arguments embarrassants du parti socialiste.

Le 1er février, notre ami Prudent-Dervillers dépose, à propos du budget des affaires étrangères, un amendement supprimant l'ambassade

auprès du Vatican par le refus du crédit de 40,000 francs affecté à cette ambassade.

C'est en termes d'une parfaite modération que ce sympathique représentant du travail manuel a repris la vieille thèse républicaine; nous nous souvenons, pour notre part, avoir entendu, en 1882 ou 1883, Madier de Montjau développer le même sujet avec sa grandiloquence chavaleresque. Les centres, dès cette époque, repoussaient la séparation des églises et de l'État ainsi que toutes les mesures préparatoires, parce qu'ils comptaient un jour sur la docilité opportuniste du clergé. Ils se sont peut-être trompés; car le vainqueur aujourd'hui, après cette longue lutte, c'est le clergé, qui dispose ou disposera bientôt à son gré de la docilité cléricale de l'opportunisme. Destin fatal! Si vous avez l'effroi des réformes radicales du socialisme, vous devez reculer jusqu'à la réaction et aller demander aux fils repentants, aux ennemis de la veille — le sabre de Canrobert et la robe du prêtre — la protection de vos intérêts et la sauvegarde de votre tranquille égoïsme.

C'est dans la même séance que Millerand a obtenu de la Chambre que la commission chargée de l'enquête au sujet des conventions avec les compagnies de chemins de fer et de la responsabilité encourue à ce sujet par M. Raynal, serait composée de trente-trois membres. Ce fut un succès en *séance publique;* car nos lecteurs savent bien que les mêmes députés, quelque temps après, réunis dans les bureaux et votant au *scrutin secret,* nommèrent une commission uniquement composée d'amis de M. Raynal et des grandes compagnies. Ah! la vertu parlementaire succombe vite dans l'intimité discrète des bureaux!

Le lendemain (2 février) les grands patriotes du Gouvernement et de la Chambre nous ont donné une petite représentation. On a interpellé au sujet d'un acte du précédent ministère, qui avait jugé à propos de confier à une compagnie anglaise le transport de notre matériel pour l'expédition de Madagascar. Dans cette affaire se manifeste une fois de plus le vieil antagonisme entre l'armée et la marine. La marine prétendit que ses navires, qui avaient cependant opéré de semblables transports lors des expéditions de Tunisie et du Tonkin, n'étaient point aménagés pour un tel usage. Les grands patriotes porte-galons l'avaient ainsi décidé : Cela coûtera à l'État 600,000 francs de plus, qui seront payés naturellement par la canaille. Puis MM. Terrier, Lagnel, Turrel et autres ont ouvert la discussion du budget de l'agriculture en versant des larmes sur le sort malheureux du paysan et en voulant la suppression des octrois, dont on parle depuis bientôt vingt ans de République et qu'on n'accomplit pas.

Le 4 février, on apprend qu'une explosion de grisou a fait une trentaine de victimes à Monceau-les-Mines. Des secours sont votés; on renvoie à la commission du travail la proposition Dejeante, tendant

à la nomination d'une commission d'enquête parlementaire. Un député fait alors remarquer que la Chambre avait voté à la presque unanimité, à la date du 10 juin 1893, un projet de loi (qui était à l'étude depuis 1879) concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail et l'organisation de l'assurance obligatoire. Or, depuis dix-huit mois, la commission sénatoriale n'a pas encore déposé son rapport. Admirable institution que le Sénat ! Cimetière législatif où les projets de réforme reposent dans la paix éternelle !

Le 7 février, à propos de la discussion du budget du commerce, Dejeante et Faberot proposent justement la quasi-suppression du crédit de 23,000 francs qui sert à distribuer des médailles aux vieux ouvriers ! La bourgeoisie prime les vieux ouvriers comme les bœufs gras. Cet animal productif (il ne s'agit pas du bœuf) reçoit une médaille s'il est bien sage et d'une satisfaisante servilité. A qui se laisse exploiter patiemment pendant quarante ans, on colle sur la poitrine une médaille de la valeur de 5 francs.

Admirable hypocrisie !

Dans la séance du 9 février, et à propos du budget des postes et télégraphes, notre ami Chauvin a proposé un relèvement de crédit afin d'augmenter le traitement des employés subalternes et particulièrement des facteurs ruraux qui, dans certains endroits, gagnent 1 fr. 60 par jour. Groussier a décrit la situation des facteurs de Paris, en prouvant qu'une fois le loyer déduit, il ne restait plus à ces agents que 2 francs par jour pour vivre. Puis c'est le tour de Jourde, qui aurait voulu que l'administration assurât à ses employés une demi-journée de repos par semaine, l'après-midi du dimanche. Ces diverses propositions ont naturellement été repoussées : On ne peut rien faire pour les petits, parce qu'on entretient grassement un état-major oisif et coûteux. Il y a, à Paris, un certain directeur qui reçoit, paraît-il, sous des prétextes divers, un traitement de 65,000 francs.

A la séance du 11 février est venu en discussion le budget de l'instruction publique. Cette séance a été signalée, comme chacun s'en souvient, par le mémorable discours de Jaurès, répondant à M. d'Hulst. Après avoir présenté diverses critiques de détail au sujet de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, Jaurès s'est promptement élevé aux plus hautes questions. Passant à l'enseignement primaire, il a signalé le malaise et l'inquiétude des instituteurs qui sentent bien l'orientation vers une politique nouvelle, faite de concessions à la papauté et de déviations à l'ancien idéal. Ce n'est pas là une tactique éphémère, un accident négligeable, c'est un fait général : « depuis que le prolétariat a commencé à s'organiser, partout la pa-
« pauté reprend la direction des classes dirigeantes, en leur offrant son

« concours contre le socialisme. » Et, la bourgeoisie rétrograde, pour préparer cet investissement de nos « institutions scolaires » par la papauté, cherche à discréditer l'enseignement laïque jusque dans sa source ; des philosophes, pris de cet esprit de vertige « et d'erreur » avant-coureur de la chute des rois et de la faillite des classes vieillies, vont proclamant la banqueroute de la science et annonçant la nécessité de faire appel « contre le désordre croissant des esprits, aux forces « morales de l'Église ». Et l'on voit M. Challemel-Lacour, dont le nom était affiché sur les murs de Marseille en 1873, comme candidat républicain radical (c'est un souvenir personnel), se demander à propos de Mr Jean Macé avec sa ligue de l'enseignement, avec son œuvre laïque et républicaine, si ce dernier n'a pas poursuivi « l'objet le plus décevant ».

Le parti opportuniste, qui appartient aujourd'hui à la domesticité de la haute bourgeoisie, abandonne le programme et l'idéal républicains. Le socialisme, au contraire, vivifié par toutes les énergies populaires, saura virilement s'en emparer et redonner aux vieilles vérités républicaines, comme à un métal que l'on refrappe, un éclat nouveau.

C'est précisément ce qu'a fait Jaurès avec la somptuosité de forme et la supériorité de pensée qui lui sont propres. Chez les admirateurs de l'ordre bourgeois, dans la bouche des anciens chefs républicains, l'idéal démocratique conservait quelque chose d'étriqué et d'un peu vulgaire. Il ne peut acquérir, en effet, sa pleine beauté et sa noble largeur qu'en se chargeant, par son passage à travers le prisme socialiste, des nuances les plus délicatement pénétrantes du sentiment et des richesses d'une information économique et philosophique plus complète.

Nous reproduisons ci-dessous la partie essentielle de ce discours :

Laisserons-nous notre enseignement laïque sous l'influence cléricale renaissante, sous le découragement et la défection de certains républicains aller ainsi à la dérive, affaibli, d'ailleurs, je le reconnais, par l'insuffisance de sa philosophie et par la médiocrité générale de son enseignement moral à l'heure présente ?

Eh bien, non ! il faut chercher courageusement les causes de cette crise passagère, il faut chercher et parer énergiquement au péril.

Et d'abord nous écarterons résolument ces docteurs retour de Rome qui nous prêchent le renoncement à la science et à la raison *(Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche)*, la docilité systématique, le silence prudent et respectueux.

En ce qui me concerne je n'ai aucun parti pris d'offense ou de dédain envers les grandes aspirations religieuses qui, sous la diversité des mythes, des symboles et des dogmes, ont soulevé l'esprit humain. Je ne m'enferme pas non plus, comme beaucoup de nos aînés dans la République, dans ce positivisme étriqué de Littré, qui n'est qu'une réduction médiocre du grand positivisme mystique d'Auguste Comte ; je comprends les impatiences et les ivresses

de pensée des générations nouvelles qui cherchent, par les grandes philosophies de Spinosa et de Hegel, à concilier la conception naturaliste et la conception idéaliste du monde; et si je ne souscris pas à ce spiritualisme enfantin et gouvernemental que Cousin, dans sa deuxième manière, avait imposé un moment à l'Université, je n'accepte pas davantage comme une sorte d'évangile définitif ce matérialisme superficiel qui prétend tout expliquer par cette suprême inconnue qui s'appelle la matière; je crois, messieurs, que quelques explications mécanistes n'épuisent pas le sens de l'univers et que le réseau des formules algébriques et des théorèmes abstraits que nous jetons sur le monde laisse passer la réalité comme les mailles du filet laissent passer le fleuve. *(Applaudissements.)*

Je n'ai jamais cru que les grandes religions humaines fussent l'œuvre d'un calcul ou du charlatanisme; elles ont été à coup sûr exploitées dans leur développement par les classes et par les castes; mais elles sont sorties du fond même de l'humanité, et non seulement elles ont été une phase nécessaire du progrès humain, mais elles restent encore aujourd'hui comme un document incomparable de la nature humaine et elles contiennent, à mon sens, dans leurs aspirations confuses des pressentiments prodigieux et des appels à l'avenir qui seront peut-être entendus.

Voilà, à mon sens, dans quel esprit, qui n'est pas l'esprit nouveau, mais l'esprit de la science elle-même depuis un siècle, voilà dans quel esprit doit être abordé par la démocratie le problème du monde et de l'histoire qui domine le problème de l'éducation.

Mais ce qu'il faut sauvegarder avant tout, ce qui est le bien inestimable conquis par l'homme à travers tous les préjugés, toutes les souffrances et tous les combats, c'est cette idée qu'il n'y a pas de vérité sacrée, c'est-à-dire interdite à la pleine investigation de l'homme; c'est que ce qu'il y a de plus grand dans le monde c'est la liberté souveraine de l'esprit; c'est qu'aucune puissance ou intérieure ou extérieure, aucun pouvoir et aucun dogme ne doit limiter le perpétuel effort et la perpétuelle recherche de la race humaine *(Vifs applaudissements)*; c'est que l'humanité dans l'univers est une grande commission d'enquête dont aucune intervention gouvernementale, aucune intrigue céleste ou terrestre ne doit jamais restreindre ou fausser les opérations; c'est que toute vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge; c'est que jusque dans les adhésions que nous donnons, notre sens critique doit rester toujours en éveil et qu'une révolte secrète doit se mêler à toutes nos affirmations et à toutes nos pensées; c'est que si l'idée même de Dieu prenait une forme palpable, si Dieu lui-même se dressait, visible sur les multitudes, le premier devoir de l'homme serait de refuser l'obéissance *(Applaudissements à l'extrême gauche)* et de le traiter comme l'égal avec qui l'on discute, mais non comme le maître que l'on subit. *(Nouveaux applaudissements.)*

Voilà ce qui est le sens et la grandeur et la beauté de notre enseignement laïque dans son principe, et bien étranges sont ceux qui viennent demander à la raison d'abdiquer sous prétexte qu'elle n'a pas ou qu'elle n'aura même jamais la vérité totale; bien étranges ceux qui, sous prétexte que notre démarche est incertaine et trébuchante, veulent nous paralyser, nous jeter dans la pleine nuit par désespoir de n'avoir pas la pleine clarté.

Mais ce qui condamne surtout les néocroyants, c'est qu'ils ne sont pas des croyants. *(Très bien ! très bien ! à gauche.)* Ce qui condamne la combinaison par laquelle une partie de la bourgeoisie effrayée voudrait ramener le pays à l'antique foi, c'est-à-dire à l'antique docilité, c'est que cette foi elle-même fait défaut à ceux qui la voudraient rétablir chez les autres. *(Applaudissements.)* Ils sentent très bien qu'ils ne peuvent rendre ni à eux-mêmes ni aux classes dirigeantes la sincérité de la croyance ; ils se bornent à dire : Nous avons trop parlé, taisons-nous. Si nous ne pouvons plus croire, pour les foules au moins faisons semblant.

Il est trop tard, et on ne trompera plus personne. Si une partie de la bourgeoisie, pour sauver ses privilèges, se ralliait autour du Vatican, essayait de s'abriter sous le voile hypocrite d'une religion contrefaite, elle ne retarderait pas d'une minute sa disparition : elle aurait seulement déshonoré son agonie. *(Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)*

Seulement, nous pouvons juger d'avance, nous pouvons pressentir à coup sûr, ce que serait demain notre enseignement public sous la discipline cléricale restaurée et sous cette douce médication papale dont M. d'Hulst nous donnait tout à l'heure une application particulièrement atténuée.

Oui, on n'essayerait pas d'obtenir du peuple, ni de ses maîtres, ni de ses enfants, une foi intime, profonde, mais on surveillerait toutes les libertés et tous les mouvements de l'esprit ; on exigerait des maîtres des apparences trompeuses, on fausserait toutes les paroles, toutes les attitudes et on essayerait ce crime : inoculer au peuple naissant l'hypocrisie religieuse de la bourgeoisie finissante. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Quel est le remède ? Comment échapperons-nous à ce péril ? Il n'y a qu'un moyen pour vous, messieurs, c'est d'appliquer non pas peut-être, si vous le voulez bien, avec toutes nos formules finales, mais du moins avec l'esprit qui est en nous ce que vous me permettrez d'appeler la politique socialiste. *(Mouvements divers.)*

Car vous seriez bien étonnés si cette doctrine à laquelle nous avons donné toutes nos forces n'était pas liée pour nous d'une manière intime à cette question décisive de l'enseignement public.

Eh bien ! messieurs, je dis que d'abord en pratiquant hardiment cette politique socialiste, vous grouperez autour de la République, autour de l'œuvre républicaine et laïque déjà accomplie, ces volontés populaires qui seules vous permettront de faire équilibre à cette puissance patiente et organisée qui s'appelle l'Église.

En second lieu, à mesure que vous accomplirez ces réformes sociales profondes, vous acclimaterez à un ordre nouveau cette partie flottante de la bourgeoisie, qui n'a pas des intérêts de classe compacts ou qui a une générosité supérieure à ces intérêts, et vous diminuerez ainsi tout au moins ces terreurs funestes qui multiplient les chances de réaction ; et enfin, messieurs, vous permettrez par là à notre enseignement laïque d'avoir toute la hauteur et toute l'efficacité qu'il ne peut pas avoir aujourd'hui. Et pourquoi ne peut-il pas l'avoir ? Pourquoi, malgré le zèle des maîtres, malgré leur dévouement et leur culture, l'enseignement moral qui résulte de tout l'ensemble de notre enseignement primaire n'a-t-il pas la hauteur ni l'efficacité qui conviennent ? Parce qu'on ne

peut enseigner une morale, j'entends une direction générale et supérieure de la vie, sans un point d'appui dans la réalité contemporaine.

Dans la forme de société qui a précédé la nôtre, il y avait au moins concordance entre les idées et les faits, entre les choses et les mots ; il y avait une hiérarchie sociale, comme il y avait une hiérarchie religieuse correspondante. Il y avait une résignation sociale et une résignation religieuse ; il y avait une échelle de la création, au sommet de laquelle étaient les puissances supérieures et Dieu, comme il y avait une échelle de la société, au sommet de laquelle étaient le noble, le prêtre et le roi, et il n'y avait ni tromperie ni équivoque ; le serf savait qu'il était devant Dieu l'égal du noble, mais il savait aussi que, de par l'ordre du même Dieu, tant qu'il serait sur la terre, il serait un serf. Il n'y avait aucune hypocrisie sociale, et le dédain qu'on éprouvait pour les petits, on commençait par le leur inspirer à eux-mêmes.

Ce qui, au contraire, caractérise la société présente, ce qui fait qu'elle est incapable à jamais de s'enseigner elle-même et de se formuler elle-même en une règle morale, c'est qu'il y a partout en elle une contradiction essentielle entre les faits et les paroles. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule grande parole qui ait son sens vrai, plein et loyal : fraternité, et le combat est partout ; égalité, et toutes les disproportions vont s'amplifiant ; liberté, et les faibles sont livrés à tous les jeux de la force... *(Applaudissements à l'extrême gauche)* ; propriété, c'est-à-dire rapport étroit et personnel de l'homme et de la chose, de l'homme et d'une portion de la nature transformée par lui, utilisée par lui, et voilà que la propriété devient de plus en plus une fiction monstrueuse qui livre à quelques hommes des forces naturelles dont ils ne savent même pas la loi, et des forces humaines dont ils ne savent même pas le nom !

Oui, partout le creux, l'hypocrisie des paroles. Il y a plus d'un siècle, Diderot pressentait ces faussetés prochaines, lorsqu'il disait dans une de ses pensées révolutionnaires : « Avoir des esclaves n'est rien ; mais ce qui est intolérable, c'est d'avoir des esclaves en les appelant des citoyens ! » *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Il n'y a jamais eu une société aussi audacieusement ironique que la nôtre ; et l'ironie — j'en demande bien pardon à M. Barrès — ne peut pas être un principe universel d'éducation. Méphistophélès ne peut pas recommencer pour tous les écoliers de France la haute leçon ironique qu'il donnait au jeune étudiant naïf de l'œuvre de Gœthe.

Et alors, que voulez-vous que fassent vos maîtres aujourd'hui, pris entre les mots et les choses ? S'ils prennent les mots au sérieux, ils ne sont que des badauds, proie facile pour l'Église ; et s'ils prennent les choses au sérieux, ils deviennent des révolutionnaires, ils échappent à votre discipline étroite. *(Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)* Et il n'y a plus alors qu'une solution et qu'une issue possible : c'est qu'avec eux et par eux, comme par toute la démocratie organisée, vous rapprochiez notre ordre social de l'heure où ces formules, aujourd'hui menteuses, seront devenues des vérités, car c'est seulement alors qu'il pourra y avoir un enseignement moral s'appuyant sur la réalité elle-même.

Or aujourd'hui, le seul moyen pour les maîtres d'enseigner cette haute morale dont je parle, c'est d'être libres de pressentir, de prévoir, de préparer cet état social nouveau.

Et savez-vous pourquoi j'ai déploré les mesures de rigueur et de disgrâce dont ont été l'objet certains instituteurs suspects de sympathies socialistes? C'est parce que, si vous persévériez dans cette voie, vous rendriez impossible tout enseignement ardent et vivant dans les écoles du peuple, vous prépareriez une sorte de divorce moral profond entre le peuple ouvrier et ses maîtres; et c'est alors vous qui, en déconsidérant, en stérilisant l'école laïque, l'auriez livrée à la tactique pontificale. *(Applaudissements à l'extrême gauche. — Mouvements divers.)*

Je conclus en disant que c'est au contraire par l'affirmation d'une politique générale énergique que vous sauveriez du découragement et de la crise qui le menace notre enseignement public.

M. de Lanjuinais disait tout à l'heure qu'on avait dépensé, gaspillé même des millions; et M. de Lasteyrie paraissait dire qu'on était allé bien loin, bien loin! Mais vous êtes à peine au commencement de l'enseignement du peuple! *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Vous savez bien — et je l'ai moi-même vérifié plus d'une fois dans nos écoles toulousaines — qu'il y a d'innombrables familles dans les faubourgs des grandes cités qui ont besoin de leurs enfants avant treize, douze et même onze ans, et qu'on est obligé de fermer les yeux.

Vous savez bien qu'il en est beaucoup qui ne peuvent même plus procurer aux enfants les fournitures scolaires. Il y a de ce côté un nouvel effort budgétaire à tenter; il faut que vous organisiez tout un système d'assistance scolaire pour les familles les plus nécessiteuses *(Applaudissements à l'extrême gauche)* afin que la misère du père ne se prolonge pas en ignorance pour les enfants. Il faut que vous organisiez des institutions mettant facilement les moyens de travail et d'éducation au service des enfants pauvres. Il faut que vous fassiez comprendre aux instituteurs qu'ils n'ont plus rien à craindre du passé, qu'ils sont à l'abri de toute inquisition, de toute terreur capitaliste et de toute réaction religieuse.

Et alors ils oseront formuler devant les enfants du peuple la grande synthèse philosophique et scientifique qui résume le travail de notre temps; *(Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions)* et il faut que vous priiez vos professeurs de philosophie dans vos lycées d'aller dans vos écoles normales d'instituteurs et dans vos écoles primaires elles-mêmes poser, sous une forme familière et simple, les grands problèmes de la science et de la vie...

J'en ai fait moi-même l'épreuve. Il est facile de dire : c'est une chimère, c'est une utopie. Eh bien! je vous affirme que jamais je n'ai vu dans nos écoles les enfants les plus jeunes plus profondément remués que lorsqu'on posait de bonne foi devant eux les grands problèmes de la science et de la vie. *(Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions sur divers bancs).*

Mais pour cela il ne faut pas que les maîtres se sentent minés en dessous au moment où ils accomplissent leur œuvre républicaine; ils ont le droit de vous dire : « Faites-nous de bonne politique et nous vous ferons de bons écoliers. » *(Vifs applaudissements répétés à l'extrême gauche).*

Si nous comprenons bien ce discours, il nous semble que Jaurès, outre la poésie de ses images inépuisablement fraîches et jaillis-

santes, outre la pureté classique de sa langue, outre ce parti-pris d'être l'enivreur des hommes de sa génération, commence à développer une tactique infiniment habile, qui consiste d'abord à reprendre d'une façon éclatante les vieilles thèses revivifiées par l'ample et subtile critique contemporaine. Quand il s'est ainsi superbement dressé comme le prophète républicain, il glisse ensuite avec son admirable souplesse sur le terrain social et entraîne son auditeur à cette conviction : c'est que l'idée républicaine se prolonge forcément en socialisme, qu'elle ne trouve son sens et sa réalisation que dans la réalisation socialiste, que si aujourd'hui son expansion est gênée, c'est précisément parce qu'il lui manque le complément socialiste. Habile tactique, ai-je dit. Disons mieux, il n'y a là qu'un fait de la dialectique intime des choses. C'est ainsi, du reste, que dans la région que nous habitons, Jaurès apparaît peu à peu à nos paysans démocrates, comme le chef du parti républicain, comme un nouveau Gambetta — un Gambetta qui écrirait et parlerait en bon français.

La Chambre a continué, dans les séances du 13 et du 14 février, à discuter le budget de l'instruction publique ; Jourde, Jaurès, Thierry-Cazes sont intervenus à plusieurs reprises pour défendre les intérêts du personnel enseignant. Signalons (14 février) une intervention fort judicieuse de Vaillant, signalant à l'attention de tous, par le moyen d'une augmentation de crédit, la nécessité d'une inspection médicale dans les écoles primaires. De nombreux enfants s'y rencontrent et s'y communiquent souvent les maladies contagieuses dont ils peuvent être atteints ; il faut donc qu'au plus tôt l'enfant malade ou indisposé soit visité et qu'il soit éloigné de ses camarades au moindre soupçon.

La discussion du budget des beaux-arts a commencé le 15 février, et à ce sujet, Paschal Grousset a tracé, en ce qui concerne l'administration de nos musées, un des chapitres les plus intéressants du livre que l'on pourrait écrire sur la routine incurable de nos administrations françaises. Puis Viviani vient demander que l'École des beaux-arts soit ouverte aux jeunes femmes et aux jeunes filles. Sur la demande de Paschal Grousset, le gouvernement a promis de mettre à l'étude la question de l'ouverture des musées du soir, selon le vœu de notre éminent collaborateur Gustave Geffroy.

Le budget des cultes a vu se rouvrir la vieille controverse en ce qui touche la séparation des Églises et de l'État ; Naquet a utilisé cette excellente occasion pour décrire ses « états d'âme » successifs au sujet de la question religieuse. Il nous a exposé la théorie complète « de l'esprit nouveau » et de la réconciliation avec le clergé catholique, pendant que Chauvin, et après lui M. Gros, reprenaient la thèse républicaine de la suppression du budget des cultes. La Chambre a tout repoussé, même la proposition de M. Maurice Faure, invitant le

gouvernement à préparer, par l'étude d'une loi relative au régime des associations, l'ère de l'indépendance complète du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel.

Prudent-Dervillers et Vaillant ont demandé sans succès (séance du 18 février) la suppression des fonds secrets. Jourde, à son tour, a excellemment traité, mais sans résultat, la question du travail dans les prisons (19 février). Dans une des séances du même jour, est venue devant la Chambre l'interpellation relative aux mauvais traitements et aux fatigues exagérées imposées aux soldats pendant les froids rigoureux que nous venons de traverser.

Le budget de l'Algérie ne pouvait manquer de donner lieu, c'est assez l'usage, à d'intéressantes révélations sur les gaietés de l'opportunisme et du fonctionnarisme algériens. Viviani a raconté à ce sujet l'histoire du receveur des postes d'Aïn-Beïda Ronach qui a ourdi contre un honnête citoyen, contre un maire républicain, une conspiration infâme. Ce receveur, agent électoral opportuniste, n'a été châtié qu'avec une lenteur pleine de regrets.

Millerand a arraché (23 février) au gouvernement un engagement ferme, au sujet du personnel des contrôleurs comptables et des contrôleurs du matériel et du travail, créés par M. Viette, pour surveiller la gestion des compagnies de chemins de fer. Il fut facile à Millerand de prouver combien cette institution utile avait été déviée de son but par la toute-puissante volonté des grandes compagnies, qui ont réduit peu à peu à une besogne de vaine paperasserie des agents chargés, dans le principe, d'une inspection active.

La question des délégués mineurs (27 février), rendue plus aiguë encore par la récente catastrophe de Monceau-les-Mines, a été abordée par Vaillant et Jaurès au sujet du budget des travaux publics. Ils ont tenté d'obtenir, au moyen d'une augmentation de crédit, que le délégué mineur fût admis à faire de plus fréquentes visites et obtint une plus grande indépendance.

M. Montaut (28 février), dans une des séances du même jour, a eu la chance de convaincre la Chambre et d'obtenir un relèvement de crédit de façon à augmenter quelque peu le maigre traitement des cantonniers.

Pas de jour sans scandale; c'est ainsi que Jourde, à propos du budget des travaux publics, nous raconta une histoire girondine où l'État et une grande compagnie de chemins de fer semblent s'être admirablement mis d'accord contre le public et l'intérêt des contribuables; il s'agit de la gare tête de ligne du chemin de fer de l'État qui devait être créée à Bordeaux-Bastide et qui ne se fait pas, parce que le local occupé par l'État appartient au Midi qui reçoit pour son immeuble un prix de location fort exagéré. De plus, on a exproprié

tout un quartier et payé 8 millions ce qui semblait valoir moitié moins.

Le Français, dit-on, n'est pas colonisateur. C'était un cliché consecré par lequel s'ouvrait généralement la discussion du budget des colonies ; mais, cette année-ci, on semble revenu à une plus équitable appréciation de nos facultés de transplantation. En tous cas, il y a un produit spécial qui croît admirablement sous le ciel brûlant des Tropiques : ce sont les petits Panamas à l'instar de celui de la métropole. La graine semée ne se perd point : M. Couchard, député des colonies, a dénoncé un fait qui ramène notre esprit vers cette belle époque : il a assuré que le crédit voté pour missions et études coloniales sert presque uniquement à récompenser le zèle brûlant d'un certain nombre de journalistes qui célèbrent, chaque matin, la sainte messe ministérielle.

Mais il y a plus : voici les petits Panamas coloniaux avec leur allure pittoresque et exotique qui défilent dans cette discussion du budget des colonies : le chemin de fer de Lang-Son, le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, au sujet duquel le ministériel M. Turrel demande au gouvernement, un peu lent, des poursuites contre M. Gouin et la compagnie des Batignolles à cause des tromperies et des fraudes sans nombre commises dans la construction de ce chemin de fer, etc., etc. (séance du 2 mars). Il y a quelques années, le warf de Kotonou eut son heure de célébrité. Que d'affaires suspectes loin du contrôle de la presse et du Parlement, dont le falot vacillant éclaire déjà si mal les scandales et les tripotages parisiens.

Disons un mot, en terminant, de l'interpellation Sembat au sujet de la malheureuse grève de Roanne ; les patrons refusèrent deux fois l'arbitrage du juge de paix proposé par les grévistes ; ces messieurs se sont condamnés eux-mêmes en n'essayant même pas d'établir contradictoirement devant des arbitres le bien fondé de leur résistance. M. Leygues, ministre de l'intérieur, s'est tiré d'affaire par une diversion contre notre ami Carnaud, lequel, du reste, comme on dit, lui a largement rendu la monnaie de sa pièce.

La Chambre va continuer la discussion du budget. Espérons qu'elle terminera promptement, car voilà déjà le mois de mars commencé, et souhaitons qu'elle arrive au bout sans casser un de ces fragiles bibelots d'étagères qu'on appelle des ministères.

A. Delon.

# REVUE DES REVUES

## Économie Sociale

SOMMAIRE. — Pratiques antiscientifiques de l'Économie politique française ; le Socialisme et les Économistes ; l'Assurance obligatoire à la société d'Économie politique ; MM. Yves Guyot, Cheysson, Paul Leroy-Beaulieu et Limousin *(Journal des Économistes)*. — Le « Homestead » à la société d'Économie sociale ; crise de la petite propriété ; les progrès du socialisme dans les campagnes ; MM. Cheysson et Levasseur *(la Réforme sociale)*. — La formation d'un Parti antisocialiste et fixation du programme de ce parti par M. Demolins *(Science sociale)*. — Appréciations des écrivains socialistes par un écrivain catholique *(XX^e siècle)*.

J'insistais, dans le dernier numéro de la *Revue Socialiste*, sur l'infériorité de la science économique française, figée dans des formules aprioriques vieilles d'un siècle, prisonnière de conceptions étroites, surannées, que le progrès des études sociales a depuis longtemps fait éclater à l'étranger. C'est qu'à vrai dire, les économistes français sont moins des savants arriérés que des fonctionnaires salariés. Les principes de l'économie orthodoxe qu'ils défendent sont des dogmes dans toute l'acception du mot, des règles et des modes de penser officiels, dont la pratique importe à la légitimité et à la durée des institutions sociales. Ce n'est donc pas par suite d'une méthode vicieuse de recherches, d'une erreur involontaire d'induction que les professeurs dans les chaires, les publicistes dans les Revues ou les sociétés savantes, formulent telles conclusions, mais bien par suite d'une opposition systématique, d'une hostilité intéressée contre toute proposition de nature à mettre en doute l'excellence du monde économique dont ils ont la garde ou le profit. Comment la science, ainsi corrompue dans sa source, ne serait-elle pas viciée dans ses résultats ? Les apologistes gagés n'ont jamais été des savants au

sens propre du mot. Le savant, est avant tout, un observateur impartial. Ceux qui, dans un but de conservation sociale, se font les tenants inflexibles d'une doctrine officielle, les commentateurs rigides d'un catéchisme orthodoxe, peuvent briguer les honneurs ou les récompenses, se décerner mutuellement, avec approbation ou garantie des gouvernements, des brevets scientifiques pompeux. Les titres accolés à leurs noms, sur la couverture de leurs ouvrages, ne sont qu'une livrée publique, la marque distinctive de leur état de servitude et de domesticité intellectuelle...

Je m'excuse, auprès du lecteur, de la vivacité de ces récriminations contre l'économie politique française; mais c'est qu'on ne peut parcourir une revue ou le compte rendu d'une société savante, sans se heurter à une préoccupation dominante exclusive. Quel que soit le sujet en discussion, qu'il s'agisse de formulations théoriques ou de conclusions pratiques, toujours se dresse dans le débat le spectre du socialisme qui affole littéralement les économistes. On ne discute plus pour savoir si telle explication d'un phénomène est plausible, si telle mesure serait bonne ou nocive. La probabilité scientifique, la possibilité d'une amélioration, tout cela est subordonné à une question préjudicielle, apriorique : les socialistes ne tireront-ils pas de la formule ainsi présentée, de ce projet d'application économique, un argument au profit de leurs thèses ? Ne leur fournissons-nous pas une arme dangereuse pour battre en brèche l'ordre social ? Il faut remonter à la période critique de la domination catholique, à la fin de la renaissance et à la grande réaction antiscientifique qui suivit, pour trouver dans l'enseignement public et les corps savants constitués, pareille appréhension de favoriser les doctrines subversives, c'est-à-dire contraires, non pas à la science et à la raison, mais à l'ordre de choses établi. A cette heure, le socialisme est aux yeux de nos économistes ce qu'étaient les nouveautés il y a trois siècles aux yeux des théologiens et des écrivains timorés. Les socialistes sont les libertins et les incrédules, dont il faut se distinguer à tout prix.

Pour se faire une idée de l'obsession à laquelle est en proie le monde des économistes, il faut lire le compte rendu de la réunion tenue par la société d'Économie politique en janvier dernier.

L'ordre du jour de la réunion portait : L'assurance obligatoire et la responsabilité civile relativement aux accidents du travail.

La question de l'assurance obligatoire est tranchée en principe depuis longtemps, en ce qui concerne les accidents. Il y a des divergences nombreuses d'opinions pour ce qui touche à son organisation pratique, mais théoriquement le problème est résolu dans ses lignes essentielles. L'économie politique, en Europe et aux États-Unis, a dû capituler et reconnaître la nécessité de recourir à l'intervention de l'État

pour régler les compensations dues aux victimes d'accidents, puisque le code civil ordinaire ne comporte pas et ne peut pas comporter le règlement tout spécial d'un dommage aussi exceptionnel que celui qui incombe journellement aux ouvriers, du fait de leurs risques professionnels permanents. Le principe ainsi admis, il ne reste plus qu'à déterminer les règles pratiques de l'application. Un congrès provoqué par les Italiens s'est tenu récemment à Milan pour étudier les meilleures bases à donner à cette application, et là, des systèmes multiples ont été préconisés. Mais tous partaient d'un point commun, à savoir : la légitimité de l'intervention de la loi pour contraindre le patron, quel que fût le moyen coercitif employé, à indemniser l'ouvrier blessé sur son chantier ou dans son usine. Je me trompe, cependant; il s'est trouvé un économiste de langue française pour blâmer résolument toute ingérence de l'État dans les rapports de l'ouvrier et du patron, qui sont, prétend-il, des rapports ordinaires et doivent, à ce titre, être laissés à l'appréciation des tribunaux ordinaires, jugeant conformément aux règles générales du droit civil. Cet économiste, dont le langage a jeté une note singulièrement discordante dans le concert des savants réunis pour étudier, sans parti pris, le meilleur système d'assurance, c'est M. Yves Guyot.

Nos lecteurs le connaissent, et étant données la tournure paradoxale de son esprit, son affectation d'excentricité par laquelle il s'efforce de se singulariser, pour attirer sur lui l'attention publique qui persiste à ne pas prendre au sérieux ses allures tranchantes de capitaine Fracasse, exterminateur du socialisme et de tout ce qui est suspect d'hérésie économique, on peut se dire qu'en somme l'économie politique française, ainsi représentée, n'a pas été sérieusement compromise par les bouffonneries auxquelles M. Yves Guyot a pu se livrer à Milan. Mais la Société d'économie politique de Paris a pour membres tous les professeurs et tous les publicistes ou hommes politiques s'intéressant aux questions de cette nature. Or, voici les opinions exprimées sur l'assurance obligatoire en matière d'accidents, à la dernière réunion de cette Société.

M. Yves Guyot, d'abord, fait la critique du principe de son application en Allemagne, où l'assurance obligatoire a été organisée par les soins de l'État. Naturellement cette organisation est détestable, par ce qu'elle fut « une concession de M. de Bismarck au socialisme. Le mauvais exemple donné à l'Europe par le chancelier de fer porte ses fruits : Le socialisme révolutionnaire allemand envahit tous les autres peuples. » L'ancien ministre des travaux publics n'est pas plus tendre pour les hommes d'État français que pour les ministres d'Outre-Rhin, et voici sa conclusion : « En réalité, toute loi tendant à l'organisation de l'assurance obligatoire donnera un double argument aux socialistes :

un argument positif, car elle leur permettra de soutenir que les bourgeois eux-mêmes sont obligés de reconnaître la nécessité de l'intervention de l'État pour forcer les industriels à remplir un devoir auquel ils se sont dérobés jusqu'à présent ; un argument négatif, car comme cette législation ne peut provoquer que des déceptions, ils en concluront, une fois de plus, l'impuissance de la société capitaliste à donner satisfaction aux justes revendications des travailleurs. » — Et voilà pourquoi votre fille est muette !

Avec M. Cheysson, nous assistons au défilé des systèmes divers proposés au congrès de Milan. M. Cheysson est des ponts et chaussées. Il occupe une haute situation au ministère des travaux publics ou du commerce, à moins que ce ne soit aux finances, à l'agriculture, à la marine ou à l'instruction publique ; car on sait que Polytechnique développe des aptitudes universelles, dont les « camarades » trouvent le placement partout. Il parle peu à la Société d'économie politique et intervient plus souvent à la Société d'économie sociale, où les disciples de Le Play sont en majorité. Nous l'y retrouverons tout à l'heure. Il est allé au congrès de Milan et, s'il a dû émettre là-bas des théories quelque peu rétrogrades, comme il n'affecte pas des attitudes capitanes et que c'est d'ailleurs un statisticien sérieusement informé, il a pu contribuer pour une part honorable aux travaux de l'assemblée internationale. Lui aussi se défie, naturellement, de toute intervention de l'État, derrière laquelle il voit poindre le bout de l'oreille socialiste. Mais entre l'immobilisme et le socialisme, il y a une place à prendre, « quelque chose à faire ». L'indemnité doit être garantie en tout état de cause à l'ouvrier victime d'un accident. Pour cela, plusieurs systèmes peuvent être employés et M. Cheysson développe toute une série d'arrangements dans lesquels l'État interviendrait le moins possible. Il serait trop long de les analyser tous ici ; mais tous admettent, sinon l'administration directe, au moins le contrôle de l'État et la garantie de la loi. Ainsi, sous ce contrôle, le patronat pourrait créer des caisses de garanties, une sorte d'association mutuelle dont les cotisations seraient assez élevées pour assurer le versement de l'indemnité, les patrons pourraient également s'adresser aux compagnies privées d'assurances, à la condition que celles-ci verseraient les sommes afférentes aux assurances contre les accidents dans une caisse de l'État. Enfin ceux qui ne recourraient à aucune de ces multiples combinaisons seraient tenus de verser d'office une prime d'assurance à la caisse de l'État...

Mais voici M. Leroy-Beaulieu. — La situation occupée par le professeur du Collège de France dans l'économie politique française est prépondérante et cette prépondérance est un des traits caractéristiques de ses tendances et de son niveau scientifiques. J'adore M. Leroy-Beaulieu, moi. Je me délecte toutes les semaines de l'article de l'*Écono-*

*miste français* et je ne connais pas de lecture plus attachante que celle du volume annuel dans lequel paraissent les résumés de ses leçons au Collège de France. Un jour, je me propose de crayonner pour les lecteurs de la *Revue socialiste* le profil de ce savant étonnant, qui a tant fait pour la propagande des doctrines socialistes dans la jeunesse des écoles. Ecoutez ce que pense le Maître de ces combinaisons timides, de ces arrangements honteux que M. Cheysson prend avec l'État, afin de réduire à un minimum insignifiant l'intervention de celui-ci. Tout cela, c'est du socialisme « en germe », dit-il. « Depuis quelques années on prend l'habitude funeste de déposer des germes dans la législation et dans le budget ; on croit qu'on pourra surveiller la croissance de ces germes, retarder leur développement excessif et les empêcher de devenir par trop envahissants. Eh bien ! on se trompe : personne n'est maître d'arrêter ces germes dans leur croissance exubérante. Il faut voir les choses d'ensemble et se demander quelles peuvent être leurs conséquences. Si on était certain que le principe de l'assurance obligatoire par l'État ne s'appliquerait qu'aux accidents, on pourrait, à la rigueur, se résigner, sur un point unique, à voir l'obligation se substituer au régime de la liberté. Mais à l'heure actuelle, le germe de l'assurance obligatoire, s'il est déposé dans notre législation et dans notre budget, finirait par envahir tous les domaines... Il y a là un système inégal, incomplet, qui nous mènera beaucoup plus loin que ne s'imaginent les promoteurs de l'assurance pour les ouvriers industriels. Il nous mènerait fatalement à l'assurance obligatoire contre la vieillesse... » Conclusion : tenons-nous à l'article 1382 du code civil ; laissez les ouvriers libres de se débrouiller comme ils l'entendront, quand le volant d'une machine leur aura cassé un bras ou quand un engrenage leur aura broyé une jambe, et ne nous engageons pas dans une voie où, de déductions en conséquences, les socialistes nous conduiraient à prendre nous-mêmes l'initiative des réformes qu'ils préconisent (1).

M. Limousin répond à M. Leroy-Beaulieu et appuie les conclusions un peu nuageuses de M. Cheysson. Mais l'obsession du socialisme le hante, lui aussi, et l'argument décisif qu'il invoque, à l'appui d'une intervention prudente de la loi, c'est le parti que tireraient les socialistes du maintien de la neutralité absolue et du *statu quo* : « MM. Yves Guyot et Paul Leroy-Beaulieu, dit-il, qui craignent les

(1) Je me suis servi pour ce résumé, du compte rendu officiel de la Société, rédigé par M. Lefort et publié tous les mois dans le *Journal des Économistes*. L'analyse du discours de M. Leroy-Beaulieu a été sans doute communiquée à M. Lefort par son auteur, car le compte rendu de la Société, que publie également tous les mois l'*Économiste français* sous la signature de M. Georges Michel, est textuellement le même que celui du *Journal des Économistes*.

conséquences du régime de l'assurance obligatoire, ne se rendent pas compte qu'ils servent eux-mêmes, très activement, le parti collectiviste. Quand le compte rendu de cette séance aura été publié, les collectivistes s'empresseront de reproduire les discours de MM. Yves Guyot et Paul Leroy-Beaulieu, tandis qu'ils passeront soigneusement sous silence ceux de MM. Cheysson et Limousin. On pourrait, en effet, tirer des deux premiers discours la preuve que l'égoïste bourgeoisie ne veut rien faire dans l'intérêt des ouvriers. Les deux autres discours montreraient, au contraire, que parmi les économistes, il y a des hommes qui voudraient faire quelque chose. Comme cette conséquence nuirait à la thèse des collectivistes, ils ne parleront point de ces deux derniers discours ».

M. Limousin se trompait. Il a trop bien spécifié la nature de l'intérêt que les économistes portent à la classe ouvrière, pour que nous ayons garde d'omettre le résumé de ses observations et de les placer en regard de celles de M. Leroy-Beaulieu, dont elles diffèrent moins sensiblement qu'il ne croit. Les uns et les autres, en effet, ne considèrent le problème particulier de l'assurance, comme tous les autres problèmes qui se posent devant l'économie politique contemporaine, qu'en partant de ce point de vue commun : la nécessité de défendre l'ordre de choses établi. Cela suffit à nous édifier sur la valeur scientifique et la haute impartialité des membres de la Société d'économie politique, et le collectivisme n'a pas à redouter, que je sache, aux yeux des hommes dégagés de tout mobile désintéressé, d'être mis à mal par les condamnations solennelles dont il est ainsi l'objet.

De la Société d'économie politique, passons aux sociétés de la paix sociale. On sait que celles-ci ont été fondées par Le Play et qu'elles ont pris une extension considérable. La *Réforme sociale* est leur organe officiel. Mais depuis quelques années, la Société d'économie sociale, qui est le titre générique des divers groupes de Paris et de province, a vu s'accroître le nombre de ses adhérents par l'admission de beaucoup d'économistes et d'industriels, qui, sans partager entièrement la doctrine de Le Play, ont été attirés cependant par le caractère plus accusé des tendances nettement réactrices de la Société. C'est ainsi que M. Leroy-Beaulieu en fait partie, et nombre d'autres notabilités de la plus pure orthodoxie libérale. C'est la Société d'économie sociale qui a propagé en France l'idée du *homestead* américain, dont nous avons parlé dans une précédente revue (1), faisant ressortir l'inanité de la réforme qu'il réaliserait, si tant est que l'institution du *homestead* soit une réforme.

(1) *Revue socialiste* de novembre 1894.

Nous trouvons dans le dernier numéro de l'organe officiel de la société le compte rendu d'une séance au cours de laquelle la question du *Homestead* a été discutée entre MM. Levasseur, Cheysson, Lévy, directeur de la *Ménagère ;* Bolle, directeur de la *Fourmi ;* Bureau, auteur du mémoire récemment paru sur le fonctionnement de l'institution en Amérique ; l'abbé Lemire et Leveillé, députés et auteurs de deux projets de loi sur la matière. On comprendra que nous ne puissions, faute de place, résumer toutes les idées émises pour et contre le projet à l'ordre du jour dans certains milieux. Mais là aussi se pose la question préjudicielle : l'institution de biens de famille inaliénables à la volonté des propriétaires sera une digue capable d'arrêter le torrent socialiste qui menace de déborder sur les campagnes, disent les uns. Pas du tout, répondent les autres, votre *Homestead* sera emporté comme un fétu de paille, par l'avalanche révolutionnaire.

Ainsi, M. Cheysson, qui en est partisan, dit en propres termes : « Il faut ouvrir les yeux sur la campagne très habile et très vigoureuse menée par les socialistes pour conquérir la petite propriété. Cette conquête des paysans est aujourd'hui la grande préoccupation du socialisme. Il se flatte de tenir les villes, mais il veut porter ses efforts sur la propriété rurale. » Il excite « la jalousie de la petite propriété contre la grande, en promettant à la première des dégrèvements, dont la seconde supporterait seule le poids, grâce à l'impôt progressif..... Dans une telle situation, il serait prudent de donner à la petite propriété un témoignage effectif de bienveillance, en mettant à sa disposition un moyen de n'être pas écrasée par des cas de *force majeure* ou un concours de circonstances fâcheuses. » Je souligne les cas de force majeure, parce que M. Cheysson, qui est un statisticien bien renseigné, insiste, dans une autre partie de son argumentation, sur la situation lamentable dans laquelle se trouve la petite propriété et sur le péril qui est prêt à fondre, à brève échéance, sur la terre de France : « La petite propriété, avait-il dit déjà, traverse des circonstances particulières qui exigent qu'on ne tarde pas plus longtemps à lui venir en aide. La petite propriété est bordée par deux abîmes où elle est menacée de s'engloutir : d'un côté la grande et la moyenne propriété qui peuvent l'absorber ; de l'autre, la propriété indigente, qui, par suite du morcellement excessif, ne suffit plus à nourrir et à occuper la famille rurale et dès lors a perdu la vertu économique et sociale de la petite propriété proprement dite. Il est vrai que par suite du morcellement qu'amène la loi successorale cet empiètement de la grande propriété se trouve en partie masqué. C'est une toile de Pénélope, dont la statistique est impuissante à nous retracer le travail... Les dangers que court la petite propriété se sont aggravés dans ces derniers temps, à raison de la crise agricole... Les ventes sur saisie immobilière par expropriation suivent

une progression inquiétante (en 1878, 6,370 ; en 1890, 13,288). Il y a donc une opportunité spéciale à venir au secours de la propriété. » Et M. Cheysson ajoute que les maux actuels des petits propriétaires empireront encore indéfiniment, quand aboutiront enfin les projets d'organisation du crédit agricole et les efforts tentés pour faciliter la mobilisation de la terre par l'introduction du régime de l'acte Torrens. Que deviendra alors la petite propriété, dans le « tourbillon du nouveau régime » ? Hâtez-vous donc, termine-t-il, de créer un contrepoids pour contrebalancer les conséquences désastreuses qui apparaissent à l'horizon de la petite propriété menacée, si vous ne voulez pas voir les campagnes passer au socialisme.

M. Levasseur, qui est, comme M. Cheysson, un statisticien très savant, et même très sensé à ses heures, et qui sait quel fragile édifice de moyennes péniblement accumulées et hurlant de se voir totalisées par M. Yves Guyot masque la situation précaire de la petite propriété, n'a eu garde de contredire le jugement pessimiste porté par son contradicteur sur l'avenir de cette dernière. Lui aussi est « très préoccupé des progrès du socialisme et du danger qu'il fait courir à la société. » Le danger est d'autant plus grand que les systèmes socialistes sont « tous séduisants pour ceux qui sont pauvres ou mécontents par la critique acerbe qu'ils font des maux de la société actuelle. » Mais « l'institution des biens de famille ne préviendrait pas la propagande des doctrines socialistes qui, en général, sont adoptées par ceux qui, n'ayant rien, espèrent gagner quelque chose par une révolution, ou qui, ayant quelque chose, espèrent devenir les chefs de ceux qui n'ont rien. Il y a, dit-on, de petits propriétaires ruraux qui se laissent entraîner par le courant. Se laisseraient-ils moins entraîner, parce qu'ils ne pourraient plus disposer de leur terre ? » D'ailleurs, ajoute-t-il avec un grand bon sens, « s'il y avait un héritier privilégié, les déshérités fourniraient plus de recrues à l'armée des mécontents. »

Et les malheureux membres de la société d'Économie sociale devaient, après ce tournoi, éprouver la perplexité de Panurge aux dissertations de Jehan des Entomeures sur le mariage : — Mariez-vous, vous le serez. Ne vous mariez pas, vous le serez tout de même. — De quelque côté que les malheureux économistes tournent la tête, ils voient apparaître la gueule béante de l'hydre socialiste, *Quærens quem devoret !*

---

Un publiciste qui appartient également à l'école de Le Play, mais qui s'est séparé du groupe de la *Réforme* il y a quelques années, à la suite de dissidences dont nous n'avons pas à parler ici, M. Demolins, lui, croit avoir trouvé un moyen efficace d'endiguer le mouvement

d'expansion du socialisme, et voici, brièvement résumé, l'exposé qu'il en donne dans sa revue la *Science sociale*.

A cette heure, dit-il, les vieux partis politiques sont dissous. Les monarchistes n'existent plus qu'à l'état de souvenir historique. Les désignations d' « opportunistes », de « modérés », de « radicaux », de « progressistes », ne sont plus que des étiquettes sans signification précise. L'entrée des socialistes à la Chambre a bouleversé les classifications parlementaires d'antan. On est pour ou contre le socialisme, irréductible dans ses tendances. « Jusqu'ici pas mal de gens caressaient l'espoir secret d'amadouer le socialisme, de le domestiquer. On caressait la bête, dans l'espoir de l'empêcher de mordre et de la mener en laisse. » La bête ne s'est pas laissé faire. Il faut donc la combattre hardiment, car elle ne reste pas inactive. Pour la combattre, il faut un programme. Non pas un programme vague, fait d'abstractions et d'idées générales, mais un programme net, concret, de réalisation immédiate ; car c'est par les actes, non par les généralités qu'un parti social militant s'affirme. Et M. Demolins propose de s'appliquer avant tout à réaliser ce triple objectif : Diminution des impôts ; décentralisation administrative ; allègement des charges militaires.

Les raisons pour lesquelles le parti antisocialiste, dont il propose la formation, devrait, sans désemparer, s'atteler à l'œuvre de réforme qu'il préconise sont bien déduites : Le socialisme, dit-il, a pour programme de substituer l'administration de l'État à celle des individus ; de faire du budget des recettes le gouffre où viendront s'engloutir un jour les revenus annuels du pays. Réduisons les impôts, nous orienterons la société dans une voie nettement anticollectiviste. La décentralisation administrative et l'allègement des charges militaires permettront les dégrèvements indispensables. La centralisation, en effet, coûte cher. Les nuées de fonctionnaires qu'elle comporte, la bureaucratie qu'elle a créée sont autant de parasites sociaux dont il faut débarrasser notre organisme. De même pour l'armée, dont les dépenses constituent, à elles seules, près d'un tiers du budget annuel de la nation. Il y a possibilité de réduire considérablement les charges qu'elle nous impose. Réalisons donc ces réformes, et nous enlèverons du même coup au socialisme l'un de ses plus puissants moyens d'action...

Le malheur est pour le plan de campagne très ingénieux de M. Demolins, que les socialistes, à qui il a loyalement communiqué les bonnes feuilles de son article, ne se sont pas sentis un seul instant menacés, en lisant le programme très net, d'une réalisation immédiate possible, élaboré par le directeur de la *Science sociale*. M. Demolins, qui croit que nous voulons transformer la société actuelle en une vaste

bureaucratie, dans laquelle la morgue de fonctionnaires arrogants et infaillibles se substituerait à l'aménité charmante des capitalistes, est sans doute trop absorbé par les recherches qui lui impose sa méthode d' « observation », pour se tenir au courant des faits et gestes du parti socialiste qu'il combat. Sans cela, il aurait douté de l'efficacité de sa panacée; car il n'y a pas un député socialiste qui n'ait pris l'engagement de pousser à la décentralisation administrative et à l'allégement des charges militaires.

La décentralisation! Mais, il ne se passe pas une semaine que les socialistes ne saisissent l'occasion de porter à la tribune quelques abus commis par un agent du gouvernement central, empiétant sur les attributions naturelles des autorités locales. A Paris surtout, où le Conseil municipal est quotidiennement en conflit avec le gouvernement, un programme comme celui de M. Demolins réunirait la quasi unanimité des électeurs. Nous débarrasser des préfets qui, par l'entremise et au nom du ministre de l'intérieur, gèrent si mal et si onéreusement nos finances municipales ou départementales! Mais c'est le rêve chimérique que nous caressons sans oser espérer sa réalisation. Que M. Demolins parvienne à fonder le parti dont il recommande la formation, et, bien loin d'avoir à craindre de notre part une opposition quelconque, c'est le concours le plus entier, le plus dévoué qu'il trouvera parmi nous.

Il en est de même pour l'allégement des charges militaires, qu'il considère comme écrasantes pour le pays et disproportionnées avec l'effort utile à lui demander en vue de la sécurité de ses frontières. Quel est celui d'entre nous qui se refuserait à souscrire à la lumineuse critique qu'il en fait? Bien mieux : nous ne pourrions écrire de l'hypocrisie chauvine de la bourgeoisie française ce qu'en dit M. Demolins, sans susciter des colères qui, sous sa plume, paraîtront simplement des hardiesses de langage, imprudentes peut-être, aux yeux de certains intéressés. M. Demolins, en effet, proteste avec véhémence contre le préjugé qui s'oppose à toute critique de notre système militaire. « Cependant, dit-il, avec une franchise de langage louable, ce n'est un mystère pour personne que tous les français, même les plus chauvins, n'ont qu'une préoccupation : se soustraire au service de trois ans et y soustraire leurs fils. Toute la vie est orientée vers ce but... Parmi les sénateurs et les députés, combien y en a-t-il dont les fils fassent trois ans de service? Y en a-t-il dix? On donne au service de trois ans ses votes, mais on ne lui donne pas ses fils. »

Et M. Demolins n'hésite pas à démasquer le subterfuge auquel la bourgeoisie a eu recours pour préserver sa progéniture de l'encasernement auquel elle soumet les prolétaires. Elle a créé des exemptions pour les élèves de certaines écoles. De sorte que du jour au lendemain,

on a vu de ces écoles « qui périclitaient faute d'élèves, en regorger. Par la loi militaire, ajoute-t-il, l'élite de la bourgeoisie s'est donc constitué, en plein dix-neuvième siècle, un privilège encore plus injustifiable que celui de l'ancienne noblesse ». Or, ou le service de trois ans est nécessaire, ou il ne l'est pas. Il ne l'est pas, puisqu'on peut y soustraire un grand nombre de jeunes gens et qu'en fait, le ministre de la guerre, pour faire face à des nécessités budgétaires ou autres, réduit souvent la période de présence sous les drapeaux à vingt mois, à dix-huit et quelquefois à moins. A quoi bon, dès lors, maintenir le service de trois ans ? Dira-t-on que les laboureurs, les artisans, les ouvriers sont moins utiles à la production, à la prospérité de la France que les jeunes bourgeois privilégiés ? M. Demolins conclut donc à la réduction immédiate du temps de service à deux ans (1). Il va plus loin que nous encore : il voudrait qu'on pût établir le service militaire universel d'un an combiné avec des engagements volontaires à longue durée, dont le nombre resterait à déterminer par les spécialistes, afin de nous donner les cadres nécessaires à l'enrégimentation de la milice. M. Demolins voit l'idéal militaire dans l'organisation anglaise et américaine : une armée réduite au minimum pour assurer la garde des frontières, des milices nationales, pour accourir au premier signal dans les rangs préparés à les recevoir.

Je le répète : les socialistes, loin de se sentir menacés par ces réformes, les ont préconisées depuis longtemps, et, si M. Demolins se rendait un peu mieux compte des tendances et des idées de ses adversaires, il ne perdrait pas ses peines à dresser contre eux des machines de guerre comme celles dont il expose le mécanisme dans le dernier numéro de la *Science sociale*.

Malheureusement, c'est le sort attaché à quiconque part en campagne contre une doctrine pour défendre les intérêts sociaux dominants, de commettre des bévues comme celle-là, de prendre le Pirée pour un homme, la décentralisation et la réduction du temps de service pour une mesure antisocialiste. Cela prouve que nos contradicteurs ne se donnent pas la peine de s'enquérir de nos revendications, encore moins de nos théories. C'est là leur condamnation ; car elle décèle,

(1) Au mois de novembre, j'ai apporté à la tribune de la Chambre et développé sommairement un projet de résolution engageant le principe du service militaire de deux ans. C'était à la suite d'explications assez confuses, fournies par le ministre de la guerre, au sujet du renvoi anticipé dans les foyers d'une très importante fraction de l'effectif. Tous les socialistes votèrent *pour*, naturellement, suivis par une cinquantaine de radicaux. Les *antisocialistes*, à qui M. Demolins recommande la réforme, votèrent *contre* avec un entrain remarquable. Ce sont ceux qui, selon le mot du directeur de la *Science sociale*, donnent leurs votes au service de trois ans, mais qui lui refusent leurs fils. Georges Renard réclame la même réforme dans sa *Lettre aux Paysans*, parue dans le numéro de février 1895.

même chez ceux qui ne sont pas de simples écrivassiers à la ligne, une impuissance radicale à nous réfuter et une triste sujétion intellectuelle qui ne permet pas de prendre leurs travaux au sérieux.

Qu'attendre de gens hantés par l'obsession des progrès d'une doctrine contre laquelle ils manifestent un parti-pris si évident qu'ils tremblent, à chaque pas, de la favoriser, et qui répondent au socialisme par des lieux-communs ou des invectives. Ah ! nous avons fait du chemin depuis 1848, et les rôles sont singulièrement intervertis. C'est nous, maintenant, qui sommes obligés à tout bout de champ de rappeler à nos adversaires le mot de Bastiat à Proudhon, dans la polémique sur l'intérêt : — Mon Dieu ! monsieur l'économiste, que vous êtes donc en colère !

---

J'ai trop largement usé de la place qui m'est assignée dans cette revue pour signaler longuement une publication catholique, le *XX^e^ siècle,* dont les rédacteurs pourraient donner aux économistes des leçons d'impartialité et d'information consciencieuse. Il est curieux de constater que certains écrivains religieux sont plus justes à notre égard et surtout mieux renseignés que les professeurs *ex-cathedra* qui ont la garde de certaines doctrines économiques. Le dernier numéro du *XX^e^ siècle* contient précisément un travail considérable intitulé : *De la direction à suivre dans les études d'économie sociale* et signé Barthélemy Borelly. L'auteur est un catholique pratiquant et très orthodoxe qui trace pour les personnes cultivées, désirant se mettre au courant des questions sociales à l'ordre du jour, une sorte de plan d'études, ou plutôt de lectures, très attachant. On voit qu'il est au courant de la littérature économique et socialiste. Il ne se borne pas à citer des noms et des ouvrages d'auteurs : il analyse substantiellement les œuvres et marque bien d'un trait rapide les tendances caractéristiques de chacun d'eux. J'ai lu avec plaisir ce qu'il dit de Sismondi. Sismondi est bien oublié de la génération contemporaine. Ce savant, aussi généreux qu'encyclopédique, méritait mieux que d'être relégué dans un coin de bibliothèque, alors qu'on lit encore Say et Adam Smith, et que tous les jours d'indigestes et volumineux précis encombrent les vitrines des libraires. Mais ces précis sont rédigés par des économistes libéraux qui en imposent la lecture et les solutions à leurs élèves. Les ministres souscrivent à ces sortes d'ouvrages et les libraires y trouvent leur profit avec celui de l'auteur.

Voici comment M. Borelly apprécie les écrivains socialistes :

Il sera d'autant plus nécessaire d'étudier les auteurs socialistes, que beaucoup parmi ceux qui s'imaginent les réfuter ne les ont jamais lus. On prête à la plupart d'entre eux des opinions que l'on chercherait vainement dans leurs

écrits. Nous avons lu nombre de citations prétendues de Fourier, de Considérant, de Lassalle, de François Vidal, de Marx, de Benoît Malon, d'Henry George, d'Achille Loria, tronquées, inexactes ou faussées par leur isolement du contexte. La réfutation devient ainsi plus facile. Aucun de ces pauvres critiques capitalistes n'a su dégager cette idée si profonde et si vraie de la relation entre les faits économiques et les faits sociaux ou les formes politiques, notamment dans l'antithèse que présentent aujourd'hui la puissance politique de la démocratie et son servage économique, situation qui, de l'avis de bien des hommes d'État, est une des grandes causes du désordre actuel. Ce sont pourtant ces idées si profondes qui animent, qui vivifient les écrits de Proudhon, de Marx et de Loria, qui les rendent puissants, parce qu'ils correspondent à des aspirations mal définies encore, déréglées peut-être, mais universellement ressenties. Qui ne le sent, que le monde capitaliste, aujourd'hui vacillant, croulera demain ? Que l'on hésite, que l'on recule devant la complexité de ces questions, devant des faits quelquefois contradictoires dans leurs premières apparences au moins, que l'on ne partage pas les idées de ces auteurs, fort bien, nous le comprenons; mais encore faudrait-il savoir reconnaître qu'ils se placent à un point de vue supérieur : si on ne le reconnaît pas, c'est qu'on n'a pas vu ou pas compris. Ne vaudrait-il pas mieux se taire, que de prétendre juger ce que l'on est impuissant à atteindre ?

A ceux qui traitent le socialisme par dessous la jambe et le déclarent *a priori* chimérique, le rédacteur du *XX^e siècle* répond :

On entend répéter, assez souvent de bonne foi, que les théories socialistes sont impraticables. Fort bien; il n'est pas interdit de le croire, puisque aucune théorie n'est intégralement praticable, et que, de la théorie à la pratique, il y a toujours une perte de forces, attribuable au frottement des rouages de la machine, comme aux passions et aux faiblesses humaines. Mais la sagesse capitaliste, qui a trouvé ce bel argument, l'invoque uniquement pour s'affranchir d'appliquer ce qui est applicable et obligatoirement praticable. Ce n'est donc pas un argument, mais simplement un prétexte, une fin de non-recevoir. Le capitalisme a, paraît-il, perdu le souvenir des avertissements que Sismondi lui adressait au commencement du siècle, et dont, quelque cinquante ans après, le congrès d'Eisenach donnait une réédition. Malgré ces avertissements, la théorie capitaliste a été appliquée; le système est lucratif pour la haute bande, mais il a bouleversé le monde du travail et conduit la société aux abîmes.

A supposer donc que la théorie socialiste ne soit pas plus heureuse dans ses applications que la théorie capitaliste, au moins a-t-elle jusqu'à présent, sur cette dernière, l'avantage de n'avoir pas été démentie par la pratique et de n'avoir pas engendré les désastres qui devraient peser bien lourdement sur la conscience capitaliste, si le capitalisme avait une conscience.

Notre auteur n'est pas plus tendre pour ces chrétiens sentimentaux qui prêchent la charité dans des considérations larmoyantes et apitoyées sur le sort des malheureux ouvriers. Dans un chapitre intitulé : *Dangers de la casuistique*, il écrit :

Il importe surtout, dans la question ouvrière, d'éviter l'erreur commune à plusieurs théologiens qui la réduisent à une pure question de casuistique. Ces théologiens ne comprennent pas que parler de patrons à une époque où il n'y a plus que des entrepreneurs d'industrie, des loueurs de travail, des employeurs, c'est se tromper d'un siècle et plus... Ces théologiens s'attardent et s'embroussaillent encore dans la pitoyable argumentation de l'économie libérale sur les risques du capital. Les infortunes du capitaliste les attendrissent; ils sont aveugles sur les risques de l'ouvrier, dont, sans doute, le sort leur paraît plus heureux. Mais ce qui est ineffable par dessus tout, c'est que, pas plus que les économistes libéraux, ils ne se préoccupent de préciser, de déterminer le concours des facteurs dans l'œuvre de la production. Et pourtant, c'est de la production, et rien que de la production, qu'il s'agit. Peu leur importe; comme le capitalisme, ils sautent à pieds joints cette question, seule et unique question, pour disserter à perte de vue sur la situation juridique créée par le contrat de louage, dont ils ne suspectent pas même la liberté?

Ce mode d'argumentation aboutit à cette conséquence aussi lamentable qu'erronée : de prendre pour un devoir de charité, indéterminé, vague, élastique comme les consciences auxquelles on le signale, ce qui est un devoir très réel, très obligatoire de justice pure et stricte. Le capitalisme adhère de tout son cœur à cette casuistique aussi facile que légère, et il trouve grand profit à n'avoir de comptes à rendre qu'à Dieu seul.

Il est piquant de lire ces anathèmes généreux dans une revue bénie par le pape à l'heure où l'*Association catholique,* suivant l'évolution de M. de Mun vers la République réactrice et antisocialiste, nous couvre d'injures, fulmine contre les grèves qu'elle nous accuse d'exciter, et fait chorus avec l'abbé Garnier et l'abbé Naudet dans leur campagne de basses attaques contre nous et de flagorneries à l'adresse des gouvernants. Le pape, impassible, n'en distribue pas moins les bénédictions et les brefs apostoliques, aux uns comme aux autres, laissant au bon Dieu le soin de reconnaître les siens dans cette mêlée.

GUSTAVE ROUANET.

# Philosophie et Littérature

Le mois dernier, je n'ai pu que signaler l'apparition de la Revue immortaliste. Il importe d'insister sur la manifestation spéciale qu'elle constitue.

Et d'abord préciser le but des fondateurs est assez aisé : le titre même qu'ils ont donné à leur petite brochure est une déclaration.

Avant tout ils sont préoccupés du problème de la mort. Très haut ils affirment, en l'immortalité de l'âme, une foi qu'ils prétendent étayer « sur la rigueur du positivisme » et cela paraît pour eux le principe fondamental, comme le pivot de toute une philosophie. Pourtant leur mysticisme ne correspond en rien à un effroi religieux, à la terreur du mystère, à l'adoration de l'inconnu ; il est au contraire un besoin de lumière, une passion de science. Il ne s'agit point pour eux de demander au surnaturel d'expliquer ce que nous ne comprenons pas, mais, par une méthode déterminée, d'élargir le champ de nos investigations, d'étendre à l'étude de l'univers invisible les procédés appliqués à la connaissance de l'univers visible.

Aussi nous étonnons-nous de les voir, dès la première page, nous affirmer que l'homme est substance éternelle. N'aurons-nous pas quelque défiance dorénavant dans leurs témoignages, s'ils sont si certains à l'avance du résultat de leurs recherches !

Mais, la question est d'ordre plus général. Quelles que soient les tendances particulières de la Revue immortaliste, elle n'en reste pas moins l'expression caractéristique d'un sentiment que nous avons déjà à diverses reprises rencontré et signalé, elle représente un certain aspect de l'idéalisme actuel.

De la lecture de l'intéressante Initiation de Papus, ou des autres publications analogues, ressort une impression unique : on y perçoit chez tous le même état d'esprit, la même aspiration passionnée vers l'idéal, le même brûlant désir de découvrir la vérité dans le mystère. C'est un mysticisme qui diffère de la religiosité en ce qu'il aime le symbole, non par aveuglément et pour lui-même, mais pour la beauté de sa forme et de l'idée qui la soutient. Ce n'est pas la foi passive du croyant ; c'est l'enthousiasme de l'artiste et du philosophe.

Pourtant, le rêve se résigne difficilement à suivre la voie patiente de la raison. Quand l'observation est insuffisante, l'imagination intervient. Et vraiment elle a beau jeu dans le domaine de l'occulte. Ce ne sont pas seulement des suppositions qu'elle pose, mais des affirmations, et l'exemple de la Revue immortaliste le prouve.

Jeu de poète pleurant sur la fiction qu'il inventa, de sculpteur s'éprenant de la forme qu'il modela, qu'importe l'exagération de cet idéalisme, s'il satisfait mieux ainsi certains esprits plus sensibles à la couleur et au rhythme qu'à la précision un peu sèche de la vérité. C'est toujours ce même élan vers un idéal de justice et d'amour qui nous conduit nous-mêmes, mais se traduisant là sous une forme particulièrement passionnée.

Les « immortalistes » prouveront ou non l'immortalité de l'âme, peu nous importe, c'est là besogne qui préoccupa déjà tant d'esprits ! Ce qui nous intéresse en eux et ce que nous voulons mettre en lumière, c'est leur ardent désir du mieux, cet enthousiasme que l'un d'eux témoigne à propos de la *Pâque socialiste* pour « l'idée qui court à travers les siècles », leur foi en l'avenir, leur confiance dans le grand souffle qui passe sur le monde, nous poussant vers plus « d'harmonie, de liberté et d'amour. »

Telles sont les conclusions de l'idéalisme appliqué à la sociologie. Peut-être n'est-il pas sans intérêt d'en rapprocher les *solutions sociales du positivisme,* telles que nous les expose la Revue occidentale (numéro de janvier 1895 — 1er Moïse 107) dans une conférence du Dr Delbet.

L'auteur explique d'abord pourquoi « la question sociale se pose aujourd'hui et pourquoi elle fait l'objet de tant de préoccupations ». « C'est, dit-il, que, selon le mot d'Auguste Comte, les prolétaires ne sont pas jusqu'ici incorporés à la société moderne ; ils sont pour ainsi dire campés dans son sein, sans en faire partie ».

Puis il passe en revue les diverses solutions proposées et s'efforce d'en démontrer l'insuffisance. En ce qui concerne le socialisme, tout en admettant qu'il y a là au moins une apparence de générosité, puisqu'il s'agit des revendications « d'un grand nombre d'hommes que leurs souffrances rendent intéressants », M. Delbet adresse à ses défenseurs de graves reproches. D'abord « ils ne s'occupent que du monde industriel, laissant de côté, par une étrange inconséquence, le monde agricole, qu'ils déclarent trop passif et peu intéressant ». Puis, « négligeant le point de vue moral, ils proclament que les réformes sociales sont faciles à réaliser, une loi ou un simple décret devant suffire pour remplacer le bien par le mal ». « Grossière erreur », continue M. Delbet, et, pour cette fois, nous voilà d'accord. Mais pourquoi, pour combattre nos idées, en a-t-il choisi comme exemples qui n'ont jamais été nôtres.

Nous déclarons, paraît-il, le prolétariat agricole « peu intéressant » et nous le laissons de côté. A qui donc seraient destinées ces conférences, ces brochures que commentent nos journaux sur le socialisme agraire ? Et, pour nous limiter, ici même, le mois dernier,

M. G. Renard, n'a-t-il pas publié une *Lettre aux paysans* fort nette, qui doit lever tous les doutes de M. Delbet ? Précédemment (*Revue Socialiste* de novembre 1894), Adrien Veber n'a-t-il pas donné une étude précisément sur le *socialisme agraire ?*

Mais laissons cela et voyons nos autres fautes. Nous négligeons le point de vue moral, nous dit M. Delbet, et cela prouve qu'il n'a sur nous que des notions assez sommaires. Il ignore que nos revendications sont de tous ordres et que notre but est l'affranchissement intellectuel, moral autant que matériel de chacun. Qu'il ouvre tel livre de Malon, qu'il feuillette tel numéro de cette Revue, et il y trouvera cette idée développée. — Quant à affirmer qu'il ne suffit pas d'un trait de plume pour faire succéder brusquement le bien au mal, nous le faisons volontiers. Mais encore faut-il ne se point autoriser de ce principe pour affirmer dangereuse toute réforme. Les sociétés comme les individus suivent une évolution lente. Elles ne peuvent songer à devancer le temps non plus qu'à demeurer en place. Il est vrai de dire que « la nature ne fait pas de sauts », seulement si l'on entend par là qu'elle en fait perpétuellement d'imperceptibles.

Quant au programme lui-même, dont les grandes lignes sont indiquées par M. Delbet, d'après Auguste Comte et Pierre Laffitte, il se résume en ces quatre propositions :

« 1° La richesse est sociale dans sa source et doit l'être dans sa destination ;

« 2° Elle doit, néanmoins, recevoir une appropriation préalable pour être employée avec indépendance au service de l'humanité ;

« 3° La part prélevée par le possesseur, pour son entretien particulier, doit être réglée avec la plus sage économie, le reste devant être affecté au développement des agents qui la produisent et à celui des instruments ;

« 4° La possession de la richesse étant une fonction sociale, doit être transmise d'après le principe de l'hérédité sociocratique, chaque possesseur pouvant et devant constituer pour son successeur celui qu'il croira le plus digne de remplir après lui sa fonction ».

C'est suffisamment simple et contradictoire : La richesse d'origine et de destination sociales doit être appropriée. Elle est une puissance qui vient de tous et doit servir à tous ; c'est pourquoi on en réserve l'usage à quelques privilégiés. Voilà une étrange logique. Et pourquoi prétendre qu'il s'agit là d'un système très particulier, aussi éloigné de la solution des socialistes que de celles des économistes. Il me souvient d'avoir lu, il n'y a pas très longtemps, dans la Revue des Deux-Mondes, un article de M. P. Leroy-Beaulieu, sur le *Rôle social de la richesse,* où la même idée était exprimée avec magnificence : le capitalisme occupe dans notre société une place qui tient du sacerdoce ;

en administrant son propre bien, il gère la fortune publique, aussi, le premier de ses devoirs est-il de l'augmenter sans cesse.

Nous ricanons aujourd'hui en songeant aux rois qui prétendent tenir de Dieu le droit de mener leurs peuples. Pourquoi, puisque nous avons supprimé ce droit divin en politique, l'admettre dans le domaine économique ? Pourquoi surtout en faire la base même d'un système positiviste que devraient dominer les sciences exactes et non les préjugés ?

*
* *

De toutes parts et injustement, on nous reproche de négliger le côté moral et intellectuel de la question sociale.

A notre tour, il nous va falloir faire le reproche inverse à M. Hector Depasse.

Dans la Nouvelle Revue (numéro du 15 février), il définit le capital et l'ouvrier. Celui-ci, « l'unique et l'universel ouvrier », c'est l'esprit, qui seul « fait les yeux clairvoyants et perspicaces, les mains intelligentes et artistes ». Quant à l'unique capital, il est « l'instruction, la science, l'expérience, la force intellectuelle et morale ».

Ce sont là, certes, de nobles idées ; mais il ne suffit point à un sociologue d'avoir de la générosité. Prenons un exemple : « L'instruction du peuple, dit M. Depasse, non pas seulement d'une partie du peuple, mais de tout le peuple, est, après vingt ans d'efforts, le plus grand problème de la démocratie, aujourd'hui comme au premier jour. Si un seul enfant est oublié, c'est Archimède, c'est Newton peut-être que vous avez perdu ! »

Voilà exposée en une phrase la nécessité de l'enseignement intégral tel que nous le réclamons : gratuit et accessible à tous les degrés à tous ceux qui s'en montrent dignes.

Supposons cette réforme obtenue. N'exige-t-elle pas un remaniement complet de notre état social au point de vue économique ? Si la puissance du capital coexiste avec celle du talent, la première gardera comme aujourd'hui même la seconde en servitude ; il n'y aura que quelques « ratés » de plus. Plus nombreux seront les bacheliers qui rôdent autour des asiles de nuit, et les illettrés continueront à régenter l'art du fond de la boutique où ils vendent les rêves des autres.

La question n'est pas aussi simple : à la fois intellectuelle, morale, artistique, matérielle, elle réclame une solution très complexe. Rêver l'enseignement « de toute cette grande démocratie avide de justice et de progrès » est fort beau ; mais on ne doit pas oublier que cette foule est misérable et qu'il la faut soulager pour la pouvoir rendre plus noble.

*
* *

Les tendances décentralisatrices que nous avons notées dans la littérature se retrouvent partout. De plus en plus, on sent que toute la

vie d'un pays ne peut affluer vers le même point ; on en veut revenir à la tradition locale et, de même que de jeunes poètes s'associent pour fonder des revues dans leurs provinces, des peintres, des sculpteurs songent à y installer des expositions.

Dans la REVUE DE L'ÉPOQUE (numéro du 15 février), M. Marius Vachon encourage ces tendances. Il publie sur ce sujet des pages documentées d'où il se dégage nettement que notre centralisation actuelle est la mort des industries locales. Il insiste plus spécialement sur deux exemples : l'état passé et actuel de l'orfèvrerie et de l'ébénisterie.

Aujourd'hui, il n'y a plus comme jadis d'artistes orfèvres dans chaque ville, le rapporteur de la section d'orfèvrerie à l'exposition universelle de 1889 l'a constaté expressément : « Si chaque grande ville de France possède au moins un orfèvre, celui qui prend ce titre n'est généralement qu'un marchand revendeur, tirant ses articles des fabriques de Paris et ne produisant lui-même aucune pièce d'argenterie. Il n'y a guère qu'à Lyon, à Marseille, à Amiens, à Ercuis (Oise), à Lille, à Bordeaux, à Courtalin (Seine-et-Marne) et à Longwy (Meurthe-et-Moselle) qu'on puisse compter des fabriques d'orfèvrerie ; encore plusieurs sont-elles des usines créées par des maisons parisiennes pour les apprêts métallurgiques ».

Il en va de même pour l'ébénisterie et, conclut M. Vachon, le seul remède immédiat contre cet état de choses, c'est de rendre aux provinces, en y organisant des expositions, un peu de cette vie artistique qui ne trouve même point à s'épanouir à Paris.

Dans le MONDE ARTISTE, M. Pierre Sandoz plaide chaleureusement lui aussi la cause de la décentralisation artistique : « Comme Jean Carrère, dit-il, j'estime qu'il est temps de « faire comprendre aux villes de province que, partout où il y a des hommes libres, intelligents et fiers, partout il peut y avoir floraison de lumière et d'art... » Oui, il faut décentraliser l'Art sous toutes ses formes. Il le faut pour plusieurs raisons ; d'abord pour libérer l'élite des intellectuels, ensuite pour assurer aux provinces leur autonomie, enfin pour rendre possible, à Paris, le rôle d'artiste indépendant. »

Je sais bien qu'il y a place là pour des idées un peu étroites. Mais il s'agit moins pour nous d'exposer des idées que de noter une tendance caractéristique. Ce sont des petits faits de ce genre qui déterminent avec le plus de netteté une évolution.

*
* *

Dans la QUESTION SOCIALE de ce mois, notre amie Paule Mink explique avec sa logique passionnée la *Répercussion de l'impôt*. A signaler aussi, *La voie*, une page éloquente de Louis Lumet.

PAUL LAGARDE.

# MOUVEMENT SOCIAL

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Vers le Socialisme ; le Congrès des communes socialistes ; les Conditions du travail pour municipalités. — *Belgique :* Le Congrès du parti ouvrier. — *Italie :* La Genèse du mouvement socialiste ; persécutions ; Enrico Ferri ; deux Élections ; le Congrès de Parme. — *Autriche :* Le Problème agraire. — *Suisse :* Vers le Collectivisme. — *Angleterre :* Social-démocratic-Federation ; Independent-Labour-Party.

### FRANCE

*Vers le socialisme.* — Au banquet de l'anniversaire du 24 février 1848, organisé par le « comité de l'action républicaine », l'un des plus distingués rédacteurs de la *Justice,* notre ami Paul Degouy, s'est écrié :

... Si modeste que soit la place occupée par moi auprès d'un serviteur passionné et passionnant de la République, il m'est permis, en parlant au nom de M. Clémenceau, de dire que je sens s'augmenter chaque jour mon amitié et mon admiration pour cet inébranlable serviteur de la République.

C'est qu'il est, celui-là, un défenseur ardent et convaincu de ce programme radical que je m'honore de servir...

Tout en restant fidèle au drapeau et au programme du socialisme intégral, nous nous associons bien volontiers à cet hommage; car la *Justice* est restée, avec la *Dépêche* de Toulouse, l'organe le plus sûr du véritable radicalisme, c'est-à-dire, comme l'appelait Malon, du *Parti des réalisations républicaines.*

Aujourd'hui que MM. Goblet et Pelletan dirigent au Parlement avec tant d'à-propos et d'intelligence le radicalisme socialiste, M. Clémenceau, restitué à la presse, n'en demeure pas moins le leader du programme radical.

Ce programme — il l'avait magnifiquement développé dans son célèbre discours de Marseille en 1880; — il était devenu le tremplin électoral en 1885; — et en 1891, M. Carnot crut devoir le critiquer

dans un discours officiel, parce que M. Clémenceau avait réclamé avec retentissement « la pratique d'une politique républicaine ayant pour « objet l'étude et la solution des questions sociales, en même temps « que la *préparation de l'avènement du quatrième État.* »

Préparer l'avènement du socialisme, travailler à le rendre possible, y disposer l'opinion publique, rendre les esprits sympathiques aux socialistes, voilà la tâche à laquelle s'attache de plus en plus M. Clémenceau, depuis que des électeurs infidèles et trompés l'ont rendu, non pas à la vie privée, mais à la fécondante vie publique du journalisme.

Certains désirent que M. Clémenceau devienne un pur socialiste collectiviste. Qui sait ? Il faut le remercier, en attendant, pour la série de ses belles chroniques autour du socialisme ? L'une des dernières a été consacrée à l'œuvre d'union socialiste des *Soupes populaires.* (*Justice* du 7 février : « A la *Maison du Peuple.* »)

M. Clémenceau s'en est allé un matin visiter la plus importante des « soupes populaires » créées cet hiver par les socialistes dans la plupart des arrondissements de Paris, celle de la *Maison du Peuple* de Montmartre, et il en a tracé le plus pittoresque des tableaux... N'est-ce pas Ajalbert qui écrivait l'autre jour qu'au simple point de vue littéraire Clémenceau était à la fois un modèle de reporter et de chroniqueur. Pour les étrangers, moins susceptibles de goûter la saveur de son style, notamment en Allemagne et en Autriche, M. Clémenceau est « le plus brillant représentant français des socialistes de la chaire ». Je tiens ce renseignement textuel d'un docteur autrichien en tournée européenne d'interviews socialistes...

Mais piquons ici quelques passages de l'article consacré à la Maison du Peuple :

Une foule noire immobile, silencieuse, dans un magma de boue gelée, — les femmes à droite, les hommes à gauche — attend, dans l'engourdissement douloureux, la joie de la soupe fumante.....

Ce sont les membres de la *Maison du Peuple* qui pourvoient à tout, et consacrent gratuitement à l'œuvre de solidarité sociale leur temps et leur peine. Ce sont des ouvriers, des employés de commerce obligés de gagner eux-mêmes leur vie, par leur travail quotidien, qui trouvent moyen de prendre sur leurs courts loisirs pour organiser l'œuvre des *Soupes populaires* et la conduire à bien. Réunir les cotisations, solliciter les subventions, aller au marché, tailler le pain, faire cuire la soupe tous les soirs, la distribuer le matin, nettoyer la vaisselle, tenir le réfectoire en état, quand cinq cents pauvres y ont passé, tout cela demande un travail régulier et assez pénible pour qui vit uniquement de son labeur. Ils sont là quelques enragés que rien ne rebute.

L'un, tous les soirs, est devant sa marmite jusqu'à onze heures et demie, soignant son feu, surveillant la cuisson de ses légumes. A sept heures, le lendemain matin, il retrouve sa soupe toute chaude et commence sa distribution. D'autres ont passé la soirée à tailler le pain. Les voilà maintenant

à la première heure, recevant les affamés, écoutant les doléances des plus misérables, les réconfortant d'une parole amie, d'un bon conseil, leur indiquant où s'adresser pour obtenir le secours nécessaire, faisant eux-mêmes leurs enquêtes, interrogeant les voisins, visitant un malade, sollicitant le conseiller municipal ou le membre du bureau de bienfaisance, ne s'arrêtant jamais dans l'œuvre éternelle de secours.

Depuis le 6 octobre, ils ont distribué 27,000 soupes, ces travailleurs de modiques ressources. Ils continueront ainsi jusqu'en mars pour recommencer aux premiers froids.

Estimez, si vous pouvez, la contrainte qu'ils s'imposent, les tracas, les ennuis, le rebutant labeur, et comparez leur effort d'altruisme désintéressé avec le mérite de la ridicule aumône par laquelle un chrétien de haut rang conquiert son paradis, sans avoir à se priver d'une part quelconque de son superflu.

Les riches sont trop loin des pauvres pour jamais connaître la joie d'aider de quelque chose de soi le malheureux dont la main est tendue sans doute, mais dont le cœur aussi sollicite l'aumône d'une pitié humaine. Nos socialistes de la *Maison du Peuple* sont des révolutionnaires, à n'en pas douter. Ils ont de terribles devises inscrites en lettres flamboyantes dans leur salle de réunion. Ils veulent de tous leurs moyens préparer le grand jour de la grande réparation de justice. Ils feront de leur mieux par la parole et par l'écrit ou par le bulletin de vote. Mais ces révolutionnaires se sont dit que la plus belle propagande est celle de l'acte, et ils ont agi.

Prêchant l'amour des hommes, ils commencent par le pratiquer. La révolution sociale se fera peut-être attendre. Le bien qu'ils font est immédiat. Si les riches donnaient, de leur argent et de leur personne, en proportion de ce que donnent ces prolétaires, serait-il question d'une révolution sociale ? Non, sans doute, car un tel sacrifice impliquerait chez les *classes supérieures* un si vif sentiment de la réparation de justice due aux *classes inférieures*, que depuis longtemps on se serait mis d'accord sur les conditions d'une paix sociale fondée sur une plus équitable répartition des produits du travail...

— Allons, messieurs et mesdames, les camarades ont froid à la porte, il ne faut pas les faire attendre.

— C'est vrai, font quelques voix, et ceux qui s'étaient attardés près du poêle s'en vont plus vite pour faire — eux qui n'ont rien — charité d'un peu de chaleur à ceux qui vont venir...

Beaucoup d'enfants avec des récipients, pots à eau, brocs, casseroles, écuelles. Ceux-là viennent chercher des *parts à emporter*. C'est une faveur faite aux malades, ou aux familles nombreuses après enquête. Un jeune gaillard de six ans et demi, à l'air insolent, après s'être gravement débarbouillé dans sa soupe, emportait quatre parts aux petits frères. Il en avait son faix. Deux nouvelles venues demandent à emporter la soupe aux enfants. On remplit d'abord leur écuelle. L'enquête sera faite plus tard.

Ah ! si chaque misérable, pour prix de son écuelle de soupe, pouvait nous conter son histoire, quelle enquête sociale !

Je m'arrête, faute de pouvoir tout dire.

Braves gens qui m'avez lu, venez en aide aux braves gens qui, sans cabotinage, sans réclame, sans espoir de récompense, secourent les malheureux

pour la seule joie de secourir. Quelques sous envoyés impasse Pers, c'est de la soupe chaude pour des vieux et pour des jeunes aussi, pour des enfants, pour des bébés et des mamans.

Quand des gens qui n'ont rien trouvent moyen de donner, personne n'a le droit de refuser son secours à cette foule obscure qui achève dans le froid et dans la faim la torture d'une vie de misère.

Il est sage de répandre un peu de son bonheur pour se le faire pardonner.

Dans la souscription ouverte par la *Justice,* nous avons noté des envois anonymes de 20 francs, 50 francs, 100 francs. « Il est donc visible, nous a dit l'administrateur de la *Revue socialiste,* notre ami Rodolphe Simon, qui est en même temps l'un des administrateurs de la *Maison du Peuple,* il est visible qu'il y a dans la bourgeoisie des cœurs généreux, encore retenus par le respect humain, qui viendraient au socialisme, si seulement ils le connaissaient bien ». Voilà précisément le genre de propagande dans lequel excellent et sont même indispensables des hommes comme M. Clémenceau.

N'est-ce donc rien que d'amener de riches bourgeois à subventionner anonymement des œuvres dirigées par des socialistes, à adresser de préférence leurs offrandes rédemptrices aux « repaires » d'où doit s'élancer quelque jour la révolution sociale.

Eh ! je sais bien que ce n'est pas là du socialisme scientifique ou révolutionnaire. Mais vaut-il mieux laisser aux cléricaux et aux opportunistes le monopole des distributions charitables, ou est-il préférable que les socialistes prennent la direction de ces secours en les imprégnant de fraternité et de solidarité ? Le *Sacré-Cœur* a ses soupes populaires. Pourquoi la *Maison du Peuple* n'aurait-elle pas les siennes ?

*Le congrès des communes socialistes.* — La décentralisation est à l'ordre du jour des Chambres et des journaux. Le moment est donc on ne peut mieux choisi pour une troisième assemblée nationale des conseillers municipaux socialistes de France. Car il s'agit d'arracher à la bourgeoisie, comme celle-ci l'a arrachée à la monarchie féodale, une grande charte des libertés communales, où sera inscrit en faveur du socialisme le droit à l'expérimentation locale, où auront disparu toutes entraves et embûches à la localisation du principe socialiste.

Ci-dessous l'appel lancé par la commission exécutive provisoire du troisième congrès national des conseillers municipaux socialistes :

Citoyens,

La commission exécutive provisoire du troisième congrès national des conseillers municipaux socialistes vous informe que, selon la décision prise au congrès de Saint-Denis et conformément aux articles 3 et 7 des statuts de la Fédération des conseillers municipaux socialistes de France, Paris est la ville où siègera ce congrès, dont la date est fixée du 13 au 15 juillet 1895.

Il ne vous échappera pas, citoyens, de quelle importance sera ce congrès à la veille du renouvellement des conseils municipaux de toute la France. Sans qu'il prétende imposer une limite absolue de programme à des localités placées par la nature des choses dans des conditions de population, d'industrie, de ressources budgétaires très différentes, le congrès de Paris pourra tout au moins indiquer avec clarté quel parti les socialistes peuvent, sur le terrain communal, tirer de la législation actuelle pour l'application de leurs principes d'égalité et de justice.

Connaître son droit, c'est l'avoir à demi réalisé. En indiquant avec netteté les limites actuelles du droit des municipalités, en montrant quels droits nouveaux il est indispensable de demander au suffrage universel, en constatant avec quel parti-pris les réacteurs de gouvernement profitent des obscurités ou même du silence de la loi pour annuler les bienfaisantes réformes votées par les municipalités socialistes, en établissant entre les élus municipaux socialistes de France le lien de solidarité qui est la condition de la victoire, le congrès de Paris aura contribué pour une forte part, nous en avons la ferme conviction, à résoudre la question politique et économique que posent les faits et les cerveaux en travail d'évolution : la Commune libre et puissante dans la fédération volontaire des communes ; le travail libre et rémunérateur dans l'association intégrale de tous les producteurs.

Vive la Commune socialiste !
Vive la Révolution sociale !

*La commission exécutive provisoire :*

ARCHAIN, BERTHAUT, BLONDEAU, BRARD, BREUILLÉ, Paul BROUSSE, CAUMEAU, CHAUSSE, DANIEL, FAILLET, FOURNIÈRE, GIROU, GRÉBAUVAL, conseillers municipaux de Paris ; JACQUEMIN, conseiller général de la Seine ; LANDRIN, Alfred MOREAU, Ernest MOREAU, PICAU, conseillers municipaux de Paris ; RENOU, conseiller général de la Seine ; Rodolphe SIMON, conseiller municipal de Suresnes ; WEBER, conseiller municipal de Paris.

Adresser toutes adhésions, communications et demandes de renseignements au citoyen Rodolphe SIMON, secrétaire, 10, rue Chabanais, Paris.

*Les conditions du travail pour municipalités.* — Le conseil municipal de Paris avait décidé, par délibérations des 3 mai 1888 et 13 juin 1890, d'introduire dans le cahier des charges des travaux de la Ville les conditions suivantes : obligation pour l'adjudicataire de payer à ses ouvriers un salaire minimum déterminé par la Ville ; obligation de limiter la journée de travail à un maximum également fixé.

Le 28 décembre 1890, le conseil municipal autorisait le préfet de la Seine à procéder à l'adjudication de divers travaux communaux aux conditions du cahier des charges, notamment avec les deux obligations ci-dessus. Un décret du 23 janvier 1891 annulait cette autorisation, et la ville de Paris se pourvoyait aussitôt devant le Conseil d'État.

Le Conseil d'État, réuni sous la présidence de M. Laferrière, vice-président, a rejeté la requête de la ville, attendu, dit-il, que, « s'il appartenait au conseil municipal de déterminer, dans l'intérêt de la ville, les conditions des adjudications, il ne pouvait, sans sortir de ses attributions, substituer une réglementation imposée à l'effet légal des conventions entre patrons et ouvriers, et faire obstacle à l'application de l'ordonnance du 14 novembre 1837, qui oblige les communes à donner les entreprises pour travaux et fournitures avec concurrence et publicité ».

Il reste à expliquer en quoi la fixation d'un salaire minimum et d'un maximum de travail quotidien, empêche la concurrence et la publicité des adjudications.

## BELGIQUE

*Le congrès du parti ouvrier.* — Après avoir manifesté leur antipathie pour la politique coloniale et décliné toute responsabilité dans l'aventure capitaliste du Congo, les socialistes belges se sont occupés du projet de loi électorale communale, déposé par le gouvernement et qui restreint encore l'universalité du suffrage par de bizarres catégories de pluralités, et par l'élévation de l'âge de l'électorat municipal à trente ans.

Voici l'ordre du jour, d'une importance considérable, voté à l'unanimité :

Le congrès extraordinaire du Parti ouvrier réuni à Bruxelles, le 24 février 1895, déclare :

Le Parti ouvrier, conformément à son programme, revendique le suffrage universel pur et simple à vingt et un ans avec six mois de résidence.

Constatant l'unanimité des délégués ouvriers en faveur de la grève générale ;

Décide la convocation à bref délai de toutes les associations ouvrières du pays afin de les consulter sur la proclamation de la grève générale en cas de rejet du suffrage universel.

Donne mandat au conseil général et aux députés et sénateurs socialistes, réunis en assemblée plénière pour décider la grève générale, si la loi communale proposée par le gouvernement renferme des conditions inacceptables pour la classe ouvrière.

## ITALIE

*La genèse du mouvement socialiste.* — D'après un article de M. Giovanni Boglietti dans la *Nuova Antologia,* et reproduit par la *Justice* de Bruxelles :

M. Boglietti établit d'abord que la révolution italienne a été, à proprement parler, une révolution bourgeoise laissant intacte la constitution sociale

du pays et par conséquent les énergies populaires sans élan vers un nouvel idéal de bien-être. Ce n'est qu'en 1870, quand le célèbre révolutionnaire russe Bakounine introduisit la Société internationale des travailleurs en Italie, que le socialisme commença à s'y développer, à l'encontre des doctrines de Mazzini, qui n'allaient pas plus loin que les réformes bourgeoises, et à la faveur du concours de Garibaldi, qui proclama l'internationale le *Soleil de l'avenir*. Il finit, il est vrai, par recommander plus tard la concorde entre classes et par répudier le collectivisme; mais, à cette époque, il répétait volontiers les mots d'ordre du moment.

C'est cet écart des deux chefs de la révolution italienne qui a fait croire que le socialisme n'a été pour l'Italie jusqu'à ce jour qu'une marchandise exotique, une doctrine incompatible avec le caractère de ce pays. Et pourtant, bien avant l'invasion des doctrines de Bakounine, puis de Marx, le socialisme anarchique avait été lancé et préconisé en Italie même dans un livre intitulé : *Saggio sulla rivoluzione* par l'auteur de l'expédition de Sapri, Cario Pisacane.

Persuadé, disait-il, que les révolutions dans l'histoire sont fatales en raison des vices inhérents aux constitutions humaines, Pisacane estimait l'heure venue où les sociétés doivent être transformées ou retomber dans la barbarie, où les prolétaires, esclaves modernes, doivent être affranchis ou périr dans la lente agonie que leur inflige une société marâtre. Et voici comment il raisonnait :

L'homme aspire nécessairement au bonheur. Il lui faudrait un idéal de société qui lui permît de déployer toutes ses facultés physiques et morales, en vivant dans la plénitude de sa nature sans s'humilier devant personne et sans entreprendre non plus sur les droits légitimes d'autrui. Mais le peut-il, comme a dit Filangieri, sans les moyens, sans la possibilité d'exister et d'exister à l'aise ? La nature a départi aux hommes un patrimoine commun, où chacun trouve sa portion d'héritage, à la condition que chacun s'abstienne d'étendre sa main et son désir au-delà de ses besoins; et la peine de l'accapareur, qui réduit son semblable à manquer de subsistance, doit être sa *destruction*.

Tel est l'ordre, l'équilibre stable de la société, sur lequel Pisacane, après d'autres Italiens, de Campanella à Romagnosi, fondait son socialisme anarchique ?

Mais ce qui a surtout influé sur l'origine et le développement du socialisme italien, ce sont encore les étrangers : Bakounine en première ligne, puis l'Allemand Karl Marx.

Le vrai socialisme dit scientifique ne s'est fait jour, en Italie, qu'en 1880 avec la formation d'un parti ouvrier. C'est alors qu'a repris force et vigueur l'idée du dernier congrès marxiste à Bruxelles, invitant les ouvriers à former des fédérations nationales destinées à constituer ensuite la ligue universelle du travail.

En attendant, le parti ouvrier italien s'est transformé en parti socialiste, au congrès tenu à Milan en août 1891, avec mission de s'organiser en vue de la revendication des terres et des capitaux pour la collectivité des travailleurs. Et l'année suivante, au congrès de Gênes, le parti s'est déclaré *parti de classe* indépendant, prêt à monter à l'assaut de toutes les autres classes.

C'est à ce point de vue transitoire que le socialisme militant italien s'est placé aujourd'hui.

Quelques mots encore sur la presse du parti.

L'Italie compte actuellement quarante publications périodiques socialistes, toutes hebdomadaires, sauf la *Critica sociale* qui paraît tous les quinze jours à Milan. La *Lotta di classe* (la lutte des classes) est l'organe central et quasi officiel du parti.

Au point de vue de la diffusion toutes ces feuilles, dont la plus ancienne n'a que treize ans d'existence, n'ont qu'une faible importance et ne représentent que les adeptes du parti, appartenant généralement à la classe pauvre.

En outre, les idées socialistes ont un autre moyen de propagande, qui n'est peut-être pas le moins efficace : la publication d'almanachs et de brochures qu'il est plus facile de mettre à la portée des masses.

*Persécutions.* — La loi d'exception soi-disant votée contre les anarchistes a fait merveille contre les socialistes, seuls poursuivis et seuls frappés.

Après les deux députés Ferri et Agnini, c'est l'ancien député Andréa Costa, qui a été, à Bologne, condamné, avec douze autres camarades, à cinq mois de détention.

A Gênes, à Parme, à Trévise, à Turin, à Pise, à Pavie, on ne compte pas moins de vingt-trois condamnations à des mois de prison ou à des années de « domicile forcé ».

Mais le procès le plus significatif et le plus scandaleux en même temps est celui de Milan, dans lequel étaient inculpés les membres de la commission exécutive du parti des travailleurs socialistes italiens. Bien que le tribunal ait dû écarter l'accusation « d'association en vue de commettre les délits de désobéissance aux lois, d'excitation à la haine des classes et d'apologie de crimes », vingt-sept des prévenus sur trente-huit ont été condamnés à l'internement, les uns pour cinq mois, les autres pour trois mois.

C'est aux cris de : A bas Crispi! Vive le socialisme! que cet odieux verdict a été accueilli dans le prétoire même, au nez et à la barbe des juges, des huissiers et des gendarmes littéralement ahuris.

Parmi les condamnés auxquels la *Revue socialiste* adresse l'expression de ses plus vives sympathies, citons nos amis Turati, interné à Udini, Lazzari à Borgotaro, Croce à Bobbio, de Franceschi à la Spézia, Casati à Sondrio, Bertini à Suse, la citoyenne Anna Koulischoff à Turin et Dell'Avalle à Pallanza.

Quant aux conséquences de ce nouvel attentat, elles seront toutes différentes de celles qu'en attendait l'Italie officielle et capitaliste. C'est la *Lombardia* qui écrit :

« Ce procès a plus fait pour la glorification et la propagande du socialisme que les socialistes eux-mêmes depuis dix ans. L'application de la peine sera la quintessence de la propagande en disséminant dans

vingt-six communes de la Haute-Italie les plus ardents apôtres du socialisme, fortifiés dans leur action par l'auréole de la persécution. »

C'est ainsi qu'au-delà comme en deçà des Alpes, nos adversaires, aveuglés par leur rage, travaillent malgré eux au triomphe de la Révolution sociale.

*Enrico Ferri.* — Crispi, fidèlement obéi par M. Baccelli, ministre de l'instruction publique, ne s'est pas contenté de faire enlever à M. Ferri la chaire de droit pénal que celui-ci avait à Pise comme professeur ordinaire ; mais, lorsque Ferri est venu à Rome ouvrir son cours libre avec l'autorisation de la Faculté, il a eu recours à tous les moyens pour l'en empêcher.

Les journaux les plus notoirement officieux, non contents de vomir contre lui toute sorte d'injures, engageaient les étudiants à se rendre à l'Université pour siffler le professeur pendant sa leçon. Ce qui a produit un contre-courant parmi les étudiants; de façon que, après la leçon, M. Ferri dut sortir par une porte secrète pour éviter de trop fâcheux incidents, et les étudiants, divisés en deux partis, finirent par se prendre à coups de poings et de bâtons dans la cour de l'Université.

Voici d'ailleurs, à ce propos, comment Enrico Ferri s'exprimait naguère dans une lettre :

« ... Je viens d'être privé de ma chaire par une véritable embuscade. Je ne m'en étonne pas; car si, quand j'étais hérétique seulement dans la science, je dus passer par le noviciat de plusieurs échecs dans les concours universitaires, il était à prévoir que, devenu hérétique aussi en politique, on y ajouterait le *boycottage* universitaire, comme, dans quelques jours, me surviendra la condamnation judiciaire.

« C'est un exemple parlant de cette lutte de classes, par laquelle qui a une arme en main s'en sert autant que possible à son avantage. Je ne veux pas me révolter contre cette loi historique uniquement parce que aujourd'hui, après tant de victimes connues et ignorées, j'en suis personnellement frappé. »

*Deux élections.* — Garibaldi Bosco, le condamné des tribunaux militaires, a obtenu sur le candidat libéral une forte majorité relativement au petit nombre de votants.

Son élection sera certainement annulée par la commission parlementaire : 1° parce que G. Bosco n'a pas encore atteint l'âge voulu par la loi pour être député (30 ans); 2° parce que par la sentence de Palerme il a été privé de tous les droits civils et politiques.

Mais n'importe; car ce n'est pas le nombre des députés qui nous intéresse, mais plutôt l'affirmation de la volonté populaire, qui une

fois encore s'est révoltée contre l'arbitraire et l'immoralité du ministère Crispi et a voulu faire justice aux milliers de victimes qui languissent dans les cachots de la Sicile et du continent où elles ont été jetées.

L'autre élection n'est pas moins significative.

Andrea Costa, le premier apôtre du socialisme en Italie, l'ancien délégué de l'Internationale, ancien député, qui a subi d'infinies persécutions, a battu le candidat ministériel, le général Mirri, commandant le corps d'armée de Palerme, commissaire extraordinaire et chef de police pour toute la Sicile.

Le ministère et la bourgeoisie réactionnaire ne pouvaient être plus grièvement frappés par le suffrage populaire qu'en la personne du général Mirri, qui a succédé au sinistre Morra di Lavriano dans l'œuvre néfaste de répression gouvernementale en Sicile.

Nous espérons bien que le ballottage ne manquera pas d'être favorable au candidat socialiste, malgré les intrigues et les violences ministérielles.

*Le Congrès de Parme.* — Malgré toutes les persécutions dont on les accable, les socialistes italiens ont pu tenir, le 14 janvier, un congrès à Parme. Afin que la police ne pût pas interdire la réunion, comme elle l'avait fait il y a quelques semaines, pour le congrès convoqué à Imola, on avait eu soin cette fois de ne faire connaître d'avance ni le jour, ni le lieu, ni l'endroit de la réunion.

Cinquante-neuf délégués représentant les compagnons de Rome, de Naples, de Messine, de Florence, de Bologne, de Gênes, de Venise, de Turin, de Crémone, de Mantoue, de Pavie, de Novare, de Pise, de Parme, de Sampierdarena, de Ferrare, de Modène, d'Ancône, de Forli et de Lodi se trouvèrent présents, à neuf heures du matin, dans la salle qui leur avait été désignée à peine quelques heures d'avance. Milan était représentée par douze délégués.

La réunion avait pour but la réorganisation du parti, rendue nécessaire par les mesures d'exception prises par le gouvernement contre les socialistes. Les objets portés à l'ordre du jour étaient énoncés de la manière suivante :

I. Organisation : *a*) mode d'organisation; *b*) programme minimum administratif et politique; *c*) tactique électorale.

II. Presse et propagande socialistes.

III. Nomination et désignation du siège de la commission exécutive; fixation de la réunion d'un prochain congrès.

Le premier point donna lieu à une discussion intéressante. Quelques délégués seulement furent d'avis qu'il fallait maintenir l'organisation actuelle. La grande majorité trouva que la méthode à suivre

devait être la création de cercles électoraux socialistes, constituant entre eux des fédérations s'étendant sur une province ou une circonscription électorale et se faisant représenter par des délégués, au congrès du parti qui, chaque année, se tiendra dans une autre ville.

Presque tous les orateurs furent d'accord pour admettre que la nouvelle organisation devait avoir une existence indépendante de celle des groupements professionnels et être entièrement autonome, se bornant à recruter exclusivement des éléments socialistes.

L'assemblée se rallia à cette manière de voir et décida que l'affiliation au parti serait dorénavant individuelle, chaque adhérent ayant à payer une cotisation annuelle s'élevant au moins à 1 fr. 20 (dix centimes par mois).

La discussion, qui avait été très confuse pendant l'examen de cette première partie du programme, devint excessivement vive lorsqu'il fut question de l'attitude à observer vis-à-vis du parti radical. Les délégués de Milan proposèrent que, tout en se déclarant nettement séparés des radicaux, les socialistes pûssent les soutenir dans les luttes électorales, afin de battre en brèche la coalition des réactionnaires, des libéraux modérés et des cléricaux.

Leur manière de voir fut combattue par les compagnons envoyés par la Toscane, par ceux de Crémone et ceux de Mantoue, qui soutinrent qu'il était du devoir du parti socialiste d'entrer en lutte seul et exclusivement pour lui. Ce fut cette thèse qui prévalut; par 39 voix contre 20, le congrès vota la résolution suivante :

« Les socialistes prendront part aux élections administratives et politiques, en parti séparé et distinct, présentant des candidats à eux dans le plus grand nombre possible de communes et de collèges électoraux, sans participer au travail électoral d'aucune fraction du parti bourgeois, pouvant cependant, dans les ballottages, appuyer des candidats défenseurs sérieux de la liberté. »

Il fut toutefois décidé à l'unanimité que, pour cette fois, les Milanais pourraient donner suite aux négociations qu'ils avaient annoncées avant le congrès et qui sont sur le point d'aboutir, en vue d'une coalition avec le parti démocratique républicain.

## AUTRICHE

*Le problème agraire.* — Quelqu'un admettra-t-il sérieusement que le *homestead,* que le *tenant-right,* que le crédit par les caisses Raiffeisen soient capables d'enrayer le développement du mal ou même d'apporter seulement un peu de baume sur les plaies qui saignent ?

Nous n'en croyons rien. Les renseignements statistiques qui sont

annexés au rapport que vient de déposer, au Landtag de la Basse-Autriche, la commission qui avait été chargée l'année dernière d'étudier le projet de réformes agraires élaboré par le gouvernement, est instructif à ce sujet.

La commission a cherché à établir par des chiffres le développement du prolétariat agricole dans les 1,611 communes du Pays de la Couronne. Elle a relevé que, de 1883 à 1893, 2,688 cultivateurs, ayant précédemment une existence indépendante, sont devenus des asservis : 856 sont descendus à la position d'ouvriers des champs, 1,708 ont pris une autre profession (cocher, ouvrier des chemins de fer, etc., etc.) et 124 sont tombés à charge de la bienfaisance publique. Naturellement, ces 2,688 petits exploitants dépossédés avaient femmes et enfants.

Voici maintenant les amendements que la commission propose au projet du gouvernement :

*a*) L'interdiction par la loi de la réunion en une seule exploitation de plusieurs fermes de moyenne importante ;

*b*) L'interdiction de charger d'une hypothèque le matériel d'exploitation et un minimum de terre nécessaire à l'existence (par conséquent l'application du homestead) ;

*c*) La modification de la loi militaire de manière à faire profiter des exemptions prévues par son paragraphe 33, le propriétaire d'une ferme de moyenne importance.

Comme nous le disons plus haut, ces mesures n'arrêteront guère l'expropriation et l'appauvrissement progressifs des petits cultivateurs, expropriation et appauvrissement qui se poursuivent fatalement sous la poussée de l'ensemble des faits économiques ; autant coller une bande de taffetas sur une jambe de bois.

## SUISSE

*Vers le collectivisme.* — Le canton de Berne se propose de créer une imprimerie cantonale, et d'aucuns espèrent que cet exemple sera suivi même par le conseil fédéral qui créerait une imprimerie d'État, et réaliserait ainsi, pour les impressions officielles, un bénéfice annuel de 200,000 francs.

## ANGLETERRE

*Social-democratic-Federation.* — Dans notre livraison de janvier l'on a pu lire le rapport présenté à Zurich par le secrétaire de cette importante fédération, laquelle aurait encore progressé d'après le dernier rapport du citoyen Lee.

En 1894, il fut fondé trente et une nouvelles sections (neuf dans la province et vingt-deux à Londres), de sorte qu'il y en a aujourd'hui plus de cent.

Dans les élections qui eurent lieu à Londres pour les différents corps électifs, vingt-sept socialistes révolutionnaires furent nommés. A l'élection du comité scolaire de Londres, le parti obtint 44,586 voix (1.43 °/o de plus qu'en 1891). — On tint environ dix mille réunions au courant de l'année 1894, et de nombreux écrits socialistes furent répandus.

Bref, conseils de comtés, conseils de paroisses, conseils des gardiens de la loi des pauvres, conseils des écoles, etc., sont tous peu à peu envahis par une représentation intransigeante de la Social-democratic-Federation.

*Independent-Labour-Party.* — Pas plus qu'en France, les socialistes anglais ne sont unis ; ils se divisent en trois fractions principales : la marxiste *Social-democratic-Federation,* les membres de la *Fabian Society* dont Jules Magny a tracé ici quelques physionomies, et enfin l'*Independent-Labour-Party* auquel son inspirateur Keir Hardie vient de consacrer un article dans le « Nineteenth Century ».

D'après Keir Hardie, son parti comprend actuellement trois cents organisations, et environ 50,000 affiliés.

L'*Independent-Labour-Party* a pris part aux élections législatives dans plusieurs circonscriptions, et bien que souvent le temps lui ait fait défaut pour mener la propagande avec toute l'énergie nécessaire, il a recueilli un nombre très respectable de suffrages. Aux élections de Mid Lenark, d'Attercliffe et de Leicester, qui ont eu lieu en 1894, il a obtenu respectivement 14, 13 et 16 °/o des voix émises. Il compte présenter vingt-deux candidats aux élections pour la Chambre des communes.

Sur le terrain communal ses succès ont été moins significatifs et, aux dernières élections pour les conseils de paroisses, il n'a pu faire passer à Londres qu'un nombre très restreint de ses candidats. Il est juste de reconnaître que ce résultat doit être attribué en partie à ce que ces élections ont eu lieu immédiatement après celles des conseils scolaires, pour lesquelles le parti avait dépensé presque toutes ses ressources.

La question des ressources a été jusqu'à présent le point faible des organisations ouvrières politiques en Angleterre. Tous les travailleurs y sont affiliés à des Trades-Unions qui absorbent des cotisations considérables et ils ne peuvent ainsi consacrer que fort peu d'argent aux sociétés ayant un but plus élevé, mais des effets moins immédiats. Il n'y est pas possible non plus de faire appel à la coopération, comme en Bel-

gique. Le Royaume-Uni est couvert de coopératives puissantes, poursuivant exclusivement un but économique et ayant parfois des tendances réactionnaires.

Il en résulte que les groupes ne peuvent affecter que des sommes insuffisantes à la propagande par la presse et que parfois ils en sont réduits à accepter l'intervention pécuniaire de politiciens nullement socialistes, accordant simplement leur appui parce que le journal peut contribuer à faire échouer une politique qu'ils combattent.

Le cas s'est présenté notamment pour l'*Independent-Labour-Party* dont l'organe principal, le « Workman's Times », a cessé de paraître il y a quelques mois, parce qu'il s'est vu retirer la subvention d'un libéral qui, en lui avançant de l'argent, entendait simplement soutenir un journal combattant le libéralisme gouvernemental.

Ce qui vient encore aggraver cette situation, c'est l'antagonisme qui existe entre l'*Independent-Labour-Party* et la *Social-Democratic-Federation*, antagonisme qui s'affirme dans la presse, dans les réunions et jusque sur le terrain électoral.

Les socialistes anglais finiront sans doute par comprendre — dans ces derniers temps, des appels très énergiques ont été faits, par Blatchford, dans le *Clarion* — que ce n'est que par l'union qu'ils auront raison de la réaction.

ADRIEN VEBER.

# REVUE DES LIVRES

**L'Aristocratie intellectuelle,** par Henri Bérenger. — Paris, Armand Collin et Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières. Prix, 3 fr. 50.

A plusieurs reprises déjà, il m'a été donné de discuter ici même avec M. Henri Bérenger. Mais il ne s'agissait que de conférences, et l'auteur pouvait toujours objecter que ses explications étaient incomplètes.

Aujourd'hui la tâche est plus aisée : M. Bérenger a précisé sa doctrine en un livre que j'ai sous la main et qu'il me plairait fort d'analyser par le menu, ne fût-ce que pour en rechercher les origines ou tâcher d'en dégager la physionomie de l'auteur. Car c'est une œuvre « de bonne foy » où, sous le vêtement de la phrase, on sent palpiter la générosité, où l'idée, un peu indécise, se fortifie de la chaleur de l'enthousiasme.

Mais, les dimensions modestes d'une bibliographie m'interdisent les longs exposés. Au reste, après l'étude définitive que M. G. Renard a consacrée à ce sujet, dans la *Petite République,* je ne puis que me borner à noter des impressions, quelques remarques sur la pensée de M. Bérenger et l'expression qu'il lui donne.

Le titre même du livre en résume la doctrine. L'état social actuel ne satisfait point l'auteur, ses injustices le révoltent, et, quoique avec réserve, il ne manque pas de l'affirmer.

Mais il le fait d'un point de vue philosophique. Le mercantilisme dont notre époque est le triomphe n'est que le positivisme en action. Celui-ci mort, ses conséquences ne sauraient subsister. Pour transformer le monde, pour introduire plus de justice dans les rapports sociaux, c'est à l'âme même des hommes qu'il faut s'adresser. Pour faire cesser les misères dont nous souffrons, il faut changer non pas l'ordre des choses, mais les mobiles des actions des hommes, donner à ceux-ci une règle de vie, un sentiment du devoir, un tour d'esprit nouveaux, en un mot, une autre morale. Pour M. Bérenger comme pour M. Ziegler, comme, hélas ! pour M. Leroy-Beaulieu, la question sociale est une question morale.

L'*Aristocratie intellectuelle* dont nous parle M. Bérenger fournirait aux hommes, en assurant le triomphe de l'idéalisme, la règle nouvelle dont ils ont besoin.

Religieuse, guerrière ou mercantile, c'est toujours une minorité, une aristocratie qui a mené le monde. Après le règne de Dieu vint celui de l'épée, puis celui de l'argent, c'est maintenant celui de la pensée qui approche. Après les prêtres et les rois, les seigneurs et les bourgeois, place aux savants et aux artistes, aux poètes et aux philosophes !

Certes, songer à remplacer l'odieuse formule : A chacun selon sa fortune, par cette autre : A chacun selon ses œuvres, est une noble pensée, mais suffit-il d'indiquer ainsi des tendances, d'émettre des aspirations ? Le principe dont s'inspire M. Bérenger est généreux, évident le désir de justice qui le pousse, mais encore devrait-il nous indiquer comment nous pourrons passer du rêve à l'action, comment dans la réalité se constituera l'aristocratie dont il parle.

La chose en elle-même est assez simple : elle se résout à ce règne de la compétence, accepté déjà par tous dans une certaine mesure. Lorsqu'il s'agit d'hygiène ou de mécanique, nous trouvons naturel que des spécialistes interviennent et décident ; nous admettons qu'un conseil de médecins statue sur les mesures à prendre en cas d'épidémie, que des ingénieurs interdisent ou non la traversée de tel pont ; pourquoi nous étonnerions-nous de voir étendre à toutes les branches de la science cette manière de voir que nous acceptons déjà pour quelques-unes d'entre elles ? Pour une question d'art, par exemple, le moindre artiste n'a-t-il pas plus de compétence que le plus brillant orateur, fût-il ministre ?

Le principe ne se peut guère contester, et nous regrettons d'autant plus vivement que M. Bérenger n'ait pas étudié avec netteté le détail de son application.

Emporté par son zèle de fervent idéaliste, il a plus songé à nous exprimer sa pensée qu'à nous exposer les moyens pratiques de la mettre en action. Il a mieux indiqué le problème qu'il ne l'a résolu.

De bonne grâce, au reste, M. Bérenger a bien voulu tenir compte des observations que nous lui avons à diverses reprises présentées. Il note dans le mouvement de renaissance idéaliste, la part prise par Guyau, Malon, MM. Georges Renard, Jaurès, Barrès, Fournière, etc. Il y met, toutefois, de la modération, car le socialisme intégral présente à ses yeux des insuffisances. Il est vrai qu'il nous offre généreusement de les réparer par une « philosophie qui est la sève même de son livre ».

« Les socialistes, dit-il, font appel aux intérêts les plus pressants de notre race comme à ses aspirations les plus nobles... Mais, pourquoi faut-il que, prolongeant l'erreur de la Révolution française, ils fassent appel aussi aux appétits niveleurs de la foule, à son envie, à sa haine de toute supériorité... Sans doute il y a des aristocraties qui sont monstrueuses : ce sont celles qui ne font que ravaler les hommes au lieu de les relever et de les défendre. Ces aristocraties-là, le socialisme a droit de les combattre, et nous sommes avec lui dans la lutte. Mais il y a une aristocratie qui n'a pas son principe dans l'intérêt, ni sa défense dans la force : elle n'existe que par la persuasion, elle ne subsiste que par l'amour. Aussi longtemps que le socialisme n'aura pas

reconnu à l'aristocratie intellectuelle sa place, il restera suspect aux sages et dangereux au peuple. »

Les craintes de M. Bérenger sont d'un sage, et, sans l'en féliciter, nous le remercions de sa sollicitude. Une contradiction aussi frappante nous étonne dans un esprit de cet ordre.

Comment peut-il, à la fois, reconnaître dans le socialisme une doctrine *idéaliste* et lui prêter un tel mépris de la valeur intellectuelle ? Cette contradiction même n'eût-elle pas dû l'avertir d'une erreur ? Le socialisme a pour but l'amélioration morale autant que matérielle de tous. M. Bérenger le reconnaît. Comment n'a-t-il pas compris la conséquence logique de cette formule ?

S'il la veut voir exposée, d'ailleurs, je le renverrai aux œuvres de B. Malon ou encore au *Programme* publié dans cette revue en mai dernier ou simplement à la récente *Critique de combat,* de M. G. Renard : « Les socialistes, y est-il dit, aspirent à relever l'homme tout entier ; ils veulent fournir à chacun, non seulement la gamelle, mais les moyens de se développer intégralement et, partant, inégalement. » Et plus loin : « La démocratie ne tend pas seulement à rendre à l'aristocratie vraie, à l'aristocratie personnelle, sa place et son rôle usurpés par l'autre ; elle tend aussi à l'étendre, à la généraliser. En mettant une instruction complète à la portée de tous les enfants, elle fait porter la sélection, non plus sur un petit nombre de privilégiés, mais sur l'ensemble d'une génération... Elle permet ainsi à l'humanité de porter toutes ses fleurs et tous ses fruits. »

Opposer le socialisme à l'aristocratie intellectuelle est à la fois une erreur de fait et une faute de logique, l'existence de celle-ci n'étant possible que par celui-là.

Ne pouvant plus nous reprocher de haïr la supériorité des hommes de génie, M. Bérenger nous paraîtrait devoir être tout à fait des nôtres.

Et certes, nous le voudrions, car il est une pensée active au service d'un cœur vibrant ; mais pourquoi, tout en en condamnant le principe, conserve-t-il tant de respect pour l' « aristocratie de la richesse », tant d'illusions sur son « rôle social ? » Est-ce amour des contradictions, est-ce crainte superstitieuse de toucher à un préjugé ?

PAUL LAGARDE.

*
* *

**Le Socialisme agraire**, par HUBERT LANGEROCK. — Beau volume de 288 pages, édité à Bruxelles par Ch. Rozez, 81, rue de la Madeleine ; également en vente à la bibliothèque de propagande socialiste, 35, rue des Sables, à Bruxelles. Prix, 2 fr. 50.

Décidément, c'est du Nord que nous vient aujourd'hui la lumière. Sur tous les points du socialisme, la Belgique nous donne les meilleurs exemples et conseils. Elle a créé le premier journal socialiste, adressé spécialement à la démocratie rurale, *le Laboureur*. Et voici, édité par la librairie du *Peuple*, le premier grand travail complet sur la question agricole posée par le socialisme.

Le livre d'Hubert Langerock renferme des données de tout genre ; faits, statistiques, syndicats, critiques des plus célèbres théoriciens, aperçus historiques et d'avenir. — Il est logiquement divisé en deux parties consacrées :

l'une aux mesures transitoires préconisées par les partis ouvriers, l'autre aux mesures définitives du collectivisme agraire.

Dans la première partie sont successivement passés en revue les assurances et les retraites agricoles, les prud'hommes agricoles, l'enseignement agricole, les privilèges du propriétaire, le louage des terres et leur transmission, le crédit agricole et la question de la réserve insaisissable.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, Hubert Langerock précise les points sur lesquels doit porter la réforme agraire contemporaine, montre tout l'intérêt qu'aurait le prolétariat des champs à la formation d'associations agricoles. Naturellement il conclut à la forme collective.

« Le régime capitaliste, dit-il, a ruiné l'agriculture. Les travailleurs de la glèbe ont accompli jusqu'au sommet la pénible ascension du Golgotha capitaliste, ils sont mûrs pour la rédemption socialiste. »

*
* *

**Pour et contre le Collectivisme**, par Henri Brissac et Alfred Naquet, avec une lettre-préface de Millerand. — Paris, *Petite République*, 142, rue Montmartre. Prix, 0 fr. 25.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs cette brochure si concrète et si claire, où tous les arguments pour et contre le collectivisme ont été condensés d'une manière inoubliable.

« Il est évident que le collectivisme est le régime de l'avenir », écrivait Henri Rochefort dans l'*Intransigeant* du 24 novembre 1894. Henri Brissac s'est empressé de mettre cette pensée en épigraphe à sa brochure.

Puis, en trois chapitres, il est parvenu à énumérer tous les pourquoi de cette évidence, tous les arguments qui militent en faveur du collectivisme et le font considérer, selon l'expression de Millerand, comme « l'aboutissant nécessaire de la civilisation ».

C'est à M. Naquet, à son livre « Religion, Famille, Propriété », lu au lycée à la dérobée, que je dois mes premiers sentiments révolutionnaires. Aussi M. Naquet figure-t-il au premier rang de ces « déchus » auxquels je ne puis songer sans être envahi par une profonde tristesse et un amer découragement. Quand même cela serait possible, je ne résumerais donc pas ses courtois mais trop pénibles essais de réfutation du collectivisme.

Quant à ses magistrales démonstrations collectivistes, Brissac me pardonnera de ne pas les résumer, car on ne peut analyser et détailler ce qui est déjà une quintessence.

Dans cet opuscule, M. Naquet a ramassé tout ce qui a été dit et écrit contre le collectivisme et en a dressé la liste. — Henri Brissac y oppose, sous une forme limpide et saisissante, le tableau le plus complet qui ait jamais paru en si peu de pages, des raisons de la foi collectiviste. — Qu'on se le dise.

A. V.

*L'Administrateur-Gérant :* Rodolphe SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

# Organisation Socialiste

## CHAPITRE II

## L'État socialiste et les Fonctionnaires

Il y a une première confusion qu'il faut dissiper. On s'imagine très souvent que le régime de l'État socialiste sera le développement de l'État actuel, c'est-à-dire de la contrainte, de la bureaucratie, des monopoles. Il n'en est rien. Théoriquement l'État aujourd'hui, surtout l'État républicain, est l'expression et l'organe de la volonté commune et de l'intérêt public. Mais en fait il est au service de certaines classes qui ont, selon le hasard des événements ou les lois profondes des sociétés, la prépondérance effective. A certaines heures brèves des révolutions, quand la classe des pauvres se soulève, non pour introduire plus de justice dans les lois, mais pour user de représailles, quand les paysans de 1789 brûlent les châteaux ou que les ouvriers de 1848 brisent les machines, et quand les gouvernements ne peuvent réprimer ces excès qui sont comme liés au mouvement général, alors ce sont les non-possédants qui mettent, pour un temps très court, la main sur l'État. On peut même concevoir un ordre politique et social où l'État serait à la fois l'instrument de la classe des riches et de la classe des pauvres sans représenter cependant l'intérêt général. Ainsi aujourd'hui l'État français, après quelques années de hardiesse démocratique, incline visiblement vers la politique conservatrice : il s'inquiète du mouvement ouvrier, et il ne touche à aucune des institutions sociales qui livrent peu à peu les grands capitaux et la puissance économique à une oligarchie bourgeoise. Mais en même temps il hésite, malgré quelques

douloureux exemples, et peut-être à cause de ces exemples mêmes, à recourir aux répressions violentes.

Ainsi dans les temps de transition et de préparation où nous sommes, il y a deux forces contraires qui se disputent l'État : il est un instrument à deux fins, qui sert en quelque manière deux classes ennemies, mais il est un instrument : il n'est pas la nation elle-même juridiquement constituée : il est l'incohérente juxtaposition de nations rivales. Mais, d'une façon générale, depuis un siècle, depuis le demi-avortement de la Révolution française, c'est la classe bourgeoise et capitaliste qui a dominé l'État. Je sais que beaucoup de républicains prétendent que dans la société actuelle il n'y a plus de classes : je n'entends pas instituer en ce moment une discussion là-dessus, et je consens, si on le veut, à ne pas prendre le mot à la rigueur. Assurément, tel prolétaire peut devenir capitaliste et tel capitaliste peut devenir prolétaire : mais il n'y en a pas moins, dans la société française, un groupe d'hommes qui par une immense supériorité d'éducation et surtout de fortune que prolonge l'hérédité, ont une influence économique et politique décisive. M. Jules Ferry lui-même disait un jour à Épinal : « Sans le concours de la haute bourgeoisie on ne fonde rien de durable. » Et les bourgeois qui nient le plus l'existence des classes ne se doutent guère, lorsqu'ils disent avec colère et dédain : « Si vous connaissiez *l'ouvrier !* » qu'ils reconnaissent eux-mêmes implicitement cette existence des classes.

On se borne à nous objecter que le cens n'existe plus : nous nous bornons à répondre que théoriquement il est aboli, mais que pratiquement il existe. C'est une question de bonne foi. Combien y a-t-il de propriétaires ruraux qui laissent à leurs métayers ou à leurs journaliers l'entière liberté du vote ? Combien y a-t-il d'industriels qui ne pèsent pas, le jour du scrutin, sur la conscience de leurs ouvriers ? J'ai vu de près la manipulation électorale des hommes, et je sais bien des régions où les riches sont en fait les seuls électeurs, où, tout au moins, ils ont un nombre de suffrages très supérieur à celui du pauvre. De même les riches seuls, ou à peu près, sont en fait éligibles. Les paysans et les ouvriers constituent les deux tiers de la nation : il y a dans les Chambres quelques ouvriers à peine et il n'y a pas un seul paysan. Je me garde bien de dire que l'influence du peuple est nulle, et que rien n'a été fait pour le peuple : ce serait une injustice et une sottise. Je dis seulement qu'il faut que l'influence de la classe possédante soit immense pour qu'elle se marque jusque dans le suffrage universel : il faut que l'inégalité sociale soit bien forte pour qu'elle se prolonge en inégalité politique jusque dans le suffrage universel qui est l'égalité absolue : il est, dans l'ordre politique, la mise en commun de la souveraineté, le communisme complet, et pourtant telle est la

force de la propriété qu'elle le façonne à son usage et à son image et qu'elle fait, comme par violence, pénétrer en lui les monstrueuses iniquités qui sont en elle.

Mais que nous importe en ce moment une discussion théorique ? L'histoire donne une réalité indéniable et sanglante à la lutte des classes, et cela depuis la Révolution, c'est-à-dire depuis que selon une philosophie politique superficielle, les classes ont disparu. A peine l'ancien régime, qui matait à la fois la bourgeoisie et le peuple, a-t-il sombré que la bourgeoisie et le peuple se disputent la direction de la Révolution. De là, si on y regarde bien, la plupart des orages révolutionnaires. En 1815, à la chute de Napoléon, comme de Vaulabelle l'a si puissamment montré, la bourgeoisie est d'un côté, le peuple de l'autre. Après 1830, la bourgeoisie arrache ou plutôt dérobe au peuple le bénéfice de la Révolution de Juillet. Il y a pendant dix ans des émeutes et des répressions; le sang coule à flots. 1848 est la revanche passagère de la démocratie contre l'oligarchie, du travail qui cherche sa voie contre le capital; mais bientôt la bourgeoisie effrayée s'ouvre à la réaction et le peuple découragé s'affaisse sous la dictature. La Commune de Paris, qu'une politique plus démocratique eût prévenue sans doute, est, au fond et dans son développement dernier, un combat entre l'esprit bourgeois personnifié par M. Thiers, et la démocratie socialiste : c'est, au début de la troisième République, sous un jour blême et sanglant d'aurore un combat fratricide entre deux classes hostiles qui se heurtent sans cesse sous l'unité apparente ou au moins incomplète de la nation. Les premières victoires et les premières ivresses du parti républicain ont un moment confondu, dans un même élan et une même joie, la bourgeoisie et le peuple, les capitalistes et les prolétaires, les non-possédants et les possédants. De là les admirables lois, si incomplètes pourtant, d'instruction populaire et la loi sur les syndicats. Ces lois sont des germes, et de ces germes, s'ils se développent librement, sortira l'égalité sociale. Mais pourront-ils se développer et porter leur fruit ? Voilà la question décisive autour de laquelle recommence la bataille de la bourgeoisie et du peuple.

D'un côté la bourgeoisie comprend que si l'éducation du peuple ne reste pas purement technique et subalterne, si partout, dans les communes rurales et dans les communes urbaines, elle est à la fois professionnelle et libérale, c'est-à-dire humaine, si les ouvriers et les paysans, sauf quelques raffinements de culture et quelques curiosités d'érudition, valent autant par l'esprit que les propriétaires et les patrons, l'égalité intellectuelle de tous les citoyens rendra plus flagrante et plus intenable leur inégalité sociale. Le salariat, en effet, est la forme économique de l'ignorance. De là les déclamations contre l'éducation « de luxe » qui ne fait que des déclassés. De là, malgré le noble zèle de quelques hommes qui ont fait de cette œuvre leur vie même, un ralentissement

dans l'œuvre de l'instruction populaire qui est à peine ébauchée : l'esprit public n'est plus passionné à cette grande tâche comme il y a dix ans, non qu'elle soit terminée et qu'on ait droit au repos : mais on sent qu'une instruction plus forte donnée au peuple achèverait l'ébranlement des vieilles iniquités. Dans la partie militante du peuple, au contraire, grandit le sentiment que l'instruction « intégrale », c'est-à-dire humaine, est la condition même de l'émancipation. Si le parti ouvrier réclame la journée de huit heures, ce n'est pas seulement pour empêcher l'avilissement des salaires en limitant l'offre de travail, c'est encore, c'est surtout pour donner au peuple écrasé le loisir de respirer, c'est-à-dire de penser : car la pensée est vraiment la respiration de l'homme. Les commencements de savoir et de curiosité noble que l'école a suscités chez l'enfant ne seraient plus broyés par le travail démesuré et stupéfiant, comme la graine d'une fleur sous la roue dentée d'une machine, et le peuple transformé transformerait l'ordre social.

De même pour la loi des syndicats. Il n'est ni téméraire ni calomnieux de penser que, si elle était à voter aujourd'hui, le parti gouvernemental ne la proposerait pas. Il veut autant que possible en atténuer les effets et en limiter la portée. D'abord, dès qu'une organisation syndicale aboutit à une grève, c'est un déchainement de violences dans la presse officieuse : « Ce n'est point pour cela que sont faits les syndicats : ils sont des moyens de conciliation entre le travail et le capital : on en fait des instruments de combat : c'est une tyrannie nouvelle qui commence, ou plutôt c'est une vieille tyrannie qui renait : c'est l'ancien régime avec ses corporations qui ressuscite dans notre société libre ». On peut dire dès maintenant que pour la bourgeoisie républicaine la loi sur les syndicats est une loi suspecte, et, si on osait, une loi condamnée. Le parti ouvrier, au contraire, entend la développer jusqu'à ses conséquences extrêmes. Il veut protéger par des dispositions pénales la liberté des syndiqués contre l'arbitraire patronal. Il veut ensuite fédérer tous les syndicats d'une même profession d'un bout à l'autre du territoire. Il veut même réunir en un même syndicat des industries diverses pour pouvoir grouper les travailleurs dans les petits centres où le contingent ouvrier de chaque industrie est trop faible. Enfin, il veut régler par la loi les rapports des majorités et des minorités dans le monde du travail, de telle sorte que les syndicats deviennent des institutions d'ordre public dont les décisions auraient, sous des conditions déterminées, force légale. Si cela était réalisé, les syndicats ne tarderaient pas à entrer en possession de la puissance économique ; ils seraient représentés dans les conseils d'administration des grandes sociétés industrielles, et ainsi une part du capital de production deviendrait peu à peu collective.

Donc au bout des réformes votées par la République, au bout de la loi des syndicats comme au bout des lois d'éducation populaire, le socialisme apparaît : il prolonge toutes les avenues ouvertes par la bourgeoisie républicaine. Ce n'est donc plus cette fois sous le couvert des questions politiques que les classes sociales opposées vont lutter entre elles : la question sociale est sortie de toutes les enveloppes où elle sommeillait, et elle éclate sans déguisement. Ce n'est plus, comme au temps de la Convention, l'effervescence à demi sentimentale du peuple, qui voulait garder dans la Révolution constituée les ivresses d'espoir de la Révolution naissante. Ce n'est plus, comme en 1815, l'adieu passionné des foules à la gloire qui était alors la seule forme de l'égalité. Ce n'est même plus, comme en 1848, je ne sais quel confus mélange d'idylle chrétienne et de socialisme positif : c'est, très nettement, très brutalement, de la répartition du bien-être et des richesses qu'il s'agit. Au fond, cette question précise grondait déjà dans les vagues tempêtes qui ont soulevé notre siècle; elle en était même le centre, mais le centre obscur et dissimulé. Maintenant c'est de ce centre visible que se développent toutes les agitations et toutes les pensées. Les dieux d'Homère combattaient dans des nuées dorées, mais ils se disputaient les joies de la terre : aujourd'hui le nuage s'abaisse et s'entr'ouvre et il laisse voir les combattants achever sur le sol la lutte commencée plus haut et se disputer la terre, sur la terre même. Mais toujours, sous le déguisement des questions politiques et religieuses, ou à découvert, il y a depuis un siècle lutte sociale entre des classes antagonistes.

Quand la bourgeoisie était définie par le cens comme une classe politiquement distincte et quand le patronat individuel primait de beaucoup le capital anonyme, c'était la lutte de la bourgeoisie et du peuple. Cette expression n'est pas encore entièrement inexacte, car en fait la bourgeoisie a encore une prépondérance politique marquée : de plus, le patronat individuel, malgré de larges brèches ouvertes par l'anonymat, subsiste encore, et il est, dans la question des salaires, qui est le premier champ de bataille, l'allié naturel du capital anonyme; et enfin le vieil esprit de défiance et de superbe envers la démocratie qui caractérise le règne de Louis-Philippe s'est continué dans une partie de la bourgeoisie, bien que les intérêts de celle-ci, à demi spoliée déjà, soit plutôt du côté de la démocratie sociale. Opposer aujourd'hui encore la bourgeoisie et le peuple n'est donc pas absolument déclamatoire : les termes sont pourtant un peu surannés; car le développement du machinisme et des grands capitaux a subordonné une partie de la bourgeoisie et l'a confondue presque, malgré quelques différences superficielles de vêtements, d'habitudes et d'esprit, avec le prolétariat, et le suffrage universel,

malgré les pressions et les déformations qu'il subit, a rendu les barrières politiques qui séparaient la bourgeoisie et le peuple plus incertaines et plus mobiles. Aujourd'hui la vraie lutte est entre le prolétariat, c'est-à-dire entre ceux, quels qu'ils soient, qui n'ont d'autre ressource que leur travail quotidien, et le capital qui exige comme tel une rémunération. Sans doute le capital appartient à des personnes, et il est lié plus ou moins étroitement avec leur travail; mais il apparait de plus en plus, dans les grandes sociétés anonymes, absolument dégagé du travail ; c'est là qu'il manifeste son essence et sa loi, et on peut dire que la cime du capital émerge de plus en plus, avec ses pentes abruptes et ses arêtes brutales, au-dessus du brouillard où capital et travail sont confondus. C'est donc le capital comme tel qui domine de très haut et qui dominera de plus en plus notre société ; l'antique opposition de la bourgeoisie et du peuple apparaîtra comme bien anodine auprès de cette forme nouvelle de l'antagonisme social, et on peut dire que la vieille lutte semi-politique et semi-sociale de la bourgeoisie et du peuple a abouti au conflit rigoureusement social du capitalisme et du prolétariat. La lutte n'a pas été atténuée pour cela, au contraire. Elle ne se joue plus autour du cœur, elle ne donne plus aux sociétés des frissons à fleur de peau : elle est dans leurs entrailles mêmes.

La constater n'est pas s'en réjouir. Pour moi, cette permanente opposition des intérêts et des âmes dans l'unité de la patrie me fatigue jusqu'au dégoût, et les socialistes cherchent avec passion le moyen d'y mettre un terme.

Mais ce conflit profond, inévitable dans l'ordre social actuel, réagit forcément sur la notion et sur le rôle de l'État. Parce que la propriété n'est pas répartie selon la justice, il y a des classes : et parce qu'il y a des classes, l'État est perpétuellement obligé d'user de contrainte. Il est aujourd'hui le gardien de certains intérêts contre d'autres intérêts : et comme, au fond, c'est la puissance de la fortune qui gouverne les sociétés, comme les spoliés et les déshérités ne peuvent lui opposer que la force physique, l'État est incessamment obligé d'écraser ou d'intimider la force physique des masses par la force physique bien supérieure des armées organisées. S'il n'y avait entre les citoyens que des conflits individuels, comme les querelles de succession ou les rixes après boire, la police et la gendarmerie suffiraient à l'ordre public ; l'intervention permanente de l'armée, à Aubin, à la Ricamarie, à Decazeville, à Fourmies, à Carmaux, atteste bien qu'il y a au fond, dans notre société, une lutte de classes : et c'est parce qu'il y a déchirement de la nation qu'il faut opposer au désordre matériel, signe du désordre économique, la nation elle-même à l'état de discipline et d'unité factice, c'est-à-dire l'armée. Dès

lors l'armée n'a pas seulement pour fonction de protéger la patrie une et indivisible contre la violence de l'étranger. Elle a aussi pour fonction de donner des muscles à la puissance de l'argent, quand l'énergie musculaire du peuple se déploie contre elle : et l'État apparaissant comme une force de contrainte, il semble aux esprits légers que le socialisme, en développant le rôle de l'État, achèvera la servitude des hommes. Ils ne songent pas que l'État socialiste, ayant par hypothèse aboli les classes par la justice complète et absorbé les antagonismes dans l'unité reconstituée de la nation, n'aura plus besoin de l'armée pour assurer l'ordre intérieur; l'armée ne sera plus la nation au service d'un ordre factice et violent; elle sera, si elle subsiste encore, la nation libre et forte tournée vers la frontière pour repousser l'agresseur. Qu'on raille, si l'on veut, notre hypothèse : nous ne l'avons pas justifiée encore; qu'on prétende que jamais une suffisante harmonie entre tous les intérêts ne sera établie pour que l'intervention de l'armée devienne inutile : et alors c'est la possibilité même de l'État socialiste que l'on conteste; mais, ou bien l'État socialiste ne sera pas, ou il n'aura pas besoin de s'armer du fusil Lebel contre des revendications intérieures. C'est un étrange sophisme, ou plutôt c'est un enfantillage que de s'écrier : Vous voulez renforcer l'État ! vous trouvez donc que nous ne sommes pas assez caporalisés, assez hiérarchisés ! Comme si l'État socialiste devait être l'aggravation de l'État capitaliste, dont il sera la négation ! Comme si nous nous bornions à projeter sur un écran l'image amplifiée de l'État actuel, tout embarrassé et surchargé de son harnais de guerre sociale ! Mais encore une fois ou bien nous manquerons notre entreprise ou l'État nouveau sera délivré de cet esprit de lutte et de cet attirail de guerre civile. Il n'aura pas le caractère de la contrainte.

Je ne dis pas, qu'on veuille bien le remarquer, que toute force armée, que toute organisation défensive aura disparu d'emblée. Sans doute, si l'ordre social actuel, qui est le même au fond dans le monde entier, des États-Unis à la Pologne industrielle, est renversé, il le sera, d'un effort commun et d'un mouvement presque simultané, dans le monde entier : et c'est une sorte de République sociale universelle qui, avec des nations libres comme organes, régira l'humanité. Dès lors, les chances de guerre entre les nations seront ou supprimées ou infiniment réduites, et le système des armées de proie disparaîtra.

Mais si le mouvement socialiste doit être, naturellement et historiquement, international, il se peut, à l'extrême rigueur et selon la logique abstraite, qu'il soit national. On peut très bien concevoir, comme nous essaierons de le démontrer, que la France républicaine, par exemple, s'organise selon les principes socialistes, sans attendre que les monarchies ou les nations voisines renoncent au régime capitaliste. Dans la

lutte industrielle entre les nations l'organisation socialiste ne serait pas une infériorité, au contraire. Dès lors, l'État socialiste pourrait être condamné lui aussi à de grandes guerres défensives, et nous n'avons pas le droit d'escompter, même par hypothèse, la suppression des armées nationales. Mais ces armées n'étant plus à double fin et n'étant plus mêlées à des luttes de classes, ne donneraient plus à l'État je ne sais quel air de caporal. Et, en outre, la discipline même et le régime intérieur des armées, dans un État qui ne redouterait plus le contact affectueux des soldats et du reste de la population civile seraient singulièrement transformés.

L'État actuel n'est pas seulement écrasé de militarisme, il est surchargé de fonctionnarisme. Et on nous dit : « Vous voulez que l'État devienne commerçant, industriel, agriculteur, et que par suite toutes les formes de l'activité humaine deviennent des fonctions. Nous mourons du fonctionnarisme et vous voulez le développer encore ». En quel sens les producteurs de tout ordre seront des fonctionnaires dans l'État socialiste, nous le verrons plus tard : je me borne à indiquer dès maintenant que la condition générale des fonctionnaires sera absolument transformée. La plupart des défauts présents ou des vices même du fonctionnarisme tiennent au régime actuel des sociétés. Ceux qu'on lui impute, et souvent avec exagération, peuvent se résumer ainsi : arrogance, servilité, stérilité, routine. Or, pourquoi y a-t-il chez certaines catégories de fonctionnaires, des traditions d'arrogance ? Parce qu'ils ont participé longtemps et qu'ils participent encore, en quelque mesure, au pouvoir absolu. Sous la monarchie traditionnelle et sous la monarchie impériale, les fonctionnaires administratifs et politiques, les préfets et les sous-préfets, étaient les représentants immédiats du roi ou de l'empereur. Ils avaient la peur, ou le dédain, ou le mépris de la démocratie ; leurs galons d'argent étaient le reflet des hautaines chamarrures royales et impériales. Ou le peuple exclu de la vie publique ne comptait pas ; ou hypocritement admis à des scrutins violentés et frelatés, il s'appelait, au premier frisson d'indépendance, la démagogie, et le préfet apparaissait entre le procureur impérial ou royal et le commandant de gendarmerie. De même la magistrature condamnait par ordre ; la liberté pour elle avait nom l'émeute, et la misère s'appelait le vagabondage. Et les magistrats s'enveloppaient avec orgueil de leur robe rouge taillée dans la pourpre romaine du pouvoir absolu. De même encore les grands collecteurs d'impôts, les trésoriers-généraux avec leurs charges d'ancien régime, avaient mission de donner au fisc quelque chose d'imposant, d'ouvrir leurs salons à toutes les notabilités soumises, à toutes les toilettes gouvernementales et de donner à la prospérité du régime l'apparence mondaine d'un lustre flambant.

Et aussi les ingénieurs de l'État. Un moment quelques-uns d'entre eux pressentent que le mouvement industriel de notre siècle bouleversera les existences et les sociétés, et qu'il faut le régler et le diriger tout à la fois vers la grandeur matérielle qui est la richesse et vers la grandeur morale qui est la justice : ils se laissent tenter aux idées saint-simoniennes; et ils pensent au peuple, mais encore en aristocrates de la science et de l'esprit, car ils s'imaginent volontiers que c'est de haut et comme par révélation que le droit nouveau tombera sur les foules. Mais bientôt même cette pensée, à la fois fraternelle et hautaine, est comprimée ou s'éteint; au pouvoir politique absolu de la bourgeoisie censitaire succède le césarisme; en même temps que toute liberté meurt, les grands monopoles achèvent de se constituer; et les ingénieurs qui ne tenaient pas au peuple par le cœur indomptable, mais par l'esprit qui défaille et s'accommode, ne trouvant plus d'ailleurs leur emploi et le vaste essor de leurs formules que dans les grandes entreprises gouvernementales ou capitalistes, se détournent de la démocratie, de ses souffrances oubliées, de ses espérances désormais incomprises, et leur science fait partie du cortège officiel des tyrannies et des oligarchies. Ils sont les constructeurs de routes de l'empire et ils font planter au besoin des jalons électoraux où ils dressent les horaires des grandes compagnies; ils sont les calculateurs du pouvoir, les algébristes et les chimistes des grandes sociétés industrielles; et quant au peuple, qui extrait le charbon, ou raccorde les wagons, ou construit les machines, ou remue la terre à lourdes pelletées, ou se brise les os aux échafaudages ambitieux des ponts inédits, qu'il ne trouble pas, par les mouvements désordonnés de son humeur, les calculs savants, les tableaux méthodiques à l'encre rouge et noire et les tracés irréprochables.

L'Université a été mieux préservée de cet esprit d'absolutisme et d'arrogance. D'abord, sans négliger les sciences qui consentent si volontiers à n'être que des moyens et qui par là ne sont pas pleinement éducatrices, elle a cultivé avec prédilection les lettres et la philosophie. Or, elles valent surtout par elles-mêmes, et elles sont ainsi des maîtresses de liberté. De plus, l'enseignement n'est pas, il n'est que mensonge et mort, s'il n'y a pas libre et intime communication de l'esprit du maître à l'esprit de l'élève. Même sous sa forme la plus barbare, la plus pédantesque et la plus brutale, il se plaît naturellement et nécessairement à l'activité des esprits, à l'éveil des intelligences et des consciences. Même armé de la férule, il est un appel secret à l'indépendance. Le maître n'est satisfait et flatté dans son orgueil, et même dans l'instinct de despotisme qui est en tout homme, que si l'élève a compris et senti : or, comprendre et sentir c'est être libre, et ici, par une admirable conciliation qui a sauvé peut-

être l'esprit humain des chutes irréparables, le triomphe du maître est dans la liberté du disciple. Voilà comment, organisée surtout par Napoléon pour la discipline intellectuelle et pour la police des esprits, l'Université, depuis un siècle, sous le premier Empire même, sous la Restauration, sous Louis-Philippe et sous le second Empire, a été une grande école libérale : et ses maîtres en enseignant, sans y penser, la liberté l'apprenaient eux-mêmes. Ils apprenaient aussi la modestie, car ils ne gouvernaient que l'enfance qui n'a pas le pouvoir et qui ne peut pas le donner. Ils n'étaient pas une force, au sens grossier que les sociétés donnent encore à ce mot : et dans un ordre social où tout est conflit, appétit du pouvoir sous toutes ses formes et oppression, ils étaient pour ainsi dire « en marge » comme des vignettes aimables et un peu effacées. Étant inoffensifs, ils étaient un peu subalternes, aux yeux des autres et parfois à leurs propres yeux : non par bassesse, mais parce que leur fierté secrète n'était pas du même ordre que l'orgueil brutal des puissants et des bruyants et n'avait pas de commune mesure avec lui : ils acceptaient très bien que Virgile, Homère et Pascal fussent placés très bas, dans les cortèges officiels, par le décret de Messidor, parce qu'ils les voyaient très haut dans l'Olympe classique.

Et pourtant, l'Université elle-même, dans certaines catégories de ses maîtres, a été atteinte par l'esprit d'absolutisme ou d'aristocratie. Je ne parle pas des recteurs et des proviseurs ignominieux que la réaction de 1851 lui a un moment imposés : ils étaient bien sortis de ses rangs, et on trouve toujours dans une réunion d'hommes des consciences vénales. Mais ils n'étaient point d'elle, par le cœur, et ils n'étaient pas elle, car elle les a toujours, même en les subissant, désavoués et méprisés. Ils avaient mission de la déshonorer et de la tuer : on ne peut pas les mettre à son compte. Mais je parle des universitaires hautains qui ont voulu être une partie du pouvoir et qui en ont contracté les vices, qui concevaient l'Université comme une hiérarchie aux chutes rapides, et qui lui appartenaient surtout pour la gouverner et pour la faire rentrer de haut dans un système général de gouvernement. L'époque la plus noble de ces hommes, des Cousin, des Villemain, des Guizot, des Royer-Collard, fut la Restauration : car ils étaient alors suspects ; et en luttant contre les privilèges surannés de l'aristocratie pour les nouveaux privilèges du talent glorieux et dominateur, ils avaient l'air de lutter pour la franchise de l'esprit humain, et pour le progrès indéfini que la liberté de l'esprit contient en puissance. Mais bientôt, quand, avec Louis-Philippe, l'égoïsme de la bourgeoisie arriva au pouvoir, ce qu'il y avait d'égoïsme et d'esprit de caste dans leur apparente générosité intellectuelle éclata. Ils acceptèrent d'abord, sans embarras, au lendemain de 1830, que

l'adjonction des capacités laissât en dehors du droit de suffrage l'Université presque toute entière et que les seuls professeurs des Facultés fussent électeurs de droit. Ainsi associés étroitement, par cet isolement même, au nouveau régime, ils regardaient de très haut la plèbe professorale, comme la bourgeoisie censitaire regardait de très haut la plèbe industrielle. Ils furent de deux façons les courtisans intellectuels du nouveau pouvoir. D'abord en acceptant une sorte d'équivalence légale entre les parvenus de la fortune et les parvenus de l'esprit, ils donnaient un certain lustre au régime censitaire qui sans eux eût été la puissance nue de l'argent. Puis ils lui fournirent toute une philosophie, l'histoire aboutissant par un processus logique au triomphe des classes moyennes, la raison impersonnelle gouvernant le monde par quelques hauts esprits, ce qui excluait à la fois la monarchie traditionnelle et la démocratie. Ils allèrent plus loin, et cette sorte de philosophie orléaniste de l'histoire et du monde, ils tentèrent de l'imposer et ils l'imposèrent en effet par la contrainte à l'Université. Le panthéisme, pour lequel il avait eu d'abord de majestueuses caresses, fut proscrit par Cousin, non seulement parce qu'il fournissait au clergé un prétexte et une arme contre l'Université, mais surtout parce qu'en appelant le monde entier, la force et l'instinct comme la pensée à la vie divine, il conviait par cela même au pouvoir la force et l'instinct des foules et qu'en faisant tomber les murailles étroites de la cité de Dieu il faisait tomber du même coup les murailles étroites de la cité humaine, doctrinaire et bornée. Sans doute Guizot reprenait, en 1833, l'organisation de l'enseignement primaire : mais c'est la foi protestante qui l'inspirait beaucoup plus que la foi démocratique : il fallait que tout homme pût lire la Bible ; mais si on donnait au peuple les premiers éléments, ce n'était pas pour préparer une éducation plus haute, qui aurait servi de prétexte à l'irruption politique des masses, et de même que son protestantisme orthodoxe n'éveillait le libre examen que pour le rendormir aussitôt, son libéralisme autoritaire n'ouvrait au peuple les voies de l'avenir que pour les refermer tout de suite d'un geste hautain. « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel ». « Si l'on veut donner le suffrage universel à tous les hommes, pourquoi ne pas le donner à *toutes les créatures vivantes* ». De bonne foi, ces esprits arrogants, pour qui la pensée se réduisait à la combinaison habile des formules abstraites, et qui dépourvus de poésie et d'instinct ignoraient le jaillissement des sources dans les bois et des idées neuves dans l'âme des foules, rangeaient le gros de l'humanité, selon eux non pensante, dans l'animalité. Par eux, par ces barons de l'Université éclos du même régime que les barons de la finance, l'Université était engagée dans le système censitaire.

Certes, à côté d'eux et dans l'Université elle-même, il y avait d'autres esprits, les Michelet, les Quinet, qui comprenaient l'immensité de l'univers et de l'histoire et qui pressentaient l'avenir humain. Mais, s'ils agissaient puissamment sur une partie de la jeunesse, ils ne parvinrent pas à délier et à délivrer l'Université elle-même. Ses grands chefs, même sous la leçon des événements, n'évoluèrent pas. Tandis que tous les esprits restés libres ou qui par l'énergie de la vie intérieure s'étaient libérés, les esprits de poètes et les esprits religieux, les Lamartine, les Hugo, les Lamennais allaient à la démocratie et parfois même au socialisme, les représentants officiels de l'Université, Cousin et Villemain comme Guizot ne surent pas se transformer et s'agrandir. Si Cousin lutta avec vigueur, dans la commission de la loi Falloux, contre la réaction cléricale qui voulait détruire l'Université ; s'il montrait même dans tout ce débat beaucoup plus de clairvoyance et de fermeté que M. Thiers, c'était surtout pour défendre la corporation dont il avait été le maître absolu et la philosophie dont il avait été le prêtre : c'est aussi, je le reconnais, parce que ce n'est jamais impunément qu'on est ou qu'on a été philosophe, même si on a depuis été ministre, et que le fond même de l'esprit se révolte contre certaines prétentions. Mais il acceptait dans la discussion les prétendus principes d'ordre social au nom desquels on voulait mâter l'Université et l'esprit universitaire. Il prétendait seulement que l'Université, si on ne la rendait pas sottement ou haineusement responsable des commotions démocratiques et socialistes où elle n'était pour rien, jouerait un rôle modérateur et vraiment conservateur dans la société apaisée et ordonnée de nouveau. Ainsi, au moment même où l'Université, par le très juste instinct des partis rétrogrades, était menacée d'écrasement comme la démocratie et le socialisme et au même titre, Cousin au lieu de lier hardiment la cause de l'Université à la cause de la démocratie et du socialisme, ne la défendait que comme une pièce encore subsistante du système orléaniste définitivement aboli, comme une corporation bourgeoise qui retrouverait sa fonction et sa place dans l'ordre bourgeois raffermi.

De même, si beaucoup d'universitaires éminents se tinrent à l'écart de l'empire ou lui firent même une guerre de plume, ils appartenaient beaucoup plutôt à l'opposition libérale qu'à l'opposition démocratique : Avant de lancer des épigrammes à l'Empire, Saint-Marc Girardin avait réfuté, sous la deuxième République, et avec une véhémence un peu subalterne, Rousseau et les idées démocratiques et socialistes, et on sait qu'après la guerre de 1870 il accepta de présider la commission d'enquête de l'Assemblée nationale qui cherchait à déshonorer Gambetta et la défense nationale. De même, si

Prévost-Paradol a tristement fini, c'est que sa frêle opposition de salon n'avait pas la force de résistance des grandes convictions républicaines et révolutionnaires. Certes, dans l'Université elle-même, il y eut des esprits qui allèrent plus loin et des âmes qui allèrent plus haut. Bersot, l'homme discret, à la nouvelle du coup d'État, errait comme un fou dans les rues de Versailles et criait de douleur : puis, il refusait le serment. Challemel-Lacour, celui de 1852, allait en exil — et je ne les cite pas tous. Mais ceux-là même, si nobles qu'ils aient été, résistaient surtout par fierté individuelle : ils songeaient moins au peuple abaissé, qui d'ailleurs s'abandonnait lui-même, qu'à leur dignité propre : l'humiliation de la servitude leur était intolérable et s'ils restaient héroïquement fidèles à la République égorgée, ce n'était point parce qu'elle contenait avec leur liberté personnelle et leur fierté intime l'avenir du peuple et de la démocratie, c'était surtout parce que leur tête pensante et noble ne pouvait pas s'incliner. S'ils se posèrent à eux-mêmes la question fameuse : — Devoir, devoir, où est la racine de ta noble tige — ils purent se dire : Dans l'intrépidité de ma seule conscience : car, pour eux, il n'était pas enraciné au sol profond des espérances populaires. Ainsi, engagée et compromise dans le régime de juillet, comprenant mal ce que le mouvement républicain et socialiste de 1848 avait de grand, et, sous le despotisme même, plus éprise d'indépendance délicate ou de liberté stoïque que de pleine et hardie démocratie, l'Université n'a pas contribué comme la magistrature, l'armée et les grandes administrations de travaux publics et d'impôts, à l'arrogante bassesse du fonctionnarisme, mais elle n'a pas non plus été mêlée étroitement au mouvement d'émancipation du peuple français. Elle a été l'éducatrice de la bourgeoisie libérale, beaucoup plus que l'initiatrice du mouvement démocratique : et si ce n'est pas elle qui a donné à l'idée de fonction publique quelque chose de hautain et de sénile tout à la fois, elle est restée longtemps une corporation un peu fermée, un peu étroite se régalant de liberté dans Cicéron ou dans Tacite, mais prenant volontiers pour un fracas indiscret et grossier le tumulte des revendications populaires. Ainsi, le fonctionnaire tel que l'ont fait depuis un siècle les monarchies, quand il n'était pas despote ou chambellan de despote, était au moins réservé et retiré, et comme étranger à la vie quand il ne la comprimait pas.

Qu'en a fait la troisième République ? Je ne puis dire qu'elle ait sensiblement ennobli, au moins d'une façon générale, l'idée de fonction publique et qu'elle y ait fait entrer à la fois plus de démocratie et plus de liberté. Certes, théoriquement, le fonctionnaire, depuis le préfet et le trésorier général jusqu'à l'instituteur de hameau et au cantonnier, n'est que le serviteur de la souveraineté nationale : il n'est pas à la

solde d'une dynastie, d'une famille ou d'un homme, mais de la France libre et maîtresse de soi. Il est l'homme de la nation et de la nation tout entière. Dès lors il semble qu'il ne doit pas servir des intérêts de classe, mais les intérêts de la nation tout entière : il ne doit penser qu'à elle, aussi bien dans l'exercice immédiat de sa fonction que dans l'usage de la force morale qu'elle lui confère et qui se répand hors de la fonction même. Et si dans cette nation, qui a trouvé sa forme politique, mais qui n'a peut-être point trouvé sa forme sociale, il y a des agitations de pensée et des partis en lutte, si par exemple les faibles, les déshérités demandent une organisation nouvelle du travail et de la propriété, le fonctionnaire, dans l'exercice de sa fonction, doit être d'une absolue impartialité, et, hors de sa fonction, il peut incliner ou se porter même, avec son autorité propre, du côté où son esprit voit le vrai, où sa conscience voit le juste. Il peut considérer comme illégitime un ordre social où les privilégiés voient la formule suprême du droit : il peut aussi considérer et combattre comme des utopies dangereuses les programmes socialistes d'une partie du peuple. Comme fonctionnaire il ne relève que de la nation; comme homme il ne relève que de sa conscience. Il n'est pas au-dessus des autres citoyens, car il ne peut jamais se servir contre eux, abusivement, de la parcelle de force nationale qu'il a reçue, et il n'est pas au-dessous des autres citoyens; car en toutes les questions politiques, sociales et religieuses, il a comme eux une entière indépendance de jugement et de conduite.

Voilà quelle est, si on peut dire, la théorie du fonctionnaire sous un régime vraiment républicain, et si la République existait de fait comme de nom, si la souveraineté nationale était effective, le fonctionnaire ne serait ni oppresseur ni opprimé. Si tous les citoyens usaient du bulletin de vote avec une pleine liberté et une suffisante lumière, s'il n'y avait pas des classes sociales qui par la misère, l'ignorance, la dépendance, la longue habitude de la passivité, sont politiquement inférieures et inertes, aucun gouvernement ne pourrait mettre au service d'un parti les forces administratives, judiciaires, fiscales de la nation; et les fonctionnaires ne pèseraient plus sur le pays; n'étant plus utilisés par le pouvoir, ils ne seraient plus suspectés et menacés par les partis adverses. La liberté étant en fait garantie à tous et les fonctionnaires n'intervenant plus pour la fausser avec la force de leur fonction, qu'importerait aux hommes les plus passionnés que le fonctionnaire eût et professât telle opinion sur la meilleure organisation des pouvoirs publics, sur la nature de la richesse, sur les droits du travail, sur l'essence du christianisme et sur le problème du monde? Quand il ne recevra plus des délégations de tyrannie, le fonctionnaire cessera d'être lui-même tyrannisé : quand il ne sera plus un instrument contre la liberté d'autrui, lui-même redeviendra libre.

Comme nous sommes loin de cet idéal ! D'abord les régimes tombés ont légué à la République, dans presque toutes les administrations, un personnel de fonctionnaires rétrogrades qui avaient contracté l'arrogance des antichambres monarchiques : quelques-uns des plus compromis ont disparu : la plupart sont restés. Ils ont, par prudence, baissé la tête, adhéré de parole au nouveau régime. Mais ils étaient humiliés de servir la démocratie et des hommes nouveaux ; ils se sentaient d'ailleurs vaguement suspects, et dans toutes les crises que la République a traversées, ils étaient, d'intérêt comme d'instinct, les complices de la réaction. Il suffit de se rappeler comment, après sept ans de République nominale, la magistrature du 16 Mai faussait la loi contre les républicains et préparait par des coups d'États judiciaires le coup d'État militaire. Comment la démocratie n'aurait-elle pas été ombrageuse ? Au moment même où toutes les puissances du passé, les états-majors monarchiques, l'ignorance subsistante d'une partie du peuple, l'église, la grande propriété foncière, se coalisaient contre la liberté enfin reconquise, et redevenue légale, les premiers serviteurs de l'ordre légal et républicain le trahissaient ! Qu'on les surveille et, au besoin, qu'on les brise ! Que les comités républicains aient l'œil sur eux ! Que des ministres énergiques aient la main sur eux ! Qu'on leur demande des gages électoraux, des titres politiques aussi bien que professionnels, et puisque plusieurs d'entre eux ont conspiré silencieusement ou insolemment contre la République, qu'ils se rachètent tous ou de la trahison ou du soupçon en se compromettant pour elle ! Politique de combat, mais politique nécessaire et juste, puisqu'en effet pendant de longues années la vie de la République n'a été qu'un combat ! Mais voilà comment, dans cette lutte passionnée entre les partis du passé et les partis nouveaux qui tour à tour s'emparaient du pouvoir et en tendaient tous les ressorts, le fonctionnaire sous la République elle-même est devenu un instrument de parti, c'est-à-dire bien souvent un esclave chargé de faire des esclaves. Si, après l'écrasement définitif des tentatives dynastiques ou césariennes, la souveraineté nationale était devenue effective, la servitude oppressive et corruptrice des fonctionnaires n'aurait été qu'un mal passager, une sorte de levée en masse et d'enrôlement forcé sous le tocsin, la liquidation violente et courte des embarras légués à la République par le passé. Tous les fonctionnaires ne tarderont pas sans doute à adhérer de cœur comme de langage à l'ordre républicain ; leur intérêt nous répond d'eux, puisque la République apparaît indestructible, et de plus les hommes nouveaux qu'ils méprisaient ou qu'ils dédaignaient ont acquis dans les fonctions publiques et au pouvoir assez d'autorité et de prestige pour que tous les dédains soient désarmés, et toutes les dissidences, mêmes secrètes, définitivement abolies.

Il semble donc que l'ensemble des fonctionnaires soit désormais suffisamment pénétré d'esprit républicain et démocratique, et qu'on puisse espérer entre la démocratie républicaine et eux des relations cordiales qui rendent et à la démocratie et à eux-mêmes une entière liberté. Il n'en est rien, et tant qu'une commotion socialiste n'aura pas transformé les conditions générales d'existence, les fonctionnaires seront toujours entraînés ou condamnés à des partialités hautaines contre la démocratie, et toujours soumis en retour aux méfiances oppressives, et au caprice des politiciens.

D'abord, par l'effet de l'existence des classes sociales, le règne de la démocratie n'est qu'apparent : et c'est bien d'elle qu'on peut dire qu'elle règne et ne gouverne pas. A peine la démocratie a-t-elle triomphé des préjugés monarchiques et des résistances cléricales qu'un parti nouveau surgit de la démocratie elle-même, pour arrêter son élan vers l'égalité sociale. Il y a une nouvelle classe dirigeante, celle de la bourgeoisie républicaine, qui de dirigeante devient peu à peu réprimante et contraignante. Tant qu'il a suffi de belles paroles vagues d'égalité et de fraternité pour amadouer le peuple et amorcer les suffrages, le divorce n'a point apparu. Tant que le peuple, imitant les plébéiens de Rome qui après avoir conquis le droit d'avoir des consuls plébéiens les choisirent longtemps parmi les nobles, tant qu'il ne songea à choisir ses représentants que parmi les privilégiés de l'éducation et de la fortune, les puissants s'abandonnèrent, avec une bonne grâce souriante, au suffrage universel qui les portait. Tant qu'en agglomérant des milliers d'ouvriers dans les grandes industries les capitalistes se bornèrent à ruiner la petite et moyenne industrie, et à constituer des sortes de monopoles lucratifs, ils ne s'effrayèrent pas des concentrations ouvrières. Mais voici que les travailleurs ne se contentent plus des vagues paroles fraternelles, de l'ombre du nuage qui fuit sur la colline : ils veulent que leurs représentants les représentent, en effet, et les servent : et puisqu'on n'a même pas su ou voulu apporter à leur souffrance de misérables palliatifs, c'est la racine même d'un ordre social inique qu'ils veulent arracher. Voici que pour n'être plus dupés, ils se détournent des dirigeants et commencent à porter dans les assemblées leurs camarades de l'atelier ou de la mine et qu'en bien des points les candidatures bourgeoises sont menacées. Voici que la concentration des travailleurs qui jusqu'ici n'avait enflé que les dividendes fortifie maintenant les espérances du peuple et le peuple lui-même. Des ouvriers avaient été groupés pour mieux développer la richesse de quelques-uns : ils veulent profiter de ce groupement, devenu un accord, pour mieux assurer le bien-être de tous. Dès lors ce qu'on appelle la société, c'est-à-dire les privilégiés de l'ordre social, s'émeut. Que signifient ces convoitises et ces rêves? Et alors comme les privilégiés

détiennent le pouvoir, comme l'inertie de la plupart des paysans et la dépendance d'une grande partie du peuple le leur livrent pour longtemps encore, comme ils dominent et domineront bien des années dans les assemblées, le gouvernement émané d'eux s'ingénie à arrêter le mouvement social avant qu'il soit organisé, précipité et irrésistible. Et comment ne serait-il pas tenté, puisqu'il représente en apparence la nation, de tourner contre le parti socialiste toutes les forces organisées de la nation, comme il les tournait naguère contre les partis rétrogrades ? De là, de honteuses subventions avec les fonds secrets à des candidats gouvernementaux qui combattent les candidats radicaux et socialistes. De là surtout l'attitude de plus en plus hostile que prennent par ordre les fonctionnaires à l'égard du parti socialiste. C'est ainsi que des procès de tendance sont suscités et perfidement instruits contre les hommes qui, comme Clément et Culine, se sont bornés à organiser dans les régions industrielles du Nord des syndicats ouvriers. De là toutes les tracasseries imaginées, tous les obstacles accumulés contre les syndicats ouvriers, par une interprétation judaïque du texte de la loi. Récemment, par une jurisprudence toute nouvelle, le parquet interdit à un syndicat ouvrier du Nord de subventionner un journal. Récemment encore, un syndicat était traduit en justice parce qu'il comprenait d'anciens ouvriers de la profession ayant quitté le métier depuis quelques années : tous les syndicats qui, dans les régions rurales, essaient de se former par le groupement d'industries diverses sont écrasés impitoyablement. On oublie que les lois d'organisation démocratique se prolongent et s'agrandissent par une sorte de tolérance tacite et de large jurisprudence, avant que le texte même de la loi soit remanié pour consacrer les faits accomplis. On oublie que si la loi fondamentale sur les syndicats a pu être votée en 1884, c'est parce que déjà bien des syndicats ouvriers s'étaient formés, sous la tolérance administrative, avant l'autorisation légale.

Mais tous ces précédents si équitables ne comptent plus parce qu'ils tourneraient au bénéfice des ouvriers socialistes, c'est-à-dire des suspects. Et voilà la magistrature engagée de nouveau contre la démocratie, ou tout au moins contre une fraction militante de la démocratie, qui a droit à un libre et entier développement. De même, quand il a fallu défendre la République dirigée par eux, ou simplement servir leurs candidatures, les dirigeants républicains ont lancé dans la mêlée électorale les fonctionnaires, grands et petits, trésoriers-payeurs, percepteurs, juges de paix, professeurs, inspecteurs primaires, instituteurs, cantonniers. Ne fallait-il pas sauver la liberté ! défendre la démocratie ? et comme les opportunistes, en 1885, s'indignaient des circulaires Brisson ! Et le lendemain, si les fonctionnaires ainsi jetés dans la lutte s'y étaient passionnés, s'ils avaient senti leur

âme vibrer avec celle du peuple, si dans les réunions électorales où se pressaient paysans et ouvriers, ils avaient pris au sérieux les promesses des candidats, les appels enflammés à l'égalité, à la justice, à la fraternité, et s'ils voulaient travailler avec suite et droiture, à la ville ou au village, à la réalisation des promesses oubliées ou déjectées par des politiciens égoïstes, arrière et holà! Que veulent ces téméraires? Ils estiment que l'organisation politique de la République n'est point parfaite, que le Sénat est une force de résistance dangereuse, que notre système d'impôts est détestable et inique, et ils entrent dans des comités radicaux ou socialistes, et la plume qu'on leur avait mise à la main pour servir des hommes, ils la gardent pour servir leur idéal républicain! Quelle audace et de quoi se mêlent-ils? Qu'ils s'enferment dans leurs fonctions : qu'ils restent rivés à leur besogne professionnelle : ou s'ils entrent dans la politique, que ce soit en qualité de valets. Et au besoin les préfets sauront les rappeler à la prudence : car ils ont mandat d'écarter tous les obstacles au parti gouvernemental, c'est-à-dire, aujourd'hui, au parti « de la conservation sociale ». Ils n'agissent pas seulement sur les fonctionnaires, mais aussi sur les maires, surtout sur les maires ruraux qui ne sont le plus souvent que des fonctionnaires électifs, car ils ont sans cesse besoin des faveurs administratives. Et quand il faut faire échec à un républicain radical, surtout à un républicain socialiste, les maires sont « travaillés » avec une vigueur spéciale. Certes, la candidature officielle n'est pas aussi brutale que sous l'Empire, mais en retour elle n'est pas aussi franche. Même les démocrates indépendants qu'on a reçu consigne d'écarter à tout prix, il faut les ménager en apparence et parfois même les caresser; car la presse est libre, les réunions sont libres, le suffrage universel, malgré tous les artifices, ne va pas toujours où on veut le mener : et alors, si l'autre réussissait? Il ne faut pas avoir un ennemi mortel. De même, tout en arrêtant par des moyens sourds les progrès de la démocratie ouvrière, il ne faut pas la combattre ouvertement : car on peut, à certaines heures de crise, quand les mécontents de tous les partis se coalisent, avoir besoin de l'inaltérable loyauté républicaine des ouvriers pour sauver les situations acquises. Et puis, il y a dans cette démocratie encore confuse, mais qui s'organise, une force inconnue qui inquiète et fascine : que serons-nous demain? se disent parfois tout bas les privilégiés de l'ordre social et les hauts fonctionnaires qui les servent : et cette question intermittente et brève fait passer parfois comme une hésitation dans la politique gouvernementale. Mais son centre de gravité est du côté des puissants, des heureux, et elle y retombe toujours.

J'ai vu, de près, peu de temps après Fourmies, une grève violente qui a ému un moment une grande ville : de pauvres

employés des tramways, qui travaillaient seize heures de suite pour cinquante sous par jour, avaient cessé le travail et il y avait comme un commencement d'émeute. Grand émoi des autorités qui avaient peur de tout perdre, et l'avenir et le présent même, dans une catastrophe possible! Quelle douceur avec les grévistes! Quelles précautions! J'imagine qu'on avait ouaté les pieds des chevaux. Et puis, soyez calmes, mes chers amis : nous allons vous faire donner satisfaction : nous fermerons les yeux sur les désordres de ce matin : reprenez le travail « et nous pousserons la bienveillance jusqu'à la violation de la loi. » Et c'était un procureur général qui parlait! Quinze jours après, quand la grève fut non seulement finie, mais oubliée, presque tous les grévistes passaient en police correctionnelle; et ils étaient condamnés pour les délits les plus insignifiants; on poussait la sévérité jusqu'à la violation de la loi : il en est qui étaient frappés pour avoir applaudi à la chute d'un tramway ; un prétexte était ainsi donné à l'industriel de renvoyer tous les employés syndiqués, et ils étaient renvoyés, en effet, petit à petit; l'aimantation gouvernementale et conservatrice avait agi de nouveau; l'aiguille, un moment affolée, avait retrouvé le pôle.

Mais quoi! allons-nous reprocher à un gouvernement quelconque d'user de la force publique qui est dans sa main? Nous n'aurons pas cette naïveté : il n'y a pas, au monde, une seule force disponible qui demeure sans emploi : ceux qui s'en peuvent servir y sont invinciblement portés. Prétendons-nous que, si la République opportuniste faisait place à la République radicale, la sincérité électorale, l'impartialité administrative, l'indépendance républicaine des fonctionnaires seraient absolues? Pas davantage : les radicaux abuseraient du pouvoir, et les socialistes aussi en abuseraient, tant qu'ils seraient du moins dans la période de combat, tant qu'ils n'auraient pas, en réalisant leur programme, mis eux-mêmes un obstacle à leurs propres abus. Ce que nous prétendons, c'est que la force abusive, partiale et oppressive du pouvoir, est faite de la faiblesse des citoyens. Et cette faiblesse a trois causes : l'ignorance, la misère, l'incertitude de la vie. Il n'y a donc qu'un moyen de faire équilibre à la force déréglée du pouvoir, c'est de donner à tous les citoyens toute la force qu'ils peuvent recevoir. Donnez à tous les citoyens l'instruction intégrale : donnez-leur, dans l'immense richesse nationale, une part définie de propriété, d'action, de droit. Donnez-leur, par des organisations de mutualité fraternelle qui naîtront comme d'elles-mêmes de l'état socialiste, la sécurité du lendemain; et que pourront alors, sur ces citoyens vraiment éclairés et libres, et dont le pain ne sera pas à la merci d'un caprice, les manœuvres oppressives ou corruptrices du pouvoir? Quand le paysan ne sait pas lire ou à peine, quand, en dehors du champ étroit et hypothéqué qu'il laboure, il se sent comme

perdu, quand, au premier procès où il est engagé, il est déconcerté, et s'imagine que partout des pièges lui sont tendus, il va trouver, s'il le peut, le « lettré » du village, l'instituteur ; et si l'instituteur prend en main son affaire, s'il le renseigne et le réconforte, s'il l'introduit auprès d'un homme puissant, cet instituteur est presque un dieu : électoralement, politiquement, le paysan lui appartient. Et du coup, ce dieu est esclave : car de toute part on s'abat sur sa puissance pour l'exploiter. Ah ! vous avez de l'influence : il la faut mettre à mon service, chuchote le politicien du crû. Et après avoir chuchoté, il menace ; après avoir menacé, il brise. — Vous pouvez beaucoup, monsieur l'instituteur, dit avec un sourire aimable le préfet ou son délégué ; j'espère bien que vous ne desservirez pas les républicains d'ordre et de progrès. — Ainsi c'est la débilité intellectuelle et sociale du paysan qui, de degré en degré, remonte en servitude et en oppression jusqu'au sommet du pouvoir.

Quand les hommes éclairés et indépendants abonderont, l'instituteur sera comme perdu dans le nombre : il n'aura plus une importance exagérée et factice, mais en revanche il sera libre : s'il veut et s'il peut, ce ne sera point par la faiblesse d'autrui, mais par la force propre de son caractère et de son esprit, et cette énergie personnelle, nul ne songera ni à la capter, ni à la briser. De même pour tous les fonctionnaires de tout ordre. Or, comme le socialisme seul en assurant à tout homme une part de propriété assurera à tout homme l'indépendance, comme seul en adoucissant les luttes pour la vie il réservera les loisirs et les forces de l'humanité pour le développement des facultés supérieures, comme seul il abattra les hiérarchies hautaines et cette dépendance des intérêts qui crée la servilité des âmes, seul aussi il affranchira la démocratie des entreprises violentes ou cauteleuses du pouvoir, et il délivrera de leur rôle souvent odieux et triste ceux qui sont aujourd'hui ses instruments, et qui sont parfois ses victimes au point d'être ses bourreaux. Et ainsi, quand on s'imagine que le socialisme, en constituant à l'état de fonction sociale la propriété privée développera ce qu'on appelle le fonctionnarisme et avec lui la servilité et la tyrannie, on oublie que seul il fera disparaître du fonctionnarisme cette servilité tyrannique qui aujourd'hui le déshonore.

De même c'est lui et lui seul qui débarrassera le suffrage universel et les fonctionnaires de la tyrannie des politiciens. Par une contradiction déplorable, le suffrage universel, qui nomme les hommes publics, est bien souvent leur esclave. C'est que la lutte déréglée pour la vie met dans la société un désordre immense. Il n'y a, dans aucune ou dans presque aucune partie du travail humain, une organisation rationnelle. Le droit au travail n'existe pas, et bien des hommes sont perpétuellement en quête d'un moyen d'existence. Ceux qui

n'ont pas un capital pour attendre ou ceux qui par imprévoyance et légèreté l'ont dissipé sont à la merci de tous les hasards. Or dans ce désordre, dans cette fluctuation de misères, de désirs, de convoitises, émergent, comme d'innombrables îlots dans une mer semée de naufrages, les fonctions publiques, les unes vastes et fleuries comme les grandes îles, les autres étroites et presque nues comme un rocher, mais où du moins on échappe à l'agitation épuisante et à la détresse infinie. De ces fonctions diverses, nationales, départementales, communales, le nombre est aujourd'hui de plus de 700,000. Et ces fonctions ce sont les partis qui les distribuent, c'est-à-dire les politiciens. Et ce n'est pas seulement sur ces fonctions qu'ils ont en quelque sorte des droits, mais sur toutes les entreprises qui par subvention ou patronage dépendent à un degré quelconque de l'État. Dès lors, tous ceux qui sont en place tremblent, de peur d'être expulsés, devant le politicien influent, et celui-ci est toujours sûr d'être soutenu contre eux par l'innombrable tribu des remplaçants qui frappent, à grands coups de motions et de délations, à toutes les portes. Le politicien, dans sa sphère d'action, a ainsi un pouvoir presque arbitraire et absolu : ou, s'il ne l'a pas, il aspire à l'avoir et il s'irrite de tous les obstacles : et il contracte ainsi peu à peu, si humble qu'il paraisse, si infime que soit son rôle dans l'ensemble de la vie nationale, tous les vices du pouvoir absolu. Il est despote, il veut être toujours obéi et toujours caressé : il est ombrageux aussi, pouvant être remplacé demain : et en tous ceux qui ne sont pas tout à lui il voit des ennemis. Par une confusion inévitable et corruptrice il identifie son intérêt propre et l'intérêt public, et il finit par croire que la satisfaction de ses rancunes, l'assouvissement de ses vengeances et le délire de son orgueil de parvenu font partie de l'ordre républicain.

Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. Ceux qui médisent à fond des « politiciens », des « comités », des « meneurs », sont presque toujours des réactionnaires. Il leur déplaît que tout le pouvoir ne soit pas resté aux grandes influences traditionnelles, à la propriété foncière par exemple ou tout au moins, s'il doit s'élargir, qu'il sorte du cercle des grandes fortunes, récentes ou anciennes. Ils voudraient que toute la démocratie, obscure, flottante, inorganisée, restât à jamais dans l'ombre. Je crois au contraire que le rôle des politiciens, voire même de ceux qu'on appelle les bohêmes et les déclassés, est nécessaire et finalement bon : car pour faire place à la société nouvelle qui sera fondée sur le travail et la justice, il faut dissoudre les vieilles influences sociales fondées sur l'argent: et comment les dissoudre, si on ne fait pas appel aux forces sociales qu'elles n'ont pas encadrées et maintenues ? Certes, dans les comités démocratiques il y a bien souvent des désintéressements et des dévouements admirables : mais même les

hommes qui s'agitent autour des maires, des conseillers généraux, des députés, surtout pour attraper des places, sont utiles et peut-être indispensables. Ils n'en sont pas moins comme la garde prétorienne ou tout au moins comme l'escouade prétorienne des tyranneaux de la politique. Or, pour briser ces tyranneaux de la démocratie, il ne faut pas reculer vers le passé, il faut au contraire se hâter vers l'avenir. Reculer vers le passé, ce serait investir du pouvoir politique les hommes qui ont déjà, par la puissance de l'argent et des situations acquises, le pouvoir social : ce serait doubler la tyrannie qu'on veut abolir : ce serait la rendre indestructible en arrêtant le mouvement d'émancipation d'où sortira un jour le mouvement d'organisation qui en supprimant tout désordre supprimera toute tyrannie.

Quand la situation de chacun sera assurée, quand tout citoyen aura, s'il le veut, un travail certain, quand il sera rémunéré selon son travail, quand il s'élèvera par le témoignage de ses compagnons, qu'importeront les intrigues ou les menaces ou les vanités d'un politicien, si même il subsiste encore des politiciens ? Le suffrage universel ne sera plus à la merci de ceux qu'il aura créés : et les fonctionnaires ne seront plus à leur discrétion. Au lieu d'être isolés et plantés comme une cible où toutes les jalousies, toutes les ambitions, toutes les délations vont frapper, ils ne seront qu'une des nombreuses organisations par lesquelles s'exprimera l'activité nationale : et confondus avec l'ensemble des citoyens, ils retrouveront toute leur liberté : les abominables tyranneaux de village ne les opprimeront plus. Quand tout le monde, en un sens que nous préciserons, sera fonctionnaire, il n'y aura plus de fonctionnaires, et le socialisme sera, pour l'affranchissement de la démocratie et des fonctionnaires eux-mêmes, la suppression du fonctionnarisme. Sans doute cette proposition n'aura pour le lecteur tout son sens et toute sa force que lorsque le mécanisme de la société nouvelle aura été esquissé : et je dois jusque-là demander quelque crédit. Mais j'ai voulu seulement, dès le début, écarter les préventions trop fortes qui s'opposent à toute étude patiente. — Hé ! quoi ! nous allons tous être revêtus de la livrée de servitude. — Voilà le cri irréfléchi que j'ai voulu arrêter.

De même je n'examinerai pas longuement si l'organisation actuelle des services publics n'est que stérilité et routine : car l'organisation socialiste ne ressemblera que de très loin aux services publics actuels. Je soumets seulement quelques réflexions très brèves. D'abord s'il y a, dans les services municipaux, départementaux ou nationaux, gaspillage par excès de personnel, c'est qu'il y a de toute part une poussée énorme vers les fonctions publiques : et à quoi tient cette poussée ? A ce que ces fonctions, dans l'insécurité absolue de l'existence générale, représentent la sécurité : elles sont le salaire

régulier et certain, la retraite assurée pour les vieux jours : de plus, il n'est pas besoin, pour y entrer, des capitaux qu'exigent l'agriculture, le commerce et l'industrie. Dès lors tous ceux, dans le désordre immense où nous vivons, qui cherchent un abri ou une certitude, tous ceux qui n'ont pas de capitaux ou qui les ont perdus, soit par leur propre faute, soit par la faute des événements, viennent battre comme un flot toutes les digues de tous les budgets, et les emportent. Dans une société où le travail sous toutes ses formes s'offrirait à tous les bons vouloirs, et où partant il y aurait sécurité, ce qu'on appelle les fonctions publiques ne serait plus recherché avec excès, et le travail des citoyens serait réparti et utilisé d'une façon plus productive.

Et encore l'État n'est guère chargé aujourd'hui que des services qui sont ou qui semblent être improductifs. Il a le service de l'armée qui absorbe des milliards sans produire. Il a le service énorme de la dette. Il est obligé de faire mouvoir, à grand renfort de fonctionnaires, l'appareil prodigieusement compliqué des impôts. Il est caporal, policier, gendarme, payeur, collecteur : et même quand il rend des services immédiats, quand il instruit la nation ou quand il transmet les lettres et les dépêches, il n'a qu'un office immatériel, ou bien un office de circulation. Il ne crée pas de la richesse au sens technique du mot. Toute la production proprement dite se fait en dehors de lui : et il semble ainsi frappé de stérilité. Il accomplit pourtant dans l'ordre actuel des fonctions nécessaires, et le jour où la nation interviendra dans la production proprement dite, il apparaîtra bien que le travail national peut avoir une admirable fécondité, avec une autre forme de propriété que la forme actuelle.

Enfin, aujourd'hui, les fonctionnaires sont comme fixés dans une fonction définie et ils suivent comme un mobile engagé dans un rail une ligne inflexible. Sauf quelques exceptions, comme les officiers de marine qui entrent au service de la marine marchande, les ingénieurs de l'État qui entrent au service des grandes compagnies ou les médecins militaires qui ont une clientèle civile, ils sont comme captifs dans leur fonction. C'est que, entre les fonctions publiques et les travaux livrés à l'initiative privée, il n'y a aucune sorte de communication : il n'y a de retraite que dans les fonctions publiques et les quitter, c'est perdre la retraite. De plus l'État est un maître jaloux et il veut qu'on lui appartienne tout entier. Mais le jour où toutes les formes de l'activité humaine seraient en quelque mesure sociales et nationales, le jour où le filateur remplirait un office public comme le percepteur, la barrière tomberait : il y aurait entre toutes les fonctions libre passage, libre et incessante circulation : les aptitudes changeantes ou incertaines des hommes ne seraient pas figées et immobilisées dès la première heure par la fonction choisie d'abord par eux : les activités

seraient perpétuellement en éveil, et même les poussées de sève tardive pourraient s'ouvrir de nouveaux canaux et éclater en floraisons imprévues.

Chimère ! diront encore une fois les lecteurs pressés. Mais encore une fois il ne s'agit point de cela. Que l'ordre social rêvé par nous soit impossible, nous le discuterons. Mais s'il est réalisable, la liberté aura place en lui, ou plutôt la liberté en sera l'âme même et l'esprit de feu. Si nous allons vers l'égalité et la justice, ce n'est pas aux dépens de la liberté : nous ne voulons pas enfermer les hommes dans des compartiments étroits, numérotés par la force publique. Nous ne sommes pas séduits par un idéal de réglementation tracassière et étouffante. Nous aussi nous avons une âme libre ; nous aussi nous sentons en nous l'impatience de toute contrainte extérieure ! et si dans l'ordre social rêvé par nous nous ne rencontrions pas d'emblée la liberté, la vraie, la pleine, la vivante liberté, si nous ne pouvions pas marcher et chanter et délirer même sous les cieux, respirer les larges souffles et cueillir les fleurs du hasard, nous reculerions vers la société actuelle, malgré ses désordres, ses iniquités, ses oppressions ; car si en elle la liberté n'est qu'un mensonge, c'est un mensonge que les hommes conviennent encore d'appeler une vérité, et qui parfois caresse le cœur : ou s'il fallait, par l'élan du rêve, reculer plus haut encore, nous suivrions Jean-Jacques dans les coins de forêt où il se plait à s'imaginer que nul mortel n'est jamais venu, ou les matelots révoltés de Byron dans la caverne sous-marine où Torquil et Neuha cachent leurs amours indomptées. Plutôt la solitude avec tous ses périls que la contrainte sociale : plutôt l'anarchie que le despotisme quel qu'il soit ! Mais encore une fois, quand on s'imagine que nous voulons créer un fonctionnarisme étouffant, on projette sur la société future l'ombre de la société actuelle. La justice est pour nous inséparable de la liberté.

JEAN JAURÈS.

---

# Une Enquête sur le Travail

C'est un travail herculéen que les soixante-cinq « livres bleus » partiels qui constituent, en Angleterre, le rapport officiel de la *Commission royale d'enquête sur le travail*. Si l'on devait juger de l'importance de ce rapport et de sa valeur par ses proportions colossales, l'admiration n'aurait pas de bornes. Il faudrait la patience d'un bénédictin du moyen-âge ou l'assiduité d'un étudiant allemand pour le lire d'un bout à l'autre. Qu'on se figure, en effet, que les compositeurs de l'imprimerie assez fortunée pour avoir obtenu cette commande énorme n'ont pas composé moins de quinze mille pages grand format; et, dans un post-scriptum qui comprend modestement six cents pages, on nous informe qu'à plusieurs reprises la maison *Eyre and Spottiswoode* n'a pu travailler aussi vite que la commission, et cela pour diverses raisons, dont la principale est qu'elle a manqué plusieurs fois de caractères d'imprimerie. Dans ces conditions, on comprend facilement que la dépense a dû être très grande, mais on ne s'attendait pas à ce qu'elle atteignit la somme gigantesque de 50,000 livres sterling, soit un million et un quart de francs ! Voilà une commission royale qui n'a pas menti à son titre, car elle a dépensé royalement. Il s'agit maintenant de savoir si le résultat est adéquat à la dépense, et nous verrons après examen qu'il ne l'est pas, et que ces frais énormes constituent un gaspillage des fonds publics.

*
* *

Voici les termes officiels du but de la commission :

« S'enquérir des questions qui affectent les relations entre patrons et ouvriers; des coalitions entre patrons et des coalitions entre ouvriers; des conditions de travail qui ont surgi dans le Royaume-Uni pendant les récentes contestations ouvrières; et examiner si la législation peut être avantageusement employée à remédier aux maux que l'enquête peut découvrir, et, dans ce cas, indiquer les moyens. »

Il faut avouer que voilà une bien grosse besogne, pas très clairement indiquée, que le gouvernement conservateur de 1891 a imposée

à la commission d'enquête sur le travail. Ce gouvernement s'était d'ailleurs fait tirer l'oreille pour instituer cette commission sur les instances des libéraux poussés par les socialistes, et il semblerait, qu'en lui taillant une besogne aussi grosse et aussi indéterminée, il eût l'arrière-pensée qu'elle faillirait et se rendrait presque ridicule. Et en effet, la commission n'a pas abouti à grand'chose et ne pouvait guère aboutir, étant donnée sa composition. Les capitalistes ou leurs représentants y étaient en majorité, et les représentants du travail, à part deux ou trois, n'étaient certainement pas ceux qui pouvaient le mieux défendre la cause du prolétariat. Les travaux de la commission rappellent la fable de la montagne qui accouche d'une souris.

*
* *

Cette commission se composait de quinze tories et douze libéraux. Les premiers étaient généralement considérés comme avocats du capital, les derniers comme avocats du travail. Mais cette distinction était plutôt factice que réelle, ainsi que le rapport l'a prouvé.

Les quinze tories étaient : Lord Hartington, alors député à la Chambre des communes, qui depuis est devenu duc de Devonshire, après la mort de son père; Lord Derby, qui mourut en 1893; Sir Michael Hicks-Beach, député; Sir John Gorst, député; Mr Leonard Courtney, député; Sir E. Harland, député; Mr Gerald Balfour, député; Mr Jesse Collings, député; Sir F. Pollock, Sir W. T. Lewis, Mr T. H. Ismay, Mr David Dale, Mr George Livesey, Mr W. Tunstill et Mr Hewlitt. Les douze libéraux étaient : Mr Mundella, député, qui devint membre du cabinet Gladstone en 1892; Mr Fowler, député, qui devint aussi membre du cabinet Gladstone; Mr Bolton, député; Mr Burt, député, ancien ouvrier mineur; Mr William Abraham, député; Mr Michel Austin, député irlandais; le professeur Marshall, Mr Plimsoll, Mr J. Mawdsley, M. Tom Mann, Mr Edward Trow et Mr Henry Tait. En tout six députés conservateurs, six députés libéraux et quinze membres ne faisant pas partie du Parlement.

Parmi les vingt-sept membres de cette trop nombreuse commission, un seul, Mr Tom Mann, était socialiste, mais socialiste avéré et militant.

*
* *

La commission tint sa première réunion le premier mai 1891, date heureusement choisie, étant donné le sujet de son enquête. Mais elle montra tout de suite sa tendance timorée en élisant comme président Lord Hartington, que je désignerai dans la suite sous son titre actuel de duc de Devonshire.

Ce n'est pas précisément par ses connaissances en économie politique

et surtout sociale que brille ce grand seigneur, transfuge du libéralisme dont il fut pendant cinq ans le *leader,* en remplacement de Gladstone (1875-1880). Son caractère apathique, ses instincts anti-démocratiques, son attitude habituelle d'homme taciturne, que l'ennui accable, ne le désignaient nullement à la direction d'une enquête aussi importante. C'est ce même duc qui, rompant sa taciturnité, a protesté si véhémentement à la Chambre des lords contre le budget démocratique de Sir William Harcourt et qui cria à la spoliation parce que le ministre des finances égalisait les droits de succession et les rendait progressifs. Un tel président ne pouvait manquer de diriger l'enquête dans un sens étroit et réactionnaire.

Parmi les membres les plus influents et les plus importants de la commission, je citerai : Sir John Gorst, un député conservateur à tendances socialistes, qui a, plus d'une fois à la Chambre des communes, déserté son parti sur des questions ouvrières qu'il s'est donné la peine d'étudier sérieusement; Mr Leonard Courtney, personnalité un peu pompeuse, doctrinaire un peu sentencieux, économiste orthodoxe, individualiste déclaré et partisan du laisser-faire, mais généralement respecté comme un adversaire loyal; Mr Livesey, cet antagoniste acharné des trade-unions, ce trop fameux directeur de la compagnie du gaz qui, il y a quelques années, tint si longtemps contre la demande de la journée de huit heures pour l'obtention de laquelle les ouvriers s'étaient mis en grève; Mr Gerald Balfour, conférencier et réactionnaire, qui a du talent, du savoir et brille comme dialecticien; Mr Marshall, professeur d'économie politique à l'Université de Cambridge, économiste de l'école avancée qui, sans être socialiste, a écrit dans son traité d'économie politique des pages qu'un socialiste ne renierait pas; Mr James Mawdsley, secrétaire de l'association des ouvriers textiles et représentant accrédité de cent cinquante mille ouvriers cotonniers; Mr Tom Mann, habile et éloquent leader ouvrier, qui occupe à titre *d'alderman* (échevin) un siège au *County Council* (conseil municipal) de Londres.

*
* *

Si le gouvernement conservateur d'il y a trois ans avait été sincère en instituant la commission, il aurait pu y remplacer une douzaine de membres insignifiants par des hommes réellement intéressés dans les questions ouvrières, tels que Mr J. H. Wilson, le député des matelots et chauffeurs; Michael Davitt, le sympathique *ex-fenian* irlandais; John Burns, le génial et pratique leader socialiste à qui est surtout due la journée de huit heures dans les arsenaux et ateliers de l'État; Charles Booth (rien du Booth de l'armée du salut), qui connaît si intimement les conditions lamentables d'existence parmi les miséreux des grandes

villes; Joseph Arch, ce paysan aujourd'hui député, qui sait à fond les doléances de ses anciens compagnons de la glèbe; Pickard, représentant accrédité et estimé des mineurs, etc. Et, pour contrebalancer l'influence des économistes de la vieille école orthodoxe et celle des dialecticiens, j'aurais aimé y voir figurer deux membres de la célèbre « Société Fabienne », MM. Sidney Webb et Bernard Shaw, qui, par leur savoir solide en fait de questions sociales et leur talent remarquable de controversistes (*debaters*), sont les porte-paroles les plus habiles et les plus autorisés du parti socialiste pratique. Enfin, les ouvrières aussi eussent dû être directement représentées au moins par une femme, dans la commission. Elles ne l'ont pas été. C'est là une omission regrettable.

*
* *

A sa première séance, la commission décida d'adopter plusieurs méthodes d'enquête, à savoir : 1° La déposition orale de témoins, soumis à des questions et contre-questions; 2° l'envoi de listes de questions aux associations de patrons, aux trade-unions d'ouvriers et aux patrons individuels; 3° l'utilisation de documents existants, parlementaires et officiels, ayant rapport à l'enquête; 4° la nomination d'investigateurs délégués pour conduire des enquêtes partielles et secondaires qui ne pourraient avoir lieu autrement. Ces délégués ont constitué trois sous-commissions dont la première s'est occupée de questions agricoles, la deuxième du travail des femmes, et la troisième de la question du travail à l'étranger. Il est à noter que les rapports de ces trois sous-commissions sont les plus intéressants, les plus sérieux et les plus utiles documents qu'on puisse trouver dans les soixante-cinq volumes du rapport entier.

La commission se divisa en trois comités désignés par les lettres A, B, C, dont le président était membre de droit. Ces comités devaient colliger les faits relatifs à l'enquête. Lorsqu'ils eurent terminé leur travail, la commission décida de siéger tout entière pour entendre les dépositions relatives à certains mouvements tels que la coopération, les sociétés de secours, etc. Les présidents des trois comités furent Mr David Dale, Lord Derby et Mr Mundella.

Le comité A s'occupa des mines, de l'industrie du fer (machinerie, quincaillerie, constructions navales et industries analogues). Le comité B s'occupa des industries de transport. Le comité C s'occupa des métiers relatifs au tissage et à l'habillement, des industries chimiques, du bâtiment et des métiers divers.

*
* *

Les soixante-cinq livres bleus publiés successivement, au fur et à mesure, par la commission, se divisent en plusieurs catégories : 1° Les

rapports partiels, formant cinq volumes; 2° les minutes des dépositions faites respectivement devant les trois comités et devant la commission plénière, onze gros volumes; 3° les *digestes* ou sommaires des dépositions précédentes, dix petits volumes; 4° les réponses aux séries de questions posées par les trois comités aux représentants des métiers, règlements des associations de patrons et des associations d'ouvriers, quatre volumes; 5° les catalogues des dépositions faites devant les trois comités et devant la commission plénière, plus un glossaire des termes techniques employés dans les dépositions, six volumes; 6° les rapports sur le travail à l'étranger (États-Unis, un volume; les colonies anglaises et l'Inde, avec un appendice sur la migration du travail, un volume; la Hollande, un volume; la Belgique, un volume; l'Allemagne, un volume; la France, un volume; la Suisse, un volume; l'Italie, un volume; Danemark, Suède, Norvège, Espagne et Portugal, un volume; la Russie, un volume; l'Autriche-Hongrie et les États des Balkans, un volume; en tout onze volumes); 7° rapport sur le travail des femmes, un volume; 8° rapport sur les ouvriers agricoles, en Angleterre, pays de Galles, Écosse et Irlande, seize volumes; ce qui fait un total de soixante-cinq volumes. Le prix de ces volumes varie depuis un *halfpenny* (5 centimes) jusqu'à neuf *shillings* et dix *pence* (12 fr. 30) et le prix total du rapport complet comprenant les soixante-cinq volumes est de six livres sterling et quatorze *shillings,* soit 167 fr. 50. (Deux autres volumes sont en préparation et constitueront un rapport général sur l'ouvrier agricole, par Mr C. Little.)

*
* *

Le nombre et la variété des sujets soumis à l'investigation de la commission sont tellement étendus que, si je voulais en donner seulement la simple énumération, la place dont je dispose suffirait à peine. Je préfère en donner un aperçu méthodique tiré d'un livre écrit par Mr T. G. Spyers, qui fut attaché à la commission en qualité de *precis-writer,* c'est-à-dire de « résumeur », pour employer un néologisme nécessaire (1). Ce petit livre, de deux cent quarante pages, permet de se reconnaître dans l'énormité des soixante-cinq volumes du rapport. Il est divisé en trois parties : 1° la politique industrielle; 2° les conditions du travail; 3° sujets spéciaux.

La première partie comprend le mouvement ouvrier et les trois forces qui l'actionnent, à savoir : trade-unionisme, coopération et socialisme; le trade-unionisme ancien et nouveau; les grèves, leur développement, leur organisation, leur extension; les *lock-outs* ou

(1) *The Labour Question,* par T. G. Spyers. Swan, Sonnenschein et C°, éditeurs. Prix : 3 fr., Londres.

renvois d'ouvriers, leur extension; fédération des syndicats; tactique des patrons; législation des grèves, etc. — Conciliation et arbitrage comprenant les méthodes de compromission, l'arbitrage volontaire; position légale des syndicats ouvriers; développement naturel et histoire de l'arbitrage en matière industrielle depuis 1800, etc.

La deuxième partie traite des statistiques relatives aux salaires, des lois relatives aux méthodes de paiement (*Truck Acts*), des échelles mobiles; de la participation aux profits et de l'attitude des syndicats envers cette méthode de rémunération; — de la journée de travail et des motifs de la demande relative à sa diminution; de l'obtention de cette diminution au moyen d'une loi parlementaire ou de l'effort individuel des syndicats; — de la responsabilité des patrons en cas d'accidents dus à leur négligence; des compagnies d'assurance contre ces accidents; de l'attitude des *trade-unions* envers une clause échappatoire de la loi relative à ladite responsabilité; procédure légale, etc.; — des lois sur les fabriques (*Factory Acts*); du « marchandage » (*Sweating*); du travail supplémentaire (*Overtime*); du travail des femmes, des non-adultes et des enfants; de l'extension des susdites lois; de leur application; de leur pénalité; des lois de 1886 et 1892 sur les heures de travail dans les boutiques et magasins, etc.; — de l'emploi par l'État et la municipalité; de la nationalisation des mines, chemins de fer, canaux; de la municipalisation du sol, de l'approvisionnement de l'eau, du gaz, des tramways, des logements, des hôpitaux, des docks, des fabriques et ateliers; de la politique industrielle de l'État et des municipalités, etc.; — des « sans-travail »; des bourses du travail; d'une bourse du travail centrale et nationale; de l'émigration; de la prohibition de l'immigration des indigents; travaux de secours; colonies ouvrières; comment donner du secours à défaut d'emploi; pensions pour la vieillesse; projet de Mr Charles Booth; opinion de Mr Giffen, etc.

La troisième partie traite : des mines et carrières; succès des lois minières; travail des garçons; charpente des galeries de mines; droit des mineurs à examiner les puits; emploi d'ouvriers « inexpérimentés »; administration des lois sur les mines, etc.; — des métiers de transport; lois sur la marine marchande; conseils locaux de navigation; engagement des matelots; provisions de bord; cas de maladie; paiement des salaires; aménagement à bord; mauvais état des vaisseaux à tenir la mer; désertion; cargaisons sur le pont; lois relatives aux canaux, aux voitures publiques, aux chemins de fer, etc.; — de l'agriculture : programme du travail agricole; le même que le programme du travail urbain; les rapports des commissaires délégués; conditions d'engagement; salaires et gains; chaumières; sociétés de secours; relations entre propriétaires et ouvriers; syndicats; condition

générale de l'ouvrier des champs, etc.; — du département du travail dépendant du *Board of Trade* (conseil du commerce); ses fonctions statistiques; conseils facultatifs de travail; le grand conseil français et belge, etc; — des recommandations de la commission au sujet de : grèves et mises à pied, arbitrage, heures de travail, responsabilité patronale, lois de fabriques, emploi municipal et gouvernemental, les sans-travail, mines, métiers de transport, agriculture, bureaux du travail.

Le rapport plénier contient aussi une réimpression d'un livre bleu parlementaire sur les sociétés de secours, de nombreux extraits des minutes du *London County Council* (conseil municipal de Londres), et les sommaires de quelques livres bon marché qu'on peut se procurer dans toutes les gares. Ainsi se trouve surchargé un rapport qui contenait déjà pas mal de matière inutile, ce qui rend doublement difficile la tâche d'en extraire les choses intéressantes et utiles.

*
* *

Comme résultat de son enquête, la commission a publié deux rapports principaux : le premier, celui de la majorité, est signé par dix-neuf membres; le deuxième, celui de la minorité, est signé seulement par quatre membres, et est franchement collectiviste. Tous deux font un certain nombre de recommandations qui peuvent être mises en parallèle comme suit :

1° Greves et « lock-outs » (mises à pied, renvois). — La majorité recommande l'amendement de la section VII du *Conspiracy and Protection of Property Act,* 1875 (loi sur la conspiration et la protection de la propriété), relative au *Picketing* (persuasion à la sortie des ateliers). Elle propose de remplacer les mots : « emploie ou *menace d'employer* la violence... » par ceux-ci : « emploie la violence envers ou *intimide...* »

2° Arbitrage. — La majorité désire donner aux conseils municipaux et aux conseils de comté le pouvoir d'établir des tribunaux industriels pour décider des contestations relatives aux contrats existants ou aux coutumes de métiers; de créer un bureau gouvernemental, pourvu de moyens suffisants pour se procurer, publier et faire circuler les informations des bureaux volontaires de conciliation et d'aider à leur adoption universelle, par conseil et appui; de donner à ce bureau gouvernemental (après que se seront adressés à lui soit les parties intéressées, soit les conseils locaux de conciliation), le pouvoir de nommer une personne qui agirait comme arbitre, soit seule, soit en conjonction avec les bureaux locaux, soit aidée d'assesseurs désignés par les patrons et les ouvriers intéressés.

La minorité considère qu'il serait préférable d'accorder le pouvoir nécessaire au département du travail, de façon qu'il pût obtenir les informations les plus complètes au sujet des points en litige dans chaque contestation, tels que les salaires nets reçus par les ouvriers, les frais d'existence, le prix des produits, le coût de production, les appointements des employés, l'intérêt rapporté, le profit du patron et tous autres détails nécessaires.

3° Heures de travail. — La majorité désire donner au secrétaire d'État le pouvoir de réglementer les heures de travail dans toute industrie qu'il jugera dangereuse ou nuisible pour la santé. Elle considère que ses décisions devraient être sans appel dans le cas des femmes et non-adultes des deux sexes ; mais, en ce qui regarde les adultes mâles, elles devraient être soumises à l'assentiment du Parlement avant de devenir légales.

La minorité recommande l'établissement d'une « loi des huit heures », qui proclamerait le principe d'un jour de travail maximum et qui autoriserait son application aux petites industries domestiques (après enquête faite par le ministre de l'intérieur, à défaut d'un « ministre du travail » spécial) en vue d'assurer la journée de huit heures à tout ouvrier manuel.

4° Responsabilité des patrons en cas d'accidents. — La minorité déclare que le *bill* passé par la Chambre des Communes, mais rejeté par la Chambre des Lords, en 1893, comprend les réformes qu'elle est disposée à recommander. Elle ajoute qu'elle est complètement opposée à ce qu'un salarié ait la permission de *contract out*, c'est-à-dire de faire avec le patron, en retour d'un avantage quelconque, un contrat par lequel le patron est déchargé de sa responsabilité ; elle considère ce privilège comme contraire au principe de la législation individuelle.

5° Lois de fabriques *(Factory Acts.)* — La majorité considère qu'une loi devrait être promulguée, qui obligerait tout propriétaire d'ateliers à obtenir un certificat d'hygiène concernant les ateliers, spécialement ceux où se fabriquent les vêtements, chaussures, meubles bon marché, les boulangeries et les blanchisseries. Elle recommande aussi l'amendement des lois de fabrique, de façon à empêcher les ouvriers et ouvrières non adultes de faire des heures supplémentaires dans certains métiers, par exemple, la couture ; l'extension des susdites lois, en ce qui regarde l'hygiène et l'emploi de mineures aux blanchisseries ; et l'institution d'une enquête gouvernementale spéciale sur la confusion qui prévaut actuellement dans l'application des lois diverses relatives à la protection du travail.

La minorité veut rendre les patrons, dont l'ouvrage est exécuté à domicile, responsables en ce qui concerne l'hygiène et l'instruction de leurs ouvriers, comme le sont déjà les patrons dont l'ouvrage est

exécuté dans les ateliers et les usines ; elle désire réduire la limite de cinquante-six heures et demie de travail par semaine à quarante-huit et propose d'en faire l'objet d'une loi s'appliquant à toutes les industries textiles, que les ouvriers et ouvrières soient adultes ou non ; elle veut obliger les locataires d'ateliers et les propriétaires de toutes maisons qui sont ou doivent être employées pour des entreprises industrielles à soumettre une notification de ce fait au département des fabriques ; elle propose d'accroître dans une grande mesure le nombre d'ouvriers agissant comme sous-inspecteurs et d'instituer dans chaque grand centre industriel un inspecteur en chef aidé d'un nombre suffisant de commis ; d'améliorer l'inspection médicale des personnes employées dans les fabriques et ateliers en instituant un médecin-expert auquel les médecins-assistants enverraient des rapports périodiques ; d'établir une petite commission d'experts médicaux et scientifiques, pour s'occuper successivement de chacune des industries dans lesquelles la mortalité est au-dessus de la moyenne ; d'augmenter le nombre des inspectrices ; de prohiber absolument le travail des femmes dans les parties les plus dangereuses de la fabrication du blanc de plomb ; enfin, de séparer le département des fabriques du ministère de l'intérieur. L'adoption de ces recommandations ne coûterait pas plus de 50,000 livres sterling par an (un million et un quart de francs).

6° Emploi gouvernemental et emploi municipal. — La minorité recommande l'adoption explicite et rendue publique, d'une journée de travail de huit heures, par tous les corps publics qui emploient directement des ouvriers sans l'intermédiaire d'entrepreneurs ; l'adoption des conditions sanctionnées par les syndicats et d'un salaire minimum *moral* d'au moins 21 *shillings* (26 fr. 25) par semaine ; l'obligation imposée aux entrepreneurs à forfait, d'adopter aussi les mêmes conditions ; elle recommande également l'institution d'un « conseil des docks et des ports », composé de représentants du conseil municipal de Londres, du conseil municipal de West Ham et autres corps publics intéressés, de représentants d'armateurs et d'ouvriers des docks, avec pouvoir d'acquérir les docks et les entrepôts (*wharves*), en aval du Pont de Londres, de les administrer et de remplir toutes les présentes fonctions du *Thames Conservancy Board* (voirie de la Tamise), du moins en ce qui regarde la navigation en aval du Pont de Londres. Ce nouveau conseil devra instituer une enquête sur le projet soumis par Mr Tom Mann, relatif à la concentration des docks de Londres.

7° Les sans-travail. — La majorité recommande aux autorités publiques d'ajourner tout travail supplémentaire nécessaire, mais non urgent, en vue de fournir du travail dans les périodes de dépression et de chômage.

La minorité recommande qu'on entreprenne des travaux publics d'un caractère utile, quand bien même ils ne seraient pas rémunérateurs ; le paiement de salaires ordinaires aux ouvriers employés, avec cette condition qu'aucun stigmate de paupérisme ne leur soit attaché ; l'établissement expérimental de « Colonies du travail » et l'octroi de pensions à la vieillesse, d'après le projet de Mr C. Booth.

8° Mines. — La minorité recommande de transformer en loi le *bill* de huit heures relatif aux mines et d'augmenter le nombre des inspecteurs miniers, par l'addition d'ouvriers mineurs capables ou de délégués nommés par les mineurs.

9° Metiers de transport. — La majorité recommande un amendement à la loi existante sur le paiement des salaires des matelots ; cet amendement autoriserait les femmes des matelots à recevoir *bi-mensuellement* la *moitié* au plus de la paye de leurs maris pendant que ceux-ci sont en mer.

La minorité recommande que l'allocation se fasse *hebdomadairement* et qu'elle atteigne les *deux tiers* de la paye ; l'inspection systématique des provisions de bord de tous les navires anglais ; de contraindre les armateurs à engager un nombre suffisant d'hommes d'équipage, de façon à assurer aux matelots et aux chauffeurs une journée normale de huit heures de travail ; la restriction de l'emploi de matelots non européens (lascars) à une proportion limitée de l'équipage ; la provision d'au moins cent trente pieds cubiques (environ trois mètres et demi cubes) d'air, par personne, dans les dortoirs des matelots ; enfin, l'élection directe par les matelots de représentants dans les conseils maritimes locaux.

10° Agriculture. — La minorité recommande au Parlement de conférer aux conseils de paroisse de la Grande-Bretagne le pouvoir d'ériger des chaumières, pouvoir dont jouissent les *Boards of Guardians* (bureaux de l'assistance publique) d'Irlande et les conseils municipaux dans tout le royaume ; et de rendre obligatoire la loi sur les « hommes de peine » en Irlande.

11° Fonctions du département du travail. — La majorité recommande la création d'un personnel d'investigateurs expérimentés pour s'enquérir des conditions du travail et pour préparer un recensement des occupations.

La minorité recommande la formation d'un nouveau département du travail qui comprendrait le département actuel des fabriques et des mines (dépendant actuellement du ministère de l'intérieur), le département du travail (dépendant actuellement du bureau du commerce) et le bureau d'enregistrement des sociétés de secours ; la création d'un ministre du travail ayant un siège dans le Cabinet.

*
* *

En outre de ces deux rapports, le livre bleu contient des exposés de vues individuelles par certains membres de la commission. Le plus important est dû à Sir John Gorst, qui n'a signé aucun des deux rapports. Il recommande la création par les corps publics locaux de conseils industriels locaux, composés de patrons et d'employés en nombre égal, devant lesquels les parties contentieuses devraient exposer leurs griefs avant d'en arriver à une grève ou une mise à pied; le règlement par voie législative des heures de travail dans toutes les entreprises industrielles protégées ou patronnées par le gouvernement, ou dans lesquelles les conditions de travail sont particulièrement dangereuses ou insalubres; l'extension de la responsabilité des patrons au cas de pur accident, la prohibition de contrats échappatoires *(contracting out)* et la concentration en un seul département de toutes les fonctions administratives gouvernementales ayant rapport à l'industrie.

Mr Jesse Collings, dans un autre exposé, propose que l'État accorde aux propriétaires terriens des prêts à bas intérêt qui leur permettraient de mettre les ouvriers agricoles en possession de petites fermes.

Mais la plus importante proposition est celle du duc de Devonshire, demandant que les syndicats d'ouvriers et les syndicats de patrons, au lieu d'être contrôlés par la section IV de la loi de 1871, sur les *Trade-Unions,* soient mis à même d'acquérir quelques-uns des droits et de subir quelques-unes des responsabilités qui régissent les corporations. Cette proposition est appuyée par quelques collègues du duc; mais elle a été retirée depuis. Toutefois, il est problable qu'elle serait renouvelée, si les tories revenaient au pouvoir.

*
* *

Nous avons vu quels sont les résultats de cette commission et l'on ne peut s'empêcher de les trouver bien maigres, du moins en ce qui concerne les recommandations de la majorité de la commission. Pour employer un américanisme, cette commission a été une « fraude ». Les enquêtes qu'elle a conduites se sont fait remarquer par une superficialité sans méthode et au lieu de mettre à jour des faits vitaux, une mine de documents à l'usage du sociologue, elle a fait une sorte de procès d'État aux chefs du mouvement trade unioniste, les a pour ainsi dire considérés comme des accusés, sans leur avoir préalablement donné connaissance de l'acte d'accusation. Aussi est-elle arrivée à des conclusions sans valeur.

Suivant Mme Sidney Webb, la femme du sympathique « fabien »,

qui a consacré un long article (1) à critiquer la commission, l'insuccès de cette commission est dû principalement à sa composition et à l'esprit de l'enquête. Pour accomplir un travail efficace et surtout pratique, ensuite pour bien peser les dépositions et établir un faisceau solide de faits, le tribunal était trop nombreux, contenait trop d'hommes de parti et trop peu d'hommes compétents. Aussi l'enquête prit-elle souvent la forme d'une discussion dialectique, académique, dans laquelle Mr Gerald Balfour et sir F. Pollock, en particulier, donnèrent libre carrière à leur talent de controversistes expérimentés ; les commissaires s'appliquèrent à la démolition de ce qu'ils considéraient comme des sophismes populaires et à la construction de systèmes bâtis sur des hypothèses, oubliant que leur devoir était de recueillir des faits, de les analyser, de les cristalliser pour ainsi dire et non de laisser après eux une agglomération amorphe de détails et de rares et inefficaces recommandations.

Mme Webb constate cependant que le ton et le caractère du rapport final de la commission sont excellents. « Dans ce rapport, dit-elle, qui contient trois cents pages de grand format — la longueur ordinaire du roman en trois volumes — le duc de Devonshire et ses collègues, présentent en périodes coulantes d'un journalisme de bon ton, les arguments populaires pour ou contre les propositions législatives diverses et les institutions industrielles. Qu'il s'agisse des mérites du travail aux pièces, des démérites du travail supplémentaire, de l'état sanitaire des manufactures, du chômage, du bill des huit heures, de la responsabilité des patrons, des marins et des mineurs, des ouvrières ou des travailleurs des champs, le rapport donne une relation imperturbablement impartiale des opinions des témoins antagonistes. Sur beaucoup de points capitaux il pousse son impartialité jusqu'à arranger les arguments contradictoires en paragraphes numérotés. Nous avons, par exemple, les cinq raisons pour un bill de huit heures, mises en regard des cinq raisons contre cette proposition ; les trois arguments pour le travail aux pièces en face des cinq arguments contre ; les cinq raisons en faveur des heures supplémentaires opposées aux quatre autres réclamant l'adhésion rigide au jour normal ; les cinq avantages de l'organisation syndicale et les six désavantages dont elle est accusée ; les trois raisons en faveur d'un apprentissage bien défini et les quatre arguments en faveur de la liberté du patronat ; les cinq bénéfices de l'extension de la sphère de l'emploi gouvernemental contre le même nombre d'inconvénients qui en résulteraient. Sur ces six questions seulement le rapport ne présente en tout pas moins de cinquante-cinq arguments séparés (dont beaucoup sont

(1) Voir la *Nineteenth Century (dix-neuvième siècle)* du mois de juillet 1894, contenant un article intitulé *The failure of the Labour commission*, par Mme Sidney Webb.

flanqués de considérations subsidiaires) et scrupuleusement évite de démolir, de critiquer ou d'adopter aucun d'eux ».

*
* *

Les renseignements recueillis par la commission sur la journée de huit heures, par exemple, montrent le peu d'intérêt qu'elle semble avoir pris à cette importante question. « Elle aurait dû, écrit Mme Webb, appeler comme témoins des patrons représentant les métiers dans lesquels l'expérience de la journée de huit heures avait été essayée. Je ne me suis pas livrée à une investigation spéciale sur ce sujet, mais je ne crois pas que j'aurais grande difficulté à énumérer une centaine d'établissements dans la Grande-Bretagne, comprenant au moins vingt différents métiers, dans lesquels les huit heures ont été adoptées dans ces cinq dernières années, sans parler des nombreux exemples tirés de l'Amérique et des colonies. On aurait pu au moins compiler des tables statistiques complètes, donnant d'exacts détails sur la production, le nombre d'ouvriers employés et leurs salaires, avant et après le changement, quand même on eût dû omettre le nom des raisons sociales. Et si ces cent cas avaient été considérés comme une base trop étroite, la commission aurait pu en outre obtenir des informations et des statistiques similaires relatives aux précédentes réductions de la journée de travail, telles que la loi des fabriques de 1875, relative aux industries textiles et le mouvement des neuf heures en 1872, incité par les trade-unions du bâtiment et de la mécanique. Croira-t-on que, bien qu'environ cent cinquante capitalistes ou leurs agents aient été appelés comme témoins devant la commission, deux mois avant la clôture des dépositions, pas un seul des cent et quelques petits patrons ayant adopté la journée de huit heures, n'avait été appelé à déposer ? Que depuis le commencement jusqu'à la fin, aucune circulaire sur ce sujet ne leur a été envoyée et qu'aucune information n'a été tirée de leurs livres commerciaux ? que Mr William Allan, député de Sunderland, est absolument le seul patron ayant adopté la journée de huit heures qui ait été mandé devant la commission, juste à la fin des dépositions, pour donner pendant une demi-heure d'examen à la légère, ses impressions personnelles sur le résultat ? Qu'on ne demanda ni au ministre de la guerre, ni au conseil municipal, ni aux nombreuses usines à gaz appartenant aux municipalités de province, aucune statistique ou information relative à leur expérience sur la journée de huit heures ?

Le chef du mouvement des tramways d'Huddersfield est absolument le seul témoin investi de quelque autorité publique qui fut appelé à déposer, et il déclara qu'il ne connaissait rien des comptes. Après cette révélation, on comprend que la commission n'ait pas pris la peine de rechercher, même de la manière la plus fortuite, quels

avaient été les résultats des réductions soudaines amenées dans la journée de travail par la loi de 1875 et le mouvement des neuf heures de 1872. Il ne paraît même pas qu'aucun membre de la commission ait pensé à demander aux grands entrepreneurs de bâtisses de Londres quel avait été l'effet de la réduction obligatoire de la semaine de cinquante heures à quarante-huit heures trois quarts que la fédération du bâtiment leur avait imposée dans l'été de 1892, au commencement même des séances de la commission ».

*
* *

Bien que l'un des buts spécifiques de la commission fût de s'enquérir des coalitions entre patrons et des coalitions entre ouvriers, le rapport ne contient pas d'informations définies sur l'extension de ces coalitions. C'est se moquer du public que de lui donner à choisir entre 871,000 et 1,500,000 comme étant le nombre des membres des *Trade-Unions*. Ces deux chiffres ont été fournis par deux témoins différents, et, impartialement (ou plutôt indifféremment) relatés par le rapport. N'est-il pas étonnant qu'une commission aussi nombreuse, après avoir siégé trois ans et dépensé 50,000 livres sterling, ne se soit pas montrée assez compétente pour découvrir si les trade-unionistes constituent seulement dix ou vingt pour cent de la totalité des ouvriers ?

Le tort de la commission a été de recueillir des dépositions à tort et à travers, de trop verbaliser et de ne pas assez tamiser ces dépositions ; de trop s'occuper d'arguments abstraits contre telle ou telle opinion et pas assez de ces faits patents, brutaux, terre à terre, d'où l'on peut tirer des inférences utiles. Une grande partie du travail entrepris par la commission aurait été accompli d'une façon plus économique et surtout plus efficace par le département du travail dépendant du *Board of Works*.

*
* *

Mme Webb, dans son article, nous donne d'intéressants détails sur la façon dont l'enquête a été conduite. « L'absence de résultat positif, écrit-elle, dans le travail de la commission est d'autant plus surprenant qu'elle contenait parmi ses membres quelques-uns des esprits les plus pénétrants et les plus cultivés du royaume. Peut-être que cet insuccès est dû à l'esprit dans lequel certains des plus compétents parmi les commissaires accomplirent leur tâche. Au commencement même de l'enquête, le bruit courait dans les salons de Londres que les plus autorisés des membres de la commission avaient déclaré leur intention, non de découvrir de nouveaux faits, mais de dévoiler les idées fallacieuses en vogue parmi les ouvriers. Ceci expliquerait pourquoi, lorsque les secrétaires vinrent à faire le sommaire de toutes les dépositions sur la

journée de huit heures, ils n'eurent besoin d'aucun titre pour désigner les résultats d'expériences sur les huit heures, mais trouvèrent des titres sans fin pour exposer les effets « présumés » ou « attendus ». Ce qu'on voulait, c'était nuire au mouvement des huit heures en démolissant logiquement les arguments théoriques des témoins en sa faveur. De sorte que la plus grande partie des dépositions est composée, non de faits constatés, mais de réponses à d'abstraites énigmes, proposées par certains commissaires, sur toutes les réformes sociales et législatives imaginables. Un par un, les ouvriers passent devant la commission pour exposer, à leur point de vue, les faits concernant leurs métiers. Mais ils ne tardent pas à se trouver engrenés dans une discussion sur des questions abstraites d'économie politique, de philosophie politique, et même d'histoire, avec des dialecticiens expérimentés tels que Mr Gerald Balfour, Sir Frederick Pollock et le professeur Marshall. Il eût été vraiment surprenant que, dans ces débats académiques, les ouvriers n'eûssent pas été battus, aussi souvent quand ils avaient raison que lorsqu'ils avaient tort. Le grand triomphe était de les acculer par d'habiles questions à émettre logiquement quelque inconséquence. Ce jeu de chat et de souris peut avoir eu de l'intérêt pour les commissaires; et c'était certainement divertissant pour le public spectateur de voir les dialecticiens « ronronner » entre eux avec satisfaction, lorsque leurs « coups de patte » portaient. Mais cette tactique engendra un profond ressentiment chez les témoins de la classe ouvrière et eut pour effet, ce que le président eût dû prévoir, d'empêcher la commission d'aller au fond des questions de faits. Les ouvriers, ainsi que plusieurs d'entre eux me l'ont depuis avoué, voyant qu'ils étaient traités en témoins hostiles, eurent peur de faire certaines dépositions dans la crainte qu'elles ne fussent employées contre eux. Il en résulta qu'ils donnèrent aussi peu d'informations que possible, et considérèrent, ainsi que l'un d'eux me l'exprimait, qu'ils avaient « eu assez à résister aux attaques ».

*
* *

Il serait exagéré de prétendre que le système des commissions est discrédité par l'insuccès de la commission présente; car toute la législation des fabriques et des mines, dont l'Angleterre peut s'enorgueillir, à bon droit, est basée sur les rapports des commissions passées. Bien que les recommandations de la majorité de la commission actuelle soient très insuffisantes, il serait injuste de nier qu'elles vont cependant dans la bonne direction. Il y a un progrès, tout petit qu'il soit. Mais, en revanche, si nous voulons voir la situation actuelle bien considérée, un programme législatif dont la plus grande partie est immédiatement applicable, il nous faut lire le rapport de la minorité. J'en ai déjà fait connaître les conclusions ; j'en vais maintenant donner les considérants.

Ce rapport est signé par les quatre membres suivants : Tom Mann, James Mawdsley, William Abraham et Michael Austin, et débute comme suit :

Nous ne pouvons pas adhérer au rapport de la majorité de la commission.

La plus grande partie consiste, non dans un exposé de faits constatés, concernant les relations entre ouvriers et patrons ou les conditions qui régissent le travail, mais dans un sommaire des arguments employés par les témoins pour ou contre des propositions particulières. Autant que nous en pouvons juger, ce sommaire a été écrit intelligemment et impartialement. Mais, dans les cas comparativement peu nombreux où la commission tire des conclusions définies des faits eux-mêmes, ces conclusions nous paraissent inexactes ou, tout au moins, donnent une trop favorable opinion de la condition de la masse des travailleurs. Sur la plupart des questions discutées devant la commission, le rapport de la majorité n'offre aucune recommandation, tandis que les réformes vagues et incomplètes qu'il suggère nous semblent insuffisantes.

Le rapport de la majorité parle de l'attitude prise par les signataires du rapport de la minorité. Nous ne croyons pas avoir à défendre notre méthode; les recommandations que nous exprimons auraient pu être prises en partie ou en bloc et insérées dans son rapport, si la majorité l'avait désiré; et, si elle avait agi ainsi cela nous eut donné la plus entière satisfaction. Mais la différence matérielle dans le caractère des deux rapports montrera tout de suite que cela était presque impossible.

La cause fondamentale des contestations entre ouvriers et patrons se trouve, à notre avis, dans la position précaire du prolétariat.

Malgré un grand accroissement de la richesse nationale, il y a des catégories entières de la population dont le nombre, croyons-nous, surpasse cinq millions, qui ne peuvent obtenir une subsistance compatible avec la santé et la « capacité de travail » (1). Il est probable que deux millions sont chaque année forcés d'accepter les secours de l'assistance publique, sous une forme ou sous une autre. A Londres, la cité la plus riche et la plus productive du monde, les recherches de Mr Charles Booth nous apprennent que 32 % de la population totale tombent au-dessous de « l'étalon de pauvreté », ces 25 francs par semaine d'emploi régulier, au-dessous duquel on ne peut vivre décemment et hygiéniquement. Et lorsque nous trouvons que, dans certains districts de la métropole, la moitié et même les trois cinquièmes de la population entière de ces districts tombe au-dessous de ce minimum, et que cet état de choses ne provient pas d'une détresse exceptionnelle, mais représente le résultat de cinquante années d'amélioration continuelle, nous considérons qu'il réclame de la part du gouvernement la plus grave considération. Mais ce dénuement n'est pas confiné aux classes de manœuvres; car les statistiques du « bureau du travail » nous montrent que, même dans les métiers où le travail est mieux payé, un grand nombre d'ouvriers habiles sont à tout moment sans travail, tandis que dans les périodes de dépression commerciale de nombreux milliers d'hommes sont dans la même condition.

(1) Mr Giffen a dit dans sa déposition que 25 % des travailleurs adultes du royaume « tombaient au-dessous de la limite de 25 francs par semaine et que ceci pouvait être con- « sidéré comme un bas niveau de sustentation. »

Mais tandis que beaucoup d'artisans exercés et industrieux ne trouvent pas de travail, d'autres travaillent trop longtemps. Dans presque toutes les branches du travail manuel la journée de travail est trop longue et ne permet pas à l'ouvrier de remplir efficacement ses devoirs de père et de citoyen. Même dans les métiers les mieux organisés, où la journée normale est seulement de neuf heures ou moins, on fait systématiquement un excès d'heures supplémentaires. Les statistiques présentées à la commission par l'*Amalgamated Society of Engineers* (syndicat des mécaniciens), montrent que 71 % de ses membres ont l'habitude de faire en moyenne, par semaine, neuf heures en plus. Les dépositions faites devant nous prouvent que beaucoup d'ouvriers en produits chimiques, les employés de chemins de fer et tramways, les employés de magasins et boutiques, les fondeurs de fer et d'acier et beaucoup d'ouvrières travaillent au moins douze heures par jour, tandis que d'autres dépassent quinze heures.

Beaucoup d'ouvriers travaillent dans des circonstances qui rendent les maladies et les accidents inévitables dans leur existence. Les conditions insalubres prévalent encore dans beaucoup d'ateliers, et plus encore dans les chambres ou les maisons où les petites industries à forfait s'exercent. La phtisie décime encore les ateliers mal ventilés des compositeurs. Excepté, peut-être, dans les mines de charbon et dans une ou deux industries réglementées par une législation spéciale, on n'a pas encore fait d'essai systématique pour utiliser les ressources de la science en vue de prévenir la maladie ou la mort dans le champ industriel. Nous ne pouvons croire qu'il soit nécessaire, dans l'état présent des connaissances scientifiques, que l'occupation d'un ouvrier de chemin de fer présente plus de risques que celle d'un soldat, ou que la mortalité des potiers et des faiseurs de limes soit trois fois aussi grande que celle des clergymen. Et, si nous passons des travailleurs aux maisons dans lesquelles ils vivent, l'état des choses nous paraît aussi peu satisfaisant. Ce n'est pas tant l'insalubrité des bouges que nous avons en vue que l'exiguïté de l'espace occupé par chaque famille. Près de deux millions et demi de prolétaires (dans l'Angleterre et le pays de Galles) vivent dans des logements que le *Registrar General* déclare surpeuplés. Les statistiques du recensement et celles de Mr Charles Booth indiquent que probablement 20 à 33 % de la population entière de nos plus grandes villes ont des logements consistant en une seule chambre. A Londres, nous inférons qu'un quart de million de prolétaires, y compris probablement cent mille enfants, doivent vivre dans une condition telle qu'une famille entière n'occupe qu'une seule chambre où s'accomplissent tous les besoins de la vie domestique. Le pourcentage des logements d'une chambre est encore plus grand à Glasgow, Kilmarnoch et autres villes d'Écosse, et le *Registrar General* rapporte que dans les villes anglaises de Gateshead, Newcastle, Sunderland, Plymouth, Halifax, Bradford et Huddersfield, la surpopulation des logements est encore plus grande qu'à Londres. Dans beaucoup de districts d'Irlande, les conditions sont également mauvaises. Mais ces maux n'existent pas seulement dans les villes. Les rapports des commissaires-adjoints sur la population agricole révèlent, dans presque tous les districts, une excessive exiguïté de logements même pour la population actuellement décroissante de la campagne.

Finalement, il existe ce fait que de tous ceux qui atteignent l'âge de soixante-dix ans, un sur trois est à la charge de la paroisse. A Londres, un sur

six meurt, soit à l'asile des indigents *(workhouse)*, soit à l'hôpital attenant à cet asile. Dans quelques districts ruraux, presque tous les ouvriers des champs sont des indigents. Nous n'avons pas pu obtenir le nombre d'enterrements d'indigents; mais nous croyons que dans tout le royaume une personne sur quatre est enterrée aux frais de la paroisse.

On ne peut s'empêcher de rapporter cette condition déplorable de la classe ouvrière, à ce fait que les deux tiers du produit annuel de la communauté sont absorbés par un quart de ses membres, et que le tribut annuel en loyers, redevances et dividendes prélevés sur l'industrie de la nation se monte à près de 500 millions de livres sterling (12 milliards et demi de francs).

Avec des conditions économiques telles que nous les avons décrites, les relations entre patrons et ouvriers ne peuvent, suivant nous, être satisfaisantes. Les grèves et autres moyens de résistance de la part des salariés, tout incommodes qu'ils puissent être en eux-mêmes, ne sont que les symptômes d'un mécontentement relatif aux conditions sociales existantes et nous les regardons comme salutaires et de bon augure. Nous ne voulons pas prétendre que l'état de choses soit pire que jamais. Nous croyons, au contraire, que la condition moyenne des prolétaires s'est améliorée constamment, grâce aux réformes législatives et autres des soixante dernières années. Cette amélioration n'a cependant été que partielle. D'importants groupes de la communauté vivent encore dans des conditions qui ne diffèrent que peu de celles qui ont nécessité l'adoption des premières lois relatives aux manufactures et aux mines. Nous croyons qu'on devrait faire un effort sincère et persistant, en s'aidant de l'expérience acquise et de la science économique, pour faire servir la puissance et la richesse collectives de la communauté, à l'élévation permanente du niveau de confort de tout le prolétariat, et spécialement des groupes qui n'ont pas encore bénéficié des réformes précédentes.

Une telle politique demande naturellement du temps. Nous ne croyons en aucune panacée de réforme sociale subite. Les mieux payés d'entre les ouvriers peuvent espérer beaucoup d'une organisation plus parfaite des *trade-unions*, de la coopération et des autres formes d'association volontaire. Mais pour l'élévation du niveau de confort dans les groupes les plus nécessiteux des prolétaires, nous sommes conduits à recommander principalement une sage extension de l'action collective. Le progrès social et économique des travailleurs dépend, selon nous, principalement du développement systématique de l'activité publique et démocratique dans ses trois principales formes : l'administration nationale ou municipale des industries qui peuvent être socialisées; la réglementation de l'entreprise privée dans les industries que la communauté n'aurait pas encore acquises; la fourniture aux frais de l'État (qui en trouvera les moyens en taxant les loyers et les revenus qui ne sont pas le produit du travail), à toutes les classes de la communauté des facilités d'instruction et autres moyens nécessaires à leur développement mental et moral.

Les recommandations spécifiques que nous soumettons à la considération du public sont confinées à certaines réformes qui peuvent être immédiatement réalisées. »

Suivent ces recommandations que j'ai déjà fait connaitre.

JULES MAGNY.

# La Question des Musées du Soir

## (LE SOCIALISME DANS L'ART)

Gustave Geffroy, dans *Le Journal,* a attaché ce grelot des *Musées du soir* avec le talent entraînant, l'ardeur communicative et la compétence artiste qui lui ont conquis dans le domaine de la critique une place si en vue. La lice ainsi ouverte, les champions se sont présentés de tous côtés pour prendre part à d'intéressantes passes d'armes au nom de telle ou telle tendance esthétique. Comme il arrive toujours, on ne s'est guère entendu, l'un tirant *à dia, l'autre à hurhau,* ainsi que dit si pittoresquement le Gros-René du *Dépit amoureux.* Toutefois, si l'on ne s'est pas montré précisément d'accord, dans tous les camps on a fait preuve de beaucoup de bonne volonté. On a accepté le principe, on s'est déclaré sympathique à l'idée des musées du soir. Les divergences ne se sont révélées qu'en ce qui concerne l'application. Le moment nous semble venu de résumer avec fruit le débat, d'en extraire ce qu'il peut contenir de bon et d'utile sous son apparence discordante.

*
* *

*Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es,* prononce la sagesse des nations. Il serait presque aussi juste de conclure : « Dis-moi d'où tu viens, je te dirai où tu vas ». L'impulsion des origines n'est pas loin d'exercer une action aussi accaparente que celle des entours, du *milieu,* pour parler le langage de l'école, du déterminisme ambiant. Renan a écrit que nous ne sommes au fond qu'*une fonction de la nature.* Nous sommes, à un même degré sous un autre point de vue, l'expression incarnée, *faite chair* et individu, d'une manière d'être et de voir collective, résumant une catégorie, un groupement d'ordre social particulier. En ce sens l'on peut penser qu'en vertu de cette solidarité inhérente à notre faible humanité, chacun de nous a droit au nom de *légion.* Que nous le voulions ou non, nous vérifions ainsi,

d'une certaine façon, la formule socialiste : *un pour tous, tous pour un.* Seulement cette formulation de notre tendance naturelle revêt un caractère fédératif qui en domine souverainement le jeu.

En somme, nous nous mettons à plusieurs pour penser comme pour agir. C'est la division du travail en vue d'un maximum d'action collective, passé des sphères des faits économiques dans celles des faits moraux. Il n'en saurait être autrement, l'homme sous quelque aspect qu'on le considère en tant que facteur social ne pouvant qu'appliquer sa loi propre de vie, de développement, de progrès organiquement social.

Et voilà pourquoi un producteur industriel n'accepte pas sans quelque scepticisme l'idée même du projet de notre ami Gustave Geffroy, et ne voit de remède au mal dont ce projet espère avoir un jour raison, que dans une refonte des cervelles des chefs de maisons d'industrie et de commerce.

La thèse de cet avocat, par situation, de nombre d'artistes de l'art décoratif, peut être ramenée à ceci :

Nous ne faisons pas preuve d'originalité, parce que les industriels et les commerçants, sans lesquels nous ne pouvons rien, ont la terreur du nouveau, de l'original.

Un industriel réplique :

Nous n'avons la terreur que de la faillite et de la ruine. Nous craignons les aventures, parce que le client ne nous suit pas à travers les aventures; nous nous montrons routiniers, parce que le public est routinier. Que pouvons-nous sans la clientèle, le public ?

On le voit, tout le monde a raison. Nécessité est donc de chercher ailleurs. L'industriel a fait tomber l'argument de l'artiste d'art industriel; est-ce que le public, mis en cause à son tour, n'aura pas, lui aussi, quelque bonne raison à faire valoir pour sa défense ?

Un peintre, ancien élève de l'Ecole des beaux-arts, propose, comme remède à la situation ci-dessus exposée, une haute direction esthétique, une influence supérieure d'école, quelque chose comme un gouvernement d'art à la Lebrun, accommodé à la forme républicaine des esprits de l'heure présente. Plus de *Roi soleil,* plus de dictateur des arts *premier peintre du monarque et directeur de tous les ouvrages de peinture, sculpture et d'ornement dans les bâtiments de la couronne,* cela est évident, a la rigueur d'une conséquence logique. Mais ne serait-il pas possible d'établir une sorte de pouvoir artistique représentatif avec ministres et même président de sa république ? L'important est que la direction comme l'enseignement viennent d'en haut.

Le malheur est que l'originalité apprise risque fort de ne pas être originale du tout. Les deux termes *originalité* et *appris, dirigé,*

impliquent contradiction. La dialectique montre l'absurdité de la solution du problème par ce moyen. L'expérience — l'histoire de l'École des beaux-arts le démontre éloquemment — l'expérience vient faire la preuve pratique, positive, de fait, de la conclusion de la dialectique.

Peut-être en est-il des sociétés comme des plantes : la sève y vient d'en bas, non d'en haut. La grande source de production demeure toujours, quoi qu'on fasse, le sol, le bon sol nourricier.

F.-A. Pouchet rapporte le curieux fait suivant d'histoire naturelle : « Duhamel, en retournant des saules, mit leurs racines en plein air et leurs rameaux dans la terre. Bientôt après, les racines s'étaient couvertes de feuilles, et les tiges transformées en appareil souterrain avaient poussé des radicelles absorbantes. En grand, cette expérience réussit de même. Dans ses mémoires, M. de Raguse raconte avoir vu, chez un seigneur russe, une avenue de tilleuls que celui-ci avait eu la fantaisie de transplanter la tête en bas. La métamorphose était complète, tous ces arbres renversés végétaient splendidement. »

N'eût-il pas été plus simple de laisser branches et racines à leur place normale. Il en est de même pour l'art.

Le public étant tant soit peu tout le monde, est d'en bas. Il a ses racines en plein sol, dépend de ce sol comme la masse des artistes.

Le problème se ramène à ceci : « Est-ce la poule qui a fait l'œuf, ou l'œuf la poule ? » Ou, pour le sujet qui nous occupe : « Est-ce le public qui fait les artistes, ou les artistes qui forment le public ? »

En ce qui concerne l'heure présente, il y a réciprocité, action et réaction mutuelle, nul doute à cet égard. C'est comme une oscillation de balancier. Mais il ne s'agit pas de l'heure actuelle. Il s'agit d'origine, de point de départ. Soit ! nous le reconnaissons, et nous n'avons parlé de ce qui se passe que parce qu'il préjuge jusqu'à un certain point ce qui s'est passé au début.

Alors, artiste et public ne faisaient qu'un. Le primitif qui entaille un os en figures plus ou moins naïves, qui sculpte une proue de pirogue, décore sa hutte ou se tatoue, exécute toutes ces choses pour sa propre satisfaction. Tout à l'heure il s'admirera non moins naïvement. Il est sujet et objet. Les sociétés jeunes, a écrit avec raison Taine, ne se contentent pas du rôle de spectatrices : elles entendent donner de leurs propres personnes, être actrices, avoir un rôle actif dans toutes les fêtes. L'église romaine, dans le déploiement de ses pompes, a su faire habilement sa part à cette tendance des races méridionales. Elle les associe plus ou moins à toutes ses cérémonies. Un directeur de conscience se double vite d'un psychologue.

L'artiste de nos jours, travaillant avec un but autre que de se satisfaire d'abord par la production, ensuite par la possession de l'œuvre

créée, est et n'est qu'un facteur économique, un produit lui-même — il faut à tout instant en revenir là — de la loi de la division du travail. Le public est un artiste latent, contingent, *en puissance ou en possibilité*, comme il plaira, qui, faute de loisir et de spécialisation nécessaire, fait exécuter par un *compère*. Les artistes sont un public dédoublé en *gouteur*, amateur de beau, et en réalisateur de ce beau par la forme et la couleur. Le dédoublement, de part et d'autre, est économique et social, le principe unique. Artiste et public sont les deux aspects et les deux manifestations d'une seule et même chose. Pas d'artistes sans public, pas de public sans artistes : il y a pénétration. Nous nous trouvons en présence de deux termes d'une équation. C'est par eux, ce ne peut être que par eux que l'*x* se trouvera.

Comment le goût public opère-t-il? Quel est son mode d'action ?

Le peintre Decamps a écrit, dans une bien spirituelle lettre : « Dans l'enseignement, toute théorie a une valeur si elle émane d'un esprit juste : c'est le bâton de l'aveugle. L'absence de tout principe est seul un mal. Chaque maître part d'un point théorique, et Rembrandt fut peut-être le seul artiste qui sut formuler du premier coup sa théorie et sa pratique sans aucun appris : aussi pour n'en être pas le plus grand, doit-il être considéré comme le plus extraordinaire des peintres. »

*Le bâton de l'aveugle, toute théorie* ayant *une valeur* par ce seul fait qu'elle part *d'un esprit juste,* répondant au *desiderata* de *l'enseignement :* nous voilà bien loin de la nécessité d'une direction donnée d'en haut, du régime constitutionnel esthétique proposé ci-dessus. Avec Decamps, il y a place pour tous au soleil des arts, et tous sont capables de ressentir, dans les proportions de leur justesse intellectuelle, la bienfaisante chaleur de ses rayons. Pour lui, le goût n'est qu'une aspiration à l'idéal, ou mieux, au supérieur plastique, heureusement coordonnée, selon l'orientation d'un esprit droit. Pas de doctrine traditionnelle planant sur tout, limitant tout. L'art est l'un des moyens d'expression de la vie, une langue, une écriture idéographique, quelque chose comme un hiéroglyphisme transcendant propre à traduire un ordre de sensations, d'émotions, qui ne pourraient se manifester différemment. Il ne saurait dépendre de décisions académiques. Dans sa manière d'être la plus large, il est à la fois, antinomiquement, individuel et universel, né de chaque producteur et de l'atmosphère baignante du grand public.

Nous avons cité d'autant plus volontiers Decamps que ses aspirations intimes étaient celles d'un épris d'art appliqué, et que ce sont les arts décoratifs qui nous semblent répondre le mieux aux tendances logiques des musées du soir à étudier ici. Le peintre qui a dit : « Pour moi, un tableau à l'effet était un tableau fait; un tableau de chevalet ne l'est jamais », était avant tout un décorateur.

En résumé, on ne fait pas le goût du public, il n'y a même pas, à

proprement parler, de goût public : il y a toutes sortes de goûts de toutes sortes de publics, et l'on ne peut aider qu'au développement de ces goûts. On ne les sème, on ne les plante pas ; mais on a à les arroser. Gustave Geffroy ne veut pas de plantes factices de serre, de créations monstrueuses obtenues artificiellement. Il préconise le sain arrosage simple, il a raison. Sa théorie est féconde, parce qu'elle est de ces théories d'esprit justes réclamées par Decamps.

*
* *

C'est pourquoi nous venons nous placer à son côté pour donner dans la bataille engagée et y combattre le bon combat.

Nous entendons faire des musées du soir, des musées éminemment, résolûment, profondément populaires. Nous fondons notre espoir de rénovation artiste sur les couches profondes, grouillantes de vie, bouillantes de sève, des masses, de ce tout le monde qui trouve le moyen d'avoir plus d'esprit que Voltaire. Là est le grand, l'éternel réservoir, l'inépuisable terreau capable de frondaisons, la source sans fin de renouveau.

Les écoles des Beaux-Arts forment des *forts en thèmes*. Nous n'avons pas besoin de cela. Nous n'avons pas besoin non plus de talents distingués, de dilettantes nourris des mets d'un autre âge, dédaigneux de leur époque, drapés dans les plis de leur impuissance, patentés et rentés, espèces d'eunuques du ciseau, de la palette ou de l'équerre, majestueusement officiels, brevetés avec garantie du gouvernement. Ce qu'il nous faut, ce sont des *ouvriers d'art* ou de *l'art*. La renaissance a vu ses maîtres se former dans des ateliers, non dans des *écoles*. Tous avaient été des apprentis, non des *élèves*. Nous appelons une renaissance, imitons la renaissance. Nos musées du soir ne doivent être que l'épanouissement de nos *écoles professionnelles* du soir. Le *South Kensington* possède un musée en quelque sorte pédagogique, pratiquement compris, approprié. Nous devons viser à des réductions de *South Kensington*, des *South Kensington* de quartiers, de faubourgs.

Ce sont des moyens d'éducation primaire d'arts que nous devons tendre à créer. L'éducation secondaire, genre aristocratiquement classique, n'est que trop fournie par l'école des *Arts* (avec un grand *A*) dits Beaux (avec un grand *B*), dits Beaux on ne sait trop par l'effet de quel privilège, tous les arts, quels qu'ils soient, ayant pour but ce beau auquel on n'arrivera jamais que par le chemin du vrai.

Pas n'est besoin de cothurnes pour avancer sur cette route ; les souliers, voire même des sabots — Corot, Millet, Th. Rousseau, etc., en témoignent — suffisent. L'important est de marcher, l'allure ne fait rien. Nous sommes pour la voie ouverte, rendue accessible au plus grand

nombre ; la route nationale, sans arcs de triomphe, sans portiques ou portes monumentales, à la romaine : une bonne et franche route de France, faisant serpenter son ruban bien empierré entre les cultures, les champs, les prés, les bois, dans un paysage de forte et fortifiante nature, où l'air salubre circule en liberté, balayant de son souffle de vie et de santé tout convenu.

Assez de bohêmes, de déclassés, de victimes d'un grand art, grand à la façon de la grenouille de la fable s'exerçant à atteindre la taille du bœuf. Quand *la chétive pécore crève*, il n'en sort que du vent. Assez *d'artistes* incapables de faire œuvre d'artisans. On nage en plein dans le faux. Les vrais artistes ne se fabriquent pas dans une couveuse artificielle à faire éclore les poulets. Les vrais artistes poussent tout seuls. Mettons des outils dans les mains d'ouvriers : là s'arrête l'action possible de la société. Le reste ne nous regarde plus, est affaire de tempérament, d'heureuse organisation, de génie, Th. Rousseau, que nous avons déjà cité, Diaz, etc., ont commencé par l'industrie, ont peint des céramiques ; Cazin a été potier en Angleterre ; notre grand maître Rodin a taillé, après les avoir dégrossi, des blocs de pierre, d'effet purement architectural, en Belgique, a été praticien. Le séjour de la villa Médicis à Rome eut-il été plus favorable au développement de ces talents ?

La formule est à retourner. Il ne faut plus songer à faire conduire l'ouvrier par l'artiste ; mais à permettre à l'artiste de se produire dans l'ouvrier, à époque démocratique, art et méthode d'éducation démocratiques. Tout se tient, tout se commande, dans un organisme social, tout y fait corps. Le même monde procure sa forme, son champ d'action et sa manière d'être, à la moindre fonction, au moindre fonctionnement, comme au mode d'expression le plus idéalement généralisé, comme à la plus superbe manifestation du génie collectif.

Le grand artiste est le plus admirable résumé, la plus sublime expression synthétique de ce génie collectif ; mais ne saurait exister à côté, en dehors. Il peut planer au-dessus, mais parce que cette atmosphère le porte. Ses plus vigoureux coups, battements d'ailes ne servent à rien dans le vide des espaces supérieurs au rayonnement de la tourbillonnante vie générale. Le grand artiste est une résultante ; partant, un effet ; or, il n'y a pas d'effet sans cause. Cette cause seule est à notre disposition, par cette simple raison qu'elle est *nous*.

Le dernier mot de la sagesse, pour les sociétés aussi bien que pour les individus, est contenu dans ce conseil en exemple de Candide : « Cultivons notre jardin. »

Cultivons notre jardin, rien que notre jardin ; mais aussi, tout notre jardin, dont les limites sont celles du pays lui-même. Substituons pour les arts comme pour le reste, la culture extensive à la culture intensive. Plus de sacro-sainte école supérieure : l'école mutuelle

menant à l'éducation de tous par tous. Le vrai miracle de la multiplication des pains — pains du corps et de l'esprit — peut sortir de là. Les moissons futures attendent, ne demandant qu'à germer et à lever. Un peu d'air et de lumière, quelques pluies bienfaisantes, et la récolte sera celle de la véritable terre promise.

*Allez au peuple!* s'écrie Michelet dans son beau livre consacré à ce même *peuple,* et qui en est comme une sorte d'évangile. Nous ne pouvons que répéter ce cri de justice et de progrès : *Allez au peuple! allons au peuple!*

*
* *

Ces choses dites, ces principes posés, venons à la mise en mouvement du projet que Gustave Geffroy a su mettre si intelligemment en circulation.

Comment s'y prendre pour commencer cette mise en œuvre, passer de la théorie, de l'exposé spéculatif, à l'exécution?

Comment démontre-t-on le plus simplement et, en même temps, le plus irréfutablement, le mouvement? En marchant, en se mouvant.

Donc, il faut se mettre tranquillement en marche.

Le premier pas n'a pas besoin d'être fait avec les bottes de sept lieues dérobées à l'Ogre par le Petit-Poucet. Il n'y a aucun mal — au contraire, peut-être — à commencer petitement, tout ce qu'il se peut de plus modestement. Un pas, rien qu'un pas de brave piéton de la vie humble et laborieuse, d'ouvrier se rendant au travail de chaque jour; rien que ce pas, et le plus fort se trouvera fait.

Il faut une salle.

Tel préau d'école municipale, tel péristyle, tel corridor un peu vaste de mairie — comme en offrent à peu près toutes les mairies — suffisent.

Mairies, écoles, sont les maisons du peuple. Son musée y a sa place naturelle. Si les syndicats étaient assez riches, en avaient les moyens, il y aurait à pousser à la création de musées par les syndicats. Ces organismes sociaux des divers groupements du travail sont indiqués logiquement, puisqu'il s'agit de l'exposition des produits du travail en vue du progrès sous toutes les formes du travail.

L'important c'est d'aller au peuple, de *le mettre dans ses meubles,* de l'installer chez lui.

Les musées du soir ont à imiter Mahomet allant à la montagne. Leur place est au cœur de nos faubourgs, de nos centres ouvriers.

Il ne saurait être question, d'un autre côté, d'organiser des succursales à Cluny, ou de tenter de lui faire faire des petits. Les musées du soir doivent être à la fois moins et plus, un moins et plus répondant à leur destination.

Leur but est plus immédiat, plus immédiatement pratique. Il les faut plus près du travail, eux dont la raison d'être est : travail. Il les faut plus : *d'apprentissage*, si l'on nous autorise cette expression d'un néologisme né de la chose à rendre, à caractériser.

Nous préférerions même à cette désignation : *musées du soir*, celle-ci : *musées ouvriers*, ou encore : *musées populaires*, plus explicite et formulant plus nettement le rôle à jouer.

Il découle de cette façon de comprendre nos *musées* que les arts décoratifs, appliqués, industriels, y ont une place plus légitime que les Beaux Arts proprement dits.

On pourrait même *localiser* les exhibitions dans un rapport donné avec l'industrie du centre ouvrier où elles auraient lieu.

C'est ainsi que les arts du bois et du papier peint, par exemple, conviendraient mieux que tout autre au faubourg Saint-Antoine.

Ce n'est pas tout, il faudrait que les ouvriers ne se bornassent pas au rôle de *voyeurs*, de spectateurs, mais devinssent acteurs dans leurs expositions; en un mot, qu'ils exposassent.

Nous appelons de tous nos vœux une salle des *chefs-d'œuvre* de métiers, ouvriers, à côté de la salle d'exposition des pièces de collections prêtées.

Les musées du soir doivent intéresser la population ouvrière par l'accusé d'un côté technique auquel sa situation de productrice dans *la partie* la rend particulièrement sensible.

Ils doivent la passionner par une collaboration directe à cette fête de l'art.

Il faudra convier les ouvriers à apporter à *leurs* musées les meilleurs œuvres de leurs mains. Ils les soumettraient ainsi à la discussion de leurs pairs. Leurs fautes seraient signalées par des yeux exercés, leurs qualités louées en connaissance de cause. Les musées deviendraient de cette façon des foyers constants d'émulation et d'éducation mutuelle. On n'est bien et sûrement jugé que par ses égaux, parce qu'on n'est bien compris que par eux, et l'on n'accepte complètement que leur jugement, jugement égalitaire qui peut *revenir à son maître*, que l'on sera un jour à même de leur retourner, le cas échéant.

Les discussions que nous venons de prévoir et de souhaiter conduiront à ces débats d'art que Clémenceau a si éloquemment réclamés pour le musée du soir, idéalement montré fonctionnant, dans un de ses beaux articles de *La Justice*.

Voir, se rendre compte, apprécier, discuter, renforcer ou renverser un jugement par d'autres jugements, une opinion par d'autres opinions motivées, tel est le plus fécond moyen d'éducation, parce que l'on ne subit pas passivement l'enseignement trouvé ainsi, parce qu'on le fait sien grâce au débat, parce qu'on le met dans sa vie en y

mettant de sa vie. C'est la démocratique application de la méthode socratique, de l'accouchement des esprits, de cette méthode reconnue la meilleure entre toutes par la pédagogie moderne, dernier mot de la pédagogie.

On voit par tout ce qui précède qu'il n'y a pas à faire grand chose pour faire beaucoup, préparer de grands résultats. Il suffit presque de vouloir. Mais vouloir est peut-être ce qu'il y a de plus rare en France.

Ou l'on ne fera rien, ou l'on voudra faire trop beau, ce qui revient, à peu près toujours, au même. Chaque jour suffit à sa peine. Faites quelque chose, si peu que ce soit, voilà la seule chance de succès. Les petits se faufilent, finissent par passer là où les grands demeurent paralysés, platement impuissants. Le rat de La Fontaine ronge tout doucettement les mailles dont les rugissements, les griffes et les efforts prodigieux du lion ne l'avaient su *défaire*. Que nos musées populaires du soir rongent à leur façon les mailles du tyrannique filet de l'art officiel, et lui substituent la liberté, la féconde initiative de chacun, et, affirmant sa vitalité esthétique, par le réussi, l'attirant, le fascinant de l'offre, amènent victorieusement la demande.

C'est de cette façon que nous nous dégagerons, nous, des mailles du passé, que nous cesserons de marcher à la remorque des siècles disparus, que nous échapperons enfin au rétrospectif, et donnerons notre mesure.

*
* *

En somme, le projet de musées du soir ne peut produire de résultats sérieux, que si son application est tentée dans un sens *socialiste*, que si la question est socialisée. C'était ce qu'il appartenait à notre *Revue* de constater. Émile Zola, dans une brochure qui fit grand bruit, en son temps, déclarait à la République : *Tu seras naturaliste, ou tu ne seras pas*. Aujourd'hui, l'on peut affirmer : toute création d'ordre public ou est, sera socialiste; ou végète, végétera plus ou moins habilement galvanisée, mais ne saurait vivre.

Le socialisme est la bonne brise, le vent ami du large, qui gonfle les voiles des esquifs et les pousse de son souffle puissant vers le port.

Tout s'éclaire, tout se formule, tout s'élève, se construit de soi, tout vient au devant d'une heureuse réalisation, lorsqu'on envisage les choses sous un angle socialiste. C'est qu'on est dans le vrai courant de la société moderne. Il vous porte, vous rend le chemin facile. Il le fait avec vous, en même temps que vous, pour vous-même en grande partie. On peut tout dans son sens; mais vouloir le remonter est folie. Vouloir s'en passer est sottise. L'impuissance guette sur le bord et vous y attend.

Il faut le dire, le répéter, en faire sans cesse la preuve : le socialisme est le but logique de notre société industrielle et commerciale du dix-neuvième siècle ; le socialisme, mêlé à tous ses rouages et en commandant le mouvement, leur donnant son impulsion, et sa direction est seule capable de l'orienter vers ce but ; de lui permettre, de ce fait, d'accomplir sa mission historique, de jouer et gagner sa partie, dans les limites du possible, contre la brutale opposition des choses, de l'inconsciente nature qui poursuit, elle, son but avec la logique de l'irraisonné accomplissant sa loi.

Les arts — expressions idéales et moyens remarquables d'éducation des sociétés — les arts ont place au premier rang parmi les agents de réforme, de renaissance, à notre disposition. Il ne faut donc pas négliger de tels facteurs. L'émancipation humaine, dans son sens le plus large, trouve en eux des auxiliaires, non seulement de premier ordre, mais même absolument indispensables. Le beau est la plus haute expression du vrai, le vrai porté à sa dernière puissance, à sa plus superbe généralisation ; le vrai réalisé par la forme et la couleur, synthétisé, tiré de la sphère des pures abstractions, humanisé.

Tous ces développements philosophiques contenus dans de simples musées du soir ? Oui, tous ! Ils y sont contenus comme le chêne dans le gland, l'homme dans l'enfant.

Rioux de Maillou.

---

# LA PAQUE SOCIALISTE [1]

Nous voici en plein *Théâtre social,* étant entendu qu'on désigne par ces mots les œuvres qui poussent les esprits attardés vers les innovations génératrices d'une civilisation nouvelle.

Aussitôt que l'Idéal éclaira de ses lueurs bienfaisantes les pas hésitants de l'humanité, il dut prendre les formes que comportait l'état rudimentaire des sociétés naissantes. Il est élémentaire de constater qu'au cours de l'histoire ses diverses expressions se sont perfectionnées, en raison du progrès des civilisations elles-mêmes. Mais toujours il a été pour l'humanité une force. Ce fut toujours, sur l'éternel champ de bataille où se poursuit l'incessante lutte entre le *devenu* et le *devenir,* le fidèle et puissant allié des contingences économiques et des phénomènes historiques.

De nos jours, le théâtre est l'expression la plus suggestive de l'Idéal, sans doute parce que c'est celle dont la sensation est la plus immédiate. Les impressions dramatiques, en effet, sont perçues par deux sens et agissent sans nécessiter d'opération réfléchie.

Ces considérations expliquent l'ardeur et la persévérance déployées par le groupe de citoyens de la *Maison du Peuple,* pour créer le théâtre social.

Malgré l'insuffisance des moyens, l'œuvre est fondée aujourd'hui. Un certain nombre de représentations de la *Pâque Socialiste* ont été données à la Maison du Peuple et dans la banlieue, et il est question d'organiser une tournée en province.

*
* *

Le fils d'un important manufacturier de Rouen vient de perdre son père, mort d'apoplexie. L'indiscrétion d'un concurrent qui croit être perfide, lui a appris que le défunt laissait une fille naturelle. Le premier acte de Gilbert, en prenant possession de l'usine, est d'appeler

(1) Drame en cinq actes, de M. Émile Veyrin. — Librairie de la *Revue Socialiste.* Prix, 0 fr. 50 ; port, 10 centimes.

sa sœur qui y occupe un modeste emploi de caissière à cent cinquante francs par mois et avec cela trouve moyen d'être une providence pour les ouvriers et leur famille. Scène pathétique entre la jeune fille qui, par délicatesse, a toujours gardé son secret et Gilbert, réparant l'omission involontaire du père mort intestat par le partage de sa fortune avec sa sœur.

Une grave décision est à prendre : par suite de la disproportion survenue entre le prix des matières premières et celui des produits manufacturés, la cessation du travail s'impose aux usiniers. Mais fermer l'usine, c'est condamner à la famine des milliers d'ouvriers. Le délégué des patrons rouennais le propose. Gilbert et sa sœur Micheline, unis dans le même élan généreux, décident de continuer quand même. On lutte ainsi pendant quatre ans, au bout desquels Gilbert est ruiné, déclaré en faillite frauduleuse, par l'effet de la vengeance de ses concurrents, qui exploitent contre lui sa générosité envers sa sœur. Micheline essaie en vain de fléchir, par des prières et par l'offre de sa part de fortune, l'animosité des créanciers. Ceux-ci, excités par le délégué rouennais que le refus de Gilbert a piqué au vif, refusent tout concordat. Le pauvre failli se voyant perdu va se tuer d'un coup de revolver quand sa sœur subitement survenue l'arrête par le bras en lui disant : « Et moi ! » « Ah ! c'est vrai ! » répond en sanglotant le malheureux jeune homme.

C'est sur cette situation que s'ouvre le quatrième acte, que nous publions *in-extenso,* à cause de sa grandeur :

## ACTE QUATRIÈME

## Le Repas symbolique

La cour de l'usine Lemonier. A droite et à gauche bâtiments et voûtes, au fond un grand portail placé vers la droite, le tout vu légèrement de biais. Les ouvriers déguenillés sont accroupis çà et là avec leurs femmes et leurs enfants.

### SCENE PREMIÈRE

ROUSSELOT, LES TISSERANDS

ROUSSELOT (pérorant au milieu d'un groupe)

Je me suis mis en quatre pour vous ; et, sans me vanter, je puis dire que j'ai réussi.

UN TISSERAND

A quoi ?

ROUSSELOT

J'ai attiré l'attention du monde entier sur les pauvres ouvriers rouennais depuis si longtemps sans travail. En moins d'un an j'ai organisé deux bals de bienfaisance, trois concerts de charité, sans compter les quêtes à domicile. Malgré des faux frais énormes, nous avons pu verser soixante mille francs au bureau de bienfaisance.

UN AUTRE OUVRIER (assis)

Parlons-en du bureau de bienfaisance. J'y suis été cinq fois. On m'a toujours fait la même réponse : « Repassez dans une quinzaine. »

LE PREMIER OUVRIER

Il fallait y retourner neuf fois comme Étiennette. Ça c'est vrai que chaque fois elle a posé deux heures, mais elle a fini par être récompensée : elle a touché pour elle et ses quatre enfants la somme de deux francs soixante-cinq pour passer son hiver.

UNE FEMME (arrivant)

Ah! oui, le bureau de bienfaisance! J'en sors.

LE DEUXIÈME OUVRIER

Eh bien ?

LA FEMME

La caisse est vide.

LE DEUXIÈME OUVRIER

Déjà !

ROUSSELOT

Que voulez-vous? Ma bonne volonté pour vous s'est affirmée. Malheureusement je n'étais qu'une personnalité sans mandat. Ah! si j'avais été votre représentant autorisé!... Il me semble que j'aurais soulevé le monde. Jusqu'à présent, ce levier m'a manqué, mais ce qui est différé n'est pas perdu. Rassurez-vous. Les élections approchent... J'ose espérer que mes concitoyens, au moment de déposer leur vote dans l'urne électorale, se souviendront de celui qui a pu rendre quelques services à la classe si intéressante des travailleurs !

(Il s'attendait à des acclamations: il est tout décontenancé du silence glacial qui accueille sa rhétorique.)

Voyons, mes amis, avec toutes ces fêtes de charité, je me suis donné un mal énorme, et cela à votre intention, rendez-moi cette justice.

DEUXIÈME OUVRIER (faiblement)

On ne dit pas non.

PREMIER OUVRIER

Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si le travail va reprendre.

DEUXIÈME OUVRIER

Voilà la question.

ROUSSELOT

Patience! La crise n'est plus qu'une affaire.....

DEUXIÈME OUVRIER

De jours?

ROUSSELOT

De mois.

PREMIER OUVRIER

Alors nous serons morts.

ROUSSELOT (suivant son idée à lui)

Alors je songerai à vous. Je serai le premier à donner aux affaires un élan magnifique. Dame! Pour commencer les salaires seront peut-être un peu maigres. Mais tout ce que vous demandez c'est de vivoter, n'est-ce pas? C'est déjà beau par le temps qui court. Seulement je vous le répète, il faut de la patience! Beaucoup de patience, infiniment de patience! Ah! Quelle vertu que la patience!

## SCÈNE DEUXIÈME

LES MÊMES, ARDOUIN

ARDOUIN

Grande nouvelle! On reprend le travail!

TOUS

Quand cela?

ARDOUIN

Aujourd'hui (La joie se peint sur tous les visages. On se groupe autour d'Ardouin. Rousselot reste seul). On ne l'aurait peut-être pas interrompu sans les manœuvres de certaines gens.

ROUSSELOT

C'est de moi que vous parlez?

ARDOUIN

Tu l'as dit, bouffi... (Geste ahuri de Rousselot) Vous avez fait à votre ancien collègue tout le mal que vous avez pu. Vous l'avez poursuivi comme banqueroutier. Vous maintenez en prison le bienfaiteur des ouvriers, vous leur pire ennemi.

ROUSSELOT

Moi, un ennemi de la classe ouvrière! Vous tombez bien! Heureusement on connaît mes services.

ARDOUIN

Vos services ! Ah ! c'est du joli et du propre vos services ! Cette crise, c'est vous qui l'avez faite. Cette population, c'est vous qui l'avez affamée. Aujourd'hui vous éprouvez le besoin de retaper votre popularité fortement défraîchie, et au lieu d'y aller de votre monnaie à vous, il vous semble plus commode de retaper les autres de leurs pièces de cent sous. Vous organisez des fêtes au profit de ceux que vous avez dépouillés de leur gagne pain. Vous leur avez pris le salaire, vous leur rendez l'aumône, l'aumône qui humilie, avilit et ne relève pas celui qui tombe. Le salaire leur donnait de quoi vivre ; l'aumône ne leur donne pas seulement de quoi se faire enterrer. Depuis la crise notre patron a distribué à lui seul trois millions de salaires qui se sont répartis entre les plus dignes. Vous avez racolé de ci de là soixante mille francs qui sont allés comme toujours aux plus effrontés. Naturellement le juste est en prison, et son persécuteur vient parader ici comme un paon faisant la roue...

(Rires)

Et il vient nous raconter qu'il aime les ouvriers ! Vous ! Aimer le peuple ! Blagueur ! Vous nous ignorez. Vous ne vous souvenez de notre existence que le jour où vous avez besoin de nos suffrages.

ROUSSELOT (pâle de colère)

Vous, je me charge de vous signaler à tous mes collègues. Je vous ferai fermer toutes les portes, chômer toute l'année (il s'éloigne).

ARDOUIN (lui courant après)

Eh bien, moi, quand la situation sera retournée, quand la main d'œuvre fera défaut, je me charge d'aller souffler chez vous le vent de la grève.

## SCÈNE TROISIÈME

LES MÊMES, MOINS ROUSSELOT

PREMIER OUVRIER

C'est pas possible !... On reprend le travail ! Quel patron ?

ARDOUIN

Nous-mêmes. On nous constitue en société.

PREMIER OUVRIER

Le capital ?

ARDOUIN

On nous le donne.

L'OUVRIER

L'usine ?

ARDOUIN

On nous la donne aussi.

PREMIER OUVRIER

T'es fou. Est-ce qu'on donne ces choses-là ?

ARDOUIN

Silence ! (Micheline arrive au fond) Silence donc ! Écoutez la communication ! la grande nouvelle !

## SCÈNE QUATRIÈME

LES MÊMES, MICHELINE

MICHELINE (très simplement)

Mes amis, mon frère est en prison, abreuvé de douleur, chargé de honte. C'est à nous de le rendre à la liberté et à l'honneur ; à nous de sauver sa personne et son œuvre. Je viens de prendre un grand parti, celui de risquer le tout pour le tout. J'ai racheté l'usine. Je vous constitue un capital avec la fortune que je tiens de mon frère, fortune que les créanciers ont refusé en échange du concordat. Travaillez et tâchez de réussir. Si le malheur veut que vous perdiez tout, je ne vous ferai point de reproches. Si vous réussissez, avec vos gains réhabilitez mon frère, et le surplus sera pour vous. En attendant, vous aurez vécu, vous aurez passé la crise, et avec un peu de chance, vous vous trouverez à la tête d'un capital qui ne vous aura rien coûté que votre peine. Le capital aux travailleurs, c'est l'outil dans la main. Vous vous trouverez affranchis du salariat. Et ainsi se réalisera le vœu de Gilbert Lemonier. Il y a quatre ans, au temps de sa prospérité, mon frère nous avait institués ses légataires universels. Voici son testament.

ARDOUIN

Camarades, pour nous et pour nos enfants, prenons l'engagement de consacrer tous nos efforts à cette tâche pieuse qui est de réhabiliter notre patron, notre ami, notre frère... et, s'il est mort, sa mémoire.

TOUS

Nous en prenons l'engagement.

MICHELINE (d'un ton simple et religieux, s'adresse à la foule encore disséminée).

Vous avez faim et vous avez soif. Il faut que vous soyez rassasiés et que vous soyez désaltérés. Voici du pain et voici du vin. (Approchez.)

TOUS

Ils entourent la table et restent debout comme Micheline. Un vieillard et un enfant s'approchent de la table pour s'asseoir ou du moins prendre place comme les autres.

MICHELINE, arrêtant l'enfaut et le vieillard.

Vous, attendez ! (aux tisserands). Cet enfant et ce vieillard sont incapables, l'un et l'autre, de contribuer à l'œuvre sociale, celui-ci (montrant l'enfant) parce qu'il n'a pas encore la force nécessaire !... et celui-là (montrant le vieillard) parce qu'il ne l'a plus. Faut-il les laisser manger et boire ?

TOUS (murmure très léger).

Qu'ils mangent et qu'ils boivent !

MICHELINE (très douce, comme une mère parle à ses petits enfants).

Si telle est votre volonté, songez aux vieillards et songez aux enfants dans la répartition de vos salaires.

TOUS (murmure).

Nous y songerons.

MICHELINE, écartant de la table une femme.

Voici maintenant une femme. Elle a reçu de la nature moins de force que l'homme. Outre cela, une partie du temps de cette femme est absorbée par les soins de la maternité ?... (aux tisserands, leur montrant la femme). Faut-il la laisser manger et boire ?

TOUS

Qu'elle mange et qu'elle boive !

MICHELINE

Si telle est votre volonté, songez aux femmes dans la répartition de vos salaires.

TOUS

Nous y songerons !

MICHELINE, écartant de la table un invalide.

Voici enfin un invalide. Je le connais. Un accident l'a estropié pour le restant de ses jours. Cet homme ne rendra désormais aucun service à la communauté, c'est une non-valeur sociale. (Aux tisserands, en leur montrant l'invalide). Faut-il le laisser manger et boire ?

TOUS

Qu'il mange et qu'il boive !

MICHELINE

Si telle est votre volonté, songez aux invalides dans la répartition de vos salaires.

TOUS

Nous y songerons.

MICHELINE

Rappelez-vous ceci : ceux qui ont vécu avant nous ont laissé sur la terre beaucoup de travaux et d'inventions de toutes sortes. Ces travaux et ces inventions représentent dans l'ensemble de la production humaine, cent fois plus que le travail de la génération dernière. Les efforts successifs des hommes constituent une espèce de capital flottant qui grandit sans cesse. C'est le patrimoine commun. Nous en profitons à titre gratuit, et les faibles en ont hérité au même titre que les forts. Dans l'accueil que vous faites aux faibles, il entre donc un centième de pitié et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de justice. Que les vieillards, que les enfants et que les invalides ne soient point forcés de tendre la main pour vivre. Que les femmes ne soient point obligées de se vendre ! qu'elles soient, non la proie des plus riches, mais la récompense des meilleurs ! Que chacun ait sa part de dignité comme sa part de bien-être. Que chacun ait sa place autour de la table familiale. Au nom de la pitié et de la justice qu'il en soit fait ainsi !

TOUS

Qu'il en soit fait ainsi !

MICHELINE

Asseyons-nous maintenant et partageons !

TOUS, s'asseyant.

Partageons !

MICHELINE

Une autre difficulté se présente, celle d'un partage équitable. Cet homme que voici... (elle désigne un convive) paraît plus fort que son voisin. Comment répartir entre eux la boisson et la nourriture ?

L'HOMME LE PLUS FORT

Mon camarade est, en effet, moins fort que moi ; mais d'abord ce n'est pas sa faute.

MICHELINE

Il faut en convenir.

L'HOMME

Et puis il a beaucoup de cœur à l'ouvrage. Il fait tout ce qu'il peut.

MICHELINE

Alors, vous pensez que le mérite se mesure à la bonne volonté plutôt qu'à la force.

L'HOMME (en riant).

Assurément ! Sans cela un bœuf aurait plus de mérite qu'un homme, car un bœuf est plus fort qu'un homme.

MICHELINE

Est-ce la production qu'il faut récompenser ou le mérite ?

L'HOMME

Le mérite : le mot même l'indique.

MICHELINE

De telle sorte que si chacun a fait de son mieux ?...

L'HOMME (naturel)

Chacun doit recevoir la même part.

MICHELINE

Eh ! bien, chacun ici étant censé avoir fait de son mieux, que tous reçoivent la même part (chacun reçoit un pain et un verre de vin). Dans l'avenir, agissez de même. Celui qui ne fait pas de son mieux vole ses camarades. J'espère qu'il n'y aura pas de voleur parmi vous. S'il s'en trouvait un, qu'il soit retranché du corps social comme un membre corrompu !

TOUS

Qu'il soit retranché du corps social.

ARDOUIN

Moi, qui suis contre-maître, ne recevrai-je pas plus que les hommes placés sous mes ordres ?

MICHELINE

Ils recevront autant que vous.

ARDOUIN

Si l'intérêt n'y est plus, où sera le stimulant ?...

(Un soldat passe dans le fond).

MICHELINE

Priez ce soldat de venir. (Il arrive et fait le salut militaire). Une question, mon brave.

LE SOLDAT (simple).

Deux si vous voulez.

MICHELINE

Combien gagnez-vous ?

LE SOLDAT (simple).

Un sou par jour.

MICHELINE

Et pour un sou par jour, vous êtes prêt à vous faire tuer ?

LE SOLDAT

Je suis prêt, s'il le faut, à me faire casser la tête comme les

camarades ; mais ce n'est pas à cause du sou que je reçois par jour. Ma peau vaut mieux que ça. L'intérêt ne compte pour rien là-dedans !... C'est une question d'honneur et de drapeau.

MICHELINE

Merci ; à votre santé, mon brave.

LE SOLDAT

A la vôtre !

(Il boit un verre de vin, fait le salut militaire et sort).

MICHELINE

Pour un principe, le soldat donne son sang, et pour un principe le travailleur ne donnerait pas l'effort de son bras, le penseur l'effort de son cerveau !... Ardouin, le soldat combat au nom de l'honneur, travaillez au nom de la fraternité !... Il sert sa patrie... servez le genre humain !

(Tous applaudissent avec transport).

ARDOUIN

Un soldat peut devenir général.

MICHELINE

Dans l'armée des travailleurs, vous le pouvez aussi.

ARDOUIN

Le général a une solde supérieure à celle du soldat.

MICHELINE

Vous aurez une solde de général.

ARDOUIN

Et les hommes placés sous mes ordres ?

MICHELINE

Également. De quoi vous plaignez-vous ? Si tout le monde a une vie suffisante et large, que faut-il de plus ?

ARDOUIN

Cela arrivera-t-il jamais ?

MICHELINE

Cela arrivera quand nous aurons vaincu nos ennemis.

ARDOUIN

Quels sont nos ennemis ?

MICHELINE

La faim, le dénûment, la misère qui dégrade, l'opulence qui corrompt, l'ignorance qui maintient la servitude, l'égoïsme qui opprime

la terre, les préjugés qui l'ensanglantent... mais patience ! (Chant lointain de violons et de harpes). Micheline monte sur un tabouret, elle domine l'assistance. Son manteau noir tombe. Elle apparait vêtue d'une éclatante robe blanche que divinise un rayon de soleil. Une idée court à travers les siècles.

TOUS, entre eux, mystérieusement.

Une idée court à travers les siècles.

MICHELINE, d'un ton prophétique.

Le drapeau des batailles sera replié. Les trompettes de guerre seront muettes. La patrie ne sera plus l'idole qui demande à boire le sang de ses enfants, elle sera la mère qui leur donne son lait ! Une idée court à travers les siècles !

TOUS, comprenant et s'animant.

Une idée court à travers les siècles.

MICHELINE

Les cuirassés et les canons seront mis aux vieux fers ou transformés en soc de charrue. Et les anciens demanderont aux nouveaux : « Comment défendrez-vous vos frontières ». Et les nouveaux répondront aux anciens : « Nous n'en avons plus !... » Une idée court à travers les siècles !...

TOUS, électrisés.

Une idée court à travers les siècles !

MICHELINE

On démolira les prisons et les bagnes. Et les anciens demanderont aux nouveaux : « Où enfermerez-vous vos criminels ! » et les nouveaux répondront aux anciens : « Nous n'en avons plus !... Nous « n'avons pas changé la nature humaine, nous avons changé les « mobiles des actions des hommes. Pour arracher sa subsistance et « celle de sa famille, il n'est plus besoin de se plonger, un couteau à « la main, dans la lutte impure et féroce. Le soleil luit pour tout le « monde ». Une idée court à travers les siècles.

TOUS, se serrant les mains.

Une idée court à travers les siècles !

MICHELINE, montrant la croix de pierre.

Jésus de Nazareth, dit le Christ, est resté cloué sur une croix six heures. L'humanité aussi est sur une croix de douleur et voilà six mille ans que cela dure. Le sang qui coule de toutes ses plaies est comme des fontaines qui ne tarissent pas !... Mais l'heure est proche.

La grande crucifiée se déclouera elle-même du gibet ; elle sera sa propre rédemptrice. Une idée court à travers les siècles.

TOUS

Une idée court à travers les siècles.

MICHELINE

Ces choses arriveront et, comme toutes les choses magnifiques, elles arriveront grâce à ceux qui rêvent, qui luttent et qui souffrent.

(Les bras au ciel)

Arrive le plus tôt possible jour de la réhabilitation du juste !

TOUS

Jour de la réhabilitation du juste !

MICHELINE

Jour de l'affranchissement du salariat !

TOUS (murmure)

Jour de l'affranchissement du salariat !

MICHELINE (de même)

Jour du rachat fraternel !

TOUS (murmure)

Jour du rachat fraternel !

MICHELINE

Jour de la rédemption sociale !

TOUS (plus fort)

Jour de la rédemption sociale !

MICHELINE (de même)

Jour attendu !... Jour sacré !...

TOUS (plus fort)

Jour sacré !

(Les bras et les yeux au ciel, ils restent tous immobiles jusqu'à ce que la toile soit tout à fait tombée).

L'émotion grandissante au cours de cet acte atteint à la fin une intensité extraordinaire, émotion pure de tout élément inférieur — pas de haine, — dégagée de tout accessoire dramatique — pas d'intrigues, — c'est la fibre humaine vibrant librement dans la pure atmosphère des aspirations vers l'Idéal. Au début de l'ère chrétienne, les catacombes ont dû retentir de pareilles scènes d'enthousiasme.

*
* *

LE CINQUIÈME ACTE

Gilbert sort de prison où il a été retenu pendant dix-huit mois au secret, à la suite d'une accusation d'anarchie greffée sur son cas de faillite frauduleuse, fiction dramatique bien permise par ce temps de gaffes policières et d'impudentes perfidies. Affaissé moralement et physiquement, il erré autour de l'usine qu'il suppose achetée par son principal ennemi Rousselot : il aperçoit des préparatifs de fête et un monument surmonté d'un groupe voilé.

Des ouvriers chargés des dernières dispositions lui apprennent « qu'il s'agit d'une statue élevée à la gloire d'un grand homme »... « encore vivant »... « par des ouvriers à leur ancien patron »...

En conversant, l'un des compagnons prie Gilbert de lui passer ses outils, ce que fait celui-ci. Exclamation de surprise du second ouvrier saisissant dans l'attitude et dans les traits de Gilbert une ressemblance frappante avec la statue qui représente Gilbert Lemonier mettant dans la main d'un ouvrier le Capital sous la forme d'un outil.

Il montre à l'ancien patron l'inscription qui porte son nom. A cette vue Gilbert s'évanouit, on accourt de toutes parts, il est reconnu, les délégations qui parties à sa rencontre l'ont manqué reviennent. Le voilà au milieu de ses anciens ouvriers qui lui annoncent sa réhabilitation, et le choisissent comme directeur de la nouvelle société avec le maintien de l'ancienne raison sociale : « Lemonier et ses fils ». A bout de forces, il explique à sa sœur, qui le répète, que le travail doit être affranchi de toute protection même paternelle, et conseille le seul mot à inscrire sur le drapeau des travailleurs : Solidarité. Le mot est accepté par acclamation.

On tire le voile de la statue, quand un ouvrier accourant annonce que Rousselot est ruiné, son usine en feu, ses ouvriers en grève, en collision avec la troupe. « Ici on s'embrasse », dit le contremaître.

Gilbert, épuisé par la détention, le chagrin et les émotions, sent ses forces l'abandonner ; il adresse à ses amis quelques paroles d'adieu et meurt la main posée sur l'inscription : « Le Capital aux travailleurs. »

Bien que ce cinquième acte ait toute la correction désirable et termine logiquement la pièce, il subit la loi de relativité qui règne au théâtre comme partout. L'intensité émotive du précédent l'efface. Il semble que les esprits et les cœurs, les cœurs surtout, ayant devancé le cours des choses pour créer la société idéale de justice et d'amour, ne puissent revenir aux réalités contingentes.

On a préféré rester sur l'impression du quatrième.

Cette pièce, qui rappelle le théâtre antique par la simplicité et la grandeur, en a aussi la puissance. Elle a produit un effet saisissant sur les spectateurs et nous voudrions dire, sans encourir de la part de la classe aisée le reproche d'impertinence, que les nombreuses épreuves qu'elle a subies peuvent être considérées comme définitives, puisqu'elles ont eu pour témoin, en majorité, leur juge compétent, le peuple.

Il y a là, en effet, une œuvre éminemment socialiste, qu'il n'est guère donné qu'au peuple d'apprécier dans toute sa valeur. C'est la navrante constatation que, dans la société actuelle, il est impossible à l'homme, non seulement de faire le bien, mais même de rester socialement honnête. Cette donnée, admirablement rehaussée de généreuses aspirations, est faite pour frapper la conscience prolétarienne qui, non adultérée par les compromissions inséparables de la poursuite de l'argent et des jouissances, est restée pure et peut seule concevoir l'idéal de justice sociale.

Reconnaissons pourtant qu'une partie de la presse bourgeoise a prouvé qu'elle appréciait la haute portée de cette œuvre, en intriguant pour imposer l'inexécution de certain contrat qui stipulait la représentation de la pièce sur une scène parisienne moins éloignée du centre.

Par contre, la presse socialiste et républicaine a signalé les premières représentations et en a parlé en termes très sympathiques. Elle a vu avec raison dans le théâtre social de la *Maison du Peuple* et particulièrement dans la *Pâque socialiste* un puissant concours à l'œuvre de régénération sociale qu'elle poursuit.

L'écrivain lui adresse les vifs remerciements des organisateurs.

R. S.

# CHRIST DE PRÉTOIRE

Sur le mur, au fond du prétoire
où la Loi l'a cloué,
le corps meurtri, le front troué,
en son geste éternel de gloire
le Christ étend ses bras d'ivoire,
au rachat d'un monde voué.

Ce Christ est le sublime emblème.
L'âme qui croit en lui
en fait l'aurore de sa nuit ;
le voyant scrute le problème
que pose au monde son corps blême,
mais le Code en son nom poursuit.

Pour les uns, sa mort symbolise
le sombre effort humain
où toujours l'âme lutte en vain
contre le mal qui s'éternise,
où toute justice agonise,
mettant l'ombre au seuil de demain.

Pour les autres, sa croix rayonne
du fond de l'Infini.
D'elle monte l'espoir béni
qui calme le cœur où frissonne
la peur du néant, et qui donne
de la joie au vaincu honni.

Et les hommes, en leur justice,
le prennent à témoin
quand pourtant ils n'ignorent point
qu'eux-mêmes, pour le sacrifice,
ont, sur la croix libératrice,
enfoncé le fer en son poing.

C'est toujours lui que l'on atteste
aux jours des jugements,
lui qui reçoit tous les serments
sans que son cœur de dieu proteste
en faveur du droit qu'on moleste
ou dise au parjure : tu mens !

Le juge en a fait le complice
de son iniquité.
Symbole, il a dans la cité
des temples où parfois le vice
donne pour rôle à la Justice
de baillonner la Vérité.

Maintenant, ce sauveur du monde,
— qui, lorsque le tenta
l'Esprit, choisit le Golgotha, —
penche sa face moribonde
pour mieux admirer la faconde
de celui qui le tourmenta.

Vous, contre qui tout se déchaîne
en sombre inimitié,
qui venez là, morts à moitié,
confiants en la voix sereine
qui jadis apaisait la haine,
n'attendez rien de sa pitié.

Toutes vos plaintes exhalées,
vos cœurs las de souffrir
d'un mal que rien ne peut guérir,
vos espérances envolées
et vos misères étalées
vainement voudront l'attendrir.

Car son âme momifiée
ne sent plus le frisson
qui la montait à l'unisson
de l'âme comme elle liée
et qui, partout crucifiée,
attendait de lui sa rançon.

L'inflexible en a fait sa chose ;
et sa voix, aujourd'hui,
s'il pouvait sortir de sa nuit,
n'oserait dénoncer la cause
qui rend le pardon lettre close
pour les défaillances d'autrui.

Que lui font, à lui, vos misères ?
N'a-t-il pas tous les jours,
ici même, en ces temples sourds,
le spectacle de pauvres hères
que le malheur livre aux colères
d'une justice sans recours ?

Ce Christ n'est plus qu'un accessoire
impassible, là-haut :
contre cela rien ne prévaut.
La Loi l'a mis en son prétoire,
lui sa victime expiatoire,
comme un pourvoyeur d'échafaud.

GABRIEL DE LA SALLE.

# CONCILIATION, ARBITRAGE

## ET QUESTION SOCIALE

L'inefficacité des mesures prohibitives et pénales prises en vue d'empêcher les conflits du capital et du travail est devenue si évidente qu'à l'heure actuelle, en Australie, en Amérique, en Angleterre et dans la majeure partie des États du continent européen, le droit de coalition et de grève est, sous certaines réserves, reconnu par la loi. Ce droit consacre le pouvoir de défendre des intérêts et de concerter cette défense. En d'autres termes, il donne un instrument de guerre. On s'est demandé s'il n'y aurait pas des moyens de prévenir cette guerre, et, quand elle éclate, de la faire cesser, sans qu'il soit nécessaire que l'un des adversaires attende d'être réduit à se rendre pour ne point mourir de faim ou de voir le succès de son entreprise et les bénéfices qu'il en retire plus ou moins compromis. Entre autres moyens d'assurer ou de rétablir la paix, il en est un, mis en pratique depuis plus de vingt ans par les patrons et les ouvriers d'Outre-Manche, adopté ensuite à leur exemple par les industriels et les travailleurs de quelques nations, notamment en Belgique, et préconisé fortement en France après les grèves des régions houillères du Tarn, du Pas-de-Calais et du Nord : c'est l'institution de conseils de conciliation et d'arbitrage (1). Cette

(1) « Le conseil de conciliation, dit M. Julien Weiler, véritable chambre d'explications en grand, n'a pas de but plus important que de permettre au patron de connaître les véritables désirs de ses ouvriers, aux ouvriers de savoir ce que veut le patron. Fournissant aux deux parties le moyen de s'expliquer face à face, comme cela se faisait jadis dans la petite industrie, il empêche les malentendus de se produire ». (*Nécessité de la Conciliation Industrielle*, p. 10-11.) Exemple : le conseil de conciliation des charbonnages de Bascoup. Il est composé de six représentants des ouvriers et de six représentants de l'administration. Il a pour mission, aux termes de l'article 2 du règlement, « de délibérer sur les intérêts communs de l'administration et des ouvriers, de prévenir, et, au besoin, d'aplanir les différends qui peuvent naître entre eux ».

Le conseil d'arbitrage est « une institution dont le fonctionnement est essentiellement temporaire, car il n'a de raison d'être que si une contestation a pris naissance ». (Julien Weiler, *la Conciliation Industrielle et le rôle des meneurs*, p. 7.) Il a donc pour but de mettre fin aux conflits industriels, mais il ne les empêche pas de surgir.

En d'autres termes, l'arbitrage peut mettre fin à la guerre, mais il n'entretient pas la paix industrielle, — tandis que la conciliation s'attache à faire régner la paix

institution aurait pour conséquence un mode nouveau des relations sociales entre employeurs et employés et, de l'avis des partisans de ce système, il y aurait lieu d'espérer, du régime qui en résulterait, un surcroît de sécurité générale et par conséquent une augmentation de la fortune publique, dont le développement, dit-on, ne serait plus entravé ou menacé qu'à de rares intervalles par des crises intestines trop fréquentes jusqu'à ce jour (1). On ne s'accorde pas, il est vrai, sur la question de savoir si la mise en œuvre du système doit être facultative ou obligatoire. Mais, avec l'organisation de ligues destinées, en faisant prévaloir l'idée et la possibilité pratique de régler pacifiquement les différends internationaux, à mettre un terme aux guerres de races, — la conception d'un système de relations sociales qui clorait l'ère des guerres de classes est de celles qui doivent le plus passionner les intelligences éprises de justice et les cœurs avides de paix.

Mais l'instrument qu'on veut nous mettre en mains suffira-t-il à réaliser le rêve édifié par la pensée ? Que l'emploi en soit imposé ou qu'il soit laissé à la libre initiative des parties en conflit, le remède est-il de nature à guérir le mal dont souffrent les sociétés contemporaines ? Ne serait-il plus un expédient de circonstance, mais aurait-il le caractère d'une institution régulière et permanente, nous ne croyons pas que le régime de la conciliation et de l'arbitrage suffise à résoudre la question sociale. L'histoire même nous permettra de constater tout d'abord que les résultats obtenus n'ont pas la valeur que trop gratuitement on leur prête. Mais nous avons quelques mots à dire d'un problème préliminaire.

I. On soutient parfois que conciliation et arbitrage sont des espèces nouvelles d'un droit qu'on appelle le droit social et qui s'élabore lentement au sein des collectivités contemporaines. L'abolition de l'esclavage dans le contrat de louage du travail, les unions ouvrières, les associations coopératives de construction, de production, de consommation et de crédit, de secours et de prévoyance, la limitation des heures de travail, le paiement du salaire au comptant, l'hygiène obligatoire des ateliers, l'organisation des syndicats industriels, enfin l'arbitrage en matière de grèves sont, dit M. Francis Laur (*La Grande Encyclopédie,* p. 555), autant d'éléments du code futur, qui doit con-

industrielle d'une manière permanente, en supprimant dès leur apparition les germes de discorde. — Naturellement le conseil de conciliation peut fonctionner comme conseil d'arbitrage.

(1) M. Julien Weiler estime, dans son optimisme robuste, que la principale cause « des grèves continuelles » qui désolent la grande industrie est « neuf fois sur dix » un malentendu. Il est singulier que les malentendus soient si fréquents. — V. le tableau enthousiaste qu'il trace des avantages retirés de l'institution des conseils de conciliation et d'arbitrage en Angleterre. (*L'organisation des conseils de conciliation établis en Angleterre,* p. 10-11.)

cerner, non plus l'individu, non plus la famille, dont les libertés sont réglées par des lois spéciales, mais la somme des groupes, c'est-à-dire la société elle-même. La société, ajoute-t-il, a une existence distincte, une destination particulière, « presque inconnue, à laquelle il importe de conserver une sorte d'égoïsme immanent ». Le devoir de cette société, dans cette hypothèse, n'est pas « d'envisager la période de la vie humaine, le sort de l'individu et de quelques générations, mais les siècles et la marche en avant si mystérieuse de l'humanité ». Conciliation et arbitrage sont donc des droits nés « de cette nécessité de former une sorte de tribunal social connaissant des affaires de la collectivité ». Cette doctrine est corrélative de cette philosophie qui représente la société en général et l'État en particulier comme un être organisé, doués d'une vie et d'une conscience propres. Mais la conception de ce léviathan, de ce démiurge nouveau n'a que la valeur d'une catégorie ou d'une entité scolastique. Il y a un règne social, si l'on veut, mais, comme les autres règnes, il est constitué par l'ensemble des individus qui le forment. Il n'a pas son incarnation dans un type distinct ayant une personnalité particulière. Dire des hommes ou des citoyens qu'ils sont solidaires de la société ou de l'État, c'est dire qu'ils sont solidaires les uns des autres. L'illusion résulte de ce fait que par la vertu de la délégation des fonctions, par la suprématie de la conquête, de la force ou de toute autre cause, un ou plusieurs citoyens assurent la garantie de biens que l'initiative individuelle semble ne pouvoir procurer à tous.

Ainsi naît, en dehors des rapprochements analogiques avec les êtres vivants, la conception de cette sorte d'être géant, auquel on prête des droits qui en définitive sont les nôtres. En généralisant cette manière de considérer les choses, on restaurerait sans peine tous les Panthéons dépeuplés. Il n'y a pas plus d'être social que de Grand Fétiche. Le droit prétendu de cet être imaginaire est aussi illusoire que le droit tant prôné des majorités. Le droit du nombre n'est pas plus un droit que le droit du poing. Comment d'ailleurs justifier les privilèges qu'on veut conférer à cette personne collective qu'on nous montre en marche pour une destination inconnue ? S'ils doivent assurer la plénitude et la perpétuité de son existence, comment pourra-t-on en dresser le code, puisque les fins de son existence sont mystérieuses pour nous ? Le droit individuel, ajoute-t-on, est en antagonisme avec le droit social. C'est que le droit individuel est mal défini ou n'est plus le droit. La lutte du pauvre contre le riche n'est pas la lutte du droit social contre le droit individuel, mais la revendication du droit à l'existence contre l'usurpation de ce droit. Et il semble bien dans ce cas que ce soient les privilèges pompeusement dénommés aussi droits sociaux par d'aucuns qui oppriment le véritable droit, le droit

de l'individu. Il n'est pas vrai non plus de dire que le droit individuel proscrive cette lutte que le droit social peut approuver, à moins qu'on n'entende le droit individuel comme l'affirmation de l'égoïsme absolu. En un mot, reconnaître à la société des prérogatives envers et contre les membres qui la composent, c'est dire que le salut de l'espèce doit être garanti envers et contre les individus. On est autorisé à se demander ce qu'il adviendrait de l'une et de l'autre au cas où leurs unités seraient estimées comme quantités négligeables.

Il nous semble qu'on peut expliquer l'intervention d'un tribunal d'arbitres dans un conflit possible ou réel entre deux grands intérêts collectifs sans avoir recours à cette métaphysique sociale. Restons dans la réalité et consultons d'abord l'histoire.

II. L'idée de conciliation et d'arbitrage en général est sans doute aussi ancienne que la société. L'homme même de la préhistoire n'a pu vivre isolé. Il suit de là, que la guerre de tous contre tous n'a pas été l'unique loi de son existence. L'état de paix qui précède ou qui suit la lutte suppose une entente ou un arbitrage plus ou moins explicite, dont les décisions ont pour un temps au moins force de loi. L'arbitrage fut en usage en Égypte, en Grèce, à Rome, dans les cités gallo-romaines. Il figure aussi dans l'ancien droit, mais il a toujours un caractère très restreint. Le droit intermédiaire en fit une application dans les conflits industriels, l'imposa même. La loi de 1806 qui institua les conseils de prud'hommes fut un pas de plus dans cette voie. Mais la suppression des corporations de l'ancien régime, la consécration de la liberté de travail, l'avènement de la grande industrie, les Trades-Unions, les syndicats de patrons et d'ouvriers, l'agrandissement de la concurrence, l'expansion des marchés, les progrès de la technique permettant de substituer à l'homme la femme ou l'enfant ou de le remplacer par la machine et par suite augmentant l'armée de réserve, les progrès croissants de l'entente et de l'assistance ouvrière internationale, les crises pléthoriques régulières de la production accompagnées de désastreux chômages, d'autres causes encore bien connues ont fait éclater de toutes parts dans le monde civilisé des conflits d'une gravité exceptionnelle. Les grèves violentes ou pacifiques se sont multipliées, englobant des masses de plus en plus nombreuses, qui font comme l'apprentissage de la grève générale. Les prévenir ou les comprimer par la force est une entreprise reconnue vaine, en beaucoup de cas impossible. Aussi présente-t-on la conciliation et l'arbitrage comme des nécessités de plus en plus impératives. Jusqu'à ce jour cette institution a été surtout un instrument de pacification dans les grèves; mais on pense qu'elle est destinée à jouer un rôle plus important dans un champ d'expériences plus vaste.

C'est en Angleterre qu'elle a reçu pour la première fois l'inves-

titure légale. L'act de 1875 lui donne droit de cité dans le code anglo-saxon. Mais dès 1860, le système avait été mis en œuvre. Les passions violentes du temps des Luddistes n'étaient pas encore calmées. Nottingham était le siège d'agitations et de luttes fréquentes. L'histoire des relations qui ont existé dans cette ville entre patrons et ouvriers pendant les cent-cinquante ans qui ont précédé la formation du conseil local de conciliation et d'arbitrage, — cette histoire est une histoire de conflits incessants, accompagnés d'illégalités et de crimes. « De 1710 à 1820, dit M. Mundella (cité par M. Julien Weiler, *Arbitrage et Conciliation,* pages 9-10, — *Organisation des conseils d'arbitrage établis en Angleterre,* pages 17-18), le bris des métiers, l'émeute, les attentats contre les propriétés et les personnes ne cessèrent de se produire. Des lois spéciales édictées par le Parlement punirent de mort ces différents délits et crimes. Nombre de personnes furent condamnées à la déportation à temps et à perpétuité ; en 1826, six ouvriers subirent même la peine de mort. Ce déplorable état de choses provenait de deux causes : dissentiment à propos des salaires (1), opposition des ouvriers à l'introduction des machines. De 1820 à 1860, les délits et crimes diminuèrent ; mais les associations furent mieux organisées et les grèves se multiplièrent. A l'automne de 1860, les tricoteurs aux grands métiers suspendirent le travail. Ce fut à l'occasion de cette grève, qui ne dura pas moins de dix à onze semaines, que le Conseil d'arbitrage et de conciliation prit naissance. » Les commerçants menaçaient de fermer tous les ateliers, quand M. Mundella, assisté de deux autres fabricants, eut l'idée de proposer aux chefs des associations ouvrière et patronale d'établir un Conseil arbitral composé de dix fabricants et de dix ouvriers (V. Smith. *Les Coalitions et les Grèves*). Cette proposition fut acceptée par les ouvriers et par la moitié de leurs employeurs. « Le conseil fut chargé de tarifer les prix de la main-d'œuvre à la tâche. Il fut convenu que le tarif demeurerait obligatoire tant qu'il serait en rapport avec l'état du marché et que lorsque l'une des parties jugerait nécessaire de le modifier, elle devrait en adresser la demande au conseil un mois à l'avance. On vit plus d'une fois les délégués des ouvriers renoncer à une augmentation de salaires après que les délégués des fabricants leur eurent démontré, chiffres à la main, qu'ils ne pouvaient y consentir sans perdre leurs débouchés. Quoique les décisions pussent être contestées devant les tribunaux, elles furent le plus souvent respectées. » (Smith, op. cit.). Les adhésions des manfacturiers dissidents ne tardèrent pas ; il ne resta

(1) D'ailleurs M. Mundella déclare nettement qu'une large part de responsabilité incombe aux patrons durant cette période de l'histoire industrielle. En temps de crise, dit-il, ils rançonnaient le plus possible leurs ouvriers, et, lors des reprises, ils résistaient aussi longtemps qu'ils le pouvaient à la hausse des salaires.

que trois réfractaires qui d'ailleurs furent obligés d'appliquer les tarifs, sous peine de voir leurs ouvriers, dans le cas d'une infériorité de salaire, aller chercher de l'ouvrage ailleurs. — Depuis, M. Mundella a établi un grand nombre d'autres conseils.

Voici, empruntés à M. Julien Weiler *(L'Organisation des Conseils, etc.*, pages 5-6), les articles principaux du règlement d'un de ces Conseils, qui date de 1868 (1), diffère peu de celui de 1860 et peut servir de modèle :

Art. 1. — Il est établi à Nottingham, pour la manufacture de dentelles, un Conseil d'arbitrage et de conciliation.

Art. 2. — Les fonctions du Conseil consistent à juger toutes les questions qui lui sont soumises du consentement réuni des patrons et des travailleurs, et à user des moyens de conciliation en son pouvoir pour mettre fin à tout dissentiment.

Art. 3. — Le Conseil se compose de huit patrons et de huit ouvriers. Les ouvriers sont élus par l'assemblée de leurs corps de métiers ; les patrons par la réunion des manufacturiers. Tous les députés sont élus pour un an et sont rééligibles.

Art. 4. — Les décisions du Conseil sont obligatoires pour les deux parties.

Art. 5. — Un comité d'enquête de quatre membres est chargé de procéder à l'examen préalable de tous les cas litigieux. Ce comité s'efforce, en usant de conciliation, d'amener l'apaisement des conflits. Si le différend subsiste, il en réfère au Conseil. Il ne peut, quel que soit le cas, rendre un jugement.

Art. 6. — Le Conseil élit, à sa première réunion, un président, un vice-président, un arbitre et deux secrétaires.

Art. 9. — Le président n'a qu'un vote, et, en cas de partage des voix, on a recours à l'arbitre, dont la décision est sans appel.

Art. 10. — Si, lors d'une assemblée du Conseil, patrons et ouvriers ne sont pas en nombre égal, tous les membres présents ont voix consultative ; mais ne prend part au vote qu'un nombre égal de membres de chaque délégation.

Art. 11. — Les dépenses du Conseil sont supportées également par les ouvriers et les patrons, etc.

En 1864, à Wolverhampton, dans l'industrie du bâtiment, six patrons, délégués de leur chambre syndicale, et six ouvriers, représentants de l'*Union des travailleurs*, s'organisèrent en comité d'arbitrage sous la présidence de M. Ruppert-Kettle, juge du comté.

En 1869, un Conseil d'arbitrage et de conciliation fut établi pour l'industrie du fer dans le nord de l'Angleterre. « L'industrie du fer, dit M. Samuelson, avait, en l'espace de moins de dix ans, pris des développements qui plaçaient le nord de l'Angleterre au premier rang des districts du Royaume. Les travailleurs, réunis à la hâte de tous les côtés, avaient été recrutés dans les métiers les plus divers ; étrangers

(1) L'organisation de ce Conseil fut demandée par les ouvriers eux-mêmes à M. Mundella et les patrons donnèrent leur consentement.

les uns aux autres, ainsi qu'à leurs patrons, illettrés pour la plupart, ils gagnaient des salaires plus élevés que ceux qu'ils avaient obtenus jusque-là ; ils étaient, de plus, incapables d'apprécier les difficultés inhérentes à une industrie soumise à de grandes et soudaines vicissitudes. Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant que des troubles se soient produits. En 1865-1866, il y eut un lock-out et une grève, dont la durée fut de plus de quatre mois. De cette époque à l'hiver de 1868-1869, de fréquentes réductions de salaires devinrent nécessaires. Elles donnèrent naissance à des ressentiments qui faisaient entrevoir en toute certitude qu'un accroissement considérable dans la demande du fer serait le signal d'exigences excessives de la part des travailleurs. Ces demandes amèneraient de nouveau les conflits des années précédentes et mettraient obstacle à la prospérité que, sans cela, tous pouvaient espérer avoir en partage. Je dois déclarer à la louage des chefs du parti des ouvriers qu'ils furent au moins aussi prompts que leurs patrons à accepter l'idée de l'établissement d'un Conseil de conciliation et d'arbitrage, lequel fut formé, d'un commun accord, le 23 mars 1869, après plusieurs réunions préliminaires » (1).

Il y a plus. Dans la fabrication du fer, on établit, dit Smith, « un système d'échelles mobiles au moyen duquel le salaire des puddleurs, des marteleurs et des lamineurs » se réglait « à tant par tonne de fer puddlé, martelé ou laminé, suivant le prix courant de la vente. » Les salaires augmentaient ou diminuaient de tant pour cent selon l'accroissement ou la réduction des prix.

Dans l'industrie houillère du nord du pays de Galles, dans l'industrie de la coutellerie à Sheffield et à Manchester, mêmes troubles : émeutes, batailles, explosions, assassinats, nous apprend M. Henry Crompton *(conciliation industrielle)* ; même apaisement du fait des progrès de l'idée de conciliation et d'arbitrage.

Enfin en 1875, un act érigea l'arbitrage en loi. Cette loi, qui décrétait la fondation de Conseils équitables de conciliation, complétait un act du règne de Georges IV (1867) qui réglait exclusivement les relations des domestiques et des maîtres et dont les dispositions d'ailleurs avaient été déjà modifiées et étendues en 1871 et 1872 (2).

Voici les articles principaux de la loi :

Art. 3. — Les cours des comtés connaîtront des réclamations des patrons ou de celles des ouvriers, etc.

(1) (Traduction Julien Weiler, V. *L'organisation des Conseils d'arbitrage établis en Angleterre*, pages 45-46). — On trouvera les statuts de ce Conseil dans la brochure que nous citons (p. 41-43).

(2) Les Anglais, comme on le sait, n'abrogent pas les prescriptions de leurs codes, mais en greffent de nouvelles sur les anciennes, si bien que le droit nouveau s'y trouve mêlé au droit féodal.

Art. 4. — Les cours de juridiction sommaire ont la même compétence que les cours de comté, pourvu que ni le montant du litige, ni la condamnation (sans les frais), ni le chiffre du cautionnement exigé n'excèdent la somme de dix livres sterling.

Art. 5. — Tout débat entre maître et apprenti peut être aussi porté devant la Cour de juridiction sommaire, etc.

Mais le plus souvent, en fait, les choses ne se passent pas ainsi. Patrons et ouvriers, dit M. Lockroy, nomment eux-mêmes leurs arbitres. Ces arbitres ne sont munis que d'un mandat temporaire, qui prend fin en même temps que le conflit. Deux suffisent pour trancher les différends particuliers. Deux autres sont élus, si l'on prévoit une grève ou si une grève menace de devenir grave. Si les quatre arbitres ne parviennent pas à concilier les parties, un cinquième et suprême arbitre est pris hors de l'usine, de la fabrique ou de la mine, parfois membre du parlement, parfois simple particulier, qui, sans tenir compte des sentences rendues, juge en dernier ressort et sans appel. Tout cela est extra-légal, parce que patrons et ouvriers sont libres et que la loi n'a pas édicté de sanction. Mais les intéressés acceptent presque toujours la sentence.

Malgré les services rendus (et ils sont incontestables), le système de la conciliation et de l'arbitrage n'a pas eu toujours même faveur en Angleterre. Durant la crise de 1876 à 1879, les grèves furent très nombreuses de l'autre côté de la Manche.

En Allemagne, la loi de 1869, en consacrant la liberté du travail, reconnut que le pouvoir de statuer sur les contestations entre patrons et ouvriers pouvait être conféré par un règlement local à des tribunaux arbitraux organisés par les autorités municipales et composés de patrons et d'ouvriers en nombre égal. La loi du 29 mai 1879 est conçue d'après notre loi sur les Prud'hommes. La procédure en conciliation est gratuite; elle n'est pas obligatoire. L'arbitre ne rend pas de décisions, mais se borne à constater l'arrangement intervenu ou le refus de conciliation. En 1882, la loi décréta qu'il appartient aux corporations d'établir des tribunaux d'arbitres aux lieu et place des autorités compétentes; mais le président, pris d'ailleurs hors de la corporation, sera désigné par l'autorité chargée de la surveillance de cette corporation même.

En Autriche-Hongrie, le travail industriel était encore en 1885 organisé comme jadis en système corporatif. La gestion des affaires incombait à trois assemblées, la première composée de tous les membres de l'association, la seconde de délégués constitués en bureau permanent, la troisième d'arbitres choisis en nombre égal entre patrons et ouvriers et élus de part et d'autre. Elle ne rendait un jugement qu'après avoir tenté inutilement la voie de la conciliation et l'appel était ouvert devant le juge compétent.

En Suède et en Norvège, des commissions arbitrales ont mis fin à certains conflits.

En Suisse, les Chambres de commerce ont servi parfois de juges, par exemple en 1868, dans une grève des ouvriers rubaniers de Bâle. Le 13 juin 1887, le gouvernement fédéral a institué un Secrétariat ouvrier qui, d'accord avec les corporations ouvrières, s'occupe de toutes les questions intéressant les travailleurs, salaires, logements, vivres, instruction, etc.

En 1885, la coalition était encore interdite en Russie comme en Autriche-Hongrie. La conciliation et l'arbitrage n'y pouvaient donc avoir qu'une portée très restreinte.

Aux États-Unis, le système est appliqué sous forme de Chambres de travail destinées surtout à prévenir les conflits. Ces chambres ou bureaux sont au nombre de vingt-deux et, depuis 1888, relèvent d'un ministère du travail *(Sur les attributions de ce ministère*, v. B. Malon, *Soc. int.*, t. II, p. 179).

La Belgique est, avec l'Angleterre, le pays où l'idée a fait le plus de progrès. De bonne heure, des chambres d'explications particulières à une usine y furent organisées. « La Chambre d'explications, dit M. Julien Weiler *(Arbitrage et conciliation*, page 29) a une constitution analogue à celle du conseil d'arbitrage et de conciliation lui-même. Ainsi qu'il faut dans ce conseil des divisions correspondant à chacune des branches de l'industrie en cause, de même il faut à l'atelier une chambre spéciale pour chaque profession, avec une chambre centrale où toutes les professions sont représentées et où l'on examine les questions les plus générales... La réunion est présidée par le patron ou par un employé supérieur ayant sa délégation, c'est-à-dire pouvant prendre une décision sans lui en référer, à moins de cas d'une gravité spéciale. La marche du travail pendant le dernier trimestre (les chambres se réunissent tous les trois mois), ainsi que tous les incidents qui ont pu surgir, sont passés en revue; chacun des assistants à la réunion reçoit la parole à son tour et a le droit de présenter toute observation n'ayant pas de caractère absolument personnel. » Dans ces conditions, la bonne entente est entretenue, dit-on, entre patrons et ouvriers et il est impossible que des malentendus se produisent. De plus, en 1875-1876, à la suite de la grève qui éclata dans les charbonnages de Mariémont, M. Julien Weiler, ingénieur du matériel, organisa, d'abord dans les ateliers de construction qui comprenaient deux cents hommes, des réunions périodiques entre ouvriers et employés. On y examinait en commun tous les incidents qui se produisaient dans le service. En 1880, le système fut appliqué sur une plus grande échelle, et une fois surmontées les difficultés du début (les ouvriers étaient défiants), les conseils abordèrent des

questions importantes : suppression des amendes, organisation du travail à la tâche, diminution des prix de revient, augmentation des salaires, etc. En 1888 est fondé le conseil de conciliation et d'arbitrage des charbonnages de Bascoup, sur l'initiative du même ingénieur, qui est un des plus fervents propagateurs des idées de MM. Mundella et Rupert Kettle. Ajoutons que la Belgique a institué des conseils du travail dont les membres sont élus par les ouvriers (1887).

En France, l'établissement de chambres consultatives, autorisé par la loi du 22 germinal an XI et la création des conseils de Prud'hommes, en date du 18 mars 1806, offrent beaucoup d'analogie avec les commissions arbitrales, mais en diffèrent par la nature de leurs attributions, comme on aura occasion de le montrer plus loin. En 1848, la commission chargée par la Constituante d'examiner un projet de loi sur les coalitions chercha sans succès à faire adopter en cas de grève l'intervention du conseil des Prud'hommes, ou, à son défaut, d'un comité composé en nombre égal de patrons et d'ouvriers. A cette date, d'ailleurs, Louis Blanc, s'inspirant du manifeste de l'Ecole sociétaire rédigé en 1840 par Victor Considérant, proposait le 10 mai l'institution d'un ministère du travail et du progrès qui, par l'organisation du travail et l'utilisation raisonnée des forces ouvrières, aurait mis fin, dans la pensée de son auteur, aux crises désastreuses qui déciment la masse des travailleurs. En 1864, dit M. E. d'Eichtal *(Le nouveau projet de loi sur l'arbitrage industriel*, projet Jules Roche, p. 10), le rapporteur de la commission, qui élaborait la nouvelle loi sur les coalitions, — M. Emile Ollivier, — reprit le projet de la commission de 1848 et formula une proposition assez précise sur le rôle des tribunaux d'arbitrage et sur le mode de nomination des comités, qui, à défaut du conseil des Prud'hommes, devraient trancher les différends industriels. Avant que les ouvriers se missent en grève ou que les patrons fermassent leurs ateliers, les uns et les autres devaient comparaitre devant les arbitres et leur soumettre le dissentiment près d'éclater, sans quoi les non-comparants seraient passibles d'une amende et de la privation des droits politiques. Les objections de principe et de fait que souleva cette proposition la firent abandonner. »

En 1886, MM. Lockroy et Lecour déposèrent un projet de loi tendant à instituer l'arbitrage facultatif. Aux termes de ce projet, les patrons et les ouvriers pouvaient, soit d'accord, soit séparément, provoquer entre eux un arbitrage, dans des conditions spécifiées, sur tout litige relatif au taux des salaires, aux modes et époques de paiement, à la durée du travail, aux garanties de salubrité et de sécurité du travail. En cas de partage des voix, le tribunal désignait un tiers arbitre; mais les décisions n'étaient pas obligatoires. M. Camille Raspail proposa un

amendement qui décrétait qu'elles seraient telles. MM. Lamarzelle et de Mun en 1887, M. Hanotaux en 1888, reprirent l'idée de M. Lockroy. La grève des mineurs du Pas-de-Calais, au commencement de l'année 1892, à laquelle un comité d'arbitres mit fin, attira de nouveau l'attention sur la question de l'arbitrage. M. Jules Many (*Nouvelle Revue*, 15 janvier 1892) développa un projet où il conseille la création de Chambres de travail, aussi bien en vue d'apaiser que de prévenir les conflits entre les facteurs de la production. Il espère même que la conciliation permanente serait un effet de cette constitution.

L'interpellation sur la grève de Carmaux eut pour conséquence de faire mettre en tête de l'ordre du jour de la Chambre la discussion des projets de loi relatifs à l'arbitrage, entre lesquels en était un de M. Jules Roche, alors ministre du Commerce. La discussion commença dans la séance du 20 octobre 1892. Le principe de l'organisation facultative de l'arbitrage accidentel a été voté. Le droit de proposer l'arbitrage a été reconnu au juge de paix du canton. En vain M. Lecour a fait valoir l'importance de la création de conseils permanents de l'industrie et du travail, en matière de conciliation et d'arbitrage, semblables à ceux qui existent en Angleterre et en Belgique. MM. Mesureur et de Mun ont proposé la création de chambres du travail qui, outre la mission de prévenir les conflits et d'organiser l'arbitrage, auraient celle de représenter en permanence les intérêts du travail. M. Jourde a déposé un amendement, qui a été naturellement repoussé, aux termes duquel l'État serait considéré comme un patron ordinaire. M. Basly a fait voter la prise en considération et le renvoi à la commission d'un amendement tendant à organiser l'arbitrage obligatoire pour les différends qui se produisent entre les concessionnaires des mines et leurs ouvriers. L'amendement a été rejeté après délibération du bureau, d'accord avec le gouvernement.

Cependant le projet de Louis Blanc n'a cessé de préoccuper radicaux et socialistes. La Commune de Paris s'en inspire en nommant un délégué au Travail et à l'Échange. En 1887, M. Camille Raspail propose la création d'un ministère du travail. Son projet est repoussé. Est repoussée de même, en 1889, la proposition de M. Millerand dont le but était, en attendant la constitution d'un ministère du travail, d'obtenir la nomination d'un conseil du travail devant être consulté sur les réformes immédiatement réalisables. M. Mesureur, en 1890 (4 novembre), a fait voter la nomination d'un conseil supérieur du travail, qui a été organisé par décret du 22 janvier 1891 (V. B. Malon, *Soc. Int.*, t. II, p. 175-176). La commission permanente de ce conseil supérieur du travail a récemment adopté, en deuxième lecture, le texte d'un projet de loi relatif à l'organisation de chambres du travail. L'article 23 autorise patrons et employeurs, ouvriers et employés des

deux sexes à organiser d'un commun accord des conseils mixtes (conseils d'usines, conseils de conciliation et d'arbitrage) pour examiner entre eux toutes les questions de travail qui les intéressent. On voit que les idées de MM. Jules Many, Lecour, Mesureur, de Mun, etc., ont fait leur chemin.

III. Tel est à peu près l'état de la question de la conciliation et de l'arbitrage dans le monde industriel. — Que faut-il penser des résultats qu'on attend de cette institution ? Est-elle la panacée suprême (1), comme l'est pour d'autres la coopération ou la participation aux bénéfices ? On sait qu'en bien des cas elle a été infructueuse ou illusoire, dans les cas surtout où l'acceptation de la sentence est facultative. Le plus souvent les patrons refusent d'abord d'en appeler à des arbitres (on l'a vu dans la dernière grève des houillères du Pas-de-Calais et du Nord), ensuite de se soumettre à la décision rendue (MM. Mundella, Weiler, etc., en citent de nombreux exemples), ou bien ils la violent ou la tournent (comme il a été fait de celle que rendit le tribunal d'arbitres d'Arras, lors de la grève des mineurs en 1892. — V. *la Grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais,* par Camille Lespilette, dans *Revue Socialiste,* janvier, février, mars, avril 1894).

Mais considérons la question de plus haut. Selon que l'institution fonctionne avant le litige ou après le litige, elle joue un rôle préventif ou pacificateur. Dans quelle mesure est-elle d'abord de nature à empêcher les conflits ? Quelle est la portée de la conciliation qu'elle permet d'établir entre les parties concurrentes ?

Avant le litige, elle tend à prévenir les conflits. Il est incontestable que les unions de métiers, les conseils de l'industrie, les chambres d'explications, les conseils d'usine, un ministère ou un conseil du travail pourraient avoir une utilité sérieuse, s'ils ne se bornaient pas à enregistrer des faits ou des chiffres, s'ils usaient des statistiques pour mieux répartir les travailleurs dans le pays, les diriger aux endroits où ils font défaut, les retirer des centres où ils surabondent. Mais l'établissement de tribunaux permanents de conciliation ne prévient pas les conflits. A Mariémont, malgré semblable institution, grève en 1887, grève en 1888. D'autre part la limitation des heures de travail, la fixation d'un minimum de salaire, la réglementation du travail des femmes et des enfants, d'autres mesures analogues, qui peuvent être l'objet d'études des conseils de conciliation, d'usine, etc., et qui sont la matière de préoccupations louables à coup sûr, n'auront-elles pas leur contre-coup sur les frais de la production, les prix de vente ou de louage, par suite sur la consommation ? La critique anarchiste est sur

(1) L'arbitrage est, à mon avis, le seul moyen de réconcilier le capital et le travail. (Mundella, *Conférence sur l'arbitrage considéré comme moyen de prévenir les grèves,* traduction Julien Weiler).

ce point plus clairvoyante que la critique socialiste (1). Il ne s'agit pas de réglementer les rapports du travail et du capital et d'entretenir au nom de la loi l'inégalité, même atténuée, des conditions, mais d'abolir le nouveau servage par la suppression de la féodalité capitaliste, terrienne ou financière. Il ne suffit pas d'arriver à distribuer aux salariés quelques miettes supplémentaires de la production sociale. A n'envisager le problème que du point de vue économique, la solution qu'il comporte pourra être retardée, mais ne sera point obtenue, tant que la répartition des richesses ne sera point fondée sur une stricte équité.

D'autre part, régler les salaires au moyen d'une échelle mobile est une opération très délicate. Outre un esprit rare de sincérité, elle exige une connaissance profonde des lois qui régissent les phénomènes sociaux. On sait combien ils sont complexes. Les faits économiques, en particulier, sont soumis à des vicissitudes nombreuses ; c'est reconnu de tous les économistes et on en prend texte pour protester contre l'intervention du législateur. Ils n'en subissent pas seulement du seul côté de l'homme et de l'extension toujours grandissante du domaine de la concurrence. Mille influences naturelles entretiennent aussi des fluctuations permanentes. En admettant, comme on l'a dit, que l'expédient puisse trouver application dans certaines industries comme les charbonnages, les mines, les carrières, les hauts-fourneaux, les briqueteries, qui extraient ou travaillent en premier lieu les matières brutes du sol (encore ces exploitations n'ont-elles pas une stabilité absolue), il n'est pas toujours pratique ou il ne l'est pas longtemps dans la majorité des cas, à cause de la difficulté qu'il y a de déterminer les différents facteurs qui doivent entrer en ligne de compte dans l'établissement de l'échelle mobile. Enfin, nous apprend A. Fleming *(Les ouvriers anglais, Société Nouvelle,* novembre-décembre 1892), la mauvaise foi des patrons, la partialité des experts-comptables ont fait dénoncer ou abandonner en Angleterre, après essais répétés, le système. Les ouvriers, surpris de la différence entre les prix de vente cités dans les journaux et les prix réels portés sur les livres des patrons ont souvent protesté. Il est vrai que les employeurs ont accusé leurs employés de chercher des prétextes pour violer les termes de l'accord et ont à leur tour renoncé à la mise en œuvre du régime. Mais il est vrai aussi qu'ils ont maintes fois reconnu d'eux-mêmes ou par l'organe de leurs représentants (Weiler, Samuelson, etc.) qu'à peu d'exceptions près les ouvriers respectaient les décisions des conseils. Explique qui pourra la contradiction. L'explication est, à proprement parler, si simple, qu'il n'est pas nécessaire de la chercher bien loin. M. Low-

(1) Lire dans la *Révolte* les articles consacrés aux questions touchant les salaires, la limitation des heures de travail, etc.

thian Bell, membre du Parlement anglais (discussion de la conférence de M. Samuelson, traduction J. Weiler), dit formellement que la présentation devant un conseil d'un état correct des recettes et des dépenses n'a pas lieu, parce que certains patrons ne veulent pas faire connaître exactement leurs profits.

De là l'insuccès de l'échelle mobile. Tel a été le cas en 1872 dans le district houiller du sud des Galles. Devant la commission d'enquête sur les conditions du travail, à la date de juin et de juillet 1891, M. Patterson, secrétaire de l'association des mineurs du Durham, déclare que l'échelle mobile ne fonctionne plus dans ce vaste bassin où elle avait été, dès 1877, appliquée à diverses reprises. M. Toyn, président de l'association des mineurs de Cleveland, ne croit pas qu'il soit possible de lui donner une base solide, et il ajoute que celle qui avait existé pendant neuf ans et demi dans son district a cessé d'être en vigueur depuis deux ans. M. Hugh Bell, président de l'association des propriétaires de mines dans ce bassin, confirme la déposition de M. Toyn et attribue l'échec de l'échelle mobile aux oscillations incessantes des prix. (Cité d'après Fleming, *Les ouvriers anglais.*) M. Samuelson (Conférence citée) nous apprend que pour les mêmes raisons, deux échelles mobiles adoptées dans l'industrie du fer du nord de l'Angleterre et mises à l'essai dès 1872, durent être toutes deux abandonnées. La conciliation, comme on le voit, avec les demi-mesures qu'elle appelle à son aide, n'a pas résolu le problème social dans les régions où elle est appliquée, et, à tenir compte seulement des revendications grandissantes des classes ouvrières et de la fréquence de grèves de plus en plus considérables, il ne paraît pas qu'elle soit destinée à le résoudre.

Après le conflit, le tribunal d'arbitres est une sorte de conseil de prud'hommes, temporairement élu ou permanent, qui juge et dont les décisions doivent avoir force de loi, selon les uns, ou ne sont pas nécessairement obligatoires, selon les autres. Mais les prud'hommes sont des juges de paix qui, en matière de dissentiment, ne statuent que sur les différends particuliers entre patrons et ouvriers et qui ne règlent pas les difficultés collectives entre le capital et le travail. Un conseil d'arbitrage au contraire décide dans un conflit collectif et, tout en mettant fin à une contestation dès lors passée, il engage l'avenir. On a demandé de remettre l'arbitrage aux prud'hommes et, dans ce but, de créer des conseils de prud'hommes dans les mines, les chemins de fer, en un mot dans toutes les professions industrielles. Qu'il soit appliqué par des comités spéciaux, par les conseils de prud'hommes, par les chambres syndicales même, le système de l'arbitrage a rendu et peut rendre encore des services à l'effet de concilier les parties adverses en lutte. Il a ramené le calme autrefois en Angleterre dans

les districts les plus désolés par la grève; il a fait souvent l'apaisement à Mariémont et à Bascoup; chez nous, comme ailleurs, il a mis fin à plus d'une crise. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'utilité d'un pareil régime dépend moins des dispositions législatives, dont les prescriptions sont souvent faciles à éluder, que de la moralité des individus. D'autre part, la sentence, quand elle est acceptée par les parties en conflit, peut être transgressée directement ou indirectement, comme il y en a de nombreux exemples, et, comme enfin elle ne peut être érigée en charte coutumière en raison de l'instabilité des phénomènes économiques, elle est essentiellement révocable et de ce fait ne suspend que momentanément les hostilités. Si donc l'arbitrage abrège les crises ouvrières, s'il restreint la misère qui accompagne les lock-out ou les grèves, il ne peut suffire à résoudre la question sociale.

IV. D'ailleurs la question sociale n'est pas seulement une question de ventre. Benoît Malon l'a éloquemment démontré *(Soc. intégral,* tome I). L'ouvrier éclairé aspire aujourd'hui à quelque chose de plus que la satisfaction grossière des besoins matériels. Il veut sa part aussi des jouissances intellectuelles et morales. Ce n'est pas de trois mois, c'est de trop nombreux siècles de misère qu'il a fait crédit aux gouvernants de toute espèce et aux régimes de tout ordre. Il se lasse de son rôle d'éternelle dupe. Plus grandira le nombre de ceux en qui s'est éveillée la conscience des inégalités et des injustices, plus impérieuses seront les revendications de la masse si longtemps taillable et corvéable. Or, elle croît sans cesse l'armée de ces Huns et de ces Vandales dont Macaulay, dit Henry George, a prophétisé la venue. Ils se lèvent, sur tous les continents, parce que l'organisation capitaliste les sacrifie partout aux exigences égoïstes des accapareurs de la richesse publique. La panacée religieuse est maintenant sans effet sur eux. Ils n'ont cure que dans un monde ultra-terrestre, les premiers soient les derniers et les derniers les premiers. C'est sur cette terre, où ils peinent, qu'ils veulent que justice leur soit faite. Mais, il faut bien le dire aussi, une amélioration de la mentalité humaine peut seule empêcher le retour de compétitions meurtrières ou de représailles sanglantes. La paix ne régira le monde qu'à l'avènement du règne de la bonne volonté. La réglementation de tous les actes de la vie collective hâtera-t-elle cet avenir ? C'est avoir une foi bien vive dans l'efficacité des fonctions de l'État juge ou gendarme. S'il n'est pas absolument faux que les hommes soient façonnés par les lois, il est encore plus vrai que les lois valent ce que valent les hommes et que la multiplication des unes ne prouve pas en faveur des autres.

LÉON CLAUX.

# Les Apôtres de la Civilisation

Au nom de la solidarité humaine, il est bon que des hommes des races supérieures aillent apporter aux races inférieures les bienfaits de la civilisation : arts, sciences, institutions. Les apôtres chargés de cette mission grandiose devraient avoir pour leurs frères attardés des sentiments de même ordre, mais beaucoup plus intenses que ceux qu'un éducateur passionné a pour ses élèves. Ils devraient être d'aspect séduisant et imposants, être éloquents, non seulement par la parole, mais par le chant, le dessin, langues universelles. Leur instruction devrait être encyclopédique, leur habileté remarquable dans toutes les applications qui permettent de rendre service aux hommes : médecine, culture, génie, industrie. Sans doute ces missionnaires voyageant en groupes pourraient être quelque peu spécialisés ; chacun d'eux n'en devrait pas moins avoir des notions justes et précises sur la spécialité de tous les autres et pouvoir être utile d'urgence en attendant l'avis ou l'action d'un plus compétent.

Le moindre reste de préjugés religieux rendrait un missionnaire incapable de remplir une tâche dont l'un des principaux points serait la destruction de toute espèce de croyance antiscientifique.

Ces apôtres de l'humanité devraient être parfaitement maîtres d'eux-mêmes, inaccessibles à la colère, et en présence de l'outrage le plus grave, de l'acte le plus insensé, non seulement être impassibles, mais pénétrés du sentiment de sincère condoléance de l'être supérieur en face de l'inférieur qui se trompe. Ils devraient être absolument dégagés de tout égoïsme, de tout intérêt personnel, familial, *national* ou *patriotique* étranger à leur auguste mission.

Ils ne devraient, sans doute, pas avoir cette soif du martyre que l'on a attribuée, le plus souvent d'une façon très hypothétique, aux missionnaires religieux. Ils doivent bien ménager leur existence, leur force physique et morale, leur santé ; mais leur mépris de la mort et de la souffrance doit être bien supérieur à celui du soldat dans le fol entraînement de la bataille ; il doit persister à froid.

Quant à prendre la vie d'un ou de plusieurs autres pour défendre

la sienne, il serait certes difficile de le prohiber d'une manière absolue; mais si notre idéal civilisateur se trouve placé dans cette redoutable alternative, il faudra qu'il prenne sa résolution après en avoir pesé toutes les conséquences. Tuer un individu peut contribuer à en terroriser d'autres, ou à les enrager, jamais à les civiliser.

Venger des meurtres par des meurtres, par des incendies, c'est agir, non en civilisateurs, mais en sauvages.

Quelques rares explorateurs ont eu quelques-unes des qualités requises, ont en partie appliqué ce programme ; mais la plupart y ont mélangé des préoccupations nationales, politiques, commerciales. Quant aux gouvernants des diverses nations, ils n'ont jamais eu d'autre but que de détourner les esprits frondeurs des iniquités et des extravagances commises dans la métropole; ils n'ont vu là que des moyens de s'enrichir eux-mêmes ou leurs complices par tous les moyens, y compris le vol et l'assassinat.

Au lieu de philosophes humanitaires, désintéressés, on y a envoyé des tueurs rapaces. Les expéditions meurtrières ont eu pour cause de venir au secours des hommes d'argent, ou de les venger, lorsque leurs méfaits avaient attiré la colère des habitants pillés et volés.

Gouvernement militaire, civil, théocratique, peu importe : c'est toujours la spoliation, la ruine des peuples conquis mais non civilisés. Et pour achever, loin de délivrer nos frères inférieurs du joug des superstitions politiques et religieuses par une propagande scientifique et artistique, on ajoute officiellement à leurs propres folies cérébrales celles du christianisme protestant ou catholique.

En ce moment, c'est la mode de tomber sur les juifs; mais dans nos colonies, nos protectorats, les plus juifs ne sont pas les israélites, mais les très bons chrétiens officiels que le gouvernement y entretient comme fonctionnaires, lesquels ajoutent à leurs gros traitements le fruit de leurs exactions à rendre jaloux le légendaire Verrès.

Ce fut partout et toujours la même histoire, en France et ailleurs.

Nos maîtres la recommencent à Madagascar.

PAUL ROBIN.

# La Dépression Économique et Sociale

## ET L'HISTOIRE DES PRIX [1]

J'interromps mon examen des revues du mois, pour signaler aux lecteurs de la *Revue socialiste* l'apparition d'un maître livre dont la publication datera, j'en suis convaincu, dans l'histoire des efforts, aux résultats féconds et durables, consacrés par les travailleurs de la pensée à la solution des difficultés tragiques de notre époque. Car le triomphe des coteries n'a qu'un jour. La science économique de langue française ne saurait se stériliser longtemps encore dans l'ornière des banalités courantes, des théories optimistes et des platitudes intéressées où la traînent, depuis tant d'années, ses faux-prêtres et ses pontifes : la vérité, le labeur consciencieux, honnête, que ni le dédain calculé des uns, ni la conspiration du silence des autres ne peuvent rebuter de la tâche sereine, ébranler dans leurs recherches minutieuses, patientes et de bonne foi, auront leur revanche éclatante. Alors le nom d'Hector Denis occupera la place d'honneur qui lui revient, parmi les probes travailleurs qui pensent et peinent, pour équarrir et porter à pied d'œuvre le bloc nécessaire à l'édifice social nouveau, bâti par la science indépendante et désintéressée.

Car Hector Denis est, après tant d'autres, un exemple vivant de l'étouffement systématique auquel la coterie des savants officiels français condamne les penseurs de large envergure, qui ne veulent pas subir le joug humiliant des formules centenaires, ni se constituer les défenseurs de dogmes archaïques, croulants de vétusté, imposés par les bénéficiaires des abus et des privilèges tout-puissants. Il appartient à cette belle génération intellectuelle de Belgique qui, sous l'influence combinée d'Auguste Comte, de Proudhon et des socialistes français, a donné après 1870 au socialisme belge trois hommes de tout premier ordre : César de Paepe, Guillaume de Greef et Hector Denis.

---

1 volume in-8°, Bruxelles 1895.

Après des années d'un labeur constant, ces hommes purent conquérir une haute place dans l'estime de leur pays, où les exigences matérielles de la production intellectuelle sont moins dures qu'en France. Mais la notoriété de leurs travaux n'a guère franchi le cercle relativement restreint du public belge ; ils sont à peu près inconnus chez nous et loin de posséder en Europe l'autorité légitime qui leur revient.

C'est que les écrivains de langue française qui ne sont pas édités à Paris, prônés ou discutés dans les revues ou les journaux parisiens, échappent à la publicité énorme qui alimente de ce côté de la frontière le mouvement intellectuel de trente-six millions d'habitants. Et le silence fait sur eux par la publicité de ce grand centre, qui crée à volonté le vide autour de lui, condamne à l'isolement relatif, même dans le monde européen comme dans le public français, le savant pour lequel ces cent mille voix de la renommée restent muettes.

C'est ce qui explique que la *Revue socialiste* ait, en quelque sorte, révélé l'existence de de Paepe à nos compatriotes, quand elle publia quelques-unes de ses pages si lucides, de pensée si profonde, dans lesquelles toute une sociologie sommaire est indiquée. Elles passèrent même alors à peu près inaperçues, en dehors du monde socialiste, et c'est à peine si, dans nos milieux lettrés, on connaît de nom cette belle et austère figure, dont la vie de travail et de privations s'éteignait obscurément à Cannes il y a trois ans.

Guillaume de Greef, lui, a une œuvre considérable. Mais il a dû accumuler livres sur livres, écrire, finalement, sa monumentale *Introduction à la sociologie*, avant de pouvoir forcer les portes des libraires parisiens. Encore doit-il sa naturalisation récente au caractère strictement philosophique de ses ouvrages et aux facilités d'accession plus larges des milieux philosophiques, dont toutes les avenues ne sont pas obstruées, comme chez les économistes, par une coterie officielle rigoureusement fermée à tout ce qui ne montre pas patte blanche d'orthodoxie.

Hector Denis, dont les travaux sont surtout d'ordre économique, bien qu'ils se rattachent à une vaste synthèse sociale des plus originales, a été jusqu'ici moins heureux. Il a publié, entre autres œuvres durables, ses leçons sur l'impôt, professées à l'Université de Bruxelles. La composition de ce livre laisse loin derrière elle les compilations diffuses des Leroy-Beaulieu et elle aurait certainement suffi pour assurer en France à son auteur une maîtrise incontestée, si la secte des économistes n'avait fait autour de lui un silence de plomb. Mais que Denis s'en console. Par un juste châtiment des choses, ces gens-là sont les premières victimes de l'étouffement systématique auquel ils condamnent les autres, et il arrive souvent que, s'ils se taisent, c'est parce qu'ils sont muets. Peut-être l'ont-ils lu et si les travaux écono-

miques de tout ordre du savant professeur belge n'ont pas eu l'honneur de la discussion dans les revues bien pensantes de Paris, c'est que leurs rédacteurs habituels n'y ont rien compris.

Bah ! les livres de bon aloi peuvent attendre qu'ait passé le flot des publications éphémères qu'écrivent à la vapeur les habituels lauréats d'académie. Celles-ci passent, les autres restent. C'est l'essentiel. En attendant, je vais m'efforcer de donner un aperçu rapide, quoiqu'aussi complet que possible, du nouvel ouvrage d'Hector Denis. Mais en avertissant le lecteur que je ne lui présente ici qu'un squelette — moins encore, les lignes générales — d'une œuvre organique, reposant sur une masse de chiffres qui en sont la partie substantielle et vivante. J'ai dû m'en tenir à la sèche énumération des faits, pour pouvoir donner en quelques pages une idée d'ensemble de ce travail. Je serai trop heureux, si j'interprète fidèlement la pensée de l'auteur, après une étude peut-être un peu brève de son œuvre.

## I

Depuis une vingtaine d'années, le monde de la production est en proie à un malaise permanent. Tous les jours on entend répéter autour de soi : « Les affaires ne vont pas ! » Toute réserve faite sur l'exagération des intéressés, il est certain que depuis 1873 le marché international est entré dans une phase d'échanges difficile, caractérisée par un phénomène général qui accompagne toutes les crises : ce phénomène, c'est la baisse des prix. Le malaise actuel ne permet pas, cependant, de supposer qu'on se trouve en présence d'un de ces arrêts, subits mais temporaires, accidentels, survenant à intervalles plus ou moins éloignés dans le mécanisme des échanges ; il se prolonge depuis trop longtemps pour se confondre avec les crises proprement dites, qui se dénouent, après une période de troubles rapides, par une reprise générale et une accélération nouvelle imprimée à la production et à la circulation des marchandises (1).

(1) J'ai moi-même, dans ce recueil, publié en janvier 1885, un article sur ces crises, dont j'ai essayé de vérifier les lois, en me livrant à une étude comparative des phénomènes économiques qui, à des dates diverses, ont précédé, accompagné ou suivi les brusques dépressions commerciales. Le lecteur, assez bienveillant pour se rappeler ce travail, s'il s'y reportait, y trouverait beaucoup de chiffres et de faits groupés et interprétés dans le même sens qu'Hector Denis attache à ceux de même nature qu'il a recueillis. Toutefois, il pourrait apparaître à première vue une contradiction entre nos conclusions d'alors et celles formulées aujourd'hui par le professeur belge, et que nous adoptons à peu près entièrement. Mais la contradiction ne serait qu'apparente. L'article consacré à la *Crise économique* de 1883 s'appliquait à la perturbation survenue au lendemain du relèvement des prix et des affaires qui signala les années 1880-81, relèvement qui sera noté plus loin par Hector Denis. Ces perturbations passagères sont la suite naturelle de périodes d'activité désordonnée, et se traduisent par un ensemble de manifestations que j'ai rapprochées à des dates diverses toutes marquées par une crise. (Voir *Revue socialiste* de 1885, tome I, pages 6-24.)

A la durée exceptionnelle du malaise actuel et à son universalité s'ajoute un troisième caractère : par sa persistance la crise « économique » est devenue « sociale ». Elle n'apparaît plus « seulement dans les choses, elle est dans les classes de la société ; elle ne soulève pas seulement le problème de l'équilibre normal de la production et de la consommation, ou celui d'une distribution plus parfaite des instruments monétaires, elle porte dans ses flancs le problème de la répartition des richesses ».

Enfin, cette crise présente un quatrième caractère : c'est son extrême complexité. Impossible de fixer une cause déterminante unique à l'oppression qui pèse à cette heure sur le marché. Les économistes de toute école se sont acharnés à découvrir une cause initiale au phénomène douloureux que nous subissons; leurs explications contradictoires et exclusives n'ont fait que mieux ressortir, par leur multiplicité même, l'impuissance explicative des uns et des autres à cet égard.

Hector Denis s'essaie, à son tour, à déchiffrer l'énigme du sphinx. Comment ?

En repoussant toute opinion préconçue; en faisant table rase des systèmes, pour se limiter à l'étude objective des faits. Une fois le plus grand nombre de faits connus, minutieusement analysés, le rapport qui les lie se dégagera, pense-t-il, de lui-même, et la loi de continuité et de dépendance apparaîtra toute seule.

Entrons, sans plus de préambule, dans cette analyse.

D'abord, nous l'avons dit, un fait général, incontesté, domine la crise actuelle: c'est la baisse constante du prix des marchandises depuis plus de vingt ans. Comment cette baisse s'est-elle effectuée ? Quelle a été la marche des prix ? Présente-t-elle des accidents, des contingences ou une évolution à tendance continue ? Quels sont ensuite ses effets sur l'ensemble des fonctions économiques ?

Les économistes statisticiens Mulhall, Palgrave, Stanley Jevons, Soetbeer, Neuman Spanllart, Sauerbeck, de Foville, Newmarch, continuateur de Tooke, *The Economist,* etc., se sont ingéniés à construire des échelles de prix permettant de mesurer année par année leurs variations par rapport à un étalon donné. Ils obtiennent cette échelle, indispensable pour vérifier et traduire lisiblement la marche des prix, à l'aide du procédé suivant : chacun d'eux fait choix d'un nombre de produits plus ou moins considérable, dont il note les prix annuels d'après la fixation qui en est faite par les commissions de douanes de chaque pays. Ces produits, bien entendu, doivent être d'une fabrication assez importante pour que leurs variations affectent l'état du marché et les conditions générales de la production. Ils font choix ensuite des prix annuels dont ils veulent se servir comme unités de comparaison,

et en exprimant ces unités par 100, ils expriment en fonctions de 100 les prix variables des autres années. Exemple : supposons que nous voulions connaître la marche du prix du beurre de 1870 à 1895 et que nous fassions choix de celui de 1873 comme terme de comparaison. Si en 1870 le prix du beurre était de 1 fr. 50, en 1873 de 3 fr. (pour abréger, je supprime les prix des années intermédiaires) et de 2 fr. en 1895, 100 exprimant l'unité, nous obtenons les courbes ou rapports de prix, de 1870 à 1895, suivants : 50, 100 et 66.67. Les tableaux de prix qu'on dresse avec ces rapports ainsi obtenus et les graphiques qu'on peut construire ensuite avec ces tableaux permettent de fixer, en quelque sorte matériellement, la marche des phénomènes qui se détachent en relief au premier coup d'œil jeté sur les lignes figurant leur évolution.

Le livre de Denis est accompagné d'un grand atlas contenant trente-quatre planches figurant presque tous les phénomènes généraux de l'évolution économique au cours de ces cinquante dernières années.

Si on examine la planche I, qui contient les lignes comparées des prix, selon les échelles dressées dans plusieurs pays respectifs par Palgrave, *The Economist,* Soetbeer, Sauerbeck et Hector Denis, un fait immédiat, matériel, saute aux yeux : c'est d'abord la précision des méthodes de mensuration. Chacun a noté les prix officiels d'un nombre de marchandises plus ou moins grand : Soetbeer a noté le prix de cent quatorze marchandises pour l'Allemagne ; pour l'Angleterre, Sauerbeck en a adopté quarante-cinq, *The Economist,* vingt-deux ; pour la France, Palgrave a fait choix de vingt-deux produits également ; enfin, pour la Belgique, Hector Denis en choisit vingt-huit de ceux qui occupent la plus grande place à l'exportation et vingt-deux des plus importants compris dans les importations. La concordance des résultats, malgré la diversité des éléments de calcul, est frappante. Les lignes figuratives de la marche des prix présentent les mêmes courbes, avec les particularités ci-après : de 1849 à 1856, la courbe des prix est ascendante ; en 1857, une chute brusque se produit (elle marque la célèbre crise analysée par Clément Jugglar (1) dans la première édition de son livre sur les crises) ; mais dès 1858 ils se relèvent et suivent une ascension continue jusqu'en 1864. En 1865 une baisse plus longue que celle de 1857 survient. Les prix fléchissent jusqu'à 1868. En 1869, ils se relèvent jusqu'à 1873. A partir de cette date, la courbe redescend et, sauf une fugitive reprise en

(1) Dans l'article dont il est parlé à la note précédente, j'ai comparé tous les phénomènes corrélatifs à la crise de 1857 avec ceux qui ont accompagné la crise survenue à la suite du krach de l'Union générale. La concordance des faits, due à des causes générales identiques, à plus de vingt ans de distance, apparait avec une netteté surprenante.

1880-81, une baisse continue pèse de plus en plus lourdement sur le marché du monde. Au total, le prix des marchandises qui, sauf quelques fluctuations de peu de durée et rapidement compensées ensuite, avait suivi une ascension progressive de 1849 à 1873, a parcouru une courbe décroissante à partir de 1873, pour tomber à un niveau inférieur à celui de 1850. — Ce point est important à retenir.

La dépréciation générale des marchandises depuis 1873 ainsi constatée dans la marche figurative des prix, comment son action s'est-elle exercée, au cours de cette longue dépression de plus de vingt ans, sur les fonctions économiques des divers pays ?

D'abord la baisse des prix est corrélative à la diminution du commerce international. Toutes les nations ont vu, au cours de cette dépréciation, le total de leurs importations et de leurs exportations fléchir. Et ce fléchissement n'a pas affecté seulement les marchandises par rapport au total des valeurs, mais aussi des quantités. Il y a eu arrêt dans la tendance à la multiplication des échanges, diminution relative ensuite quant aux valeurs, et enfin diminution absolue dans la quantité des marchandises échangées. Le marché du monde s'est donc contracté et tous les pays sans exception ont éprouvé plus ou moins rapidement et profondément les effets pénibles de cette contraction. Car les nations ont pu être diversement affectées, parce que la baisse des prix ne s'est pas manifestée uniformément sur tous les produits. Par conséquent les effets de la crise ont pu être divers, selon l'économie nationale propre à chaque contrée. Mais en fin de compte, les peuples sont, malgré les mers et les frontières, comme des vases communiquants, dont on ne peut altérer le contenu de l'un, sans altérer le contenu des autres, et l'équilibre des maux et des douleurs ne tarde pas à s'établir entre tous, répartissant sur tous les points la même somme de misères et de souffrances. En effet, les produits s'échangent contre les produits. Si telle nation, la Belgique, par exemple, fabrique des marchandises plus particulièrement atteintes par la baisse et qu'elle importe, au contraire, des marchandises que la baisse n'affecte que faiblement, il en résultera pour elle la dure et inéluctable nécessité d'accroître la somme de ses exportations et de réduire celle de ses importations; car, avec les objets manufacturés dans ses usines, elle ne peut acheter la même quantité de produits étrangers. Mais cette impulsion douloureuse imprimée à ses exportations et la réduction forcée de ses importations auront pour conséquence : A. *La hausse des exportations)* de jeter sur les marchés étrangers une quantité plus considérable de produits déjà dépréciés, ce qui précipitera d'autant leur baisse au double dam de la Belgique et des pays concurrents; B. *La réduction des importations)* de refouler dans ces pays les produits qu'ils vendaient avant à la Belgique, et, par la contraction du débouché, les

prix de ces produits fléchiront à leur tour, et la crise s'étendra sur la nation qui n'avait d'abord que légèrement ressenti ses effets.

On voit, par cet exemple, quelle série ininterrompue d'actions et de réactions mutuelles les phénomènes économiques exercent les uns sur les autres, de pays à pays, c'est-à-dire dans le temps et dans l'espace. Les effets désastreux provoqués par la baisse des prix deviennent à leur tour des causes nouvelles de fléchissement des prix.

Il ressort ensuite, de cette rapide analyse, qu'on ne saurait rechercher dans la simple différence des totaux de la balance commerciale l'indice de l'état économique d'un pays, le signe de ses profits ou de ses pertes sur le marché international. Outre les mille causes diverses qui influent sur la balance en période normale, telles que : prix du transport compris dans les évaluations douanières, profits réalisés par les importateurs, marchandises importées en paiement des capitaux placés à l'étranger, etc., en période de crise, le rapport des importations aux exportations est surtout déterminé par les variations survenues dans le prix des marchandises échangées.

En Belgique, et les travaux d'Hector Denis ont ceci de particulièrement intéressant, que ce pays présente comme un raccourci de la vie économique des nations industrielles, les produits manufacturés et d'extraction ont subi les premiers les atteintes de la baisse des prix. La baisse des produits agricoles ne s'est accentuée que plus tard. C'est ce qui explique que ses effets aient d'abord frappé l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, la France et l'Allemagne, lesquelles exportent surtout des produits industriels, importent des produits alimentaires (sauf les États-Unis), et où la population industrielle est plus considérable que dans les pays à base de production agricole.

Mais la baisse des prix n'a pas seulement contracté le commerce international, elle a aussi contracté les échanges à l'intérieur, et cette contraction s'est traduite par des phénomènes généraux que les diagrammes construits par M. Denis sur une masse de chiffres accumulés reproduisent d'une façon saisissante : les recettes des chemins de fer ont fléchi à leur tour d'une manière relative et absolue, indice certain d'un état de choses fâcheux. Les entreprises nouvelles, qui allaient se multipliant depuis 1850 par des appels réitérés au crédit public, par la formation des sociétés financières ou industrielles, se sont arrêtées net. En un mot, toutes les branches de l'activité économique ont été plus ou moins paralysées. Si on compare le diagramme des émissions annuelles faites par les sociétés financières où industrielles avec celui des prix en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis, en France, on trouve une corrélation de courbes entre les fluctuations de prix et les fluctuations de cette partie de l'activité nationale. Enfin,

l'examen d'un troisième diagramme, placé en regard des deux premiers les commente avec une éloquence funèbre : je veux parler de celui des faillites. Celles-ci marquent l'étendue des catastrophes dont la répercussion sinistre s'étend à l'infini. Le maximum des faillites est en raison du minimum des prix et du minimum des émissions.

Toute l'économie nationale, autant que l'économie internationale, est donc perturbée par la baisse constante des prix. Mais quels sont les effets particuliers de cette perturbation sur les divers éléments économiques, salaires, rentes, profits, etc. ?

Les salaires sont les premiers affectés par la diminution des échanges, qui entraîne l'arrêt partiel et prolongé de la production. Car, selon la formule très juste de M. Denis, « la contraction et la dilatation du prix des marchandises se traduit partout, avec une fidélité redoutable, par le resserrement et l'expansion de la population ouvrière. » A cet égard, les enquêtes si intéressantes de la Grande-Bretagne et des États-Unis sont concordantes et concluantes : la crise se traduit pour les ouvriers par une réduction du travail demandé, ayant pour conséquence immédiate le chômage d'un nombre plus ou moins considérable d'entre eux; le chômage, ensuite, par la pression qu'il exerce sur l'offre des bras, provoque une diminution de la marchandise travail; à son tour, cette diminution de salaires entraîne l'augmentation des heures de travail; car les chiffres et les graphiques d'Hector Denis apportent une confirmation nouvelle à ce fait tendanciel, bien des fois indiqué par nous dans les pages de ce recueil, à savoir : que la durée de la journée de travail tend à décroître à mesure que les salaires s'élèvent, et inversement. Enfin un quatrième phénomène, celui-là d'ordre social, suit immédiatement l'apparition des effets que nous venons d'énumérer : les grèves se déchaînent, les conflits aigus se multiplient entre patrons et ouvriers. Sous la pression extérieure de faits économiques qu'ils subissent, sans trop s'en rendre compte, employeurs et employés se livrent une bataille acharnée, exaspérés les uns et les autres par la réduction du profit et du salaire qui les menace. La meilleure preuve, en effet, que les phénomènes sociaux sont bien engendrés par des phénomènes économiques échappant dans leur évolution matérielle au bon comme au mauvais vouloir de quelques individus, c'est la corrélation que nous révèlent les diagrammes comparés des grèves, dont les fluctuations correspondent à celles des prix. Partout l'acuité des conflits est la traduction sociale fidèle des oscillations signalées, et je ne saurais trop engager ceux qui croient à l'efficacité nocive de l'influence exercée par les meneurs socialistes sur les différends sociaux, à étudier les chiffres et les graphiques d'Hector Denis. Ils verront que nous sommes tous, conservateurs ou révolutionnaires, les instruments plus ou moins

dociles, conscients ou involontaires, des forces qui mènent le monde où les homment s'agitent...

Nous venons d'analyser l'action de la crise sur la population ouvrière ; mais ces observations s'appliquent surtout aux populations industrielles, sur lesquelles les phénomènes économiques produisent des perturbations plus subites. La population ouvrière agricole, elle, ressent plus lentement les effets de la crise : elle ne les subit pas moins sûrement, aussi intenses et réguliers dans les campagnes que dans les cités industrielles. Seulement, à raison de conditions spéciales, les uns sont muets, tandis que les autres, à la sensibilité sociale plus vive, expriment la douleur ressentie. Le salaire agricole a donc suivi la même marche évolutive que le salaire industriel : il s'est élevé pendant la période ascensionnelle des prix, il a baissé pendant la période de dépression.

Passons aux profits industriels et à la rente.

Là, encore, la baisse des prix a eu pour corrélation immédiate une diminution des taux des profits et de la rente. Seulement, les profits ont été plutôt et plus profondément bouleversés que la rente, en raison même des conditions d'équilibre moins stables des revenus industriels et surtout, de ce fait, que la baisse a plutôt et plus durement affecté les produits manufacturés ou d'extraction, que les produits agricoles.

Tandis, en effet, que les produits industriels avaient subi en 1885 une baisse moyenne de 30 %, à la même date, en Belgique, en Angleterre et en France, le prix des produits agricoles n'avait pas sensiblement diminué. Certains avaient même augmenté : le beurre et la viande, par exemple. Le froment dont les prix s'étaient relevés en 1880-81 est retombé ensuite à des cours plus bas qui sont allés persistant et même s'aggravant. La baisse du prix du blé était due surtout à l'importation américaine. Il n'en a pas été de même pour les autres produits et si, après 1884, les prix moyens du bétail et du beurre qui étaient respectivement de 155 et 144, par rapport aux prix de 1850 représentés par 100, ont suivi la pente décroissante des autres produits, c'est que la crise, en frappant les salaires industriels, contractait la consommation des classes industrielles, et les produits agricoles voyaient se restreindre leurs débouchés. Car toute baisse de salaire, pour peu qu'elle se prolonge, se traduit par une réduction du pouvoir de consommation, entrainant une nouvelle contraction du marché et une nouvelle baisse de prix. C'est toujours cet enchainement douloureux de causes et d'effets réagissant réciproquement les uns sur les autres. L'employeur menacé dans son profit et dans sa rente s'efforce de récupérer la diminution de ses bénéfices sur le salaire. Le prix de ses produits a diminué, pour une cause ou pour une autre, qu'il n'entre-

voit pas bien ; il diminue le prix de la main-d'œuvre. Mais il prépare sans s'en douter une nouvelle baisse qu'il sera bien obligé de supporter en fin de compte, parce qu'il réduit le pouvoir d'achat de ses ouvriers, consommateurs de ses propres marchandises.

Maintenant, dans quelle proportion s'est effectuée la baisse des salaires, le taux du profit et de la rente ? L'école économique optimiste assure que les perturbations qui ont contracté le marché international depuis plus de vingt ans ont eu pour conséquence inattendue d'égaliser les conditions sociales, la baisse du profit et de la rente étant plus considérable que celle des salaires. En 1884, Eudore Pirmez, reprenant les données de Carey et Bastiat, essaya de prouver, pour la Belgique, qu'il n'y avait pas de crise au sens propre du mot, mais simplement déplacement de richesse. Le prix des objets diminue, disait-il, le salaire reste stationnaire ou ne baisse pas dans les mêmes proportions ; au contraire, la rente et le profit, les bénéfices du capital sont sensiblement atteints. Notre ami, Louis Bertrand, lui répondit ici-même dans un remarquable article intitulé l'*Évolution économique en Belgique* (1). Hector Denis n'a garde de laisser dans l'ombre cet aspect de la question. Notre auteur n'est cependant pas un pessimiste, de ceux qui acceptent à la légère la loi d'airain ricardienne reprise par Lassalle, plutôt comme arme de combat fournie par l'ennemi, que comme loi économique dûment vérifiée par l'observation des faits. Pour ceux-là, l'évolution des phénomènes économiques et sociaux suit une ligne descendante, unie, sans courbes ni brisures. Les deux méthodes, optimiste et pessimiste, ont d'ailleurs un caractère commun : toutes les deux sont métaphysiques et subjectives. Hector Denis, lui, ne s'écarte jamais de l'examen rigoureux des faits. Pour vérifier l'exactitude des assertions optimistes, il s'est donc livré à une étude approfondie, purement objective, d'une quantité de données numériques prises dans la marche des phénomènes agricoles et industriels. Il a soigneusement comparé les chiffres afférents au taux des salaires, des profits et de la rente au cours de ces cinquante dernières années, et de l'analyse des faits ainsi mis à nu, se dégage la conclusion générale suivante : La baisse constante des prix, par la contraction des échanges et la dépression qu'elle fait peser sur la production, tend à réduire les salaires dans des proportions moins grandes que le profit et la rente, mais dès qu'une dilatation du marché imprime une reprise aux affaires, la rente et le profit s'élèvent plus rapidement que le salaire. Et on comprend qu'il ne puisse en être autrement : dans la résistance que le salaire oppose aux prétentions de la rente et du profit, entre un double facteur économique et moral à la puissance

(1) *Revue socialiste*, tome I. pages 40-51.

quasi-invincible. Ce double facteur c'est, d'une part, le minimum de subsistance variable, au-dessous duquel le salaire ne peut décroître. Ce minimum ne comporte pas la même élasticité que celui du profit et de la rente. La rente et le profit peuvent tomber à zéro ; le salaire ne saurait jamais subir une diminution allant jusqu'à compromettre immédiatement la vie même de l'ouvrier. Le facteur moral a également son importance, pour lutter contre l'abaissement trop profond du minimum de subsistance : les habitudes contractées par l'obtention d'un salaire déterminé tendent à créer, pendant les périodes de hausse, des règles de vie constituant pour la classe ouvrière une somme de besoins qu'il lui est ensuite bien difficile de réduire. Le *standard of life,* auquel les travailleurs sont parvenus, tend donc à devenir un minimum de subsistance moyen, dont le niveau ne peut s'abaisser sans des souffrances aiguës, et partant, une résistance ouvrière désespérée.

Ici j'ouvre une parenthèse pour trois observations critiques rapides :

D'abord Hector Denis ne me paraît pas avoir suffisamment tenu compte du facteur moral qui entre dans la composition des nécessités du salaire. Il a consacré une leçon à l'étude des quantités fixes de produits qui entrent dans l'alimentation de la force travail et il a très bien montré que les nations comme l'Amérique du Nord possèdent, grâce à leurs salaires plus élevés que sur le continent européen, une productivité virtuelle plus grande, ce qui doit leur assurer la victoire, sur le champ de bataille économique international. Convertissant les produits alimentaires en calorie d'énergie, Denis mesure les progrès réalisés par la classe ouvrière dans le gain des calories qu'elle peut aujourd'hui dépenser en énergie de travail. Ces calculs sont très intéressants ; car ils répondent implicitement aux assertions des optimistes, puisqu'ils prouvent péremptoirement que l'énergie de travail de la classe ouvrière s'est accrue plus rapidement que ses salaires. Mais les besoins d'alimentation de l'homme ne correspondent pas arithmétiquement à une certaine quantité d'albumine, de graisse et d'hydrocarbure nécessaire pour produire une énergie chimique déterminée. L'homme ne vit pas que de pain, selon la parole de l'évangile, et la quantité de substances alimentaires qui lui est ravie par la diminution de son salaire n'est pas la seule privation pénible dont il souffre. Aussi peut-on dire, en général, que les douleurs résultant pour la classe ouvrière des baisses de prix et des contractions du marché, sont beaucoup plus intenses que ne l'indiquent les réductions de salaires constatées.

En second lieu, quand Hector Denis fait intervenir la baisse des prix pour calculer l'efficacité du salaire réel de la classe ouvrière et la déterminer par la puissance d'achat du salaire numérique, il ne tient

pas suffisamment compte d'un phénomène général dont l'analyse n'a pas encore été faite avec précision : je veux parler de l'écart existant entre le prix de gros et le prix de détail. Le pain est peut-être une des rares marchandises sur lesquelles une baisse se soit produite à la suite de la diminution du prix du blé, mais cette baisse est loin d'être corrélative à celle de la matière première avec laquelle le pain est fabriqué. Pour le reste, il y a eu stabilité des prix, quand il n'y a pas eu hausse, comme pour les loyers. Enfin, d'autres causes, difficiles à préciser avec un degré d'exactitude parfaite, ont influé et influent encore sur l'efficacité du salaire : tel est, par exemple, l'accroissement progressif des charges budgétaires supportées surtout par la classe ouvrière.

Enfin, dans la comparaison des chiffres du salaire, du revenu et de la rente, je crois que les profits réalisés par les sociétés financières ou industrielles sont un instrument de mensuration très imparfait du mode de répartition de la richesse. Les émissions financières se sont contractées : il y a eu arrêt dans la progression des capitaux mobiliers, il n'y a pas eu regrès, mais augmentation finale. La diminution des revenus n'est donc que relative : elle n'est pas absolue, puisque le total des capitaux a augmenté. Les rentiers français, par exemple, malgré la baisse constante du taux de l'intérêt, sont inscrits à notre budget pour des sommes qui vont croissant depuis 1873. D'ailleurs, quand Denis borne au chiffre indiqué par les dividendes officiels des sociétés la part du revenu, il néglige une part importante des produits de ces sociétés qui vont aux capitalistes, bien qu'ils soient compris, tantôt dans les salaires, tantôt dans les frais généraux. Ce sont les capitalistes qui dirigent les sociétés industrielles et financières et ils perçoivent des frais de direction et des salaires de travail qui accroissent d'autant leur part, supérieure, je pense, à celle qu'accusent les dividendes. Au reste, pour prouver que la diminution du revenu des obligations et actions ne correspond pas toujours avec les pertes subies par les capitalistes, il me suffira de rappeler ce que j'indiquais en 1885 : d'après les calculs de M. Cochut, la crise de 1882-1883 avait, par la chute générale des valeurs sur le marché français, déterminé une diminution estimée, suivant la baisse des revenus, à plus de quinze milliards ! Il est évident que ces diminutions subites de revenu ont un caractère spécial et n'affectent que très légèrement la classe capitaliste, parce que celle-ci rejette sur la classe moyenne les conséquences de ces dépréciations.

La baisse des prix n'a pas seulement affecté toutes les fonctions économiques. La dépression a atteint la vie sociale dans toutes ses manifestations : nuptialité, natalité, criminalité, stabilité politique, finances, politique économique, etc., présentent un rapport étroit avec les fluctuations des prix dont elles ont suivi les oscillations.

Le nombre des mariages s'accroit, pendant les périodes de hausse, et il tend à diminuer quand ils baissent. Les naissances sont également influées par les courbes de leur diagramme. Mais ici, Denis insiste sur un corollaire qui vient tout naturellement à la pensée, quand on étudie le rapport de la dépression économique avec le chiffre des naissances : la loi de population de Malthus, qui est à la base de la loi d'airain, se vérifie-t-elle ? Est-il vrai, ainsi que Ricardo l'enseignait et que Lassalle l'a professé plus tard, que l'élévation du *Standard of life* des travailleurs soit contenue rigoureusement par l'accroissement du nombre des naissances, qui fait les périodes de hausse de salaires grosses des périodes de baisse, par suite de l'augmentation trop rapide des bras ? Les chiffres comparés de Denis ne confirment pas, au moins dans sa rigueur, l'inéluctable nécessité que Lassalle proclamait avec tant de maëstria furieuse dans ses polémiques avec Schulze-Delitsch. Sans doute, pendant les périodes prospères, le travailleur envisage l'avenir avec plus de sérénité et de confiance ; il craint moins l'arrivée de nouvelles bouches à nourrir. Mais il ne consacre pas exclusivement les ressources supplémentaires d'un salaire plus élevé à sa reproduction. Il embellit son home, il contracte de nouveaux besoins qui restreignent dans une mesure relative l'accroissement de sa natalité. C'est ce que nous montre le mouvement des salaires et de la population de 1830 à aujourd'hui. De 1830 à 1846, le mouvement des salaires est très lent, et, cependant, la progression de la natalité est rapide. De 1850 à 1873, les salaires augmentent d'une façon presque continue, et la progression des naissances, quoique visiblement influencée par les oscillations des prix et du salaire, ne présente pas, en somme, un taux d'accroissement corrélatif.

En revanche, la criminalité a des rapports étroits avec la baisse des prix et des salaires. Les chiffres que nous fournit M. Denis sont même d'une corrélation presque absolue avec la courbe des prix. Ils confirment pleinement les résultats constatés par Enrico Ferri, dans son analyse minutieuse de la criminalité française et ceux de Colajanni, pour la criminalité italienne.

Je n'insiste pas sur les rapprochements que fait Denis des difficultés budgétaires et politiques avec les effets de la baisse des prix : l'histoire de tous les temps nous montre les gouvernements à la merci des catastrophes provoquées par les événements économiques qu'ils n'ont su ni prévoir ni atténuer dans leurs conséquences désastreuses. Les seules mesures d'atténuation que la crise actuelle ait provoquées, sont les mesures de protection qui ont élevé, dans tous les pays, des barrières douanières aux frontières. Dans leur ignorance des causes intimes et générales du malaise dont souffrait leur nation, les hommes d'État, se figurant que la concurrence des pays voisins était le facteur

principal de la contraction survenue à l'intérieur, ont aggravé encore cette contraction, en entravant l'échange des produits. La politique protectionniste a été la résultante de la dépression des prix, qu'elle a précipitée en croyant l'arrêter.

En résumé, la vie économique du monde subit depuis 1873 un trouble profond. Comme chez autant d'organes solidaires les uns des autres, un mal lent, mystérieux, a pénétré tous les peuples de civilisation occidentale, ralentissant leurs mouvements, affaiblissant leur énergie productrice, et dans cette contraction générale de toutes les fonctions vitales, les malaises sociaux se sont aiguisés, exacerbés, les conflits se sont multipliés...

Tels sont les effets qui ont accompagné la baisse des prix. A quelles causes initiales peut-on attribuer cette dernière ; ceci est l'objet de la deuxième partie des recherches de Denis, que nous analyserons dans le prochain numéro.

GUSTAVE ROUANET.

*(La fin au prochain numéro).*

# LA QUESTION SOCIALE

## DEVANT LES CORPS ÉLUS

Les *Chemins de fer du Sud* ne prospèrent pas seulement en France : en allant encore plus au *sud*, sous les latitudes tropicales, on rencontre (c'est du moins ce que vient de confirmer la récente discussion du budget des colonies) plusieurs entreprises qui ne sont point trop indignes de celles de la métropole ! C'est sur cette impression de multiples petits Panamas coloniaux que nous terminions notre précédente chronique ; nous ne nous attendions pas à ce que les débats par l'intervention de Delcassé et de Jaurès prissent une haute tournure et vinssent éclairer d'une façon aiguë toute notre politique coloniale depuis quinze ans. En effet, l'ancien ministre des colonies, dans un discours solide, a défendu non seulement la nécessité de l'expansion coloniale, mais aussi (aveu courageux et qui fait honneur à la vigueur d'esprit de l'orateur) le système des concessions soit à des compagnies, soit à des particuliers, pour l'exploitation de vastes territoires. « Comme je ne crois pas au succès des efforts isolés, comme j'estime qu'aux colonies surtout, l'intelligence a besoin d'être doublée de capitaux, je considère que l'État doit favoriser l'association de capitaux pour des entreprises qui doivent demeurer exclusivement commerciales, agricoles ou industrielles ». L'importance de cette déclaration n'a point échappé à Jaurès ; il reste donc acquis, par le témoignage même d'un homme compétent, « qu'il n'y a de colonisation possible que la colonisation capitaliste et financière par des concessions qui livrent des colonies entières, des territoires entiers à quelques spéculateurs, agioteurs ou aventuriers ». L'ancienne colonisation familiale est l'analogue de la petite industrie, ou de la petite culture. C'est un mode de mise en exploitation du sol qui correspond au stade de la petite production, c'est-à-dire à un stade arriéré, déclinant et promis à une défaite lentement certaine. La production capitaliste, centralisée, révolutionne les anciens rapports sociaux

pendant qu'à son tour la colonisation capitaliste absorbe, détruit ou remplace l'ancienne et patriarcale colonisation par familles. Insatiable, le capitalisme soumet tout à la brutale domination de l'argent et à la force maîtresse des capitaux centralisés. Il ne sert de rien de déclamer contre cette phase nécessaire de l'évolution économique, contre ses conséquences naturelles, spéculations, tripotages, vols, tromperies, cruautés et abus de tous genres qui, doublant la société bourgeoise comme l'ombre le corps, constituent cependant le rachat de ses qualités d'audace et d'activité.

Jaurès n'a fait qu'indiquer l'idée ; mais qui n'en saisit déjà la valeur explicative, pénétrante ! Combien nous sommes loin des indignations louables; mais à courte vue, avec lesquelles le parti radical depuis quinze ans a combattu la politique coloniale et le système des grandes concessions faites à Bavier-Chauffour, cousin de Ferry, disait-on, et autres puissants personnages. Dépourvus de conceptions économiques propres, empêtrés dans un passé individualiste et petit bourgeois, les radicaux n'ont jamais compris la transformation industrielle de notre époque; leur idéal social est dans le passé (petite production telle qu'elle dominait à l'époque de la Révolution). Ils se hérissent contre les grandes concentrations industrielles et les grandes compagnies, mais ne comprennent point l'avenir communiste qu'elles préparent.

Signalons encore (séance du 4 mars) les observations présentées par M. Goblet, au sujet des abus et des cruautés commises dans les pénitenciers coloniaux.

Nous ne pouvons, nos lecteurs le comprennent, donner une analyse détaillée de ces longues discussions ; et, en ce qui touche le budget de la guerre, par exemple, nous ne signalerons que quelques points spécialement intéressants : l'intervention de Pelletan (séance du 9 mars) dénonçant le contrat onéreux conclu pour dix-huit ans entre l'État et la compagnie des lits militaires. Pelletan a prouvé que sur une somme de dix millions, deux millions soit 20 °/₀ de la dépense totale, sont payés à *un dividende* en dehors des besoins de l'État. Un contrat mal fait, la pression probable exercée par une puissante compagnie sur les administrations militaires coûtent chaque an aux contribuables une somme de deux millions, refusée à tant d'entreprises utiles ! Le ministre de la guerre a promis de faire une enquête. En France, disait-on autrefois, tout se termine par des chansons ! Dans le régime parlementaire actuel, tout se termine par des promesses — non tenues.

Il était nécessaire de formuler hautement la doctrine socialiste en ce qui concerne l'armée, la guerre, le patriotisme et l'attitude de notre parti à l'égard de la question d'Alsace-Lorraine. Vaillant et

Jaurès se sont acquittés de cette tâche, l'un avec cette solidité de logique, le second avec cette fougue poétique que nous admirons.

Jaurès développe ce premier point : « La cause essentielle des « guerres c'est la division profonde des classes et des intérêts dans « chaque pays, c'est-à-dire l'organisation capitaliste même; aussi « malgré les déclarations pacifiques de la plupart des gouvernements, « la guerre peut-elle surgir au moment imprévu. Le parti socialiste « seul extirpera les guerres en abolissant la guerre économique, le « désordre de la société présente et en substituant à la lutte universelle « pour la vie, un régime de concorde sociale et d'unité. »

Deuxième point : Que doit penser le parti socialiste au sujet de l'Alsace-Lorraine ? Nous reproduisons ce développement à cause de la justesse de pensée et de l'exquis sentiment des nuances qui s'y manifestent :

M. Jaurès. — Nous n'oublions pas, nous ne pouvons pas oublier. *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Je ne sais si quelqu'un oublie, mais ce n'est pas nous! Le chancelier de Caprivi, qu'on a beaucoup cité ces jours-ci, et que je veux citer à mon tour, disait, dans cette langue réaliste des hommes d'État allemands, au cours de la discussion sur la loi militaire, et pour établir l'incontestable sincérité de ses sentiments pacifiques :

« La nation allemande est rassasiée ».

Nous sommes, messieurs, dans la nécessité douloureuse de dire : la nation française est mutilée. *(Très bien ! très bien ! Mouvement.)*

Nous n'oublions pas la blessure profonde reçue par la patrie, parce qu'elle est en même temps une blessure profonde reçue par le droit universel des peuples. *(Applaudissements sur divers bancs).*

Mais si nous ne nous reconnaissons pas le droit d'oublier, nous ne nous reconnaissons pas et nous ne reconnaissons à personne le droit de haïr, car notre pays même, si noble et si bon qu'il soit, a eu lui aussi, et c'est notre honneur de pouvoir le dire, il a eu lui aussi dans le passé et à l'égard même du peuple que vous savez de longues heures de brutalité et d'arbitraire domination. Et dans les fautes des autres peuples nous reconnaissons trop les fautes du nôtre pour que notre patriotisme même nous permette de nourrir de meurtrières inimitiés. Ni haine, ni renoncement ! Voilà notre devise. *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Contre l'atteinte portée au droit nous ne protestons pas seulement comme Français, entendez-le bien ! subissant un déchirement intime dans le déchirement commun de la patrie; nous protestons aussi comme socialistes. Il est intolérable, au moment où le socialisme veut affranchir toutes les volontés humaines, qu'il y ait des volontés françaises séparées violemment du groupe historique dont elles veulent faire partie. *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Et si nous combattons, si nous poursuivons le capitalisme, c'est parce qu'il donne à l'homme prise sur l'homme; si nous combattons dans cette

force du capital la prolongation du vieil esprit de domination et de conquête, ce n'est pas pour subir ce vieil esprit de domination et de conquête sous sa forme la plus brutale, quand il fait ouvertement violence à la conscience des peuples et quand il coupe en deux par l'épée des âmes qui veulent rester unies. *(Très bien! très bien!)*

Si nous combattons le militarisme, ce n'est pas pour lui laisser son dernier trophée. Dans nos conflits intérieurs, dans nos grèves, dans nos luttes économiques, nous nous indignons quand le soldat de France est exposé à tirer sur ses frères. Mais à quoi donc sont exposés ceux qui sont enrôlés ailleurs par le militarisme impérial, sinon à tirer un jour sur des frères ?

Voilà pourquoi je tiens à le dire du haut de la tribune, il n'y a pas dans la conscience socialiste du prolétariat universel une seule protestation contre le régime capitaliste qui ne condamne en même temps par une logique invincible les annexions violentes pratiquées sur des peuples qui n'acceptent pas l'autocratie militaire de l'étranger. *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Mais ce n'est pas dans la guerre de revanche qu'est la solution. *(Nouveaux applaudissements.)*

La guerre de revanche ne peut avoir d'autre effet que de transformer de nouveau en champ de massacres, de sang et de ruines, les provinces disputées ; elle ne peut avoir d'autre effet, par le renouvellement incessant des luttes, que d'exaspérer ces passions qui aboutissent de part et d'autre à des convulsions sans fin ; elle ne peut avoir d'autre effet que d'imposer à deux peuples à perpétuité, par l'urgence perpétuelle du péril, la dictature militaire, et si la patrie ne périssait pas dans la défaite, la liberté pourrait périr dans la victoire. *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Non, messieurs, la solution n'est pas là. Elle est, non seulement pour ceux qui sont séparés de nous, mais pour tous les autres peuples ou fragments de peuples qui peuvent souffrir de la conquête, elle est dans le développement de la liberté politique et de la justice sociale en Europe.

Ah ! il n'y a aucun rapport entre l'Alsace-Lorraine qui sent battre à côté d'elle, comme un grand cœur qui ne s'arrêtera jamais, le peuple dont elle a été retranchée violemment, et cette Irlande qui n'a aucun point d'appui national hors d'elle-même, ou cette Pologne démembrée qui serait morte depuis longtemps, si la vie profonde des peuples avait besoin d'un organisme visible pour subsister silencieusement.

Et pourtant même pour ces absorbés, même pour ces démembrés, même pour ces dévorés se préparent à l'heure présente et s'accomplissent les lentes réparations, par le seul progrès des libertés générales.

A mesure que les gouvernements ont à compter de plus en plus avec la force de l'opinion, à mesure surtout que le suffrage universel se développe sur l'Europe — il a conquis la Belgique, demain il va conquérir l'Autriche-Hongrie, ailleurs peut-être il s'introduira sous d'autres formes — tous les groupes d'intérêts, tous les groupes de sympathie, toutes les idées, toutes les forces d'un peuple sont appelées à la vie publique et à la vie légale et même les conquis deviennent une force devant laquelle le conquérant est forcé de capituler parfois, avec laquelle il est obligé de compter toujours, et les vaincus

avec lesquels le vainqueur est obligé de compter ne sont plus tout à fait des vaincus.

La tactique des peuples opprimés change aujourd'hui par la nature des choses, comme la tactique du prolétariat lui-même. De même que le prolétariat a renoncé à la guerre des rues désormais inefficace pour marcher, par l'organisation de ses forces économiques et politiques, à la conquête du pouvoir, de même les peuples conquis, opprimés et foulés renoncent aux soulèvements armés de jadis pour utiliser au profit de leur indépendance nationale les libertés politiques croissantes. *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Nous ne sommes plus au temps où l'Irlande écoutait tous les bruits de guerre de l'Europe et attendait le débarquement de l'étranger qui devait la libérer de l'occupant. Nous ne sommes plus au temps où Mickiewicz terminait son *Livre des Pèlerins* par cette formidable prière : « Et la guerre universelle pour notre libération, donnez-la-nous, Seigneur ! » Non ! Mais lorsque l'Irlande, au Parlement même de Londres, fait et défait les majorités, lorsqu'elle donne et retire le pouvoir, lorsque les trois maîtres de la Pologne, à la même heure, pour conserver leur pouvoir sur l'opinion ou pour leurs combinaisons parlementaires, sont obligés de caresser à la fois le sentiment national polonais, lorsqu'ils ressuscitent ainsi, par la simultanéité forcée et étrange de leur démarche, l'unité visible du peuple qu'ils s'étaient partagé, j'ai le droit de dire que la justice immanente a aujourd'hui en Europe d'autres moyens et d'autres voies que la guerre. *(Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)*

La nation conquérante ne peut développer ses propres libertés qu'en les communiquant aux conquis, aux vaincus eux-mêmes ; et comme ceux-ci sont un peuple par les idées, par les sentiments, par les traditions et par les espérances, par les affinités qui les relient entre eux et qui les relient aux groupes historiques dont ils ont été séparés, toujours vous voyez sur le fond même des luttes parlementaires se dessiner des figures de peuples, et il y aura d'étranges et de profonds remaniements de nations avant qu'aucune carte les ait signalés.

Et puis, messieurs, ce n'est pas seulement le développement des libertés politiques, c'est surtout le développement de la justice sociale qui abolira les iniquités de nation à nation, comme les iniquités d'individu à individu. De même qu'on ne réconcilie pas des individus en faisant simplement appel à la fraternité humaine, mais en les associant, s'il est possible, à une œuvre commune et noble, où, en s'oubliant eux-mêmes, ils oublient leur inimitié, de même les nations n'abjureront les vieilles jalousies, les vieilles querelles, les vieilles prétentions dominatrices, tout ce passé éclatant et triste d'orgueil et de haine, de gloire et de sang, que lorsqu'elles se seront proposé toutes ensemble un objet supérieur à elles, que quand elles auront compris la mission que leur assigne l'histoire, que Chateaubriand leur indiquait déjà il y a un siècle, c'est-à-dire la libération définitive de la race humaine qui, après avoir échappé à l'esclavage et au servage, veut et doit échapper au salariat. *(Applaudissements à l'extrême gauche.)*

Dans l'ivresse, dans la joie de cette grande œuvre accomplie ou même préparée, quand il n'y aura plus domination politique ou économique de l'homme sur l'homme, quand il ne sera plus besoin de gouvernements armés

pour maintenir les monopoles des classes accapareuses, quand la diversité des drapeaux égaiera sans la briser l'unité des hommes, qui donc alors, je vous le demande, aura intérêt à empêcher un groupe d'hommes de vivre d'une vie plus étroite, plus familière, plus intime, c'est-à-dire d'une vie nationale, avec le groupe historique auquel le rattachent de séculaires amitiés ? *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Et comme c'est la classe des salariés, comme c'est, en tous pays, la classe prolétarienne qui pressent le mieux l'ordre nouveau, parce qu'elle souffre le plus de l'ordre présent, comme c'est elle qui dès aujourd'hui prépare le mieux l'accord international des peuples par l'accord international du prolétariat, avec elle et comme elle nous sommes internationalistes pour préparer l'abolition des iniquités sociales, qui sont la cause des guerres, et l'abolition des guerres, qui sont le prétexte des armées.

Dans la troisième partie de son discours, Jaurès indique l'évolution nécessaire de l'armée vers le système des milices nationales, la diminution progressive du temps de service actif, l'augmentation en importance des réserves ; il demande qu'au lieu de consacrer tout l'effort d'organisation et de dépenses à l'armée encasernée, séparée de la démocratie, on songe surtout aux réserves, afin de réaliser la nation armée, de superposer l'armée à la nation et qu'il n'y ait plus cette sorte de défiance jalouse contre les bruits et la libre vie du dehors.

Ne pouvant suivre, faute d'espace, la discussion du budget chapitre par chapitre, signalons seulement l'approbation donnée par la Chambre à la disjonction, c'est-à-dire à l'ajournement proposé par le gouvernement, d'abord du projet de loi de M. Poincaré relatif à la réforme de l'impôt sur les successions et aussi à la réforme de l'impôt des boissons.

Mais il reste encore à signaler une initiative hardie prise par Jaurès, demandant la *suppression des dépenses administratives du Sénat.* Puisque le Sénat est l'ennemi déclaré de la démocratie ouvrière, il importe d'agir contre lui et de ne plus se contenter de respectueux projets de révision. C'est la guerre ! que la Chambre se saisisse donc de l'arme budgétaire qu'elle a en mains ! Quand elle voudra, elle contraindra le Sénat à la capitulation (séance du 14 mars). C'est là, en effet, le point faible de la cuirasse sénatoriale ; c'est par là que passera la révision démocratique et populaire quand on le voudra sérieusement.

L'amendement n'a obtenu que soixante-treize voix. Où étaient donc les révisionnistes acharnés du parti radical ?

La discussion a été close sur un budget en déficit : aveu d'impuissance de la part de la Chambre et invitation donnée au Sénat de rétablir l'équilibre en supprimant les rares améliorations démocratiques qui avaient pu être arrachées.

A. Delon.

# LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

**La Mêlée Sociale**, par Georges Clémenceau (Charpentier et Fasquelle, éditeurs).

Ce sont des conclusions de ferme optimisme qui montent de la *Mêlée sociale*, le livre par quoi M. Georges Clémenceau, l'ancien député, chef de l'extrême-gauche, le premier, le plus personnel orateur de ces vingt années passées, s'affirme un solide penseur, un haut esprit de prime-saut et de savoir, devient un polémiste de la plume d'aussi redoutable qualité qu'il l'était de la parole, marque sa place dans le monde des lettres comme il l'avait fait à la tribune de la Chambre, se révèle un rare et sûr écrivain, un maître de notre langue; de telle sorte qu'il faut se féliciter qu'un échec politique dans le Var, une exclusion, momentanée ou définitive, du Parlement ait contraint à une nouvelle destinée, où, au pouvoir, elle ne se serait pas engagée sans doute, cette activité, brillante et forte dans la littérature comme elle le fut au Palais-Bourbon, cette libre et vive intelligence de si fière trempe, qui risquait plutôt de s'émousser dans la médiocrité des couloirs, qui s'est comme retrempée encore dans la bataille au jour le jour des faits et des idées... Ce sont des conclusions optimistes qui sortent du livre de M. Clémenceau, de ce livre de philosophie sociale se dégageant de la barbarie des faits, de la barbarie des idées, où nous sommes encore...

Et, d'abord, ce n'est pas un indice mince ni banal de la valeur d'un homme, qui joua le rôle de M. Clémenceau, que la résignation hautaine aux événements, dont il nous procure l'exemple, à laquelle ne nous ont pas habitués les favoris de la fortune tombés du pouvoir, ni Bismarck, ni Gambetta, ni Ferry, pour ne citer que les vaincus récents; c'est d'une certaine grandeur la foi en son temps, la confiance en l'avenir, le conseil absolu de vouloir et d'agir de M. Clémenceau, qui ne croit pas que tout dans l'ordre et la marche de l'univers soit irréparablement compromis par la défaite d'un homme, fût-il député, cinq centième de gouvernement, comme sont assez près de penser

la presque unanimité des ministres et des détenteurs d'autorité que les circonstances, justes ou non, l'intrigue ou le mérite, haussèrent aux emplois d'où la suite les précipita; pour ceux-ci, dans un sens, c'est la fin du monde après eux; ils restent fixes dans leurs conceptions, étroitement confinés dans leurs formules; la vie continue d'être, et ils cessent de regarder; ils se jugeaient définitifs dans le relatif éternel de tout; au milieu de tant de basses vanités, de personnages inférieurs à leur situation, la sagesse de M. Clémenceau est remarquable et d'une leçon précieuse; à lui, sa vision des choses s'est élargie, ou du moins manifestée plus large par la plume indépendante dans un journal à lui qu'elle ne l'avait fait, ne pouvait le faire peut-être, par les discours avec toutes les considérations pratiques, les nécessités du moment, la tactique d'un parti, à l'Assemblée; au contraire de tant d'autres, c'est dans la malechance que la personnalité de M. Clémenceau a gagné tout son développement; l'adversité lui a souri; en quinze ans de politique, directeur de la *Justice,* il n'y avait guère inséré que quelques lignes, de brefs démentis devenus sa spécialité, de temps à autre; cependant il avait à dire, il avait en lui tout ce qu'il écrit à présent; la logique voulait que, possédant un journal, il y écrivît. Eh bien, pas du tout; voilà en quoi M. Clémenceau poussa le paradoxe vraiment loin, écrivain, de ne pas écrire avant presque la cinquantaine, comme s'il eut obéi au conseil de Renan, n'admettant pas que l'on écrive avant cet âge; quoiqu'il en soit, il fallut le hasard de l'échec du Var, et les trois jours de loisir qui suivirent, pour décider M. Clémenceau à faire ce que la logique lui commandait depuis quinze ans, maître d'un journal, d'y faire des articles; à présent, M. Clémenceau se rattrape; ce n'est pas une chronique par jour qu'il signe; il met les chroniques doubles, presque, en donnant deux ou trois fois par semaine, à la *Dépêche,* de Toulouse, des pages de la même beauté que celles de la *Justice.*

C'est d'articles, de campagnes menées à la *Justice,* qu'est composé le recueil de la *Mêlée sociale,* dont je notais les conclusions optimistes : je n'ai pas perdu de vue mon point de départ, à travers les considérations incidentes. Optimisme, d'autant plus remarquable qu'il est celui d'un homme maltraité par les événements, ayant reçu des coups durs, travesti quelque peu en « ennemi du peuple »; or, M. Clémenceau ne jette pas l'anathème à ses adversaires, ni à la vie; optimisme remarquable encore en ce qu'il provient d'un très libre-penseur, d'un athée, à qui la philosophie et la science suffisent, qui trouve là le bonheur sans éprouver le besoin de le chercher dans des religions; optimisme non banal, en ce qu'il sort, se dégage de toutes les tristesses de notre humanité, encore hantée de tant de méchanceté, de haine, de sauvagerie, d'injustice, de notre lamentable

planète, comme inachevée, d'une boue fumante encore, de ténèbres asphyxiantes...

Ce sont des conclusions optimistes qui sont proposées, après la plus triste promenade sur le champ de bataille, sur les lieux de combat, l'herbe verte, les moissons jaunes, les automnes d'or qui viendront plus tard sur le charnier où se trouvent les intérêts, les appétits de notre temps, notre temps que d'aucuns dédaignent si expressément, n'en comprenant point la beauté ardente et profonde, dans l'élan vertigineux dont il se rue à la recherche d'un équilibre moral, de vérité, non de mensonge, de science, non de mystère et de superstition, de lumière, non de préjugé...

Oui, notre temps, pour l'heure, est obscurci de lourds brouillards, et rares sont les éclairs, les lueurs par où se diriger, et il est à comprendre que les consciences démontées vacillent ; mais qu'elles écoutent les voix de réconfort au lieu de s'abîmer dans la peur, qu'elles hâtent l'avenir en marchant vers lui, non en reculant au fond le plus sombre du passé ; certes à bien des conflits il n'est pas de solution immédiate ; où que l'historien de la *Mêlée sociale* tourne son attention, de *bas en haut, en bas, en haut, tout en haut,* qu'il s'arrête devant le *Travail,* aux conflits des *ouvriers et patrons,* qu'il s'intéresse aux *Syndicats* et *Associations,* qu'il examine la *Réglementation du Travail,* descende *dans les mines,* étudie *les grèves,* suive les anarchistes de la bombe à la cour d'assises, et de la cour d'assises à l'échafaud, nulle part, à aucun moment, ce qui se voit, s'entend, n'est pour inspirer une grosse confiance dans des réformes immédiates et totales. Notre société, par le fait de chaque jour qui provoque la réflexion de l'écrivain, se dénonce abominablement réfractaire au progrès ; elle s'affiche impitoyable ; les nécessités de la lutte pour la vie, voilà par quoi, froidement, elle n'hésite pas à justifier les misères du prolétariat ; tant d'assassinats légaux du pauvre, du faible ; et, à la fin du dix-neuvième siècle, des vieillards, sans reproche, qui ont travaillé toute une existence meurent de faim, ou d'hiver, ou des deux ; des familles entières se suicident ; les hospices refusent des malades, des mourants ; les chambres correctionnelles expédient aux prisons des hommes, des femmes, des enfants, dont toute la faute consiste à avoir mendié du pain, à être sans domicile — les vagabonds ; dans l'ordre moral, le spectacle n'est pas plus réconfortant qu'au point de vue matériel ; ici, la faim, après des milliers de siècles de conquêtes sur la nature ; là, le mensonge, l'injustice, après tous les penseurs, tous les philosophes ; le monde nouveau, issu de la Révolution, rétrogradant au passé, répudiant la liberté si chèrement payée ; les mots de fraternité, d'égalité ne signifiant rien que des mots au fronton des monuments ; toute une bourgeoisie agenouillée devant un Dieu, auquel elle ne

croit guère, mais par intérêt considérant qu'il faut de la religion « pour le peuple » — pour le maintenir en tutelle plus sûrement, de la religion, pour étayer la propriété chancelante, etc., etc. L'état d'âme qui se constate en notre temps — l'égoïsme forcené de ceux qui possèdent, l'impatience de jouir, à leur tour, des autres — ne permet pas d'espérer une entente rapide ni très volontaire, une solution d'accord commun, un compromis tranquille, un règlement tout à l'amiable du différend social ; mais, de là à nier la possibilité d'un futur meilleur... Aussi, tandis que faute d'énergie, de ténacité, de conviction, une foule murmure que c'est trop loin, le temps à venir, et oublieuse de tout ce qui s'est accompli d'immense déjà, par le génie humain, s'abandonne, une élite continue de proclamer l'évolution grandiose de l'esprit, la certitude d'un avenir meilleur ; M. Clémenceau, lui, fait partie de cette cohorte vaillante de nos maîtres, ne se laisse pas abattre, ne tombe pas en défaillance devant le malaise de l'époque ; il n'a pas cessé de penser que la Révolution n'est pas finie, mais qu'elle se fait, qu'elle est en marche toujours ; de tout le noir où se débat notre temps, M. Clémenceau ne doute pas qu'il ne s'échappe, pour atteindre au clair et au calme ; c'est la conclusion que l'auteur de la *Mêlée sociale* a développée dans une admirable préface, un hymme vigoureux à la vie, à la matière et au rêve, pages ardentes et résignées, prêchant l'effort des intelligences vers la perfection du rêve, la soumission aux lois inéluctables de l'univers, pour l'homme, pour l'atôme titanesque, « éclair de conscience et de volonté », jailli de l'éternel inconscient...

Les chapitres de la *Mêlée sociale,* je les avais lus, un par un, au fur et à mesure de leur apparition, dans le journal ; ils ne font pas que résister au danger de se trouver réunis sous la couverture jaune d'un livre, épreuve que les pages de peu de journalistes peuvent affronter ; ensemble, les chroniques de M. Clémenceau acquièrent, au contraire, toute leur intensité, apparaissent en œuvre une, serrée ; une même flamme court du commencement à la fin, et, dans la masse des sujets au jour le jour, c'est une logique supérieure qui lui en a dicté le choix ; tout s'enchaîne, comme si l'œuvre avait été conçue d'avance, en ses moindres détails ; j'ai relu le volume, d'un coup, au bord de la mer, dans une heure de silence et de solitude ; de la houle des flots agités comme du remous des faits et des idées, de la tempête de l'océan comme du tumulte du livre, la même bienfaisante leçon d'espérer parvenait. Non loin d'ici, la même mer furieuse, l'autre semaine, engloutissait un navire et quatre cents hommes, la *Reina-Regente,* entre Cadix et Tanger ; eh oui, les éléments sont là, jamais domptés, avec sans cesse de pareils retours hostiles ; tout de même, il n'en subsiste pas moins que la mer est traversée, sillonnée, domes-

tiquée chaque jour davantage, parcourue de routes de plus en plus sûres, par des machines de plus en plus rapides, commodes, solides ; parce que d'un coup de vague un sinistre encore est produit, va-t-on nier la force et le génie de l'homme qui, sur la primitive écorce d'un arbre a affronté toute cette immensité, et l'a annexée à la terre, après l'avoir explorée en tous sens, fouillée jusqu'en ses profondeurs ; certes, plus d'une coque de fer ou de bois s'est abimée au gouffre ; mais tout ce qui palpite de voiles blanches sur ces étendues bleues et vertes ! De même, des désastres surviennent à chaque épisode de l'histoire ; il y a de longues annales de naufrages au cours du progrès, de notre ancêtre velu des bois et des cavernes, jusqu'à l'homme civilisé d'à-présent ; et, comme de faibles bateaux de pêche chavirent à une bourrasque, aux révolutions ou aux décadences, des États, des royaumes, des empires se sont écroulés, des civilisations effondrées ; cependant, pas plus que les tempêtes n'ont découragé le navigateur, les défaillances des temps n'ont arrêté le penseur : l'idée comme la barque continue de voguer. *Fluctuat nec mergitur,* voilà, en trois mots, ce que j'ai dilué dans cette page ; la devise est belle, quoiqu'elle ait été vulgarisée sur tout l'en-tête de papiers administratifs de la ville de Paris.

Au milieu du désarroi présent de la littérature, qui s'interroge s'il ne faut pas retourner en arrière, hésite entre la foi et la science, ou même n'hésite pas, c'est une joie que la survenue d'un maître comme M. Clémenceau, rué au travail, dont d'autres œuvres sont imminentes ; c'est une joie d'autant plus entière qu'elle est imprévue ; qui soupçonnait, il y a dix ou quinze ans, dans le triomphant défaiseur de ministères, aux succès bruyants, qui ne semblait fait que pour l'action, le penseur capable de retraite absolue, de si austère et régulier labeur ! Dans la salle de rédaction de la *Justice,* après les Chambres, arrivait la cohue des hommes politiques, associés à la fortune du *leader,* les jeunes en quête d'un siège, toute une file d'applaudisseurs et de quémandeurs, toutes les flatteries réservées aux puissants du jour. Et puis les rangs s'éclaircirent. Et puis le directeur de la *Justice* se trouva seul (quel service, en somme on lui rendit, en l'obligeant à faire son journal lui-même !) Seul, oui : il n'y avait pas grand monde, le dimanche du ballottage du Var, dans le cabinet du député battu ; et il n'y eut plus personne le lendemain : c'était la tranquillité assurée pour « la copie » ; M. Clémenceau put écrire sans crainte d'être beaucoup dérangé ; les littérateurs qui lui étaient restés fidèles ne sont pas gens bruyants. Aujourd'hui que, hors des groupes et des coteries, M. Clémenceau est plus à lui seul qu'il ne représentait, lorsqu'il lui fallait l'escorte des deux cents députés de l'extrême-gauche, plus d'un peut-être serait tenté de rallier et de renouer ; la *Justice* fonc-

tionne toujours et son directeur est redevenu une puissance — que ne peuvent atteindre les caprices d'un vote ; ce penseur n'a à redouter les caprices d'aucuns suffrages ; peut-être aussi que les *lâcheurs* auraient tort de revenir, et que l'accueil serait froid à leur égard ; jadis, dans le cabinet du secrétaire de rédaction, à qui la société des lettrés était plus chère que celle des candidats au conseil municipal, il était épinglé une pancarte ainsi rédigée : *On est prié de ne pas parler politique ici*. Cela ne manquait pas d'impertinence. Gageons qu'à présent ce serait M. Clémenceau lui-même qui afficherait cette invite, si, à l'heure de sa chronique, dans les bureaux de son journal, fréquenté désormais seulement d'amis, les comploteurs de couloir revenaient tâcher de l'intéresser au petit jeu de l'échiquier parlementaire.

JEAN AJALBERT.

# REVUE DES REVUES

## Philosophie et Littérature

Notre temps est fertile en débats philosophiques. On se souvient du fameux article de M. Brunetière sur la « Banqueroute de la science », qui provoqua entre autres répliques celle de M. Berthelot dans la Revue de Paris. Les amis du grand chimiste lui ont, à cette occasion, offert un banquet dont le succès a été grand. Le matin même, dans le Figaro, M. Brunetière, avec ce ton rageur dont il est coutumier, raillait cette manifestation « en l'honneur de la science » et y répondait par avance.

Nous ne saurions laisser passer sans la signaler une semblable pièce de ce procès. M. Brunetière est « généreux », il nous l'affirme, et entend fixer sur ce point notre jugement. « Ce sera l'affaire de deux mots, nous dit-il avec modestie, et de trois questions dont la première est déjà bien jolie, mais la seconde l'est encore davantage et la troisième les passe toutes deux. »

Ces questions sont en effet charmantes et décisives.

La première s'adresse « timidement » à M. Berthelot. — N'est-ce pas la science qui chaque année enfle le budget de la guerre en rendant nécessaires des progrès dans l'armement ?

La seconde question est destinée à émouvoir M. Clémenceau. — Lui qui nous conte dans son dernier livre les tristes détails d'une visite à une mine, n'est-il pas épouvanté à la pensée qu'ils sont l'œuvre de la science ?

La troisième de ces questions est, — « il faut songer à tout le monde » — dédiée à M. Jean Jaurès. — Qui a créé le capitalisme, « cette misère ouvrière qui soulève tous les cœurs d'indignation

de honte et de dégoût pour la civilisation », qui a « semé entre les classes le germe de haines inexpiables », sinon la science?

A la vérité, voilà un langage qui surprend un peu de la part d'un académicien commentateur de Bossuet. Il me souvient d'avoir entendu développer le même sophisme et avec une égale passion par un de ces doux et idylliques anarchistes qui s'intitulent « *naturistes* » et qui songent à vivre sur les pentes de l'Auvergne. C'était ce rêve d' « état de nature » qui hantait l'esprit de Rousseau. C'était la même fureur contre la science et la civilisation, coupables de tous les maux dont souffre notre société; c'était le même remède proposé : se passer de l'une et de l'autre, revenir à l'antique simplicité, aux vêtements de poils de chèvre et à la flûte de roseau.

M. Brunetière trouverait, je crois, des inconvénients à ce « *naturisme* » pratique; cependant il en accepte l'erreur philosophique.

Au développement de la science correspond celui de la misère et M. Brunetière, plus théologiquement que logiquement, en déduit un rapport de causalité. Pourtant, il n'ignore pas que la pluie n'est pas la cause de l'arc-en-ciel, bien que l'un n'aille pas sans l'autre.

Les progrès de la science produisent immédiatement quelques mauvais résultats, parce que les progrès sociaux ne leur correspondent point. Une machine dont le but est de diminuer l'effort des hommes aboutit à l'enrichissement de quelques-uns et à la ruine des autres : elle devrait alléger les tâches, elle supprime les salaires. La faute en est-elle à la science qui détermina une invention bonne en elle-même ou au régime économique qui en fait un si pitoyable usage?

Quant aux découvertes militaires que M. Brunetière déplore, pour les dépenses qu'elles occasionnent, ne sont-elles pas un gage certain de l'impossibilité plus ou moins prochaine des guerres? Cette considération devrait être décisive pour un académicien que touche si vivement la misère des peuples.

Serait-ce que M. Brunetière professe à un très haut degré cette « haine des hommes contre la vérité », dont il nous parle après Bossuet; serait-ce qu'il s'est laissé troubler par la joie un peu particulière de s'inspirer contre M. Soury de la science du *Journal des Débats* ou de comparer sa modeste personne à celle de Louis-Philippe? Ses « trois questions » manquent leur but et la science n'en demeure point à jamais écrasée.

Il est vrai qu'elles sont si jolies!

*
* *

En dépit de la Revue des Deux-Mondes, le progrès des idées de science et de justice qui sont le socialisme s'accentue au Quartier Latin.

Trois associations : le *Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires*, la *Ligue démocratique des écoles* et le *Groupe collectiviste*, mènent de concert une active propagande, recrutant des adhérents, publiant des brochures, organisant des conférences.

Le premier de ces groupes avait dernièrement invité M. Victor Barrucaud, et celui-ci nous a longuement parlé de l'œuvre révolutionnaire de Herzen.

La Revue Blanche (numéro du 1er avril) publie les parties les plus importantes de ce travail qui est une œuvre d'érudition et un remarquable exposé. M. Barrucaud est un esprit très pénétrant et précis. Son analyse met en lumière avec netteté les traits caractéristiques de la physionomie de Herzen et de son œuvre.

Mais de cette conférence, il est surtout une idée que nous voudrions retenir, pour en indiquer tout au moins l'ambiguité. A plusieurs reprises, M. Barrucaud y a insisté, défendant comme siennes les idées de l'auteur qu'il nous présentait. « La révolution est actuellement impossible, répétait-il, parce qu'il n'y a que très peu d'hommes libres. Lorsque chacun aura conscience de ses droits, le régime capitaliste et bourgeois aura vécu ». Une semblable formule a le défaut d'être vague. Elle semble indiquer que les efforts des révolutionnaires (j'entends ce mot comme l'opposé de conservateurs) doivent uniquement se porter sur le côté moral du problème. Il faut modifier l'état d'esprit des hommes avant de songer à modifier la société. La question sociale est une question morale. Cette définition qu'a posée M. Ziegler a été, il ne faut pas l'oublier, reprise par M. Leroy-Beaulieu.

Je n'entends point dire que M. Barrucaud ait soutenu une thèse conservatrice, mais seulement que l'ardeur de son idéalisme révolutionnaire lui a fait négliger le côté matériel du problème, cette question économique que Marx croyait unique et dont nous ne nous dissimulons pas l'importance.

Comment, en effet, songer à développer les consciences, si l'on ne se préoccupe aussi d'apporter un soulagement aux besoins matériels ?

Cette idée utilitaire prend même, chez certains socialistes, assez de force pour dominer toutes les autres. Ainsi, c'est en son nom que dans la Question sociale de ce mois, P. Argyriadès, dans un bel article sur la *Critique de combat* de M. G. Renard, reproche à la doctrine qui y est exposée de ne point donner aux revendications économiques la première place.

Ce serait au moins étrange dans une œuvre littéraire. Mais y a-t-il vraiment une « première place » ? La question sociale est une dans son infinie complexité. Matérielles, philosophiques, morales, artistiques,

toutes les difficultés s'y pressent et réclament aussi impérieusement une solution. Celui qui exerce un droit nouveau doit en être digne : une réforme matérielle ne va point logiquement sans une transformation morale analogue. Et c'est pourquoi nous croyons que le socialisme doit être intégral dans sa méthode comme dans ses aspirations. Changez les idées, vous changerez les institutions ; changez les institutions, vous changerez les idées. Telle est l'opinion de G. Renard et la nôtre. Quant à la question de priorité, c'est toujours la vieille question de savoir si l'œuf vient de la poule ou la poule de l'œuf.

Qu'il faille, à cause de la rigueur de la résistance, des efforts plus violents pour amener l'évolution économique, nous n'en doutons point et partageons à cet égard l'opinion de P. Argyriadès ; pourtant nous ne pouvons considérer comme vains les merveilleux efforts idéalistes du socialisme français de 1848, dont il nous reste plus que des souvenirs.

La Revue libérale internationale publie, dans son numéro de mars, un discours prononcé sur la tombe de Pierre Leroux par son fils Joseph Leroux. Ces pages sur les *Patries et l'humanité fédérale* ont précisément le même sujet qu'une petite brochure que j'ai rapportée l'autre jour du Quartier Latin, et où les membres du *Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires* expliquent *Pourquoi ils sont internationalistes.*

La forme précise de cette dernière plaquette, les documents accumulés, la belle ordonnance des arguments scientifiques et philosophiques, tout décèle en l'auteur un esprit froid et méthodique fort éloigné de l'idéalisme brûlant de Pierre Leroux. Pourtant il est curieux de rapprocher ces deux travaux, si différents d'aspect, si proches par le fond.

Le même sentiment fait battre nos cœurs qui émouvait les hommes de 1848 ; sous le vêtement autre de la phrase, c'est toujours la même idée qui palpite : amour des hommes ou socialisme, fraternité des peuples ou solidarité.

Paul Lagarde.

L'abondance des matières m'oblige à remettre au mois prochain l'analyse d'une importante étude sur l'*Utilitarisme et ses nouveaux critiques* que M. Belot a publiée dans la Revue de métaphysique et de morale.

P. L.

# REVUE DRAMATIQUE

## A NOS LECTEURS

Notre collaborateur Georges Lecomte, qui va s'absenter de Paris et qui veut consacrer son talent à créer des œuvres personnelles, est obligé d'abandonner la tâche dont il s'acquittait ici avec distinction, le compte-rendu mensuel du mouvement dramatique. Nous lui adressons l'expression de nos sincères regrets; et nous annonçons en même temps qu'à partir du numéro de mai la critique théâtrale est confiée à notre ami Gaston Stiegler, rédacteur à l'*Écho de Paris* et bien connu de longue date des lecteurs de la *Revue socialiste*.

## THÉATRE SOCIAL

Il y a huit ans environ, quand la *Revue socialiste* était encore toute petite et logeait rue des Martyrs, n° 8, quelques hommes, las du pessimisme veule et du dilettantisme indifférent, se réunissaient un soir dans ses bureaux. C'étaient Cladel, l'exquis ciseleur de nouvelles populaires; Rosny, qui n'était guère encore que l'auteur déjà remarqué du *Bilatéral;* Georges Renard, préoccupé de donner à la critique un caractère sociologique; Tabarant, qui voulait dans une série de romans animés d'un seul et même esprit pousser à fond une grande enquête sur les mœurs du jour; Robert Bernier, qui à la *Revue moderne* commençait une carrière littéraire trop tôt brisée par la mort.

Ces hommes étaient unis par une pensée commune. Convaincus qu'il n'y a pas d'art définitif non plus que de société définitive, ils estimaient qu'en revanche l'art de chaque époque a ses besoins spéciaux : or, ils croyaient nécessaire que l'art devînt ou plutôt redevînt *social;* ils entendaient par là que, sans cesser de se tourner vers le beau, qui est son étoile polaire, il devait se mêler activement à la vie environnante, frissonner et palpiter des espoirs et des luttes du moment, se faire l'initiateur des foules aux idées nouvelles, être la voix des aspirations de l'humanité vers la justice et le bonheur.

Suivant la coutume, on railla les novateurs, on défigura leurs intentions ou l'on fit le silence sur leur tentative. Le *Club de l'Art social* eut une existence éphémère et agitée. La revue que Gabriel de la Salle fonda sous ce même titre : l'*Art social* sonna sans écho ses vaillantes fanfares. Et cependant voici qu'aujourd'hui l'idée méprisée triomphe, imprègne quantité d'œuvres fortes, envahit le roman, s'empare du poème, conquiert le théâtre.

Preuve en soit le très remarquable fragment de la *Pâque socialiste* de M. Veyrin, que nous publions dans ce numéro. Preuve en soit encore le *Mauvais larron* de Clovis Hugues, joué aussi à la Maison du Peuple avec un succès qui est allé grandissant. Nous donnons quelques extraits trop courts (mais la place nous manque) de l'éloquente conférence que le citoyen Thierry Cazes, député du Gers, a faite avant la première représentation :

Savez-vous, citoyennes et citoyens, ce qui pour moi, confère à Clovis Hugues une place d'honneur parmi les poètes et les artistes contemporains?

C'est que, tandis que la plupart de ces hommes que le culte des Muses a tentés, par préjugé d'école ou par égoïsme de classe, se sont crus obligés de déserter la grande lutte des idées pour suivre un idéal rétréci et s'enfermer dans la tour d'ivoire de la poésie de caste; tandis qu'ils ont fermé les yeux aux souffrances des humbles, pour ne pas voir ce qui aurait pu blesser leurs regards de délicats esthètes, Clovis Hugues, non seulement n'a pas oublié en se livrant à la poésie, sa mission sacrée, la mission de tout homme de cœur, qui est de combattre jusqu'au bout pour ceux qui souffrent, pour ceux qui pleurent, mais encore il a fait du livre, il a fait de la scène, une tribune pour jeter aux riches et aux puissants, avec toute la force du verbe imprimé ou déclamé, l'éternelle lamentation des opprimés, et faire résonner à leurs oreilles les justes revendications des faibles. C'est là ce qui, pour moi, vaut mieux que tous les lauriers académiques! Lui-même, du reste, a tracé le rôle du poète en vers magnifiques :

..... Bercer sa fantaisie
Dans un rayon vermeil,
Est-ce bien, après tout, la seule poésie
Qui soit sous le soleil ?
— Le poète n'a-t-il qu'à rêver sous les treilles ?
Ne se sent-il épris
Que du bourdonnement fugitif des abeilles
Dans les sentiers fleuris ?
Et croit-il le devoir accompli, quand sa muse,
Sourde à l'humain sanglot,
A chanté seulement comme l'enfant s'amuse,
Comme la fleur éclot ?
Non! non! toute douleur attire le poète :
Ce n'est point au hasard
Qu'il gonfle cette bulle où le ciel se reflète
Et qui s'appelle l'art.

L'orateur montre ensuite l'importance du théâtre dans la bataille des idées :

Récemment, citoyens, il vous a été donné d'applaudir une œuvre nouvelle *La Pâque socialiste*, où l'auteur, sans en revenir en rien à des procédés d'outre-tombe, a su faire une satire vivante, et combien éloquente, de la société économique actuelle et de ses abus. Vos applaudissements et la colère qui se peignait sur vos visages en face d'un pareil tableau, montraient assez combien il était ressemblant, et de quel effet peuvent être sur le peuple de semblables peintures. Mais le drame ne peut-il pas être autre chose qu'une satire ?

Ne peut-il pas être encore comme un pressentiment des temps futurs ? Le poète est, par nature, un prophète qui découvre les horizons à venir. Il a un don de seconde vue. A lui de nous faire entrevoir la société future. Déja économistes et savants peuvent en tracer avec certitude les premiers linéaments ; déjà on peut dire où nous conduit l'évolution des forces économiques. Pourquoi le poète ne revêtirait-il pas de chair ce squelette, et ne prédirait-il pas la ruine définitive de la société capitaliste, et le prochain avènement d'une ère de justice et de fraternité ? Voulez-vous la réaliser, citoyens, cette société que vous rêvez, habituez-vous à la contempler, ayez-la sans cesse devant les yeux, parlez-en toujours. Peu à peu, ce qui n'était qu'un rêve, prendra la consistance de la réalité.

. . . . . .

Vous voyez, citoyens, de quel prix sont pour nos luttes et pour notre succès les vrais artistes, ceux qui ne se contentent pas d'être des jongleurs habiles à distraire l'ennui des oisifs, mais qui joignent au brillant de leur imagination la puissance de la pensée et dont l'âme, « ouverte au moindre vent », souffre de toutes les douleurs et s'indigne de toutes les iniquités. Entre leurs mains, l'art est un merveilleux outil révolutionnaire, un admirable moyen de propagande, le plus puissant des *sursum corda*. Il doit être, il est encore autre chose : la plus libre et la plus épurée des religions ! Que ce mot dans ma bouche, à propos d'une œuvre de Clovis Hugues, ne vous étonne pas : oui, l'art sera la religion de l'avenir ; car ce n'est pas seulement la société qu'il doit transformer et rajeunir ; c'est le cœur de chacun de nous, gâté, corrompu par tant de siècles de civilisation aristocratique et bourgeoise, qu'il doit faire vibrer au souffle des généreuses émotions et des nobles sentiments.

# MOUVEMENT SOCIAL

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le droit de coalition ; le Congrès de Lens ; La Nécrose phosphorée. — *Belgique :* La loi communale ; le Minimum de salaire ; Guillaume de Greef. — *Allemagne :* Les Bourses du travail. — *Suisse :* L'assurance contre la maladie. — *Roumanie :* L'Exploitation des paysans. — *Pays Anglo-Saxons :* Le droit des femmes.

### FRANCE

*Le droit de coalition.* — La Belle au bois dormant ne sommeilla que cent ans. Certains textes de loi, applicables aux bourgeois, auront le sommeil plus long. Telle, cette disposition du code qui défend aux capitalistes de s'entendre pour hausser les prix des marchandises.

Le délit de coalition et d'entente pour la réduction des salaires étant supprimé en fait pour les patrons, Napoléon III eut la pudeur de le faire supprimer pour les ouvriers. Le gouvernement et le Sénat viennent de se coaliser pour imposer à la Chambre son rétablissement contre les ouvriers et employés des arsenaux et exploitations de l'Etat, et les agents commissionnés ou classés des compagnies de chemins de fer.

Supprimer le droit de coalition, c'est en fait supprimer le droit à la grève, et cela grâce à des peines variant, pour les complices de six jours à six mois d'emprisonnement, pour les provocateurs de trois mois à deux ans, pour les chefs ou promoteurs de deux ans à cinq ans.

L'article 7 de la loi industrielle allemande de 1869 est moins draconien.

Mais il y a mieux. M. Trarieux, ministre de la justice, ose proposer l'inscription dans la loi de ce texte : les grévistes « pourront être soumis par l'arrêt ou le jugement à l'interdiction de séjour pendant deux ans au moins et cinq ans au plus ». Ce sera la tranquillité des patrons, — l'exil à l'intérieur et l'expulsion du pays de tous les conseils syndicaux !...

Personne ne s'est trompé au caractère tendanciel de cette loi, qui n'est qu'une amorce aux futures restrictions à la liberté de tous les ouvriers. Car, n'est-ce pas, nous n'allons pas discuter les prétextes patriotiques avec lesquels on a eu l'audace de colorer cette infamie. Quand nos gouvernants auront mis fin aux gaspillages des entrepreneurs de la défense nationale et aux manœuvres des compagnies, ils auront peut-être le droit de jouer du patriotisme. Jusque-là, silence aux économistes et aux internationalistes de la finance ! Ils ont les pattes trop lourdes pour manier une question aussi réservée, aussi délicate que celle de la défense nationale.

Aussi la classe ouvrière ne s'y est-elle pas trompée, à preuve les succès obtenus par les milliers d'exemplaires lancés dans toute la France du manifeste suivant de notre ami Guérard, secrétaire-général du syndicat des ouvriers et employés des chemins de fer plus spécialement visé par le nouveau projet de loi infâme :

Citoyens,

La loi du 21 mars 1884 est menacée ! Vous ne voudrez pas qu'il y soit porté atteinte !

En votant cette loi nous permettant de nous grouper pour défendre nos intérêts, le Parlement nous reconnaissait en même temps le droit de nous concerter pour cesser le travail ; mais aujourd'hui, sous le prétexte mensonger de sauvegarder la défense nationale, qu'aucun travailleur ne songe à compromettre, on veut priver de ce droit de grève plusieurs catégories de travailleurs.

Mais ce n'est pas seulement quelques corporations que l'on vise : c'est la loi elle-même que l'on veut anéantir, c'est notre liberté, à nous tous travailleurs, qui est attaquée.

Debout pour la défendre, camarades ! et que tous viennent avec nous protester contre les projets liberticides de nos dirigeants exploiteurs.

Il faut que nous affirmions la solidarité qui unit tous les travailleurs et que nous sachions faire maintenir nos droits et respecter nos libertés.

La République nous a donné une loi dont on veut retirer le bénéfice à une partie des travailleurs, en attendant qu'on l'enlève à tous. Si imparfaite que soit cette loi, nous la voulons complète ! En la défendant, nous défendrons aussi la République contre ceux qui veulent l'atteindre et la déconsidérer aux yeux des travailleurs.

Tous pour un !

Un pour tous !

Pour la chambre syndicale :

*Le secrétaire général,* E. GUÉRARD.

*P. S.* — Les organisations syndicales ci-après ont déjà fait cause commune avec nous, pour protester contre la loi restrictive de la liberté de coalition :

Fédération des tabacs. — Fédération des allumettes. — Fédération des poudreries. — Fédération française des travailleurs du livre. — Fédération des coupeurs-brocheurs en chaussures de France. — Fédération nationale des

verriers français. — Syndicat des employés et ouvriers de la compagnie des omnibus. — Fédération du personnel de la compagnie du gaz. — Fédération nationale des ouvriers métallurgistes de France, etc.

A cette liste incomplète, il convient d'ajouter expressément la Fédération de tous les syndicats de mineurs, car le vote émis par son dernier congrès tenu à Lens a été formel. Et ils sont significatifs les longs applaudissements qui, à la réunion de clôture, ont salué Jaurès, lorsqu'il s'est écrié : « .... Ce projet, c'est le tocsin d'alarme sonné « au peuple par nos ennemis eux-mêmes ; c'est la cloche qui, à toutes « volées, est venue nous crier : Levez-vous et marchez, restez unis « pour les luttes prochaines..... » (1).

*Le congrès de Lens.* — Au congrès national des mineurs français étaient représentés les bassins suivants :

Tarn : 3,500 mineurs ; Saône-et-Loire : 500 mineurs ; Pas-de-Calais : 35,000 mineurs ; Nord : 10,000 mineurs ; Loire : 17,000 mineurs ; Hérault : 500 mineurs ; Gard : 500 mineurs ; Aveyron : 7,500 mineurs ; Allier : 500 mineurs ; Cantal : 700 mineurs ; Isère : 1,000 mineurs.

Après avoir réclamé l'extension des pouvoirs des délégués mineurs, et la journée de huit heures, et le meilleur mode de liquidation des pensions de retraites, le congrès a envoyé un fraternel salut aux grévistes belges, — a voté une résolution invitant le gouvernement à activer dans un sens favorable aux ouvriers la loi sur les accidents, et a provisoirement repoussé la grève générale par soixante-seize voix contre trente.

*La nécrose phosphorée.* — Les ouvriers de 1848 avaient accordé trois mois de crédit au gouvernement de la République. Les ouvriers en allumettes lui sacrifient quotidiennement leur existence et leur santé ; mais ils ne peuvent ni ne veulent lui sacrifier leur nourriture, c'est-à-dire leurs salaires. De là la grève actuelle, dont la faute incombe

(1) Le Comité d'organisation de la grève générale, le Conseil national ouvrier, et la Fédération des Bourses de Travail viennent également d'adresser une lettre de protestation aux députés républicains. — Enfin, le 6 avril, au grand meeting du Tivoli-Vaux-Hall, où ne prirent la parole que des ouvriers, la solidarité ouvrière fut acclamée et l'on vota d'enthousiasme l'ordre du jour suivant :

« Les travailleurs de toutes les corporations, réunis à Tivoli-Vaux-Hall le samedi 6 avril 1895, affirment leur entière solidarité avec leurs camarades menacés par les lois Merlin-Cordelet-Trarieux ;

« Déclarent qu'il y a lieu de résister, par tous les moyens, aux tentatives réactionnaires du gouvernement, lesquelles auraient pour conséquence inévitable de provoquer la grève générale de tous les métiers qu'elles prétendent empêcher. »

*(Suivent les signatures de tous les délégués de syndicats).*

au seul gouvernement, qui se réfugie derrière de misérables chicanes budgétaires pour refuser l'exécution de promesses antérieures.

Les revendications des ouvriers en allumettes portent sur deux points : 1° augmentation rationnelle des salaires selon le taux commun ; 2° suppression de l'emploi du phosphore blanc. Et avec une patience magnanime que nous n'approuvons pas, ils ne demandent satisfaction immédiate que sur le premier point. Il n'en est pas moins honteux que la Chambre ne flétrisse pas la ladrerie meurtrière d'un gouvernement qui ne veut pas se résigner à bannir de ses manufactures l'emploi du phosphore blanc. Mais que pourrions-nous écrire de plus éloquent que la pétition suivante :

Messieurs les Députés,

Les ouvriers et ouvrières des allumettes de France ont l'honneur de solliciter de votre bienveillance une intervention à la Chambre, au sujet de la nécrose phosphorée.

Cette maladie, dont vous n'ignorez pas l'existence, et qui atteint tous les ouvriers et ouvrières qui travaillent à la confection des allumettes, et ce après un laps de temps de deux ou trois ans, et quelquefois moins, a été étudiée d'une façon toute spéciale par M. le docteur Magitot, membre de l'Académie de médecine, qui est à la disposition de ceux d'entre vous qui voudront bien lui demander des éclaircissements et des renseignements précis sur cette terrible maladie.

Comme cette affection tend à se développer de plus en plus et que le nombre des nécroses va croissant tous les jours, nous pensons qu'il est de toute urgence qu'une proposition soit faite à la Chambre pour demander et obtenir la suppression du phosphore blanc, cause de tous nos maux.

Une proposition semblable a été faite en 1888-1889 par M. Dumay.

La Chambre a voté ce que nous demandions, mais l'affaire en est restée là et aucune modification n'a été apportée à notre triste sort.

A l'hôpital Péan, plusieurs de nos camarades sont en traitement ; l'un d'eux, Billau, va être opéré pour la quatrième fois : il s'agit de lui enlever tout le maxillaire inférieur, le maxillaire supérieur étant déjà remplacé à moitié.

D'ailleurs, M. le docteur Magitot, mieux que nous, vous précisera tous ces faits et vous dira qu'il est d'accord avec le docteur Péan, dont la compétence en la matière est indiscutable, pour demander, par charité, la suppression du phosphore blanc.

Nous comptons, messieurs, que vous comprendrez toute l'horreur de notre situation et que, par un mouvement de généreuse humanité, vous vous ferez les éloquents apôtres de notre cause, qui intéresse la vie de tant de braves gens.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre demande, veuillez, etc.

Pour le comité central de la Fédération des allumettes de France et par ordre :

DEROY, *secrétaire général*.

Ajoutons à ce réquisitoire le texte d'un vote, tout récemment renouvelé, de l'Académie de médecine :

1° L'Académie émet le vœu qu'elle a déjà adressé à plusieurs reprises aux pouvoirs publics, à savoir l'interdiction loyale de l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes ;

2° Une commission composée de MM. Riche, Proust, Albert Robin, Moissau et Magitot est chargée de rechercher les voies et moyens capables, à titre provisoire, de conjurer ou d'atténuer, dans la mesure du possible, les dangers sans cesse croissants en nombre et en gravité dont est menacé un groupe important de notre population ouvrière.

## BELGIQUE

*La loi communale.* — Pour lui faire échec, les députés socialistes ont combattu à outrance, et sont parvenus à arracher au ministre l'aveu sans détours que cette loi restrictive du suffrage universel était uniquement destinée à empêcher les socialistes de s'emparer des hôtels de ville.

Et comme la majorité réactionnaire reprochait aux socialistes belges la célébration du 18 mars et les sympathies pour la Commune française, le groupe parlementaire socialiste se dressa tout entier pour crier : Vive la Commune ! et nos amis Bertrand, Defuisseaux et Vandervelde prirent la parole pour défendre et glorifier la Commune révolutionnaire de 1871.

*Le minimum de salaire.* — Ceci comme exemple de ce que redoutent sans doute les dirigeants belges qui veulent barrer la route au socialisme municipal. Dans quelques très rares communes, les cahiers des charges des entrepreneurs de travaux communaux renferment une clause, stipulant en faveur des ouvriers et employés un minimum de salaire. A Saint-Gilles, le cahier des charges impose à l'entrepreneur une amende fixe de cinq francs par ouvrier lésé et par jour, pour chaque contravention au minimum de salaire. Cette amende stipulée en faveur de la commune est indépendante des droits que l'ouvrier aurait à faire valoir contre son patron devant les juridictions compétentes.

*Guillaume de Greef.* — Le groupe socialiste du conseil provincial du Hainaut a offert à notre éminent collaborateur Guillaume de Greef un siège devenu vacant au Sénat. M. Guillaume de Greef a décliné la candidature, en déclarant qu'il ne se considère pas comme assez mûr pour entrer dans un corps qui l'est trop.

## ALLEMAGNE

*Les Bourses du travail.* — D'après le *Peuple* de Bruxelles :

Celle créée à Nuremberg depuis le 1er novembre dernier, pendant les six premières semaines de son fonctionnement, a donné les résultats suivants :

| | Demandes de places | Travailleurs placés |
|---|---|---|
| 1er novembre au 7 novembre | 80 | 47 |
| 8 — 14 — | 90 | 76 |
| 15 — 21 — | 132 | 103 |
| 22 — 29 — | 112 | 99 |
| 29 — 5 décembre | 125 | 110 |
| 6 décembre au 12 — | 122 | 105 |

On annonce aujourd'hui que les ministres de l'intérieur et du commerce ont décidé de centraliser toutes ces institutions et de leur donner une organisation uniforme.

Si l'on passe en revue le relevé déjà assez considérable des bourses du travail que l'Allemagne possède, on constate que les unes sont fondées par les communes, d'autres par des associations de patrons ou des syndicats d'ouvriers, que d'autres encore sont installées comme entreprises privées. La plupart sont loin de réunir toutes les conditions et de répondre à toutes les exigences que doivent offrir des institutions de ce genre ; le fonctionnement d'un grand nombre laisse à désirer sous l'un ou l'autre point.

On peut donc considérer comme un progrès l'idée d'en faire de véritables organisations publiques, instituées d'après un plan unique, étendues à toutes les communes d'une certaine importance et fournissant leurs services gratuitement ou à peu de frais.

Des rapports réguliers seront établis entre elles, de sorte que l'équilibre entre l'offre et la demande de travail aura beaucoup plus de chances de s'établir d'une extrémité du pays à l'autre. Dans le même but, elles entreront en relations avec les associations du même genre qui existent déjà dans beaucoup de villages et avec celles qui seront probablement créées sous peu par les comices agricoles.

En automne, au moment du licenciement des soldats ayant fait leur terme, elles pourront, d'accord avec les autorités militaires, faciliter le placement des jeunes gens qui, en quittant la caserne, ont généralement beaucoup de peine à trouver de l'occupation.

Enfin elles fourniront incontestablement des statistiques précieuses concernant le marché du travail et le problème de plus en plus important du chômage involontaire.

Voici maintenant les grandes lignes du projet du gouvernement : des bourses du travail seront créées dans les villes de plus de 10,000 habitants et la direction en sera confiée à un personnel nommé directement par les autorités communales.

Dans les agglomérations où la population ouvrière est très dense et où

par conséquent les conflits entre patrons et ouvriers sont fréquents, il sera adjoint au personnel directeur, nommé par la commune, des assesseurs désignés en nombre égal par les chefs d'industries et par les travailleurs. Cette collaboration de délégués nommés directement par les vrais intéressés aux bourses du travail sera étendue autant que possible et appliquée partout où aucune difficulté sérieuse ne s'y oppose.

En invitant les autorités provinciales à poursuivre la fondation de ces bourses, le gouvernement les a priées en même temps de rechercher quelles sont les mesures à prendre pour porter remède au chômage et leur a recommandé de faire coïncider autant que possible l'exécution des travaux publics avec les périodes où le nombre des ouvriers sans travail est le plus considérable.

## SUISSE

*L'assurance contre la maladie.* — Ci-dessous l'analyse du projet Forrer, d'après *La Revue* de Lausanne :

Le projet prévoit l'assurance obligatoire contre la maladie pour tous ceux qui travaillent au service d'autrui d'une manière permanente, mais l'assurance est facultative pour toutes les personnes qui travaillent pour leur propre compte. Les enfants mineurs sont compris dans cette dernière catégorie.

Non seulement les communes, mais encore les cantons peuvent étendre l'obligation de l'assurance : 1° aux ouvriers, ouvrières et journaliers qui habitent la commune et aux personnes qui travaillent à tour de rôle au service d'un tiers ; 2° aux personnes travaillant d'une manière indépendante pour les industries à domicile dans la commune et ayant dépassé l'âge de quatorze ans.

Les assurés contre la maladie se divisent en deux catégories fondamentales : 1° ceux qui ont un patron qui paye la moitié des cotisations : les assurés obligatoires ; 2° ceux qui n'ont point le renfort d'un patron et qui doivent faire face eux-mêmes aux cotisations : ce sont les assurés facultatifs.

Pour venir en aide à cette dernière catégorie, M. Forrer a introduit dans ce nouveau projet deux importantes améliorations : 1° la demi-assurance ; 2° le subside de la confédération, soit le *centime fédéral* par jour.

Sont assurés à moitié ceux auxquels la caisse des malades accorde le médecin et la pharmacie gratuits, ainsi que les instruments de guérison et la récupération des frais de transport. Par contre, les demi-assurés ne reçoivent aucune indemnité pour la perte du salaire.

Les assurés en plein reçoivent les mêmes faveurs que les demi-assurés, plus la compensation du salaire perdu, en ce sens que, pendant la durée de la maladie, à partir du troisième jour, ils perçoivent les deux tiers de leur salaire, sans dépasser cependant 7 fr. 50.

## ROUMANIE

*L'exploitation des paysans.* — En Roumanie, les propriétaires fonciers exploitent les paysans par un système nouveau assez ingénieux.

La plupart des municipalités se trouvent entre les mains des propriétaires et, lorsqu'un paysan est en arrière avec ses contributions, on les laisse s'accumuler de manière qu'il soit dans l'impossibilité de les payer. Alors on afferme sa terre par autorité de justice, en la louant à un prix qui ne représente que le tiers ou le quart du fermage véritable.

Le paysan, ainsi dépossédé de sa propriété, se voit forcé de prendre à bail un lopin de terre à l'un des gros propriétaires de la localité, qui s'empresse de le lui accorder à des prix usuraires, que le paysan n'arrive presque jamais à pouvoir payer. C'est ainsi que, sans s'en douter, le paysan se trouve exproprié, par le fait, de sa terre, quoiqu'elle lui appartienne nominalement ; en même temps, il est obligé de travailler pour le compte du capitalisme à des conditions telles qu'il ne pourra jamais plus se délivrer de sa dette.

On s'explique facilement, dans ces circonstances, que les petits paysans ne supportent qu'impatiemment la situation économique qui leur est faite, et que la propagande socialiste, malgré les obstacles qu'elle rencontre dans l'ignorance et l'abrutissement des masses et dans la population clair-semée, gagne de plus en plus de terrain parmi les habitants de la campagne. Le gouvernement en paraît même un peu inquiet, car dernièrement il a pensé à créer une espèce de gendarmerie rurale, destinée à protéger les intérêts des propriétaires contre les attaques des paysans expulsés de leurs propriétés.

L'histoire de la propriété nous montre que c'est toujours par la ruse, ou par des moyens peu honnêtes, mais légaux, que les paysans ont été expropriés et réduits à la condition des prolétaires : la Sicile, aussi bien que la Roumanie, en offrent des exemples frappants de nos jours.

*
* *

## *Le Droit des Femmes*

Quatre Etats ont déjà accordé aux femmes le droit de suffrage et l'éligibilité politique. Ce sont la Nouvelle-Zélande et l'Australie méridionale, deux colonies britanniques ; le Wyoming et le Kansas, deux États de la confédération américaine. — Un cinquième se prépare à s'adjoindre à cette liste. La législature de l'État de New-York est en train de discuter un amendement à la constitution en vertu duquel les femmes acquerraient le droit de vote.

Dans la plupart des pays où la race anglo-saxonne a étendu sa domination, l'affranchissement de la femme, ou du moins son association à tous les droits restés jusqu'ici des privilèges masculins, est en train de devenir la réalité de demain.

ADRIEN VEBER.

# REVUE DES LIVRES

**Le Chemin de Paradis,** mythes et fabliaux par CHARLES MAURRAS. — Paris, Calmann Lévy, éditeur, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle. Prix, 3 fr. 50.

M. Charles Maurras a donné à ce premier recueil le nom d'un chemin blanc de sa chère Provence à l'image duquel, nous dit-il, son livre même fut conçu. Et il est lumineux et fleuri ce *Chemin de Paradis* où devisent en marchant, à la manière antique, des philosophes à la parole cadencée, et quelque peu subtile.

L'auteur est un de ces rhéteurs aimables dans leur gravité. S'il nous entretient de l'essence du bonheur et de la beauté de la mort, son tour d'esprit de poète lui interdit de le faire avec sécheresse, comme son abondante éloquence le détourne des formules concises. M. Maurras nous l'annonce dans une épigraphe extraite de l'*Odyssée* : on le doit entendre sous des symboles; il s'exprime « non dans la pure vérité, mais en forgeant des fables ». Il met quelque coquetterie à nous présenter sa pensée cachée sous les fleurs.

Parmi ces contes, un peu dans la manière de M. Anatole France, se cache tout un système; dans ces imaginations légères, l'ampleur de ce style, comme en des vêtements d'apparat, où l'on sent un peu l'apprêt, se dissimule une philosophie assez sèche et singulière d'aspect. Et c'est plutôt celle-ci qui nous doit préoccuper que le charme délicat de la forme.

Au reste, M. Maurras nous a facilité la tâche. En quelques pages de préface il a résumé sa doctrine qui est une sorte de religion de l'harmonie, de paganisme positiviste.

Le poète domine en lui. Certains rêvent de justice, d'amour, M. Maurras n'est attiré que par la symétrie, la belle ordonnance aussi bien en morale qu'en politique. Il méprise les sentiments, comme de vieilles romances démodées, et veut plier la vie à la seule règle de la raison.

Bien vivre d'ailleurs, c'est pour lui éviter les heurts, demeurer en un calme harmonieux, c'est pour chaque homme accomplir avec conscience la fonction sociale à laquelle il est destiné.

Aspirer au bonheur, c'est « peu vivre et peu sentir », c'est se préparer à la mort, car il n'est de joie que dans le néant.

Un tel pessimisme étonne chez cet enthousiaste de la vie antique ; étranges en sont les conclusions pour un écrivain qui s'affirme bien haut socialiste.

La vie étant un mal, la suprême béatitude étant de végéter harmonieusement, il se faut bien garder de troubler le sommeil des esprits, de vouloir diminuer le « vénérable privilège » dont jouissent la plupart des hommes « de mourir sans avoir vécu ».

Si notre ordre social est détestable, s'il le faut changer, c'est qu'il n'offre pas d'*harmonie,* c'est que chacun ne joue point sur la scène du monde le rôle exact pour lequel il est né. C'est uniquement parce que notre société est illogique qu'il la faut transformer, et non pour faire participer à ce que nous nommons ses joies la masse des bienheureux déshérités.

Je me suis efforcé de rendre avec exactitude la pensée de M. Maurras. Ainsi mise à nu, dépouillée de somptueux ornements qui la couvrent, elle n'apparait plus guère que comme un ingénieux paradoxe.

Tel que l'un de ces « auteurs tudesques » dont les noms difficiles à prononcer l'effraient, M. Maurras est pessimiste. La vie, selon lui, est un mal. Mais il néglige d'abord de nous dire ce qu'est le mal ; cela est fâcheux, et si nous nous en tenons aux définitions ordinaires, il paraît bien difficile d'admettre sérieusement que le bonheur pour un être soit justement de n'être plus.

Si M. Maurras poussait jusqu'au bout sa logique, il devrait se réjouir des guerres, des épidémies, qui font tant de bienheureux morts et se récrier contre la science dont les efforts, depuis un siècle, ont fait reculer les limites de la vie moyenne. Il se contredit en faisant l'éloge de la paix et de la raison, comme en s'élevant contre les écrivains anarchistes. Il devrait être un destructeur, lui qui n'aspire qu'au néant.

Au contraire, il s'ingénie à vanter les douceurs de l'harmonie et de la grâce. Or, ce sont là des formes de l'être, les signes extérieurs de la perfection, qui est, il est vrai, voisine du néant, comme la vie de la mort, mais qui en est aussi différente. M. Maurras, lui aussi, aime cette vie qu'il veut mépriser et nous le devons tenir pour un rhéteur subtil aux imaginations charmantes, mais que trahit sa dialectique.

Il vante à la fois la vertu de la science et la douceur de l'ignorance. Cela semble un jeu de poète plus que l'œuvre d'un philosophe. L'homme inculte est le plus heureux, soit, mais alors, plus encore que lui le sont les plus inconscients : le bœuf, le roseau, le grain de sable. Ce dernier n'est-il pas le plus favorisé ?

La conclusion même du raisonnement en montre assez la fausseté. Sans discuter sur la valeur de l'optimisme ou du pessimisme il est un fait qu'il faut admettre, c'est que tous ceux qui jouissent de la vie y tiennent avec passion. Quelle que soit la relativité de ces termes, il est autour de nous des heureux et des malheureux et nous devons de toutes nos forces travailler à améliorer le sort de ces derniers. Le sentiment de la justice nous l'ordonne, sinon l'amour de l'harmonie. Quoi qu'en dise M. Maurras, il est des joies intellectuelles, morales, artistiques, auxquelles tous doivent pouvoir aspirer selon leurs dispositions personnelles. Les pessimistes à la manière de M. Maurras, ceux qui ne prisent que le silence et le néant, qui trouvent amère toute joie humaine, demeureront dans l'ignorance et n'écriront point de beaux contes. Les autres demanderont à la science les joies que M. Maurras lui-même y a puisées, ne fût-ce que l'âpre douceur de se savoir malheureux.

Ainsi se réalisera cet univers harmonieux dont nous rêvons nous aussi, et où chaque homme, vraiment libre, agira pour le bien de tous, selon ses aptitudes et ses désirs. M. Maurras semble, ainsi que M. Henry Bérenger, dans son *Aristocratie intellectuelle,* très préoccupé de la nécessité d'une étroite hiérarchie sociale. Encore lui-même est-il plus vague que ce dernier. Son socialisme apparait bien autoritaire et déformé par cette littéraire admiration de l'ignorance.

Le *Chemin de Paradis* est un beau livre d'art. Il est aussi un curieux exemple de l'influence que peut prendre dans un même esprit l'imagination poétique sur la rigueur philosophique.

PAUL LAGARDE.

*L'Administrateur-Gérant :* RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

## AVIS

*Les manuscrits et les lettres concernant la Direction doivent être adressés à* M. GEORGES RENARD, *5, avenue Agassiz, à Lausanne (Suisse).*

*La Petite République* (Journal socialiste quotidien, rédacteur en chef : A. Millerand), et la *Revue Socialiste,* resserrant les liens d'affectueuse camaraderie qui les unissaient depuis longtemps dans la propagande des mêmes idées, viennent de conclure un arrangement par lequel chacune des deux fait des prix de faveur aux abonnés de l'autre.

Abonnements combinés à la *Petite République* ET à la *Revue Socialiste :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Paris . . . . | Trois mois : 7 fr. » | — Six mois : 14 fr. | — Un an : 27 fr. 50 |
| Départements | — 8 » | — 16 | — 32 » |
| Étranger . . | — 11 50 | — 22 | — 44 » |

Pour jouir de ces prix de faveur, il suffit d'adresser le montant de l'abonnement, soit à la *Petite République,* 142, rue Montmartre, soit à la *Revue socialiste*, 10, rue Chabanais. — Le prix de l'abonnement est payable d'avance.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**La Propriété : Origine et Évolution.** Un vol. in-12.

Sous ce titre vient de paraitre, à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, un très intéressant volume contenant la théorie de la propriété résumée au point de vue des doctrines socialistes les plus avancées et les plus ardentes, par M. PAUL LAFARGUE, et précédée de leur réfutation tout aussi vive et énergique, au point de vue des économistes, par M. YVES GUYOT. — C'est là une question à laquelle les événements qui se passent en ce moment donnent un caractère de brûlante actualité, et le public qui n'a pas le temps de lire de gros ouvrages, les trouvera ainsi résumés dans un volume de 500 pages environ. Prix : 3 fr. 50.

**Bibliothèque juridique contemporaine.** — *Du louage de services* ou *Contrat de travail.* — Etude sur les rapports juridiques entre les patrons et les ouvriers employés dans l'industrie (ouvrage couronné par la faculté de droit de Paris. Prix Rossi, concours de 1894, par GEORGES CORNIL, avocat à la cour de Bruxelles. — Prix : 8 fr. — Paris, Thorin, éditeur, 4, rue Le Goff.

**Revision par le Peuple,** brochure à 10 centimes, par ÉDOUARD VAILLANT, député. — En vente à la librairie de la *Revue Socialiste.*

**Idéalisme et Matérialisme** dans la conception de l'Histoire. — Conférence de JEAN JAURÈS et Réponse de PAUL LAFARGUE. — En vente sous les galeries de l'Odéon. — Prix : 40 centimes.

Un membre du groupe *Les Etudiants collectivistes*, le citoyen ALIBERT, 51, rue Gay-Lussac, est particulièrement chargé de la vente et de l'envoi de cette brochure et de celles qui paraitront prochainement.

**Le compte rendu du deuxième Congrès international des Travailleurs des voies ferrées,** contenant : 1° les discussions; 2° les résolutions prises; 3° les rapports présentés par les délégués sur le mouvement social de leur corporation dans leur pays.

Ce compte rendu est en vente au siège du *Comité international d'études des intérêts des Travailleurs des chemins de fer,* 9, cité Riverin, au prix de 40 centimes l'exemplaire. — Ajouter 10 centimes pour recevoir franco.

La troisième édition de la **Société collectiviste,** par HENRI BRISSAC, avec une préface de JEAN JAURÈS. — En vente à la *Petite République,* 142, rue Montmartre. — Prix : 50 centimes.

**Quand j'étais au Bagne,** poésies, par HENRI BRISSAC. (Préface — Ma première nuit au bagne — J'ai faim — Routine et science — En cassant des pierres — Un miracle — En remplissant des sacs — Discipline — Tue-la — Le numéro 5,160 — Fleur du bagne — Le moribond, le prêtre et l'athée — Les naufragés). — Prix : 1 franc, à la librairie de la *Revue socialiste.*

**Vive la République européenne,** par HENRI BRISSAC. (Un cauchemar de l'empereur Guillaume Ier — La conspiration républicaine socialiste et Bismarck — L'abolition des frontières — Le chant des peuples — En avant pour Dieu ! l'Empereur ! la Patrie ! — Le dernier mot du chancelier de fer). — Brochure à 50 centimes, en vente à la librairie de la *Revue socialiste.*

**Résumé populaire du Socialisme**, par HENRI BRISSAC (dixième édition). — Prix : 20 centimes, à la librairie de la *Revue socialiste*.

**Pour et contre le collectivisme**, par HENRI BRISSAC et ALFRED NAQUET, avec une lettre-préface de MILLERAND. — Paris, *Petite République*, 142, rue Montmartre. — Prix : 0 fr. 25.

**La Pensée nouvelle**. — L'instruction publique, par JEAN JAURÈS (discours prononcés à la Chambre). — Prix : 0 fr. 50. — René Godefroy, éditeur, 3, rue de Provence, Paris.

**L'idée de Dieu**, par ÉMILE COURET (brochure à 15 centimes). — Chez l'auteur, 4, rue de Saintonge, Paris.

**Pourquoi nous sommes internationalistes**, publication du groupe des *Etudiants socialistes révolutionnaires internationalistes*. — Brochure à 15 centimes, éditée chez Jean Allemane, 51, rue Saint-Sauveur, Paris.

**Livre d'images pour grands et petits enfants**. (Editeur Dietz, à Stuttgard, 75 pfenning). — Un livre allemand, où le socialisme par une série d'historiettes et d'illustrations, est mis à la portée de l'enfance. Exemple à recommander à nos amis de langue française.

**Léonie Rouzade**, petit catéchisme de morale laïque et socialiste. — Brochure à 15 centimes. Chez l'auteur, 5, avenue Paul-Bert, à Meudon (Seine-et-Oise).

**Histoire anecdotique de la Révolution française** (1793), par JEAN BERNARD, avec une préface de CLOVIS HUGUES et une lettre de BENOIT MALON. — Paris, Sevin, libraire-éditeur, 3 fr. 50.

**La magistrature de l'amour**, par PAUL DE JOUVENCEL. (L'éducation — Les femmes — L'amour — Le mariage — L'hérédité — Le travail — Action de la volonté — Solidarité). — Paris, Paul Ollendorff, éditeur, 28 *bis*, rue de Richelieu. — Prix : 3 fr. 50.

**La nécessité d'un programme social et d'un nouveau classement des partis**, par M. EDMOND DEMOLINS, directeur de *la Science sociale*, suivie d'une réponse à MM. MAURICE BARRÈS, G. CLÉMENCEAU, H. DE KEROHANT, A. MILLERAND, GUSTAVE ROUANET. — Firmin-Didot, 1 volume in-18. — Prix : 1 franc.

**Ames souffrantes**, par OSSIP LOURIÉ. — Paris, Paul Dupont, éditeur, 4, rue du Bouloi. — Prix : 3 francs.

**Amilcare Cipriani**, les Romagnes et le peuple Italien, par ÉMILIE DE MORSIER (préface de BENOIT MALON), deuxième édition. — Prix : 2 fr. — En vente à la librairie de la *Revue socialiste*.

**L'Éducation**, par F. PICAVET. — Léon Chailley, éditeur. — Collection de la *Vie nationale*.

---

Tout livre dont il nous sera envoyé deux exemplaires sera analysé ou annoncé

---

Les abonnements à la *Revue philosophique*, aux *Annales des sciences psychiques*, à la *Revue de l'école d'anthropologie*, doivent être pris à la librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

---

Au *Théâtre des Modernes*, dont la série du troisième spectacle vient de se terminer avec tant de succès, M. LÉONARD RIVIÈRE va monter, pour les quatrième et cinquième spectacles, les œuvres suivantes : *Al Astra*, conte fantastique en trois actes, de L. MICHAUD D'HUMIAC; *Le Pardon*, légende en vers, de GEORGES DE LYS; *Bigame sans le savoir*, comédie en vers, d'ALBERT LOIRE; *Au Village*, trois actes d'HENRY DE BRAISNE, et une pantomime de LÉONARD RIVIÈRE, dans laquelle l'auteur se propose de montrer cet art si délicat sous un aspect tout nouveau. En raison de leur importance, comme mise en scène et parties musicales, ces deux spectacles ne seront donnés que vers fin avril ou le milieu de mai. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'administration, 40, rue Milton, de cinq heures à sept heures.

---


LE COURRIER DE LA PRESSE (6e ANNÉE)

21, BOULEVARD MONTMARTRE, 21

A. GALLOIS, directeur, communique les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet.


---


Suresnes. — Imp. G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

# L'État et le Socialisme[1]

Avant d'aborder le sujet de ma conférence, je vous demande la permission de dire quelques mots sur la façon dont cette conférence sera faite. Je n'essayerai pas de vous cacher que, à l'exemple de toutes celles qu'il m'est arrivé de faire, ma conférence sera lue, lue sans illusion possible, ouvertement lue ; et je l'essayerai d'autant moins que je puis encore me heurter à des adversaires suffisamment pourvus de ce flair que vous connaissez, pour s'apercevoir que l'on lit lorsqu'on lit et qu'une conférence lue ne produit pas l'effet d'un discours improvisé.

Je suis loin de nier la profondeur de semblables observations, mais je regrette que le flair de ces messieurs s'en tienne là et ne les empêche pas d'abuser de la faculté singulière qu'ils ont d'entendre ce qu'on ne dit pas et de ne pas entendre ce qu'on dit ; je les préviens que, pour ma part, je ne leur sais aucun gré de la générosité intempestive avec laquelle ils s'acharnent à nous prêter des idées de leur cru : à tort ou à raison, je préfère les nôtres et m'en contente.

Quand le *Journal des Débats* constate que je ne suis pas orateur, et qu'il vaudrait mieux parler d'abondance que de recourir à ce qu'il appelle si finement « le système de l'improvisation écrite », je suis complètement de son avis. Seulement je ferai remarquer que, sous le rapport de l'éloquence, le parti socialiste peut supporter la compa-

(1) Conférence organisée par le groupe des étudiants collectivistes, à la salle d'Arras, le 26 avril 1895, sous la présidence du citoyen Paul Lafargue.

Note de la Direction. — Nous publions intégralement la conférence de notre collaborateur et ami Gabriel Deville, d'abord par respect pour la pensée d'un des plus éminents théoriciens du socialisme actuel, ensuite parce que les paroles que nous reproduisons ont été prononcées telles quelles devant un nombreux auditoire. Mais, d'accord avec lui, nous rappelons qu'il exprime là ses opinions personnelles, et non celles de la *Revue Socialiste*. Quoique partageant ses idées sur les points essentiels, nous aurions plus d'une réserve à faire à ses jugements sur les choses et les hommes. Sur la question de *la grève générale*, en particulier, question de tactique, non de principe, nous estimons nécessaire, correct, conforme à nos habitudes de loyale discussion et au rôle traditionnel de cette Revue, atelier ouvert à toutes les écoles socialistes, d'exposer la contre-partie de la thèse soutenue aujourd'hui, et nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que dans un numéro prochain nous publierons sur le même sujet un article du citoyen Briant.

raison avec n'importe quel parti. Lorsque, en effet, un parti compte parmi ses membres des Jaurès, des Guesde, des Millerand, et je ne cite que les principaux orateurs que vous avez déjà entendus ou que vous devez entendre, il peut exciter l'envie des autres, mais il n'a rien à envier à aucun d'eux. Si les socialistes ont des orateurs qui valent les meilleurs, tous les socialistes évidemment ne sont pas orateurs, et peut-être serait-il exagéré de prétendre que le parti socialiste est à cet égard inférieur aux autres partis.

Dans ces conditions, ne croyant pas pouvoir, sans texte préparé, traiter mon sujet avec une précision suffisante, je me risque de nouveau à braver la froideur d'une lecture : orateur ne puis, récitateur ne daigne, lecteur suis, pourrais-je dire en adaptant à mon cas la devise des Rohan. Heureux serai-je si la lecture de cette étude, écrite spécialement pour la circonstance, paraît aux esprits impartiaux, quelle que soit leur opinion particulière, mériter une attention qui ne se trouvera pas hélas! soutenue par les brillantes ressources de l'éloquence.

## I

Qu'est-ce que les socialistes pensent de l'État? Comment l'envisagent-ils théoriquement dans le présent et pour l'avenir? Quelles sont les conséquences pratiques qui en résultent? Telles sont les questions auxquelles je me propose de donner ici une réponse, et cette réponse sera celle qui me paraît la plus conforme aux faits, c'est-à-dire à ce qui est et doit toujours être l'élément directeur du socialisme scientifique moderne, de notre socialisme.

Qu'est-ce que l'État?

Je pourrais ici faire de l'érudition facile en citant un certain nombre de définitions dues à des philosophes et à des écrivains plus ou moins célèbres; mais une pareille énumération aurait le même inconvénient que le soulier de Dupuy dans sa soupe, celui de tenir de la place, et serait, comme Dupuy tout entier, dépourvue du moindre avantage; car, la plupart du temps, le mot État est identifié avec d'autres mots tels que société, nation ou gouvernement, et ce gâchis n'est pas propre à faire comprendre par les lecteurs ou auditeurs ce que ses auteurs ne semblent pas bien comprendre eux-mêmes. Ne vous figurez pas que ce soit là uniquement critique de socialiste; vous trouverez ces mêmes confusions constatées dans l'ouvrage d'un de nos adversaires, dans la *Politique* de M. Charles Benoist (1), qui est le dernier, à ma connaissance, ayant traité de ces questions chez nous.

Aussi, un peu parce qu'elle est la dernière venue et qu'elle a pu ainsi profiter de toutes les autres, beaucoup parce que son auteur a su

(1) *La Politique*, par M. Charles Benoist. Paris 1894. Chailley, éditeur, page 19.

du moins éviter des confusions de nature à embrouiller le débat, de toutes les définitions que les écrivains bourgeois ont données de l'État, je choisirai pour ma discussion celle de M. Charles Benoist.

« L'État, soutient-il, c'est la personne morale de la nation, s'incarnant et durant dans les institutions, revêtue de la force et du droit de contraindre; on le reconnaît à ces deux signes : il fait la loi et il perçoit l'impôt » (1).

L'État, soutiendrai-je à mon tour, est le pouvoir public de coercition que la division en classes crée et maintient dans les sociétés humaines et qui, disposant de la force, fait la loi et perçoit l'impôt.

La seule différence réelle entre ces deux définitions, mais elle est capitale, consiste en ce que dans la seconde, c'est-à-dire pour les socialistes, l'existence de l'État dans une société est liée à l'existence de classes dans cette société, d'où la conclusion : pas encore de classes, pas encore d'État; plus de classes, plus d'État. Tandis que, dans la première, c'est-à-dire pour les théoriciens bourgeois, l'État existe indépendamment de toute autre institution sociale et en particulier des classes : d'après M. Charles Benoist « il est congénital aux sociétés humaines, qui ne sauraient vivre sans lui » (2); contrairement à nous le même auteur pense que « les communautés primitives, les embryons de société contiennent un embryon d'État » (3) et que l'État est une « personne morale perpétuelle » (4).

Entre parenthèses, nous retrouvons ici cette passion de la perpétuité si accentuée dans la classe possédante et chez les économistes ses défenseurs attitrés. D'après ceux-ci, en effet, la situation dont le capitalisme bénéficie n'est que la réalisation de vérités éternelles, et le capital éternel doit éternellement faire des petits. Les capitalistes, dans leur soif insatiable du gain, crient de tout leur cœur à leur Dieu : « *in secula seculorum* amène », seulement, même exaucée, cette prière ne suffit point; il faut, en outre, la protection de l'État. Aussi sont-ils, eux et leurs théoriciens, si empressés à se prononcer en faveur de sa perpétuité, ne blâmant son intervention que lorsqu'elle ne s'exerce pas à leur profit.

De la théorie socialiste sur l'État et de la théorie bourgeoise, quelle est celle qui correspond le plus exactement à la réalité? Je crois pouvoir établir, en tout cas je vais chercher à établir, que c'est la nôtre. De la définition que j'ai donnée de l'État, il résulte d'abord que l'État n'a pas toujours existé, qu'il y a eu des sociétés sans État, ce qui n'empêchait pas ces sociétés d'avoir une organisation : possibilité

(1) *La Politique*, page 25.
(2) Idem, p. 29.
(3) Idem, p. 29.
(4) Idem, p. 27.

d'organisation sociale sans État, l'État n'apparaissant et ne subsistant que dans les sociétés divisées en classes, telle est ma thèse.

Des sociétés sans État ont duré jusqu'à nos jours parmi les Indiens de l'Amérique du Nord. C'est, du reste, en étudiant le régime social de ces Indiens, et spécialement des Iroquois, que Morgan a pu, par son remarquable ouvrage *Ancient Society*, permettre enfin de bien comprendre les sociétés primitives de la Grèce et de l'Italie, sociétés qui ont reposé, comme les sociétés indiennes, sur la *gens*.

L'ouvrage de Morgan n'a pas été traduit en français, mais il a été résumé et complété par Engels (1), et c'est de l'étude d'Engels que sont tirés les détails historiques qui vont suivre.

Quelle a été l'organisation constatée chez les Indiens de l'Amérique et notamment chez les Iroquois, c'est-à-dire chez ceux des Indiens qui ont atteint la forme sociale la plus développée? A la base on trouve la *gens*, de même que chez tous les barbares dont on a pu connaître la façon de vivre. Il nous suffit ici de savoir que la *gens* était un groupement particulier d'individus s'attribuant une origine commune, habitant un même territoire et ne pouvant se marier avec les membres de la même *gens*.

Tous les membres de la *gens* indienne étaient égaux et libres et agissaient fraternellement entre eux. En temps de paix ils élisaient un sachem, qu'ils pouvaient toujours révoquer à leur gré et dont l'autorité, dépourvue de tout moyen de coercition, était simplement morale. Quant aux chefs nommés dans les cas de guerre, ils n'avaient que la conduite des expéditions et étaient révocables comme les sachems. A l'assemblée des adultes, hommes et femmes, appartenait la souveraineté.

Dans la tribu, réunion d'un certain nombre de *gentes*, et dans la fédération de tribus qui constitue la forme sociale la plus développée des Indiens, le pouvoir souverain était exercé par une réunion de sachems formant, soit le conseil de tribu, soit le conseil fédéral, dont les délibérations avaient lieu en présence des membres de la tribu ou de la fédération qui avaient le droit d'intervenir dans le débat. Or, les sachems composant ces conseils pouvaient à tout moment être révoqués par les *gentes* auxquelles ils appartenaient; de plus, dans le conseil de tribu tous les sachems, et dans le conseil fédéral, où on votait par tribu, toutes les tribus, devaient se prononcer dans le même sens pour qu'il y eût décision valable.

Donc, si nous trouvons ici une organisation sociale, nous n'avons rien qui corresponde à l'État, non seulement tel que je l'ai défini,

(1) *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, par Fr. Engels, traduit par H. Ravé, Paris 1893. Carré, éditeur.

mais encore tel que le définissent nos adversaires; car nous n'y trouvons pas la moindre trace de ce qui constitue l'État d'après M. Charles Benoist : pas d'autorité « revêtue de la force et du droit de contraindre », la loi, la règle à suivre par une certaine collectivité, n'était que l'expression de la volonté de cette collectivité toujours à même de se manifester efficacement, et il n'y avait pas d'impôts.

Pour prouver la vérité de ma thèse — l'existence de sociétés sans État — je vous ai cité des faits; à l'appui de la sienne — l'existence de l'État dès l'origine des sociétés — M. Charles Benoist se borne à affirmer que « le premier chef militaire a été le premier État » (1). Or, s'il est vrai que le pouvoir exécutif soit par la suite sorti le plus souvent de l'institution d'un commandement militaire suprême, il est faux que le chef militaire ait eu de tout temps un pouvoir particulier quelconque en dehors de la direction des opérations de guerre; il est faux notamment qu'il ait été « le gardien de l'ordre » (2) dans les collectivités basées sur la *gens*.

L'ordre dans ces collectivités — on a pu le constater chez les Indiens de l'Amérique — se maintenait admirablement de lui-même sans aucun appareil de coercition, malgré le nombre des affaires communes à régler, parce que leurs institutions ne donnaient lieu à aucun antagonisme entre des catégories d'individus qui étaient tous libres et égaux. Et on sait quels hommes étaient ces Indiens, quelles étaient leurs qualités morales, sauf à l'égard des ennemis, leur énergie et leur dignité.

Il me faut ici prévenir une interprétation dont sont coutumiers les adversaires du socialisme, et faire remarquer que l'éloge, à certains égards, des sociétés primitives ne comporte nullement une intention de retour aux anciennes formes sociales. Que ces messieurs, si hostiles au socialisme et si fiers de leur civilisation, se tranquillisent : nous ne rêvons pas de les ramener à ce qu'ils appellent l'état de nature; cela changerait vraiment trop, en effet, la plupart d'entre eux d'avoir à substituer la droiture et l'horreur du mensonge de l'Indien à leurs malhonnêtes procédés de polémique.

Si j'ai tant parlé des Indiens de l'Amérique du Nord, c'est qu'on a pu de nos jours étudier, chez eux, des formes sociales qui ont ailleurs disparu depuis des siècles, et constater de la sorte l'existence de sociétés organisées sans État. Or, de même que les phases d'évolution — enfance, jeunesse, âge mûr, vieillesse — avec leurs caractères spéciaux, se succèdent et se ressemblent pour tous les hommes dont des circonstances particulières n'arrêtent pas le développement, de même

(1) *La Politique*, p. 29.
(2) Idem, p. 29.

les diverses sociétés humaines passent, au point de vue de la famille, de la propriété, de la religion, de la politique, par des phases semblables et vont, elles aussi, plus ou moins loin sur la voie de l'évolution commune. Et tandis que, selon le mot de Marx, « le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir » (1), à leur tour les pays les plus arriérés offrent aux autres l'image de leur propre passé. De fait, chez tous les peuples dont on a pu étudier les institutions primitives, on trouve à un moment donné, comme unité sociale, la *gens*.

La *gens* a notamment existé en Grèce et à Rome, et, derrière la *gens* grecque et la *gens* romaine telles qu'elles nous sont connues, s'aperçoivent, ayant seulement disparu beaucoup plus tôt, les signes caractéristiques de la *gens* indienne. Ainsi dans les temps homériques, où cependant la *gens* s'était déjà modifiée et où se montraient les éléments d'une organisation nouvelle, on trouve encore la souveraineté de l'assemblée populaire et l'absence d'une force publique distincte de l'ensemble des adultes mâles et pouvant être retournée contre eux. Si, en revanche, on voit poindre la constitution de familles nobles et apparaître le germe de l'hérédité du commandement militaire, on constate néanmoins que le chef, le *basileus*, n'a que des attributions militaires, religieuses et judiciaires : une puissance politique ou gouvernementale, ressemblant à celle qui constitue essentiellement l'État, n'existe pas encore.

Comment s'opéra la transformation, comment l'État prit-il naissance ?

Ce qui caractérise l'organisation sociale basée sur la *gens*, c'est la solidarité des intérêts de tous ses membres; entre eux point de situations antagoniques, par suite ni désir de répression contre les uns, ni pouvoir de coercition au profit des autres. Sortie de conditions sociales d'une extrême simplicité, cette organisation ne pouvait convenir à des conditions de vie plus complexes. A la meilleure époque de la *gens*, la production était très bornée et les moyens d'existence dépendaient surtout des faveurs ou des rigueurs climatériques. Mais, tandis que ce que nous appelons le nouveau monde était, avant la conquête européenne, à peu près dépourvu d'animaux propres à la domestication, l'ancien monde, lui, en était abondamment pourvu; et il semble que ce soit là ce qui a de prime abord permis à celui-ci de dépasser, depuis si longtemps et si prodigieusement, le degré inférieur de culture auquel les Indiens de l'Amérique se sont arrêtés.

La domestication des animaux, leur élevage, la formation de

(1) 1er volume du *Capital*, préface, p. 10 de l'édition française.

grands troupeaux, plus tard de nouvelles découvertes comme celles du fer et de son utilisation pour le travail de la terre, en même temps que le développement de divers métiers, régularisèrent et accrurent la production, comparativement à ce qu'elle était, de telle sorte, que l'homme put produire plus qu'il ne lui fallait. L'esclavage devenait possible au moment où un nombre plus grand de travailleurs était exigé par les conditions sociales réalisées, et, désormais, on fit esclaves les prisonniers de guerre que les Indiens ne surent que tuer ou adopter.

Pendant que se créait la division entre hommes libres et esclaves, les hommes libres eux-mêmes se divisaient en riches et en pauvres.

De propriété commune de la tribu ou de la *gens,* les troupeaux étaient bientôt devenus propriété individuelle des chefs de famille. Cette propriété des troupeaux était une propriété de nature à s'accroître entre les mains de ses détenteurs. L'importance de la propriété particulière et des principaux propriétaires progressa, et le mode de l'appropriation privée finit par s'étendre au sol. L'inégalité des biens, qui fut la conséquence de ces faits, créa le germe d'une aristocratie.

La richesse étant, dès lors, le but à atteindre, la guerre contre les peuplades voisines, uniquement en vue du pillage et du butin, devint un fait permanent. L'autorité des chefs militaires, et spécialement du chef suprême, augmenta; le choix de leurs successeurs parmi leurs proches, fait librement d'abord de préférence, devint une habitude régulière et enfin la règle subie. Il se forma ainsi une catégorie de familles, déjà puissantes par leurs richesses, auxquelles appartinrent les hautes fonctions. D'un côté se trouve alors une minorité de privilégiés héréditaires, de l'autre les non privilégiés et les esclaves; voilà la société divisée en classes antagoniques : une servitude, une subordination existent qui rendent une domination indispensable à l'intérieur de la société, tandis que assujettissement et domination étaient inconnus et inutiles dans l'organisation sociale fondée sur la *gens.*

Pour la sécurité d'un ordre social impliquant la division de la population en classes, une force publique, destinée à tenir en respect les non privilégiés, est nécessaire. « Armez un homme, a dit ironiquement Stendhal, et puis continuez à l'opprimer, et vous verrez qu'il sera assez pervers pour tourner, s'il le peut, ses armes contre vous » (1). Les privilégiés se sont tout de suite méfié de cette perversité latente. Aussi, dès qu'une population est scindée en classes, la force armée ne correspond plus à l'ensemble de la population masculine en état de porter les armes, et la force constituée peut être opposée au reste de la population. En outre de la force armée, la force publique, obliga-

(1) *De l'amour,* chap. LIV.

toire pour toute société basée sur la séparation en classes, comprend les divers moyens de coercition, tels que les prisons, etc., impossibles à découvrir dans les sociétés dont la *gens* était le support.

Pour subvenir à l'entretien de cette force publique il fallait des ressources, d'où l'apparition de l'impôt.

On voit comment, à côté de l'influence, tout au moins prédominante, d'une aristocratie dans l'administration générale et la confection des lois, naissent les institutions répressives et fiscales qui, nous l'avons vu, caractérisent l'État.

Ainsi, l'État dont l'absence dans une société peut se constater tant qu'il n'y a pas de classes dans cette société, se montre plus ou moins développé, dès qu'existent les classes et les antagonismes qu'elles entraînent : produit d'un ordre social déterminé, il durera autant que les circonstances qui l'ont rendu inévitable.

## II

Incontestablement la disparition des communautés primitives, des sociétés fondées sur la *gens*, a été un progrès, et cependant elles produisaient — je l'ai rappelé à propos des Indiens de l'Amérique — des hommes doués, en général, d'une supériorité morale que n'ont pu atteindre, dans une proportion semblable, les organisations sociales qui les ont suivies. Il y a là, semble-t-il, une contradiction qui, réclamant quelques commentaires, m'amène à dire un mot d'une question que nous a posée devant vous notre éminent ami Jaurès. Entre parenthèses, c'était le soir où il m'a joué le tour de me qualifier d'éminent, ce qui ne m'était encore jamais arrivé, et vous voyez que je m'empresse de lui rendre la pareille avec cet avantage, par exception, sur lui, c'est que, à son adresse, la terrible épithète est justifiée. Je ne me dissimule pas qu'il n'était pas absolument urgent d'aborder la question ici ; mais j'espère que vous excuserez cette digression.

A notre avis, y a-t-il progrès, nous a-t-il demandé, dans la marche du développement humain, et, s'il y a progrès, quelle en est la cause ? Quant à lui, il trouve l'explication demandée dans une prédisposition du cerveau humain à aspirer à la réalisation du droit.

Évidemment il y a eu progrès ; seulement ce n'est point par aspiration vers la réalisation du droit que le progrès s'est effectué. Lors même que l'homme aurait eu, dès le début, un sentiment plus ou moins confus de la justice, ce n'est pas ce sentiment, ce ne sont pas des manifestations idéalistes de sa conscience, qui ont occasionné le progrès ; et les constatations que m'a poussé à faire le sujet que je traite aujourd'hui, en fournissent la preuve.

L'extension de la propriété privée ainsi que la disparition de la

*gens* qui finalement en résulta, ont été, je l'ai dit, un progrès historique ; mais, eu égard à la dignité et à la moralité humaines, l'extension de l'une et la disparition de l'autre, loin de constituer un progrès, ont abouti à une déchéance manifeste. Les sentiments les plus méprisables se sont alors fait jour ; la rapacité, l'hypocrisie, le mensonge, que détermine l'intérêt personnel surexcité au détriment de la solidarité primitive, ont présidé à la ruine de l'ancienne organisation et à l'apparition des classes.

Dès ce moment jusqu'à cette heure, toute marche en avant dans la conquête de nouvelles forces productives par le génie de l'homme, a été source de malheurs pour la masse exploitée. Ce qui a été un progrès au point de vue de l'évolution de l'intelligence humaine, ce qui en soi devait être un bien, a trop souvent, au point de vue de l'action directe sur les hommes, été en fait un bien pour une minorité seule, et un mal, une cause de souffrances, pour les autres. Cette contradiction, cette création du mal par le bien, qui vient de ce que l'exploitation de la majorité est, depuis qu'il y a des classes, la base de l'ordre social, durera tant que les classes et l'exploitation qu'elles comportent, existeront. Et l'idée dominante, s'il faut en indiquer une, a été, dans la période de civilisation, la recherche de la richesse individuelle plutôt que la tendance à une plus complète justice.

Oui, il y a eu progrès. Sa mesure, c'est le degré de savoir atteint ; sa cause est l'activité cérébrale de l'homme s'exerçant sur les matériaux fournis par le milieu extérieur, et se développant à mesure qu'elle s'exerce et que les matériaux à sa disposition sont plus nombreux et plus complexes.

On ne saurait faire la part plus belle à l'intelligence humaine, puisque l'homme a été ainsi son propre créateur ; car, en élaborant à un moment quelconque les matériaux que le milieu extérieur lui offre, il ajoute à ces matériaux et prépare de la sorte au cerveau plus exercé, mieux outillé, la possibilité d'une élaboration nouvelle et plus complète. Le cerveau a la faculté d'élaborer les éléments puisés dans le milieu, comme l'appareil digestif a la faculté de digérer ; mais pouvoir d'élaborer et pouvoir de digérer n'impliquent pas forcément élaboration et digestion : pour qu'elles aient lieu, il faut quelque chose d'extérieur à l'homme, quelque chose de plus ou moins substantiel, mais préalablement réalisé, que l'homme se borne à assimiler plus ou moins et à transformer.

L'homme étant donné, son action est avant tout soumise à la manière d'être du milieu extérieur dans lequel il vit. Il peut agir sur ce milieu, le transformer, en accroître les ressources et agir par là sur ceux qui, venus après lui, auront pour milieu déterminant le nouveau milieu qu'il aura contribué à créer. Toutefois, s'il peut ainsi modifier

le milieu par lequel il a été formé, non seulement il n'a naturellement pas d'action rétrospective sur les conditions dont il est lui-même le produit et ne peut pas faire que les éléments de son milieu aient été autres qu'ils n'ont été, mais encore, quelle que soit l'intention spéciale qui préside à son action, celle-ci aboutit à des résultats imprévus. Son point de départ lui échappe, lui échappe également le point d'arrivée de ses innovations.

Ce sont les inventions et non les intentions des hommes qui ont été la cause du progrès. Si, en particulier, l'intention d'une plus grande justice, qui n'a pas dû être le mobile de beaucoup de ceux dont le progrès a été l'œuvre, si cette intention était passée dans les faits à mesure qu'augmentait le progrès, ceux dont la situation est telle qu'ils doivent nécessairement bénéficier de tout accroissement de justice, les exploités, auraient dû voir petit à petit s'abaisser le degré de leur exploitation. Or, c'est le contraire que l'on constate pour chacune des grandes périodes de l'histoire : en ce qui concerne la situation de la masse exploitée, pendant la période du salariat par exemple, les choses, loin d'aller de mieux en mieux, sont allées de mal en pis.

Cela ne fera aucun doute pour ceux qui ne se bornent pas à comparer absurdement le genre de vie de l'ouvrier d'aujourd'hui avec le genre de vie de l'ouvrier d'autrefois ; il est ridicule de tirer un argument de la vie ouvrière seule, envisagée à la fois à deux époques, l'une où la non satisfaction de besoins provient de ce que ces besoins sont inconnus, et l'autre où les mêmes besoins sont acquis et ne peuvent être satisfaits. Ce qu'il faut mettre en parallèle pour se rendre un compte exact du changement en bien ou en mal, c'est la position économique respective des capitalistes et des salariés aux différentes époques. En tout cas, ce qui ne saurait être nié par ceux mêmes qui ont — et je suis du nombre — le moins de tendance à se faire les apologistes du passé, c'est que le salaire de l'homme suffisait autrefois à l'entretien de toute la famille, et qu'il faut aujourd'hui que s'ajoutent à ce salaire celui de la femme et celui de l'enfant, pour que la famille ne vive pas mieux par rapport, ici et là, aux conditions normales de la vie.

Le résultat du progrès a été un plus grand savoir et un plus grand pouvoir de l'homme, la multiplication des forces à son service et la possibilité croissante de mieux vivre et se développer. Possibilité de plus de bien-être, dis-je, mais, hélas ! réalisation du bien-être possible au profit seulement d'une minorité, et, pour la majorité, trop souvent source nouvelle de douleur, tel est le résultat contradictoire du progrès ; et depuis le début de la civilisation, alors qu'existent déjà les classes et avec elles les rudiments de cette institution nouvelle qui est l'État, jusqu'à ce jour où les classes persistent encore, le développement humain s'est heurté à cette contradiction.

Il est certain que si on juge ce développement dans son ensemble, au point de vue de la notion supérieure de justice que permet, que suggère à l'heure présente une observation désintéressée des possibilités matérielles, on doit trouver immanquablement que les faits, non plus appréciés par les résultats qu'ils ont eus au détriment de certaines catégories de personnes, mais pris en masse et considérés en eux-mêmes, se rapprochent d'autant plus de cette notion par leur degré de conformité avec elle, qu'ils s'éloignent moins par le temps de l'époque où cette notion est à même de s'imposer, et c'est le contraire qui serait de nature à nous surprendre.

Seulement il est certain aussi que, sous le régime des classes, la civilisation implique fatalement l'exploitation de certaines classes par d'autres et que, dès lors, les progrès accomplis, surtout dans le mode de production, au lieu de profiter tout de suite à tous, ne sont sûrement un bien que pour une minorité et sont souvent un mal immédiat pour beaucoup, pour tous ceux, notamment, dont un progrès technique détruit les anciens moyens d'existence sans compensation. Ceux-ci, les exploités, sous le coup de ce mal nouveau, luttent pour s'en débarrasser; fréquemment, ne saisissant pas la cause de ce mal trop réel, ils s'en sont pris à la découverte scientifique, à la machine par exemple, — et seraient mal venus à le leur reprocher les gens qui, eux sans excuse, s'en prennent à la science de leurs niaises déconvenues — au lieu de s'en prendre au mode d'appropriation des résultats de la science. Cette lutte plus ou moins bien dirigée, qui n'existerait pas si les choses allaient de mieux en mieux, justifie le mot de Marx : « C'est le mauvais côté qui produit le mouvement qui fait l'histoire, en constituant la lutte » (1).

Cette lutte est précisément — et je reviens au véritable sujet de cette conférence — le motif de la persistance de l'État.

## III

Dès l'instant qu'il y a dans une société une classe possédante et une classe dépossédée, il existe dans cette société une source constante de collisions auxquelles l'organisation sociale ne résisterait pas longtemps, s'il n'y avait pas un pouvoir chargé de maintenir, suivant le mot consacré, « l'ordre établi », chargé, en d'autres termes, de protéger la situation économique de la partie possédante et, par conséquent, d'assurer la soumission de la partie dépossédée ; or, tel est, depuis son origine, le rôle de l'État.

(1) *Misère de la philosophie, réponse à la philosophie de la misère de M. Proudhon.* Paris et Bruxelles 1847, p. 114.

Organe de conservation sorti de luttes ou de menaces de lutte entre intérêts opposés produits par l'antagonisme des conditions matérielles, né — nous l'avons vu — avec la division de la société en classes, l'État a évolué avec cette division, c'est-à-dire, en définitive, avec les rapports économiques que cette division a pour base ; mais, sous des aspects divers, son but est resté le même parce que, depuis l'apparition des classes, il y a toujours eu une situation économique privilégiée à défendre et des conflits à maîtriser. Quand on sait que l'État est un instrument de classe, on comprend aisément d'où vient son caractère de permanence relative que constatent les écrivains bourgeois sans l'expliquer.

Ainsi M. Charles Benoist écrit : « Dans la notion de l'État, les modernes ont introduit un élément nouveau : la permanence » (1). Pourquoi les modernes ont-ils « introduit » cet élément nouveau? Dépendait-il d'eux de « l'introduire » ou non ? Ce sont des questions auxquelles chez M. Benoist vous ne trouverez pas de réponse. M. Charles Benoist, je le répète, constate, il n'explique pas. « L'État français, continue-t-il, est le même, sous cette troisième République, que sous Napoléon Ier, sous Louis XIV, sous Henri IV, sous Charles V. Le gouvernement change à la vérité, et de forme par les révolutions, et de mains par l'effet seul du temps, mais le gouvernement n'est pas l'État ; ce n'est que l'enveloppe et comme le vêtement de l'État (2)... il change, tandis que l'Etat ne change point. Un des traits principaux de l'État, la perpétuité, ou du moins la longue durée, le gouvernement ne l'a point (3)... Le gouvernement est ce qui passe, dans l'État qui demeure. Les gouvernements, en effet, sont comme les heures, comme les temps successifs, comme les phases de l'évolution de l'État (4) ».

Ce sont là des affirmations exactes dans le fond, sinon toujours dans la forme ; pourtant, à mon sens, elles ne sont compréhensibles que lorsqu'on connaît ce qu'il y a de permanent dans l'État et la raison d'être de cette permanence, que lorsqu'on sait, autrement dit, que l'État est, sous des formes diverses, un instrument de classe qui a duré et durera en cette qualité tant qu'il y a eu et qu'il y aura des classes.

Cela compris et admis, on se rend parfaitement compte, je ne dis pas et je prie qu'on ne me fasse pas dire, de l'inutilité des changements de forme gouvernementale ou de constitution, mais de la

(1) *La Politique*, p. 25.
(2) Idem, p. 26-27.
(3) Idem, p. 57.
(4) Idem, p. 58.

naïveté qu'il y a à attendre de ces changements ce qu'il leur est impossible de donner. Et l'on peut se faire une idée de la candeur de nos inflexibles radicaux qui attachent tant d'importance aux pures questions de forme et affichent une si grande antipathie intellectuelle pour les théories collectivistes, pendant que leur intelligence s'accommode fort bien, en revanche, des simagrées franc-maçonniques et aspire à nous doter d'un État impartial, protecteur au même titre du capital et du travail. Ils ont beau affecter, d'ailleurs, de ne plus savoir ouvrir la bouche sans déblatérer contre le collectivisme, ils ne parviennent qu'à se séparer de ceux qui ne veulent pas d'eux tels qu'ils sont ; aussi peuvent-ils continuer pour peu qu'ils aient l'amour de la solitude ; car, s'ils ne se corrigent pas dans un sens ou dans l'autre, ils ne tarderont guère à ne plus voir leurs soldats que de dos et le maroquin ministériel qu'en songe.

Je vous ai indiqué les origines de l'État et montré ce qu'il est nécessairement, ce qu'il ne peut pas ne pas être ; j'ai cherché, en un mot, à justifier les termes de la définition donnée dans la première partie de cette conférence. Que j'aie ou non réussi dans ma tâche, vous avez dû au moins acquérir la conviction que les définitions socialistes ne sont pas arbitraires. Nos adversaires peuvent très légitimement les discuter et essayer de prouver que notre terminologie est erronée ; ce qu'ils ne devraient pas faire, c'est attaquer le socialisme sans se mettre au courant du sens que, à tort ou à raison, il donne aux mots qu'il emploie. En dédaignant cette précaution élémentaire, ils s'exposent à des confusions burlesques et perdent leur temps à combattre autre chose que ce que les socialistes défendent.

C'est arrivé pour le capital : afin de se rendre compte de ce que signifie d'après nous la suppression du capital, il faut savoir que le capital est pour nous un caractère qu'ont revêtu les moyens de production dans des conditions sociales déterminées, et qu'ils peuvent perdre sans être le moins du monde atteints dans leur existence. De même pour le salariat et le salaire, ce dernier terme ne pouvant, selon nous, s'appliquer à n'importe quel système de rémunération, mais seulement à un mode de rémunération présupposant le surtravail. De même enfin pour le mot État désignant, à notre avis, un système d'organisation sociale qui implique essentiellement la division de la société en classes.

Ce n'est pas par caprice — il me semble vous en avoir fourni la preuve pour l'État — que les socialistes donnent tel ou tel sens à tel ou tel mot. Assurément ils peuvent se tromper; toutefois on ne peut raisonnablement critiquer leurs théories qu'en attribuant aux mots le sens qu'ils leur attribuent eux-mêmes.

Au fond, je ne serais pas éloigné de penser que l'ignorance de

nos définitions est une ignorance voulue : il doit être plus facile de réfuter ce que nous ne disons pas et ce qu'on nous prête, que ce que nous disons et ce que l'on tait. Il est des idées incompatibles avec la tranquille sécurité de la classe possédante, maîtresse de la production et du pouvoir. Parmi ces idées, les idées du surtravail et de l'existence de classes distinctes sont particulièrement antipathiques à ceux qui en bénéficient ; ils sentent que la simple divulgation du secret de leur puissance est un affaiblissement de celle-ci, et, à elle seule, la vérité que comportent nos définitions leur paraît un danger. Aussi, non contents d'écarter cette vérité de leurs propres définitions, ils l'écartent, dans la mesure de leurs moyens, des nôtres ; pour mieux nous confondre, ils changent d'abord notre signification des mots, puis, après les mots, ils travestissent les idées.

Ainsi M. Espinas, chargé de professer à la Sorbonne un cours d'histoire de l'économie sociale, sans profit pour celle-ci, a tenu, dès sa leçon d'ouverture, à prouver que notre socialisme était hostile à toute organisation, État ou autre, et, ses preuves, il les a puisées dans mon *Aperçu sur le socialisme scientifique* : c'est curieux comme opération.

Il commence par citer une phrase établissant que le socialisme doit aboutir à la suppression de l'État, et naturellement il ne s'inquiète pas du sens spécial que nous donnons, que j'ai donné à ce mot ; ensuite il ajoute : « Même la commune, même la corporation seront supprimées comme de nouveaux organes d'exploitation et de tyrannie » (1) ; il met une note renvoyant à la page 21 de mon étude et le tour est joué. Il ne lui en faut pas davantage pour se demander si, dans ces conditions, « l'on ne se trouve pas en présence d'une masse amorphe d'individus réfractaires à toute organisation intelligible » (2).

Or, savez-vous à quel propos dans l'ouvrage cité j'ai parlé des communes et des corporations ? Bien que le passage ait une quinzaine de lignes, vous me pardonnerez de le reproduire en entier, afin que vous puissiez apprécier les procédés de polémique auxquels des gens qui s'estiment peut-être honnêtes, n'ont pas honte de recourir. Voici donc, sans le moindre changement, tout le passage sur lequel M. Espinas s'appuie pour soutenir que nous voulons supprimer, avec l'État, toute organisation, « même la commune, même la corporation ».

« Théorie scientifiquement déduite, ai-je écrit, notre collectivisme ou communisme repose sur l'observation, il constate les ten-

(1) *Revue internationale de sociologie*, mai 1894, p. 347.
(2) Idem.

dances et conclut à ce que les moyens de production, achevant leur évolution actuelle, soient socialisés. Socialisés, disons-nous, et non pas communalisés comme le voudraient quelques-uns. Car les inconvénients de la propriété individuelle se retrouveraient dans la propriété communale, et aussi dans la propriété corporative, à cause, notamment, des partages inégaux qui en seraient la conséquence, de la productivité différente des moyens de production, etc. Que la lutte s'engage entre communes et communes, corporations et corporations ou patrons et patrons, il y aura inégalité entre travailleurs fournissant une même somme de travail et concurrence ruineuse ; ce serait, sous une autre forme, la continuation de la société présente » (1).

C'est tout, pas un mot de plus sur les communes ou les corporations. Là où je me suis prononcé simplement contre la forme communale ou corporative et pour la forme sociale de la propriété future, M. Espinas a découvert que je combattais l'existence même de la commune et de la corporation ; on avouera que c'est encore plus fort que d'identifier l'Etat avec tout système d'organisation sociale. Evidemment M. Espinas sait lire, évidemment M. Espinas comprend ce qu'il lit ; dès lors, il y a là une façon d'agir qui ressemble trop à celle de M. Yves Guyot pour être suffisamment loyale.

Nous savons ce qu'est l'État. L'État, pour nous socialistes, n'est pas n'importe quelle organisation sociale ; il est, ai-je dit, et je crois avoir ensuite justifié les termes de cette définition, le pouvoir public de coercition que la division en classes crée et maintient dans les sociétés humaines et qui, disposant de la force, fait la loi et perçoit l'impôt. Quelle doit être à son égard la conduite des socialistes, telle est la question que je vais maintenant examiner et qu'il est facile de résoudre si on se souvient que l'État, créé par la division de la société en classes, est fatalement maintenu par cette division.

Dès l'instant que l'État n'est pas un organisme indépendant, ayant son existence propre quels que soient les rapports économiques des hommes entre eux, mais qu'il est essentiellement subordonné à la division de la société en classes et, par suite, à une situation économique déterminée, on ne peut raisonnablement pas donner comme but immédiat aux efforts d'un parti quelconque l'abolition de l'État, ni la suppression du pouvoir politique qui le constitue. L'État étant une conséquence, ne peut disparaître avant les conditions sociales dont il est le résultat forcé.

Puisque la disparition de l'État implique la modification préalable des conditions sociales, des rapports économiques, doit-on s'en

(1) *Le Capital de Karl Marx, résumé et accompagné d'un Aperçu sur le socialisme scientifique.* Paris 1883, p. 21.

prendre directement à ces rapports ? Revenons-en toujours aux constatations déjà faites : une certaine situation économique a engendré les classes ; dès qu'il y a eu dans la population des catégories privilégiées, il a fallu à celles-ci le moyen de conserver la position acquise, d'imposer à tous le respect de leurs privilèges, et l'État est né. Donc la situation économique à transformer, la situation qui engendre les classes, trouve sa garantie dans l'État ; c'est dire qu'elle ne saurait être entamée, d'une façon générale et durable, tant que l'État la défendra contre les attaques directes dont elle pourrait être l'objet.

En résumé, on ne peut abolir l'État qu'après avoir supprimé les classes, et on ne peut modifier les rapports économiques dont les classes ne sont que la personnification, sans agir d'abord sur l'État. La question posée tout à l'heure est résolue : il faut agir sur l'État et non viser actuellement à l'abolir ; agir sur l'État, parce que c'est seulement ainsi qu'on pourra mettre la situation des personnes d'accord avec l'évolution économique en cours qui comporte la possibilité de la suppression des classes ; ne pas viser actuellement à l'abolir, parce qu'il ne peut être aboli avant la disparition des classes à laquelle il doit même contribuer. La seule ligne de conduite pratique pour les socialistes, pour les travailleurs, est, suivant l'expression habituelle, la conquête du pouvoir politique, la conquête de l'État. C'est la prise de plus en plus complète par eux des pouvoirs publics, que tous leurs efforts doivent avoir en vue, c'est à elle que toute leur tactique doit être consacrée.

La lutte des classes entre elles a un but économique, mais la forme de cette lutte doit être nécessairement politique ; car, entre la situation matérielle à améliorer et l'amélioration réalisée, se dresse le pouvoir de l'État qui, seul, quelle que soit la classe qui l'emporte, peut donner un caractère général et souverain aux résultats de la lutte. L'État fait la loi, et ce n'est qu'en se plaçant sur le terrain politique que l'on peut arriver à intervenir dans la confection de la loi. L'histoire et le raisonnement sont d'accord pour prouver la vérité de cette thèse : la lutte des classes infériorisées n'est réellement efficace que lorsqu'elle a pu prendre un caractère politique.

Sans parler du passé, que voyons-nous, en effet, dans les divers pays qui nous entourent où cependant existe depuis longtemps, moins restreinte que chez nous souvent, la possibilité de lutter sur le terrain économique ? Dans les pays n'ayant pas encore le suffrage universel, on a lutté ou on lutte pour le posséder ; dans les pays où le suffrage universel fonctionne, si gêné qu'il soit dans ses conditions d'exercice, on est bientôt poussé, par les résultats de succès relatifs, à s'attacher principalement à jeter de plus en plus des socialistes dans les diverses assemblées électives. Incontestablement,

sans être partisan du tout ou rien, on n'obtient pas tout de suite autant que l'on voudrait, mais par quel autre procédé pourrait-on faire mieux ? Là où des luttes particulières se sont engagées et ne pouvaient pas ne pas s'engager sur le terrain économique, niera-t-on qu'il y a eu des succès dus à l'action des élus socialistes, dûs, autrement dit, à l'action politique ?

C'est à la continuation de ce mouvement régulier de pénétration des hommes et des idées socialistes dans les corps élus, que les socialistes doivent travailler, ce qui implique une propagande constante dans la masse. Que les circonstances, et point du tout notre volonté, nous imposent ou non plus tard un autre mode d'action, c'est ce dont nous n'avons pas à nous occuper dans le présent. Tant que de telles circonstances ne se sont pas produites, le socialisme n'a rien à gagner à sortir de la légalité et, en aucun cas, il n'a à se manifester sous la forme d'émeutes ou de coups de main. Je me suis expliqué à ce sujet dans une précédente conférence (1); je n'y reviendrai donc pas ici, me bornant à constater que la seule tâche actuelle doit être de grossir les rangs des socialistes électeurs et élus.

Le grand argument contre cette tactique est le reproche de parlementarisme adressé à ses partisans ; comme si on était responsable des inconvénients du parlementarisme, parce que, le parlementarisme existant, on s'en sert ! comme si se conformer à une loi ou subir une institution comportait leur approbation !

La critique, d'ailleurs justifiée, du parlementarisme est facile ; elle ne l'empêche pas de subsister. Qu'on en modifie les rouages si on le peut, autant qu'on le pourra, je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient, au contraire. Cependant, si on ne veut pas s'illusionner sur les modifications possibles à l'heure présente, il est à craindre qu'on ne s'aperçoive vite qu'il serait aussi aisé d'effectuer tout de suite le remplacement de la société capitaliste par la société socialiste, que d'obtenir, en régime capitaliste, une transformation sérieuse du parlementarisme. Y a-t-il lieu, dès lors, d'entreprendre des campagnes spéciales pour des améliorations qui, si importantes qu'elles seraient dans un autre milieu, n'en sont pas moins pour l'instant ou irréalisables ou secondaires ?

Poursuivre une réforme profonde du parlementarisme dans un milieu où le parlementarisme est la forme gouvernementale de la société capitaliste, équivaut à poursuivre immédiatement et avant tout l'abolition de l'État, et nous avons vu ce qu'il fallait penser de cette aspiration. Qu'on profite des occasions favorables pour apporter au fonctionnement du système parlementaire toutes les corrections

(1) *Socialisme, révolution, internationalisme*, Paris 1893.

possibles, on aura raison, à la condition qu'on ne se laisse pas par là détourner du but réel à atteindre : la conquête de plus en plus étendue du pouvoir politique pour le mettre au service des revendications économiques des travailleurs.

Ceux qui cherchent à éloigner les travailleurs du terrain politique ne se doutent certainement pas qu'ils font ainsi le jeu de la classe dirigeante. Pas de politique, mais cela a toujours été et est encore le mot d'ordre donné par la bourgeoisie à la classe ouvrière : le cens et la gratuité des fonctions n'ont été que des moyens pour écarter l'ouvrier de la politique. Ces moyens sont devenus infructueux. Est-ce que des socialistes seraient jaloux de réussir, pour le plus grand avantage de la bourgeoisie, là où celle-ci, livrée à ses seules ressources, a finalement échoué ?

Il est des questions vitales qui ne permettent pas aujourd'hui aux socialistes de s'en tenir aux discussions académiques ; la nécessité de formuler des conclusions pratiques échappant au doute s'impose à eux, il me faut donc aborder l'examen d'une tactique préconisée en ce moment contre celle dont je viens, je crois, de démontrer le bien fondé.

## IV

Pour faire capituler l'État et la société capitaliste il dont est l'organisme protecteur, des socialistes ont récemment imaginé que la lutte politique était insuffisante et qu'il fallait recourir à la grève générale. Parlons de la grève générale ; et, comme elle est, malgré toute l'importance qu'on lui attribue, un simple incident d'une lutte déjà longue, il me faudra ensuite dire un mot de l'état d'esprit qui est la cause première des incidents de cette nature.

Je commence par déclarer que je ne rechercherai nullement s'il doit ou non y avoir des grèves. Ce n'est pas ainsi que la question peut se poser. La grève est le produit inévitable d'un milieu économique basé sur l'antagonisme des intérêts et, alors même qu'il le voudrait, le socialisme ne pourrait pas plus supprimer la grève qu'il ne peut supprimer à cette heure l'État ou la société capitaliste. Seule arme de la classe ouvrière sur le terrain économique, seul moyen de défense ou d'attaque qu'elle ait pour la protection de ses intérêts matériels immédiats, la grève est un droit que les travailleurs ont raison de ne pas vouloir laisser enlever à une ou plusieurs catégories d'entre eux. Mais si les socialistes doivent faire tous leurs efforts pour le maintien de ce droit aux travailleurs, à tous les travailleurs, ils n'ont pas à les exciter à s'en servir ; ils n'ont ni à provoquer la grève, ni à la prohiber ; aux intéressés, à ceux qui auront à subir les conséquences de leur décision, à se prononcer sans pression d'aucune espèce de la part de non intéressés.

Quand ceux dont les intérêts sont en jeu se sont prononcés pour la grève, on doit les aider à tirer de la situation le meilleur parti possible. Voilà, d'une façon générale, quelle est et quelle doit être la conduite des socialistes en matière de grève.

Ceci posé de manière à prévenir, autant qu'il se peut faire, toute fausse interprétation, j'ajouterai que la grève est une arme dont il ne faudrait, à aucun point de vue, s'exagérer la portée. Dans les circonstances les plus favorables elle a pu faire capituler quelques patrons, elle n'a jamais pu le moins du monde entamer le patronat. Il y a eu des grèves nombreuses, des grèves formidables, de puissantes caisses de résistance ont pu être constituées et vidées, efforts et argent ont été dépensés sans compter, et quel a été le résultat atteint ? Ici ou là ont été obtenues quelques améliorations dont je suis loin de faire fi ; mais, là même où ces améliorations n'ont pas été simplement momentanées, elles ont été compatibles avec la prospérité croissante du capital.

La grève n'est plus un moyen sur l'efficacité générale duquel on puisse encore s'illusionner, elle est passée depuis longtemps de la théorie à la pratique ; nous avons vu, aux États-Unis et en Angleterre principalement, des grèves prodigieuses, disposant de ressources énormes, préparées et conduites avec un esprit d'organisation incomparable ; à quoi ont-elles abouti ? Aux États-Unis, le socialisme est incontestablement beaucoup plus en retard qu'en Europe ; en Angleterre, après avoir érigé la grève en panacée, on en a compris les périls et les mécomptes au point de lui devenir presque hostile.

L'expérience est faite : sur le terrain économique, la lutte est trop inégale pour la classe ouvrière ; quels que soient ses sacrifices, son abnégation et son énergie, elle perd plus souvent la bataille qu'elle ne la gagne, et, lorsqu'elle la gagne, les avantages qu'elle en retire n'empêchent pas sa victoire d'être bien coûteuse et bien précaire. Sur le terrain politique, on peut, au contraire, arriver non seulement à l'égalité entre ouvrier et capitaliste, mais, étant donné qu'elle est plus nombreuse, à la prépondérance de la classe ouvrière sur la classe bourgeoise : c'est, pour le socialisme, simple affaire de propagande et de temps. Croyez-vous sincèrement que nous ne serions pas plus avancés aujourd'hui, si on avait consacré à la lutte politique la moitié, rien que la moitié, des efforts et de l'argent dépensés pour les grèves qui ont échoué ?

C'est dans ces conditions qu'une fraction socialiste prétend généraliser la grève, bonne tout au plus pour des cas particuliers, et donner la grève générale comme but au prolétariat.

Si je me suis bien expliqué, par cela seul qu'elle est une lutte économique, qu'elle détourne plus ou moins, sinon tout à fait, le travailleur de la lutte politique qui est la véritable lutte à engager et à

poursuivre, la grève générale devrait être immédiatement repoussée par tous les esprits conscients des faits et de leurs conséquences, par tous ceux qui raisonnent sans parti pris et ne se payent pas de mots.

Du reste, lors même que l'on mettrait de côté cette considération, le système de la grève générale ne supporterait pas l'examen. Nous avons constaté l'impuissance de la grève comme moyen d'affranchissement ; ce n'est pas parce que la grève serait générale, en admettant qu'elle pût l'être, que cette impuissance serait moindre, au contraire.

Les difficultés provenant d'une organisation et de ressources qui, presque jamais, quelles qu'elles aient été, n'ont égalé les besoins, seraient, par l'étendue même de la grève, augmentées dans des proportions considérables. Les dangers provenant d'une exaspération toujours possible et le plus souvent trop explicable, s'accroîtraient à leur tour en même temps que la grève engloberait une masse plus grande. Qui peut répondre que tous les grévistes conserveraient leur sang-froid en face des mesures prises habituellement en pareil cas par tous les gouvernements et qui ne pourraient être ici qu'aggravées : déploiement militaire, provocations policières, arrestations, condamnations, brutalités et iniquités de toute espèce ? Qui peut répondre que le coup de pierre ou de bâton lancé par un gréviste dans un accès fort compréhensible de colère, ne serait pas le signal d'un nouveau massacre ouvrier ?

Quand ce ne serait que pour ne pas diminuer la force de mon argumentation, je n'insisterai pas sur cette hypothèse, hélas ! très plausible. Mais, même si on avait la chance d'échapper à ce péril, on n'échapperait pas à l'écrasement du mouvement prolétarien. Les partisans de la grève générale n'ont pas, je suppose, la prétention de réussir sûrement du premier coup ; ils doivent nécessairement, si confiants qu'ils soient dans le succès final, envisager eux-mêmes l'éventualité d'un échec : sur tous les terrains, qui dit lutte, dit possibilité de défaite. Seulement, tandis que, sur le terrain politique, un échec, loin d'abattre les courages, tend plutôt à les aiguillonner, une défaite sur le terrain économique est désastreuse : les faits sont là qui prouvent qu'une grève vaincue a abouti, en certains endroits, à une diminution du nombre des militants.

C'est que, dans l'échec politique, l'amour-propre s'en mêle ; on est vexé, je ne dirai pas d'être battu, car il peut arriver en cette matière qu'on soit très sincèrement battu et content, mais de l'insuffisance du résultat acquis ; on veut une revanche et on la prépare avec entrain. Dans l'échec économique, dans l'échec de la grève, on est en butte à des souffrances réelles ; aux souffrances matérielles s'ajoute pour le gréviste vaincu la souffrance morale de voir souffrir les siens en pure perte ; découragé, désolé, il se promet de ne pas recommencer pour ne plus assister à un tel spectacle, et il se retire du mouvement. Ce

cas se répéterait d'autant plus après un échec de grève générale, que la tentative aurait fait naître plus d'espoir ; ce serait pour le parti socialiste un coup terrible de nature à retarder beaucoup sa marche en avant.

Je n'ai pas voulu être accusé d'esquiver le débat ; aussi ai-je jusqu'ici envisagé la grève générale comme praticable : vous voyez que, si elle était possible, elle ferait courir des risques énormes sans compensation. Mais, en fait, quand même la grève générale aurait toutes les qualités, elle aurait un immense défaut, son impossibilité. Ceux qui présentent la grève générale au prolétariat comme l'outil de son émancipation, feraient bien de remplacer une partie de leurs déclamations sur la « bataille des bras croisés », par quelques renseignements précis sur le moyen d'effectuer cette grève. Une tactique est faite pour être appliquée ; dès lors, comment entendent-ils passer de l'exposé des conséquences mirifiques selon eux de la grève générale, à son application ?

Sous couleur de propagande en faveur de la grève générale, ils ne visent peut-être qu'à une grève qui ne serait pas générale ; je suppose du moins, ou les mots n'auraient plus de sens, qu'ils visent à une grève et à une grève de proportions plus étendues que les grèves habituelles. Or, se sont-ils demandé quelles étaient les forces sur lesquelles ils pouvaient tabler ? Je leur fais la partie belle : qu'ils prennent les corporations les mieux organisées, qu'ils rapprochent le chiffre des syndiqués de celui des non syndiqués, et qu'ils disent sur combien ils pourraient sérieusement compter. Il ne s'agit pas de choisir les plus importantes au point de vue de la vie sociale et de dire : Si telles et telles corporations cessaient le travail... Avec un si et une queue de vache, suivant une locution de mon pays natal, on peut faire tout ce que l'on veut. Il s'agit de voir celles sur lesquelles on pourrait compter légitimement. Eh ! bien, j'attends le compte avec pièces justificatives.

Je sais bien qu'à cela il est répondu qu'on se propose auparavant de développer l'organisation corporative. Oh ! là dessus, nous sommes tous d'accord. Les socialistes ne sauraient trop pousser les travailleurs à se grouper, à se syndiquer, à se solidariser avec ceux d'entre eux dont la liberté syndicale serait atteinte ou simplement menacée. L'organisation ouvrière n'est pas l'émancipation ouvrière ; mais elle rend plus forts pour la lutte ceux qui sont et seront, bon gré mal gré, associés ou isolés, contraints à lutter contre le capital dont ils dépendent. L'important est de substituer à l'éparpillement, nuisible à tous, la concentration des efforts décuplant les forces au profit de tous et, à cet égard, le syndicat est la forme la plus aisée, la forme première de groupement.

Basé sur l'intérêt corporatif, préoccupé de résultats immédiats, le syndicat corporatif peut, plus que tout autre mode d'organisation, attirer la masse ouvrière, pourvu qu'il s'en tienne aux questions seules capables de l'y attirer nombreuse et de l'y retenir, parce que relatives à ses besoins directs. Pour une chambre syndicale, ne pas savoir se restreindre aux questions corporatives, c'est s'interdire tout recrutement sérieux, et on peut voir alors dans une corporation presque autant de groupes corporatifs distincts qu'il y a de partis politiques différents.

Le groupement corporatif est quelque chose, il peut être beaucoup, il n'est pas et ne pourra jamais être tout ; seulement, pour être quelque chose, il lui faut rester sur le terrain corporatif, il lui faut soustraire les sociétés de métiers aux divisions dans lesquelles le métier n'est pour rien. Procéder autrement c'est, au lieu de l'union ouvrière, chercher ou du moins trouver les dissensions ouvrières, les rivalités de groupes et les querelles incessantes dans une même corporation, dans un même métier, et ces groupes rivaux finissent souvent par ne compter, tous compris, que des minorités infimes ; car la masse, répugnant à se mêler à des disputes qui ne la touchent pas, se tient à distance des uns et des autres, s'abstient de toute adhésion et se confine en son émiettement.

Si donc les partisans de la grève générale veulent sérieusement développer le mouvement syndical, ils devront éviter de mêler l'idée de grève générale à la propagande pour l'extension de ce mouvement. La grève générale, il est facile de le constater, est un élément non d'union ainsi que les intérêts corporatifs, mais de désunion ; l'élever au rang de principe inspirateur et directeur des syndicats, c'est volontairement couper la classe ouvrière en deux fractions : les grévistes d'intention et les non grévistes qui, soit qu'ils adhèrent à des groupements adverses, soit, et ce sera surtout le cas, que ces divisions les tiennent à l'écart de tout groupement, resteront, quoi qu'on fasse, de beaucoup les plus nombreux. Ce qui, en admettant la grève générale possible, sans inconvénients et efficace, serait simplement la préparation de l'échec de la grève générale par ses propres partisans, le fait que les grévistes seraient en minorité suffisant d'avance à annihiler un mouvement de grève. En tout cas, si on veut, et on a raison de vouloir développer l'organisation corporative, il ne faut pas présenter, comme motif d'adhésion à la masse éparpillée, ce qui ne peut manquer d'être pour elle le plus puissant motif de ne pas adhérer.

Mais le fait seul que les partisans de la grève générale reconnaissent la nécessité, avant de passer de la théorie à la pratique, d'une période de préparation qui ne peut pas ne pas être longue, le fait que, de leur propre aveu, ils doivent d'abord s'attacher à réaliser une orga-

nisation corporative sérieuse, démontre le peu de solidité de leur argumentation, lorsque, en désespoir de cause, ils allèguent la prétendue rapidité de leur tactique et la lenteur de la conquête des pouvoirs publics. Il est entendu que, quelles que soient les impatiences et si légitimes qu'elles soient, il faut de toute manière une période de propagande et d'organisation ; cependant comme les grévistes généraux pourraient affirmer, sans preuve d'ailleurs, que la réussite est, par la conquête du pouvoir politique, à plus longue échéance que par le procédé de la grève générale, je ne leur laisserai pas cette ressource. Tandis que, en effet, pour la prise certaine de l'État il suffit de rallier à soi la moitié plus un des votants, il faudrait, pour le triomphe assuré de la grève générale, la presque unanimité dans les corporations.

Quels que soient les événements en face desquels on peut se trouver, il n'y a pas de circonstances qui puissent autoriser à exciter à une lutte quelconque sans chances de succès ; car se sacrifier personnellement ne saurait atténuer la faute d'avoir, en poussant les autres à un mouvement, de quelque nature qu'il soit, voué à une défaite inévitable, nui à l'idée qu'on avait l'intention de défendre. Tout dépend donc de l'existence ou de l'absence de ces chances : si les chances de succès existent, la propagande et l'organisation indispensables pour toute lutte ayant préalablement abouti d'une façon satisfaisante, on n'aura nul besoin de recourir à la grève générale ; si ces chances n'existent pas, ce n'est pas la grève générale qui pourra les fournir et on fera bien en pareil cas, si regrettable que la chose puisse être et tout héros qu'on soit, de ne recourir ni à elle, ni à d'autres procédés de lutte.

En définitive, la grève générale n'a pour elle, et encore seulement en apparence, qu'un souhait et un précédent. Comme ce serait beau tout de même pour le prolétariat, s'écrie-t-on, d'obliger, en se croisant les bras, la bourgeoisie et l'État à capituler ! N'oublions pas que, en temps de grève générale, la nécessité de vivre bien ou mal s'imposerait aux prolétaires ainsi qu'aux bourgeois, et constatons qu'il serait beau aussi d'avoir des relations avec les habitants possibles d'une autre planète ou de réaliser telle ou telle immense découverte. Il n'y a pas à discuter, en matière de tactique, si une idée est plus ou moins séduisante, mais si elle est plus ou moins pratique ; le reste, si beau qu'il apparaisse, est du domaine des songe-creux.

Je n'insiste donc pas sur le souhait et j'arrive au précédent. Le précédent, c'est ce qui s'est passé en Belgique en avril 1893 ; examinons l'exemple de la Belgique et examinons-le en entier. Le parti socialiste belge poursuivant le seul but à poursuivre, selon nous, la conquête du pouvoir politique, et agissant dans un pays qui n'avait pas encore le

suffrage universel, faisait campagne pour l'universalisation du droit de vote. Il voulait le bulletin de vote et, afin de l'obtenir, il eut recours à ses seules armes d'alors : les manifestations publiques et la grève.

Malgré les côtés défectueux de la grève ils ont, à défaut d'autre, employé l'arme dont ils pouvaient disposer, pour en conquérir une meilleure. Et cette arme à laquelle ils ont eu recours parce que c'était la seule qu'ils eussent en main, cette arme à laquelle ils n'ont plus voulu recourir depuis, et avec raison, est encore moins défectueuse chez eux que chez nous : la classe ouvrière est en Belgique plus agglomérée qu'en France en quelques grandes catégories industrielles, l'organisation est moins divisée et plus complète, les ressources fournies par les grandes coopératives beaucoup plus considérables ; ce qui n'a pas empêché nos amis belges de n'aboutir qu'à un succès partiel et d'avoir la sagesse de ne pas pousser l'expérience jusqu'au bout.

Depuis, au début même de ce mois notamment, ils n'ont pas voulu recommencer et je les en félicite. Par leur refus de déchaîner cette grève générale dont, mieux que personne, ils ont pu apprécier les avantages et les inconvénients, ils se sont exposés à des accusations imbéciles de trahison ; ils n'ont cependant pas hésité à faire ce qui était leur devoir. Quant au gouvernement belge, en faisant tirer par ses gendarmes sur les grévistes de Renaix, il a montré que les craintes que j'ai exprimées tout à l'heure et sur lesquelles je n'ai pas insisté, étaient fondées.

Voilà le précédent complet ; il serait difficile, il me semble, de trouver là un argument en faveur de la grève générale. Ce que cela nous montre, c'est le danger de certaines prédications.

A force d'entendre vanter et invoquer la grève générale, certains la jugent facile à accomplir ; il leur paraît qu'il suffit de la vouloir et deviennent, à leurs yeux, coupables de la leur faire attendre ceux qui ne partagent pas leurs illusions. La manière de vivre — de mal vivre — explique et excuse cette manière de penser ; le tort revient à ceux qui inconsidérément la provoquent et courent le risque d'en être les premières victimes : tandis que, en effet, ils écartent de l'organisation ouvrière les timides ou simplement les clairvoyants, ils ne seront jamais assez empressés de passer de la parole aux actes au gré des téméraires qu'ils auront malheureusement convaincus des chimériques beautés de la grève générale, et ils ne tarderont guère à se trouver en butte aux mêmes accusations, sinon à des accusations pires, que celles qu'ils auront inspirées contre les adversaires de la grève. Telle est la véritable leçon que renferment les derniers incidents de Belgique et dont on fera bien de profiter.

Ce qui donne quelque importance à la grève générale, c'est précisément le trouble dans lequel elle peut jeter certains esprits ; à ce titre

elle n'est, inconsciemment pour beaucoup de ses défenseurs, qu'un prétexte, qu'un incident, ai-je dit, d'une lutte déjà longue, et c'est ce que je vais expliquer. Par la même occasion, nous verrons — constatation rassurante — que la vérité finit tôt ou tard par triompher et recrute des gardiens impitoyables parmi ceux qui avaient été des plus acharnés à la combattre.

## V

L'état d'esprit dont la grève générale n'est qu'une des manifestations est tel que, si nous avions eu l'aberration de prôner la grève générale, il n'est pas douteux que celle-ci aurait été combattue par nombre de ses partisans actuels avec autant d'énergie qu'ils en apportent à la soutenir, le point capital pour eux étant de prendre le contrepied de nos propositions et d'empêcher l'entente socialiste si désirable et si facile à réaliser si on voulait.

La fraction socialiste dont vous connaissez tous le nom, qui est à la tête du mouvement de la grève générale et par là entrave la véritable campagne à faire, la conquête des pouvoirs publics, cette fraction, dis-je, attaque sans trêve ni merci les autres fractions socialistes. Il ne lui serait pas difficile de découvrir un meilleur emploi de son activité ; elle en juge autrement; dès lors, non dans l'intérêt de leurs personnes, mais dans celui de leurs idées, les attaqués doivent se défendre. Dans l'intérêt même de notre propagande, puisqu'on ne veut pas l'oubli, il faut démasquer certains procédés et mettre le milieu socialiste en garde contre certaines manœuvres. C'est ce que, dans la mesure de mes moyens et sans souci des injures personnelles que cela me vaudra, je me propose de faire, en ayant soin de ne pas rapetisser le débat et de laisser de côté les personnalités.

Initiateurs peu nombreux, je ne le dis pas sans quelque fierté en considérant le point de départ et le point où nous en sommes, du mouvement socialiste qui, en France après la Commune, a été le début du mouvement actuel, nous n'avions guère — l'aveu pour ma part ne me coûte pas — que des tendances générales; seulement ces tendances ne se sont pas démenties. C'est ainsi que j'ai été marxiste et ai agi en cette qualité dès 1872, parce que, quoique ignorant tout du marxisme en dehors de la thèse que je développe précisément dans cette conférence, Marx me semblait déjà être dans le vrai, lorsqu'il soutenait, contre Bakounine et les anarchistes de l'époque, que la lutte politique doit être l'outil des revendications économiques. On nous traite maintenant de prussiens, on nous traitait alors de bonapartistes ; la vraisemblance est la même et les procédés de discussion n'ont pas sensiblement varié.

Enfin Malherbe vint, et le premier en France...

Notre Malherbe, ce fut Guesde à qui, trois ans plus tard, s'ajouta Lafargue. Tous les deux contribuèrent à donner au socialisme français une précision et une solidité qu'il n'avait encore jamais connues. Quant à nous qui avons eu, grâce à Guesde et à Lafargue, notre part dans cette œuvre et qui aujourd'hui pouvons saluer au passage, dans la bouche ou sous la plume de quiconque s'occupe de socialisme, leurs expressions mêmes et les nôtres, nous apprenions le socialisme en même temps que nous l'apprenions à nos lecteurs.

Que nous nous soyons parfois trompés, ce n'est pas contestable et il y a des questions sur lesquelles, mieux informé, je n'ai plus émis ou je n'émettrais plus l'opinion qu'il a pu m'arriver d'émettre. Ne prétendant nullement n'avoir pas changé depuis mes mois de nourrice, je serais mal venu à reprocher à d'autres de n'avoir point pensé toujours de même. Aussi ne sont-ce point de simples changements d'idées que je blâme dans les constatations qui vont suivre. Ce que je condamne, c'est l'erreur volontaire motivée par la jalousie ou l'intérêt, rectifiée quand on ne peut plus faire autrement, sans jamais reconnaître les torts qu'on a eus, sans cesser d'attaquer ceux dont on finit par prendre la manière de voir et que l'on déclare toujours coupables, coupables d'avoir raison.

Dès notre entrée en ligne, des hommes dont les uns comptent parmi les partisans de la grève générale, d'autres sont devenus fonctionnaires de l'État, voulurent nous accuser de quelque chose; ils nous accusèrent de n'être pas ouvriers manuels; or, leur manuelisme a été une doctrine à éclipses; il paraît quand il s'agit d'exclure un adversaire, il disparaît pour les amis. Comme avec le ciel, on trouve avec lui des accommodements. Ainsi un manueliste gréviste général ou, plus exactement, général gréviste, a vu faire appel en sa faveur et dans son organe, lors d'une élection municipale du quartier de la Folie-Méricourt en 1887, aux « bourgeois de toutes nuances ».

Quand nous commençâmes à défendre la réduction légale de la journée de travail à huit heures pour les adultes et le minimum de salaire, les mêmes hommes nous critiquèrent à ce double propos. Parmi eux, les uns remplacèrent la réduction légale de la journée à huit heures par la « fixation légale de la journée de travail », laissant dans le doute la durée de cette journée, sans indication de maximum. D'autres, et notamment le général gréviste dont je parlais tout à l'heure, lors d'une élection législative en 1883 dans la circonscription même où nous sommes en ce moment, supprimait, non seulement la limitation à huit heures, mais encore toute réduction légale de la journée pour les adultes. Le minimum de salaire, lui, on le repoussait en le déclarant être une « absurdité scientifique ». Depuis, leurs excommu-

nications de nos personnes n'empêchant pas nos idées de se propager, ils sont devenus si chauds partisans de ces deux revendications, qu'ils ne seraient pas éloignés de nous accuser de tiédeur pour les huit heures ou le minimum de salaire, et d'en revendiquer la paternité.

Obéissant toujours à leur manie de faire bande à part, lorsque le Paris socialiste manifestait contre l'élection de Ferry à la présidence de la République, ils couvraient les murs d'affiches, cherchant à empêcher ces manifestations sous prétexte que c'étaient là des « faits purement politiques », sans intérêt pour le parti socialiste.

Si exclusivistes et si sévères pour les autres socialistes qu'ils traitent de « bourgeois », ils ont pour les véritables bourgeois une inclination malheureuse; j'en ai déjà fourni la preuve, mais ici c'est plus grave ; car ils ont agi de telle sorte qu'ils ont leur part de responsabilité dans le mouvement rétrograde de la politique française, dans la rentrée triomphale de l'opportunisme, dans la réaction qui n'aurait jamais été possible à un tel degré si l'opportunisme n'avait pas détenu le pouvoir, et ils ont cette responsabilité sans que leur conduite ait eu même l'excuse, à un point de vue quelconque, du moindre résultat utile.

Naturellement aujourd'hui ils tentent de faire accroire qu'ils ont enrayé le boulangisme. Ils se vantent. Ils ont combattu Boulanger, cela est vrai, et ce serait bien s'ils l'avaient fait dans d'autres conditions; or, toute leur campagne a abouti à quoi? à l'élection de Boulanger à Paris, ce qui est un cruel démenti à l'assertion intéressée d'avoir enrayé le boulangisme. Si l'équipée malpropre — personne ne peut plus avoir de doutes à cet égard — de Boulanger a échoué, on ne le doit point aux antiboulangistes, on le doit à Boulanger lui-même, à ses heureuses indécisions et à la bêtise inespérée de sa fuite.

Pour en arriver à l'élection de Paris, nos hommes se sont faits les associés de Reinach, officier d'ordonnance et scribe de Galliffet, gendre et reflet de ce français et de cet honnête homme si bon teint dont le patriotisme et la probité ont barboté les fonds que l'épargne nationale jetait naïvement dans le gouffre de Panama. Ils ont eu le malheur, que nous n'avons jamais eu ni directement ni indirectement, d'avoir un journal payé par les fonds secrets et ils ont compromis le beau titre de *Parti ouvrier* dans cette aventure. Tout cela, je le répète, pourquoi? pour avoir leur part, non dans la chute de Boulanger, mais dans l'avènement au pouvoir de la bande des non-lieu.

Je serais le premier à ne pas admettre le rappel de tels souvenirs contre ceux qui, s'étant trompés dans un sens ou dans l'autre, ont depuis reconnu, sans faux amour-propre, qu'ils s'étaient trompés et ont rejoint le parti socialiste. En revanche, on doit leur mettre le nez dans leurs fautes, à ceux qui n'y trouvent matière à leçons que pour les autres, envers lesquels ils font preuve d'un acrimonieux rigorisme

que compense mal l'indulgence vantarde qu'ils ont pour eux-mêmes ; à ceux qui, connaissant leurs erreurs, se refusent à les reconnaître, abusent du mensonge pour dénaturer les faits, et s'élèvent un piédestal du haut duquel ils régentent et « exécutent » tout le monde, là où il leur faudrait surtout être modestes et silencieux.

Passons à un sujet tout à fait d'actualité, au Premier Mai. Le mérite d'avoir lancé la manifestation du Premier Mai revient à l'un des deux congrès socialistes internationaux tenus à Paris en 1889, au seul qui compte; la fraction dont je vous énumère quelques exploits, était, bien entendu, dans l'autre. Votée, on me permettra de le rappeler, sous ma présidence et sur l'initiative du français Lavigne, de Bordeaux, la manifestation du Premier Mai fut, à l'imitation de tout ce que nous avons fait et de tout ce que nous pourrons faire, raillée et attaquée par cette fraction qui, lors du premier Premier Mai, en 1890, fit apposer sur les murs de Paris des affiches, de belles affiches, ma foi! pour empêcher la manifestation.

Le succès ayant couronné nos efforts et non les siens, elle a fait comme pour la réduction de la journée à huit heures et le minimum de salaire : elle pose depuis des affiches et fabrique un journal spécial en faveur du Premier Mai. C'est bien ; mais elle entend diriger la manifestation qu'elle a commencé par conspuer, par entraver de toutes les façons possibles, elle prétend être mieux renseignée que personne sur la signification du Premier Mai et l'esprit qui l'a inspiré et, cela, c'est excessif.

Ainsi les hommes de cette fraction certifient que le Premier Mai est identique à la grève générale et, pour n'en pas perdre l'habitude, profitent de la circonstance pour nous accuser, parce que nous ne voulons pas de la grève générale, d'être à leur exemple inconséquents dans nos opinions. Or, dans la même séance où la manifestation du Premier Mai fut votée, une proposition fut déposée en faveur de la grève générale et repoussée à une grande majorité. Le congrès qui a pris l'initiative du Premier Mai, a donc déclaré formellement ne pas vouloir de la grève générale ; et la grève générale n'a pas été non plus approuvée par les congrès internationaux suivants, de Bruxelles, en 1891 et de Zurich, en 1893, qui ont maintenu la manifestation du Premier Mai. Quant à voir dans le chômage recommandé pour la journée seule du Premier Mai un précédent de la grève générale, cela est aussi sérieux que de voir une grève dans le chômage du lundi.

Le dernier triomphe de ces hommes qui, après avoir tenté d'empêcher la célébration du Premier Mai, nous reprochent de le célébrer insuffisamment, est d'avoir fait perdre depuis deux ans, aux chambres syndicales parisiennes, leur magnifique Bourse du travail. Il était évident que, avec la majorité gouvernementale qu'ils ont, par les

élections de 1889, contribué à nous faire — sous couleur de sauver la République, ne sauvant, en effet, que ceux qui l'exploitent et risquent ainsi de la perdre — la question de la légalité des syndicats finirait par se poser. Il n'y avait qu'une chose à faire avant qu'on l'ordonnât, c'était, une loi existant et devant un jour ou l'autre être appliquée, de se soumettre à cette loi et c'est ce que, ayant eu l'honneur d'être consulté au sujet de deux organisations syndicales longtemps avant l'arrivée de Dupuy au ministère, je m'empressai, pour ma part, de conseiller.

Mais, toujours sous l'influence des mêmes hommes, peu de syndicats comprirent leurs véritables intérêts : ils ne se soumirent pas à la loi, alors qu'ils pouvaient le faire de leur plein gré; ils ne s'y soumirent pas non plus, quand il était déjà un peu tard pour le faire, alors qu'ils auraient paru obéir à l'injonction ministérielle et, mal inspirés, ils firent les rodomonts. Un service de sentinelles fut, à ce qu'il paraît, organisé, on monta la garde à la Bourse du travail, on veilla jour et nuit, cela allait être terrible.

Le résultat fut que ces hommes farouches, à la parole si pleine de sous-entendus menaçants, se laissèrent expulser le plus tranquillement du monde. De cela je ne les blâme pas, c'était dans leur situation ce qu'il y avait de mieux à faire; je les blâme d'avoir eu une attitude si peu conforme à leurs actes; je les blâme, sous prétexte qu'il ne fallait pas se soumettre à la loi, d'avoir permis au gouvernement d'enlever leur Bourse du travail aux syndicats parisiens. Et le comble, c'est que presque tous, sinon tous les syndicats ont fait, après la perte de la Bourse du travail, ce qu'ils se sont refusé à faire avant lorsqu'il s'agissait de la conserver : ils se sont soumis à la loi. Ils ont bien fait, oui, mais ils auraient encore mieux fait de le faire plus tôt. « Ce n'était pas la peine assurément... » de se priver du monument.

Telle a été l'extraordinaire conduite des hommes qui sont aujourd'hui les principaux propagateurs de la grève générale et qui, peut-être dans quelques années, dénonceront notre mollesse à la combattre ; c'est exactement là ce qu'ils ont fait pour les huit heures, pour le minimum de salaire et pour le Premier Mai.

## VI

Cette partie de ma conférence a été un peu longue ; étant donné mon sujet, il me fallait pour être complet aborder la question de la grève générale opposée par certains en ce moment à la tactique que, selon nous, doit suivre le socialisme à l'égard de l'État ; et, abordant la question, je ne pouvais pas la traiter sommairement sous peine de faire le jeu de nos adversaires. Je crois avoir montré l'impuissance de

la grève en général et de la grève générale en particulier à se substituer à l'action politique pour l'émancipation du prolétariat. Considérant dès lors comme acquis que ce qui s'impose avant tout aux efforts de celui-ci, c'est la conquête des pouvoirs publics, voyons quelle doit être l'attitude des socialistes dans les diverses assemblées.

Il leur faut toujours prendre la défense des déshérités de notre milieu social, non seulement s'associer en tous ordres à toutes les améliorations, mais provoquer et réaliser dès qu'ils le peuvent, en s'adaptant aux circonstances, tout ce qui est de nature à apporter à la classe ouvrière, aux salariés, à tous les exploités du régime capitaliste, un soulagement immédiat en restreignant leur exploitation. Nous n'avons jamais été de ceux qui disent : tout ou rien, et encore moins : de mal en pis ; nous accepterons toujours tout ce qui nous mènera de mal en mieux, nous bornant à demander que l'on ne s'arrête pas en route et que l'on continue à aller de mieux en mieux vers le bien-être de tous, conformément aux conditions économiques qui le rendent enfin possible. Faire à un moment quelconque en ce sens tout ce qui est faisable, sans jamais perdre notre but de vue, voilà quelle doit être la règle de conduite des élus socialistes.

Doivent-ils en sus de cette tendance générale avoir, ainsi que quelques-uns le soutiennent, comme tendance particulière, de marcher de parti pris vers l'absorption par l'État actuel de diverses branches d'industrie ? A mon avis, la question ne peut pas se poser d'une façon aussi absolue et on ne saurait avoir, sur les avantages de l'accroissement des services publics dans le milieu capitaliste, qu'une opinion de circonstance.

Oui, la transformation de telles ou telles branches industrielles en services publics dépendant directement de l'État, peut être une bonne chose dans un cas et une mauvaise dans un autre ; tout dépend, en effet, chez nous, des dispositions de la majorité qui fait la loi. Ce qui serait mauvais, par exemple, aujourd'hui où la majorité est telle que l'on peut craindre de voir aboutir certains projets dont les uns vont jusqu'à enlever le droit de grève à tous les ouvriers de l'État, peut ne plus l'être demain. Un service public de plus étant pour l'État une force de plus, il faut fortifier les positions qui sont plus ou moins entre nos mains et non celles qui sont entre les mains de nos ennemis. Pénétrons d'abord dans la place, nous la fortifierons ensuite. Vous le voyez, nous retrouvons partout la même nécessité : la première chose à faire est de pénétrer de plus en plus nombreux dans les assemblées électives ; car ce que j'ai dit pour l'État s'applique également, bien qu'à un degré moindre, parce que non seulement la sphère d'action mais surtout le pouvoir est moindre, et c'est ce qui fait l'importance

toute spéciale des élections législatives, — aux départements et aux municipalités.

Que le socialisme réussisse, soit à étendre les services publics lorsqu'il aura avantage à le faire, soit à arracher diverses réformes sociales, cela ne constitue pas le socialisme d'État, c'est simplement une infiltration plus ou moins profonde du socialisme dans l'État. La distinction n'a pas, il faut le reconnaître, grand intérêt en France à cette heure, parce que nous avons le suffrage universel et la République et que, par suite, l'État n'est indépendant de la masse de la nation qu'à cause de l'ignorance de cette masse. Cette ignorance dissipée, et c'est à cela que tend la propagande socialiste, la masse de la nation aura une action sur l'État, ce qui signifie qu'elle aura une action au moyen de l'État, et c'est pour cela qu'elle doit le conquérir : il suffit qu'elle le sache pour qu'elle puisse le faire.

Il n'en est pas ainsi partout, parce que partout l'évolution politique n'est pas aussi avancée qu'en France. Là où il n'en est pas de même, par exemple en Allemagne, où l'État est indépendant de la nation et où le socialisme est puissant, s'est développée une certaine doctrine sous le nom de socialisme d'État et, là, la distinction qui n'a pas grand intérêt chez nous est très importante, d'autant plus importante que le socialisme d'État a été imaginé précisément pour donner à l'État un moyen de combattre le socialisme tout court qui est le socialisme entier, et d'arrêter son expansion.

Cette « digue » est restée assez inefficace, d'ailleurs, d'après M. Léon Say qui, faisant, comme tous ceux au courant des choses, la distinction que je viens de faire, disait dans un discours à Amiens : « Le socialisme d'État du prince de Bismarck et des professeurs allemands appelés communément les économistes de la chaire, n'a pas affaibli la force du courant socialiste ; il l'a rendu au contraire plus formidable, et la digue bureaucratique qu'on a voulu y opposer, pourrait bien être emportée un beau jour malgré le soin qu'on a mis à l'édifier et les précautions scientifiques qu'on a prises en l'édifiant » (1). Donc, ne confondons pas le socialisme d'État et la pénétration du socialisme dans l'État, et visons à accroître le plus possible cette pénétration jusqu'à ce que le socialisme soit maître de l'État. Ce jour-là sera, non le dernier jour de l'État, mais le premier de sa dernière phase d'évolution.

La disparition de l'État, ai-je dit, implique la disparition des classes, c'est-à-dire la modification préalable des conditions sociales ; cette modification doit être l'œuvre de la loi, et c'est cette besogne législative que l'État socialiste aura à accomplir. Entre le moment

(1) *Journal des Débats*, édition blanche, 11 novembre 1894.

où la majorité consciente du prolétariat, le parti socialiste, prendra possession de l'État pour réaliser son programme, la suppression des classes, et le moment où cette suppression sera accomplie, il y aura une période intermédiaire qui sera la phase socialiste de l'État. Pendant cette période, l'État sera toujours un gouvernement de classe, mais le gouvernement de la classe par laquelle les classes, désormais inutiles et nuisibles, seront supprimées.

Aux mains du parti socialiste ou du prolétariat organisé, ce qui est tout un, l'État aura à régler la situation des personnes et des biens sur la base de la socialisation de la propriété capitaliste, et il réglera cette situation au moyen de la loi. Il agira comme a agi l'État au siècle dernier relativement aux biens de la noblesse et du clergé, comme agit l'État actuel. Ce qu'une loi a fait, une loi peut le défaire sans recours possible contre elle, c'est une tradition de la Révolution, c'est ce qu'a reconnu un des organes de l'État actuel, le Conseil d'État, dans un arrêt du 7 décembre 1894.

Une loi de 1892 ayant modifié le mode de payement, établi par contrat formel, de la dette de l'État envers la Société générale algérienne, celle-ci, ne doutant de rien, appela le Conseil d'État à son secours avec la prétention de lui faire annuler l'effet de cette loi. Or, dans son arrêt, le Conseil d'État plutôt favorable, vous le savez, aux grandes compagnies modernes, a déclaré qu'une « disposition législative ne peut être discutée par la voie contentieuse » ; ce n'est pas autre chose que la reconnaissance de la souveraineté de la loi dans un cas typique. Ce qui était bon hier, sera excellent demain : la loi décidera et il faudra se soumettre.

La socialisation de la propriété capitaliste opérée et opérée légalement, il n'y aura plus subordination économique des uns aux autres, il n'y aura plus de classes, et l'État, dont l'existence des classes a fait une nécessité, pourra enfin être supprimé ou, plutôt, disparaîtra de lui-même quand il aura accompli sa tâche de transformation.

Cela ne veut pas dire que la société socialiste n'aura pas d'organisation. Seulement l'organisation sociale future, alors qu'il n'y aura plus de classes antagoniques, plus de contrainte à exercer sur les uns au profit des autres, ne sera pas plus un État que les moyens de production ne seront capital lorsqu'ils auront perdu le pouvoir d'exploiter le travail d'autrui, que ne sera ce qui s'appelle salaire une rémunération ne comportant plus surtravail par suite de la suppression du caractère de capital imprimé aujourd'hui sur les moyens de production.

Je n'ai pas à parler de l'organisation future et je me borne à indiquer son orientation régulière. Dans la période qui succédera à la période de transition où la transformation s'opérera en s'adaptant aux faits, où il y aura encore un Etat, mais où cet Etat sera socialiste, la direction

politique des hommes qui constitue l'État, sera devenue une direction administrative des choses : en place d'un gouvernement, on n'aura plus qu'une administration.

Libres et égaux, les producteurs détermineront en commun les conditions de la production et, dès lors, au lieu d'être les jouets de forces économiques échappant à leur contrôle, ils régiront ces forces à leur gré. Loin d'être contraints de subir une organisation sociale qui règle leurs conditions d'existence sans participation de leur volonté, comme c'est le cas actuel, ils auront, pour la première fois, l'organisation sociale que, en connaissance de cause, ils voudront avoir. Les hommes seront enfin leurs maîtres. Au développement inconscient de l'humanité, au progrès source fréquente de souffrances, succéderont un développement conscient et un progrès source unique de bien-être pour tous, ne voyant plus alors la réalisation de l'idée qui lui aura donné naissance, poussée par les institutions sociales à d'autres effets que les effets prévus à juste titre et voulus. L'universalisation du bien-être matériel et la compréhension de la solidarité sociale qui résultera pour tous les individus des fondements sociaux de ce bien-être, seront le point de départ d'un intense développement intellectuel et moral ayant, sous forme individuelle de même que sous forme collective, pour mobile et pour but, le bien, le plus grand bien de tous et, pour conséquence naturelle, l'épanouissement le plus complet et la satisfaction la plus librement personnelle de chacun.

*
* *

Pour terminer, je vais résumer cette conférence et les résultats auxquels je crois être correctement arrivé.

Ayant défini l'État en lui attribuant un commencement et une fin, j'ai recherché les commencements de l'État ; je vous en ai indiqué les origines et ai constaté que l'établissement de l'État avait été un progrès.

A ce propos, pour éviter toute erreur et répondre en même temps à une question posée ici même, je vous ai exposé ce que pour nous était le progrès, quels en étaient les éléments et les suites.

Lié, ai-je cherché à établir, à la division de la société en classes, l'État est un mode d'organisation sociale qui ne peut que persister tant que durera cette division, et le but vers lequel doivent tendre tous les efforts socialistes, c'est la conquête de l'État, l'entrée en possession des pouvoirs publics.

Discutant les objections faites à cette thèse, j'ai été amené à m'expliquer sur la grève générale et à la rejeter.

Après l'examen du système, j'ai montré ce qu'il fallait penser de

ses principaux défenseurs qui sont ainsi faits que, quoi que nous disions ou fassions, ils sont décidés d'avance à le combattre.

Donc, pénétration de plus en plus profonde des hommes et des idées socialistes dans l'État jusqu'à ce que, aux mains du parti socialiste ou prolétariat conscient et organisé, l'État avec les pouvoirs qu'il comporte, et notamment celui de faire la loi, devienne l'instrument qu'il doit être de la transformation économique à accomplir. Cette transformation achevée, il n'y aura plus, au lieu de personnes à contraindre, que des choses à administrer, et, ce jour-là, il y aura toujours une organisation sociale, mais il n'y aura plus d'État.

GABRIEL DEVILLE.

---

# LE TRAVAIL

# AU POINT DE VUE SANITAIRE

## I

### LE TRAVAIL ET LA NUTRITION

Deux résultats paraissent bien acquis par la physiologie moderne, c'est que le travail est inhérent à la vie et entraîne une dépense de la vitalité qui a ses limites dans les ressources de l'organisme et dans son pouvoir réparateur. Si on a pu dire, en effet, que la machine vivante se distingue de la machine inerte en ce qu'elle possède le privilège de se renouveler elle-même, de réparer son usure, il n'en est pas moins vrai que le fonctionnement de tout organisme est soumis à certaines limites au-delà desquelles commence l'épuisement, se manifeste la fatigue et survient la maladie. Ce n'est point la place de revenir ici sur les discussions et les théories à propos du phénomène de l'épuisement ou de la fatigue (1); tout le monde sait aujourd'hui le rôle de la fatigue et du surmenage sur la croissance des enfants, sur certains arrêts de développement et sur la genèse d'une foule d'indispositions et de maladies (2). Les médecins, les hygiénistes ne cessent de procla-

(1) Voir la théorie de l'*Inhibition*, par Brown-Séquard; *La Fatigue*, par A. Mosso, chez Alcan, 1894, et notre théorie vibratoire de la *Sensibilité*, in *La Vie et la Pensée*, Alcan, 1893.

(2) C'est cependant une question relativement récente qui n'a pris tout son essor que depuis la communication du professeur Finkelnburg au congrès d'hygiène de Nuremberg, en 1877. Depuis les académies, les parlements, les commissions en quantité innombrables, ont été occupés de ce problème.

Axel Key, qui a publié sur l'hygiène scolaire un ouvrage très important, a trouvé 30 % des enfants chlorotiques, 10 % avec déviation de la colonne vertébrale; 40 % atteints de maladies chroniques. Le professeur Mosso, de Turin, a publié une étude très remarquable sur *La Fatigue* (Alcan, 1894), qui montre bien toute l'importance que nous devons attacher à ce facteur trop méconnu de notre santé, comme de notre valeur physique, intellectuelle et morale.

mer l'influence délétère du travail excessif sur la santé des ouvriers et employés de toutes sortes. La statistique nous montre la diminution de la natalité, l'augmentation de la mortalité, la dégénérescence inquiétante des districts manufacturiers : rien ne peut prévaloir contre le besoin de produire sans mesure comme sans raison : à la force de l'homme qui diminue, on substitue celle de la machine qui ne connaît ni la fatigue ni le besoin. La misère grandissante, les exigences de plus en plus dures de la vie matérielle, sont et resteront les plus sûrs pourvoyeurs de « bras » pour l'industrie, tant que les hommes auront faim. Mais c'est là jeu de minotaure et les nations modernes ne sauraient s'y livrer longtemps, sans succomber dans la dégénérescence générale.

Heureusement la science de la vie est là pour redresser nos erreurs et nous ramener dans la bonne voie. Les pratiques funestes, les entraînements désastreux dans l'exploitation de la « force humaine » sont, en effet, le fruit de l'ignorance ou la conséquence de fausses conceptions de la vie et de ses besoins. Ce n'est point une raison de méconnaître l'heureuse et féconde influence de la science, parce que nous continuons à suivre l'impulsion des générations qui nous ont précédés, nous subissons en cela la loi de l'habitude ou de l'accoutumance. Il suffit de savoir observer ce qui se passe devant nos yeux pour acquérir la conviction inébranlable que les progrès indiscutés dans les sciences biologiques ne tarderont pas à bouleverser et à régénérer notre vieux monde en provoquant un emploi plus judicieux des énergies humaines.

Déjà la médecine nous a appris que l'éclosion et le mode d'évolution des maladies sont régies par la prédisposition héréditaire ou acquise de chaque individu, et que cette prédisposition est elle-même la résultante directe des conditions ou influences auxquelles nous sommes exposés. Nous entrevoyons ainsi que notre vie tout entière, nos jouissances comme nos douleurs, nos fonctions comme nos facultés, nos maladies comme notre mort, sont les résultantes de causes très complexes, sans doute, mais sur lesquelles cependant nous pouvons agir, si nous prenons la peine d'en étudier le mode d'action. Autrement dit, la science nous révèle clairement que notre santé dépend de l'emploi que nous faisons de notre activité : Si nous usons nos forces et nos ressources sans les réparer, nous dépensons sans gagner, nous travaillons à notre ruine.

Le travail, on l'oublie trop, n'est que la mise en action de l'énergie qui résulte de la vie elle-même. Nous ne pouvons pas comprendre la vie sans un mouvement incessant de nutrition, et celui-ci ne peut se faire sans produire continuellement une nouvelle somme d'énergie qui se dépense dans les diverses fonctions de l'organisme ou s'emmagasine à l'état de tension à la disposition du travail qui l'utilisera.

Mais nous ne pouvons pas comprendre non plus le travail sans qu'il entraîne une dépense de vitalité. Par conséquent, nous sommes bien obligés d'en conclure que la capacité de travail dépend de l'énergie vitale de chaque organisme. Dès que la dépense d'énergie dépasse les forces de l'individu, il y a rupture d'équilibre et dérangement dans les fonctions (1).

Tout le monde connaît la sensation de fatigue; beaucoup ont été frappés de l'affaiblissement et des troubles qu'elle amène; mais, comme ces accidents disparaissent assez vite par le repos, on en néglige généralement la signification et on en méconnaît les conséquences chroniques. Si on voulait pourtant prendre la peine de réfléchir, on sentirait vite combien nos forces, notre adresse, notre rendement sont plus considérables quand nous sommes frais et dispos que quand nous sommes fatigués ou malades. C'est là un fait parfaitement démontré aujourd'hui, non seulement dans les laboratoires des savants avec toutes sortes d'instruments de précision (2), mais encore par l'expérience de chaque jour (3). Malheureusement, on a de la peine à se résigner aux conséquences qu'entraînent ces enseignements : on se laisse conduire par la routine et on continue à faire une dépense colossale d'énergies dont une très faible partie trouve vraiment son utilisation. Jamais, en effet, l'humanité n'a été dévorée par une pareille activité, jamais non plus l'histoire ne nous a montré une si grande production d'inutilités. Or, ne l'oublions pas, cette production folle, sans autre but que de gagner de l'argent, ne se fait et ne peut se faire qu'aux dépens de notre réserve vitale. La consommation incalculable de santés et de vies humaines que représente notre funeste emballement économique, aura pour conséquence fatale, non seulement l'affaiblissement de la vitalité générale et la dégénérescence des individus et des familles, non seulement une augmentation et une diffusion des maladies et des infirmités, mais encore un surcroît de charges budgétaires et d'embarras de toutes sortes dont nous ne

(1) *La Fatigue intellectuelle et physique*, par A. Mosso, bibl. phil. contempor. F. Alcan, 1894.

(2) L'affaiblissement de la contraction musculaire sous l'influence de la fatigue est facile à constater par chacun en comparant sa force de biceps à l'état de repos et à l'état de fatigue; mais c'est sourtout avec les dynamomètres et les myographes que cette démonstration devient irréfutable.

L'affaiblissement de l'acuité sensorielle pour la vue, l'ouïe, le toucher, a été souvent constaté sous l'influence de la fatigue, mais c'est surtout depuis les recherches de psychophysiologie que ces particularités ont été mises hors de doute.

(3) Ch. Paget, en Angleterre, a eu l'idée de scinder une classe en deux sections : l'une fut soumise aux errements anciens, l'autre eut son temps également divisé entre les jeux et le travail. A la fin de la session scolaire, ce fut la dernière qui l'emporta comme diligence et comme savoir.

Voir pour plus de détails : A. Mosso, *La Fatigue*.

pourrons triompher qu'à la condition d'en comprendre la genèse et d'en combattre le développement en remontant jusqu'à la source. On ne remarque pas assez que les budgets augmentent bien plus vite que les populations (1) · on pourrait répondre que cela est simplement la preuve que les sociétés sont mieux administrées, mieux gouvernées et mieux servies maintenant qu'elles ne l'étaient autrefois. Cela pourrait s'admettre à la rigueur si on ne tenait compte que de l'augmentation globale des budgets sans en chercher la signification et surtout sans en remarquer le déficit progressif sous la forme de l'accroissement continu de la dette publique. C'est là, en effet, qu'est la tare des sociétés modernes et les plus brillants paradoxes sur l'augmentation de la richesse et la prospérité économique, les statistiques les plus documentées sur les entrées et les sorties de marchandises, sur le chiffre de la production, sur les ressources de toutes sortes, ne feront pas que toutes les nations modernes ne soient atteintes d'autophagie à la façon des diabétiques et condamnées à mourir de consomption par défaut d'équilibre entre leurs gains et leurs dépenses en vitalité. C'est là une bien curieuse analogie dans la façon dont la loi de vie régit et conditionne l'activité sociale comme l'activité physiologique : dans les deux cas, en effet, c'est toujours la même inéluctable nécessité d'un équilibre moyen entre les ressources et les dépenses.

Le travail, sous une forme ou sous une autre, est l'expression et la résultante de la vie. Qu'il soit interne, d'ordre trophique, ou externe, d'ordre social, toujours il est la mise en activité de l'énergie qui résulte du fait même de vivre, s'entretient et se renouvelle par la nutrition. Travail et nutrition sont donc deux termes corrélatifs, formant fonction l'un de l'autre. C'est, en effet, dans les rapports du travail et de la nutrition qu'il faut chercher l'explication et la raison du rôle considérable que joue le travail sur la santé.

Ce n'est point là une question nouvelle : de tout temps on a plus ou moins considéré l'excès de travail comme une cause d'épuisement et une source d'accidents de toutes sortes. Mais il est certain que la véritable influence du travail sur la santé n'a commencé à être réellement comprise qu'à partir du moment où la physiologie nous a enseigné que tout travail physiologique, musculaire ou intellectuel, a pour équivalent une dépense organique proportionnelle à la somme d'énergie déployée.

Pour bien comprendre toute la portée et toutes les consé-

(1) En dix années, la population de l'Europe ne s'est accrue que de 10.08 °/₀ alors que les dépenses publiques ont augmenté de 22.5 °/₀. Le montant total des dettes publiques a passé de 88,502,000,000 à 116,000,000,000, c'est-à-dire qu'il a augmenté de 28 milliards ou de 31.7 °/₀ (Edmond Théry, *Econ. europ.*).

quences sociales de cette corrélation, il est indispensable de s'être bien pénétré de l'idée que le corps humain fonctionne en réalité à la façon d'une machine (1). Tout travail implique un emploi d'énergie; toute énergie a une source de production. Autrefois, on croyait que la machine animale se distinguait essentiellement de la machine brute en ce qu'elle avait le privilège de « créer » son énergie : aujourd'hui nous savons que tout travail physiologique, musculaire ou intellectuel, a son équivalent mécanique dans une dépense corrélative qui a sa source soit dans les aliments, soit dans les tissus de réserve, soit dans les tissus des organes. Ce qui veut dire que le travail, s'il n'est compensé par une alimentation suffisante, entraîne d'abord la combustion des tissus de réserve sous forme d'amaigrissement, et ensuite, à défaut de ceux-ci, l'usure des tissus organiques sous le nom de dénutrition ou d'autophagie. Mais ce n'est pas tout. Dans la machine animale comme dans la machine thermique, tout travail est une combustion, et toute combustion produit des déchets : ces déchets, à leur tour, jouent sur l'organisme un rôle différent suivant la façon dont ils sont éliminés : sont-ils produits en trop grande quantité ou avec trop de rapidité, il y a difficulté ou insuffisance d'élimination : l'organisme s'encrasse : c'est ce qu'on appelle maintenant l'autointoxication, l'autotyphisation, qui peuvent être aiguës ou chroniques et qui jouent un rôle considérable dans la pathologie des surmenés du travail (2). La combustion, au contraire, est-elle incomplète, les déchets constituent des produits morbigènes et deviennent la source principale des

(1) Consulter à ce sujet le savant ouvrage du professeur Marey : *La machine animale.*

Les forces que l'homme peut employer au travail de l'atelier ont des limites qui ont pu être calculées. — Pettenkofer et Voit placent dans une chambre de verre, hermétiquement close, un ouvrier vigoureux, nourri d'une alimentation mixte se rapprochant de celle qui lui est habituelle et chargé de tourner une roue autour de laquelle s'enroule une chaîne supportant un poids de 25 kilos. En déduisant de la journée de cet homme les interruptions occasionnées par les repas et le repos il avait fait, à la fin du jour, neuf heures d'un travail assez pénible.

Cet ouvrier était pesé à son entrée et à sa sortie de la cage de verre; les aliments aussi étaient pesés et analysés, et on analysait l'air à son entrée dans la cage et à sa sortie. Il en résultait que l'homme, pendant une journée de travail de neuf heures, avait dépensé, sous forme d'acide carbonique, 192 grammes d'oxygène, de plus qu'il n'avait pu en aspirer pendant le même temps. C'était un déficit, et pour le couvrir, il avait fallu qu'il consommât environ 20 % de la provision d'oxygène emmagasinée dans tout son corps.

(2) Voir comptes rendus de l'Académie de médecine, mars 1886, à propos de la discussion au sujet des poisons découverts par A. Gautier, dans les produits de l'organisme vivant, sous le nom de leucomaïnes. La théorie du professeur Peter sur l'autotyphisation par le surmenage.

Griesinger, *Maladies infectieuses.*

P. Lagrange, *Physiologie des exercices du corps.*

Bouchard, *Maladies par ralentissement de la nutrition.* Autointoxication.

divers accidents et maladies par ralentissement ou insuffisance de la nutrition qui constituent l'arthritisme.

## II

### ROLE SANITAIRE DU TRAVAIL

Ce sont là des faits dont la connaissance éclaire singulièrement le rôle sanitaire du travail qui nous apparaît maintenant comme le régulateur de la vie elle-même : intimement confondu avec elle dans la fonction physiologique, il devient un stimulant de la vitalité par l'accélération qu'il imprime à la nutrition sous la forme d'exercice ou de travail modéré, et acquiert des effets nuisibles quand il dépasse les ressources ou le pouvoir réparateur de l'organisme.

Bien que ces notions soient encore toutes nouvelles, nous en avons déjà vu les conséquences dans la question du surmenage des écoliers et dans la formation de la *Ligue pour le développement des exercices physiques*. Mais nous sommes loin de nous douter du rôle que joue à chaque instant le travail, sous une forme ou sous une autre, sur notre état de santé.

La statistique, qui ne procède que par abstraction, ne peut évidemment nous donner ici le chiffre des influences qui se traduisent toutes par de simples nuances dans l'état de la nutrition. Mais aujourd'hui que tout le monde a compris que la morbidité est essentiellement régie par la *prédisposition individuelle,* maintenant que toutes les données de la médecine aboutissent à nous démontrer que l'état de réceptivité morbide, que le tempérament, que la constitution sont des résultantes de la façon dont se comporte la nutrition dans chaque organisme, il n'est plus permis de méconnaître que le travail est un régulateur de la santé, puisqu'il l'est de la nutrition. C'est, en effet, ce que nous démontre l'observation des faits et ce que nous enseigne la médecine : il est acquis que le travail est un besoin autant qu'une manifestation de la vie : tout le monde connaît les dangers de l'oisiveté par suite des désordres de nutrition qu'elle entraîne ; chacun sait le rôle de l'exercice sur l'entretien et le perfectionment de nos aptitudes et de nos facultés : c'est l'effet de la grande loi biologique : la *fonction fait l'organe,* dont Darwin a montré toutes les applications merveilleuses dans la *Sélection* naturelle et artificielle ; c'est la base de l'éducation physique, intellectuelle et morale. Mais le travail ne représente pas seulement un emploi utile de l'énergie vitale, il en constitue aussi une dépense, d'où la nécessité de le régler sur les besoins et sur les ressources de la vitalité : utile, hygiénique tant qu'il s'exerce dans la mesure d'un besoin de l'orga-

nisme, il devient un danger dès qu'il entraîne une perte d'énergie non compensée. Les rapports intimes entre le travail et la nutrition nous expliquent pourquoi les jeunes sujets offrent moins de résistance à la fatigue que les vieux, parce que la croissance absorbe la plus grande partie des ressources nutritives. Les éleveurs ont remarqué que faire travailler des animaux trop jeunes, c'est arrêter leur développement et préparer leur dégénérescence ; aussi ont-ils vite compris que leur intérêt oblige à ménager leurs jeunes produits pour en obtenir plus tard un meilleur rendement. Malheureusement, il n'en a pas été de même pour l'emploi de l'homme : oubliant que nous sommes soumis à la même loi de vie que l'animalité, nous n'avons pensé qu'à une chose, c'est à faire rendre à l'enfant le plus tôt possible tout ce dont il est capable, soit comme intelligence par une véritable lutte de vitesse dans l'éducation, soit comme travail par l'exploitation criminelle de la main-d'œuvre jeune, en raison de sa plus grande modicité de prix. D'où un gaspillage aveugle, insensé, effrayant pour qui sait voir, de la jeunesse moderne. Qui pourra jamais dire la part de notre surmenage imprévoyant sur le détraquage général, sur le nervosisme « du siècle », sur la dégénérescence dont nous sommes manifestement atteints ? Qui saura nous amener à comprendre la somme de charges sociales de toutes sortes que nous donne notre fièvre d'activité ? Nous dépensons notre vie sans compter, nous brûlons les étapes sans prendre le temps de nous reposer : emportés par l'ardeur de la lutte pour l'existence, entraînés par le tourbillon de la vie, attirés par le mirage de nos espérances ou de nos rêves, accablés, fourbus, nous remettons toujours au lendemain le répit qui seul peut nous sauver. Fatigués nous sommes, fatigués nous peinons, fatigués nous souffrons : nous ne vivons plus, nous attendons d'en avoir le temps.

Ce n'est pas sans raison qu'on a dit que la vie moderne est une fièvre continue qui nous mine et nous épuise. C'est là qu'il faut chercher la cause de toutes ces indispositions plus ou moins vagues dont se plaignent les surmenés. Il faut bien se garder, en effet, de s'imaginer que le travail intellectuel, que la souffrance morale, ne constituent pas d'aussi puissantes causes d'épuisement et de dégénérescence que le travail manuel. Au contraire, la biologie nous apprend que le travail cérébral fait une consommation de vitalité beaucoup plus considérable que le travail musculaire. Voilà pourquoi la vie d'oisiveté apparente des intellectuels et des gens d'affaires entraîne si rapidement l'état de neurasthénie, de nervosisme et d'impuissance où nous les voyons presque tous si pitoyablement finir par échouer.

Nous savons tous avec quelle facilité on tombe malade quand on est fatigué. Tous les médecins nous disent la gravité et le caractère infectieux que prennent les moindres indispositions chez les surmenés.

Les annales militaires ont révélé la mortalité effrayante des épidémies dans les armées dont les soldats ont été épuisés par les marches et les combats.

Le rôle de la fatigue s'affirme à chaque instant dans la vie militaire. Les épidémies éclatent volontiers à l'approche des inspections générales, en raison de l'excès de travail et du surmenage. Il n'est pas une année où l'on ne signale l'explosion de la fièvre typhoïde, dans tel ou tel corps, dix à vingt jours après les grandes manœuvres : voir la *Stat.-Médic. de l'armée,* 1884-1887 ; Arnould, De la fièvre typhoïde, *Rev. hyg. :*

« Rien ne montre mieux le rôle de la fatigue dans la genèse de la fièvre typhoïde que les intéressantes observations faites pendant trois années consécutives sur le 12e bataillon de chasseurs par M. le médecin-major Lèques.

« Notre collègue nous apprend que les manœuvres alpines s'étant prolongées chaque année davantage de 1883 à 1886, la fréquence annuelle de la fièvre typhoïde a été exactement proportionnelle à la durée de ces pénibles opérations, dont il nous trace un tableau vraiment saisissant.

« En 1883, les manœuvres durent quatre-vingt-trois jours (28 mai au 18 août). Un seul cas de fièvre typhoïde est observé au mois d'août, et les fièvres gastriques sont rares. Mais les embarras gastriques simples motivent de nombreuses exemptions de service.

« En 1884, le bataillon tient la montagne pendant quatre-vingt-six jours (du 25 mai au 18 août) ; durant cette période, on enregistre deux fièvres typhoïdes, deux fièvres gastriques et quatorze embarras gastriques simples.

« En 1885, ayant un programme plus chargé, il manœuvre pendant cent quatre jours (du 26 mai au 4 septembre) et compte treize cas de fièvre typhoïde, dont sept en juin et six dans la première moitié d'août ; cinq fièvres gastriques, dont quatre en juin et une en juillet ; enfin trente-neuf embarras gastriques, dont dix en juin, quatorze en juillet et quinze en août. Après la rentrée du bataillon à Lyon, dix-sept hommes sont encore atteints de cette dernière affection.

« Enfin, en 1886, les exercices de la montagne se prolongent pendant cent huit jours (du 30 mai au 14 septembre). Dix-sept fièvres typhoïdes se déclarent pendant les manœuvres : quatre du 10 au 31 août, treize du 1er au 9 septembre, deux d'entre elles sont mortelles. En outre, on note en juin douze embarras gastriques simples ; en juillet, cinq embarras gastriques simples ou fébriles et de nombreuses diarrhées ; en août, trente-six embarras gastriques fébriles

ou simples et beaucoup de diarrhées; enfin, du 1er au 3 septembre, trois fièvres gastriques et treize embarras gastriques simples (1).

« Ces intéressantes observations non seulement démontrent, mais nous font mesurer en quelque sorte les effets du surmenage eu égard à la fièvre typhoïde. Ces effets ont été surtout manifestes dans la dernière épreuve imposée au bataillon, celle de 1886. M. Léques a pu les suivre pas à pas, depuis juin, où la fatigue engendra des embarras gastriques simples et des diarrhées, jusqu'en août, où apparut la fièvre typhoïde : celle-ci atteignit ensuite son plus grand développement dans les premiers jours de septembre, au moment du dernier effort nécessité par les manœuvres de division. Ajoutons, comme particularité intéressante, que les deux cent vingt réservistes qui vinrent participer à ces dernières sans avoir subi les fatigues antérieures, furent complètement épargnés par la maladie régnante (2) ».

Une autre preuve bien frappante du rôle de la fatigue se trouve dans la ressemblance constante des maladies dominantes des camps; parmi elles, la fièvre typhoïde est la plus constante et la plus grave par la morbidité et la mortalité :

« En 1841, le camp de Compiègne, assis sur la rive gauche de l'Oise, et d'un effectif de 18,000 hommes environ, fournit, du 17 août au 17 octobre, six cent quatre-vingt-huit malades dont cent quatre-vingt-quatorze fièvres typhoïdes. (Documents inédits du comité de santé.)

« Sur trois cent quatre-vingts malades admis aux ambulances ou aux hôpitaux du camp de la Gironde, de juillet à septembre 1846, il y eut cent vingt-huit cas de fièvre typhoïde ou d'embarras gastrique fébrile. Au même camp, en 1848, on compte, pendant la période d'occupation de l'été, vingt-trois fièvres typhoïdes avérées avec neuf décès et soixante-seize cas inscrits sous les noms d'embarras gastrique ou de gastrite. Le deuxième camp de Boulogne qui fut occupé pendant plus de deux ans, et dont l'effectif mensuel oscilla entre treize et trente-cinq mille hommes, compta mille cinq cent soixante-quinze cas de dothiénentérie, sur lesquels cinq cent vingt-six décès. (Périer.)

« Dans ses recherches sur la pathologie du camp de Châlons, pendant les huit premières années de l'occupation (1857-1864), Goffres trouve que chaque année la fièvre typhoïde a marqué son

(1) Sur la prière que nous lui en avons faite, notre collègue a bien voulu nous faire connaître qu'une enquête minutieuse lui a démontré l'absence à peu près constante de la fièvre typhoïde dans les cantonnements occupés par les troupes au cours de ces longues opérations.

(2) Léques, Étude sur l'hygiène des bataillons alpins (*Arch. de méd. mil.*, 1888, t. II, p. 373 à 375).
(Dr Kelsch, *Rev. hyg.*, août 1890).

passage. Elle a déterminé pendant cette période cent cinq décès, c'est-à-dire les $\frac{2}{5}$ des décès généraux ($\frac{105}{271}$).

« En 1869, au camp de Lannemezan, un effectif de huit mille neuf cent cinquante-six hommes a compté dans l'espace de deux mois cent vingt-huit fièvres typhoïdes ou continues, sur lesquelles dix-sept décès. (Philippe.)

« Enfin, dans les camps permanents qui ont été établis autour de Paris après la guerre de 1870-1871, les fièvres continues de toute gravité ont été très nombreuses, et ont figuré dans les relevés statistiques comme la cause principale des envois de malades aux hôpitaux (1).

« Rien n'est plus instructif, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, que ce qui s'est passé au camp du Pas-des-Lanciers en 1886. L'histoire médicale de ce camp, qui nous a été conservée par M. le médecin principal Duchemin, témoigne de l'importance du rôle que la fièvre typhoïde peut assumer en pareille circonstance, et des conditions particulières qui président à sa genèse. (Duchemin, La fièvre typhoïde au camp du Pas-des-Lanciers, *Arch. méd. mil.*, 1886.)

« C'est un mois après l'ouverture du camp que la fièvre typhoïde éclate : ce sont d'abord des embarras gastriques fébriles, des fièvres rémittentes dont le nombre s'accroît chaque jour, en même temps que le caractère typhique se prononce de plus en plus. Bientôt l'épidémie est constituée : elle ne cesse qu'avec la levée du camp, vers le 20 juillet, après avoir frappé mille cinq cents hommes sur un effectif de huit mille cinq cents, c'est-à-dire le 1/6, avec une mortalité de 7 °/₀ de malades.

« Une analyse pénétrante des conditions pathogéniques a amené M. Duchemin à rapporter cette épidémie à l'auto-infection. Notre collègue fonde son opinion sur l'explosion tardive du mal (un mois après l'ouverture du camp) et sur l'absence d'épidémie dans les corps de troupe au moment du départ de leurs garnisons respectives, double circonstance qui, selon notre collègue, devait éloigner l'idée de l'importation.

« Il est certain que pendant toute la première période de l'occupation les hommes subirent des fatigues exceptionnelles déterminées par une installation difficultueuse, des travaux d'instruction indispensables pour atteindre la cohésion et l'unité d'action avec des éléments si divers. Les conséquences de ce surmenage furent aggravées encore par l'élévation de la température, ainsi que les difficultés et l'insuffisance de l'alimentation. (Dr Kelsch, *Rev. hyg.*, août 1890.)

Les médecins des districts industriels signalent de même l'augmentation de la morbidité et de la mortalité chez les ouvriers, non seulement en raison de l'insalubrité des conditions du travail, mais

(1) Marvaud. *Des camps*.

encore en proportion du degré de fatigue. Les statistiques ne peuvent nous fixer sur ce point, parce qu'elles ne mentionnent que la morbidité et la mortalité générales, sans dictinction de l'influence du travail. Mais il n'est pas de médecin qui n'admette que le surmenage n'entre pour une large part dans la morbidité et la mortalité spéciales aux milieux industriels.

## III

### NÉCESSITÉ DE LA RÉGLEMENTATION SANITAIRE DU TRAVAIL

Au fond de l'agitation qui gronde dans le monde des surmenés de la vie moderne, il y a plus que l'écho de théories tapageuses, plus que le déchaînement d'appétits insatiables : il y a l'instinct même de la vie qui réclame ses droits méconnus, il y a les convulsions suprêmes qui marquent l'épuisement et l'approche de l'agonie. Aussi, comme l'a si excellemment dit le comité consultatif d'hygiène dans son rapport sur un projet de loi et de réglementation du travail (1).

« La nécessité de l'intervention de la loi dans les questions d'hygiène industrielle n'est plus à démontrer. L'autorité n'a pas seulement le droit, elle a le devoir d'intervenir pour la protection de la santé et de la vie, et de restreindre en de certaines limites la liberté individuelle, quand l'abus qu'on peut en faire devient attentatoire à la liberté et à la santé de la communauté.

« La nécessité s'impose de réglementer les conditions de sécurité en même temps que les conditions de salubrité du travail industriel (2).

(1) Commission composée de MM. Brouardel, Nicolas, Dubrisay, Dupré, Faure-Dujarrie, P. Girard, Grinaux, Jacquot et H. Napias, rapporteur.

(2) Pourtant, encore aujourd'hui, dans beaucoup de pays, et malgré le grand mouvement qui porte les gouvernements à s'occuper des questions ouvrières, ni les lois récentes ni les *projets de loi* ne font état des questions de salubrité. La conférence de Berlin n'a pas abordé cette question ; il est vrai que les hygiénistes y étaient rares, et que beaucoup d'économistes ne comprennent pas encore, ou ne savent pas du tout, l'importance de cette question. Ni la Belgique (loi du 13 décembre 1889), ni la Hollande (loi du 5 mai 1889), ni la Hongrie (loi du 21 mai 1884), ni l'Italie (loi du 11 février 1886), ni le Luxembourg (loi du 6 décembre 1876), ni le Portugal (loi du 21 octobre 1863, projet de loi du 29 juillet 1887), ni la Roumanie (projet du 8 septembre 1888), ni la Russie (lois des 24 avril et 6 mai 1890), ni l'Espagne (loi du 24 juillet 1873, projet de loi du 7 juin 1887), n'ont jusqu'à présent inscrit dans leurs lois ou projets de loi des dispositions destinées à assurer la sécurité et la salubrité de l'industrie.

« La loi danoise du 12 avril 1889 prescrit des conditions de sécurité, mais ne fait mention d'aucune condition de salubrité.

« Les lois allemande (loi du 1er juillet 1883 et projet du 6 mai 1890), anglaise (Angleterre, loi du 27 mai 1878 ; Australie (Victoria), loi du 18 décembre 1883 ; Canada, loi du 9 mai 1885), autrichienne (loi du 8 mars 1885), suédoise (loi du 19 mai 1889), suisse (loi du 23 mars 1877) et le projet de loi norvégien (projet du 21 décembre 1887) prescrivent au contraire des mesures destinées à assurer la salubrité et la sécurité.

« Les États-Unis n'ont pas de loi fédérale sur cette matière, mais plusieurs États ont des lois particulières qui visent à la fois la salubrité et la sécurité des industries. » Napias, *Rev. hyg.*, août 1890.

« Quand il s'agit des forces vives de la nation, disait un jour à la Chambre des députés Richard Waddington, c'est pour le législateur non seulement un droit, mais un devoir d'intervenir et de prendre, s'il le faut, aux dépens d'intérêts particuliers, les dispositions exigées par l'intérêt général. »

Toutes les sociétés d'hygiène, tous les congrès internationaux se sont constamment préoccupés de l'hygiène du travail et n'ont cessé d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ces graves questions. La loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes, a donné satisfaction à la première partie de leurs justes revendications, mais il reste encore deux points sur lesquels tout le monde est loin d'être d'accord : 1° l'assainissement des conditions du travail industriel ; 2° la fixation de la durée du travail.

Pour évincer ces questions, il ne suffit point de répondre que toutes les industries sont insalubres, ni que la durée du travail est une question de concurrence et ne saurait être abordée que dans une entente internationale. Il ne paraît guère pratique, non plus, d'espérer *l'interdiction de certains genres d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiciables à la santé des travailleurs* (Congrès ouvrier de Paris, 1889). La fixation de la durée du travail à huit heures, selon la formule américaine des *trois huit,* est susceptible de fortes objections et ne semble pas proche d'être réalisée, malgré d'heureuses et significatives expériences tentées en Angleterre (1).

Ce sont là des questions dont l'importance et l'utilité ne peuvent être contestées par personne. Pourquoi donc ont-elles le triste privilège de provoquer une si vive résistance, pourquoi restent-elles si irritantes ? Est-ce uniquement parce qu'elles ont été posées par un

(1) D'après une communication du *Handelsmuseum,* du 8 novembre 1894, une expérience sur la journée de huit heures aurait été faite avec plein succès, depuis le mois de mai 1892, dans les ateliers de chaudronnerie de Schnidelwald, dépendant des forges et chantiers d'Erwein von Nostitz, à Rothau (Bohême). Les ouvriers gagneraient maintenant autant en huit heures de travail, qu'ils gagnaient en douze heures de présence précédemment, sans que le prix du travail aux pièces ait été augmenté. Quant à l'industriel, il bénéficierait de l'économie réalisée sur toutes les dépenses qui sont proportionnelles à la durée du travail, telles que le graissage, l'éclairage, etc...

La qualité du produit s'est relevée depuis que le zèle et l'attention des ouvriers ne sont plus fatigués comme ils l'étaient sous le régime des douze heures. Les pauses qui coupaient le travail doivent évidemment être écourtées tandis qu'elles prenaient un temps considérable auparavant : mais ces repos trop courts, pris dans l'atmosphère surchauffée et poussiéreuse de l'atelier étaient d'un bien faible profit pour les ouvriers, auprès des heures de loisir qu'ils peuvent maintenant employer utilement chez eux ou en plein air.

L'augmentation du rendement des ouvriers par heure a mis plusieurs mois à s'établir, tant à cause des habitudes de travail antérieures, qu'en raison de l'insuffisante organisation des ateliers. Il a fallu, en effet, prendre des mesures spéciales pour que l'outillage fût approprié au travail intensif qui résultait de la nouvelle organisation du travail. (*Bull. office du Travail,* janv. 1895.)

parti qu'on a juré de mettre à l'index et dont on veut, à priori, repousser les revendications ? Peut-être, mais ce n'est pas là toute la raison, attendu que cette nécessité de l'assainissement et de la réglementation de la durée du travail industriel est aussi fortement proclamée par les hygiénistes et les médecins que par les socialistes, parce qu'ils y voient une question d'intérêt vital pour les nations modernes. Pour notre part, nous croyons que la difficulté et la résistance proviennent surtout de ce que la question est aussi mal posée que mal comprise.

Qu'est-ce qu'un ouvrier pour l'industriel qui l'emploie, sinon un instrument, une machine ? Or, tandis qu'il est obligé et qu'il trouve tout naturel d'acheter, de louer, d'employer et d'user ses instruments et ses machines à ses risques et périls, d'en assurer lui-même la conservation, la réparation et le remplacement, l'industriel jouit du privilège exorbitant de prendre gratuitement dans la communauté le plus précieux et le plus productif de ses producteurs, l'ouvrier sain et valide ; il peut, moyennant un entretien souvent dérisoire, l'exploiter jusqu'à épuisement, l'estropier, l'user ; puis, quand le malheureux est devenu incapable de travailler, le rendre à la société comme un simple rebut dont il n'a plus besoin, ou comme un déchet encombrant, sans être tenu de supporter les charges et les frais d'entretien, d'assistance, ni de remplacement : la société prend pour elle toutes les charges et abandonne les bénéfices de l'exploitation à l'employeur. C'est le *jus utendi abutendi et fruendi* sans aucune charge compensatrice ; c'est pire que le droit de conquête ; c'est le plus monstrueux des privilèges que les hommes se soient jamais attribués ; c'est aussi la plus grande et la plus dangereuse iniquité sociale. Nous payons l'impôt pour l'air que nous respirons, pour l'eau que nous buvons, pour la terre que nous foulons, pour tout service que nous tirons de nos semblables : seule l'utilisation industrielle du facteur humain est exemptée de charges compensatrices. Or, il est incontestable que les charges doivent incomber à qui reviennent les bénéfices. Il y a là une réforme qui s'impose, non seulement parce qu'elle est juste et rationnelle, mais encore parce qu'elle constitue le plus sûr moyen d'enrayer l'industrialisme dans la consommation alarmante qu'il fait des vies et des forces humaines, en semant les infirmités, les maladies et les dégénérescences, dont les répercussions sociales sont incalculables et constituent un des plus graves périls qui menacent les civilisations modernes. Tant que les charges résultant de l'exploitation de l'homme comme travailleur seront supportées par la communauté et non par l'exploitant et le bénéficiaire, nous verrons ce dernier se désintéresser de la question de l'assainissement des conditions du travail, faire miroiter ses raisons

contre la réglementation de la durée du travail, et continuer tanquillement à entretenir et à développer, de son mieux et pour son plus grand profit, l'émulation et la concurrence entre les meilleurs producteurs, les éliminant au fur et à mesure de leur épuisement et de leur usure. Mais qu'une sage, prévoyante et patriotique législation fasse retomber sur qui de droit toutes les responsabilités et toutes les charges sociales résultant de l'exploitation du facteur humain et nous verrons assainir les conditions du travail, diminuer et disparaître les industries dangereuses; ralentir la consommation effrayante de vies humaines que fait l'industrialisme moderne, disparaître le surmenage qui tue, s'arrêter la fièvre de production sans frein qui nous jette dans les embarras économiques de la surproduction, engendre les crises, le chômage, développe le paupérisme, et prépare les « guerres économiques » ou guerres de « débouchés commerciaux ». Mettre au compte de l'industriel les charges sociales résultant de l'emploi du facteur humain, c'est le meilleur, sinon le seul moyen d'assurer à ce dernier la sollicitude, que nous voyons jusqu'ici accorder bien plus volontiers aux serviteurs animaux qu'aux serviteurs hommes.

Dr Julien Pioger.

# LE MAUVAIS LARRON (1)

JÉSUS — LE MAUVAIS LARRON — LE BON LARRON

Le sommet du Calvaire avec les trois gibets. Chaque supplicié pend à la croix, les bras et les pieds liés de cordes. Au-dessus de celle où Jésus est attaché, se détache l'écriteau en grec, en latin et en hébreu :

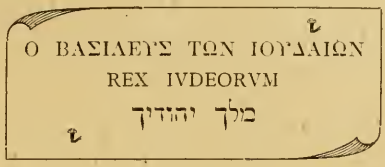


JÉSUS

Oh ! ces lances brillant au loin comme des flammes !
Que l'une d'elles monte et me frappe, ô mon Dieu,
Puisque l'heure est prochaine et que tu me réclames !

LE BON LARRON

Dieu, penche-toi vers nous du haut de ton ciel bleu !

LE MAUVAIS LARRON

De quel Dieu parlez-vous ? Le ciel est vide d'âmes.
Jésus de Nazareth, ô pâle révolté,
Même sur cette croix l'illusion t'enivre
Comme un vin trop puissant pour ton humanité :
Si ton père est là-haut, qu'il parle et te délivre !

JÉSUS

Abjure ton blasphème, ô pécheur endurci !
Dès que la mort aura baisé nos lèvres closes,
Le gibet fleurira, tout parfumé de roses.

(1) Vision dramatique en un tableau, représentée pour la première fois à la *Maison du Peuple* de Paris, le 17 mars 1895.

LE BON LARRON

Le Seigneur nous attend.

LE MAUVAIS LARRON

Le fossoyeur aussi.

LE BON LARRON

Qu'importe que sur nous un peu de terre tombe ?
Les ramiers avaient peur, nous étions les vautours ;
Mais nous mourons avec la céleste colombe,
Et le vol des ramiers repeuplera les tours.
La promesse divine est à jamais venue
Poser son aile blanche au seuil blanc des tombeaux.
Les profondeurs du ciel s'étoilent de flambeaux ;
La pourpre des soleils vêtira ma chair nue.

LE MAUVAIS LARRON

Moi, j'ai beau regarder du côté de la nue :
Je ne vois que le vol effrayant des corbeaux !

JÉSUS

Mon cadavre divin ne sera point leur proie.

LE MAUVAIS LARRON

C'est pour toi cependant qu'ils ont, ivres de joie,
Franchi l'azur des cieux, des monts et de la mer ;
Car c'est par toi, Jésus, et c'est grâce à ton rêve
Qu'ils rongeront les os et mangeront la chair.
Vois, leur aile en passant trace à la fois dans l'air
L'ébauche de la croix et la forme du glaive.

JÉSUS

La croix n'est point la sœur des glaives empourprés.
Je vaincrai les démons, sans que la guerre impure
Trouble du bruit des fers les portiques sacrés.

LE MAUVAIS LARRON

Le sang des nations, coulant par ta blessure,
S'épandra comme l'eau des ravins sur les prés.

LE BON LARRON

Quand le maître a parlé, tout se tait, l'ombre écoute.

LE MAUVAIS LARRON

S'il est ton maître à toi, débonnaire vaincu,
N'outrage pas du moins les torturés du doute
Qui, les pieds déchirés aux cailloux de la route,
S'en vont, la bouche amère et las d'avoir vécu !

JÉSUS

Heureux l'homme qui croit, sans soulever les voiles
Où se cache le Dieu descendu sur l'autel !
Ce ver de terre ailé, papillon éternel,
Volera dans la gloire au jardin des étoiles.

LE BON LARRON

Quoi ! tu m'accueillerais en ton saint Paradis ?
La rose de Saron absoudrait la vipère ?

JÉSUS

Espère. En vérité, frère, je te le dis,
Tu seras dès ce jour à la droite du Père.

LE MAUVAIS LARRON

Et moi, que ferez-vous de mon squelette blanc,
Quand la fosse aura bu tout le sang de mes veines ?

JÉSUS

Toi, tu seras pareil, dans l'horreur des géhennes,
Aux ceps encore verts qui pleurent en brûlant.

LE MAUVAIS LARRON

Ainsi, la faim aura hurlé dans ma poitrine,
J'aurai, vivant lambeau, haillon d'humanité,
Chancelé dans le vent comme un temple en ruine,
Sans qu'une goutte d'aube et de pitié divine
Lave entre tes deux mains mon front ensanglanté ?
Les orages auront ruisselé sur ma joue,
La misère et les loups auront flairé ma chair,
J'aurai pétri mon pain dans la cendre et la boue,
Mes yeux auront pleuré tout le sel de la mer,
Sans que je puisse un jour, si mon âme éperdue

S'en va battre de l'aile aux portes de tes cieux,
Obtenir au banquet la place qui m'est due
Et boire un peu d'ivresse à la coupe des dieux ?
Ceux qui s'énivreront des splendeurs du mystère,
Dans l'éblouissement des Édens reverdis,
N'auront point expié comme nous sur la terre
Le crime d'être nés en des berceaux maudits.
Quand la chanson des luths, bourdonnant dans les arbres,
Égayait leurs palais de son tremblant essor,
La faim n'aura jamais, sous la neige des marbres,
Conseillé la révolte à leurs bras chargés d'or.
Mais les vieillards sans pain et les petits sans langes,
Tous ceux qui sont promis à la faute en naissant,
Tous ces éclaboussés de misère et de fanges,
Pour qui le vil denier, rouge encore de sang,
Brille comme une étoile au front blanc de tes anges,
Tous ces damnés de Dieu, de la terre et du sort,
Hués, crucifiés, bannis, liés de cordes,
Tu n'as pour eux, ô roi plein de miséricordes,
Que l'enfer dans la vie et l'enfer dans la mort !

JESUS

Ne scandalise point ton compagnon qui prie.
Cet homme, aveugle au bien, répudiait ma loi,
Et, pauvre comme nous, a péché comme toi ;
Mais sa palme est là-haut, déjà toute fleurie,
Et je l'ai pardonné, parce qu'il croit en moi !

LE MAUVAIS LARRON

Libre à lui de tourner sa face vers ta face !
S'il s'abandonne à toi, sans gloire et sans fierté,
Comme un esquif perdu se livre au vent qui passe,
C'est parce que les ans ont dans son cœur dompté
Séché la fleur de sang de la virilité.
Pourquoi menaçait-il de sa lame impunie
Les tout-puissants vautrés dans les pourpres de Tyr,
Puisqu'il devait un jour, effaré d'agonie,
Déshonorer sa croix d'un lâche repentir ?
S'il se sentait trop faible et mal né des ancêtres
Pour écraser les dieux comme un nid de serpents,
Que n'a-t-il adoré la fortune des maîtres

Et mangé dans leurs mains avec les chiens rampants !
Prêtre comme Caïphe, il eût trompé la foule ;
Juge comme Pilate, il t'aurait condamné ;
Car la cuvette s'offre et l'eau du Jourdain coule.

LE BON LARRON

Ne me rappelle pas l'opprobre où je suis né.

JÉSUS

Ne lui cache pas Dieu, quand tout s'efface et croule !

LE MAUVAIS LARRON

Eh ! que m'importe à moi que l'orage effrayant
Creuse le ciel en gouffre et la terre en abîme ?
Honte aux faux révoltés, pâles bâtards du crime,
Qui, parce que tout tremble, expirent en priant !
Moi, j'ai gardé du moins la fierté de ma honte,
L'âme sourde et l'œil clos au pardon qui tombait :
Si ton père descend pour me demander compte,
Je le soufflette avec les deux bras du gibet !

JÉSUS

C'est son éternité qui pèse sur tes hanches !
L'Être mystérieux, à tout jamais vivant,
Peut aux bras du gibet, changés en ailes blanches,
T'emporter avec lui dans l'aube et dans le vent.
Si tu veux refleurir comme un lis des vallées,
Crois en lui, soumets-toi, lève l'âme et les yeux.

LE MAUVAIS LARRON

Est-ce ma faute à moi si les nuits étoilées
Ne m'ont jamais montré que des spectres de dieux
Et si la foi tarit en mon cœur anxieux
Comme un vin répandu dans des urnes fêlées ?
S'il est vrai que mes pleurs laveraient mon péché,
S'il te suffit d'un mot pour me vêtir de gloire
Et peupler de soleils l'abîme où j'ai marché,
Que ne m'imposes-tu le besoin de te croire ?
Quel est le criminel, de ton père ou de toi,
Qui, pouvant me donner ses cieux pleins de lumière
En échange d'un peu d'espérance et de foi,
A clos ma lèvre pâle au vol de la prière ?

Si c'est ton père, à qui devras-tu confier
Les innocents troupeaux dont tu sauvais la laine ?
Si c'est toi, taisons-nous, toute parole est vaine,
Et Pilate a bien fait de te crucifier !

JÉSUS

Les maux qu'ils ont soufferts sauvent aussi les hommes.
Quand Dieu nous a vannés au crible des douleurs,
Les pauvres petits grains de cendre que nous sommes
Tombent dans le sillon et deviennent des fleurs.

LE MAUVAIS LARRON

Descends alors, descends et renonce à ton rêve !
Tu ne serais là-haut qu'un céleste étranger :
J'ai souffert plus que toi, dès l'aurore et sans trêve.

JÉSUS

Qu'as-tu souffert de plus, audacieux fils d'Ève ?

LE MAUVAIS LARRON

J'ai tué pour ma faim, j'ai volé pour manger !

LE BON LARRON

J'ai volé comme toi, parce que les abeilles
Dérobent à leur tour le miel des genêts blonds,
Quand elles ont subi dans les fleurs, sous les treilles,
La colère des vents et l'assaut des frelons ;
J'ai tué comme toi, parce que les épées
Tuaient encore et mieux dans le poing des guerriers
Et parce que le sang qui les avait trempées
Reverdissait en gloire aux veines des lauriers.
Mais j'aurais dû passer devant les portes closes,
Sans ravir à Caïn la dépouille d'Abel,
Parce que les lauriers sont moins doux que les roses,
Même quand les frelons ont volé tout le miel !

LE MAUVAIS LARRON

Trêve à tes lâchetés ! Silence à ton délire !
C'est toi qui règneras sur les dieux effarés,
C'est nous qui dormirons dans leurs lits de porphyre,
Si la gloire du ciel, promise à ton martyre,
Monte au niveau des pleurs que nous avons pleurés.

JÉSUS

Tu pleuras sur tes maux, jamais sur ceux des autres.
Que ne m'as-tu suivi par les bourgs et les champs,
Quand mon Verbe, enfantant des légions d'apôtres,
Fleurissait de pitié les âmes des méchants ?

LE MAUVAIS LARRON

J'ai cent fois escorté de mon ombre farouche
Tes pas qui retournaient aux chemins coutumiers ;
J'ai cent fois entendu gazouiller sur ta bouche
Les mots charmeurs, pareils à des vols de ramiers.
Mais ta vaine parole, en tombant goutte à goutte,
N'a pas plus émoussé mon cœur que mon couteau :
J'ai clamé mon blasphème à l'ombre qui l'écoute ;
Je n'ai pas effeuillé les rameaux sur ta route
Et sous tes pieds divins déroulé mon manteau.

JÉSUS

Les oliviers sont morts, tout s'éteint, l'ombre gagne
La montagne où j'expire, abandonné du ciel.
Étais-tu là, pendant que sur l'autre montagne
Je versais la doctrine aux pauvres d'Israël ?

LE MAUVAIS LARRON

J'étais là, tu disais : « Quand vous faites l'aumône,
« Défendez aux buccins de sonner devant vous,
« Si vous avez été croyants, simples et doux,
« Vous serez dans les cieux comme un roi sur son trône.
« Le seul maître est mon père, on n'en peut servir deux.
« Ne vous souciez pas de manger ou de boire ;
« Les lis ne filent point, et pourtant, dans sa gloire,
« Salomon n'était pas vêtu comme l'un deux ».

JÉSUS

Et je disais aussi : « Dieu punit l'adultère.
« Heureux les affligés, car ils vaincront la mort.
« Ne vous amassez pas des trésors sur la terre ;
« Car le ver les entame et la rouille les mord.
« Rien ne vous survivra, hors du bien que vous faites ;
« Le corps, si vain qu'il soit, vaut mieux que les habits.

« Méfiez-vous des loups, chassez les faux prophètes
« Qui viendront au bercail, déguisés en brebis.
« Pour que la maison dure, il faut qu'on la bâtisse
« Sur la terre éternelle et dans les rochers sourds ».

LE MAUVAIS LARRON

Je n'attendais qu'un mot et je l'attends toujours :
Tu prêchais la pitié, je voulais la justice.

JÉSUS

Elle est au cœur de ceux qui, sans se détourner
De la route, ont marché sur mes traces fécondes,
A l'heure où l'on entend les nuages tonner.

LE MAUVAIS LARRON

Elle n'est qu'un mot, vain comme le bruit des ondes,
Tant que le riche oisif, maître des gerbes blondes,
Restitue aux glaneurs ce qu'il croit leur donner.

JÉSUS

L'ange accueille là-haut avec des chants de fête
Celui qui, dépouillé comme un rameau flétri,
N'avait pas une pierre où reposer sa tête.

LE MAUVAIS LARRON

Je ne t'ai jamais vu sans gîte et sans abri !

JÉSUS

Tu me vois sur la croix funèbre, dans la honte
De l'écriteau menteur qui me proclame roi.

LE MAUVAIS LARRON

Je t'ai vu, glorieux comme un astre qui monte,
Enchaîner à tes pas la foule ivre de toi !
Les bergers t'acclamaient au seuil fleuri des tentes;
Les harpes de Sion berçaient ton doux sommeil;
Les barques t'escortaient de leurs voiles chantantes
Sur les flots argentés de lune ou de soleil.
Tout saluait en toi la promesse éternelle;
Les femmes effleuraient de leurs baisers tremblants

Ta tunique de lin qui flottait comme une aile
Dans l'air où palpitait le vol des rêves blancs.
Ta face éblouissait la montagne et la plaine,
Comme quand le soleil a doré les remparts ;
Les enfants t'apportaient des fleurs, et Madeleine
Essuyait tes pieds nus de ses cheveux épars.
Moi, pendant que les cœurs se donnaient à toi, comme
La rose et le genêt s'offrent aux papillons,
J'allais, maigre vaincu de la faim, spectre d'homme,
Cacher dans les roseaux l'horreur de mes haillons ;
Pendant que les flambeaux reluisaient aux fenêtres
Et que tes compagnons, renégats des ancêtres,
Buvaient, au son des luths, les vins assyriens,
Je subissais l'oubli des valets et des maîtres,
Mes entrailles hurlaient, et j'enviais les chiens.
Oh ! j'ai failli cent fois, dans ces nuits de démence,
Broyer sous mes talons ton beau corps innocent !
Mais ton règne est fini, le martyre commence,
Et le fer s'est levé, prêt à boire ton sang.
Regarde-le là-bas luire au-dessus des têtes !
Les parfums ont coulé, le suaire est tendu :
L'agonie aura clos tes lèvres violettes,
Quand le dernier corbeau sera redescendu.

LE BON LARRON

Et ce sera la mort de la mort, et les haines
S'éteindront, et la paix sera dans la cité,
Et pendant que les nids chanteront dans les chênes,
Les âmes et les corps, délivrés de leurs chaînes,
Fleuriront au soleil, dans l'éternel été !

JÉSUS

Plus de maudits courbés sous le vent de l'épreuve !
Plus d'archange irrité, ceint du glaive de feu !
La triste humanité pleurait comme une veuve :
L'Éden est reconquis, la terre est toute neuve,
Et je fonde à jamais le royaume de Dieu.

LE MAUVAIS LARRON

Mensonge ! O pâle Christ, rédempteur inutile,
Voici ce que je vois dans les siècles lointains :
Tes rêves crouleront au hasard des destins
Comme un granit sculpté que le marteau mutile !

LE BON LARRON

L'eau pure du Jourdain lavera le péché.

JÉSUS

Les esclaves diront : « Nous avions donc des maîtres ? »

LE MAUVAIS LARRON

L'esclave se taira, Dieu restera caché,
Et tes prêtres vendront, puisque tu fis des prêtres,
Le suaire céleste où l'on t'aura couché !

LE BON LARRON

Ils seront l'œil qui voit et la main qui délivre.

JÉSUS

Les méchants trembleront, les faibles seront forts,
Quand ceux qui m'écoutaient auront écrit le Livre.

LE MAUVAIS LARRON

L'effroi se lèvera dans le crâne des morts !

LE BON LARRON

Les ténèbres fuiront devant l'aube sereine.

JÉSUS

La race de Caïn ne blasphémera plus.

LE MAUVAIS LARRON

Les lions, accroupis dans la bruyante arène,
Se désaltéreront aux flancs de tes élus !

LE BON LARRON

Le ciel frissonnera du vol joyeux des âmes.

JÉSUS

Mes anges planeront dans les soleils levants.

LE MAUVAIS LARRON

Des milliers de martyrs, enchaînés dans les flammes,
Éclaireront les dieux de leurs flambeaux vivants !

JÉSUS

Quand mon signe aura lui, César et son épée
Chancelleront tous deux comme un mur sans appui.

LE MAUVAIS LARRON

Tes disciples, debout dans la pourpre usurpée,
Règneront par le fer, quand ton signe aura lui!

JÉSUS

Quand je serai venu, Dieu vêtira de laine
L'innocent agnelet qui grelottait, tout nu.

LE MAUVAIS LARRON

Tes brebis, dévastant les cités et la plaine,
Enfanteront des loups, quand tu seras venu.

JÉSUS

Ne me fais pas douter de mon œuvre divine.

LE MAUVAIS LARRON

La terre est à nos pieds, je dis ce que je vois!
C'est la sainte bonté qui fleurit ta doctrine;
Mais le crime du prêtre et le forfait des rois
Pèsent plus à ton front que le bandeau d'épine.
Le calice, où ta bouche aura bu tout le fiel,
Versera, coupe d'or, l'ivresse à tes pontifes.
Chaque siècle, en passant, verra d'autres Caïphes
Adosser le prétoire aux piliers de l'autel;
Ceux qui t'auront promis une gloire éternelle
Découdront ta tunique et marcheront dessus.

JÉSUS

Laisse mourir en paix celui qui fut Jésus:
La vérité descend, l'aube est dans ma prunelle!

LE MAUVAIS LARRON

Je dis ce que je vois, la terre est à nos pieds.
Le monde subira, qu'il te haïsse ou t'aime,
Tous les maux que ta croix aura mal expiés;
Les pleurs ruisselleront encore et toujours, même

Lorsque tu les auras doucement essuyés.
Le faste des palais abritera tes prêtres ;
Leurs temples seront pleins de colère et de bruit,
Sur le sol innocent où le fleuve des êtres
Roule son flot muet dans l'éternelle nuit.
Un homme, un seul, debout sur les foules serviles,
Blanc comme tes élus, couronné comme un roi,
Versera tour à tour l'espérance ou l'effroi
Aux parias des champs comme aux damnés des villes;
Et les rêves, l'amour sacré, les haines viles,
Tout lui sera soumis, comme s'il était toi !
Les peuples et leurs chefs baiseront ses sandales;
Les pourpres devant lui voleront en lambeaux;
La foudre hantera ses mains pontificales,
Et le bruit incertain de ses pas sur les dalles
Éveillera les morts dans l'oubli des tombeaux.
Quand la pensée humaine, esclave révoltée,
S'évadera de l'ombre à l'appel des soleils,
Les profondes forêts où rit l'onde argentée
Attiseront partout les hauts bûchers vermeils;
Quand les bandits auront, dans les villes surprises,
Triomphé par la mort et vaincu par l'exil,
C'est ton gibet, cloué sur les murailles grises,
Qui bénira le crime et le parjure vil.
Chaque fois qu'on aura, dans les champs de l'histoire,
Fauché les révoltés comme un blé renaissant,
Le martyr t'offrira sa palme expiatoire,
Les vainqueurs t'offriront l'holocauste du sang.
Le groupe harmonieux des sages qu'on révère
Aura beau proclamer l'éternité des droits :
Le monde aura sur lui l'effroi de ton Calvaire,
Les flambeaux s'éteindront à l'ombre de ta croix.
La mort habitera les âmes résignées,
Les méchants régneront, et le peuple, abattu
Comme un cèdre orgueilleux sous le vol des cognées,
Clamera vainement : O Christ, où donc est-tu ?

JÉSUS

O néant de l'exemple! O pécheurs que nous sommes!
J'étais pourtant venu réaliser la loi.

LE BON LARRON

Les bons seront sauvés, je crois encore en toi.

JÉSUS

Croyons surtout en Dieu, père affligé des hommes.

LE BON LARRON

Oh! baiser ce gibet que ton sang a trempé,
Avant de m'envoler avec toi dans la nue!

LE MAUVAIS LARRON

La lance a remué, l'heure sombre est venue.

JÉSUS

Que dirais-tu, Seigneur, si je m'étais trompé?
Mais j'ai prêché le bien et, comme un flot qui coule,
Répandu mes pitiés sur tout le genre humain;
Les anges souriaient quand j'enseignais la foule,
Et ce que j'ai semé se lèvera demain.
Le feuillage fléchit dès qu'un oiseau s'y pose :
Tel je me suis penché vers toutes les douleurs.
L'amour est le rosier, la justice est la rose.
Les vents la briseraient : il faut, pour qu'elle éclose
L'arroser de bonté, d'espérance et de pleurs.
L'arbre majestueux vit dans le frêle arbuste,
Un grain de blé contient la future moisson :
L'homme croyant et doux deviendra l'homme juste,
Et la paix du Seigneur sera dans sa maison.
Je n'ai jamais rêvé que j'apportais au monde
L'universel bonheur, la fin de tous les maux.
Toujours un coin du ciel où la tempête gronde!
Ce qui soutient l'esquif, c'est le courroux de l'onde ;
Le ver est dans le fruit, l'ombre est dans les rameaux.
Je n'ai point à frapper comme un juge superbe,
Maintenant que je meurs, pâle et les bras tendus,
Ceux qui, dans les sillons où je liais ma gerbe,
Glanaient derrière moi les épis répandus.
S'ils ont mêlé le fiel au lait de ma doctrine,
S'ils insultent les fous qui m'avaient insulté,
S'ils sèment l'ouragan, le meutre et la ruine
Dans les sentiers bénis où ma robe a flotté,

S'ils ne vous rendent point, ô Père secourable,
Tout ce qui me revient et ce que je vous dois,
Leurs œuvres passeront comme un vent sur le sable,
Sans que l'herbe des champs ait fleuri dans leurs doigts!
Mais quand mon dernier temple aura croulé dans l'ombre,
Sous les fautes du prêtre et le labeur des ans,
Ma croix reparaîtra dans l'espace et le nombre,
A tout jamais debout sur les flots impuissants;
La cendre des autels, doucement rallumée,
Ne refusera pas l'aumône d'un charbon
Aux encensoirs encore odorants de fumée;
Et je resplendirai, parce que je fus bon!
Or, puisque nous voici déjà froids et tout blêmes
Du baiser de la mort flottant autour de nous,
Soyez également débonnaires et doux,
Toi qui crois en Jésus et toi qui le blasphèmes!
Ayez pitié de tout ce qui souffre ici-bas.
Les larmes qu'on versa, c'est tout ce qui demeure.
Ne pleurez pas sur vous, pleurez parce qu'on pleure,
Et les cieux s'ouvriront, et vous ne mourrez pas.
Le supplice est divin et l'agonie est bonne;
C'est la nuit des tombeaux qui fait l'aube et le jour.
Dieu vous garde là-haut une même couronne
Tournez vos fronts vers moi, sauvez-vous par l'amour :
Je vous bénis tous deux.

LE MAUVAIS LARRON

Et moi, je te pardonne!

CLOVIS HUGUES.

# LES DEUX AMIS

## I

Je ne voyais plus mon bouquiniste bossu depuis cinq jours, et je commençais à m'inquiéter.

Je l'avais remarqué, lui et son caniche. L'animal se pelotonnait câlinement dans son poil épais aux pieds de son maître. Celui-ci, de ses yeux attendris, le couvait affectueusement, ou bien, anxieux, épiait les cruels passants, insensibles aux charmes de ses bouquins. Tout son capital poussiéreux de trente francs s'étalait là, en vie intellectuelle, animant la pierre froide.

J'avais lié connaissance avec ce malheureux en lui achetant de temps à autre, et j'appris ainsi où il logeait.

J'allai le voir. Maison aux murs suintants; six étages raides et noirs à gravir. Quand j'eus entrebâillé la porte, j'aperçus par terre le vieux bouquiniste. Couché de flanc sur une paillasse loqueteuse et salie, il enserrait son chien dans ses bras. Je ne sais quelle guenille plaquait sur son torse maigriot. Sa bosse perçait par un trou.

Il se releva quelque peu en me voyant. Puis, d'une voix étouffée :

— Vous? Ah! comme c'est bon de votre part!

— Que vous est-il donc arrivé? demandai-je.

— Ah! voilà. Mon toutou est mort.

— Le chien que vous embrassez maintenant?

— Oui. Voyez-vous, il était bien vieux. Quand il cherchait sa pâtée, son corps n'allait plus. Tant que j'ai eu un peu d'argent, j'ai partagé avec mon ami. Mais il ne me restait plus un sou. Les vieux chiens qui n'ont pas de pain, meurent comme les gens?

— Mon pauvre Antoine! Depuis quand ne vous reste-t-il plus un sou?

— Depuis trois jours.

— Vous n'avez pas mangé depuis trois jours?

— Depuis deux seulement. Il nous restait encore quelques croûtes.

— Mais c'est affreux! Je cours chercher ce qu'il vous faut.

Et je touchai la porte. Il me retint.

— C'est inutile. Je vous assure que c'est inutile.

— Pourquoi?

— Parce que je ne mangerai plus.

— Allons donc!

Et je saisis la serrure.

— Je vous jure que je ne mangerai plus. Voyons, parlons raison. Je suppose que je vive encore un ou plusieurs jours, qu'est-ce que j'y gagnerai? Je languirai, voilà tout.

— J'irai à l'Assistance publique!

— En toute justice, est-elle assez riche pour nourrir tous ceux qui ont faim?

— Je vous trouverai du travail!

— Et les gars solides qui n'en trouvent pas? Moi, je suis un vieux cheval hors de service. Quel travail voulez-vous qu'on me donne? Soyons justes aussi. Tant que j'ai eu des muscles, j'ai mérité l'estime de mes patrons, en travaillant pour eux avec conscience. Puisqu'ils me donnaient de quoi vivre, je devais les récompenser. Nous fabriquions de beaux meubles! Nos patrons les vendaient gros. Sans me vanter, j'ai fait mon devoir avec eux. La plupart sont millionnaires. Un certain nombre aussi ont dégringolé. La concurrence! Puis, un jour, mon dernier patron m'a dit : « Mon vieil Antoine, il faut nous « quitter. Si j'emploie des ouvriers, ce n'est pas pour leurs beaux yeux, « hein? C'est pour gagner sur leur travail? Eh bien! sois juste : « qu'est-ce que tu veux que je gagne maintenant sur ta carcasse? Si « mes autres ouvriers n'abattaient pas plus de besogne que toi, hein? « je n'aurais plus qu'à fermer boutique, à vivre de mes rentes. Et, par « ce temps de chômage, qu'est-ce que la plupart de mes travailleurs « deviendraient? Non, je ne suis pas un égoïste, loin de là : mais je « ne veux pas non plus être exploité, hein? Sacrebleu, je ne te fais pas de « reproches! Ce n'est pas de ta faute si tu es vieux. Tu n'as pas non « plus de reproches à me faire, je crois? Je paie chaque samedi « rubis sur l'ongle. Je ne ressemble pas non plus à ces patrons qui ne « montrent jamais leur museau dans l'atelier. Tu sais que je ne boude « pas au turbin, et que je ne suis pas un fiérot, hein? Oui, je donne « la main à mes ouvriers, parce que je soutiendrai toujours que les « ouvriers sont les égaux des patrons. Et cette vérité leur donne du « cœur à l'ouvrage. Quand j'ai marié ma fille, nom d'une pipe! « qu'est-ce que j'ai fait? J'ai invité tous mes ouvriers au repas de « noce, parce que je les considère comme mes enfants ». Mon patron régla donc mon compte. Huit jours après, je quittai son atelier. J'y travaillais depuis dix-huit ans. Il faut vous dire une chose. Dans mon

métier d'ébéniste, à force de privations, j'avais économisé plus de mille francs, malgré maladies et chômages. Je pouvais, en vivant avec économie, aller un an avec mon magot, mais après ? Aussi, je pris un commerce : je me mis bouquiniste. Par malheur, les affaires n'allaient pas. Vrai, depuis cinq ans, j'ai enduré une grande misère. La réserve des pièces de cent sous a d'abord fondu; ensuite, le tas des bouquins. Et je ne pouvais pas les remplacer. Il y a cinq jours, Black tomba malade. Je vis tout de suite que c'était fini. Tant mieux, pensai-je, qu'est-ce qu'il deviendrait après moi ? Alors, mes derniers bouquins, je les porte au clou, et j'achète de quoi manger pour nous deux. Hier soir, mon ami est mort dans mes bras.

Une lueur crépusculaire jaillit de la vitre oblique, éclairant violemment le visage osseux d'Antoine, rasant le cadavre de Black.

— Vous vivrez ! je ne vous laisserai pas mourir ! m'écriai-je.

— En êtes-vous bien sûr ? fit Antoine, avec un triste sourire.

Puis, une pensée soudaine sembla étreindre son cerveau, et il reprit d'une voix tremblante :

— Écoutez, si je vous intéresse, vous pouvez me rendre un bien grand service.

— Dites-donc vite ? lequel ?

Antoine porta sa main tremblante à sa poitrine. Un petit sac en toile était suspendu à son cou. Il en tira un gentil nœud de ruban rose, une tresse de cheveux noirs, et, les embrassant convulsivement, il répondit en sanglotant :

— C'est de veiller à ce qu'on m'enterre avec ça !

Ma poitrine reçut un choc. Antoine reprit :

— Je ne sais pas pourquoi je pleure. Je me sens si heureux de mourir. C'est que je pense à elle. C'était une pauvre ouvrière. Non, le plus magnifique ciel d'azur ne vous donnerait pas une idée de la couleur de ses yeux. Je ne sais pas comment cela se fait qu'elle a pu m'aimer. C'est peut-être parce qu'elle m'a vu malheureux. Tout le monde s'était toujours moqué de moi. On me reprochait toujours ma bosse. On connaissait bien le père de Jeanne. Il était riche. Le fils du patron d'un atelier où la mère de ma Jeanne avait travaillé. Elle avait tenté de faire reconnaître sa fille, mais le patron l'avait chassée en l'injuriant, en la menaçant du commissaire de police. Les ouvrières qui plaisaient au père et au fils étaient obligées d'y passer. Sans quoi, flanquées à la porte ! Ma Jeanne avait dix-huit ans, moi, vingt-quatre. Sa mère et la mienne moururent presque en même temps. C'est alors que je l'ai connue. La misère l'avait déjà à moitié tuée. Connaissant le sort de sa mère, elle ne voulut pas travailler dans un atelier. Elle cousait à la main dans un hôtel garni. Quand elle ne chômait pas, en trimant dur pendant

quatorze heures par jour, elle gagnait à peu près trente francs par mois. Nous allions nous marier. J'avais eu la chance de trouver deux cents francs à gros intérêts pour nous mettre en ménage. Mais ils ont servi à payer le médecin et le pharmacien. L'argent parti, il a fallu mettre ma fiancée à l'hôpital. Elle y est morte.

Et il sanglota de nouveau en hoquetant d'une voix étouffée :

— N'est-ce pas qu'on m'enterrera avec son ruban et ses cheveux ?

— Je vous le jure, mon cher Antoine. Mais il faut que vous mangiez !

Antoine murmura simplement :

— Je mangerai.

— Bien ! je reviens tout de suite. Laissez-moi emporter Black.

Et je me courbai pour prendre le cadavre de l'animal. Mais Antoine éclata, désespéré :

— M'enlever le cadavre de mon Black ? Mon seul ami depuis quatorze ans ? Qui ne m'a jamais reproché d'être vieux et bossu ! Que j'ai soigné quand il était malade ? Qui me remerciait de ses bons yeux reconnaissants ? Qui n'aurait pu vivre s'il m'avait perdu ? Mais je lui ai mille fois parlé d'elle !

Je compris ma faute et répliquai :

— Oui, gardez-le. Seulement, vous mangerez ?

Après un silence :

— C'est entendu, murmura Antoine.

J'allais sortir, lorsqu'il me rappela d'une voix hésitante :

— Voulez-vous me donner une poignée de main ?

— Comment, mon ami ! si je veux ?

Et ma main étreignit la sienne.

## II

Un quart d'heure plus tard, portant pain, bouillon et vin, je remontais l'horrible escalier.

Quand j'ouvris, l'ombre emplissait la chambre. J'appelai, pas de réponse. Muni de ce qu'il fallait, je fis de la lumière.

Sur le plancher, le corps d'Antoine gisait tout de son long. Je me courbai. Une tâche rouge colorait sa poitrine. Il s'était plongé un couteau dans le cœur. A côté, je vis une ardoise. Ces mots étaient écrits à la craie :

« Ne m'en voulez pas si je manque à ma promesse. Vous tiendrez la vôtre, n'est-ce pas ? Oui, dites, vous la tiendrez ? Non, vous ne voudriez pas commettre la scélératesse de me séparer dans la mort de son ruban et de ses cheveux ? Vous les trouverez dans ma main gauche. Après les avoir couverts de mes baisers, je les ai mis là,

soigneusement, loin de mon sang, pour ne pas les tacher. Excusez-moi pour le dérangement que je vous cause ».

III

Je sortis dans l'angoisse. Une pluie furieuse fouettait l'air, battait lugubrement les pavés.

En longeant la rue Galande, je croisai une jeune femme toute grelottante, rachitique, déguenillée, belle malgré tout, et portant un bébé. Elle s'arrêta devant moi, me regarda, ses yeux mouillés de larmes, hésita, confuse, tremblante. Enfin, faisant effort, elle me murmura à voix basse :

— Monsieur, pardonnez-moi. Je vous en supplie, ne me dénoncez pas à la police. J'ai faim. Je me tuerais volontiers, mais je ne veux pas tuer ma petite fille. Si je ne répugne pas à monsieur, je ferai ce qu'il voudra...

Je frémis en glissant vingt sous, tout ce que je possédais, dans la main de la pauvre créature, et je m'enfuis épouvanté, en étouffant mes sanglots, en réprimant l'envie de lui conseiller de se tuer, et de tuer avec elle son enfant, justement parce qu'elle la chérissait...

Peut-être une de ces ouvrières à quatre cents francs par an, dont il me parlait ! pensai-je avec horreur.

IV

Je fis ensevelir Antoine comme il l'avait voulu, avec ses deux chers souvenirs.

J'accompagnai fidèlement son corps jusqu'à la fosse commune.

Si Black n'était pas mort, Antoine aurait eu deux amis au lieu d'un, derrière son corbillard.

HENRI BRISSAC.

# La Nouvelle Sainte Alliance

## EN ITALIE

Comme le flux et le reflux d'une marée immense les ondes de progrès et de recul seront éternelles dans l'humanité.

NOVICOW. *(Les luttes entre les Sociétés humaines.)*

I

C'est une vieille coutume italienne de chanter les noces en vers ; qui va maintenant chanter celles qui viennent de se faire en Italie entre la bourgeoisie et le clergé ? Ce sera peut-être le plus renommé de nos poètes, M. Giosuè Carducci.

Celui-ci a, dans sa jeunesse, chanté *Satan,* la révolte ; plusieurs de ses poésies d'alors ont rudement fouetté la tyrannie politique et quelques-unes même ont touché les misères sociales. Mais aujourd'hui que tant d'événements se sont passés dans ce pauvre pays, qui se souvient de ces poésies d'antan ?

Le dernier discours, que M. Carducci prononça à la petite République de S. Marino, fit un grand éclat, charma beaucoup les hommes d'ordre, parce qu'il y renia — contrairement à Faust — Satan qu'il avait jadis chanté, pour invoquer le Jéhovah de Josué.

Du reste, il n'y a pas de quoi s'étonner. Depuis quelque temps les écrivains italiens vont jouant de cet esprit nouveau (pourquoi ne l'appelle-t-on pas le saint esprit ?) qui doit renouveler la société. Ainsi les gens de lettres affectent du dédain pour les écrivains de l'école vériste, qui, tout en ayant beaucoup de fautes sur la conscience, ont le très grand mérite d'avoir décelé, par le puissant moyen de l'art, les misères et les injustices de notre organisation économique et sociale.

On ne peut nier que l'introduction des questions sociales dans le

cercle du roman date de l'apparition de *Valentine* et de *Jacques*, par George Sand, et que le même auteur, dans quelques romans médiocrement divertissants à lire, ait su mettre en contact le riche avec le pauvre, le patron avec l'ouvrier, le peuple avec la bourgeoisie. Eugène Süe, dans son œuvre d'une valeur discutable au point de vue de l'art, a eu le mérite de devancer le vérisme en découvrant avec hardiesse les plaies sociales. Les *Misérables* — de Victor Hugo, étonnante épopée de la misère, sont le plus grand roman socialiste, quoique le romantisme de leur époque leur donne une physionomie tout à fait particulière.

Chez nous, les *Nouvelles* de M. Verga qui résument en quelques pages d'un art admirable les humiliations, les souffrances, l'épuisement des paysans de Sicile, ont fait, pour la diffusion des idées nouvelles, bien plus que les articles enflammés des écrivains du parti socialiste.

Je touche à peine à un sujet qui pourrait donner lieu à un grand nombre de considérations que je développerai peut-être ailleurs.

Aujourd'hui les écrivains recherchent l'azur, le Rêve, les pages mystiques de MM. Loti et Huysmans, tandis qu'ils murmurent les vers d'A. de Musset :

Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

Chez nous aussi ont quelque succès les livres de M. de Voguë, de M. Bourget, qui voudraient substituer à la morale positive — la seule vraiment digne des gens éclairés du dix-neuvième siècle — celle de l'oraison dominicale, qui nous repousserait dans l'obscurité des siècles passés.

Chez nous encore il y a bien des gens qui admirent Tolstoï, l'écrivain international, qui gâte son talent, immense comme les steppes de son pays, pour faire des glosses ascétiques à l'Evangile, le seul livre qui peut, selon lui, sauver l'humanité de l'abîme où elle va se précipiter.

M. Brunetière, en sortant du Vatican, criait à la banqueroute de la science, et cette idée s'ouvrait facilement un chemin dans les consciences des écrivains italiens, dont quelques-uns seulement osaient, comme MM. Morselli et Graf, protester au nom de la science contre cette calomnie empruntée au jargon des banquiers.

M. Fogazzaro, écrivain pourtant d'un goût exquis et d'une délicatesse très fine, ne peut digérer les beafsteacks sanglants du positivisme, sans les accommoder à son faible estomac avec un peu de sauce théologique.

M. Bonghi, écrivain savant et fécond, et M. de Cesare, publiciste en vogue, suivent les traces de feu M. Gabelli, qui prêchait que l'on devait fortifier le catholicisme pour rétablir sur des fondements plus

solides la société, et affirment que sans la lumière de la religion la nuit sombre de la barbarie retomberait sur l'humanité.

M. Villari osa franchement parler des conditions malheureuses de notre bas peuple ignorant et misérable, lorsque tout le monde se taisait ; mais dans un article mûrement réfléchi, dont les conclusions ne sont pas dignes de l'homme qui a illustré la grande pensée de Machiavel, il se demandait un jour, effrayé : « Où allons-nous ? « Nous casser le cou », répondait-il, si les gens de bien, avec le nom du bon Dieu sur les lèvres et la foi en l'Italie dans le cœur, ne se serrent pas autour du drapeau de la maison de Savoie. Il venait ainsi de devancer la formule que M. Crispi prononçait à Naples : « Avec Dieu, pour le roi et pour la patrie », arrangeant à ses fins celle de Mazzini : « Dieu et le peuple ».

Ce nouveau réveil de la foi a réchauffé bientôt les membres engourdis de l'Italie, et leur a donné une activité inouïe. En quelques mois à peine, avec une vitesse étrange, les cercles catholiques se multiplièrent à l'infini : ils passèrent aux villages, aux campagnes, avec le but inavouable d'y river l'ignorance et la superstition.

Dans les conseils des mairies, les soutanes ont la place d'honneur ; et le prêtre, qui semblait mort pour toujours, est, selon la prophétie de M. Guerrazzi, plus alerte que jamais.

M. Bonghi suspend sa traduction des dialogues de Platon, pour apprêter aux âmes avides de foi une vie de Jésus, dans laquelle il ne fait que répéter l'Évangile ; une autre œuvre comme celle-ci, même plus orthodoxe encore, mais écrite d'un style chaud et coloré, c'est-à-dire celle du père Didon, est portée aux nues par ses admirateurs.

M^me^ Mathilde Serao, après avoir fait dans ses romans la description d'un grand nombre d'adultères, menace de désavouer, comme jadis Boccace fit pour le *Décameron*, les œuvres qui lui ont donné du crédit pour se restreindre à chanter les gloires de Jésus.

Gabriel d'Annunzio, le romancier à la mode, ici comme en France, après avoir passé dans ses autres romans par toutes les débauches des sens et de l'esprit, aboutit dans son dernier livre, *Le vergini delle rocche*, à un mysticisme morbide.

Les belles mondaines hystériques pèchent avec moins de regret ; car elles espèrent confier leurs douces fautes au père Augustin di Montefeltro, prédicateur qui s'est acquis une grande renommée en pillant les orateurs du siècle d'or de la littérature française.

Les feuilles soi-disant libérales se plaisent à résumer les sermons de ces nouveaux Bossuet, et M. Bersezio, écrivain dramatique, romancier et historien très modéré, guidé par un sentimentalisme monarchiste-clérical, supprime, dans un des journaux les plus connus de Turin, *La Gazetta Piemontese*, la politique du jour, pour y excom-

munier de temps à autre le socialisme, au nom du christianisme et de la monarchie de Savoie.

Un pas encore et après celui des professeurs des écoles secondaires, maltraités par les poings de fer de M. Crispi, ce sera le tour des Loria, des Lombroso, des Ardigo, qui seront chassés des Universités, où l'on enseignera les doctrines des saints pères de l'Église, au lieu de l'économie politique, de l'anthropologie et de la morale scientifique.

On verra ainsi d'une façon très claire que la concurrence bourgeoise permet à tous de goûter le paradis sur la terre, tandis que le catholicisme nous ouvre les portes du ciel.

Je ne badine pas : voici d'autres faits qui expriment mieux ma pensée.

En mars de l'année passée, M. Louis Roux (directeur avec M. Nitti de la *Réforme sociale)* consacrait une partie de sa feuille à recommander l'étude scientifique de la religion proposée par le théologien Alessi dans une des églises les plus fréquentées de Turin ; et pourtant sa revue, très bien faite, est sympathique à nos idées.

Après les Lessing, les Baur, après l'école de Tubingue, après les Strauss et les Renan, un journal qui fait de la réclame aux articles de M. Loria et de M. Novicow, affirme que pour rehausser les cœurs et les esprits, il faut une profonde étude de la religion, dont l'enseignement soit confié aux théologiens et aux évêques.

L'enseignement religieux dans les écoles primaires vient de triompher dans les derniers congrès pédagogiques, et il est presque imposé par ce même M. Baccelli, qui, autrefois, avait nommé professeur à l'Université M. Ardigo, l'athée-positiviste.

M. Crispi, voulant se faire pardonner ses anciennes fautes d'anticléricalisme, vient d'ouvrir les portes du paradis aux pauvres nègres de notre colonie africaine, en instituant un archevêché là-bas.

« Les langues ont toujours précédé les sabres », avait écrit le vieux moine socialiste utopique Campanella ; l'idée s'est transformée en action : les saints Jean écrivains ont devancé les Christ : Perier, Crispi et Castelar.

La sainte alliance est un fait presque accompli.

Ce phénomène historique, quoique triste pour le moment, peut néanmoins plaire à ceux qui croient à l'avenir du collectivisme.

Il y a quatre-vingts ans seulement les monarques s'entendaient entre eux, pour diriger les destinées des peuples. Maintenant ce sont les classes sociales qui s'unissent pour se défendre contre ceux qui veulent leur arracher leurs privilèges.

La conscience collective vient de se substituer à la conscience individuelle.

II

Cette nouvelle attitude de la classe bourgeoise en Italie est due à des causes de nature générale qui valent aussi pour les autres nations, et à des causes tout à fait particulières à notre pays. Ces causes se rattachent aux lois illustrées par Spencer dans *Les premiers principes*, c'est-à-dire *La direction du mouvement* — et *Le rythme du mouvement*. Les causes générales sont dues à la première loi ; les causes spéciales à la seconde.

Je vais m'expliquer :

C'est un principe absolu, admis par la sociologie moderne, que les classes d'une société sont toujours en équilibre instable. Quelle va être la direction de leur mouvement ? Évidemment, par la loi du moindre effort, elle suivra la ligne de la plus grande attraction. Rarement, comme observe Spencer, la direction du mouvement est parfaitement en ligne droite, à cause des perturbations produites par la disposition asymétrique des forces dans la ligne du mouvement.

L'étude des phénomènes sociaux confirme cette loi.

Les deux forces d'attraction et de répulsion agissent aussi sur la bourgeoisie et le clergé ; qui s'éloignent et se rapprochent, selon que la première ou le second prévaut, ce qui est le résultat d'autres forces particulières comme nous allons le voir.

Commençons par celle de répulsion.

Le mariage du clergé avec la bourgeoisie n'est pas d'amour, mais de convenance. Celle-ci n'est pas plus croyante qu'elle ne l'était au siècle passé. Elle est viveuse, sceptique, et l'argent est toujours son Dieu. Le Dieu du catholicisme elle l'avait méconnu, renié pendant les longues et sanglantes luttes contre le clergé. La bourgeoisie a dû donc faire naturellement un certain effort sur elle-même pour oublier, pour désavouer son passé.

Chez nous la haine de cette classe contre le clergé — support de toutes nos tyrannies passées — se montre clairement dans les romans de Guerrazzi et les vers de M. Carducci : *Iambes et épodes*.

Une autre cause encore de répulsion entre le clergé et la bourgeoisie, nous l'apercevons dans la grande puissance de celui-là. Le catholicisme a vu, dans la longue période des siècles, bien des ruines autour de lui, mais il ne tomba jamais, parce qu'il sut toujours s'adapter à tous les milieux. Il a bien pu permettre que des philosophes éclairés, tels que Manzoni, Mamiani, Chateaubriand, Lamennais, rêvâssent un pape sans taches mondaines ; mais il ne suivait pas ces chimères.

Il savait que la lutte pour l'existence est terrible ; et pour vivre il saisissait tous les moyens possibles.

Le clergé a mis à l'*index* les œuvres de Machiavel; mais les papes ont bien médité et suivi les enseignements du secrétaire Florentin.

Tout en se conservant inflexible dans ses dogmes principaux, le catholicisme a su prospérer sous quelque climat historique que ce soit. Il est devenu religion de l'État en se défigurant et en se salissant de toutes façons; mais il put ainsi résister au choc des événements et défier avec insolence l'avenir. La bourgeoisie est perplexe devant lui, parce que les conditions qu'il impose sont redoutables; elles ressemblent à celles que l'ancienne Rome exigeait pour le prix de son intervention.

En Italie, cette crainte est encore plus naturelle qu'ailleurs, même après la Révolution nationale. La bourgeoisie a souffleté plusieurs fois le clergé inaugurant à Rome les monuments élevés à Giordano Bruno, aux frères Cairoli, à Goffredo Mameli; maintenant elle caresse le vieux lion, mais d'une main tremblante; car elle sait que, si la bête sortait ses griffes, les choses tourneraient bien mal. La papauté, avant que de se soucier des intérêts de la bourgeoisie, vise à l'agrandissement temporel; et toute sa hiérarchie — la plus vaste et la plus puissante du monde — tend à ce que l'occupation, ou bien le pillage de Rome, comme s'expriment les feuilles catholiques, soit une date infâme, que la nouvelle Italie doit s'engager à faire oublier.

Voilà pourquoi l'enseignement de la religion rencontre encore ici quelque opposition, et l'*esprit nouveau,* qui dans les autres pays a déjà fait de grands progrès, ne s'éveille chez nous que très tard. Recherchons maintenant les causes de l'attraction.

## III

Toutes les causes que nous allons examiner sont subordonnées à la loi de la conservation, qui est le ressort le plus puissant des individus et des classes. Enfin, qu'est-ce que la bourgeoisie prétend? Rien que d'être laissée tranquille. C'est M. Castelar qui vient de nous le dire après sa visite à Léon XIII. En effet, après qu'un peuple a atteint les trois avantages les plus grands, tels que la liberté, la démocratie, la République, que prétendre encore?

« La démocratie (c'est encore M. Castelar qui parle) doit être conservatrice, et pour cela elle peut très bien s'allier au catholicisme, la plus conservatrice de toutes les religions ». En effet, elle fut toujours l'ennemie du progrès, car ses prêtres savaient bien que chaque kilomètre de chemin de fer qui viole les forêts vierges de la Sila, chaque nouvel astre que l'on découvre marque la chute de quelque dogme et une diminution de l'obole de Saint-Pierre.

Obéissant à cette loi de conservation, le catholicisme a regardé toujours de travers tout élément nouveau de progrès, de la locomotive

à l'exégèse biblique, de l'inoculation du vaccin à la méthode expérimentale. Toute nouveauté est Satan; Satan est la pensée qui prend l'essor; Satan est la science qui expérimente; Satan le cœur qui l'enflamme; Satan le front qui dit : « Je ne me courbe pas ». Connaissez-vous cette voix? C'est bien celle de notre Carducci de jadis...

L'évêque Cyrille, qui fait mourir Hypatie, la penseuse hardie qui se permet d'ouvrir une école où l'on étudie les problèmes les plus élevés de la philosophie, est l'image sensible de la religion, qui veut abattre la science et défend au nom des dogmes révélés de s'occuper de philosophie.

Ainsi tous les pouvoirs constitués et tous ceux qui eurent le but de ramener les peuples aux anciennes traditions s'adressèrent-ils toujours à l'Église : *In mari irato, in subita procella, invoco te, nostra benigna stella.*

M. Bonghi, parmi les innombrables débats de cette fin de siècle, trouve le calme dans le pontife, qu'il supplie d'améliorer le clergé par une plus grande et plus profonde instruction, d'améliorer les journaux catholiques, pour qu'ils annoncent la bonne nouvelle et qu'ils répandent partout une foi plus vive et plus ferme.

Il ajoute aussi que les feuilles catholiques doivent se donner la main pour combattre et détruire la grande confédération de la franc-maçonnerie, qui a pour objet la propagation de l'athéisme et la destruction du christianisme; il finit par chanter un hymne à la réconciliation de l'État avec l'Église (Lettre à sa Sainteté Léon XIII).

Les deux pouvoirs s'allièrent et s'allient pourtant bien, lorsqu'il s'agit de punir quelque crime contre les dogmes de l'Église. En tout rebelle il y a toujours l'esprit d'Arnaud de Brescia qui prêche contre Frédéric Barberousse, et demande la réforme de la papauté. Le gouvernement d'Espagne et la cour romaine se ruèrent contre le malheureux Campanella. Les trente tyrans agissaient en logiciens, en faisant boire la ciguë à Socrate, qui voulait abattre les dieux de son pays. Lorsqu'on commence à discuter, pensaient-ils, les choses ne vont guère bien; aujourd'hui on parle de la religion, demain ce sera le tour du gouvernement et peut-être de la propriété.

La bourgeoisie qui connaît cela parfaitement se sert de la religion, qui a encore une bien grande puissance sur la femme (de sa nature misonéiste), pour défendre ses théories égoïstes et conservatrices.

Une autre force d'attraction est donnée par la sanction religieuse de la division des classes. Il faut avoir, comme les damnés de Dante, les paupières cousues pour ne pas s'apercevoir que la science s'éloigne de plus en plus de la bourgeoisie. Il y a quelques mois à peine M. Cognetti de Martiis (un des plus intelligents économistes qui enseignent dans nos Universités), au temps de la loi martiale et des cruelles

condamnations des tribunaux militaires, déclara, dans un discours sur les causes du dernier mouvement de Sicile et de Lounisane, que, quoique n'étant pas socialiste, il ne pouvait nullement soutenir que la propriété était un droit absolu. Il ajouta qu'elle ne peut être reconnue pour sacrée que pour le moment, si cela fait l'avantage de la société.

Cette franche déclaration, qui pourrait ces jours-ci apporter chez nous quelques mois d'internement au téméraire qui la prononcerait, a dû sembler bien dure à certains feudataires de Sicile, si pourtant ils l'ont comprise. Maintenant les baïonnettes, les vetterlys, les autres engins de *l'homo lupus,* peuvent brider les novateurs qui veulent détruire le régime actuel, mais ils ne suffisent pas. Il faut rechercher une sanction morale à l'organisation moderne des classes. La science ne la donne pas? Eh bien, la religion se charge de cette besogne. — Mais pourrait-on dire : Le socialisme chrétien catholique n'est-il rien?

Que l'Église ne soit point indifférente devant la grande agitation socialiste, qu'elle descende même dans la lutte, voilà ce que nous avons pu voir de nos propres yeux, dans ces dernières années. Les prêtres s'occupent aussi de la question sociale précisément à cause de cette force d'adaptation qui pousse l'Église à se rendre maîtresse de toutes les questions du jour, pour les dénaturer et en profiter. Mais pourra-t-elle effectuer les réformes radicales que le socialisme scientifique vient de reconnaitre nécessaires? Jamais. Au contraire, s'il y a une religion qui ne s'accorde pas avec le socialisme, c'est justement la chrétienne en général, et la catholique en particulier. Je me propose de développer ailleurs et plus largement les relations entre les doctrines de l'Evangile et celles du socialisme. Ici, je ne fais que toucher à la question.

On n'a pas de peine à trouver dans la Bible et dans l'Évangile quelques versets qui condamnent ceux qui se sont enrichis par le travail d'autrui, et qui considèrent le travail comme une tache universelle et perpétuelle du genre humain. Ces principes sont aussi contenus dans les livres sacrés des juifs, qui considèrent la richesse comme une marque d'iniquité chez ceux qui la possèdent. La Bible parle aussi de l'égalité des hommes devant Dieu et recommande le communisme. Voilà pourquoi on peut affirmer que Jésus-Christ a toujours été la bannière de tous les partis.

Luther, en lutte pendant trente ans contre la cour romaine, foudroyait le pontife au nom de Jésus; les patriotes italiens de 1848 faisaient la guerre, aussi, au nom du Christ, aux tyrans et aux autrichiens. Certains savants théoriciens du socialisme, comme M. Bovio, en défigurant l'histoire, font dire à Jésus certains apophtegmes de Hegel et de Marx qui fanatisent les parterres des théâtres. Cela n'aboutit à rien ou bien ne prouve qu'une chose, c'est-à-dire que l'Évangile,

œuvre de plusieurs auteurs, écrit sous forme de maximes dogmatiques, se prête à beaucoup d'interprétations.

Mais un caractère tout à fait particulier qui se montre aussitôt en le lisant sans arrière-pensées, c'est que le bonheur ne se trouve pas ici-bas, mais là-haut, dans le ciel.

Il est vrai que le christianisme était à son origine une société de pauvres; mais les premiers chrétiens ne fraternisaient pas entre eux pour obtenir les biens du monde; ils s'entre-aidaient pour atteindre le ciel, la gloire éternelle.

Les nouveaux privilèges *(nuove franchigie)* dont il s'agit dans l'hymne de Manzoni *La Noël,* ne sont pas les huit heures de travail, ni l'abolition du salariat, mais

> C'est la gloire de Dieu, c'est le grenier mystique,
> C'est la bourse du pauvre, et sa patrie antique,
> C'est le portique ouvert sur les cieux inconnus,

comme chante le satanique Baudelaire dans la *Mort du pauvre.*

La morale chrétienne est celle des *Fiancés* de Manzoni : pardon et résignation. Le pauvre a-t-il faim? Qu'importe! Si le riche ne lui laisse même pas ici-bas une petite place au banquet de la vie, que Lazare se console, car il en aura deux au paradis.

On peut ainsi aisément prouver que le but de la fraternité humaine, qui veut la paix entre toutes les nations et le plus grand bien-être de tous les hommes sur la terre, but qui a été prêché d'une façon splendide par le prophète juif Isaïe, s'accorde peut-être avec le dernier idéal du judaïsme qui cherche le bonheur de tout le monde dans une Jérusalem terrestre, mais pas avec le christianisme qui le trouve dans une Jérusalem céleste.

C'est justement de l'Évangile, qui porte les aspirations au-delà de la vie, que sortit, au moyen-âge, cet ascétisme féroce qui maudissait le travail et l'amour, et le moderne pessimisme-nihiliste de Tolstoï et de Maidländer. Ce dernier affirmait que la morale du Christ se rattache à celle de Bouddha parce qu'elle recommande le suicide lent. Je pourrais facilement, si l'espace me le permettait, citer bien des passages de l'Évangile qui conseillent l'insouciance des biens de la terre.

Je me borne à celui-ci de *saint Mathieu* (VI, 24 et suivants) répété depuis par *saint Luc* (XII et suivants) :

« Nul ne peut servir deux maîtres, car il aimera l'un et haïra l'autre; vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous mettez point en peine pour le soutien de votre vie : ne pensez pas où vous trouverez de quoi manger et de quoi boire, ni d'où vous aurez les vêtements. Considérez les oiseaux du ciel; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point et ils n'amassent rien dans des greniers, cependant notre père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas

plus excellents qu'eux ? Pourquoi aussi vous mettez-vous en peine pour les vêtements ? Considérez comment croissent les lys des champs : ils ne travaillent ni ne filent ; et cependant je vous déclare que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, hommes de peu de foi ?

« Ne vous mettez donc point en peine ; ne dites pas : Où trouverons-nous de quoi manger, de quoi boire, ou de quoi nous vêtir ? Ce sont les païens qui cherchent toutes ces choses, car votre père sait que vous en avez besoin.

« Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît ».

Dans sa lettre aux Éphésiens, saint Paul déclare : « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec amour et crainte dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ ».

C'est toujours le même refrain : *Beati qui lugent, quia ipsi consolabuntur.*

L'église prêche continuellement la résignation, qui est en effet un bien puissant moyen pour apaiser les souffrances du prolétariat.

M. Loria, dans son livre : *Les bases économiques de la constitution actuelle,* affirme avec raison que, malgré son socialisme chrétien et catholique, le clergé est un agent assez fort de la propriété du capital, parce que les prêtres (c'est toujours M. Loria qui parle) savent pervertir l'égoïsme des travailleurs.

## IV

Devant la menace du socialisme, le clergé et la bourgeoisie ont dû fraterniser pour la défense de privilèges communs, ce qui est encore une sorte d'attraction. La bourgeoisie domine par la constitution politique et par les codes : le clergé se sert de l'ignorance pour maîtriser, lui aussi, le peuple. Un journal a cru trouver, à l'époque des événements sanglants de Sicile, un commencement de lutte de classe parmi les *tonsurés* de cette île, parce que les prêtres riches, tels que les évêques, les chanoines, les curés des grandes villes, pensaient comme la bourgeoisie, tandis que les prêtres pauvres s'entendaient avec le bas peuple.

Nous sommes pourtant d'avis que l'appel de Marx : « Travailleurs du monde entier, unissez-vous », n'a pas été lancé aux prêtres ; car ils ne produisent rien d'utile, mais ils vivent en exploitant une forme de civilisation destinée à disparaître. Le clergé jouit de la rente d'une partie de l'ancienne propriété de l'église et des aumônes des fidèles. Il

sert les intérêts de la bourgeoisie, parce qu'il est convaincu que l'avènement du socialisme marquerait la fin du catholicisme.

Peut-être M. Trezza se trompe-t-il, lorsqu'il affirme que les religions correspondent à un certain degré de civilisation, passé lequel elles deviennent impuissantes : peut-être l'*irréligion de l'avenir* ne sera-t-elle qu'un *flatus vocis;* mais on ne peut que sourire devant la sûreté avec laquelle M. Bonghi affirme que l'Italie est catholique, et qu'elle restera toujours telle. Nous sommes convaincus que, si une religion doit exister encore, elle n'aura aucune des formalités de nos jours et que les hiérarchies de l'église ne seront que des fossiles d'une civilisation passée. Voilà pourquoi les prêtres haïssent le socialisme, pourquoi aussi beaucoup de nos feuilles catholiques recommandent le socialisme des imbéciles, comme M. Liebknecht appelle l'antisémitisme, et s'évertuent à susciter une croisade pour fourvoyer la marche fatale du collectivisme.

Le rapprochement de la bourgeoisie et du clergé est aussi favorisé par l'habitude atavique de la religion.

L'idée scientifique et moderne de l'univers se trouve en opposition absolue avec la foi : toutes les personnes instruites en conviennent. Mais qu'est-ce que cela fait ? Il y a dans notre esprit un penchant naturel à conserver certaines idées, même lorsqu'elles n'ont pas la sanction de notre conscience. L'hérédité, a dit très justement M. Ribot, est la mémoire de l'espèce. Tout être humain conserve dans ses cellules cérébrales certaines idées des aïeux, sous la forme de souvenirs lointains et confus, mais toujours présents et toujours prêts à montrer leur énergie latente, aussitôt que quelque cause les excite. Dix-neuf siècles de chrétienté ne s'oublient pas si facilement. Si les générations actuelles sont les enfants de la Renaissance, de l'Encyclopédie et de la Révolution française, elles ne peuvent pourtant pas, sans effort, c'est-à-dire sans douleur, se débarrasser des liens de tant de siècles de foi et d'enthousiasme.

Maintenant il n'y a pas entre le surnaturel et les religions formelles l'abîme que l'on croit. « Je ne vais pas à l'église pour adorer le dieu des catholiques, mais le dieu universel », me disait un libre-penseur; et cependant il allait à l'église. Il y allait donc poussé par la force d'inertie, parce que la superstition dans laquelle nous avons été élevés (1) ne perd pas sa puissance sur nous, même alors qu'on l'a jugée telle. Bien des gens qui ne croient qu'en Dieu vont à la messe. Nous connaissons tous certaines personnes adorant Jéhovah ou Jésus, mais beaucoup plus humaines que le premier et plus tolérantes que le second. Elles ne peuvent pourtant pas s'éloigner de la synagogue ou

(1) Lessing, *Nathan le sage*.

de la cathédrale, qui exercent sur elles une forte influence, parce que ces églises ont eu dans le temps une importance tout à fait extraordinaire. Il arrive aux formes sociales ce que Darwin affirme des formes organiques. L'on voit, sur certains êtres vivants, des organes qui n'ont plus aucune fonction et cependant ils persistent et n'ont pas entièrement disparu. De même l'évolution sociale ne peut, sans beaucoup d'efforts, débarrasser son chemin de tout le parasitisme dangereux qui l'empêche d'avancer et de fonder, sur les bases données par la nature même, l'organisme social.

Certains esprits éclairés, mais faibles, abandonnent la science, parce qu'ils ne peuvent facilement s'habituer au scepticisme qui en est la conséquence. Un grand nombre de personnes énervées et affaiblies qui n'ont pas encore guéri leur esprit maladif de quelque blessure du moyen-âge et ne trouvant pas dans le positivisme les idéalités que M. Asturaro, un de nos philosophes, a si bien illustrées, grommellent tout bas ce qu'un élève disait un jour à son maître : « C'est bien; vous m'avez instruit, mais vous m'avez aussi brisé le cœur ». Ces gens-là nous font souvenir de Laban, qui se plaignait de ce que Rachel lui avait emporté ses fétiches; elles finissent par rentrer dans le sein d'Abraham, ou par devenir des pessimistes inertes, qui s'en prennent à la lune, comme le berger nomade de Léopardi, ou à la mer, comme le jeune homme de Heine, de ce que les étoiles du ciel et les ondes de l'océan ne leur expliquent point la cruelle énigme de la vie.

Aux forces que nous venons d'examiner, l'on pourrait ajouter celle de la crainte de l'inconnu.

Plusieurs personnes craignent que du choc de ces deux mondes si différents ne se développent, avec des rayons qui éclairent, des flammes qui dévorent. Elles pensent que les armes, pour ainsi dire, de l'intelligence et du cœur ne suffisent pas, et que l'on devra recourir à la violence à main armée, ce qui pourrait justifier la triste prophétie de Heine, que la Révolution française ne sera qu'un jouet d'enfant comparée à la Révolution sociale. Ici je m'arrête, ne voulant pas m'occuper des autres forces qui pourraient avoir avec celles que nous venons d'examiner quelque relation.

## V

Quelques mots sur la seconde loi, celle du rythme du mouvement. Le philosophe Vico avait parlé des cours et des recours historiques avant de connaitre la loi du rythme. L'évolution et la dissolution constituent le rythme le plus général du Cosmos; mais il n'est pas le seul. D'autres moins étendus se forment dans son sein.

L'esprit humain, tout en faisant de continuels progrès, ne suit

pas une voie droite, mais il oscille continuellement à droite et à gauche. Il avance résolument pour quelque temps, puis il recule ; mais il faut le remarquer, il ne recule jamais jusqu'au point où il était auparavant : donc il avance toujours.

En appliquant cette loi à l'Italie, nous pouvons jusqu'à un certain point nous expliquer la tendresse de la bourgeoisie pour le clergé. Elle avait trop combattu l'Église catholique dans la guerre pour l'indépendance nationale. Elle veut maintenant faire oublier son passé, et voilà qu'elle détruit une partie de son travail.

La Révolution italienne a été en quelque sorte une conséquence de la Révolution française. Il est bien vrai que dans ses premiers temps elle hésita entre les tendances guelfes et gibelines; mais les espérances de Balbo, un des hérauts du parti guelfe, furent bientôt anéanties par la surprenante propagande de la jeune Italie fondée par Mazzini.

Des deux écoles littéraires qui reflétaient en Italie les tendances politiques des Italiens, celle de la résignation ayant à la tête Manzoni et suivie par les coryphées du roman historique de l'Italie supérieure, et celle de la révolte avec Guerrazzi, Montanelli, Giusti, celle-ci sortait vraiment des entrailles de la nation. Les invectives de Guerrazzi, dont les romans étaient de vraies batailles rangées contre l'Autriche et contre l'Église; les vers foudroyants de Niccolini, dans sa tragédie *Arnaud de Brescia ;* les sarcasmes de Giusti contre les prêtres nous montrent les passions qui échauffaient la bourgeoisie italienne pendant cette période.

Pie IX, gagné par les enthousiasmes du moment, voulut bénir les jeunes volontaires qui accouraient à Milan pour prêter leur bras aux vaillants des cinq journées, mais peu après il retirait ses soldats et ne voulut plus s'en mêler. Il ne pouvait faire autrement.

Le sens intime de la guerre nationale, c'est la réaction contre la sainte alliance.

C'est ce que Charles-Albert avait prévu; c'est ce qui le faisait hésiter, avant de se livrer au torrent de la Révolution. Les doutes et les craintes qui le firent appeler le Hamlet italien n'étaient pas seulement l'effet de son tempérament; il pressentait que la Révolution l'aurait porté au-delà du but que lui-même, roi de par le droit divin, aurait voulu ou pu atteindre.

Victor-Emmanuel aussi, quoique plus énergique que son père, plus d'une fois se sentit frappé de peur par la marche de la Révolution ; mais le Rubicon était désormais passé, et l'on ne pouvait plus reculer. Il seconda le mouvement révolutionnaire commencé par Garibaldi et par Mazzini, et entraîné par le parti qui criait : « Rome ou la mort », après sa dernière lettre amicale au pape, il donna au général Cadorna l'ordre de passer la frontière des états de l'Église.

La « fameuse friponnerie » *famusa balossada,* comme Victor-Emmanuel appelait la prise de Rome, fut la dernière escarmouche d'une guerre de plus de cinquante ans contre le pontife. Ce fut le triomphe de la Révolution : la souveraineté du peuple abattant pour toujours le droit divin. Mais, tandis que le drapeau à trois couleurs flottait sur le palais du Quirinal, le parti de l'ordre comprit que le temps était venu de reprendre le chemin de Damas et de revenir à Dieu. De sorte que l'anticléricalisme, qui avait eu dans les années dernières une certaine importance, achève de s'éteindre comme la flamme qui n'a plus d'aliment. La génération bourgeoisie d'aujourd'hui oublie les Caldesi, les Tognetti, les Monti, victimes de la théocratie du pape, et demande à faire la paix avec le Vatican.

Et l'avenir ? Ce sont les bohémiennes qui le prédisent ; mais, après ce que nous venons de dire, on peut risquer quelque prophétie.

Il peut se faire que cette nouvelle sainte alliance ne soit que pour quelque temps nuisible à notre pays ; car un ver la ronge. Ce n'est pas l'estime, la confiance qui en serre les liens, mais la nécessité du moment. Le socialisme s'emparera peu à peu des grandes conquêtes de la civilisation que la bourgeoisie, par l'instinct de sa propre conservation, aura été forcée de renier ; et alors, selon la prédiction de Kossuth, le christianisme et le socialisme se disputeront l'avenir.

Mais l'histoire ne se répète pas : la mission idéale du christianisme est accomplie. Ses dogmes ont été brisés par la science et ne renaîtront jamais de leurs cendres.

Le mensonge — lorsqu'il est reconnu — ne peut faire reculer la vérité comme le hibou ne peut empêcher la montée du soleil sur l'horizon.

Vivre, c'est avancer.

Souvenons-nous, dans ces tristes jours de réaction, du titre d'un des plus brillants chapitres de Victor Hugo dans *Napoléon le Petit :* « On se réveillera ».

Mondovi, 20 février 1895.

FELIX MOMIGLIANO.

# La Dépression Économique et Sociale

## ET L'HISTOIRE DES PRIX [1]

### II

Nous avons objectivement constaté la baisse des prix ; nous l'avons suivie dans sa marche, en notant ses variations et ses effets, que nous avons vu s'étendre à toutes les fonctions de la vie économique. — Quelles causes initiales lui attribuer ? disions-nous en terminant notre première étude sur le livre de Denis.

Au seuil de toute recherche, en pareille matière, un premier point d'interrogation se pose : Que doit-on entendre par cette expression : « Baisse des prix ? » La question peut sembler étrange ; cependant, on va voir qu'elle est d'un intérêt capital pour la solution du problème.

Le prix d'une marchandise est l'expression monétaire de son pouvoir d'achat — c'est-à-dire de sa valeur d'échange contre une autre marchandise. Quand je dis : tel objet vaut vingt francs, cela signifie qu'avec cet objet, je peux m'en procurer tel autre ayant une expression monétaire équivalente : un quintal de blé, une tonne de houille, par exemple. Le prix est donc le rapport entre les marchandises et la monnaie, laquelle sert d'intermédiaire et d'étalon de comparaison à tous les autres produits. Mais la monnaie est, elle-même, un produit — privilégié sans doute — dont les conditions de production et d'échange peuvent toutefois varier, subir des modifications entraînant des changements correspondants dans ses rapports avec les autres marchandises. Ce produit étalon, dont on se sert pour mesurer la valeur, n'est donc pas d'une fixité constante, absolue, dans son pouvoir d'achat. Quiconque recherche les causes des perturbations survenues dans les prix se trouve donc dans la nécessité de rechercher si l'altération du prix des marchandises est déterminée par l'altération du pouvoir d'achat des marchandises ou par l'altération du pouvoir d'achat de la monnaie.

Un exemple concret fera saisir, mieux que toute dissertation abstraite, la contradiction fondamentale entre les deux façons opposées d'envisager le problème :

100 kilogrammes de blé valaient, en 1873, 30 francs. En 1895, le

(1) Voir la dernière livraison de la *Revue Socialiste*.

prix de ce quintal de blé est tombé à 20 francs. Si nous éliminons toute expression numérique de prix, pour nous en tenir au rapport quantitatif d'échange entre les deux produits — blé et or, par exemple — nous venons de dire qu'en 1873, 100 kilogrammes de blé s'échangeaient contre un lingot d'or du poids de 9 grammes 6774 (dont 30 francs est l'expression monétaire) ; tandis qu'en 1895, les 100 kilogrammes de blé s'échangent contre un lingot du même métal et d'alliage identique réduit au poids de 6 grammes 4516 (c'est-à-dire 20 francs). Le pouvoir d'achat du blé, par rapport à l'or, a donc baissé, puisqu'il faut, à cette heure, 150 kilogrammes de cette céréale pour acheter le lingot d'or de 9 grammes 6774 (ou 30 francs), qu'on pouvait se procurer en 1873 avec 100 kilogrammes de blé. — Mais ne peut-on pas dire, aussi, avec autant de vraisemblance, que le pouvoir d'achat de l'or s'est accru ? En 1873, en effet, 9 grammes 6774 d'or (ou 30 francs) achetaient 100 kilogrammes de blé ; en 1875, il suffit de 6 grammes 4516 d'or (c'est-à-dire 20 francs) pour acheter ces 100 kilogrammes de blé, et avec la même quantité d'or qu'en 1873, 9 grammes 6774 (ou 30 francs), on peut s'en procurer 150 kilogrammes. L'or a-t-il augmenté de valeur, ou le blé a-t-il baissé ?

Ces deux explications de la baisse des prix, dont chacune a un caractère de vraisemblance plausible, sont contradictoires, et c'est entre elles que dans le monde scientifique oscille, depuis plus de quinze ans, la polémique engagée autour de la question. Selon qu'on considère que la baisse des prix est due à un renchérissement de la monnaie ou à une diminution du pouvoir d'achat des marchandises, la crise que nous traversons apparaît différente aux uns et aux autres. Pour se prononcer, après vérification des faits, entre les deux systèmes, il convient donc, tout d'abord, de se rendre compte si le renchérissement de la monnaie a pu se produire ; pour cela, d'examiner quelles conditions de production et d'échange de la monnaie influent sur son pouvoir d'achat et les effets résultant des variations de l'étalon de valeur sur les fonctions économiques. Ici encore, nous aurons recours à l'étude purement objective des faits, à l'évolution historique des métaux monétaires, pour déterminer avec quelques chances de précision la situation respective de la monnaie et des marchandises.

L'histoire des métaux précieux employés à l'usage de la monnaie est trop incertaine dans le passé, pour qu'on puisse remonter au delà du seizième siècle, et encore même ce n'est qu'à partir du dix-huitième que les éléments statistiques dont nous disposons présentent quelque exactitude. Toutefois, on sait très bien que la découverte des gisements du nouveau monde par Christophe Colomb et ses successeurs produisit sur la vie économique occidentale une véritable révolution dont nul ne conteste l'importance. Le stock d'or et d'argent existant antérieurement

à 1492 fut subitement accru, et d'une façon continue, par l'arrivée des galions espagnols, qui jetaient tous les ans sur le marché européen une masse de métaux monétaires relativement énorme, eu égard au chiffre de la population et à celui des transactions, alors très réduites. Une hausse de prix ne tarda pas à se produire, due, cela est reconnu par tous, à l'avilissement du signe monétaire. Les historiens du seizième siècle ont noté le fait; Bodin, entre autres, lui a consacré des remarques qu'on a souvent citées. Tout le monde s'accorde, également, à reconnaître que la dépréciation des unités monétaires eut des conséquences sociales bienfaisantes; car ce furent surtout les classes laborieuses qui la mirent à profit. Les redevances que payaient les travailleurs, paysan ou artisan, serf de la campagne ou compagnon des villes, étant fixées en argent, ils purent acquitter, avec une moindre quantité de produits, c'est-à-dire une plus petite somme de travail, le tribut dû à la classe féodale. Selon le mot de Dupont-White, rappelé par Denis, Colomb rapporta d'Amérique la quittance des anciennes dettes.—Donc, au seizième siècle, l'accroissement de la production monétaire, le fait est acquis désormais, eut pour conséquence une hausse générale des prix, une accélération rapide de toutes les fonctions économiques et cette prospérité fut accompagnée d'une amélioration notable dans la situation sociale des classes inférieures.

La découverte des gisements auriféres de la Californie et de l'Australie en 1848 peut seule être comparée, pour son importance, à celle du seizième siècle. On se fera une idée de la masse d'or qui fut jetée sur le marché à partir de 1850, quand nous aurons dit qu'un spécialiste autorisé, Nasse, a calculé que la production de l'or, pendant la période de 1493 à 1850, peut être évaluée en tout à seize milliards cent dix-huit millions; alors que de 1850 à 1880, l'accroissement de l'or n'a pas été inférieur à dix-neuf milliards neuf cent vingt-neuf millions. En trente ans, la production de l'or a donc dépassé de 20 % la production totale de trois siècles et demi. Mais il convient de tenir compte, dans cet accroissement du stock, de l'accroissement des besoins de monnaie provoqué par l'augmentation de la population et des échanges, comparativement si minimes au seizième siècle, et exigeant, par conséquent, à population égale, une quantité de métaux précieux moindre. La monnaie est, selon l'heureuse expression d'Adam Smith, un véhicule qui sert à voiturer des valeurs; la masse des valeurs détermine donc le nombre des véhicules nécessaires pour remplir cet important service de l'échange. C'est ce qui explique que l'élévation formidable de la production de l'or après 1850 n'ait pas amené une hausse de prix aussi rapide ni aussi considérable que le fut celle du seizième siècle (1). La hausse survenue après 1850

(1) Il convient de noter qu'après 1850 l'accroissement de la production n'amena l'abondance que d'un seul des deux métaux précieux employés à l'usage de la monnaie :

fut cependant assez rapide et générale pour qu'on puisse établir un rapport d'étroite dépendance entre ces deux phénomènes : abondance du métal monétaire, entraînant la hausse générale des prix et imprimant une accélération merveilleuse à toutes les branches de la production.

Ce qui établit, d'ailleurs, encore mieux cette dépendance, c'est la marche rigoureuse en sens inverse des phénomènes économiques, pendant les périodes où la production des métaux précieux diminue. De 1820 à 1850, précisément, la production de l'or et de l'argent se ralentit : aussitôt les prix fléchissent. Pour la période 1820-1850, les chiffres indicateurs de Sauerbeck tombent de 121 à 91 ; ceux de Stanley Jevons de 103 à 81 ; au cours de la même période, la production de l'argent, qui avait été de 894,450 kilos de 1801 à 1810, descendit à 540,770 kilogrammes de 1811 à 1820 ; de 1821 à 1830, elle tomba à 460,560 kilogrammes ; de 1831 à 1840, elle se relève faiblement à 596,460 kilogrammes ; et de 1841 à 1850, malgré les besoins croissants de la circulation, elle n'est encore que de 780,000 kilogrammes, inférieure par conséquent au chiffre de 1801-1810. La production de l'or suit sensiblement la même marche. Le ralentissement de l'afflux des métaux monétaires nécessaires pour faire face aux progrès de l'échange est donc corrélatif avec une baisse générale des prix. L'examen des diagrammes comparés de la production monétaire et de la marche des prix confirme pleinement, pour cette période de dépression 1820-1850, les résultats en sens inverses indiqués par les mêmes diagrammes comparés pour la période d'inflation 1850-1870. Les mêmes lignes qui, de 1820 à 1849, mettent en relief l'insuffisance d'accroissement du stock monétaire correspondent, période par période, à une dépression générale des prix et à la contraction économique qui en résulte. Au contraire, dès 1850, le prix des marchandises s'élève avec le relèvement de la production aurifère. De 1850 à 1860, la production de l'or s'accroît de 13.6 % par an. C'est également pendant cette période d'afflux considérable de métal monétaire que les prix de marchandises haussent

l'or. Pendant l'afflux de métal jaune, la production de l'argent resta stationnaire. Au seizième siècle, au contraire, l'accroissement de la production de l'or et celui de la production de l'argent furent simultanés. Le stock monétaire, en 1850-1864, date de l'augmentation culminante de la production de l'or, ne fut donc pas affecté dans la proportion indiquée par le rapport de la production du métal jaune aux deux époques. L'argent remplit alors le rôle de parachute, dans la dépréciation continue du signe monétaire qui provoqua la hausse des prix. Il y aurait des conclusions bien intéressantes à tirer de ce fait. Mais je serais forcé d'entrer dans des développements trop longs sur l'action économique de la monnaie, selon qu'elle repose sur l'unique étalon d'or ou d'argent ou selon qu'on se sert des deux métaux à la fois. La question du bimétallisme, dans laquelle je me trouverais entraîné, est traitée en passant avec beaucoup d'ingéniosité par Hector Denis et ses remarques n'ont pas peu contribué à détruire chez moi la théorie du monométallisme que j'avais autrefois défendue et que le livre de Laveleye avait déjà fortement déracinée en 1891. Je me borne donc à signaler, sans insister, l'action régulatrice exercée par l'argent au cours de l'afflux de l'or.

rapidement. Après 1860, la production aurifère se ralentit; la marche ascensionnelle des prix se modère aussitôt. En 1870, l'accroissement de l'extraction de l'or tombe à 3.56 % par an; de 1870 à 1880, elle tombe à 1.60. Mais à dater de 1868, la production du métal blanc était venue compenser celle du métal jaune, combler la diminution de l'afflux de l'or et les prix, tout en manifestant une certaine lourdeur, se maintiennent. De 1856 à 1860, la production de l'argent avait été de 4,524,339 kilogrammes; en 1861-1865, elle s'élève à 5,505,006 kilogrammes; de 1866 à 1870 à 6,694,521 kilogrammes, et en 1871-1875 à 9,845,795 kilogrammes. Le ralentissement de la production de l'or était donc suppléé par l'accroissement rapide de l'extraction du métal blanc, ce qui explique que les prix n'aient pas fléchi outre mesure, quand l'extraction de l'or diminua. C'est seulement en 1873 que leur chute se manifesta. A partir de cette date la baisse se précipite, rapide, continue. C'est qu'en 1873 un fait économique survint, qui créa une situation monétaire nouvelle dont les effets se lisent, nettement accusés dans les diagrammes comparés : ce fait, c'est la démonétisation de l'argent par l'Allemagne.

Jusqu'en 1873, l'Allemagne avait pour régime monétaire l'étalon unique d'argent. En 1873, elle adopta le régime monométallique or et procéda à la conversion de la monnaie d'argent en circulation. Cette mesure eut des conséquences très étendues. D'abord, elle eut pour résultat d'expulser l'argent d'un grand pays industriel et commercial où les autres pays ne purent plus employer le métal blanc comme instrument d'échange international. Aussitôt, comme un torrent dont on obstrue le cours, l'argent, démonétisé en Allemagne, se précipita vers les hôtels des monnaies de l'Union monétaire latine, où le métal blanc était reçu librement, au cours de 15 kilogrammes et demi d'argent pour un kilogramme d'or. Les états de l'Union latine, où la frappe de l'argent était libre, se virent inondés de métal blanc. L'or prenait le chemin de l'Allemagne et des pays producteurs d'argent qui, avec ce dernier métal, drainaient l'or dans les pays bimétalliques. Ceux-ci contemplèrent avec effroi la diminution rapide de leurs réserves monétaires en or, le métal international par excellence, depuis l'inauguration du système allemand, que les états scandinaves adoptèrent à leur tour et que l'Angleterre avait adopté déjà en 1816. Redoutant, à tort ou à raison, les effets de la crise que cet état de choses pouvait provoquer, les états de l'Union latine crurent devoir limiter d'abord la frappe, qui fut réduite à 140 millions en 1874; puis, comme cette limitation de la frappe de l'argent accentuait la prime de l'or, en 1876, on la limita à 120 millions; enfin, en 1877, la production de l'argent s'accroissant sans cesse, et l'or paraissant menacé de disparaître des réserves métalliques, la frappe fut définitivement suspendue.

L'acte économique de 1873 eut donc pour résultat final, non seulement d'enrayer l'accroissement du stock monétaire, dont les progrès cessèrent de correspondre avec l'augmentation des besoins de l'échange, mais encore ce stock fut, en réalité, diminué absolument par la suspension de la frappe de l'argent, qui, en fait, enlevait au métal blanc existant déjà dans la circulation le pouvoir libératoire qu'il avait jadis. Ainsi, au moment où le fléchissement de la production de l'or, qui allait diminuant, rendait d'autant plus nécessaire l'emploi de l'argent, dont l'afflux fût venu remédier à l'insuffisance de l'or, l'Allemagne par l'adoption de son nouveau régime monétaire, tarissait l'une des deux grandes sources auxquelles s'était alimenté, jusqu'à ce jour, le stock monétaire du monde. Elle avilissait désormais, au point de ne plus pouvoir remplir sa fonction comme auparavant, le métal blanc, condamné à se confiner dans le cercle très étroit des échanges intérieurs. Car toutes les nations furent affectées par la suspension de la liberté de la frappe qui était la seule garantie de la valeur fixe de l'argent et partant la seule possibilité d'emploi de ce métal comme monnaie. Les États-Unis, grands producteurs d'argent, durent suivre le courant de l'Allemagne, comme la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse, etc. Partout l'argent fut frappé de déchéance monétaire et le stock réduit d'autant, à l'heure précisément où il eut le plus importé d'élargir sa base et d'accroître la masse de monnaie rendue indispensable par la multiplication des échanges et des relations économiques.

En résumé, une corrélation constante se dégage de la marche comparée des métaux précieux avec celle des prix. La hausse du prix des choses suit l'affluence des métaux monétaires et la contraction de la production monétaire correspond toujours à une contraction parallèle de la production des autres marchandises, amenée par la baisse des prix, corrélative au renchérissement de la monnaie. L'histoire économique du dix-neuvième siècle nous présente un tableau frappant de cette double corrélation : de 1820 à 1850, une contraction économique générale accompagne la production insuffisante ou stationnaire des métaux monétaires : de 1850 à 1873, les prix s'élèvent à la suite de l'accroissement de la production de l'or d'abord, de l'argent ensuite; après 1873, l'expulsion de l'argent du marché monétaire de l'Europe et de l'Amérique du Nord resserre le stock, aussitôt les prix baissent, la production générale se contracte et la crise se déchaîne.

Telle est la conclusion incontestable à laquelle aboutit l'étude de cette première hypothèse. Mais il ne faudrait pas se hâter de conclure de là que la baisse des prix tient exclusivement à une contraction monétaire, car nous allons voir les objections multiples qu'on peut sérieusement lui opposer.

*(A suivre).* GUSTAVE ROUANET.

# Revue de la Presse Étrangère

I

La *Minerva* contient entre autres articles qui intéressent le mouvement socialiste : *Le Bonheur,* par Léon Tolstoï; les *Coopératives de production dans les Iles-Britanniques.* La conclusion de cette dernière étude est que ces coopératives ont bien dévié de leur institution primitive : les unes devenant des sociétés de petits capitalistes, les autres emboitant le pas au socialisme. *Le développement de la cité,* d'Élisée Reclus, d'après la *Contemporary Review.* — *Ethnographie française,* d'Havelock Ellis, d'après l'Atlantic Monthly où est tentée la tâche, périlleuse avant coup et à peu près inutile après coup, de tracer le développement des esprits d'après la race à laquelle ils appartiennent, répertoire de géographie littéraire tout au plus.

*Il pensiero Italiano* nous apporte, comme d'habitude, des travaux considérables qui se poursuivent à travers plusieurs numéros de la *Revue.* C'est, en première ligne, la *Justice sociale* et le *Socialisme juridique,* de Bartolomeo Zani. Après un lucide résumé des différentes théories du droit, force, utilité sociale, liberté, pouvoir moral, l'auteur aborde le problème contemporain : la lutte des deux tendances darwinienne, marxiste. Pour les darwiniens purs la nature est tout, sans que ce mot nature soit suffisamment précisé. Pour les marxistes, d'après l'auteur, c'est la communauté, la société humaine qui joue le plus grand rôle; en d'autres termes, l'homme social est un petit monde clos qui a ses attaches dans le monde cosmique, minéral, végétal, animal, cela va sans dire, mais qui, une fois formé, se développe d'après ses lois propres. Et une de ces grandes lois est que la structure économique domine et commande toutes les autres structures, juridique, politique, religieuse même et littéraire. Entre les deux écoles, il y aurait place pour une école conciliatrice : cette école que Th. H. Huxley représente, sans nier l'évolution propre de la société humaine et de la morale sociale, voit dans la lutte pour la vie un des facteurs les plus puissants de cette évolution ; c'est elle qui crée la justice. Spencer a poussé, l'on

peut dire à l'absurde, cette conciliation prétendue. Quoi qu'il en soit, en attendant le règne de la justice, une intervention juridique et par conséquent pénale sera longtemps encore nécessaire dans un monde livré à d'inévitables conflits. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse dès aujourd'hui tracer les grandes lignes de ce qu'on pourrait appeler le « socialisme juridique ». Ce n'est autre chose que l'expression spontanée de la justice qui se développe d'elle-même de tous les rapports des faits, et qui ensuite se traduit en lois, après avoir parcouru l'étape des habitudes et des coutumes. Les mœurs vont devant, les lois derrière « da mihi factum et dabo tibi jus ». Mais quelles mœurs et quelles lois? L'auteur réduit ces lois à trois types : « Les trois « normes du « droit », de « l'équité » et de la « solidarité » ou bien- « veillance mutuelle, sont la « triade » de la justice; ce sont là trois « formes diverses, mais unes par essence, comme est un le but que se « propose la justice même, et ce but est la paix ». Dans la seconde partie de ce travail que nous sommes réduit à tronquer, Bartolomeo Zani développe les critiques qu'on peut faire, au point de vue juridique, à la conception marxiste. « Les socialistes ont porté la question du « champ politique dans le champ économique; mais eux aussi, pour- « tant, par leur méthode et leurs aspirations au pouvoir, constituent « aussi essentiellement un parti politique. Tout l'équivoque des socia- « listes gît dans le fait de n'avoir pas donné à la transformation « juridique », l'importance qui lui est due; sans elle pourtant toute « agitation économique et politique avorte, toute évolution sociale « devient impossible ». Suit un exposé critique, au point de vue juridique, des plus récents travaux de Malon, E. Lepetit, Novicow, Gumplowicz, Schäeffle, Henry George. Qu'il nous suffise, puisqu'aussi bien il le faut, d'avoir indiqué, d'après l'auteur, le centre de perspective de son étude.

Le *Giornale degli Economisti* (février) contient un véritable volume, *Les terres incultes et les latifundia,* d'A. di Rudini, à propos des récents événements de Sicile. « Cet écrit, dit l'auteur, ne se propose pas d'exercer une action quelconque sur la présente situation politique. Ce n'est pas une arme de guerre. Il n'est ni offensif ni défensif pour le ministère auquel sont confiées les destinées du royaume ». Malgré cette déclaration préliminaire, il est toujours loisible au lecteur de tirer d'une monographie complète sur un sujet donné des conclusions que l'auteur se défend de tirer. On a le choix entre les conclusions socialistes de Colajanni et l'impartialité libertaire d'A. di Rudini.

La *Scuola positiva* continue les remarquables études des Ferri, Florian, Morselli, Dallemagne. *Le Concept de l'honneur et l'incriminabilité des offenses à l'honneur,* de E. Florian, est une revue complète des idées émises à ce sujet par Worms, Liszt, Meyer, Ferrini, Spencer, Garofalo,

pour ne citer que les principaux auteurs. La conclusion est que la simple offense à la « dignité » doit être, pour être « incriminable », accompagnée d'offense à « l'honneur extérieur ». Dans *La peine corporelle et ses bases physiologiques,* Jules Dallemagne examine la question de la peine corporelle au double point de vue biologique et social. La peine est caractérisée par « l'interposition dans l'écorce cérébrale entre « le point de départ de l'excitation et son point d'aperception d'un « résidu destiné à interrompre le réflexe. On crée une association « nouvelle ayant pour but de prolonger le circuit physiologique. C'est « une résistance qu'on y introduit. On compte sur cette résistance « pour tempérer l'impulsion première ou pour faire dévier le courant « des zones psychomotrices d'où il tend vers les régions de l'idée pure, « où il s'ensable pour ainsi dire dans la réflexion ». La peine doit donc en général réaliser une espèce de trilogie psychologique. Elle doit être perçue, retenue et associée. D'où cette première question : comment se comportent les différents départements du système nerveux au point de vue de la perception, de la rétention et de l'association. Cette question résolue, on aboutit à cette conclusion : c'est à l'écorce cérébrale que la peine, quelle qu'elle soit, doit s'adresser. « L'écorce est le champ d'opérations le plus précieux laissé à l'évolution, à la civilisation pour transformer l'humanité ». La peine ainsi définie au point de vue physiologique et psychologique, reste le côté social, l'application. « En face de la catégorie du criminel, il faut placer la catégorie du délit. Et les délits se classeront à leur tour en tenant compte exclusivement des critérium de conservation et de protection sociales; tout crime est un attentat social. Et la solution pénale qu'il comporte est avant tout une question sociale. Or, la solution de cette question sociale appartient au magistrat et nullement au biologiste ». L'auteur conclut ces excellentes remarques en montrant combien le rôle de l'expert diminue et combien le rôle du magistrat grandit. Il grandit au point de devenir une mission sociale. Mais on ne nous dit pas, et ce n'est pas d'ailleurs le sujet de l'article, comment sera entendue par ce redoutable magistrat de l'avenir cette « mission sociale ».

La *Rivista popolare* consacre ses principaux articles à des questions de politique générale : la *Politique coloniale,* de Napoleone Colajanni; la *Résumestion sicilienne,* de Gabriele Rosa; la *Politique douanière,* d'Edoardo Pantano; la *Loi agraire pour la Sicile,* d'Alberto Cenulli; la *Nationalisation du sol,* de Francesco Marmina Fenna; *Excitation à la guerre civile,* de Gennaco Escobedo; *Les horizons du socialisme,* d'Antonio Fratti; *La peine de mort dans l'armée,* de Tessalo. A côté de ces articles de doctrine, des curiosités littéraires, une curieuse correspondance d'Émile Zola et d'Antonio Fratti, à Rome, des poésies, une revue des revues où sont signalées les *Lettres socialistes,* de G. Renard.

La *Cultura*, dirigée par R. Bonghi, est surtout une revue bibliographique et érudite. Pourtant l'article de tête est souvent consacré à des questions générales. Ainsi les derniers numéros (février) nous apportent *Instruction et criminalité*, par Bodio, où sont discutées les statistiques à ce sujet; l'auteur montre fort bien que, malgré le parallélisme établi par ces statistiques entre la recrudescence de certains délits et la diffusion de l'enseignement élémentaire, il est bien difficile de tirer une conclusion ferme, trop d'autres facteurs interviennent. Dans *Socialisme et anarchie*, R. Bonghi s'épouvante de voir en Italie et en France, en Allemagne aussi, cela va sans dire, des socialistes parmi les professeurs de l'enseignement secondaire et parmi les universitaires. Il conclut très justement que l'instituteur et le professeur de collège ou de lycée n'a d'autre fonction que de « répéter avec la plus grande clarté possible ce qui a déjà été trouvé et ce qu'il a ordre officiel de répéter ». Rien de mieux. Mais qu'est-ce qui a été trouvé ? Est-ce la fixité des espèces d'Agassiz ou l'évolution de Darwin, Hœckel et Périer ? Chacun de ces manuels se trouve officiellement dans les bibliothèques d'école. Le maître aura donc le droit et même le devoir de choisir. Un ordre officiel ? Quel est-il ? Les circulaires se contredisent et les instructions sont des documents purement critiques où bien des puérilités impraticables sont soumises à l'examen des vieux loups du professorat qui savent en prendre et en laisser. Où est, par exemple, le manuel d'économie politique type ? Est-ce P. Leroy-Beaulieu ? Est-ce Beauregard ? Est-ce Gide ? Tous sont inscrits aux livres d'école. Où est le manuel de philosophie morale élémentaire ? Est-ce P. Janet ? Est-ce Rabier, qui prend à tâche de contredire Janet ? Est-ce Fouillée, qui concilie tout ? Chacun est de même admis parmi les livres de la bibliothèque scolaire. Et pour l'histoire élémentaire, mêmes perplexités. Est-ce Drioux et Leroy, est-ce Duruy ? Est-ce Michelet, dont les extraits les plus jacobins sont prescrits au programme ? Est-ce Fustel de Coulange, érudit profond et réactionnaire convaincu également inscrit au programme ? Est-ce Taine, si lumineux dans ses expositions et si pauvre dans ses conclusions, révolutionnaire pour les uns, entêté conservateur pour les autres ? En vérité, la solution de cet embarrassant problème : un catéchisme de science, mathématique, physique, chimique, surtout sociale, historique et morale, est plus difficile que R. Bonghi ne semble le penser.

La *Riforma sociale* des derniers mois est particulièrement intéressante. Cette revue est de premier ordre par l'abondance des matières et la maîtrise des auteurs. On regrette de n'en pouvoir donner ici que le sommaire. Dans son appel « aux lecteurs de la *Riforma sociale* », la direction de la *Revue* fait la statistique des articles publiés : italiens, vingt-quatre ; anglais, quatorze ; allemands, sept ; français, sept ; belges,

cinq; autrichiens, cinq; russes, trois; danois, un; espagnol, un; total, soixante-sept. Inutile de citer les noms, ils sont connus. Une sereine objectivité, une absolue indépendance, une aversion pour toute forme d'intransigeance, voilà ce qui, d'après le témoignage même des lecteurs, fait la grande valeur de la *Riforma sociale*, comme intermédiaire autorisé entre les économistes purs et les socialistes. Ces deux tendances sont en effet également représentées, mais sans hostilité flagrante, avec le seul désir d'une conciliation supérieure, si c'est possible.

La *Politique sociale des communes*, de Victor Mataja, étudie le socialisme communaliste, en France spécialement, avec le *Socialisme communal en France*, les *Bourses du travail en France*. L'article est de pure exposition, mais sympathique au mouvement socialiste.

Les *Études sur l'anarchie, sociologie et anarchisme*, de A. Posada, d'Oviedo, passent en revue les thèses de J.-J. Rousseau, Guyau, Darwin, Spencer, Reclus, Kropotkine, Grave; les essais de conciliation critique, de Greef, Tarde, Novicow; et concluent à une interprétation moins naturaliste et moins cruelle de la lutte pour la vie d'une part, à une interprétation, autant que possible bénigne du socialisme de l'autre. *1)* Il n'est pas juste d'établir une relation d'étroite solidarité morale entre la sociologie et l'anarchie, doctrine ou procédé. *2)* Comme doctrine, l'anarchie a des précédents caractéristiques dans la sociologie évolutionniste. *3)* Comme procédé, l'anarchisme criminel n'est que l'indiscrète interprétation de la lutte pour la vie.

La *Psychologie de l'anarchiste*, de A. Hamon, est déjà connue des lecteurs. Le *Premier pas dans la réforme sociale*, l'*Organisation de la démocratie*, les *Expériences faites en Suisse*, de Louis Wuarin; les *Professions libérales et le travail manuel*, de Charles Gide, sortent de même du cadre de cette revue, ces travaux étant publiés ailleurs en français.

Les *Finances locales en Italie*, le *Referendum et ses avantages*, de P. Lacava, concluent à dire que l'administration locale des finances ne peut que gagner à revenir à l'antique, noble et démocratique institution italienne du referendum et que l'éducation électorale des masses et l'esprit d'individualité ne peut qu'y gagner. Les *Sans-Travail en Amérique*, de Giuseppe Salvioli, offrent une conclusion presque analogue : c'est que, sans s'occuper des propriétaires d'argent ou d'or, de bimétallisme ou de monométallisme, de Mac-Kinley ou de Cleveland, le parti du travail pourrait bien intervenir, à l'heure voulue, comme arbitre dans la dispute, avec l'arme du vote.

*Les mariages, la natalité et la mortalité en Italie en 1892*, de G. Fiamingo, donnent une statistique comparée dont l'idée directrice est que le fait social de la naissance est inintelligible sans son pendant, la mort, et que c'est du seul rapport entre ces deux phénomènes que dépend la vie d'un État; d'où semble résulter cette conclusion que la

mortalité infantile est une consommation improductive au premier chef.

*Les Bourses et les Chambres du travail,* de Francesco S. Nitti, contient une critique serrée du livre de G. de Molinari. Après une comparaison des bourses de Paris, de Bruxelles et d'Italie, à l'avantage de ces dernières, l'auteur conclut en faveur des bourses de travail sereines et objectives. « Nous avons, dit-il, la foi sûre et tenace que « cette lutte non seulement améliorera ceux dans l'intérêt desquels « elle est faite, mais nous améliorera aussi, nous qui de cette lutte « sentirons pénétrer toujours plus dans nos âmes ce sentiment, je « dirai même ce besoin de solidarité, qui doit être comme l'Évangile « des temps nouveaux ».

Le *Droit de grâce devant la Chambre,* de V. Miceli, est une question d'actualité. Les précédents antiques de G. Mazzini sont invoqués, puis ceux plus récents de Cipriani. La pratique ne fournit aucune solution satisfaisante. Force est donc de recourir aux principes de la science. Et la science dit ceci : que le droit de grâce n'a de raison d'être qu'en tant qu'il est une juridiction supérieure et vraiment sociale, ce qui le confond, semble-t-il, dans les États monarchiques, avec l'amnistie républicaine et lui enlève son caractère d'arbitraire pour en faire une manifestation de la justice publique. C'est un moyen tel quel de coordonner et de concilier le droit positif avec les aspirations de la conscience juridique. L'auteur n'admet pas tout à fait cette confusion de la grâce et de l'amnistie. Si la Chambre, dit-il, s'ingère dans l'exercice du droit de grâce, ce ne peut être que pour s'opposer aux mille abus auxquels il peut donner lieu, quand il tombe en fait des mains du chef de l'État aux mains du cabinet. Il conclut à repousser à la fois le cabinet usurpateur et la Chambre intruse et à maintenir le droit de grâce, dépourvu d'arbitraire, et comme jugement de cassation, pour vice de justice sociale, entre les mains du chef de l'Etat. Le droit de grâce est une fonction de pouvoir exécutif suprême. Pas de confusion des pouvoirs !

*Sur quelques critiques d'Engels,* d'Achille Loria, est une réponse à la préface du troisième volume du *Capital* qui a été analysée ici même. Trop d'erreurs et trop de faussetés, dit-on, sont accumulées dans cette préface où A. Loria est pris à parti. Il s'agit d'abord de la recherche de la paternité philosophique : la théorie matérialiste de l'histoire, subordination des structures religieuses, philosophiques, artistiques, juridiques aux structures économiques profondes, avait déjà été proclamée par Aristote et par Harrington, voilà ce que répond très pertinemment A. Loria aux reproches de plagiat. Vient ensuite la polémique au sujet de la mesure de la valeur et du mètre des profits. A. Loria pense qu'il y a incompatibilité entre la théorie et la pratique. Théori-

quement, il y a mesure et mètre; pratiquement, non. Se soumettre ou se démettre, voilà l'ultimatum posé à la théorie. La raison pourtant finira bien par avoir raison.

*Les défauts sociaux du Code de commerce,* d'U. Pipia, examinent successivement les assurances et les compagnies de chemin de fer. L'exploitation en grand des petits y est mise au jour. La prime d'assurance est encaissée par le patron, rien pour les matelots et les ouvriers. C'est une spoliation légale. Le législateur prend dans la poche du travailleur pauvre pour mettre dans la poche du riche capitaliste. Les lois économiques doivent suivre leur cours. Triste morale sociale! Déplorable richesse des nations! Comme s'il était possible, conclut l'auteur, de séparer l'amour de la patrie de l'amour de l'humanité!

*Études sur la législation sociale en Autriche,* de G. Avarna, conclut au point de vue de l'enseignement professionnel et de la concurrence industrielle : *1)* à développer les notions techniques et à interdire aux personnes incapables l'exercice des professions qui exigent des aptitudes déterminées; *2)* à limiter autant que possible la concurrence de la grande industrie. L'auteur fait en terminant une déclaration de socialisme d'État.

*Le vieux Montesquieu,* de Luigi Gumplovicz, est un hommage rendu aux vivantes critiques sociales de nos écrivains du dix-huitième siècle. Elles n'ont pas perdu leur valeur. Le Voltaire suffit, de Renan, paraît aujourd'hui, non pas impertinent, mais injuste : Voltaire suffit sans doute, mais n'est pas de trop, Montesquieu non plus. Suffisant et nécessaire, disent les géomètres. L'auteur remarque d'ailleurs, avec tout le monde, que Montesquieu ne fut nullement républicain, encore moins socialiste. N'importe, il y a de bonnes vieilles armes dans son arsenal, un peu rouillées; il s'agit de les refourbir. On nous y invite et l'invitation nous plaît. Elle est faite de la façon la plus aimable.

II

La *Neue Revue,* de Vienne, revue littéraire (mars) continue la série de ses récits humoristiques et de ses nouvelles. Les préoccupations sociales s'y font jour, comme en témoignent *Voyages à l'intérieur,* de R. Schüller; le *Système de la milice,* de K. Bleibtreu. A propos de la *Psychologie du militaire professionnel,* de A. Hamon, on y lit avec plaisir une étude générale sur le roman antimilitaire, qui est presque devenu un genre littéraire en France. La méthode pseudo-scientifique de l'école lombrosienne et le pamphlétarisme philosophique de Max Nordau, sont-ce vraiment là, malgré des préfaces trompeuses, les sources de ces monographies de pathologie professionnelle? L'expérience personnelle suffit, et elle est rendue facile, pour expliquer

l'éclosion de ces spécialistes intrépides, de ces cliniciens qui n'aspirent pas à faire clientèle, qui ont la simple ambition de dire ce qu'ils savent. Le *Deutsche-Worte* et la *Neue Zeit* nous apportent, à propos de la publication des œuvres posthumes de Karl Marx, des articles de St-Grabski, de Karl Kautsky, d'Ed. Bernstein sur lesquels on aura occasion de revenir; des études spéciales sur la *Réforme électorale en Autriche,* de Michael Hainisch; sur la *Statistique du droit électoral en Autriche,* de Otto Wittelshöfer; sur le *Suffrage universel en Allemagne et en Autriche,* de Eugen von Philippovich; *Un chapitre d'une philosophie pour les travailleurs,* de Léopold Jacoby; *Aux États-Unis,* de Sorge; *Lothar Bucher dans ses écrits,* d'E. Bernstein; *Travail cérébral et travail manuel,* d'Otto Wittelshöfer; le *Parti ouvrier belge,* d'Émile Vandervelde; la *Présidence de Casimir-Perier,* par Paul Lafargue.

III

Le *Clarion,* dont le succès s'accentue de jour en jour, et qui vient d'être découvert tout d'un coup par l'*Irish Independent,* le *Daily Chronicle,* et, loué comme il le mérite, par le vaillant directeur du *Review of reviews,* M. Stead, qui lui consacre généreusement huit pages de sa belle revue; le *Clarion,* que les lecteurs de la *Revue socialiste* connaissent par les extraits donnés des articles de Robert Blatchford (Nunquam), est particulièrement intéressant pour nous, ces dernières semaines. Il s'occupe beaucoup de la France et, en particulier, du mouvement socialiste français. C'est ainsi qu'il nous envoie de pittoresques impressions personnelles de F. F. Fay, sur l'élection présidentielle et le congrès de Versailles, un portrait en pied de Gérault-Richard, par un « écossais à Paris », des notes humoristiques du même F. F. Fay, sur la vie parisienne et les boulevards, où l'auteur se manifeste socialiste à sa bonne humeur, qui n'est pas l' « humour » trop ordinairement triste des anglais : « Ce peuple, dit Froissard, se divertissait moult tristement à la mode du pays ». « En fait, écrit F. F. Fay, je trouve toujours des excuses aux gens dont les goûts ne cadrent pas avec les miens ». C'est ainsi qu'il rend hommage, à propos de la réception de Rochefort, à la forte éducation démocratique du peuple parisien, si sérieux sous ses apparences bon enfant, d'un enthousiasme si réfléchi. Il est frappé de ce fait, que rien n'est plus opposé que les conditions ordinaires de la vie sociale en France et en Angleterre : pas de distinction visible de classes en France, différence de langage et d'élocution à peine perceptible, rien de ces hideuses vulgarités, pas de prétentions de classe, un pur socialisme de manières et d'entregent, une courtoisie, une bonne éducation, une politesse universelles, un besoin de faire plaisir aux étrangers peut-être poussé au ridicule; mais ce

ridicule est si aimable, comme en convient de bonne grâce le spirituel interviewer. Comme amis et défenseurs du *Clarion,* depuis sa fondation, nous envoyons nos meilleurs remerciements à ses rédacteurs et nous voudrions avoir l'occasion, qui ne peut manquer de se présenter, de lever cordialement le verre à leur prospérité comme ils l'ont fait à la nôtre.

La *Review of Reviews,* de W. T. Stead, continue à nous tenir au courant de tout ce qui se passe à travers le monde. Le numéro de mars est particulièrement intéressant par sa large enquête sur *Les hommes d'État, les savants et la foi religieuse.* C'est M. Ferdinand Brunetière qui nous vaut cette aubaine. La contribution vient un peu tard, mais elle ne retarde pas. A. J. Balfour, Gladstone, Ernst Hœckel, G. Romanes, ont bien le droit de parler sur la science et la religion et de nous offrir à cette occasion leur image. W. T. Stead s'entend à merveille à faire défiler devant nos yeux, à propos de la question du jour, les profils des personnages illustres. Et le texte, toujours authentique et choisi, souligne la photogravure. C'est un régal pour la rétine et une joie pour l'intellect.

IV

La *Rivista Hispano Americana,* de San Francisco et *El municipio libre,* de Mexico, nous apportent sur la prochaine exposition nationale de Mexico, en 1896, des documents statistiques de premier ordre et de remarquables illustrations. La *Revista catolica de las cuestiones sociales,* de Madrid, est un répertoire de documents précieux, des encycliques de Léon XIII entre autres, que tous voudront avoir sous la main.

PIERRE BOZ.

# LA QUESTION SOCIALE

## DEVANT LES CORPS ÉLUS

Pendant la fin de mars et le commencement d'avril, on a pu entendre comme un bruit monotone de patenôtres murmurées dans une ombre d'église : c'était le Sénat aux prises avec le budget. Il est impossible de lire une discussion plus vieillotte, plus chevrotante, plus dépourvue d'idées ou de flamme : on sent que ces vénérables personnages se défient du bruit, de toute ardeur, de toute excursion un peu hardie dans le domaine de l'idée : ils se ratatinent volontiers à l'état de faiseurs d'additions et méprisent les théories ainsi que les projets de réforme. Ils l'ont bien montré quand ils ont voté l'affichage du discours de M. Loubet. Ce bon M. Loubet veut rétablir l'équilibre budgétaire ; cela part d'un bon naturel, car personne n'ignore que depuis longtemps tous nos budgets se soldent par un déficit. Jusqu'à cette année, la Chambre avait dissimulé cette situation fâcheuse en établissant une balance fictive, obtenue par les majorations de recettes ou par le procédé plus commode qui consiste à appeler *budget extraordinaire,* les dépenses auxquelles ne correspondent aucunes recettes : cette année, au contraire, le déficit était apparent : c'est ce qui a mis Sénat et sénateurs en belle humeur réactionnaire. M. Loubet rétablit l'équilibre, non point en préconisant les réformes fiscales qui auront pour effet de rendre l'impôt moins injuste et de trancher dans le vif des privilèges économiques de la bourgeoisie, mais en se gardant de toute velléité de justice à l'égard des petits employés, serfs administratifs à 60 francs par mois, que l'État, *patron-modèle,* exploite mieux peut-être que n'oseraient le faire des industriels particuliers. M. Loubet continue : il réduit les dépenses utiles, diminue le nombre des trains, ne veut pas qu'on fasse trop d'écoles, etc. Ce procédé est à la portée du premier réactionnaire venu. Ses collègues de la droite ne cachent du reste pas qu'on pourrait alléger les

charges du pays en diminuant beaucoup les dépenses d'instruction publique. Le budget est donc revenu à la Chambre amélioré par le Sénat, c'est-à-dire sérieusement nettoyé de toute tendance réformatrice. Les ouvriers et employés de l'État seront privés des légères augmentations de traitement que les socialistes avaient pu arracher pour eux à la Chambre ; les dépenses d'ordre général, telles que la réfection des canaux, la construction de lignes ferrées secondaires sont supprimées, ainsi que les crédits destinés à rendre réel le contrôle des Compagnies de chemins de fer et à préparer la péréquation de l'impôt et les rectifications cadastrales.

Quand le budget est revenu à la Chambre, Jaurès l'a salué d'un discours tranchant et décisif, accusant sans ménagement la « terreur conservatrice » qui domine le Sénat et indiquant le moyen efficace de résoudre promptement toutes les difficultés budgétaires :

Eh ! bien, il y avait un moyen d'échapper à ces difficultés, mais il n'y en avait qu'un : c'était de se jeter en pleine démocratie ; c'était de tenter hardiment la réforme de nos impôts.

C'était par l'impôt progressif sur le revenu et sur les successions, de demander à la fortune acquise de très larges contributions; c'était de dégrever les contributions indirectes pour développer la consommation populaire qui est, en vérité, l'aliment de nos grandes industries ; c'était d'arracher les monopoles lucratifs qu'ils détiennent déjà en fait, monopole de la rectification de l'alcool, monopole des assurances, monopole de la raffinerie à quelques grands capitalistes coalisés ou syndiqués.

La Chambre a persisté dans plusieurs de ses décisions : elle a rétabli un crédit de 100,000 francs pour les créations d'écoles et d'emplois, maintenu le crédit de 500,000 francs destiné à l'augmentation de la retraite des cantonniers, rétabli la patente des grands magasins conformément à l'amendement Berry, élevé de 30 à 40 centimes le droit d'accroissement pour les congrégations non autorisées.

Le budget est retourné au Sénat et revenu à la Chambre le 13 avril. C'est alors que l'amendement montant (augmentation de la retraite des cantonniers) a été repoussé à cause de la concession faite par la Haute Assemblée qui avait consenti à accepter l'inscription dans le budget de la moitié de la somme votée par la Chambre : l'amendement Berry au sujet de la patente des grands magasins a été repoussé. Il n'est donc resté dans la loi de finances de 1895, qu'une seule amélioration, la somme de deux cent mille francs environ votée pour l'augmentation de la pension de retraite des cantonniers.

Et voilà comment s'est terminée cette longue gestation — par un complet avortement — et cela après les projets tant de fois annoncés de réforme de l'impôt des boissons et de réforme de l'impôt des successions, ce fameux projet Poincaré qui avait glacé d'effroi M. Léon

Say et par lequel le parti républicain modéré devait enfin prouver, à la face des socialistes médisants, sa virilité réformatrice!

La Chambre a discuté pendant plusieurs séances sous quelle forme seront employés les deux millions consacrés cette année à la retraite des travailleurs.

Deux systèmes se sont trouvés en présence : celui de la commission et de M. Bourgeois, qui consiste à encourager par une subvention, par une prime de l'État, les travailleurs qui auront déjà eux-mêmes fait acte d'épargne, en versant à la caisse nationale des retraites. M. Leydet, au contraire, propose que ces deux millions soient distribués à tous les vieillards de soixante-dix ans et plus qui n'ont pas de ressources, parce que, pense-t-il, il n'est point juste de laisser en dehors de la protection de la sollicitude nationale, ceux précisément qui ont été trop pauvres, trop mal payés, ou trop éprouvés par le malheur pour pouvoir se constituer un commencement de retraite. Le devoir social est de donner aux vieillards le minimum indispensable à la vie, parce que ceux qui ont travaillé ont largement contribué à la vie même et à la prospérité de la société.

A ce sujet, Jules Guesde a prononcé un vigoureux discours dans lequel il a développé cette idée, c'est que les économies du peuple sont dans les coffre-forts des capitalistes; c'est là par suite qu'il faut prendre les ressources nécessaires à la vie des vieillards.

A. Delon.

# REVUE DES REVUES

## Philosophie et Littérature

Dans l'intéressant recueil qu'est la *Revue de Métaphysique et de Morale*, M. G. Belot a publié une patiente étude en faveur de la morale utilitaire, l'*Utilitarisme et ses nouveaux critiques*. C'est là une œuvre consciencieuse et forte qui vaut d'être examinée en détail.

M. Belot constate d'abord que cette doctrine qui place dans l'intérêt général, dans l'utilité sociale, le principe, la base de toute morale n'a plus seulement aujourd'hui à répondre aux attaques des métaphysiciens, mais encore à celles de sociologues qui logiquement devraient être ses alliés, sinon ses champions.

Spiritualistes et rationalistes lui reprochaient jadis d'apporter aux origines de la conscience morale une explication qui en compromet l'autorité, « rompt le charme », comme l'a dit l'un deux. L'utilitarisme répondait que les sentiments ne perdent point de leur valeur à être supposés acquis plutôt qu'innés et que d'ailleurs il demeure sur le terrain des faits, puisant sa force dans l'histoire et la sociologie.

Mais voici qu'à leur tour la sociologie et l'histoire se retournent contre lui. Il était trop révolutionnaire ; on lui reproche maintenant de ne l'être pas assez ; on le trouvait trop près de la terre, voilà qu'on l'accuse d'être trop près du ciel. Que ses adversaires soient métaphysiciens ou sociologues, c'est toujours au fond la même querelle : on lui tient rigueur de faire aux sentiments individuels une place trop grande, d'être avec excès égoïste, disent les premiers, individualiste, disent les seconds.

M. Belot ne s'inquiète que des nouvelles critiques formulées contre l'utilitarisme, principalement par M. Durkheim. Pour y mieux répondre, il se livre à une minutieuse analyse de l'idée d'utilité, considérée comme explication de l'existence et de la formation de la moralité.

Il examine d'abord avec précision la concordance au point de vue *statique* entre l'utilité sociale et la moralité; il recherche « s'il y a des règles qui se présentent qui soient reconnues comme morales sans être socialement utiles. » Puis, d'autre part, il s'efforce de démontrer que *dynamiquement* l'utilité morale est un principe suffisant pour expliquer la genèse de la moralité.

« Est-il donc vrai, se demande-t-il d'abord, que certaines règles se présentent comme morales sans avoir ni en fait, ni dans l'opinion des hommes, aucune utilité sociale ? »

Et, pour confirmer sa réponse négative, il passe en revue, en en expliquant l'origine, certains faits moraux dont le caractère utile semble douteux. Il cite le culte des morts, dont le but était à l'origine d'apaiser par des sacrifices la colère du défunt contre les vivants. Il montre que les institutions philanthropiques (hôpitaux, asiles pour les enfants, les infirmes, les vieillards) ne s'écartent pas de la règle ordinaire et que leur existence s'explique par leur nécessité sociale. Et M. Belot fait à cette occasion une savante critique de la doctrine de la sélection naturelle chère à M. Spencer.

Puis il prend la contre-partie de la question et s'attache par les mêmes procédés scientifiques à démontrer que « le jugement moral intervient partout où, dans la conduite humaine, l'utilité sociale est en cause. »

Cette partie de l'étude est une réponse directe à une objection de M. Durkheim conçue à peu près en ces termes : « On n'a jamais songé à considérer comme le plus moral le peuple qui possède le plus d'objets utiles à sa conservation ou à son développement, de canons ou de machines à vapeur. »

— Certes, répond M. Belot, mais nous nous occupons des principes d'action et non de l'état des choses. La moralité n'est pas dans la matière, mais dans ce qui la modifie, non dans l'objet, mais dans l'acte. A ce point de vue, on considère comme une action morale celle de l'inventeur qui découvre une nouvelle machine propre à défendre son pays ou à l'enrichir. Les conséquences de cette découverte peuvent, il est vrai, être funestes; mais cela tient à notre état politique et social et nullement à la volonté de l'inventeur. Celle-ci ne peut être considérée en elle-même comme immorale, et c'est ce qu'il convenait de démontrer.

A ce propos, du reste, M. Belot fait une fort ingénieuse remarque : « La vénération et le culte des hommes, dit-il, vont de plus en plus des *saints* aux *bienfaiteurs;* on honore moins la simple culture subjective de la vertu, considérée comme un but se suffisant à lui-même, et davantage l'emploi direct de ces forces morales au bien positif de l'hu-

manité. C'est cet emploi même qui semble de plus en plus constituer la vraie vertu dont l'autre n'a que la forme; elle est à la première ce que l'usage pratique de nos aptitudes physiques est aux exercices artificiels de la gymnastique en chambre. Ce n'est pas une médiocre idée de la part d'A. Comte... que d'avoir voulu substituer à la liste des saints pour la plupart obscurs ou même légendaires du calendrier courant, celle des grands serviteurs de l'humanité. Comte n'a fait en cela que systématiser une tendance qui se manifeste de jour en jour d'une manière plus éclatante. » Et ce n'est pas là un sentiment d'égoïste gratitude; « la reconnaissance intéressée de l'individu disparaît forcément dans la reconnaissance sympathique de l'homme social et le sentiment de notre bien propre dans l'éclatante aperception du bien social ».

Après avoir ainsi établi la concordance de la moralité et de l'utilité sociales, M. Belot entreprend de prouver qu'il y a entre ces deux choses un rapport de cause à effet. Le sentiment de l'intérêt général peut seul expliquer la naissance ou plus exactement les progrès de la conscience morale. M. Durkheim propose, comme critérium, le consentement universel, mais cette doctrine mécaniste « de moutons de Panurge » constate, plus qu'elle n'explique. Ce consentement lui-même a une cause et celle-ci plus ou moins apparente et consciente n'est autre que l'utilité.

Et M. Belot, à l'appui de sa thèse, termine cette seconde partie en montrant l'importance prise de nos jours par les questions sociales, en indiquant comment la recherche de plus de bonheur pour tous est ce qui passionne le plus les esprits de notre temps.

« La question d'intérêt public, écrit-il, passe dans l'esprit des uns et des autres au premier plan, et la préoccupation de la vérité intrinsèque des dogmes passe au second; on va même jusqu'à défendre le dogme presque uniquement par l'excellence de la morale sociale qui s'y trouve liée. Au pape du *Syllabus* succède celui de l'*Encyclique sur la condition des ouvriers,* et inversement, on ne se donne plus guère, comme autrefois, la peine d'attaquer le dogme, mais on attaque la politique et le rôle social de l'Église. Il est impossible, ce nous semble, de méconnaître que cette fameuse question sociale, qui domine notre temps, est une question d'intérêt général. Les principes de pure politique n'intéressent plus guère personne par leur « forme », mais seulement par la « matière » sociale qu'ils comportent. Les libéraux ne font plus guère de la liberté, ni les socialistes de l'égalité, de véritables fins en soi, mais seulement des conditions d'un plus grand bonheur social. »

M. Belot, en concluant, définit la morale en la plaçant « entre une science purement naturaliste et un idéalisme purement métaphysique...

Elle subordonne l'individu à la société, dit-il, en tant qu'il trouve en elle sa règle, et la société à l'individu en temps qu'il est directement appelé, comme agent moral, à la faire être, et que sa bonne volonté lui est représentée comme l'instrument nécessaire et efficace du mieux social ».

On voudra bien excuser l'aridité d'une analyse que l'importance de cette étude m'a déterminé à ébaucher.

Nous avons trop coutume de nous entendre reprocher notre utilitarisme pour craindre de paraître hostiles à la conception de la morale si vaillamment défendue par M. Belot. Pourtant nous croyons devoir distinguer.

En donnant à tous les actes moraux une cause, consciente ou inconsciente, unique, M. Belot fait, lui aussi, œuvre de métaphysicien. Il plie le monde sur une vue de son esprit. L'utilité est pour lui une sorte de *dea ex machinâ,* capable de dénouer toutes les difficultés, imposant partout et toujours sa toute-puissance. Pour être plus réelle et vivante, elle n'en reste pas moins comparable, par son caractère d'impérieuse nécessité, aux conceptions métaphysiques, à l'impératif catégorique de Kant, par exemple.

Nous croyons, nous aussi, que la plupart des pratiques morales ont une origine plus ou moins directe dans l'utilité générale. Mais l'utilité à son tour n'est-elle pas déterminée par certaines circonstances particulières ?

M. Belot, dans sa conclusion, affirme qu'il ne prétend point ramener au principe utilitaire l'évolution sociale dans son ensemble. « Nous reconnaîtrons, dit-il, sans difficulté, que celle-ci comporte nombre de facteurs d'un autre ordre. Le climat, la situation géographique du pays, les productions multiples de la nature et bien d'autres causes encore contribuent à déterminer les événements sociaux, à produire des modifications internes et externes, les mouvements moléculaires et les mouvements de translation de société, leur structure au dedans ou leur action au dehors. »

M. Belot ne saurait nier que l'idée même d'utilité varie dans les esprits selon « le climat, la situation géographique du pays, les productions de la nature, etc. ». La notion de l'utile n'est pas plus immuable que celle du beau ou du bien; elle n'est pas la même à Paris et à Pékin, sous l'Équateur et en Laponie. Avec elle, il est vrai, change la conception de la vertu, « vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà ». Mais la véritable cause déterminante de ces morales diverses est-elle l'idée même d'utilité ou ce qui la crée elle-même, cet ensemble de circonstances extérieures dont M. Belot admet l'influence sur l'évolution sociale tout entière ? Ce sont les hommes qui font les morales,

comme ce sont eux qui créent les dieux; mais encore eux-mêmes sont-ils déterminés dans leurs façons de sentir et de penser par un ensemble de faits dont il ne faut point négliger l'importance.

Si nous ne pouvons admettre toutes les conclusions, un peu étroites de cette savante étude, au moins la devons-nous considérer comme une éclatante affirmation de cette loi de solidarité qui, de plus en plus, force chacun à se préoccuper du bien de tous, qui s'impose à la pensée des hommes comme à la force des choses.

*
* *

La Revue de Paris (n° du 1er mai) publie un article de M. Jean Izoulet sur le *Suicide des démocraties*. M. Izoulet a récemment soutenu en Sorbonne une thèse de sociologie, dont la relative hardiesse a suscité quelques enthousiasmes, des railleries et beaucoup de colères. Nous y reviendrons le mois prochain; contentons-nous, aujourd'hui, de parcourir ces quelques pages récemment publiées.

Pour qui a lu la *Cité moderne*, l'œuvre de M. Izoulet, elles semblent très nettement une sorte de résumé de sa doctrine, à l'usage des gens pressés ou des timides qu'effraie l'épaisseur des livres bleus d'Alcan. C'est très clair, très simple, avec de nombreuses divisions, de fréquents alinéas; les phrases, les mots importants se détachent en italiques. Toutes les précautions matérielles sont prises pour que la pensée de l'auteur soit saisie, qu'elle s'impose même à l'esprit du lecteur inattentif. On rencontre les mêmes ingénieux procédés dans les petits manuels que les candidats au baccalauréat lisent, en cachette, dans les salles d'examen.

M. Izoulet a des préoccupations didactiques. Et cela rend très aisée la lecture de son article. On suit sans peine, au long de ces pages parsemées de nombreux blancs, une idée précise qui se développe sous toutes ses formes, se glisse dans des aphorismes brefs, s'habille de métaphores pompeuses, éclate çà et là en traits rapides, brillants, qui forcent le regard, s'enferme enfin en une formule définitive qui résume en la resserrant la pensée de l'auteur : « Un peuple qui se confie à des médiocres se suicide. »

L'article semble écrit pour amener cette phrase finale qui d'ailleurs lui a fourni un titre.

Quelques méchants ne manqueront point de faire remarquer que c'est un procédé cher à certains humoristes qui n'hésitent point à écrire une fantaisie entière pour préparer un calembour.

Pour nous, cette étude de M. Izoulet nous semblerait fort intéressante, si nous ne connaissions déjà la *Cité moderne* dont elle n'est qu'un brillant raccourci. C'est l'affirmation de la nécessité d'une « élite »

dans un corps social, comparable à celle du cerveau dans un être vivant.

La foule doit être affranchie par la science : la machine est l'esclave de fer qui remplacera les bras de l'homme. Mais, quand la « Foule » aura conquis ses droits, il ne faut pas qu'elle méconnaisse, par haine de toute supériorité, la nécessité de cette « Élite » que Henry Bérenger appelle l' « aristocratie intellectuelle ».

Déjà, à propos du récent livre de ce dernier, j'ai eu l'occasion d'affirmer que cette idée, loin de contredire les nôtres en est un corollaire, une conséquence, que certains n'ont point manqué d'indiquer. M. Izoulet nous a rendu cette justice en citant sur ce sujet une phrase précise de Georges Renard.

Il importe que le règne des médiocres cesse, mais, pour cela, il faut que cesse celui de l'argent, il faut que la Bourse ne soit plus la dispensatrice du pouvoir et que l'on n'achète plus de la puissance en échangeant une liasse de billets de banque contre un paquet d'actions, il faut qu'un ignorant ne puisse commander un savant au nom sacré de la propriété, du droit qu'il tient de son père de commander ceux qu'il paie.

Le fils d'un grand industriel répondait à un des ingénieurs de son père qui l'engageait à mieux travailler au lycée pour être digne plus tard du poste qu'il devait occuper : — « A quoi bon ? Quand je serai grand, je commanderai, comme papa ». Langage de gamin, dira-t-on. Mais n'est-il pas plus significatif, étant plus naturel.

Cette morgue particulière aux aristocraties héréditaires avait encore dans la noblesse des siècles passés l'excuse d'un certain honneur chevaleresque. La bourgeoisie a substitué à cela une conception particulière de l'honnêteté. Le bonheur dans les spéculations, une certaine habileté de comptable, une suffisante connaissance des codes ont remplacé les sentiments désintéressés inspirés par l'orgueil de caste. L'honnête homme aujourd'hui est celui qui a un casier judiciaire intact. Le mot avait un autre sens dans La Bruyère.

J'ai vu acquitter par le jury, après une habile plaidoirie, un financier convaincu d'escroquerie, et ayant avoué son crime. Il est parti la tête haute : son regard fier disait : « Voyez un honnête homme ».

Cet homme sortait de Mazas pour rentrer dans « l'Élite ».

De nouveau, il spécule, manie des capitaux, décide du sort des humbles qui peinent dans les mines noires ou près des fours en feu.

Certes nous croyons qu'il faut une cervelle au corps, qu'une machine ne se construit pas sans ingénieur, ni un monument sans architecte ; encore faut-il que ceux-ci soient les plus dignes et non seulement les plus riches. D'où la nécessité, pour supprimer les parasites

et les médiocres, d'un état social autre que le nôtre où la justice serait la règle et non le capital.

Je compte développer cette idée plus au long, à propos du livre de M. Izoulet, pourtant je tenais à indiquer les liens qui rattachent sa pensée à la nôtre. Au lieu de nous exposer une fois de plus, dans la REVUE DE PARIS, son système « bio-social », peut-être eût-il été plus profitable, partant de principes préalablement démontrés, de nous indiquer comment notre société basant sa sélection sur le fait de la possession « se suicide » et après avoir montré le mal d'en dénoncer la cause : le capitalisme.

L'article de M. Izoulet n'est pas neuf. Il intéresse toutefois. L'auteur a le goût du brillant, des métaphores parfois forcées, des grandes généralisations historiques et scientifiques, qu'il rend par de petites phrases courtes, enflammées, du tour de celles qu'on trouve aux fins de chapitres de Hugo ou de Michelet.

On peut discuter la qualité de son lyrisme ; tout au moins doit-on lui tenir compte d'apporter dans l'exposition de ses idées une merveilleuse clarté et une sensible hardiesse, car il est universitaire.

Aussi, trouvons-nous vifs les termes de la critique que fait de la *Cité moderne* Bernard Lazare, dans le premier numéro du DEVENIR SOCIAL. Cette « sociologie apocalyptique » a des points de contact avec la nôtre : l'œuvre du docteur Pioger en fait foi.

Cette nouvelle revue est pour nous déjà un ancien compagnon de route. Elle tiendra la place qu'occupait l'ÈRE NOUVELLE, poursuivant, en vue de la propagande socialiste, des études historiques, économiques, philosophiques, précisant les lignes de la doctrine matérialiste de K. Marx. Elle est une œuvre de science ; nous avons un drapeau commun ; c'est indiquer les liens cordiaux qui nous unissent, malgré des tendances philosophiques distinctes.

Dans ce numéro, G. Sorel étudie les *Théories de M. Durkheim* sur la méthode en sociologie. Le même sujet était traité par M. Bernès dans la REVUE PHILOSOPHIQUE. Je pense y revenir quelque jour.

*
* *

Une autre fort intéressante réapparition : celle de la RÉVOLTE, de Jean Grave, sous le nom des TEMPS NOUVEAUX. Un long article expose aux lecteurs le but et le programme du journal. C'est un brillant exposé de la théorie anarchiste révolutionnaire.

La part de destruction qui fait d'ordinaire la base de la doctrine est ici plutôt laissée de côté, réduite à ces affirmations : « Nous ne croyons pas à la politique... L'émancipation humaine ne peut être l'œuvre

d'aucune législation. Elle doit être le fait de la volonté individuelle. » Constatons seulement là un sophisme. Une révolution établissant un état social, quand elle ne ferait qu'affirmer la disparition de l'ancien, fera œuvre législative. Abroger une loi par la violence, c'est légiférer. S'en remettre aux lois naturelles pour gouverner le monde, c'est encore légiférer. Parler de l'exploitation en commun des machines, c'est convenir de la nécessité d'une organisation, et aussi d'un rudiment de législation.

La liberté et l'indépendance sont choses fort distinctes. Par la solidarité, l'homme en respectant les autres, s'assure le respect de soi-même. C'est pour permettre l'épanouissement de chaque individu que le socialisme veut *organiser* le travail au profit de tous. Si nous n'avions aucune règle, les capitalistes d'aujourd'hui seraient remplacés demain par les *plus forts*.

Je me souviens d'un article alerte d'A. Veber sur le beau livre de J. Grave, *la Société mourante et l'Anarchie*, article que terminaient ces mots : « Vive la liberté ! mais pas la liberté sans boussole. »

Ce besoin que nous ressentons pour la société de demain d'une « boussole », d'une direction, d'une organisation, c'est, avec de fondamentales différences dans les moyens d'atteindre notre idéal, assez pour différencier socialistes et anarchistes ; aussi lisons-nous avec étonnement ce titre d'une étude de A. Hamon que publie la Société Nouvelle et qui, ces jours-ci, paraîtra en tête d'un livre : *Psychologie de l'anarchiste-socialiste*.

Ces pages sont fort curieuses et précises, émanant du pénétrant esprit auquel nous devons la *Psychologie du militaire professionnel*. Mais la précision parfaite eût voulu la suppression dans le titre du mot socialiste. Il y a là une certaine confusion, si l'on s'en tient aux termes généralement adoptés. L'auteur a probablement voulu exprimer que les hommes dont il s'occupe ne songent pas seulement à supprimer le présent, mais aussi à préparer le futur. Le mot anarchie avait déjà été pris dans ce sens par d'autres, Jean Grave, par exemple, et A. Hamon aurait évité une confusion de termes en le reprenant à son tour.

Anarchistes et socialistes veulent le mieux ; mais les moyens qu'ils proposent sont distincts, et la psychologie des uns et des autres doit s'en ressentir.

Dans la Rénovation, le journal de l'École sociétaire de Fourier que fonda Hippolyte Destrem, M. P. E. Laviron nous rapporte une conversation entre Proudhon et lui-même en 1848, où celui-ci témoigne de quelque répugnance à se dire socialiste par crainte d'être confondu avec les saint-simoniens et les cabetistes. Ce scrupule d'ailleurs ne tint pas contre la nécessité de l'accord pour la lutte contre le pouvoir.

Il est intéressant, néanmoins, de le noter pour notre ami A. Hamon comme un remarquable exemple de précision.

Sur Proudhon, nous avons encore dans la Revue Blanche (nº du 1er mai) d'intéressantes notes de Herzen; celle-ci entre autres :

« Bakounine vivait avec Reichel dans un modeste appartement de la rue de Bourgogne. Proudhon y venait souvent écouter Reichel jouer Beethoven et Bakounine commenter Hegel. Les causeries philosophiques duraient plus longtemps que les symphonies et rappelaient les fameuses discussions de Bakounine sur Hegel chez Tozadajev, chez Elagina. En 1847, Carl Vogt, qui habitait aussi rue de Bourgogne, fréquentait Reichel et Bakounine. Un jour, ennuyé de ces bavardages éternels sur la phénoménologie, il alla se coucher et le lendemain matin, étant venu prendre Reichel pour aller au jardin des Plantes, il fut étonné d'entendre une conversation dans le cabinet de Bakounine à une heure aussi matinale. Il ouvre la porte et que voit-il? Proudhon et Bakounine assis à leurs places de la veille, finissant en phrases brèves, devant le feu éteint, la discussion inachevée. »

Des détails sur la *Voix du Peuple*, le journal que cautionna Herzen :

D'abord, « le journal marcha très bien. De sa cellule, Proudhon dirigeait admirablement son orchestre. Ses articles étaient pleins d'ardeur, d'originalité et de cet énervement que donne la prison.

...« Et avec tout cela, nous pensions naïvement que le journal tiendrait. Les souscripteurs étaient peu nombreux, mais la vente dans les rues était considérable. On vendait de trente-cinq à quarante mille exemplaires par jour. La vente de certains numéros, surtout de ceux qui contenaient les articles de Proudhon, marchait encore mieux. On les tirait à cinquante ou soixante mille, et souvent, le lendemain, l'exemplaire se vendait un franc au lieu d'un sou. »

Bientôt vint la ruine. Proudhon était à Sainte-Pélagie : on lui donna une cellule plus petite, « on obstrua à demi ses fenêtres avec des planches, de manière à ce qu'il ne vit que le ciel, on interdit les visites et on plaça près de la porte une sentinelle spéciale. »

« La dernière fois que je vis Proudhon à Sainte-Pélagie, dit Herzen à la fin de ces notes, ce fut lors de mon expulsion de France : il avait encore deux ans de prison à faire. Nous nous quittâmes avec tristesse, sans conserver la plus petite lueur d'espoir. Proudhon se taisait, la colère bouillonnait en moi. Nous avions tous deux beaucoup de réflexions à nous faire, mais aucune envie de causer. »

*
* *

Dans la Revue Immortaliste (numéro de mai), M. Camille Chaigneau précise certaines de ses idées dont nous avions signalé les

tendances sympathiques à notre cause. Les socialistes, dont la doctrine est le point de rencontre de l'idéal et de la science, ne peuvent que se réjouir de ce concours d'idéalistes scientifiques.

De tous côtés, d'ailleurs, nos rangs s'épaississent, de vaillantes aides nous viennent.

Voici une nouvelle revue l'Enclos, fondée le mois dernier. Dans son premier numéro, de belles notes du vigoureux artiste qu'est M. Jean Baffier sur les obstacles qu'apporte notre ordre social au progrès artistique de l'ouvrier; un article serré de René Ghil, où il expose sur l'évolution et la société — organisme ses propres idées, qui rappellent la philosophie du docteur Pioger; des pages très nettes de A. Hamon, sur le rôle de la solidarité dans le développement de l'individu ; une ferme déclaration de Louis Lumet.

C'est là un bel effort artistique et un éclatant acte de foi.

M. Léon Riotor a publié par cahiers au Mercure de France les *Raisons de Pascalin,* une vive et fine critique de notre morale et de nos mœurs.

Il convient de signaler aussi, dans la Revue des Revues, la dernière œuvre de Léon Tolstoï : *Maître et serviteur,* l'histoire émue de deux hommes, le maître et le valet perdus dans les neiges, un soir de tourmente, vivant symbole de cette fraternité dans la mort qui rend plus saisissante la sèche indifférence dans la vie.

Paul Lagarde.

Au moment où je corrige les épreuves de cet article, voilà qu'il me faut reprendre la plume. Je reçois, en effet, le dernier numéro de la Question sociale, où je suis malmené par P. Argyriadès et je dois le remercier de la franchise un peu bourrue qu'il me témoigne.

Les idées que je défends ici auraient, paraît-il, une certaine parenté avec celles de ces protestants déguisés que sont les moralistes officiels. Je serais une façon de pasteur à faux-nez, tout au moins un songe-creux impassible, ne s'inquiétant que de chimères, d'art, de philosophie, « ces mots vides de sens », faisant de petites chansons des grandes douleurs de l'humanité, un vilain moraliste mûr pour la « Ligue contre la licence des rues ».

Et tout cela, parce que, dans mon dernier article, j'ai osé soutenir que la question sociale est complexe et qu' « une réforme matérielle ne va pas logiquement sans une transformation morale analogue ». Cela revient, m'apprend Argyriadès, à refuser le droit à la vie aux hommes « immoraux » et il en profite pour affirmer que les revendications économiques seules nous doivent intéresser. Tous les socialistes, ajoute-t-il, sont de cet avis, « sauf un petit cénacle ».

Mais le « cénacle » n'est-il pas cette revue même que fonda l'auteur du *Socialisme intégral* et où je rencontre G. Renard, le romancier de la *Conversion d'André Savenay* ; Jaurès, le philosophe idéaliste ; Fournière, l'analyste de l'*Ame de demain*, de Greef et Vandervelde, nos amis de Belgique, etc.

Argyriadès, au nom de sa propre orthodoxie, me déclare schismatique, hérésiarque bon à brûler. J'attends avec patience mon bûcher : du moins je n'irai pas seul et j'y serai bien entouré.

A notre tour, nous n'allons point anathématiser notre confrère. Nous constaterons seulement que nos doctrines sont différentes autant que nos tours d'esprit.

Pour lui, « la question sociale n'est qu'économique », soit. Pour nous comme pour Benoît Malon et, ainsi que le définit *notre programme* publié ici-même il y a juste un an :

Le socialisme est *intégral*.

Cela signifie que, tout en tenant la transformation économique *pour la condition nécessaire et première de la transformation sociale*, il embrasse dans ses plans de rénovation la philosophie, l'art, les lettres, la morale, la famille, toutes les formes de l'activité humaine ; que par suite, loin de s'adresser aux seuls ouvriers, il travaille pour tous ceux qui souffrent des iniquités de notre régime contemporain, pour tous les exploités et tous les opprimés, femmes ou hommes, paysans ou employés, petits professeurs ou petits commerçants, etc.

Je m'en tiendrai à cette citation sans vouloir reprocher à Argyriadès d'étriquer une conception qu'il nous accuse de trop élargir.

Nous n'aimons guère ici les horions entre compagnons d'armes. D'ailleurs, l'indulgente bonté de Malon nous a appris à goûter peu le ton tranchant des infaillibles.

P. L.

NOTE DE LA DIRECTION

A signaler dans la *Bibliothèque universelle* de Lausanne (février et mars 1895) un article bien informé et de ton excellent sur l'*Évolution du socialisme allemand*. Il est signé de M. Albert Bonnard.

Bien que l'auteur et la Revue où il écrit soient d'opinions conservatrices, les réflexions qui terminent l'article peuvent être goûtées de nos lecteurs. Contre les idées socialistes, M. Bonnard demande qu'on emploie seulement « les armes de la pensée et de la persuasion », et il ajoute :

« Répondre par le sarcasme et la négation est à peu près aussi inepte que de riposter par des mesures de police. On peut commander : Halte ! à un bataillon, mais non pas à l'évolution qui transforme lentement le monde économique comme toutes nos conceptions juridiques, morales et sociales. Autant décréter que la sève ne montera pas aux arbres en avril prochain. Le sûr instinct de notre conscience proteste contre l'excès d'inégalité entre l'opulence insolente de quelques-uns et la misère extrême d'un grand nombre. »

L'auteur conclut : « Il faut entrer en matière et discuter avec le socialisme. »

Nous recommandons ces sages paroles aux esprits fermés dont l'obstination à ne rien voir et à ne rien faire pousse plus que toute autre chose aux mesures violentes.

GEORGES RENARD.

# CHRONIQUE THÉATRALE

THÉATRE DE L'AMBIGU. — *Deux Patries*, par M. LÉON HENNIQUE. *Les Gaietés de l'Escadron*, par MM. COURTELINE et NORÈS.

Le hasard réunissait, il y a quelques jours, sur l'affiche du théâtre de l'Ambigu, deux pièces extrêmement différentes comme conception, comme genre, comme tendance, et qui pourtant présentent un caractère commun : elles touchent l'une et l'autre à l'armée. Ces pièces, je ne les raconterai pas; aussi bien n'est-ce pas en général l'analyse détaillée d'une œuvre que l'on trouvera dans ces causeries, mais seulement les quelques réflexions qu'elle pourra suggérer. De l'affabulation même, je ne dirai que ce qui sera nécessaire pour me faire comprendre du lecteur.

Donc, les deux œuvres en question nous donnent une idée : l'une de l'esprit militaire tel qu'il existait sous le premier empire, l'autre de l'esprit militaire tel qu'il est aujourd'hui dans notre société bourgeoise fort peu héroïque. Dans *Deux Patries,* M. Léon Hennique montre la lutte intime et cruelle qui déchire le cœur d'un honnête homme sollicité entre deux devoirs contraires. Un maréchal de France — supposez Bernadotte ou Murat — est devenu souverain d'une petite principauté allemande ; il a implicitement supposé que son ancienne et sa nouvelle patrie, conservant toujours les mêmes intérêts, resteraient toujours alliées, et qu'en gouvernant la seconde il continuerait sans effort de servir la première. Mais cet accord ne persiste pas; le réveil du patriotisme fait lever toute l'Allemagne qui s'insurge pour briser le joug de Napoléon, et le prince-maréchal est forcé ou de trahir le parti de ses sujets ou de combattre les Français, ses frères d'armes, ceux-là même dont le sang lui a donné la couronne. M. Hennique, dont la pièce est d'ailleurs remarquable à plus d'un titre, n'a pas fait de son héros un de ces terribles ambitieux que la soif du pouvoir dévore, et que l'usage de la souveraineté a grisés; je crois le personnage moins vrai ainsi; car ces gueux de la veille, élevés soudain, étaient pris pour leur misérable couronne d'une furieuse passion. Mais puisqu'il a conçu son

caractère autrement, il y avait une solution très simple que la logique imposait : c'est l'abdication. Les peuples, privés de leurs chefs d'État, se passent d'eux bien plus facilement qu'on ne croit, et quant au maréchal, à défaut d'une armée allemande révoltée qu'il ne pouvait plus conduire au secours de l'empereur vaincu, il eût du moins consacré à la France sa personne, l'éclat de son nom et l'appui de son expérience militaire. Voilà, je crois, le dénouement véritable que l'auteur a rejeté comme n'étant pas dramatique; il en a préféré un autre plus émouvant, mais aussi plus artificiel : le maréchal se fait tuer en défendant des fugitifs de Leipsig que la populace massacre lâchement.

Mais j'indique seulement cette critique en passant; ce que je voulais surtout faire remarquer aujourd'hui dans la pièce, c'est l'atmosphère de gloire au milieu de laquelle vivent les héros; c'est le panache dont ils sont ornés, c'est une certaine grandeur qui soutient leur ton et qui, fort éloignée de nous, paraît néanmoins naturelle dans leur bouche. Il y avait en effet de la noblesse, de l'éclat, de l'élévation chez les guerriers de ce temps, malgré l'enveloppe grossière de quelques soudards et malgré leurs fréquentes rivalités si mesquines et si antipatriotiques. Vraiment leurs mots sonores, leurs croix d'honneur, malgré leur extrême vanité, ne paraissent pas trop ridicules, même pour le philosophe, tant il y a chez ces hommes de naïveté et de conviction et aussi tant ils laissent couler leur sang avec facilité. Si haïssable que soit la guerre, cette armée du premier empire apparaît, dans son ensemble, comme une machine imposante, grandiose, qui commande le respect.

Or, voici qu'après ce spectacle noble, majestueux, à grand fracas, nous en voyons tout à coup, par un contraste involontaire, ricaner la parodie. Après *Deux Patries*, les *Gaietés de l'Escadron;* après l'épopée, la farce; après l'empereur Napoléon, le capitaine Hurluret; après Wagram ou la Bérésina, la caserne et le balayage de la chambrée. Et le second tableau est encore plus vrai, plus réel que le premier. Car Courteline et Norès, presque sans rien ajouter à la vie courante, se sont contentés de prendre dans la caserne quelques scènes authentiques et de les présenter bout à bout en dédaignant de les coudre. Ce procédé élémentaire leur a suffi pour faire une satire cinglante, gaie, nullement exagérée. Je note en passant que ce système de construction, ou plutôt ce manque de système, renouvelé d'Aristophane et mis en honneur par le Théâtre Libre, est des plus fâcheux. Il peut permettre de produire une certaine unité d'impression, c'est vrai; mais il ne soutient pas longtemps l'attention du spectateur, il ne satisfait pas l'amateur ni l'artiste qui veulent voir de belles œuvres savamment composées, formant un tout et conçues de façon à montrer le développement

de caractères dans une série de phases logiquement enchaînées. J'entends bien le raisonnement des gens qui me crient : « Eh quoi ! vous voulez encore que je vous conte l'éternelle histoire des vieux vaudevilles; vous voulez que je vous explique pour la dix millionième fois à la suite de quelles traverses deux amoureux vont s'unir; vous n'êtes pas encore écœurés par la répugnante histoire des amours de la femme avec l'ami intime de son mari ; vous exigez que j'étale une fois de plus de pareilles sornettes en un drame

> Où l'intrigue enlacée et roulée en feston
> Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.

pour parler ainsi qu'Alfred de Musset.

Non, je n'exige rien de tout cela et je suis las moi aussi des péripéties rebattues, et je vous sais le meilleur gré de les supprimer; mais à une condition, c'est que vous les remplacerez par d'autres qui n'aient pas été galvaudées et auxquelles je puisse m'intéresser; car une pièce ne saurait se passer d'une intrigue, d'une charpente sur laquelle vous bâtirez les différentes parties de votre édifice. Tous les hommes se ressemblent comme construction générale : squelette, tronc, membres, crâne; je ne leur vois qu'un plan unique et toujours le même. Supposez un créateur choqué de cette monotonie fastidieuse et décidé à la détruire; il nous enlève notre carcasse et oublie de nous en donner une autre de forme différente. Nous voilà beaux! Un tas de chair, muscles et peau, disjoints, informes, sans nom, sans personnalité; eh bien! vos pièces sans intrigue, c'est cela; c'est cette masse flasque et visqueuse de mollusque, où l'on ne distingue plus ni tête, ni corps, ni membres. Merci bien de vos perfectionnements !

Grand miracle que Courteline et Norès aient réussi à nous amuser avec cette juxtaposition de scènes; c'est qu'ils y ont mis tout l'esprit du monde, et d'ailleurs le grand public ne les a pas longtemps suivis. Rien de drôle comme leur caricature, ou plutôt je me trompe, car leur pièce n'est nullement chargée; c'est la vie de caserne qui, par elle-même, est caricaturale ; il suffit de la voir pour en rire. Ah! que la grande armée de tout à l'heure est loin de nous! Quelles bonnes et vraies silhouettes que celles de tous ces grotesques depuis le modeste caporal jusqu'au général inspecteur ! Comme le métier est mesquin, petit et ridicule ! Quelle fâcheuse aliénation de la liberté individuelle! Quelle funeste abdication de la dignité d'homme ! Quelle inique suspension des lois ordinaires qui protègent le citoyen ! Et encore nos auteurs, qui sont des comiques, nous ont caché le côté douloureux et cruel ; ils ont passé sous silence ces nostalgies, ces vexations, ces excès de misère si grands qu'ils amènent dans les armées, en Allemagne plus encore qu'en France, des suicides fréquents et tragiques.

Il semble pourtant, et telle paraît être la conclusion de la pièce,

que cette tyrannie de la discipline abêtissante pourrait être utilement adoucie. Le capitaine Hurluret (lequel paraît visiblement l'ami personnel des deux écrivains), est un brave homme qui ne taquine pas ses subordonnés, qui leur laisse le plus de latitude possible, qui enfreint même le règlement en leur faveur et qui excuse leurs fautes aux yeux des autorités supérieures. Ce bon capitaine termine le dernier acte par un fort joli couplet où il explique sa théorie, disant qu'on peut conduire utilement les soldats par la douceur et l'indulgence, que lui a su, par son procédé, se faire aimer des siens et qu'au besoin, sur un signe, il serait suivi par eux héroïquement jusqu'à la mort. Et je suis de l'avis du capitaine Hurluret, et de Courteline et de Norès. Il y a et il y aura longtemps encore sans doute des armées permanentes, des groupements bizarres où les hommes viendront abdiquer leurs droits et abandonner leur indépendance. Avec de la bonté, avec des procédés moins grossiers, moins brutaux et plus affectueux, on rendrait certainement ce gros sacrifice moins rigoureux et l'on aurait une armée d'un niveau supérieur, dont les soldats ne seraient plus menés par l'unique crainte de la salle de police.

Ainsi dans cette soirée — et c'est là l'intérêt philosophique qu'elle peut présenter — nous avons vu réunir les deux aspects opposés de la vie militaire. C'est en temps de paix, la caserne avec son existence matérielle et mesquine, avec sa férule déprimante, avec l'empêchement de penser et d'agir. En guerre, c'est la noblesse du courage et la grandeur du dévouement; mais c'est aussi la férocité déchaînée, le réveil de la barbarie, l'horreur des massacres. De toutes façons, triste chose !

GASTON STIEGLER.

# MOUVEMENT SOCIAL

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le Congrès du syndicat national des travailleurs des chemins de fer ; La grève des tramways et omnibus de Paris ; C. T. F. ; La Ligue pour la revision par le peuple ; Le Congrès des Conseillers municipaux socialistes ; Le monopole du pétrole. — *Belgique :* Le Congrès d'Anvers ; Au Parlement. — *Danemark :* Progrès du socialisme.
*Le Premier Mai.*
Note de la direction.

### FRANCE

*Le Congrès du syndicat national des travailleurs de chemins de fer.* — Le parquet avait imaginé d'inviter, sous menaces de poursuites, le syndicat ouvrier des chemins de fer, à modifier ses statuts dans un sens décentralisateur, chacune des sections devant jouir de son autonomie et avoir des statuts et des programmes différents. De cet émiettement serait peut-être sortie la division tant désirée par les adversaires du syndicalisme ; et l'on escomptait déjà en haut lieu la disparition de quelques sections de province, parce que, considérées comme syndicats locaux, elles auraient dû donner les noms des fondateurs à la préfecture, c'est-à-dire les exposer aux tracasseries de la police et aux manœuvres des compagnies.

Notre ami Guérard, secrétaire général du syndicat des chemins de fer sut éviter le piège, et fit sanctionner par le congrès les dispositions destinées à tourner la loi. Le syndicat unique des travailleurs des chemins de fer restera un et indivisible; mais les sections actuelles se transformeront pour la forme légale en groupes d'études.

La plus importante décision prise ensuite par le congrès des délégués des 66,000 syndiqués est celle relative à l'achat d'actions des compagnies de chemins de fer en nombre suffisant pour pouvoir pénétrer dans les assemblées d'actionnaires et ainsi acquérir des moyens de contrôler la comptabilité des compagnies, et en rendre compte aux camarades, au public et au gouvernement.

La séance où fut discutée l'attitude à prendre en cas d'adoption du projet de loi Trarieux supprimant le droit de grève a été tenue à huis-clos. Les travailleurs des chemins de fer ne recourraient à la grève générale qu'après le vote du premier article par la Chambre. *Di fatum avertant.*

*La grève des tramways et omnibus de Paris.* — En 1891, la grève s'était terminée par la capitulation de la compagnie. Celle-ci s'est terminée par d'insignifiantes concessions, mais surtout par l'arrestation administrative et la condamnation correctionnelle du président et du secrétaire du syndicat des omnibus. Cette fois, la politique capitaliste a triomphé. La politique ouvrière a une revanche à prendre. Et dans ce but le syndicat des omnibus parisiens doit rester moins isolé. La prochaine grève ne devra pas être engagée sans une entente préalable avec les employés des compagnies du département de la Seine, y compris ceux des voitures des gares, avec les agents du chemin de fer de ceinture, ceux de la navigation (bateaux parisiens) et de la chambre syndicale des cochers. Tous les moyens de transport en commun, en grève, à la même heure, le même jour. Ce torrent débordera tout.

*C. T. F.* — Les chevaliers du travail français d'organisation récente viennent de donner, à l'occasion du 1er Mai, dans la salle des fêtes du Grand-Orient, leur première manifestation publique. Ce fut un concert précédé d'une allocution et d'une conférence de nos amis Parmentier et Briand.

*La Ligue pour la revision par le Peuple.* — Fondée sous l'inspiration de notre ami Edouard Vaillant et sous les auspices du « Comité révolutionnaire central », cette ligue s'est définitivement constituée le 1er mai, dans un congrès spécial :

Ont été nommés membres de la commission administrative les citoyens Argyriadès, Besset, Boicervoise, Breton, Calmels, Conchon, Cougny, Degay, Louis Dubreuilh, Forest, Goullé, Héraud, Le Page, Léon Martin, Martinet, Paule Mink, Perinx, Henri Place, Raimbault, Rossignol, Tiercin, Turot.

Le bureau a été ainsi constitué : secrétaire : Jules Breton ; secrétaires-adjoints : Paule Mink, Henry Place, Dubreuilh, Le Page, Boicervoise, Cougny ; trésorier : Raimbault ; trésorier-adjoint : Rossignol ; archiviste : Argyriadès.

Les députés et conseillers municipaux suivants ont déjà adhéré à la Ligue :

Prudent-Dervillers, Clovis Hugues, Marcel Sembat, Gérault-Richard, Viviani, Jaurès, Millerand, Paschal Grousset, Goussot, Baudin, Chauvière, Walter, Thivrier, Vaillant, députés ;

Ernest Moreau, Émile Landrin, Archain, Grébauval, Brard, conseillers municipaux de Paris.

Les délégués des diverses sections de la Ligue se réuniront en congrès au 1er mai de chaque année.

La Ligue est formée uniquement par adhésions individuelles, ce qui permet à tous les socialistes d'y adhérer, quelle que soit leur école particulière.

Voici maintenant le texte du manifeste lancé par le comité fondateur :

La Ligue a pour objet d'assurer le développement des libertés et des institutions républicaines, l'émancipation des travailleurs, le maintien de la paix internationale, et de hâter l'avènement de la République socialiste : par la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière et le parti socialiste, et par l'établissement du gouvernement direct du peuple par le peuple, cessant de déléguer ses pouvoirs à des mandataires et maîtres : rois, dictateurs ou présidents et Parlements de sénateurs et députés, par le peuple constitué dans son unité égalitaire et libre, et reprenant enfin possession de sa souveraineté.

La Ligue a pour objet immédiat la revision républicaine ; la République, forme nécessaire de tout progrès démocratique et social, ne pouvant être mise en question, la revision républicaine et socialiste dont nous poursuivrons la réalisation de toutes façons et par tous les moyens.

Mais la revision que nous voulons, qui est le but de la Ligue, c'est la revision non par une assemblée de représentants, mais directement par le peuple délibérant et votant dans ses sections, pour l'établissement définitif, pour l'inscription dans sa constitution, à l'abri de toute restriction, de ses droits essentiels : au bien-être et à la solidarité ; droits du travail et des travailleurs ; liberté individuelle, politique et sociale ; liberté et organisation communale du pays ; libertés de presse, de réunion et d'association ; droit à l'instruction intégrale et professionnelle ; administration laïque et civile ; élections à toutes les fonctions ; nationalisation des services publics, des services de transport, de crédit, d'échange, d'approvisionnement et de consommation, arrachés à l'exploitation capitaliste ; nationalisation de la propriété, de la matière et des instruments de production ; suppression de l'armée permanente remplacée par l'organisation défensive de l'intégralité des forces du peuple, formé en milice sédentaire ; droit de guerre et de paix, et enfin garantie suprême des libertés conquises et moyen certain de rapide et pacifique évolution : le gouvernement direct, la législation directe du peuple par le peuple.

En mettant ainsi fin à la réaction, aux dangers, aux hontes du césarisme, du militarisme et du capitalisme, en mettant un terme à la délégation de ses pouvoirs, à son abdication électorale périodique, le peuple entrera dans l'exercice, désormais inaliénable, de sa souveraineté ; il sera alors vraiment maître de lui-même et de sa destinée.

L'émancipation de la classe ouvrière, l'égalité de fait des citoyens sera assurée par l'anéantissement de la réaction, des privilèges, des classes et du régime capitaliste. La République sociale commencera.

La Ligue recherche tous les terrains de combat, tous les moyens d'action

pour rallier les forces populaires et mener la lutte de la classe ouvrière, du socialisme et de la révolution.

Le Comité révolutionnaire central, initiateur de la Ligue, en restera le comité d'initiative et de propagande jusqu'au 1er mai 1895. Ce jour-là, la Ligue déterminera elle-même son administration, ses statuts, et nommera son bureau et ses comités.

*
* *

*Le congrès des conseillers municipaux socialistes.* — La commission d'initiative de ce congrès, dont le secrétaire est le citoyen Rodolphe Simon, adresse un pressant appel à tous les conseillers municipaux socialistes de France, afin qu'ils envoient sans retard leur adhésion au congrès du 14 juillet prochain. A cause des élections de mai 1896, ce congrès aura une importance d'élaboration exceptionnelle.

En adressant au citoyen Rodolphe Simon 25 centimes pour chaque brochure, tout adhérent au 3me congrès municipal socialiste recevra les comptes rendus des précédents congrès de Saint-Ouen et de Saint-Denis.

*Le monopole du pétrole.* — Grâce à la concurrence que se faisaient tous les propriétaires de sources de pétrole en Russie et aux États-Unis, le prix de cet éclairage populaire avait constamment baissé. Et les cours ne s'étaient même pas relevés quand les propriétaires américains d'une part, et les propriétaires européens d'autre part, se syndiquèrent séparément et unifièrent les prix. — Grâce aux Rothschild, le syndicat américain et le syndicat russe viennent de fusionner à leur tour et d'établir un consortium mettant fin à leur concurrence et leur permettant de réaliser en commun, par une augmentation des prix de vente, tous les bénéfices possibles de cette exploitation capitaliste monopolisée. — Parmi toutes les ménagères irritées de payer le pétrole un tiers plus cher, en attendant qu'elles le paient le double, que de recrues se préparent pour le socialisme!

## BELGIQUE

*Le congrès d'Anvers.* — Le congrès annuel du parti ouvrier belge, dans le but de préparer la tâche des députés et éventuellement de la prochaine Révolution, s'est principalement occupé de couler en projets de loi différents articles du programme socialiste de réorganisation sociale, notamment la question militaire, l'enseignement et l'éducation. — Une fédération des coopératives socialistes a été projetée.

La *question scolaire* a été résolue par le vote par acclamation d'une résolution ainsi conçue :

Le gouvernement ayant déposé un projet de loi modifiant la législation scolaire dans le sens de la subvention des pouvoirs publics aux écoles libres,

Le Congrès,

Invite la députation socialiste à la Chambre à repousser ce projet dirigé contre l'enseignement public et à présenter un projet de loi scolaire conforme au programme du parti ouvrier et prescrivant notamment :

1° La gratuité de l'enseignement primaire organisée par les pouvoirs publics ;

2° L'enseignement obligatoire, avec le complément nécessaire ; garantie aux élèves de la nourriture, du vêtement, etc. ;

3° La représentation des instituteurs et des institutrices dans tous les comités, les conseils, les commissions où leurs intérêts sont en jeu (caisse de pensions), où leur compétence professionnelle peut rendre des services (comités scolaires, conseil de perfectionnement de l'enseignement) ;

4° L'établissement d'une échelle de traitements dont le paiement mensuel serait garanti par l'État. Fixation du minimum de traitement à 1,500 francs pour les instituteurs et les institutrices. Paiement des intérimaires à la charge des pouvoirs publics ;

5° Mesures assurant la liberté politique des instituteurs ;

6° L'organisation de l'enseignement professionnel.

Le Congrès,

Invite la députation socialiste :

1° A se mettre en rapport, avant de déposer ce projet de loi, avec les associations professionnelles d'instituteurs, et notamment avec la Fédération des instituteurs de Belgique, la Ligue socialiste d'enseignement et la Fédération nationale des instituteurs belges ;

2° A réclamer une enquête sur la fréquentation scolaire et sur les motifs de la non-fréquentation, sur la situation du corps enseignant ;

3° Charge le conseil général d'organiser de son côté et d'accord avec les groupes affiliés une enquête sur la situation de l'enseignement.

La *question militaire* a donné lieu à un ordre du jour de Defnet, voté à une grande majorité et libellé comme suit :

Le Parti ouvrier reste adversaire convaincu des armées permanentes et de tout ce qui a pour but d'augmenter la puissance et la force du militarisme, qui est une source de ruines et de malheurs pour les peuples.

S'inspirant de ce principe, le Parti ouvrier, réuni dans son Congrès annuel les 14 et 15 avril à Anvers, flétrit avec énergie les iniquités que consacre le régime militaire odieux actuellement encore en vigueur.

Il déclare repousser tout système basé sur le volontariat, celui-ci ne devant être, dans la pensée des conservateurs, qu'une armée destinée à faire défendre les privilèges d'une classe contre les revendications populaires.

Se conformant en outre au programme du parti ouvrier qui admet à titre transitoire la nation armée, le Congrès estime qu'il y a lieu, pour la députation socialiste de la Chambre, de poursuivre l'avènement d'un régime militaire établissant l'égalité des citoyens devant les charges publiques, c'est-à-dire ayant pour base la nation armée.

*Au Parlement.* — Au cours de la discussion du budget de l'agriculture, Hector Denis a réclamé l'extension du domaine communal,

dans l'intérêt collectif et au seul bénéfice des ouvriers agricoles de chaque commune.

## DANEMARK

*Progrès du Socialisme.* — Aux élections pour les conseils des villes et communes, l'an dernier, les socialistes ont gagné beaucoup de sièges ou obtenu des minorités fort importantes.

Aux élections législatives du 9 avril, il en a été de même, et 8 socialistes purs siégeront au *Folkething*. — 54 radicaux ont été élus, ce qui porte à 62 le nombre des voix de l'opposition devenue majorité. Le parti gouvernemental n'est plus composé que de 52 membres, soit 24 de la droite et 28 de la gauche modérée. — Malheureusement l'on annonce déjà la trahison d'une partie de la nouvelle majorité. Les radicaux danois ne sont ni meilleurs ni pires que les nôtres. La présence à leurs côtés de l'élément socialiste a le don de faire tomber leur intransigeance.....

*
* *

## *Le Premier Mai*

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro beaucoup de documents d'origine récente, ayant trait à la réglementation normale du travail, pour l'obtention ou l'amélioration de laquelle a surtout été instituée la démonstration annuelle du 1er Mai.

Quant à la manifestation elle-même de cette année, nous la caractériserons d'un mot : comme les peuples heureux, elle n'a pas d'histoire. Dans tous les pays elle s'est passée selon les traditions établies, et cette fois sans le moindre incident.

Dans les deux pays par essence internationaux, en Belgique et en Suisse, les cortèges ouvriers ont pu continuer à déployer le drapeau rouge. Et en France, les apparences de division socialiste, c'est-à-dire les distinctions entre les divers états d'esprit du socialisme, ont continué à s'accuser. Tous les journaux socialistes, notamment la *Petite République*, ont publié un numéro spécial du 1er Mai. Et les militants de la manifestation se sont, comme l'an dernier, séparés en deux tronçons distincts, les uns passant pour préférer l'action politique et dont l'organe a été *Les Trois-Huit*, les autres passant pour préférer l'action économique et dont l'organe a été *La manifestation du 1er Mai*.

N'ayant pas de polémique à faire ici, nous n'avons pas à signaler les exagérations de langage échappées aux enfants terribles de l'un et l'autre clan, et nous conclurons simplement que, — le

but suprême étant la souveraineté totale du peuple, économique aussi bien que politique, — il faut unir, comme le dit la note suivante, ces deux formes de l'action socialiste.

ADRIEN VEBER.

NOTE DE LA DIRECTION

Au moment où le projet de loi Trarieux prétend, sous un prétexte ridicule qui ne voile même pas décemment un féroce appétit de réaction, enlever aux employés et ouvriers des chemins de fer, des arsenaux et autres entreprises ayant un intérêt général le droit de grève, le seul qui leur permette de résister en s'associant aux exigences de leurs puissants patrons, il n'est sans doute pas inutile de rappeler une contre-proposition qui dort dans les cartons de la Chambre des députés.

Elle a pour but *d'organiser le droit de grève,* qu'on a reconnu en théorie avec l'arrière-pensée de l'entraver en pratique. Elle a été déposée dans la séance du 8 février 1894 et renvoyée à la commission du travail. Elle a été présentée par MM. Guesde, Chauvin, Jourde, Jaurès, Sembat.

En voici les principaux articles :

I. Les travailleurs des deux sexes sont considérés comme constituant du fait seul de leur emploi, des sociétés ouvrières par atelier, usine ou concession minière.

II. Ces sociétés ouvrières sont assimilées, pour la gestion des intérêts de leurs membres, aux sociétés capitalistes par actions. Les décisions prises en assemblée générale, sur convocation personnelle de tous les sociétaires, sont valables et exécutoires pour tous...

IV. Si, à la majorité des voix, l'assemblée décide d'user du droit de grève, la cessation du travail sera générale et obligatoire, jusqu'à ce qu'une autre assemblée, réunie à la demande d'un quart des ouvriers ou ouvrières en cause, en ait, également à la majorité, décidé autrement...

VII. Tout employeur qui, par manœuvres, promesses ou menaces, aura tenté de détourner de ses devoirs un ou plusieurs des ouvriers ou ouvrières liés par la décision de l'assemblée générale, sera passible d'une amende de 50 à 500 francs et d'un emprisonnement de cinq jours à un mois. En cas de récidive, l'amende pourra être portée à 5,000 francs et l'emprisonnement à un an.

Quoi qu'on puisse penser de cet effort pour établir l'égalité entre employeurs et employés, pour remplacer par le suffrage les violences exercées de part ou d'autre, pour appliquer aux sociétés ouvrières la loi des majorités qui fait déjà règle pour les sociétés d'actionnaires, il est certain que la question de la liberté syndicale posée par le gouvernement même prime aujourd'hui toutes les autres.

Elle a une importance que nul ne saurait méconnaître. Comme le dit fort

bien Millerand, dans un article qu'a publié le 21 avril dernier notre vaillant confrère, *Le Petit Rouennais :*

L'action corporative se fortifie et se double de l'action politique. Qu'est-ce, d'ailleurs, autre chose, sous deux formes diverses, que l'action socialiste elle-même ?

Le but des travailleurs est d'enlever à leurs adversaires, pour la remettre aux mains du peuple, la souveraineté totale, économique aussi bien que politique.

Pour atteindre ce but, ils doivent user de toutes les armes, si médiocres soient-elles, que la législation actuelle leur permet de manier.

Le syndicat en est une, le bulletin de vote en est une autre. Il serait folie de négliger aucune d'elles, et si, par hasard, quelques-uns de nos amis avaient pu être tentés, par des considérations purement théoriques, de déserter l'une pour l'autre, voici que nos adversaires se chargent de les rappeler à un sentiment plus juste de leur réalité, en leur faisant toucher du doigt l'efficacité de l'une comme de l'autre.

La leçon ne sera pas perdue, et les socialistes, unis, sauront, au mieux de leurs intérêts, user simultanément de l'action corporative et de l'action politique.

C'est dans une de ses œuvres vives que le gouvernement essaie de frapper sournoisement le parti populaire. Nous espérons que tous les groupes et toutes les forces socialistes, dans le Parlement et en dehors, sauront agir énergiquement pour défendre, étendre et régulariser l'organisation syndicale.

GEORGES RENARD.

# REVUE DES LIVRES

**Lois sociales.** — Textes de la législation sociale de la France, recueillis par JOSEPH CHAILLEY-BERT et ARTHUR FONTAINE. — Paris, Léon Chailley, éditeur, 8, rue Saint-Joseph. Prix : 10 francs.

A l'heure présente tout le monde s'occupe des questions sociales, et chacun disserte sur la quantité et la qualité des lois intéressant plus spécialement le prolétariat. Mais jusqu'à cette année personne n'avait encore songé à donner une base solide aux discussions en rassemblant rationnellement les textes épars au *Bulletin des lois,* en une série de chapitres distincts, dans chacun desquels se trouveraient, par ordre chronologique, les lois, décrets, arrêtés, circulaires, qui ont réglementé les diverses matières de la législation sociale française.

L'exemple fut d'abord donné par la librairie juridique Marescq qui édita sous le titre de *Code ouvrier,* un livre de droit pratique, qui a groupé et coordonné l'ensemble varié des actes législatifs et judiciaires intéressant le monde du travail.

Voici maintenant, édité par la librairie Léon Chailley et composé par des auteurs ayant le goût de la philosophie sociale, un ouvrage présentant aussi avec la plus grande méthode possible les aspects nombreux et divers des lois sociales de France, mais inspiré par des préoccupations plus économiques que juridiques.

Ce n'est pas qu'on ne trouve également dans l'œuvre de MM. Chailley-Bert et Fontaine des notes relatives à la jurisprudence. Mais celles-ci sont reléguées au second plan. Au premier plan, viennent les notes historiques destinées à éclairer un sujet. Dans le même but d'éclaircissement ont été reproduites quelques lois abrogées, et d'autres en vigueur se rattachant par un point quelconque à telle ou telle loi sociale d'une portée générale.

L'ouvrage a été partagé en quatre livres : Travail, Prévoyance, Propriété, Protection et assistance. — Un appendice renferme les textes relatifs à l'étude des conditions du travail, soit au conseil supérieur du travail et à l'office du travail.

Les matières réparties dans le premier livre sont toutes celles concernant le contrat, la durée et la recherche de travail, les salaires, les syndicats, les sociétés par actions, l'hygiène et la sécurité, etc...

Le livre III étudie les restrictions légales apportées au droit de propriété et au droit de transmission des biens dans l'intérêt collectif.

Le livre IV s'occupe de la protection des enfants et des femmes, de l'assistance publique, des monts-de-piété et de l'alcoolisme.

Un supplément donne les textes votés durant la session parlementaire extraordinaire de 1894 : crédit agricole, habitations à bon marché, caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs, saisie-arrêt des salaires, durée du travail des chefs de station. — Tous les ans, il sera publié un supplément, contenant les textes votés dans l'année précédente jusqu'au 31 décembre. Ce supplément, tiré à part, permettra aux possesseurs de la présente édition d'avoir un recueil constamment mis à jour, et où les recherches sont facilitées par une triple table : logique ou méthodique, — chronologique, — analytique.

Quelle que soit l'école économique dont ils se réclament, l'œuvre de MM. Chailley-Bert et Fontaine est indispensable aux publicistes et aux hommes politiques sérieux. Nous attendons d'un critique socialiste la dissection de toutes ces lois. L'un de nos confrères du barreau de Bruxelles a déjà publié chez l'éditeur parisien Thorin une fort belle étude, que nous analyserons prochainement, sur les rapports juridiques entre les patrons et les ouvriers, c'est-à-dire sur les améliorations dont est susceptible le louage de services ou contrat de travail.

*
* *

*Questions religieuses et sociales.* — **Maman l'Église et Papa l'État**, par le comte de Saint-Bonsens. — Librairie Guillaumin, 14, rue Richelieu, Paris. Prix : 6 francs.

Du bon sens, il y en a certainement beaucoup dans ce livre inégal, qui touche à tous les sujets avec une verve gauloise parfois comparable à celle de Rabelais. Malheureusement il manque de plan, et l'ordre y fait tellement défaut que la lecture en devient fatigante, malgré la clarté habituelle d'un style à la diable. Livre de bonne foi assurément, mais où l'on aimerait pouvoir se reconnaître plus facilement, et retrouver au besoin les vues très personnelles de l'auteur anonyme sur telle ou telle question contemporaine. Or, il n'y a ni table des matières, ni même têtes de chapitres. C'est en quatre-vingt-neuf paragraphes, sur l'Église et l'État, toute une série de « pourquoi et de comment à propos de leur contrat de mariage ».

M. Bonsens constate et démontre le mauvais ménage de ces époux mal assortis ; il réclame leur séparation. Et, en enfant terrible, il dénonce même la tyrannie de papa et de maman, et veut qu'on les désarme de leur autorité et de leur puissance. Sans doute il a plus d'indulgence et de condescendance pour maman l'Église que pour cet abominable mari et père tracassier qui a nom l'État. Mais c'est un tableau de maître que sa peinture des deux despotismes qu'il appose l'un à l'autre, et auxquels il reproche de s'être seulement associés pour mieux étouffer dans tous ses actes, et jusque dans son fonds, la personnalité humaine.

Certains passages pourraient être signés par l'anarchiste le plus déterminé, et, en se plaignant de voir étouffer partout par la collectivité, au nom d'une abstraction qui s'appelle la Société, le seul être réellement existant, l'individu,

M. Touchatout Bonsens ne dit pas autre chose que ce que M. Sébastien Faure a affirmé dans sa conférence du vendredi-saint sur Jésus-Christ, puis confirmé dans une lettre à Turot, reproduite dans la *Petite République* du 18 avril.

L'âge d'or rêvé par le comte de Saint-Bonsens, c'est le communisme anarchiste, c'est-à-dire le communisme, sans police ni magistrature, sans gouvernement répartiteur des tâches et distributeur des produits.

Mais c'est un révolutionnaire sans violence, un anodin et inoffensif, partant négligeable rêveur; car, pour réaliser la communauté absolue de la primitive Église, il compte uniquement sur le désintéressement des riches! Il croit à une nuit du 4 août anarchiste, et que la mise volontaire en commun de tous les biens suffirait pour enlever aux hommes tout prétexte à passions égoïstes, faire d'eux des anges, et amener sur la terre le règne de Dieu...

Les dernières pages du volume sont un acte de foi en la divine Providence, un *Pater-Noster* social. Mais sa religion est une religion bien épurée, la « religion naturelle » de M. Jules Simon dégagée des oripeaux et des hypocrisies des religions. Bref, tout imprégné du sentiment religieux le plus indépendant possible, ce livre vaut surtout parce que, sous une forme très humoristique, c'est un acte de foi et d'espérance en l'humanité, et un acte de charité envers l'individu, ce seul être réel qu'il faut libérer et ne pas condamner à être éternellement une tête de bétail soumise au joug dans le troupeau social.

Cette œuvre est aussi un acte de courage. « Démasquer les erreurs, les « hypocrisies, les mensonges qui masquent la vérité ; démasquer le faux « partout, en politique, en économie sociale, en matière de propriété, d'ali- « mentation, de culture, c'est aujourd'hui la besogne utile entre toutes, et la « plus digne de tenter les courages virils. »

*
* *

**Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui**, par Daniel Zolla, chroniqueur agricole du *Journal des Débats*. — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. Prix : 3 fr. 50.

« Il n'y a pas de question sociale, mais des questions sociales », avait dit Gambetta. « Il n'y a pas de question agraire, mais des questions agricoles », dit aujourd'hui M. Daniel Zolla. Et il prouve la sincérité naïve de sa conviction en ne discutant même pas les problèmes généraux de la légitimité de la propriété et de la rente du sol, etc. Volontairement fermé aux discussions trop théoriques, ce lauréat de l'Institut se borne à exposer impartialement les questions économiques ou scientifiques qui se rapportent à l'industrie agricole et à recommander les pratiques qu'il croit utiles à la prospérité de l'agriculture. Aussi ne le chicanerons-nous sur aucune de ses assertions. Fussent-elles toutes vraies, qu'elles ne détruiraient en rien le bien-fondé du programme socialiste, qui lui a assez de souplesse pour pouvoir s'adapter et se plier à toutes les circonstances régionales de l'économie agricole. Nous n'ignorons pas que pour certains produits la petite culture est préférable à la grande et qu'en

pratique à des conditions diverses doivent correspondre des solutions différentes; mais petite culture ne veut pas dire petite propriété, précisément, parce que « la division de la propriété et de la culture sont deux problèmes distincts ». Il y aura toujours selon les cas des petites et des grandes cultures, mais y aura-t-il toujours des petits et des grands propriétaires? L'auteur en doute, puisqu'en cette phrase il absout à l'avance le triomphe du collectivisme : « Dans tous les cas, un ordre de choses nouveau est préférable à celui qui l'a précédé ».

M. Zolla aurait pu mettre en épigraphe à son livre le « que sais-je? » de Montaigne, car sur aucun point dogmatique essentiel il ne nous a paru bien affirmatif. — Il ne s'occupe que d'hier et d'aujourd'hui. Demain ne l'intéresse pas. Le crédit agricole le laisse froid, car il prétend qu'actuellement l'agriculteur sérieux bénéficie d'un crédit assez étendu. Mais il ne s'oppose pas à l'organisation du crédit mutuel dans les campagnes. Si cela ne fait pas beaucoup de bien, cela ne peut pas faire de mal.

Diverses opinions ont été émises sur les cours de la dépréciation des prix et des diverses méventes des produits agricoles. M. Zolla les cite et leur répond : « Peut-être » ou : « Il est fort possible ». — Il est vrai qu'il se réserve pour une étude ultérieure.

Demandez à M. Zolla s'il est libre-échangiste ou protectionniste. Il vous répondra : cela dépend; puis il vous donnera à ce sujet une esquisse des variations de l'opinion.

Demandez-lui s'il est bi-métalliste. Il vous répliquera : « Cela ne nous paraît pas impossible. »

Il est assurément partisan des coopératives, et pourtant il paraît encore neutre sur cette question, car il les recommande si mollement et uniquement pour la production de certaines denrées comme les beurres et les fromages. Mais que pense-t-il des associations de cultivateurs pour l'exploitation de la terre elle-même?

En passant, il essaie, avec d'onctueuses précautions, de réfuter la théorie de Ricardo. Et voici sa pauvre argumentation : La valeur du sol et des denrées agricoles a baissé; les salaires sont restés fixes. — J'avoue ne pas comprendre. Si réellement, et c'est à démontrer, le taux des salaires n'a pas varié, c'est que, déjà trop inférieur, il ne pouvait baisser, ne serait-ce qu'à cause du manque de concurrence et de la dépopulation des campagnes.

Il y a mieux : pour refuser la suppression du principal de l'impôt foncier, M. Zolla se base précisément sur cette rente du sol. « L'impôt foncier n'est pas une charge de la culture, c'est une charge de la propriété, une charge réelle grevant un fonds de terre comme une rente perpétuelle ». — Il ajoute que la suppression du principal de l'impôt foncier augmenterait et le revenu et le capital des seuls *propriétaires*, mais n'amènerait aucune amélioration de la situation des *cultivateurs*. Quel aveu! Quelle constatation, inconsciente il est vrai, de la lutte des classes! Un socialiste n'aurait pas mieux mis en opposition la propriété et le travail...

... A tendances physiocrates, ce livre d'économie rurale, de pratique immédiate, vaut surtout par sa consciencieuse recherche scientifique des découvertes utiles à l'agriculture et des conditions nécessaires à la meilleure exploitation actuelle des diverses branches de l'industrie agricole. — Certaines

questions agricoles ont pu y être tranchées, mais la question sociale agraire reste entière.

*
* *

**Le Homestead aux États-Unis**, par L. Vacher, président sortant de la Société de statistique de Paris, ancien député. (Ouvrage récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques; concours Rossi). — Prix : 6 francs chez les éditeurs Guillaumin, 14, rue Richelieu, et Larose, 22, rue Soufflot.

Jurisconsultes et économistes ont déjà engagé de vives polémiques sur cette question de l'organisation d'un foyer de famille insaisissable. Et la presse a discuté les propositions de lois déposées à la Chambre des députés par l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, et par M. Léveillé, professeur à la faculté de droit de Paris et député de la Seine, tendant toutes deux à l'établissement d'un bien de famille insaisissable. La question a aussi été mise au concours par l'Académie des sciences morales et politiques. Dans sa « Revue des Revues » de décembre dernier, mon ami Rouanet a rendu compte de résultats de ce concours, et émis des opinions que je n'ai ni à discuter ni à rééditer puisque je les partage entièrement.

Des trois mémoires présentés au concours, un seul préconisait l'introduction du *Homestead* dans la législation française, c'est celui de M. Vacher, très enthousiaste d'ailleurs, car il nous prédit que le *Homestead,* comme le drapeau de Lafayette, fera le tour du monde.

La Russie va posséder l'*isba* insaisissable. — L'Allemagne réclame des *heimstaete*. — En Italie, la loi du 14 avril 1892, qui a mis un terme aux ventes forcées d'immeubles pour non-paiement d'impôts, est un acheminement au *Homestead*, à la loi des pauvres gens, comme on l'appelle dans quelques contrées des États-Unis, *the poor men law*.

Nous doutons que le *Homestead* obtienne un bien grand succès en France. Les socialistes ne le goûtent guère, et ceux qui ne le sont point, n'ont pas oublié les impressions contraires que leur ont laissées les travaux hostiles de M. Bureau.

Cette institution a pu avoir aux États-Unis son utilité et sa nécessité pour fixer au sol les colons, mais nous doutons qu'elle puisse s'acclimater en France. D'ailleurs ses importateurs, au Sénat M. Fourdinier, à la Chambre MM. de Mun, Léveillé et Lemire ne jouissent pas, malgré leur respectabilité, d'un bien grand crédit auprès de la majorité. Et l'influence de la Société des agriculteurs n'est pas encore absolument toute-puissante dans les milieux parlementaires.

Enfin, ce n'est pas quand une réforme est célébrée comme une panacée qu'elle a le plus de chances de succès. Le panégyrique de M. Vacher ne convaincra sans doute pas beaucoup de monde, bien qu'il prédise, comme conséquences de l'adoption du *Homestead,* la diminution de la criminalité, le renforcement de l'esprit de famille, le rétablissement de l'ordre moral et public, et l'atténuation des chances de désordres politiques et de bouleversements sociaux.

Quant à nous, nous ne pouvons espérer que le *Homestead* donnerait à la

France cette union tant vantée par MM. Meyer et Ardant dans leur bel ouvrage sur la *Question agraire*, et que l'*Association catholique* compare à celle qu'avait réalisée la loi de Moïse par l'année du Jubilé. — La tenure perpétuelle, la petite propriété indivisible, le majorat rural n'empêchera pas les petits propriétaires, les fermiers et les ouvriers agricoles d'être les vassaux des grands propriétaires et de leur payer des tributs usuraires. Et par conséquent les paysans n'en continueront pas moins à venir au socialisme.

*
* *

**Catéchisme socialiste du paysan,** par TABARANT. — Forest, éditeur, 19, rue du Croissant, Paris. Prix : 10 centimes.

Voulez-vous avoir en seize pages la substantifique moelle, non pas de tout le socialisme agraire y compris des vues sur le radieux avenir communiste qu'il réserve à vos arrière-neveux, mais plutôt du programme rural actuel du parti socialiste, des réformes sociales immédiatement applicables dans les campagnes, eh bien ! achetez le *Catéchisme socialiste du paysan*, de Tabarant. Tous nos sentiments, toutes nos conceptions y sont exprimés, peut-être pas constamment d'une façon assez simple pour le campagnard peu lettré ; mais enfin l'auteur a su joindre la clarté à la concision, et nous sommes sûrs que Jaurès, à qui la brochure est dédiée, ne trouverait rien à y reprendre, et fort peu de chose à ajouter.

Ce catéchisme est, en effet, un résumé de nombreuses lectures de brochures antérieures, de compte-rendus de congrès et de documents divers consciencieusement compulsés, et la plupart des idées sociales sur l'agriculture, telle que la conçoivent les socialistes, sont analysées en une phrase, parfois en deux mots.

Le premier entretien est consacré à la condition du paysan, dont le travail obtient à peine un salaire même insuffisant ; — le deuxième à l'exploitation dont les paysans sont victimes de la part des capitalistes terriens, qui sont incapables de bien faire, car « la concurrence entre possédants exige impérieusement, sous peine de ruine, l'écrasement impassible du pauvre. »

Le troisième entretien, avec une phrase explicative pour chacune d'entre elles, énumère les réformes agraires que réaliseraient immédiatement, comme conséquence première, le parti socialiste triomphant.

Dans le quatrième et dernier entretien, « du socialisme dans les campagnes », le paysan de Tabarant comprend que « s'il y a des partageux, ce sont bien plutôt les gros propriétaires du sol, accapareurs de la richesse publique », et que loin de vouloir le partage, « les socialistes sont au contraire désireux de régénérer, par l'association, la petite propriété paysanne, l'association n'étant autre chose qu'une forme supérieure de cette propriété ». — Mais les syndicats agricoles devront réunir « tous les ouvriers des industries villageoises, et les petits propriétaires, les métayers, les fermiers, et jusqu'aux plus pauvres valets de ferme, jusqu'aux plus humbles gardiens de troupeaux ».

Comme tout bon catéchisme, celui-ci se termine par un acte de foi et d'espérance, en la République sociale et populaire. ADRIEN VEBER.

*L'Administrateur-Gérant :* RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

# Organisation Socialiste

## CHAPITRE III

## L'État socialiste et l'État patron

De même qu'on s'imagine, à tort, que les socialistes veulent développer le fonctionnarisme actuel, on s'imagine aussi qu'ils veulent développer et étendre à la production toute entière le patronat actuel de l'État, des départements et des communes. Et alors on nous dit : Quel avantage en résultera-t-il pour les travailleurs ? Est-ce que les ouvriers d'État ou de commune sont plus heureux que les ouvriers de l'industrie privée ? Les femmes, dans les manufactures de tabac de l'État, travaillent dix heures par jour pour un très modeste salaire, et les ouvriers et ouvrières des tabacs en sont encore à organiser des syndicats et une agitation périodique pour arracher à l'État une petite retraite. L'État, qui est patron, résiste comme tous les patrons : il est, lui aussi, un capitaliste, un bourgeois, un exploiteur. De même, dans les arsenaux publics qui fondent et ajustent des canons et des affûts, les ouvriers civils sont assujettis à un rude travail de dix heures pour un salaire médiocre qui n'excède point en tout cas les salaires de l'industrie privée ; ils sont soumis à la même consigne brutale ; cinq minutes de retard entraînent une forte amende ; le travail étant payé à la tâche, ce sont les plus vigoureux qui déterminent le niveau moyen des prix, et là aussi la lutte pour la vie tourne au détriment du plus faible. Toute velléité de réclamation ou d'indépendance y est sévèrement surveillée et réprimée ; il leur a été interdit, par affiche et sous peine de renvoi immédiat, de chômer le jour du 1er mai et de s'asso-

cier à la manifestation des huit heures ; ils sont renvoyés sans contrôle et aussi sans indemnité ; ils sont soumis, comme tous les prolétaires, aux fluctuations économiques, à la loi de l'offre et de la demande et, quand les travaux extraordinaires d'armement se ralentissent, les ouvriers des arsenaux ou des poudreries sont renvoyés en un jour par centaines. Où est l'avantage pour les travailleurs ? De même, que l'on compare les ouvriers et employés des chemins de fer sur le réseau de l'État et sur les réseaux des compagnies, on verra peut-être que l'État s'interdit à lui-même certains abus de détails, certains surmenages aussi mesquins qu'odieux que se permettent quelques compagnies ; mais dans l'ensemble il administre selon les mêmes principes, il applique le même niveau de salaires, et il essaie, lui aussi, d'amortir et de rémunérer le capital engagé en réduisant au minimum la part des salariés. De même, quand l'État, les départements ou les communes exécutent des travaux, quand ils construisent ou des voies ferrées, ou des chemins vicinaux, ou des écoles, ou des marchés, ils adoptent, selon les cas, ou la régie, ou l'adjudication : Dans les travaux en régie, ils appliquent les conditions générales du travail, ils paient la journée ou l'heure comme elles se paient dans les travaux des particuliers. Avec les adjudications, c'est pire encore : car les entrepreneurs se disputent les entreprises par des rabais souvent exagérés, parfois insensés ; et ce qu'ils ne peuvent pas ensuite regagner sur la malfaçon, ils le rattrapent sur le salaire des ouvriers ; ils ont des travailleurs au rabais, ils ont même, quand l'entreprise est vaste, des rabatteurs qui vont fouiller au fond de toutes les misères pour en extraire le travail à bon marché : ces rabatteurs prélèvent encore une dîme sur le travail ainsi avili, et ainsi la puissance publique, par l'entremise de ses adjudicataires, utilise ce résidu social et aggrave la dépréciation normale du travail. Au reste, en dehors même de ces rabais violents, que gagnent les facteurs ? que gagnent surtout les cantonniers ? Les manouvriers qui, dans les industries privées, sont au plus bas de l'échelle du salariat n'ont rien à envier aux pauvres casseurs de cailloux que l'État majestueux dissémine le long de ses routes triomphales. Et quant aux balayeurs des villes, le salaire qu'on leur alloue ressemble si fort à un secours d'extrême misère qu'on ne leur fait faire parfois que demi-journée pour répartir ce secours sur un plus grand nombre de têtes et déguiser un plus grand nombre d'aumônes.

Donc que les travailleurs peinent pour l'État, les départements, les communes ou pour les particuliers, c'est toujours la même chose : que le patron s'appelle État ou Schneider, c'est toujours la même dépendance et la même misère, et si l'organisation socialiste devait être l'extension du patronat actuel de l'État, des services publics de

travaux tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui, elle ne serait qu'une immense duperie.

Mais en attendant que nous démontrions les différences profondes de l'État socialiste et de l'État patron, qui ne voit d'emblée que la seule extension du patronat actuel de l'État en amènerait nécessairement la transformation. Si l'État était patron universel, et propriétaire universel, s'il encaissait tous les bénéfices industriels, tous les dividendes, tous les loyers, tous les fermages, il ne pourrait pas consommer les milliards ainsi recueillis par lui ; il serait obligé d'en faire la répartition, et selon quelle règle la ferait-il ? Évidemment il chercherait à restituer à chaque travailleur, au prorata de son travail, le surcroît de produit abandonné par lui ; c'est-à-dire qu'avec l'universalisation de l'État patron, les travailleurs toucheraient à peu près l'intégralité du produit de leur travail. Ainsi le patronat n'existerait plus, le capitalisme n'existerait plus, puisque le capital de production, devenu la propriété de la nation, serait aux mains du travail un instrument gratuit, et une organisation économique nouvelle s'imposerait. Donc l'État patron universalisé, c'est l'État patron supprimé, et il n'est point à craindre que le socialisme triomphant se borne à réaliser partout l'État patron ; car celui-ci succomberait nécessairement sous sa propre victoire.

Bien loin que le patronat actuel de l'État soit le type de l'organisation socialiste, il n'existe que parce que l'État, comme producteur, subit les fatalités économiques de la société présente. L'État, les départements, les communes, ne sont en réalité, quand ils veulent produire, que des particuliers soumis à toutes les lois et à toutes les catégories économiques de l'ordre capitaliste, à la concurrence, à l'offre et à la demande, au salariat, à l'intérêt de l'argent. La société n'ayant pas organisé le travail, l'État, dans la sphère du travail, est subordonné tout comme un entrepreneur privé. Tandis qu'il règle et organise selon son idéal la justice, l'éducation et que là il exerce sa souveraineté, il n'est pas dans l'ordre du travail un souverain, mais un sujet, le sujet des forces aveugles qu'il n'a pas encore disciplinées. C'est ainsi qu'il est obligé de respecter la loi de l'offre et de la demande et de payer, lui aussi, ses ouvriers selon le taux de salaire que déterminent la concurrence des bras et l'état du marché humain : car aucune détermination rationnelle, normale du salaire n'étant instituée, aucune mesure commune de la valeur des produits et du travail n'étant acceptée et promulguée, il procéderait au hasard dans la fixation des salaires, s'il n'acceptait pas ceux que décide la loi de l'offre et de la demande. De plus, à supposer que l'État, dans la limite des travaux accomplis par lui, pût donner aux travailleurs un salaire normal qui fût la représentation exacte des produits créés par eux, il

jetterait du coup dans la société actuelle une perturbation profonde et prématurée : car il appellerait vers ses travaux, par l'appât d'un salaire plus élevé, tous les travailleurs ; ceux qu'il ne pourrait employer se rejetteraient en désespérés vers les travaux moins bien payés de l'industrie privée et ou bien ils se résigneraient à des salaires inférieurs, et une inégalité injustifiable diviserait les travailleurs, les aigrirait et les armerait peut-être les uns contre les autres, ou bien ils arracheraient aussi à l'industrie privée le plein salaire donné par l'État, celui qui représente la rémunération du travail sans aucun prélèvement pour le capital, et alors, le capital n'étant plus rémunéré dans les entreprises privées, l'ordre capitaliste serait violemment aboli sans que l'ordre social nouveau eut été préparé. Ainsi, ou l'exemple donné par l'État ne serait pas suivi, et son action serait insignifiante, la proportion des entreprises publiques aux entreprises privées étant très faible ou il serait suivi partout, et il entrainerait une révolution immédiate. C'est dire que l'État, comme patron, reste serf des conditions économiques communes tant que subsistera l'ordre social actuel.

Il n'y a pas contradiction entre cette thèse et les articles du programme socialiste qui demandent dans les travaux nationaux et communaux la journée de huit heures et un salaire minimum : car d'abord ce salaire minimum serait calculé, non sur le rendement intégral du travail, mais sur les besoins normaux de la vie dans une région ou une localité donnée ; et il aurait surtout pour objet de prévenir la dépréciation outrée des salaires qui résulte parfois du système des adjudications, qui donne à la concurrence son maximum d'intensité : et quant à la journée de huit heures, le jour où comme en Amérique, on pourra l'appliquer dans les travaux de l'État ou des communes, c'est qu'on ne sera pas loin de l'appliquer dans l'ensemble des entreprises privées : et l'initiative de l'État, s'il la prend, ne fera pas de lui un patron hors de pair, affranchi des lois économiques qui pèsent sur les autres, mais seulement un patron avisé devançant pour son compte un mouvement universel et prochain. Au demeurant, ni le salaire minimum qui serait calculé sur les besoins de la vie et qu'il ne faut pas confondre avec le salaire intégral, ni la journée de huit heures ne toucheront au fond même de l'ordre social actuel ; ces deux articles du programme socialiste sont parfaitement compatibles avec le système capitaliste, et en fait on les verra peut-être appliqués longtemps avant que le capitalisme soit détruit. Ils sont des corrections, non des transformations, et surtout ils sont des points de ralliement et des moyens de groupement pour les forces révolutionnaires, en vue d'ébranlements plus décisifs.

Ainsi, même dans cette voie et s'il y entre le premier, l'État patron n'échappera pas à l'économie actuelle. Il y est engagé et comme pris tout entier par la loi de l'intérêt de l'argent, qu'il subit comme tous

les producteurs de la société présente. Il paie les arrérages d'une dette énorme, et il ne peut se procurer de ressources extraordinaires sans contracter un nouvel emprunt, et sans s'obliger par là même à un nouveau service d'annuités. Dès lors, pour que les entreprises conduites par lui ne lui soient pas ruineuses et accablantes, il est obligé de leur demander l'intérêt du capital engagé qu'il sert lui-même à ses créanciers. C'est ainsi par exemple que, quand il rachète le réseau téléphonique, il est obligé de prévoir dans ses recettes le service du capital engagé, et ces recettes, ce n'est pas seulement dans le prix de la marchandise qu'il les trouve, mais aussi dans l'exiguïté forcée des salaires. Il en est de même pour les entreprises qui sans être absolument dirigées par lui sont cependant, comme les chemins de fer, sous sa responsabilité financière. Les compagnies servent un dividende à leurs actionnaires, un intérêt à leurs obligataires, et l'État garantit un minimum de dividende ou d'intérêt. Il est donc intéressé, par les exigences du capital comme tel, à ce que les compagnies exploitent le plus économiquement possible et maintiennent par conséquent tous les salaires au niveau le plus bas.

Ainsi l'État, tant qu'il n'aura pas brisé par une organisation nouvelle l'engrenage capitaliste, y sera pris comme les producteurs privés : sa main souvent despotique est impuissante contre ces formidables rouages d'acier, et il devient ainsi nécessairement, de fait ou de complicité, un servant de l'ordre social actuel de la brutale machine qui foule et pressure le travail comme un pressoir à vapeur foule le raisin, et qui, faisant jaillir la richesse pour les heureux du monde, ne laisse au peuple qu'un stérile résidu de peine et de misère. Aussi, quand bien même l'État, en France, deviendrait propriétaire des chemins de fer, comme il l'est en Allemagne, ou des mines, dont quelques-unes en Allemagne aussi et en Russie appartiennent à l'Empire, la fatalité économique qui pèse sur le travail ne serait pas conjurée; car pour racheter les chemins de fer et les mines il faudrait emprunter, et pour le service de ces emprunts il faudrait arracher aux travailleurs de la voie ferrée ou de la mine une large part du produit de leur travail : le nom des bénéficiaires serait changé : ils ne s'appelleraient plus des actionnaires ou des obligataires, ils seraient des rentiers d'État, mais le prélèvement serait le même. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir intérêt pour l'avènement du socialisme à ce que l'État rachète les chemins de fer ou les mines. Il matera ainsi des oligarchies qui abusent dans l'ordre politique de leur puissance économique et qui contrarient le développement légal de la démocratie. De plus, il pourra être utile d'essayer, même d'une façon grossièrement approximative, le mécanisme de l'organisation socialiste dans les chemins de fer ou les mines. Nous examinerons cela

plus tard. Mais, quel que soit l'heureux artifice imaginé par lui, il n'échappera pas à l'ordre économique actuel par des tentatives partielles, et le rachat des chemins de fer ou des mines n'aura quelque portée que s'il est un premier symptôme et comme un commencement d'une transformation universelle. Ce n'est donc pas en devenant patron que l'État réalisera le socialisme, mais en préparant l'abolition complète du patronat, aussi bien du patronat de l'État que du patronat des particuliers, c'est-à-dire en supprimant les conditions économiques qui rendent possible et nécessaire le patronat sous toutes ses formes, sous la forme publique, comme sous la forme privée.

D'ailleurs, aujourd'hui, l'État patron ne subit pas seulement les conditions économiques générales, il subit encore de plus des nécessités fiscales ; la production n'est pour lui bien souvent qu'un moyen fiscal, et la production de l'État, comme pour les postes et les télégraphes, pour le téléphone, pour les allumettes, comme on le demande aussi pour l'alcool, affecte la forme d'un monopole. Le monopole étant la suppression d'une des lois économiques de la société actuelle, la concurrence des capitaux, on s'imagine volontiers que le socialisme sera la multiplication des monopoles. Erreur profonde ! car le monopole a un caractère fiscal, le prix de la marchandise est réglé, non par le rapport de la quantité de travail qu'elle contient à la quantité de travail contenue dans les autres marchandises, mais par la volonté arbitraire du législateur : il enferme deux éléments, la valeur et l'impôt. Il n'en sera pas de même dans la production socialiste. De plus, l'État, précisément parce que le monopole a un caractère fiscal, est obligé de surveiller et de réprimer toute production libre. J'entends par là qu'il se préoccupe moins du progrès industriel que du progrès fiscal, et que des progrès industriels qui bouleverseraient ses recettes peuvent lui être suspects. La production socialiste n'aura nullement le caractère d'un monopole : dans les grandes associations nationales qui s'emploieront à la production il y aura, sous des conditions générales d'équité, place pour une très large autonomie des groupes et des individus.

Ainsi, pas plus pour la production industrielle que pour la condition du fonctionnaire, il ne faut préjuger de la société future par quelques traits de la société présente. Il n'y aura pas amplification d'un détail ou d'un organe de l'ordre actuel : car ce n'est pas un être vivant qui surgirait, mais une monstruosité inhabile à vivre. C'est faute de comprendre la hardiesse créatrice du socialisme qu'on lui oppose bien souvent des objections puériles. Il n'ira pas, avec une timidité enfantine et inepte, emprunter à l'ordre actuel un rouage qui ne peut fonctionner qu'avec lui et le grossir en l'isolant. Il ne fera pas d'une pièce de la vieille demeure tout l'édifice nouveau. Il ne prendra pas à la

société qui s'écroule ses fonctionnaires hiérarchisés et aplatis, son patronat d'État dur au salarié et compliqué d'aridité fiscale pour bâtir avec ces deux pierres usées la maison fraternelle. Non, il entend introduire dans la société un principe nouveau et de ce principe dériver en tous sens des applications nouvelles, et les parties même de l'ordre social actuel qui semblent avoir quelque analogie avec l'ordre nouveau et le préfigurer seront transformées comme tout le reste.

JEAN JAURÈS.

# LA GUERRE EN CHINE

A de rares et insignifiantes exceptions près, la guerre est, dans tout le genre humain, un mal endémique. Partout les hommes s'entre-égorgent; les plus sauvages même s'entre-dévorent; tous aiment la guerre, tous en ont soif, tous admirent, déifient les grands guerriers, ceux qui ont largement abreuvé la terre de sang humain. Les prêtres encouragent et bénissent ces illustres homicides, les populations les glorifient et les vénèrent; les poètes les chantent et, des siècles après leur mort, célèbrent encore leurs sanglants exploits.

Une seule nation, la plus grande, la plus nombreuse qui ait jamais existé, la plus ancienne aussi et en même temps la plus singulière, tient la guerre en mince estime, la compare à une maladie sociale et fait fi des lauriers. Cette nation, c'est la Chine et elle ne compte pas moins de quatre cents millions d'habitants : l'exemple n'est donc pas à dédaigner; peut-être un jour trouvera-t-il des imitateurs.

Tous les ouvrages des philosophes chinois sont émaillés de maximes antiguerrières et le fait est déjà à noter; mais les philosophes sont, en cela, imités par les théoriciens du métier des armes. Un auteur d'écrits militaires, qui sont restés classiques en Chine, *Se-ma,* dit que « la guerre est par rapport au peuple ce qu'une violente maladie est par rapport au corps » (1). Il observe que, « quand on a l'humanité pour principe, on n'entreprend pas la guerre hors de saison, on ne l'entreprend pas sans de légitimes raisons (2) »... « On peut, ajoute-t-il, faire la guerre; on peut combattre, on peut envahir des villes, des provinces et des royaumes. Dans l'état où sont actuellement les hommes, il n'y a pas de doutes à former à cet égard. Mais avant d'en venir à ces extrémités, il faut être bien assuré qu'on a l'humanité pour principe, la justice pour objet, la droiture pour règle. On ne doit se décider à attenter à la vie de quelques hommes que pour conserver la vie d'un

(1) *Les cinq articles de Se-ma* (Trad. Amiot, in *Mémoires sur les Chinois* par les missionnaires de Pékin, vol. VII, p. 232. Paris, 1872, in-4°).

(2) *Ibid.*, p. 232.

plus grand nombre (1) ». Confucius déclare aussi « qu'un général vraiment grand n'aime pas la guerre et n'est ni vindicatif, ni passionné (2) ». Le philosophe *Meng-Tseu* abonde dans le même esprit : « S'il y a un homme, écrit-il, qui dise : « Je sais parfaitement livrer une bataille »; cet homme est un grand coupable (3) ». Soumettre brutalement les hommes est, aux yeux de *Meng-Tseu,* un pauvre mérite : « Celui qui dompte les hommes et se les soumet par la force des armes ne subjugue pas les cœurs. Pour cela, la force, quelle qu'elle soit, est toujours insuffisante (4) ». « Maintenant parmi ceux qui, dans tout ce grand empire, sont constitués les pasteurs des hommes, il n'en est pas un qui ne se plaise à faire tuer les hommes. S'il s'en trouvait un seul, qui n'aimât pas à faire tuer les hommes, alors toutes les populations de l'empire tendraient vers lui les bras, n'espèreraient plus qu'en lui (5) ». Le philosophe *Meng-Tseu* ne perdait pas une occasion d'inculquer aux rois eux-mêmes sa morale pacifique. Voici un bout de conversation, qu'il eut avec le souverain *Liang-Siang-Wang :* « Tout en l'abordant, il m'a demandé : « Comment faut-il s'y prendre pour consolider l'empire ? » Je lui ai répondu avec respect : « On lui donne de la stabilité par l'unité ». — « Qui pourra lui donner cette unité ? » J'ai répondu avec respect : « Celui qui ne trouve pas de plaisir à tuer les hommes (6) ». Je citerai encore un petit dialogue sur la bravoure. Il s'agit d'un roi, qui a du goût pour la gloire, et trouve le philosophe quelque peu ridicule. « Le roi dit : « La grande, l'admirable instruction ! Ma chétive personne a un défaut; ma chétive personne aime la bravoure ». *Meng-Tseu* répondit avec respect : « Prince, je vous en prie, n'aimez pas la bravoure vulgaire (simple impétuosité des esprits vitaux). Celui qui possède cette bravoure saisit son glaive en jetant autour de lui des regards courroucés et s'écrie : « Comment cet ennemi ose-t-il venir m'attaquer ? ». Cette bravoure n'est que celle d'un homme vulgaire, qui peut résister à un seul homme. Roi, je vous en prie, ne vous occupez que de la bravoure des grandes âmes (7) ». Mais cette manière d'apprécier la guerre est, en Chine, de morale courante. Un philosophe, souvent cité par les lettrés, est allé jusqu'à maudire les généraux vainqueurs : « Ne rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbres; accueillez-les avec des pleurs et des cris en mémoire de leurs homicides, etc. (8) ». Or,

(1) *Mémoires sur les Chinois, loc. cit.*, p. 231.
(2) R. K. Douglas, *Confucianism*, p. 201.
(3) *Hia-Meng*, livre II, chapitre VIII (traduction Pauthier).
(4) *Chang-Meng*, livre I, chapitre III (traduction Pauthier).
(5) *Chang-Meng*, livre I, chapitre I.
(6) *Chang-Meng*, livre I (traduction Pauthier).
(7) *Chang-Meng*, livre I, chapitre I.
(8) Sinibaldo de Mas, *La Chine et les Puissances chrétiennes.*

cette façon philosophique d'envisager la guerre n'est pas spéciale aux sages de la Chine, elle répond à un sentiment très généralement répandu dans le pays. Néanmoins, en dépit des maximes, le très vieil empire chinois a dû bien des fois faire la guerre et même il l'a souvent faite avec une grande cruauté; car sa population est de race tartare.

Les annales chinoises attribuent au légendaire et très ancien empereur *Fo-hi* l'invention des armes, qui furent d'abord en bois; plus tard on eut des armes de pierre et enfin des armes de métal, gradation qui correspond assez bien avec les données de notre archéologie préhistorique. Le même empereur Fo-hi aurait, le premier, commencé à entourer les villes de fortifications, sans doute en bois ou en terre; car on fait honneur à un monarque moins ancien, *Chin-nong,* d'avoir construit les premières fortifications en pierres (1). Nous savons qu'en ce genre les Chinois ont exécuté de gigantesques travaux, notamment la *Grande Muraille,* rempart élevé pour arrêter les invasions tartares et qui n'avait pas moins de cinq cents lieues de longueur (2).

Autrefois la Chine avait institué chez elle le service militaire universel, tel qu'il fonctionnait tout récemment encore en Indo-Chine. Alors toute la population virile était assujettie aux exercices militaires et, en cas de guerre, on faisait des levées d'un homme sur seize ou dix-sept. Plus tard, on constitua une classe spéciale de soldats, classe relativement peu nombreuse, mais que l'on s'attacha à discipliner et à exercer (3). A l'époque du service universel, la Chine employait un million de soldats rien que pour défendre la grande muraille; un autre million fournissait les corps chargés de garder les autres frontières et de tenir garnison dans les villes considérables. Au siècle dernier, chaque province était occupée par un corps de quinze à vingt mille hommes; mais à Pékin seulement il n'y avait pas moins de cent soixante mille chevaux (4).

Aujourd'hui encore, la cavalerie tient une place considérable dans l'effectif relativement réduit de la force armée chinoise. La cavalerie cantonnée et celle des frontières comptent en effet cent seize mille cent soixante-quatorze chevaux; la cavalerie des garnisons en a cent neuf mille huit cent quatre-vingt-onze. La remonte de ces nombreux escadrons se fait surtout au moyen des haras officiels, dits de l'empereur, puis par des contingents, que doivent fournir les chefs indigènes de certaines provinces, enfin par des achats de chevaux chez les Kirghiz dans le Turkestan chinois (5). Mais le noyau de l'armée per-

(1) Pauthier, *Recherches sur les temps antérieurs au Chou-King,* p. 34.
(2) Pauthier, *Chine Moderne,* p. 3.
(3) Pauthier, *loc. cit.,* p. 229.
(4) Le père Louis Le Comte, *Mémoires sur l'état présent de la Chine,* tome II, p. 65.
(5) Pauthier, *loc. cit.,* p. 221.

manente est constitué seulement par huit corps mandchous de dix mille hommes chacun, force ridiculement insuffisante pour le vaste Empire du Milieu (1). Dans leur dédain pour les milices nombreuses mais insuffisamment exercées, les Chinois se sont trop conformés à une maxime de leur grand écrivain militaire, *Sun-Tse :* « La trop grande quantité de monde est souvent plus nuisible qu'utile. Une petite armée bien disciplinée est invincible sous un bon général » (2).

Le peu de goût des Chinois pour la guerre, le cas médiocre qu'ils font des guerriers, les ont déterminés à soumettre les autorités militaires aux autorités civiles. Le mandarinat militaire est calqué sur le mandarinat civil ; ses membres sont aussi distribués entre une hiérarchie de neuf degrés divisés, chacun, en deux catégories (3). Comme les mandarins civils, les mandarins militaires sont nommés au concours. Pourtant il y a des mandarins par droit de naissance, des nobles et des officiers de fortune, dits « mandarins dont la vie est obscure (4) ». Tous dépendent d'un ministère de la guerre, pourvu de deux présidents, l'un Mandchou, l'autre Chinois et dont relèvent toutes les questions d'avancement (5). C'est ce ministère qui nomme les commandants des places fortes, ceux des passages fortifiés, ceux des possessions en Tartarie, ceux qui gardent les tombeaux impériaux (6).

Les officiers des troupes permanentes font faire régulièrement l'exercice à leurs hommes. Ces exercices à la fois symétriques et compliqués se font au commandement du cor, de la trompette et sont plutôt exécutables sur un champ de manœuvre que sur un champ de bataille (7). Aujourd'hui, les Chinois commencent à se servir de fusils européens, même à tir rapide ; mais bien longtemps ils se sont contentés d'un petit nombre de fusils à mèche. L'arc était leur grande arme de jet et les militaires devaient savoir s'en servir habilement, aussi bien à pied qu'à cheval (8).

Le célèbre écrivain *Sun-Tse,* qui vivait sur la fin du sixième siècle avant notre ère, a bien écrit que « les troupes sont la grande affaire d'un état, que d'elles dépendent la vie et la mort des sujets, la grandeur et la décadence de l'empire » ; mais, malgré tout, l'opinion publique en Chine n'a jamais cessé de faire un cas médiocre des gens de guerre. Le plus souvent on les cantonne loin des villes, et on ne leur permet

(1) Peschel, *The races of man,* p. 368.

(2) Le père Amiot, *Mémoires sur les Chinois,* p. 89 (Les treize articles sur l'art militaire de Sun-Tseu).

(3) Pauthier, *loc. cit.,* p. 151.

(4) Pauthier, *loc. cit.,* p. 220.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.,* p. 224.

(7) Le père Le Comte, *loc. cit.,* II, p. 102.

(8) Amiot, *loc. cit.* (Les dix préceptes de l'empereur Yong-Tcheng), p. 31.

pas de porter des armes hors du service (1). On leur rappelle qu'ils doivent une grande reconnaissance à l'État, lequel les entretient, leur paie une solde, leur donne des terres. On leur recommande même de cultiver ces terres avec grand soin (2).

Du reste l'éducation générale est aussi peu guerrière que possible. Ce dont on parle sans cesse, c'est de gravité, de politique, de lois, de gouvernement ; constamment on enseigne à lire les livres moraux, point à manier des armes (3). La seule énumération des dix préceptes que l'empereur *Yong-Tcheng* a développés à l'usage des gens de guerre suffirait à montrer combien la Chine a peu d'esprit militaire : « 1° Il faut aimer et respecter ses parents ; 2° il faut honorer et respecter ses ainés ; 3° il faut être en bonne intelligence avec tout le monde ; 4° il faut instruire ses enfants et ses frères cadets ; 5° il faut cultiver la terre avec soin ; 6° il faut se rendre habile dans l'exercice de la flèche, tant à pied qu'à cheval ; 7° il faut user d'économie ; 8° il faut s'abstenir du vin et des liqueurs enivrantes ; 9° il faut éviter le jeu ; 10° il faut éviter les combats et les querelles » (4). Certainement nos soldats européens riraient fort, si on leur recommandait ce décalogue militaire où un seul article se rapporte directement à la guerre.

Sur les qualités d'un bon général, sur la stratégie et la tactique, les Chinois ont aussi des idées qui leur sont particulières. Ils veulent qu'un général soit aussi habile dans les lettres que dans les armes (5) ; que la lecture et l'étude précèdent la guerre et y préparent ; qu'un général sache conduire et gouverner les hommes ; qu'il soit bien persuadé que « faire la guerre est en général chose mauvaise en soi » (6). — Un bon général se gardera d'avoir un plan préconçu ; il se décidera uniquement d'après les circonstances (7) ; il connaitra les noms de tous ses officiers supérieurs et subalternes ; il aura noté sur un registre à part leurs capacités, leurs qualités et défauts afin d'en tenir compte à l'occasion ; il aura agi de manière à persuader à ses troupes, qu'il songe surtout à leur épargner d'inutiles fatigues et dangers (8).

Point de témérité hasardeuse : il faut n'engager un combat qu'après avoir tout prévu, avoir fait de la localité une exacte étude topographique ; on doit connaitre les bois, les marais, les ruisseaux, les collines, et surtout temporiser toujours, si l'occasion n'est pas favorable : on n'est jamais vaincu que par sa faute, on n'est jamais victorieux que par la

(1) Amiot, *Les dix préceptes*, etc., *loc. cit.*, p. 36.
(2) *Ibid.*, p. 27-30.
(3) Le père Le Comte, *loc. cit.*, II, p. 103.
(4) Amiot, *loc. cit.* (Table, p. 8).
(5) Amiot, *loc. cit.*, p. 203 (*Articles sur l'art militaire*, par Outseu).
(6) Pauthier, *loc. cit.*, p. 227.
(7) *Ibid.*, p. 223.
(8) Amiot, *loc. cit.* (Articles de Sun-Tseu).

faute de l'ennemi (1). Un grand général n'attend pas qu'on le fasse aller; il sait faire venir; avant de livrer une bataille définitive, il a tout préparé et prévu de longue main (2).

D'ailleurs on ne doit en venir aux mains qu'à la dernière extrémité : un général habile doit vaincre, prendre des villes, conquérir sans verser une goutte de sang. Il connaît les moyens de faire avorter tous les projets de l'ennemi, de semer la discorde dans son armée, de l'empêcher de recevoir des renforts (3). Pour cela il ne faut pas être trop scrupuleux sur le choix des moyens. On doit débaucher les meilleures troupes de l'adversaire, les séduire, les acheter, avilir et compromettre les gens honorables du parti adverse en les amenant à commettre des actes honteux, que l'on divulguera aussitôt; d'autre part, il faut entretenir un commerce secret avec ce qu'il y a de plus vicieux chez les ennemis et s'en servir pour arriver à ses fins (4).

Ne jamais oublier que l'homme est ce qu'il y a de plus précieux sous le ciel; qu'il faut épargner son sang et terminer la guerre au plus vite, dût-on, pour cela, transiger, sacrifier quelque chose de ses intérêts; dût-on même acheter la paix à prix d'argent (5).

Les bons généraux, ceux qui possèdent les vrais principes de l'art militaire, ne s'y prennent pas à deux fois; leur première campagne termine tout (6); ils ne ruinent pas l'État par d'interminables guerres et cependant ils pèsent soigneusement leurs actes et ne prennent jamais un avantage sans avoir calculé, s'il ne coûtera pas plus qu'il ne vaut (7). Les sièges doivent être menés activement; il faut brusquer l'entreprise et ne pas s'éterniser sous les murailles des places fortes (8).

En général, on doit bien traiter les prisonniers, s'en méfier pourtant et ne jamais les laisser oisifs (9). Après la prise d'une ville, point d'inutiles destructions. Il ne faut pas renverser les murailles; on doit veiller à la conservation des œuvres d'art et au salut des citoyens, ne pas allumer d'incendies, ne pas attaquer les gens hors d'état de se défendre, secourir les vieillards, les enfants. Après un combat, qu'on ait un soin particulier des blessés (10).

Dans ces règles, toutes très anciennes, on trouve du bon sens, de l'humanité, de l'immoralité, un grand souci de l'utilité, mais une

(1) Amiot, *loc. cit.* (Sun-Tseu), p. 76-95.
(2) *Ibid.*, p. 89-93.
(3) Amiot, *loc. cit.*, p. 70-72 (Sun-Tseu).
(4) *Ibid.*, p. 103.
(5) Amiot, *loc. cit.* *(Articles de Sa-ma)*, p. 301.
(6) *Ibid.*, p. 65 (Sun-Tseu).
(7) Amiot, *ibid.*, p. 101 (Sun-Tseu).
(8) Amiot, *loc. cit.*, p. 64-71 (Sun-Tseu).
(9) Amiot, *ibid.*, p. 67.
(10) Amiot, *loc. cit.*, p. 239 *(Se-ma)*.

mince estime de la gloire militaire en elle-même. Enfin certains préceptes, qui appliquent à la tactique les idées bizarres de la cosmogonie chinoise, sont tout à fait ridicules, par exemple, ceux qui prescrivent de donner à une armée en bataille la forme ronde du ciel ou la forme carrée de la terre (1).

De tout cela est résultée une grande faiblesse militaire; mais les Chinois, bien loin d'en rougir, la considèrent comme une preuve de supériorité morale : « La nation chinoise, disait l'un deux, étant plus civilisée que les Européens, a, par principe, la guerre en horreur et y est par suite moins habile (2).

Pourtant l'empire des Célestes a beaucoup guerroyé durant sa longue existence; puisqu'il a réduit à l'état tributaire la Corée, l'Indo-Chine, la Birmanie, les iles Philippines, enfin les iles Liou-Kieou, devenues si pacifiques sous la suzeraineté chinoise que leurs habitants avaient fini par dépouiller tout sentiment guerrier. Ni par tradition, ni par expérience, affirmaient-ils, ils ne connaissaient la guerre et c'était avec une extrême surprise qu'ils contemplaient les armes européennes et les *kris* malais (3).

Ces conquêtes, seules, prouveraient assez que la Chine a eu, dans sa jeunesse, de long siècles de fièvre belliqueuse, si même l'histoire ne l'affirmait pas. La religion ne l'atteste pas moins clairement, puisque dans le panthéon chinois siège un dieu de la guerre, *Kouan-ti,* très révéré des soldats. On l'a même vu apparaitre au milieu des batailles pour porter son aide puissante aux troupes impériales et, après la défaite des *Taï-ping,* l'empereur alors régnant, *Hien-fung,* fut si satisfait de la conduite de cette divinité qu'il la mit par décret sur le même rang que Confucius (4).

Aujourd'hui l'empereur, qui en principe exerce, seul, le droit de paix et de guerre, est en réalité bridé dans ses décisions par la puissante organisation des lettrés. Il n'en a pas toujours été ainsi et un verset du *Chou-King* prescrit à un prince d'entretenir en bon état son armée et de la conduire au-delà des frontières, c'est-à-dire de faire le métier de conquérant (5).

La coutume des grandes chasses, comme celles dont se délectait Gengis-khan, atteste aussi que, dans le passé, la Chine a eu une organisation très militaire. Ces chasses, qui mettaient en mouvement de véritables armées commandées par l'empereur en personne, avaient encore lieu, trois fois par an, au dix-septième siècle (6), et ce n'est pas

(1) Pauthier. *loc. cit.*, p. 228.
(2) Sinibaldo de Mas. *La Chine et les puissances chrétiennes*, I, p. 343.
(3) Hall. *Hist. unit. voy.*, volume XXI, p. 193.
(4) R. K. Douglas. *Confucianism*, p. 280.
(5) *Chou-King*, partie IV, chapitre XIX (traduction Pauthier).
(6) *Voyage au Nord*, tome III, p. 319 (publié en 1715).

une importation mandchoue; car les anciens philosophes les connaissent, et adjurent les souverains de s'en abstenir.

Mais cet état mental des Chinois n'est que le point culminant d'une longue évolution, dont les stades antérieurs se retrouvent aisément chez les autres peuples mongoliques ou mongoloïdes.

Dans l'ensemble des races jaunes, nous trouvons, en effet, une gamme complète de la guerre, au point de vue de son étiologie. Un premier état politique et social où la guerre est inconnue; mais cet état n'est observable que chez les Esquimaux de l'extrême nord et aux îles Liou-Kieou. — Deuxième degré : la guerre juridique, par la rétaliation, comme chez les Kamtchadales. — Troisième degré : l'homme est devenu, pour l'homme, une bête fauve; il tue son semblable pour le manger, comme cela se faisait à la Nouvelle-Zélande, aux Marquises, dans l'Amérique méridionale, enfin dans l'ancien Mexique où la religion avait coloré et sanctifié cette pratique plus que bestiale. — Quatrième degré : c'est la guerre pour voler des hommes ou des choses, des esclaves ou du butin. Elle est fort commune, mais typique surtout chez les Mongols asiatiques, chez les Turcomans, Kalmouks, etc., etc. Les célèbres tueurs tartares, les Gengis et Timour, ont pratiqué ce genre de guerre avec une ampleur grandiose et féroce. — Aussi au point de vue de la dignité des mobiles nous devons placer à un degré relativement plus relevé la guerre des Peaux-Rouges, qui se faisait non pour piller, mais surtout pour savourer la sanglante ivresse de la gloire.

Dans les petites monarchies mongoloïdes de l'Asie, en Indo-Chine, en Malaisie, la guerre est simplement un jeu de prince entrepris dans un but de pillage ou de conquête, ce qui revient au même; puisque la conquête est simplement du pillage consolidé.

Au Japon, c'est la guerre féodale, la guerre entre feudataires ambitieux et enfin le fléau de la guerre religieuse importé par les missionnaires européens.

Pourtant, au point de vue de la noblesse des motifs, la guerre religieuse est plus relevée que celles dont l'objet est simplement le cannibalisme ou le vol, quoiqu'elle soit souvent plus atroce encore. Un type noble de guerre religieuse se peut même rencontrer dans l'ancien Pérou, où l'on se proposait non seulement de convertir les tribus sauvages, mais de les civiliser.

Enfin, au Thibet et en Chine, la guerre se dépouille de tout son sanglant prestige. On s'est aperçu, dans ces deux pays, que le sang humain est un liquide précieux, qu'il ne faut pas le répandre comme de l'eau. Au Thibet, et la chose est rare, c'est la religion qui a vulgarisé cette vue si sensée; en Chine, c'est simplement le bon sens, le raisonnement rassis d'un peuple extrêmement ancien, qui ayant eu la

rare, l'unique fortune de se développer sans interruption, depuis la sauvagerie première jusqu'à une période de civilisation relativement très avancée, a pu et a su profiter des leçons de l'expérience. C'est cette longue et vaste expérience qui a assagi les Célestes, les a éclairés au sujet des vanités de la gloire militaire, leur a permis de comparer le doit et l'avoir des grands succès guerriers et, en fin de compte, leur a inspiré pour la guerre un profond éloignement. Non pas que les Chinois redoutent la mort ; aucun peuple ne l'envisage avec plus de calme ; mais ils n'ont pas envie de tuer leurs voisins et ils ne veulent sacrifier leur vie qu'à bon escient.

Ch. Letourneau.

---

# DIDEROT SOCIALISTE

## I

Les grandes abstractions ne comportent qu'une lueur sombre. Les contemporains de Diderot lui reprochaient son ton apocalyptique. C'était lui reprocher d'être métaphysicien. Il répondait justement : « Si l'on est quelquefois arrêté dans un ouvrage, l'obscurité naît de la profondeur des idées et de la distance des rapports ». Et il ajoutait : « L'obscurité est relative à la matière que l'on traite et à la sagacité de celui qui lit ». Puis, dans une boutade : « Ne vous expliquez point si vous voulez vous faire entendre ». Il s'est pourtant expliqué. Son système est le monadisme de Leibniz singulièrement élargi, ou plutôt débarrassé des conciliations compliquées que Leibniz crut devoir y joindre pour répondre aux accusations de panthéisme matérialiste et d'athéisme qui ne lui furent pas épargnées. Diderot trace avec précision les grandes lignes de l'évolutionisme matérialiste panthéistique. Il ne conteste pas plus que les matérialistes modernes l'impossibilité de prendre un autre point de départ que la pensée, au sens carlésien du mot. Comme tout le monde, il est idéaliste à ce point de vue. « On appelle, dit-il, idéalistes ces philosophes qui, n'ayant conscience que de leur existence et des sensations qui se succèdent au-dedans d'eux-mêmes, n'admettent pas autre chose, système qui, à la honte de l'esprit humain, est le plus difficile à combattre quoique le plus absurde de tous. Il part donc du « je pense, je suis », sans consentir pourtant à s'y renfermer. Mais comment en sortir sans une absurdité pire encore que celle de l'« égoïsme » (1) absolu ? Pas d'autre moyen que de formuler nettement l'évolutionisme matérialiste panthéistique. Les monades ne seront pas seulement pour Diderot des points métaphysiques, des centres de force enveloppant un progrès sans fin et réfléchissant l'univers en son absolue totalité, mais bien ce qu'on est

(1) Mot employé au temps de Diderot, pour désigner l'immatérialisme ou idéalisme, et beaucoup plus clair que ces derniers.

convenu d'appeler des atômes matériels, qu'il désigne d'ailleurs tantôt par le mot d'éléments, tantôt par celui de molécules (1). « J'appelle, dit-il, éléments les différentes matières hétérogènes nécessaires pour la production générale des phénomènes de la nature; et j'appellerai « la nature » le résultat actuel ou les résultats généraux successifs de la combinaison des éléments ».

Les éléments doivent avoir des différences essentielles; sans quoi tout aurait pu naître de l'homogénéité, puisque tout y pourrait retourner. Il est, il a été ou il sera une combinaison naturelle ou une combinaison artificielle dans laquelle un élément a été ou sera porté à sa plus grande division possible. La molécule d'un élément dans cet état de division dernière est indivisible d'une indivisibilité absolue, puisqu'une division ultérieure de cette molécule étant hors des lois de la nature et au-delà des forces de l'art n'est plus qu'intelligible. L'état de division dernière possible dans la nature ou par l'art n'étant pas le même selon toute apparence pour des matières essentiellement hétérogènes, il s'ensuit qu'il y a des molécules essentiellement différentes en masse et toutefois absolument indivisibles en elles-mêmes. Ce qu'on nomme l'inertie de la matière est dénoncé par Diderot comme inintelligible et absurde même. « Je ne sais, dit-il, en quel sens les philosophes ont supposé que la matière était indifférente au mouvement et au repos. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que tous les corps gravitent les uns sur les autres, c'est que toutes les particules des corps gravitent les unes sur les autres, c'est que, dans cet univers, tout est en translation ou « in nisu » ou en translation et « in nisu » à la fois ». La supposition d'un être quelconque placé hors de l'univers matériel est impossible. Si les phénomènes ne sont pas enchaînés les uns aux autres, il n'y a point de philosophie. Il y a de l'inconnu sans doute, mais il n'y a pas d'inconnaissable. Loin de reléguer Dieu dans cette région des noumènes que nous toucherions de tous les côtés sans y pénétrer jamais, tout en multipliant de plus en plus les points de contact, Diderot établit l'identité rigoureuse de Dieu et de la nature, et son matérialisme devient panthéisme. « Selon moi, écrit-il, il n'y a aucune raison de croire que l'être corporel soit un effet de l'être intelligent. Il s'ensuit que l'être intelligent et l'être corporel sont éternels, que ces deux substances (2) composent l'univers et que l'univers est Dieu ». C'est le monisme le plus

(1) Ici Diderot fait une différence entre l'élément et la molécule. Ailleurs il emploiera indifféremment les deux mots pour désigner l'atôme.

(2) Il ne faut pas chicaner sur les termes. Les métaphysiciens les plus soignés ne peuvent éviter des expressions qui, détachées et prises à la lettre, sont la négation même de leur pensée. Diderot n'est pas pour le système des deux substances, ni même pour celui de l'unité à double face. Il est moniste.

complet. Rien en dehors du Tout et du Tout connu ou connaissable. « Je demanderai, dit-il (aux philosophes de l'inconnaissable ou aux tenants des deux substances), si l'univers ou la collection générale de toutes les molécules sensibles et pensantes forme un tout ou non. S'ils me répondent qu'elle ne forme point un tout, ils ébranleront d'un seul mot l'existence de Dieu en introduisant le désordre dans la nature, et ils détruiront la base de la philosophie en rompant la chaîne qui lie tous les êtres. S'ils conviennent que c'est un tout où les éléments (molécules) ne sont pas moins ordonnés que les portions ou réellement distinctes ou seulement intelligibles le sont dans un élément et les éléments dans un animal, il faudra qu'ils avouent qu'en conséquence de cette copulation universelle, le monde semblable à un grand animal a une âme (1); que le monde pouvant être infini, cette âme du monde, je ne dis pas est, mais peut être un système infini de perceptions et que ce monde peut être Dieu ».

De cette conception monistique du monde découle l'évolution universelle et par conséquent le rejet ferme de la préexistence des germes : d'Alembert. — Vous ne croyez donc pas aux germes préexistants ? Diderot.—Non. D'Alembert.—Ah ! que vous me faites plaisir. Diderot. — Cela est contre l'expérience et la raison : contre l'expérience qui chercherait inutilement ces germes dans l'œuf et dans la plupart des animaux avant un certain âge; contre la raison qui nous apprend que la divisibilité de la matière a un terme dans la nature, quoi qu'elle n'en ait aucun dans l'entendement et qui répugne à concevoir un éléphant tout formé dans un atôme, et dans cet atôme un autre éléphant tout formé, et ainsi de suite à l'infini. D'Alembert. — Mais sans ces germes préexistants, la génération première des animaux ne se conçoit pas. Diderot. — Si la question de la priorité de l'œuf sur la poule ou de la poule sur l'œuf vous embarrasse, c'est que vous supposez que les animaux ont été originairement ce qu'ils sont à présent. Quelle folie ! ». Et Diderot, dans l'*Interprétation de la nature,* dans l'*Entretien avec la maréchale,* dans presque tous ses ouvrages développe avec profusion la doctrine du monisme évolutioniste. Il la résume en cette formule pittoresque : l'espèce est un monstre un peu plus durable. Il n'y a que la molécule qui reste éternelle et inaltérable ». Le problème de l'origine des espèces ne se pose pas, du moins dans les termes où on le pose ordinairement. Le végétal comme l'animal a de toute éternité ses éléments particuliers épars et confondus dans la masse de la matière. Il est arrivé à ces éléments de se réunir, parce qu'il était possible que cela se fît. L'embryon formé de ces éléments a passé par une infinité

(1) Même remarque sur l'expression « âme du monde ».

d'organisations et de développements. Il a eu par succession du mouvement, de la sensation, des idées, de la pensée, de la réflexion, de la conscience, des sentiments, des passions, des signes, des gestes, des sons, des sons articulés, une langue, des lois, des sciences, des arts. Il s'est écoulé des millions d'années entre chacun de ces développements. Il a peut-être encore d'autres développements à subir et d'autres accroissements à prendre qui nous sont inconnus. Il a eu ou il aura un état stationnaire. Il s'éloigne ou il s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étaient entrées. Il disparaîtra pour jamais de la nature ou plutôt il continuera d'y exister, mais sous une forme et avec des facultés tout autres que celles qu'on lui remarque dans cet instant de la durée. Toute espèce, au sens usuel du mot, a donc des ancêtres et se rattache à un arbre généalogique dont les racines et le tronc sont les molécules organisés en éléments. Mais toute espèce, toujours au sens ordinaire, n'a pas de descendants. Évolution, signifie progrès en certains cas, stationnement dans d'autres, rétrogradation ici, là anéantissement ; ces termes étant pris au sens populaire, Diderot y insiste.

Reste une question plus haute : quel est le ressort de cette évolution ? L'énergie d'une molécule vivante varie-t-elle par elle-même ou ne varie-t-elle que selon la quantité, la qualité, la forme de la matière morte ou vivante à laquelle elle s'unit ? C'est le problème de la contingence, de l'indétermination, de la liberté, mais combien élargi ; élargi par le fait même qu'il est circonscrit dans l'enceinte de la molécule. La liberté humaine proprement dite viendra à son heure et ne sera qu'un cas plus complexe du dynamisme primordial des molécules. Pour Diderot, comme pour Leibniz, chaque molécule dernière a son activité spécifique. Qu'on appelle, si l'on veut, cette activité intelligence ou plutôt volonté. Autant ces mots-là que d'autres puisqu'aussi bien il faut trouver un mot. Il n'y a donc nul péril à accorder aux molécules de la matière quelque degré d'intelligence et de volonté. Le péril serait aussi grand à les supposer dans un éléphant ou dans un singe. Chaque molécule aura donc son petit degré de perception et de sentiment. Les perdra-t-elle en s'accumulant et en se combinant ? Nullement. Ces qualités lui sont essentielles. Mais de ces perceptions d'éléments rassemblés et combinés il résultera une perception unique, proportionnée à la masse et à la disposition ; et ce système de perception dans lequel chaque élément aura perdu la mémoire du soi concourra à former la conscience du tout, sera ce qu'on appelle l'âme de l'animal. Toute pensée et toute volonté organisées se résolvent en un déterminisme dynamique, ayant en ses profondeurs une spontanéité, une

liberté (1) éternelles, irréductibles. Le mécanisme proprement dit n'explique rien. Mais il explique moins que tout autre chose la vie, la pensée, la volonté. Cette interprétation de la liberté ne laisse nulle place à ce qu'on est convenu d'appeler le libre-arbitre. Tout se tient dans l'entendement humain ainsi que dans l'univers. Dans l'homme qui réfléchit, enchaînement nécessaire d'idées ; dans l'homme attaché à telle ou telle profession, enchaînement nécessaire de telles ou telles idées ; dans l'homme qui agit, enchaînement d'incidents dont le plus insignifiant est aussi contraint que le lever du soleil ; double nécessité propre à l'individu, destinée ourdie depuis l'origine des temps jusqu'au moment où je suis. Ce dynamisme mental, ce concert de molécules distribuées en organismes pensants, ressemble assez à un jeu de cordes vibrantes. « C'est, écrit Diderot, ce qui m'a fait quelquefois comparer les fibres de nos organes à des cordes vibrantes sensibles. La corde vibrante sensible oscille, résonne longtemps encore après qu'on l'a pincée. Mais les cordes vibrantes ont encore une autre propriété : c'est celle d'en faire frémir d'autres. Cet instrument a des sauts étonnants. Et une idée réveillée va faire quelquefois frémir une harmonique qui en est à un intervalle incompréhensible. Le jugement et la volonté sont des termes abréviatifs et commodes pour noter le résultat de ces associations complexes, de ces actions et de ces réactions mutuelles, de ces réflexes et de ces résonnances harmoniques. On continue d'ailleurs, sans inconvénient notable, à parler, à écrire comme si l'on persévérait dans le préjugé de la liberté, préjugé dont on a été bercé, qui a institué la langue vulgaire qu'on a balbutiée. On est devenu philosophe dans ses systèmes et l'on reste peuple dans son propos.

La métaphysique de Diderot peut être définie un monisme évolutioniste. Elle ne se confond pas du tout avec le leibnizianisme, tel du moins que Leibniz l'entend ou le présente. On ne peut rayer des œuvres de Leibniz la *Théodicée* et les nombreux passages d'autres ouvrages où se déploie son génie de la conciliation — car il eut aussi celui-là. Diderot est, pour la métaphysique, un Leibniz plus conséquent, moins gascon ; il joue moins avec les difficultés de la dialectique. Il est, on ne peut dire plus franc, mais plus rond.

Dans sa logique, Diderot est l'apologiste de la méthode expérimentale dont il trace les règles et dont il signale les abus. Il emprunte à Leibniz son identification profonde des deux principes distingués par l'école : le principe de contradiction et celui de raison ou d'ordre.

(1) On garde le mot liberté, employé par Diderot, tantôt comme spontanéité, énergie distincte du pur mécanisme — tantôt comme libre-arbitre. Dans le premier sens, Diderot est pour la liberté ; il est contre dans le second.

Laissant provisoirement de côté, dans cette introduction générale, ce dernier point sur lequel Diderot n'ajoute rien à Leibniz, voyons, en bref, ce qu'il dit de la méthode expérimentale.

Il la distingue à la fois et de la construction mathématique et de l'observation pure.

« Admirons, dit-il, la réflexion de quelques-uns de nos grands esprits : il n'est de science que dans la géométrie et les mathématiques. C'est dire nettement : Il n'est de science que celle qui peut très bien subsister sans la réalité des choses, par la seule liaison qui se trouve entre des idées abstraites que l'esprit forme à son gré. On trouvera à ce compte de pareilles démonstrations dans toutes les sciences. Qu'on me garantisse des faits et je garantis dans toutes les sciences des démonstrations géométriques ou équivalentes en évidence aux géométriques. Pourquoi ? Parce que toutes les sciences ont leur objet ; et tous les objets fournissent matière à des idées abstraites qui peuvent se lier les unes avec les autres ; c'est ce qui fait la nature des vérités logiques et le seul caractère des démonstrations géométriques. Tant que les choses ne sont que dans notre entendement, ce sont nos opinions, ce sont des notions qui peuvent être vraies ou fausses, accordées ou contredites. Elles ne prennent de la consistance qu'en se liant aux êtres extérieurs. Cette liaison se fait : ou par une chaîne ininterrompue d'expériences, ou par une chaîne ininterrompue de raisonnements qui tient d'un bout à l'observation et de l'autre à l'expérience, ou par une chaîne d'expériences dispersées d'espace en espace entre des raisonnements comme des poids sur la longueur d'un fil suspendu par ses extrémités. Nous avons donc trois moyens principaux de connaissance : l'observation, la réflexion ou construction de l'esprit, l'expérience. L'observation recueille les faits, la réflexion les combine, l'expérience vérifie les résultats de la combinaison. Il faut que l'observation soit assidue, que la réflexion soit profonde et que l'expérience soit exacte.

Par là, la science expérimentale et vraiment philosophique est placée en quelque sorte à égale distance et d'un schématisque rigoureux mais vide et d'un amas d'observations intéressantes mais stériles. Le plus grand savant et philosophe est celui qui rend raison du plus grand nombre de choses, voilà son rang assigné avec précision ; l'érudition par ce moyen n'est plus confondue avec la philosophie. La connaissance des faits est sans contredit utile, elle est même un préalable essentiel à leur explication ; mais être philosophe, ce n'est pas simplement avoir beaucoup vu ou beaucoup lu ; ce n'est pas aussi posséder l'histoire de la philosophie, des sciences, des arts ; tout cela ne forme souvent qu'un chaos indigeste ; être philosophe, c'est avoir des principes solides et surtout une bonne méthode pour rendre raison de ces faits

et en tirer de légitimes conséquences. D'où ces conseils pratiques : L'intérêt de la vérité demanderait que ceux qui réfléchissent daignassent s'associer à ceux qui se remuent afin que le spéculatif fut dispensé de se donner du mouvement, que le manœuvre eût un but dans ces mouvements infinis qu'il se donne ; que nos efforts se trouvassent réunis et dirigés en même temps contre la résistance de la nature ; et que dans cette espèce de ligue philosophique chacun fit le rôle qui lui convient. Tout se réduit, en effet, à revenir des sens à la réflexion et de la réflexion aux sens, rentrer en soi et en sortir sans cesse ; c'est le travail de l'abeille. D'autre part, combien d'industrie, de travail et de temps perdus à mesurer, qu'on eut mieux employés à découvrir ! Puisque les sens sont la seule source de toutes nos connaissances, il importe beaucoup de savoir jusqu'où nous pouvons compter sur leur témoignage et de bien connaître dans toutes les quantités jusqu'où la précision des mesures est nécessaire. Les hommes extraordinaires par leurs talents se doivent respecter eux-mêmes et la postérité dans l'emploi de leur temps. Que penserait-elle de nous si nous n'avions à lui transmettre qu'une insectologie complète, qu'une histoire immense d'animaux microscopiques ? Aux grands génies les grands objets, les petits objets aux petits génies. Il vaut autant que ceux-ci s'en occupent que de ne rien faire. L'utile d'ailleurs circonscrit tout. Ce sera l'utile qui dans quelques siècles donnera des bornes à la philosophie naturelle comme il est sur le point d'en donner à la géométrie.

Même ainsi restreinte par l'utilité, la tâche est encore immense ou pour mieux dire hors de toute proportion avec nos forces. L'entendement a ses préjugés, le sens son incertitude, la mémoire ses limites, l'imagination ses lueurs, les instruments leur imperfection. Les phénomènes sont infinis, les causes cachées, les formes transitoires. Nous n'avons contre tant d'obstacles que nous trouvons en nous et que la nature nous oppose au dehors qu'une expérience lente, qu'une réflexion bornée. Voilà les leviers avec lesquels la philosophie s'est proposé de remuer le monde. Sans l'idée du tout, sans doute pas de philosophie. Mais de cette idée indispensable à la réalisation, quelle distance ! On peut se représenter la vaste enceinte des sciences comme un grand terrain parsemé de places obscures et de places éclairées. Nos travaux peuvent tout au plus ou étendre les limites des places éclairées ou multiplier sur le terrain les centres de lumière. L'un appartient au génie qui crée, l'autre à la sagacité qui perfectionne. Les hasards heureux, ceux qui n'arrivent qu'aux hommes de génie, joueront donc un grand rôle dans la formation de la science. Nous devons au hasard ainsi entendu un grand nombre de connaissances ; il nous en a présenté de fort importantes que nous ne cherchions pas.

Ce n'est pas toujours un gage de succès que de mettre de l'ordre et de la méthode dans ses recherches.

On s'ennuie tôt ou tard de deviner maladroitement. Les vaines conjectures de la philosophie spéculative finissent par fatiguer. On est affligé de constater que les plus fortes cervelles n'ont pas toujours été les meilleurs esprits et que souvent l'érudition la plus vaste se concilie parfaitement avec la pauvreté intellectuelle. On voit avec regret que l'instruction la plus variée n'exclut pas l'ignorance radicale des vérités les plus importantes. Les erreurs de l'homme se présentent alors comme une marque de son intelligence plus souple et lui font en un sens honneur. D'autre part ses découvertes apparaissent comme un produit fatal d'une organisation anormale. Les gens bien équilibrés sont sots, quoique savants. Les hommes de génie sont fous d'une folie spéciale qui rappelle l'hallucination animale. Les deux cas sont très frappants et très tranchés. D'un côté, des systématiques qui ont déployé une rare ingéniosité à se tromper constamment ; de l'autre des simples de génie qui sont tombés sur le vrai avec l'obstination du chien suivant sa piste. Est-ce, écrit Diderot, en se baissant pour ramasser une vérité qui était à ses pieds ou dans le circuit immense et infructueux qu'il a fait pour la rencontrer où elle n'était pas que tel homme a montré l'étendue de son esprit ? Si, avec une sorte de justice, l'utilité n'était pas la mesure commune de notre estime et de nos éloges, l'histoire des erreurs de l'homme lui ferait peut-être autant d'honneur que celle de ses découvertes. Pourquoi, continue-t-il, l'homme est-il perfectible et pourquoi l'animal ne l'est-il pas ? L'animal ne l'est pas, parce que sa raison, s'il en a une, est dominée par un sens despote qui la subjugue. Toute l'âme du chien est au bout de son nez, et il va toujours flairant. Toute l'âme de l'aigle est dans son œil et il va toujours regardant. Toute l'âme de la taupe est dans son oreille et elle va toujours écoutant. Mais il n'en est pas ainsi de l'homme. Il est entre ses sens une telle harmonie qu'aucun ne prédomine assez sur les autres pour donner la loi à son entendement ; c'est son entendement au contraire ou l'organe de sa raison qui est le plus fort. C'est un juge qui n'est ni corrompu ni subjugué par aucun des témoins. Il conserve toute son autorité et il en use pour se perfectionner. Il combine toutes sortes d'idées et de sensations parce qu'il ne sent rien fortement. Ainsi l'homme en qui l'ouïe prédominerait les autres sens à un extrême degré, ne leur laisserait qu'autant d'exercice que la propagation de l'espèce et la conservation de l'individu en exigeraient ; dans tous les autres instants il serait comme la taupe dont l'antre retentit du moindre petit bruit, un être écoutant et toujours écoutant. D'où il s'en suit que l'homme de génie et la bête se touchent parce qu'il y a dans l'un et dans l'autre un

organe prédominant qui les entraîne invinciblement à une seule sorte d'occupation qu'ils exécutent parfaitement.

La logique est donc fort embarrassée. Si elle s'adresse aux esprits compréhensifs, elle trouve d'excellentes raisons données de ce qui n'est pas et des méthodes infaillibles pour se perpétuer dans l'erreur. Si elle se tourne du côté des génies partiels et exclusifs — tous le sont — elle trouve d'éclatantes vérités dans un domaine et, à côté, d'étranges aberrations et des puérilités choquantes. Les génies les plus souverains sont même les meilleurs exemplaires du cas. Que reste-t-il donc à la logique sinon de proclamer elle-même son inutilité ? L'usage de la dialectique, s'exprime Diderot, poussé à l'excès dégénère dans l'art de semer d'épines toutes les sciences ; je hais cet art. La véritable logique peut se réduire à peu de règles : ne pas donner de mauvaises raisons de ce qui existe et surtout ne pas donner d'excellentes raisons de ce qui n'existe pas. C'est sur ces deux règles fort simples, en effet, que d'Alembert, poursuivant l'idée de Diderot, traçait le plan de son amusant traité d'anti-physique, la meilleure esquisse de logique réelle qui ait peut-être jamais paru.

La psychologie de Diderot est extrêmement riche. Elle est disséminée un peu partout dans son œuvre. La *Lettre sur les aveugles,* celle *sur les sourds-muets*, le *Traité de physiologie* peuvent pourtant en être considérés comme les résumés. L'analyse des sensations y est faite d'une façon neuve qui n'a que des ressemblances superficielles avec la méthode de Condillac. Condillac ajoute successivement à sa statue les différents sens. Diderot s'installe dans une hypothèse assez différente et dont il ne sort pas : celles de plusieurs hommes n'ayant qu'un sens ou qu'une faculté maîtresse absolument despotique. Je me souviens, dit-il, d'avoir été occupé quelquefois de cette espèce d'anatomie métaphysique ; et je trouvais que de tous les sens l'œil était le plus superficiel, l'oreille le plus orgueilleux, l'odorat le plus voluptueux, le goût le plus superstitieux et le plus inconstant, le toucher le plus profond et le plus philosophe. Ce serait, à mon avis, une société plaisante que celle de cinq personnes dont chacune n'aurait qu'un sens. Il n'y a pas de doute que ces gens-là ne se traitassent tous d'insensés. Et je vous laisse à penser avec quel fondement. C'est là pourtant une image de ce qui arrive à tout moment dans le monde : on n'a qu'un sens et l'on juge de tout. Dans le *Neveu de Rameau* et dans le *Paradoxe sur le comédien* comme dans ses *Contes* et *Romans,* il applique souvent cette anatomie métaphysique à l'étude des caractères. Dans sa *Lettre sur les aveugles* et *celle sur les sourds-muets,* dans ses *Salons,* il s'en sert pour apporter un peu de clarté et de rigueur scientifique à la critique artistique et littéraire. Rapportez, dit-il, l'expression des émotions dans la littérature et l'art, aux sens, à la santé, à la maladie, aux fonctions

animales essentielles et aux passions dominantes, et vous en aurez toujours la raison.

Les *Pensées sur la religion*, ne sont qu'une paraphrase plus populaire de ses idées sur la métaphysique. Il nie l'inconnaissable. Il n'est pas partisan de l'agnosticisme. Mais il admet l'inconnu provisoire. En réservant le nom de nature à la nature connue, on peut sans inconvénient, malgré l'identité foncière des deux termes, appeler Dieu la nature inconnue, « deo ignoto ». D'où sa large sympathie pour les religions, malgré le mépris dont il les accable parfois. Quand on attaque les préjugés religieux, on ne saurait avoir ni montrer trop de retenue ; il n'appartient qu'à l'honnête homme d'être athée au sens vulgaire et constamment changeant du mot. Ne pourrait-on dire, en effet, que toutes les religions du monde ne sont que des sectes de la religion naturelle et sans épithète ; que les juifs, les chrétiens, les musulmans, les païens mêmes, ne sont que des « naturalistes » hérétiques et schismatiques. Les faits sur lesquels sont fondées les religions positives sont embarrassants. Tous les peuples ont de ces faits à qui, pour être merveilleux, il ne manque que d'être vrais, avec lesquels on démontre tout mais qu'on ne prouve point, qu'on n'ose nier sans être impie et qu'on ne peut croire sans être imbécile. D'où la perplexité du croyant même. Le critérium de la croyance étant l'action, le croyant est réduit à l'absurde : Comment! monsieur de la Condamine, s'exclame Diderot, il sera permis d'inoculer son fils pour le garantir de la petite vérole et il ne sera pas permis de le tuer pour le garantir de l'enfer! vous vous moquez. — Ces contradictions pratiques ne portent d'ailleurs pas contre l'idée même de Dieu. L'homme fait un mérite à l'Éternel de ses petites vues ; et l'Éternel qui l'entend du haut de son trône, et qui connaît son intention, accepte sa louange imbécile et sourit de sa vanité. Et Diderot finit par cette prière qui concilie tout : « J'ai « commencé par la nature qu'ils ont appelée ton ouvrage, et je finirai « par toi dont le nom sur la terre est Dieu. O Dieu, je ne sais si tu es ; « mais je penserai comme si tu voyais dans mon âme, j'agirai comme « si j'étais devant toi. Si j'ai pêché quelquefois contre ma raison ou « ta loi, j'en serai moins satisfait de ma vie passée; mais je n'en « serai pas moins tranquille sur mon sort à venir, parce que tu as « oublié ma faute aussitôt que je l'ai reconnue. Je ne te demande rien « dans ce monde, car le cours des choses est nécessaire par lui-même, « si tu n'es pas ; ou par ton décret, si tu es. J'espère à tes récom- « penses dans l'autre monde, s'il y en a un ; quoique tout ce que je « fais dans celui-ci je le fasse pour moi. Si je suis le bien, c'est sans « effort ; si je laisse le mal, c'est sans penser à toi. Je ne pourrais « m'empêcher d'aimer la vérité et la vertu et de haïr le mensonge et « le vice, quand je saurais que tu n'es pas, ou quand je croirais que

« tu es et que tu t'en offenses. Me voilà tel que je suis, portion « nécessairement organisée d'une matière éternelle et nécessaire ou « peut-être la créature. Mais si je suis bienfaisant et bon, qu'importe « à mes semblables que ce soit par un bonheur d'organisation, par « des actes libres de ma volonté, ou par le secours de ta grâce. » L'apologue du mexicain et du vieillard dans l'*Entretien avec la maréchale,* n'est que la mise en scène pittoresque de cette prière, avec plus de douceur dans le ton et moins de dureté philosophique dans la position du dilemme et l'examen des alternatives. La raison finira par avoir raison et la vérité ou du moins la recherche sincère de la vérité par se rendre respectable. On persécute la vérité, mais on ne la méprise pas; on la craint, que peut-elle alors en faveur de l'humanité ? Tout avec le temps. Je ne sais comment cela se fait ; mais elle finit et finira éternellement par être la plus forte. Donnez-nous un Dieu possible universellement, au regard de toutes les intelligences, il sera bien près d'être réel. Élargissez Dieu ! ce sera la vérité même.

## II

On a contesté à Diderot le *Code de la nature,* qui est un exposé systématique du socialisme communiste. Mais les nombreux passages analogues qu'on trouve disséminés dans toute son œuvre ne permettent guère de lui en nier la paternité. L'ouvrage contient deux parties qui ne sont pas matériellement séparées, mais qu'on peut distinguer par l'analyse : une partie purement théorique : la critique de la propriété privée; une partie d'application : les réformes à opérer. Diderot établit d'abord que la passion de la propriété est la source de toutes les passions mauvaises sans exception, de tous les sentiments antisociaux. Il s'installe du premier coup dans la psychologie, ce qui donne une grande force à son exposé. En effet, il sera toujours permis, quelque système social qu'on adopte, de faire l'étude des passions à la façon spinosiste, en les considérant comme des faits qu'il s'agit de relier entre eux par la loi la plus simple et la plus féconde possible. On tente alors un système des passions comme les astronomes philosophes proposent un système du monde, sans se préoccuper de la place particulière qu'y tient la terre et l'homme. De même que la destinée humaine reste en dehors des hypothèses cosmogoniques, de même l'empirisme politique et les nécessités sociales vraies ou prétendues restent en dehors de la vérité psychologique qu'on croit pouvoir poser. Cette vérité, d'après Diderot, est que l'incohérence apparente et l'entrelacement à première vue inextricable de nos passions, passions religieuses, ambition, luxe, hypocrisie, folie suicide, folie homicide ne sont que des formes ou plutôt des déguisements d'une passion fondamentale :

la passion de la propriété. Posez la passion de la propriété, vous faites naître toutes les autres. Le seul vice, écrit-il, que je connaisse dans l'univers est la passion de la propriété. Tous les autres, quelque nom qu'on leur donne, ne sont que des tons, des degrés de celui-là. C'est le Protée, le Mercure, la base, le véhicule de tous les vices. Analysez la vanité, la fatuité, l'orgueil, l'ambition, la fourberie, l'hypocrisie, le scélératisme; décomposez de même la plupart de nos vertus sophistiques, tout cela se résout en ce subtil et pernicieux élément : le désir d'avoir. Là où il n'existerait aucune propriété, il ne pourrait exister aucune de ces vicieuses conséquences.

La recherche de l'unité si sensible dans la métaphysique de Diderot ne l'est pas moins, dans sa morale sociale. Ici encore c'est un monisme fondamental et un monisme évolutioniste. Le chaos des espèces se résout en un arbre généalogique. Il y a de même un arbre généalogique des passions. Diderot, qui a peu connu l'exposition méthodique et détaillée, par livres, par chapitres et par paragraphes, ne développe pas et ne suit pas une à une les multiples ramifications de la passion de propriété. Sous l'influence des milieux sociaux et par l'effet des constitutions politiques, cette passion fondamentale et pernicieuse a pris les formes les plus singulières et les plus inattendues. Diderot se borne à poser ce principe; et l'exposé scientifique fait aussitôt place à d'éloquentes apostrophes. Les prétendus sages que notre imbécillité admire, en privant la moitié des hommes des biens de la nature, ont abrogé ses sages dispositions et ont ouvert la porte à tous les crimes. Ces guides, aussi aveugles que ceux qu'ils prétendaient conduire, ont éteint tous les motifs d'affection qui devaient nécessairement faire le lien des forces de l'humanité. Ils ont changé toute prévoyance unanime, toute communication de secours en de timides soucis partagés entre les membres dépecés de ce grand corps. Ils ont par mille agitations contraires de ces parties désunies et confondues allumé l'incendie d'une ardente cupidité; ils ont excité la faim, la voracité d'une avarice insatiable. Leurs folles constitutions ont exposé l'homme au risque continuel de manquer de tout. Est-il étonnant dès lors que pour repousser ces dangers les passions se soient embrasées jusqu'à la fureur? Les tyrannies variées issues de cette passion de propriété ont revêtu tous les masques. Deux surtout sont à noter : le masque paternel et le masque religieux, pasteurs de peuples et prêtres. Selon nos sages, écrit-il, les princes sont établis pour diriger avec force et autorité l'humanité entière vers son bien qu'elle ne connaît pas. Ce sont des pasteurs qui conduisent une troupe de bestiaux stupides vers un bon pâturage et qui la détournent de la fange d'un marais où elle irait se précipiter et se perdre. De là cette belle maxime que les potentats sont faits pour veiller à rendre leurs peuples heureux. De là ces

appareils politiques et sacerdotaux qui, par une action et une réaction mutuelles, sont allés se fortifiant, les uns créant les autres et étant à leur tour créés par eux, sans qu'on puisse démêler exactement d'où les premières impulsions sont parties, puisque les formes sociales se présentent non comme une série linéaire, comme un enchaînement de causes et d'effets, mais comme un engrenage réciproque, comme une perpétuelle pénétration. Une observation constante, dit-il, c'est que les institutions civiles et nationales se consacrent et dégénèrent en préceptes surnaturels et divins; et que les institutions surnaturelles et divines se fortifient et s'éternisent en se transformant à la longue en lois civiles et nationales. C'est une des palingénésies les plus funestes. Cet enchevêtrement n'a pas de terme. Le droit de la nature est restreint par le droit civil; le droit civil par le droit des gens, qui cesse au moment de la guerre dont tout le code est renfermé dans un mot : sois le plus fort. Avec de l'argent on a des armées, avec des armées on vole de l'argent. Les spoliations guerrières sont consacrées par les bénédictions sacerdotales; la consécration séculaire des injustices anciennes confère d'avance aux nouvelles le baptême de la gloire nationale et la gloire nationale s'enfle de toute la misère de la nation. Des millions d'hommes ont à peine de quoi subsister; les tributs, les impôts leur en arrachent une partie : qu'importe! La famille, le corps ou plutôt le fantôme qui représente la nation est puissant et riche, son autorité est affermie pour plusieurs siècles; sa domination embrasse de vastes contrées; le reste de l'humanité n'est qu'un vil ramas d'animaux utiles à la vérité. Les maîtres seraient intéressés à leur conservation si, quelque accident qui pût arriver, l'espèce n'en était toujours à peu près aussi nombreuse. La réserve ne manquant pas, le gaspillage des vies humaines n'a pas de trop sensible inconvénient pour les pasteurs du troupeau. Ils peuvent n'en prendre pas trop souci. Un peuple entier est souvent destiné à rendre heureux quelques mortels aux dépens de son repos et de sa félicité. On favorise toutes les opinions, toutes les erreurs qui le retiennent dans cet avilissement. Si la multitude trouve son compte dans les travaux pénibles de cette servitude, à la bonne heure! Si au contraire les choses se trouvent arrangées de façon que la prospérité de quelques familles ou d'une seule dépende de la misère de la nation ou de la plus grande partie, c'est de quoi s'embarrassent fort peu ceux qui se trouvent placés au premier rang.

La passion de la propriété sans limites, l'individualisme, qui se concilie fort bien avec l'esprit de caste et de corps; la passion de la justice sociale, le socialisme, qui n'est pas du tout la négation de la nationalité, voilà donc l'antithèse posée. Le débat séculaire des sociétés est entre ces deux tendances. Diderot donne le résumé des tendances

socialistes. C'est la partie positive de son œuvre. Elle est moins riche que la partie négative. On peut pourtant la recueillir à travers ses écrits.

Où irai-je donc, demande Diderot ? Où trouverai-je un état de bonheur constant ? Ici un luxe qui masque la misère ; là un luxe qui, né de l'abondance, ne produit qu'une félicité passagère. Où faut-il que je naisse ou que je vive ? Où est la demeure qui promette à ma postérité un bonheur durable ? Allez, dit-il, où les maux portés à l'extrême vont amener un meilleur ordre de choses. Ici l'idée révolutionnaire s'accentue. Il s'agit de mettre, au moins provisoirement, les mœurs et les idées d'accord avec les constitutions et les lois. Tant, en effet, que les contradictions des mœurs et des lois dureront, les hommes seront dans une position bien absurde. Où en sommes-nous donc, s'écrie-t-il ; où est la pudeur ? où est l'humanité ? on joue notre vie à croix ou pile et on a le front de nous le dire. Un contrat social s'impose, un peu différent de celui de Hobbes et même de J.-J. Rousseau : c'est le contrat évolutioniste. Cette expression peut sembler étrange, mais c'est l'originalité de Diderot d'avoir relié nettement l'idée du contrat social qu'il accepte, malgré ses vives critiques contre Hobbes d'abord et ensuite contre J.-J. Rousseau, à l'idée même d'évolution. Sa morale sociale rejoint sa métaphysique et ne fait qu'un avec elle. D'où l'unité puissante de sa pensée.

Quand on supposerait, dit-il, comme il le faut bien, la notion des espèces dans un flux perpétuel, la nature du droit naturel ne changerait pas, puisqu'elle serait toujours relative à la volonté générale et au désir commun de l'espèce entière. C'est l'internationalisme très compatible, Diderot le montre, avec des nationalités intellectuelles et morales que révèlera toujours le caractère des nations. C'est la pensée constante de l'espèce entière à un moment donné de son évolution, qui fonde le droit social. Nulle part, à notre connaissance, le lien du socialisme et de l'internationalisme n'a été si fortement noué et si solidement rattaché à la doctrine de l'évolution universelle. La volonté générale de J.-J. Rousseau et de ses disciples se trouve ici singulièrement élargie. Les principes de 89, comme on les appelle, deviennent, interprétés par Diderot, les principes socialistes même. L'antithèse chère aux libertaires et aux économistes purs n'a plus lieu. C'est à la volonté générale, au désir commun de l'espèce entière, que l'individu doit s'adresser pour savoir jusqu'où il doit être homme, citoyen, père, enfant, et quand il lui convient de vivre et de mourir. C'est, écrit Diderot, au désir commun de l'espèce entière à fixer les limites de tous les devoirs.

Évolutionisme et socialisme, ces deux termes qu'Herbert Spencer et son école semblent désespérer de pouvoir concilier, dont des pen-

seurs pénétrants (1) ont récemment tenté la synthèse, Diderot les a tous deux admirablement définis et illustrés, en a marqué la profonde unité, sachant d'ailleurs, comme il l'a répété vingt fois, qu'il ne serait pas compris de son temps et remettant la pleine intelligence de sa pensée à l'équitable avenir. Son attente n'a pas été trompée. En vérité, dit-il, cette postérité serait bien ingrate si elle m'oubliait tout à fait, moi qui me suis tant souvenu d'elle !

La volonté générale étant identifiée avec le vœu commun de l'espèce entière, tel qu'elle pourra l'exprimer au moment de son évolution où l'internationalisme ne sera plus une construction de l'esprit philosophique, mais un fait universellement constaté, quelle sera cette volonté générale ? On peut la pressentir sans crainte de se tromper.

Parcourez l'histoire des siècles et des nations tant anciennes que modernes et vous trouverez les hommes assujettis à trois codes : le code de la nature, le code civil, le code religieux, et contraints d'enfreindre alternativement ces trois codes qui n'ont jamais été d'accord. Il s'agit de les accorder. Les statuts civils et religieux doivent se résorber dans la morale sociale dont l'économie politique n'est qu'une branche. On peut appeler « code de la nature » ce code unique, en entendant la nature de la façon large dont l'entend Diderot. Ce n'est pas tout à fait l'état de nature de Hobbes, pas même celui de J.-J. Rousseau. »

Sur le despotisme contractuel de Hobbes, Diderot est simplement ironique. Que fait un despote en abrutissant ses sujets ? Il courbe des arbres qui finissent par lui briser la cervelle en se relevant. Et quand à la force pure se joint, comme il arrive, la mauvaise plaisanterie, le résultat est plus infaillible encore. J'ai toujours, écrit Diderot, désiré que le despote fût plaisant. L'homme supporte l'oppression, mais non le mépris. Il répond tôt ou tard à l'ironie par un coup de poignard.

La nature telle qu'il l'entend ne se distingue pas moins de l'état de nature de J.-J. Rousseau. Je trouve, dit-il, que Jean-Jacques a bien faiblement attaqué l'état social. Qu'est-ce que l'état social ? C'est un pacte qui rapproche, unit et arcboute les uns contre les autres une multitude d'êtres auparavant isolés. Celui qui méditera profondément la nature de l'état sauvage et celle de l'état policé se convaincra bientôt que le premier est nécessairement un état d'innocence et de paix et l'autre un état de guerre et de crime ; bientôt il s'avouera qu'il se commet et qu'il doit se commettre plus de scélératesses de toute espèce en un jour dans une des trois grandes capitales de l'Europe qu'il ne s'en commet et qu'il ne peut s'en commettre en un siècle dans toutes les

(1) Ch. Letourneau, *Passé, présent et avenir du travail*. Edoardo Bonardi, *Évolution et socialisme*.

hordes sauvages de la terre. Donc, l'état sauvage est préférable à l'état de policé? Je le nie. Il ne suffit pas de m'avoir démontré qu'il y a plus de crimes; il faudrait encore me démontrer qu'il y a moins de bonheur.

L'homme de nature, pour Diderot, est donc non l'homme isolé, non l'homme réuni en petits groupes de famille ou de clan, mais l'homme social lié au plus grand nombre possible de ses semblables. L'idéal n'est pas l'absence de gouvernement, mais l'unification du gouvernement étendu à tous les objets essentiels de la vie par une volonté aussi générale que possible, c'est-à-dire internationale. Les hommes, dit-il, doivent être gouvernés; oui, mais depuis quand le commun en général est-il devenu une multitude aveugle? N'est-ce pas depuis que la propriété et l'intérêt, joints aux erreurs qui en sont les suites ont mis une discordance si variée et si compliquée entre les volontés que dans un millier de personnes, à peine s'en trouvera-t-il dix qui puissent s'accorder soit sur la façon de considérer un objet utile, soit sur les vrais moyens de s'en procurer une égale jouissance.

L'accord peut et doit s'établir, à peu près sur les bases suivantes : la nature, pour disposer les hommes à une concorde générale, a posé l'unité indivisible de fonds de patrimoine et l'usage commun de ses productions. La nature a distribué les forces de l'humanité entière avec différentes proportions entre tous les individus de l'espèce; mais elle leur a indivisiblement laissé la propriété du champ producteur de ses dons, à tous et à chacun l'usage de ses libéralités. Le monde est une table suffisamment garnie pour tous les convives, dont tous les mets appartiennent, tantôt à tous parce que tous ont faim, tantôt à quelques-uns seulement parce que les autres sont rassasiés. Ainsi personne n'en est absolument le maître ni n'a droit de prétendre l'être. Par l'abondance et la variété de ses productions plus étendues que nos besoins, mais que nous ne pouvons recueillir sans travail, la nature a fait les préparatifs de notre conservation. Par la parité de sentiments et de besoins, la nature fait sentir aux hommes leur égalité de condition et de droit et la nécessité d'un travail commun. Par la variété de nos besoins qui fait qu'ils ne nous affectent pas tous ni également ni dans les mêmes instants, la nature nous avertit de relâcher quelquefois de nos droits pour les céder à d'autres et nous induit à le faire sans peine. La nature prévient entre nous l'opposition, la concurrence des désirs, des goûts, des inclinations, par un nombre suffisant d'objets capables de les contenter séparément; ou bien elle varie ces désirs, ces penchants, pour les empêcher de tomber en même temps sur un objet qui serait unique. Par la diversité de force, d'industrie, de talents mesurés sur les différents âges de la vie ou la conformation de nos organes, la nature nous indique nos différents emplois. Elle a voulu aussi que la peine, la

fatigue de pourvoir à nos besoins, toujours un peu plus étendus que nos forces quand nous sommes seuls, nous fit comprendre la nécessité de recourir à des secours et nous inspirât de l'affection pour tout ce qui nous aide. De là notre aversion pour l'abandon et la solitude, notre amour pour les agréments et les avantages d'une puissante société. Il ne peut y avoir de tyrans dans une société où toute autorité consiste précisément à se charger des devoirs et des soins les plus pénibles sans autres avantages, sans autre récompense que l'estime et l'affection de ses égaux. Cette vertu n'est nullement chimérique, puisqu'on la voit se déployer même au milieu des plus profondes misères et des pires persécutions.

Les systèmes politiques si variés doivent faire place à une économie politique générale. L'empirisme doit être remplacé par la science. De maladroits machinistes, dit-il, ont rompu les liens, les ressorts, dont la dissolution devait entraîner celle de toute l'humanité. Ils tâchent ensuite d'arrêter sa ruine à force de ligaments bizarrement entortillés et de contrepoids appliqués au hasard. Que nait-il de leurs travaux? De volumineux traités de morale et de politique *quorum tituli remedia habent, pixides venena* (1). Beaucoup de ces ouvrages peuvent donc s'intituler, les uns : l'art de rendre les hommes méchants et pervers sous les plus spécieux prétextes, et à l'aide même des plus beaux préceptes de probité et de vertu; l'étiquette des autres sera : moyens de policer les hommes par les règlements et les lois les plus propres à les rendre féroces et barbares.

## III

Les difficultés de l'économie politique ainsi entendue, en opposition avec la machinerie empirique des gouvernements, sont immenses sans doute, mais surtout par notre faute et par le manque d'une bonne éducation populaire. Ce n'est pas seulement en géométrie, écrit Diderot, c'est dans tout art et toute science que les vérités sont identiques. La science de l'univers entier se réduit à un fait dans l'entendement divin. Les vérités sont identiques en économie politique. Pourquoi donc la solution de ces problèmes est-elle à peine au niveau des plus vastes têtes? C'est par cette identité même qui ne permet pas de remuer une pierre sans qu'il en résulte une infinité de contre-coups dont il faut calculer les effets ensemble et séparément; c'est qu'il faut y faire entrer les opinions, les préjugés et les usages. Les plus grands obstacles aux réformes sont dans les cerveaux réfractaires. Il y en a de deux sortes : les ignorants et les corrompus; or, il se trouve que les corrompus

(1) Étiquettes : remèdes; contenu : poisons (Lactance).

seront éliminés ou finiront par se plier aux nécessités du bien public lorsque les ignorants seront éclairés. Il n'y a, écrit Diderot, aucun despote qui eût le courage de braver l'intérêt général, s'il était évidemment démontré et universellement reconnu. Le remède est donc dans une large et forte éducation populaire. Poursuivant les applications de l'évolution universelle à la société, Diderot montre que « le commun en général », le gros de la nation peut et doit s'élever aux connaissances dont les gouvernants font si grand mystère et dont ils semblent craindre de perdre le privilège et le secret. Le plan moyen de l'instruction générale est mobile. S'il ne paraît pas pouvoir s'élever jusqu'aux spéculations abstraites assez inutiles d'ailleurs, il peut monter assez rapidement au niveau des connaissances nécessaires à un citoyen. Il faut, dit-il, partager une nation en trois classes : le gros de la nation qui forme les mœurs et le goût national; ceux qui s'élèvent au-dessus sont appelés des fous, des hommes bizarres, des originaux; ceux qui descendent au-dessous sont des « plats », des « espèces ». Les progrès de l'esprit humain chez un peuple rendent ce plan mobile. La nation se familiarisera peu à peu avec les questions de finance, de commerce, d'agriculture, de législation et de politique. Les objets les plus importants au bonheur de la société, à force d'être agités pour et contre, s'éclairciront, et, une fois éclaircis, pour le peuple, pour ceux qui gouvernent, pour ceux qui, jeunes encore, doivent avec le temps remplir les places de la magistrature et du ministère, on fera peut-être un peu moins de sottises ou on les fera moins intrépidement. On doit attendre beaucoup en ce sens d'un plan général et raisonné d'instruction publique qui mettra en valeur ce qu'on peut appeler la capacité politique des classes ouvrières. D'où l'union dans le plan d'études de Diderot, mieux encore la pénétration mutuelle et l'indissoluble unité des arts et métiers d'une part, de l'instruction largement civique de l'autre. Je pense, écrit Diderot, qu'on devrait donner dans les écoles une idée de toutes les connaissances nécessaires à un citoyen, depuis la législation jusqu'aux arts mécaniques qui ont tant contribué aux avantages et aux agréments de la société. Il est bon de connaitre les différents rapports par lesquels chacun contribue aux avantages de la société. Il résume les résultats de cette éducation nouvelle en un mot, un peu trop raillé, qu'il emprunte à Montesquieu, mais dont il élargit singulièrement le sens : la vertu républicaine. Enseigner la vertu ? s'écrie-t-il, oui la vertu, parce qu'il faut plus de raison, plus de lumières et de force qu'on ne suppose communément pour être vraiment homme de bien. Est-on un homme de bien sans justice, et a-t-on de la justice sans lumières ? Sans mépriser, tant s'en faut, les études dites classiques, à base de grec et de latin, il en circonscrit nettement la portée. Lorsqu'on place, dit-il, à la tête d'un cours d'études publiques la connaissance des langues

anciennes (1), on annonce précisément le projet de peupler une nation de rhéteurs, de prêtres, de moines, de philosophes, de jurisconsultes et de médecins. Il faut sans doute, ajoute-t-il, qu'il y ait des orateurs, des poètes, des philosophes, de grands artistes; mais, enfants du génie (2) bien plus que de l'enseignement, le nombre n'en doit être et n'en peut être que fort petit. Plus de philosophes, conclut-il, que de médecins; plus de médecins que d'hommes de loi; plus d'hommes de loi que d'orateurs, presque point de poètes. Il en veut beaucoup aux poètes; et non à tort. Comme les ténèbres mythiques et les préjugés courants sont leur grande ressource, ils sont de piètres éducateurs, sinon de véritables corrupteurs. Ces monstres mélodieux (3) sont des cas frappants de survivance atavique. O les poètes! les poètes, s'écrie-t-il. Platon savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il les chassait de sa République. Ils n'ont des idées justes de rien. Alternativement organes du mensonge et de la vérité, leur jargon enchanteur infecte tout un peuple, et vingt volumes de philosophie sont moins lus et font moins de bien qu'une de leurs chansons ne fait de mal.

A l'éducation classique, Diderot oppose donc l'enseignement moderne. Mais il l'entend un peu plus largement que les programmes récents qui croient avoir fait beaucoup de remplacer le grec et le latin par l'allemand, l'anglais et le reste, et de substituer à une étude de mots une autre étude de mots. Les langues, qu'elles soient mortes ou vivantes, lui paraissent une pauvre nourriture. Ce sont des clefs, dit-on. Un trousseau de clefs peut faire un concierge. De là à l'entrée en jouissance, il y a loin. D'ailleurs, dit-il, si les langues sont des clefs, ces clefs sont très difficiles à saisir et très dures à tourner. L'histoire et la géographie, tant prônées aujourd'hui, ne lui paraissent pas de grande valeur. La géographie sert aux voyageurs et aux explorateurs sans doute, moins pourtant qu'on ne pense. Et puis, la masse d'une nation est-elle destinée aux voyages? et surtout la majorité de la jeunesse? L'âge du voyageur, dit-il, est celui où le jugement est formé et la tête meublée des connaissances requises. Sans ces deux conditions, ou l'on ne rapportera rien de ses voyages, ou l'on aura fait bien du chemin et dépensé beaucoup d'argent pour ne rapporter que des erreurs et des

(1) A qui, dit-il encore, ces langues anciennes sont-elles d'une utilité absolue. J'oserais presque répondre : à personne, si ce n'est aux poètes, aux orateurs, aux érudits et aux autres classes de littérateurs de profession, c'est-à-dire aux états de la société les moins nécessaires.

(2) Est-ce qu'on élève le génie? s'écrie-t-il encore. Il suffit qu'une éducation publique ne l'étouffe pas.

(3) La clarté, dit-il, de quelque manière qu'on l'entende, nuit à l'enthousiasme. Poètes, parlez-nous sans cesse d'éternité, d'infini, d'immensité, de temps, de l'espace, de la divinité, des tombeaux, des enfers, du ciel obscur, des mers profondes, du tonnerre, des éclairs. Soyez ténébreux!

vices. Il est d'ailleurs presque aussi ridicule d'aller étudier une nation étrangère sans connaître à fond la sienne que d'ignorer sa langue et d'en apprendre une autre. Pour l'histoire, au sens traditionnel du mot, il n'y voit qu'une série de faits qui peut s'allonger indéfiniment et dont aucune portion n'est plus importante que l'autre, en sorte que l'historien vraiment complet serait un répertoire vivant si prodigieusement enflé qu'il est impossible à réaliser et qu'il n'en vaudrait même pas la peine. La portée morale de l'érudition historique est nulle ou pis encore. En vérité, dit-il, je crois que le fruit de l'histoire bien lue est d'inspirer la haine, le mépris, et la méfiance avec la cruauté. Si certaines convenances de société n'exigeaient un commerce superficiel avec les noms et les faits célèbres, on ne saurait plus mal employer son temps. Toutes ces études, véritablement parasites, s'écartent du but social de l'éducation publique. Il estime à son prix la logique. La logique, écrit-il, est l'art de penser juste ou de faire un usage légitime de ses sens et de sa raison, de s'assurer des connaissances qu'on a reçues, de bien conduire son esprit dans la recherche de la vérité, et démêler les erreurs de l'ignorance ou les sophismes de l'intérêt et des passions : art sous lequel toutes les connaissances sont peut-être plus nuisibles qu'utiles à l'homme qui en devient ridicule, sot ou méchant. Mais la logique de l'école lui semble s'éloigner beaucoup du but. On perd, dit-il, trop de temps à ces fadaises, et c'est souvent avoir appris à déraisonner méthodiquement. Au lieu de donner six mois et plus à l'étude de la logique et de la métaphysique et au bel art de l'argumentation, je crois qu'on ferait beaucoup mieux de s'appliquer tout de suite aux mathématiques et à cette partie des mathématiques qui ouvre la voie à la mécanique et aux sciences physiques. S'il n'y avait, dit-il, que trois sciences à apprendre, et que le choix s'en fît pour nos besoins, les industriels préféreraient la mécanique, la chimie, l'histoire naturelle. C'est en étudiant l'histoire naturelle que les enfants apprendront à se servir de leurs sens, art sans lequel ils ignoreront beaucoup de choses, et, ce qui est pis, en sauront mal beaucoup d'autres, et de bien employer les seuls moyens que nous ayons de connaître. Les éléments de l'anatomie, de la physiologie et de la médecine suivront naturellement. Le tout sera pénétré par un constant enseignement de la législation et de l'économie politique. On en fera des catéchismes. Ne dirait-on pas, s'écrie-t-il, qu'un catéchisme politique et moral fut plus difficile à apprendre qu'un catéchisme religieux ?

On s'est arrêté un moment à la pédagogie de Diderot, parce qu'elle se lie intimement à ses idées sociales et n'en est que le prolongement, comme sa sociologie est le prolongement de sa métaphysique. Le lien même est ici plus fortement noué, s'il est possible, car la réforme de l'éducation est pour Diderot le préliminaire indispensable

ou du moins le concomitant nécessaire de la réforme sociale. Réformez, dit-il, les défauts de la politique et de la morale sur les lois de la nature; pour y réussir, commencez par laisser pleine liberté aux vrais sages d'attaquer les erreurs et les préjugés qui soutiennent l'esprit de propriété. Ce monstre terrassé, faites que l'éducation fortifie cette heureuse réforme.

## IV

L'instrument matériel de cette réforme est la démocratie. Diderot n'a qu'à reprendre ici la tradition d'Aristote et de Locke. Il s'inspire aussi des idées de J.-J. Rousseau, mais il les transforme. Il les éclaire à la lumière de la doctrine de l'évolution. De cette illumination puissante elles sortent changées. Elles perdent en rigidité et gagnent en souplesse. Elles ont moins de cohésion apparente et plus de solidité réelle.

A la théorie très élaborée sans doute mais très compliquée des gouvernements, Diderot substitue le mouvement rythmique entre deux grandes tendances fondamentales, la systole et la diastole du cœur social. Ces deux tendances sont : la tendance socialiste, de son vrai nom étatiste, le socialisme de Diderot étant un socialisme d'État par excellence ; la tendance anarchiste, qu'il ne faut pas confondre avec la pseudo-idée libertaire, et qu'on peut définir le rêve acharné, la poursuite, par tous les moyens, de l'indépendance, non de l'indépendance chimérique d'un Robinson Crusoé dans son île, mais de l'indépendance civilisée d'un homme réel usant à son profit de toutes les ressources sociales, et n'entrant en lutte sourde ou même ouverte avec la société présente qu'avec les armes que la société présente lui fournit.

Il est, écrit Diderot, des âmes au fond desquelles il reste je ne sais quoi de sauvage, un goût pour l'oisiveté, la franchise et l'indépendance de la vie primitive. Ils se sentent toujours étrangers dans les villes. Ils y promènent un secret dégoût qui cesse par intervalles, mais qui ne tarde pas à renaître, et qui renaît quelquefois au milieu des distractions les plus violentes. Cette tendance est irréductible. Elle aboutit, suivant les circonstances, aux héroïques aventures des explorateurs, ces « condottieri » contemporains, aux suicides de ceux qu'on appelle très improprement splénétiques, aux assassinats qu'on persiste, pour la commodité de l'explication, à dénommer crimes passionnels ou politiques.

A cette tendance s'oppose la tendance socialiste : acceptation ferme des lois existantes et des usages reçus avec le désir non moins ferme et l'active passion de réformer ces lois en ce qu'elles ont de

manifestement injuste et de faire abroger ces coutumes en ce qu'elles ont de foncièrement frivole. C'est la vertu du philosophe, on ne disait pas encore socialiste du temps de Diderot ; mais, si le mot n'y est pas, la chose y est. Nous parlerons, écrit Diderot, contre les lois insensées jusqu'à ce qu'on les réforme, et en attendant nous nous y soumettrons ; celui qui, de son autorité privée enfreint une mauvaise loi autorise tout autre à enfreindre les bonnes. Il y a moins d'inconvénient à être fou avec des fous qu'à être sage tout seul. Disons-nous à nous-mêmes, crions incessamment qu'on a attaché la honte, le châtiment et l'ignominie à des actions innocentes en elles-mêmes ; mais ne les commettons pas, parce que la honte, le châtiment et l'ignominie sont les plus grands de tous les maux (1). Il y a toujours, dit-il profondément, deux délits commis à la fois : l'action proscrite par la loi, et l'infraction de la loi qui proscrit l'action. Le premier, au regard de la raison, peut être douteux ; le second ne l'est pas, au regard de la pratique et des conséquences immédiates, les seules qu'on considère alors, puisqu'on agit non comme législateur, mais comme simple citoyen. La vertu définie, l'habitude de conformer ses actions à l'utilité publique, dit-il, est la vertu du législateur ou du souverain, et non celle du sujet, du citoyen, du peuple ; car qui est-ce qui a des idées exactes de l'utilité publique ? C'est une notion si compliquée, dépendante de tant d'expériences et de lumières que les philosophes mêmes en disputent entre eux. Quel est le meilleur des gouvernements pour un grand empire ? Et par quelles précautions solides réussirait-on à limiter l'autorité souveraine ? Y a-t-il un seul cas où il soit permis à un sujet de porter la main sur son roi ? Et si, par hasard, il y en avait un, quel est-il ? En quelle circonstance un simple particulier peut-il se croire l'interprète de toutes les volontés ? Faut-il sacrifier aux hasards d'une révolution le bonheur de la génération présente pour le bonheur de la génération à venir ? Ce ne sont pas là des problèmes d'enfant.

D'une part donc, l'anarchie est le rêve secret des âmes les plus fortes, d'autre part, un gouvernement et des lois sont nécessaires. Comment concilier ces contradictions ? La philosophie sociale, de son nom moderne, le socialisme, en est seule capable. Voici comment Diderot l'explique.

Il est très vrai que la pierre philosophale de l'orgueil humain, la chimère après laquelle l'amour-propre court en aveugle, le terme que les hommes se proposent toujours et qui empêche leurs entreprises et

(1) Si chacun, dit-il encore, s'institue juge compétent de la conformité de la loi avec l'utilité publique, l'effrénée liberté d'examiner, d'observer ou de fouler aux pieds les mauvaises lois conduira bientôt à l'examen, au mépris et à l'infraction des bonnes.

leurs désirs d'en avoir jamais, c'est l'indépendance. Et pourtant, quoique nous nous connaissions une secrète disposition à nous dérober fréquemment à toute espèce de joug ; quoique très sûrs que le regret de nous être écartés de ce que nous appelons nos devoirs nous poursuivra longtemps, nous nous laissons surcharger de lois inutiles qu'on ajoute aux lois nécessaires à la société ; nous nous forgeons des chaînes qu'il est presque impossible de porter. On sème parmi nous les occasions des petites fautes et des grands remords. Nos tiraillements sont à l'extrême. Nos dissensions intestines vont bientôt se changer en révolte ouverte. Car enfin, l'esprit, remarque Diderot, ne peut acquiescer qu'à ce qui lui paraît vrai, le cœur ne peut aimer que ce qui lui semble bon. La violence fera donc de l'homme un hypocrite, s'il est faible ; un martyr, s'il est courageux. Respect hypocrite de lois qu'on déteste et qu'on juge en secret odieuses et ridicules ; révolte déclarée allant jusqu'au martyr actif, voilà les deux termes extrêmes du dilemne.

La philosophie offre d'abord un moyen d'en sortir, mais il n'est pas à la portée de tous. Il suppose un tour de tête singulier. Il est, écrit Diderot, une espèce d'indépendance à laquelle il est permis d'aspirer ; c'est celle que donne la philosophie. Elle n'ôte point à l'homme tous ses liens ; mais elle ne lui laisse que ceux qu'il a reçus de la main même de la raison. Elle ne le rend pas absolument indépendant, mais elle ne le fait dépendre que de ses devoirs. Et comme le philosophe étend ses devoirs jusqu'au sacrifice de son indépendance même et de ses droits, il est clair que la question est tranchée pour lui. Reste à savoir, continue Diderot, si nous donnerons, en dernière analyse, le nom de sages ou d'insensés à ceux qui se sont fait une manière d'être heureux aussi bizarre en apparence que celle de s'immoler.

La législation, qui ne tient pas compte des hommes extraordinaires, arrive ensuite et fournit un moyen plus pratique et plus humain de sortir du dilemme : c'est de rendre ces devoirs prétendus moins onéreux à la majorité et même utiles à la communauté entière. Pour que les hommes, écrit Diderot, sentent le moins possible qu'ils ont perdu les deux avantages de l'état de nature, l'égalité et l'indépendance, le législateur, dans tous les climats, dans toutes les circonstances, dans tous les gouvernements doit se proposer de changer l'esprit de propriété en esprit de communauté ; les civilisations sont plus ou moins parfaites selon qu'elles tendent plus ou moins à ce but. La meilleure législation, dit-il encore, est celle qui est la plus simple et la plus conforme à la nature ; il ne s'agit pas de s'opposer aux passions des hommes, mais au contraire de les encourager en les appliquant à l'intérêt public et particulier.

V

Diderot n'est pas optimiste dans le sens banal du mot. Pourtant il est loin de désespérer de la nature et de la société humaines. J'aime, dit-il, la philosophie qui relève l'humanité. Blâmer une institution humaine, parce qu'elle n'est pas d'une bonté générale et absolue, c'est exiger qu'elle soit divine, vouloir être plus habile que la Providence qui se contente de balancer les biens par les maux, plus sage dans nos conventions que la nature dans ses lois et troubler l'ordre du tout par le cri d'un atôme qui se croit choqué rudement. Dire que l'homme est un composé de force et de faiblesse, de lumière et d'aveuglement, de petitesse et de grandeur, ce n'est pas lui faire son procès, c'est le définir. La nature ne nous a pas faits méchants ; c'est la mauvaise éducation, le mauvais exemple, la mauvaise législation qui nous corrompent. Si c'est là une erreur, dit-il, du moins je suis bien aise de la trouver au fond de mon cœur. Le crime et le vice lui paraissent donc être en très grande partie des produits sociaux. La pénalité qui prétend les châtier est barbare. Il est bien étrange que toutes les sanctions soient des sanctions par la peine. L'idée de sanction est beaucoup plus large. Vous avez attaché des peines aux crimes, s'écrie-t-il ; attachez des récompenses à la vertu. Si la vertu d'un particulier peut se soutenir sans appui, il n'en est pas de même de la vertu d'un peuple ; il faut récompenser les gens de mérite, encourager les hommes industrieux. Rien ne dégoûte plus de bien faire que les récompenses mal placées. Quelle bizarrerie dans nos lois ! Tous les crimes ont leur punition, aucune vertu n'a sa récompense, comme si les citoyens n'avaient pas autant besoin d'être encouragés à la vertu qu'effrayés du vice. On ne peut sérieusement soutenir que l'homme vertueux et l'homme de mérite sont suffisamment récompensés en n'étant pas punis de leur vertu et de leur mérite. D'ailleurs, ils le sont parfois. Diderot ne se laisse pas séduire à ces fausses délicatesses des gens qui sont bien aises de profiter du mérite des autres et qui craindraient de leur faire injure en leur attribuant une part au moins du profit. Les vertus vraiment sociales et les mérites sociaux ne perdent rien à être récompensés. L'intérêt pécuniaire même n'avilit que quand il est le seul mobile d'une action qui doit aussi se faire par honneur. Il semble, dit-il, que l'honneur devrait être l'esprit de tous les corps, et l'intérêt celui des individus dont ils sont composés. Qu'avec de l'or, on n'ait que les choses qui se paient, et que l'on soit privé de toutes celles qui ne s'escomptent pas et l'or sera très innocent. Le mal est qu'aujourd'hui que l'argent est tout, un écu est trop de choses à la fois : honneur, considération, talent, gloire même ou du moins gloriole scientifique, littéraire, artistique.

Ces déclamations sont très antiques, mais Diderot les reprend avec plus de précision; il fait le départ des choses qui naturellement dépendent de l'or et de celles qui n'en dépendent pas. N'admirez-vous pas, dit-il, ce Laborde qui croit qu'on paie avec de l'argent tout ce qu'on doit à un artiste et qui lui vole l'éloge du public, la plus précieuse partie de son honoraire? Quelle foutue vile et basse race que celle de ces gens à argent! Et le neveu de Rameau, tapant sur son gousset devant son fils, fait sonner son louis afin que le fils comprenne bien que c'est de ce louis que naît à son père l'assurance qu'on lui voit. La fierté, le droit de porter la tête haute, la gloire, si petite soit-elle de l'inventeur, de l'artiste, du savant, voilà ce que s'approprie couramment le possesseur du louis que le neveu de Rameau fait sonner. Toutes choses tombent en commerce, toutes par l'échange passent indifféremment de main en main et ne sont non plus à celui qui les vend qu'à celui qui les achète. Mais, s'écrie Diderot, étrenner un autre de sa gloire ou de son simple mérite, par un transfert de titres, il ne se peut. Cela se fait pourtant et Diderot en sait quelque chose; d'où sa plaisante apostrophe au comte de Lauraguais : « Encore s'il disait : vous avez du génie et point d'argent; moi j'ai de l'argent et je veux avoir du génie. Entendons-nous, vous aurez des culottes et j'aurai de la gloire ». La tyrannie de l'argent mise ici en si violente et si amusante lumière, peut pourtant être réduite par plus d'égalité dans les fortunes et par conséquent dans les prétentions. Quels sont, en dehors de cette tyrannie de l'argent, les maux sociaux qui restent? On peut à peine les appeler des maux, puisque ce sont des fatalités naturelles, aggravées seulement par le vicieux état de la société : la maladie et la vieillesse, préfaces obligées de la mort. Une assurance sociale s'impose. Toute condition, écrit Diderot, qui ne permet pas à l'homme de tomber malade sans tomber dans la misère est mauvaise. Toute condition qui n'assure pas à l'homme une ressource dans l'âge de la vieillesse est mauvaise; si, résume-t-il, toute la somme de la misère publique était connue, ce serait exactement la dette de toute la richesse nationale. C'est la formule du socialisme d'État. Et c'est bien en somme dans cette direction constante qu'est orientée, malgré ses boutades en sens inverse, la pensée fondamentale de Diderot. Qu'est-ce que l'opinion d'un homme, remarque-t-il lui-même : celle qui lui est habituelle; c'est l'hypothèse à laquelle il revient toujours et non celle dont il n'est jamais sorti.

PIERRE BOZ.

# La Question du Sexe

## DANS L'ÉDUCATION

Il pourra sembler déplacé à plusieurs que l'on songe à traiter la question du sexe en matière d'éducation. N'avons-nous pas décrété qu'il faut cacher à l'enfant tout ce qui se rapporte à la reproduction de la race? En France, il est convenable qu'il croie avoir été trouvé sous un chou, tandis qu'en Allemagne la cigogne l'aurait apporté au logis paternel. Quant à nous demander si cela a le sens commun de ne point lui parler de phénomènes physiologiques dont il aura à faire à son tour l'expérience, quant à tenir compte de ses facultés d'observations, des conclusions qu'il tire des contes qu'on lui débite, nous nous gardons bien d'y songer. La morale officielle, la sainte routine nous l'interdisent. Toutefois, depuis quelques années, il se produit une réaction contre ce système de mensonges et de laisser-faire. Cette réaction fait partie de l'évolution scientifique et sociale qu'accompagne inévitablement une évolution morale. En Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, on se préoccupe de l'éducation à donner à la jeunesse par rapport au sexe. On se demande s'il est sage de garder le silence quand il s'agit de fonctions d'une importance première, et si ce n'est point se soustraire à des responsabilités, non seulement envers le jeune individu, mais envers la race tout entière, que de laisser un être inexpérimenté entrer sans conseils positifs dans la vie sexuelle qu'il doit vivre de par des lois naturelles, alors que cette vie sert de base à toute son existence intellectuelle et morale.

Mon but dans ce court travail est de développer les raisons et de montrer les conséquences de ce silence. Je m'attacherai en dernier lieu à faire comprendre combien saine et moralisatrice sera la vérité lorsque nous aurons enfin le courage de la dire avec tact à l'enfant.

I

Pour quelle raison éprouvons-nous une gêne réelle à expliquer à nos enfants de quelle façon ils viennent au monde? — Ne serait-ce point parce que nous n'avons plus aucune saine notion sur ces matières?

L'antiquité païenne a adoré la forme humaine en la personne de ses déesses et de ses dieux. Le christianisme a réagi contre cette idolatrice. Prenant au pied de la lettre le mythe profond contenu dans les premiers chapitres de ses livres sacrés, le chrétien croyait se grandir en s'isolant de la nature, en se détachant de la chaîne des êtres; il n'admettait pas qu'une origine commune le reliât aux animaux. Cette foi en sa naissance surnaturelle lui inspirait une certaine honte de la façon très naturelle dont il se reproduit, et pour se l'expliquer il acceptait aisément l'hypothèse d'une faute première qui l'aurait fait descendre au rang de la bête.

Le christianisme s'est jeté si violemment dans les excès opposés à ceux du paganisme que, à travers la brutalité du moyen-âge, le retour de la renaissance vers la beauté plastique, la révolte philosophique et scientifique de l'esprit humain au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, nous en subissons encore les effets. Pour lui l'âme seule fut belle, le corps déclaré vil et méprisable, ses instincts les plus légitimes étant l'œuvre du diable — un être doué pour le besoin de la cause d'une puissance égale, sinon supérieure, à celle de Dieu. Le résultat de ce mépris du corps a été la notion que l'amour en lui-même est impur. L'Église ne pouvant empêcher la propagation de l'espèce ne l'autorisa que sanctionnée par elle et fit du mariage un sacrement. L'amour n'en restait pas moins une chose indigne de tout homme tendant à la perfection. Nous vivons encore de cette notion anti-humaine. C'est guidés par elle que nous élevons nos enfants. Elle a modelé nos lois, nos conventions et voué la femme à l'infériorité, parce que l'homme persuadé qu'il péchait en aimant, trouvait, avec une logique toute masculine, plus aisé de lui attribuer la responsabilité des concessions qu'il faisait à la chair. Bien plus, cette notion a influé sur la biologie. « La reproduction et le sexe ont été longtemps tenus pour des phénomènes isolés; on les séparait de la physiologie générale de l'individu et des espèces », ainsi que le font remarquer deux biologistes anglais, Geddes et Thompson, dans leur ouvrage sur l'*Évolution du Sexe* (1).

Toutefois, il faut être juste et reconnaître que cette farouche revanche de l'âme sur le corps était nécessaire au développement de l'humanité. L'âme antique sommeillait; les paroles du Prophète de

(1) Chapitre X, page 127.

Galilée l'ont éveillée à une vie supérieure, et elle s'est mise en route à la recherche de cette perfection céleste qu'on lui ordonnait d'atteindre; mais le but était placé trop haut, trop loin, et après avoir gémi sur ces défaillances l'âme s'est accommodée de sa terrestre demeure. Nos théories seules sont spiritualistes et le monde chrétien pratique aujourd'hui le matérialisme le plus brutal — un matérialisme plus répugnant que celui du monde antique, parce qu'il se voile d'hypocrisie. Notre salut serait de nous l'avouer franchement.

La vie est le seul champ d'action que l'homme connaisse avec certitude; c'est là qu'il doit développer ses forces et les équilibrer. Tout individu a le droit de vivre pleinement *sa* vie et celui d'exiger dans ce but des conditions favorables. La présente évolution amènera nos sociétés à reconnaître les besoins du corps, besoins égaux pour tous, et des millions d'êtres ne seront plus privés des moyens de les satisfaire.

La science a échappé à la tutelle religieuse et elle va nous forcer à la suivre. A la lumière qu'elle projette sur les phénomènes naturels elle remet l'homme en contact avec la nature, elle l'initie aux lois qui régissent son propre organisme; elle le fait assister au jeu des forces à l'œuvre en lui et il arrivera à comprendre que l'étincelle vivante qu'il reçoit et transmet est, non pas le résultat d'une faute ou du hasard, mais un héritage sacré lentement développé à travers d'innombrables êtres, un héritage qu'il ne devrait ni gaspiller ni souiller, mais léguer accru.

La raison du silence que nous gardons vis-à-vis de nos enfants provient donc de la notion fausse, inculquée par la religion, que le corps est impur, l'amour une faiblesse dégradante en elle-même, une faiblesse que seule une cérémonie plus ou moins solennelle, religieuse ou civile, peut excuser. Il y a ainsi divorce en nous entre l'âme et le corps; celle-là n'endosse que contrainte par la force la responsabilité des actes de celui-ci. Et il y a des responsabilités physiques comme il y a des responsabilités morales. Comment qualifier une société qui n'instruit point la jeunesse de ses futures responsabilités envers la génération qui sortira d'elle? Quelqu'un l'a dit : nous prenons des soins infinis pour améliorer la race de nos chevaux, de nos moutons ou de nos chiens, mais nous ne songeons nullement à améliorer physiquement notre propre race. Nous avons des poulains et des génisses parfaits de formes et des enfants névrosés et chétifs.

## II

Avant d'aborder les conséquences de notre silence pour l'existence entière du jeune individu, essayons de voir comment procède la

nature, alors que nous nous voilons la face ou que nous mettons un doigt sur nos lèvres. Elle nous donnera une leçon sur la manière d'instruire nos enfants dans la délicate question qui nous occupe.

La vie circule de la plante menue détachée de la plante-mère par segments jusqu'à l'être humain qui, après un lent développement de neuf mois, échappe à l'abri que la nature lui donne dans le corps maternel et commence une existence propre. Nous constatons la vie, nous ne pouvons l'expliquer; elle émane de la chambre mystérieuse où elle s'élabore et va portée à travers l'univers par d'innombrables germes. Le règne minéral ne contient que des forces latentes; mais le règne végétal s'anime.

C'est dans l'algue simple (1) — le *Protococcus* — celle que l'on retrouve sur les troncs des arbres, les étangs, les murailles, que la reproduction s'opère de la façon la plus rudimentaire. La cellule se divise en un nombre égal de morceaux ou spores; ces spores se détachent, se fixent et atteignent en se développant leur grandeur normale. Il n'y a pas de différence entre les cellules, aucune indication de sexe.

A un degré plus élevé de l'échelle de la vie, l'algue *Ulothrix,* une des conferves, développe de petites et de grandes cellules. Les plus grandes se reproduisent toujours d'elles-mêmes et tel est aussi le cas pour les plus petites. Les premières cependant ont plus de vitalité, tandis que les secondes ne donnent guère naissance qu'à une plante faible. Ici les sexes très indécis s'esquisseraient déjà.

Un troisième échelon est franchi par une autre algue, l'*Ectocarpus.* Là de grandes cellules, après s'être séparées de la plante-mère en même temps que d'autres cellules plus petites et plus remuantes, peuvent se reproduire d'elles-mêmes; mais il arrive fréquemment que les cellules plus petites se fixent près d'elles et s'unissent à elles. C'est le commencement précis d'une distinction entre les éléments mâle et femelle.

Enfin, dans une autre variété d'algue, dite *Cutleria,* la reproduction n'a lieu qu'à la suite de l'union des plus petites cellules (cellules mâles) avec les plus grandes (cellules femelles), qui sur la plante-mère se forment séparément.

Dans le règne animal on suit avec la même précision parmi les protozoaires les premiers essais de différenciation entre les sexes. Dès que des individus invariablement différents s'unissent, on peut leur appliquer les termes de mâle et femelle. Les cellules femelles plus larges et passives — une passivité relative — servent à nourrir le germe mâle qui meurt sans elles. Parmi les plantes, les

(1) La *Physiologie des Plantes,* 1886, article : la *Reproduction* — les *Végétaux.* Encyc. Brit., de S.-H. Vines, cité par P. Geddes et J.-A. Thompson, dans l'*Évolution du Sexe.*

infusoires, les papillons même, on voit des cellules femelles, gardant sans doute quelques propriétés mâles, se reproduire d'elles-mêmes, sans le concours du germe. Cependant, peu à peu et malgré des exceptions, à mesure que l'on gravit l'échelle des êtres les sexes se différencient, les attributs de chacun se séparent, ébauchant dans les types inférieurs toutes les qualités qui atteindront dans l'homme leur perfection.

Il est facile d'expliquer ces choses à un enfant, de lui faire étudier une plante par exemple, de relier sa petite vie à la vie universelle. Et quand la mère — c'est le rôle de la mère — a analysé avec lui les diverses parties de la fleur, elle n'a qu'à lui dire la vérité, lui rappelant le délicat ovaire d'où sortent les graines, le jour où il fait la question attendue sur la façon dont il est venu au monde. Elle peut même prévenir la question si l'occasion s'en présente (1). Et elle guidera ainsi son enfant à travers le mystère de la vie. Ce mystère aura pour lui une beauté, une pureté que des expériences futures ne pourront effacer. Ne savons-nous pas tous que les premiers mots, les premières images laissent dans le jeune être une trace indélébile ? Il faut que les premiers mots, les premières images qui initient l'enfant à la fonction la plus importante, à celle qui perpétue la race, soient purs et sérieux.

## III

J'arrive aux conséquences du silence que nous gardons vis-à-vis de l'enfant sur la vie sexuelle en général. Il faut tout d'abord établir qu'un phénomène physiologique n'a rien en lui-même de vil. Le corps est soumis à des lois auxquelles il obéit. Le mal commence, lorsque nous abusons de ces lois pour des fins personnelles. Notre silence induit l'enfant à supposer que les phénomènes physiologiques sont vils en eux-mêmes, et par conséquent que ses parents ont commis un acte vil en lui donnant la vie. Sa pensée s'attache à soulever le voile que l'on baisse obstinément et il se pervertit l'imagination. C'est ainsi que ses idées se faussent sur les rapports des sexes, rapports qui prennent pour lui une importance exagérée. Nous ne pouvons plus croire que nous préparons de jeunes êtres pour la vie qu'ils auront à vivre, si nous ne leur donnons pas des idées saines sur la vie sexuelle qui les attend et dont ils sentent s'éveiller en eux les instincts bien plus vite que nous ne voulons l'avouer, quoique nous en ayons tous fait l'expérience comme ils la feront.

« Plus le caractère d'une fonction est important, plus ses relations sont étendues et plus aussi les dangers auxquels elle est exposée sont

(1) Voir *Sujet délicat*, signé Nellie, dans *la Revendication des droits féminins*, 20 mai 1893.

sérieux et nombreux ». Ainsi parle une femme-médecin, le Dr Elizabeth Blackwell, dans son livre très apprécié : l'*Éducation morale de la jeunesse par rapport au sexe*. Comment une mère peut-elle en abandonner chez son enfant le développement au hasard ? Un camarade, une compagne, un serviteur lui révèlera avec des détails obscènes ce qu'elle lui a si obstinément caché.

« Le jour où il sait tout arrive quand même, a écrit Auguste Bebel, dans son beau livre : *La femme et le socialisme,* mais dans des conditions bien différentes de celles dans lesquelles il serait venu si on avait suivi un système d'éducation naturel et rationnel. Le secret de l'enfant a pour conséquence de l'éloigner de ses parents et notamment de sa mère. Il arrive par imprévoyance et manque de bon sens juste le contraire du résultat que l'on voulait atteindre. Quiconque se rappelle sa propre enfance et celle de ses camarades du premier âge, sait quelles sont fréquemment les suites de cet état de choses...

« Une éducation conforme à la nature peut seule avoir pour conséquence nécessaire une amélioration sensible des rapports entre les deux sexes et notamment du développement du respect et de la retenue de l'homme à l'égard de la femme. Quiconque, libre d'idées préconçues, pense d'une façon naturelle, ne saurait arriver à une conclusion différente ».

Quand des tiers ignorants ou vicieux auront avili aux yeux de l'enfant le rôle auguste de la maternité, comment pourra-t-il comprendre celui de la paternité ? La jeune fille affaiblira, énervera son organisme par des rêveries sensuellement sentimentales. Le jeune garçon ne verra dans toutes les femmes que des êtres créés pour lui, pour satisfaire ses instincts — instincts éveillés avant l'heure et excités par la perversion secrète de son imagination à un degré dangereux pour son corps délicat et dont toutes les parties n'ont pas atteint leur complète croissance. Nulle statistique ne peut établir à quel point la sensualité précoce contribue à l'abaissement des caractères, à la médiocrité intellectuelle, à l'absence d'enthousiasme et de virilité dont souffre notre époque. Et malheureusement cette sensualité s'hérite comme s'héritent la folie et l'alcoolisme. Qu'y a-t-il de plus naturel que de placer l'enfant dans des conditions physiques et morales qui lui permettront d'acquérir les forces nécessaires pour sa lutte à venir avec les passions ?

« Un des premiers enseignements de la physiologie en ce qui concerne la saine croissance de l'être humain est de développer lentement et par degrés les différentes facultés, écrit encore le Dr Elizabeth Blackwell déjà citée (1). Bien que le type complet de l'homme futur

(1) *L'éducation morale de la jeunesse par rapport au sexe.*

existe potentiellement dans le petit enfant, un temps fort long et des conditions diverses sont nécessaires pour qu'il atteigne sa parfaite stature, et cette stature ne sera jamais atteinte si le temps et les conditions favorables ne lui ont pas été accordées.

« Le second fait physiologique à noter est l'ordre de succession observé dans le développement de l'être humain. Les facultés grandissent dans un ordre déterminé. Viennent d'abord celles qui sont indispensables à l'existence physique rudimentaire, puis celles qui placent l'enfant en relation plus complète avec la nature et enfin celles qui le relient aux autres êtres. De même que la digestion s'établit avant la locomotion, ainsi l'agilité et l'activité existent avant la force, l'intuition avant l'observation, l'affection et l'amitié avant l'amour. La nature en façonnant un être parfait lui accorde comme don suprême l'amour sexuel. Ce don est le produit d'un travail de développement et non pas seulement de croissance. De nouveaux organes se forment et afin de les consolider peu à peu et de les préparer de longue main au travail spécial auquel ils sont destinés, il faut favoriser les mêmes conditions qui furent nécessaires à la formation des autres organes ».

Je ne suivrai pas la doctoresse anglaise dans les détails techniques qu'elle donne sur le développement physique du jeune individu; mais je note ce fait qu'à dix-huit ans les os et les muscles sont encore fort peu solides. Des portions de vertèbres commencent à peine à s'ossifier à seize ans, et le travail de consolidation n'est souvent achevé qu'après vingt-cinq ans.

« Il y a, reprend le docteur E. Blackwell, une distinction très marquée à établir entre la puberté et la nubilité. Cette distinction s'appuie sur le fait important qu'un travail de longue préparation a lieu dans la nature physique et mentale avant qu'une nouvelle faculté puisse entrer en activité. La puberté est l'âge où ces changements s'étant effectués dans la constitution d'un enfant, ils les rendent physiquement capables de procréer, alors que l'exercice de cette faculté est néanmoins tout à fait dangereuse pour l'organisme. Cette transformation s'accomplit généralement de quatorze à seize ans. La nubilité par contre est la période de la vie où l'individu peut se marier sans nuire à lui-même ou à la race ». — De vingt-un à vingt-cinq ans dans les climats tempérés.

« La conséquence logique de cette lente croissance naturelle, conclut la doctoresse, est que l'individu souffre quand un temps suffisant ne lui est pas accordé pour se développer ou quand les facultés qui doivent rester latentes, accumulant lentement des forces pour le moment où elles devront s'épanouir, sont mal à propos stimulées ou entrent trop tôt en activité ».

Elles peuvent être stimulées par ignorance, par sensualité héréditaire, par les conseils et les pratiques perverses de serviteurs ou de camarades, et de jeunes organismes sont journellement débilités, énervés, ruinés.

Voilà ce que toutes les jeunes filles devraient savoir en se mariant; elles n'abandonneraient plus au hasard le développement sexuel de leurs enfants. Elles verraient plus haut et plus loin que le confort immédiat des êtres qui leur sont chers, et ceux-ci n'échapperaient pas à leur influence aussi vite que cela arrive à l'ordinaire. Ils n'y échapperaient même jamais; car elles auraient préparé la forte virilité de leurs fils, la saine et consciente féminínité de leurs filles. Et par delà l'enfant, qu'elles auraient pour ainsi dire deux fois mis au monde, elles prépareraient l'avenir de la race.

Il faut tout le tact maternel pour dire le mot juste, donner le conseil opportun. Une fois éclairée sur ses devoirs, une mère sait mieux que personne ce qui convient à la nature de son enfant, et l'on ne peut dicter aucune règle positive sur l'âge où il est bon de parler et dans quels termes elle doit le faire. Mais là ne s'arrête point son rôle et, d'une façon plus générale, le rôle de tout éducateur. Si le physique sert de base à l'esprit, ce dernier a une influence décisive sur le premier. Placer d'abord à son insu l'enfant sous la direction de la Raison, puis, peu à peu, l'abandonner à cette direction, en un mot développer sa volonté, telle est la mission de ceux qui ont charge d'âmes. Pour remplir cette mission, il faut des femmes élevées tout autrement qu'on ne les élève à l'heure qu'il est. Et au risque de paraître paradoxale, je dirai qu'une éducation virile leur est nécessaire, pour qu'elles soient vraiment mères au physique et au moral, pour qu'elles puissent mettre au monde des êtres sains de corps et d'esprit.

Ce n'est point la faute des femmes si leur rôle dans la communauté a été jusqu'ici à peu près nul, sauf quelques rares exceptions. Tout en les privant des droits les plus élémentaires, en les renvoyant sans cesse à leurs devoirs d'épouses et de mères dès qu'elles cherchaient à acquérir la dignité d'êtres humains, on n'a pas même pris la peine de les préparer à élever leurs enfants qui seuls, semblait-il, constituaient leur raison d'être.

Mme de Troll-Berostyàni (1) dit fort justement dans une *Étude sur la question des femmes* : « On exerce le soldat au maniement de son arme et l'ouvrier à celui de son outil; tout emploi exige ses études; le moine lui-même a son noviciat. Seule la femme n'est pas dressée à l'accomplissement de ses graves devoirs maternels ».

(1) Citée par Auguste Bebel, dans la *Femme et le Socialisme*.

De même que la mère s'est refusée à répondre à la première question de sa fille, elle se gardera sans cesse de lui donner la moindre explication sur son rôle physiologique. Ne faut-il pas remettre au gendre attendu ou poursuivi une ingénue ou supposée telle ? Ses sens blasés imposent cette exigence aux mères qui ont des filles à marier. Malheureusement cette ingénue devient mère à son tour et recommence la série des crimes inconscients qu'a commis sa propre mère.

L'ignorance n'est pas l'innocence. Une jeune fille peut être digne de toute estime et cependant instruite en anatomie et en physiologie. Lorsque ses actions, toute la direction de sa vie sont hautes et nobles, une femme consciente et éclairée est plus admirable que celle qui garde une apathique et stérile pureté. Ces excès de pudeur, que les hommes imposent à la partie féminine de la société où ils choisissent des mères légitimes à leurs enfants et auxquels celles-ci se soumettent sans discussion, cachent simplement les désirs de possession et de jouissance égoïstes et pervers d'un sexe au profit d'un autre.

Mon but ici n'est pas de m'étendre sur l'éducation à donner à la jeune fille, bien que je tienne cette éducation pour particulièrement importante. De quel côté que l'on envisage la question, c'est la mère qui doit donner à l'enfant les premières informations, les premiers conseils au sujet de la vie sexuelle, et pour qu'elle puisse le faire il faut qu'elle en soit capable et comprenne toute l'importance de ses devoirs. En disant la vérité à son fils, en ne lui cachant pas au prix de quelles souffrances elle l'a mis au monde, elle lui rendra la femme sacrée; elle l'élèvera dans le respect de toutes les femmes. Pour l'homme, en général, la femme n'est pas un individu, elle est une femme. Aux États-Unis, par contre, la femme est un individu avant d'être une femme. La coéducation y contribue pour beaucoup à entretenir et à fortifier cette notion moralisatrice. On est très opposé en France à la coéducation ; mais elle a l'avenir pour elle ; elle triomphera. Sachons y préparer les esprits et attendre notre heure. Peut-être viendra-t-elle quand nous ne serons plus. Qu'importe ! Nous revivrons dans le triomphe de l'idée noble et juste que nous aurons défendue.

On assure que les races latines étant plus sensuelles que les races anglo-saxonnes, le fait d'élever ensemble des filles et des garçons entraînerait des inconvénients graves. Mais pourquoi les races latines sont-elles plus sensuelles ? Parce que la femme y étant maintenue en un état d'infériorité plus complet que chez les races anglo-saxonnes, elle y développe surtout les côtés de sa nature qui peuvent satisfaire les passions de l'homme et lui permettre de le dominer. Son maître l'a façonnée pour ses plaisirs et elle l'abaisse au niveau où il la maintient. Les races latines sont donc plus sensuelles parce que les codes

et les conventions y reconnaissent moins à la femme le droit d'affirmer son individualité que chez les races anglo-saxonnes, que les sexes y ont ainsi moins d'intérêts communs, que les motifs de rapprochement entre eux y sont d'un ordre tout matériel et qu'un abîme intellectuel les sépare la plupart du temps. L'argument que l'on opposait à la coéducation se retourne ainsi contre ses adversaires. En élevant ensemble, sous une surveillance avisée, filles et garçons, on donnera aux rapports entre les sexes une base saine et naturelle. Habitués à étudier, à jouer côte à côte, leur imagination n'aura aucun sujet d'excitation malsaine ; ils ne deviendront pas, en grandissant, une mutuelle énigme que l'on brûle de déchiffrer. Ils penseront moins les uns aux autres, parce qu'ils vivront les uns avec les autres. N'est-ce pas le meilleur moyen de les préparer à la vie, puisque les hommes et les femmes ont été créés pour vivre ensemble ? Pourquoi séparer artificiellement ce qui est destiné à être uni ? — Ces idées sont nouvelles encore, chez nous. Lorsqu'elles auront été acceptées, elles feront cesser entre l'homme et la femme l'antagonisme latent ou déclaré dont Tolstoï a fait dans sa *Sonate à Kreutzer,* une peinture si cruellement vraie que la société s'en est détournée avec des cris d'hypocrite pudeur. Si elle avait consenti à se reconnaître dans le miroir placé devant elle, il eût fallu chercher à son mal des remèdes qui ne pouvaient être qu'énergiques.

Dès que les sexes seront élevés ensemble, ils pourront apporter sur le plan intellectuel et moral une proportion égale des facultés qui les distinguent sur le plan physique, — facultés qui ne sont ni supérieures, ni inférieures, mais équivalentes. La science a déjà dépassé la théorie de Darwin qui tient l'homme pour une femme développée, et celle de Spencer qui prend la femme pour un homme arrêté dans son développement. Chacun d'eux, au contraire, est le résultat de forces actives dans les circonstances données que la biologie commence à classer. Dores et déjà, il est prouvé du reste que la nature réclame le concours de circonstances plus favorables dans le règne végétal comme dans le règne animal pour produire un individu femelle que pour élaborer un individu mâle ; car le sacrifice que le premier lui fera en retour est plus grand que celui qu'elle exige du second.

L'humanité fera un pas décisif en avant ; elle laissera derrière elle la période des instincts plus ou moins raisonnés lorsque les éléments masculins et féminins se feront noblement équilibre, dans l'individu et dans la société ; ils créeront alors un type humain supérieur. Nous ignorons si l'homme atteindra jamais la perfection dont le besoin existe certainement en lui ; mais il est évident que dans des conditions de vie meilleures il devient meilleur aussi. Quand nous aurons tiré tout le parti possible des découvertes scientifiques, que le machi-

nisme aura atteint tout le développement dont il est susceptible, que l'évolution qui nous entraîne aura déplacé la base économique de la société, nous nous trouverons dans des conditions d'existence tellement plus favorables que nos facultés supérieures pourront librement se développer. Ce sera le point de départ d'une nouvelle étape pour la race humaine. Mais si le présent contient en germe l'avenir, dans l'enfant il y a l'homme futur. Instruire la jeune fille de son rôle physique et moral, c'est lui enseigner qu'elle représente une des deux forces à l'œuvre dans l'élaboration de la vie; c'est la dresser enfin debout dans toute sa dignité, à côté de l'homme, non plus pour miner sourdement l'influence masculine, mais pour la contrebalancer et la compléter. Préparer le jeune garçon à la vie sexuelle, c'est lui apprendre à subordonner à des fins morales le pouvoir que la nature lui a donné, c'est le rendre capable d'utiliser sa virilité en être vraiment fort et responsable. Unies ces deux forces, féminine et masculine, forment un admirable tout. Elles sont la puissance créatrice et la puissance fécondante : l'Amour et la Raison. L'Amour sans la Raison dégénère en faiblesse. La Raison sans l'Amour est cruelle et stérile. Comment avons-nous pu si longtemps séparer ce qui doit être uni, si l'on veut que l'humanité progresse harmonieusement? Ne voit-on pas que le manque d'équilibre dont nous souffrons provient justement de ce que la raison, l'intelligence, le masculin en un mot, a usurpé toute la place sur la scène du monde et relégué l'amour à l'arrière-plan. De là des progrès matériels sans précédent dans l'histoire et qui, au lieu d'apporter le bonheur à la masse, la broient, au contraire, au profit de quelques-uns. Mais la science elle-même, puisque nous sommes fiers de ne plus écouter qu'elle, nous apprend que nous faisons fausse route : la lutte pour l'existence, l'oppression du plus faible par le plus fort n'est pas le dernier mot de la nature. Et ici j'arrive à la dernière partie de mon sujet dont je n'ai pu esquisser dans ce court travail que les traits principaux, c'est-à-dire à l'action saine et moralisatrice qu'exercera la vérité lorsque nous aurons le courage de la dire avec tact à nos enfants. La grandeur des phénomènes de la génération et de la reproduction les préparera à comprendre non seulement leurs vraies relations avec l'autre sexe, mais encore toute l'importance de leur rôle social.

## IV

A mesure que les organismes se développent et se perfectionnent, le sacrifice que nécessite leur reproduction devient plus important. L'amour est physiquement un dépouillement, le don d'une partie de l'être, la meilleure, pour la création d'un nouvel être. Et ce qui s'ac-

complit sur les plans inférieurs, l'homme a pour mission de le transporter sur les plans supérieurs. Aucune des leçons que lui donne la nature ne doit être perdue pour lui.

Dans sa théorie de la lutte pour l'existence, Darwin a surtout insisté sur les fonctions nutritives de l'organisme et sur ses efforts pour survivre aux organismes plus faibles ; il a tenu pour secondaires les énergies reproductives à l'œuvre afin de perpétuer les espèces. De récents travaux, surtout ceux de Weismann, sans cesser de s'appuyer sur les découvertes précédentes, démontrent que l'influence des germes générateurs sur les variations des espèces est plus considérable encore que celle des fonctions nutritives.

« Le premier grand pas que ferait la nature organique... ne serait donc pas dû à la sélection des formes plus nettement individualisées et parfaites, mais à l'union en un agrégat de cellules relativement peu individualisées, en un agrégat, disons-nous, dans lequel la compétition de chacune diminuerait tandis qu'augmenterait leur subordination au tout social...

... « Chacune des étapes les plus importantes du progrès humain est donc associée en réalité à une plus grande somme de subordination de la compétition individuelle à des fins reproductives ou, en d'autres termes, de la compétition entre les espèces à l'association coopérative. »

Ainsi s'expriment Geddes et Thompson, dans leur ouvrage sur l'*Évolution du Sexe* (1).

Et dans le même ordre d'idées, Macdonald a lu au congrès médical de Rome, en 1894, un travail sur l'*Évolution et la Sociologie,* en réponse à la question suivante posée par le comité d'un congrès international évolutioniste tenu à Chicago en 1893 :

« La doctrine de l'évolution au point de vue sociologique peut-elle suggérer une solution pratique, aux graves questions sociales de notre époque ? »

Voici un fragment de la réponse de Macdonald :

Darwin, acceptant la conclusion bornée et fatalement fausse de Malthus que la nourriture est insuffisante pour la population, pense trouver dans la lutte pour l'existence une clé à l'origine des espèces et enfin, après avoir travaillé l'idée, il nous donne sa théorie de la *Sélection naturelle,* — conception poétiquement vraie et philosophiquement fausse du procédé de l'évolution. On ne peut pas comparer la sélection artificielle pratiquée par l'homme sur les animaux à celle qu'opère la nature. La nature est impassible et ne choisit pas. La sélection naturelle de Darwin coupe en deux la théorie de l'évolution ou plutôt une moitié seulement de cette théorie, c'est-à-dire la *Restriction naturelle et la sélection naturelle au point de vue des animaux.* Darwin en vit lui-

(1) Chapitre XXI, pages 310, 311.

même le côté défectueux, lorsqu'il étudia les oiseaux et les mammifères supérieurs : il dut inventer la *Sélection sexuelle*. S'il eût généralisé cette dernière conception, l'idée complète en serait sortie.

On comprendra aisément quelle portée éthique a cette nouvelle théorie évolutioniste. Ce n'est plus la faim brutale et pour la satisfaire le triomphe du plus fort sur le plus faible qui est le principal agent dans le développement des espèces, mais bien l'amour, non la préoccupation unique de son moi, mais les sacrifices librement consentis qui permettent à d'autres moi de vivre et de survivre. La faim a ses droits, mais elle ne serait pas l'irréconciliable ennemie de l'amour, comme nous l'a prêché une science nécessairement matérialiste, parce que la multitude des phénomènes nouveaux qui se révélaient à elle l'écrasait et qu'elle ne pouvait d'emblée les coordonner tous.

Sur le plan social il y a antagonisme encore entre l'égoïsme et l'altruisme; toutefois l'individu et les races en souffrent profondément. Leur conscience, rendue plus délicate par des siècles de lent développement, semble désirer un état de paix où la faim assouvie ne privera plus l'amour des énergies qu'elle utilise à se satisfaire.

Quand sonnera-t-elle l'heure où la compétition individuelle se subordonnera enfin pour l'espèce humaine aux fins reproductives et sociales? — Nous l'ignorons. Des forces sont à l'œuvre qui la préparent, de même que dans la chaîne des êtres une pénible évolution élève la matière organique d'une forme inférieure à une forme supérieure. Il n'y a aucun arrêt dans le développement de la vie, et les individus ou les sociétés qui veulent l'immobiliser à leur profit ressemblent à ces gamins qui construisent devant la marée montante de lilliputiens remparts de sable.

C'est donc en contact immédiat avec la nature qu'il faut placer la jeune génération. Elle y apprendra à subordonner ses instincts à des fins sociales. Si l'être humain n'était pas capable de ce noble effort, il serait une brute et nous vivrions encore au fond des bois, arrachant notre nourriture aux crocs des bêtes féroces.

Je me résume : j'ai voulu montrer combien il est important, non seulement pour lui-même, mais aussi pour la société, d'enseigner dès l'enfance à l'individu qu'il est lié à la vie universelle, que les phénomènes de cette vie sont tous beaux, que l'homme seul peut en détruire la beauté en ne les respectant pas en sa personne et dans la personne des autres. Le rôle des éducateurs, et plus particulièrement celui de la mère, a donc une portée que jusqu'ici ils n'avaient guère soupçonnée. Préparer l'enfant à la vie tout entière, végétative et sexuelle, morale et sociale, c'est le rendre capable d'exercer une influence indéfinie sur la race. Nous sommes tous solidaires et responsables. Si nous avons le droit de vivre pour nous, nous n'avons pas le droit de ne vivre que

pour nous. Plus l'être humain se développera, mieux il comprendra que tout ce dont il jouit est le produit d'innombrables sacrifices et qu'il n'a aucune raison d'exister s'il n'apporte pas aussi sa part de sacrifices volontaires à la communauté à laquelle il appartient.

J'ai dit sacrifices volontaires. L'amour est un sacrifice volontaire. Une race n'a point encore échappé à un état d'enfance sociale, tant que l'individu est empêché par la crainte seule d'une punition de nuire à la collectivité ou à un autre individu. Il faut pénétrer l'enfant de ces idées. La rénovation sociale, but de nos désirs et de nos efforts devra être, non seulement le résultat d'une évolution scientifique et économique, mais la conséquence d'une évolution morale. Si les conditions de milieu sont de puissants agents dans le développement des organismes, il faut qu'il y ait en ces organismes une force à l'œuvre qui leur fasse accepter ces conditions. La société moderne contient les éléments nécessaires à une rénovation : notre devoir est de les féconder de toute l'énergie de nos volontés.

J. Hudry-Menos.

# LA RANÇON

Le Commerce.

## I

Ce soir de la mi-octobre, cinq heures peut-être, trois prirent le bateau-express au ponton d'Austerlitz : l'homme, la femme et un autre.

L'homme dans sa pose effacée, petit, malingre, étriqué, exhalait une odeur persistante de pas-de-chance timide, qu'ahurit la vie inclémente. Mais la résignation irradiait du calme de ses pieds et de ses mains, une résignation fataliste sans révolte contre le destin.

Il avait la figure très pâle, rayée du haut du nez jusqu'aux coins de la bouche par deux rides profondes. Ses lèvres blanchâtres, sèches, légèrement violacées au milieu, étaient encadrées d'une moustache à poils rares, jaunes d'ocre, inculte, qui lui tombait en cercle au menton.

A grand'peine il retenait son chien tirant vers les hirondelles qui filaient à fleur d'eau.

Lorsque le receveur eut crié : Embarquez, s'vous plaît, direction de Passy, Grenelle, Auteuil, — il fut forcé de s'avancer d'abord. Il lui était impossible de faire autrement. La marche glissante, les épaules rentrées pour s'amoindrir afin de ne pas gêner, il s'excusa de passer le premier.

— Prends garde, Marthe, dit-il.

Sa voix coulait morne, comme peureuse d'être remarquée.

Et l'autre, énorme, bouffi de graisse, la face cramoisie, un copieux rire lui secouant les entrailles, avec du dédain, cria très haut :

— Ah ! là... dans l'fourbi... l'truc... pas d'danger.

*
* *

Humblement ils s'effacèrent pour lui céder le pas.

*
* *

Le torse oscillant sur les jambes peu sûres, il se dirigea vers l'avant du bateau, suivi de l'homme et de la femme. Tel qu'une masse lourde, il s'affaissa, respira fort, et, plus solide, à son aise, s'installa commodément, les mains ouvertes, pouces en dedans, sur les cuisses large écartées. Elle, très simple, s'assit, gentiment, droite, le dos bien appuyé. Lui, se posa tout au bord du banc, les coudes serrés aux hanches, la tête penchée. Le chien se coucha en rond à ses pieds et le regarda.

II

Par des phrases banales et embarrassées la conversation s'engagea.

La femme, *souriante, à l'autre.* — Un bel été, monsieur Auguste.

M. Auguste. — Un bel été, oui. Ça fait marcher le commerce. Il y en a qui ont gagné un argent fou.

L'homme, *sans relever la tête.* — Mais ça ne dure qu'un temps.

M. Auguste. — Allons donc! Quand on a assez gagné d'argent pendant six mois on se repose. Et ceux qui ne gagnent rien du tout, hein ?

La femme. — Monsieur Auguste a raison.

L'homme. — C'est vrai.

Ils se taisent... quelques minutes passées.

La femme. — On gagne difficilement sa vie aujourd'hui.

M. Auguste. — Bast! est-ce que l'fourbi n'a pas toujours été comme ça. Les uns réussissent, les autres pas... Mais plus qui ne réussissent pas. Ainsi Chauveau, vous savez, Chauveau, du boulevard de l'Hôpital, sauté, la boutique fermée voilà quinze jours; Legrand, la clef sous la porte; Daniel, vendu par autorité de justice, et combien, combien qui ne me reviennent pas.

La figure assombrie, l'homme et la femme songeaient.

Dans une lumière douce, la Cour des comptes érigeait son quadrilatère embroussaillé de végétaux. Des fenêtres semblaient tendues d'une soie bleue, très pâle.

M. Auguste, *les poings brandis.* — Les misérables! les misérables! Ils n'oseraient pas recommencer.

Un peu de sang colora les pommettes saillantes de l'homme. Les nerfs fouettés, il répondit vivement, défendit les pauvres bougres qui s'éreintaient toute leur existence sans pouvoir se payer un jour de plaisir. Il compta sur ses doigts les parasites qui vivaient du travail d'autrui, n'ayant même pas la peine de se baisser pour prendre. Un instant ils avaient essayé de se débarrasser de la vermine; on ne fait pas un reproche aux gens de se nettoyer.

Furieux, M. Auguste criait : De la poigne, nous avons des gens à poigne ! Qu'ils s'y frottent, on verra. Je vous dis qu'il faut de la poigne, de la poigne !...

Le chien se dresse en sursaut et jappe. M. Auguste, effaré, se retire brusque : La mauvaise bête !...

L'homme, calme, murmure : Voyons, Médor, la paix ! Sois sage, Médor ! M. Auguste, un ami.

Le chien se recouche grondant, à demi tourné vers M. Auguste.

Alors ils racontèrent des histoires de chiens, de chiens méchants et hargneux qui mordaient les passants. M. Auguste en avait connu des tas. Les chiens, c'était sa passion. A preuve qu'il avait été attrapé par un qu'il cherchait à caresser. Ça l'avait dégoûté d'eux; il ne pouvait plus les sentir. Et retroussant son pantalon, il découvrait sa jambe énorme, où brillaient à la hauteur du mollet à travers le poil roux, épais, deux plaques blanches, la marque des crocs.

Ils le plaignirent, s'informant s'il avait beaucoup souffert, si la morsure avait été longue à guérir, si l'on n'avait pas tué le chien.

M. Auguste. — Peuh ! ça n'a pas été grand'chose. Si l'on n'avait jamais plus de mal que celui-là, on n'en mourrait pas !... Et dites-donc, vous là-bas, vous ne paraissez pas gai...

L'homme ébauche un geste vague.

M. Auguste, *bonhomme*. — Voyons, soyez franc; il y a quelque chose qui ne va pas... Je parie que le commerce...

L'homme, *la gorge serrée*. — Oh ! pour le commerce.

M. Auguste. — Là, ce n'est pas bien de se méfier des amis. On vous a fait des contes sur moi et vous croyez que je suis un méchant individu.

La femme *secoue la tête*. — Non, non...

M. Auguste. — Mais si... et pourtant j'ai plaisir à obliger les camarades à l'occasion... Avez-vous besoin de quelques sous... dites ?

L'homme bredouille une phrase inintelligible. Sa femme lui pousse le coude.

M. Auguste, *convaincant*. — C'est dit... Combien vous faut-il ?

L'homme, *la figure rayonnante*. — Eh ! bien oui, je suis embarrassé. Vous me sauvez. J'avais raison de ne pouvoir pas m'imaginer qu'il y eût de mauvaises gens.

M. Auguste, *agacé*. — Où en êtes-vous, voyons ?

L'homme. — A moins de deux mille, je serai saisi.

Monsieur Auguste modula une longue gamme de Ah ! la saisie... Il était le maître... Mais deux mille francs... fichtre... et pas très sûr avec la femme... car est-on jamais sûr avec les femmes !...

M. Auguste. — Hum !... deux mille... c'est beaucoup... Je ne

suis pas aussi riche qu'on le pense... Dame, vous savez mon pauvre vieux, ce n'est pas l'envie qui me manque... mais...

L'homme, sentant cette planche de salut couler sous lui, s'accrocha désespérément. La voix tremblante d'angoisse il essayait d'attendrir. Il dit d'abord la difficulté des débuts, l'inexpérience du commerce, la mauvaise foi des vendeurs et des consommateurs. Il avait été trop confiant, il mesurait tout le monde à sa jauge honnête comme lui. Maintenant il savait le métier, il serait prudent, il regagnerait vite ce qu'il avait perdu. Ensuite, devant le silence obstiné de l'autre, il conta son existence misérable, sans tache. Il s'était levé tôt le matin, s'était couché tard, avait trimé tous les jours. Avec des paroles abondantes et chaudes, il cria son seul amour, l'amour de l'honneur. Personne ne pouvait l'accuser de lui avoir fait perdre un centime. Fallait-il donc que, malgré son courage, son âpre désir de gagner sa vie sans faire de tort, fallait-il donc qu'il fût en défaut à l'échéance! Il sacrifierait tout pour faire face à ses affaires. Et dans sa débâcle, ayant besoin d'un appui, il interrogeait : N'est-ce pas Marthe, n'est-ce pas ?

La femme, par légères inclinations de la tête, approuvait.

Monsieur Auguste pensa : Hein... cette petite femme-là... hein... et répondit :

— Impossible.

## III

L'homme affaissé, les coudes sur les genoux, la tête entre les mains, contemplait le plancher. Il demeurait sans pensées avec ce seul mot lui battant le crâne éperdûment : « La faillite ». Il était étourdi de cet éboulement et ne cherchait plus à s'en tirer. Inerte, il gisait sous les décombres.

Monsieur Auguste — le chien dormait — insensiblement s'était rapproché de la femme et la regardait. Il remuait les pieds, perplexe et agité.

Elle, droite, fière, ne semblait rien voir, les yeux embués, au-delà. Son profil, menu et énergique aussi, issait de sa mantille jetée sur la tête à la diable. Une mèche folle lui incendiait le front, piquée d'étincelles.

Monsieur Auguste toussota, et, comme par hasard, lui effleura la manche.

Leurs regards brusquement se choquèrent.

Dans sa grotesque figure, écarlate de désir, deux yeux jaunes, enfouis sous la graisse, luisaient.

Entre les paupières mi-closes de la femme, alanguie dans une jolie pose, une flamme brillait, et sa lèvre retroussée avait un ambigu sourire.

Monsieur Auguste dit :

— Voyons, voyons, faut pas vous désoler; du courage, mon vieux!

Et elle, très douce, maternelle, murmura à son homme des choses fortifiantes.

— Tout n'était pas perdu. Encore leur cousin d'Auteuil. Il passerait de l'eau sous le pont avant demain.

Mais, lui, l'homme écrasé sous un poids trop pesant, niait obstinément sa délivrance.

Alors Monsieur Auguste, d'une façon ronde, cria :

— Vous me faites de la peine. Je vous jure qu'on ne vous saisira pas.

Ils se turent longuement.

Des coups de vent, cinglaient, brefs.

Monsieur Auguste tressaillit.

La femme. — Vous avez froid, monsieur Auguste.

M. Auguste. — Pas chaud.

La femme. — Attendez! je vais relever votre col.

Délicatement elle remonta son col, et, une seconde, laissa sa main abandonnée.

La femme. — Êtes-vous mieux à présent?

M. Auguste. — Je n'ai toujours pas chaud.

La femme. — Voulez-vous descendre?

M. Auguste. — Où... là, dans le fourbi... oui.

L'homme eut comme une soudaine révolte, oh! si fugitive. Une pâle lueur éclata dans ses tant mornes yeux bleus, vite éteinte. Et avec un sourire au chien qui le regardait d'une façon inquiète et apitoyée vraiment, il dit :

— Allez! je vais garder l'cabot.

Pendant qu'ils descendaient, elle se retourna pour le réconforter d'un regard, lui donner espérance et confiance.

Il ne la vit pas.

Le soleil roulait sanglant derrière les collines de Meudon. Une poussière rose inondait le couchant. Le bateau silencieux filait sur le fleuve empourpré. Et l'homme dans une attitude penchée, les yeux fixes par delà les collines ensanglantées, caressait la tête de son chien, tendrement, tendrement.

Louis Lumet.

# Le Collectivisme à la Montagne

*A M. le directeur de la* REVUE SOCIALISTE.

Monsieur le directeur,

Je pense intéresser les lecteurs de votre revue en les entretenant de certains usages qui existent de temps immémorial dans notre commune; ces usages ressemblent singulièrement à du collectivisme et leur origine ne peut être attribuée qu'aux conditions particulièrement difficiles de l'existence dans ce coin perdu des Alpes.

Pour bien faire saisir les raisons de cette origine, quelques détails sur la vallée de Salvan et les ressources que ses habitants peuvent tirer de son sol me semblent nécessaires. Ces détails auront en outre l'avantage de montrer ce que peut, même dans les circonstances les plus défavorables, une population qui sait unir ses forces pour venir au secours de chaque individu dans la lutte pour l'existence.

La vallée du Trient ou de Salvan est une espèce de col, ou mieux encore un trait d'union entre les deux grandes vallées du Rhône et de l'Arve. Ses rocs striés et ses nombreuses marmites de glaciers semblent confirmer l'opinion des géologues qui prétendent qu'elle était anciennement le couloir par lequel une partie des glaces du Mont-Blanc et du Buet allaient rejoindre le grand glacier de la vallée du Rhône.

Les rochers, polis par l'immense fleuve de glace, sont restés en partie nus et les débris provenant de ce frottement ont été déposés à leur base sous forme d'une terre maigre, sablonneuse et mêlée de cailloux plus ou moins arrondis. Ces débris, unis à ceux provenant de la lente décomposition des roches, forment toute la terre végétale de la vallée.

De nombreux *pierriers,* souvent très étendus et grossis chaque année par les avalanches, semblent offrir au spectateur, qui ne peut se défendre d'une vague épouvante, l'aspect d'un récent cataclysme.

Des surfaces gazonnées plus ou moins étendues et inclinées sont autant d'oasis bizarrement disséminées au milieu des rochers et des

amoncellements de pierres. Partout ailleurs où se trouve un peu de terre, dans les gorges et les pentes abruptes, il y a des forêts de sapins et de mélèzes dont quelques-unes sont magnifiques.

La route de Vernayaz à Chamonix, construite de 1850 à 1855 est, en attendant un chemin de fer actuellement à l'étude, sa seule voie de communication. Avant la construction de cette route, il n'y avait qu'un sentier impraticable aux bêtes de somme.

Est-il nécessaire d'ajouter que la population qui vint se fixer dans cette contrée bordée et coupée de précipices et où les bêtes de somme ne pouvaient et ne peuvent encore être utilisées, eut à soutenir pour l'existence une lutte des plus vives ?

Jusqu'à ces dernières années où Salvan est de plus en plus apprécié comme station climatérique, l'élève du bétail et l'exploitation de quelques carrières d'ardoises situées sur le versant de la plaine du Rhône, étaient les seules occupations de ses habitants.

La première de ces occupations, qui est de beaucoup la plus générale et la plus importante, se heurta à des difficultés toutes particulières provenant surtout :

1° De l'extrême dissémination des pâturages jointe au peu de fécondité du sol ;

2° Des dangers que courent les troupeaux dans des alpages semés de rochers et de précipices.

C'est pour parer à ces difficultés que nos ancêtres ont adopté des usages qui, aidés d'un travail opiniâtre, ont fait d'une vallée inhospitalière, un pays relativement heureux et prospère.

### TRAVAUX D'INTÉRÊT PARTICULIER EXÉCUTÉS COLLECTIVEMENT

Pour obvier aux inconvénients résultant de la dissémination et du peu de fécondité des pâturages et afin de pouvoir les utiliser en totalité, on construisit des granges-écuries à différents endroits. Il y en a toujours plusieurs au même lieu, circonstance qui s'explique non seulement par le danger des fauves (ours et loups) anciennement nombreux dans la vallée, mais encore par la facilité qui en résulte pour maintenir les chemins praticables en hiver (1).

Les maisons d'habitation sont construites plus agglomérées encore et autant que possible au centre des différents pâturages.

Il n'est pas rare encore aujourd'hui, de voir des particuliers ne pouvant hiverner qu'une ou deux vaches et quelques chèvres, posséder et entretenir une parcelle de cinq ou six granges-écuries, sans

(1) Quelqu'éloignée que soit une écurie des maisons d'habitation, le bétail n'y est visité par celui qui le soigne que deux fois par jour, le matin et dans l'après-midi.

compter leur maison d'habitation et les *chalets* qu'ils possèdent dans la haute montagne (mayens et alpages).

L'impossibilité d'utiliser des bêtes de somme a contraint le cultivateur salvanain à porter tout sur son dos. Je ne parlerai ici que du fourrage et surtout du fumier dont ses terres ne peuvent se passer.

Le transport de ces matières, du bas ou du sommet de la montagne à un point central ou vice-versa, aurait été chose possible pour le fourrage, mais absolument impossible pour l'engrais, et il faut habiter un pays au sol aussi ingrat que le nôtre, pour apprécier très rapidement, même sans le secours de la science, la valeur et la nécessité de cette dernière matière et combien il importe, si l'on veut continuer à récolter, de restituer au sol au moins *tout* l'engrais provenant des récoltes qu'il a fournies. De là, je le répète, la nécessité de cette dissémination et de cette multiplicité de constructions.

Quoi qu'elles soient toutes en bois, leur nombre et leur coût serait hors de proportion avec la fortune de leurs propriétaires, si dans chaque village on ne s'aidait mutuellement à les construire.

La commune fournit dans ses forêts et moyennant une légère rétribution une partie des bois nécessaires ; le reste est pris dans les forêts particulières. Le propriétaire qui veut bâtir ou simplement faire une réparation, abat les arbres nécessaires et les débite de la longueur voulue.

Ici commence la tâche qui incombe à la collectivité du village, tâche dangereuse et coûteuse et qu'un particulier réduit à ses propres ressources ne pourrait que rarement mener à bonne fin, sans épuiser ses épargnes ou même sans s'endetter considérablement : c'est celle de sortir les bois de la forêt à travers les gorges et les précipices et de les conduire à destination.

C'est un spectacle vraiment saisissant de voir tous les hommes d'un village, armés de cordes et de *coumandos* (coins en fer munis d'un anneau où l'on passe une corde) et de quelques *sapis* (puissants leviers emmanchés comme une hache) accourus pour aider gratuitement un voisin, s'atteler à des pièces de bois, les sortir du fond d'une gorge ou du milieu de rochers dont la vue seule donne le frisson et recommencer cette dangereuse et pénible opération jusqu'à ce que tout le bois nécessaire soit amené sur place !

Des accidents terribles sont à redouter pendant ce travail, si toutes les précautions n'ont pas été bien prises, si une corde vient à se rompre ou si plusieurs hommes perdent pied en même temps, accidents heureusement très rares, car les participants déploient dans ces travaux, sinon une prudence, du moins une adresse merveilleuse.

Une fois le bois rendu sur place la tâche incombant au village est terminée, sauf pour la pose des plus lourdes pièces, opération pour laquelle on requiert les hommes qui se trouvent le plus à proximité.

Dans les localités les plus éloignées des carrières d'ardoises, le transport de ces dernières se fait aussi gratuitement par les habitants du village (hommes, femmes et enfants). Quel défilé de paniers !

Ces secours de voisinage ne se bornent pas aux seules constructions, mais s'étendent à tous les travaux de la campagne, lorsqu'il s'agit de venir au secours d'une famille frappée par la maladie ou un accident.

Grâce à ces travaux en commun que nous appelons *corvées,* tous les particuliers, même les plus pauvres, sont propriétaires d'une maison d'habitation ainsi que d'une ou plusieurs parcelles de granges-écuries et les conséquences d'une maladie, même longue, d'un chef de famille, sont atténuées en grande partie.

Il est inutile d'ajouter que les vieillards et à plus forte raison les infirmes, sont complètement dispensés de toute *corvée,* quoiqu'ils conservent le droit de les solliciter en tout temps pour eux-mêmes, s'ils en ont besoin.

Sauf dans les cas d'urgence, les corvées pour constructions et réparations ont toujours lieu en hiver, époque où le montagnard est le moins occupé pour lui-même et où le sol couvert de neige se prête le mieux au glissement du bois.

On peut sans hésiter attribuer à ces travaux en commun une influence bienfaisante sur le caractère et les mœurs de la population.

A ce propos, voici quelques *faits* qui ont leur signification :

Il n'y a pas de paresseux aux *corvées.* Le plus joyeux entrain ne cesse d'y régner et la jeunesse réclame d'elle-même les postes les plus dangereux et les plus pénibles.

La bonne harmonie règne généralement dans chaque village, ce qui s'explique par ce besoin perpétuel du voisin, par ces services rendus et reçus qui font qu'il est relativement facile, sinon nécessaire à chacun, de passer l'éponge sur les travers d'autrui, travers du reste sérieusement combattus par les mêmes raisons.

Chaque grange-écurie éloignée des habitations, ordinairement possédée par deux, trois, quatre propriétaires et même plus, qui y ont chacun une partie de leur provision de fourrage et de blé, de seigle ou d'avoine, n'a de portes que pour en interdire l'entrée à la pluie, à la neige et aux chèvres, et, malgré cela, les cas de vol sont tout à fait inconnus, même dans les années de disette.

### ASSURANCE DU BÉTAIL DANS LES ALPAGES

En dehors des *mayens* (pâturages appartenant à la commune, utilisés en printemps et en automne) et de quelques petites *montagnes* (alpages) que des particuliers possèdent hors de la vallée, les Sal-

vanains n'ont que trois alpages, dont deux, *Fénestral* et *Barberine* (1) appartiennent à la commune, et l'autre, *Emmaney*, est la propriété de consorts.

Ces trois *montagnes* pouvant contenir ensemble environ six cents têtes de bétail sont réunies en assurance mutuelle en cas d'accidents.

Voici en quoi consiste cette assurance :

Toutes les pièces de bétail trouvées saines aussitôt après leur arrivée dans l'alpage (toutes y arrivent et en repartent le même jour) font partie de l'assurance.

Ces pièces de bétail ne sont pas taxées isolément d'après leur valeur; mais elles sont divisées en quatre catégories et la somme allouée en cas de perte est égale pour toutes les pièces appartenant à la même catégorie, quel que soit leur plus ou moins de valeur réelle; ainsi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les vaches sont assurées pour | . . . | 200 | » |
| Les génisses | — — . . . . | 150 | » |
| Les génissons | — — . . . . | 100 | » |
| Les veaux | — — . . . . | 50 | » |

De plus, chaque catégorie est son propre assureur; par exemple, si un veau vient à périr, seuls les propriétaires des autres veaux se cotiseront pour en payer le montant, et ainsi de suite.

Ce mode d'assurance, quoique très simple, est très pratique et répond fort bien à son but. Il semble cependant laisser à désirer à un point de vue : le montant pour lequel chaque pièce de bétail est assurée étant fixe et uniforme, ce système ne contribue pas à encourager l'élève de sujets de choix, car, dans ce cas, le propriétaire reste nécessairement son propre assureur pour la valeur dépassant la somme fixe assurée. Cette particularité ne paraît pas cependant exercer d'influence appréciable, car les propriétaires s'efforcent, à qui mieux mieux, d'avoir les plus belles pièces de bétail.

AUG. GROSS.

Salvan, février 1895.

*Post-scriptum.* — La commune de Salvan ne prélève de bénéfice que sur l'alpage de Fénestral qui est le plus à proximité. Cet alpage est loué au profit de sa caisse sous certaines réserves favorables aux particuliers de la commune.

La jouissance de l'alpage de Barberine-Tanneverge, qui est le plus important, mais aussi le plus éloigné, ainsi que celle des *mayens*, est abandonnée gratuitement par la commune à ceux de ses ressortissants qui désirent y faire paître leur bétail, à la seule condition de faire, sous la direction d'un *gouverneur* (fonction que chacun remplit à tour de rôle), les travaux ordinaires nécessaires au bon entretien de la montagne.

De plus, et cela va de soi, les propriétaires du bétail se cotisent, d'après l'échelle en usage, pour le paiement et l'entretien des domestiques.

(1) *Tanneverge*, bel alpage, mais dont malheureusement l'accès est très difficile, fait partie de *Barberine* et est uniquement destiné aux génisses et génissons. Circonstance singulière, bien qu'appartenant à la commune de Salvan (Suisse), cet alpage est situé sur le territoire de Sixt (Haute-Savoie, France).

# La Dépression Économique et Sociale

## ET L'HISTOIRE DES PRIX [1]

### III

La première objection à l'hypothèse monétaire de la baisse des prix qui vienne naturellement à l'esprit, est la suivante : Si la baisse des prix est la conséquence directe et exclusive d'une contraction monétaire, de l'accroissement du pouvoir d'acquisition de la monnaie, la baisse des prix doit s'être produite d'une façon uniforme. Si l'étalon de valeur a seul varié, les effets provoqués par les variations de la commune mesure des valeurs ont dû être identiques sur toutes les valeurs. Modifiez le mètre, actuellement employé pour la mensuration des longueurs, le rapport quantitatif entre ces longueurs ne sera en rien modifié, seule l'expression numérique sera changée. Si l'étalon de longueur, appelé mètre, était réduit demain à cinquante centimètres, le rapport du nouveau mètre avec les objets mesurés la veille varierait dans la proportion de un à deux ; mais la quantité de toile exprimée la veille, par six mètres, resterait exactement la même que celle contenue dans six mètres de drap mesurés le même jour. L'expression quantitative numérique de la toile et du drap par rapport au mètre aurait passé de six à douze, le rapport entre le drap et la toile serait absolument le même après qu'avant. Observons-nous la même fixité de rapport entre les marchandises affectées par les variations de la monnaie ? Nullement. La baisse des prix, pour s'être manifestée d'une façon générale, n'a pas frappé également toutes les marchandises ; toutes n'ont pas suivi une progression décroissante identique et universelle. Au contraire : on en a vu dont les prix se maintenaient, et même certaines dont les prix s'élevaient, à un moment donné, au milieu de l'affaissement général des autres produits : la viande et le beurre, par exemple. La contraction monétaire n'est donc pas l'unique cause de la dépression économique survenue depuis 1873.

Telle est l'objection principale faite à l'explication monétaire de la crise par les économistes, et malgré son caractère un peu simpliste, elle ne manque pas de force. Aussi les économistes la reproduisent-ils

(1) Voir les deux dernières livraisons de la *Revue Socialiste*.

souvent. Car ce sont les tenants du libéralisme, les intransigeants de l'orthodoxie économique qui se refusent à voir dans les variations de l'étalon monétaire la cause essentielle de la baisse des prix. Pour ces optimistes forcenés, la baisse des prix est un événement économique naturel. A vrai dire, il n'y a pas crise, au sens fâcheux qu'on attribue à ce mot. Il y a eu seulement accroissement de la quantité des marchandises. L'offre augmente plus rapidement que la demande, d'où la dépréciation constatée. Mais cette baisse des prix, quand on la ramène à ses véritables causes, c'est-à-dire à l'augmentation croissante de la production, n'est pas un mal ; elle est un bien au contraire. Les consommateurs profitent des bas prix pour accroître la somme totale des produits consommés. Les progrès accomplis par les systèmes de production en vigueur, tels sont donc les facteurs primordiaux d'un état de choses dont se plaignent les partisans monétaires de la crise et leurs disciples protectionnistes, hypnotisés par les tableaux des prix, et qui ne voient pas que leur fléchissement graduel est le plus grand bien qui puisse nous arriver. Les capitalistes seuls peuvent se plaindre à juste titre de la diminution de leurs revenus et du taux de leurs profits. Mais les conséquences avantageuses que la dépression des prix emporte pour les classes laborieuses compensent bien au-delà le léger malaise que la baisse du taux de l'intérêt et des bénéfices fait éprouver aux classes capitalistes, et il y a lieu de se réjouir, plutôt que de s'effrayer de la perspective que les progrès de la baisse font entrevoir pour l'avenir. C'est la thèse exposée déjà en Belgique, par Eudore Pirmez en 1883, reprise et développée par Leroy-Beaulieu en France, et dont nous avons montré l'inanité dans l'analyse de la première partie du livre de Denis.

Abstraction faite de la monnaie, continuent ces éminents docteurs Tant mieux, le prix des marchandises est déterminé sur le marché mondial par trois facteurs principaux : 1° le prix des transports, dont les variations affectent directement la valeur des marchandises; 2° le coût de la main-d'œuvre ouvrière ; 3° l'organisation du travail, dont le rendement peut être intensifié par un emploi plus judicieux des machines et par une division plus savante des fonctions économiques auxquelles les travailleurs sont astreints. Or, il n'est pas douteux que ces trois éléments du prix n'aient subi des modifications importantes.

*A)* Le coût des transports a notablement baissé, au cours de ces vingt dernières années, par la substitution graduelle des chemins de fer aux routes empierrées. On a remplacé de plus en plus la traction animale très coûteuse par la traction à vapeur, qui l'est moins. Tous les pays se sont couverts de réseaux ferrés transportant les produits avec économie de temps et d'argent d'un bout à l'autre des continents. Non seulement on a amélioré les transports par voie de terre, mais on

a encore perfectionné plus complètement les moyens de transports fluviaux et maritimes, en substituant la navigation à vapeur à la navigation à voile. Le frêt est tombé à un prix presque dérisoire, et loin de tendre à s'accroître, il tend à diminuer encore tous les jours. Le statisticien Mulhall, qui attribue à la diminution du prix des transports l'action la plus considérable sur la baisse des prix a calculé que de 1860 à 1884, l'économie du frêt s'est élevée à 5 °/₀ environ de la valeur totale des marchandises transportées. En 1850, le nombre de tonnes transportées par marin employé était de cent une ; en 1883, ce chiffre s'élève à trois cent quatre-vingt-huit. Ajoutez à cela le développement des lignes télégraphiques qui, rapprochant à des milliers de lieues les échangistes autrefois séparés, concourent par l'économie de temps que l'usage du télégraphe procure, à la diminution générale des frais.

*B)* L'accroissement de la production joue le rôle le plus considérable dans la baisse des prix, chez les économistes de l'école française, parce que cet accroissement a été obtenu au moyen de l'emploi croissant des machines dans l'industrie et de la réduction relative de la main-d'œuvre ouvrière. Le perfectionnement de l'outillage a ce double résultat, en effet, d'augmenter la production, en réduisant les frais de main-d'œuvre. De 1850 à aujourd'hui, la force de travail de la machine a plus que sextuplé dans le monde. Si nous ne tenons compte que de la période 1870-1890, voici comment, d'après les calculs d'Hector Denis, s'est accrue la force mécanique utilisée par l'industrie :

| Périodes | Force des machines dans l'industrie | Accroissement p. c. dans l'intervalle |
|---|---|---|
| — | — | — |
| 1870. . . . . | 346. . . . . | » |
| 1875. . . . . | 446. . . . . | 100 |
| 1880. . . . . | 475. . . . . | 29 |
| 1885. . . . . | 623. . . . . | 148 |
| 1890. . . . . | 746. . . . . | 123 |

Loin de chercher à atténuer l'argumentation des partisans du coût de la production, dont Hector Denis considère comme excessives les déductions appuyées sur le développement du machinisme, notre auteur a accumulé tout un ensemble de chiffres, venant à l'appui de leur thèse. Il serait trop long de citer tous les exemples qu'il donne des merveilleux perfectionnements apportés dans l'outillage industriel contemporain. Je me bornerai à rappeler après lui quelques-unes des modifications citées dans les enquêtes anglaises et américaines. En Angleterre, dans les industries textiles, un fileur au rouet, travaillant cinquante-six heures, filait cinq écheveaux du numéro trente-deux. Aujourd'hui ce même fileur, assisté de deux enfants, produit, dans le même temps, avec une paire de métiers ayant 2,124 broches,

55,098 écheveaux. Mulhall évaluait, en 1883, à 5,000,000 le nombre des machines à coudre en mouvement dans le monde. Ces 5 millions de machines accomplissent le travail de 60,000,000 de femmes, réduisant d'autant le coût de production du vêtement. Tout le monde connaît l'exemple devenu classique de l'exploitation agricole de Dalrymple, aux États-Unis, décrite par Rossi : elle a une étendue de 32,000 hectares : « Lors de la moisson, il vit cent quinze moissonneuses à vapeur répandues sur cette vaste culture, placées à la file les unes des autres, soumises à un commandement unique, ressemblant de loin à des batteries d'artillerie de campagne ». Comment le blé produit dans de telles conditions n'exercerait-il pas une forte action déprimante sur le prix de cette céréale ? Ce n'est pas seulement à l'agriculture que s'applique le développement de l'outillage, mais également à la production industrielle de cet outillage. « Le rapport américain signale que, dans les ateliers où l'on fabrique l'outillage agricole de l'Ouest, l'épargne réalisée sur le travail humain est de trois quarts à peu près, depuis quinze ou vingt ans seulement ; avec six cents hommes, on obtient le même produit qu'antérieurement avec deux mille quatre cent quinze hommes ». L'économie de main-d'œuvre a donc eu nécessairement pour conséquence d'accroître la masse des marchandises et de réduire leur coût de production. D'où leur dépréciation sur le marché.

*C)* On n'a pas seulement accru la masse des objets fabriqués par la substitution des forces de travail mécanique à la force de travail humaine, on a encore intensifié le rendement de travail de l'une et de l'autre par les améliorations de toute nature que la production par grandes masses a permis de réaliser. On a réduit les frais généraux, organisé supérieurement la division du travail et concouru par là d'autant à la réduction du coût de production qui s'est traduite par une réduction correspondante des prix.

Bref, les variations survenues dans les trois principaux éléments qui concourent à la formation du prix des marchandises et que nous venons d'énumérer, voilà les causes essentielles des modifications constatées dans l'évolution des prix. Quant à l'influence principale que peut avoir eue sur les prix la décroissance du stock monétaire, les économistes la nient, et voici les raisons qu'ils invoquent à l'appui de leurs assertions :

Ce n'est pas nécessairement, disent-ils, la masse de monnaie existante qui détermine le rapport entre la marchandise et l'unité monétaire, mais le mouvement de circulation plus ou moins rapide des unités monétaires. Le degré d'utilité de la monnaie peut diminuer ou s'accroître par le ralentissement ou l'accélération de sa circulation. C'est ce qui explique que des pays à stock monétaire relativement très réduit,

comme l'Angleterre, dont le stock d'or (son seul étalon et instrument d'échange des valeurs) n'est que de trois milliards environ, puissent suffire à une masse d'échanges plus considérables que celle observée dans des pays à réserves métalliques plus importantes, la France, par exemple, dont le stock monétaire s'élève à huit milliards. C'est que la multiplicité des échanges imprime à la circulation monétaire une accélération de mouvement qui accroît son utilité effective et supplée en quelque sorte à l'insuffisance apparente de sa quantité. D'ailleurs, quand cette insuffisance est ressentie par le monde des échanges, celui-ci y pourvoit au moyen de la monnaie fiduciaire, par le crédit, qui est, en quelque sorte, la faculté de multiplier indéfiniment les signes monétaires. Les économistes ne nient pas l'existence des crises monétaires, des perturbations économiques provoquées par une raréfaction subite de la monnaie métallique. Mais ces crises rapides n'ont aucun rapport avec la baisse des prix à laquelle on attribue le même caractère et qui se prolonge dans le monde civilisé depuis 1873. Les premières sont produites par un développement excessif de la monnaie fiduciaire dont l'émission désordonnée ne correspond plus, à un moment, aux besoins des échanges. Les créditeurs, pressés de réaliser, convertissent les valeurs de papier en monnaie, la monnaie se retire brusquement d'un lieu où son absence provoque la crise qui se répercute aussitôt dans le monde entier. Une liquidation s'opère alors, l'équilibre se rétablit entre les besoins de l'échange et la circulation fiduciaire, et la marche des échanges reprend sa norme un instant troublée. On s'abuse donc quand on croit qu'il y a insuffisance du stock monétaire, attendu que, si celle-ci peut se manifester, elle est comblée aussitôt par la monnaie de papier et les opérations de crédit qui permettent de se passer d'elle en partie.

Telle est la deuxième hypothèse explicative de l'histoire des prix : elle exclut, ou à peu près, l'action de la monnaie sur la marche des prix pour s'en tenir aux seules variations survenues dans la production et qui ont modifié les éléments essentiels du coût des marchandises. Le reste n'est que superficialité et, selon leur coutume, les partisans de cette explication traitent volontiers d' « ignorants », d' « ignares », ceux qui refusent d'envisager à leur point de vue le problème posé par la dépression des prix.

J'ai déjà dit qu'Hector Denis, repoussant tout apriorisme, s'efforçait de vérifier par les faits toutes les solutions proposées, sans en repousser aucune. Nous allons, avec lui, passer au crible d'une enquête impartiale les allégations tranchantes des économistes, nous verrons ensuite ce qu'il y a lieu de retenir et d'écarter, dans les faits qu'ils nous signalent, comme la cause initiale et principale du phénomène que nous cherchons à expliquer.

IV

A la première objection que la variation de la production monétaire n'eut pas dû affecter le prix des marchandises, parce que, si celui-ci avait diminué par suite du renchérissement de la monnaie, le niveau des prix se serait abaissé d'une façon uniforme et constante, répondent les faits signalés par les économistes eux-mêmes, à savoir : les variations multiples et diverses survenues dans le coût de la production. Si, en effet, on admet que les améliorations de l'outillage et des moyens de transport aient pu exercer une action quelconque, même très secondaire, sur l'évolution des prix, on s'explique très bien qu'il en soit résulté des variations extrêmes dans la baisse de leur niveau provoquée par la contraction monétaire, attendu que l'action purement économique a diversement affecté le coût des marchandises. Les modifications de l'outillage n'ont pas été identiques, en effet, dans toutes les branches de la production. Les progrès réalisés ont été divers. Pour que le niveau des prix se fût affaissé d'une façon identique, pour que la baisse des marchandises se fût produite régulière et proportionnellement la même sur toutes, les conditions de production auraient dû rester invariables, rigoureusement les mêmes, et quelqu'importance que l'on attache à l'action exercée par l'abondance ou la rareté des métaux monétaires, on ne saurait écarter d'une façon absolue l'action des causes invoquées par les économistes. La marche irrégulière de la baisse des prix constitue donc une objection simpliste, d'un caractère très spécieux, et nullement concluante. Les prix ont pu baisser directement, sous l'influence principale de la variation survenue dans l'étalon de la valeur et, affectés par des causes secondaires, telles que les conditions de la production, leur baisse différer d'intensité, selon que les marchandises atteintes avaient subi dans leurs productions des variations plus ou moins considérables.

Mais les économistes prétendent que la baisse des prix est un phénomène naturel résultant du développement croissant de la production générale, qu'elle n'a aucun rapport avec le ralentissement ou l'élévation de la production monétaire, celle-ci pouvant toujours être compensée, quand son insuffisance se fait ressentir, par les opérations de crédit et la création des signes fiduciaires. C'est là, à proprement parler, le nœud de la question qu'il s'agit de trancher, la proposition essentielle qu'il convient d'examiner, et Denis pour l'analyser a recouru de nouveau à l'étude comparée des faits, à l'évolution historique des phénomènes. Suivons-le dans cet examen comparatif.

La crise des prix a succédé, presque sans transition, à une longue période d'inflation accompagnée d'une production monétaire abondante. Pour que la thèse des économistes fût vraie, que la baisse des

prix fût due à l'action exclusive du développement croissant de la production, il faudrait que celle-ci eût été, sinon stationnaire, au moins d'un développement plus lent pendant la durée d'inflation que pendant la période de baisse. Or, c'est le contraire qui a eu lieu. « Sauerbeck a calculé pour quatre périodes distinctes, de 1848-50 à 1883-85, les accroissements des quantités de denrées alimentaires et de matières premières produites dans le monde » et le développement de la production a été plus rapide de 1850 à 1860, que de 1872 à 1885. De 1850 à 1860, la production s'est accrue de 30 %; de 1860 à 1872-74, de 37 % et de 1872-74 à 1883-85, de 17.5 %. Donc, l'accroissement de la production, correspondant toujours aux améliorations d'outillage, aux économies de main-d'œuvre, à la réduction du coût n'a pas, comme corollaire naturel, la diminution des prix. « Pendant cette évolution de la production, dit justement Denis, les causes affectant la valeur normale, le coût de la production, ont évidemment agi dans le sens de l'abaissement, et cependant, chose remarquable, pendant la première période de 1848-50 à 1861-63, l'élévation des prix a été constante, malgré l'influence des causes agissant sur le coût de la production et malgré l'accroissement rapide de la production. La moyenne générale des prix s'est élevée à 24 %, proportion autour de laquelle oscillent les proportions d'accroissement des denrées alimentaires et des matières premières.

« Le contraste entre cette phase ascensionnelle des prix et la phase ultérieure est d'autant plus saisissant que la baisse actuelle des prix est pour l'ensemble de 30 % environ, alors que le mouvement d'accroissement de la production s'est ralenti, puisque pour l'ensemble des marchandises il n'est plus que de 17.5 % ».

On a vu plus haut le tableau des progrès réalisés par le développement des forces mécaniques auquel les économistes recourent surtout pour expliquer le bas prix des marchandises. Il suffit de reproduire le tableau complet de Denis, pour se convaincre que de 1850 à 1870, ces progrès n'ont pas été sensiblement inférieurs à ceux constatés pour la période suivante :

| Périodes | Force des machines dans l'industrie | Accroissement pour cent dans l'intervalle |
|---|---|---|
| 1850 | 100 | » |
| 1860 | 195 | 95 |
| 1865 | 266 | 71 |
| 1870 | 346 | 80 |
| 1875 | 446 | 100 |
| 1880 | 475 | 29 |
| 1885 | 623 | 148 |
| 1890 | 746 | 123 |

Denis a également calculé pour la Belgique l'évolution de la part

relative du travail humain employée dans l'industrie de 1850 à 1885, et voici le tableau décroissant qu'il a tracé :

| Périodes | Travail humain | Machines | Force totale |
|---|---|---|---|
| — | — | — | — |
| 1850. . . . . | 45. . . . . | 55 . . . . . | 100 |
| 1860. . . . . | 33. . . . . | 67 . . . . . | » |
| 1870. . . . . | 24. . . . . | 76 . . . . . | » |
| 1880. . . . . | 19. . . . . | 81 . . . . . | » |
| 1885. . . . . | 17. . . . . | 83 . . . . . | » |

Ces tableaux confirment tous deux les indications fournies plus haut et qui toutes tendent à prouver que la baisse des prix n'est pas la résultante immédiate de la réduction du coût de la production, puisque celle-ci s'est manifestée avec plus d'énergie encore pendant la période de hausse 1850-1870. Il en est de même pour la réduction due principalement à l'amélioration des moyens de transport. La période 1850-1870 correspond à la construction des chemins de fer dont on a amélioré depuis les réseaux, sans toutefois que les perfectionnements de la dernière période soient supérieurs à ceux réalisés au cours de la période précédente. Et c'est cependant, au cours de la première, que les prix s'élèvent, tandis qu'ils baissent dans la seconde. Donc, là encore, une cause extérieure au coût normal de la production est venue affecter l'évolution naturelle de la marche des prix, et la précipiter.

Enfin, les objections opposées par les économistes à l'influence du stock monétaire sur les prix et tirées de ce fait, que les signes de monnaie fiduciaire et les opérations de crédit compensent les insuffisances de réserves métalliques, renferment une part de vérité ; mais l'examen des faits démontre qu'elles ne sont pas fondées, pour ce qui regarde la contraction monétaire issue de la crise commencée en 1873. Denis a relevé, en effet, les opérations des claring-houses de 1872 à 1889, « et il est aisé de se convaincre que le mouvement de ces opérations a l'allure de celui des prix, que leur importance croît et décroît avec celle des prix. » La même constatation a été faite pour la circulation des billets des principales banques nationales de l'Europe. A cet égard, le diagramme construit par Denis est décisif : il nous montre, d'après les données de Soetbeer, que la circulation des billets, c'est-à-dire la création des signes fiduciaires à laquelle les économistes attribuent une action compensatrice suffisante pour combler la diminution du stock monétaire, suit, elle aussi, les fluctuations des prix, c'est-à-dire, en somme, les fluctuations de la production monétaire.

Est-ce à dire pour cela que Denis se refuse à considérer comme rigoureusement étrangères à l'évolution des prix les causes invoquées par les économistes ? Notre auteur n'a garde de tomber dans l'*a priori* systématique de ceux qu'il réfute. Il sait trop bien quelle complexité présente l'ensemble des phénomènes économiques, pour dénier dédaigneu-

sement aux facteurs de la production toute action sur la marche des prix. Mais il résulte invinciblement de l'étude comparative et réfléchie des faits, que cette action est très secondaire, relativement à celle qu'a exercée la contraction monétaire produite par l'expulsion de l'argent du marché des métaux précieux ; et voici en quels termes il apprécie l'influence réciproque que l'une et l'autre ont pu avoir sur la dépression actuelle :

Si large que l'on puisse et que l'on doive faire la part des améliorations dans les voies de transport et des réductions des frais de production, le contraste ne reste pas moins remarquable ; et l'on sera invinciblement porté à admettre l'intervention de la monnaie dans l'histoire des variations des prix, quand on songera que, de 1849-50 à 1860, le stock monétaire, après les découvertes de l'Australie et de la Californie, s'est accru de 2.9 pour cent chaque année ; que cet accroissement dans la période décennale suivante, s'est abaissé déjà à 1.32 pour cent par an, et que de 1870 à 1884, il se réduit à 1.11 pour cent par an. De telle sorte que l'on est amené à conclure que de 1850 à 1860, l'influence sur les prix, de la diminution du coût de production et de l'accroissement rapide de la production elle-même, a été contrebalancée par l'augmentation de la masse monétaire, et que les prix non seulement se sont soutenus, mais se sont en moyenne élevés de 10 à 25 pour cent, par suite de l'augmentation même de la masse de monnaie destinée à servir à la fois de mesure des valeurs et de moyen d'échange. Pendant la période actuelle, au contraire, les influences des causes qui agissent sur le coût de production et sur l'offre et la demande des produits, n'ont plus été contrebalancées par l'augmentation du stock monétaire, et la chute des prix a été la conséquence de cette rupture d'équilibre.

On voit qu'il est possible de s'élever à une conception synthétique de la crise dans laquelle interviennent les causes multiples de ce grand phénomène.

## V

On peut affirmer, en effet, qu'une explication de phénomènes économiques généraux, tels qu'une baisse considérable et prolongée du prix de tous les produits, est d'autant plus suspecte d'erreur qu'elle a la prétention d'être très simple et qu'elle n'invoque qu'un nombre très restreint de faits. La vie sociale est la résultante composée d'un si grand nombre de facteurs ; ces facteurs s'enchevêtrent si bien les uns dans les autres, que les variations survenues dans la marche de l'un deux se répercutent à l'infini, déterminant des conséquences multiples qui deviennent à leur tour des causes importantes de nouvelles perturbations : d'où la nécessité de ne négliger aucun des aspects du problème. Nous venons de passer successivement en revue l'influence exercée par l'évolution de la monnaie, par l'amélioration des moyens de transport et la réduction du coût normal de la production à laquelle les économistes ont voulu attribuer une action prépondérante démentie par l'étude attentive des faits qu'ils invoquaient. En résumant la thèse de ces

derniers, nous avons noté un point, sur lequel nous ne nous sommes pas arrêté, parce que les économistes eux-mêmes n'y attachent que peu d'importance, ne lui attribuant pas tout l'intérêt qu'il comporte : je veux parler de la rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande. L'accroissement de la production, disent-ils, a accru l'offre des marchandises plus rapidement que ne s'accroissait la demande : il en est résulté une dépréciation générale naturelle qui n'a rien de fâcheux, etc. Que faut-il entendre par cette expression : l'offre et la demande?

La rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande peut se produire de deux façons : ou la masse des objets fabriqués arrive en telle quantité sur le marché que l'offre dépasse réellement les besoins sous l'impulsion desquels se règle en partie la demande; ou la masse des objets fabriqués ne correspond pas aux moyens de consommation qui, mieux encore que les besoins, règlent l'étendue de la demande et, dans les deux cas, le résultat est le même. L'équilibre entre l'offre et la demande est rompu. Mais si leur conséquence est identique, les deux phénomènes ne doivent pas être confondus. Dans le premier cas, il y a crise de surproduction réelle; dans le second, il y a contraction de consommation seulement, et cette contraction affecte tous les caractères de la surproduction, parce que, comme le dit très bien Denis : « Il se peut, au moment où la surproduction a lieu, qu'il y ait un grand nombre d'êtres humaines dont les besoins restent à satisfaire; mais la demande réelle qui règle la production, c'est celle qui est accompagnée des moyens nécessaires d'acquisition des produits à consommer. » La distinction entre les deux n'est pas facile à faire et les économistes la font d'autant moins, qu'ils ont une tendance marquée à proclamer l'extension indéfinie des moyens d'achat dans toutes les classes de la société et particulièrement dans la classe des consommateurs par excellence, parce qu'elle est la plus nombreuse, celle pour laquelle on produit par grandes masses et avec un outillage de plus en plus perfectionné, la classe ouvrière. Cependant, l'évolution des salaires et surtout des grèves, qui traduisent fidèlement l'état économique exact de la classe laborieuse, nous a montré, dans la première partie de cette étude, combien celle-ci avait été fortement affectée par la baisse des prix. Son pouvoir d'achat a donc dû diminuer d'autant et l'influence déprimante de ce nouvel état de choses est venue s'ajouter encore aux causes de baisse déjà signalées.

Denis a fait d'importantes recherches à ce sujet et sur la part qu'il conviendrait d'attribuer à la contraction de la consommation. Les plus caractéristiques sont celles concernant le rapport pour cent du nombre des ouvriers agricoles et industriels relativement à la population totale. Des tableaux et des diagrammes dressés d'après les statistiques officielles, j'extrais les chiffres ci-dessous, dont l'intérêt est grave :

RAPPORTS POUR CENT A LA POPULATION TOTALE DU NOMBRE DES OUVRIERS EMPLOYÉS DANS LES MANUFACTURES

| | 1856 | 1862 | 1868 | 1874 | 1885 |
|---|---|---|---|---|---|
| Laine . . . . . | 0.596 | 0.592 | 0.814 | 0.851 | 0.764 |
| Lin chanvre. . . | 0.286 | 0.322 | 0.437 | 0.528 | 0.452 |
| Coton . . . . . | 1.354 | 1.546 | 1.406 | 1.475 | 1.388 |

Jusqu'en 1874, le nombre des travailleurs tendait à s'accroître dans ces industries. Après cette date, s'accuse nettement la tendance à une diminution absolue du nombre des ouvriers. Et si le pourcentage du chiffre de ces derniers tend à décroître dans l'industrie, combien plus rapide se manifeste cette tendance dans la population ouvrière des campagnes. Denis reproduit le tableau ci-après pour les ouvriers agricoles anglais de 1851 à 1881 :

PROPORTION DE LA POPULATION EMPLOYÉE DANS L'AGRICULTURE A LA POPULATION TOTALE

| | 1831 | 1861 | 1881 |
|---|---|---|---|
| Angleterre et Galles. . . . | 20.9 | 18.0 | 11.5 |
| Écosse. . . . . | 22.7 | 20.1 | 14.2 |
| Irlande. . . . . | 48.4 | 42.9 | 41.1 |

Depuis 1881, cette diminution constante n'a fait que s'accroître et, si j'avais sous la main les éléments statistiques de la population française, je pourrais corroborer les données ci-dessus par celles du mouvement de la population ouvrière agricole dans notre pays.

Denis a donné également le tableau ci-après, calculé sur le recensement de la Belgique ; son témoignage est décisif :

RAPPORT POUR CENT DE LA POPULATION OUVRIÈRE OCCUPÉE A LA POPULATION TOTALE

| | 1846 | 1880 | | 1890 | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ouvriers agricoles. . . . | 15.7 % | 5.94 % | | 3.69 % | |
| Industries extractives et minéralurgiques. . . . | 1.6 % | 4.02 % | | 4.40 % | |
| Industries manufacturières travaillant les substances végétales. . . . . | 8.0 % | 3.20 % | 4.22 % | 3.25 | 3.95 % |
| Substances animales . . . | | 1.02 % | | 0.70 | |
| Industries mixtes et diverses | 1.7 % | 5.50 % | 14.20 % | 5.96 | 14.39 % |
| | | 8.70 % | | 8.43 | |
| Ouvriers industriels en tout | 14.3 % | 22.44 | | 22.74 | |
| Total général. | 30.0 % | 28.38 % | | 26.43 % | |

Je demande pardon au lecteur d'une pareille accumulation de chiffres, mais j'ai cru devoir reproduire ces trois tableaux, parce qu'ils jettent un jour singulièrement douloureux sur l'évolution de la classe ouvrière, en même temps qu'ils font apparaître l'importance qu'il convient d'attribuer dans la crise actuelle à la contraction de la consommation, niée généralement par les économistes orthodoxes. Ces tableaux, en effet, dressés sur des données différentes et par des procédés de calcul divers, se corroborent entre eux et viennent confirmer un fait jusqu'ici assez contesté, plutôt entrevu que démontré par le coup d'œil génial de Marx : je veux parler de l'extension de plus en plus considérable prise par ce qu'il a appelé l'armée de réserve du travail. Les nombres ci-dessus nous prouvent à l'évidence que le machinisme menace par son développement l'ouvrier ; le travailleur d'acier tend à se substituer au travailleur de chair et d'os. Je dis : tend, parce que le rapport de la population ouvrière à la population totale est stationnaire et que, malgré certains reculs, il convient de ne se prononcer sur la direction de ce phénomène désastreux que lorsque des données plus certaines nous seront fournies à cet égard. La tendance observée de 1880 à 1890 peut être due en partie aux effets même de la crise, et si les fonctions économiques à cette heure comme paralysées reprenaient la circulation et le mouvement qu'elles avaient auparavant, peut-être cette menace s'atténuerait-elle. Toutefois, ce qu'il y a de certain, c'est que le ralentissement de la production, l'accroissement constant de la productivité ouvrière et le nombre stationnaire des ouvriers employés dans l'industrie, dont le chiffre tendrait plutôt à décroître qu'à augmenter, ont pour conséquence d'aggraver la surpopulation ouvrière et cette force-travail inutilisée pèse sur le prix de la force-travail employée, ainsi que sur la régularité du mode d'emploi de cette force-travail. Dans la crise actuelle qui nous occupe, cet état de choses néfastes doit avoir nécessairement pour résultat de diminuer considérablement le pouvoir de consommation. La contraction de la consommation entre donc pour une part qu'il n'est pas possible de déterminer avec précision, mais qui doit avoir une importance considérable dans l'ensemble des causes qui ont provoqué ou aggravé la baisse des prix.

Denis en signale d'autres qui, comme la précédente, peuvent être tout d'abord la résultante de la crise, mais qui à leur tour la précipitent ; telles sont les mesures protectionnistes que la baisse générale des marchandises a provoquées, chaque pays se croyant la victime des progrès économiques réalisés par son voisin. Les effets du régime protecteur ne peuvent être mesurés que par les fluctuations survenues dans le commerce international ; ces fluctuations nous montrent que les mesures de protection ont aggravé partout la crise, en resserrant les

débouchés, c'est-à-dire en contractant encore les échanges. — Le développement du militarisme, dont les dépenses improductives vont grandissant sans cesse et sont surtout supportées par la classe ouvrière, doit avoir aussi sa part d'action dans le ralentissement des fonctions économiques. — Il en est de même de l'accroissement des dettes d'État, qui expulsent du marché une masse de capitaux circulants soustraits à la production et consommés trop souvent sans profit pour personne par les oisifs. Les intérêts à payer aux prêteurs constituent autant de prélévations faites sur la classe ouvrière et une diminution de son pouvoir d'achat, c'est-à-dire de ses moyens de consommation.

Mais je ne saurais résumer ici les multiples analyses qu'avec une patience d'anatomiste et un labeur de bénédictin Hector Denis a poursuivies pour éclairer, sous tous ses aspects, le problème économique si difficile, si complexe de la dépression des prix et ses conséquences de tout ordre. J'ai dit que ce livre était une œuvre maîtresse, parce que son auteur y a déployé des qualités précieuses de penseur et de savant et, par dessus tout, une bonne foi, une sincérité — j'allais dire une réserve — qu'on n'est pas habitué à trouver souvent, hélas! dans des œuvres de cette nature. La loyauté de son argumentation égale la sûreté et l'abondance de ses informations. Le lecteur ne saurait donc s'en faire une idée complète sur le simple aperçu d'ensemble que nous nous sommes efforcé d'en donner. Toutefois, je crois, en le suivant, être parvenu à énumérer après lui, avec suffisamment de précision et de clarté, les causes principales qui ont déchaîné ou aggravé la baisse des prix : la rupture de l'équilibre monétaire, engendrant une perturbation générale qui a eu pour résultat immédiat une contraction de la consommation, laquelle ne tarda pas elle-même à se répercuter sur les prix et sur la marche des phénomènes qui l'avaient créée — tel est le point de départ initial qu'il assigne à la crise. Une fois la norme des échanges troublée, la production ralentie, les causes secondaires invoquées par les économistes sont venues ajouter leur action contingente. Mais les deux premières ont exercé une influence prépondérante, et, si l'une d'elles est d'ordre purement mécanique, la seconde est d'ordre social.

De ces constatations, Denis tire un ensemble de conclusions sociologiques très profondes, mais trop rapides pour être convenablement analysées et discutées ici. Ces conclusions sont, d'ailleurs, plutôt le sommaire de travaux ultérieurs ; car le livre dont nous venons d'entretenir le lecteur n'est que le chapitre détaché d'une œuvre sociologique plus vaste, à laquelle l'infatigable professeur de Bruxelles s'est attelé depuis 1880. Nous espérons bien avoir l'occasion de revenir un jour sur cette œuvre. En attendant la publication du livre prochain qu'il doit lui consacrer, merci à Denis de celui qu'il vient de nous donner.

GUSTAVE ROUANET.

# Revue de la Presse Étrangère

Nous assistons à une de ces invasions amicales des littératures étrangères qui marquèrent la fin de la période dite classique et le commencement du romantisme en France. Pour se rendre compte de ce mouvement, il est utile, sans doute, de lire les dithyrambes un peu jeunes d'H. Bauer et les savants éreintements un peu rosses de Jules Lemaitre. Il est plus intéressant encore d'étudier les œuvres mêmes et de les prendre à leur source, dans le milieu où elles naissent, où elles se développent, où elles vivent pour la première fois. Une très belle revue allemande, le *Freie Bühne, Neue Deutsche Rundschau*, de Berlin, nous rend le service de nous mettre directement en contact avec « l'Œuvre du Nord » et de nous immerger dans son milieu. Ce qui fait le charme de cette revue, c'est qu'elle n'est pas seulement une revue d'avant-garde, mais que très respectueuse des résultats acquis, elle est une revue savante où le passé ouvre l'avenir. A côté de romans, de poésies, de nouvelles, d'une inspiration purement contemporaine, on y trouve des études de philosophie sociale où l'histoire est mise largement à contribution. En même temps que c'est une revue très allemande, très suédoise, très norvégienne et très russe, c'est une revue très internationale, parce que rien de ce qui concerne les pays néo-latins ne lui reste étranger. La France, en particulier, le mouvement pour et contre qui s'y fait à propos du wagnérisme, du tolstoïsme, de l'ibsénisme, des Hauptmann et des Mætterlinck, arrête son attention sympathique. Ce n'est que justice de répondre à une sympathie par une sympathie et de donner au *Freie Bühne* la menue monnaie (on ne peut faire autre chose ici) de sa belle pièce.

Voici donc, à titre de spécimen, le titre de quelques-uns des articles parus dans l'année 1894-1895. De courtes analyses et remarques suivront : Max Halbe, *Der Amerikafarer* (*l'Émigrant en Amérique*); Otto Julius Bierbaum, *Le pamphlétarisme moderne;* Willy Pastor, *Une Renaissance de la Renaissance;* Wilhelm Bölsche, *Hæckel, son soixantième anniversaire;* Stanislas Przybiszewski, *Naturalisme psychique;* Dr Julius Lenthold, *Les problèmes sociaux et le droit de l'avenir en Allemagne;*

Eremo, *Lilith et Adam;* Hermann Bahr, *Niobe;* Gabriel Finne, *Les Enfants du docteur Wang* (*roman*); Oscar Bie, *A travers les arts;* Wilhelm Hegeler, *Jenny* (*nouvelle*), *De la bête à Dieu* (*essai sur les origines du totémisme*), par Lou Andreas Salomé; Hermann Bahr, *Wachterl* (*le garde du corps*); Anne Garborg, Gaston Lepoil, William Novalis, *Poèmes en prose;* Wir! (*Nous!*); Charles Thomassin, *Jeanne d'Arc la sainte;* Oscar Bie, *L'esthétique individuelle;* J. Van Santen Kolff, *L'établissement du roman de Lourdes;* Oscar Bie, *Individu et public;* A. Plötz, *Gerhart Hauptmann en Amérique;* John Henry Makay, *Brusque souvenir;* H. Lux, *Le boycotage comme moyen de lutte;* Oscar Bie, *L'intuition;* Wilhelm Schwarzbach, *Laboremus;* Albert Moll, *La psychologie du fanatisme;* Oscar Bie, *La forme et le caractère;* Arthur Schnitzler, *La mort;* Oscar Bie, *Conclusion sur l'esthétique;* Wilhelm Bölsche, *Le secret de Friedr. Nietzsche; Contre le Serum-Rausch,* par C. W. Schleich; Björnstjerne Björnson, *Au soleil;* Dr L. Gumplowicz, *Illusions sociales;* Max Stirner, *Humanisme et réalisme;* Peter Nansen, *Le journal de Julie* (*roman*); Wilhelm Hegeler, *Pygmalion* (*nouvelle*); Hans V. Gumppenberg, *Le Paradis* (*légende*); *L'Éthique dans le temps,* par le docteur Karl Joël; B.-E. Moni, *Le retour de Christi* (*fantaisie américaine*); Dr L. Gumplowicz, *La propriété comme fait social.*

I

Commençons cette trop brève revue par les romans, les nouvelles, les drames et les poésies. Dans les *Filles du docteur Wang,* Gabriel Finne raconte la vieille et toujours nouvelle histoire des pauvres cœurs morts sans amour ou martyrs ridicules d'amours manqués. C'est un long roman que nous ne pouvons analyser dans cette revue où malheureusement les thèses abstraites peuvent seules figurer, bien brièvement encore. Peut-être les nouvelles à thèse et les comédies à double fond philosophique sont-elles moins pleinement artistiques, mais elles se laissent saisir et surtout résumer plus facilement. C'est la loi de l'œuvre. *Die sittliche forderung (avoir une position sociale),* de Otto Erich Hartleben, est une pièce en un acte dont la thèse est qu'une actrice vaut bien une mère de famille et qu'il vaut mieux être son amant que son époux, surtout quand on a été presque fiancé avec elle dans les années d'enfance, avant le grand pas fait dans la vie. Mlle Hattenbach, jeune fille de bonne maison, est devenue la chanteuse de concert internationale Rita Revera. Elle retrouve son ancien quasi-fiancé, qui a du reste perdu son père, notable commerçant, auquel il succède, maison C. W. Humperdingk Rudolstadt. L'ancienne fiancée se moque des offres larmoyantes de mariage du grand enfant respectueux du culte paternel et des traditions familiales de commerce, et le pousse, après des

débats comiques, dans son alcôve. L'amour n'est pas toujours le fruit du mariage. Ce petit acte, d'une langue incisive et nette, est lestement mené à sa fin. C'est un pendant de « la visite de noces ». Même parti-pris indiqué nettement, même raideur logique, conclusion brusque — un syllogisme en action. On a dit depuis longtemps qu'un bon mot traduit n'est plus un bon mot. Chaque peuple a sa façon de s'amuser. Chaque peuple a de même son génie particulier pour les situations drôles. Molière, qui nous paraît d'un comique suprême, a pu, non sans apparence de raison, être considéré par Schlegel, l'ami de Mme de Stael, comme un insupportable pédant dépourvu de tout sens du comique. Gœthe, dans les parties les plus hautement ironiques et vraiment comiques de son « Faust » est peu compris — comme comique, bien entendu — des lecteurs français, même de ceux qui essaient à le lire dans le texte même. Sa plaisanterie nous paraît d'une lourdeur insupportable; c'est qu'en effet nous ne la comprenons pas. Mais nous comprenons que d'autres la comprennent et qu'elle doit être excellente, car un peuple entier ne se trompe pas.

L'*Amerikafahrer,* de Max Halbe, est une comédie en rimes riches, à la façon, on ne dit pas d'après la façon, de Théodore de Banville. Banville pensait trouver une mine inépuisable de comique dans la facture même du vers. Il semble que ce soit aussi le parti-pris de Max Halbe dans son ingénieuse comédie. Le sujet en est simple : La femme de Polzin, veilleur de nuit et maître tailleur (il cumule faute d'ouvrage et aussi pour expliquer le ménage à peu près à trois) a pour cavaliers servants le jeune Paul Tornier et le vieux Schmück. Le vieux Schmück, inconsciemment, et sans prévoir les suites, a tiré de sa poche, devant Julie, femme de Polzin, un billet de passage pour l'Amérique. Or, il se trouve que Polzin, excédé des scènes que lui fait sa femme, a manifesté la résolution d'aller chercher fortune en Amérique. La balle est saisie au bond par l'astucieuse ménagère : Polzin est embarqué moitié de gré, moitié de force (ici se placent des scènes très amusantes). Le jeune Paul Tornier et le vieux Schmück se disputent la maison vide (scènes d'une psychologie très fouillée et très curieuse). Or, Polzin n'est point du tout parti en Amérique. Il fait retour, deux jours après, à minuit, et trouve Paul Tornier et Schmück en partie fine avec sa femme. Tout se termine bien : le vieux Schmück, à moitié gris, se jette sur un commandement au bras de la servante Stawernack — en voilà un de sauvé ; Julie se précipite dans les bras de son mari, son vrai, son seul, son authentique, son brave homme. Et tous trois trinquent amicalement : Hourrah! pour l'émigrant en Amérique! Telle est cette pièce où le comique jaillit de l'observation fine et de la virtuosité du vers, les deux se prêtant un mutuel concours. Répétons-le, c'est du comique à la Banville; c'est

un cas parallèle, il n'est pas question bien entendu d'imitation; qui imite, qui est imité dans ces échanges internationaux qui deviendront de plus en plus la règle de tout art et de toute littérature vraiment vivante? Aussi peut-il paraitre un peu froid à la scène. Nous ne savons ce qui est advenu de la pièce à la représentation. Mais ce que nous appelons un « succès d'estime » n'est pas un succès à dédaigner. Il présage et prépare les autres. Le théâtre d'A. de Musset, par exemple, n'a longtemps eu en France qu'un succès d'estime. Une fois le pli pris, on rit, on pleure sur commande.

*Jenny*, de Wilhelm Hegeler, est l'histoire de deux amoureux, l'une un peu trop neuve et sérieuse, l'autre pas assez neuf et trop peu sérieux en apparence. Ce malentendu mental conclut tragiquement par un double suicide. Ce récit a quelque chose de l'intérêt douloureux et poignant des *Eaux printanières* de Tourguenief. C'est écrit dans la même gamme sobre et l'effet produit est de la même intensité. Dans le roman de Tourguenief, c'est le héros vieilli qui remue les vieilles cendres du souvenir. Dans la nouvelle de Wilhelm Hegeler, c'est un ami, un confident, un malencontreux et piteux comparse, un philologue, comme il s'intitule, qui nous raconte les menues péripéties du drame et son lugubre dénouement. Toutes différences mises à part, ce philologue éminent et trop piètre ami (s'il n'était amoureux sans le savoir) joue le rôle de l'abbé Tiberge auprès du chevalier Desgrieux dans *Manon Lescaut*. Bernhardt, le héros de l'histoire, après avoir d'abord aimé Martha, ne l'a plus aimée. Martha s'est jetée dans la Sprée. Bernhardt, très tranquille, a continué le cours de ses conquêtes. Il tombe sur Jenny, la téléphoniste aux grands yeux calmes, qui joue sérieusement avec lui le jeu troublant de la grande sœur, de la petite mère et de la fiancée éternelle. Bernhardt est plus positif ou le parait du moins et le prouve en demandant audacieusement ce que Tartuffe appelle des « réalités ». L'impertinent philologue, l'ami, qui observe jalousement les gestes de Bernhardt, a tout compris. Il a un long entretien intime avec Jenny. Il lui révèle l'histoire tragique de la première victime, de Martha, et laisse complaisamment entrevoir à Jenny le même sort. Jenny, âme profonde, sait ce qui lui reste à faire; elle se brûle la cervelle. A cette nouvelle, Bernhardt en fait autant, car il aime cette fois. Le philologue assiste aux derniers moments de son ami dont il est l'incontestable meurtrier, comme il est l'assassin authentique de Jenny la téléphoniste. En bon philologue il ne se reproche rien, mais il fait des remarques curieuses et profondes sur l'obsession amoureuse dans laquelle meurt Bernhardt.

*Les petits poèmes en prose*, d'Anne Garborg, Gaston Lepoil, William Novalis sont, chacun en leur genre, des bijoux. *Doute* ou *désespoir* (en allemand, c'est le même mot suivant la remarque profonde

de Heine) est la synthèse poétique de toutes les angoisses de la pensée philosophique. La « triste consolatrice », c'est-à-dire la Nature, est le résumé plus sobre et par conséquent plus poignant des grands anathèmes jetés par les romantiques Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, Leconte de Lisle à l'impassibilité, pour mieux dire au néant de la nature en face des joies et des douleurs humaines. *La jeune fille et les lis* est un poème d'une exquise délicatesse et d'une tristesse profonde : les lis, bouquet dont la jeune fille s'est tout entière embaumée, racontent en leur langue les trésors de jeunesse qu'ils ont fait plus qu'entrevoir et l'un d'eux conclut au néant de l'amour et de la vie.

*Vigilien,* de Stanislas Przybiszewski est la transcription d'un cauchemar. Si c'est une œuvre artistique du plus haut prix et de la dernière difficulté de donner une forme plastique à de mauvais rêves, c'est une besogne ingrate et presque impossible de rendre compte de ce qui se laisse saisir seulement dans la beauté étrange du verbe. On résume, sans trop de déchet, une œuvre scientifique. On peut, à la rigueur, condenser en quelques formules une œuvre philosophique où la logique domine. Comment extraire ce qui est déjà une quintessence ? Et comment fixer ce qui est la fixation d'une hallucination brève où se déroule tout un monde ? On est donc réduit à dire que *Vigilien* est un morceau de la plus exquise valeur, à mettre à côté, sans comparaison toutefois, des poèmes en prose d'Edgard Poe, des vers de Baudelaire et des nombreux chapitres d'un genre analogue semés dans l'œuvre immense de Victor Hugo, ceux où l'insaisissable et le chaotique est rendu avec une extraordinaire netteté de contour. Il faut pourtant se résoudre à dire quelque chose de la trame où tant de subtiles fleurs du sentiment sont brodées : Le héros est un artiste, il est dans son atelier; une séparation vient de se faire; sa maîtresse est partie, il a un enfant d'elle. « Hier, elle est partie », ainsi débute le livre. Puis se déroule le cauchemar lucide que nous ne voulons ni ne pouvons résumer jusqu'à la fin. « Viens, mon blond fils, viens; viens, toi, mon fragment palpable d'immortalité. Nous deux dans le grandiose de notre néant, nous, pauvres vers de terre. Toi, moi, et le caniche aux yeux roses ». L'idée de la véritable éternité, par la survivance des fils qui perpétuent nos douleurs et nos joies toujours à recommencer, est traduite ici sous une forme hallucinatoire et saisissante. Nous avions tort tout à l'heure de distinguer cette sorte de poèmes en prose des œuvres proprement philosophiques.

## II

Les idéalistes, immatérialistes, ou égoïstes, ou individualistes, comme on voudra, ont un certain courage; ils vous collent au mur, et

il est très vrai qu'on n'a rien de satisfaisant à leur répondre. L'idéalisme, de son vrai nom l'égoïsme, est sans doute un système absurde, mais il est irréfutable ; on est bien obligé de partir du moi et d'y revenir. Si l'on tente d'en sortir, c'est pour y rentrer. Si le socialisme et la tendance socialiste ont quelque sens, c'est celui d'un élargissement et d'un approfondissement de la personnalité. Telle est la pensée directrice qui mène les articles de philosophie sociale que nous avons à passer trop rapidement en revue. Oscar Bie, dans une série d'articles sur l'*Esthétique* qui forment un véritable volume, développe, si nous ne nous trompons, cette thèse fondamentale. Le peuple est la racine nécessaire d'où l'art puise sa sève, mais l'individu est le seul metteur en œuvre. C'est du développement de la monade que sort la représentation de plus en plus éclatante et plus large de l'univers et en particulier de ce petit monde social qui tient pour nous la première place dans l'univers. Wilhelm Schwarzbach, dans *Laboremus,* se place au même point de vue pour étudier les diverses doctrines socialistes. Il n'y a que l'individu pour réaliser la chose impossible : analyser, choisir, synthétiser, faire un tout harmonique de ce chaos qu'est le monde, particulièrement la société. Travaillons donc à mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Dans *La psychologie du fanatisme,* Albert Moll développe à peu près les mêmes idées. Il expose et explique les récents attentats anarchistes. Dans une société où la loi de l'offre et de la demande est la règle affichée, où ce qu'on appelle la lutte pour la vie est mise en vedette pour masquer les pires brigandages et pour jeter un voile sur la guillotine sèche, comment exclure, moralement parlant, le coup de poignard peut-être trop personnel et la bombe à coup sûr trop impartiale? L'offre et la demande, c'est le duel à mort sans pitié dans la lutte du capital et du travail. Le duel, sous sa forme simple, est encore en grand honneur dans les classes bourgeoises. Le duel est partout. Mais qu'est-ce que les attentats dits anarchistes, sinon un duel. Les faibles, les vaincus de la vie sont naturellement destinés à périr. L'anarchiste répond logiquement : le fait de disparaître est le seul critère auquel vous reconnaissez le mal adapté; je te tue, te voilà convaincu par le fait d'être mal adapté. Tu me tues en revanche, cela prouve que je ne suis pas très bien adapté non plus. Nous sommes tous mal adaptés, il y a quelque chose à refaire. Ce pistolet, disait Pascal auquel nous empruntons ce résumé, est une raison aussi.

*La race et le socialisme,* de Alfred Ploetz, ne s'éloigne pas trop de ces conclusions. Il est toujours question de l'usage abusif fait du darwinisme. Le fait brut de la survivance est une marque menteuse, elle constate, elle ne prouve rien. L'hérédité pure est un mot qui déguise la conservation de la force, vérité sans doute incontestable, tant que la science n'aura pas fait définitivement faillite, mais qui est stérile comme

toutes les grandes vérités trop universelles. La sélection sexuelle et la sélection artificielle seules tombent en partie sous nos prises. Et c'est de cette intervention de la science et de la volonté humaine dans le progrès que l'auteur traite particulièrement. La sélection sexuelle l'arrête longtemps, il fait ressortir les difficultés et néanmoins la nécessité d'une intervention de la volonté collective dans l'union des sexes : le rigoureux mariage monogame et le lupanar, deux faits corrélatifs ou plutôt deux faces du même fait, ne le contentent pas pleinement. Au point de vue biologique, on peut dire que ni l'un ni l'autre ne tirent le meilleur parti possible des variations utiles qui se produisent dans l'espèce humaine. Ces variations, l'auteur les distingue en *1)* variétés du type de l'espèce qu'il appelle « variantes » ; *2)* variétés individuelles ou plutôt ancestrales qu'il nomme « variates ». Nous n'avons guère qu'une prise indirecte sur les « variantes », mais nous pouvons jusqu'à un certain point disposer dans un but social des « variates ». Aussi peut-on conclure que le socialisme a, même dans cette délicate question du rapport des sexes, un rôle important et pratique à jouer ; si l'on s'en tient au présent, on ne voit que des millions de misères résultant du veuvage forcé des uns et de la prostitution plus ou moins déguisée des autres avec dépérissement de l'espèce. Si on regarde l'avenir on peut entrevoir, dans un lointain bien obscur et problématique sans doute, une sélection sexuelle vraiment humaine ayant pour résultat un peu moins d'abominables tortures de l'individu et quelque amélioration de l'espèce. Ce sera tout gagné. On n'a vraisemblablement rien à perdre à quelque changement.

Les *illusions sociales,* de L. Gumplowicz, nous présentent un défilé de spectres, dont quelques-uns sont à peine exorcisés : c'est d'abord le géocentrisme, les exorciseurs furent Copernic, Bruno, Galilée ; ensuite vient l'anthropocentrisme, les exorciseurs se nomment Darwin, Hœckel, Gaudry, Périer. En troisième ligne, s'avance l'ethnocentrisme ; puis, en dernier lieu, l'akrochronisme ; on n'a nul besoin de demander pardon pour ce mot que les autres annoncent suffisamment : l'akrochronisme est la superstition du dix-neuvième siècle, comme si ce siècle n'avait pas été précédé de beaucoup d'autres et ne devait être suivi d'aucun. C'est contre cette illusion d'un siècle-type qu'est dirigé tout le travail de L. Gumplowicz. Cette illusion est enfantine, si on la prend à la lettre, mais qui la prend à la lettre ? Nous, citoyens d'Athènes, disait Périclès ; nous, Romains de Rome, s'écriait Cicéron ; nous, hommes de 89 ou leurs fils, proclamait V. Hugo ; nous, jeunes gens du vingtième siècle, peuvent dire les Périclès, les Cicéron et les Hugo de l'avenir. Chaque siècle se croit le seul, parce qu'il est en effet le seul, le seul du moins qui compte dans la minute qui nous est donnée. Si l'auteur dirigeait ses critiques uniquement contre cette illu-

sion métaphysique, on pourrait lui reprocher de faire à l'esprit humain un procès très juste sans doute, mais très inutile. Mais il ne s'en tient pas à cette constatation logique qu'un siècle, quel qu'il soit, en a toujours quelques-uns avant lui et en aura probablement quelques autres après lui. Il s'attaque directement à quelques-unes des vanteries les plus écœurantes et les plus fastidieuses des apôtres du dix-neuvième siècle, dont plusieurs sont comme écrivains et comme poètes justement immortels : libre-pensée, religion naturelle, souveraineté du peuple, liberté économique. Au fond, si l'on veut voir les faits derrière les phrases, la pensée est aujourd'hui (et sera peut-être toujours) persécutée comme aux temps de Socrate et de Bruno ; la tolérance est une des conquêtes les plus tardives de l'humanité, si tardive qu'on peut la croire rejetée dans un improbable avenir ; il est faux qu'on ne brûle plus les hommes ni les livres, on les brûle par des procédés perfectionnés où il n'y a ni feu, ni fumée visibles : la brûlure électrique sans fagots et la poudre sans fumée ne sont pas de vains symboles. La religion naturelle, chère à Jules Simon, n'est qu'un prétexte pour empêcher toute recherche scientifique qui ne conclut pas expressément au dogme du spiritualisme ; on ne compte plus les martyrs, d'ailleurs martyrs inconnus pour ne pas dire ridicules, de la religion naturelle. La souveraineté du peuple a été par les candidatures officielles et les plébiscites outrageusement exploitée au point que ses adorateurs les plus fervents osent à peine en prononcer le nom ; ils ont la pudeur des femmes trop souvent violées qui gardent leur vertu intacte, mais qui ne peuvent plus sans rougeur parler de vertu. La liberté économique est le plus souvent la liberté de s'exterminer entre nations et de se dévorer entre concurrents dans l'enceinte de chaque nation. En vérité, conclut l'auteur, notre grand livre du progrès social au dix-neuvième siècle est un livre fermé à triple sceau. Nous en sommes encore, avec quelques variantes, au siècle des sorciers et des procès de sorcier, tant l'individualisme, non pas tant celui qui se révolte contre la société que celui qui se met héroïquement à son service, a de peine à se faire jour.

Le *Mystère de Friedrich Nietzsche*, par Wilhelm Bölsche, est écrit dans le même sens individualiste qui n'exclut pas de hautes préoccupations sociales. L'auteur avoue et proclame même que *Nietzsche* fut un jongleur, c'est-à-dire avant tout un artiste, comme Hegel d'ailleurs et comme Schopenhauer, ce qui n'est pas une trop mauvaise compagnie. Mais il y a différentes façons de jongler. On peut jongler avec des bulles de savon, ce qui n'est pas déjà si facile ; avec des boules de billard, ce qui offre encore quelque difficulté ; on peut jongler aussi avec de solides et sérieuses boules de métal précieux et pur, de ce métal plus indestructible que l'airain, si l'on en croit Horace, qui

s'appelle la profonde science historique. C'est ce que firent Carlyle, Michelet, et ce qu'a fait Nietzsche, d'après l'auteur.

*Au Soleil,* de Björnstjerne Björnson se présente comme une réclamation éloquente et humoristique contre cette dure loi sociale qui veut que le soleil, le soleil visible et celui de l'intelligence, ne soit qu'un mot pour tant d'hommes et de femmes enfermées dans les ténèbres de l'atelier nocturne et esclaves de la puissance des ténèbres mentales. L'auteur aboutit à des conclusions fermes : que l'État fasse des lois! que dans toutes les entreprises d'État, manufactures ou écoles, le travail commence le matin et finisse à midi ou à peu près; le reste viendra de soi. Tout sera fermé vers deux heures de l'après-midi. Il y aura du temps de reste pour les théâtres et autres divertissements, de 4 à 7 ou de 5 à 8 heures. Vers 9 ou 10 heures, tout sera clos. Bonsoir! Le jour est fait pour travailler, la nuit pour dormir. Que le soleil enfin luise pour tous!

*Humanisme et réalisme,* de Max Stirner, publié par John Henry Mackay, est une hardie tentative de synthèse entre la science formelle et la vie, entre l'intellect asservi à des buts et la volonté libre. Plus de savoir sans volonté! Le nouveau et jeune principe est : la volonté comme illumination du savoir. Pas de concordat entre l'école et la vie! Que l'école soit la vie même! Plus de réalisme pur, c'est-à-dire d'instruction formelle; plus d'humanisme pur, c'est-à-dire d'érudition close et fermée aux larges souffles du monde, mais la synthèse des deux : la science sans volonté doit sombrer; la volonté prenant conscience d'elle-même doit émerger, c'est la loi et l'œuvre de l'avenir. La science, comme telle, est condamnée à mort; sa résurrection n'est possible que comme volonté, comme personnalité, comme liberté qui se renouvelle incessamment; c'est la création continuée de Descartes. On voit par cette analyse forcément écourtée et très imparfaite que, malgré la riche diversité des travaux parus dans le *Freie Bühne,* un même esprit les anime, un fil solide les relie.

## III

Si nous voulons, après cette revue sommaire, tenter de faire la synthèse du mouvement littéraire et artistique de la jeune Allemagne, tel qu'il apparaît dans le *Freie Bühne,* voici ce que nous pourrons dire : Deux grandes tendances percent partout : la tendance individualiste, la tendance socialiste, presque toujours en lutte, en apparence inconciliables. Le *Freie Bühne* fait un essai de conciliation savante. Dans le roman et dans la nouvelle, le néo-mysticisme, le préraphaélisme, le satanisme et le nihilisme, l'égotisme dominent, mais fortement teintés de science objective et de préoccupations sociales. Dans le drame et la comédie de mœurs, le réalisme se fait

jour, mais un réalisme imprégné de métaphysique et de morale, même de religion, pour ne pas dire de religiosité à la façon de Tolstoï. En outre, au point de vue purement littéraire, les grandes traditions de Gœthe et de Schopenhauer sont reprises : les choses les plus subtiles ou les plus profondes sont exprimées en une langue nette et classique. Nous avons dit Gœthe et Schopenhauer et non pas Heine ; car dans ses œuvres polémiques en prose, il ne s'agit pas de ses poésies, Heine semble avoir transposé en allemand la phrase vive de Voltaire. Les collaborateurs ordinaires du *Freie Bühne* ne subissent nullement cette obsession, ils sont dans le plein courant de la pensée et de la forme allemande. Kant, Schelling, Hegel ne les rebutent pas. Mais en même temps ils semblent avoir puisé à une source plus lointaine et plus haute, au vieux et toujours jeune langage de Luther, à sa phrase pleine et sobre moulée sur le raide hébreu. Il serait injuste et ridicule de qualifier les poètes du *Freie Bühne* de « parnassiens » ; pourtant dans le soin de la rime riche et le parti-pris d'en tirer tout son effet, il y a quelque chose de Théodore de Banville ; on dit Théodore de Banville, faute d'un autre nom ; s'il nous était plus connu, peut-être Hans Sachs, comme chez nous Villon, conviendrait-il mieux à caractériser ce retour aux formes savantes.

Dans les études de philosophie sociale très nombreuses — chaque numéro de la revue en contient une presque toujours en première page — on retrouve ce même mélange de préoccupation contemporaine et d'irréductible instinct artistique ou pour mieux dire individualiste. Si l'on détache certains passages, et si même, sans rien détacher, on s'en tient au ton, il semble qu'on ait affaire à de simples railleurs de l'économie politique courante, à des esthètes sociologues qui ne seraient pas même anarchistes. Puis, si l'on arrive aux conclusions, on est enchanté de trouver des indications fermes. En vérité, la couleur est un peu différente de celle des écoles marxistes, mais le dessin est peu s'en faut le même : trame identique qu'une imagination plus riche a brodée. On a dit que l'anarchisme au sens philosophique du mot, et c'est aussi le sens esthétique, est une protestation anticipée contre ce qu'on est convenu d'appeler la tyrannie socialiste à venir. En ce sens, les auteurs du *Freie Bühne* sont légèrement anarchistes. Ce n'est pas un crime. Beaucoup de socialistes sont anarchistes en ce sens-là. Ils le sont même plus que personne. Cet anarchisme s'appelle de son vrai nom évolutionisme, croyance scientifique au progrès, sinon sans fin, au moins sans terme assignable d'avance. C'est un parti d'opposition, non stérile mais fécond. Il veut bâtir une maison nouvelle en utilisant les parties solides du vieil édifice ; en même temps il prévoit que la maison nouvelle ne sera pas de tout point parfaite, les besoins ayant changé. Les papes de la Renaissance ont édifié des palais avec les

ruines romaines, et les architectes d'aujourd'hui utilisent pour leurs constructions les palais des papes. Il faut toujours prévoir un moment où la demeure future deviendra inhabitable, mais il ne faut pas prévoir de trop loin. Attendons, pour faire éclater les nouveaux cadres, qu'ils soient au moins établis. Ne faisons pas trop d'opposition avant la lettre. Ou du moins que cette opposition agisse en avant, non en arrière, comme un ressort souple et non comme un poids. Les tendances des écrivains sociologues du *Freie Bühne* sont donc individualistes ; mais ce mot prend chez eux un sens tout nouveau, bien éloigné du sens où le prennent les économistes purs. Ils tiennent au fond pour cette thèse : que la personnalité, ce fond indestructible de toute existence, cherchera comme par le passé à se faire jour à travers les organisations socialistes à venir. Ils pressentent que ces organisations pourront à leur tour avoir en effet quelque chose de tyrannique, non pas pour les hommes d'aujourd'hui très réellement délivrés, mais pour les hommes nés au sein de ces organisations. C'est la mère et non l'enfant qui jouit du sentiment de la délivrance. Les nouveaux-nés sont toujours un peu mécontents, à juste titre, d'une vie qu'ils ne se sont pas donnée eux-mêmes et dont ils ne voient que les mauvais côtés. Le pessimisme est toujours fécond, quand il est jeune ; il ne faut pas trop médire de ce pessimisme-là. Marc Aurèle disait : « Il n'est pas bien d'être mécontent dans la cité de Jupiter ». Mais notre conception du monde s'est incontestablement élargie. Le meilleur des mondes possible existe sans doute. Mais ce meilleur des mondes, en son éternelle évolution, est composé de mondes défunts que nous jugeons avec raison très mauvais et de mondes à naître qui seront jugés tels à leur tour par nos descendants. On n'ose plus parler de la fixité des espèces ; comment oser parler de la fixité des faits sociaux ? On ne sait si les atomes de la matière cosmique, si les minéraux et les végétaux sont tourmentés d'un malaise, mais certainement les hommes le sont ; et ce malaise qui est le ressort de tout progrès n'est pas près de cesser. On fait l'éloge du repos, mais on ne l'aime pas. On vante l'indépendance, mais l'indépendance absolue est une chimère dans l'état social. Que nous reste-t-il donc, sinon de chercher un mode d'activité qui comporte moins d'abominables souffrances et un genre de dépendance mutuelle qui ne ressemble pas trop à l'esclavage, même sous ses formes savamment déguisées. C'est à quoi tend l'individualisme, tel qu'il nous est présenté par le *Freie Bühne,* non seulement dans les articles qui traitent expressément de philosophie sociale, mais, si nous ne sommes pas dupes d'une illusion, dans les romans, les nouvelles, les poésies. C'est dans la critique d'art surtout que cette tendance paraît visible.

L'esthétique, mot mal vu qui porte la peine de trop nombreux

méfaits, mérite de nous arrêter; car c'est le centre vivant d'où la philosophie du *Freie Bühne* semble rayonner. Les auteurs s'installent volontiers dans l'esthétique. Le *Freie Bühne* est, en effet, avant tout, une revue artistique. Et cette préoccupation d'esthétique se marque, on l'a dit, non seulement dans les articles dogmatiques, mais dans les romans et les nouvelles. Quelles sont donc les grandes lignes de cette esthétique? Nous craignons bien d'être infidèles en résumant les remarquables analyses d'O. Bie; il le faut pourtant. On nous avertira de nos mésinterprétations, s'il y en a. Il y en aura, sans nul doute, en un sommaire où le souci des nuances ne peut être gardé. Nous sommes réduits au rôle, non d'anatomiste, mais de boucher.

L'art, sous toutes ses formes, est la synthèse de la science toujours un peu formaliste et de la vie trop souvent incohérente; Gœthe, dans le prologue de *Faust*, a fixé cette formule en vers immortels. Malgré les promesses de la chimie, la science ordinairement est analyse et rien qu'analyse; elle n'explique la vie qu'à la condition de la détruire. Bien plus, elle ne rend compte d'un tout qu'à la condition d'en exclure soigneusement quelques-unes de ses parties intégrantes. Et, dans ses grandes hypothèses sur l'univers, elle l'assimile à un système clos. La science est mécaniste. Si elle n'était que déterministe; mais elle est formaliste, rivée au protocole. D'autre part, les faits bruts, et scientifiques au sens profond du mot, sont un chaos inintelligible, pire que les pires cauchemars. L'art tente de jeter un pont entre la science trop simpliste et la vie trop embrouillée. L'art sera donc une connaissance sans concept, voilà pour son point de jonction avec la science; et une activité pure, dégagée de toute fin particulière, car ce sont les fins particulières qui compliquent la vie, voilà pour son point de jonction avec les faits bruts. C'est ce qu'a développé définitivement Kant dans sa *Critique du Jugement*. L'art en conséquence sera, à un autre point de vue, le courant continu, jamais interrompu sinon par saccades, du conscient à l'inconscient, de l'homme à la nature ou à Dieu comme on voudra le nommer. C'est ce qu'ont mis en belle lumière Schelling, Hegel, Schopenhauer et les esthéticiens plus récents de leur école. La source profonde de l'art est le moi, l'égoïsme irréductible, au sens métaphysique du mot. C'est ce que Descartes, Berkeley, Fichte et tous les grands idéalistes ont fermement maintenu, malgré les anathèmes du bon sens moralisateur, les railleries du bel esprit mondain, et les démonstrations prétendues de l'objectivisme scientifique. Enfin, l'art est social, parce que les sociétés humaines, en plein développement, sont pour l'art les seuls milieux de culture. D'où il résulte qu'il est assez inutile et même un peu puéril de se lamenter sur ce malheur imaginaire : la mort imminente de l'art dans l'atmosphère étouffante des civilisations industrielles. Comme si ces

civilisations à type industriel n'avaient pas produit leur art à elles et comme si ce type industriel devait toujours durer! On a beaucoup abusé et on abuse encore de l'exemple de la Grèce antique. Son art, fait de pièces et de morceaux empruntés aux civilisations antérieures, est harmonique, parce qu'il est incomplet. L'illusion de la Renaissance persiste encore. On aime à se figurer une race choisie, un milieu exceptionnel, un ensemble de circonstances uniques, admirablement et exclusivement propre à l'éclosion d'un art sans précédent et sans successeur — une symphonie de toutes les puissances artistiques miraculeusement mises à l'unisson. La vérité semble être que la cité grecque étant relativement rudimentaire, son art devait être rudimentaire aussi; qu'étant très discordante, avec les misères de son esclavage et les vices de sa famille, son art devait se ressentir de ces discordances. On nous parle de la santé, de l'équilibre grec ancien? Que faisaient alors les médecins si nombreux en Grèce? On nous vante cette éducation constante de l'œil et de l'âme par la vue incessante des beaux modèles, des nobles gestes, des actions décentes. Phryné nous cache les pédérastes dont on parlait alors comme d'une chose courante et le Parthénon nous masque le tonneau de Diogène, qui n'était pas une exception, mais la mise en relief et en lumière de faits habituels. Les grecs ont eu, à l'époque du plein développement d'Athènes, un art relativement parfait, parce qu'il était relativement simple. Et cet art fut simple parce qu'il ne pouvait être autrement. Sa beauté pour nous est faite de son impuissance. Il suffit de lire un manuel d'archéologie grecque pour se convaincre de cette vérité. On y voit ce qu'on nomme la perfection de la sculpture, par exemple, sortir lentement de la mise au point d'un art archaïque auquel les artistes se réfèrent, parce qu'ils n'ont pas d'autres ressources. En poésie le fait est plus frappant encore. Sophocle nous charme par sa sévère beauté, son art définitif? Nous ne voyons ni les scories ni les soudures et, d'autre part, les lacunes qu'a comblées en partie Racine nous apparaissent aujourd'hui comme des perfections. C'est par une véritable illusion d'optique que le milieu antique nous semble un milieu artistique par excellence et que les œuvres écloses dans ce milieu se présentent à nous comme des modèles achevés auxquels il faut revenir sous peine de tomber dans la décadence artistique. L'art n'est donc pas la fleur exceptionnelle de civilisations élues. Il n'y a pas de grâces d'état pour les peuples, quand il s'agit de production artistique. C'est pourquoi l'art qui a su trouver sa place dans les sociétés à type industriel saura la trouver dans les sociétés à type socialiste. Au point de vue technique, les procédés de moulage, la galvanoplastie, la photographie n'ont fait aucun tort à la sculpture et à la peinture; ils lui ont rendu, au contraire, d'inappréciables services. Au point de vue social,

il est douteux qu'une meilleure distribution du travail, une plus équitable répartition des ressources, comprime l'individu. Or, l'exaltation de la personnalité dans un milieu donné qui maintient l'individu sans l'étouffer, c'est tout l'art. Individualisme et socialisme ne s'excluent nullement, on l'a dit et répété pour la satisfaction des tendances non artistiques. Il était bon de le mettre en lumière pour l'art. Les esthéticiens du *Freie Bühne,* tout en insistant plus volontiers sur le moi, sur l'élément individualiste, égoïste, qui est en effet le vrai point de départ, ne semblent pas éloignés de cette façon de comprendre le rôle de l'art dans la société.

## IV

*Die Zeit,* revue de Vienne, éditée par J. Singer, Hermann Bahr et Henrick Kanner, est une excellente revue hebdomadaire. Tout le mouvement contemporain y trouve place : politique, économie sociale, art et science. *Les Polonais et l'unité parlementaire en partie triple,* exposent les difficultés d'une résurrection parlementaire de la Pologne au centenaire du « Finis Poloniæ ». *Le Congrès pour la social-politique,* du docteur J. Singer, nous fait assister aux progrès de l'idée sociale en Autriche. Le temps n'est pas loin où l'autorité en Bohême excommuniait couramment des ouvrages aussi courants que le *Capital* de Marx, dont la censure russe, au même moment, laissait parfaitement passer les traductions. Les temps ont changé. Les économistes réunis à Vienne, les professeurs Brentano, Wolf, Bücher, pour ne citer qu'eux, discutent la question sociale, mais ne l'excommunient pas. Ces discussions ont porté sur ce qu'on appelle le « cartel », autrement dit les coalitions. Adam Smith avait déjà défini le « cartel » au point de vue de l'économie politique pure : Lorsque, dit-il en substance, des gens du même commerce s'unissent, cela finit forcément par une conspiration contre le public et par un plan pour la hausse des prix. Impossible, sans violer la liberté et l'égalité, d'empêcher l'éclosion de ces coalitions, impossible aussi de la décréter. D'où la conclusion que toute entreprise de l'État contre les coalitions est tyrannique et illusoire. Le docteur Singer, se plaçant au point de vue socialiste, n'a pas de peine à répondre. Au « communisme de Mammon », comme l'a si justement nommé le président Cleveland, l'État a le devoir de déclarer la guerre. Et c'est un point qui reste acquis dans ce débat interminable sur la question du « cartel ».

*La grande commission du travail à Chicago,* de Carroll D. Wright nous rend compte des consultations qui eurent lieu à la suite de la grève Pulman. La grande foire du monde, l'exposition de Chicago, avait amené la compagnie Pulman à construire quelques centaines de

ses wagons de luxe, d'où une demande exceptionnelle d'ouvriers et une hausse relative des salaires. La foire finie, les ouvriers superflus sont congédiés et ceux qui restent voient baisser subitement leur salaire ; d'où la grève ou plutôt la mise en marche d'une armée de sans-travail qui coûta plusieurs millions de dollars au pays. D'où la conclusion qu'au lieu de payer les pots cassés après il serait peut-être plus prudent et à coup sûr plus équitable d'empêcher, par des mesures d'un caractère franchement socialiste, le heurt du pot de terre contre le pot de fer, puisqu'après tout c'est le pays dans son ensemble qui paye les frais de la casse. Une bonne hygiène sociale vaudrait mieux que ces remèdes appelés héroïques; des grèves colossales, des répressions odieuses, et finalement la note de toutes ces ruines à acquitter.

*Noblesse, Travail, Religion,* de Carl Jentsch, est une satire des réformes prétendues proposées par la nouvelle union du clergé et de la noblesse : retour aux petits métiers, au petit commerce, sous l'ombre du château et de l'autel restaurés. L'auteur montre combien cette restauration, si elle pouvait jamais se faire, serait inférieure au servage du moyen âge et surtout à l'esclavage antique. L'esclave antique, surtout sous les empereurs romains, jouissait des théâtres, des bains publics, avait presque le monopole des arts industriels et de l'enseignement libre ; il gagnait assez pour pouvoir frauder son ventre sans mourir de faim et acheter son affranchissement ; il était souvent affranchi par le maître même, par amitié ou pour services rendus. Les affranchis et les fils d'affranchis remplissent les plus hauts postes sous Auguste et ses successeurs. A peine les blaguait-on un peu, quand ils devenaient, comme Horace, les favoris de Mécène « quem rodunt omnes libertino patre natum ». Au total, leur condition n'avait rien de comparable avec celle du prolétaire moderne, auquel, malgré ce qu'en disent Rouvier, Dupuy et Burdeau, toute issue est fermée et tout espoir interdit.

*Voilà comme cela marche en Angleterre !* nous offre un curieux parallèle entre la politique anglaise et la politique autrichienne et renvoie au ministre V. Plener son apostrophe : « Voilà comme cela marche en Angleterre, où la société est conduite par des hommes de science politique ». — « Voilà comme cela marche en Autriche, où la société est conduite par un ministère de coalition ». *La guerre sino-japonaise (der Culturkrieg in ostasien),* de Ernest Opper, est une contribution particulièrement intéressante. L'auteur est un des premiers européens qui aient visité le Japon (1859) et la Corée (1866). C'est le premier écrivain qui ait écrit en langue allemande sur la Corée, d'après ses informations personnelles. Sa conclusion est, contrairement aux pronostics de nos jeunes esthètes, amis des vieilles coutumes et des costumes pittoresques, que le Japon représente ici la civilisation, dans le sens en partie mauvais du mot sans doute, mais dans son sens excellent aussi, lequel

est d'ailleurs le plus large. Le Japon, par son offensive qui n'est au fond qu'une défensive, a mérité les remerciements de tous les peuples civilisés. *Les plus récents courants dans la littérature de la Bohême,* de F.-B. Krejci, nous rendent compte des œuvres de Machar, Swa, voilà pour les romantiques ; — d'Ignat Hermann, Simacek, Merhaut, Bil, Mrstik, voilà pour les réalistes, — et aussi des décadents et des dramaturges. La littérature bohême, sans cesser d'être nationale, s'est fortement imprégnée d'internationalisme : Flaubert, Zola, Goncourt, Tolstoï, Björnson, ont laissé leur trace. Néanmoins, les œuvres restent originales. On peut résumer le mouvement ainsi qu'il suit : quatre courants : *1)* la vieille tradition nationale, ne subissant que de légères interférences ; *2)* l'influence française, prépondérante dans le domaine lyrique et dans la critique ; *3)* la tendance réaliste, dans le roman et le drame ; *4)* la tendance socialiste, interprétation artistique des besoins de politique réelle qui tourmentent la jeunesse. En somme, la littérature bohême est plus que jamais vivante. En dehors de ses articles nationaux, qui nous intéressent plus particulièrement ici, *Die Zeit* contient des nouvelles, des essais artistiques, *Belles Femmes,* de von Hermann Halferich, des critiques théâtrales, le bulletin de la semaine, une revue bibliographique, une revue des revues, des romans : *le bonheur de M. Fridolin,* par F. von Saar. *Die Zeit* complète le *Freie Bühne.* Avec des préoccupations politiques plus accentuées, il y ajoute, en effet, une information sociale plus vaste que n'en peut donner une revue de cachet surtout artistique.

## V

Nous avons souvent donné ici-même le sommaire du *Neue Zeit* édité à Stuttgart par Dietz, en y ajoutant de brèves analyses. Qu'il nous soit permis de revenir, avec quelques considérations générales, sur cette importante publication. C'est, parmi les revues, l'organe le plus important du marxisme en Allemagne. Le *Neue Zeit* publiait dernièrement, avant son apparition en librairie, deux chapitres du troisième volume du *Capital,* de Marx. Les écrivains habituels sont F. Mehring, Max Quarck, Paul Lafargue, E. Bernstein, Sorge, Polok, Pléchanoff, Karl Kautsky, Émile Vandervelde, C. Hugo, A. Max, Léopold Jacoby, sans parler de Liebnecht et de Bebel. Sommes-nous dupes d'une illusion ? Mais nous avons cru saisir dans les derniers mois une nouvelle évolution de cette revue et nous voudrions, à nos risques et périls, et sous bénéfice de rectification, tâcher de la préciser. Le marxisme, puisqu'on est convenu d'appeler de ce mot commode la philosophie sociale qui s'inspire d'un de ses plus grands penseurs et d'un de ses plus pittoresques écrivains, le marxisme n'a jamais été une

doctrine close, pas plus que l'aristotelisme, ou le platonisme, ou le kantisme. Néanmoins, tant que Marx et ses doctrines ont été, non pas méconnues — elles étaient parfaitement connues — mais systématiquement vilipendées, il était nécessaire, pour ceux qui les défendaient (avec quelle énergie et quel talent, on le sait), de tenir une attitude agressive, de répondre à la pauvre plaisanterie par le viril mépris et de renforcer, s'il est possible, leur dogmatisme abrupt pour faire face à l'ironie facile qui les harcelait, sans grand succès du reste pour l'ironie facile. De là est venu, sans doute, que le *Neue Zeit* n'était pas tendre pour le socialisme sentimental et ne marquait que fort peu de sympathie pour quelque chose qui diffère profondément du socialisme sentimental : le socialisme intégral, tel que l'a défini et développé Benoît Malon, tel qu'est en train de le rendre intelligible à tous Georges Renard. Or, l'œuvre de Marx, grâce surtout à la propagande du *Neue Zeit,* a triomphé des dédains puérils, des blagues bêtes, et ce qui est plus difficile encore, de l'érudition de pacotille terminée en absurdes éreintements. D'où l'inutilité de persister dans l'attitude agressive, qui n'est au fond qu'une bonne défensive quand on est injustement et même odieusement attaqué de toutes parts. Une détente s'est produite. Puisque le fond est acquis et solidement encastré, soigneusement entretenu, on peut, la maison étant construite et le drapeau mis au faîte, ouvrir les fenêtres à l'air et laisser venir de tous côtés les souffles sympathiques et même un peu les bouffées hostiles à première vue. Les questions d'enseignement, de philosophie morale, d'art, de littérature, d'informations mondiales, peuvent être traitées. On orne la maison; elle n'en sera pas moins résistante pour être intérieurement plus variée, mieux meublée, ornée d'œuvres de luxe sans doute, mais qui concordent à l'architecture et la font valoir par le plaisir qu'on trouve à se dire que l'agrément intérieur ne dément pas la solide armature externe. Voilà bien des comparaisons pour exprimer l'agréable surprise qu'on éprouve à entrer dans une revue où les sévères démonstrations doctrinales dominaient, mêlées de vertes polémiques, et à y trouver par surcroît d'aimables et profonds articles d'éducation, des revues littéraires et artistiques pleines de bonne humeur, des voyages pittoresques autour du monde socialiste.

PIERRE BOZ.

# LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

**Jean Carriès**, imagier et potier ; étude d'une œuvre et d'une vie, par Arsene Alexandre (chez May et Motteroz).

C'est un remarquable livre de littérature et d'art que celui qu'Arsène Alexandre consacre à l'œuvre et à la mémoire de Jean Carriès, mort à trente-huit ans, au plein de sa personnalité : on ne peut voir les pièces réunies au Salon du Champ-de-Mars, une fois encore, avant de retourner à leurs propriétaires, aux collections privées, sans être pris d'émotion à songer quelle force vive la destinée a tranchée si prématurément ; on ne peut lire le simple et poignant récit de ce que fut cette existence d'un artiste des premiers de notre temps et de ce qu'elle a produit, — si courte, — d'éternelle beauté, sans un pli au cœur, une ride profonde à l'âme, de tristesse, d'angoisse ! Un livre de littérature et d'art, presque deux livres en un, et dont l'un n'est pas inférieur à l'autre, voilà ce qu'a réussi Arsène Alexandre, de tous points ; et, détail assez important, les éditeurs n'ont pas trahi l'auteur ; matériellement aussi, cet ouvrage, qui offre nombre de planches de reproductions, se recommande. Au point de vue « critique d'art », il n'y avait pas à s'inquiéter de ce que serait un volume comme celui-ci confié à Arsène Alexandre, dont la compétence en ces matières, faite de travail, de patience, de science autant que d'intuition, s'est affirmée en de précédents ouvrages et par des années de chroniques. Depuis longtemps, il ne s'est pas ouvert une exposition, un salon, un salonnet qu'avec une belle ardeur, toujours à l'affût de ce qui pouvait, en toile, en bois, en pierre, survenir d'intéressant, de curieux, de neuf, Arsène Alexandre ne s'y soit passionné, et n'en ait écrit. Des vieux, plus d'un, négligé ou méconnu, lui doit une réparation, un peu de lumière sur l'oubli. Des jeunes lui doivent d'être « des jeunes », c'est-à-dire connus, révélés, la première citation de leurs noms, leur première coupure du *Courrier de la Presse* ! Et comme les expositions, grandes, moyennes ou petites, ne suffisent pas à l'activité dévorante d'Arsène Alexandre, il

visite les ateliers de Montmartre à Montparnasse, il visite la France, il va aux musées de l'étranger; il a rapporté d'Allemagne, d'Espagne, de Hollande, d'Angleterre, des chapitres fort renseignés. L'auteur de *Jean Carriès* ne pouvait donc manquer de fournir, sur les recherches et les trouvailles de forme et de matière du novateur dont il avait, d'ailleurs, suivi l'effort ardent dès les débuts, une analyse solide et pénétrante, de forte et fine compréhension. A cela, Arsène Alexandre n'a pas failli. De la façon la plus claire, la plus facile, il élucide l'esthétique, la technique empirique de l'artiste qui allait cuire dans les fours des potiers du Nivernais, à côté de leurs terres grossières, ces merveilles pour lesquelles le feu devenait son collaborateur docile de plus en plus. Il ne nous dit pas seulement le charme de telles patines, la grâce ou la vigueur de telles lignes, la grandeur de tels masques, de tels bustes. Il a su dégager aussi l'âme émergeant surtout, du lisse ou du rugueux, des bronzes, des cires, des plâtres, des grès, de l'émail, etc. Il a dit la sombre harmonie de mort, de détresse, où se confond toute l'œuvre de Carriès, bustes tragiques des « épaves », des « désespérés », ses préférés modèles, ses semblables, ses frères en douleur, au masque grimaçant, dont le rire n'est que tristesse encore. Et comment il fabriquait, Arsène Alexandre nous l'a expliqué aussi. Il nous a fait assister, autant qu'il est possible, à la *création* de l'œuvre jusqu'à la minute où la matière, la science, l'énergie ne sont rien, jusqu'à la minute mystérieuse où il n'y a plus d'explication valable, où c'est de l'invisible qui agit, le tout puissant génie de l'être doué qui obtient le chef-d'œuvre glorieux, animé pour toujours, du même morceau de bois ou du fragment de pierre, inertes aux mains des autres hommes. Arsène Alexandre fut complet, comme il sait l'être, sans omissions, en pages cependant succinctes, rapides, limpides. Mais où son livre parvient plus haut, c'est quand il nous raconte l'homme, la vingtaine d'années, depuis les débuts jusqu'au décès, le dur labeur par la misère, les traverses de l'âpre vie, la cruauté, oui, du dénouement... Oh ! c'est une vieille histoire, celle des hommes venus de trop loin, arrivant, arrivés, mais crevant, usés, avant l'âge, par le trop difficile effort; ce n'est pas la première fois qu'on la raconte. Arsène Alexandre a dit celle de Jean Carriès avec la plus émouvante simplicité; il n'a pas séparé, par l'artifice habituel si froid d'une notice, l'homme de son œuvre; d'ailleurs, Carriès n'a pas vécu en dehors d'elle : elle fut sa vie même, cette œuvre; gamin, chez le mouleur de Lyon où il travaillait (le pain à gagner dès le début), et à Paris, où solitaire, dans sa pauvre chambre de maçon, la hantise d'art, le démon de créer est en lui. Les belles étapes de réussite, où il conquiert de la vie sur la matière; les grandes joies du succès, parallèles à tous les ennuis, à toutes les blessures toujours béantes des soucis matériels, Arsène Alexandre nous les montre en romancier, en his-

torien, en écrivain, en évocateur d'êtres et d'âmes ; son Carriès, en proie à la fièvre de l'absolu, fait songer au peintre du chef-d'œuvre inconnu de Balzac ; vraiment, au long des pages du livre d'Arsène Alexandre, à mesure que de la terre et des fours sortent les merveilles dont son imagier et potier a enrichi notre siècle, on devine à la pâleur de l'artiste, à l'éclat brûlant de ses yeux, quelle force s'en va de lui (qui ne reviendra pas) animer toutes ces choses de pierre dont chaque grain à présent recèle de la pensée, de l'humanité. Il faut donc lire le *Jean Carriès* d'Arsène Alexandre plus attentivement que l'on ne fait d'habitude des livres à images, et ne pas se contenter de regarder celles-ci, quelque admirables qu'elles soient ; le commentaire qu'en fait Alexandre est des plus dignes ; et, enfin, il se surpasse dans tout ce qui a trait à la personne même de Carriès ; la dénomination banale de critique d'art, restreinte à ce que l'on entend trop souvent par ce terme, ne convient que peu à Arsène Alexandre, avec ces pages définitives.

« Une œuvre d'art, c'est du bien pour toujours et pour tous », disait admirablement Jean Carriès.

Le livre d'Arsène Alexandre est une œuvre d'art.

JEAN AJALBERT.

---

# LA QUESTION SOCIALE

## DEVANT LES CORPS ÉLUS

Nos députés, retour des champs, sont rentrés vers le milieu de mai. Un mois de vacances, à l'occasion des fêtes de Pâques, c'est trois semaines de plus que les collégiens et vingt-huit jours de plus que l'ensemble des travailleurs, car on ne se repose, en général, que le dimanche et le lundi de Pâques.

S'il est vrai que les Chambres sont à chaque instant dérangées dans leurs féconds ébats par les taquineries et les interpellations des socialistes, que ne siègent-elles plus longtemps ! Il leur serait facile alors et d'écouter ces étourneaux de socialistes et de continuer la lente confection des émulsions, pâtes et sirops législatifs qui doivent rendre la santé au corps social malade ! Car la besogne législative c'est de la pharmacie sociale. On cherche à guérir — empiriquement : on n'y réussit généralement pas. Nos apothicaires politiques travaillent à l'aise et fort cher — tout comme les autres — sans compter que les *Géraudel* sont très nombreux à l'officine du Palais-Bourbon.

Nos honorables venaient de rouvrir la grande maison de confection législative qui est le long du quai, lorsque Gérault-Richard monta à la tribune pour réclamer, au nom des socialistes, l'abrogation des lois d'exception. Il fut facile au terrible railleur, qui remporta récemment la victoire d'Anzin, de montrer l'odieux de ces lois arrachées à une Chambre affligée d'une peur ridicule et par trop incontinente ! On reconnaît bien qu'on a commis une faute ! Mais il est si commode d'avoir en mains toutes les armes de la répression à outrance et de l'arbitraire, quand on veut combattre des adversaires gênants.

Aussi, la proposition Gérault-Richard a-t-elle été repoussée ; on nous a refusé la liberté, comme dans l'empire d'Allemagne ; et c'est maintenant de l'autre côté du Rhin que nos Chambres pourront aller chercher des exemples de dignité et de libéralisme. Mieux vaut garder cette arme, s'est-on dit ; cela servira peut-être ; quand nos affaires iront par trop à la dérive, ce coup de poing américain, traîtreusement appliqué sur la nuque d'un adversaire confiant, peut le terrasser. Cela

ne sera pas très loyal — mais contre les criminels ennemis de la morale et de la propriété, tout est moral même le guet-apens.

Le lendemain, la Chambre complétait le tableau en discutant l'interpellation Rabier au sujet de l'ingérence cléricale dans l'armée et en adoptant un ordre du jour de confiance dans les promesses du gouvernement. Cependant Rabier avait prouvé, avec un luxe de faits et de documents, que MM. les cléricaux travaillent l'armée, y accroissent leur influence, et la font servir à des capucinades variées. A Orléans, on pavoise le quartier, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, avec des drapeaux blancs fleurdelysés de bleu ! Et le drapeau tricolore, qui abrita sous ses plis les glorieux massacres de la Semaine sanglante, MM. les généraux le considèrent peut-être comme moins distingué que la fleur de lys : il a cependant fait ses preuves contre les prolétaires. — Le général Zurlinden a essayé une plaidoirie quelconque ; ce brave militaire est peut-être allé un peu loin dans sa justification des actes de ses camarades — en militarisme et en cléricalisme. C'est un effet de la furie française ; quand on est lancé à la zouave on ne s'arrête plus. Heureusement, le tiède M. Ribot est venu déverser sur les députés irrités des flots émollients de tisane oratoire. Il a assuré qu'on ne recommencerait plus; mais puisque les fautes ont été commises, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas sévi contre les délinquants. Cela eût mieux valu qu'une de ces promesses gouvernementales qui rident un instant le flot parlementaire et bientôt s'effacent pour toujours comme la vague sur l'Océan. Nous ne croyons pas à la sincérité de M. Ribot; si le cléricalisme lui fait horreur, que n'a-t-il agi nettement avant l'interpellation Rabier et traité les généraux cléricaux comme il traiterait de simples socialistes.

Sur ces entrefaites la Chambre a nommé la commission du budget : Était-elle simplement mécontente des projets financiers de M. Ribot, ou voulut-elle, en personne nerveuse, calmer ses nerfs sur quelqu'un ? En tout cas, elle a été peu aimable pour le premier ministre et pour son budget, puisqu'elle a nommé des commissaires en grande majorité hostiles aux projets du gouvernement, malgré la rosée bienfaisante de bureaux de tabac qui avait rafraîchi les couloirs quelques instants auparavant.

La commission constituée nomma M. Lockroy, un radical, président. On sentit alors souffler, à travers la montagne parlementaire, un petit vent à rendre fou et blême le centre-gauche; quelques-uns perçurent les craquements de l'édifice social, lorsque Millerand et Salis firent les subversives propositions suivantes :

La commission du budget décide : 1° Qu'elle maintiendra et poursuivra l'œuvre d'incorporation et d'unité budgétaire entreprises par ses prédécesseurs ; 2° qu'elle affectera à l'agriculture, selon les engagements réitérés de la

Chambre et du gouvernement, le produit de la réforme des successions ; 3° qu'elle réalisera dans les dépenses d'administration, notamment de la guerre et de la marine, des économies qui ne sauraient être pour cette année inférieures à 5 % du montant des crédits réclamés ; 4° qu'elle demandera à une réforme de l'impôt, et tout d'abord à l'établissement de l'impôt progressif sur le revenu, avec exemption des petits revenus, les ressources complémentaires indispensables au développement des œuvres de solidarité sociale, et en premier lieu aux caisses de retraites. Et, considérant que le projet de budget qui lui est soumis rétablit un budget extraordinaire de la défense nationale, puisqu'il laisse en dehors de ces prévisions les dépenses inévitables pour la marine, qu'il enlève à l'agriculture le dégrèvement qui lui était assuré, qu'il ne réalise aucune économie, qu'il reproduit et aggrave ainsi cette taxe injuste, vexatoire et improductive, invite le gouvernement à lui présenter, sur les bases qu'elle vient d'arrêter, de nouvelles propositions.

Mais on refusa de voter cette motion et de s'engager de la sorte. La commission, après l'air de bravoure du début, se transforme peu à peu en une sorte d'école normale, où de futurs ministres se préparent dans l'art de promettre et de ne pas tenir. C'est un peu la politique de certains radicaux : rouges d'abord à l'air libre, puis ternis et grisâtres après la coction ministérielle — juste le contraire de l'écrevisse. Ces messieurs semblent vouloir rassurer M. Ribot ; nous commençons à trembler et pour les contribuables et pour les réformes démocratiques espérées un instant !

Le 25 mai, nous avons éprouvé une vive satisfaction, en remarquant combien le parti socialiste avait pris une part importante à la discussion relative à la question juive. M. d'Hugues n'est point socialiste ; néanmoins ce fougueux personnage a déposé à lui seul plus d'interpellations que tous les socialistes pendant une session. Les folies de l'antisémitisme — ce socialisme des imbéciles, comme on l'appelle en Allemagne — ont été vigoureusement réfutées par notre ami Rouanet. Avec une documentation très riche, une hauteur de pensées très rare, sous la halle aux discours, Rouanet a prouvé par larges traits que l'agiotage catholique, ou autre, n'existe pas moins que l'agiotage juif ; que les juifs supprimés il restera de bons chrétiens pour prendre la suite de leurs affaires et de leurs extorsions. L'organisation capitaliste, le milieu économique, voilà le bouillon de culture où naissent et prospèrent les escrocs et les escroqueries distinguées de notre époque.

Mais Rouanet, on le sait, n'aime pas les ministres ; il l'avait montré déjà à propos de la Légion d'honneur (qui conserve précieusement le condamné, en correctionnelle, Eiffel). M. Trarieux, l'avocat de la Compagnie du Midi, délégué par elle au ministère de la justice, après la scandaleuse affaire de la prorogation, par Raynal, de la date d'expiration des conventions et de la garantie d'intérêts, se

trouvait à son banc (au banc des accusés). Notre ami ne put résister au plaisir de gifler, de quelques dures vérités, le visage de cet ami de la finance. Cette fustigation a été accomplie d'une main virile et avec un entrain de diable. On n'est pas du Midi pour rien!

La législation, dit-on, ne donne pas toujours au gouvernement les moyens d'agir contre les déprédations de la finance; que ne modifie-t-on la législation pour atteindre les financiers comme on l'a modifiée pour attenter à la liberté de la presse!

L'article 419 du code pénal qui punit l'accaparement et l'agiotage n'est jamais appliqué. — Citez un fait, répond Trarieux. — Rouanet répond : Il y a la société franco-anglaise des mines d'or, qui, sous l'œil complaisant du gouvernement, agit contrairement à la loi. — Nous ne pensons pas que la loi actuelle soit applicable dans ce cas; nous étudions les moyens de la modifier, répond le garde des sceaux. — Quand il s'agit de délits ouvriers, en quarante-huit heures, vous et vos tribunaux vous êtes fixés sur la nature du délit et la culpabilité de l'inculpé; quand au contraire le marché français est drainé de plusieurs centaines de millions par des spéculateurs sans vergogne, vous n'avez d'autre réponse que celle-là : Nous étudions la question!

Le studieux Trarieux blêmit, dit-on, sous ces vérités assénées comme autant de coups de trique.

Autre dialogue : cette fois-ci, au sujet de la fameuse affaire des chemins de fer du Sud. Il y a six mois qu'une instruction est ouverte; on murmure les noms des coupables : pourquoi n'a-t-on pas encore donné satisfaction à l'opinion publique? Trarieux, toujours studieux, répond qu'il étudie le rapport de l'expert. — En tout cas, dit Rouanet, vous devez livrer à la publicité les noms des coupables ou des compromis et prendre l'engagement de ne pas laisser couvrir par la prescription les faits délictueux et les complicités qui s'y rattachent. Ici M. Barthou intervient, mais Trarieux ne répond pas. Rouanet ajoute : « Le ministre de la justice ne veut pas nous donner l'assurance « qu'il n'y aura pas prescription : Je prends acte de son silence. »

Rouanet force un ministre comme un sportsman forcerait un cerf! L'animal acculé, accablé, ouvre un œil triste et ne bouge plus.

En tout cas, braves gens, vous êtes avertis, la justice bourgeoise, cette tenancière louche, entr'ouvre sa porte nocturne et offre ses faveurs à qui paie. Quant aux Calvignac (de Carmaux), aux membres des syndicats, à tous les suspects et à tous les ennemis des dividendes capitalistes, on les condamne *innocents*. Si seulement ils avaient volé quelque chose comme les héros du Panama et ceux des chemins de fer du Sud, on pourrait peut-être alors avoir quelque indulgence pour eux et les condamner au minimum — avec application de la loi Bérenger.

Cette mollesse de la justice opportuniste à l'égard des pires

coupables est une vérité banale, confirmée une fois de plus par l'affaire des *Chemins de fer du Sud* (séance du 10 juin). Nos lecteurs n'ignorent point qu'après quelques éclats, enquêtes bruyantes, perquisitions, arrestations, etc., un silence plein d'ombre fraîche et de mystère avait succédé à la brutalité de cette mise en scène. Et tout doucement les bons soins de messieurs nos successifs gardes des sceaux s'employaient à dorloter l'affaire, à la coucher dans des ouates amortissantes et à l'endormir au bercement de quelque monotone procédure. Malheureusement pour les gens paisibles qui, après le vol aiment encore à en digérer en paix les produits, il s'est trouvé des socialistes, ces éternels trouble-fêtes, qui se sont procurés (on ne sait par quels sortilèges !) des documents probants. Du coup, le *vin* clair est devenu fangeux dans les *pots* où les faiseurs d'affaires abreuvaient leur soif. Le *Figaro* a publié l'article sensationnel, racontant les efforts des grands prêtres de la justice si implacable aux faibles, pour subtiliser à la vindicte publique quelques coupables de haute marque. Rouanet et Jaurès demandent aussitôt à interpeller sur « les « lenteurs apportées dans la répression des faits délictueux ou crimi- « nels relevés dans l'administration des chemins de fer du Sud. » Rouanet développe son interpellation avec une précision solide et documentée, une sûreté de soi-même propres à l'individu qui sait et qui ne dit qu'une partie de ce qu'il sait. On sent que l'orateur contient sa fougue, bride son indignation afin de donner à sa parole quelque chose de la haute impartialité du procureur (celui qu'on rencontre rarement) accusant au nom de la société, au nom du droit violé, de la République déshonorée.

Trarieux répond que si, au point de vue de la morale ces actes peuvent être blâmés, ils ne tombent sous le coup d'aucun texte positif.

En terminant, le ministre invite les personnes soupçonnées à ne plus garder l'anonyme et à présenter elles-mêmes les justifications nécessaires.

A cette sommation *in-extremis*, on voit se lever le vieil impénitent Rouvier. Avec une insolence de dogue mordeur, il oppose son croc à l'ennemi, le brave superbement, bafoue quelque peu la morale étroite des socialistes, justifie ses actes, les affaires et la politique d'affaires. Belle occasion pour rappeler le mot de Dumas : « Les affaires, c'est l'argent des autres. »

C'est alors que Jaurès parla. Son discours frissonnant et bref démasque la fausse audace de Rouvier : « Vous ne vous êtes livré que « lorsque vous avez eu peur d'être livré aux juges ! » Il répond à la théorie des affaires : « Oui, vous avez opposé — et nous en sommes fiers « — la politique socialiste à la politique de la glorification des affaires. « Merci, Monsieur Rouvier, d'avoir signalé ainsi notre attitude devant « le pays. »

Dans cette entreprise des chemins de fer du Sud, qui a coûté aux actionnaires leur apport, à la fortune publique bien des sacrifices, il y a des hommes politiques qui ont réalisé — dans la ruine générale — un bénéfice personnel. Si ce sont là les affaires, elles sont malpropres.

Puis, s'adressant au garde des sceaux : Vous n'avez point de loi pour châtier les coupables : que n'en demandez-vous ? « Quand il « s'agit de forger en un jour ou deux des lois pour atteindre des « adversaires politiques possibles, alors vous savez vous hâter... Vous « êtes désarmés ! Eh ! bien, demandez des armes, et si vous ne « demandez pas les armes dont vous auriez besoin, c'est peut-être « parce que vous ne voulez pas vous servir de celles que vous avez déjà ».

Qu'apportent les hommes politiques qui entrent dans ces syndicats de garantie, dans ces conseils d'administration ? Ils n'apportent point de capitaux, ils viennent en chercher ; mais ils mettent au service d'intérêts privés leur influence politique ; « puis, on veut « autre chose : on veut qu'à l'égard des gouvernements qui se succè- « dent, ces hommes politiques soient des otages. On sait que lors- « qu'on a introduit dans une affaire suspecte, véreuse, où on va « trafiquer, prévariquer des hommes politiques et des hommes poli- « tiques considérables, le jour où les tares de l'entreprise seront « découvertes par la justice, les gouvernements hésiteront à pour- « suivre les coupables, parce que parmi ces coupables il y a des « membres influents de leur propre majorité. Ce sont donc des « syndicats de garantie contre les poursuites, des syndicats de garantie « contre la justice ».

Et plus loin : « Ce n'est pas seulement un crime contre la justice, « c'est un crime contre la République, parce que vous servez la tactique « de ses ennemis les plus perfides et les plus habiles. Savez-vous — et « vous le savez bien — quelle est la tactique des ennemis de la Répu- « blique ? C'est de concentrer sur les hommes politiques, journalistes et « parlementaires, tout l'odieux d'affaires où ils sont, mais où ils ne sont « pas seuls ».

Après un discours-défense de Jules Roche, venu lui aussi pour essayer de se justifier, la Chambre a repoussé l'amendement Jaurès et Rouanet, invitant le gouvernement à poursuivre sans retard les prévaricateurs de tout ordre et, à vingt-cinq voix de majorité seulement, l'amendement Goblet qui exprimait le regret de voir se produire trop fréquemment l'intervention du gouvernement dans l'œuvre de la justice, car, disait l'orateur radical, « j'ai malheureusement la convic- « tion qu'à l'heure actuelle l'indépendance de la justice n'existe plus, que « la magistrature est beaucoup trop dans la main du gouvernement ».

La justice n'est plus que le déguisement de la force (Jaurès).

A. Delon.

# MOUVEMENT SOCIAL

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Congrès socialistes. — *Belgique :* L'expulsion de Dejeante. — *Italie :* Les Élections. — *Angleterre :* Le Congrès de Newcastle ; la Manifestation du 1er mai ; la journée de huit heures ; la réforme de la Législation ouvrière. — *Allemagne :* Les longues journées mutilent et tuent ; pour la réglementation du travail ; correspondance. — *Autriche :* Effets de la diminution de la durée du travail. — *Russie :* La journée de huit heures. — *Roumanie :* Congrès socialiste. *Suisse :* La mort de Youkowski.

### FRANCE

*Le Congrès international des mineurs et le Congrès national des Bourses du Travail* feront l'objet de notre prochain bulletin. — Nous signalons cependant dès aujourd'hui qu'à l'ouverture du congrès international des mineurs la présidence a été décernée au délégué de Carmaux, le citoyen Calvignac. Cè fut là une bien juste protestation contre l'arrêt qui vient de frapper Calvignac de cinq ans de privation de droits politiques, pour des injures méritées qu'il n'avait pas proférées contre le traître au socialisme qui détient la mairie de Carmaux malgré le conseil municipal.

*Le Congrès des conseillers municipaux socialistes* reste fixé au 14 juillet, à Paris. La commission exécutive, composée des conseillers municipaux socialistes de Paris et de sa banlieue, et dont le secrétaire est l'administrateur de cette Revue, notre ami Rodolphe Simon, vient de lancer un nouvel appel très pressant contenant un projet de programme des points à examiner par le congrès :

Transformation des monopoles en services publics ;
Constructions économiques et hygiéniques subventionnées ;
Syndicats communaux subventionnés ;
Bourses du travail favorisées ;
Outillage communal, agricole, industriel ;
Boulangeries, pharmacies municipales ;

Logements insalubres ;
Questions d'hygiène ;
Mise à la charge des communes des vieillards et invalides du travail ;
Transformation de l'institution des bureaux de bienfaisance ;
Revendications contre l'oppression forestière et des ponts et chaussées ;
Pompes funèbres ;
Exploitation des biens communaux d'après les principes socialistes ;
Groupement cantonal des socialistes municipaux ;
Décentralisation administrative, intellectuelle et artistique ;
Attitude des municipalités en cas de grève ;
Conseil judiciaire permanent ;
Instruction publique.

## BELGIQUE

*L'expulsion de Dejeante.* — L'on se souvient que sans la loi d'amnistie qui inaugura le principat de M. Félix Faure, Dejeante eût passé aux assises pour avoir affiché un article antimilitariste publié dans *La Caserne*, organe de la Fédération nationale des jeunes gardes socialistes belges. Après acquittement de l'auteur de cet article par la justice belge, Dejeante fut convié à venir faire une conférence à Liège.

A peine arrivé, le ministère clérical l'invita à repasser la frontière. De là une éloquente protestation de notre ami Célestin Demblon, à la Chambre des représentants.

Voici, extraits des *Annales parlementaires* belges, quelques passages de sa péroraison :

Un chef du parti clérico-monarchique français, directeur d'un de vos grands journaux évangéliques, M. Granier, dit de Cassagnac, n'a pas craint d'écrire — j'eusse pris le texte si j'avais su que je parlerais aujourd'hui — qu'il avait fait dans son enfance un rêve : on fusillait des républicains, et d'instinct, il s'était délecté à ce spectacle ! *(Rires à droite.* Ah ! vous riez de cette chose affreuse ! Elle répond donc à votre goût secret le plus cher ! Je le savais ; mais on vous rappellera cet aveu quand vous affecterez encore la pudeur et l'indignation, quand vous affecterez encore de défendre contre nous et la morale, dont vous êtes les seuls ennemis, et cette famille et cette propriété, que vous détruisez impitoyablement sans relâche à votre profit !.....

..... Qu'en qualité de cléricaux, vous aimiez peu la France, je le comprends trop ; mais vous n'aviez pas le droit de le montrer d'une façon pareille, officiellement ! Quant à nous, pleins d'admiration et de reconnaissance, nous apprendrons au peuple belge à chérir chaque jour davantage la nation généreuse qui a tant de fois donné son sang pour la cause sacrée de la civilisation !...

..... Si l'on exclut de notre territoire les représentants de cette République française qu'on voudrait tant abattre, nous, socialistes, qui la rêvons, au contraire, plus grande et plus belle encore, nous saurons la défendre sans cesse, dénoncer vos foyers de conspiration et les éteindre un jour en instaurant aussi la République belge ! *(Approbation à gauche.)*

## ITALIE

*Les élections.* — Une pression officielle éhontée, la radiation de milliers et des milliers d'électeurs indépendants n'ont pas empêché le retour à la Chambre et même le renforcement de la minorité d'opposition, tant les scandales financiers et les abus autoritaires du capitalisme et du gouvernement de M. Crispi ont soulevé de dégoûts.

Les socialistes reviennent plus nombreux (une vingtaine) et parmi eux, au premier rang, nos amis Cavalotti, Prampolini, Colajanni, de Marinis, Andrea Costa, etc... Les condamnés de la Sicile ont été élus plusieurs fois, Barbutto, de Felice..... Et ce dernier a même failli battre M. Crispi, à Rome.

L'on se demande souvent quel est le pays qui donnera le premier le branle à la révolution socialiste internationale : Amilcare Cipriani, qui désespérait de sa patrie avant les élections, croit à présent que la révolution nous viendra d'Italie.

## ANGLETERRE

*Le congrès de Newcastle.* — Aux fêtes de Pâques, quatre-vingt-quatre délégués ont tenu le troisième congrès du Parti ouvrier indépendant, présidé par Keir Hardie. — L'on vota un programme agricole et un programme industriel, plus des motions additionnelles relatives à l'enseignement, au désarmement, aux finances, etc...

Constitué avant tout en dehors du parti libéral et contre tous les partis bourgeois n'admettant pas la lutte de classes, le Parti ouvrier indépendant accentua encore cette attitude par le vote de la formule suivante que devra signer chaque adhérent :

Par la présente, je déclare être socialiste et m'engage à n'entretenir aucune relation avec les autres partis politiques ; en cas d'élection locale, je m'engage à voter comme ma section le décidera et en cas d'élection parlementaire pour le candidat choisi par le congrès spécialement réuni à cet effet.

*La manifestation du Premier Mai.* — Pour la première fois cette année, la manifestation du Premier Mai eut lieu à Hyde-Parck le 1er mai, et prit la signification révolutionnaire qu'elle a dans les autres pays. — Grâce aux efforts de la *Social democratic Federation* et de *l'Independent Labour Party* et aussi des amis du poète William Morris, le meeting monstre d'Hyde-Parck adopta une résolution que nous reproduisons, parce qu'elle marque une étape de la classe ouvrière anglaise :

Les ouvriers présents à cette manifestation du 1er mai, et le célébrant par un jour de chômage, s'engagent à employer tous leurs efforts pour transformer cette date, de plus en plus chaque année, en un jour de repos pour la

classe ouvrière. Ils n'attendent pas que leurs maîtres le leur donnent, ils veulent le prendre de force. Ils envoient à leurs camarades de lutte, les ouvriers de toutes les nations, leur salut fraternel. La journée légale de travail et le suffrage universel pour les adultes sont les mesures les plus immédiates à prendre pour arriver au but de la classe ouvrière : la fin du régime capitaliste par l'abolition de la société privée dans la production et dans la distribution.

*La journée de huit heures.* — Le propriétaire d'une grande usine de produits chimiques, M. Brunner lui-même, dans le *Times,* rend compte des résultats de cette expérimentation, qui, dit-il, présente un intérêt particulier : 1° parce qu'elle a été faite au moyen d'un nombre considérable d'ouvriers ; 2° parce qu'elle a porté sur une réduction importante de la durée de travail, celle-ci ayant été diminuée de 33 1/2 °/o et ramenée de 84 à 56 heures par semaine ; 3° parce qu'elle a été suivie pendant une période relativement étendue, du commencement de l'année 1890 jusqu'à la fin de l'année 1894.

A la fin de 1889, la fabrique Brunner Mond et Cᵉ occupait plus de 1,000 ouvriers, travaillant par deux équipes, dont l'une était à la besogne de 7 heures du matin à 6 heures du soir et l'autre de 6 heures du soir à 7 heures du matin. Ces équipes alternaient toutes les semaines, ce qui n'était possible qu'en tenant au travail, chacune d'elles, une fois tous les 15 jours, pendant 24 heures sans interruption.

A côté de ces travailleurs qui faisaient la semaine pleine (7 jours), la fabrique en avait d'autres, des hommes de jour, qui étaient occupés 6 jours et, en moyenne, 54 heures par semaine.

En novembre 1889, on appliqua aux ouvriers de la première catégorie, l'organisation par trois équipes de 8 heures, allant de 6 heures du matin à 2 heures, de 2 heures à 10 et de 10 à 6, et permettant de faire le roulement, à la fin de la semaine, en maintenant à la besogne, pendant 12 heures seulement, deux brigades.

Si elle avait admis que la réforme ne devait apporter aucune modification à la productivité de ses ouvriers, la société aurait dû porter, de 1,000 à 1,500, le nombre de ceux-ci. Mais elle escompta une augmentation du rendement de leur travail et au lieu de majorer de 50 °/o l'effectif de son personnel, elle l'accrut de 35 °/o seulement.

Elle réduisit les salaires de 10 °/o et faisant la balance de ce qu'elle allait dépenser en plus comme rémunération aux 35 °/o d'ouvriers pris en extension et de ce qu'elle gagnerait par la diminution des salaires et la production croissante des hommes (elle admit que dorénavant 9 hommes travaillant 8 heures produiraient autant que 10 hommes travaillant 12 heures), elle prévit que son prix de revient subirait une augmentation de 21 1/2 °/o.

Dès les premières semaines de l'expérimentation, la société constata qu'elle s'était trompée dans ses prévisions et que l'augmentation au lieu

d'être de 21 1/2 °/₀, n'était que de 14 1/2 °/₀. Les faits s'étant maintenus avec cette allure pendant toute une année, elle décida, en janvier 1891, de ramener les salaires à leur ancien taux. Il en résulta nécessairement une extension de la part de la main-d'œuvre dans l'établissement du prix de revient ; l'accroissement de 14 1/2 °/₀ que l'application des 3×8 avait déterminée, passa à 22 °/₀.

Mais depuis ce moment, la productivité n'a cessé d'augmenter, si bien que maintenant le coût de la main-d'œuvre par tonne est descendu à ce qu'il était à la fin de 1889.

L'expérience a donc démontré qu'à cette réduction de 33 1/2 °/₀ de la durée du travail correspond une augmentation considérable de la production par ouvrier. Celle-ci n'aurait-elle pas été déterminée en totalité ou en grande partie par les perfectionnements apportés à la technique pendant la durée de la réforme et recherchés peut-être à cause de celle-ci ? M. John Brunner se charge lui-même de répondre à cette question : « Tous ceux, dit-il, qui participent à la direction de notre fabrique, considèrent, après mûr examen, que les perfectionnements apportés depuis 1889, à la méthode et aux appareils, n'ont pas eu une importance suffisante pour déterminer les résultats que nous avons constatés. » Il est donc établi que ceux-ci ont été réalisés en grande partie par l'accroissement de l'activité et de l'énergie des ouvriers.

Les observations faites pendant l'expérimentation confirment d'ailleurs cette conclusion. Les ouvriers sont devenus plus réguliers. Depuis 1884, la Société a pris l'habitude d'accorder tous les ans une semaine de congé, avec solde, aux ouvriers qui, pendant l'année, ont eu moins de dix jours d'absence sans autorisation.

En 1888, 43 °/₀ des travailleurs de la fabrique avaient profité de cette faveur ; en 1891, il y en eut 71 °/₀ et en 1893, 92 °/₀. Pareille augmentation ne s'est pas produite chez les ouvriers du jour qui n'ont pas participé à la réforme et pour lesquels les proportions ont été de 59 °/₀ en 1888, 67 °/₀ en 1891 et 76 °/₀ en 1893.

L'état sanitaire des ouvriers s'est considérablement amélioré. Ceux qui eurent recours à la caisse des malades ne représentèrent que 5 °/₀ de l'ensemble, pendant la période juillet-septembre 1893, tandis que la proportion avait été de 7 °/₀ pendant les mêmes mois de l'année 1889.

Pendant cette même année 1889, 10 °/₀ des travailleurs réclamèrent des soins médicaux ; en 1893, il n'y en eut que 5 °/₀.

Ces constatations enregistrées par un industriel, ayant expérimenté lui-même, dans des conditions vraiment scientifiques, sont incontestablement de la plus haute importance et contribueront au succès de la grande réforme pour laquelle luttent les ouvriers des deux mondes.

*La réforme de la législation ouvrière.* — M. Asquith, ministre de l'intérieur, a déposé à la Chambre des communes deux projets de lois sociales. — Le premier, dit *Truck bill,* soumet à un contrôle sévère les économats et tous systèmes de paiements en nature, et détermine les conditions dans lesquelles seules les manufacturiers pourront fournir à leurs ouvriers de la nourriture ou des vêtements en en déduisant le prix sur les salaires.

L'autre projet a pour but de modifier la législation sur les fabriques et ateliers de manière à assurer aux ouvriers une protection plus efficace. — Voici à ce sujet l'article que le docteur Lux a publié dans le *Peuple,* de Bruxelles :

Le gouvernement anglais fait rentrer dans la catégorie des industries soumises à la réglementation un certain nombre d'exploitations qui en avaient été affranchies jusqu'à présent et parmi lesquelles il convient de citer en première ligne les lavoirs et les blanchisseries.

Bien que depuis longtemps déjà l'application de la vapeur ait pris une grande extension dans ces entreprises, elles avaient continué à relever simplement de la *Sanitary authority,* c'est-à-dire de l'inspection sanitaire, portant uniquement sur les bâtiments et n'exerçant aucun contrôle ni sur les procédés, ni sur les durées, ni sur les conditions du travail.

Rien d'étonnant par conséquent à ce que de graves abus aient pu prendre naissance et se développer dans cette industrie, que l'habitude de travailler jusqu'à 85 heures par semaine ait pu s'y ancrer et que dans les ateliers, où sont cependant occupés en grande partie des femmes et de jeunes ouvriers, qu'on ne se soit guère préoccupé jusqu'à présent d'organiser une ventilation convenable, ni même de remédier à l'action pernicieuse de la chaleur et de l'humidité qui y règnent.

En même temps que les lavoirs, le nouveau *bill* fait rentrer dans les exploitations protégées, les travaux des docks, des quais et des chantiers de constructions navales ainsi que l'industrie du bâtiment pour autant qu'elle a recours aux machines.

Quant aux modifications apportées à la législation existante, voici les points sur lesquels elles portent et les réformes qu'elles poursuivent :

*Dimensions des salles de travail.* — Dans toute fabrique et dans tout atelier, les locaux réservés au travail doivent fournir au moins 250 pieds cubes d'air par personne et au moins 400 pieds cubes pendant les heures de surtravail.

Le ministre de l'intérieur pourra fixer un minimum plus élevé pour les durées pendant lesquelles il sera fait usage d'appareils d'éclairage.

*Prévention des accidents.* — La défense de procéder au nettoyage de machines en mouvement, déjà en vigueur pour les enfants, est étendue aux adolescents.

Jusqu'aujourd'hui les inspecteurs du travail n'étaient pas armés pour obtenir l'introduction d'urgence de mesures dont l'application immédiate leur paraissait nécessaire à des fabrications ou à des machines spécialement dangereuses. La nouvelle loi leur accorde le droit de provoquer, par une simple décision judiciaire, la fermeture d'établissements ou de parties d'établissements

non appropriés à la fabrication qui s'y doit exécuter et de nature à exercer une action nuisible sur la santé ou l'existence des travailleurs ; cette fermeture pourra être maintenue jusqu'à ce que les modifications qui auront été signalées comme nécessaires aient été apportées aux installations.

La même disposition est applicable aux machines dont le maniement sera reconnu dangereux et dont par conséquent la mise en non activité pourra, à la demande de l'inspecteur, être ordonnée par une décision de l'autorité judiciaire compétente.

Tout propriétaire d'une fabrique ou d'un atelier devra tenir note, dans un registre spécial, des accidents qui surviendront dans son exploitation et il devra soumettre ce registre à l'inspecteur du travail ou au médecin de district, chaque fois que la demande lui en sera faite par un de ces fonctionnaires.

Le ministre de l'intérieur aura en outre le droit d'ordonner, sur tout accident, une enquête formelle par des experts, droit qui jusqu'à présent ne lui a été reconnu que pour les accidents des exploitations minières.

## ALLEMAGNE

*Les longues journées mutilent et tuent.* — L'Institut impérial des assurances en Allemagne a voulu savoir à quelles heures de la journée les accidents se produisent en plus grand nombre. Voici ce que la statistique lui a fait constater :

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 6 à 7 | heures du matin | 435 | accidents. |
| de 7 à 8 | — — | 794 | — |
| de 8 à 9 | — — | 815 | — |
| de 9 à 10 | — — | 1069 | — |
| de 10 à 11 | — — | 1598 | — |
| de 11 à 12 | — — | 1590 | — |
| de 12 à 1 | heure du soir | 587 | — |
| de 1 à 2 | — — | 745 | — |
| de 2 à 3 | — — | 1037 | — |
| de 3 à 4 | — — | 1243 | — |
| de 4 à 5 | — — | 1178 | — |
| de 5 à 6 | — — | 1306 | — |
| de 6 à 7 | — — | 979 | — |

Ainsi, de 8 à 10 heures du matin, il se produit 1,884 accidents ; de 10 heures à midi, 3,188. Il est probable que ce second chiffre serait encore beaucoup plus élevé et que l'heure qui s'écoule de 11 heures à midi donnerait beaucoup plus d'accidents que l'heure précédente si, dans bien des ateliers, le travail véritable ne cessait quelque peu avant midi.

De midi à une heure, peu d'accidents ; la plupart des ateliers sont fermés. Mais dès une heure, la proportion signalée le matin recommence. Elle s'arrête seulement légèrement de 4 à 5 ; c'est qu'à ce moment a lieu le repos de l'après-midi.

Il n'y a lieu évidemment de tenir aucun compte du chiffre indiqué pour les accidents de 6 à 7 heures ; à ce moment un grand nombre d'ateliers sont déjà fermés et dans d'autres l'équipe de nuit a pris la place de l'équipe de jour.

L'Institut impérial des assurances interprète comme suit les indications de la statistique : « Le nombre des accidents augmente d'une manière extraordinairement rapide, à mesure que la fatigue et l'affaiblissement de l'ouvrier se développent insensiblement. »

*Pour la réglementation du travail.* — La revue médicale de Munich (*Münchener Medizin-Wochenschrift*) signale que depuis un an et demi il n'a plus été constaté, dans les fabriques de miroirs de Fürth, un seul cas d'intoxication par le mercure. La constatation est d'autant plus intéressante que la plupart des ouvriers observés travaillent dans cette industrie depuis de longues années, quelques-uns depuis trente ans.

L'hygiéniste Wollner, qui signale ce fait et qui cherche à en dégager les causes, fait remarquer que l'amélioration de l'état de santé des miroitiers s'est affirmée brusquement en 1885, lorsque la fabrication a été réglementée au point de vue sanitaire.

Les recherches faites par ce savant établissent que presque tous les cas d'intoxication enregistrés avant cette époque se produisaient dans de grands établissements travaillant pour l'exportation.

Dans ces usines, les installations n'étaient pas, au point de vue hygiénique, plus mauvaises que dans les autres ; mais les ouvriers y étaient mal payés et cherchaient, par des journées de travail prolongées outre mesure, à se faire un salaire raisonnable. La population ouvrière y était donc débile, exténuée, offrant pour la maladie une réceptivité plus grande que les travailleurs bien nourris et moins fatigués.

Aujourd'hui toutes ces grandes fabriques ont renoncé à l'emploi du mercure et ont substitué à l'étamage l'argentage des glaces ; de sorte qu'elles ont fait disparaître la cause toxique elle-même.

Mais les petits établissements, qui parfois n'utilisent que un ou deux ouvriers, ont conservé le mercure et comme ils font des produits spéciaux, de qualité et de prix supérieurs, ils paient des salaires plus élevés à leurs ouvriers, ce qui permet à ceux-ci de ne faire que de courtes journées, en moyenne de six heures.

Or, ces ouvriers qui continuent à travailler au milieu des vapeurs mercurielles sont aussi peu intoxiqués que ceux qui, pour donner le tain aux glaces, n'emploient plus que de l'argent. Si donc ils échappent à la maladie, c'est qu'ils sont mieux payés et partant mieux nourris et qu'ils font des journées moins longues.

Telle est la conclusion de Wollner : « Si la maladie mercurielle, dit-il, a disparu depuis un an et demi, depuis que, dans les établisse-

ments employant encore le mercure, on a renoncé au système des bas salaires et des longues journées, c'est que, de toutes les mesures protectrices des ouvriers, il n'en est pas une qui soit plus importante que le payement d'une bonne rémunération et la diminution de la durée de travail. Ce qui ne revient pas à dire que les autres mesures soient superflues; mais il est très douteux cependant qu'elles puissent être efficaces, si elles ne sont pas accompagnées de prestations courtes et bien payées. »

Cette appréciation de l'un des hygiénistes les plus distingués de l'Allemagne a incontestablement une grande valeur.

— De notre correspondant Henri Thürow :

Le gouvernement allemand, sans cesse hanté par le spectre du socialisme, redouble d'effort pour s'en défendre.

Sans attendre que la loi de répression, suspendue depuis des mois sur les têtes du peuple, comme l'épée de Damoclès, soit votée, il frappe à tort et à travers, dissolvant les assemblées, confisquant les journaux et emprisonnant les rédacteurs.

S'appuyant sur un paragraphe oublié de la Constitution, il a commencé par mettre sous la censure les *Théâtres Libres* de Berlin. Désormais, ces derniers ne peuvent plus monter une pièce nouvelle sans que la tendance en ait été approuvée par le ministère. Or, c'est de ces théâtres libres, du plus ancien surtout, le *Freie Bühne,* que les chefs-d'œuvre dramatiques de Hauptmann, Sudermann et Ibsen sont partis pour leur marche triomphale à travers les pays de langue allemande. La mesure du gouvernement est donc plus qu'un acte de répression politique ; elle est un attentat contre la pensée moderne même dans le domaine de l'art et de la littérature.

Non moins inique a été l'attitude du pouvoir administratif dans la malheureuse affaire de Fuchsmühl, qui s'est terminée le 27 avril devant le tribunal correctionnel de Weiden, en Bavière.

Les cent quarante-huit paysans qui y furent condamnés à des peines variant de quinze jours à quatre mois de prison, quel crime horrible avaient-ils commis ?

Ils avaient coupé du bois dans le domaine de M. de Zollern, un grand propriétaire dans la dépendance duquel se trouvaient la plupart d'entre eux. Ce n'était qu'exercer leur droit d'affouage qu'ils pratiquaient de temps immémorial et qui était leur unique ressource dans cette contrée peu fertile. Aussi ne tenaient-ils pas compte de la défense de M. de Zollern, qui, invoquant deux jugements contradictoires rendus antérieurement par les tribunaux, refusa net aux paysans, par l'intermédiaire des autorités forestières, de faire leur traditionnelle récolte de bois. Les bûcherons ayant passé outre, le sous-préfet du district fit venir de la troupe et les paysans, qui ne réclamaient que ce qu'ils avaient jusqu'alors considéré comme leur droit, furent chassés à coups de fusil et de baïonnette par le peloton d'infanterie envoyé sur les lieux. Il y eut, outre une trentaine de blessés, deux morts, dont un vieillard sourd de soixante-cinq ans, qui, dans la fuite générale étant tombé, fut percé d'outre en outre par la baïonnette d'une brute de soldat.

En face de cet acte d'inqualifiable férocité, l'indignation générale se porta sur les vrais coupables, les autorités militaires et M. de Zollern.

Les débats démontrèrent que les paysans n'avaient pas opposé la moindre résistance. Au dire du commandant de la troupe, le lieutenant Mayer, ils ne pouvaient pas avoir entendu, à la distance où ils se trouvaient, l'ordre qui leur était donné d'évacuer les lieux. En tous les cas, on ne pouvait leur attribuer aucune espèce de provocation. Le bon sens et l'humanité exigeaient donc que l'ensemble des accusés, déjà si cruellement éprouvés, fût acquitté.

Il n'en fut rien. Le gouvernement, héritier et défenseur de l'esprit seigneurial, voulut sa vengeance. Il l'a eue. Ce sont les paysans qui ont été punis, comme ils l'auraient été du temps de Luther, tandis que leurs maîtres continuent à les tenir sous l'esclavage économique, se moquant de leurs misères et souffrances. Quand le magistrat a fait observer à M. de Zollern, qui n'a pas eu une parole de commisération pour les victimes de cette malheureuse affaire, qu'il aurait pu faire preuve d'un peu plus d'humanité, il a déclaré, d'un geste hautain, qu'il ne connaissait qu'une chose : son droit.

L'affaire de Fuchsmühl a profondément impressionné le pays, et l'issue que lui a donné la justice impériale n'a fait qu'ajouter au mécontentement populaire et a grossi les bataillons socialistes.

Beaucoup de faits significatifs témoignent en effet des progrès de l'idée et de l'organisation socialistes.

Dans les élections complémentaires pour le Reichstag, notre parti a gagné un nouveau siège. Dans la circonscription Dresde-campagne, le député socialiste Horn a été élu avec 16,575 voix contre 13,000 voix environ, qui furent données au candidat du parti opposé. Cette élection élève le chiffre des représentants du parti au Parlement à quarante-huit.

De plus, à plusieurs congrès syndicaux qui se sont tenus dans différentes villes pendant les fêtes de Pâques, on a constaté un accroissement réjouissant du mouvement syndical. Ainsi le nombre des ouvriers métallurgistes, adhérant à leur fédération, s'est accru de 28,000 (chiffre de l'année dernière) à 33,406 cette année.

Enfin, la fête du Premier Mai a été fêtée d'une manière imposante. Le chômage était plus général, les cortèges plus nombreux, les assemblées plus suivies que les années précédentes.

Bien d'autres exemples, qui prouvent l'incessant développement du socialisme déjà si puissant, seraient à citer. Il n'y a que le gouvernement qui puisse en méconnaître la signification et espérer l'arrêt du mouvement révolutionnaire par une nouvelle loi *scélérate*.

H. T.

## AUTRICHE

*Effets de la diminution de la durée du travail.* — Les salaires et la productivité du travail sont en raison inverse de sa durée. Une nouvelle preuve nous en est fournie par le rapport de la Chambre de commerce de Brünn, en Moravie, pour l'année 1894.

Ce rapport contient des chiffres intéressants sur les résultats que

la diminution de la durée du travail a donnés dans le bassin houiller de Rossitz. La journée de travail est de 9 heures 1/2, en y comprenant le temps de l'entrée et de la sortie de la mine.

Le tableau ci-après indique le rapport entre la durée du travail, sa productivité et les salaires, avant et après l'adoption de la journée de travail de 9 heures 1/2; l'éloquence de ces chiffres n'échappera à personne :

| | 1888 | 1893 | 1894 |
|---|---|---|---|
| Durée du travail en heures . . . . . | 11 » | 9 1/2 | 9 1/2 |
| Production moyenne des hacheurs, par jour en quintaux . . . . . | 23 8 | 26 6 | 27 45 |
| Production moyenne de tous les mineurs. | 8 8 | 8 91 | 8 91 |
| Salaires en francs : | | | |
| des hacheurs. . . . . | 3 10 | 3 80 | 3 80 |
| hacheurs de pierres. . . . . | 3 45 | 4 10 | 4 20 |
| des rouliers . . . . . | 2 30 | 2 60 | 2 60 |
| des hercheurs . . . . . | 1 75 | 1 80 | 1 80 |
| Rapports entre les salaires de 1888 et 1894. | 100 » | | 154 7 |

Ainsi, la productivité du travail, par suite de la réduction dans sa durée est augmentée, comparativement à l'année 1888, de 16 °/o environ, et les salaires de plus de 50 °/o.

## RUSSIE

*La journée de huit heures.* — D'après le *Vorwaerts :*

La fabrique de papier de Dobruscha, près de Sommelis, est la première qui ait appliqué la journée de huit heures. Le chef de cette fabrique, M. Stultschinski, vient de publier une brochure dans laquelle il énumère les résultats bienfaisants de cette réforme. Les ouvriers travaillaient auparavant douze heures : deux équipes se relayaient chaque jour ; actuellement, il y a trois équipes, travaillant chacune huit heures. M. Stultschinski écrit ensuite :

« Je dois avouer, d'après les expériences que j'ai faites au cours des cinq derniers mois, que les ouvriers, depuis l'introduction de la journée de huit heures, remplissent tous leurs devoirs. Au point de vue technique, si les travaux ne sont pas mieux exécutés, ils ne le sont cependant, en aucun cas, plus mal qu'auparavant. La réforme n'a coûté à la fabrique qu'un pour cent des salaires, et elle a eu, par contre, une action très bienfaisante sur les ouvriers. Nos ouvriers paraissent déjà plus dispos.

« Au point de vue économique, le résultat n'est pas moins favorable. Les ouvriers qui possèdent un lopin de terre l'ont, cette année, cultivé eux-mêmes au lieu de le faire faire par des journaliers ».

La lumière, cette fois, nous vient de la Russie. Il n'y a donc qu'en France que les capitalistes se refusent à essayer une réforme

qui, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, etc., n'a donné que d'excellents résultats, confirmant, en tous points, la théorie socialiste.

## ROUMANIE

*Congrès socialiste.* — Le troisième congrès des socialistes roumains a eu lieu le 16 et le 17 avril, à Bucharest. Il a réuni quatre-vingts délégués, appartenant à quinze organisations.

Le congrès s'est occupé surtout de propagande électorale et il a mis en tête de son programme la conquête du suffrage universel.

Il a résolu également d'activer la formation de syndicats ouvriers analogues à ceux de France.

Le conseil national du parti roumain se compose de : Badejde, Baughereann, Tabakovici, Anghel, Sperenta, Deodora-Teranm, Atanasin et Pencovici.

Le prochain congrès aura lieu dans deux ans.

## SUISSE

*La mort de Youkowski.* — Le 13 mai dernier ont été célébrées, à Genève, les obsèques du jurisconsulte russe, Nicolas Youkowski, qui, depuis trente-deux ans expiait, en exil, le crime d'être révolutionnaire et d'avoir aimé la justice, même pour la Pologne. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe, l'un par le citoyen Perron, au nom des socialistes suisses, l'autre par le citoyen Le Français, au nom des anciens proscrits de la Commune. Dans sa livraison de juillet, la *Revue socialiste* publiera, du citoyen Victor Jaclard, une étude de ce noble caractère qui fut Nicolas Youkowski.

ADRIEN VEBER.

# CHRONIQUE THÉATRALE

THÉATRE DE L'ŒUVRE. — *Le Volant*, pièce en trois actes, en prose, par Mlle JUDITH CLADEL.

Mlle Judith Cladel, pour son coup d'essai au théâtre, agite un des plus douloureux problèmes qui puisse déchirer ce pauvre cœur humain toujours meurtri : un mutuel amour a jeté dans les bras l'un de l'autre deux êtres qui ont cru s'unir pour la vie. Ils se sont aimés spontanément, sans considérations extérieures d'argent ou de convenances sociales et, depuis, leur vie s'est écoulée heureuse et douce durant plusieurs années, et l'on ne prévoit pas, du moins le spectateur n'a pas de motif pour prévoir, que cette intimité doive être troublée. Mais soudain une troisième personne apparaît au milieu de ce ménage jusque-là si d'accord et, quoique cette personne se montre discrète et loyale et sans esprit d'intrigue, un des deux époux, découvrant en lui-même un mal secret qu'il ignorait, une lassitude fastidieuse, une satiété énervante, est amené à désirer une rupture et à chercher une rénovation de tout son être dans une nouvelle passion. Devant ce souhait, devant cette sorte de besoin impérieux, quel sera le rôle de l'autre? Ce sujet a été plusieurs fois traité : on se rappelle le *Jacques*, de George Sand. Tout récemment le *Michel Tessier*, de M. Édouard Rod, posait la même question. Dans *le Volant*, comme dans cette dernière œuvre, il s'agit d'un mari las de sa femme. C'est un écrivain ce mari, c'est-à-dire un homme de race généralement inquiète, tourmentée, pleine de doute; à quarante ans comme à vingt, il lui faut lutter pour garder péniblement le succès péniblement conquis. Dans ses incertitudes, dans ses hésitations, dans ses combats perpétuels contre la dévorante chimère, il lui faut, s'il veut n'être pas terrassé, un soutien, une main amie pour serrer la sienne, un encouragement donné à propos qui relève sa confiance prête à défaillir. Or, sa Suzanne est bonne et dévouée, elle comprend son ami et ne demande qu'à l'aider; elle voudrait être, comme dans les robustes paysages de l'Italie, l'ormeau qui soutient la vigne et l'aide à porter le poids de sa grappe savoureuse; mais elle-même est le rameau frêle et flexible qui a besoin de s'enlacer autour du tronc noueux. Il est un peu femme avec des colères, des caprices, des fantaisies singulières comme on en pardonne volontiers aux artistes dont l'imagination n'est pas réglée par une volonté puissante; elle — et après tout c'est bien son droit — elle n'est que femme, et tendre et un peu molle, j'allais dire gnian-gnian.

Où donc sera l'homme dans tout cela ? L'homme, c'est une jeune savante, une femme médecin, qui, tout au rebours de ses pareilles que les auteurs nous montrent ordinairement sur la scène, a l'esprit net et affermi par l'étude ; de vaines rêveries ne l'égarent pas dans les nuages ; son jugement est sain et éclairé, son énergie soutenue. Mlle Cladel, qui parle par sa bouche, lui prête des propos fort justes sur la culture intellectuelle des femmes, laquelle ne gâte point, mais augmente au contraire leur charme naturel. Car enfin, messieurs, dites-moi, je vous prie, pourquoi ce qui développe si heureusement votre cerveau, pourquoi ce qui donne une si agréable satisfaction à votre insatiable curiosité, ne procurerait pas les mêmes avantages au cerveau des femmes ! Curieuses, après tout elles ne le sont peut-être pas moins que nous et leur désir de savoir est aussi légitime que le nôtre. Pédantes elles deviendront ? ce n'est pas impossible ; mais voilà une légère imperfection qui ne leur sera pas absolument particulière et envers laquelle nous nous montrerons indulgents pour la partager quelquefois. Le sourire qui reflète une âme pensante n'en est pas moins doux et les lèvres qui ont longuement récité de savantes leçons ne donnent pas, j'imagine, de moins ardents baisers. Tout ce que nous croyons savoir faire très bien, médecine, art ou littérature, les femmes le font aussi, mieux je n'en sais rien, mais à coup sûr autrement. Et cela m'a frappé une fois de plus en écoutant la pièce de Mlle Judith Cladel. Un homme eut sans doute marqué avec plus de force et de profondeur la violence de la passion qui incline le mari vers la jeune doctoresse. Mais l'amour que celle-ci ressent ne pouvait pas être tracé avec une grâce plus discrète et plus délicate. Il est à peine indiqué, comme ces figures que certains peintres savent faire flotter dans des vapeurs légères, et pourtant on en devine, on en comprend l'intensité : une plume d'homme aurait eu difficilement une touche aussi légère.

Donc, l'épouse légitime s'aperçoit au changement de son mari, à l'humeur qu'il montre, aux emportements qui le secouent, aux tristesses qui l'accablent, qu'il est détaché d'elle et qu'une autre peut-être saura lui rendre la gaieté, la confiance, la sérénité nécessaires au développement de son talent. Elle le lui dit, elle l'éclaire elle-même sur ce point, elle lève les doutes qu'il peut avoir et enfin, avec un désintéressement grandiose, elle lui offre de se sacrifier, de déserter sa place honorable au foyer conjugal et de le laisser poursuivre avec de nouvelles amours son fuyant génie. Il accepte en égoïste qu'il est et la séparation a lieu en effet. Et — c'est ici qu'il est intéressant de noter la différence des tendances — autant dans *Michel Tessier* M. Édouard Rod nous montrait cette solution comme mauvaise et malfaisante, autant Mlle Judith Cladel s'en réjouit et l'approuve. Il est vrai que Rod avait compliqué les choses : d'abord il avait mis un enfant dans le ménage ;

ensuite il s'était embarrassé de considérations sociales sur l'excellence du divorce. Il a été si mécontent de ses personnages qu'il a composé par la suite tout un volume pour nous expliquer combien leur conduite les avait rendus malheureux. Mlle Judith Cladel a supposé un ménage sans enfant; elle en avait le droit; mais je le regrette, comme une timidité d'ailleurs bien pardonnable à son âge : j'aurais voulu savoir si alors le problème lui apparaissait le même.

De plus, en personne qui se met volontiers à côté des lois — comme écrivain, j'entends — elle ne prononce même pas le mot divorce. Il s'agit là d'êtres loyaux qui ne connaissent d'autres liens que ceux de l'amour : ceux qui s'aiment sont époux; ceux qui ne s'aiment plus ne sont plus époux, disait-on autrefois, et cette maxime pourrait servir d'épigraphe à la pièce. Je me demande, en effet, de quoi la société vient se mêler lorsqu'elle prétend m'obliger, avant de m'unir à celle que j'aime, à consulter trente-huit millions de personnes représentées par un inconnu dûment autorisé à cet effet.

Mais le côté social est ici accessoire. C'est le drame intime surtout qui intéresse. Dans une situation semblable, celui des deux qui n'est plus aimé doit-il s'effacer volontairement pour cesser de faire obstacle au bonheur de l'autre ? ou plutôt des deux autres ? Avec l'auteur on est tenté de répondre oui et de voir avec plaisir que de trois êtres qui souffraient, il ne reste plus qu'un seul malheureux.

Mais pourquoi ce nom de *Volant ?* A coup sûr je ne l'eusse pas deviné ! Heureusement, l'auteur a fait sur ce point ses confidences à un de nos confrères; il faut être un peu savant pour comprendre : vous avez vu dans les machines à vapeur ces grosses roues massives qui tournent à vide et qui ont l'air de ne servir à rien. Les ingénieurs vous diront qu'elles servent beaucoup au contraire, que ce sont des réservoirs de force vive et que, lorsque la machine tend à se ralentir, elles lui rendent l'impulsion nécessaire. Eh ! bien, ici, le volant, c'est la jeune doctoresse dont l'amour nouveau va donner la vigueur au génie de l'écrivain fatigué. C'est un symbole. Il y en a beaucoup dans la pièce qui a été écrite en grande partie sous l'influence d'Ibsen. Et il faut l'avouer, ces symboles, tantôt obscurs comme le Volant, tantôt enfantins comme l'Orage ou l'Araignée « araignée du matin chagrin », sont ce qu'il y a de moins intéressant dans l'œuvre. L'auteur veut nous dire qu'il y a dans un cœur une situation difficile et il lui faut pour cela un accompagnement d'éclairs et de tonnerre. Il est aussi question de revenants. Mais, mademoiselle, nous n'avons pas peur des fantômes, ni de l'orage : Caligula n'était pas dans la salle. J'aimerais mieux quelques développements complémentaires sur le caractère des personnages. Il faudra que je me querelle un jour avec tous ces symboles à la mode.

GASTON STIEGLER.

# REVUE DES LIVRES

NITTI. — **Le Socialisme catholique** (traduit de l'italien, 8e volume de la Collection d'auteurs étrangers contemporains). — Guillaumin, éditeur, 14, rue Richelieu, Paris.

On est toujours le socialiste de quelqu'un..... L'évêque de Mayence, M. de Ketteler, parce qu'il fut l'ami de Lassalle tout en étant sympathique au parti aristocratique et féodal, est étiqueté socialiste. Et cependant il se borna à prêcher à la classe ouvrière l'association coopérative de production.

Sont également étiquetés socialistes : — en Allemagne, l'abbé Hitze, l'un des chefs du parti ultramontain au Reichstag ; le charitable père Kolping, qui s'est contenté de former de nombreuses associations de secours mutuels ; — en Autriche, le docteur Meyer et le baron de Vogelsang ; — en Suisse, le cardinal Mermillod et M. Gaspard Decurtins ; — en Amérique, le cardinal Gibbons et l'évêque Ireland ; — en Angleterre, le cardinal Manning et l'évêque Bagshawe ; — en Belgique, l'abbé Pottier ; — en France, le Père de Pascal, le Père Ludovic de Besse, et MM. Léon Harmel, de Mun, de Ségur-Lamoignon, de la Tour du Pin, etc., — plus l'école de Le Play.

Place à part doit être faite de M. Gaspard Decurtins, qui ne craint pas de montrer sa profonde sympathie pour les socialistes de son pays et qui a été l'initiateur de la proposition par laquelle le gouvernement suisse adressa aux États industriels de l'Europe l'invitation de discuter à Berne les bases d'un règlement international des questions ouvrières, qui fut l'origine de la conférence de Berlin en 1890. — ... Mais tous ces autres personnages sont entrés en lutte ouverte avec les socialistes de leur pays, et les poursuivent de leurs anathèmes. Ils n'ont d'autre but que de relier la liberté d'association à la liberté centrale de l'Église et de faire dépendre toute leur politique de la constitution corporative de la société et de l'enrégimentement des cercles d'ouvriers et des corporations mixtes de patrons et d'ouvriers sous la bannière de la papauté, c'est-à-dire sous la férule du papisme et de la congrégation de Jésus.

Au surplus, ces messieurs ont l'habitude de se défendre d'être socialistes. Pourquoi donc M. Nitti a-t-il intitulé son livre : *Le Socialisme catholique ?*

Est-ce parce qu'il est hostile à l'organisation corporative de la société telle que la conçoit l'*Association catholique ?* Mais en quoi le système corporatif est-il du socialisme ? Ce régime peut servir d'adjuvant et de préparation au socialisme, mais ce n'est pas suffisant pour appeler socialistes les catholiques qui se souviennent en économie politique du *Væ soli* de l'Évangile.

« Sociologie catholique », ou mieux encore et plus simplement, « Action sociale du catholicisme », eût été un titre plus exact et plus digne du savant professeur de l'Université de Naples ; car dans le dernier chapitre de cette

œuvre de forte érudition et de haute conscience littéraire, dans les passages consacrés au « Socialisme du Vatican », il est écrit : « Si la papauté suit l'im-« pulsion donnée par une si grande partie de son clergé, si elle ne s'arrête « pas dans la voie où elle est entrée, si elle a le courage de proclamer la paix « nécessaire entre le capital et le travail, elle se trouvera à la tête d'un mou-« vement irrésistible qui pourrait peut-être conduire l'Église à la réalisation « de son œuvre séculaire. »

En d'autres termes, l'Église, qui à travers les siècles a été la complice des grands, des riches, des exploiteurs, et a partagé avec eux gloire et richesses, jouissances et bonheurs matériels, se trouve aujourd'hui dans la posture de celui qui aurait volé son voisin, et qui, voyant l'heure de la justice arrivée, parle très vaguement de rembourser sa victime, en lui jetant de la poudre aux yeux.

M. Nitti croit qu'en s'inspirant mieux des idées ambiantes d'amélioration sociale la papauté peut avoir de nouvelles chances de progrès et de gloires. Certes nous ne nions pas l'esprit du vieil Évangile, c'est parfois un excellent auxiliaire de l'instinct social. Mais le labarum moderne, celui qui symbolise les espérances et les droits de l'humanité, n'est plus à Rome. Depuis la Révolution française, le signe de la croix ne peut plus être le signe de l'idéal nouveau, de ce que M. Nitti proclame « la morale supérieure du socialisme ». Le labarum contemporain est incontestablement le drapeau rouge.

Dans le passé, nous sommes redevables à l'Église de deux puissances paternelles : la paternité ecclésiastique, caractérisée par l'Inquisition ; la paternité monarchique, caractérisée par le Livre rouge et la Bastille. Que nous réserveraient la mise en pratique de la paternité économique et l'abandon à l'Église du pouvoir de décider les cas de conscience entre le capital et le travail?

Voilà dix-neuf cents ans bientôt que le Messie est apparu, et c'est aujourd'hui seulement que le vicaire apostolique reconnaît qu'il est temps de rendre au monde du travail la considération qui lui est due et les droits qui lui ont été ravis par la Propriété, sous la garantie de la Religion. Et M. Nitti condamne la Révolution française, parce que depuis cent ans elle a constamment été empêchée par la réaction multiforme de produire ses conséquences et d'aboutir logiquement au socialisme. — La Révolution n'est autre chose que la réaction tardive de la justice contre le gouvernement de la faveur et la religion de la grâce, et, de nos jours, le socialisme est, sur le terrain économique, la continuation de cette réaction justicière.

M. Nitti promet dans sa préface une série de volumes sur les principales formes du socialisme moderne : socialisme religieux, socialisme anarchique, collectivisme, socialisme d'État, etc... Nous les attendons avec impatience, dans l'espoir que nous y trouverons, en plus d'une énorme documentation, un critère formel, c'est-à-dire une indispensable définition du socialisme qui, pour être sérieusement discutée, devra être plus précise que celle-ci : « Flot de contradictions, d'erreurs, d'incertitudes, provisoirement soutenu par le mécontentement populaire et une *morale de beaucoup supérieure.* »

Un chapitre spécial étant consacré à l'esprit du protestantisme, ce volume est l'ouvrage le plus complet qui ait encore paru sur l'action sociale du christianisme dans le monde. Mais, encore un coup, nous réclamons de l'érudit

compilateur plus de précision dans ses définitions, notamment dans celle du socialisme, et aussi des explications personnelles moins vagues sur les rouages économiques provenant d'institutions historiques plutôt que de lois naturelles, et sur la possibilité avouée d'une organisation économique supérieure au régime actuel, et qui résisterait aux critiques des adversaires du socialisme, « ce nouvel Antée, qui reçoit la vie et la force de la terre, dont il tient l'existence, mais qui, contrairement à l'Antée mythologique, s'est fortement attaché à elle et ne s'en éloigne pas ».

M. Nitti imite l'Antée mythologique ; il se détache de son terrain. Qu'il s'y attache, au contraire, comme l'Antée socialiste. Qu'il serre de près son sujet et l'embrasse tout entier avec une rigueur plus scientifique et sans déclamations antisocialistes. Ou alors qu'il ne juge pas et se renferme dans de brillants exposés et de curieux rapprochements historiques.

*
* *

Voici deux volumes d'histoire politique du siècle que M. Georges Denis Weil publie chez M. Félix Alcan, au prix de 3 fr. 50 le volume.

Le premier est intitulé : *Le droit d'association et le droit de réunion devant les Chambres et les Tribunaux.*

L'auteur s'est impartialement borné à préparer un champ d'études aux polémistes politiques, religieux et économistes, en déroulant sous leurs yeux les annales politiques et judiciaires d'un siècle entier. M. Weil n'a pas examiné quels privilèges certaines associations sont admises à invoquer, ou quels avantages il conviendrait de leur concéder, si par exemple elles jouissent, ou s'il y aurait lieu de les faire jouir de la personnalité civile ; il n'a pas voulu s'engager sur ce terrain. Cependant son travail est loin d'être un sec tableau des modifications apportées ou des sanctions appliquées au droit naturel de se réunir ou de s'associer. C'est plus qu'un manuel des conditions auxquelles les associations obtiennent le droit de vivre. C'est, pour un traité dogmatique sur la liberté d'association et de réunion, une introduction complète, qui ne laisse pas d'être aussi fort intéressante. Car, à côté du résumé des légalités successives de notre siècle, l'on y trouve un historique captivant de nos grands procès politiques et de tous les incidents se rattachant aux péripéties subies par l'exercice d'un droit prétendu illégal. Aucun débat parlementaire ou judiciaire de la Restauration, du gouvernement de Juillet et de l'Empire, et de la troisième République, n'a été passé sous silence.

Quant au deuxième volume, *Les élections législatives depuis 1789,* c'est également une étude purement historique de la législation et des mœurs électorales de la France depuis cent ans. Mais elle est uniquement consacrée à la Chambre des députés sous les différents noms qu'elle a revêtus dans nos constitutions successives. M. Weil a dédaigné l'histoire des élections aux diverses Chambres hautes. M. Weil estime que les générations actuelles qui ont trouvé le bulletin de vote dans leur berceau ne mettent peut-être pas assez de prix à une possession devenue banale et dont la jouissance constante a déprécié la valeur. Telle est la pensée inspiratrice de ce livre écrit pour remettre dans les mémoire les luttes acharnées dont est issu pour les masses populaires le droit de suffrage. M. Weil cite les dirigeants de la politique qui, à l'exemple du poète qui n'aime

pas être troublé dans ses méditations, n'aimaient pas à être gênés par des interventions indiscrètes ; et il rappelle le temps où les ministres de la monarchie entonnaient contre les revendications des déshérités des variations sur l'air de *Odi profanum vulgus*... Nous assistons à un renouveau de cet esprit-là, avec l'hypocrisie en plus.

*
* *

**La Criminalité politique**, par Louis Proal. — Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain. Prix : 5 francs.

Imaginez ce livre écrit par Jaurès avec l'esprit qui lui a dicté son admirable article de la *Petite République* du 17 avril : « L'inquiétude secrète », et représentez-vous tout le parti qu'il aurait tiré d'un titre pareil pour flageller les mensonges, les calomnies, les fraudes, les violences, l'intolérance, la corruption, les sophismes, les passions, l'ambition, la cupidité, les haines et l'hypocrisie des dirigeants de toutes les féodalités qui ont gouverné le monde depuis six mille ans que l'humanité est sur une croix de douleur.

Hélas! cet ouvrage n'a été écrit que par un conseiller à la cour d'appel d'Aix, qui ne voit d'autres remèdes à la corruption générale que le retour aux inspirations du sermon de Bossuet sur « l'éminente dignité des pauvres », et le triomphe des principes spiritualistes. « Le spiritualisme sincère est le sel qui empêche les sociétés de se corrompre ».

Naturellement Camille Desmoulins, le « menteur » Delescluze, Ravachol, Vaillant, Danton, Marat, Émile Henry, Robespierre, Kropotkine, Chaumette, Brissot, Babœuf, Proudhon, Diderot, Darwin, Max Stirner, Frédéric Nietzsche, Renan, Saint-Simon, Auguste Comte, etc., et les socialistes sont confondus dans la même réprobation et qualifiés de suppôts de Satan. L'auteur, ayant eu à juger Sébastien Faure aux assises des Bouches-du-Rhône, en tire prétexte pour en faire un disciple de Lamennais et ranger Lamennais parmi les êtres sataniques inspirés par Machiavel, l'envoyé du diable.

En voilà assez pour faire juger de l'esprit du livre, qui n'en est pas moins très intéressant, parce que très documenté et parsemé de réflexions que tous les socialistes honnis peuvent faire leurs. Il est donc permis de glaner.

Savez-vous où la théorie du machiavélisme a été formulée pour la première fois ? C'est dans les *Phéniciennes* d'Euripide, où on lit ces paroles d'Étéocle : « S'il faut commettre l'injustice pour arriver au pouvoir, commettons-la ; mais en toute autre circonstance, soyons honnêtes ». — Et, après l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II, et les Pamphlets des Réformés du seizième siècle, c'est d'Holbach, conspué dans un autre passage, qui a le premier réfuté le machiavélisme. Son *système social* est le développement de la pensée que la politique ne doit être que la morale appliquée au gouvernement des États.

M. Proal voue au mépris public les « sans-patrie » et les antimilitaristes ; mais voici, entre autres, une citation qu'il rapporte et qui tourne justement à la glorification du socialisme clairvoyant. Charles-Quint disait à François Ier : « Nous commandons, vous et moi, à des peuples si bovillants, si fiers et tem-
« pestatifs, que si nous ne faisions quelque guerre par intervalle, pour les amuser
« et leur amortir cette impétuosité, nos sujets propres nous la feraient, ce qui
« serait bien pis ».

M. Proal fulmine contre les congrès socialistes et leur prétention d'unir les salariés contre la domination des capitalistes. Mais il avoue que les luttes des classes forment le fond de l'histoire intérieure des différents peuples. Nous ne voyons pas en quoi la Révolution française aurait pu empêcher le machinisme industriel qui la suivit d'accentuer encore le divorce qui sépare la classe ouvrière des classes dirigeantes.

D'après notre magistrat, la république romaine était devenue l'association de quelques centaines de familles. C'est précisément ce que nous reprochons à notre république opportuniste. — Lui aussi peut-être; car il applique aux financiers, devenus les maîtres du monde et aux hommes politiques, leurs complices, ce passage de la Bible : « *Mercatores tui erant principes terræ; principes vestri socii furum* », et ce cri de Caton indigné de l'impunité accordée aux concussionnaires: « Ceux qui volent les particuliers passent leur vie liés au cou « et aux pieds ; les voleurs publics vivent dans l'or et dans la pourpre ». — Et il rappelle encore ce mot de Henri Heine qui n'a pas cessé d'être d'actualité : « Tout le monde mendie à présent chez Rothschild. »... « Les hommes, a dit La Bruyère, veulent être esclaves quelque part, et puiser là de quoi dominer ailleurs. »

L'humanité a eu pour gouvernants des bourreaux, des fanatiques, des voleurs, des faux-monnayeurs, des banqueroutiers, des fous, des corrompus, et des corrupteurs ; et l'art de gouverner a été l'art de mentir et de tromper, de proscrire et de spolier sous des apparences légales. Et M. Proal est écœuré des progrès du désordre intellectuel et moral du temps présent. Nous avons donc le devoir de le ranger, avec M. Urbain Gohier, parmi les hommes honorables, dont parle Jaurès dans l'article précité, qui s'irritent contre les puissances honteuses de l'argent, de l'intrigue, du mensonge, et « sont dégoûtés par ce « qui finit, c'est-à-dire par l'opportunisme, mais n'ont point de tendresse et « d'indulgence pour ce qui commence, c'est-à-dire pour le socialisme ».

Les sociétés qui vont périr ou se transformer portent ainsi en elles, à leur insu, des observateurs qui les jugent et les livrent à la justice de l'histoire. — Cependant, qu'elles le veuillent ou non, qu'elles le sachent ou non, « c'est vers « l'idée socialiste que convergent toutes les intelligences impatientes du men- « songe, toutes les volontés impatientes de la servitude et de la corruption. « Au fond, s'écriait encore Jaurès, toutes les consciences qui souffrent de la « bassesse et du désordre de notre temps sont avec nous ; elles grossissent peu « à peu, par une pente inévitable, le courant révolutionnaire du peuple. »

*
* *

## Office international de bibliographie.

Nous ne saurions trop attirer l'attention de nos lecteurs sur l'office international de bibliographie, dirigé à Bruxelles (Hôtel Ravenstein), par MM. Otlet et La Fontaine. Il fut fondé en 1893 et se donna pour but de collectionner et classer les matériaux de toutes espèces relatifs aux sciences sociales : droit, statistique, économie politique et sociale, etc. . Est-il nécessaire d'insister sur l'énorme importance qu'il y a pour l'homme d'étude à avoir ainsi à sa disposition le plus nécessaire des instruments de travail, le renseignant jour par jour sur l'état général des travaux de l'esprit dans le domaine de sa spécialité.

L'office est parvenu aujourd'hui, grâce aux infatigables efforts de ses directeurs, à organiser quatre grands services :

1° Sommaire bibliographique de droit. — (Abonnement : 10 fr. l'an) ;

2° Sommaire bibliographique de sociologie. — (Abonnement : 10 fr. l'an).

3° Des répertoires bibliographiques, comprenant déjà plus de 100,000 fiches classées systématiquement ;

4° Des recueils de faits sociaux, qui paraîtront dorénavant dans la *Revue sociale et politique* et constitueront une histoire sociale contemporaine au jour le jour.

Tels sont les travaux qui font de cette entreprise généreuse un centre général et unique où viennent aboutir et se classer tous les renseignements sociologiques.

*
* *

*Bibliothèque d'histoire contemporaine.* — **Transformations sociales**, par HECTOR DEPASSE. — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. Prix : 3 fr. 50.

Voulez-vous avoir l'opinion résumée d'un écrivain? prenez les citations qu'il a choisies chez les auteurs classiques et vous aurez de suite une vue d'ensemble sur son état d'esprit, sur ses conceptions particulières.

Le livre de M. Hector Depasse porte pour épigraphe cette parole de Gambetta : « Je pressens, je sens, j'annonce la présence et la venue dans la politique d'une couche sociale nouvelle ». Et M. Depasse cite avec éloges :

De Proudhon : « L'homme, être libre par excellence, n'a accepté la société qu'à la condition de s'y trouver libre »;

De Karl Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » ;

De Pascal : « Toute la suite des hommes doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et apprend continuellement ».

M. Depasse croit donc à une série infinie de progrès, à l'émancipation des prolétaires par leur union, à la nécessité de doubler la liberté politique de l'ouvrier par une véritable liberté économique et matérielle, et à l'urgence d'introduire la classe ouvrière dans les sphères de la responsabilité et de l'autorité, de l'influence et du pouvoir.

Il veut la rétribution des conseillers municipaux, admet la fête du 1er Mai, et la responsabilité entière des patrons en cas d'accidents, quels qu'ils soient, et préconise la multiplication des institutions d'arbitrage, et la formation de conseils de l'industrie et du travail, à l'instar de ceux qui existent en Belgique.

Il ne reproche pas aux ouvriers leur internationalisme, bien au contraire, et au point de vue national il les incite à se syndiquer de plus en plus, et à ne pas craindre qu'on ose jamais toucher à la loi de 84 sur les syndicats, sinon pour l'élargir encore. Il suit avec le plus grand intérêt le travail de rénovation qui s'accomplit dans la société de notre temps, et recherche avec passion par quelle méthode la société ouvrière de nos jours doit être introduite plus complètement dans la société générale, issue de la Révolution française.

Au fond de toutes les timidités comme au fond de toutes les hardiesses de ce livre, on retrouve sans cesse une pensée unique et ardente, qui ne se

dément pas : faire au travail sa place dans la société, et, ce faisant, agrandir et enrichir la vie sociale. C'est comme une flamme qui court dans ces pages et les anime.

Aussi M. Depasse a-t-il beau se défendre d'être socialiste, — a-t-il beau attaquer le collectivisme et surtout ses représentants Lafargue et Guesde qui l'ont empêché, dans le Nord, de conquérir un siège législatif à la Chambre, — a-t-il beau approuver, en passant, la fermeture de la Bourse du travail de Paris, et flétrir les meneurs de la dernière grève houillère du Nord et du Pas-de-Calais ; il a beau, à la fin de son volume, essayer de reprendre une partie de ses concessions au légitime esprit d'émancipation ouvrière ; — il n'en reste pas moins à l'actif de M. Depasse sa protestation au conseil supérieur du travail contre les habitations à bon marché ou maisons ouvrières, son magnifique chapitre sur la célèbre et unique grève de Carmaux, son approbation des Trois-Huit, du minimum de salaire dans les adjudications publiques, ses amères ironies sur la prétendue liberté du travail, ses flétrissures à l'adresse des exactions capitalistes et de l'autocratie des patrons et de leurs ingénieurs, ses belles pages si émues sur la vie de l'ouvrier mineur, son bel apologue du forgeron législateur, son épique description de la vie de l'atelier si imprégnée du souffle de solidarité collectiviste, ses sympathies pour les municipalités ouvrières, et l'aveu que les grèves ont toujours été profitables à la classe ouvrière et que trop de faits semblent donner raison à la lutte de classes.

Il est vrai que M. Depasse affirme qu'il n'y a pas de quatrième État, mais sans cesse il demande qu'on lui fasse sa place et qu'on prépare l'avènement des nouvelles couches sociales. Il est vrai que çà et là il a des mots de réprobation contre les grèves et le syndicalisme révolutionnaire. Mais peu importent les contradictions d'un auteur. Le lecteur les néglige, et il passe outre. Je ne crois pas qu'on puisse lire le livre de M. Depasse sans devenir socialiste, ou sans y puiser de nouvelles raisons de la foi socialiste. Et je ne connais même pas de meilleur plaidoyer en faveur de la grève générale que le tableau si supérieurement brossé de la grève générale de la plèbe romaine au Mont-Aventin, qui aboutit à l'institution des tribuns du peuple, et de la grève générale des ouvriers belges qui leur donna le suffrage universel.

Peu importe donc que M. Depasse demeure partisan du Sénat et admirateur de M. Challemel-Lacour, qu'il ait une confiance démesurée dans l'efficacité réformatrice de son Office du travail et du conseil supérieur qui lui est adjoint ; ses constatations économiques et sociales n'en restent pas moins entières, et comme elles sont empreintes de la plus grande sincérité, de la bonne foi la plus évidente, et qu'elles sont écrites avec cette éloquence qui vient du cœur et va au cœur, nous devons saluer avec sympathie M. Hector Depasse qui est, avec M. Allain-Targé, le dernier disciple de Gambetta qui lui fasse honneur.

ADRIEN VEBER.

*L'Administrateur-Gérant :* RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGT ET UNIÈME

## N° 121. — JANVIER


| | | | Pages |
|---|---|---|---|
| Georges Renard | A nos lecteurs | | 1 |
| Charles Secrétan<br>H. Pronier | La Nationalisation du sol | Lettre préface | 3 |
| | | Première partie | 4 |
| Gustave Geffroy | Puvis de Chavannes | | 20 |
| Rioux de Maillou | Une solution difficile | | 24 |
| Thurow | Le Mouvement socialiste en Allemagne | | 39 |
| H. W. Lee | Le Socialisme en Angleterre | | 62 |
| Paul Buquet | Revue de la Presse étrangère | | 70 |
| Jean Ajalbert | Séverine | | 78 |
| Gustave Rouanet<br>Paul Lagarde | Revue des Revues | Economie sociale | 81 |
| | | Philosophie et littérature | 91 |
| Dr Delon | La Question sociale devant les Corps élus | | 100 |
| Georges Lecomte | Théâtre | | 108 |
| Adrien Veber | Mouvement social | | 113 |
| Léon Claux, H. B. | Revue des Livres | | 124 |


## N° 122. — FÉVRIER


| | | | |
|---|---|---|---|
| Georges Renard | La Crise | | 129 |
| Guillaume De Greef | L'Evolution des Croyances et des Doctrines politiques | | 132 |
| Albert Savine | Comment on fait le bien | | 153 |
| Georges Renard | Lettres socialistes. — III. Aux Paysans | | 182 |
| Gabriel De La Salle | Ceux qui vont devant | | 198 |
| H. Pronier | La Nationalisation du sol | | 201 |
| Mikhaïlowski | Critique de l' « Introduction à la Science sociale » de Herbert Spencer | | 213 |
| Dr Delon | La Question sociale devant les Corps élus | | 224 |
| Gustave Rouanet<br>Paul Lagarde | Revue des Revues | Economie sociale | 228 |
| | | Philosophie et littérature | 239 |
| Adrien Veber | Mouvement social | | 245 |
| V. R. | Revue des Livres | | 255 |


## N° 123. — MARS


| | | |
|---|---|---|
| Jean Jaurès | Organisation socialiste. — Chap. I. Collectivisme et radicalisme | 257 |
| Dr Julien Pioger | La Question sanitaire | 267 |
| Gustave Geffroy | Puvis de Chavannes | 276 |
| Albert Savine | Comment on fait le bien | 280 |
| H. Pronier | La Nationalisation du sol | 291 |
| Mikhaïlowski | Critique de l' « Introduction à la Science sociale » de Herbert Spencer | 310 |
| Pierre Boz | Le Transformisme social d'après G. de Greef | 323 |

| | | |
|---|---|---|
| Dr Delon | La Question sociale devant les Corps élus. | 336 |
| Gustave Rouanet | Revue des Revues — Economie sociale | 348 |
| Paul Lagarde | Revue des Revues — Philosophie et littérature | 362 |
| Adrien Veber | Mouvement social | 367 |
| Paul Lagarde. — A. V. | Revue des Livres | 381 |


## N° 124. — AVRIL


| | | |
|---|---|---|
| Jean Jaurès | Organisation socialiste. — Chap. II. L'État socialiste et les Fonctionnaires | 385 |
| Jules Magny | Une Enquête sur le Travail | 409 |
| Rioux de Maillou | La Question des Musées du soir | 427 |
| Emile Veyrin | La Pâque socialiste | 437 |
| Gabriel De La Salle | Christ de prétoire | 451 |
| Léon Claux | Conciliation, arbitrage et question sociale. | 453 |
| Paul Robin | Les Apôtres de la Civilisation | 468 |
| Gustave Rouanet | La Dépression économique et sociale et l'Histoire des Prix | 470 |
| Dr Delon | La Question sociale devant les Corps élus | 484 |
| Jean Ajalbert | Le Mouvement littéraire | 490 |
| Paul Lagarde | Revue des Revues | 496 |
| *** | Revue dramatique | 500 |
| Adrien Veber | Mouvement social | 503 |
| Paul Lagarde | Revue des Livres | 511 |


## N° 125. — MAI


| | | |
|---|---|---|
| Gabriel Deville | L'État et le Socialisme | 513 |
| Dr Julien Pioger | Le Travail au point de vue sanitaire | 547 |
| Clovis Hugues | Le Mauvais larron | 561 |
| Henri Brissac | Les Deux Amis | 575 |
| Momigliano | La Nouvelle Sainte Alliance en Italie | 580 |
| Gustave Rouanet | La Dépression économique et sociale et l'Histoire des Prix (suite) | 594 |
| Pierre Boz | Revue de la Presse étrangère | 600 |
| Dr Delon | La Question sociale devant les Corps élus | 609 |
| Paul Lagarde | Revue des Revues | 612 |
| Gaston Stiegler | Chronique théâtrale | 623 |
| Adrien Veber | Mouvement social | 627 |
| Adrien Veber | Revue des Livres | 635 |


## N° 126. — JUIN


| | | |
|---|---|---|
| Jean Jaurès | Organisation socialiste. — Chap. III. L'État socialiste et l'Etat patron | 641 |
| Ch. Letourneau | La Guerre en Chine | 648 |
| Pierre Boz | Diderot socialiste | 657 |
| Hudry-Menos | La Question du sexe dans l'Education | 682 |
| Louis Lumet | La Rançon | 696 |
| Aug. Gross | Le Collectivisme à la Montagne | 701 |
| Gustave Rouanet | La Dépression économique et sociale et l'Histoire des Prix (suite et fin) | 706 |
| Pierre Boz | Revue de la Presse étrangère | 719 |
| Jean Ajalbert | Mouvement littéraire | 736 |
| Dr Delon | La Question sociale devant les Corps élus | 739 |
| Adrien Veber | Mouvement social | 745 |
| Gaston Stiegler | Chronique théâtrale | 757 |
| Adrien Veber | Revue des Livres | 760 |